REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

I

Nouvelle série. — Tome LXXXI

CINQUANTIÈME ANNÉE

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

CINQUANTIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME LXXXI

249520
9. 12. 30

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28, VIe

1916

Z
1007
R45
n.sér.
t.81-82

ANNÉE 1916

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

pages

ARTICLES DE FONDS

CHUQUET, (Arthur), Allemagne, Autriche et Roumanie en 1888 337
— Bismarck et Andrassy en 1879 273
— Mulhouse, la première entrée des Français en 1914..... 241
— Rodolphe (archiduc), Son jugement sur l'empereur Guillaume et les officiers prussiens 241
— Vouziers au 17 novembre 1915. 244
VAUTHIER (G.), Victor Hugo et le sacre de Charles X..... 321
WELVERT (E.), Conventionnels régicides, I. Chazal. 225
— II, Dulaure 257
— III, Jullien de la Drôme..... 401

COMPTES-RENDUS

ADAM (James), La vitalité du platonisme (My)..... 150
Almanach de la paix par le droit (F. B.)..... 47
ALPHAUD, L'action allemande aux Etats-Unis (H. Hauser). 171
Alsaciens-Lorrains (les) en France (A. C.)..... 63
Américaine (Société bibliographique), publications, IX. — Bde..... 127
ASIN PALACIOS, La mystique de Ghazali (R. Basset)..... 408
Assyriens (textes)..... 60
BABELON, Attila dans la numismatique (A. Chuquet)... ... 92
BAIE, La Belgique de demain (H. Hauser)..... 175
BAINVILLE, La guerre et l'Italie (Louis Tarcenay)..... 397
BARBY, L'épopée serbe (A. Chuquet)..... 381
BARTHÉLEMY (Joseph), Les institutions politiques de l'Allemagne contemporaine (E. d'Eichthal)..... 130
BASSET, Mélanges français et orientaux (M. G. D.)..... 67

pages
Bastide, La littérature française et la guerre (A. C.)..... 48
Bastien, Les carrières de la jeune fille (L. R.)..... 30
Bastier, Déformation et défense du goût français (A. C.). 48
Bauty, En Alsace reconquise (A. Chuquet)..... 1
Belgique, Un livre de gratitude (H. de Curzon)..... 95
Belzner, L'Odyssée (My)..... 228
Benedetto, Madame de Warens (L. Roustan)..... 97
Bennett, Sculpture et architecture (A. de Ridder)..... 372
Blondel (G.), L'Ecole allemande et sa responsabilité (A. Chuquet)..... 270
Borgese, Italie et Allemagne (A. Pingaud)..... 17
Bradby (E.-D.), La vie de Barnave, II (E. Welvert)..... 2, 49
Breton (Willy), Le 2e chasseurs belge (A. Chuquet)..... 381
Brisac (J.), Ce que les Israélites et les Suisses doivent à la France (H. Hauser)..... 268
Browne, La presse et la poésie de la Perse moderne (Cl. Huart)..... 109
Bruno, Le régime des eaux en droit musulman (Cl. Huart). 238
Caburi, L'Autriche et l'Italie (A. Pingaud)..... 17
Cadoux, La prospérité économique de l'Allemagne (A. Chuquet)..... 381
Calhoun, Les documents faux devant la justice d'Athènes (My) 339
Casset, La paix suprême en 1916 (A. C.)..... 142
Castellani, De Dijon à l'Argonne, mémoires de Ricciotti Garibaldi (A. Pingaud)..... 17
Cavell (miss Edith), Sa vie et sa mort (A. Chuquet)..... 140
Charavay, Catalogue d'autographes 467, 468, 469, 470 (A. C.)..... 48, 143, 240
Chervin, L'Autriche et la Hongrie de demain (H. Hauser). 173
Chinard, Le voyage de Chateaubriand en Amérique (E. Welvert)..... 395
Cirilli, Journal du siège d'Andrinople (A. Chuquet)..... 217
Clary (prince de), Souvenirs, p. Mitis et Pimodan (A. Chuquet) 10
Clerc, Aix-en-Provence dans l'antiquité (A. de Ridder)..... 165
Clermont, Laure (E. Seillière)..... 11
Complot (le) austro-allemand aux Etats-Unis (A. C.)..... 223
Conti-Rossini, Les populations de l'Ethiopie (R. Basset)... 385
Choce, Les théâtres de Naples, de la Renaissance à la fin du XVIIIe siècle (Ch. Dejob)..... 123
Curti, Napoléon dans la pensée italienne (A. Pingaud)... 93
Dahl, Histoire de Dor (A. L.)..... 161
Dampierre (Jacques de), Carnets de route des combattants allemands (A. Chuquet)..... 381
Dampierre (Jacques de), L'Allemagne et le droit des gens (A. Chuquet)..... 191

pages
Danemark (le) et la guerre (H. Hauser) 169
Dean, Les surnoms des légionnaires romains (R. C.). 323
Debidour, Recueil des actes du Directoire, III (A. Chuquet). 46
Déclaration (anniversaire de la). 63
Delbos, L'esprit philosophique de l'Allemagne et la pensée française (E. Seillière). 66
Delitzsch, Grammaires sumériennes (C. Fossey) 117
Deraine, Mélanges historiques et littéraires (A. Chuquet). . 31
Dieterich, Les sources byzantines d'ordre géographique et ethnographique (My) 387
Droop, Fouilles archéologiques (De Ridder). 122
Ephrem (Saint), Œuvres, I, 1, p. Mercati (J.-B. Chabot) . 369
Eynard, Au Congrès de Vienne, journal, p. Chapuisat (A. Chuquet). 367
Faguet, Dupanloup (A.). 8
Fernau, Précisément parce que je suis Allemand ! (H. Hauser). 177
Fitzhugh, L'origine des vers (L. R.). 31
Fleury-Lamure, Charleroi (A. Chuquet). 158
Flieckx, Le lendemain d'Abensberg et de Ligny (A. Chuquet). 217
François, Dans la lutte (H. Hauser) 180
Franqueville (comte de), Le château de la Muette (H. de Curzon) 56
Freeburg, Le déguisement dans le drame élisabéthain (Ch. Bastide). 375
Gauckler, Nécropoles puniques de Carthage (A. de Ridder). 245
Gibbons, Les derniers massacres d'Arménie (A. Chuquet). . 382
Glotz, Le droit des gens dans l'antiquité grecque (My) . . . 340
Gory, L'exercice du commandement (A. Chuquet) 217
Guerre (la) en Champagne au diocèse de Châlons (A. Chuquet) 155
Handel, La langue commune dans les inscriptions ioniennes (My). 409
Hartlich, L'Hygiène de Galien (My). 371
Haupt, La Catharsis tragique (My) 353
Hauser, Les méthodes allemandes d'expansion économique (E. d'Eichtal). 145
Hauser (H.), Michelet et l'Allemagne de 1870 (A. Chuquet) 270
Havet (L.), D'une guerre à l'autre (A. Chuquet) 270
Hémon, Quéinnec (A. Chuquet). 185
Hésiode, p. Rzach, 2e éd. (My). 184
Heyse, Le texte d'Eschine (My). 305

pages
Hoppmann, Les Chaînes des Proverbes (A. L.) 162
Italie, Ministère des colonies, Nouvelles archéologiques, I (R. Cagnat) 41
Jagot, Les origines de la guerre de Vendée (H. Baguenier-Desormeaux) 209
Joinville (P. de), L'armateur Balguerie-Stuttenberg et son œuvre (A. Chuquet) 199
Jovy, Encore deux mots sur Bossuet, prieur de Gassicourt, et Pierre du Laurens (L. Roustan) 123
Juncar, Le général Pierre Thouvenot (A. Chuquet) 151
Kieckers, La place du verbe grec (My) 163
Kinkel, Les théories économiques, politiques et sociales d'Aristote (My) 110
Klauber, Textes religieux des Sargonides (C. Fossey) 67
Kohler et Ziebarth, Le droit de Gortyne (My) 162
Kufferath (Lucy), Saisons d'exil à Genève (H. de Curzon). 415
Lamartine, Méditations poétiques, p. Lanson (Eugène Welvert) 376
Langley, La poésie de Lentino (A. Jeanroy) 389
Lardeur, La vérité dans les romans de Bourget (L. Roustan) 168
Larmandie (comte de), Le rêve du lion, sonnets poilus et vengeurs (H. de C.) 127
Larnaude, Les sciences juridiques et politiques (E. d'Eichthal) 227
Latham, Trésor de la littérature française, I (L. Roustan) . . 136
La Tour [Jean de), Les prémices de l'alliance franco-russe (A. Chuquet) 188
Latreille, L'affaire de Royal-Comtois (A. Chuquet) 216
Laudet, La force brutale et la force morale (A. C.) 143
Laudien, Inscriptions grecques (My) 370
Leger, La liquidation de l'Autriche-Hongrie (H. Hauser) . 173
Legge, Précurseurs et rivaux du christianisme (A. Loisy) . . 401
Lemonnier (H.), Notes sur l'ancienne Sorbonne (A. C.) . . . 48
Le More, D'Alger à Tonbouctou (R. Basset) 137
Lenient, La solution des énigmes de Waterloo (S. Reinach). 33
Leroux-Cesbron, Gens et choses d'autrefois (H. Baguenier-Desormeaux) 108
— (A. Chuquet) 186
Leroy-Beaulieu (Paul), La guerre de 1914, vue en son cours chaque semaine, I (A. Chuquet) 129
Lichtfield, L'alphabet attique de Thucydide (My) 289
Lillge, L'Aristie de Diomède (My) 119
Livre bleu anglais (A. C.) 63
Loisy, L'Épître aux Galates (P. Alfaric) 133
Lote, Germania. L'Allemagne et l'Autriche dans la civilisation et l'histoire (E. Seillière) 181

pages
LUCHAIRE (J.), Voix italiennes 63
LUMET, La défense nationale (A. C.). 141
MALLET, Étapes et combats (A. Chuquet). 191
MALO (Henri), Le drame des Flandres (A. Chuquet). 116
Marins (Nos) et la guerre (A. C.). 63
MASSON (A.), L'invasion des barbares (A. C.). 141
MEILLET (A.), Grammaire du vieux perse (C. Fossey). . . . 118
MOULET, L'École primaire et l'Éducation morale démocratique (L. Roustan). 182
MUFFANG, Langue internationale (A. Meillet). 338
Murat, Lettres et documents, p. LE BRETHON, VI-VIII (A. Chuquet). . . . . 200 et 220
Muséon (le), II, 1, 25 mai 1915) (Cl. Huart). 90
MYRES, L'anthropologie et la science politique (E. d'Eichthal) 410
NOËL, Au temps des volontaires (A. Chuquet). 196
NOVATI, Stendhal et l'âme italienne (Ch. Dejob). 57
Olympiodore, p. NORVIN, (My). 2
OSTRANDER, Le roman du Lis (A. Jeanroy). 274
OTTE, Aristote connaît-il la katharsis tragique ? (My). 355
PALAT, Les probabilités d'une guerre franco-allemande (A. Chuquet). 217
Paroles françaises. 63
Paul d'Egine, p. HEIBERG (My). 41
PÉLADAN, Nos églises artistiques et historiques, 2e éd. (L. R.). 41
Pensylvanie (Université de), Textes assyriens, p. MYRHMAN, CLAY, POEBEL, BARTON (C. Fossey). 60
PERNOT, Etudes de littérature grecque moderne (A. Chuquet). 411
PFLUGK-HARTTUNG, Origines et antiquité (My). 338
Philodeme, De ira, p. WILKE (My). 196
PIMODAN (comte de), Mercy-Argenteau (A. Chuquet). 290, 306
PINGAUD (Albert), l'Italie depuis 1870 (A. Chuquet). 114
PLUMON, Guide à l'usage du corps expéditionnaire dans les Balkans (A. C.). 96
PLUMON, La vérité sur la guerre. La documentation (A. C.). 192
POST, L'allégorie espagnole au moyen âge (L. R.). 58
POUVOURVILLE (A. de), Les terres meurtries (A. Chuquet). . . 138
PRÉNAT, La grande boucherie (F. B.). 29
PRINCE (Morton), La psychologie du Kaiser (A. Chuquet). . 270
PRINZIVALLI, Les Etats belligérants;
— L'Italie dans sa vie économique (A. Pingaud). 17
PRUTZ, Jeanne d'Arc (A. Chuquet). 258
RAGAZ, L'indépendance suisse (H. Hauser). 194
RAMBAUD, Etudes sur l'histoire byzantine (My). 275

pages
Rappoport, Jean Jaurès (F. B.) 29
Reboulet, Le général d'Anselme (A. Chuquet) 25, 74, 81, 99
Reggio, Histoire de la grande guerre d'Italie (A. Pingaud). 125
Reibold (Ellen), Quatre mois dans un hôpital militaire à Lyon (A. C.) 142
Reinach (A.), L'hellénisation du monde antique (My) 68
Reinach (J.), Les commentaires de Polybe IV et V (A. Chuquet) 155, 332
— Récits et portraits contemporains (A. Chuquet) 154
Reynald, L'œuvre de M. Delcassé (A. Chuquet) 157
Richard (Gaston), Le conflit de l'autonomie nationale et de l'impérialisme (S. Reinach) 411
Richter, Oelsner (A. Chuquet) 217
Roessler, Le monologue dans le drame allemand (L. Roustan) 72
Roos (de), Avec Napoléon en Russie (A. Chuquet) 217
Sainéan, L'argot des tranchées (A. Chuquet) 139
Saint-Cyr, Pourquoi l'Italie est notre alliée (Louis Tarcenay) 397
Salème, Le moratorium (E. d'E.) 220
Sannazar, Les Pêcheurs, p. Mustard (H. Villier) 43
Scandinaves (publications). — L. P. 158
Schemann, Gobineau (E. Seillière) 231, 246, 259, 276, 296, 314, 325, 340, 356.
Scott, Les religions de l'antiquité (A. L.) 162
Seippel, Notre indépendance intellectuelle (H. Hauser) 193
Sell (Mme de), La femme du prince de Bismarck (A. Chuquet) 331
Slesvig (Le) du Nord (H. Hauser) 169
Smith (H. E.), Balzac et la nouvelle (L. R.) 112
Sophocle, Ajax, 10e éd. p. Radermacher.
— Antigone et Electre, p. Bruhn (My) 91
Sorley, Marlborough et autres poèmes (Ch. Bastide) 350
S. R. Voix américaines sur la guerre, IV (A. Chuquet) 381
Stapfer, Les leçons de la guerre (S. Reinach) 113
Stöckle, Les corporations de Byzance (My) 69
Suisse (*Idiotikon*), 76-79 (F. Piquet) 111
Suisses (soldats) au service étranger, VI (A. Chuquet) 167
Sulliotti, La triple alliance (A. Pingaud) 17
Sutherland (duchesse de), Six semaines à la guerre; Bruxelles-Namur-Maubeuge (A. Chuquet) 138
Tarlé (A. de), Comment l'Allemagne prépare la guerre (A. Chuquet) 217
Thieling, L'hellénisme dans l'Afrique mineure (My) 24
Tortora, Toraldo et Costanzi, Armée, marine et aéronautique (A. Pingaud) 17

pages
Töndury, Indépendance économique (H. Hauser). 179
Treves (librairie), La guerre des nations (A. Pingaud). . . 349
Uhry, La journée serbe (A. C.). 142
Université de Cambridge, Histoire de la littérature anglaise tome XI (Ch. Bastide). 124
Uzureau, Andegaviana, 16 et 17 (H. Baguenier Desormeaux) 312
Varigny (H). Mines et tranchées (A. C.). 63
Voix espagnoles. 63
Waddington (R.), La guerre de Sept Ans, V (A. Chuquet). 390
Wagner (N.), Un opuscule de Galien (My). 323
Wampach, Le Luxembourg et l'invasion allemande (H. Hauser). 175
Washburn, Sur le front russe (A. Chuquet). 381
Waxweiler, Le procès de la neutralité belge (H. Hauser). . 414
Wiener, Lois germaniques et documents du moyen âge (A. Meillet). 71
Wilson, (Sir James), Un dialecte du Parthshire (Bde). 127
Witzel, Le verbe sumérien (C. Fossey). 117
X··, L'armée de l'air (A. C.). 158
Z (major) 1744 et 1745, sur le Rhin et le Main (A. Chuquet) 216
Zehetmair, Les titres honorifiques dans les papyrus grecs (My). 386
Zuccarini, Le parti républicain et la guerre d'Italie (H. Hauser) 333

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Dejob (Charles). — A. Chuquet. 320
Novati. — C. Dejob. 112

QUESTIONS ET RÉPONSES

Académie française (les sections de l'). 221
Alençon (le théatre à) sous la Révolution. 286
Argent (l') finit à la guerre par décider de tout. 335
Armée (l') d'occupation de 1815. 351
Aufklaerung (l'). 335
Bailly (les Mémoires de). 221
Baleine (une grande). 335
Barbares éclairés. 271
Barbaroux et ses maîtresses. 351
Barnave plutôt que Breteuil. 335
Bâtons rompus (la journée des). 272
Cardinal et Carnaval. 222
Caton (le) de la Gironde. 272
Cave (qu'aucune) n'échappe. 335
Cœur (le) et la littérature. 272
Collège des Conquêtes. 351

pages
Conseil de guerre (Pas de). 286
Dacier (madame). 335
Défendre sa maison. 335
Désenclavement. 222
Diminution d'impôt. 352
Egalité (le duc d'Orléans). 286
Etiquette des Rois. 222
Fouine (la). 222
Français à l'étranger, étranger parmi les Français. 286
Furieusement, mais honteusement. 335
Gaz asphyxiants. 336
Généralat (le). 352
Gloriole. 222
Glaive et lumière. 222
Guerre de mécanique et de chimie. 286
Immenséiste. 222
Jemappes (le monument de) démoli en 1914. 286
Jésuites (élèves des). 223
Journaliste et homme de lettres. 286
Louvois et les Hollandais. 223
Marat et Napoléon. 286
Marat et son bain. 272
Niel (le duel de) et de Canrobert. 352
Ouvrage (mon meilleur). 223
Paladin. 223
Passeport. 272
Patriarche (le) de Ferney. 286
Poison (le) de Frédéric. 272
Prisonniers (les) d'Amasia. 336
Projets de descente. 287
Recommandations (les). 352
Représentants. 352
Rivarol collaborateur de Mirabeau. 223
Sainte-Beuve et son livre sur Madame de Staël. 352
Sainte-Beuve (le père de). 272
Shakspeare (le) de l'éloquence. 223
Talma et Napoléon. 272
Théroigne de Méricourt. 336
Tigres-singes. 223
Vainqueur (le féminin de). 223
Vertu (la) seule est plus belle que la gloire. 336
Wisigoths (la scène en proie aux). 223

Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, du 17 décembre 1915 au 2 juin 1916 (Léon Dorez). . . . 223

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE DES N^os^ DU 1er SEMESTRE DE 1916

Bulletin hispanique.
Bulletin italien.
Feüilles d'histoire.
Journal des savants.
Opinion.
Revue Bleue.
Revue celtique.
Revue de l'histoire des colonies françaises.
Revue de philologie française.
Revue des études anciennes.
Revue des études grecques.
Revue des sciences politiques.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue du XVIIIe *siècle.*
Revue hebdomadaire.
Revue historique.

Muséum (hollandais).

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — **1er janvier.** — **1916**

Bauty, En Alsace reconquise (A. Chuquet). — Olympiodore, p. Norvin (My). — E.-D. Bradby, La vie de Barnave, II (E. Welvert). — Faguet, Dupanloup (A.). — Prince de Clary, Souvenirs, p. Mitis et Pimodan (A. Chuquet). — Clermont, Laure (E. Seillière).

Ed. Bauty, **En Alsace reconquise**. Paris, Berger-Levrault, 1915. In-8°, 63 p.

Un Suisse, M. Bauty, rédacteur en chef de la *Tribune de Genève*, a fait un voyage sur le front d'Alsace. Il est allé sur la cime du Honeck où il a heurté du pied des éclats d'obus et aperçu les grands trous creusés par les marmites dans l'herbe. Il a visité Mittlach; Saint-Amarin où il a assisté à la classe française; Thann où les gamins coiffés d'un béret ou vêtus d'une tunique d'alpin l'accueillent par le cri de *Vive la France*; le Vieil Armand, ses gourbis de sapin et ses postes de secours, son dédale de boyaux et son enchevêtrement de tranchées, son sommet qui fut une forêt et qui n'est plus qu'un terrain dénudé. Ce qui plaît dans ce petit livre, c'est la sincérité des impressions. C'est aussi le contraste perpétuel entre les choses : tableaux de paix et tableaux de combat ; villages tranquilles où jouent les enfants et chemins où roulent à toute allure comme une trombe les puissants automobiles et les pesants camions; paysages où rien ne bouge, où rien ne rappelle la guerre et où soudain viennent tomber des obus ; montagnes où l'on entend subitement des balles siffler et le canon tonner, et qui, l'instant d'après, retrouvent leur calme immense ; coin de route où un alpin bavarde avec une fille d'Alsace qui lui sourit gaiement; Thann où parmi les ruines une fillette chante la *Marseillaise*. C'est enfin l'éloge que l'auteur fait des Français : il affirme qu'ils tiennent et tiendront, qu'ils ont cette assurance et cette patience inlassable qui imposent. Quel bel officier que l'officier qui le guide à l'Hartmannsweilerkopf, cet homme aux cheveux ras et déjà blancs, à la taille ferme, au regard clair, au teint coloré, à l'attitude franche et vraiment noble! Quels superbes soldats que ces gars de France qui sous la pluie torrentielle des Vosges comme sous le feu de l'ennemi montrent tant de bonne volonté, tant de résolution!

Arthur Chuquet.

Olympiodori philosophi in Platonis Phædonem commentaria edidit W. Norvin. Leipzig, Teubner, 1913 ; XII-272 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

Cette édition comprend les commentaires d'Olympiodore et de quelques anonymes sur le *Phédon* de Platon, commentaires qui sont contenus dans un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, datant de la fin du IXe siècle ou du commencement du Xe. M. Norvin, un élève du savant danois Heiberg, s'est borné à publier le texte d'après ce manuscrit, avec un appareil critique et des tables (auteurs cités, noms propres, mots), laissant provisoirement de côté les questions relatives à la parenté de ces divers commentaires. Dans sa préface, il décrit sommairement le Marcianus, énumère les nombreux manuscrits postérieurs, qui en sont tous dérivés, et expose comment il a compris son travail; on notera qu'il a pris soin d'indiquer les références pour les passages de Platon et des autres auteurs cités dans le texte, directement ou par allusion. L'édition publiée par Finckh en 1847, quoique bonne et faite avec soin, reposait sur des manuscrits d'ordre inférieur; celle-ci est donc un progrès, parce qu'elle a une base plus sérieuse et aussi parce qu'elle contient plusieurs bonnes émendations, dues en partie à M. Norvin lui-même ; je suppose du moins que c'est à lui que sont dues les corrections présentées sous cette forme : p. 69, 24 γραμμικὸν] γραμματικὸν M sans autre indication.

My.

E.-D. Bradby. **The life of Barnave,** Oxford, Clarendon Press. 1915, 2 vol. in-8°, 18 shillings. [1].

II

D'Alexandre de Lameth miss Bradby passe à son frère Théodore et à Bérenger (de la Drôme). Mais Bérenger ne sait sur ce point que ce que Théodore (avec qui il était en correspondance) a pu lui écrire, et Théodore ne sait que ce que son frère a pu lui révéler. Par conséquent l'un et l'autre ne sont que des échos. Nous sauterons donc par dessus leur témoignage, comme nous l'avons fait pour celui de Lafayette que miss Bradby avait également invoqué, quoique Lafayette, pas plus qu'eux, n'ait rien pu savoir directement. Nous arrivons ainsi aux révélations dues à Marie-Antoinette elle-même et à ses deux correspondants, les comtes de Fersen et de Mercy-Argenteau, les seuls à qui, selon toute apparence, elle ait écrit sur ce sujet.

En juillet 1791, la Reine, à l'instigation, dit miss Bradby, des leaders de l'Assemblée constituante, écrivit au comte de Mercy, ambassadeur de Vienne en France, alors à Bruxelles, et à l'empereur Léopold, essayant de les convaincre que, selon elle, le Roi ne pouvait mieux faire que d'accepter la Constitution. La lettre à Mercy est du

1. Cf. le n° 52 de l'année précédente.

29 juillet; la lettre à Léopold est du 30; elles sont toutes deux reproduites, à leur date, dans le recueil des lettres de Marie-Antoinette publié par MM. de la Rocheterie et de Beaucourt. L'abbé Louis, recommandé par Montmorin, ministre des affaires étrangères, devait porter la lettre adressée à Mercy; il était aussi chargé par les dits leaders d'une mission auprès du même. La lettre de la Reine à son frère commence ainsi : « *On* désire, mon cher frère, que je vous écrive, et l'*on* se charge de vous faire parvenir ma lettre... » Mais dès le 31 du même mois, Marie-Antoinette se ravisait et écrivait en chiffres ce qui suit à Mercy : « Je vous ai écrit, le 29, une lettre que vous jugerez aisément n'être pas de mon style. J'ai cru devoir céder aux désirs des *chefs de parti* ici, qui m'ont donné *eux-mêmes* le projet de lettre. J'en ai écrite une autre à l'Empereur hier 30; j'en serais humiliée, si je n'espérais pas que mon frere jugera que, dans ma position, je suis obligée de faire et d'écrire tout ce qu'*on* exige de moi. Il est bien essentiel que mon frère me réponde une lettre circonstanciée, qui puisse être montrée et qui en quelque sorte puisse servir de base de négociation ici. Envoyez sur-le-champ un courrier pour l'en prévenir. L'abbé Louis, qui va vous joindre, a été du Parlement. C'est un homme d'esprit, grand intrigant, et de ces amis de tout le monde et de tous les partis. C'est M. Duport qui l'a proposé. J'ai lieu d'être assez contente de ce côté-là, c'est-à-dire des Duport, Lameth et *Barnave*. J'ai dans ce moment-ci une correspondance *avec les deux derniers* que personne au monde ne sait, même leurs amis. Il faut leur rendre justice; quoiqu'ils tiennent toujours à leurs opinions, je n'ai jamais vu en eux que grande franchise, de la force, et une véritable envie de remettre de l'ordre et par conséquent l'autorité royale. Ces *deux-là* sont les seuls avec lesquels on peut traiter. Il est certain que pour tout, il serait heureux que vous puissiez venir ici, mais il faudrait être autorisé à parler ferme, etc. ».

Du 31 juillet miss Bradby passe au 7 août, omettant de rappeler une autre lettre que la Reine écrivait à Mercy le 1er août, pour lui annoncer le prochain départ de l'abbé Louis : «... Il est essentiel, y disait-elle, que vous ayez l'air de l'écouter et d'être prévenu, mais de ne pas vous laisser aller à ses idées. Je suis obligée de garder de grands ménagements avec lui et ses amis; ils m'ont été utiles et me le sont encore dans ce moment; mais quelques bonnes intentions qu'ils montrent, leurs idées sont exagérées et ne peuvent jamais nous convenir ». Elle ajoute qu'ils viennent encore de faire un mémoire pour Vienne. Mais comme ils y développent le système des deux Chambres et que jamais le Roi ne doit désirer deux Chambres, elle a cru inutile de l'envoyer. Bien que Barnave ne soit pas nommé dans cette lettre, il est plus qu'évident qu'il est un de ces « amis » de l'abbé Louis dont parle la Reine. La preuve est dans la lettre suivante, datée du 7 août : «... L'abbé Louis doit aller vous voir, et de là voir l'Empereur et les

frères du Roi. Il me paraît douteux qu'avec tout son esprit il puisse parvenir jamais à un accommodement où on ne veut rien mettre d'un côté, et où l'on exige tout de l'autre. Le seul avantage qu'il peut avoir, c'est qu'étant l'ami des Duport, Barnave et Lameth, il y aura peut-être [chance ?] d'entamer quelques négociations avec eux, car, encore une fois, il n'y a qu'avec ces trois-là qu'on puisse tenter quelque chose ».

De ces premières lettres il appert donc, aux yeux de qui lit sans parti pris, que dès la fin du mois de juillet 1791, la Reine recevait les avis de quelques-uns des chefs de l'Assemblée constituante ; qu'ils lui dictaient mêmes des lettres politiques ; qu'elle leur était reconnaissante de leurs services, mais qu'elle ne partageait pas leurs idées ; que ces conseillers étaient Duport, Lameth et Barnave ; qu'elle entretenait avec les deux derniers, c'est-à-dire avec Lameth et Barnave une correspondance, mais une correspondance tellement secrète que même leurs amis l'ignoraient. Nous verrons tout à l'heure comment miss Bradby s'arrange pour évincer Barnave de ce trio de conseillers de la Reine.

Poursuivons.

Le 12 août, Mercy envoie au vieux prince de Kaunitz qui dirigeait toujours à Vienne le cabinet impérial, la copie d'un billet en chiffres que Marie-Antoinette venait de lui écrire. « Par le contenu du billet, dit-il, il est clair que l'on se trouve aux Tuileries en termes de négociation avec la partie de l'Assemblée dont les principaux personnages sont cités. Malgré l'opinion que la reine paraît avoir prise de la franchise et des intentions de MM. Lameth et Barnave, ils ne se sont jamais montrés ci-devant que comme des scélérats d'autant plus dangereux que le premier a des talents et le second une éloquence très séduisante, qui a toujours été mise en œuvre sous la direction de son ami, M. Duport, le plus déterminé anti-royaliste et le factieux le plus intrépide de l'Assemblée. Je ne saurais croire que d'une pareille source il puisse parvenir rien que de très suspect ». Cette lettre de Mercy semble avoir légèrement embarrassé miss Bradby, si l'on en juge par le commentaire entortillé dont elle l'accompagne : « Désormais, reprend-elle, il devient avéré dans les cercles diplomatiques, depuis la lettre chiffrée de la reine datée du 31 juillet, qu'elle est en correspondance secrète avec Barnave et Lameth. Il est aussi connu que la Cour est en relations avec le parti constitutionnel de l'Assemblée, et Barnave jouissant dans ce parti de la plus grande notoriété, il est aisé de voir comment s'accrédite et se propage l'idée qu'il conduit la Reine. En un sens strictement limité, il y a du vrai dans cette idée, car l'impression favorable qu'il a faite sur elle et sur le Roi leur donne du respect pour son opinion et influe beaucoup sur la ligne qu'ils suivent. » Ainsi, pour miss Bradby, — si du moins nous dégageons bien sa pensée du manteau dont elle l'enveloppe ici, — les relations de Barnave avec la Reine seraient une légende qui, comme toutes les légendes, reposerait cependant sur un fond vrai.

Le 14 août, Mercy répond à la reine, par l'abbé Louis, et lui prêche la conciliation. Il demande que sa lettre soit montrée aux chefs du parti.

Le 21 août, au cours d'une longue lettre à Mercy commencée le 16, la Reine dit qu'elle est désireuse d'avoir de ses nouvelles privées. La réponse rapportée par l'abbé Louis n'est pas assez pour elle. Les chefs du parti ne sont pas satisfaits de la mission de l'abbé Louis. « Dans quelques jours j'aurai des nouvelles plus détaillées de leurs opinions. » Le 26 elle ajoute : « Je n'ai pas reçu les opinions des chefs, comme je vous l'avais annoncé. Ils se confinent toujours dans des idées vagues et semblent craindre de se lier. » Ce passage, remarque ici miss Bradby, est une allusion possible aux relations secrètes de la Reine, « quoiqu'il soit plus probable qu'elle ne connaissait les opinions des chefs du parti que par l'intermédiaire des ministres. » Plus probable? Pourquoi? Marie-Antoinette ne vient-elle pas de dire (dans une lettre reproduite par miss Bradby elle-même), après avoir cité les noms de Duport, de Lameth et de Barnave, qu'elle avait « dans ce moment-ci une espèce de correspondance avec les deux derniers que personne au monde ne sait »? Comment aurait-elle eu besoin des ministres pour savoir leurs opinions puisqu'elle correspondait directement avec eux?

Miss Bradby se donne ensuite la peine bien inutile d'analyser un mémoire que la Reine adressa le 12 septembre à Mercy pour être mis sous les yeux de l'Empereur. Ce Mémoire, que Feuillet de Conches présumait être de Barnave, n'est sûrement pas de lui, car les idées qu'il exprime sont aux antipodes des siennes.

Le 25 septembre, des nouvelles de la Reine et des Constitutionnels atteignent le comte de Fersen à Prague où il était allé pour le couronnement de l'Empereur. Il écrit dans son Journal : « On dit que la Reine se laisse mener par Barnave, qu'elle retient l'Empereur, qu'elle est contre les princes. Tout cela va mal. » Aussi croit-il devoir mettre Marie-Antoinette en garde contre ce danger. Il lui écrit le 13 octobre : « Ne permettez pas à votre cœur de se donner aux *enragés*; ce sont des vilains qui ne feront jamais rien pour vous; vous devez vous méfier d'eux, tout en vous servant d'eux. » La Reine répond le 19 : « Rassurez-vous; je ne m'abandonne pas aux *enragés*; et si j'en vois quelques-uns ou si j'ai des relations avec quelques-uns d'entre eux, c'est seulement pour me servir d'eux; ils me font tous trop horreur pour que je m'abandonne jamais à eux. » Et de nouveau, les 2 et 7 novembre : « Soyez bien tranquille; jamais je ne me laisserai aller aux enragés; il faut s'en servir pour empêcher de plus grands maux; mais pour le bien, je sais bien qu'ils ne sont pas capables de le faire. » Tranquille, Fersey ne l'est pas; il répète ses avertissements le 4 décembre : « Vous ne l'emporterez jamais sur les factieux; ils ont trop à craindre de vous et de votre caractère. Ils sentent tous trop bien le tort qu'ils ont fait pour ne pas craindre la vengeance et pour ne pas vous garder toujours dans l'état de captivité dans lequel vous êtes, et

même pour vous empêcher de faire usage de l'autorité que la Constitution vous donne. Ils habituent le peuple à ne plus vous respecter ni vous aimer. »

A cette date, Marie-Antoinette était en relation avec Barnave et ses amis depuis plus de trois mois. Elle avait sous les yeux le recueil de leurs lettres : nous les connaissons nous-mêmes aujourd'hui [1]. Nous comme elle par conséquent, nous sommes à même de savoir combien Fersen trompait sciemment ou non la Reine. Nous savons que, s'ils avaient peur, ce n'était pas pour eux mais pour la Reine : peur des émigrés qui par leur égoïsme menaient la monarchie à l'abîme ; peur des anarchistes dont les émigrés faisaient le jeu. Nous savons d'autre part que Barnave et ses amis, loyalement dévoués à la monarchie, mais à la monarchie constitutionnelle, n'avaient rien plus à cœur que d'y rallier la Reine, estimant avec juste raison que si la Reine et le Roi pouvaient encore être sauvés, c'était par leur adhésion loyale et sans arrière-pensée à la Constitution. Fersen, lui, pouvait se tromper; il avait plus d'un motif pour cela. Mais que la Reine, mieux en état de juger la situation, lui répondit que les Constitutionnels lui faisaient « tous trop horreur » pour qu'elle s'abandonnât jamais à eux, alors que c'est elle-même qui avait demandé des conseils à Barnave et à ses amis [2], alors qu'elle pouvait juger combien ils étaient sincères et désintéressés, voilà qui ne serait pas fait pour rehausser dans notre estime ni le jugement ni le cœur de cette infortunée princesse, si nous perdions de vue les difficultés dans lesquelles elle se débattait au milieu des influences les plus contradictoires.

Le 7 décembre, la Reine, en annonçant à Fersen la prochaine visite d'un évêque qui devait lui apporter de ses nouvelles, fait une fois de plus allusion à sa correspondance secrète : « .... Il [l'évêque] vous dira bien des choses de ma part, et surtout sur mes nouvelles connaissances et liaisons... Je vous garde, pour le temps heureux où nous nous reverrons, un volume de correspondance très curieuse, et d'autant plus curieuse qu'il faut rendre justice à ceux qui y ont part ; personne au monde ne s'en doute, et si on en a parlé, c'est si vaguement que cela est rentré dans les milles et une bêtises qu'on dit chaque jour... M. de Mercy a l'air de vouloir venir ici : je crois qu'il y est poussé par mes amis les enragés d'ici. Le Département doit porter aujourd'hui ou demain son adresse au Roi contre le décret des prêtres ; j'en suis charmée... L'adresse est faite par un M. Garnier et rédigée par Duport et Barnave ; mais cela est un secret. » Le 22 décembre, elle revient encore sur sa correspondance avec les trois amis. Si Goguelat va voir Fersen, comme elle le désire, il ne faudra pas que Fersen lui parle de cette correspondance : il l'ignore. Goguelat part au commen-

1. Cf. O.-G. de Heidenstam, *Marie-Antoinette, Fersen et Barnave, leur correspondance*. Paris, s. d. [1913], in-12.

2. Heidenstam, p. 51-52.

cement de janvier 1792. Il emporte avec lui un nouveau mémoire destiné à l'Empereur. Bien que Marie-Antoinette n'en désigne pas l'auteur par son nom dans la lettre du 4 par laquelle elle annonce le départ de cet envoyé, tous ceux qui jusqu'ici avaient parlé de ce mémoire l'avaient attribué soit à Barnave seul, soit aux trois inséparables conseillers secrets de la Reine. Ce mémoire cependant n'est point de Barnave, on le sait aujourd'hui; il est de Duport seul, ainsi qu'en fait doublement foi cette note autographe de la Reine sur le manuscrit : « Rapport de M. Duport que j'ai envoyé avec son supplément », et le commencement d'une lettre qu'elle écrivit à ses conseillers le 24 décembre 1791 : « J'ai lu avec le plus grand intérêt le mémoire de M. Duport [1]... » Dès lors tombent d'un seul coup tous les développements dans lesquels miss Bradby a cru devoir entrer au sujet de ce document, sur les témoignages qui en avaient attribué la paternité à Barnave.

Au mois suivant, le 13 et le 14 février, Fersen ose risquer une apparition à Paris. Il est reçu en grand secret aux Tuileries, le 14, et il a, avec Louis XVI et Marie-Antoinette, un long entretien politique dont il rend compte, le 21 mars, à Gustave III, roi de Suède. A l'en croire, le Roi et la Reine, après lui avoir dit qu'il n'y avait plus que deux partis en France, les Constitutionnels et les Républicains, auraient ajouté qu'ils feignaient de faire cause commune avec les Constitutionnels pour les empêcher de se réunir aux Républicains. « Malgré cela, continue Fersen en propres termes, Leurs Majestés ne se sont jamais fiées aux rebelles ni aux assurances d'attachement qu'ils n'ont cessé de leur donner. Leurs Majestés n'ont jamais été dupes du véritable motif qui les guidait ; elles ont toujours senti qu'ils ne voulaient et ne pouvaient jamais faire le bien, qu'il n'y avait de ressource qu'au secours étranger, et Leurs Majestés m'ont fait l'honneur de me dire qu'il n'y avait que l'extrême nécessité qui ait pu les déterminer à l'avilissement de traiter avec d'aussi grands scélérats, et que c'était un des plus grands désagréments de leur malheureuse position. MM. Barnave, Duport et Alex. Lameth, quoiqu'il ne soient plus membres de l'Assemblée, dirigent le parti constitutionnel et sont les intermédiaires auprès du Roi. » Lorsqu'on a lu les lettres de Marie-Antoinette à Barnave et à ses deux amis, lettres aujourd'hui connues mais ignorées de miss Bradby quand elle écrivait; lorsqu'on y a vu la Reine protester, presqu'à chaque page, de sa sincérité, de sa franchise, de sa confiance en eux, encore une fois, on se refuse à admettre qu'elle ait tenu de tels propos à Fersen. Ou bien Fersen aura attribué à la reine et au roi de France des sentiments qui n'étaient que les siens vis-à-vis des Constitutionnels; ou bien la Reine, par faiblesse envers un homme qui venait d'exposer sa vie pour elle, par

1. Heidenstam, p. 288-289.

crainte peut-être de sa jalousie, n'a pas osé reconnaître devant lui les services que ses conseillers secrets avaient essayé de lui rendre, au péril de leur popularité et même aussi de leur vie. Dans le premier cas, ce rapport ne ferait pas grand honneur au Suédois ; dans le second, à la Reine.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons à retenir ici de ce rapport que ce qu'en a retenu miss Bradby ; elle n'y a vu qu'une chose, c'est que Barnave n'entretenait pas de relations avec la Reine. Quand Fersen écrivait que Barnave dirigeait le parti constitutionnel, miss Bradby fait remarquer qu'il avait quitté Paris depuis plus de deux mois et demi déjà pour se retirer dans l'Isère. S'il avait été réellement en relations avec la Cour, son départ en janvier, mettant brusquement fin à ses intrigues, à son activité, à sa correspondance avec la Reine, à ses visites aux Tuileries, aurait sûrement attiré l'attention. Or miss Bradby a lu quantité d'écrivains contemporains sans y découvrir la moindre trace que Barnave n'était plus à Paris. — Évidemment on ne peut pas faire à miss Bradby un grief de ce que, ignorant le contenu de la correspondance de Barnave avec la Reine, elle ne savait pas autant que nous de quel mystère l'un et l'autre s'entouraient. Elle en savait cependant assez pour sentir la fragilité de la preuve qu'elle nous administre ici. Barnave quitta Paris sans claquer les portes, parce qu'il ne lui convenait pas que les reporters de ce temps sussent ni son départ ni encore moins ses visites à la Reine. Mais lors même que sa correspondance aurait pris fin avec ses visites, lors même qu'on n'aurait plus retrouvé de lettres de lui *après son départ*, cela prouverait-il quoi que ce soit contre la correspondance et les visites *avant son départ* ?

(*à suivre*)

Eugène Welvert.

Émile Faguet, **Mgr Dupanloup, Un grand évêque**. Collection : « Figures du passé ». Paris, Hachette, 1914, 253 p. in-8°.

M. Faguet nous donne de Mgr Dupanloup une biographie claire, bien ordonnée, de lecture agréable. Le style est celui de la conférence parlée ; on trouvera, mais rarement, qu'il en reproduit trop l'allure. Une phrase qui commence p. 98 s'achève, p. 100, et les pages du volume sont serrées ; c'est attaquer le lecteur en masses profondes [1]. Un défaut, qui est peut-être celui de la collection, est le

1. Citons aussi p. 115 : « Et je sais bien *qu'*en 1875 ce *qui* échauffait la colère *des legitimistes contre les orléanistes*, c'était *que* les orléanistes, par leur refus *d'*obéir *aux* volontés *du* comte *de* Chambord, avaient fait échouer la fusion ; *mais encore* on comprend *quelle* devait être, *même pendant* l'élaboration *de* la fusion et *parmi* les efforts faits *pour* elle, l'animadversion *des légitimistes contre les orléanistes*, *qu'*ils sentaient *qui* ne se ralliaient au comte de Chambord *qu'*infiniment à contre-cœur. » *Quis custodiet custodes ?*

mélange de l'essai et de la biographie. On a de la peine à classer les faits. « Lorsque Mgr Dupanloup revint de Rome, on était en pleine guerre. » Cela n'est pas une date. « Le 11 octobre, continue M. F., Orléans était pris. » (p. 103). Dans l'intervalle, M. F. nous montre Dupanloup organisant des secours, envoyant des aumôniers, logeant des mobiles, préparant des objets de pansement. On ne sait où placer cette activité. De loin en loin, au milieu du récit, un alinéa commence ainsi : « Dans les années..., il avait publié... » Suit une liste d'ouvrages, sans autre détail que le titre. N'eût-il pas mieux valu rejeter à la fin du volume une bibliographie du héros ? Parfois le ton n'est pas toujours assez appuyé pour un livre. Ainsi les p. 26 suiv. sont-elles ironiques ? A l'audition, personne n'hésiterait. A la lecture, on ne sait trop ; les italiques semblent prouver que M. F. raille l'évêque. Alors la mesure ne serait-elle pas dépassée ? Pour en finir avec ces petites chicanes, on voudrait trouver, sous la plume de M. F., une analyse du style de Dupanloup. Pourquoi les œuvres de l'évêque d'Orléans sont-elles si peu intéressantes ? Je mets à part ses livres de pédagogie, et encore beaucoup de pages sont-elles, là aussi, ennuyeuses. M. F. parle de la puissance de l'orateur. Cela peut être une explication. Le meilleur de l'éloquence est mort avec l'homme. Je trouve dans le volume de M. F. une phrase isolée, qui traduit assez bien l'impression d'un lecteur de 1915 (p. 145) : « Ce mélange de lieux communs naïvement ou hardiment adaptés et d'idées neuves et originales et d'éloquence abondante et largement épandue en vastes nappes est la manière même de Mgr Dupanloup, qu'il changera peu, qu'il ne modifiera que légèrement quand le goût Louis-Philippe aura passé de mode et qui était l'expression même du tour de son esprit. » Lieux communs, abondance, larges nappes, goût Louis-Philippe, c'est bien cela. Voilà ce qu'on voudrait trouver analysé, précisé, justifié, au chapitre x, *L'orateur*, *L'écrivain* (p. 235 suiv.). Qu'on lise p. 236, l'image qui termine une leçon de Sorbonne et qui prétend définir le génie. Pourquoi nous lasse-t-elle ? Pourquoi sommes-nous froids ? Est-ce parce qu'elle se prolonge ? Mais on suivra dans Taine d'aussi longues, de plus longues allégories, sans penser même à la durée. L'étude sur Balzac, dans les *Nouveaux Essais*, en fournira plusieurs exemples. Chez Dupanloup, cela est banal, cela n'est relevé par aucune expression choisie, cela n'a pas de style, car tel est « le goût Louis-Philippe ».

Et maintenant je n'ai plus qu'à louer la sincérité, la conscience, la belle franchise, l'impartialité, le bon sens, la pénétration, toutes les qualités de M. F., qui se montrent ici librement, dans un sujet visiblement aimé. La droiture un peu brusque de l'homme, le sincère libéralisme de l'évêque, le tact et les vues larges du pédagogue ont séduit M. F. Il leur rend pleine justice. Il a cité abondamment Dupanloup : c'était la meilleure façon de le faire connaître. Dans une

œuvre considérable et qui n'attire pas, il a peut-être extrait tout ce qu'il convient d'avoir lu. Cela ne serait un mauvais service que si Dupanloup était un écrivain de premier ordre, un mauvais service rendu au public ; M. Faguet sauve dans l'évêque d'Orléans ce qui peut être sauvé.

A.

Souvenirs du prince Charles de Clary-et-Aldringen, **Trois mois à Paris lors du mariage de l'empereur Napoléon Ier et de la princesse Marie-Louise,** publié par le baron de Mitis, attaché aux Archives impériales et royales de Vienne et le comte de Pimodan, ancien lieutenant-colonel de cavalerie: Paris, Plon. 1914. In-8°, xvi et 422 p., avec deux portraits), 7 fr. 50.

Le comte, plus tard prince Charles de Clary-et-Aldringen, grand seigneur autrichien et petit fils du prince de Ligne, reçut, en 1810, la mission de porter une lettre écrite à l'empereur des Français par l'empereur d'Autriche François Ier, père de l'archiduchesse Marie-Louise, le lendemain du mariage célébré par procuration, à Vienne, entre cette princesse et Napoléon. Arrivé quelques jours avant la nouvelle impératrice, il passa trois mois à Paris, regardant la cour impériale en spectateur et quelque peu en ennemi, fréquentant le faubourg Saint-Germain auquel le rattachaient des parentés , des relations familiales et des souvenirs de l'émigration, allant presque chaque soir au théâtre, relatant tous les détails de son séjour dans une sorte de journal épistolaire parfois agrémenté de croquis, dont sa femme et sa mère avaient la primeur. C'est ce curieux, spirituel et amusant journal que publient le baron de Mitis et le comte de Pimodan. Un avant-propos qui pourrait être plus fourni, des notes, cinq pièces justificatives empruntées aux Archives impériales de Vienne, renseignent le lecteur sur les nombreux personnages dont parle Clary. On louera surtout le copieux et instructif commentaire qui figure au bas des pages et qui témoigne de la vaste lecture, du savoir étendu de M. de Pimodan, et de sa verve, de son humour. On louera pareillement l'index alphabétique, très complet, très utile, dressé avec un soin plus qu'ordinaire [1].

Arthur Chuquet.

---

1. Lire p. 12 Hannancourt, p. 21 (et ailleurs) Neuchâtel, p. 62 Grand et Berstett au lieu de *Hannecour*, *Neufchâtel*, *Grant* et *Bergstett*. P. 26, Mouton ne fut créé comte de Lobau qu'après le voyage de Clary, au mois de septembre. P. 34, au lieu de *serait* qui est inintelligible, ne faut-il pas lire « sevrait » ? P. 35, lire de même « pendant la bataille de Leipzig » et non « pendant la bataille de *Dresde* ». P. 114, Bérenger était officier d'ordonnance et non aide de camp de l'Empereur. P. 217, la « petite Charlotte » sur laquelle M. de Pimodan ne peut donner aucun renseignement précis et qu'il nomme un personnage énigmatique, était la fille d'une des amies de Talleyrand qui, en mourant, la lui avait recommandée ; il la fit venir de Londres, l'éleva chez lui, et, lorsqu'elle eut dix-sept ans, l'adopta, la décora de son nom et la maria à son cousin le baron de Talleyrand.

Emile CLERMONT. — **Laure**. Paris, Grasset, 1913, in-16, 417 pp.

M. Emile Clermont nous a donné dans son beau roman de *Laure*[1] une remarquable, une précieuse analyse de l'aspiration mystique sous sa forme la plus moderne, la plus entièrement dégagée du fétichisme ancestral et de tous les traits grossiers ou simplement vulgaires qui défigurent cette aspiration chez tant d'inspirés. — Ce seul aspect de son livre devant être pris en considération dans les lignes qui suivent, nous tenons à exprimer au préalable notre sympathie pour le talent de peintre et de poète qui se révèle dans ces délicieux paysages du Bourbonnais. Les premières pages de *Laure* font songer à l'incomparable *Dominique*. Le jour où, choisissant un de ces sujets passionnels que l'esthétique du romantisme impose à nos romanciers contemporains, M. Clermont laissera courir de nouveau sa plume, il agrandira le cercle de son public. Mais sa *Laure* doit rester un livre de prédilection pour les penseurs : l'écrivain qui a tracé ce subtil portrait d'âme est assuré de prendre sa place parmi ceux dont les œuvres comptent et dont le nom reste.

Laure Engérand, née d'une famille de riche bourgeoisie provinciale, a conçu dès son enfance le pressentiment d'une vocation plutôt « spirituelle » que purement intellectuelle en ce monde. Elle étudiait avec peine et retenait mal les enseignements de ses maîtres : son esprit semblait voilé par un obscur travail intérieur qu'elle-même ne comprenait guère : son entourage l'estimait lente, confuse, un peu close, et bientôt l'homme qui sera, pour un instant, son fiancé, la jugera inquiétante, chimérique, *malade* même au regard du bon sens vulgaire.

Elle a subi tout d'abord l'influence d'un grand-père qui croit penser comme les Grecs classiques, parce qu'il proclame qu'ici-bas tout est bien, parce qu'il a le sentiment d'une ordonnance sagace de la nature. En réalité, Maximilien Engérand nous apparaît comme l'adepte de ce pseudo-hellénisme romantique qui fut instauré par Gœthe avant d'être accepté par tant de penseurs contemporains. En matière de pédagogie, il se révèle surtout comme un disciple de Jean Jacques, puisqu'à sa petite-fille il ne donnera d'autre conseil que de *s'abandonner aux mouvements généreux de ses inclinations*, incapable qu'il la suppose de commettre une action vile ou mauvaise. Il l'accoutume encore à se représenter autour d'elle une nature *bonne*, *bien disposée*, chérissant l'homme ainsi qu'un allié de son choix : c'est toute la psychologie optimiste de Rousseau, et l'antipode de la pédagogie chrétienne, fondée sur une si longue expérience de l'âme humaine.

Aussi Laure connaîtra-t-elle bientôt dans la campagne engourdie sous le soleil de midi, ou encore sur les sommets aux lointaines perspectives, ces extases panthéistes, ces réconfortants colloques avec

1. On sait que ce roman d'un jeune normalien faillit obtenir le grand prix de littérature de l'Académie française (A. C.).

le Dieu-Nature, allié de l'homme sensible, que le Genevois décrivit de sa plume magique au président de Malesherbes. Elle éprouvera, dans un demi-sommeil de ses sens, une gratitude aimante pour les choses qui l'abritent et l'accueillent, une vision de sa parenté profonde avec le monde, l'impression d'être comme le plus haut échelon de la longue série des êtres, placée au sommet de la vie, la plus comblée, la plus choyée de tous. Et, pendant le cours de sa première formation morale, elle n'aura donc subi les influences extérieures que *pour apprendre à se fier en ses propres aspirations*. C'est dire, en d'autres termes, que son mysticisme natif est soustrait de façon précoce aux disciplines traditionnelles qui auraient été les plus capables de l'adapter à la vie sociale et de lui conserver son caractère tonique tout en l'insérant utilement dans l'action pour le bien de son entourage.

Ce n'est pas qu'elle n'ait été façonnée par l'esprit de son temps sans le savoir et qu'elle n'en porte bien visiblement la marque. Du rousseauisme au kantisme, qui en est sorti pour une si grande part, la transition est assez facile à coup sûr, et c'est bien en kantienne, à y regarder de près, que Laure traduit, après sa vingtième année, sa mystique conception du monde et de la vie. En raison des difficultés qu'elle a rencontrées dans ses études, elle se croit plutôt mal pourvue du coté de l'intelligence, mais, en réalité, son esprit ne se trouve à l'étroit que dans la région du *savoir* : lorsqu'elle l'applique à la délicate exploration des sentiments et des valeurs *morales*, cet esprit se meut tout aussitôt dans la lumière : il rencontre alors des certitudes intimes et des divinations *immédiates* : il se détermine avec clarté, avec évidence ; et cette faculté d'orientation dans la sphère des âmes s'accompagne chez Laure de la persuasion innée que derrière la vie extérieure, les images ou les apparences, s'étend un ordre d'existence invisible (celui des Noumènes ou de la chose en soi dans le système de Kant) qui importe infiniment plus que le premier.

Si Laure n'a pas lu le discret mystique de Kœnigsberg, elle associe du moins comme lui le ciel étoilé à l'impératif catégorique en raison des émois de même nuance que lui procurent ces deux excitations d'ordre si divers. — Mais Jacob Bœhme n'a-t-il pas trouvé le point de départ de sa métaphysique dans le reflet d'un vase de métal? — Devant la voûte constellée du firmament nocturne, la jeune fille prend donc une vision de l'infini qui se marie avec sa pensée profonde pour réaliser comme un ciel unique au-dessus de sa tête. Elle voudrait qu'il y eût en elle quelque chose de vaste, d'intact, et de limpide comme la nuit : elle se prend à dédaigner les perspectives trop brèves et trop fleuries que lui présente la vie conjugale : elle s'attache en dépit d'elle-même à la conception d'un autre devoir plus sévère, d'un *commandement plus âpre et plus exaltant* qui lui viendrait des profondeurs de l'infini. — C'est bien l'impératif catégorique ainsi qu'on le voit ; c'est-à-dire, en dernière analyse, la conscience

chrétienne détachée arbitrairement de ses racines, envisagée non plus comme le fruit dans notre âme de l'hérédité accumulée et de l'éducation première, mais comme le murmure d'une voix mystérieuse qui parlerait à l'individu un langage éternel. Schopenhauer, réfutant sur ce point son maître vénéré, ne décrivait-il pas l'enfant de trois ans qui, sur les genoux maternels, joint ses petites mains pour la prière et puise dans ce geste traditionnel les réminiscences religieuses de sa vie toute entière?

Le danger, pour de semblables tempéraments, ce sont les grossières illusions du spiritisme. Laure est de trop haute qualité psychique pour en être seulement effleurée, mais ses vagues convictions d'alliance avec l'infini lui procurent, comme aux mystiques de tous les temps, des sentiments d'inévitable orgueil. Orgueil « délicat » chez elle, sans nul doute, orgueil affiné jusqu'à la plus extrême quintessence, dans ses manifestations prudemment surveillées : mais orgueil immense malgré tout, comme il est facile de s'en rendre compte. A cette fille ambitieuse, il faut en effet, de son aveu, quelque chose de grand et de *puissant* à quoi elle puisse se donner toute entière afin qu'en revanche une intime *plénitude* vienne à découler pour elle de ce don intéressé de son être. Elle sent que dans cette ambition réside la nécessité première de sa nature, quoiqu'elle ignore entièrement d'ailleurs de quelle façon lui sera procurée la conquête de cet univers vague et merveilleux, taillé à la mesure de ses vastes désirs. Elle se promet de choisir en tous cas pour son lot le bien supérieur à tous les autres : sa vie figurera ce que son cœur a de plus profond.

A l'homme qu'elle croit son fiancé, elle avouera que les sentiments d'exception dont elle se sent favorisée, portent à ses yeux une marque haute, supérieure, *exaltante*. S'ils venaient à disparaître de son horizon moral, ce serait comme l'éclipse d'une lumière immense, dont elle se sentirait soudain délaissée. Est-il donc après tout interdit de vouloir mettre dans sa vie *quelque chose de mieux* que ce dont la plupart des gens se contentent? Pourquoi ne pas réclamer beaucoup de l'existence? Quand on s'attache à d'autres idées que la masse, on veut aussi que la vie soit autre chose pour nous que pour le vulgaire; on souhaite que tout se passe *sur un plan plus élevé*. Et nous verrons tout à l'heure la jeune fille s'accuser rétrospectivement d'un *appétit de domination* qui a mal dirigé sa vie.

Elle a aimé en effet, et subi bientôt une profonde déception d'amour. Celui qu'elle considérait déjà comme son compagnon de route ici-bas, lui a préféré sa sœur Louise, plus normale qu'elle-même, moins préoccupée des métaphysiques problèmes. Alors, par une sorte d'évolution rétrograde, — puisque le mysticisme kantien n'est que mysticisme chrétien distillé pour ainsi dire, séparé de ses assises et détaché de son cadre — cette kantienne ira vers le christianisme plus souple, plus accueillant, plus plastique. Elle ne recueillera point toutefois les

bienfaits de cette discipline régulatrice qui lui permettrait d'employer utilement la force d'enthousiasme dont le germe a été déposé en elle. Il faut dire au surplus que cette étape chrétienne dans la vie de Laure a été peu développée par l'auteur et resterait absente de cette vie sans que le cours en fût grandement modifié par la suite. Son absence de quelques années, après que sa sœur Louise a épousé l'homme qu'elle même a aimé naguère, pourrait avoir un tout autre motif que son séjour dans un cloître dont elle sort déçue, sans avoir trouvé ce qu'elle y cherchait.

Quoi qu'il en soit de cet épisode mal éclairci de sa carrière, elle revient s'asseoir vers la trentaine au foyer de Louise pour y trouver le désaccord tacite et la désunion des cœurs. Et soudain, voici que sans le vouloir ou même sans le savoir, elle agit sur l'âme inquiète de sa sœur comme Mme Guyon agissait sur les brebis du petit troupeau fénelonien. Une *autorité* secrète émane d'elle et va bientôt s'affirmer par des résultats imprévus. Sa présence fait du bien, dégage une impression reposante, apporte la paix. Avec elle tout devient sérieux; les choses changent et prennent brusquement des dessous, des lointains : on dirait qu'on découvre à ses côtés une autre vie.

Provoquée cependant par quelques interrogations de Louise, elle se laisse arracher certaines confidences sur son passé de déceptions et de douleurs. Car c'est cette douleur même qu'elle accuse de lui avoir fermé les chemins du sanctuaire : « Au lieu de considérer ma peine « comme une chose petite et chétive, explique-t-elle, comme une « chose qu'il fallait simplement subir ou expier dans quelque coin, « j'ai pensé au contraire, sans doute à cause de ce penchant profond « qui m'entraîne, que seule sur la terre la douleur est réelle et vraie. « Mais, si on éprouve l'infini dans la douleur, il faut également « l'infini dans la joie, l'infini en toutes choses (dans la puissance en « particulier, ajouterions-nous ici). On ne veut plus voir que l'éter- « nité : on va vers un univers mystique, on a besoin de *fêtes célestes*, « et l'on vit peut être, au lieu d'une histoire *divine*, une histoire, « *hélas, trop humaine!* »

Jamais, à notre avis, cette âme au noble vouloir n'a été plus près de la vérité psychologique qu'à ce moment de ses réflexions sur elle-même. Dans sa première pièce, qui est peut-être demeurée son chef-d'œuvre, dans *l'Envers d'une sainte*, M. de Curel a traité jadis, dans un autre ton, un sujet de même nature. Mais l'analyse de M. Clermont conserve sa valeur à côté de cette puissante esquisse d'âme. « De tout temps, conclut sa Laure, j'ai aspiré à une sorte de bien qui « dépasserait la réalité et l'expérience *communes* : mais suis-je bien « sûre qu'il était si grand et si noble de céder complètement à ce « désir? Il aurait fallu souffrir d'une manière *plus sage!* » Eh oui, d'une manière *plus humble* surtout! Voilà qui est profondément vu. Mettez plutôt Laure entre les mains d'un grand directeur chrétien,

d'un François de Sales ou même d'un Fénelon, — en dépit des secrètes connivences que lui marquerait assurément ce dernier. — Alors des dons natifs si incontestables porteront vraisemblablement d'autres fruits.

Le résultat des confidences de Laure, c'est que sa sœur Louise subit son influence à tel point qu'elle se sépare de son mari et de son enfant pour s'attacher à l'extatique : « Vois, dit-elle, je te suis *soumise*. Je suis pareille à toi ! » Mais alors, l'imminent naufrage de cette jeune vie, — catastrophe dont la responsabilité serait sienne, — décille enfin les yeux de Laure pour le spectacle de ce monde, et lui impose « un très grave retour sur elle-même ». A un tel prix, elle ne se sent plus d'attrait pour cette *domination des âmes*, pour cette *souveraineté*, de nuance théocratique et sacerdotale, qui lui a paru de tout temps si désirable. Elle commence à se reprocher *ce penchant ancien et secret de sa nature* : elle se voit *coupable*, non point dans sa volonté peut-être, mais plus profondément encore, dans sa nature elle-même (caractère intelligible de Kant). Il lui apparaît enfin avec évidence qu'elle a reçu en naissant et ensuite traîné partout avec elle un certain savoir sur la vie qui est un savoir *dangereux*. Sur cette connaissance *fatale* qui est à la fois science et inquiétude, elle a osé devant Louise de trop explicites confidences. Elle a levé un pli du rideau fatidique et risqué de détruire à jamais par ce geste le foyer de la jeune femme.

Elle se demande avec anxiété comment elle a pu susciter à ses côtés un si vif enthousiasme pour le mirage qui l'a tant de fois déçue elle-même, alors qu'elle se sent presque désenchantée des choses éternelles et fatiguée des rivages lointains. Serait-ce donc qu'un *mal* rayonne de ces aspirations hasardeuses ? Pour épargner à d'autres ce mal, elle prend la résolution de faire désormais sur tout cela le silence. Par un douloureux effort de mutisme, elle parvient à détacher d'elle en quelques jours la mobile Louise ; elle la décide à accueillir de nouveau son mari et son enfant, à se plier de bonne grâce au bonheur sans éclat qu'elle a trop longtemps dédaigné.

Elle va chercher ensuite ce mari absent et s'explique alors en ces termes avec lui : « Je suis trop renseignée désormais sur le monde « et sur moi. Je sais à l'excès que, si je demeurais près de vous, *rien « de bon n'en résulterait*. Je n'ignore plus à présent que *ce qui vient « des profondeurs désorganise nos vies chétives !* » Aveu bien gros de conséquence en effet ! Eh quoi, serait-ce donc là le fruit que porte, aussitôt inséré dans le réel, ce monde de la *pure morale* que Kant nous a dessiné, vague reflet du Paradis chrétien, par delà les limites de l'expérience humaine ? Fruit lamentable en vérité ! Mais ne faudrait-il pas admettre plutôt que l'orgueil mystique, qui naît pour notre originel « impérialisme » d'une alliance supposée dans l'au-delà, que le défaut de maîtrise de soi, si frappant chez Laure dans les

circonstances essentielles de sa vie, — défaut qui procède des latitudes laissées par le mystique à sa subconscience — doivent nécessairement troubler par leur présence le cours habituel de la vie sociale, Cette vie, qui fut tant bien que mal imprégnée d'expérience et de raison dans le cours des âges par le frottement réciproque des impérialismes rivaux ?

Quoi qu'il en soit, Laure avoue sincèrement son échec personnel, mais elle ne renonce pas à l'espoir. Un autre délégué du Ciel saura bien pratiquer quelque jour avec plus de succès la morale absolue du Noumène. « Et pourtant, soupire-t-elle en effet avant de s'écarter « pour toujours du chemin de ses proches, et pourtant si quelque « alliance que je n'ai pas connue était possible entre l'idéal et le réel, « qu'y aura-t-il de plus grand, de plus précieux ? Où j'ai échoué, un « autre réussira peut-être » ! Oui, peut-être le fils charmant de Louise, l'enfant aux blonds cheveux qui tendait ses petits bras vers sa tante par un geste inspiré déjà, ne verra-t-il pas surgir l'un après l'autre en son sein, au cours des années, ces instincts *vulgaires* de la race qui s'éveillent au cœur des hommes *ordinaires*, suscitant toujours les mêmes désirs, toujours les mêmes passions *banales* ? Celui-là n'échappera-t-il point par miracle à la tare originelle, sa *pureté d'enfant* demeurant sur lui comme l'armure d'un nouveau Lohengrin, destiné à finir de longs servages ? Laure se réconforte du moins devant cette perspective confuse. Revenant au millénarisme tant de fois formulé dans le passé, elle escompte une sagesse *meilleure*, descendue des au-delà pour préparer au genre humain les corbeilles de la vie.

Son beau-frère lui assure d'ailleurs qu'elle s'abuse sur les résultats de son intervention dans la vie conjugale de Louise. La désunion qu'elle a fomentée dans ce ménage ne connaîtra pas de lendemains et son passage y aura été bienfaisant, quoi qu'elle en pense. Il est bon, lui dit, dans une belle formule, ce mari sans rancune et sans étroitesse, il est bon que sur un bonheur qui décline passe l'ombre de ce qu'il a coûté. De l'épreuve qu'ils ont traversée sous l'influence de Laure naîtra dans la vie des époux une profondeur et un sérieux qui leur faisaient défaut jusque-là. Louise en sera pour jamais détournée de futiles plaisirs, guérie d'un ennui mal justifié. A ceux qui n'ont devant eux qu'une vie simple et commune, cela seul est déjà encourageant de savoir qu'il existe des élus dont le désintéressement absolu, la destinée si dangereuse et si haute confèrent une sorte de dignité de reflet à leurs frères moins favorisés par le ciel. De la retraite inconnue où celle qui s'en va terminera ses jours, un rayonnement reviendra vers ceux qu'elle a laissés derrière elle. Et cette auréole posée par une main toujours aimée peut-être sur un front toujours orgueilleux lui sera dans la solitude une satisfaction suprême et un durable réconfort.

Ernest Seillière.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 8 janvier — 1916

Borgese, Italie et Allemagne; Sulliotti, La Triple-Alliance; Caburi,, L'Autriche et l'Italie ; Prinzivalli, Les Etats belligérants ; L'Italie dans sa vie économique ; Tortora, Toraldo et Costanzi, Armée, marine et aéronautique ; Castellani, De Dijon à l'Argonne, Mémoires de Ricciotti Garibaldi (Albert Pingaud). — Thieling, L'hellénisme dans l'Afrique Mineure (My). — Reboulet, Le général d'Anselme, I (A. Chuquet). — Rappoport, Jean Jaurès (F. B.). — Prénat, La grande boucherie (F. B.). — Bastien, Les carrières de la jeune fille (L. R.). — Fitzhugh, L'origine des vers (L. R.). — Deraine, Mélanges historiques et littéraires (A. Chuquet). — Académie des Inscriptions.

G. A. Borgese, **Italia e Germania**. Milan, Treves, 115, in-16, xliv-343 pp. 4 fr.
A. Italo Sulliotti, **La Triplice Alleanza dalle origini alla denunzia. (1882-1915)**. Milan, Trêves, 1915, in-16, 113 pp. 1 fr. 50.
Franco Caburi, **L'Austria e l'Italia**. Milan, Treves, 1915, in-16, 166 pp. 1 fr. 50.
Gino Prinzivalli, **Gli Stati belligeranti nella loro vita economica, finanziaria e militare alla vigilia della guerra**. Milan, Treves, 1915, in-16, 1 fr. 50.
Gino Prinzivalli, **L'Italia nella sua vita economica, di fronte alla guerra**. Milan, Treves, 1915, in-16, 114 pp. 2 fr. 50.
Capitani G. Tortora, O. Toraldo et G. Costanzi, **Esercito, Marina e Aeronautica nel 1914**. Milan, Treves, 1915, in-16, 90 pp. 1 fr.
Da Digione all'Argonna. Memorie eroiche di Ricciotti Garibaldi raccolte da G. A. Castellani. Milan, Treves, 1915, in-16, 206 pp. 2 fr.

Ce n'est pas seulement en France ou en Allemagne que la « littérature de guerre » commence à prendre un rapide développement. En Italie également les publications relatives aux origines et aux vicissitudes de la lutte européenne se sont multipliées depuis quelques mois. Celles qu'a éditées la maison Treves, l'une des plus anciennes et des plus importantes de la Péninsule, méritent particulièrement d'être signalées, les unes comme des œuvres d'actualité intéressantes, les autres comme dignes de survivre aux circonstances qui les ont inspirées.

En tête de ces dernières, l'on peut citer le livre que M. G. A. Borgese a consacré au rôle de son pays et à celui de l'Allemagne dans la guerre actuelle. Nul n'était plus qualifié que lui pour l'écrire, puisqu'il s'est défini lui-même « germanophile littérairement et germanophobe politiquement » et que, tout en enseignant la littérature allemande à l'Université de Rome, il a mené dans les journaux une active cam-

pagne en faveur de l'intervention italienne aux côtés de la Triple Entente. Ce sont les articles publiés à cette occasion et complétés par quelques essais antérieurs qu'il réunit aujourd'hui en un volume dont l'unité réside moins dans la forme que dans l'inspiration, et dont les idées maîtresses sont groupées sous trois titres : le germanisme, l'Empereur, l'Italie et la guerre.

Sur le premier point, si souvent traité dans la science et dans la presse, l'auteur, venant après tant d'autres, ne laisse pas que de jeter des aperçus originaux et de fournir des explications intéressantes. La question fondamentale qu'il s'attache à élucider est la recherche de ce qui constitue véritablement le caractère spécifique, l'inclination dominante du peuple germanique actuel. Est-ce l'orgueil national? Ce n'est pas un sentiment inné chez les Allemands, naturellement portés à la soumission : ils l'ont emprunté aux Français pour l'exagérer et l'ériger en doctrine pseudo-scientifique de supériorité de race. Est-ce l'esprit d'organisation, dont le préjugé populaire voudrait leur attribuer le monopole? M. Borgese s'élève contre cette assertion avec une énergie qui dérangera toutes les idées courantes à leur égard. Nulle vertu n'est, à son sens, plus contraire à leur tempérament, essentiellement anarchique et particulariste ; c'est par un effort voulu d'imitation qu'ils ont importé du dehors et perfectionné à leur usage les règles de discipline nécessaires à la défense et au développement d'un état. Il faut une formule plus large pour embrasser les traits caractéristiques ou les contrastes de leur nature et l'auteur croit l'avoir trouvée dans leur « transcendentale excessivité », c'est-à-dire, en termes moins germaniques, dans leur manque de mesure. — Ils ne font rien à demi, et en toutes choses, vont plus loin et plus au fond que les autres peuples. Qu'il s'agisse d'une idée ou d'une entreprise, ils la font remonter jusqu'à ses principes les plus généraux pour la porter jusqu'à ses conséquences les plus lointaines, de manière à en tirer le plus rigoureux des systèmes, inspirant la plus impérative des règles de conduite : c'est cette obstination à la fois logique et mystique qui représente la forme actuelle du « furor teutonicus ». Forcés de se créer un patriotisme, ils l'ont laissé dégénérer en orgueil sans frein ; amenés à concevoir pour leur pays des rêves d'avenir, ils se sont abandonnés à des convoitises sans limite ; entraînés à la guerre, ils ont voulu la faire sans ménagement, aussi conforme que possible à l'idée théorique qu'ils s'en étaient formée. — Et comme l'entraînement de la volonté l'emporte chez eux sur la logique de l'esprit, ils se précipitent dans les extrémités les plus contraires avec une ardeur qui explique la diversité des jugements, souvent inconciliables en apparence, qu'on a portés sur eux. On a pu leur reprocher avec une égale justesse de se montrer tour à tour déférents jusqu'à la servilité ou arrogants jusqu'à l'insolence dans leurs rapports sociaux ; d'être passés dans leur civilisation d'un idéalisme utopique à un matéria-

lisme outré ; et en politique enfin, d'avoir répudié le nationalisme un peu étroit où ils se renfermaient d'abord pour une conception chimérique et démesurée de la monarchie universelle. Le résultat de cette tension exclusive de leur esprit sur certains objectifs déterminés, c'est chez eux la coexistence d'une extrême perfection technique avec un certain désordre mental, c'est un fatal déséquilibre entre des forces divergentes que n'ordonne aucune force régulatrice : de là viennent à la fois les succès immédiats de leurs armées et les faiblesses de leur politique générale. En considérant de ce point de vue les graves symptômes de décadence morale qui recouvrent l'éclat de leur prospérité matérielle, M. Borgese ne peut s'empêcher de revenir sur un rapprochement qu'il avait déjà hasardé dans son livre précédent sur la *Nuova Germania* et de comparer l'Allemagne actuelle à l'Espagne de Philippe II.

C'est également le nom de Philippe II qui se présente à sa pensée quand il passe de l'étude du germanisme à la psychologie de l'Empereur. En présence d'une physionomie aussi complexe et par certains côtés aussi fuyante, il ne cherche pas à la ramener à une unité qu'elle ne comporte pas ; et il n'arrive à la définir que par ses contrastes « Pathétique et contradictoire » (p. 177), caractérisé par une disproportion croissante entre les qualités morales et les facultés intellectuelles, tel lui apparaît Guillaume II. D'une part il note en lui, avec une complaisance voisine de l'admiration « un type de haute humanité laborieuse et patiente, étrangère à la peur de la mort et de la douleur, nourrie d'idéal, avide de vérité, prompte à l'enthousiasme, à l'amitié, au dédain et au pardon » (p. 173). D'autre part, il modifie, dans des pages postérieures, ce que ce jugement, écrit quelques semaines avant la guerre, pouvait présenter de trop favorable. Il relève le « tempérament paradoxal », « l'intelligence fumeuse », « la myopie et l'étourderie politique » du maître de l'Allemagne (p. 181), et retrouve dans sa nature le même manque d'équilibre qui faisait l'infériorité de son peuple.

Partagé entre son modernisme économique et son sentimentalisme médiéval, entre ses devoirs constitutionnels et ses théories absolutistes, entre la conscience de sa mission divine et son humilité chrétienne, Guillaume II n'a pas su dominer la contradiction, plus profonde encore, où était engagé l'avenir de son pays : celle qui opposait l'une à l'autre l'idée prussienne du nationalisme allemand et l'idée autrichienne du Saint-Empire Romain-germanique et de la domination européenne. Après avoir paru dans ses discours s'attacher à la première, il s'est laissé dans ses actes entraîner vers la seconde, d'où la guerre devait fatalement sortir. Son tort principal aurait donc été d'avoir représenté plutôt que conduit la passion de suprématie qui avait fini par posséder son peuple.

La troisième partie du volume de M. Borgese s'ouvre par une étude

rétrospective (écrite en 1908) sur la politique extérieure suivie par l'Italie depuis 1882. C'est le réquisitoire le plus serré qui y ait été encore dressé contre la *Triplice* : alliance inutile, d'après l'auteur, puisqu'au moment où elle fut signée, son pays, loin de se trouver isolé, s'était dérobé au contraire aux avances des puissances ; alliance inefficace, puisque l'habileté de Bismarck avait su en exclure toute clause relative à ces intérêts méditerranéens en vue desquels elle avait été conclue; alliance inféconde enfin, puisque, s'il est malaisé de montrer comment elle aurait garanti la paix, il n'est que trop facile de prouver qu'elle a tourné à l'avantage exclusif des Empires du centre. Après en avoir fait ressortir le vice initial et les inconvénients croissants, M. Borgese expose les raisons qui en 1914 commandaient à son pays, non seulement de la dénoncer, mais encore de la renverser par une union avec la Triple Entente.

Ces raisons, il ne les cherche pas dans ses sympathies personnelles; à l'entendre, elles iraient plutôt à l'Allemagne qu'il désire voir « contenue » mais non écrasée (p. 15) et où il a toujours trouvé du plaisir à séjourner (p. 295). A l'égard des Français auxquels il reproche leur froideur suffisante (p. 295) et leur ignorance des civilisations étrangères (p. 19), il n'est pas exempt de préventions. Il trouve Metz plus allemande que Leipzig ou Berlin (p. 8), la Corse plus italienne que Trieste (p. 20), l'Alsace plus rebelle à la domination allemande par « fronde » que par sentiment (p. 9). Il prévoit même pour l'avenir une liquidation — à l'amiable il est vrai — de l'Empire que la France s'est taillé dans le Nord de l'Afrique et qu'elle n'est peut-être pas en état de mettre en valeur (p. 316). Il ne peut donc être suspect de gallophilisme.

Ce n'est pas non plus la délivrance de Trente et de Trieste qui doit représenter à ses yeux le principal mobile de l'intervention italienne contre l'Autriche. Il se déclare trop réaliste pour avoir jamais été irrédentiste, et s'est toujours défendu de subordonner les intérêts de 30 millions d'Italiens au sort de leurs compatriotes restés en dehors de leur communauté politique. La thèse interventionniste dépasse à ses yeux l'importance d'une simple question de territoire. Dans le conflit européen, il ne voit que les prétentions des deux partis en présence et leurs conséquences pour l'avenir. Les Empires du centre forment un bloc indissoluble, dont le triomphe aboutirait à une tyrannie exercée sur tous les autres états, et par suite à la ruine des ambitions adriatiques ou balkaniques de l'Italie. Les puissances de la Triple Entente au contraire ne représentent qu'un syndicat temporaire d'intérêts, où chacune garde sa personnalité propre, et dont le succès n'entraînerait en Europe que l'établissement d'une forme nouvelle d'équilibre. Aux côtés des uns, l'Italie ne pourrait jouer que le rôle de vassale ou de satellite ; unie aux autres, elle garderait son indépendance et trouverait même les moyens d'accroître sa situation.

Un dernier argument, d'ordre idéal et moral, conduit enfin aux mêmes conclusions : ayant été particulièrement favorisés par la fortune et secondés par des tiers lors de la constitution de leur unité, les Italiens ne sont abandonnés depuis à la facilité de leur existence, et ne paraissent pas soupçonner le côté sérieux ou tragique de la « lutte pour la vie » internationale. Ils ont besoin d'une grande épreuve pour élever leur âme collective à la hauteur de leurs destinées, et pour devenir une grande puissance dans toute la force du terme. — C'est sur cette considération que se termine ce livre intéressant et suggestif, et dont le moindre intérêt n'est pas de nous faire connaître les raisons profondes qui ont conduit de la neutralité à la guerre le parti des monarchistes libéraux, auquel appartient M. Borgese.

Son volume appartient à la *Biblioteca della Guerra*, qui contient surtout des ouvrages de fond ; à côté de cette collection, il convient de signaler celle des *Quaderni della Guerra*, où figurent également des œuvres intéressantes, quoique de dimensions plus restreintes. La *Triplice Alleanza*, de M. Sulliotti, représente, bien que sous une forme abrégée et avec quelques inégalités de développement, la première histoire de la Triple Alliance qui ait été conduite jusqu'à sa dénonciation (3 mai 1915). Dans un premier chapitre, l'auteur expose comment la crainte de l'isolement avait en 1882 poussé le gouvernement de Rome à la conclure, et comment plus tard l'obsession de l'isolement le détermina à la renouveler en 1887, 1891, 1902 et 1912, à la suite d'incidents que sut habilement exploiter l'Allemagne. Le chapitre II nous montre comment, dès l'origine, la pratique de l'alliance fut faussée par l'Autriche, qui s'en servit pour la poursuite de ses desseins particuliers, sans tenir le moindre compte, ni des intérêts balkaniques de l'Italie, ni surtout de ses susceptibilités dans la question de l'irrédentisme. Le chapitre III, peut-être un peu développé pour un épisode, mais inspiré et enrichi par des souvenirs personnels, nous fait saisir par un exemple précis, celui de l'Albanie, ce qu'avait de paradoxal la situation de deux puissances tenues de collaborer officiellement sur un théâtre où leurs influences respectives étaient en présence et en conflit. Dans le chapitre IV, l'auteur retrace la lente évolution par laquelle le rapprochement franco-italien, l'antagonisme anglo-allemand et enfin la guerre de Libye enlevèrent peu à peu sa raison d'être à la Triple Alliance, en modifiant les données de la situation internationale en vue de laquelle elle avait été conclue. La rupture en fait enfin l'objet d'un dernier chapitre contenant, d'après le Livre Vert et les discours de M. Salandra, le récit des négociations infructueuses entamées par la Consulta à Vienne (décembre 1914-mai 1915) pour obtenir, conformément à l'article 7 du traité, une compensation territoriale aux changemente apportés au *statu quo* balkanique. Dans l'ensemble, l'ouvrage se distingue par un ton de bienveillance envers la France qu'on n'était plus accoutumé de ren-

contrer dans la littérature politique italienne, et par un effort sincère pour ramener à la proportion de malentendus les incidents irritants qui séparèrent longtemps les deux nations latines.

C'est une partie plus restreinte du même sujet que s'est attaché à étudier M. Caburi, ancien correspondant de journaux italiens à Vienne. Il a voulu faire connaître à ses compatriotes les données et les développements des principales questions qui intéressent leurs rapports avec l'Autriche : le problème des Slaves méridionaux, dont le Gouvernement de Vienne s'est servi pour les opposer, soit aux Italiens par crainte du mouvement irrédentiste, soit les uns aux autres par crainte de la propagande serbe; le problème de l'Adriatique et plus spécialement de l'Albanie, qui devait fatalement mettre aux prises les deux puissances riveraines ; enfin le problème de l'irrédentisme, c'est-à-dire la question brûlante que la Triple Alliance avait pu ajourner, mais non supprimer. L'auteur signale en passant les fâcheuses infidélités à l'idéal national que le respect des engagements internationaux a imposées autrefois à la diplomatie italienne; et pour prévenir le retour de pareilles erreurs d'orientation, il s'attache, en des pages auxquelles les événements actuels prêtent une singulière actualité, à montrer l'inanité du « péril slave » sur l'Adriatique, où l'établissement d'une « grande Serbie » serait mille fois plus dangereuse pour les ambitions italiennes que l'affermissement d'une Autriche victorieuse. Ces diverses considérations, appuyées sur les souvenirs et les anecdotes que l'auteur a réunies au cours d'un séjour de seize ans dans la capitale autrichienne, gagneraient peut-être à être plus resserrées et plus méthodiquement ordonnées autour de quelques points de vue dominants; l'ensemble n'en représente pas moins un exposé vivant et complet des causes qui devaient fatalement amener la lente dissolution de la Triple Alliance.

En même temps que des forces morales, la guerre européenne a mis en jeu des forces matérielles dont il y avait avantage à connaître l'importance relative. C'est ce travail de dénombrement et de comparaison dont M. Prinzivalli a présenté les résultats au lecteur dans deux opuscules consacrés, l'un à son propre pays, l'autre aux états belligérants (auxquels il a cru devoir ajouter, par surcroît de précaution, non seulement tous les états balkaniques, mais même le Portugal). Dans le second il a réuni tous les chiffres qui traduisent l'activité démographique, économique, militaire et coloniale des principales nations européennes, de manière à présenter, concentrées dans un étroit espace et accompagnées d'un commentaire continuel, les données statistiques qu'il fallait auparavant rechercher à travers les pages de l'Almanach de Gotha ou du *Statesman Yearbook*. — Le volume relatif à l'Italie a pris plus de développement et offre peut-être plus d'intérêt pour le lecteur français, parce qu'il contient en raccourci tout un tableau du remarquable développement économique dont

nos voisins s'enorgueillissent à juste titre. A ce point de vue, la comparaison des divers budgets depuis 1870 apparaît comme particulièrement impressionnante.

La brochure que trois capitaines italiens, MM. Tortora, Toraldo et Costanzi ont consacrée aux plus récents progrès techniques de l'art de la guerre a surtout un caractère de vulgarisation et l'on y retrouve les qualités des ouvrages de ce genre ; c'est surtout un cours d'artillerie (terrestre ou navale) mis à la portée des profanes.

La guerre actuelle a enfin eu, en Italie comme en France, pour effet de ramener l'attention sur les événements de 1870 ; et les exploits des garibaldiens en Argonne ont évoqué naturellement le souvenir de la campagne de leurs ancêtres autour de Dijon.

Un publiciste italien, M. Castellani, était en train, au moment où ont éclaté les hostilités, de rédiger les mémoires de guerre de Ricciotti Garibaldi ; l'occasion lui a paru favorable d'en publier les chapitres qui se rapportent à l'histoire de l'armée des Vosges. Il ne s'agit pas ici de Mémoires proprement dits, mais d'une publication analogue à celle que M. Bapst a entreprise sur le maréchal Canrobert. L'auteur a pris à son héros des interviews rétrospectives qu'il a ensuite fondues en un récit autobiographique et complétées ou précisées au moyen des documents mis à sa disposition. Lui-même déclare n'avoir voulu écrire qu'une « chronique fragmentaire » (p. 105) des événements qu'il retrace. Il ne faut donc lui demander, ni rigueur dans la composition, ni exactitude scrupuleuse dans les faits; il s'abandonne parfois à des digressions (récit de la bataille de Bezecca, p. 74 ; de la fin du siège de Rome, p. 153 ; du soir de Mentana, p. 161), développe outre mesure des épisodes personnels (mort de Giorgio Imbriani, p. 57 et de Giuseppe Cavallotti, p. 64) estropie trop souvent les noms d'hommes ou de lieux [1], s'abandonne à des envolées lyriques ou oratoires. En revanche on trouve dans son livre de grandes scènes largement brossées, qui frappent l'esprit par l'éclat des couleurs, la vivacité des peintures, le mouvement de la narration. Le récit des trois journées de Dijon et de la prise d'un drapeau prussien se lit comme un drame dont l'auteur a su faire revivre avec une singulière puissance d'évocation les péripéties et les principaux acteurs. La reproduction d'un certain nombre de photographies du temps ajoute encore à l'intensité d'impression qui se dégage de cette lecture.

Albert PINGAUD.

---

1. P. 16, *Doub* pour *Doubs* ; p. 19, à *Saint-Jean* et à *Losne* pour *Saint-Jean-de-Losne* ; p. 27, *Prenais* et *Lautenais* pour *Prenoy* et *Lantenay* ; p. 49, *Sansaine* pour *Saint-Seine* ; p. 109, *La Boudronée* pour *La Boudrenée* ; p. 86, colonel *Lahoste* pour *Lhoste*.

W. Thieling, **Der Hellenismus in Kleinafrika,** der griechische Kultureinfluss in den römischen Provinzen Nordwestafrikas. Leipzig-Berlin, Teubner, 1911; XII-216 p. et une carte.

L'Afrique Mineure, Kleinafrika, mot proposé par le géographe Karl Ritter, c'est la partie nord-ouest du continent africain qui, bornée au nord par la Méditerranée, au sud par le grand désert, s'étend depuis la petite Syrte jusqu'au détroit de Gadès ; c'étaient les provinces africaines de l'empire romain, ce sont aujourd'hui nos colonies du nord de l'Afrique, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Ces pays ont joué un rôle plus ou moins important, selon les époques et selon les caractères des diverses populations, dans le développement de la civilisation, particulièrement de la civilisation grecque. C'est ce rôle que M. Thieling a cherché à préciser, historiquement, en suivant les progrès et les reculs de l'hellénisme depuis son premier contact avec la colonisation punique, puis romaine, jusqu'à l'époque byzantine et à l'invasion arabe. C'est surtout dans les monuments épigraphiques qu'il recherche les traces de l'influence hellénique, examinant d'abord l'ensemble des inscriptions qui révèlent cette influence, cataloguant ensuite les mots d'origine grecque qui se rencontrent dans ces textes, puis les noms propres, grecs ou grécisés, suivant leur source et leur formation. C'est là une partie intéressante du livre, du reste de beaucoup la plus longuement traitée ; M. Th. s'y montre maitre de son sujet. On le louera surtout de son abondante documentation, et d'avoir su mettre à profit les nombreuses publications françaises relatives à ses recherches. Les derniers chapitres sont traités, à mon sens, d'une manière moins satisfaisante. Il y est question des influences grecques dans la littérature et dans les beaux-arts. Mais, alors que M. Th., dans les chapitres précédents, avait fort bien utilisé ses sources, les inscriptions, pour en tirer des considérations personnelles et faire ressortir avec clarté le degré d'hellénisation atteint par les populations nord-ouest africaines, ici nous n'avons qu'une sorte de résumé de l'histoire littéraire et artistique de l'Afrique, un chapitre détaché d'un manuel de littérature et d'art helléniques limité à une région. Ce n'est guère plus qu'une énumération, d'une part des écrivains d'origine africaine qui ont laissé un nom dans la rhétorique et la grammaire, dans la poésie, dans l'histoire, etc., et qui ont subi plus ou moins, quelquefois même pas du tout, l'influence de la culture grecque ; d'autre part, des monuments et ruines qui subsistent en Afrique et dont les rapports avec l'art grec ou gréco-romain peuvent être signalés. Ce n'est pas à dire qu'il faille reprocher trop vivement à M. Th. cette manière de procéder : il a senti lui-même combien cette esquisse est superficielle, et s'excuse auprès du lecteur dans son avant-propos : « Les chapitres sur la littérature et l'archéologie n'étant là que pour compléter le tableau d'ensemble, je me suis borné à ce qu'il y a d'essentiel, sans entrer dans des considérations

trop approfondies ». Quoi qu'il en soit, M. Thieling a dégagé de son étude quelques conclusions intéressantes. L'Afrique Mineure, par sa situation géographique, fut essentiellement un pays de colonisation ; elle éprouva de bonne heure l'influence hellénique, y demeura attachée sous l'empire de Rome, et fut en quelque sorte le centre de la culture grecque en Occident. Cette influence, cependant, devint de moins en moins sensible; l'influence romaine devint prépondérante, et peu à peu les traces d'hellénisme allèrent en s'effaçant, jusqu'à ce que l'invasion arabe fit disparaître les derniers restes de cette civilisation autrefois florissante. Mais l'Afrique avait rempli son rôle; le pays, du fait même de son hellénisation, avait préparé et favorisé le développement du christianisme, et fut ainsi, au même titre que plusieurs autres provinces romaines, un intermédiaire entre la culture antique et celle du moyen âge. C'est du moins ce qu'on est en droit de supposer, si l'on n'en peut donner des preuves formelles ; car la culture africaine ne peut avoir disparu sans laisser de traces, et elle a sûrement contribué à répandre dans l'ouest et dans le nord, en Espagne et en Gaule, les germes intellectuels qu'elle avait reçus de l'Orient.

MY.

A. REBOULET, capitaine au 58e régiment d'infanterie. **Le général d'Anselme (1740-1814), sa vie, ses maximes militaires**. Apt, imprim. Mistral. 1912 In-8°, 224 p.

I

Le général d'Anselme n'est connu que parce qu'il a conquis le comté de Nice en 1792. On lit son nom sur l'Arc de Triomphe, et le fort de la Revère, situé à quatorze kilomètres de Nice, sur le mont Campi del Alle, s'appelle le fort Anselme. Ce n'est pas assez. M. Reboulet veut « rouler, sous forme d'une biographie, la pierre du souvenir sur la tombe du général » ; il veut « combler une regrettable lacune » et consacrer tout un volume à d'Anselme.

Il a bien fait. Toutefois il n'est pas, sur nombre de points, à l'abri de la critique.

*
* *

Il retrace d'abord l'origine de d'Anselme. Selon lui, son héros ainsi que le père et le grand-père de son héros étaient nobles. Mais lui-même nous dit que le grand-père se nomma Janselme, puis Anselme ; que le père prit la particule ; qu'on s'anoblissait facilement sous le règne de Louis XIV. Aussi, quand il revient sur son dire, quand il émet l'opinion qu' « il se peut que la famille Janselme soit réellement noble » et qu'elle se rattache à des Anselme d'origine toscane et de noblesse très ancienne, nous restons sceptiques. Malgré les

Anselmi dont il accumule les noms pendant cinq pages, nous pensons avec lui que « rien ne nous permet d'affirmer cette descendance ». Le conventionnel Poultier n'écrit-il pas en 1793 que d'Anselme est de tous les généraux le seul qui ne soit pas entaché de noblesse, qu'on ne doit pas « envelopper de soupçons ni arracher de l'armée pour les laisser dans les angoisses de l'incertitude les généraux qui, comme d'Anselme, nés dans ce qu'on appelait autrefois la classe des plébéiens, n'ont dû leur avancement qu'à l'opiniâtreté et à l'éclat de leur service »?

Mais entrons, comme s'exprime M. R., dans le domaine de la certitude.

Le 22 juillet 1740, Jacques-Bernard-Modeste d'Anselme naît à Apt, dans le Vaucluse. En 1756 il est lieutenant au régiment où son père était capitaine. Il prend part à l'attaque de Port-Mahon et au combat de Clostercamp qui lui vaut le grade de capitaine et l'emploi d'aide-major.

Il fait l'expédition de Corse, et plus tard, dans une lettre du 8 novembre 1792 à Paoli qui commandait l'île et qui fut un instant sous ses ordres, il disait : « J'ai connu les Corses en combattant contre eux et j'ai su les apprécier sur leurs qualités de guerriers et d'hommes libres; des citoyens pareils sont infiniment précieux dans la guerre que nous avons à soutenir ».

Il fait la guerre d'Amérique, et, assure Roguet, il ne cessait pas d'en parler.

Lieutenant-colonel du régiment de Soissonnais et, la Révolution aidant, maréchal de camp et lieutenant-général, il est envoyé à l'armée du Midi sous les ordres de Montesquiou, puis chargé de commander la division du Var, puis, après la conquête de Nice, nommé général en chef.

Voilà la carrière de d'Anselme, et nous avons à relever dans l'exposé de l'auteur quelques erreurs et lacunes.

Le prénom habituel du général semble avoir été, non pas Jacques ni Modeste, mais Bernard.

Son grand-père maternel, Bernard de Bernard, était, nous dit-on, lieutenant-colonel *commandant les Cévennes*; il fallait écrire plus exactement « lieutenant-colonel d'infanterie commandant pour le roi dans les Cévennes ».

D'Anselme avait un frère cadet qui se faisait appeler le chevalier d'Anselme de la Gardette. Mais ce frère se prénommait Joseph-Bernard-Modeste et non pas *Mathieu-Joseph* [1] (Joseph était son prénom habituel). Selon l'auteur, il devint capitaine, émigra *en 1789* et, rentré en France, obtint sa retraite sous la Restauration avec le grade de *colonel*. Or, Joseph d'Anselme était, non pas capitaine, mais lieu-

1. P. 17 et 125.

tenant-colonel — au 102e régiment d'infanterie — depuis le 23 novembre 1791 et aide de camp de son frère aîné depuis le 30 juin précédent lorsqu'il quitta la France ; il a donc émigré après 1789 et, s'il eut sous la Restauration la solde de retraite de colonel de 2,400 francs, il reçut le brevet du grade de maréchal de camp [1].

Des trois sœurs des deux d'Anseime, Marie-Rose, Marie-Modeste et Rose Félicité, cette dernière est connue parce qu'elle accompagna le général dans l'expédition de Nice et parce qu'elle vécut toujours avec lui. Mais j'aurais voulu que l'auteur fît mention de ces lignes écrites de Nice le 12 octobre 1792 au *Moniteur* : « On admire la sœur de d'Anselme qui, non moins courageuse que la Pucelle d'Orléans, sert une meilleure cause ; cette nouvelle Amazone marchait, le jour de notre arrivée à Nice, à la tête d'une colonne de quinze cents guerriers ». Au mois d'octobre 1814, elle demande une pension au gouvernement de la Restauration ; elle ne s'est jamais, écrit-elle, séparée de son frère dont les infirmités réclament des soins assidus ; sa pétition porte une annotation, un simple mot : « incompétence ».

Passons au général d'Anselme. Il n'a pas commencé ses armes, comme disait Poultier, dans le rang de simple légionnaire. L'auteur nous dit avec raison qu'il fut enseigne en 1752 [2] après avoir été réformé en 1749. Mais le 1er février 1756 il fut nommé sous-aide major et non pas *lieutenant*. Il avait été lieutenant à l'âge de cinq ans, dès qu'il commença à servir, le 27 septembre 1745 ! A vrai dire, il était lieutenant dans la compagnie de son père ; mais, en cette qualité, il prétend avoir vu les sièges de Charleroi et de Namur et les batailles de Rocoux et de Lawfeld.

Durant la guerre de Sept Ans, son régiment, rapporte M. R., « se distingua à Vellinghausen, aux combats de Werl, de *Grussengen*, et de Johannisberg ; en 1762 il assista à la *bataille de Friedberg* et au combat d'Amönebourg [3]. Or, nous ne trouvons pas en 1761 une affaire de Grussengen ni en 1762 une bataille de Friedberg. Une note autographe d'Anselme nous tire d'embarras : il dit qu'il s'est trouvé en 1761 à la canonnade d'Unna et à l'attaque du village de Paradies lors de la bataille de Vellinghausen, et « en 1762, à la canonnade de Grüningen et au combat de Johannisberg, près Friedberg. »

L'auteur ne nous dit pas ce que les supérieurs de d'Anselme pen-

1. Durant l'émigration, nous le voyons à l'armée des princes, volontaire dans la compagnie des officiers de son régiment (1792), officier aux chasseurs nobles en 1793, capitaine au régiment de Bardonnenche en 1795, censé colonel le 23 novembre 1796, capitaine de grenadiers au régiment de Bourbon en 1799. Il cesse de servir le 1er avril 1801. Pour sa bonne conduite à Yorktown il fut, le 5 décembre 1781, nommé chevalier de Saint-Louis, et il avait été, le 2 décembre 1793, blessé à Berstheim. C'est du 22 février 1815 que date sa nomination de maréchal de camp.

2. Le 27 mars, et non le 1er mars.

3. Il ne fallait pas écrire *Villinghausen*, *Werle* et *Amænebourg*.

saient alors de lui. Voici quelques témoignages : Clarac le nomme un très bon sujet ; Jaucourt le déclare très susceptible des grâces du roi par la manière dont il a fait et par les services qu'il peut rendre ; Besenval le juge un excellent officier.

Suivant l'auteur, d'Anselme aurait été nommé chevalier de Saint-Louis, pour sa belle conduite à Yorktown, le 5 décembre 1781. Mais d'Anselme avait obtenu la croix de Saint-Louis le 18 avril 1770 pour une action d'éclat dans la guerre de Corse; en 1781 il reçoit une pension de 600 livres sur l'ordre de Saint-Louis et, en 1787, cette pension est augmentée de 200 livres. Ajoutons que, lorsqu'il est nommé, le 1er janvier 1784, colonel du 2e régiment provisoire d'état-major, il garde son traitement de lieutenant-colonel du régiment de Soissonnais qui était de 3,600 livres : il touche 2,000 livres comme colonel du régiment provisoire et, outre sa pension sur l'ordre de Saint-Louis, un supplément de 600 livres.

Etait-il partisan des idées nouvelles? Dans la lettre à Paoli que nous avons citée, il se proclame révolutionnaire avant la Révolution : « Vous croirez aisément, écrit-il, qu'un des premiers soldats de la République française qui a professé bien avant la Révolution les principes de liberté, voit avec la plus vive satisfaction à la tête des Corses celui qui a été l'apôtre et le martyr des mêmes principes ». M. Reboulet a raison de dire qu'il n'émigra pas parce qu'il avait vu de près les institutions politiques de l'Amérique. Mais nous regrettons de ne pas trouver les mots que le général a insérés dans un de ses mémoires : « Mes campagnes en Amérique m'ont mis à portée de voir de grands exemples de modération donnés par le général Washington dans sa défense de la liberté d'un peuple doux, humain et hospitalier. Cette circonstance de ma vie n'a pas peu contribué à développer en moi les vertus civiques dont j'ai donné tant de preuves ».

Promu maréchal de camp, d'Anselme est envoyé dans la 9e division militaire, puis dans la 10e à Perpignan. Mais qu'était-ce que la 9e division militaire [1], et ne fallait-il pas dire que d'Anselme n'y commanda qu'un mois, qu'il résidait à Montpellier, et que, le 30 mars 1792, lorsqu'il vint apprendre au directoire de l'Hérault qu'il avait reçu l'ordre de se rendre à Perpignan, magistrats et citoyens furent « dans une véritable consternation », qu'ils déplorèrent le départ du général et assurèrent qu'on rencontrait rarement « dans ces temps orageux un commandant qui réunit au patriotisme le plus pur les qualités personnelles de d'Anselme » ?

Sur le commandement de d'Anselme à Perpignan qui ne dura guère que deux mois, M. Reboulet a consulté l'ouvrage de Pierre Vidal sur la Révolution dans les Pyrénées-Orientales. Qu'il me permette deux

1. Elle comprenait les départements suivants : Ardèche, Lozère, Gard, Aveyron, Tarn, Hérault.

additions qui ne sont pas sans importance. Dans une lettre du 3 avril 1792 au ministre de la guerre, d'Anselme écrit : « Tout ce que je puis faire dans le moment, c'est d'écouter de mon mieux, de tout voir, d'aviser aux choix les plus urgents » et le 30 mai, il annonce qu'il a sévèrement puni des officiers et soldats du 2e bataillon des volontaires de l'Aude qui allaient braver et insulter les Espagnols aux avant-postes de la Jonquière [1].

(*A suivre*).

Arthur CHUQUET.

Charles RAPPOPORT, **Jean Jaurès, l'homme, le penseur, le socialiste.** Paris, l'Emancipatrice (imprimerie coopérative), 1915, vol. in-8°, 435 pages, prix 5 fr.

« Nous retrouverons à chaque pas de l'action féconde et vivante de Jaurès les idées fondamentales de son œuvre philosophique : *unité et pénétration universelles*, *solidarité et vie universelles*. Toute la vie de cet homme admirable découle de ces hautes cimes philosophiques. Sa vie sublime est la réalisation d'une pensée sublime et immortelle : *l'Unité* », (114).

Cette courte citation pour prouver que nous avons affaire au livre d'un admirateur enthousiaste ; les socialistes le liront avec amour et dévotion ; les réactionnaires avec curiosité ; les historiens et les philosophes auront en lui un précieux instrument de travail. Certains chapitres sont à l'heure actuelle d'un intérêt supérieur, par exemple *Jaurès apôtre de la paix*, — *La politique générale de Jaurès*, — *l'organisation de la nation armée*.

En rapprochant certains passages des pages 29-30, 54, 60, 157, 202 et 342, on pourrait facilement faire un tableau véridique et vivant, un portrait fidèle de celui dont M. Rappoport fait un Dieu, et que M. Urbain Gohier appelle froidement un traître dans une brochure récente intitulée *la Censure*.

Jaurès a été critiqué ; ce livre le sera aussi ; mais il faut savoir gré à son auteur de l'avoir écrit, parce qu'il est, au demeurant, un ouvrage de *morceaux choisis* avec goût et compétence, et disposés, arrangés avec méthode. Ce volume peut dispenser de relire toute l'œuvre de Jaurès, comme il peut pousser à vouloir la connaître à fond ; dans les deux cas, il servira à quelque chose ; on n'en pourrait dire autant de tout ce qui s'imprime.

F. B.

Pierre PRÉNAT, **La grande boucherie.** Grenoble, agence de librairie Bron et Bonnot, *sans date*, brochure in-8°, 35 pages, 6e mille, 0 fr. 30.

Ceci est du pacifisme vulgarisé et facile, trop facile ; la manière en est maladroite, l'heure mal choisie. On veut montrer les horreurs de

1. Nous retrouverons ces volontaires de l'Aude dans la suite de cette étude.

la guerre ; et il est aisé de les étaler ; mais le moment est-il venu pour nous de déposer les armes ? la question est là. Nous voulons bien d'une paix, mais pas d'une paix boîteuse, comme il y en a tant d'exemples dans l'histoire de France. Les parents de nos morts glorieux veulent que leurs deuils ne restent point stériles ; tenons compte de leurs vœux ; luttons jusqu'à la victoire puisqu'il nous faut être les plus forts pour faire adopter à nos ennemis notre conception du droit, qui nous apparaît comme seule juste et raisonnable ; sinon, tout sera à recommencer dans dix ans ; et surtout ne faisons pas du pacifisme à tort et à travers. A nos yeux, la seule excuse de ce livre serait d'avoir été édité en juillet 1914 ; mais je l'ignore.

F. B.

Paul Bastien, **Les Carrières de la jeune fille**. Nouvelle édition. Paris, Fontemoing, sans date. In-16, p. 323. Fr. 3,50.

Le livre de M. Bastien a été écrit dans un but d'intérêt immédiat et pratique. Il a voulu renseigner les femmes sur les emplois auxquels elles peuvent prétendre, les conditions qu'ils exigent d'elles, les avantages qu'elles y trouveront. L'enseignement est chez nous, du moins parmi les fonctions officielles, la carrière où le plus grand nombre s'engage. Aussi la plus grande partie du guide de M. B. est occupée par les règlemeuts, les programmes, les examens et concours relatifs aux trois degrés de notre organisation scolaire. Les autres professions que les postes, les chemins de fer, les établissements de crédit ouvrent aussi aux femmes, sont étudiées avec le même soin. M. B. donne encore d'utiles conseils à celles qui seront attirées par le commerce, par les profits qu'elles peuvent espérer dans les grands magasins, à titre de vendeuses ou de voyageuses, ou simplement dans la création d'une modeste papeterie. L'auteur est au contraire plein de défiance à l'égard des carrières libérales : il déconseille nettement le barreau et n'engage qu'avec beaucoup de réserves à choisir la médecine.

M. B. n'a tenu qu'à donner une consultation aux intéressées. Son livre peut cependant servir de document dans la redoutable question du féminisme ; mais il aurait dû nous fournir à cet égard des statistiques plus copieuses et indiquer ses références. Il faudrait une compétence toute particulière pour apprécier la valeur exacte des renseignements que ce guide nous apporte. Il paraît dans l'ensemble bien informé ; on est cependant surpris de l'entendre encore parler, à la p. 261, de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest [1].

L. R.

---

1. P. 162, l'auteur écrit par inadvertance *précieux* au lieu de *précaire*.

M. Thomas FITZHUGH a présenté à la *Classical Association of Virginia* un mémoire : *The Origin of Verse* (University of Virginia. Bulletin of the School of Latin. N° 8 January 1915. Anderson, Charlottesville, 8° p. 15). Il a voulu chercher dans les traces les plus lointaines de la poésie primitive latine le principe du rythme. Il le trouve dans ce qu'il appelle les mots-accents. Le vers court est simplement formé de deux ou de quatre mots rythmiquement contrastés, sans avoir égard à la qualité des syllabes, comme dans la prosodie ultérieure. Le principal argument de sa démonstration est l'ingénieux rapprochement que fait l'auteur entre cette technique primitive et celle de l'ancien irlandais où il retrouve le même groupement dipodique ou tripodique de mots rythmés. Il a comparé les inscriptions de Préneste, ce qui s'est conservé des chants des Saliens et des Frères Arvales, des vers des *Leges regiæ* et des Lois des douze Tables avec des hymnes chrétiens en vieil irlandais et établi l'analogie du procédé rythmique; c'est dans ces vestiges qu'il a cru saisir l'étape la plus élémentaire de la prosodie. Il ne nous appartient pas de discuter ici cette explication, mais il convient de la signaler aux métriciens. — L. R.

— On trouvera dans les *Mélanges historiques et littéraires* de M. E. DERAINE (Château-Thierry, imprimerie moderne, 1914, in-8°, 107 p.) quatre mélanges historiques et quatre mélanges littéraires. I. *La Fontaine et la duchesse de Bouillon* : si les Bouillon ont inspiré à La Fontaine quelques vers heureux et quelques jolies lettres, il a « dans ce milieu dissolu trouvé de pernicieux exemples ». II. *François Poisson seigneur de Marigny* ; détails sur l'acquisition de Marigny-en-Orxois par le père de Mme de Pompadour et sur les séjours qu'il y fit. III. *Prisonniers autrichiens à Château-Thierry en 1809* ; embarras que causa à l'arrondissement la présence de ces prisonniers. IV. *Soldats de 1814, les déchets d'une campagne* ; l'auteur montre quels éléments il fallut incorporer lors de la levée des 300.000 hommes. V. *La civilité puérile et honnête au XVIIIe siècle* : intéressante analyse du manuel de J.-B. de La Salle qui parut en 1715 et qui eut un siècle et demi de vogue. VI. *Un procès entre ecclésiastiques devant l'Official de Soissons en 1789* : procès intenté par un religieux, le père Avignon, de l'ordre des Dominicains, au curé de Marigny-en-Orxois devant l'Official de Soissons; affaire banale et procès de gros sous, mais qui marque quelques traits de la vie des curés de campagne au XVIIIe siècle et montre l'âpreté, la violence des termes employés par le demandeur — qui, par suite, n'eut pas gain de cause. VII. *Un émule de La Fontaine, Bonaparte fabuliste* : démontre que la fable, *Le chien, le lapin et le chasseur*, ne peut être du jeune Bonaparte qui n'aurait pu écrire cette pièce de vingt-huit vers. VIII. *Pour les collectionneurs. Une fabrique de faux autographes. L'affaire Vrain-Lucas* : récit de cette histoire invraisemblable et pourtant réelle dont M. Deraine a puisé les moindres détails aux sources officielles; « ce fut, en somme, une belle escroquerie ». — A. CHUQUET.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 17 décembre 1915*. — M. Henri Cordier continue la lecture de son mémoire intitulé : *Annales de l'hôtel de Nesle (Collège des Quatre Nations-Institut de France)*.

M. Seymour de Ricci communique, d'après un manuscrit qui lui appartient, le texte d'une lettre de 1327 montrant comment un prince de famille française préparait ses sujets à résister à une agression germanique. Robert d'Anjou, auteur de cette lettre, justifie d'abord la nécessité d'une guerre défensive. Il dénonce le danger des armements et des préparatifs de Louis de Bavière et invite les habitants de Naples à constituer une sorte de comité de Salut public où prendront place autour du prince les délégués de la ville, du clergé et des communes.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 24 décembre 1915.* — M. Collignon rend compte d'une note adressé par M. Philadelpheus sur les fouilles qu'il a dirigées en 1915 à Nicopolis d'Epire. Elles ont dégagé une église byzantine dont le pavement est formé de mosaïques remarquables par le sujet et par l'exécution. Les découvertes antérieures avaient mis à jour les fondations du temple dédié par Auguste après la bataille d'Actium.

M. Camille Jullian rend compte des études et fouilles de MM. Cassaët et de Laubadère à Eauze (Gers). Ils ont relevé l'*oppidum* de Lesberons, à une demi-lieue de la ville. C'est sans aucun doute la capitale des Elusates, qui résistèrent à César. L'*oppidum* avait 40 hectares ; il était à double plateau, et le rempart, qui s'élevait parfois à 15 mètres, était en terre et pierres rapportées, analogue — semble-t-il à tous les *oppida* des bords de la Somme, si improprement appelés « camps romains ». La ville d'Eauze, à l'époque de la conquête romaine, descendit dans la plaine (comme Gergovie à Clermont, Bibracte à Autun). C'est l'emplacement du château de *La Cieutat*, près de la gare. Plus tard, dans le haut moyen âge, la ville remonta sur la butte légèrement mamelonnée qui porte l'Eauze actuelle. Eauze offre ainsi le type, très rare en France, d'une ville à trois emplacements successifs.

Le P. Scheil fait une communication sur un texte sumérien publié et étudié par M. Langdon, professeur à Oxford. Ce document fort ancien (2000 ans a. C.) rappelle les premiers chapitres de la Genèse, avec cette différence que les faits se suivent dans un autre ordre : Paradis terrestre, Déluge, Manducation d'un fruit fatal, Châtiment. Le P. Scheil s'attache à expliquer, d'après ce texte, de quelle nature sont les peines consécutives à la manducation du fruit. Ce sont huit peines physiques atteignant l'homme dans ses biens et dans ses principaux organes. Cependant les créateurs de l'humanité n'abandonnent pas la créature : huit divinités nouvelles sont aussitôt produites, qui ont pour mission de lui venir en aide.

M. Edouard Cuq fait une communication sur un fragment de relief en marbre blanc qui représente une scène d'affranchissement par la vindicte à Rome, au Ier siècle p. C. Ce relief, plusieurs fois publié depuis le XVIe siècle, est diversement interprété. On y voit généralement le rite final de l'affranchissement, celui qui consiste à faire pivoter l'esclave sur lui-même, après que le licteur l'a frappé de sa baguette. Mais ce rite n'a aucune valeur juridique, et, d'après Appien, il précède l'affranchissement. Puis la participation du licteur à la libération de l'esclave est, au Ier siècle p. C., un anachronisme. — M. Cuq montre que la scène figurée sur le relief est le rite initial de l'affranchissement par la vindicte. Au premier plan est un esclave prosterné aux pieds de son maître pour accomplir la formalité de la *supplicatio* : il sollicite le maître de comparaître en justice et de prendre part au procès fictif qui sert à réaliser l'affranchissement. Au second plan, l'esclave est debout; un ami du maître procède à la *manus adsertio* devant le magistrat assisté d'un licteur. Le magistrat manque dans le fragment, mais sa présence est révélée par l'attitude du licteur. Il y a une concordance parfaite entre l'œuvre de l'artiste ainsi comprise et les textes juridiques et littéraires qui font connaître les formes de l'affranchissement sous la République et le haut Empire.

M. Moret, conservateur au Musée Guimet, communique l'interprétation d'une inscription hiéroglyphique de la VIe dynastie apportant de nombreux renseignements sur la biographie d'un grand personnage qui semble être le vizir Dâou, déjà connu par d'autres documents.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay.— Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — 15 janvier. — 1916

LENIENT, La solution des énigmes de Waterloo (S. Reinach). — Paul d'Egine, p. HEIBERG (My). — Ministère des colonies d'Italie, Nouvelles archéologiques, I (R. Cagnat). — Sannazar, Les Pêcheurs, par MUSTARD, (H. Villier). — PÉLADAN, Nos églises artistiques et historiques, 2e éd. (L. R.). — DEBIDOUR, Recueil des Actes du Directoire, III (A. Chuquet). — Almanach de la Paix par le droit (F. B.). — Catalogue d'autographes Charavay 467; L. LEMONNIER, Notes sur l'ancienne Sorbonne; BASTIER, Déformation et défense du goût français; BASTIDE, La littérature anglaise et la guerre (A. C.).

E. LENIENT. **La solution des énigmes de Waterloo.** Paris, Plon-Nourrit, 1915. In-8°, XIV-583 p. Prix : 12 fr.

Après un siècle révolu, il se trouve un écrivain militaire pour dire que la bataille de Waterloo a été perdue par Napoléon — non pas le Napoléon affaibli ou malade de Charras et de Grouard, ni le Napoléon mal secondé de Thiers et de Houssaye, ni le Napoléon découragé de Malo, ni le Napoléon trahi qu'admet l'opinion populaire, mais le Napoléon de 1800, de 1809 à 1813, jaloux de tout voir, de tout ordonner, cachant ses desseins à ses généraux, aveuglé à la fois par un immense orgueil, un optimisme têtu et le mépris de ses adversaires. Sans doute, d'autres historiens, notamment le colonel Grouard, avaient déjà noté cet état d'esprit, rançon infligée au génie par le despotisme et une longue continuité de succès, qui met en cause moins la stratégie et la tactique que la psychologie de l'Empereur; aucun cependant ne l'avait fait avec tant de suite et d'insistance que M. L., dont la thèse s'affirme et prétend se vérifier, à titre exclusif, d'un bout à l'autre de ce gros volume. L'auteur que M. L. cite le plus volontiers, tant sur la psychologie de Napoléon que sur les habitudes de conduite qui en résultèrent, est le général Bonnal; c'est à lui surtout qu'il doit cette vérité que Napoléon s'entourait de mystère [1] et qu'il a brisé toute initiative chez ses lieutenants, tant

1. M. L. répète à satiété un mot du général Bonnal dans la *Manœuvre d'Iéna* (p. 128) : « L'Empereur... tout secret et mystère. » C'est presque le *motif directeur* de son ouvrage.

civils que militaires, soit en prenant tout sur lui, « trop appliqué au détail » (p. 141), soit en n'éclairant pas ses subordonnés sur les buts immédiats ou lointains qu'il poursuivait.

Pas plus que M. Grouard, M. L. n'a raconté l'histoire de la campagne de 1815 ; le livre de H. Houssaye, avec les compléments de la 51e édition, ne lui a pas semblé avoir besoin d'être récrit. Il y voit avec raison comme une *vulgate*, qu'il y a lieu de discuter sans doute, mais qui suffit amplement comme mise en œuvre élégante et exacte des documents dont nous disposons sur ces quatre jours[1]. Le titre choisi dit nettement ce que M. L. s'est proposé de faire ; il le dit même un peu ambitieusement : *Essai de solution* eût peut-être été préférable, car M. L. ne croit pas lui-même avoir tout élucidé et prévoit que chaque chapitre de son livre risque d'être discuté (p. 299). Disons tout de suite que M. L. est un écrivain clair et nerveux, s'abstenant de toute rhétorique, la blâmant chez autrui et discutant à fond les questions difficiles, sans se contenter de solutions boîteuses. S'il se répète beaucoup, parfois presque littéralement, c'est qu'il veut faire pénétrer dans l'esprit du lecteur les convictions auxquelles de longues recherches l'ont conduit. Ces recherches n'ont pas porté sur des documents d'archives ; il n'allègue pas de témoignages nouveaux. Mais il a fait œuvre de critique, plus soucieux de la qualité des textes que de leur nombre, élaguant ce qui n'est que répétition, on-dit et délayage. Ceux-mêmes qui n'admettront pas sa thèse reconnaîtront qu'il a éclairci et simplifié bien des problèmes en les ramenant à leurs éléments essentiels.

Cette thèse de M. L., que j'ai déjà indiquée dans ses grandes lignes, ne laisse pas de conduire à un résultat assez singulier. En dehors de l'offensive stratégique du début, de la « conception géniale » consistant à foncer sur les armées de Belgique, à briser les deux forces principales de la coalition (p. 555), il ne trouve rien, mais rien à louer. « La manœuvre avorte dès le premier jour. » Si l'armée française est trop peu nombreuse, c'est la faute de Napoléon qui n'a pas su stimuler, qui a même paralysé ses agents, condamnés à une obéissance toute verbale (p. 48). « Etonnons-nous que Napoléon soit mal servi, puisqu'il veut tout faire et n'a confiance en personne ! » (p. 22). C'est encore sa faute si 124.000 hommes lui ont semblé, à condition

---

1. Parfois, les inconséquences, le parti-pris laudatif et les enjolivements de Houssaye font perdre patience à M. L. « Nous n'acceptons pas que, sous prétexte de servir la mémoire de Napoléon, on le rende simplement grotesque. » (p. 247). — « De qui M. Houssaye se moque-t-il ? » (p. 406). Ailleurs, il signale « une énorme contradiction » (p. 563). Voir encore (p. 324) la critique spirituelle du tableau fait par Houssaye de la charge de Kellermann. — M. L. rend justice en bons termes aux qualités du récit de Thiers (p. 436) ; il écrit pourtant, avec trop de sévérité (p. 552) : « Thiers ferait mieux d'avouer qu'il n'a pas compris Waterloo. » Rien sur Vaulabelle, qu'on oublie trop.

d'être commandés par lui, en valoir 200.000 (p. 49). S'il a été privé d'excellents généraux comme Davout, Suchet, Lecourbe, c'est qu'il a, de gaîté de cœur, jeté ses meilleurs atouts. Si la discipline de l'armée laissait à désirer, non moins que son ravitaillement, c'est qu'il en avait toujours été ainsi, même à l'époque la plus brillante. La manœuvre de Charleroi, tant admirée, ne trouve pas grâce devant M. L., car, en choisissant Charleroi comme débouché unique, Napoléon cessait d'être maître de l'espace : il était presque fatalement entravé par l'insuffisante largeur de son déploiement[1]. Sombreffe représentant pour Napoléon le but essentiel, les Quatre-Bras ne constituant qu'un but secondaire, l'Empereur s'est trompé en portant sur ce dernier point des forces importantes qu'il aurait dû garder auprès de lui. Ney avait trop de troupes pour une reconnaissance ou l'occupation d'un point stratégique, trop peu pour une bataille. L'offensive « tête baissée », que Napoléon prescrivit à Ney, « constitue peut-être la plus formidable erreur de la campagne de Waterloo. » (p. 184). Cette poursuite simultanée de deux objectifs explique que l'Empereur n'ait remporté le 16 qu'un demi-succès, gros de menaces pour l'avenir. Le 17, temps perdu, ordres mal donnés, illusion tenace d'une marche triomphale sur Bruxelles[2], opinion fausse des ressources de Wellington. Le 18, les pires bévues s'accumulent. « La conduite du dernier acte de l'épopée fut la plus étrange et la plus anormale qu'on puisse voir. » Troupes souffrant de la faim, absence de toute manœuvre, aucune liaison entre les trois armes, mauvais emploi d'une artillerie très puissante, procédés puérils d'intimidation (p. 413), enfin « la plus incohérente, la plus décousue, la plus lamentable des luttes modernes. » (p. 447). Pas plus que Ney, Grouchy n'est à blâmer le 18[3]; ces hommes ont été ahuris par des ordres vagues, contradictoires ; Napoléon ne s'est pas donné la peine de commander (p. 490), mais il a sacrifié, dans une dernière minute d'illusion aveugle (p. 519), la Garde qui, même à 8 heures, lui eût permis de battre en retraite sur Charleroi. Et toutes ces erreurs de jugement, toutes ces faiblesses de conduite, Napoléon ne les a jamais reconnues ; « il est mort sans avoir compris sa défaite » (p. 351). M. L. n'admet aucune circonstance atténuante ; il ne croit pas à l'affaissement

1. P. 113 : « Ce point de Charleroi ne représente pas du tout le centre réel des armées adverses, mais l'extrême droite de l'armée prussienne et, du côté des Anglais, une fraction de la gauche... Du moment que Napoléon aborde une extrémité, il ne peut obtenir d'autre résultat que de refouler l'ennemi sur son centre. » (cf. p. 126).

2. « Le talisman magique qui doit éclairer 1815 est renfermé dans un seul mot : *Bruxelles*... Malheureusement, c'est un objectif géographique. » (p. 220, 223).

3. P. 370 : « Si quelqu'un a le droit de revendiquer le titre de bouc émissaire, c'est bien Grouchy. » — P. 425 : « Ce qui a tout perdu, c'est precisément l'ordre de ne pas lâcher les talons de Blücher. Comment veut-on que Grouchy ait l'idée de marcher ailleurs que sur Wavre, qu'il songe à désobéir à l'Empereur ? »

physique de Napoléon ; il n'attache pas d'importance aux trahisons, aux désertions si nombreuses. Tout cela, pour lui, c'est de la petite histoire ; à la grande histoire, à l'histoire vraie, une seule explication suffit : l'orgueil qui a paralysé le génie.

Si les généraux de Napoléon se montrèrent médiocres (encore M. L. n'en convient-il qu'au début, p. 90, pour les justifier tour à tour dans la suite), ses adversaires n'auraient commis aucune faute. Les reproches que les écrivains anglais et allemands adressent à Wellington, à Bülow et à d'autres n'ont pas arrêté M. L. Il trouve d'ailleurs avec raison que les critiques allemands sont suspects, voulant, d'une part, expliquer le revers subi par Blücher le 16, et, d'autre part, faire de lui le sauveur de Wellington, condamné sans lui à un désastre le 18. Pourtant, l'étude détaillée des jugements portés à l'étranger n'aurait pas été de trop dans une « solution des énigmes de Waterloo ». Je dirai seulement que M. L., à plusieurs reprises, me paraît fort exagérer la solidité de l'armée anglaise ; Wellington lui-même l'eût contredit sur ce point et aurait hésité à admettre, avec M. L., que les Anglais, même non secourus le 18 au soir, eussent réussi à se tirer d'affaire tout seuls.

Malgré tous les griefs relevés contre Napoléon, il n'en reste pas moins d'une certitude absolue que si, le 16, les 20.000 hommes d'Erlon avaient agi à Quatre-Bras ou à Ligny, l'une des armées alliées aurait éprouvé un désastre qui eût obligé l'autre à la retraite. Le problème de l'inaction d'Erlon est beaucoup plus important que celui de Grouchy, dont les 33.000 hommes, arrivant à Waterloo le soir, n'auraient pu, vu la disproportion des effectifs et l'usure de l'armée française, que retarder sa défaite et lui épargner une déroute. M. L. s'est appliqué, avec une sagacité qui l'honore, à élucider ce « problème d'Erlon » et il est arrivé à une conclusion qui me paraît en partie inattaquable. On verra pourquoi je ne puis l'admettre intégralement.

Rappelons brièvement les faits. Le 17, à 2 h., la bataille de Ligny étant engagée, Soult écrit à Ney, qui reçoit la dépêche à 4 heures, d'attaquer à fond l'ennemi et de se rabattre ensuite sur les Prussiens. A 3 h. 1/4, Napoléon réitère cet ordre avec insistance (Ney le reçoit entre 4 et 5 heures) ; mais, presque au même moment, l'Empereur apprend par Lobau que la situation de Ney est difficile. Un peu après 4 heures, d'Erlon, qui est à Jumet, entre Quatre-Bras et Ligny, et qui appartient à l'armée de Ney, reçoit un ordre au crayon, apporté par un général, un officier d'état-major ou un sous-officier — les témoignages ne concordent pas — qui fait lire cet ordre et le remporte, sous couleur de le remettre ensuite à Ney lui-même ; cet ordre de l'Empereur (bien qu'on ne dise pas qu'il fût signé de lui ou de Soult) enjoint à d'Erlon de venir sur Saint-Amand, c'est-à-dire vers Ligny. D'Erlon se met en mouvement ; à 5 h. 1/2, les troupes de Vandamme et de Girard

sont presque prises de panique à Ligny parce qu'elles voient venir un corps qu'elles croient ennemi. Napoléon lui-même ne comprend pas; il envoie un officier aux renseignements, apprend à 6 h. 1/2 que ce corps est celui d'Erlon et ne lui donne pas d'ordres. Entre temps, d'Erlon s'éloigne de nouveau et marche vers Quatre-Bras; mais il arrive trop tard, n'ayant servi ni à Napoléon ni à Ney.

Si l'ordre au crayon avait été envoyé par Napoléon ou par Soult, il y en aurait trace au registre du major-général, conservé à la Bibliothèque nationale; non seulement il n'y en a pas trace, mais 1° la surprise de Napoléon, qui envoie un officier vers d'Erlon, implique qu'il ne l'a pas appelé; 2° Napoléon, racontant cet épisode, ne dit pas avoir appelé d'Erlon, mais constate que la marche de ce corps lui paraît inexplicable, alors pourtant que le lendemain il a dû s'en entretenir avec d'Erlon.

Evidemment, Napoléon commit une erreur très fâcheuse en n'ordonnant pas à d'Erlon, arrivé à une lieue de la bataille contre Blücher, d'y prendre part. Mais il ne faut pas oublier que, depuis deux heures, il était instruit de la vraie situation de Ney et qu'il ne comptait plus sur des renforts de ce côté-là. Qu'est-ce que l'officier envoyé en reconnaissance a pu dire à d'Erlon? On devine ce dialogue : « Qui vous appelle ici? ». — « Un ordre de l'Empereur. » — « L'Empereur ne vous a pas appelé; il y a erreur ». L'officier devait seulement s'informer; il n'avait pas qualité pour appeler d'Erlon sur le champ de bataille. Si Napoléon, après le retour de l'officier et le commencement de la contre-marche du 1er corps, ne l'a pas fait rappeler en toute hâte, c'est sans doute qu'il se croyait assez fort pour en finir seul avec Blücher, ou qu'il savait Ney trop faible pour en finir seul avec les Anglais. Napoléon a dû regretter d'avoir laissé partir d'Erlon; mais il n'a pas l'habitude, dans ses écrits de Sainte-Hélène, d'exprimer des regrets de ce genre et de s'accuser.

Pourquoi d'Erlon, arrivé à une lieue de Napoléon, rebrousse-t-il chemin ? On a toujours dit qu'il en avait reçu l'ordre formel de Ney, lequel lui aurait envoyé, à cet effet, le général Delcambre. Mais M. Houssaye a été pris de scrupules très légitimes sur l'authenticité de cet ordre (51e éd. et suivantes, p. 538), en contradiction formelle avec le rapport adressé le soir même par Ney à Soult : « Un malentendu de la part du comte d'Erlon m'a privé de l'espérance d'une belle victoire, et ce qu'il y a de plus fatal, c'est que le 1er corps ayant rétrogradé ensuite pour me rejoindre n'a pu ainsi être utile à personne. ». Jamais Ney n'aurait pu écrire pareille chose à Napoléon s'il avait réellement donné à d'Erlon l'ordre de rétrograder, d'abord parce que c'eût été presque un mensonge, puis parce que Napoléon, le lendemain même, l'aurait démasqué en interrogeant d'Erlon [1].

1. L'existence de l'ordre de Ney a été deux fois affirmée par d'Erlon lui-même. Houssaye observe d'ailleurs que d'Erlon ne serait pas revenu à l'aile gauche s'il n'en avait pas reçu l'ordre (p. 212).

M. L. établit rigoureusement, définitivement à mon sens, d'une part que l'ordre au crayon a existé, a été vu et lu, d'autre part qu'il n'a été donné ni par Napoléon, ni par Soult. C'est donc un faux. Jusqu'ici, je suis d'accord. Mais, d'après M. L., c'est un faux patriotique. Quelque officier de l'entourage de Napoléon, La Bédoyère par exemple (on l'a nommé parmi les porteurs présumés de l'ordre au crayon), sentant que l'arrivée d'Erlon était nécessaire à la victoire de Ligny, aurait pris sur lui de donner cet ordre et s'en serait caché le lendemain, les choses ayant tourné autrement qu'il n'espérait. A quoi l'on peut faire des objections qui me paraissent irréfutables : 1° ce faussaire de bonne volonté, à moins de le supposer fou, aurait dû préparer son entourage, c'est-à-dire l'Etat-major impérial, à l'arrivée d'Erlon; il ne le fit point, puisque l'approche du 1er corps fut une surprise et même une cause de panique ; 2° ce faussaire aurait donné un ordre en bonne et due forme, parce que, vu la situation que lui attribue l'hypothèse, il avait toutes facilités pour cela ; 3° le lendemain causant avec d'Erlon, Napoléon aurait su la vérité sur l'identité de l'officier coupable; il l'aurait puni de l'insuccès de Ney et de son indiscipline; 4° à Sainte-Hélène, il n'aurait eu aucun motif de faire le silence sur un acte aussi funeste, indépendant de sa volonté.

Notons que le texte de l'ordre au crayon est inconnu ; celui qui a été publié en 1895 est plus que suspect ; on peut en faire abstraction.

Cela posé, je ne vois qu'une issue : l'ordre faux a été porté par un officier félon, afin de priver Ney du concours d'Erlon dont dépendait la victoire aux Quatre-Bras. Précisément, ce jour là, vers 6 heures du soir, le chef d'Etat-major de la division Durutte, appartenant au 1er corps (celle qui donna le signal de la déroute le 18), déserta avec un chef d'escadron (et d'autres ?) pour rejoindre le prince d'Orange à Quatre-Bras [1]. Cette fuite subite d'officiers supérieurs vers le camp anglo-hollandais me paraît être en relation avec la double fraude qu'on a lieu de soupçonner : premier ordre faux présenté à d'Erlon pour l'éloigner de Ney ; deuxième ordre faux présenté au même pour l'éloigner de Napoléon. Ney a pu qualifier tout cela de « malentendu » dans une lettre où il ne lui convenait pas d'être plus précis. Parmi ceux qui ont survécu à 1815, Napoléon, Soult et d'Erlon ont dû connaître toute la vérité. Les deux premiers ont gardé le silence ; Soult, comme le fait remarquer M. L., se tut obstinément, alors même que la controverse sur l' « ordre au crayon » avait commencé. D'Erlon mit en avant le nom de La Bédoyère, ce qui était commode, puisque cet officier avait été fusillé en 1815 ; mais le fait que d'autres noms obscurs ont été prononcés prouve que l'assertion d'Erlon

1. Pour répondre à mon observation à ce sujet (*Rev. crit.*, 1899, I, p. 455), Houssaye, à partir de sa 51e édition (p. 220), a inséré une note très courte sur la désertion de l'adjudant-général Gordon ; mais il n'a pas mentionné son compagnon, le chef d'escadron Gaugler, ni les autres officiers du même groupe.

n'est pas exacte. Sans aller jusqu'à conclure à un ou deux faux, H. Houssaye a senti de plus en plus vivement l'insuffisance des solutions proposées : « Il reste et il restera toujours de l'obscurité sur les mouvements du comte d'Erlon le 16 juin » (p. 539, dans l'Appendice). Assurément, la vérité nous échappera toujours si l'on continue, après un siècle, de jeter un voile sur les déserteurs et traîtres de 1815, comme l'a fait, dans l'intention la plus louable, H. Houssaye, plus discret, à cet égard, que Vaulabelle (1845). Il m'écrivait le 1er juillet 1899 : « Maître de tant de secrets que m'ont livrés les dossiers, si j'avais voulu dire tout ce que je sais, mes livres auraient eu un grand succès de scandale ; ce n'est pas ce succès là que j'ai cherché ». Scrupule très juste, mais juste seulement si l'on veut étaler inutilement des noms propres, non pas si l'on se contente d'initiales et, par surcroit de précaution, d'initiales fausses. Qu'on appelle Gordon *le colonel P* ou *Q*, cela m'est égal ; mais il faut préciser pourquoi, à quelle heure, dans quelles circonstances, P, Q et X, Y ont quitté l'état-major de la division Durutte. Savoir cela sans le dire, ce n'est pas servir la cause de la vérité.

Aussi ne suis-je pas d'accord avec M. L. quand il refuse (p. IX, 121, etc.) de s'occuper de cet élément essentiel de la campagne de 1815, d'autant plus essentiel qu'il y avait là une conséquence fatale de vingt-cinq ans de discordes civiles, ouvertes ou latentes, et du funeste retour de l'île d'Elbe, qui remettait tant d'intérêts en question. Dans d'autres guerres, les trahisons n'ont pu être que des épisodes ; en 1815, elles font partie de la trame même de l'histoire (cf. *Rev. crit.*, 1899, I, 454 ; 1903, II, 13 ; 1904, II, 351).

Voici quelques autres points où le texte de M. L. paraît comporter des objections.

P. I : « Comment se fait-il qu'une armée de 125,000 hommes, conduite par Napoléon en personne, se soit effondrée dans une dissolution totale ? » Ecrivons 50.000 hommes, et nous serons plus près de la vérité ; M. L. connaît mieux que moi la belle retraite de Grouchy. — P. VIII : « Nous n'acceptons pas plus Napoléon vieilli et malade que Napoléon effaré et timide ». M. L. revient plusieurs fois là dessus, et je crois qu'il exagère. Assurément, l'explication physiologique est insuffisante ; c'est pourtant, remarquons-le, la première qu'on ait donnée, et elle l'a été par Ney lui-même le 19 juin, à Mézières : « L'Empereur a été brave, mais il avait ses hémorroïdes. Il lui fallut visiter les avant-postes en voiture ». Et le général Morin disait le même jour : « Ne devions-nous pas être battus ? Usé, usé l'Empereur, malade à ne pouvoir commander ! » La thèse de Charras et de Grouard est donc la plus ancienne de toutes, celle des témoins oculaires. Du reste, quand on lit la critique de Waterloo par M. L., qui insiste plusieurs fois sur l'absence de commandement, on a l'impression que le corps du chef est malade comme sa volonté. — P. 29. Si les cons-

crits de 1815 ne furent levés que tardivement et incomplètement, c'est que Napoléon sentait partout, en France, des ferments de guerre civile ; dans une lettre à Davout (Lenient, p. 30), il parle des départements « qui ont une opinion douteuse » et où il n'a même pas osé appeler les vieux militaires. — P. 45 : « Le seul ministre suspect, Fouché, n'eut aucune action sur l'organisation des armées ». Oui, mais sur leur désorganisation et sur la préparation de la défaite (voir *Rev. crit*, 1903, II, 16). — Même page : « Nous avons constaté, d'après Napoléon, Thiers et Houssaye, l'enthousiasme du peuple, des anciens militaires, des retraités ». Ce qu'on écrit à ce sujet paraît très exagéré (cf. Vaulabelle, II, p. 402 et Houssaye lui-même, p. 4). — P. 79. M. L. insiste épisodiquement sur le *mystère de Wagram* : Napoléon s'endormant en pleine bataille et ne donnant plus d'ordres, comme le 15 juin 1815 à Charleroi (p. 149). M. L. écrit : « L'explication de maladie ne tient pas debout » (cf. p. 167, 187) [1]. Je voudrais savoir ce que dirait à cela un médecin, et s'il ne serait pas tenté de mettre ces somnolences au compte des fortes pertes de sang provoquées par l'infirmité dont parlait Ney. — P. 114 et 320, M. L. cite le mot attribué à Napoléon : « Je vous dis que Wellington est un mauvais général ». Mais ce mot repose sur l'autorité de Baudus, qui est bien mince ; pour une fois, M. L. a commis la faute de s'appuyer sur un texte douteux. — P. 261, M. L. estime probable que d'Erlon a été rappelé par Ney et renvoie à Houssaye, p. 211 ; n'a-t-il pas pesé la p. 538, où Houssaye a rétracté son opinion ? — P. 406, Wellington « ne s'est pas expliqué nettement sur le détachement de 15.000 hommes à Hal ». Voir pourtant les propos tenus par Wellington en 1820 et notés le soir même (*Memoirs* de Greville, I, p. 39-40). — P. 409. « Qu'est ce que Wellington connaissait des effectifs [de Napoléon] ? » Il était bien renseigné à cet égard par les traîtres ; cf. *Rev. crit.*, 1903, II, 15 (Gneisenau écrit le 3 avril : « Le général Maison, qui est ici, calcule que Napoléon ne peut mettre en ligne plus de 130-140.000 hommes »). — P. 514, M. L. traite d'incident insignifiant l'avis donné par l'officier de carabiniers à Wellington, au moment de l'attaque de la Garde. Tel ne devait pas être l'avis de ce déserteur, témoin des préparatifs de l'attaque, puisqu'il se fit criminel pour préserver Wellington d'un grave danger. Que Napoléon disposait d'une force insuffisante, c'est certain ; mais cette force était de qualité supérieure et pouvait entraîner par son exemple l'infanterie qui hésitait, que le

1. La méthode ordinaire de Napoléon restant constante, avec tous ses défauts, c'est qu'il est doué d'une énergie que les maladies vulgaires n'atteignent pas. Si Napoléon avait été malade, il aurait demandé conseil, se fût fait aider. Telle est la thèse de M. L. Mais *quid* si la « maladie vulgaire » avait pour effet d'alourdir les tares psychologiques, d'exagérer encore les défauts acquis ? C'est une erreur commune de croire que la maladie change le fond du caractère; cela me rappelle Helbig disant un jour : « Mommsen m'inquiète, il devient bon! »

recul de la Garde acheva de décourager. — P. 547. M. L. permettra à un antiquaire de prendre congé de son intéressant ouvrage en y signalant une petite erreur d'histoire ancienne. « Xerxès, assis sur un trône, contemplait ses masses lancées par Mardonius ». De ce trône au pied du mont Egalée en Attique, Xerxès contempla, dit-on, la bataille navale de Salamine ; mais Mardonius n'eut point l'occasion d'y « lancer ses masses » : il le fit plus tard, à Platées en Béotie ; mais alors Xerxès était déjà loin.

Salomon Reinach.

Pauli Æginetæ libri tertii interpretatio latina antiqua ed. J. Heiberg. Leipzig, Teubner, 1912; xiv-242 p. (*Bibl. script. medii aevi Teubneriana*).

Il nous reste de Paul d'Égine, le célèbre médecin grec du viie siècle, un ouvrage traitant de l'ensemble des sciences médicales, où sont reproduites principalement les théories d'Oribase et de Galien, et qui fut de bonne heure traduit en arabe et en latin. M. Heiberg, qui prépare une nouvelle édition du texte grec, a jugé utile de publier une traduction latine médiévale du livre III, non pas tant, dit-il, parce qu'elle peut servir à l'établissement du texte que parce qu'elle fournit un important témoignage de l'intérêt attaché au moyen âge aux études grecques dans l'Italie méridionale. M. H. se réserve de revenir plus tard sur cette question. La présente édition repose sur deux manuscrits, un du Mont-Cassin (A, xie siècle), l'autre de la Vaticane (B, xiiie siècle), indépendants l'un de l'autre, mais dérivés d'un même manuscrit ; le dernier est bien inférieur, mais est le seul qui donne les quinze dernières pages de l'édition. La préface traite de certaines questions relatives à la transcription des mots grecs, dont un index est donné à la fin du volume, et aux diverses mains de A ; quant à la date de cette version, M. H. remarque que les mots grecs transcrits en marge (dans A seulement) sont dus au traducteur et non au copiste, que leur écriture, une minuscule des ixe-xe siècles, est sans nul doute du même type que celle du manuscrit original, et que par suite la traduction est probablement du xe siècle. M. Heiberg ajoute, mais sans donner de raisons, qu'elle fut faite certainement dans le sud de l'Italie.

My.

Ministero delle Colonie. Notiziario archeologico. Anno I, fasc. 1 et 2, Rome 1915, in-4°.

Le Ministère des colonies d'Italie vient de publier la première livraison d'un recueil qui sera, nous dit-on, périodique ; il est destiné à faire connaître, aussi vite que possible, les découvertes archéologiques survenues et le résultat des fouilles exécutées par le gouvernement dans le domaine colonial italien, surtout en Afrique. L'inspira-

teur de la publication, celui qui en aura la surveillance, est M. le professeur L. Mariani, directeur des services archéologiques au Ministère des Colonies ; son nom seul nous garantit la valeur de la publication.

Dans cette livraison il n'est pas question des fouilles régulières qui ont été commencées depuis la conquête de la Tripolitaine, mais des trouvailles dues aux hasards des travaux militaires nécessités par les opérations ; à l'exception pourtant du premier article qui est le rapport rédigé par MM. Boni et Mariani sur la consolidation du bel arc de triomphe de Tripoli : des phototypies l'accompagnent qui en montrent les différentes parties. M. S. Aurigemma expose ensuite, dans une notice sur la Tripolitaine, l'histoire sommaire de cette province à l'époque phénicienne et à l'époque romaine ; il donne une courte description des ruines de Tripoli et de sa banlieue (cimetières païens et chrétiens, où il a été fait quelques trouvailles) ; il fait connaître les reconnaissances opérées dans les ruines de Lebda (*Leptis Magna*) et de Zouaga (*Sabrata*) avec vues à l'appui, et les mosaïques découvertes à Zliten (tableaux représentant les Saisons, des combats de gladiateurs, des chasses dans l'arène). Les plans de Leptis et de Sabrata, dressés par le service géographique de l'armée italienne, seront précieux par leur exactitude absolue — ceux qu'a publiés M. de Mathusieulx sont et ne pouvaient être que des esquisses. Je ferai quelques réserves sur les identifications de monuments proposés par M. Aurigemma ; elles me paraissent bien prématurées. Nous verrons si le palais de Septime Sévère existe encore, quand on aura abordé les fouilles du grand édifice qui borde l'oued.

Ce que M. Aurigemma nous donne pour la Tripolitaine, M. Ghislanzoni l'a fait pour la Cyrénaïque. Il nous entretient successivement 1° de Ben-Ghazi (l'ancienne *Berenice*), avec les tombes qu'on y a explorées et d'où l'on a sorti un mobilier funéraire abondant ; 2° de Tocra (*Tauchira*), avec ses murailles et ses tours bien conservées ; de Merg (*Barca*), qui a livré une amphore panathénaïque ; 3° de Tolmetta (*Ptolemaïs*), où il signale un grand mausolée, des tombes dans le roc, des fragments de sarcophage ornementés, des stèles de gladiateurs avec inscriptions, une basilique, des châteaux-forts, des fragments épigraphiques assez nombreux ; 4° d'Apollonie, qui possède un aqueduc, une grande basilique chrétienne, un théâtre, des tombes. Tout cela est illustré de nombreuses photographies où nous avons devant les yeux, pour la première fois, des documents architecturaux que les voyageurs avaient aperçus de plus ou moins près, mais dont ils n'avaient pas pu nous donner de représentations.

A Cyrène, mieux connue, les soldats italiens ont eu la bonne fortune de découvrir un certain nombre de statues : deux Κόραι archaïques, un Hermès, une vingtaine de statues féminines drapées, surtout une belle Vénus Anadyomène, qui a été jugée digne du Musée

des Thermes de Dioclétien, à Rome. Ce ne sont pas les dernières statues que la Cyrénaïque nous réserve.

Pour terminer la livraison M. Aurigemma a commenté une dédicace à Caelestis, déjà publiée par M. de Mathusieulx, mais dont le texte avait besoin d'être revu. L'auteur espère que l'endroit où elle a été découverte n'est autre que l'emplacement même du temple de la déesse. Espérons-le avec lui.

R. Cagnat.

The piscatory eglogues of Jacopo Sannazaro. Edited with introduction and notes by Wilfred P. Mustard, Baltimore, The Johns Hopkins press, 1914, 94 p. in-8°.

On doit à M. Mustard, professeur de latin à Baltimore, une édition modèle des idylles de Baptista Mantuanus. Aujourd'hui, il publie les *Pêcheurs* de Sannazar. L'introduction donne l'essentiel sur l'auteur et l'œuvre; elle s'étend sur les jugements des critiques et sur les imitateurs. La date des *Pêcheurs* est incertaine. Elle est postérieure à 1504, antérieure à 1507. Dès 1515, ces idylles sont lues et admirées. Sannazar, né le 28 juillet 1458, est mort le 24 avril 1530.

Le texte est pris sans doute dans la première édition (Naples, 1526). M. M. y joint un fragment découvert dans le Vaticanus latin 3361. Des notes, à la fin du volume, expliquent les allusions et la géographie, surtout indiquent les modèles es les imitateurs.

Tout ce travail est très soigné, très précis, bien fait pour inviter à lire ces poètes trop négligés de la Renaissance. N'oublions pas que notre Remy Belleau s'est inspiré de Sannazar.

Pour le philosophe de l'histoire littéraire, une seule question se pose. En quoi cette œuvre mérite-t-elle une mention? Quelle est sa place? Quand on parcourt les jugements rassemblés par M. M., on est surtout frappé d'une chose, de la facilité avec laquelle les critiques se copient mutuellement et oublient de lire l'œuvre jugée. Sannazar a changé les personnages et le paysage de l'idylle. Il a remplacé les bergers par des pêcheurs, les prairies et les bois par des rivages et la mer

Nunc litoream ne despice Musam
Quam tibi post silvas, post horrida lustra Lycaei
(Si quid id est) salsas deduxi primus ad undas,
Ausus inexperta tentare pericula cymba [1].

Aussitôt les critiques se récrient : « Sannazar n'a introduit que des pêcheurs dans ses églogues, et j'y sens toujours que l'idée de leur travail dur me blesse. » Cette phrase de Fontenelle est amplifiée, aggravée. Mais ce jugement est une erreur ; il ne s'applique pas à Sannazar, qui n'a jamais parlé de la vie pénible des pêcheurs; il s'applique, si on veut, à Théocrite, dont l'églogue des *Pêcheurs* est, en effet, remplie

1. *Pisc.*, 4, 17; cf. 3, 57-58.

de plaintes : elle peint l'illusion du pauvre homme qui a rêvé de la fortune et doit courir le lendemain matin à ses filets. Sannazar n'a rien de ce réalisme touchant que nous goûtons mieux que les contemporains de Fontenelle. Ses églogues sont une simple transposition des églogues pastorales. Seul, le décor est changé.

Alors pur pastiche, dira-t-on, œuvre artificielle, succédané de l'églogue latine qui est elle-même un pastiche, une œuvre artificielle, un succédané. — Ce n'est pas le lieu de discuter des mérites et des défauts des *Bucoliques* de Virgile, et encore moins de traiter la question générale de l'imitation. En tout cas, en gardant de Sannazar cette idée, on en aura une plus juste que Fontenelle. L'humaniste a su relever et renouveler l'imitation en peignant le décor napolitain. Ces petits poèmes, surannés et précieux, sont d'abord des œuvres locales, destinées à être goûtées par les seigneurs italiens qui évoluent eux-mêmes dans ce beau pays sous le travestissement des pêcheurs. Le quartier napolitain des pêcheurs ou la Mergellina, le Château de l'Œuf (*Megaria*), Procida (*Prochyta*), La Gajola (*Euploea*), le torrent du Sebetho (*Sebethe*), les Platamonie, puis Baïes, Amalfi, Pouzzoles, Capri, le cap Circello, voilà où nous conduit l'imagination du poète, imagination si voisine de la réalité qu'il sera enterré en pleine Mergellina, à S. Maria del Parto. Et c'est pourquoi ses personnages sont des pêcheurs, non pas des bergers; pourquoi la mer de ses églogues n'est pas l'élément sauvage et terrible des Anglais et des poètes du Nord. Le cadre et le milieu sont ceux de la *Graziella* de Lamartine.

Tel est le véritable intérêt des *Pêcheurs* de Sannazar. Si on lit ces églogues devant leur cadre et si on songe à l'Italie de la fin du XVIe siècle, on reprendra un peu des sentiments et du tour d'imagination qui les ont inspirées. Le rappel direct des légendes antiques, les échos de la poésie virgilienne, l'ordonnance convenue des poèmes donneront le même plaisir que de vieilles danses sur de vieux airs. On doit donc remercier M. Mustard de sa jolie édition.

Henry WILLIER.

PÉLADAN, **Nos Églises artistiques et historiques**, 2e édition. Paris, Fontemoing, 1913, in-16. P. 15 et 292. Fr. 3,50.

Ce volume est un recueil d'articles et de conférences échelonnés sur un intervalle de huit années. Il eût pu tenir dans quelques pages, si l'auteur avait voulu les fondre en un exposé substantiel et sacrifier les excursus. Il a préféré nous les donner tels quels et nous condamner à relire de vieux journaux ; la répétition de tant de développements identiques souvent présentés avec les mêmes formules ne laisse pas d'être fatigante. Cette réserve faite, il faut reconnaître que l'auteur a pris avec une chaude conviction la défense de nos églises artistiques menacées par la loi de séparation votée il y a dix ans. Il

s'est uniquement placé sur le terrain esthétique et quoiqu'il n'ait vis-à-vis du catholicisme rien du sectaire, on ne soupçonnera pas son zèle d'avoir voulu défendre la religion sous le couvert de l'art. M. Péladan est pénétré de la plus profonde admiration pour notre architecture religieuse nationale, il a répété sans se lasser, sinon sans nous lasser, qu'elle est le plus beau titre de gloire de la France, que les autres arts sont puérils auprès d'elle, que la sculpture, la peinture, « la satanée peinture », auxquelles vont toutes les faveurs gouvernementales, ne comptent pas à côté des innombrables joyaux de l'art roman ou ogival prodigués sur tout le sol de la France. Il en évalue le nombre à dix mille, en s'arrêtant à la date de 1600. Tous les édifices antérieurs à cette date sont de purs chefs-d'œuvre; pour les autres, pour les plus modernes surtout, il a en les jugeant des mots spirituels et cruels.

Qu'adviendra-t-il de toutes ces merveilles? La loi de 1905 en a laissé la charge aux communes. Il n'est pas difficile de prévoir qu'elles reculeront devant un entretien onéreux; c'est alors la fermeture de l'église, à bref délai sa désaffectation, et tôt ou tard sa destruction fatale. Il ne faut pas compter sur le clergé, assez peu soucieux de la beauté de ses temples et plus intéressé à la commodité du culte. Il n'y a qu'un moyen de sauver de la ruine inévitable ce précieux héritage : c'est que l'État le prenne à sa charge. L'admission des édifices religieux dans la section des monuments historiques est déjà chose faite pour les plus importants d'entre eux. L'article 16 de la loi de 1905 permettait de sauver les autres par un classement complémentaire et tous les partis au Parlement étaient d'accord pour concourir à cette œuvre patriotique. Mais sur le nombre des églises que comprendrait ce nouveau classement les opinions diffèrent et tous les orateurs qui ont pris part aux débats sont loin du chiffre de 10,000 adopté par M. P. Se seraient-ils d'ailleurs entendus avec lui, que, classées ou non, si les crédits pour l'entretien ne sont pas votés, le sort des églises reste tout aussi précaire. Une solution inattendue est intervenue dans la session du 13 mars 1913 : l'amendement Landry a fait passer cet entretien à une caisse spéciale alimentée par les dons et legs des particuliers. M. P. voit dans cette disposition nouvelle un abandon formel et coupable de l'Etat.

On rendra à M. P. cette justice, qu'il a plaidé avec non moins de compétence que de chaleur la cause de l'art religieux. Ce dénombrement des églises à sauver, il l'a fait, et il a dressé dans un volume à part le catalogue des 10,000 églises artistiques de France. Il a eu l'occasion de signaler dans ses discussions telle église ou telle œuvre d'art religieux de grande valeur quoique peu connue, et on sent combien ce vaste musée d'art religieux qu'est pour lui la France entière lui est familier. Il a eu raison d'attirer l'attention sur les églises obscures de bourgs et de villages que la splendeur des grands monu-

ments fait ignorer même des artistes. Avec non moins de raison il a dénoncé aussi les périls que l'incurie des communes, l'avidité des antiquaires et l'ardeur des collectionneurs américains ou autres font courir à notre trésor sacré ; en deux ans, de 1906 à 1907, 2,800 caisses de fragments d'architecture religieuse ont été embarquées à Bordeaux pour l'Amérique. Son livre qui retrace un des chapitres de notre dernière histoire religieuse sera, en dépit de quelque exagération de ton, le bienvenu de tous les amis de notre art national.

L. R.

Recueil des actes du Directoire exécutif, publiés et annotés par A. Debidour, inspecteur général honoraire. Tome troisième. Paris, Impr. nat. (Leroux), 1913. In-4°, 815 pages.

Voici le tome troisième de ce précieux recueil. On y trouvera les procès-verbaux du Directoire, ses arrêtés, ses instructions, ses lettres et actes divers du 16 messidor an IV au 15 vendémiaire an V, c'est-à-dire du 4 juillet au 6 octobre 1796. La publication est faite avec grand soin, et elle a coûté sûrement à son auteur un labeur infini. Aussi faut-il remercier M. Debidour. Il y a naturellement dans un travail aussi considérable quelques fautes d'impression et des erreurs légères qui ne peuvent s'éviter [1]. Mais on ne peut qu'être reconnaissant envers un historien qui nous donne en plus de huit cents pages

---

1. Voici quelques remarques que j'ai faites en feuilletant le volume. Lire p. 17. Comeau, p. 55, Bellavène, Villé, Epfig, p. 96, d'Hélix, p. 107, Paquin-Vauzlemont, p. 114, Démeunier, p. 130, Destelbergen, p. 132, Durre (ou d'Urre), p. 172, Baraguey, p. 250, Wassy. p. 255, Lenoir, p. 276, Madreau, p. 374-375, Picot, p. 376, Colle, p. 377, Bonet, p. 389, Nomeny, p. 408, Hazard, p. 430, Bendorf et Haut-Rhin, p. 433, Marandet, p. 446, Volmunster, p. 455, la Leyen, p. 606, Chambure, p. 625, Desenfans, p. 650, Denayer, p. 653, Galeppi, p. 676, Marcognet, p. 716, Saint-Fief, p. 740, Küttolsheim, p. 741, la Llagonne et Montréjeau, p. 746, Vincent et p. 761, Bonnamy au lieu de *Commeau*, *Bellavesne*, *Viller*, *Eppfig*. *Hélis*, *Pacquin-Vanzlemont*, *Desmeuniers*, *Destelberge*, *Ourre*, *Baraguay*, *Vassy*, *Anoir*, *Madro*, *Pilot*, *Col*, *Bonnet*, *Nomény* (qui nous délivrera de cet accent aigu ?), *Huzard*, *Bernsdorf* et *Bas-Rhin*, *Maraudet*, *Valmunster*, *la Layenne*, *Chambures*, *Desenfants*, *Demayer*, *Galepi*, *Marconier*, *Saint-Fiest* (et à la table *Saint-Fieff*), *Kustosheim*, *Lagonne* et *Montréjau*, *Vincens*, *Bonami*. — P. 174, *Geney* est le même que Gency cité p. 206 et doit disparaître de la table. — P. 277 figure la veuve de Pont-Bellanger, liée avec Hoche et plus tard femme du général Bonté ; il fallait l'appeler du Bot du Grégo et non *Dubot-du-Grège*. — P. 399, le chef de bataillon Ruby est nommé Rubis, p. 664 et 697 et Raby à la table ; laquelle de ces formes est la bonne ? — P. 518, dans une même note on doit lire Durpaire, Dusirat, Mermet, Béthencourt et Remoissenet et non pas *Durepaire*, *Dusirac*, *Mesmet* (à la table *Mermel*), *Béthancourt* et *Remoissant*. — J'ai trouvé à la table *Blain* au lieu de Blaw et un Collières que j'ai vainement cherché à la page 615 et qui doit être Marie du Rocher de Collières. — D'Obenheim a une note p. 618; mais il fallait dire qu'il avait été pris par les Vendéens, puis repris par les républicains et que Kléber le jugeait un homme d'un très grand talent.

tant de renseignements de toute sorte. L'annotation est fort louable. Je reprocherai à M. Debidour de mettre des notes aux noms de Marceau et de Thugut ; à quoi bon, et n'est-ce pas perdre de la place ? J'aurais voulu qu'il pût aussi indiquer les noms des exemptés et les motifs qui déterminèrent les exemptions. Ne nous plaignons pas toutefois de la moisson qu'a faite M. Debidour et, une fois encore, disons lui combien nous lui sommes obligés de la peine qu'il a prise pour nous être utile.

Arthur CHUQUET.

Almanach de la Paix par le Droit, 1915, préface de M. Charles Gide. Plon-Nourrit, éditeurs. Paris, 84 pages, prix : 0 fr. 25.

Parmi tous les livres et toutes les brochures que l'on a publiés sur la guerre, depuis plus de dix-sept mois qu'elle dure, l'un des recueils les plus suggestifs à méditer, est assurément cet *almanach* de la *Revue de la Paix* qui en est à sa vingt-septième année d'existence. Il mérite une place d'honneur dans les bibliothèques de tous ceux qui veulent réserver une étagère, ou un rayon, à l'histoire théorique, stratégique ou seulement anecdotique, de cette épouvantable violation des traités et de la morale internationale, dont l'Allemagne s'est rendue coupable.

Comme le dit M. Ch. Gide, les pacifistes de la *Paix par le Droit* « savent que rien ne pourra mieux servir la cause du pacifisme que la guerre actuelle et ses horreurs. Ils auraient voulu épargner au monde une telle leçon : ils n'y ont pas réussi. Ils n'en sont ni humiliés, ni découragés, ni même surpris, car ils savaient bien qu'ils n'étaient pas de force » (p. 6).

L'idéal de paix qui est le leur, reste toujours visible à leurs yeux et ils pensent que « dès que la froide raison reprendra son empire, leur cause sera gagnée » (p. 43). Par suite, ils n'ont pas à se repentir de leurs efforts si désintéressés et si humains ; chacun d'eux peut avoir encore foi dans l'avenir que, pour l'instant, ils fécondent de leurs seuls rêves. Le lauréat du concours de poésie institué pour la *louange de Pasteur*, Charles Richet, s'écrie avec autant de force que de raison :

> « Non, je n'ai pas besoin de pardon, imbécile !
> Je puis me promener le front haut, dans la ville,
> Sans avoir à rougir de mon rêve passé »..... (p. 59).

Maintenant, les pacifistes français qui font courageusement leur devoir de soldats et dont les rangs se sont éclaircis sous les balles ennemies, n'aspirent qu'à une paix que nous donnera la victoire ; après quoi, ils recommenceront à enseigner au monde la beauté, la fécondité du travail paisible à jamais, à force d'harmonie et de justice ; et il n'y a pas lieu de les blâmer ; puissent-ils être entendus des rois !

F. B.

— Le catalogue d'autographes Noël Charavay n° 467 contient, entre autres pièces intéressantes, des lettres : 1° de Brunetière sur l'argot ; 2° de Bugeaud aux généraux d'Arbouville et Reveux ; 3° de l'archevêque Darboy à son compatriote l'abbé Thibouret ; 4° de Desgenettes (27 août 1813) ; 5° de Galliffet (20 septembre 1881 « l'armée doit être forte pour inspirer la crainte et nous garantir la paix » ; 6° de sir William Hamilton ; 7° du maréchal Jourdan, 22 juillet 1809 ; 8° du Père Hyacinthe (lettre au *Journal de Genève*) ; 9° de Mascaron à un magistrat ; 10° du maréchal Pélissier, alors ambassadeur à Londres ; 11° de Renault « l'arrière-garde » (lettre du 14 novembre 1870) ; 12° de Mme Roland à Bosc (lettre du 10 novembre 1790) ; etc., etc. — A. C.

— De l'ancienne église de la Sorbonne dont Richelieu confia la construction à l'architecte Le Mercier, il ne reste aujourd'hui que les murs : statues, tableaux, autels, tout a disparu, excepté les peintures de la coupole, les Docteurs de l'Eglise flétris sous une couche de poussière et le tombeau de Richelieu. M. Henry Lemonnier a, dans ses *Notes sur l'ancienne Sorbonne* (Extrait de la « Revue Internationale de l'Enseignement » des 15 mai et 15 juin 1915) décrit d'après les documents l'église du XVIIe siècle, ses façades, ses petites chapelles et surtout le maître-autel et l'autel de la Vierge avec leurs sculptures décoratives et leurs œuvres d'art alors considérées comme remarquables. — A. C.

— Dans sa plaquette intitulée *La déformation et la défense de la langue et du goût français* (Paris, Larose, juin 1914. In-8°, 32 p.) M. Paul Bastier s'élève contre « l'invasion linguistique » qui nous menace aujourd'hui, contre l'emploi des mots étrangers, des « termes métèques », des néologismes. Il craint, dit-il, que le vieux fonds national ne soit submergé sous le flot cosmopolite. Mais il voit se manifester un grand mouvement de régénération ; des ligues se fondent ou se reconstituent qui attestent la volonté qu'a la France de vivre ; il croit qu'aucun « modern-style » ne saura supplanter notre langue et notre art national, et il a raison. — A. C.

— On lit avec un vif intérêt l'étude que M. Ch. Bastide a publiée récemment sur *La littérature anglaise et la guerre* (extrait de la « Revue des sciences politiques » 1915, II, p. 235-256). L'auteur a parcouru quelques-uns des nombreux livres que la guerre a inspirés et on remarquera surtout ce qu'il dit des satires, du drame d'*Armageddon* de Stephen Philipps, de l'*Adieu* de Newbolt. La guerre est aux yeux des Anglais une croisade et le volontaire peine et meurt pour l'honneur de Dieu ; « ces hommes que l'on a connus froids et contenus, s'abandonnent aux élans de l'enthousiasme et à la véhémence de l'indignation ; ils ignorent les ménagements, les précautions oratoires, les politesses du temps de paix ; ils sont redevenus eux-mêmes ». — A. C.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — **22 janvier** — **1916**

E.-D. Bradby, La vie de Barnave, III (E. Welvert). — Comte de Franqueville, Le château de la Muette (H. de Curzon). — Novati, Stendhal et l'âme italienne (Ch. Dejob). — Post, L'allégorie espagnole au moyen-âge (L. R.). — Université de Pennsylvanie, Textes assyriens, p. Myhrman, Clay, Poebel, Barton (C. Fossey). — Pages d'histoire : Livre bleu anglais ; Voix itatiennes Voix espagnoles ; Anniversaire de la déclaration de guerre ; Paroles françaises ; Mines et tranchées ; Nos marins et la guerre ; Les Alsaciens-Lorrains en France (A. C.). — Académie des Inscriptions.

E. D. Bradby, **The life of Barnave**. Oxford, Clarendon Press. 1915, 2 vol. in-8°, 18 sh [1].

IV

Après avoir reproduit les extraits de la correspondance de Marie-Antoinette où il est question de ses relations avec les Constitutionnels, miss Bradby est allée rechercher dans les Mémoires de Weber, le frère de lait de la Reine, une conversation de Fontanges, archevêque de Toulouse, qui nous montre Marie-Antoinette prenant l'avis de Barnave dans les circonstances difficiles, « *sans doute* au sujet de l'acceptation de la Constitution *et par le canal d'un ministre* », dit miss Bradby qui, on le voit, persiste jusqu'au bout à suppléer au silence des textes par des suppositions. Sans nous attarder devant ce dernier témoignage qui, s'il avait quelque valeur, prouverait le contraire de ce qu'y trouve l'auteur de la *Vie de Barnave*, mais qui n'en a aucune, car les Mémoires de Weber sont apocryphes, nous passerons aux conclusions de miss Bradby sur sa longue enquête.

Elle ne nie pas que Marie-Antoinette ait eu des relations politiques secrètes avec deux des trois amis, Barnave, Duport et Alexandre de Lameth, le troisième restant pour elle un inconnu. Mais comme après le départ de Barnave pour le Dauphiné, ces relations paraissent s'être continuées avec Duport et Lameth, il lui semble très probable que Duport et Lameth étaient ceux avec qui elles avaient commencé. Serait-ce une simple impression ? Non, miss Bradby prétend que

1. Voir *Revue*, n° du 25 décembre 1915 (n° 52) et n° du 1er janvier 1916 (n° 1).

Duport et Lameth étaient dans l'habitude de travailler ensemble sur les questions politiques, et que Barnave avait la réputation bien établie d'être en dehors de maintes de leurs manœuvres. La seule référence dont elle appuie cette assertion, c'est un mot du comte Auguste de Lamarck : « Barnave moins intrigant, moins méchant. » Il se peut que Barnave fut moins méchant, sinon moins intrigant que Lameth et Duport : il n'y a rien de moins fixé, en matière politique, que le sens du mot *intrigant*. Mais soutenir que Lameth et Duport travaillaient ensemble, tandis que Barnave travaillait souvent seul, c'est croire exactement le contraire de la réalité. Miss Bradby, qui a eu en mains le dossier du procès de Barnave devant le tribunal révolutionnaire, n'a pu manquer d'y voir l'exemplaire qui s'y trouve d'une pièce imprimée par ordre de l'Assemblée nationale, « pièce trouvée dans un des secrétaires du cabinet du Roi par MM. les commissaires envoyés aux Tuileries », et qui a pour titre : *Projet du comité des ministres, concerté* [avec qui ? avec Duport ? en aucune façon] *avec MM. Lameth et Barnave.* Cette pièce conduisit à l'échafaud, avec Barnave, un Duport, cela est vrai, mais l'ex-ministre Duport-Dutertre, et non Adrien Duport, l'ami de Barnave. Dans le même dossier, miss Bradby a dû remarquer encore autre chose. Interrogé sur l'époque à laquelle il avait quitté Paris, Barnave répondit : « Au commencement de janvier 1792, ayant jusqu'alors habité alternativement Paris et quelques campagnes des environs et notamment à Auny (*sic* pour Osny), près de Pontoise en une maison appartenant à Charles Lameth »[1]. Et plus loin, à la question : quels ont été ses moyens de subsistance pendant et après la tenue de l'Assemblée constituante, il répondit encore : « que sa dépense était peu considérable, étant logé chez Charles Lameth... »

Ainsi, des textes parfaitement connus de miss Bradby nous fournissent déjà la preuve que Barnave devait nécessairement avoir plus de relations avec les Lameth qu'avec Duport. Mais les documents révélés au public pendant que la *Vie de Barnave* s'imprimait, achèvent de donner aux assertions de l'auteur sur ce point le plus complet démenti. Le 7 août 1791, Marie-Antoinette, en réponse à quelque reproche de ses correspondants, leur fit cette remarque : « Si j'avais voulu rompre ou ne plus suivre la marche entreprise depuis six semaines, rien ne m'obligeait à désirer que M. Duport se joignit aux personnes auxquelles j'écris[2]. » Remontant plus haut, à l'origine même de cette correspondance, ne voyons-nous pas la Reine

1. Alexandre de Lameth, célibataire, avait son appartement dans l'hôtel de sa mère, près du jardin du Luxembourg. Charles de Lameth, marié, vivait avec sa femme dans sa propre demeure à Paris ou dans son château de Busagny, près d'Osny. Rendu riche par son mariage, il était plus à même que son frère de donner l'hospitalité à Barnave.

2. Heidenstam, p. 113.

s'adresser d'abord à Barnave seul, et Barnave lui répondre « qu'il ne pouvait rien dire sans que Lameth ne fût présent et d'accord, que leurs engagements à cet égard étaient formels »[1]? D'où il résulte, avec une clarté rare, que les relations de Marie-Antoinette avaient commencé d'abord avec Barnave tout seul, lequel avait absolument voulu s'adjoindre Lameth, et que ce n'est qu'ultérieurement que Duport était venu les seconder. Non seulement ces textes nouveaux établissent la participation de Barnave dans ces conciliabules avec la Reine, mais ils y donnent la première place au député de Grenoble.

Cependant si Barnave a nié devant ses juges ses relations avec le Château, miss Bradby ne peut nier, elle, que la Reine ait plusieurs fois prononcé son nom dans ses lettres à Mercy ou à Fersen. Comment concilier ceci avec cela? Miss Bradby propose deux explications : la première, c'est que Duport et Lameth auraient laissé croire à Marie-Antoinette que Barnave était en tiers avec eux dans cette correspondance occulte d'où toute signature était nécessairement bannie. Duport et Lameth se seraient ainsi rendus coupables d'un double abus de confiance, l'un envers la Reine, l'autre envers Barnave. Sur quoi s'appuie une telle supposition? sur rien. Déjà insoutenable quand miss Bradby écrivait son livre, cette supposition s'est écroulée lors de la publication des lettres de la Reine à ses correspondants secrets. Nous y voyons, en effet, Marie-Antoinette non seulement leur écrire, mais se ménager des entrevues avec eux. Il semble même qu'elle ait vu Barnave en particulier plus souvent que ses deux amis[2].

Miss Bradby, comme si elle sentait l'invraisemblance de cette première explication, se hâte d'en produire une autre, qui est, si possible, encore plus extraordinaire. « La première déclaration, dit-elle, englobant nettement Barnave dans des négociations secrètes, déclaration dont toutes les autres dépendent, est contenue dans ce passage de la lettre de la Reine à Mercy, datée du 31 juillet 1791 : « J'ai lieu d'être contente de ce côté-là, c'est-à-dire des Duport, Lameth et Barnave. J'ai dans ce moment-ci une espèce de correspondance avec les deux derniers, que personne au monde ne sait, même leurs amis. » Le mot qui englobe Barnave est « derniers ». Si l'on y substituait le mot « premiers », la dénégation de Barnave devant le tribunal révolutionnaire serait confirmée, et la difficulté de concilier son témoignage avce celui de la Reine serait résolue. La lettre de la Reine était en chiffres. *Derniers* et *premiers* ont le même nombre de lettres : les quatre dernières lettres sont communes dans l'un et l'autre mot. En voilà probablement assez pour qu'elle ait pu commettre une erreur en chiffrant. » Si donc la Reine s'était trompée, il faudrait dans cette dépêche remplacer *Barnave* par *Duport*. Là-dessus miss Bradby nous renvoie aux

1. Heidenstam, p. 54-55.
2. Heidenstam, p. 200 et suivantes.

archives impériales de Vienne où se trouve l'autographe pour voir s'il se prête à cette hypothèse. — Nous n'irons pas à Vienne, parce que nous n'avons nullement besoin de faire ce voyage pour savoir à quoi nous en tenir sur ce point. Ne venons-nous pas, en effet, de démontrer que cette substitution est impossible? N'avons-nous pas vu, tous les textes en mains, que Duport n'est que le troisième en date des correspondants de la Reine; que Barnave en est le premier; qu'au 31 juillet 1791, il y avait déjà un grand mois qu'il écrivait à Marie-Antoinette, et qu'il continua à lui écrire jusqu'à la fin de décembre de la même année?

V

La *Vie de Barnave* était sous presse lorsque parut en librairie le recueil des lettres que Marie-Antoinette avait échangées dans le plus grand secret avec Barnave, Lameth et Duport, entre son retour de Varennes et le début de l'année 1792. Cette correspondance, qui comprend quarante-quatre lettres de la Reine et autant de ses conseillers, avait été confiée à Fersen par Marie-Antoinette, lorsque sa situation était devenue telle qu'elle n'avait plus osé la garder auprès d'elle aux Tuileries. Transmises par le dépositaire à sa sœur, la comtesse Sophie Piper, ces lettres sont aujourd'hui conservées dans la bibliothèque du château de Loefstad, propriété patrimoniale de la famille Piper, et c'est à M. de Heidenstam que l'autorisation a été donnée de les publier.

On sait qu'à l'apparition de ces lettres, un érudit allemand, sous prétexte qu'on y relève quelques erreurs ou anachronismes, avait accusé M. de Heidenstam de les avoir fabriquées. Les manuscrits ayant été soumis à des experts, ceux-ci ont reconnu que les erreurs et les anachronismes étaient le fait de l'éditeur qui avait cru devoir ou corriger ou compléter quelques-unes des lettres de la Reine, mais que ces manuscrits étaient parfaitement authentiques.

La publication de cette correspondance était l'effondrement de la thèse de miss Bradby. Cependant, soit que la décision des experts eût été ignorée d'elle, soit que, son siège fait, je veux dire son chapitre XXVIII rédigé, il lui en eût trop coûté de reconnaître son erreur, elle y a persisté. Son Introduction, en effet, est suivie d'une note dans laquelle elle se dit convaincue, elle aussi, que le recueil Heidenstam est apocryphe, le produit combiné des Mémoires de Mme Campan et de la Correspondance du comte Auguste de La Marck avec Mirabeau [1]. Miss Bradby est Anglaise. Peut-être ne connaît-elle pas

1. Il est de fait que, dans les *Souvenirs* qui précèdent sa Correspondance avec Mirabeau publiée en 1851 par M. de Bacourt, La Marck parle de Barnave. Il paraît d'ailleurs assez mal le connaître, car il le dit associé aux plaisirs de la belle jeunesse d'alors, ce qui est douteux, et désigné par Mirabeau lui-même à

notre proverbe qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Regrettons-le, parce que le chapitre des relations de Barnave avec Marie-Antoinette, qui est manqué, dépare un ouvrage qui, au demeurant, se lit avec infiniment d'intérêt et de profit.

VI

Mais cette affaire liquidée, nous restons toujours et plus que jamais en présence de la même question : S'il est indiscutable que Barnave, après Varennes, correspondit par lettres avec la Reine et eut même plusieurs fois des entretiens secrets avec elle aux Tuileries, comment concilier ces relation trop avérées avec sa dénégation si formelle, lors de sa comparution devant le tribunal révolutionnaire ? Barnave, à qui l'on prête un caractère si élevé, une âme si droite, si noble, si pure, un si grand mépris de la vie, une si grande fermeté devant la mort, Barnave aura-t-il, au dernier moment, partagé la faiblesse des âmes vulgaires : aura-t-il tremblé devant le spectre du bourreau ?

Il y a, ou plutôt il a pu y avoir trois explications de cette contradiction.

La première a été proposée par Sainte-Beuve. D'un des derniers survivants des amis de Barnave, du vieux marquis de Jaucourt, qui mourut presque centenaire en 1852, Sainte-Beuve tenait que la correspondance entre Marie-Antoinette et lui se faisait par l'intermédiaire de Jarjayes, mari d'une des femmes de la Reine. Jarjayes allait voir sa femme aux Tuileries, emportant dans sa poche les lettres de Barnave ; la Reine les en retirait, les lisait, puis remettait dans la poche de Jarjayes ses réponses. Jarjayes était une boîte aux lettres. Si les choses se passaient ainsi, Barnave a pu soutenir qu'il n'avait pas mis les pieds aux Tuileries. Une telle équivoque ne serait pas très digne d'un homme comme Barnave ; elle répugne à miss Bradby, et tout le monde partagera son sentiment. Mais il suffit que le système de Sainte-Beuve ne tienne pas compte des entrevues de Barnave avec la Reine aux Tuileries mêmes, entrevues non moins certaines que la correspondance, pour qu'il soit inacceptable.

---

la Cour comme un de ses auxiliaires, ce qui n'est pas plus probable. Si La Marck a su les relations secrètes de Barnave avec Marie-Antoinette, ce ne peut être par la Reine, car, bien qu'elle le reçût lui aussi aux Tuileries, c'était à l'insu de ses autres conseillers les Constitutionnels, lesquels y étaient introduits par Mme Campan, une demi-jacobine, tandis que La Marck passait par les mains d'une autre femme de la Reine, Mme Thibaut, en qui elle avait toute confiance. Ce ne peut pas être non plus par Fersen qui traite quelque part La Marck d'intrigant. Serait-ce par Mercy ? Peut-être, bien que ce diplomate fût peu bavard. Quoi qu'il en soit, ce que La Marck nous apprend des relations de Barnave avec Marie-Antoinette est si peu de choses qu'il aurait fallu beaucoup d'imagination ou d'adresse à un faiseur pour en tirer les quatre-vingt-huit lettres du recueil Heidenstam.

Il y a une autre explication, à laquelle on peut s'étonner que miss Bradby n'ait pas songé. Qu'est-ce que le juge du tribunal révolutionnaire demanda à Barnave ? S'il avait eu des relations *avec la Reine* ? En aucune façon ; mais simplement s'il en avait eu *avec la Cour ou ses agents*. A quoi Barnave s'empressa de répondre qu'il n'avait eu de relations ni avec la cour, ni avec d'autres agents de la Cour que les Ministres. Pas une fois, ni Dumas ni Barnave, dans cet interrogatoire, ne prononcèrent le nom de Marie-Antoinette. Ne peut-on pas admettre que, par les mots « la Cour et ses agents », il s'agissait, dans la pensée de Dumas comme dans celle de Barnave, de cet entourage si néfaste qui poussait le Roi et la Reine à la contre-révolution ? Or, les Constitutionnels, et surtout la fraction de ce parti que dirigeait Barnave, Dupont et les Lameth, étaient des révolutionnaires convaincus ; tous les conseils qu'ils donnèrent à la Reine tendaient à lui faire accepter franchement la Constitution, c'est-à-dire la Révolution, et à dégager cette princesse de toutes les influences opposées. Par conséquent Barnave pouvait répondre à Dumas, sans paraître jouer sur les mots, qu'il n'avait pas eu de rapports avec les personnes qui faisaient le fond de la Cour, les conseillers habituels et trop écoutés du Roi et de la Reine. Il le pouvait avec d'autant plus de sincérité que, dans sa correspondance avec Marie-Antoinette, toutes les fois qu'il parle de la Cour, c'est toujours dans le sens du séjour des *courtisans*. Ouvrez au hasard le recueil Heidenstam, par exemple à la page 164 : « Il sera nécessaire, écrit Barnave, que la Reine s'environne d'un certain nombre de femmes attachées à elle, et dont le choix contribuera à inspirer la confiance ; que quelques-unes même, avec de la fortune et des agréments, ne soient pas prise parmi celles qui ont été jusqu'à présent à la Cour. »

Soit ; mais dans sa plaidoirie, Barnave n'a-t-il pas attesté, sur sa tête, que jamais, absolument jamais, il n'avait eu la plus légère correspondance avec les Tuileries ; que jamais, absolument jamais, il n'avait mis le pied au château ? Voilà en effet qui est beaucoup plus catégorique ; voilà une double et solennelle affirmation qui ne semble laisser place à aucune espèce d'ambigüité. Comment tirer Barnave de ce mauvais pas ?

On se rappelle sans doute tout d'abord que la plaidoirie de Barnave, telle que nous la connaissons aujourd'hui, n'est qu'une rédaction, faite après coup, sur de simples notes prises à l'audience par son défenseur. Le défenseur de l'ex-député de Grenoble était un ancien avocat du nom de Lépidor. Il avait fait partie du club des Jacobins, à l'époque où les Lameth y étaient prépondérants. C'est peut-être là qu'il avait commencé à connaître Barnave, et faire connaissance avec Barnave, c'était tout de suite l'aimer. Il se peut donc qu'il lui ait spontanément offert ses services. Cependant, ce que l'on sait en réalité de Lépidor se réduit à si peu que rien. On ne sait même pas

comment, substitué à Mallarmé d'abord désigné, il avait été ou s'était chargé de sa défense. A l'audience, il joua un rôle muet : cet avocat n'ouvrit même pas la bouche. Il se contenta de recueillir, sur des feuilles volantes, les paroles qui sortaient, ardentes et tumultueuses, des lèvres de son client, et, à une date que l'on ignore, il essaya de mettre ses notes en ordre et d'en tirer le canevas d'un discours en forme. Ce discours, refait par autrui, plus ou moins longtemps après, sur des notes rapides, à une époque où la sténographie n'existait pas, ne remplit aucune des conditions requises par une saine critique pour tenir lieu de l'original. Il n'est même pas besoin d'y apporter grande attention pour voir combien, en fait, il est décousu. Lépidor n'a même pas reclassé les feuillets sur lesquels il avait pris ses notes : il en a supprimé l'exorde et la péroraison qui dans les affaires criminelles est le morceau le plus travaillé, le morceau que Barnave, sans nul doute, avait dû particulièrement soigner. Chose plus grave et presque incroyable, il a coupé en deux le passage où Barnave traite de la question des colonies, pour en rejeter une partie tout à la fin du discours. *Desinit in piscem*... Enfin Bérenger (de la Drôme) qui a publié cette pièce dans les *Œuvres* de Barnave, l'a fait avec si peu de curiosité et de soin, que non seulement il ne nous a rien dit de Lépidor, mais qu'il a même déformé son nom, l'appelant *Lépidérale*. A l'instruction, l'interrogatoire est toujours signé du juge, du greffier *et du prévenu* ; c'est une garantie d'authenticité. Ici rien de pareil. Dès lors, quelle confiance pouvons-nous avoir dans la rédaction de Lépidor ? Qui nous atteste l'exactitude de ses notes, la fidélité de sa mémoire ? Peut-être a-t-il saisi l'ensemble, le mouvement oratoire; et encore ? Barnave a-t-il réellement dit qu'il n'avait jamais mis les pieds aux Tuileries, ou s'est-il borné à reproduire sa réponse à Dumas, qu'il n'avait jamais eu de rapports avec la Cour et ses agents ? Telle est la question. Un scribe, qui écrit de mémoire ou sur des notes cursives peut ne pas comprendre l'importance de ces nuances; mais Barnave y était bien trop intéressé pour les avoir confondues. La plaidoirie recueillie par Lépidor est un texte suspect : nous ne pouvons en faire état pour résoudre la question qui nous occupe. Nous restons donc en présence de la seule réponse authentique de Barnave à l'interrogation de Dumas : il n'a eu aucun rapport avec la Cour ni avec les agents de la Cour.

Troisième explication. Barnave avait juré à la Reine le secret sur leurs relations. Marie-Antoinette n'était plus là pour le délier de son serment, devant le tribunal révolutionnaire. Chevaleresque comme il l'était, il a dû se faire d'autant plus de scrupule de se parjurer que, dans ces relations, la Reine n'avait pas joué le plus beau rôle : toute révérence gardée, elle nous y apparaît — nous l'avons assez vu dans les extraits de sa correspondance que

nous avons reproduits — comme une cavale sauvage qui ronge le mors, qui se cabre sous l'éperon, en d'autres termes, comme la fille altière de tant de rois qui enrage de s'humilier devant la Révolution. Révéler ce secrer à cette date, alors que le cadavre de la Reine était encore chaud, c'était une trahison que Barnave ne pouvait pas commettre. « Périsse ma mémoire, mais n'accablons pas la Reine! » Comment miss Bradby, qui a creusé si profondément le caractère de Barnave, n'a-t-elle pas songé à cette explication? N'était-elle pas pour grandir encore, s'il était possible, dans l'estime de la postérité la noble figure de son héros? N'est-ce pas celle à laquelle nous donnerions nous-même la préférence?

Eugène Welvert.

Le Château de la Muette, par le comte de Franqueville, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1 vol. in-8° de 250 p. avec 30 gravures hors texte.

Il appartenait à M. le comte de Franqueville d'écrire l'histoire du Château de la Muette, et nous l'attendions dès longtemps de lui. Mais peut-être ne l'espérions-nous pas si attachante et si développée. C'est que, dans les annales de cette maison de plaisance, longtemps royale, souvent gardienne et évocatrice d'art, l'édifice en lui-même n'est rien, et tout l'intérêt se porte sur ceux qui l'habitèrent. N'en fut-il pas ainsi jusqu'au dernier jour? Ceux qui ont pu assister à quelqu'une des soirées de musique auxquelles Mme Erard conviait si gracieusement, ou de celles qui suivirent (car la tradition ne s'en perdit pas après elle), ont-ils gardé le souvenir d'autre chose que de l'accueil qui leur était fait et du régal artistique dont ils jouissaient?

Que de personnages divers eussent évoqué pourtant ces salons, ces chambres, et ce parc harmonieux, à qui leur eût demandé leur histoire! C'est à cette curiosité qu'a voulu répondre M. de Franqueville, moins en nous promenant dans ce domaine, son foyer familial, qu'en nous faisant connaître, et très complètement, les hôtes qu'il reçut jadis. Depuis la reine Marguerite de Navarre jusqu'à Louis XVI, c'est une véritable chronique que ces pages constamment vivantes et mouvementées, mais une chonique volontiers à la Tallemant, d'une verve qui ne redoute pas le mot propre, et croque... ou déshabille, les gens, de pied en cap. Avec la reine Marguerite, à qui son frère Charles IX avait donné ce château tout frais bâti; avec les neuf gouverneurs qui se succédèrent sous Louis XIII et sous Louis XIV, et les réceptions de cour auxquelles il leur arriva de présider; avec la duchesse de Berry; avec les séjours de Louis XV et de celles qu'il y amena, Pompadour et Du Barry,... on comprend que la matière ne manquait pas, et des plus piquantes.

M. de Franqueville ne rencontre pas un personnage, dans ces promenades rétrospectives, sans le peindre en entier, dans sa vie et ses

œuvres, en un crayon rapide mais net. C'est singulièrement étendre la toile de fond du récit proprement dit. Mais une telle lecture ne paraît jamais longue, et divertit souvent. Un heureux choix de portraits ajoute à cet intérêt.

Avec Louis XVI, avec Marie-Antoinette, avec la Révolution, le récit devient plus grave, sans s'alourdir. Là comme avant, aux anecdotes colligées parmi les mémoires du temps, d'adroites recherches dans les papiers des Archives nationales ont ajouté quelques documents inédits, qui sont les bienvenus. — Puis, après le lotissement national, et d'éphémères propriétaires, c'est l'avènement de cette belle dynastie des Erard, facteurs illustres, dont les travaux, à Paris et à Londres, ont été vraiment une des gloires de la France. Et encore ici, il va sans dire que ce n'est pas à la Muette que leur histoire se déroule ; mais la Muette est pour eux comme le port aux eaux paisibles, d'où ils contemplent leur vie de lutte et s'assurent qu'elle fut bonne.

En dehors de quelques vues directes et de quelques plans du château, les reproductions nous donnent de bons portraits de Marguerite de Valois, Louis XIII, Mortemart, d'Armenonville, la duchesse de Berry, Louis XV, Beringhen, Soubise, Mme de Pompadour, Marie-Antoinette, d'après les musées et les collections, et, pour finir, les deux charmantes gravures originales d'Achille Jacquet, d'après les deux femmes inoubliables et exquises dont le souvenir parfume encore la Muette d'aujourd'hui : Mme Erard et Mme de Franqueville.

H. de Curzon.

Novati (Francesco), **Stendhal e l'anima italiana**. Milan, Cogliati, 1915. In-8 de xi-178 p. 5 fr.

Quand le sujet ne serait pas pour nous d'un intérêt aussi vif, le nom de l'auteur et la sympathie que respire sa dédicace à M. H. Cochin commanderaient d'accueillir ce volume avec empressement : « La France et l'Italie, dit M. N., resserrent leur indéfectible fraternité dans cette terrible lutte contre l'ennemi éternel ». On pourrait même dire jusqu'à un certain point que c'est la guerre actuelle qui a inspiré le livre, s'il ne supposait une longue préparation ; justement fier de l'énergie que les soldats de sa patrie déploient sur les bords de l'Isonzo, il est reconnaissant à Stendhal d'avoir affirmé que l'Italie recélait un trésor de courage. C'est là dessus qu'il insiste surtout dans sa conclusion. Il s'est laissé un peu trop occuper par la discussion des nombreux articles écrits sur Stendhal en France dans ces derniers temps ; il lui a échappé que, durant ces années où se préparait notre réveil, nos critiques cédaient à une antipathie très justifiée pour un écrivain vaniteux qui faisait étalage de mauvaise morale et de dédain pour notre pays ; de là leur penchant à nier

l'originalité ou la justesse de ses jugements sur la péninsule : ils seraient les premiers, maintenant que Stendhal n'est plus dangereux, à reconnaître qu'au fond, comme le montre très bien M. N., Stendhal ne méprisait pas la France et qu'avec ses paradoxes et ses contradictions, il avait bien vu le fort et le faible de nos voisins. M. N. explique pertinemment comment s'est formée l'opinion de Stendhal : d'abord une impression générale reçue de Sismondi, puis la fréquentation de la bourgeoisie milanaise et la lecture de vieilles historiettes manuscrites. Seulement, un peu trop frappé par les arguments de ses adversaires, qui ont signalé tant d'erreurs et d'anachronismes, il néglige de rappeler ce qu'il y a de neuf, de piquant dans la peinture que fait Stendhal des salons italiens : en quoi les relations d'homme à homme diffèrent-elles en Italie et en France, quelle idée se fait-on des deux parts de l'esprit, de la politesse, voilà ce que personne n'avait élucidé avant lui; son livre sur l'amour, comme l'a finement remarqué M. N., a fini par n'être plus qu'une étude générale de la passion, mais, dans l'ensemble de son œuvre, Stendhal a fouillé plus que personne le caractère de l'amour italien. Mais il a probablement laissé ce point essentiel dans l'ombre parce qu'il pense que le lecteur y suppléera. Il nous apprend en revanche une foule de choses; je signale son appréciation sur la brochure : « Qu'est-ce que le Romantisme? » et cette curieuse remarque que, Milan à part, Stendhal tient l'Italie pour sauvage ou terriblement arriérée. Le livre est orné de deux bons portraits et promet une étude sur Stendhal à Civitavecchia.

Charles Dejob.

Chandler Rathfon Post. **Mediaeval spanish Allegory** (*Harvard Studies in Comparative Literature*, vol. IV). Cambridge, Harvard University Press, 1915, in-8°, p. 331.

Le goût de l'allégorie est un des aspects les plus remarquables de l'art et de la littérature au moyen âge. Il en est un des plus généraux aussi, et l'on peut s'attendre en étudiant chez un peuple les œuvres qu'il a suscitées à y découvrir de multiples relations avec les pays voisins. Le travail de M. Post avait donc sa place marquée dans la série des études de littérature comparée que publie l'Université de Harvard. Une préoccupation constante domine le livre de M. P., si elle ne l'a pas inspiré. Il s'oppose de toutes ses forces à la thèse des critiques disposés à voir dans la poésie italienne, en particulier dans l'œuvre de Dante, l'origine essentielle du genre allégorique en Espagne. Pour lui cette littérature est propre à l'Espagne, elle y a ses racines profondes, elle est naturellement sortie d'œuvres analogues dans les productions latines des premiers siècles, elle s'est ensuite développée d'une manière continue sans attendre ni le symbolisme profond de la *Divine Comédie* ni les savantes personnifications que les

humanistes avaient appris à imaginer dans la pratique des auteurs antiques. Ce n'est pas à dire que les influences étrangères ne se soient pas exercées sur la littérature allégorique espagnole, elles se sont au contraire très fréquemment produites, et M. P. les a relevées avec soin au cours de son enquête, mais elles viennent surtout du Nord, elles sont françaises ou anglo-normandes; quant aux influences italiennes, elles sont représentées plutôt par Pétrarque et Boccace que par Dante.

M. P. a divisé son étude en deux parties. La première partie examine le genre allégorique tel qu'il se présente avec ses traits les plus généraux dans la littérature espagnole, les modèles étrangers qui l'ont modifié, les types les plus fréquents qu'il offre et les procédés particuliers aux auteurs. Un des cadres les plus familiers est celui d'un voyage imaginaire soit au paradis, soit à l'enfer, soit encore au palais de la Fortune, au temple de la Renommée. Volontiers le récit du voyageur est mis sous la forme d'une vision, et le voyage s'accomplit sous la conduite d'un guide dont la figure a pris d'ordinaire des traits arrêtés, de même que dans la description des paysages fictifs les détails conventionnels se transmettent d'un auteur à l'autre. A un autre groupe abondant d'œuvres allégoriques appartient le panégyrique prenant la forme d'un couronnement; d'abord réservé aux saints et aux bienheureux, il a été employé pour des profanes, pour un souverain, pour un poète illustre. Quant au développement du motif allégorique, il est variable suivant les époques et l'art de l'auteur. Au début et chez les plus naïfs l'allégorie est simplement posée; puis l'auteur passe à l'explication; quelquefois l'allégorie et le commentaire se poursuivent parallèlement. Mais quand le genre a atteint son plein développement, entre les mains des grands maîtres du xve siècle, il a renoncé à ces procédés rudimentaires : l'allégorie se déroule sans aucune interprétation, parce qu'elle est assez transparente pour s'en passer.

La deuxième partie est proprement l'étude historique des auteurs dont la première a caractérisé la manière et les préférences. Il est difficile de la résumer ici. Elle est faite surtout d'analyses de divers ouvrages destinées à dégager les traits qui permettent d'en établir la filiation ou les emprunts soit à la France, soit à l'Italie. Tous les romanistes trouveront dans ce minutieux examen de précieux renseignements sur les thèmes communs aux littératures de l'Europe occidentale. M. P. a commencé par rechercher dans les écrivains latins de l'Espagne comme les prédécesseurs du genre allégorique : il les a a trouvés dans la *Psychomachia* de Prudence, dans saint Valérius, dans Theodulfus et Petrus Compostellanus, auteur d'un *de Consolatione Rationis*. Il aborde ensuite chaque siècle successivement, du xiiie au xve. Pour le xiiie il faut mentionner les pages consacrées à Gonzalo de Berceo dont la *Vida de Santa Oria* et le *Libro de*

Alexandro offrent de curieux parallèles avec la *Divine Comédie* qui n'est pas encore écrite. C'est sur le xve siècle que s'est arrêté surtout M. P.; il y rencontre les brillants représentants du genre et il a traité en détail Impérial, le marquis de Santillana et plus sobrement Juan de Mena, parce qu'il s'en est occupé ailleurs dans un travail spécial. Ce sont ces chapitres où M. P. a abordé de délicats problèmes qui sont les plus riches en rapprochements entre la littérature espagnole et celle de l'Italie; mais il faut attendre jusqu'en 1517, jusqu'à Juan de Padilla, pour avoir une imitation réelle de Dante. Un chapitre final signale rapidement les analogies dans l'emploi de l'allégorie entre la littérature et les arts plastiques. Ici encore ce sont des influences venues du Nord qui se sont manifestées dans l'architecture et la sculpture espagnoles.

L'étude de M. P. à laquelle il était bien préparé par ses recherches antérieures sur Dante et ses imitateurs espagnols est menée avec autant d'érudition que de prudence et elle sera la bienvenue de tous ceux qu'intéresse la poésie médiévale des peuples romans.

L. R.

University of Pennsylvania. The University Museum. Publications of the Babylonian section. Vol. I, n° 1, *Babylonian Hymns and prayers* by D. W. Myhrman, 1911. — Vol. II, n° 1, *Business Documents of Murashu sous of Nippur, dated in the reign of Darius* II, by A. T. Clay, 1912. — n° 2, *Documents from the temple archives of Nippur dated in the reigns of Cassite rulers*, by A. T. Clay, 1912. — Vol. IV, n° 1, *Historical texts* by A. Poebel, 1914. — Vol. V, *Historical and grammatical texts*, by A. Poebel, 1914. — Vol. VI, n° 1, *Grammatical texts* by A. Poebel, 1914. — Vol. IX, n° 1, *Sumerian business and administrative documents from the earliest times to the dynasty of Agade*, by G. A. Barton, 1915, Philadelphie.

Une partie des nombreux documents découverts à *Nippur* par l'expédition de l'Université de Pennsylvanie a été livrée aux assyriologues dans les quinze volumes publiés sous la direction de M. Hilprecht, de 1893 à 1914. A la suite de la rupture de M. Hilprecht avec l'Université de Pennsylvanie, celle-ci a entrepris une nouvelle publication qui paraît devoir être menée rapidement. Sept volumes ont paru de 1911 à 1915. Nous y retrouvons certaines catégories de textes déjà connues, par exemple les archives de la famille *Murašu* dont M. Clay nous avait donné antérieurement plus de 250 pièces. Les 228 pièces que M. Clay a publiées dans la nouvelle série (vol. II, n° 1), sont toutes datées du règne de Darius II; celles qui sont encore inédites datent de l'époque d'Artaxerxès I. Les mentions en araméen que portent quelques unes de ces tablettes ont été réunies à la fin du volume; elles sont au nombre de 54. L'onomastique de ces documents est des plus intéressantes par sa variété; on y trouve, en effet, mêlés aux noms purement babyloniens, des nom araméens, hébreux, nabatéens, phéniciens et puniques, iraniens et égyptiens. L'écriture

cunéiforme exprimant les voyelles, les archives des *Murašu* pourront aider à la lecture de plus d'un nom rencontré ailleurs dans des textes non vocalisés. L'accès en sera facilité aux non assyriologues par l'index des noms propres que M. Clay a dressé en tête de son volume.

Les 144 documents de l'époque cassite (vol. II, n° 2), également publiés par M. Clay, appartiennent aussi à une série déjà connue par 368 tablettes éditées dans les volumes XIV et XV de la première publication de l'université de Pennsylvanie. Ces textes contiennent une grande quantité de noms propres cassites et hittites qui ont été réunis et étudiés dans un travail spécial de M. Clay : *Personal names from cuneiform inscriptions of the Cassite period* (1912). Les documents sumériens antérieurs à la dynastie d'Agadé, publiés par M. Barton (vol. IX, n° 1) rentrent encore dans une catégorie largement représentée à Nippur et a Telloh. M. Burton y a inséré et traduit deux textes sur pierre qui ne proviennent pas de *Nippur* et portant l'un une des inscriptions les plus archaïques actuellement connues, l'autre une inscription, jusqu'à présent unique, de *Enhegal*, de *Lagaš*. Des cent trente numéros qui composent le recueil, beaucoup sont de très courts fragments qui intéresseront surtout la paléographie. M. Burton en a transcrit et traduit quatre.

Les 18 textes religieux, hymnes ou prières, publiés par M. Myhrman (vol. I, n° 1), sont d'un intérêt plus général. Tous ne proviennent pas de *Nippur ;* sept appartiennent à la collection Khabaza, dont l'origine est incertaine, mais ce ne sont pas les moins précieux, car ils sont rédigés en langue sémitique, tandis que ceux de *Nippur*, à l'exception de deux, sont rédigés en sumérien ; quelques-uns sont datés par le nom de *Šamaššumukin*, auquel ils paraissent avoir appartenu.

Tous ces volumes, sauf celui de M. Barton, ne contiennent que des textes. M. Pœbel au contraire a entrepris sans retard la traduction et le commentaire des cent cinquante huit documents historiques et grammaticaux qu'il a donnés dans le xolume V. Dans le volume IV, consacré aux textes historiques, nous trouvons un texte relatif à la création et au déluge, quatre listes de rois, une histoire des destructions et reconstructions du *tummal* (en clos sacré) de *Ninlil* à *Nippur*, un texte d'*Enšakušanna*, une étude sur le règne d'*Eannadu*, qui aurait peut-être été plus à sa place dans une autre publication, et une série d'inscriptions des rois d'Agadé. Le texte de la création et du déluge, rédigé en sumérien et mutilé, est d'une interprétation assez difficile ; pourtant M. P. a pu en dégager le sens général et y reconnaître notamment un passage relatif à cinq cités antédiluviennes de Babylonie. Le texte, non daté, lui paraît pouvoir être attribué à la seconde moitié de la première dynastie de Babylone. Par son âge et son contenu il représente une acquisition importante pour l'histoire des traditions babyloniennes et bibliques. — Les listes de rois, si elles n'étaient pas mutilées, nous

donneraient la chronologie, en partie légendaire, des rois de Babylonie, depuis le déluge jusqu'à la première dynastie de Babylone. Elles énumèrent les dynasties qui ont exercé l'hégémonie, dans des villes différentes et, pour chacune d'elles donnent le nom des rois, leur filiation et le nombre d'années de leur règne; puis, et c'est là la grande nouveauté, elles donnent des récapitulations, indiquent combien de fois, avec combien de rois et pendant combien d'années chaque cité a été en quelque sorte la capitale de la Babylonie. Cela nous permet de donner à plusieurs dynasties leur rang définitif; par exemple celle qu'on a appelée longtemps la deuxième dynastie d'*Ur* devient la troisième. Deux fragments donnent même la durée de la période qui s'étend depuis le déluge jusqu'au onzième et au seizième roi de la dynastie d'Isin, ce qui permet de discuter les données chronologiques empruntées à Bérose par Eusèbe et le Syncelle.

Grâce à un petit fragment de vase, M. Pœbel a pu rétablir presque entièrement une inscription d'Enšakušanna, dont M. Hilprecht (BE, I²) avait publié des débris et qui montre que ce roi de Sumer est contemporain d'*Enbi-Ištar* roi de *Kiš*. Les inscriptions des rois d'Agadé comprennent neuf inscriptions de Sargon (dont deux bilingues), une de *Lugalzaggisi* (qui n'est pas roi d'Agadé!), treize de *Rimuš* (dont une bilingue), deux de *Maništusu*, une de *Narâm-Sin*. Pour apprécier l'importance de cette publication, il suffit de se rappeler que nous n'avions de Sargon que huit inscriptions très courtes (la plus longue a douze lignes, quatre sont gravées sur des sceaux), de *Rimuš* quatre textes (également très courts), et que la première des inscriptions de Sargan publiées par M. Pœbel compte plus de cent lignes. Nous y apprenons, entre autres choses, les événements à la suite desquels le pouvoir passa de *Lugal-zaggisi*, roi d'*Uruk*, à Sargon, roi d'*Agade*. Toutes ces inscriptions, gravées sur des stèles déposées dans l'*Ekur*, temple de Bèl à *Nippur*, y avaient été copiées par le scribe auteur de la tablette, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même. Nous voyons par là comment et sur quels matériaux travaillaient les chroniqueurs babyloniens, et quelles découvertes on peut espérer le jour où le temple de *Nippur* sera fouillé à fond.

Les textes grammaticaux publiés et commentés par M. Pœbel ne sont pas moins importants. Ce sont des paradigmes sumériens-assyriens contenant surtout des formes verbales et pronominales. Jusqu'à ce jour le mécanisme de la conjugaison sumérienne a résisté à toutes les tentatives de démontage. Le système proposé autrefois par Lenormant a été complètement abandonné, et bien rares sont les points sur lesquels on est arrivé à une solution satisfaisante. Cela tient en partie à l'insuffisance des paradigmes bilingues publiés jusqu'à ce jour. Les données fournies par les textes de Nippur marqueront certainement le début d'une ère nouvelle dans ces études.

C. Fossey.

— Voici de nouveaux fascicules de la collection *Pages d'histoire* (Paris, Berger-Levrault, 60 centimes chaque). N° 73. Les pourparlers diplomatiques, 20 juillet-1er septembre 1912. 1 bis, *Le livre bleu anglais* : ce fascicule fait suite au fascicule 15 qui contenait les pièces les plus instructives du Livre bleu anglais; il apporte, d'après la deuxième édition revisée de la traduction française, le texte des autres pièces, avec le sommaire des pièces précédemment publiées et la numérotation du Livre bleu anglais. — N° 74. *Voix italiennes sur la guerre de 1914-1915*. Le recueil, dû à M. Julien Luchaire, renferme les articles les plus remarquables écrits par d'ardents apôtres de l'intervention italienne : D. Angeli, La guerre sans rhétorique; L. Barzini, Les Halles d'Ypres; C. Battisti, Tout ou rien; L. Bissolati, Les devoirs du moment; G.-A. Borgese, Italie et Allemagne; G. Caprin, La civilisation en danger à Trieste; Corriere della Sera, L'intérêt et l'honneur; L. Einaudi, Le devoir des Italiens dans le moment présent; G. Ferrero, La guerre hyperbolique; E. Giretti, La Grande Heure de l'Italie; E. Janni, La faillite de la force *et* Les représailles; U. Ojetti, L'Italie en suspens; G. Salvemini, Finis Austriæ; Discours de M. Salandra au Capitole. — N° 75. *Voix américaines*. III (cf. notre n° 50). — N° 76. *Voix espagnoles*, avec une préface de Gomez Carrillo sur l'influence allemande et l'influence française; on y trouve, outre quelques documents sur l'opinion espagnole, des articles du marquis Del Muni, de Perez Galdos (Cordialité franco-espagnole), de Pere Corominas (Pour l'amour de la France), de Blanco Ibanez (Le monde espagnol et la France) et des discours de MM. Melquiade Alvarez et Tomas Romero. — N° 77. *Les communiqués officiels* du 1er au 31 août 1915. — N° 78. *L'anniversaire de la déclaration de guerre*, 4 août 1914-4 août 1915, avec préface de M. H. Welschinger (message du président de la République; discours du président du Sénat et du président de la Chambre; séance de la Douma; témoignages de sympathie et discours d'hommes d'État anglais; proclamation de Guillaume II à ses sujets; commentaires de la presse). — N° 79. *Paroles françaises, 1re série* (ministres, membres du Parlement, diplomates, publicistes). — N° 80. *Paroles françaises, 2e serie* (Institut, Université, ministres des cultes, chefs militaires, président de la République). Ces deux derniers fascicules 79-80 renferment, comme disent les éditeurs, de nobles discours et de beaux articles; on a voulu, à l'issue de la première année de guerre, rassembler en un faisceau d'excellents morceaux littéraires, opposer aux *Paroles allemandes* (fascicule 40) les paroles d'un Poincaré (discours prononcé au transfert des cendres de Rouget de Lisle) et de tant d'autres qui ont donné à leurs compatriotes de superbes leçons de courage et d'énergie. — N° 81 : Le fascicule XV, 1-30 septembre 1915, des *Communiqués officiels* (avec annexes). — N° 82 : *Mines et tranchées* par Henry de Varigny (83 p. avec cinq figures dans le texte). L'auteur montre que la guerre de tranchées s'est faite à toutes les époques, et il retrace comment elle prit naissance, comment elle évolua, ainsi que la guerre de mines. Il indique aussi en quoi consistent la tranchée, la sape, les mines et à son exposé il mêle des citations intéressantes et pittoresques empruntées à la presse quotidienne. — N° 83 : *Nos marins et la guerre*, II, 3 août-14 août 1915 : on trouvera dans ce second fascicule consacré au sujet, les communiqués officiels de la marine, du 3 avril au 14 août, et divers documents, des articles, des lettres, notamment une lettre savoureuse de Le Goffic aux marins (mais sied-il de parler à des matelots de Turould et de cycle épique?). — N° 84 : *Les Alsaciens-Lorrains en France pendant la guerre* : contient, outre des anecdotes sur Wetterlé, Blumenthal, Helmer, Weill et Hansi, d'importants détails sur la condition légale des Alsaciens-Lorrains

en France, sur l'empressement des Alsaciens-Lorrains à se faire inscrire comme volontaires, sur ceux qui furent prisonniers de guerre et ceux auxquels s'appliqua le terme d' « évacués ». — A. C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 29 décembre 1915.* — M. Maspero, secrétaire perpétuel, annonce que M. le duc de Loubat, associé étranger de l'Académie, fait don d'une somme de 40.000 francs aux œuvres hospitalières de l'Institut de France.

M. Chavannes, président, annonce la mort de M. le sous-lieutenant Jean Pottier, tué à l'ennemi, et adresse les condoléances de l'Académie à M. Edmond Pottier.

L'Académie procède à la désignation d'un membre du Conseil de perfectionnement de l'Ecole nationale des Chartes, en remplacement de M. Noël Valois, décédé. — M. Paul Fournier est désigné à l'unanimité.

L'Académie procède à la nomination de son bureau pour 1916. — Sont élus : M. Maurice Croiset, président ; M. Antoine Thomas, vice-président.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes.

Travaux littéraires : MM. Senart, Paul Meyer, Héron de Villefosse, Alfred Croiset, Clermont-Ganneau, R. de Lasteyrie, Collignon, Cagnat.

Antiquités de la France : MM. Paul Meyer, Héron de Villefosse, R. de Lasteyrie, l'abbé Thédenat, Omont, Jullian, Prou, Fournier.

Ecoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Foucart, Paul Meyer, Collignon, Cagnat, Pottier, Haussoullier, Prou.

Ecole française d'Extrême-Orient : MM. Senart, Barth, Pottier, Chavannes, Cordier, le P. Scheil.

Fondation Garnier : MM. Senart, Barth, Cordier, le P. Scheil.

Fondation Piot : MM. Heuzey, Héron de Villefosse, R. de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Babelon, Pottier, Haussoullier, Durrieu.

Fondation De Clercq : MM. de Vogüé, Heuzey, Babelon, Pottier, le P. Scheil.

Fondation Dourlans : MM. Cagnat, Chatelain, Haussoullier, Cuq.

Commission administrative centrale : MM, Alfred Croiset et Cagnat.

Commission administrative de l'Académie : MM. Alfred Croiset et Cagnat.

Nouvelle fondation du duc de Loubat : MM. Heuzey, Senart, Paul Meyer, Schlumberger.

Prix Gobert : MM. Héron de Villefosse, Morel-Fatio, Durrieu, Fournier.

M. Maxime Collignon communique en seconde lecture son mémoire sur l'emplacement du Cécropion à l'Acropole d'Athènes.

M. Cordier communique en seconde lecture son mémoire intitulé : *Annales de l'hôtel de Nesle* (*Collège des Quatre nations — Institut de France*).

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 janvier 1916.* — M. Edouard Chavannes, président sortant, et M. Maurice Croiset, président pour 1916, prononcent les allocutions d'usage.

L'Académie procède à l'élection des commissions de prix qui restent à nommer. Sont élus :

Prix ordinaire ou du budget : MM. Meyer, Omont, Prou, Morel-Fatio.

Prix Duchalais (numismatique du moyen âge) : MM. de Vogüé, Schlumberger, Héron de Villefosse, Babelon.

Prix Bordin (études orientales) : MM. Senart, Clermont-Ganneau, Barth, le P. Scheil.

Prix Louis Fould : MM. R. de Lasteyrie, Collignon, Durrieu, Diehl.

Prix Delalande-Guérineau : MM. Elie Berger, Paul Durrieu, Prou, Morel-Fatio.

Prix Stanislas Julien : MM. Senart, Barth, Chavannes, Cordier.

Prix de La Grange : MM. Paul Meyer, Emile Picot, Omont, Morel-Fatio.

Prix du duc de Loubat (histoire, géographie, archéologie, ethnographie et linguistique du Nouveau Monde) : MM. Senart, Barth, Leger, Cordier.

Prix Saintour : MM. Alfred Croiset, Cagnat, Bouché-Leclercq, Haussoullier.

Prix Auguste Prost : MM. Collignon, Omont, Elie Berger, le P. Scheil.

Prix Henri Lantoine (500 fr. une fois donnés, à l'auteur d'un travail sur Virgile, étude ou édition) : MM. Havet, Cagnat, Chatelain, Monceaux.

Médaille Paul Blanchet : MM. Héron de Villefosse, Cagnat, Babelon, Monceaux.

M. Maurice Croiset, président, annonce ensuite que M. Maspero a été nommé, à l'unanimité, membre de la commission du prix Volney, en remplacement de M. Bréal, décédé.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 29 janvier. — 1916

Delbos, L'esprit philosophique de l'Allemagne et la pensée française (E. Seillière). — Klauber, Textes religieux des Sargonides (C. Fossey). — Basset, Mélanges français et orientaux (M. G. D.). — A. Reinach, L'hellénisation du monde antique (My). — Stöckle, Les corporations de Byzance (My). — Wiener, Lois germaniques et documents du moyen âge (A. Meillet). — Roessler, Le monologue dans le drame allemand (L. Roustan). — Reboulet, Le général d'Anselme, III (A. Chuquet).

V. Delbos, **L'esprit philosophique de l'Allemagne et la pensée française.** Paris, Bloud et Gay, in-16, 43 p., 0 fr. 60.

Ce petit ouvrage est à ce point substantiel, nourri d'érudition philosophique et de pensée originale, qu'il serait bien difficile d'en donner une synthèse en moins de pages qu'il n'en renferme lui-même.

Voici donc quelques indications sur son contenu. Le savant auteur rappelle d'abord l'influence exercée par la pensée philosophique française, surtout par l'œuvre de Descartes, sur les origines de la philosophie allemande : Leibniz, en dépit de son originalité incontestable, procède directement de notre grand compatriote.

M. Delbos indique ensuite la considérable action exercée par nos écrivains au XVIIIe siècle et en particulier par Rousseau au-delà du Rhin. Il proteste en passant contre cette thèse, soutenue parfois jusque chez nous, et selon laquelle l'esprit cartésien, en cela représentatif de l'esprit français, serait un esprit de construction et de déduction à outrance ; nous avons au contraire le besoin constant de maintenir et de renouveler le contact entre la pensée et les choses, d'associer l'esprit de finesse à l'esprit de géométrie.

Quant à la pensée allemande — et cette page est une des plus pénétrantes de celles dont nous résumons le contenu, — elle s'incline volontiers devant la poussée des forces instinctives. C'est, en réalité, sur la spontanéité aveugle de ces forces que la philosophie d'Outre-Rhin a le plus souvent modelé son Absolu, entraînée qu'elle fut dans cette voie par une foi originelle et irréductible à l'autonomie et même à la divinité des puissances de production et d'évolution immanentes à l'Univers ; le champ d'activité de la raison, qui impose des formes et des mesures à la volonté réfléchie, s'en trouve diminué d'autant.

Si donc en Allemagne cette croyance à l'organisation interne et spontanée du réel s'est montrée parfois féconde, elle trahit trop souvent en revanche le trouble où se perd une raison paralysée par d'obscurs instincts naturalistes ou mystiques. M. Delbos n'a pas prononcé le nom de Jakob Boehme, mais il fait visiblement allusion plus d'une fois au rôle joué par les écrits de cet illuminé dans les origines de la philosophie romantique allemande. Le mysticisme allemand fut donc fréquemment un abandon de l'âme aux forces de la nature exaltée et divinisée, plutôt qu'une élévation, une épuration de cette âme en vue d'une communion plus directe et plus spirituelle avec Dieu; il incline à faire de la divinité une sorte d'être tout proche non pas des intentions de sainteté, mais de toutes les passions, de toutes les ambitions, de toute la concupiscence de l'individu qui l'invoque.

L'examen des relations du pangermanisme actuel avec la philosophie spéculative de l'Allemagne moderne tient naturellement une place importante dans cet excellent travail. C'est Fichte qui, le premier, lors de ses *Discours à la nation allemande,* a montré dans son pays la nation par excellence, et non pas un peuple, mais le peuple, non pas une race quelconque, mais la race-type. Après lui, Hegel contribua puissamment à la diffusion de ces maximes en affirmant de plus que la force exprime le droit et qu'il n'y a pas de droit hors de la force. Sans doute cette doctrine n'est pas demeurée sans restrictions et sans corrections dans son système. Mais, dépouillée ensuite du vernis humaniste et rationnaliste qu'il lui avait laissé, elle a facilement reçu le sens brutal que lui ont prêté depuis des intelligences moins vastes. Et M. Delbos cite à titre d'exemple ce passage significatif de Treitschke : « Dieu ne parle plus aux princes de notre temps « par des prophéties et par des songes, mais il y a vocation divine « partout où se présente une occasion favorable d'attaquer un voisin « et d'étendre ses propres frontières ».

De là cette conviction, trop vulgarisée chez nos présents adversaires, que le peuple allemand peut se livrer sans scrupules à sa volonté de domination matérielle autant que spirituelle! Reconnaissons, conclut le penseur français, que la philosophie germanique a pu nous rendre le service de nous montrer le rôle que jouent dans la réalité et dans la pensée des éléments plus ou moins en opposition avec les formes lumineuses de la conscience et les types arrêtés de l'intelligence. Mais n'abaissons ni la conscience, ni l'intelligence devant le jeu ou devant les lois des puissances obscures et inconscientes. Et surtout ne faisons pas de ce qui est propre à l'inférieure nature l'attribut d'une fonction prétendue plus haute de notre esprit. Continuons plutôt, selon la vieille parole latine, de ne vouloir, étant hommes, rien laisser d'humain nous être étranger.

Ernest Seillière.

E. G. Klauber, **Politisch-Religiöse Texte aus der Sargonidenzeit** : mit 5 Abbildungen im Texte und 80 Tafeln. Leipzig. E. Pfeiffer. 1913, 1 vol., LXVI-178 p. in-4°, 80 pl. en autographie.

Les *Assyrische Gebete an den Sonnengott* publiés en 1893 par Knudtzon ne contiennent qu'une partie des textes, découverts à *Kuyundjik*, où nous ont été conservées les questions adressées à l'oracle de *Šamaš* et les réponses des aruspices. La publication du catalogue de la collection de *Kuyundjik* facilitait la recherche des fragments omis par Knudtzon et les nombreux travaux sur l'extispicine parus depuis une quinzaine d'années permettaient d'espérer la solution d'une bonne partie des difficultés d'interprétation que Knudtzon n'avait pu vaincre. C'est l'œuvre qu'a entreprise et menée à bien M. Klauber. L'intérêt de ces textes dépasse celui de simples traités de divination, car les questions ont été posées à l'oracle par les rois d'Assyrie Asarhaddon et Asur-bani-pal à propos d'événements importants tels que les attaques des peuples ariens contre la frontière d'Assyrie, les expéditions d'Asarhaddon en Phénicie et en Égypte, les troubles intérieurs relatifs à la succession d'Asarhaddon, la révolte de *Šamaš-šum-ukin* contre son frère *Ašur-bani-pal*. Malheureusement M. K. reconnaît lui-même (p. LVI) que les textes nouveaux ajoutent peu à ce que nous savions déjà. La préface contient une étude très utile sur les termes techniques de l'extispicine. M. K. y a discuté toutes les identifications proposées pour les noms des parties du foie; il a ainsi débarrassé le terrain de beaucoup d'hypothèses peu solides.

C. Fossey.

René Basset : **Mélanges Africains et Orientaux**. Paris. 1915. J. Maisonneuve et fils. In-8° 390 pp.

Les « périodiques » font, depuis près d'un siècle, une consommation vraiment effrayante d'articles d'érudition : sans doute, il en est que l'on est heureux d'oublier et que personne ne songera jamais à relire ; mais d'autres, parfois de simples compte-rendus, ont apporté une idée neuve, la précision d'un fait, des renseignements bibliographiques, que l'on doit rechercher péniblement dans les collections des bibliothèques publiques. On sera donc heureux d'avoir sous la main, dans un beau volume, quelques-unes des études que M. René Basset a, depuis plus de trente ans, généreusement semées dans un grand nombre de périodiques.

Ces articles sont d'importance inégale et leur matière est diverse; mais ils sont tous intéressants et ils se rattachent tous à l'orientalisme. — Le résumé de l'histoire de l'Afrique du Nord pendant la période arabe qui ouvre le volume, méritait d'être conservé : il contient tout l'essentiel des idées et des faits que devraient connaître tous ceux qui s'intéressent au Maghreb. — On en peut dire autant du second

chapitre qui traite de la littérature arabe et berbère de l'Occident : c'est un excellent mémoire de vulgarisation, paru en anglais à New-York. — Dans les notes de voyage en Algérie que R. B. avait écrites pour la Société de Géographie de l'Est, on trouvera beaucoup d'histoire, et de la meilleure qualité : pour le passé lointain, des renseignements d'une solide érudition, et pour le passé plus proche (1882-1885), des impressions et des souvenirs qu'il faudra consulter. — Quelques articles de moindre étendue traitent de questions de détail relatives à l'histoire et à la littérature de l'Afrique Mineure.

On aura grand avantage à relire les chapitres sur l'Islam et sur deux philosophes arabes, Avicenne et Ghazâli, où sont indiquées des idées bonnes à reprendre et à développer. On retrouvera, avec amusement, les deux alertes critiques (p. 64 et 244) qui dévoilent les naïfs truquages qui procuraient, devant le grand public, une brillante érudition d'orientaliste à un littérateur qui eut son heure de renommée. — Les articles relatifs à l'histoire du christianisme oriental sont plus austères ; celui qui étudie les règles de Saint-Pacôme, la note sur les Mosaïris, etc., intéressent tous ceux qui ne négligent point les études d'histoire religieuse. La dernière partie du volume contient de très importantes études de folklore oriental. — En terminant, R. B. a eu la pieuse pensée de réimprimer l'article nécrologique qu'il avait consacré dans le Journal asiatique à de Motylinski ; tous ceux qui ont connu ce savant modeste, cet homme de cœur, seront heureux du nouvel hommage que rend à sa mémoire celui dont l'amitié active et fidèle fut pour le travailleur trop tôt disparu l'encouragement le plus solide et la meilleure joie [1].

M. G. D.

L'Hellénisation du monde antique, leçons faites à l'Ecole des Hautes-Études sociales par MM. V. Chapot, G. Colin, Alfred Croiset, J. Hatzfeld, A. Jardé, P. Jouguet, G. Leroux, Ad. Reinach, Th. Reinach. Paris, F. Alcan, 1914 ; x-391 p.

Le public cultivé, auquel est plus spécialement destiné ce livre, saura le plus grand gré à M. Ad. Reinach et à ses savants collaborateurs. Il trouvera, dans chacun des treize chapitres dont il se compose, une érudition abondante et solide, un art sobre d'exposer les faits et de les mettre en lumière, une méthode vivante et originale de dégager les enseignements qu'ils comportent. Dans ces conférences, faites à l'École des Hautes-Études sociales, le plan élaboré par M. Ad. R. a été scrupuleusement suivi : chaque leçon est un tableau à part, encadré dans l'histoire d'une époque déterminée, et ces tableaux se rattachent l'un à l'autre sans solution de continuité ; le lecteur peut suivre sans peine le développement de la culture grecque dans le monde ancien. Cette série d'études, indépendamment de sa valeur

1. Ajouter à l'erratum : p. 68 l. 3, lire *Sakhr* ; p. 349 note, l. 3, lire *Bantoues*.

historique, a une importance à la fois chronologique et géographique ; ce qu'elle nous met sous les yeux, c'est en effet l'expansion de l'hellénisme « dans le temps et dans l'espace ». Dans le temps, nous assistons à la naissance de la civilisation grecque ; nous en voyons les progrès, les temps d'arrêt et parfois les reculs, depuis les siècles lointains de la société homérique jusqu'à la fin politique de la Grèce et à son absorption dans l'empire romain. Dans l'espace, nous pénétrons, partis de la Grèce propre, dans ses colonies d'Asie-Mineure, dans celles de Sicile, d'Italie et du reste de l'occident, pour revenir à Athènes et comprendre son rôle hellénisateur, jusqu'au moment où, après l'entrée en scène de la Macédoine, nous suivons Alexandre dans ses conquêtes, qui donnent un nouvel essor à l'hellénisme, dès lors répandu jusque dans l'extrême orient. Mais l'hellénisme, reculant ainsi ses limites, se trouvait en face de peuples nouveaux et de civilisations quelquefois hostiles : c'est là ce qu'envisagent les derniers chapitres, qui nous montrent comment l'hellénisme, renouvelé et transformé, exerça son influence sur les cultures de l'Anatolie et de l'Iran, ce qu'il a été en Égypte, où Alexandrie fut le centre d'hellénisation que l'on connaît, ce qu'il est devenu en Syrie au contact du judaïsme, comment enfin cette civilisation hellénistique, gagnant Rome, fut accueillie dans la capitale du monde, tantôt vantée avec enthousiasme par la société cultivée, tantôt repoussée et même considérée comme dangereuse par les esprits défiants, finissant toutefois, malgré l'espèce de dédain dans lequel l'ont toujours tenue les Romains, par justifier l'expression du poète : *Græcia capta*... C'est sur ce mot que se termine le volume ; et ainsi se trouve réalisé, d'une manière aussi attachante qu'instructive, le programme que se proposait M. Ad. Reinach, et qu'il a exposé avec tant de précision dans la préface. Comment s'est formé l'hellénisme, quelles furent les raisons de son expansion, dans quels rapports il s'est trouvé avec les cultures étrangères, ce qu'il leur a fourni et ce qu'il leur doit, pourquoi, en un mot, et jusqu'à quel degré le monde antique a été hellénisé, telles étaient les questions auxquelles il s'agissait de répondre. L'analyse qui précède suffira, je pense, malgré sa brièveté, pour signaler l'intérêt toujours actuel que suscitent ces questions, et pour inspirer le désir de lire les réponses [1].

MY.

A. STÖCKLE. **Spätrömische und byzantinische Zünfte,** Untersuchungen zum sogenannten ἐπαρχικὸν βιβλίον Leos des Weisen. Leipzig, Weicher (Dieterich), 1911 ; x-180 p. grand in-8° (*Klio*, Suppl. IX).

« Il y aurait », écrivait Ch. Diehl il y a une dizaine d'années, dans

1. La plupart de nos lecteurs n'ignorent pas qu'Adolphe Reinach, l'organisateur de ces leçons, est mort pour la patrie, ainsi qu'un de ses collaborateurs, Gabriel Leroux ; l'un et l'autre nous laissent les plus vifs regrets (A. C.).

ses *Études byzantines* (p. 102), « à examiner l'organisation de cette industrie florissante qui fit de l'empire byzantin le fournisseur de tout le luxe occidental, et la constitution de ces corporations dont des textes récemment découverts nous ont révélé l'existence ». Le plus important de ces textes auxquels fait allusion l'éminent historien a été publié en 1893, avec une traduction latine, par Nicole ; il est connu sous le nom de Ἐπαρχικὸν βιβλίον, le *Livre du préfet*, et ce serait un édit de l'empereur Léon le Sage ; il a pour objet la réglementation des corporations de Constantinople, tout au moins d'une partie d'entre elles. En même temps Nicole en publia une analyse dans la *Revue générale du droit*, et en fit paraître l'année suivante une traduction française avec un commentaire explicatif. Depuis, plusieurs savants s'étaient occupés de ce document, soit directement, soit à propos d'autres travaux, entre autres Gehrig, *Das Zunftwesen Constantinopels im zehnten Jahrhundert*; mais il n'avait pas été jusqu'ici l'objet d'un examen approfondi. C'est ce que M. Stöckle a fait dans le présent volume. Son travail est d'une disposition lucide. Après un chapitre d'introduction sur le caractère et le contenu de l'édit, sur la terminologie et sur les obligations de certaines corporations envers l'état, il examine successivement chacune des corporations qui y sont mentionnées, pour préciser la nature de la profession ou du métier qu'elles exerçaient, et cela en établissant diverses catégories : d'abord les notaires, les joailliers et les banquiers, puis les industries de la soie, ensuite les métiers relatifs aux parfums et aux épices, en dernier lieu ceux qui concernent les approvisionnements de bouche (chap. II). Le chapitre suivant traite de l'organisation des corporations ; mais il faut noter ici qu'il s'agit principalement des règlements imposés par l'état à ces diverses professions, bien plus que de leurs statuts et de leur fonctionnement intérieur ; car sous ce rapport l'édit ne fournit que quelques maigres renseignements. Enfin, comme les corporations, à Byzance, étaient rigoureusement surveillées par l'administration impériale, comme l'exercice de chaque profession était soumis à une foule de prescriptions, protectrices ou prohibitives, par exemple touchant la fabrication et la vente, l'importation et l'exportation, la manière même dont pouvait être organisée chaque industrie, M. S., dans un quatrième chapitre, étudie minutieusement ces diverses règlementations, ainsi que le rôle et les attributions du haut fonctionnaire chargé de maintenir le bon ordre et le respect de la légalité. Ce haut fonctionnaire était le préfet de la ville ; il n'avait pas seulement à assurer l'observance des règlements des corporations, mais aussi à veiller à la police des rues et marchés où s'exerçait leur commerce, à régler le trafic des étrangers et à redresser, par des peines pécuniaires ou corporelles, énumérées par M. S., les infractions aux ordonnances impériales. M. S. a bien mis en lumière l'importance, sous ce rapport, de son administration. (Ce chapitre, moins le paragraphe relatif aux pénalités, composait,

avec le chapitre d'introduction, la dissertation inaugurale de M. S.). Comme conclusion, M. S. examine si l'on doit considérer ces corporations de Constantinople au xe siècle comme une continuation ininterrompue des *collegia* de l'empire romain, et se prononce, avec la plupart des savants, pour l'affirmative. Restait à déterminer la date de l'édit, et ici M. S. ne partage pas l'opinion du premier éditeur. Il aurait été rédigé après Léon VI, mort en 911, peut-être même seulement dans le dernier quart du xe siècle, sous Nicéphore Phocas. Par suite le titre proposé par Nicole serait inexact, et il ne s'agirait pas de l'Ἐπαρχικὸν βιβλίον de Léon le Sage, dont le titre, d'ailleurs, serait (τὸ) ἐπαρχικῶν βιβλίον, d'après une correction de Z. von Lingenthal. La dissertation de M. Stöckle laisse encore quelques points à éclaircir, et certains détails prêtent encore à discussion; je ne vois guère, par exemple, pourquoi les membres de certaines corporations seraient désignés par deux noms différents, si ces noms ne s'appliquent pas, comme le pense M. S., à des catégories différentes de membres (p. 19); de même je ne suis pas convaincu de l'exactitude de l'interprétation du mot ἐξάγιον (p. 107). Quoi qu'il en soit, nous avons là une analyse minutieuse, et l'on peut dire complète, de l'édit et de ses prescriptions.

MY.

Leo WIENER. **Commentary to the Germanic laws and mediaeval documents.** Cambridge (Mass.), [Harvard University Press], 1915, in-8°, LXI-224 p.

L'auteur de ce livre a de grandes prétentions : sous un titre, qui ne fait guère prévoir le contenu de l'ouvrage, il ne se propose rien de moins que de renouveler entièrement la linguistique germanique et l'étymologie romane. Comme presque tous les auteurs qui affichent de si grandes ambitions, il n'a établi que son incompétence sur toutes les matières qu'il aborde avec une comique assurance.

A en croire M. Wiener, les fragments de traduction gotique de la Bible qui sont conservés ne sont pas de Wulfila comme on l'enseigne; la traduction daterait du VIIIe siècle. Il est vrai que Philostorge qui écrivait une cinquantaine d'années après Wulfila, dit expressément que Wulfila a inventé l'alphabet gotique et a traduit toute la Bible, moins le livre des Rois ; mais Auxentius, disciple de Wulfila, ignorait cette traduction, dit M. Wiener, qui cite le passage bien connu d'Auxentius sur Wulfila : *plures tractatus et multas interpretationes ... post se dereliquit*; comme il le traduit « he had left behind many tracts and *interpretations* », il conclut que le silence d'Auxentius est significatif; d'autres concluront peut-être que M. Wiener cite un texte latin sans le comprendre. — Bien entendu, M. Wiener ne se demande pas si l'état de langue que présente le texte de la Bible gotique est vraisemblable en germanique au VIIIe siècle, et il n'essaie pas de situer précisément le lieu et le temps où cette traduction aurait été faite.

L'introduction est suivie de onze articles où M. Wiener étudie un certain nombre de termes, juridiques pour la plupart. Sa pensée est si confuse qu'on a généralement peine à l'entrevoir; quand on la saisit, on s'aperçoit que M. Wiener ignore tout de la linguistique. Pour montrer son procédé, il suffit d'un exemple : p. 92, on lit que περιβόλαιον était aussi écrit περιαύλιον dans le Sud de l'Italie, et, p. 93, que, quand dans le capitulaire *de uillis*, Charlemagne mentionne « lucos nostros quos vulgus *brogilus* uocat », il avait dans l'esprit le grec περίβολος. Le lecteur qui, en feuilletant, tombe sur de tels coqs à l'âne se sent dispensé de pousser son examen du livre plus avant. Et il serait puéril de donner des listes d'exemples de cette sorte, alors qu'il n'y a qu'à ouvrir le volume pour en trouver à chaque page de pareils et de pires. On signalera en particulier les p. 152 et suiv. sur *paraveredus*, etc. La tranquillité avec laquelle M. Wiener enseigne, p. 171, que, seul, got. *taiknjan* est apparenté à lat. *dico*, à l'exclusion de got. *teihan*, n'a d'égale que celle avec laquelle il déclare, p. 185, que le composé sanskrit *játarûpa-* est dû à une étymologie populaire.

Si l'auteur ne faisait parade de son titre de professeur à *Harvard University*, et si l'ouvrage n'avait pas paru à *Harvard University Press*, la *Revue critique* aurait pu se dispenser de critiquer un livre que tout lecteur un peu averti jugera du premier coup.

A. Meillet.

Erwin Rœssler, **The Soliloquy in German Drama.** New-York, Columbia University Press, 1915, in-8°, p. 121.

La courte monographie de M. Rœssler, thèse de doctorat vraisemblablement, est à la fois une bonne étude d'histoire littéraire et une contribution à la discussion d'un problème déjà bien ancien, la légitimité du monologue au théâtre. Nous saurons, grâce à son examen, comment la scène allemande en a usé, depuis les mystères religieux jusqu'aux dernières œuvres de Hoffmannsthal et de Hardt. Peut-être n'eût-il pas été inutile de rattacher cette étude particulière du théâtre allemand à la question du monologue dramatique en général ; l'introduction, au lieu de se borner à nous donner un raccourci de l'ensemble de l'enquête, eût été plus intéressante, et celle-ci y eût gagné plus de portée. M. R. a eu raison de distinguer les différentes sortes de monologue : ceux qui ne servent qu'à l'exposition, ou qui nous donnent une caractéristique du personnage ou qui encore sont simplement narratifs ou descriptifs; ce sont les monologues qu'on peut appeler d'information ; et d'autre part, ceux qui ont un fondement psychologique et nous révèlent soit les sentiments, soit les pensées du personnage, parfois à un moment critique de son évolution, où en fait deux êtres en lui se livrent à un débat, qui en dépit de sa forme est un véritable dialogue. M. R. a étendu son enquête à l'aparté également,

qui n'est qu'une forme abrégée du monologue, et il a eu soin de chercher les conditions de l'un et de l'autre dans la structure et le dispositif particulier de la scène aux différentes époques du théâtre qu'il a voulu examiner.

Ce sont en effet ces exigences matérielles qui aux débuts du genre dramatique en Allemagne donnent au monologue sa forme naïve et en font un simple moyen d'information pour le public. Il n'y a guère à s'arrêter sur cette technique primitive depuis les mystères religieux jusqu'à Hans Sachs; elle est la même pour le théâtre allemand que pour tous les autres dans la période des origines. Les pseudo-classiques du XVIIe siècle usent largement du monologue à la suite des auteurs de la Renaissance et ils subissent l'influence du Hollandais Vondel autant que de Sénèque; tels sont Gryphius et Lohenstein. Gottsched, dans son ambition de rendre l'art dramatique plus conforme à la réalité, est un adversaire du monologue, mais plutôt en théorie seulement. Ce sont les classiques, Lessing, Schiller et Gœthe, que M. R. a étudiés avec raison le plus en détail. Lessing qui évite le monologue dans ses premières pièces, y a recours dans ses œuvres maîtresses, mais il s'est appliqué à lui donner plus de naturel, à lui faire refléter les hésitations, les retours, les interrogations et les doutes de la pensée même qui se cherche. Les poètes du *Sturm und Drang*, d'un art si subjectif, n'auront garde de laisser tomber une convention qui s'adaptait si bien à leur esthétique. Schiller lui a fait la plus large place dans ses œuvres de jeunesse; il a conservé le monologue dans les suivantes mais a su lui garder une allure dramatique. Gœthe l'a employé plus librement encore et en a fait surtout une effusion lyrique; la tendance qu'il avait à transformer une œuvre poétique en une sorte de confession devait l'y porter naturellement. Parmi les romantiques, Kleist dont le théâtre veut être nourri d'action, l'a cependant employé, mais assez gauchement, et Grillparzer est inférieur aussi à cet égard aux classiques. Nous arrivons aux précurseurs du théâtre réaliste. Hebbel, le père du drame moderne, a cependant gardé la technique des classiques et il est resté fidèle à la plus grossière des conventions dramatiques. Il offre toutes les variétés du monologue, et ce n'est pas surprenant de la part d'un dramaturge d'une psychologie aussi raffinée. Otto Ludwig, s'il n'est pas allé aussi loin dans la pratique, lui reconnaissait en principe la plus haute valeur. Les modernes au contraire en ont fait fi. C'est Ibsen qui l'a condamné sans rémission, quoiqu'il en offre des exemples, et à sa suite les réalistes ont adopté sa technique. Le chef du groupe, Hauptmann, l'a proscrit, en le remplaçant par de prolixes développements sur la mise eu scène ou le jeu de l'acteur, avec des exigences dont M. R. n'a pas manqué de souligner les prétentions naïves. Dans leurs œuvres idéalistes d'ailleurs ils lui ont rouvert la porte. Aussi la conclusion naturelle à laquelle aboutit l'auteur à la fin de sa revue, c'est

que le monologue psychologique constitue une convention nécessaire dont le théâtre ne peut se passer que sous peine de perdre de sa valeur esthétique.

On lira avec profit cet examen intéressant et très nourri de l'évolution en Allemagne d'une des plus vieilles conventions dramatiques. On ne pourrait lui reprocher que certaines distinctions parfois un peu factices et des lacunes, mais pas trop graves ; on aurait souhaité trouver quelques lignes consacrées aux représentants du drame fataliste, à ceux du théâtre populaire et aux poètes de la Jeune Allemagne : ni Werner, ni Raimund, ni Nestroy, ni Gutzkow ou Laube ne sont mentionnés.

L. Roustan.

A. Reboulet, **Le général d'Anselme.** [1].

II

Ici commence la partie la plus importante de la vie de d'Anselme. Mais l'auteur, si diligent, si laborieux qu'il ait été, ne connaît pas, ne traite pas son sujet à fond et il n'insiste pas sur certains points parce qu'il n'a pas puisé à toutes les sources.

Il prétend que Montesquiou, général en chef de l'armée du Midi, envoya plusieur fois sa démission, puis la retira . Non, et voici ce qu'il devait dire. Montesquiou voulait envahir la Savoie et le comté de Nice. Le 17 août, il exposa son plan au ministre de la guerre Servan et le 25, par une lettre que Montesquiou reçut le 27, Servan répondit que le Conseil exécutif était d'accord avec le général, que l'armée du Midi pouvait se disposer à l'attaque, que les ordres viendraient prochainement de Paris. Mais les Prussiens envahissaient la Lorraine et prenaient Longwy. Le ministre enleva huit bataillons à Montesquiou et lui prescrivit la défensive la plus rigoureuse. Montesquiou répondit le 4 septembre qu'il avait la certitude de conquérir la Savoie, que ce succès remporté dans le Midi balancerait les revers du Nord, que l'offensive était le parti le plus sûr.

Le Conseil exécutif avait décidé le 27 de rappeler Montesquiou : le général était, en effet, impopulaire dans le sud de la France, à Marseille et à Lyon ; on lui reprochait d'avoir écrit le 12 juillet au club de Marseille qu'il tenait Lafayette pour un excellent citoyen et que les jacobins perdaient le pays ; on lui reprochait de rester dans l'inaction. Hesse, un énergumène, un fou qui commandait à Lyon, et le maire de cette ville, Vitet, ne cessaient pas de critiquer les moindres actes de Montesquiou et de le représenter comme indigne de confiance.

Mais la lettre du 4 septembre où Montesquiou affirmait qu'il soumettrait la Savoie et qu'il ne marcherait qu'à coup sûr, changea les résolutions du Conseil exécutif. Les mêmes ministres qui pronon-

1. Voir notre numéro 2.

çaient naguère la destitution du général, arrêtèrent le 7 septembre qu'il envahirait la Savoie puisqu'il avait fait tous les préparatifs nécessaires à l'heureuse issue d'une expédition qui présentait les plus grands avantages militaires et politiques. Le 8, Servan écrit à Montesquiou qu'il compte sur la victoire ; le 11, qu'il est impatient de savoir ce que l'armée du Midi va faire; le 12, qu'il espère fermement la conquête de la Savoie, et il excite Montesquiou à aller de l'avant sans se soucier des soupçons des gens « qui n'ont plus d'autre occupation que de soupçonner et d'accuser ».

C'est ainsi qu'eut lieu l'offensive contre le roi de Sardaigne et le 13 septembre — non le 17, comme dit M. Reboulet — Montesquiou écrit à d'Anselme : « Un courrier extraordinaire vient de m'apporter l'ordre d'une attaque combinée sur le comté de Nice et la Savoie. Je vous demande de faire vos dispositions pour agir du 25 au 30 de ce mois en combinant vos opérations avec la flotte, et je vous en envoie l'ordre. A la même époque, j'entrerai en Savoie, et de la sorte nous ferons diversion chacun de notre côté. L'honneur d'être votre compagnon d'armes est le seul auquel je prétende dans ce moment-ci. Je n'ai pas la prétention de vous diriger d'aussi loin; je n'ai qu'un regret, au contraire, c'est d'être privé pour moi-même des conseils de votre expérience ». Et encore : « Il vous manque beaucoup de choses. Et à moi aussi ! Chacun de notre côté nous tâcherons d'y suppléer. Vous êtes entouré de beaucoup de zèle ; vous saurez l'employer. On connaîtra à notre manière d'agir si nous sommes de bons patriotes ; c'est la meilleure manière de répondre aux détracteurs ». M. R. n'aurait-il pas dû reproduire cette lettre de Montesquiou et les louanges que le général en chef décerne à son lieutenant?

A la dernière page de son livre, il est vrai, M. R. reconnaît que Montesquiou eut « une heureuse inspiration » en désignant d'Anselme au ministre de la guerre pour le commandement de l'armée du Var. Mais il pouvait remarquer que Montesquiou lui-même se rendait ce témoignage. Le 4 octobre, de Chambéry, le général en chef de l'armée du Midi écrit au ministre Servan : « Le courrier de M. d'Anselme vous aura appris les succès de notre armée dans le comté de Nice. La même déroute qu'en Savoie y a accompagné l'entrée de mes troupes et l'espace étant plus petit, les trophées ont été plus nombreux. J'espère que la Convention nationale me saura au moins quelque gré d'avoir choisi M. d'Anselme pour commander sur le Var, car vous savez très bien que ce choix est de moi tout seul, et que ce général ne tient que de moi le pouvoir dont il a si bien usé ».

*
* *

Tout ce que nous venons d'exposer pourrait s'intituler l'affaire Montesquiou, et d'Anselme joue dans cette affaire son bout de rôle, un rôle que M. R. n'a pas assez mis en relief.

Trois commissaires de l'assemblée législative, Lacombe Saint-Michel, Gasparin et Rouyer, vinrent alors à l'armée du Midi. Le 2 septembre ils visitent à Grasse le camp de l'armée du Var et, à l'instigation de d'Anselme, ils prennent des arrêtés, prononcent des destitutions et des suspensions, nomment lieutenants-colonels dans la ligne soit des capitaines de la ligne, soit des lieutenants-colonels de volontaires. Ils font le plus grand éloge de d'Anselme : le général possède des talents militaires ; il se déclare hautement pour la Révolution ; il a par sa fermeté contenu les séditieux et par son activité déjoué les complots des malveillants ; il est, comme les officiers de son état-major, membre de la Société patriotique dont il anime et réchauffe le zèle ; il a la confiance, la vénération de son armée, et les commissaires envoient à l'Assemblée la croix de Saint-Louis que d'Anselme a obtenue en Corse : ils vantent « l'empressement marqué de ce général de repousser les distinctions du despotisme et d'en faire le sacrifice à l'égalité ».

Ces commissaires ont reçu de Servan une lettre du 28 août. Servan leur dit qu'il est impossible de garder Montesquiou, qu'il faut le décider à donner sa démission ou, s'il refuse, le remplacer par d'Anselme qui sera remplacé par Barbantane. Sur quoi, les commissaires répondent à Servan qu'ils remplaceront Montesquiou par d'Anselme, et ils ajoutent que le zèle de d'Anselme, sa manière de voir et « un civisme fortement prononcé dont on peut juger par celui des troupes qu'il commande, lui méritent plus que le provisoire ».

Mais les commissaires ne se hâtent pas d'arriver à Lyon où ils doivent prendre cette grande mesure. Aussi, le 6 septembre, Servan leur marque que le Conseil exécutif a, dans sa séance de la veille, témoigné sa surprise et son mécontentement. Quoi ! Montesquiou est encore à la tête de l'armée, malgré les plaintes réitérées portées contre lui, malgré l'arrêté du 27 août ! Servan somme les commissaires de destituer Montesquiou et de le remplacer provisoirement par d'Anselme. Le 7, Servan revient à la charge ; il prie le maire de Lyon, Vitet, d' « accélérer la marche des commissaires ».

Puis, le 8, se produit le revirement. « Tout a changé, écrit Servan aux commissaires, depuis une dernière lettre que le Conseil a reçue de M. Montesquiou ; on s'est décidé à le laisser suivre ses projets » [1].

---

1. Il est vrai que, bien plus loin. p. 96, M. Reboulet consacre dix lignes à cet épisode. Mais il dit que les commissaires en mission dans le Var envoyèrent au mois d'août 1792 un rapport très favorable à d'Anselme et qu'ils constatèrent le soin, la peine, la sollicitude que le général mettait à remplir ses devoirs ; qu'ils firent le plus grand éloge de son patriotisme, de ses vertus civiques et de son caractère « fortement prononcé ». Or, les commissaires étaient en mission, non dans le Var, mais à l'armée du Midi ; ils envoient ce rapport, non au mois d'août, mais le 3 septembre — de Grasse — et le 7 septembre — de Marseille — et on y cherchera vainement les mots que l'auteur met entre guillemets « patriotisme »

*
* *

Les noms de Montesquiou et de d'Anselme reviennent encore dans le volume, et nous lisons, p. 61, que « sur ces entrefaites un décret du 2 octobre, rendu par le Conseil exécutif, enleva à Montesquiou le commandement de l'armée des Alpes et le confia à d'Anselme » ; mais que « les conventionnels Dubois-Crancé, Lacombe Saint-Michel, Gasparin, en mission dans la Savoie, s'opposèrent à l'exécution du décret et le firent rapporter, par crainte du trouble qu'une mutation dans le haut commandement pourrait à ce moment-là occasionner dans la direction des opérations militaires ». Cette phrase, d'ailleurs pénible et qui contient une erreur [1], ne suffit pas, et ici encore, l'événement méritait d'être moins brièvement exposé, d'être un peu éclairé.

Le 23 septembre, à la Convention, un orage s'élève contre Montesquiou. Nombre de députés, Tallien, Chabot, Chasset, Carra, Chénier déclarent que sa conduite est équivoque et suspecte, qu'il a soutenu Lafayette et qu'il a perdu la confiance de la nation. Chénier s'écrie qu'un général soupçonné doit être destitué, et Danton dit que Montesquiou a déjà été rappelé et remplacé par d'Anselme dont on connaît les talents et le civisme. Là-dessus la Convention prononce à l'unanimité la destitution de Montesquiou et envoie à l'armée du Midi trois commissaires, Dubois-Crancé, Lacombe Saint-Michel et Gasparin, qui mettront le décret à exécution, selon leur prudence et selon les circonstances.

Mais le 26, lettre de Montesquiou qui est entré à Chambéry. La Convention éclate en applaudissements ; elle suspend l'exécution du décret qui prononce la destitution de Montesquiou ; elle décide qu'elle attendra le rapport de ses commissaires.

Montesquiou reste donc à la tête de l'armée ; il lance un manifeste superbe ; il achève la conquête de la Savoie, et, lorsqu'il connait les deux décrets, lorsqu'il écrit à la Convention qu'il est soupçonné et qu'il demande à rentrer dans ses foyers, après avoir été le premier des Français à planter l'arbre de la liberté sur une bastille étrangère, l'Assemblée refuse sa démission et décrète de nouveau qu'elle attend le rapport des trois commissaires. Ce rapport est lu le 7 octobre — le jour même où est lue la lettre de d'Anselme qui annonce la prise de Nice. — Les trois commissaires, apprenant par un courrier extraordinaire du ministre de la guerre que Montesquiou est desti-

---

et « vertus civiques », et Lacombe Saint-Michel, en parlant de d'Anselme, a écrit, non pas « son caractère fortement prononcé », mais, ce qui est bien différent, « un caractère fortement prononcé sur la Révolution ».

1. Il n'y a pas de décret du 2 octobre rendu par le Conseil exécutif et qui enlève le commandement à Montesquiou.

titué, ont, de Lyon, ordonné à d'Anselme de venir prendre le commandement de l'armée du Midi ; puis, sur une nouvelle lettre du ministre, ils ont envoyé un contre-ordre à d'Anselme et sont partis pour Chambéry ; ils ont vu Montesquiou, ils n'ont reçu contre lui aucune plainte, et puisqu'il a fait un plan d'attaque excellent, puisqu'il a pris la Savoie en huit jours, ils jugent utile de le laisser poursuivre une œuvre si heureusement commencée. La Convention rapporte le décret de destitution.

D'Anselme a donc failli commander l'armée du Midi à la place de Montesquiou, et M. R. aurait pu citer ici ce témoignage que le général se rend à lui-même : que, lorsque Dubois-Crancé, Lacombe Saint-Michel et Gasparin lui ont conféré ce commandement, cette armée comprenait alors les armées des Alpes, du Var, des Pyrénées, ainsi que le commandement militaire de trente départements, et « ils ne m'auraient pas investi d'une aussi vaste autorité s'ils n'avaient pas été convaincus qu'ils pouvaient me donner cette marque de confiance ».

*
* *

M. R. n'aime pas Montesquiou. Il oppose le zèle, l'activité, l'attitude « à la fois digne et soumise » de d'Anselme à l' « esprit capricieux » et au « caractère difficile » de Montesquiou. Ne s'est-il pas laissé entraîner par le *furor biographicus* ? Ne serait-il pas trop indulgent pour d'Anselme et trop sévère pour Montesquiou ? Est-ce que Montesquiou n'a pas, lui aussi, déployé zèle et activité ? Et Montesquiou avait-il l'esprit si capricieux, le caractère si difficile ? N'eut-il pas une attitude plus digne que d'Anselme, et d'Anselme fut-il si « soumis » ?

Il y aurait beaucoup à dire sur le caractère de d'Anselme. Il est plus ambitieux qu'on ne croit ; il désire le maréchalat ; il rêve la conquête de l'Italie ; il coquette avec les clubs du Midi et un journaliste du temps écrit qu'il est, chose rare, prophète dans son pays, qu'il est « honoré de la confiance de Marseille » ; il se laisse nommer par les soldats « le général sans reproche », et des commissaires de la Convention ont dit qu'il voulait « se faire un parti ».

Il fut, en tous cas, à Montesquiou ce que Custine fut à Biron, un lieutenant jaloux et qui visait au suprême commandement. M. R. ne s'est pas douté de cette lutte sourde entre les deux généraux.

Examinons de près les actes de d'Anselme. Ne le voyons-nous pas flatter le Conseil exécutif et la Convention, tout en cherchant à se rendre indépendant de Montesquiou ? Il refuse les six bataillons que Montesquiou lui demande pour attaquer Genève et il n'a qu'une rare correspondance avec le général dont il est le subordonné. En même temps il écrit directement au président de la Convention. Il prend de son chef des mesures que les ministres désapprouvent, mais qui leur plaisent.

Il a les mêmes vues financières que Clavière, notre ministre des contributions publiques, et il les prévient. C'est le 11 octobre que Clavière mande à Montesquiou qu'il faut emprunter de l'argent aux Crésus de Gênes, que l'armée de Nice saura convertir les Gênois, que la France n'a pas envie de perdre sa solvabilité, que Montesquiou doit ordonner à d'Anselme de demander à la république Sérénissime un prêt de trente millions. Or, le 10 octobre, d'Anselme, de son propre mouvement, donne au lieutenant-colonel Rigaud l'instruction d'aller à Gênes et de « demander avec fierté un emprunt de six millions en espèces sonnantes ».

Cette démarche de d'Anselme provoque le conflit latent entre les deux généraux, Montesquiou écrit à Clavière qu'elle est imprudente, que les capitalistes de Gênes refuseront de contracter aucun engagement sur la seule garantie du pouvoir exécutif, qu'une opération de ce genre a besoin de secret, qu'elle sera bientôt ébruitée par d'Anselme, que la Convention traitera d'Anselme, Montesquiou et Clavière d'agioteurs.

Quand Montesquiou envoie cette lettre au ministre des contributions publiques, il ignore que d'Anselme a, de lui-même, entrepris de négocier un emprunt avec Gênes. Lorsqu'il sait la nouvelle, il éclate, il perd patience. Le 27 octobre, il rappelle que d'Anselme est sous ses ordres : « C'est moi qui ai fait choix de M. d'Anselme pour commander mon détachement du Var. C'est sur mon ordre seul qu'il est parti de Perpignan au mois de juin pour se rendre à Antibes. C'est encore sur mon ordre seul qu'au mois de septembre il a attaqué le comté de Nice. Son payeur n'est qu'un commis du payeur général ; ses commissaires des guerres n'ont de droit d'ordonnancer que d'après les ordres du commissaire général ; ses adjudants généraux doivent dépendre du chef de l'état major ». Montesquiou ajoute que d'Anselme, « porté par un parti, a été désigné pour le remplacer » ; que, depuis la fin d'août, d'Anselme lui écrit à peine de temps en temps pour lui apprendre ce qu'il sait déjà par les gazettes ; que d'Anselme correspond en droiture avec les ministres et la Convention. Et jusqu'ici Montesquiou n'avait rien dit. Mais voici qu'il reçoit une lettre extraordinaire. D'Anselme demande à Gênes un emprunt ! Montesquiou blâme hautement cette mesure « faite pour déshonorer le nom français », et il prie le Conseil exécutif de prononcer d'une manière absolue sur les relations de d'Anselme avec lui. Il faut « isoler » d'Anselme de Montesquiou ou bien mettre d'Anselme à sa place : d'Anselme est-il lieutenant général de l'armée des Alpes ou commandant en chef de l'armée d'Italie ?.

Servan qui n'était plus ministre et qui, avant d'aller prendre la direction de l'armée des Pyrénées, était venu conférer avec Montesquiou, se joint à son collègue, et le 26 octobre, il écrit à Meusnier, ami et confident de Pache. Lui aussi condamne la conduite de d'Ansel-

me, la regarde comme « un grand abus », la qualifie de scandaleuse, de contraire au bon ordre : quoi ! il n'y a plus de communication et de rapport, plus de concert, plus d'ensemble et de discipline !

Que décida le Conseil exécutif ? Il désapprouva l'emprunt que d'Anselme projetait de faire à Gênes et qui « ressemblait trop à une contribution forcée ». Mais il penchait évidemment vers d'Anselme, le général plébéien, et il voyait toujours dans Montesquiou un fayettiste et un noble. « Vous avez, disait Clavière à Montesquiou, le péché originel contre lequel nous mettons l'univers entier en émoi ». Le Conseil tranche donc la question du commandement en faveur de d'Anselme; il le nomme, le 31 octobre, général en chef de l'armée établie à Nice et sur le territoire environnant « parce que, vu la distance, il devenait physiquement impossible que Montesquiou pût même surveiller les opérations de d'Anselme ».

Bientôt Montesquiou fut décrété d'accusation, pour avoir, dans sa négociation avec Genève, « compromis l'honneur de la république française » ; il émigra, et, le 26 novembre, dans une lettre au ministre de la guerre, d'Anselme lui donnait le coup de pied de l'âne. Il avait naturellement prévu la « catastrophe » ; mais auparavant Montesquiou avait eu le temps de « déposer dans l'armée d'Italie tout le venin de sa maligne influence ». Montesquiou avait dans cette armée une créature, le maréchal de camp Barral, qui s'était fait le chef d'un parti. Montesquiou cherchait à perdre d'Anselme, à désorganiser ses troupes qu'il aurait voulu réduire à des bataillons de nouvelle levée. C'est pourquoi d'Anselme avait le corps le plus mal armé et le plus mal habillé de la république : Montesquiou lui avait « intercepté toute espèce d'objets relatifs à l'armement et à l'habillement ».

D'Anselme avait tort, et de nouveau il eut tort lorsqu'il déclara, pour justifier l'emprunt qu'il proposait à la république de Gênes : « ce n'était point un brigandage que j'exerçais à coups de canon contre la république de Gênes, comme l'a avancé Montesquiou dans une de ses lettres au ministre Clavière; à l'entendre, il semblerait que je devais m'approprier ces fonds, et sans doute émigrer comme lui pour en jouir paisiblement ».

(*à suivre*). Arthur Chuquet.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — **5 février** — **1916**

A. Reboulet, Le général d'Anselme, III (A. Chuquet). — Le Muséon, II, 1. 25 mai 1915 (Cl. Huart). — Sophocle : Ajax, p. Radermacher ; Antigone et Electre, p. Bruhn (My). — Babelon, Attila dans la numismatique (A. Chuquet). — Curti, Napoléon dans la pensée italienne (Albert Pingaud). — Livre de gratitude offert par la Belgique à l'Angleterre et aux Etats-Unis (H. de Curzon). — Plumon, Guide à l'usage du corps expéditionnaire dans les Balkans (A. C).

A. Reboulet, **Le général d'Anselme** [1].

III

Venons à la conquête de Nice où d'Anselme entre au soir du 29 septembre.

M. Reboulet dit que Montesquiou donna l'ordre à d'Anselme d'attaquer le comté. Il pouvait dire aussi que d'Anselme reçut d'autres « ordres supérieurs ». Le 16 septembre, Servan mandait au général que le ministre de la marine « concourrait avec lui » et il l'encourageait à « planter l'arbre de la liberté sur une terre souillée depuis si longtemps par le despotisme ». Servan terminait ainsi : « Je ne doute pas que vous vous prêtiez de toutes vos forces à faire réussir une entreprise aussi importante ».

La marche de d'Anselme sur Nice est exactement racontée. Toutefois M. R. passe trop rapidement sur les désordres qui marquèrent l'entrée des Français.

Sans doute il écrit [2] qu'une proclamation énergique invita les Niçois à favoriser la répression des troubles, que les pillards durent rendre les effets et les objets volés, que quatre cents des plus compromis furent emprisonnés. Mais ne se contredit-il pas lorsqu'il ajoute que, d'après un témoin oculaire, les soldats donnèrent l'exemple d'une admirable discipline? Peut-on parler d'une admirable discipline lorsqu'il y a troubles, pillage et vol ?

Sans doute, dans la suite de sa narration [3], lorsqu'il reproduit

1. Voir nos numéros 2 et 5 (8 et 28 janvier).
2. p. 60-61.
3. p. 137-140.

l'analyse d'un mémoire de d'Anselme, M. R. revient sur ce point. Nous pensons cependant que, puisqu'il composait un récit, sa tâche était de raconter en cet endroit ce que les Français avaient fait dans la ville, de tracer là un tableau complet et non pas de jeter plus loin quelques traits épars.

Il fallait donc dire, outre ce qu'a écrit M. R., que la confusion fut inouïe; que les Français, regardant Nice comme le Coblenz du Midi, pillèrent les maisons des émigrés, ouvrirent les malles abandonnées et y prirent l'argent et la vaisselle; qu'ils enlevèrent le mobilier des églises; qu'on ne put rétablir un semblant d'ordre qu'avec une peine extrême; que, le 4 octobre, les nouveaux magistrats installés par d'Anselme annoncent que leurs citoyens se plaignent encore des « dégâts, vols et violences qu'ils reçoivent des volontaires et autres soldats », mais que les Niçards [1] pillèrent autant et plus que les Français; qu'ils indiquaient aux soldats les maisons des émigrés pour couvrir, selon le mot de d'Anselme, leurs propres larcins; que certains d'entre eux se revêtirent de l'habit national pour mieux butiner; que les demeures dont les habitants n'avaient pas fui restèrent intactes.

*
* *

M. R. croit d'ailleurs, non sans raison, que son héros n'était pas incapable.

On a blâmé d'Anselme qui n'avait pas essayé d'enlever Saorge et d'occuper tout le comté. Roguet prétend même que le général aurait dû porter ses troupes sur Coni. L'auteur juge que d'Anselme ne pouvait ainsi aventurer son armée en une saison déjà avancée et par le mauvais temps dans un pays difficile.

Il ne s'est pas demandé si d'Anselme avait encore assez de vigueur et si ses forces physiques n'étaient pas affaiblies. Dans une lettre du 4 janvier 1793 d'Anselme écrit, en effet, qu'il est un vieux corps usé par quarante-cinq ans de service et quinze campagnes de guerre, qu'il ne peut plus être employé pendant l'hiver, que sans le climat tempéré de Nice il n'aurait pas eu la force d'opérer pendant le mois de novembre, que le froid des montagnes de Sospel l'a « bien vite rappelé à ses infirmités ». Nous croyons qu'il était encore valide. Il a durant la campagne fait preuve d'activité. Le 30 septembre, lorsqu'il apprend que la garnison de Villefranche commence à partir, il se met à la tête d'un détachement de dragons qu'il trouve sous sa main et il se porte vers le château. Il va reconnaître plusieurs fois la position du Mont-Gros, désigne le futur emplacement des troupes et, quelques semaines plus tard, établit sur cette hauteur un camp de deux bataillons. Le 18 novembre, il répare sur le champ l'échec subi par Barral

1. On disait et écrivait alors Niçards et Nissards, et non Niçois.

et Brunet, reprend le col de Braus, rentre dans Sospel et, s'il fait évacuer Sospel, c'est comme il s'exprime, parce que Sospel, étant au bas d'une vallée très profonde, sera toujours à celui qui voudra l'occuper en forces. S'il apprend que les Niçois s'agitent, on le voit monter à cheval. « J'ai toujours été, écrit-il, à la tête des colonnes lorsqu'il y a eu quelque expédition importante et je me suis toujours jeté parmi le peuple dans toutes les émeutes ».

*
* *

On sait que d'Anselme, appelé à Paris le 16 décembre et suspendu le 27 du même mois, cessa ses fonctions le 8 janvier 1793 et fut décrété d'accusation le 14 février suivant. Les commissaires de la Convention causèrent sa disgrâce. Les premiers qui furent envoyés, Aubry, Isnard, Despinassy déclarèrent qu'ils tenaient d'Anselme en parfaite estime, qu'ils étaient convaincus de ses vertus civiques et militaires, et Isnard ajoutait qu'il déjouerait toutes les intrigues dont le général était environné. Ceux qui vinrent ensuite et qu'on nomma les seconds commissaires, Goupilleau de Fontenay, La Source et Collot d'Herbois, firent contre d'Anselme un rapport fulminant, et cette pièce est la pièce capitale du procès. Ils reprochent à d'Anselme sa faiblesse, son insouciance et « les procédés les plus répréhensibles ». Suivant eux, d'Anselme n'a rien empêché; il n'a pas réprimé les excès dans leur origine et il a par suite « enhardi les conspirateurs et les brigands ».

Ce rapport est, comme disait le général Saint-Martin, outré, et Poultier remarquait que, si les commissaires avaient la haine du brigandage et un saint respect pour les propriétés et la sûreté des personnes, ils étaient hommes et avaient pu se tromper. M. Reboulet a très bien noté les motifs personnels qui déterminèrent ces trois députés. Goupilleau de Fontenay, grand haïsseur de l'aristocratie, croyait que d'Anselme était noble. La Source combattait avec acharnement tout ce qui pouvait ressembler à l'injustice. Collot d'Herbois prenait toujours le parti des soldats contre les généraux et croyait plaire aux uns en malmenant les autres [1]. Toutefois M. R. devait ajouter que les commissaires ont trop complaisamment écouté des Niçois qui désiraient obtenir des indemnités, des gens à qui, selon d'Anselme, la cupidité la plus sordide inspirait des mensonges, des gens qui en voulaient à d'Anselme parce qu'il leur avait enlevé les effets des émigrés qu'ils « s'étaient flattés de conserver et de dérober à la République ».

1. C'est Collot d'Herbois qui a rédigé le rapport; on y remarque cette phrase : « Les généraux mêmes, au nom de la discipline, ont forcé des gardes nationales à protéger ces barbares exécutions ».

Il suffit de citer quelques assertions des commissaires pour juger de leur extrême partialité [1].

Ils prétendent que des excès eurent lieu dans la montagne sur l'ordre de d'Anselme, et d'Anselme ordonne à Du Merbion d' « extirper toutes les concussions par la surveillance et la fermeté », ordonne à Barral de laisser les bestiaux aux paisibles habitants, d'informer contre les délinquants, de maintenir la discipline, de faire aimer les troupes françaises, de rétablir l'ordre et la tranquillité par des proclamations. Ce d'Anselme que les commissaires accusent d'avoir « préparé la dissolution de l'armée », a flétri le pillage dans une proclamation du 1er octobre : « Les désordres se multiplient, les propriétés sont insultées, les soldats de la liberté semblent oublier qu'ils en sont devenus les apôtres », et il annonce qu'il punira ceux qui se livrent à des pillages déshonorants. Il prescrit de fouiller sur les bords du Var tous les soldats qui se rendent en France et de faire visiter par les officiers du port tous les bâtiments qui sortent de Nice. Ce vieux soldat ne parlait-il pas, dans une lettre à Pache, de la discipline qu'il « avait tant à cœur d'établir dans son armée »? Mais, s'il fit quelques exemples, il était, a-t-il dit, « bien éloigné des moyens qui devaient assurer le maintien de l'ordre dans ces difficiles circonstances ». Il ne put, selon la loi, former de tribunal militaire parce qu'il n'avait même pas de commissaire des guerres. Du moins, à Nice, prit-il des mesures efficaces. Les bagages et effets des émigrés furent transportés dans des magasins. Les citoyens eurent défense de rien acheter du militaire. La municipalité ne délivra de billet de logement aux soldats que sur la demande d'un officier du corps. Les patrouilles furent fréquentes et elles avaient permission de tirer sur les pillards. Il y eut beaucoup d'incarcérations. Les commissaires ne reconnaissent-ils pas que « la majorité de l'armée avait conservé la vertu » et qu'elle avait été « purgée des coupables qui n'étaient qu'un petit nombre »?

Ces commissaires disent encore que des bataillons ont été indignés des excès commis dans la montagne et que cette indignation « seule a dicté les nombreuses démissions qui furent données le 1er décembre ». Quelle naïveté! Comme si les autres bataillons n'avaient pas compté autant de démissions que les bataillons de la montagne! Comme si cette désertion ne s'était pas produite au 1er décembre 1792 dans chaque armée! Comme si en Belgique, sur la Moselle, sur le Rhin, aux Pyrénées, de même que dans le comté de Nice et sur les Alpes, les volontaires n'avaient pas invoqué la loi, l'imprudente loi qui leur permettait de se retirer après chaque campagne au 1er décembre de chaque année s'ils prévenaient leur capitaine deux mois à l'avance! Comme si, le 8 décembre, d'Anselme n'avait pas dans une proclamation conjuré les départements et les clubs de découvrir ces déserteurs et de les ren-

1. On nous permettra d'esquisser ce tableau que l'auteur n'a pu ni voulu tracer.

voyer « au poste d'honneur où leurs frères d'armes sont au coup de fusil » ! Il est vrai que les commissaires ignorent cette proclamation de d'Anselme. Ils ignorent aussi les ordres donnés par le général aux deux commandants des rives du Var de ne laisser passer personne qui n'ait son acte de baptême et une permission visée par le chef de bataillon. Ils ignorent aussi la circulaire de d'Anselme enjoignant aux chefs de corps de faire lire à haute voix dans tous les camps et de commenter l'adresse du 19 octobre : « La loi vous permet de vous retirer, le cri de la patrie vous le défend ! »

Ils disent encore que le fort Montalban s'est rendu à deux volontaires audacieux que le général n'a pas cités. Or, ces deux hommes n'étaient pas volontaires ; c'étaient des Niçois, et ils ne pouvaient seuls imposer à la garnison piémontaise. C'est Macquard, alors capitaine de dragons, depuis lieutenant-colonel du 1er bataillon de l'Hérault et général, ce Macquard défiguré par Marbot, c'est Macquard qui, suivi d'un trompette et d'une compagnie de grenadiers, a sommé le commandant de Montalban de se rendre à discrétion.

Ils disent encore que d'Anselme « regrettait de ne pouvoir employer souvent l'incendie » et qu'il avait donné l'ordre de brûler et de détruire les maisons de quelques particuliers qui n'avaient pas apporté leurs armes. Nous possédons cet ordre. Huit jeunes gens de Tourette, ont, malgré les instructions du général, pris huit fusils laissés par les Piémontais et gagné la montagne. D'Anselme prescrit de mettre dans les maisons de ces jeunes gens des troupes à discrétion et de sommer les coupables de revenir dans le délai le plus court, sinon d'incendier et de détruire les maisons. Trois des maisons sont détruites « et non brûlées ». D'Anselme espérait par ces rigueurs arrêter l'émigration des Niçois, et, en effet, elles firent rentrer nombre de barbets notamment à Berra et dans les environs de Nice.

Ils disent encore que d'Anselme a causé par son imprévoyance les échecs des 20 et 23 décembre Or, la rencontre du 20 décembre mit aux prises avec l'ennemi une patrouille de douze hommes, et celle du 23 décembre fut une simple reconnaissance ou découverte. Commandée par le lieutenant Taillefer et envoyée de l'Escarène vers le col de Braus, cette reconnaissance tomba dans une embuscade ; le lieutenant et un sous-officier furent tués, douze soldats blessés et trente faits prisonniers. Mais qui était responsable, sinon le lieutenant Taillefer ? S'il avait survécu, n'eût-il pas été traduit en cour martiale ? Et d'Anselme ne quittait-il pas Nice le jour même pour aller à Paris sur l'ordre du Conseil exécutif rendre compte de sa conduite ? « Ni Anselme, ni aucun autre général, a dit Dagobert, ne doit, sans injustice, être inculpé pour ce fait ».

Ils disent encore que les convois étaient attaqués tous les jours parce que les guides n'obtenaient pas le moindre salaire ; qu'un seul, nommé Laurent, fut payé de sa peine par eux, commissaires ; qu'en consé-

quence les espions manquaient. Or, les convois n'étaient pas attaqués tous les jours et, s'ils l'étaient quelquefois, les guides n'empêchaient pas l'attaque; aucun d'eux, à l'exception de Laurent, ne se plaignit, et ce Laurent était suspect, peu digne de confiance; enfin, à quelque prix que ce fût, en ce pays hostile, on ne trouvait pas un espion sur lequel on pût compter.

Ils disent encore que d'Anselme condamnait la garnison à la plus révoltante oisiveté et que des exercices militaires n'eurent lieu qu'après son arrivée. Or, Dagobert qui commandait la place de Nice, a déclaré que, longtemps avant l'arrivée des commissaires, tous les corps de la garnison faisaient les exercices militaires.

Ils disent que d'Anselme avait « des moyens forts, des ressources inépuisables et trente mille soldats ». Or, d'Anselme n'avait pas de ressources inépuisables et son armée ne se composait que de treize mille combattants réels.

Ils disent que d'Anselme ne sut pas arrêter les progrès du duel, « l'horrible duel, le plus redoutable fléau des armées, cruel enfant de toutes les divisions ». Or, d'Anselme a toujours partagé les éloges et les encouragements entre les troupes de ligne et les volontaires; il répétait que l'union fait la seule force de l'armée; quatre soldats seulement, victimes du duel, moururent à l'hôpital; « dans les garnisons les plus policées, rapporte Saint-Martin, il a été impossible de tout temps d'extirper le duel, et comment se flatter qu'une armée puisse être entièrement délivrée de ce fléau dont la France n'a pu encore se guérir, surtout dans les pays où le vin abonde! »

Ils disent que l'état-major méritait des reproches. Or, Lecointe, Milet-Mureau et Micas étaient à l'état-major. Deux adjudants généraux provisoires, le lieutenant-colonel Lecointe, chargé de la correspondance et des mouvements, et Milet-Mureau qui commandait à la fois l'artillerie et le génie [1], travaillaient quatorze heures par jour. Quant à Micas, détaché à Sospel où il levait des plans, il avait dû s'aliter après avoir reçu un coup de feu.

Ils accusent le commissaire des guerres Ferru et le capitaine des guides Masséna d'avoir dans la vallée de la Vésubie fouillé les maisons, chargé les mulets de tout ce qu'ils pouvaient emporter, arraché leur argent aux paysans, procédé à de « barbares exécutions », et il faut entendre Giuseppe André, le fougueux séparatiste, s'écrier sur ce témoignage des commissaires, qu'il y eut des « furti », des « orrori », des « immani crudeltà » [2]! Or, Ferru et Masséna ont agi d'après les ordres des généraux. Ferru devait distribuer et vendre ou envoyer à Nice tout ce qui appartenait aux émigrés, et nous le voyons dans les expéditions de Levens et de la Vésubie assurer partout la subsistance

1. Milet-Mureau, premier aide de camp de d'Anselme et qui l'accompagna à Paris où il resta, est devenu ministre de la guerre et préfet de la Corrèze.

2. *Nizza*, 1894, p. 181.

et le logement des troupes, empêcher le pillage du château d'Apremont, râfler à Saint-Martin [1] les bœufs des émigrés, vendre à La Rochette ainsi qu'à Lantosque le vin du seigneur et du curé qui avaient suivi l'ennemi, faire fabriquer du pain à Levens et à Lantosque et y publier une proclamation de d'Anselme qui prie les habitants de porter du foin et de la viande à Nice en échange d'une livre de sel pour chaque livre de foin et de cinq livres de sel pour chaque livre de viande, convoquer des communes qui demandent leur union à la République et fixer leur contribution, détacher Masséna avec deux cents hommes pour s'emparer du mobilier d'un émigré, envoyer de Lantosque à Nice une quantité de grains et de bestiaux, saisir — ainsi qu'à Utelle — les impositions dues au roi de Sardaigne, distribuer aux soldats les pommes et les chataignes trouvées chez un émigré officier de milice, expédier d'Utelle à Nice deux grands convois et réquisitionner tout le foin des greniers de la marquise de Grimaldi, etc., etc. [2].

Les commissaires vont plus loin. Ils attaquent d'Anselme dans son honneur. Ils l'accusent, sans preuve aucune, d'avoir fait dire à l'ordre, lorsqu'il partait pour Paris, qu'il allait recevoir le portefeuille de la guerre. Ils affirment qu'il avait gardé des malles d'émigrés trouvées dans son logement — et l'administration les avait fait enlever; — qu'il avait fait transporter « sur un assez grand nombre de mulets » des effets qui ne lui appartenaient pas — et personne n'a vu ces mulets, personne n'a pu prouver que d'Anselme avait soustrait des effets, et lorsque les administrateurs d'Apt perquisitionnèrent dans sa maison, ils trouvèrent une somme de douze mille livres dans sa cassette, trois douzaines de chemises et de mouchoirs, trois uniformes, des meubles d'un usage journalier et la voiture qui lui était nécessaire pour faire sa route. « Quoi, disait Saint-Martin à d'Anselme, les commissaires ne vous accorderont même pas la qualité d'honnête homme ! »

*
* *

Trois documents que M. Reboulet aurait dû mettre en pleine lumière, justifient les actes d'Anselme et sa conduite.

C'est une lettre des représentants Barras, Fréron, Ricord et Augustin Robespierre; c'est le rapport de Poultier; c'est surtout le deuxième mémoire de d'Anselme composé exprès pour répondre au rapport des trois commissaires Goupilleau de Fontenay, La Source et Collot d'Herbois.

1. La commune de Saint-Martin se plaignait des excès de la troupe et d'Anselme, par une lettre du 3 novembre, ordonna que Ferru informerait contre les délinquants qui seraient arrêtés et traduits au tribunal du district de Saint-Paul.

2. Au reste, si Ferru avait été coupable, c'était le général Barral qui devait le dénoncer à d'Anselme; voir sur tout cela le rarissime *Mémoire justificatif* de Ferru.

La lettre des représentants Barras, Fréron, Ricord et Augustin Robespierre que M. Reboulet cite à peine [1], est un chaud plaidoyer en faveur d'Anselme. Ils ont tort de dire que Brunet, inepte et traitre, avait ourdi la perte de d'Anselme, son prédécesseur. Ils opposent les d euxhommes ; ils jugent Brunet indigne de la confiance nationale ; d'Anselme leur semble un sans-culotte, un ardent républicain, et ils rapportent ce mot du général : « Qu'on m'appelle à Paris ; je marcherai avec dix compagnies de grenadiers au secours des jacobins et j'exterminerai la royauté et tout ce qui tient à la royauté ». Ils ajoutent que d'Anselme n'a pas de fortune, que sa probité est à toute épreuve, qu'il n'a conquis le grade de lieutenant-général que par sa bravoure et ses talents. On l'accuse de brigandage, et le pillage s'exerçait à Nice lorsque les Français y entrèrent ; le désordre était inévitable, et l'homme le plus prévoyant n'aurait pu l'empêcher. Ce sont les Niçois qui se portèrent aux excès, et l'exemple des Niçois entraîna plusieurs de nos soldats. Les habitants de Nice et du département, concluent les représentants, sont encore ennemis des Français ; ils les dépouilleraient s'ils l'osaient ; ils font assassiner nos soldats par les barbets ; ils discréditent nos assignats qui perdent à Nice 85 p. o/o.

Le rapport de Poultier est banal et emphatique. Mais Poultier écrit que « la noblesse de l'âme et la vertu guerrière ne peuvent s'allier à la rapine et à la rapacité » ; que d'Anselme était à la tête d'une armée formée à la hâte, dépourvue d'officiers d'état-major, de commissaires et de cour martiale ; qu'il n'a pas eu d'autres armes qu'un mélange de douceur et de sévérité ; qu'il a « succombé sous les flots impurs de de la récrimination et de la vengeance ». Il cite deux anecdotes qu'il emprunte au premier mémoire de d'Anselme. Un jour — le 7 octobre — où des gens du peuple auxquels s'étaient mêlés des soldats, demandaient la mort de deux prisonniers, d'Anselme harangua cette foule à quatre reprises et il dit à un soldat plus enragé que les autres : « tu veux du sang ; tu es cruel ; eh bien je te fais le bourreau de l'armée » ; l'homme se hâta de disparaître. Un mois plus tard, à l'occasion des assemblées primaires, le citoyen Giraudi fut poursuivi par des Niçois, arrêté et menacé jusque dans sa prison. D'Anselme accourut avec des dragons et voyant des soldats de ligne et des volontaires dans ce rassemblement, prononça ces mots : « Soldats, vous n'avez rien à faire ici ; je vous ordonne de regagner votre quartier et dès que vous serez partis, si les Niçois qui sont ici ne rentrent pas dans le devoir, je saurai bien les y contraindre par la force ». L'attroupement se dissipa.

Le deuxième mémoire de d'Anselme [2] que M. Reboulet n'a connu

1. P. 148. Cette lettre du 18 septembre 1793, a été imprimée par Etienne Charavay, *Carnot*, III, p. 168.

2. Je ne fais pas l'éloge des deux mémoires de d'Anselme ; je me contenterai de citer Giuseppe André, *Nizza*, p. 195 ; il reconnaît que d'Anselme s'est vigoureusement défendu et que ses mémoires sont remarquables par leur clarté.

que par une analyse incomplète, contient d'importants témoignages des officiers supérieurs de l'armée du Var, notamment une longue lettre de Saint-Martin, chef de l'état-major. Saint-Martin rend hommage aux sentiments patriotiques, aux pures intentions de d'Anselme et reproche aux commissaires d'avoir exigé du général des facultés surnaturelles. Il insiste sur la situation de l'armée, neuve, composée de bataillons de fraîche date, dépourvue de tout, croyant être en pays ennemi et qui ne pouvait être disciplinée que par de grands moyens et surtout par le temps : « Des bataillons de nouvelle levée ne vont pas tout seuls en un jour ; une infinité de ressorts doivent agir longtemps sur eux avant qu'ils soient mis en état d'ordre et d'action régulière ».

*
* *

Au reste, je crois, pour en finir avec ce qui concerne Nice et d'Anselme, on ne traitera ce sujet à fond que si l'on connaît non pas seulement ce que le général appelait la partie militaire, mais la partie civile, le rôle de l'administration et de la Société populaire, de ce club franco-italien dont M. Reboulet n'a parlé qu'une fois et assez vaguement [1], le rôle de l'assemblée dite Convention nationale des colons marseillais dont il n'a pas parlé du tout, le rôle de certains personnages, de Dubray, des Défly, des Raynaud, de Clérici, de ce Chabaud que d'Anselme regarde comme un ardent détracteur et chez qui descendirent les commissaires Goupilleau, La Source et Collot d'Herbois. Quelle est cette cabale que d'Anselme dénonce, « ourdie par les agents les plus déliés de l'aristocratie qui, sous l'enveloppe d'un patriotisme outré, sont parvenus à corrompre une partie de l'opinion », cette cabale dont plusieurs membres ont « surpris la confiance du général par un extérieur de civisme » ? Quels sont ces gens « qui regrettent l'ancien régime » et ces étrangers qui venaient d'Italie, qui, selon d'Anselme, étaient payés par Rome et Turin et auxquels il « attribue en grande partie les agitations et les motions incendiaires » ? Pourquoi dit-il le 10 décembre que Nice est le théâtre « où se rencontrent toutes les intrigues des puissances d'Italie et des mécontents français » ? Qu'on rapproche de ces assertions de d'Anselme les mots des seconds commissaires dans leur proclamation du 9 décembre, qu'il y a dans Nice un parti d'aristocrates qui ne cherche qu'à « faire commettre des crimes pour les imputer aux Français », qu'ils ont failli être victimes d'un attroupement de brigands, qu'à ce moment les amis de la liberté ne les ont pas secourus : « S'il y en a, pourquoi n'étaient-ils pas autour de nous ? S'il n'y en a pas, à qui la nation française doit-elle des indemnités ? » Encore n'ont-ils été sauvés de la mort que par l'appareil de la force armée — et cette force armée qui « a bien mérité de la

1. P.

patrie », cette force armée qu'ils remercient, c'est d'Anselme en personne qui la commandait !

Pour éclairer la situation où se trouvait d'Anselme, cette situation que Poultier juge aussi extraordinaire que hasardeuse, ne fallait-il pas la comparer à celle des autres généraux ? Croit-on que l'armée de Dumouriez et celle de Custine n'aient pas, à certains instants, valu celle de d'Anselme ? Qu'on se rappelle Spire et Furnes. Qu'on se rappelle que Custine osa, après Spire, faire fusiller sur le champ trois soldats par leur propre bataillon et qu'un des motifs de sa condamnation fut ce que Fouquier-Tinville nomma la fusillade de Spire !

(*à suivre*). Arthur Chuquet.

Le Muséon, revue d'études orientales, fondé en 1881 par Ch. de Harlez, 3e série, tome II, nº 1. Cambridge, University Press, 25 mai 1915, 1 vol. in-8, 130 pp.

Une note au lecteur, écrite en janvier 1915 par M. U. de la Vallée-Poussin, explique pourquoi ce numéro de la célèbre revue de Louvain paraît à Cambridge, en Angleterre. Le troisième et le quatrième cahier pour 1914 étaient prêts à paraître dès la fin d'août ; il est à présumer que tout a disparu dans l'effroyable désastre de la cité martyre. Avec eux ont été emportés une étude du R. P. Scheil sur Gobryas dans Xénophon et les cunéiformes, un article sur une langue de l'Amérique par M. Rivet, la traduction du chapitre IV de l'Abhidharma Kosa, par M. de la Vallée-Poussin, aidé par le Dr Palmyr Cordier, dont l'orentalisme français déplore la perte : fait prisonnier au mépris du droit des gens, odieusement maltraité, il mourut à Besançon quelques jours après avoir été délivré. On sait avec quel empressement, quelle générosité l'Université de Cambridge a accordé la plus large hospitalité à l'Université de Louvain, chassée de chez elle et privée de sa bibliothèque incendiée; elle ne s'en est pas tenue là, et c'est à ses efforts, à ses encouragements que la publication du *Muséon* reprend avec une nouvelle série.

Ce numéro dont nous sommes heureux de saluer l'apparition, preuve de la vitalité de la pensée belge, contient entres autres une étude de M. P. Oltramare sur l'*Existence ultra phénoménale* considérée comme problème de l'ontologie bouddhique, une autre de M. Louis H. Gray, d'Aberdeen, sur l'*Iranian material in the Fihrist* (déjà l'objet de recherches variées), une notice de M. A. van Hoonacker sur *Jérusalem* et *Éléphantine*, un mémoire de M. Edw. G. Browne sur le *Mudjmal* de Façîhî de Khwâf (Khorasan), d'après trois manuscrits, un à l'Institut des langues orientales de Pétrograd et les deux autres en la possession de l'auteur (c'est une histoire universelle, écrite sous les premiers successeurs de Tamerlan), une note de M. Bevan sur certains passages de Dînawarî, des remarques sur le çoufisme, par M. Nicholson, sous le titre de *A Moslem philosophy of religion*, des notes

sur les papyrus grecs de Ryland, par M. James Hope Moulton, des Fragments de la récension grecque de l'*Histoire ecclésiastique* de Rufin dans un texte hagiographique retrouvé par M. P. van den Ven, des recherches de M. J. B. Bury sur l'hippodrome couvert de Constantinople, et la publication, en copte avec traduction latine, de deux hymnes de Chenouti, par M. S. Gaselee, biliothécaire du Magdelene College.

Les quatre dernières pages des *Comptes rendus* renferment, sous le titre de *Contributions belges à l'histoire moderne de l'Extrême-Orient*, un très attachant résumé des services rendus par la Belgique à notre connaissance des pays au delà de l'Inde; il est dû à la plume alerte et avisée de M. A. Cabaton.

Quelques remarques en passant. Page 31, il est question d'un traité perse de tactique, décrivant comment les rois de Perse s'approchèrent des quatre frontières; mais *tawallà* signifie « s'emparèrent ». C'est par distraction, entraîné par l'analogie extérieure de la forme, que M. Browne a traduit *spihr* (gr. σφαῖρα) par *spear* « javelot » (p. 63, l. 19); la phrase signifie : « Alors la *fortune* lui baise la main », le destin et le ciel, énumérés au vers suivant, firent aussi telle et telle chose. *Namâz-i dìgar* est exactement traduit par *the second prayer* à la page 76, ligne 16; mais n'aurait-il pas fallu ajouter, pour le lecteur non prévenu, que les Persans appellent ainsi la prière de l'*'açr*, celle de midi étant considérée comme la première? Il est plutôt singulier que M. Paul van Cauwenbergh, dans sa dissertation sur les Moines d'Égypte, ait adopté (p. 124) l'explication du nom du Mokaukas (lisez *Moqauqis*) par « Caucasien » qui provient du fait de M. Butler; le français « cocasse » serait tout aussi bien en situation.

Œuvre courageuse de braves citoyens voulant, contre vents et marée, continuer à l'étranger l'œuvre de patientes recherches qui a fait la réputation de leur savant recueil, nous ne pouvons qu'applaudir au dévouement de M. de la Vallée-Poussin et de ses vaillants collaborateurs : grâce à eux le *Muséon* vit toujours, en attendant que sa patrie délivrée voie revivre l'Université détruite.

Cl. Huart.

Sophokles erklärt von Schneidewin und Nauck. T. I, **Aias,** 10e éd., neue Bearbeitung von L. Radermacher; Berlin, Weidmann, 1913; IV-196 p. — T. IV, **Antigone,** 11e éd. besorgt von Ew. Bruhn; Berlin, Weidmann, 1913; 221 p. T. V, **Elektra,** 10e éd. besorgt von Ew. Bruhn; Berlin, Weidmann, 1912; 213 p.

On sait que la librairie Weidmann a confié à MM. Bruhn et Radermacher la révision du Sophocle de Schneidewin-Nauck, et que cette révision est en réalité une véritable refonte. Les préfaces de chaque pièce sont plus nourries et mises au courant des résultats obtenus par les études littéraires récentes, et le texte, en un grand nombre de passages, accuse un retour prononcé à la tradition manuscrite, sou-

vent rejetée par Nauck ; les notes, par suite, ont dû être fréquemment modifiées, et elles ont gagné çà et là soit en étendue, soit en précision. Ce caractère des éditions des pièces de Sophocle ainsi remaniées a déjà été signalé plusieurs fois ici, et je ne crois pas utile de revenir sur ce qui a déjà été dit, soit par M. A. Martin, soit par moi-même (v. les nos du 14 mai 1900 et du 30 décembre 1911). C'est d'autant moins nécessaire pour la 11e édition d'*Antigone* et la 10e d'*Electre*, par M. Bruhn, que ces éditions ne sont pas une retouche directe des éditions de Nauck et qu'elles ne diffèrent pas sensiblement des précédentes (respectivement 10e et 9e), refaites, celles-ci, d'après le nouveau plan, et annoncées en leur temps dans cette *Revue* (14 mai 1906). Je m'arrêterai seulement sur *Ajax*, dont la 10e édition est une *neue Bearbeitung*. Comme cette pièce forme le premier volume, le texte en est précédé d'une introduction générale qui est toute différente de celle de Nauck. Le poète y est étudié dans sa vie et dans ses œuvres : M. R. expose en des pages relativement concises les innovations introduites par Sophocle dans la technique du théâtre, de quelle manière il a compris le développement de l'action dramatique, et comment il a conçu l'exposition de ses drames. La langue de Sophocle, son art d'exprimer la pensée, sont l'objet d'une étude qui, sans être poussée très loin, suffit cependant pour les caractériser dans ce qu'ils ont d'essentiel. Cette partie de l'introduction, qui comporte de nombreuses comparaisons avec Eschyle et Euripide, se termine par des considérations sur la tradition manuscrite et sur la valeur du Laurentianus et des manuscrits plus récents. M. R. reproduit alors, avec quelques coupures, l'introduction de Nauck à *Ajax ;* mais il en laisse de côté la dernière partie, l'analyse littéraire de la pièce. Pour ce qui concerne le texte, on notera d'abord que M. R. a corrigé plusieurs fautes : 493 εὐνῆς τε τῆς σῆς, 764 ὃ μὲν γάρ, où dans l'édition précédente l'oubli de τῆς et de γάρ rendait les vers faux ; et qu'il a supprimé les crochets mis par Nauck dans une vingtaine de passages, en quoi on l'approuvera, car il est toujours hasardeux de prononcer une athétèse pour des motifs de goût personnel. En un grand nombre de vers, Nauck s'était écarté arbitrairement de la tradition ; M. R. y revient souvent, par exemple 49 καὶ δή (ἤδη N.), 52 γνώμας (λήμας N. avec Madvig), 467 μόνος μόνοις (πολλοῖς μόνος), 507 προλείπων (προλείπειν), etc. ; la plupart du temps M. Radermacher est dans le vrai, non seulement au point de vue de l'art critique, mais aussi parce que ces leçons manuscrites sont claires et qu'il n'y a aucun motif sérieux de les suspecter.

MY.

E. Babelon. **Attila dans la numismatique**. (Extrait de la *Revue numismatique*, 1914, p. 297). Paris, Rollin et Feuardent, 1914, in-8° 32 p.

Il n'y a pas de monnaie d'Attila. Mais, comme démontre le sagace

et savant auteur de cette étude, au revers des pièces romaines contemporaines d'Attila il y a des allusions au roi des Huns. Le sou d'or de Valentinien III et celui de Marcien représentent l'empereur foulant aux pieds un dragon à tête humaine ou, si l'on aime mieux, un géant anguipède qui doit commémorer Attila. Ce type a persisté sur les monnaies romaines, sur l'aureus de Petronius Maximus, et il se rencontre sous Majorien, sous Libius Sévère. On sait aussi que plus tard le personnage légendaire d'Attila devint une incarnation du diable. Une médaille italienne du XVIe siècle, bien connue des amateurs, le montre avec cornes, oreilles et barbiche de bouc, et ce type de l'Attila faune ou démon fut très répandu à l'époque de la Renaissance. Démon ou faune, cela se conçoit, en effet. Cassiodore et après lui Jordanès rapportent que les Huns naquirent du commerce des sorcières avec des esprits immondes, avec des *fauni ficarii*. On pourrait citer encore d'autres détails, discutables peut-être, mais curieux dans cet attachant travail de M. Babelon, et il y a plaisir autant que profit à suivre le Fléau de Dieu ou le Marteau du monde dans les monuments numismatiques qu'engendra sa légende littéraire.

A. Chuquet.

Antonio Curti, **Napoleone I nel pensiero italiano**. 1 vol. in-18 de XI-194 pp. Milan, Quintieri, 1914, 3 fcs.

Ce nouvel ouvrage du directeur de la revue *Napoleone* représente le résultat d'une expérience à laquelle on ne saurait refuser le mérite de l'originalité, et qu'on pourrait définir l'application de l'interview à un sujet historique. L'auteur a demandé à 500 personnalités de son pays, choisies parmi les plus représentatives de chaque profession, quelques lignes d'appréciation sur Napoléon Ier, considéré plus spécialement au point de vue italien. Il lui a suffi de publier, dans l'ordre de leur arrivée, les 208 réponses reçues pour en composer un livre où l'on peut espérer trouver, à défaut de révélations ou même d'informations nouvelles, des suggestions qui éveillent des idées, des formules qui caractérisent une situation, et des jugements qui résument la moyenne de l'opinion.

Les collaborateurs volontaires de cette enquête — qu'il eût été peut-être plus logique de grouper d'après leur origine — appartiennent à toutes les catégories sociales. On compte parmi eux, à côté d'une majorité d'hommes politiques et de publicistes, des généraux et des femmes de lettres, des hommes d'eglise et des hommes de théâtre, des savants et des chefs socialistes, un futuriste et même un inconnu, dont la signature n'a pu être déchiffrée. Choisis dans un esprit d'aussi large éclectisme, ils ont fourni un ensemble de réponses dont la variété ne manque pas de pittoresque et dont la valeur est forcément inégale. On peut d'abord mettre à part, comme ne présentant qu'un

intérêt de curiosité : celle de l'agitateur révolutionnaire Amilcare Cipriani, qui se réduit à un catalogue d'injures (grand voleur, grand pillard, pire des despotes, liberticide ; celles de maniaques scientifiques comme le directeur de l'Hospice des aliénés de Milan ou son collègue de Vérone, tous deux disciples de Lombroso, qui s'évertuent à retrouver dans Napoléon les tares physiologiques observées chez leurs pensionnaires ; celles d'amateurs de paradoxes comme les professeurs Bellezza, qui ne lui reconnaît d'autre mérite qu'une chance persistante, ou Quintarelli, qui lui reproche d'avoir retardé, au lieu de l'avancer, l'évolution de l'Italie vers l'unité ; celles de fantaisistes (MM. Fontana, Sindici, Steffler) qui consacrent à sa gloire un sonnet bien tourné, ou expriment dans une boutade le souhait de le voir revenir (M. Graf) ; celle d'un savoureux ironiste (M. Ratti), qui déclare ses facultés d'admiration ou de critique complètement paralysées depuis qu'il a entendu, à la fin d'un banquet politique, le maire de Turin instituer un parallèle entre Napoléon et M. Giolitti. Enfin un certain nombre de littérateurs, et non des moindres, se récusent avec modestie devant l'immensité du sujet qui leur est proposé ou se tirent d'affaire par des citations des vers classiques de Manzoni sur le *Cinque Maggio*.

S'il est, comme on le voit, un certain nombre de ces témoignages qui doivent être écartés comme peu autorisés ou comme inutilisables, les autres sont assez sérieusement motivés et semblent assez généralement concordants pour qu'il soit légitime d'en tirer quelques conclusions d'ensemble. Trois traits paraissent en ressortir comme caractéristiques de l'opinion commune des Italiens d'aujourd'hui sur Napoléon. C'est d'abord la presque unanimité avec laquelle ils le revendiquent comme un des leurs: « Italien par excellence », « nôtre de naissance, d'origine, de caractère, d'esprit », personnage représentatif des qualités les plus élevées de leur race, et en particulier de l'universalité de leur génie, toutes ces expressions, qui reviennent à chaque instant sous leur plume, nous aident à comprendre sa longue popularité dans un pays qui avait été traité par lui comme une conquête et qui avait souvent éprouvé ses rigueurs. Ce qui n'est pas moins frappant dans leurs réponses c'est de voir la persistante rancune que ses admirateurs mêmes lui gardent, après un siècle, d'avoir dépouillé passagèrement l'Italie de ses trésors artistiques : il y a là de leur part un grief dont on n'a peut-être pas toujours compris suffisamment la portée en France. Ils s'accordent (à part les rares exceptions signalées plus haut) à reconnaître que Napoléon a avancé d'un siècle peut-être l'évolution politique de leur pays. « Sans lui, conclut M. Lucini, il n'y aurait pas en 1913, une Rome capitale de la Nation italienne ». Il a travaillé, d'une manière inconsciente peut-être, à l'œuvre de l'indépendance et de l'unité, indirectement en levant les obstacles qui l'entravaient jusqu'alors, directement en la réalisant

sous une forme imparfaite encore, mais démonstrative. D'une part il a supprime d'un trait de plume le pouvoir temporel des Papes, rejeté l'Autriche bien au delà des frontières pour lesquelles luttent aujourd'hui les armées de Victor-Emmanuel, fait tomber les particularismes locaux devant l'unité d'une même domination et de lois communes, rapproché les esprits comme les territoires, et donné ainsi une première solution aux questions que l'Italie aurait à liquider au cours du siècle. D'autre part, en fondant sur son sol un état national, portant son nom et ayant un drapeau, une administration et une armée distinctes, il a démontré à ses propres enfants qu'elle renfermait tous les éléments nécessaires à la vie d'un pays indépendant et libre ; en entraînant ses soldats à la suite des armées impériales, il lui a révélé à elle-même la persistance de vertus militaires que l'on croyait à jamais eteintes. Ce sont les bienfaits de cette éducation politique que trois des correspondants de M. Curti ont résumées sous une forme particulièrement imagée « Napoléon Ier a été le flambeau qui a éveillé l'Italie d'un long sommeil » Comte Greppi . « Nous étions des cataleptiques et il nous a injecté la vie » (M. Manzi). « S'il n'a pas fait l'Italie, il a fait au moins les Italiens » (M. Mediolani).

Il est à noter d'ailleurs que la plupart de ceux qui rendent ainsi justice à l'œuvre napoléonienne associent dans le même sentiment de gratitude l'oncle qui a préparé l'unité et le neveu qui l'a réalisée. On peut retenir enfin, comme conclusion pratique de cette curieuse enquête, le vœu qu'elle inspirait à l'un de ceux qui y ont pris part : « Je suis convaincu, écrit M. Campolieti, que l'Italie nouvelle ferait une œuvre digne d'elle si elle réunissait dans un ouvrage collectif la vie tout entière de Napoléon, étudiée sous tous les aspects possibles ». L'experience tentée par M. Curti n'aurait pas éte inutile si elle devait contribuer à ce résultat.

Albert Pingaud.

A book of Belgium's Gratitude... London and New-York, John Lane, 1916, pet. in-4° de 410 p. av. 33 planches. Prix relié 5 sh.

« Un livre de gratitude, de la Belgique, pour l'aide et l'hospitalité qu'elle a reçues de l'Empire britannique, et pour les secours qu'elle doit aux Etats-Unis d'Amérique pendant la grande guerre ». Tel est le titre complet du beau volume que quatre-vingt-quatre notabilités belges viennent de faire paraître sous le patronage de leur Roi, chacun contribuant pour un court article à sa convenance, ou un dessin, un portrait, une peinture, et qui est vendu, en Angleterre et en Amérique, à un prix réellement dérisoire. C'est un geste très élégant, qu'il nous plaît de signaler. Pour le faire mieux apprécier, et d'ailleurs en rehausser la distinction, un nombre presque égal de notabilités anglaises, membres du haut clergé et de l'aristocratie, hommes politiques, écrivains, grandes dames, professeurs, ont traduit en anglais

toutes ces pages, qui paraissent ainsi successivement dans les deux langues. Enfin le produit de la vente est destiné à être versé entre les mains de la reine Marie.

Détailler ces quelques cinquante articles serait un peu vain. Tous, bien entendu, parlent de ce qui occupe en ce moment tous les esprits, serre tous les cœurs, et s'appliquent à mettre en relief le réconfort que les exilés ont trouvé. Des lettres sont publiées en tête (en fac-similé) du Roi et de la Reine, de la duchesse de Vendôme (princesse Henriette) et de la princesse Clémentine. Puis viennent le cardinal Mercier, les ministres : baron de Broqueville, Berryer, Hymans, Vandewelde, comte de Lalaing, comte Goblet d'Alviella... Puis la foule des articles, les uns documentaires, tels ceux de MM. Carton de Wiart, Robyns de Schneidauer, le P. Rutten, H. Segaert, E. Standaert, sur l'œuvre des comités de secours, sur l'action en Canada, en Australie et Nouvelle Zélande, en Afrique du Sud..., — les autres littéraires et artistiques, tels ceux de MM. Maurice Maeterlinck (pour l'honneur), Emile Verhaeren (les ciels d'Angleterre), Paul Lambotte, (l'accueil fait aux artistes), E. Ysaye (l'art et la guerre), Ernest Van Dyck (la Grande Bretagne protectrice des arts), Emile Cammaerts, (le témoignage des écrivains anglais), Henri Davignon (les fruits de l'exil), Ch. Dejace (l'Université belge de Cambridge.)..., — lés autres faits d'impressions et de croquis, tels ceux de Mme la comtesse van den Steen de Jehay (comment ils meurent), Maria Biermé (comment elles les soignent), Mme Carton de Viart (impressions de guerre)...

Les planches sont dues à MM. Claysenaar, Emile Claus, Charles Mertens, Jean Delville, Baertsoen, Marcette, De Bruycker, Claes, Blieck, Bastien, J. G. Rosier, Jonniaux, Victor Rousseau (buste), etc. Ce sont des paysages ou des portraits ; plusieurs sont en couleurs. Ils sont fort bien reproduits, et l'impression est de la plus rare élégance.

H. de Curzon.

— *Le Guide à l'usage du Corps expéditionnaire dans les Balkans,* par Eugène Plumon (Paris, Berger-Levrault, in-12, 137 p., 3 fr. 50), a trait à la Serbie et à la Bulgarie. Il comprend deux parties. On trouve dans la première un court exposé de l'organisation politique, judiciaire, militaire et administrative des deux pays, des renseignements géographiques, l'indication des routes et voies de communication, des détails sur la vie ordinaire, sur les titres et grades, sur les insignes en usage dans les deux armées. La seconde partie contient un manuel de conversation, les termes et expressions militaires et un vocabulaire étendu des mots ordinaires. Toute cette deuxième partie est en quatre langues : français, anglais, serbe et bulgare. — A. C.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 12 février. — 1916

Benedetto, Madame de Warens (L. Roustan). — Reboulet, Le général d'Anselme, IV (A. Chuquet). — Leroux-Cesbron, Gens et choses d'autrefois (H. Baguenier-Desormeaux). — Browne, La presse et la poésie de la Perse moderne (Cl. Huart). — Kindel, Les théories économiques, politiques et sociales d'Aristote (My). — — Idiotikon suisse, 76-79 (F. Piquet). — Francesco Novati (C. Dejob). — H.-E. Smith, Balzac et la nouvelle (L. R.).

L. F. Benedetto **Madame de Warens** d'après de nonveaux documents (Avec un portrait et un fac-similé). Paris, Plon, 1914, in-16, p. 328.

On ne fera pas à M. Benedetto le reproche ordinaire auquel s'exposent les biographes par trop de sympathie pour leur héros. Il nous trace de Mme de Warens un portrait impitoyable, et qui a pour pendant une peinture non moins sévère du Rousseau des premières années. Les dévots des Charmettes feront bien de ne lire cette biographie que leur pèlerinage accompli. Les documents nouveaux utilisés par M. B. justifiaient-ils cette sévérité? Ils ne révèlent cependant rien de véritablement inconnu, ils précisent ce que l'on savait déjà; mais le biographe est de l'espèce de ceux qui trouvent dans la conduite de leur personnage toujours prétexte à accuser, au lieu de se borner au témoignage des faits. Pourquoi ne pas laisser au lecteur le soin de l'abandonner à l'indignation ou à l'indulgence?

Le réquisitoire de M. B. commence par le récit de la jeunesse de Mme de Warens avant sa conversion. Sa formation intellectuelle avait été assez négligée; de son éducation morale nul ne se soucia. Le mari, égoïste et froid, hypocrite et brutal, favorisa les tendances positives et jouisseuses de sa jeune femme. Le sentiment religieux ne fut chez elle qu'à la surface; elle ne prit à son vieux tuteur Magny que les grimaces de la dévotion et le jargon des piétistes. Tête mal faite, romanesque, elle se lança dans des affaires industrielles et s'y ruina. La fuite en pays catholique et la conversion lui apparurent comme le salut. Ce ne fut en somme qu' « une Madame Bovary plus robuste ou plus heureuse », et cette comparaison qu'on attendait reviendra une fois de plus.

Ce sont les chapitres sur la nouvelle convertie et l'espionne qui ont

bénéficié le plus des recherches et des découvertes de l'auteur. Il a compulsé les archives de Turin et retrouvé maint document établissant plus clairement ler visées politiques de la cour de Savoie qui se cachaient sous le prosélytisme catholique. L'œuvre de l'hospice du Saint-Esprit à Turin et celle que patronnait Mgr de Bernex à Annecy étaient similaires. La pension de 1.500 livres que Mme de Warens reçut du roi après son abjuration était un véritable traitement et elle devint une employée du gouvernement par son rôle d'espionne. Celui-ci n'est pas suffisamment éclairci. En dehors de ses rapports avec d'Aubonne qui devait organiser dans le pays de Vaud une révolution en faveur du roi, on ne voit pas les services que Mme de Warens aurait rendus. Son rôle de convertisseuse est plus nettement établi et le biographe a éclairé par un commentaire ingénieux le récit incomplet et trop arrangé des *Confessions*. M. B. a longuement examiné la question de l'abjuration de Rousseau, son passage à l'hospice des catéchumènes dont il a compulsé les registres. La date de son abjuration est du 21 avril, neuf jours après l'entrée, et non deux mois, comme il l'a prétendu. La date de sortie manque; l'auteur émet l'hypothèse d'une évasion, mais sans fournir aucune preuve pour la soutenir. Sa démonstration pour tout ce chapitre de la vie de Rousseau cherche à disculper l'établissement et à détruire l'impression du sinistre tableau qu'en ont laissé les *Confessions*; il ne lui aurait été inspiré que par la haine du clergé catholique et même le répugnant épisode du Maure ne serait qu'un vieux thème antipapiste.

Rousseau est devenu à Chambéry l'hôte, bientôt l'amant de la convertisseuse. Il y a sur toute cette période une étude attachante du rôle de Mme de Warens et une discussion serrée du récit des *Confessions* dont l'insincérité est plus d'une fois dénoncée. Mais je crains qu'ici encore la subtilité du biographe ne soit allée trop loin. Par exemple, le document dont Jean-Jacques avait fait don au directeur général du cadastre, le mémoire sur les fortifications de Genève, n'aurait été qu'une vente dûment rémunérée et le nouveau converti serait ainsi entré dans les machinations de l'espionne et aurait collaboré aux services équivoques qu'attendait d'elle la cour de Savoie. Mais où sont les preuves? Le séjour des Charmettes, dans tout ce qu'il représente de capital pour l'évolution intellectuelle de Rousseau, est plus justement présenté; seulement il ne faut plus y voir une idylle. Jean-Jacques est devenu un étranger pour sa bienfaitrice qui résidait à Chambéry et la maison des Charmettes ne fut pour le rêveur obstiné qu'une morne solitude. Il la quitta, comme on sait, en 1740; il y refit quelques visites espacées, en 1754 il a revu pour la dernière fois Mme de Warens, et il devait complètement l'oublier dans la période la plus malheureuse de sa vie. C'est le dernier chapitre qui nous l'expose, en montrant la faiseuse d'affaires avec ses mille projets fantasques : chasse aux héritages, exploitation de remèdes pharmaceu-

tiques, création de compagnies minières et d'établissements de fonderie, toutes les tentatives désespérées d'un « escroc » aux abois ; le mot y est et je m'étonne que M. B. ne l'ait pas appelée une manière de Rochette en jupons. C'est apparemment cette fin lamentable qui explique la sévérité du biographe pour Mme de Warens.

Au milieu de l'abondante littérature qui s'est déjà amassée sur le sujet, le livre de M. B. méritera d'être distingué ; il est le fruit de recherches attentives et perspicaces ; il offrira en particulier une précieuse contribution à la critique de la première partie des *Confessions*. Mais il faut ajouter qu'il doit être lu avec précaution, car la prévention n'en est pas absente.

L. Roustan.

A. Reboulet. **Le général d'Anselme** [1].

IV

Les dernières pages du livre exposent brièvement la fin de la carrière d'Anselme ; son séjour à Paris ; sa courte arrestation [2] ; les attaques nouvelles dont il fut l'objet ; sa défense et les témoignages favorables qui ne lui manquèrent pas ; sa retraite prononcée par le Comité de salut public qui reconnut en même temps qu'il avait rendu de longs et utiles services, éprouvé d'injustes persécutions et acquis des droits à la reconnaissance nationale ; son rappel à l'activité au mois de décembre 1798 (inspection générale des troupes stationnées dans les divisions du Midi) ; sa retraite définitive en 1799 ; sa mort survenant le 17 septembre 1814 dans le logement qu'il occupait à Paris, rue de l'Écharpe.

Le volume offre très peu de fautes graves.

Il faut pourtant, à la fin de cet examen, relever les erreurs vénielles que nous avons rencontrées et indiquer plusieurs points qui ne sont que légèrement touchés ou à peine esquissés.

P. 20, Castries était à Clostercamp, non pas *duc*, mais marquis.

P. 47, 69, 71, le général cité par l'auteur se nommait La Houlière et non *La Houillère*, et il est connu ; il fut un des correspondants de Voltaire.

P. 48, l'auteur consacre quelques lignes aux barbets. Il aurait pu dire que d'Anselme les appelait les hussards des pays de montagnes et le tourment des généraux : ils se souviennent, écrit une fois le général, que « leurs pères ont toujours été invincibles dans les Alpes où ils ont souvent détruit des corps entiers de Français » [3]. Mais pourquoi l'auteur prétend-il que « seulement sous l'Empire » le général

1. Voir les numéros 2, 5 et 6.
2. Certains journaux jugèrent qu'elle avait été « décidée précipitamment ».
3. Cf. le *Moniteur* du 26 décembre 1792 et les *Mém.* de Roguet, I, p. 69.

Garnier a pacifié le pays? Garnier n'avait pas la confiance de Napoléon qui le jugeait incapable de commander une compagnie et qui, un jour, pria Clarke de « ne pas empester ses troupes de pareilles gens ». C'est sous la Révolution que Garnier acheva de réduire les barbets, et l'auteur constate quelques pages plus loin (p. 75) que « le général Garnier a fait dans les Alpes Maritimes toutes les campagnes de la Révolution. »

P. 50. Voici sur le consul Leseurre un témoignage tiré d'une de ses lettres inédites. Réclamé par d'Anselme, il vint rejoindre le général et débarqua le 29 septembres à Antibes : « Monsieur le consul, lui dit d'Anselme, je vous ai retiré hier de Nice ; aujourd'hui je vais vous y faire coucher dans votre lit. »

P. 52, on lit que les causes de la retraite des Piémontais ne sont pas connues d'une façon précise et que l'ordre fut peut-être donné par le gouvernement sarde. Non. C'est le général Courten qui prit, de son chef, cette résolution. Nous avons la minute des instructions qu'il avait données avant sa fuite : « Avertir l'évêque, les employés du roi, les officiers du port, les habitants; leur dire que c'est la seule manière de sauver le pillage de la ville, comme c'est la vérité, car nous ne pouvons manquer d'être battus ».

P. 55, il y avait à Nice, d'après d'Anselme, 4,000 émigrés, et il disait gaiement : « Nous avons trouvé leur table mise et leur café encore chaud. »

P. 56 (à propos des notables qui se rendirent au devant de l'armée française) d'Anselme a, par deux fois, affirmé qu'un seul municipal, le baron Giacobi, était resté dans Nice et que ce Giacobi qui vint à la rencontre des envahisseurs, à une petite distance, apportait au général les clefs de la ville.

P. 60. « On avait pris quatre drapeaux qu'un aide de camp de d'Anselme fut chargé de porter à la Convention; le 2 décembre 1792, cet officier était admis à une séance de l'assemblée et lui remettait les trophés conquis ». Oui; mais il ne faut pas croire que ces drapeaux avaient été pris dans les rangs des Piémontais. Ils furent, comme dit méchamment Collot d'Herbois, ils furent « dérobés à la poussière et à l'oubli auxquels d'anciennes milices réformées les avaient contadamnés au fond d'un vieux monument ». De l'aveu d'Anselme, deux furent trouvés dans la forteresse de Villefranche et les deux autres dans un château près de Nice où des troupes piémontaises étaient en cantonnement. « Je ne pouvais mieux faire, a-t-il dit, que de les envoyer à la Convention. Devais-je les garder pour en faire un trophée dans mon appartement? D'ailleurs, lors de l'envoi, je n'ai rien annoncé au ministre qui fît croire que je les eusse enlevés dans le combat ». Il écrit en effet le 2 octobre à Servan : « Je vous adresserai incessament les drapeaux pris sur les ennemis », et ce « pris *sur* les ennemis » signifie autre chose que « pris aux ennemis ». De même, le

4 octobre, il marque que son aide de camp présentera les drapeaux « que les ennemis nous ont abandonnés ». Le 2 décembre, cet aide de camp présentera les drapeaux dans ces termes : « Je vous apporte quatre drapeaux enlevés aux Piémontais dans leur fuite ».

Id. Cet aide-de-camp s'appelait, non pas *Hautefeuille*, mais Dorfeuille et voici le peu que je sais sur lui. Philippe-Antoine Dorfeuille, né à Etoges, le 1er décembre 1754 (il a, d'après son signalement, les cheveux noirs, les yeux gris et le nez petit), membre de la Société des amis de la constitution et de l'égalité de Montpellier où ses discours témoignaient d'un patriotisme ardent, enrôlé le 1er décembre 1790 en qualité de grenadier dans la garde nationale de Montpellier, volontaire au 1er bataillon de l'Hérault le 1er juillet 1792 et sous-lieutenant au même bataillon le 3 août suivant, fut nommé le 22 août aide de camp d'Anselme. Un de nos officiers, le futur général Rivaz, dit de lui à la fin de 1792 que cet excellent citoyen avait, avec Dubois-Crancé, patriotisé le Midi; que Perpignan et Toulouse, Montpellier et Marseille le regardaient comme un des piliers de la Révolution; que d'Anselme, en le choisissant, avait voulu « se fortifier dans l'opinion publique ».

P. 61. « Beaucoup de Niçois ne tardèrent pas à rentrer ». Il y avait à citer là une lettre de Naillac, notre ministre à Gênes, qui mandait à d'Anselme, le 19 octobre, que la police était si bonne à Nice que les habitants enfuis venaient en foule lui demander des passeports.

P. 66 et ailleurs, le commissaire des guerres qui par ses réquisitions souleva la population de la montagne, se nommait, non pas *Férus* [1], mais Ferru. C'était un révolutionnaire toulonnais qui se vantait d'être « une des plus fortes colonnes » des Sociétés populaires de Toulon et de Marseille; il avait été chargé de plusieurs missions par le département du Var et les représentants Gasparin, Lacombe Saint-Michel et Rouyer l'avaient nommé provisoirement, le 28 juillet 1792, commissaire des guerres; il signe le premier une adresse du 20 septembre où les trois corps administratifs du district et de la ville de Grasse expriment leur confiance en d'Anselme et ses succès futurs; mais il dépendait du commissaire ordonnateur Eyssautier qui ne lui avait confié que des opérations de détail, distributions et fournitures.

P. 69. D'Anselme ne prit pas de part directe à l'expédition d'Oneille; mais il s'est indigné de « l'infâme lâcheté » de la garnison qui avait tiré sur le canot parlementaire et de cette trahison « que le fanatisme des prêtres avait ourdie ».

Id. Le jeune officier qui fut tué à Oneille, petit-fils et aide de camp de La Houlière, fils d'un conventionnel, se nommait, non pas *Hobermand*, mais d'Auberménil.

P. 72. L'auteur dit que d'Anselme réussit le 1er octobre à dissiper

1. Férus, a dit Grégoire, « dont le nom seul inspire de l'horreur ».

un attroupement qui menaçait la maison de l'intendant du roi de Sardaigne. Ce fait est ainsi raconté par un témoin oculaire : « A onze heures du soir, on vint avertir d'Anselme que quelques soldats se portaient à des excès dans la maison d'un ci-devant intendant où ils étaient logés ; il envoya sur le champ le général Brunet qui tança vertement les insubordonnés, punit les plus coupables et qui remarqua que ces soldats avaient à leur tête et parmi eux des gens du pays qui poussaient nos Français au pillage et leur en donnaient l'exemple ».

Id. (cf. p. 93-94). D'Anselme, écrit l'auteur, « s'efforçait de favoriser ceux qui cherchaient à réorganiser les diverses administrations du pays ». Il fallait dire avec plus de précision que Barras, le fameux Barras, commissaire du département du Var et député à la Convention, se trouvait là. Il était, a dit d'Anselme, « revêtu de pouvoirs faits pour exciter la confiance ; j'adhérai à la proposition qu'il me fit de former un directoire du district et une municipalité provisoires ; comme je ne connaissais point les sujets qui étaient susceptibles de ces places, je crus ne pouvoir mieux faire que de le charger de cette opération. Il fut lui-même président du directoire »[1].

P. 76. L'arrêté du Conseil exécutif, du 10 octobre, ne porte pas que d'Anselme est libre de prendre le commandement de l'expédition de Sardaigne ou de désigner un officier général qui aura sa confiance ; d'Anselme est expressément « employé à cette expédition » et « chargé d'effectuer une descente en Sardaigne ».

P. 77-79. L'auteur est bien renseigné sur cette expédition de Sardaigne ; mais il ne devait pas dire que la Corse avait déjà fourni plusieurs bataillons de volontaires et qu'il serait difficile à Paoli d'en arracher quelques-uns de plus ; la Corse n'eut que quatre bataillons de volontaires et Paoli n'avait envoyé que six compagnies dans le Midi.

P. 78. Barthélemy Arena n'était pas adjoint à l'état major de l'expédition « en qualité d'interprète ». Il fut choisi non seulement parce qu'il parlait l'italien, mais aussi parce qu'il avait « la connaissance des localités » et qu'il saurait « aider d'Anselme de ses conseils et concerter avec lui les dispositions et les proclamations » Arena était commissaire du Conseil exécutif et le personnage, ancien député à la Législative, très remuant, habile, énergique, devint, au bout de deux conversations, l'ami et le confident de d'Anselme. Il assurait le 28 octobre et le 8 novembre que d'Anselme « jouissait de l'estime publique » et « se donnait toutes les peines pour faire aimer la Révolution » ; qu'il ne fallait pas l'éloigner ; qu'il avait zèle, talents, activité ; qu'il ne laissait échapper aucune occasion d'augmenter la réputation des

1. C'est donc à Nice que Barras débute comme homme politique, et le 5 janvier 1793, Tiranti, député de Levens, ose l'appeler l'infâme Barras et l'accuse d'avoir avec Mougins et toute une bande de « loups affamés » mis à sac les maisons des émigrés et les églises.

armes françaises. Les deux hommes s'entretinrent d'un grand projet de conquérir l'Italie et de la révolutionner. N'était-on pas maître de la Méditerranée? La flotte de Truguet ne seconderait-elle pas les opérations? On irait d'abord à Rome qui « faisait une guerre bien plus dangereuse que celle de Prusse et d'Autriche » ; on se débarasserait de la cour de Rome; on « y installerait un évêque »; puis on passerait dans la Lombardie et le Milanais pour prendre le Piémont à revers; l'armée française vivrait ainsi aux dépens des tyrans. D'Anselme avait conçu le plan, et il pensait diriger l'expédition. Son aide de camp Dorfeuille ne disait-il pas à la Convention que les conquérants de Nice désiraient pénétrer au cœur de l'Italie : « Naples nous insulte, Rome nous excommunie! »

Id. Il fallait dire que d'Anselme avait de son chef mandé à la municipalité de Marseille de licencier les 6,000 hommes levés sur sa réquisition et qui n'étaient plus nécessaires à l'expédition de Nice ; mais que, le 13 octobre, le Conseil exécutif déclara que cette levée d'hommes serait employée ailleurs et que d'Anselme n'avait en aucun cas le droit de donner un ordre de licenciement.

Id. Maurice, ce commissaire du ministre de la guerre que M. Reboulet cite à peine, a sûrement par sa lettre du 10 décembre 1792 à son beau-frère Audouin (voir Letteron. *Pièces et documents* sur l'histoire de la Révolution en Corse, I, p. 64) indisposé Pache contre d'Anselme.

P. 84. Dagobert est, comme partout, appelé le « vieux » Dagobert ; mais, si la figure de Dagobert était celle d'un vieillard, il n'avait alors que 57 ans, cinq ans de plus que d'Anselme, quatre ans de plus que Dumouriez, et on ne dit pas le vieux Dumouriez et le vieux d'Anselme.

P. 95. Le 19 novembre, le Conseil exécutif blâma d'Anselme pour « érection d'un tribunal et nomination de juges », et l'auteur croit que ce tribunal n'a jamais existé ; il assure que le Conseil exécutif a accueilli « une dénonciation non fondée ». Or, le tribunal a existé; c'était une commission composée de cinq membres, tous Français et qui se disaient « heureux d'être les coopérateurs de la régénération nationale » : Toune, président, Alhiarn, Audebert, Debray et Gally.

P. 112. La lettre des représentants Aubry, Isnard et Despinassy est du 20 novembre et non du 19.

P. 119-120 on aurait voulu quelques détails sur l'adresse de l'armée d'Italie à la Convention, cette adresse que suivaient dix-neuf pages de signatures. Elle est un peu verbeuse et boursouflée. Mais on y trouve des choses intéressantes, par exemple, que d'Anselme n'a, à son entrée, « épargné ni menaces, ni proclamations, ni harangues aux troupes ni patrouilles » ; que les « effets des émigrés ont rempli des magasins dans lesquels une vente de plusieurs mois qui a déjà produit des sommes considérables, n'a pu faire qu'un faible vide ». Cette adresse accuse le maréchal de camp Barral d'avoir « dépouillé les habitants de

la montagne ». Elle s'élève contre les intrigants et les mécontents qui clabaudent dans les tribunes des clubs. Elle demande que d'Anselme soit mis à l'abri de toute attaque, assure que l'armée d'Italie se repose sur son général et qu'elle compte dans ses rangs beaucoup de ces Marseillais qui furent les plus fermes boulevards de la Révolution. M. R. dit que l'adresse a été envoyée à Paris par les officiers, mais que d'Anselme fit partir un courrier qui rattrapa le messager à Orange et que la pièce reprit le chemin de Nice; c'est regrettable, ajoute M. R., car si cette pétition était venue à Paris, elle aurait atténué l'impression produite par les premières accusations contre d'Anselme. Je ne sais où M. R. a pris tout cela. Je puis certifier que l'adresse a été imprimée, qu'elle alla à Paris... et qu'elle y fut envoyée par d'Anselme! Le général l'a jointe à une lettre qu'il envoie le 10 décembre au ministre Pache. Je puis aussi certifier que les mots *des sentiments de forte estime et d'intime confiance* que M. R. reproduit en italique et entre guillemets, ne se trouvent pas du tout dans l'adresse; les mots qu'on y lit, sont les suivants : « L'armée d'Italie a la plus grande confiance dans son général ; sous son commandement, elle peut tout entreprendre ».

P. 120. Parmi les « diverses apologies » du général, il y avait à citer celle qu'un capitaine de canonniers du 2e bataillon de l'Hérault, Louis Marès, président de la Société patriotique de Nice, a fait imprimer après l'avoir lue le 17 novembre devant les commissaires Il affirme que d'Anselme mérite la confiance de l'armée et du peuple; qu'à son arrivée à Nice le général a pourvu à la sûreté des personnes et des propriétés ; qu'il a puni ceux qu'on lui a dénoncés ; qu'il a eu raison de créer des administrations provisoires [1].

P. 121. D'Anselme, dit M. R., « rejetait la responsabilité du dénument de ses troupes sur Montesquiou; celui-ci, appelé à venir se justifier à Paris, avait prudemment mis la frontière entre ses accusateurs et lui ». Qui ne croira que Montesquiou a été appelé à Paris parce qu'on le rendait responsable du dénument des troupes de d'Anselme? Or, le gouvernement ne lui reprochait que sa négociation avec Genève.

P. 127. Le « nouveau mémoire » que cite M. R. n'est pas un nouveau mémoire ; il n'a pas été publié le 8 janvier 1793 et d'Anselme n'a pas « fait précéder son nom de sa qualité de général en chef des armées de la République ». Ce Mémoire, intitulé simplement *Mémoire pour le général Danselme* est, comme dit le général, un premier mémoire ; il porte la date du 9 février, date du jour où d'Anselme

1. Je ne serais pas étonné que ce Marès fut l'auteur de l'*Adresse à la Convention* citée précédemment. C'est le Marès qui devint capitaine du génie, chef de brigade, adjudant commandant et qui mourut d'une grave blessure reçue à Austerlitz, le Marès qui fit un remarquable *Précis* de la guerre de 1799 en Suisse.

l'a terminé ; il est signé ainsi « Danselme, ci devant commandant en chef de l'armée du Var ».

P. 128 (et p. 108-109). M. R. rapporte que les corps administratifs de Nice sollicitèrent pour d'Anselme le grade de maréchal de France — ce grade que Kellermann réclamait avec tant d'instance pour lui-même, quelques jours après Valmy, à Fabre d'Églantine, envoyé par Danton au camp de Sainte-Menehould. Ce fut dans la séance du 28 octobre que la Convention eut connaissance de cette adresse des corps administratifs. Mais vainement les Niçois déclaraient que d'Anselme avait bien mérité da la patrie, qu'il était digne d'être récompensé, qu'un homme qui comme lui possédait la confiance publique, devait être investi d'une grande autorité. Gensonné demanda l'ordre du jour et l'abolition du grade de maréchal de France : la République, disait-il, ne doit avoir de généraux que pendant la guerre et par commission, et non point de généraux en titre pendant la paix. « Il faut, ajouta Cambon, qu'ils retournent à leur charrue ». L'affaire n'eut pas de suite. L'adresse fut renvoyée au Comité diplomatique et la motion de Gensonné à la Commission de constitution. Remarquons que les soldats avaient déjà, dans une cérémonie, crié : « Le bâton de maréchal pour d'Anselme ! » et que d'Anselme, habilement, leur avait répondu : « Camarades, que dites-vous là ? Que demandez-vous pour moi ? Des hochets de l'ancien régime! Je les méprise, je n'en veux pas ». De même, lorsqu'on proposa de donner son nom à l'une des places de Nice, la place des Victoires, il obtint qu'elle fût appelée, non pas place d'Anselme, mais place de la République.

P. 130. Le 2e bataillon de l'Aude présenta, en effet, un mémoire « rédigé avec la plus grande habileté » contre d'Anselme. Mais il fallait dire que ce bataillon gardait rancune au général. Durant son commandement aux Pyrénées-Orientales, d'Anselme avait dû punir deux officiers et trois volontaires parce qu'ils avaient outragé le poste espagnol de la Jonquière [1], et lorsque, dans le comté de Nice, le même bataillon se prit de querelle avec le 1er bataillon de l'Hérault, d'Anselme l'avait envoyé à Entrevaux, puis, sur la proposition des commissaires Aubry, Isnard et Despinassy, à Narbonne [2]. *Inde irae*. Mais la presse parisienne n'accueillit pas favorablement les imputations du 2e bataillon de l'Aude ; elle jugea qu'il « montrait autant d'animosité, autant d'acharnement contre d'Anselme que de prévention pour Montesquiou » ; que, bien que « très épais et plein de fiel », il contenait des injures au lieu de pièces probantes et « des détails trop peu graves dans une accusation aussi solennelle » ; que, si

1. Cf. *Revue critique*, n° 2, p. 29.

2. La rixe fut très vive, a dit Danselme, et le bataillon de l'Aude avait tous les torts.

d'Anselme avait commis une partie les crimes dont il était accusé, il aurait sûrement pris la fuite.

P. 132. Le Masséna, capitaine des guides, déjà cité précédemment (p. 66), est le futur maréchal de France. Il fut arrêté par ordre de d'Anselme sur la réquisition des commissaires Goupilleau, La Source et Collot d'Herbois. Mais il était dans l'intervalle devenu lieutenant-colonel du 2e bataillon du Var, et c'est à lui sans doute que le rapport de Poultier fait allusion : « Un lieutenant-colonel soupçonné de concussions est ainsi devenu dans la suite l'accusateur de d'Anselme ». Ce fut le 4 décembre, à Levens, que la gendarmerie nationale arrêta Masséna. Il fut jeté dans un cachot de Nice et il s'écriait : « Les bestiaux de Lantosque font mon crime ! » Le 21 janvier 1793, il s'évada, sans doute avec la complicité du concierge, et peu après, il reparait à l'armée... choses de la Révolution et du Midi !

P. 137. Le Mémoire dont parle ici M. R., est le second, et il n'a pas été publié « vers le milieu du mois de mars 1793 », puisque d'Anselme dit à la dernière page que les papiers qu'il avait à Paris, sont sous les scellés et que ces scellés « ne sont point encore levés aujourd'hui 14 avril ».

P. 139. L'extrait de ce Mémoire — car M. R. ne connaît le Mémoire que par « une analyse qui en fut donnée » — est inexact. D'Anselme a « ordonné des patrouilles qui ont tué un dragon et un grenadier qui commettaient des vols, et, faute de cour martiale, treize autres soldats ont été envoyés au Fort Carré d'Antibes » ; mais d'Anaelme ajoute que quatre autres furent traduits au tribunal criminel, « sans parler de ceux qui ont été dans les prisons de Nice où l'on en comptait plus de soixante à la fois ».

P. 144-147. Tous ces détails sur Brunet sont inutiles, et l'auteur se montre trop sévere envers ce général. Il reproche à Brunet de n'avoir pas communiqué la Constitution à ses troupes : Brunet, dans une lettre du 27 juillet, assure aux représentants qu'il fait passer à chaque bataillon les exemplaires de la Constitution ; mais il ajoute avec raison qu'il n'ose « forcer les bataillons à manifester leur façon de penser », qu'ils se composent de troupes du Midi et que l'article 114 de la Constitution défend aux corps militaires de délibérer. L'auteur reproche à Brunet d'avoir contesté les pouvoirs de Fréron. Or Fréron, chargé d'une mission dans les Hautes et Basses-Alpes, n'était pas représentant du peuple à l'armée d'Italie. Ses collègues Barras, Baille, Beauvais et Despinassy se l'étaient adjoint provisoirement de leur propre chef ; mais il n'avait pas été nommé par la Convention et, écrivait Brunet, le bruit général de l'armée est que Fréron n'a point de pouvoir sur elle. Quand Despinassy s'enfuit, quand Baille et Beauvais furent arrêtés par les Toulonnais, Brunet refusa de reconnaître les pouvoirs de Barras et de Fréron restés seuls : les deux conventionnels, écrivait-il, n'étaient pas compétents

pour délibérer puisqu'en vertu d'un décret du 30 avril, les représentants ne pouvaient délibérer qu'au nombre de deux, que Fréron n'était pas représentant près l'armée, et que la loi des 15 et 19 juillet interdisait aux représentants de déléguer leurs pouvoirs. Barras reconnut la justesse de ces observations : le 7 août, à Nice, dans une conférence avec Brunet, il convint que Fréron lui était adjoint par nn arrêté, non par un décret, et il déclara qu'il observerait religieusement les décrets de la Convention, qu'il attendrait l'arrivée des deux nouveaux collègues (Augustin Robespierre et Ricord) envoyés par l'assemblée pour reprendre l'exercice de ses fonctions, qu'il n'était plus chargé d'aucune responsabilité. Mais le jour même — et voilà qui peint Barras et la faiblesse de son caractère — une fois Brunet parti, Barras, assailli par Fréron, assailli par la Société populaire qui lui remontrait que le salut du peuple est la suprême loi, Barras se rétractait et le lendemain, de concert avec Fréron, il ordonnait aux troupes du camp de Biot de se replier sur Nice. Là-dessus Brunet s'indigna. Il écrivit aussitôt à la Convention : Barras et Fréron que Barras, contre la loi, persistait à s'adjoindre, lui donnaient, sans réquisition du général en chef Kellermann, l'ordre illégal d'envoyer de Biot à Nice deux bataillons; il n'avait donc pas envoyé ces deux bataillons; il les laissait à Biot où ils étaient nécessaires pour la défense de la côte ; Barras, seul muni de pouvoirs, ne pouvait délibérer, et les troupes ne devaient exécuter que les réquisitions signées de deux membres légitimement élus par la Convention pour l'armée d'Italie. Mais le jour même — le 8 août, et non le 6, comme dit M. R. — Barras et Fréron, entraînés par le club de Nice, suspendaient Brunet... et Brunet périt sur l'échafaud ! [1].

*
* *

Les remarques que nous avons faites, n'atténuent nullement le mérite de ce consciencieux travail. L'auteur n'a pu tout consulter, et sa tâche, comme lui-même en convient, est imparfaite à certains égards. Mais il a mis en relief la figure d'un général qui fut, ainsi qu'il dit justement, méconnu et calomnié. Son volume, quoique un peu confus et désordonné [2], sera utile et il contient nombre de détails instructifs.

---

1. Autres menues observations. Lire partout où est cité le collaborateur de Krebs (p. 2 et ailleurs) Moris et non *Morris*; lire aussi, p. 22, Marbeuf et Olmeta, p. 27, Cornwallis, p. 107, Petit-Guillaume, p. 182, Hochkirch ou Hochkirchen, p. 183, Schulenbourg, p. 193, Arrien au lieu de *Marbœuf*, *Olmetta*, *Cornwalis*, *Guillaume*, *Gœthekirchen* (!), *Schülenbourg* et *Arien*.

2. Que viennent faire à la fin du chapitre IV les notices sur Masséna, Seras, Vedel et Rusca ?

On louera surtout la reproduction d'un manuscrit de d'Anselme composé de réflexions et de maximes sur l'art militaire [1].

D'Anselme assure qu'en 1758 on distribua des carabines dites à manivelle ; elles se chargeaient par la culasse au moyen d'une vis qui en séparait le canon par un tour de main ; elles tiraient quatorze coups par minute et portaient la balle au-delà de trois cent toises.

Il a fait la guerre en Amérique dans un pays sans routes et sans ponts ; aussi s'étend-il sur les moyens de passer les cours d'eau.

Il recommande le feu à volonté.

Il juge que les Français devraient avoir une tactique « analogue à leur caractère vif et actif », que « les mouvements lents et compliqués leur donnent des entraves ».

Il dit que « pour être soldat le jour d'une action, il faut l'être tous les jours de sa vie ».

Il trace brièvement le portrait de quelques hommes de guerre et il écrit malignement que le prince d'Orange était brave « jusqu'au dégainer ».

Il cite parfois Closen [2] et il le compare à deux autres généraux de son temps, Belsunce et Chabot : Belsunce portait vigoureusement la botte : Chabot savait la parer ; Closen la portait bien et la parait bien.

Ce recueil qui comprend près de soixante pages, augmente la valeur du volume ; il mérite d'être lu et relu, et M. Reboulet a raison de le juger intéressant [3].

Arthur Chuquet.

C. Leroux-Cesbron, **Gens et choses d'autrefois.** Paris, J. Tallandier, s. d., 1 vol. pet. in-8°, avec gravures.

M. Leroux-Cesbron continue avec raison l'aimable série de ses études fort agréables à lire et bien documentées, sur les hommes, les femmes et les choses d'autrefois. Dans ce nouveau volume, il a réuni vingt-une chroniques parisiennes d'un excellent choix. Neuilly, le Bois de Boulogne, Auteuil, Passy, les Ternes, Paris, même, l'ancien Paris, servent tour à tour de cadre à ces tableautins au milieu desquels il fait évoluer ses personnages.

Les évènements que nous traversons depuis tantôt dix-neuf mois,

---

1. Ce manuscrit dut, à notre avis, être composé à bâtons rompus, et l'éditeur pouvait noter que d'Anselme s'est répété à douze pages de distance (p. 173 et 185) ; « Montesquieu dit que les hommes ont moins de force et de courage dans les climats chauds ».

2. Voir sur Closen le *Rochambeau in America* de J.-J. Jusserand et notre article de la *Revue Critique*, 27 mars 1915, n° 20, p. 200-201.

3. Au moment où nous terminons cet article, nous apprenons que l'auteur du livre, président de l'Académie de Vaucluse, a été tué en Alsace ; on n'a retrouvé son corps, enfoui sous la neige, que trois mois après sa mort ; honneur à cet intrépide soldat qui se sacrifia à la patrie et qui, en temps de paix, étudiait avec ferveur l'histoire militaire de notre France !

les inquiétudes qui nous assaillent, l'attente de la victoire finale inéluctable, qui nous délivrera d'un pareil cauchemar, ne sont pas de nature à permettre de présenter, comme il conviendrait, un pareil ouvrage. Il y faudrait, d'ailleurs, une plume aussi alerte que celle de l'auteur lui-même. Hélas! les douleurs inconsolables dont, par cette guerre, j'ai moi-même été atteint, irrémédiablement, m'interdisent un compte-rendu un peu développé et, même, les quelques critiques de détail, que mériterait ce livre!

Successivement, comme en un kaléïdoscope, on y voit défiler Sophie Arnould et son amant Bélanger; la silhouette falotte de l'Enfant du Témple, que le galant architecte visita en qualité de commissaire de la Commune; le Père Noël, ce moine original, qui fut le dernier gardien du cabinet de physique du Roi, à la Muette, Mme Grand, la femme de Talleyrand, que le prince de Bénévent dut éloigner, après 1815; les coryphées de l'École de Mars; Musard, le célèbre Musard des bals de l'Opéra... et d'ailleurs, et qui fut maire d'Auteuil; le conventionnel Lofficial, quelque peu caché à Passy et qui y reçut, dans son logis, le dernier soupir de Piccini; M. de Monville, l'éternel ennuyé; Radix de Sainte-Foix, le trafiquant; Mgr de Salamon et combien d'autres! Évidemment, tout cela côtoie la grande Histoire, sans approfondir les causes et les effets. Mais ces chroniques si jolîment troussées — et documentées, j'y insiste, malgré leur ton léger — toutes ces chroniques nous aident à comprendre l'état d'âme de beaucoup de personnages de premier, voire de troisième plan. Sans elles, il est beaucoup de faits d'importance capitale que nous aurions du mal à nous expliquer.

H. Baguenier Desormeaux.

Edward G. Browne, **The Press and Poetry of Modern Persia,** partly based on the manuscript work of Mirza Mohammed 'Ali Khan « Tarbiyat » of Tabriz. Cambridge, University Press, 1914; 1 vol. in-8°, xl-357 pages.

Le lecteur français qui s'intéresse aux choses de Perse n'est pas resté sans informations au sujet des évènements qui ont marqué ce qu'on a appelé la Révolution persane; la *Revue du monde musulman* l'a mis au courant du mouvement des idées et du développement subit de la presse périodique. Quel que soit l'avenir réservé au peuple de l'Iran, comprimé entre deux grandes puissances et qui ne commettra pas, espérons-le, l'erreur d'aller chercher ailleurs des défenseurs qui lui feraient faux bond, il fallait rassembler les documents nés de l'agitation des esprits et les faire connaître à l'Europe et au monde; c'est le savant professeur de l'Université de Cambridge, M. E. G. Browne, l'homme le plus au courant de ce qui concerne la Perse, qui s'est chargé d'écrire le volume que l'on attendait. Celui-ci se compose de deux parties distinctes; M. B. a traduit la première et

a compilé la seconde, selon ses propres expressions, beaucoup trop modestes, car il a joint à la première des notes, et à la seconde des traductions qui représentent un travail personnel.

Trois cent soixante-onze journaux et revues : tel est le montant du bilan dressé par l'opuscule inédit de Mîrzâ Mohammed 'Ali Khan, surnommé *Tarbiyat*, inséré en traduction par l'auteur ; il complète la brochure publiée en persan à Recht (1911) par M. H. L. Rabino, alors vice-consul d'Angleterre dans cette ville. Trente-deux illustrations hors texte reproduisent des spécimens des journaux ou des portraits des auteurs. Comme le fait remarquer à juste titre M. B., la fortune de la presse a suivi celle de la Constitution (août 1906). Après un prompt développement, le coup d'État du 23 juin 1908 entrave une production surabondante qui reprend après la déposition de Mohammed-'Ali-Châh en juillet 1909. Beaucoup de ces feuilles n'ont eu qu'une existence éphémère, et un dessin satirique, reproduit d'après le numéro du 30 mars 1907 de la revue hebdomadaire *Azerbaïdjân*, représente le cimetière des journaux mort-nés.

C'est également dans les publications de la presse périodique que M. B. a recueilli les poésies, en grande partie satiriques, publiées et traduites dans la seconde partie de son ouvrage. Les productions de Bahâr de Mechehèd, d''Arif de Qazwîn, de Mîrzâ Mortazâ Farhang, du sèyyid Achraf du Gîlân, de Poûr-i Dâwoûd, parisien d'adoption et archaïsant par goût, de Dja'far Khâmnâï, obligé de se cacher à cause du fanatisme de son père, montrent que la veine poétique du vieil Iran est loin d'être éteinte. Les quelques pages employées à une revue de la « poésie patriotique » arabe et turque, bien que présentées « for the sake of comparison », sont néanmoins un hors-d'œuvre, que l'on consultera avec fruit, à défaut d'autres renseignements sur cet objet particulier.

Cl. Huart.

J. Kinkel. **Die sozialökonomischen Grundlagen der Staats-und Wirtschaftslehren von Aristoteles.** Leipzig, Duncker et Humblot, 1911 ; xvi-146 p. Prix : 5 francs.

Le livre de M. Kinkel se compose d'une étude sur les principes économiques d'Aristote et sur ses théories politiques et sociales, précédée d'une revue sommaire des principales appréciations qui en ont été faites depuis les premiers commentateurs. Cette étude est elle-même divisée en trois parties, dont la première, de beaucoup la plus développée, est consacrée à l'exposé des conceptions aristotéliques sur l'état d'une part, de l'autre sur la société et ses conditions d'existence. Mais pour donner une idée plus concrète des théories d'Aristote, M. K. ne s'est pas borné à une simple analyse des opinions du philosophe ; il a considéré historiquement le développement économique et social d'Athènes, particulièrement en ce qui concerne la propriété,

le commerce et l'industrie, jusqu'à l'époque où vivait Aristote. C'est en effet par les circonstances économiques de son temps qu'il est possible d'apprécier exactement son enseignement et ses critiques à ce sujet ; et M. K. ne manque pas de remarquer que les doctrines d'Aristote n'ont rien d'idéaliste, mais sont au contraire l'expression, louangeuse ou désapprobatrice, de ce qui se manifestait devant ses yeux ou s'était produit dans le passé. Ainsi sont interprétées par M. K. les pensées fondamentales du système d'Aristote ; c'est l'histoire de la république athénienne qui éclaire la plupart de ses théories, entre autres sur l'esclavage, sur la surpopulation, sur l'argent, la richesse et la pauvreté, et sur cette classe moyenne, ni trop riche ni trop pauvre, dont le pouvoir, selon lui, constituerait le meilleur état politique et économique. Notons en passant que c'est à un point de vue analogue que s'est placé, pour juger Aristote, un professeur de l'Université de Louvain, M. Defourny, dans un ouvrage récent [1]. Les deux dernières parties résument rapidement l'une l'évolution des doctrines d'Aristote depuis le moyen âge, dans leur rapport avec la morale et l'économie nationale, l'autre les diverses manières dont a été appréciée la question du commerce et de l'industrie dans la Grèce ancienne et spécialement à Athènes. M. K. semble fort bien documenté sur les travaux modernes ; il les juge avec impartialité, et je remarque, pour l'en louer, qu'il met souvent à contribution les ouvrages de P. Guiraud, dont l'un (je cite mot à mot) « auch dem deutschen Leser... warm zu empfehlen ist » (p. 136) : ce livre est *La main d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce*. Pour ce qui est des sources anciennes, elles sont souvent bien mal citées ; on rencontre Plutarque, *Socrate*, 10 ; il faut entendre *de genio Socratis* ; Démosthène, *pour Phormias* (l. *Phormion*) et *contre Phormios* (id.), sans autre indication. Trop souvent les textes sont cités simplement par le titre, sans référence précise ; cela empêche toute vérification. Là où la citation est complète, elle est assez fréquemment inexacte, par exemple Hérodote I, 64 et Thucydide IV, 32 à propos des mines du Laurium ; Aristophane *Pax* 1310 et *Eccles.* 428 au sujet du mot βάναυσος ; *Ran.* 1486 au sujet du mot κάπηλος, etc. On lit p. 139 que Lycurgue, dans le *c. Leocr.*, mentionne le père de Sophocle et sa profession : où M. K. a-t-il vu cela ? On dirait que M. Kinkel n'a pas vu lui-même les textes qu'il invoque, et qu'il les cite de seconde main ; cela ne peut que nuire à sa dissertation, qui d'ailleurs est loin d'être dépourvue d'intérêt.

MY.

— Les infatigables collaborateurs au *Schweizerisches Idiotikon*, MM. A. Bachmann, E. Schwyzer, J. Vetsch, O. Gröger, W. Hodler et K. Stucki, continuent la publication de ce monument linguistique incomparable (fasc. LXXVI, LXXVII,

1. *Aristote. Théorie économique et politique sociale*, 1914.

LXXVIII, LXXIX, Frauenfeld, Huber et C°, 1914-15). Non seulement les Suisses, mais les littérateurs, critiques, philologues et folkloristes de tout pays trouveront, dans ce trésor, des mots, des locutions, des images, des proverbes, des coutumes qui sont d'un haut intérêt. Si la publication progresse lentement, la faute en est à la matière, qui est immense, et à la conscience des collaborateurs, qui veulent livrer une œuvre achevée à tous égards. Parmi les articles parus dans ces quatre fascicules les plus dignes d'être signalés, à cause de leur importance, sont *Schaffen*, *Schuh*, *Schicken*, *Schilling*. Deux menues remarques. Est-il bien exact que le mot suisse *Schiffoniere* soit le féminin français *chiffonnière* et que le masculin *Schiffener*, etc., soit une formation suisse (p. 380.? Il semble plus vraisemblable d'admettre que le mot suisse vient du masculin français — qui, à ma connaissance, est seul usité — et que le masculin soit devenu féminin en terre helvétique sous l'influence de mots tels que *Lade*, *Truhe*, *Kommode*. D'autre part il serait surprenant que *Schelleri* dérive du latin *celeri* (p. 573). N'est-ce pas plutôt un emprunt au français (service) accéléré ? — F. Piquet.

— M. Francesco Novati, dont nous avons analysé le dernier ouvrage, vient de mourir à l'âge de cinquante-six ans. Il n'avait pas eu le temps de publier un seul livre. Avec un esprit facile, pénétrant, souple, il laissera croire à la postérité qu'il n'a été qu'un érudit parce qu'il fut absorbé par la composition d'innombrables articles et par des fonctions administratives de toute espèce. Il y a peut-être là matière à réflexions pour les savants d'Italie... et de France. — Ch. Dejob.

— Un bref article de M. Horatio E. Smith paru dans la revue *Modern Philology* (vol. XII, 6 déc. 1914, p. 71-84, Yale University) et publié en tirage à part, *Balzac and the Short-Story*, se rapporte aux origines de la nouvelle en France. Le critique a voulu étudier ce qui intéresse Balzac dans l'histoire de ce genre littéraire. L'auteur de la *Comédie humaine* a écrit de véritables nouvelles, et dès 1824; *Argow le Pirate* appartient à ses œuvres de jeunesse, mais mérita surtout de retenir l'attention par une préface où le romancier exposait de très juste façon la technique de la nouvelle. Il en a composé d'autres dans la période de maturité ; M. S. les analyse, examine si elles satisfont aux lois du genre, les confronte avec les œuvres d'un maitre dans la matière, Edgar Poë, les rapproche enfin de certaines productions des contemporains, Gautier et B. Constant. Voici à quelle conclusion il aboutit : Balzac a bien pu se faire une idée exacte des exigences de la nouvelle, mais l'exécution est restée inférieure ; pour y réussir il lui manqua l'indispensable concision du style, et il fut surtout gêné par son puissant réalisme qui ne pouvait s'accommoder d'un cadre aussi étroit. — L. R.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 19 février — 1916

Paul Stapfer, Les leçons de la guerre (S. Reinach). — Albert Pingaud, L'Italie depuis 1870 (A. Chuquet). — Henri Malo, Le drame des Flandres (A. Chuquet) — Witzel, Le verbe sumérien (C. Fossey). — Delitzsch, Grammaires sumériennes (C. Fossey). — Meillet, Grammaire du vieux perse (C. Fossey). — Lillge, L'Aristie de Diomède (My). — Droop, Fouilles archéologiques (De Ridder). — Jovy, Encore deux mots sur Bossuet, prieur de Gassicourt, et Pierre du Laurens (L. Roustan). — Croce, Les théâtres de Naples (Ch. Dejob). — Université de Cambridge, Histoire de la littérature anglaise (Ch. Bastide). — Reggio, Histoire de la grande guerre d'Italie (A. Pingaud). — Comte de Larmandie, Le réveil du lion (H. de C.). — Société bibliographique américaine, IX (Bde). — J. Wilson, Un dialecte du Perthshire (Bde). — Académie des Inscriptions.

Paul Stapfer. **Les leçons de la guerre,** Deuxième édition. Paris, Fischbacher, 1915. In-8°, xiv-179 p.

Publiés presque tous dans la *Bibliothèque Universelle* de Lausanne, ces articles [1] — dont le quatrième valut à la Revue une poursuite et une condamnation, à cause des mots *bandit couronné* appliqués à Guillaume II — sont d'un patriote, d'un ami des hommes et d'un protestant libéral. M. S. s'indigne avec raison qu'on ait pu « rendre la religion de Luther responsable du crime germanique » ; il dit « avoir lu dans de venimeux journaux » (des références n'eussent pas été superflues) « que la Réforme a inspiré aux Teutons le zèle satanique qui incendia Reims et Louvain. » Plus loin : « Quelle insigne mauvaise foi, quel esprit directement soufflé par le diable et le père du mensonge [2] anime donc les calomniateurs capables de jeter à la face des protestants qui se font tuer pour la patrie française, que l'ennemi est *de leur religion* ? De la même religion ? Jamais ! » Comme beaucoup d'autres, M. S. estime que le luthéranisme de la Prusse n'est qu'une façade, que cette nation est « païenne » et qu'elle rend hommage à une « détestable idole ». Il y a des étonnements qui étonnent.

1. *Fins de mondes* ; *Ère nouvelle* ; *le dieu de l'Allemagne* ; *la liberté humaine révélée par la guerre* ; *Questions de conscience* ; *Sincérité* ; *Un dernier petit sermon de guerre* ; *l'origine du mot Boche* ; *Sois bon.*

2. Suivant saint Jean, ces deux personnages ne font qu'un

A quelle époque a-t-on donc vu la religion adoucir, en temps de guerre, les mœurs des combattants, mettre un frein à la cupidité et à la cruauté? Serait-ce au cours des Croisades, ou de la guerre de Trente Ans? Faire d'une religion ou de l'irréligion, d'un vrai ou d'un faux dieu, la cause des crimes que suggère l'esprit de conquête et de rapine, c'est une opinion dont l'étude de l'histoire devrait avoir fait justice. Ce qui est vrai et consolant, c'est que l'enseignement des religions multiplie, chez les non-combattants, les actes de dévouement et de bonté; c'est beaucoup pour atténuer les misères des hommes, mais c'est tout. Ailleurs, tout ce qui adoucit l'horreur de la guerre est dû au sentiment de l'honneur, à lui seul. Le terrorisme prussien n'est ni païen, ni philosophique, ni chrétien : c'est une doctrine d'Etat-major, aussi plate que brutale, maladroite d'ailleurs, dont Luther n'est pas plus responsable que Kant ou Hegel.

Dans sa préface, l'auteur appelle l'attention sur la fin d'un de ses petits essais, réimprimé dans le présent volume sous ce titre : *Sois bon*. Il a été publié avant la guerre. « J'y soutiens, dit M. S., une idée contestée et contestable, je l'avoue, mais qu'il ne faut pas rejeter d'emblée et que je serais heureux de voir soumise à une discussion sérieuse : il s'agit de l'*euthanasie*, ce qui signifie la mort naturelle, doucement aidée et un peu anticipée, mort volontaire ou plutôt consentie qu'il serait sage, selon moi, d'autoriser exceptionnellement et sous certaines conditions ». P. 178 : « Je remercie ici d'avance le bon docteur, bon une dernière fois, qui aura pitié de moi et des miens et qui consentira, dans sa bonté éclairée et sage, à faire le geste de ma délivrance ». Puisque M. S. désire qu'on discute, je lui dirai que son « bon docteur » m'inquiète. En casuistique médicale ou chirurgicale, le « geste de délivrance » constitue un *casus reservatus ;* un seul homme, quelque « bon » qu'il soit, ne peut le prendre sur lui. La question n'est pas neuve et elle se relie à d'autres qui ne sont pas moins graves. Si elle doit être résolue dans le sens indiqué par M. S., il faut prévoir la constitution de conseils, c'est-à-dire de consultations réglées par la loi, et condamner toute intervention individuelle, même sollicitée. Je me permets de répéter ici ce que j'écrivais à ce sujet en 1908 (*Cultes*, III, p. 281) : « Une société policée ne peut faciliter ni le suicide, ni l'avortement ; mais il semble qu'elle puisse et qu'elle doive, par l'entremise de ses magistrats et de ses hommes de science, accorder à bon escient l'*exeat* aux uns et l'*ejiciat* aux autres, pour prévenir des souffrances inutiles et de plus grands maux ».

S. Reinach.

Albert Pingaud. **L'Italie depuis 1870**, préface de E. Denis. Paris, Delagrave, 1915. XXIX et 344 p. 3 fr. 50.

L'auteur nous retrace la politique étrangère de l'Italie depuis 1870,

une politique indépendante d'abord, agrégée ensuite pour plus de trente années au système de la Triple alliance, puis passant à un groupement contraire.

Il précise très bien les mobiles, les sentiments auxquels obéit cette politique. Nous voyons d'abord, après les premiers dissentiments avec la France, naître l'idée d'un rapprochement avec l'Allemagne. En 1882, amèrement déçue par l'établissement des Français en Tunisie et se croyant jouée, l'Italie sort de son isolement qu'elle regarde comme de la faiblesse; elle contracte une alliance avec l'Allemagne et l'Autriche, désintéressées dans la Méditerranée, et, comme remarque M. Pingaud, les Italiens, cette fois encore, sont joués; l'alliance leur est moins avantageuse qu'aux Austro-Allemands, et bientôt leur ministre Robilant la juge inféconde, à jamais improductive.

Il faut pourtant la renouveler, et sous les deux ministères Crispi (1887-1891 et 1893-1896), sous les deux ministères Di Rudini (1891-1893 et 1896-1898) elle atteint son apogée.

Mais les secousses que Crispi imprime à l'Italie, la font chanceler et Di Rudini doit la remettre en équilibre.

De 1898 à 1903, sans s'éloigner encore de ses alliés, elle se rapproche de la France.

De 1903 à 1909, sans rompre encore, elle se querelle avec l'Autriche sur quatre points : Adriatique et Balkans, irrédentisme et défense nationale.

De 1909 à 1911 elle prend conscience de sa force, commence à se détacher des liens dans lesquels elle est engagée, et nous assistons alors au déclin de la Triple alliance : n'avait-elle pas perdu, comme dit M. Pingaud, le sentiment du péril commun qui faisait sa raison d'être, perdu cette confiance mutuelle qui était sa condition? Elle perd désormais l'approbation des esprits qui restait sa seule garantie.

Par suite, l'Italie fait amitié avec d'autres puissances, avec la Russie, avec la France, et cette amitié glisse vers l'intimité. Elle a des froissements avec l'Autriche et l'Allemagne. Un meeting proteste contre la germanisation du lac de Garde. Le nationalisme italien s'éveille, s'anime, s'enflamme. Le congrès de Florence, à la fin de 1910, revendique l'Adriatique comme d'Annunzio l'avait revendiquée dans la *Nave*. Les fêtes du cinquantenaire de 1911 inspirent au peuple un légitime orgueil et lui démontrent les progrès qu'il a faits sur tous les domaines et ici, très habilement, M. Pingaud, en un chapitre qu'il intitule « le relèvement économique », établit le bilan des efforts accomplis et des richesses acquises, prouve que l'Italie d'alors avait pris un essor comparable à celui de l'Allemagne.

Vient en 1911 la conquête de la Tripolitaine, cette revanche d'Adoua, et, si l'Italie renouvelle l'alliance, elle éprouve bientôt

l'inimitié, l'hostilité de l'Autriche. Non seulement l'Autriche redouble de rigueur envers ses sujets italiens, mais elle impose à l'Italie la création du royaume d'Albanie.

L'Italie deviendrait donc l'instrument de l'Autriche dans les Balkans ? Non. Elle refuse en août 1913 de concourir à l'invasion de la Serbie et un an plus tard, le 3 août 1914, lorsqu'éclate la grande guerre, elle déclare sa neutralité. Puis, le vieil adage se vérifie : l'Autriche, cessant d'être alliée, ne peut être qu'ennemie : après « le travail fébrile des préparatifs militaires et le travail plus intense encore des esprits », l'Italie intervient en mai 1915 pour « ramener à son foyer ses fils séparés ».

Voilà, en raccourci, ce que nous expose M. Albert Pingaud. En 330 pages, il a su traiter complètement ce vaste sujet, et il l'a traité de fort claire et attachante façon. Il connait à fond l'Italie, ses partis, ses hommes d'état, et il trace de piquants portraits de Crispi et de Giolitti, l'un qui manquait de mesure et eut du tempérament plutôt que de caractère, l'autre qui nous rappelle Depretis, qui confond le régime parlementaire avec la vie même du pays et suit les événements au lieu de les conduire. Mais la masse des détails glanés de toutes parts ne nuit pas au *lucidus ordo*. Comme dit M. Denis dans la préface, l'excellent volume de M. Albert Pingaud trouvera de nombreux lecteurs, et ils peuvent suivre avec confiance ce guide sûr et admirablement averti.

Arthur Chuquet.

Henri Malo. **Le drame des Flandres.** Un an de guerre, 1er août 1914, 1er août 1915, avec cinq gravures. Paris, Perrin, 1916. In-8°, 311, p. 3 fr. 50.

Du coin des Dunes, du Duinhoek, où il travaille et où la guerre est venue le surprendre, M. Malo a noté ce qu'il voyait : d'abord la mobilisation de l'armée belge, puis sa retraite et la fuite des civils, Furnes où « tout respirait le bonheur tranquille avec une pointe d'égoïsme satisfait », devenue soudain place de guerre, devenue la capitale de la Belgique et bientôt accablée de boulets, meurtrie, « s'en allant à miette ». Il retrace les divers aspects de la lutte qui s'engagea non loin de lui et presque sous ses yeux : l'escadre franco-anglaise fouillant de ses obus les replis des dunes, les Allemands tirant sur Ramscappelle, les Belges inondant le terrain et renouvelant ce que les gentilshommes de Louis XIV appelaient la guerre des grenouilles. Il raconte le bombardement de Nieuport, la mort de Dixmude, la dévastation de Pervyse, l'angoisse qui pèse sur Ypres mutilée, le silence et la solitude qui planent sur Lampernisse et Oostkerke. Il peint le roi Albert et comment la fête de l'héroïque monarque fut célébrée sur la ligne de feu; il peint le fils aîné du roi Albert et comment le prince royal de Belgique, duc de Brabant, fait la campagne en simple soldat dans les rangs d'un régiment d'infanterie ; il

peint l'armée belge et comment après le succès de l'Yser elle a eu la certitude du triomphe final. Il nous mène sur les routes de ce pays de Flandre où se rencontrent toutes les races du globe : n'y voit-on pas douze Cosaques qui n'ont pu regagner la Russie en temps utile et qui servent dans un goum marocain ? A deux reprises il nous entraîne sur le territoire français à Dunkerque, la cité de Jean Bart, où « l'âme des héros se perpétue », la première ville sur laquelle les Allemands envoyèrent, de neuf lieues de distance, d'énormes projectiles qui, loin de répandre la terreur chez les habitants, fortifièrent en eux la volonté de résister jusqu'au bout. On accueillera volontiers cette suite de tableaux. Le récit de M. Malo est simple, mesuré, mais dans sa mesure et sa simplicité d'autant plus poignant. Aux émouvants épisodes et aux images tragiques se mêlent parfois de comiques incidents qui font rire nos poilus au milieu de leur misère. Braves poilus ! M. Malo les a vus prêts à bondir en avant, le doigt sur la gâchette ; il les a vus imperturbables sous le feu et sûrs de la victoire : « jamais soldats n'apparurent plus splendides de beauté morale » [1].

Arthur CHUQUET.

P. M. WITZEL. **Untersuchungen über die Verbal prœformative im Sumerischen,** nebst zahlreichen Hinweisen auf die Verbalaffixe mit einem ausführlichen Verzeichniss der Verbalpræformitive in Umschrift und Uebersetzung : Beiträge zur Assyriologie und semitischen Sprachwissenschaft, VIII, 5. Leipzig, Hinrichs, 1912, VIII-140 p. in-8°.

F. DELITZSCH. **Grundzüge der Sumerischen Grammatik**. Leipzig, Hinrichs, 1914, XXV-158 p. in-8°.

F. DELITZSCH. **Kleine sumerische Sprachlehre für Nichtassyriologen**. Grammatik, Vokabular, Textproben. Leipzig, Hinrichs, 1914, VIII-142 p., pet. in-8°.

Les deux grammaires sumériennes que M. Delitzsch a présentées simultanément au public diffèrent peu l'une de l'autre. Elles sont rédigées sur le même plan, souvent dans les mêmes termes, et la principale différence consiste en ce que celle qui est destinée aux non assyriologues contient moins d'exemples, qu'on a éliminé les traductions assyriennes empruntées aux textes bilingues, et qu'on a ajouté un petit vocabulaire et trois textes très courts. On retrouvera dans ces deux ouvrages les qualités qui ont fait le succès durable de la grammaire assyrienne de M. D. Mais les résultats sont loin d'être comparables. Tandis que M. D. a solidement établi les faits essentiels de la grammaire assyrienne, surtout en ce qui concerne la phonétique et la morphologie, il ne semble pas qu'il ait réussi à élucider le gros problème de la grammaire sumérienne, à savoir le verbe, et sa syntaxe,

1. J'aurais voulu que l'auteur rappelle p. 72, le nom du gouverneur de Bergues, Carrion, en 1793, ainsi que sa réponse à la sommation anglaise et je crois qu'il a un peu exagéré l'habileté de Castagnier au siège de Dunkerque ; en tout cas, il aurait dû dire que Castagnier avait sous ses ordres huit « carcassières » ou chaloupes canonnières que les Anglais nommaient *gun-boats* et *small vessels*.

qui tient en quatorze pages, n'est guère autre chose qu'un cadre. La raison de cette différence est facile à découvrir. En 1889, date de publication de l'*Assyrische Grammatik*, bon nombre de textes assyriens et babyloniens étaient expliqués d'une manière définitive, à l'exception de quelques termes techniques : l'étroite parenté de l'assyrien avec d'autres langues sémitiques avait singulièrement facilité le travail des premiers interprètes. Au contraire le sumérien échappe jusqu'à présent à toute tentative de classification et il est si éloigné du groupe sémitique que les traductions assyriennes, si elles nous permettent de saisir sûrement le sens général d'un texte sumérien, sont absolument incapables de nous faire comprendre les nuances exprimées par deux formes verbales différentes.

M. Witzel a cherché à résoudre l'énigme du verbe sumérien, ou tout au moins une partie de cette énigme, celle que représentent les préformantes, dont il a essayé de déterminer le sens primitif et la valeur dans la conjugaison. Il a réuni un grand nombre d'exemples, pour lesquels ses explications paraissent s'accorder, non toujours sans violence, et les tables qui terminent son travail en feront toujours un répertoire utile à consulter. Sur la valeur des résultats obtenus, on ne peut que suspendre son jugement, quand on voit les divergences qui séparent les auteurs des travaux les plus récents, pour ne parler que de ceux-là. Ainsi M. Delitzsch voit dans *mu* un préfixe sujet : M. Witzel y voit un préfixe objet et affirme avec force qu'il ne désigne jamais la personne agissante (niemals die handelnde Person bezeichnet, p. 39); et pour augmenter notre embarras, M. Poebel déclare que le préfixe *mu* est proprement le signe du temps historique seul, mais que, pour des raisons encore inconnues, il a passé au parfait, en combinaison avec d'autres éléments (Grammatical texts, p. 109, cf. *Rev. Crit.*, n° 4).

C. Fossey.

A. Meillet, **Grammaire du vieux perse**. Paris, Guilmoto. 1 vol. xix-232 p., in-8°, 1915.

Les inscriptions des Achéménides contiennent tout ce qui nous est parvenu de la vieille langue des Perses. Le texte de ces inscriptions maintes fois copiées, estampées et photographiées est, sauf en quelques points (notamment dans celles de *Naḳś-i-Rustem*), établi d'une manière sûre; le plus important, celui de Béhistoun, a été l'objet d'une révision soigneuse dont les résultats ont été publiés en 1907 par MM. King et Thompson. Rien ne permet d'espérer que le nombre des documents aujourd'hui connus puisse s'accroître de manière sensible. L'interprétation ne paraît plus susceptible de faire des progrès et elle n'a d'ailleurs laissé subsister que fort peu d'obscurités. Enfin les données fournies par les récentes découvertes sur les dialectes

anciens et modernes de l'Iran ont permis de déterminer la place exacte du perse parmi les autres dialectes. L'heure était venue de nous donner une grammaire du vieux perse répondant à l'etat actuel de nos connaissances. M. Meillet l'a fait avec une compétence dont ses travaux antérieurs sont le meilleur garant et qui dispensera mon incompétence de toute critique. Je me bornerai donc à signaler quelques idées neuves développées dans les trente pages de l'introduction.

La langue perse, étudiée dans les inscriptions de Darius et de Xerxès, est à peine fixée et ne révèle pas l'influence d'une tradition littéraire proprement perse. Mais, dans le vocabulaire religieux et officiel, et jusque dans les flexions et la syntaxe, des faits étrangers au dialecte perse font supposer l'influence d'une littérature étrangère. Cette littérature ne doit pas être celle de l'Avesta, car aucun des éléments essentiels du zoroastrisme ne se retrouve dans les inscriptions perses et il n'est nullement certain, bien qu'on l'ait souvent affirmé, que Darius ait été zoroastrien. Quelques faits montrent bien l'absence d'une tradition littéraire perse : l'expression de certaines notions essentielles n'est pas fixée mais varie d'une inscription à l'autre, pour un même roi ; la structure des phrases est gauche et embarrassée ; la moindre incidente, une simple apposition détermine la reprise d'un mot par un démonstratif, comme dans la langue parlée ; les tours de phrases sont peu variés et très simples. La langue doit représenter à peu près exactement le parler courant des Perses de l'entourage de Darius et de Xerxès, jusque dans le flottement des types grammaticaux. C'est une langue dont l'évolution est déjà avancée et fait pressentir le pehlvi ; la déclinaison est simplifiée, les prépositions et les postpositions se substituent aux cas, l'infinitif apparaît ; il y a encore un parfait, mais le prétérit est déjà tout prêt ; le mot *aiva* « un », sert presque d'article indéfini, etc. La langue perse, qui était celle d'un petit groupe, est devenue la langue d'un grand empire, sans qu'il y ait eu de littérature perse et qu'on se soit mis à écrire usuellement le perse (il semble même que l'araméen, non le perse, était la langue officielle de la chancellerie perse). Cela explique la corruption très rapide de la langue. Les inscriptions d'Artaxerxès II sont déjà incorrectes ; celle d'Artaxerxès III est si barbare qu'elle semble écrite par un étranger ignorant la langue perse.

C. Fossey.

F. Lillge. **Komposition und poetische Technik der** Διομήδους Ἀριστεία. Ein Beitrag zum Verständnis des Homerischen Stiles. Gotha, F. A. Perthes, 1911, VI-116 p.

Le cinquième chant de l'Iliade, tout comme le reste du poème, a été l'objet de jugements très divers. Appartient-il au plan original, est-il dû à un poète qui l'a pour ainsi dire enchâssé dans l'Iliade, ou

bien encore doit-on y distinguer des parties primitives et des morceaux ajoutés postérieurement, ces questions ont été agitées au nom des principes directeurs de chaque école, et, comme tout ce qui touche à l'épopée homérique, elles ont été résolues de manières fort différentes, chacun ayant la même conviction d'être en possession de la vérité. M. Lillge, dans son étude sur la Διομήδους ἀριστεία, se place à un tout autre point de vue. Il considère ce cinquième chant sans se préoccuper de ses relations avec le reste de l'Iliade; il en envisage l'ensemble et les détails en eux-mêmes et pour eux-mêmes, et il se pose le point d'interrogation suivant : Le poète du chant V, quel qu'il soit, a-t-il composé une œuvre d'art, et comment l'a-t-il réalisée? Sur cette question vient se greffer une seconde : Où le poète a-t-il pris les éléments de ce chant? Est-il, en tout ou en partie, une création de son génie? De là les deux premiers chapitres de la dissertation : *Composition du chant V*, et *Origine du fond*. Ces deux chapitres sont complétés par un troisième, où M. L. examine de quelle manière le poète de *E* a mis en œuvre les divers procédés du style épique, et comment il s'est conformé aux lois de la poésie populaire. Cette troisième partie semble, à première vue, indépendante des deux autres, et l'on peut, en effet, concevoir une étude sur la diction et les procédés techniques de tel ou tel chant considéré à part; mais M. L. a estimé que cette analyse rendrait plus évidente la conclusion de sa seconde partie, à savoir qu'une bonne part du poème existait déjà, avant la rédaction actuelle du cinquième chant, non pas seulement dans une légende populaire qui s'était transmise d'âge en âge, mais dans une source littéraire, une sorte de *Diomédie*, que le poète a transformée, développée, et mise à sa place dans un plus vaste ensemble. Car une composition, déclare ailleurs M. L., aussi fine et aussi artistique que celle du chant V, ne peut certainement pas être due à une improvisation en vue d'un récit oral, pas plus qu'elle ne peut être le résultat de la pure méditation. Ce sont là des théories actuellement assez répandues, et il est assez de mode de rechercher quelles sont ces sources littéraires, ces amorces d'épopée qui auraient été, suppose-t-on, comme le canevas de l'Iliade. Il est du reste aisé de les trouver, car vaste est le champ ouvert aux hypothèses; mais on voudrait des preuves. Je suis loin de contester l'existence de légendes, relatives aux héros antiques, qui constituent le fond même de l'Iliade et qu'Homère — qu'on le nomme comme on voudra — a utilisées, et d'un autre côté on ne peut nier que l'Iliade n'ait été l'objet de nombreuses retouches; mais que ces légendes aient été mises par écrit sous une forme où le poète n'avait qu'à prendre son bien comme il le trouvait, dans une langue qui n'aurait eu parfois à subir aucune modification, c'est là un postulat qui, malgré les efforts de Mülder et d'autres, n'est pas encore démontré. Et c'est en somme, pour revenir au cinquième chant, ce que M. L. ne démontre pas davantage. Quand on nous dit qu'il y

avait un ancien poème sur Diomède et ses exploits, où l'auteur de *E* a trouvé, par exemple, le triple combat contre les dieux, je ne vois nullement la nécessité de cette hypothèse ; et si l'on en donne comme preuve que dans ces morceaux se rencontrent certains traits d'un caractère archaïque, il m'est impossible d'en tirer comme conséquence que le poète a transposé, d'une source écrite antérieure, ces épisodes de l'*Aristie* de Diomède ; et si le mot ἰχώρ, qui ne se trouve que dans ce chant, est un de ces termes archaïques dont le poète « est obligé de donner une explication » (p. 47), en conclura-t-on que c'est un indice certain qu'il a été pris dans une « source » déjà existante ? M. L. dissèque ainsi le chant V, d'une façon dont je ne nie pas l'intérêt, pour faire le départ, non sans un bon nombre de « peut-être », entre ce que le poète a tiré de son propre fonds et ce qu'il a trouvé dans un prétendu devancier; mais on lui appliquera facilement le dicton : Qui veut trop prouver ne prouve rien. Quant à la composition du chant V, c'est-à-dire à la manière dont le poète a utilisé les données qu'il avait à sa disposition, il importe peu, pour la bien apprécier, que ces éléments soient de l'invention du poète ou qu'il les ait pris ailleurs ; il suffisait de montrer avec quel art ils sont disposés, avec quel goût ils sont enchaînés les uns aux autres, avec quelle habileté sont présentés les personnages et leurs actions ; et cela est indépendant de toute autre question. C'est pour cette raison que M. L. a fait de cette étude le premier chapitre de son travail. Pour lui — et je crois qu'il a raison — c'est Diomède qui est le centre de l'action ; mais cette action se compose èssentiellement de deux parties, qui ont leur point culminant l'une dans le combat du héros avec Aphrodite, l'autre dans son combat avec Arès. On pourrait se demander s'il n'y a pas quelque contradiction entre cette analyse et ce que nous lisons ailleurs (p. 48) : « La série des combats de Diomède, d'abord avec Aphrodite, puis avec Apollon, puis avec Arès, était déjà donnée par l'ancien poème. » Car alors, et pour obéir à la loi « du nombre trois » (p. 97), ne serait-on pas fondé à chercher, et à trouver dans le chant V une tripartition plus rationnelle, au lieu d'une division en deux parties ? Cette observation semble ne pas avoir échappé à M. L., qui dans une note (p. 104) s'exprime en ces termes : « L'attaque de Diomède contre Apollon n'est pas spécialement motivée... cette absence de motif indique que le combat avec Apollon, par contraste avec les deux autres, devait être diminué d'importance, ce que réclamait le souci de la composition. » Il est pourtant dit expressément (vers 435) que Diomède brûlait du désir de tuer Énée et de s'emparer de ses armes, ce qui est un motif suffisamment précis ; et je ne vois pas, du reste, en quoi le combat avec Apollon est sacrifié. Mais n'allons pas plus loin ; M. Lillge, en général, a su analyser d'une manière très pénétrante la composition du chant *E* de l'Iliade ; il a montré, non sans finesse, comment le poète savait préparer les scènes, en relever l'intérêt par le

contraste et la gradation, et ramener toujours l'attention sur Diomède, de façon à ce que l'unité fût conservée, au milieu des multiples détails, terrestres et olympiens, qui accompagnent les exploits du guerrier. On notera beaucoup d'excellentes observations, par exemple ce qui est dit du caractère de Pandaros, et en particulier, à propos des scènes dans l'Olympe, des réflexions fort justes sur l'attitude du poète à l'égard des dieux.

MY.

J. P. DROOP, **Archæological Excavation**. In-16, p. VII-X, 1-80, fig. 1-8. Cambridge, University Press, 1915.

D., bien qu'il ait pu assister à d'assez importantes campagnes, n'a pas dirigé personnellement de fouilles, ce qui, comme il le remarque avec humour, lui laissait une pleine liberté d'appréciation, car il n'avait pas à craindre qu'une critique émise au sujet d'un tiers pût retomber sur son auteur. Il ne semble pas d'ailleurs qu'il ait profité de cette licence et on ne trouvera pas chez lui les écarts de langage que se permettent certains érudits. Il a su pourtant très bien voir (p. 5), que de grandes fouilles ont beaucoup « souffert », faute d'avoir été dirigées par un personnel scientifique qui fût suffisant et bien des erreurs, parfois irrémédiables, n'auraient pas été commises, si on avait pu tirer profit de ses observations. Son livre, cependant, ne s'adresse pas aux fouilleurs de profession : il a surtout pour objet de montrer au grand public ce qu'est ou ce que devrait être une fouille bien conduite. Aussi a-t-il un caractère très général, ce qui ne l'empêche pas d'être bon à lire même par des spécialistes, car l'esprit très net de l'auteur ne se perd pas en considérations théoriques et son traité, quoique sommaire, est surtout utile et pratique. P. 9, D. montre bien le danger des opinions préconçues et le genre d'enseignement qu'on peut attendre d'une fouille où les couches successives de terrains ont été distinguées avec soin. P. 15, ne pas fouiller les tertres latéralement, mais en commençant par le sommet (il y aurait peut-être à faire des réserves sur ce point). P. 21, les tranchées de sondage sont préférables aux puits creusés çà et là. P. 22, nécessité, prouvée par les faits, de creuser jusqu'au sol vierge. P. 24, la question des déblais. P. 37, les dessins archéologiques et leur difficulté pour un artiste non exercé. P. 45, la copie des inscriptions. P. 50, l'abus des photographies. P. 51, le décalogue du fouilleur, où l'on remarque l'obligation de fouiller lentement et celle, moins formelle, de ne jamais démolir une construction ancienne. P. 55, le problème des restaurations, qui ne doivent jamais être en trompe l'œil. P. 61, la publication ne devrait pas être tardive. P. 64, le mélange des sexes serait préjudiciable à la bonne conduite d'une fouille. P. 65 et suiv., quelques détails pratiques, très sommaires et pp. 78-80, bon index.

A. DE RIDDER.

Ernest Jovy, Encore deux mots sur **Bossuet, Prieur de Gassicourt**-lès-Mantes et **Pierre du Laurens.** Vitry-le-François, Tavernier, 1915, in-8°, p. 52.

M. Jovy s'est déjà signalé à l'attention des bossuetistes par d'intéressantes contributions sur l'évêque de Meaux; j'en ai présenté quelques unes aux lecteurs de la *Revue*. Il vient de reprendre un sujet déjà traité par lui en 1891 et 1899, l'affaire du prieuré de Gassicourt. C'est un assez vilain procès d'où la dignité du majestueux prélat sort un peu froissée. Je rappelle les faits : l'évêque suffragant de Metz, Bédacier, était mort subitement, au cours d'un voyage, dans une maison amie de Bossuet, alors archidiacre de Metz, chez le vicomte du Charmel. Il avait désigné, avant de mourir, Bossuet pour le prieuré de Gassicourt qui était une grasse prébende rapportant 8.000 livres. De nombreux compétiteurs survinrent; ils accusèrent non sans raison Bossuet de recèlement de corps, d'avoir fait embaumer ou saler son évêque, d'avoir falsifié des pièces et spécialement le registre mortuaire de l'église du Charmel. M. J. s'est convaincu que ces accusations étaient fondées; il a constaté sur le registre paroissial les irrégularités signalées. Finalement un ami de Bossuet, l'abbé Le Tellier offrit un bénéfice aventageux à Pierre du Laurens, futur grand prieur de Cluny, entre les mains de qui avaient été résignés les droits du dernier adversaire pour l'affaire de Gassicourt, et cet arrangement fut accepté.

La personne de Pierre du Laurens a amené M. J. à nous conter d'autres procès dévots. Le grand prieur de Cluny était devenu en 1680 évêque de Belley. Un de ses prédécesseurs avait voulu organiser un séminaire et légué une somme à cet effet. Les héritiers engagèrent un procès contre le doyen du chapitre de Belley, François Parra, pour emploi abusif du legs. Pierre du Laurens, très désireux de voir un séminaire s'élever auprès de l'évêché, avait repris le procès contre la famille Parra. Ici encore une transaction intervint entre les parties, et c'est cet acte que nous communique intégralement M. J. Tous les curieux de notre histoire religieuse au XVIIe siècle remercieront l'infatigable érudit de ses deux nouvelles petites découvertes.

L. Roustan.

Croce (Benedetto). **I teatri di Napoli dal Rinascimento alla fine del secolo decimottavo.** Bari, Laterza, 1916. In-8° de 336 p. 5 fr. 50.

M. C. réimprime ici le très important ouvrage qui, publié dans l'*Archivio storico per le province napoletane* de 1889 à 1891, avait paru à part en 1891 (Naples, Pierro dans un volume si recherché qu'il est devenu à peu près introuvable. Il l'a corrigé, abrégé et pourtant complété. L'ouvrage parle des spectacles donnés à la cour des rois d'Aragon, embrasse les farces, les mystères, les comédies régulières ou érudites, les comédies improvisées, les pièces de collège, l'opéra

sérieux ou bouffon, l'histoire des théâtres San Carlo et S. Carlino, les scènes de province, les pièces de la Révolution et se termine par des textes inédits ou rares. — A ce propos, louons M. C. de ne pas partager le faible de certains Italiens qui, lorsqu'ils publient des morceaux écrits dans leur dialecte natal, se réjouissent à la pensée que la moitié de l'Italie ne les comprendra pas : il éclaircit par des notes les passages que la connaissance de l'italien ne suffit pas à faire entendre. — La maison Laterza fait une bonne affaire en se chargeant de cette réimpression.

Charles Dejob.

The Cambridge History of English Literature, edited by Sir A. W. Ward and A. R. Waller, vol. XI, Cambridge, University Press, 1914, in-8°, 523 pp., 10 s. 6 d.

Très éprouvée par la guerre, puisqu'elle a perdu les deux tiers de ses étudiants, l'Université de Cambridge ne cesse néanmoins de participer à la vie intellectuelle du pays. A peine remarque-t-on quelque ralentissement dans la publication de sa magistrale histoire de la littérature anglaise. Le douzième volume qui était en préparation au moment de la déclaration de guerre, ne nous est point encore parvenu. Les deux derniers volumes qui traitent de la période victorienne, doivent paraître simultanément. Sans doute on n'y verra point comme dans les volumes précédents des articles signés de spécialistes allemands. Le onzième volume renferme une série de chapitres sur la littérature pendant la période révolutionnaire. M. Herbert J. C. Grierson s'est occupé de Burke. M. W. R. Sorley de Bentham ; William Cowper et George Crabbe ont été attribués à M. Harold Child ; M. Saintsbury est responsable de trois chapitres tandis que M. T. F. Henderson s'est borné à écrire quelques pages sur Burns. Pour Wordsworth, l'un des plus grands noms de l'époque, les savants éditeurs ont eu l'idée très heureuse de s'adresser à M. Legouis. Personne ne pouvait mieux traiter le sujet que l'auteur de la *Jeunesse de Wordsworth*, devenu un livre classique en Angleterre. On lira aussi avec intérêt la curieuse étude de M. H. G. Aldis sur l'organisation du commerce de la librairie et sur la censure. M. F. J. Harvey Darton a dit à peu près tout ce qu'il y avait à dire des livres pour enfants, littérature très spéciale que les Anglais ont toujours goûtée.

La critique qui vient à l'esprit en parcourant ce gros volume atteint tous les ouvrages composés sur le même plan. Chaque collaborateur apporte un travail d'analyse patient, précis, détaillé, sans se préoccuper des travaux des autres ; si bien que les bas-bleus se trouvent avoir mérité autant de pages que Blake et que Burke en mérite à peine plus que Southey. Comment rétablir les proportions sinon en commençant l'étude de chaque grande époque par un chapitre d'en-

semble ? On mesure aussi moins bien l'importance d'une crise comme celle de la Révolution quand on doit s'en faire une idée d'après une série d'études touffues et fragmentaires. Il faudrait tracer dans cette forêt quelques sentiers lumineux. Mais les savants éditeurs semblent avoir banni de leur plan tout essai de synthèse. Ils ont cherché à donner aux étudiants un bon instrument de travail, et certainement le but proposé est pleinement atteint.

Peu de remarques à faire. Inutile, p. 332, de répéter presque dans les mêmes termes ce qui a été dit p. 319 de la cession à Tonson des droits sur le *Paradis perdu*. Les fautes d'impression sont excessivement rares : p. 159, à supprimer un trait d'union devant *Kindness*; lisez, p. 331, *St. Jacques*; p. 333, *Miège*; p. 430, corrigez *Catherine*. Dans la bibliographie, p. 395, ajouter l'ouvrage de M. Alengry sur Condorcet; p. 424, à propos d'Anstey il aurait fallu rappeler la thèse de M. Barbeau, *Une ville d'eaux anglaise au* XVIIIe *siècle*, et l'essai de traduction française du *New Bath Guide*.

Ch. Bastide.

Isidoro Reggio, **Storia della grande Guerra d'Italia**, 4 vol. in-32 de 200, 208, 198 et 198 pp. Milan, Istituto Editoriale italiano 1915. Prix, 1 fr. 95.

En Italie, comme an France et en Angleterre, plusieurs histoires générales de la guerre actuelle ont été entreprises alors qu'elle est encore en cours et avant même qu'il soit possible d'en prévoir le terme. L'« Istituto Editoriale italiano » de Milan en publie même deux à la fois, l'une (*Storia della Guerra mondiale*) sur l'ensemble du conflit européen, l'autre sur la part qu'y a prise l'Italie (*Storia della grande Guerra d'Italia*). Les dimensions de ce dernier ouvrage doivent être considérables, puisque quatorze volumes sont déjà annoncés. Les quatre premiers, tout récemment parus, permettent de juger du mérite de l'œuvre comme de la méthode et du dessein de l'auteur.

Ils se recommandent d'abord au lecteur par leur aspect extérieur. L'élégance de leur typographie et la richesse de leur illustration leur donnent un caractère artistique assez rare dans les publications de ce genre, et qui, à prix égal, ne semble pas avoir été dépassé ni même atteint dans les productions similaires de la librairie française. Pour le fond, ils répondent à ce qu'on peut attendre d'une œuvre de circonstance, forcément rapide et écrite dans la fièvre des événements. Ils représentent moins une composition personnelle qu'une réunion de citations et d'extraits choisis avec intelligence et groupés avec ordre autour de quelques grandes questions.

Les deux volumes qui ouvrent la série peuvent en être considérés comme l'introduction, puisqu'ils retracent l'histoire des rapports de l'Autriche et de l'Italie pendant le siècle qui précède la guerre mondiale (1814-1914).

Le premier tome (*Les origines lointaines, de Campo-formio à la Triple Alliance*) est consacré à l'étude de l'irrédentisme, dans lequel l'auteur voit la cause principale de la lutte actuelle. M. Reggio montre comment ce sentiment prend naissance au lendemain même de la chute de Venise, à la suite de la réunion de Trieste à l'Autriche, se développe plus tard au cours des guerres de l'indépendance, se manifeste par les appels adressés à Charles-Albert ou à Victor-Emmanuel, et s'exaspère enfin après 1870 au point de présager vers 1880 une rupture entre les cabinets de Rome et de Vienne.

Le second volume, qui porte le titre significatif de *l'Italie enchaînée, 33 années de Triple Alliance* représente à la fois l'histoire et la critique de la combinaison diplomatique dans laquelle l'affaire de Tunis et l'habileté de Bismarck devaient entraîner les Italiens à partir de 1882. L'auteur montre, en prenant pour guide l'ouvrage classique de Chiala, dans quelles conditions elle a été conclue et quels sacrifices elle a coûté aux aspirations comme à la dignité de ses compatriotes. Il aurait pu peut-être mettre davantage en relief les raisons qui l'ont pourtant fait toujours renouveler. Il fait voir comment elle perdit peu à peu ses principales raisons d'être avec le rapprochement franco-italien et l'antagonisme anglo-allemand. Il note enfin comment, tout en subsistant dans sa forme, elle fut violée dans son esprit par l'Autriche, qui semblait prendre à tâche d'exaspérer les susceptibilités italiennes par des rigueurs inutiles envers ses sujets triestins ou trentins.

Les deux volumes suivants (T. III, *l'Italie dans la brume, la déclaration de neutralité*. T. IV, *l'incubation, les périls de la neutralité*) font entrer le lecteur dans le vif du sujet. Ils embrassent en effet toute la période qui commence avec la remise de la note autrichienne à la Serbie (juillet 1914) et se termine à la veille de l'entrée en lice de l'Italie (avril 1915). La déclaration de neutralité et les discussions auxquelles elle donne lieu, les premiers armements, les remaniements ministériels, la reconstitution du cabinet de M. Salandra (octobre) et son fameux discours sur l'« égoïsme sacré », les inquiétudes éveillées par l'attitude de la Turquie, l'occupation de Vallona, les premières manifestations de fraternité latine, les polémiques de presse et les intrigues diplomatiques soulevées par la participation éventuelle de l'Italie au conflit européen, les progrès constants de l'idée interventionniste dans les cercles gouvernementaux et dans l'opinion, tels sont les événements qui remplissent cette période troublée et dont l'exposé accuse et précise la méthode de l'auteur. Il signale chacun d'eux dans un chapitre spécial, puis le commente au moyen de très nombreuses coupures des journaux les plus autorisés d'Italie ou de l'étranger. C'est donc une sorte de revue rétrospective de la presse qu'il présente aux lecteurs, de manière à faire revivre pour eux les impressions du moment.

Si son œuvre était écrite à loisir et avec le recul du temps, l'on pourrait peut-être la souhaiter plus personnelle, avec une composition plus suivie et plus serrée, un ordre chronologique plus rigoureux, des références et des citations de dates plus fréquentes. Telle qu'elle se présente à nous, elle se recommande à la fois comme une chronique animée, agréable à lire pour ceux qui veulent connaître les précédents de cette guerre, et comme un recueil de documents précieux à consulter pour ceux qui seront tentés d'en écrire l'histoire.

Albert PINGAUD.

Cte DE LARMANDIE. **Le Réveil du lion** : Sonnets poilus et vengeurs; 1 vol. in-18 de 100 p. (s. l. n. d.).

72 sonnets : « coups de massue et coups d'épingles », souvenirs et tableaux, ironies et indignations, caricatures et portraits; il y a de tout dans ces pages pleines de flamme et de vie, d'un écrivain qui a toujours cherché la sincérité de l'expression plutôt que sa beauté, et qui n'a jamais pris le change sur les apparences séductrices d'Outre-Rhin. Parmi ses romans d'autrefois, d'il y a bien 25 ans, il nous en souvient d'un, *Reptile*, croyons-nous, qui cinglait déjà, de maîtresse plume, l'espionnage allemand chez nous, et mettait en relief, avec un talent que ces derniers vers prouvent inlassé, les raisons de nous défier, que nous devions avoir et que nous n'avions guère.

H. DE C.

— Nous avons déjà eu l'occasion de parler des publications de la Société bibliographique américaine (*Bibliographical Society of America Papers*, vol. IX, 1915). Le neuvième volume contient notamment une étude de M. Théodore W. KOCH, bibliothécaire de l'université de Michigan, sur les ex-libris; un article de M. Percival Merrit sur une société de bibliophiles de Boston — *The Club of Odd Volumes* — accompagné d'une liste des publications dues au zèle et à la munificence de ses membres; enfin un article de M. George Watson Cole qui rappelle les noms de quelques bibliophiles bienfaiteurs des grandes bibliothèques publiques. — BDE.

— Le souci de conserver au moins le souvenir des patois qui s'en vont, n'est pas moins vif en Angleterre qu'en France, ainsi qu'en témoigne une excellente étude de Sir James Wilson sur un dialecte du Perthshire (*Lowland Scotch as spoken in the Lower Strathearn District of Perthshire*, Oxford University Press, 1915, in-8°, 276 pp. 5 s.). Bien que le Perthshire soit en Écosse, le dialecte qu'on y parle est un patois anglais, ce n'est pas du gaelique. On trouvera dans le livre de Sir James Wilson une étude phonétique, une grammaire, un vocabulaire, une liste de proverbes, et des « morceaux choisis ». Les « autorités » sont trois très vieux habitants de la paroisse de Dunning, qui parlent le patois depuis leur enfance. Leur portrait est donné en frontispice; l'hommage est mérité, car la jeune génération qui fréquente les écoles et lit les journaux quotidiens, est en train de laisser s'éteindre le flambeau. — BDE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 14 janvier 1916.* — M. Héron de Villefosse communique une lettre du R. P. Delattre, corres-

pondant de l'Académie à Carthage, qui annonce la découverte, par M. l'abbé Munier, sur le Koudiat-Zâteur d'une sépulture de l'époque chrétienne. Le 29 décembre dernier, M. l'abbé Munier rencontrait, au cours de travaux de culture, trois grandes pierres portant des inscriptions funéraires chrétiennes et un bas-relief de marbre — la partie droite d'un sarcophage — où l'on voyait quatre personnages debout, sculptés à une époque assez basse. Celte sculpture reposait sur une grande dalle de marbre qui était le couvercle d'un sarcophage. Lorsqu'on leva ce couvercle, on apperçut un squelette, sans doute celui d'une femme. Le corps avait été déposé dans le sarcophage avec une parure de bijoux d'or ; au cou, un collier, rehaussé d'émeraudes et de rubis : sur les épaules, deux grandes agrafes ornées de cabochons ; près du cou, une épingle à ressort ; sur le bassin, une boucle en or massif. Toute la partie supérieure du squelette avait été couverte de petites appliques en or, quelques-unes portant des pierres fines enchâssées, et de petits tubes également en or, destinés sans doute à être enfilés et cousus sur le vêtement. C'est la première fois que l'on rencontre à Carthage une sépulture chrétienne renfermant des bijoux, surtout une parure aussi riche. — M. Héron de Villefosse rappelle, à ce propos, que le Musée du Louvre possède des ornements de vêtements en or, trouvés à Kertch dans un tombeau et acquis en 1889, qui offrent une grande ressemblance avec les appliques et les petits tubes signalés par le R. P. Delattre.

M. l'abbé Chabot fait une communication sur les inscriptions puniques de la collection Marchand au Musée du Louvre. — MM. Cagnat et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

A la suite d'un Comité secret, M. Maurice Croiset, président, annonce que l'Académie vient de décider d'ajourner à six mois les élections aux places vacantes dans la Compagnie.

M. Camille Jullian signale une théorie pangermanique qui s'est introduite dans les livres de l'érudition allemande depuis quelques années. Jusqu'ici, tous les historiens étaient d'accord sur ce point, que l'Empire fondé par Postume en Gaule en 258 (au temps de l'anarchie militaire) avait un caractère uniquement romain. Postume portait des noms et des titres latins ; sa politique a été toute romaine ; son œuvre a consisté surtout à écarter les Germains de la frontière. Changeant tout cela, l'érudition allemande a fait de Postume un empereur *à la façon germanique* (c'est son expression). Elle le considère comme un héritier d'Arioviste ou un précurseur d'Alaric. Or il est absolument impossible de trouver un seul texte, une seule inscription, une seule monnaie en faveur de cette hypothèse, inventée de toutes pièces par les professeurs des Universités allemands à l'appui de leur germanisme rétrospectif — MM. Salomon Reinach et Babelon présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 21 janvier 1916.* — M. Théodore Reinach signale la publication du XIe volume des *Papyrus d'Oxyrhynchus* par MM. Grenfell et Hunt. Il analyse et traduit des textes grecs inédits que renferme ce volume ; textes d'Hésiode, de Bacchylide, de Callimaque, d'Antiphon, etc., et propose des corrections à quelques passages. En terminant, il rappelle qu'une partie des papyrus d'Oxyrhynchus donnés par les savants d'Oxford à la Belgique a péri dans l'incendie de la Bibliothèque de Louvain allumé par les Allemands.

M. Paul Monceaux communique, de la part de M. Gsell, une inscription métrique chrétienne récemment découverte par M. Joly dans les familles de Khamissa (département de Constantine, au Sud-Ouest de Souk-Ahras). Cette inscription, dont le rédacteur s'était inspiré d'un passage de saint Cyprien, avait un caractère doublement prophylactique : talisman contre le mauvais œil, préservatif contre le Diable. — MM. Théodore Reinach, Bouché-Leclercq, Cagnat, Clermont-Ganneau et Thomas présentent quelques observations.

M. Edmond Pottier, expose les résultats des fouilles à l'extrémité de la presqu'île de Gallipoli par le corps expéditionnaire d'Orient, dans la nécropole de l'ancienne ville grecque d'Eléonte. Il résume un rapport très détaillé par MM. Chamonard et Courby. Les généraux Gouraud, Bailloud, Brulard, le colonel Girodon ont pris intérêt à ces recherches et ont donné les instructions nécessaires pour les organiser. Le premier qui fut désigné pour cette besogne est le R. P. Dhorme, aujourd'hui sergent à l'armée d'Orient, cité à l'ordre du jour pour sa belle conduite. D'autres travaillèrent avec lui ou après lui, M. Chamonard, M. Courby, membres de l'Ecole d'Athènes et mobilisés ; le lieutenant Leune. Les tombes appartiennent à une période qui va du VIe siècle au IIe a. C. ; les objets ont beaucoup d'affinité avec ceux qu'on avait trouvés à Myrina sur la côte d'Asie.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 26 février. — 1916

Paul Leroy-Beaulieu, La guerre de 1914, vue en son cours chaque semaine, I (A. Chuquet). — J. Barthélemy, Les institutions politiques de l'Allemagne contemporaine (E. d'Eichthal). — A. Loisy, L'Epitre aux Galates (P. Alfaric). — Latham, Trésor de la littérature française, I (L. Roustan). — Le More, D'Alger à Tonbouctou (R. Basset). — Duchesse de Sutherland, Bruxelles-Namur-Maubeuge; Pourvourville, Les terres meurtries; Sainéan, L'argot des tranchées; Miss Cavell; A. Masson, L'invasion des barbares, II; Lumet, La défense nationale; Casset, La paix suprême en 1916 (A. Chuquet). — Uhry, La journée Serbe; E. Reibold, Quatre mois dans un hôpital militaire de Lyon; La force brutale et la force nationale; Catalogue Charavay 469 (A. C.). — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut. **La guerre de 1914, vue en son cours chaque semaine**. Paris, Delagrave, 1915. In-8°, 507 p. 3 fr. 50.

M. Paul Leroy-Beaulieu publie chaque semaine dans l'*Économiste français* un article intitulé « La guerre, la situation, les perspectives ». Ces articles ont été remarqués. Ils sont clairs, très sensés et judicieux ; ils résument on ne peut mieux les faits de tout ordre, politiques, militaires, diplomatiques et autres, qui se sont produits dans les huit jours. L'éminent économiste ne se borne pas à comparer la guerre actuelle aux guerres antérieures, à développer ses effets financiers, à noter le fléchissement des billets de banque allemands. Il raconte les opérations des armées, les accalmies succédant a d'effroyables mêlées, les expéditions d'escadres aériennes, les pirateries des sous-marins allemands, les négociations des puissances, les débats des Chambres.

L'auteur a donc eu raison de rassembler et de publier, sans y rien changer, cette succession de récits dans un volume qui va du commencement d'août à la fin de juin 1915. On accueillera volontiers cet exposé des événements : selon le mot même de M. Paul Leroy-Beaulieu, il « répond aussi exactement que possible aux données qui se sont révélées au cours de la lutte » et « il explique les impressions, les sensations, les résolutions que la guerre a suscitées en France dans son développement ».

Tout le volume est, au reste, animé d'un noble et chaud patrio-

tisme qui n'hésite pas à traiter nos ennemis de barbares, à les nommer « les hideux et exécrables Teutons », à proposer au mépris et à l'horreur du monde « l'infinie férocité et bassesse de l'âme allemande ».

M. Paul Leroy-Beaulieu s'élève avec force contre l' « audace effrénée » et le « cynisme débordant » de l'Allemagne provocatrice, contre la « fourberie « et l' « inouïe désinvolture » de cette nation de proie qui souhaite « d'établir son implacable tyrannie sur une quantité de peuples et de leur infliger les mêmes traitements qu'aux Alsaciens-Lorrains ». Il dénonce les convoitises de cet « ogre allemand qu'il faut mettre dans l'impossibilité de dévorer ses voisins ». Il flétrit énergiquement l'orgueil de cette nation « élue » qui est, en réalité, « la nation satanique ».

En revanche — tout en montrant parmi nos parlementaires qui s'agitaient à Bordeaux et s'agitent à Paris, de « bas intrigants » responsables de nos premiers revers — il loue les hautes et décisives vertus que déploie notre pays, patience, endurance, persévérance, et il espère de toute son âme dans la victoire suprême.

Cette victoire sera chèrement achetée. Lui-même a perdu son fils et dans d'émouvantes pages (p. 243-247) il retrace les derniers moments de Pierre Leroy-Beaulieu et les hommages mérités qui furent rendus à ce héros.

Mais lui-même n'écrit-il pas qu'il faut faire des sacrifices pour le triomphe de la civilisation et de l'indépendance des nations? La génération présente ne doit-elle point, par ses efforts, assurer sa sécurité et celle des générations futures? L'Allemagne a décidé de diriger, de maîtriser l'humanité ; elle devra revenir de cette prétentieuse erreur. On lui fera, dit M. Paul Leroy-Beaulieu, la guerre jusqu'au bout pour nous garantir tous de sa domination et de son terrorisme. « La France ne veut pas mourir ni être vassalisée, ce qui équivaudrait à la mort ou même serait pire »; elle veut « mettre à la fois elle-même et toutes les nations à l'abri de l'oppression du monstre ».

Arthur Chuquet.

Les Institutions politiques de l'Allemagne contemporaine, par Joseph Barthélemy, professeur à la Faculté de droit et à l'École des sciences politiques. Un vol. in-18, 276 p. Alcan, éd., 1916.

Le livre de M. J. Barthélemy a, sur beaucoup de volumes publiés concernant l'Allemagne depuis la guerre, l'avantage d'être une analyse serrée, pénétrante et précise de faits positifs, au lieu d'une suite de considérations générales et basées sur une vue souvent superficielle ou partielle, comme on en a plusieurs fois présenté au lecteur dans ces derniers temps. Et encore pourrait-on critiquer quelques-unes des pages où, au début de son ouvrage, M. Barthélemy, tente des généralisations sur les rapports à établir entre le droit public

interne d'une nation et sa politique étrangère. Ces rapports existent évidemment. Mais est-il possible de les enfermer dans une formule aussi affirmative que celle-ci : « La paix et la justice internationales ont *toujours* été menacées par des peuples anciens, tandis qu'elles ont *toujours* été défendues par les nations démocratiques et libres ». L'exemple de l'Angleterre qu'invoque l'auteur pourrait bien, jusque dans un passé assez récent, être tourné contre sa thèse. Celui même de la France républicaine et conquérante de la première Révolution ne serait guère de nature à confirmer ses conclusions. Enfin la Russie n'est pas précisément un pays libre et nous la trouvons à nos côtés aujourd'hui pour défendre le droit des peuples. Je croirais volontiers que l'affirmation de M. Barthélemy sera de plus en plus vraie dans l'avenir ; mais c'est une simple présomption logique, et il faut se méfier de la logique pure en ce qui concerne les éventualités politiques. Voyez combien les partis socialistes, en la prenant pour base de leurs prédictions touchant la prédominance des luttes de classes sur les dissentiments internationaux, se sont trompés, et comme ils avaient raison cependant au point de vue des vraisemblances rationnelles, envisagées superficiellement !

Laissons de côté ce passage de l'*Introduction* pour arriver à ce qui est réellement le sujet du livre de M. Barthélemy : qu'est la liberté en Allemagne ? « Certains Allemands, écrit l'auteur, s'enorgueillissent de l'abdication de leur liberté, abdication qui a contribué à la force de l'Allemagne en la militarisant. D'autres au contraire se vantent d'être le peuple le plus libre du monde ». Seulement, certains ajoutent : « Parce que nous avons toute la liberté dont nous sommes capables de jouir » ; d'autres : « Nous sommes libres comme nation, mais non comme individus » ; d'autres enfin : « les Allemands sont libres, parce qu'ils savent obéir, c'est-à-dire sacrifier leur liberté ».

Tout cela est un peu de la logomachie à l'allemande et il faut chercher les réalités sous les mots. Ce n'est pas chose facile, comme le dit l'auteur, parce qu'on trouve presque partout en Allemagne une façade de démocratie et de liberté qui n'est qu'un étalage trompeur. M. Barthélemy résume d'avance ses conclusions, qui seront le fruit d'une investigation détaillée, dans les propositions suivantes :

Le peuple allemand est admis à collaborer au recrutement des assemblées, mais ce n'est que d'une manière imparfaite et incomplète.

Ces assemblées sont appelées à limiter le pouvoir des princes ; mais ces princes ont gardé sur bien des points les attributions et les prétentions de l'absolutisme.

Le peuple est quelquefois admis à faire connaître ses vœux par l'organe des assemblées, mais le gouvernement n'est pas obligé de les exaucer.

Il y a entre la liberté allemande et la liberté véritable des peuples occidentaux l'abîme qui sépare la civilisation de la Kultur. Et à ce

propos l'auteur rappelle le mot de Quinet en 1832 qui est toujours vrai : « Entre le peuple allemand et son gouvernement, il y a une entente secrète pour ajourner la liberté ».

L'auteur ne recherche peut-être pas assez à ce sujet — et c'est un reproche qu'on peut faire à beaucoup de ceux qui jugent l'Allemagne contemporaine — les racines historiques de cette « entente secrète ». Elle dépend certainement beaucoup du *servilisme* propre aux Allemands. « Ils ont, dit justement M. B., l'âme naturellement dynastique : la religion qu'ils ont pour l'Etat se transforme en culte pour ceux qui l'incarnent ». C'est la source de la courtisanerie de l'ancienne Allemagne aussi bien que du caporalisme à la prussienne ; mais il ne faut pas oublier d'autre part la longue histoire de morcellement et d'humiliation de l'Allemagne. Les survivants qui l'ont connue lorsque le parlement refusait par deux fois au roi de Prusse et à Bismarck le budget militaire, et qui la voient aujourd'hui, ne la reconnaissent plus : c'est que le triomphe de la force de 1864 à 1870 l'a persuadée que c'est à la dynastie prussienne qu'elle doit son existence comme nation unie, ses richesses actuelles et futures, son organisation interne, son développement extérieur. Cela ne diminue en rien pour le reste de l'Europe les dangers d'un césarisme germanique vainqueur ; au contraire le danger apparaît d'autant plus grand qu'il repose sur des causes plus profondes qu'un simple caprice de souverain ou même d'ambition nationale surexcitée par les succès passés, et il en ressort pour les alliés de l'*Entente* la nécessité de la lutte « jusqu'au bout » afin d'arracher à l'impérialisme dynastique prussien son prestige de sauveur et de garant de la grandeur allemande. La sécurité future de l'Europe est à ce prix.

En dehors de l'histoire, l'observateur politique constate les faits présents : ceux que relève et qu'étudie M. J. Barthélemy se groupent dans quatre chapitres où l'auteur examine successivement l'organition du suffrage soit dans l'Empire soit dans chacun des Etats confédérés, la constitution aristocratique des chambres hautes, les rapports des assemblées avec les monarchies, ou les sénats de villes hanséatiques, le pouvoir gouvernemental, qui n'est jamais vraiment parlementaire. L'auteur passe en revue à ce sujet les théories allemandes récentes de l'Etat et de la souveraineté [1]. Il étudie ensuite la situation et le rôle des ministres et du chancelier, le fonctionnement des partis, la situation prépondérante de l'armée, les rapports oppressifs de l'autorité militaire avec les citoyens, les libertés en géné-

1. L'auteur ne définit pas ses propres idées sur la souveraineté du peuple qu'il invoque comme principe de nos constitutions sans rechercher ce qu'elle est en fait, et de même il ne s'explique pas à fond sur la séparation des pouvoirs : qu'il me soit permis de rappeler que j'ai essayé de déterminer les sources historiques de ces notions et la réalisation de celles-ci dans mon livre : *Souveraineté du peuple et gouvernement* (1895).

ral, presse, associations, réunions, les progrès du socialisme contre l'autoritarisme.

Il nous est impossible de suivre M. Barthélemy dans cette longue analyse qui est pleine de faits et de renseignements instructifs puisés aux meilleures sources, et qui tous convergent vers cette conclusion, déjà indiquée de l'auteur : que l'Allemagne n'est ni constitutionnelle, ni libre à la façon dont nous comprenons une constitution et la liberté ; qu'il y a en Allemagne des sujets et pas de citoyens ; que la notion de l'Etat et de l'administration autoritaire y dominent tout le reste : à ce reste les institutions accordent ce qu'un député appelait « nur Schein und Schemen », apparences et illusions. Les épreuves de la guerre rendront-elle les Allemands plus exigeants à transformer les apparences en réalités ? En tous cas le livre de M. Barthélemy nous informe exactement de ce qu'il leur reste à conquérir sur ce terrain. De la constatation du peu qu'ils y ont conquis vient la force du socialisme allemand qui a pris des développements si extraordinaires. « N'oublions pas, dit justement M. Barthélemy, que lorsque Guillaume II est monté sur le trône, il y avait au Reichstag une poignée de socialistes ; et aujourd'hui pas une assemblée en Europe ne contient une aussi forte proportion de députés de ce parti. L'Allemagne est le pays où il y a le plus de violents réactionnaires ; elle est aussi celle qui compte le plus de révolutionnaires ; qui dira que c'est là un idéal pour l'unité de la solidité d'une nation ? » Il ne faut pas non plus oublier que même dans un passé relativement récent (1908), l'auteur le rappelle avec raison, la majorité du Parlement a manifesté sans ambage ses défiances du pouvoir absolu, entraîné dans la personne de l'Empereur à des déclarations imprudentes. Le Reichstag, comme dit M. Barthélemy, a entendu ce jour là. soit de la part des orateurs, soit de la bouche du chancelier Bulow « contre le chef de l'Etat les paroles les plus sévères, les plus dures, et comme il n'en est jamais prononcé dans un autre Parlement du monde ». Depuis, et malgré la réforme de 1912 qui élargit le droit d'interpellation, il y a eu de nouveau réaction du pouvoir personnel, et par lui déchainement de la plus épouvantable tempête que le monde ait connue. L'issue de l'ouragan amènera vraisemblablement de profonds bouleversements dans les institutions politiques de l'Allemagne et encore plus dans ses mœurs publiques « sans lesquelles les textes législatifs ne sont rien ». — M. Joseph Barthélemy aura un intéressant volume à écrire après celui si instructif qu'il vient de nous donner. Je serais surpris cependant qu'il eût à y constater le triomphe, Outre-Rhin, du pur parlementarisme.

E. d'Eichthal

Alfred Loisy, **L'Epitre aux Galates**. Paris, Nourry, 1916, in-12, 204 pages.

Depuis quelques années, par suite des exigences de son enseigne-

ment du Collège de France, M. Loisy s'est consacré presque exclusivement à l'histoire des religions. Mais il garde comme la nostalgie des études néotestamentaires, auxquelles il s'est d'abord consacré. Il y revient souvent, au grand profit de ses lecteurs. Et il les traite d'un point de vue nouveau et plus compréhensif où l'historien des religions reparaît constamment derrière l'exégète. Il montre en effet une tendance de plus en plus marquée à rattacher le Christianisme primitif aux cultes populaires du monde hellénique où l'Evangile a commencé par se répandre. Aussi néglige-t-il maintenant l'enseignement exclusivement juif de Jésus pour s'occuper de celui de Paul où domine plutôt l'influence des « mystères » païens.

Dès 1912, dans son Commentaire de l'*Evangile* selon Marc, dont un compte-rendu a paru ici même, il établissait que le plus ancien des textes évangéliques est déjà inspiré, d'un bout à l'autre, par la théologie de « l'Apôtre des Gentils ». Dans un nouveau livre rouge, il étudie maintenant la première des grandes œuvres pauliniennes qui nous sont parvenues, l'*Epitre aux Galates*. Et il s'attache à faire voir que le Christianisme qui s'y révèle diffère profondément de celui des communautés palestiniennes, qu'on y retrouve plutôt l'état d'esprit des juifs hellénistes qui, vivant dans les milieux paiens, en partagent plus ou moins les idées.

Pour lui, la lettre a été écrite, selon toute apparence, à Ephèse, entre les années 53 et 55, après la première *Epitre aux Corinthiens* et avant la deuxième, pour les communautés de cette contrée de l'Asie Mineure à laquelle une invasion de Gaulois avait fait donner le nom de Galatie. Elle a précisément pour but de défendre l'indépendance de la propagande helléno-chrétienne contre les attaques de Chrétiens judaisants venus de Palestine, qui cherchent à imposer la pratique de la Loi à côté de celle de l'Evangile. Paul y expose son apostolat à un point de vue tour-à-tour historique et dogmatique pour l'opposer à celui de ses contradicteurs.

Or l'histoire qu'il en fait diffère profondément de celle qu'en retracent les *Actes des Apôtres*, plutôt préoccupés de montrer l'accord profond des deux partis rivaux. Si l'on s'en tient à son propre témoignage, rien ne montre qu'il ait été élevé à Jérusalem, encore moins qu'il ait été formé par Gamaliel ou par aucun rabbin, ni surtout qu'il ait connu Jésus. C'est à Damas, dans un milieu paien, qu'il apparaît persécutant l'église chrétienne, qui devait avoir là une forme déjà hellénisée. Et c'est à la suite d'une vision du Christ ressuscité, où ce même Jésus dont il s'était constitué l'adversaire est apparu à son imagination surexcitée comme le médiateur, le Sauveur annoncé par les « mystères » helléniques, qu'il s'est converti à l'Evangile. Il s'est mis immédiatement après et de sa propre initiative à prêcher la foi nouvelle en Arabie, c'est-à-dire dans le royaume nabatéen de Petra, dont un représentant l'a ensuite pourchassé à Damas.

Et il n'est allé à Jérusalem que trois ans plus tard, quand sa conception du Christianisme était déjà fixée par un apostolat assez long. Il éprouvait le besoin de se faire reconnaître par Pierre plutôt que de se mettre à son école, car il n'a passé que quinze jours auprès de lui. Il a recommencé aussitôt son apostolat dans « les pays de Syrie et de Cilicie », sans entrer en contact avec les « communautés de Judée », où il n'était connu que de nom. Quatorze ans après sa conversion il est revenu à Jérusalem avec Barnabé, un des chefs de la communauté d'Antioche, qui, à cette époque, représentait autant et même plus que lui le Christianisme hellénique. Mais c'était pour plaider la cause de ce même Christianisme devant les « colonnes de l'Eglise », Pierre, Jacques et Jean, contre les propagandistes Judaïsants, qui reprochaient aux deux Apôtres de rompre avec le Judaïsme. Il a obtenu alors gain de cause et s'est vu accorder carte blanche. Seulement, peu après, à Antioche, il est entré en conflit avec Pierre, qui, après avoir partagé le pain eucharistique avec les Païens convertis. a refusé de le faire, à l'arrivée d'émissaires de Jacques, et dont la défection à entraîné celle des Chrétiens circoncis, celle de Barnabé lui-même. Le silence qu'il garde sur la suite des événements montre que ce n'est pas sa thèse qui l'aura emporté.

L'exposé dogmatique qui suit montre mieux encore comment le Christianisme de Paul se montre influencé par l'Hellénisme. L'Apôtre y rompt décidément avec la religion de ses pères. Il oppose la Loi juive qui ne fait, avec ses prescriptions multiples, qu'engendrer le péché et la mort, à la foi chrétienne, qui apporte avec elle la justice et la vie. Il invoque en faveur de sa thèse des arguments empruntés aux écrits mosaïques : Abraham a été « justifié par la foi » (*Gen.* XV, 6), bien avant que n'apparut la Loi. Celle-ci déclare maudit celui qui est pendu au bois » (*Deut.* XXI, 23), c'est-à-dire le Christ crucifié pour le salut des hommes. Mais on n'a qu'à examiner d'un peu près les textes allégués pour voir qu'il n'ont aucun rapport avec la doctrine qu'ils sont censés fonder. Celle-ci ne dérive point d'eux. Paul l'a eue en « vision ». Il ne la lit dans l'Ecriture que parce qu'il la porte constamment avec lui. Et s'il se l'est ainsi assimilée, c'est parce qu'il en a trouvé les éléments autour de lui. Au temps où il menait campagne pour le Judaïsme il a dû entendre dire souvent par les Païens près desquels s'exerçait son apostolat que la Loi était bonne mais impraticable. Par là il a été amené à penser que l'homme est impuissant à faire le bien et vicié par nature. Souvent aussi il a dû entendre parler de dieux sauveurs mourant pour assurer à ceux qui croiraient en eux le bienfait de la vie éternelle. Par là encore il a été conduit, lors de sa conversion, à regarder la mort du Christ comme la rançon providentielle de notre salut dont le bienfait nous est assuré par la foi. C'est parce que ces idées s'accordent bien avec les croyances courantes de son milieu qu'il les juge évidentes et que, par les artifices

d'une exégèse extravagante, il les relève jusque dans des textes où aucun exégète sérieux ne s'aviserait jamais de les trouver.

Ces conclusions, suggérées plutôt indiquées, s'accordent fort peu avec le livre des *Actes*. Mais le livre des *Actes* n'a, au point de vue historique, qu'une valeur extrêmement restreinte. M. Loisy le montre fort bien à diverses reprises. Ainsi, à propos d'une lettre très courte adressée à une église très modeste, il touche à toutes les questions que soulève le problème complexe des origines du Christianisme. Et il le fait avec sa netteté et sa maîtrise habituelles. Son nouveau livre complète avantageusement ses grands commentaires des *Evangiles* et il nous fait désirer une étude semblable et tout à fait directe de l'ouvrage de Luc.

Prosper ALFARIC.

Albert G. LATHAM. **The Oxford Treasury of French Literature.** Vol. I. Mediaeval, Renaissance and Seventeenth Century. Oxford, Clarendon Press, 1915, in-8°, p. 331.

Le recueil de M. Latham s'adresse aux élèves de l'enseignement secondaire en Angleterre et aux étudiants. Il comprendra deux autres volumes, le second étant consacré tout entier au théâtre depuis les origines. D'après la préface c'est le premier ouvrage de ce genre qui ait fait une place aussi large à notre littérature du moyen âge. L'auteur a donné avec le texte des extraits une version en français moderne empruntée aux traductions les plus autorisées et il a fait revoir par un collègue français celles qu'il avait dû assumer lui-même. Chacun des chapitres est précédé d'une introduction très sobre et chaque auteur a reçu sa notice biographique et critique, écrite dans une note juste, résumant les résultats acquis et conforme à la plupart des histoires de la littérature. Sans doute on pourra trouver que le tableau de l'évolution littéraire a des lignes trop arrêtées et ne respecte pas assez les nuances; c'est le défaut commun aux livres d'un cadre si restreint. Il n'y a nulle part ni références, ni aucune espèce d'appareil bibliographique. C'est, à mon sens, une lacune; même un livre scolaire pouvait mentionner sur chacun des grands noms les deux ou trois ouvrages essentiels à connaître. Des notes expliquent les termes difficiles, mais en ont laissé passer quelques-uns sans commentaire. A la fin du volume un appendice donne un court résumé des différences les plus importantes entre l'ancien français et le français moderne.

L'anthologie a été dressée avec la visible préoccupation d'intéresser des lecteurs anglais : dans le choix de certains morceaux l'auteur a pris des pages se rapportant à l'histoire d'Angleterre; dans les notices il a signalé les influences que notre littérature a exercées sur celle de nos voisins d'Outre-Manche ; il a également relevé dans les notes de linguistique la parenté de sens de certains termes. A ce titre, le recueil

qui ne manque pas naturellement chez nous d'équivalents, peut intéresser encore des lecteurs français en leur révélant quelques à-côté inconnus.

M. L. a divisé sa matière en quatre livres. Le premier occupant toute la moitié du volume est réservé au moyen âge, le second à la Renaissance, les deux derniers aux classiques. Le choix nous a paru bien fait, sauf que pour certains auteurs, comme La Bruyère et Saint-Simon, on eût pu facilement trouver des pages plus significatives. Une grosse lacune nous a surpris : Rabelais n'est représenté par aucun extrait ; a t-il été jugé de trop mauvaise compagnie ? On serait presque tenté de le croire en voyant dans la notice de La Fontaine qu'aucune mention n'est faite de ses *Contes*.

Malgré ces menues réserves, le livre rendra des services aux jeunes lecteurs anglais, et il faut souhaiter que les deux volumes suivants leur soient bientôt donnés [1].

L. Roustan.

Comte René Le More, **D'Alger à Tombouctou**. Paris, Plon, 1913, 1 vol. in-18 jés. 254 p. 2 f. non paginées et une carte.

L'occupation française des principaux points du Sahara a fait du voyage d'Alger à Tonbouktou une excursion un peu longue et assez fatigante, et non une exploration. C'est le premier de ces buts que se proposait M. Le More et le récit agréable à lire, leste et bien enlevé qu'il en a fait ne peut que décider de futurs touristes à suivre ce chemin. « Je souhaite, dit-il en manière de conclusion, qu'elle (cette chevauchée) donne le goût d'un semblable voyage, le désir à de jeunes Français de faire la connaissance de notre immense empire africain ». La route à l'aller passait par Ghardaïa, El Goléa, In Salah, Fort Motylinski, Kidal, Gao et Tonbouktou. Il comptait à son retour suivre un itinéraire presque ignoré, rejoignant Colomb-Bechar par Taoudeni ; ce projet échoua par suite des manœuvres des Kountas et des commerçants marocains : il put cependant prendre une route peu fréquentée par Kidal, le Tilemsi, Timissao, In Zize et In Salah. C'est le sujet du 3e appendice (p. 242-250) où sont étudiés les avantages de ce chemin, et du 5e (p. 254-255) donnant la liste des points d'eau. On peut signaler, outre la description de Tonbouktou, la mention (p. 83) de tombes préhistoriques à Tanesrouft et la description de l'oneiromancie pratiquée près de ces tombes par les femmes des Touaregs, telle que nous la connaissons déjà par les rapports de Duveyrier, d'E. von Barry, de Foureau et de Ben Hazera [2].

René Basset.

---

1. P. 291, il existe plus de *cinq* éditions des *Maximes* de La Rochefoucauld. Ecrire p. 147, Reims ; p. 223, son fertile domaine *est* son petit empire ; p. 288, ces jambes, ces veines, au lieu de *Rheims*, *et*, *ses*.

2. Les noms sont parfois altérés : p. 23 et passim, *Meteli* pour *Metlili* ; p. 35, *Bou Hamama* pour *Bou Amémah* ; p. 62, 64, 66, *Tamarasset* pour *Tamanrasset* ;

Six semaines à la guerre. Bruxelles-Namur-Maubeuge, par la duchesse de SUTHERLAND. Traduit de l'anglais. Paris, Berger-Levrault, 1915. In-8°, 91 p. 3 fr. 50. (avec neuf illustrations, une carte et deux fac-similés).

Ce sont les notes d'une ambulancière. La duchesse de Sutherland s'était rendue à Bruxelles pour organiser une ambulance. Là on lui dit qu'à Namur les blessés affluaient et manquaient de soins. Elle se rendit à Namur et elle y établit son ambulance dans un vieux couvent de religieuses enseignantes ; elle vit le bombardement et l'incendie de la ville. Obligée par les Allemands de s'éloigner, renvoyée de Maubeuge, elle dut gagner la Hollande et alla installer une ambulance à Dunkerque. Elle raconte avec beaucoup de simplicité le séjour de six semaines qu'elle a fait en Belgique et on lira volontiers son volume. Elle a remarqué que « l'effet moral de l'invasion allemende, avec toute sa pompe terroriste, n'avait aucune prise sur les Belges » et elle déclare que le peuple allemand est « un peuple de peu de clairvoyance et qui n'a aucun sens de l'honneur ». Citons aussi le portrait de Von der Goltz : « Ce vieux gentleman, célèbre en Turquie, était boutonné jusqu'au nez dans un grand manteau, et sur ses yeux brillait une énorme paire de lunettes » [1].

Arthur CHUQUET.

A. de POUVOURVILLE. **Les terres meurtries**. Avec sept cartes. Paris, Berger-Levrault, 1915. In-12, 102 p. 60 centimes (n° 87 de la collection. « Pages d'histoire »).

Sous le titre *Les terres meurtries* M. de Pouvourville décrit nos marches de l'Est ensanglantées pour la lutte qui dure encore : d'une part, cette barrière de Meuse qu'on croyait infranchissable et qui seule fut conquise sur certains points ; d'autre part, les régions qu'on avait sacrifiées et que l'ennemi ne put prendre ou garder, la rive droite de la Moselle, la vallée de la Meurthe, les admirables positions qui

---

p. 71, 196, *Laperigne* pour *Laperrine*; p. 77, *le Kradjisme* pour *le Kharedjisme* (Il n'est pas exact, d'ailleurs, que les Touaregs, musulmans plus que tièdes, aient eu, à aucun moment de leur histoire, une ardeur religieuse assez vive pour changer de religion, et le respect du coq n'est nullement un dogme kharedjite) : p. 102 et passim, *Aouliminden* pour *Aouelimmiden*. P. 131. L'étymologie de Tombouktou (pour Tonbouktou) par un mot touareg signifiant « femme au gros nombril » ?) n'a aucune valeur. P. 36 il est dit « In Salah fut fondée d'après la tradition, par une colonie juive émigrée après la destruction du temple de Jérusalem ». Il aurait été curieux d'avoir des renseignements plus précis sur cette tradition qui ne me paraît avoir aucune valeur. P. 23, il est excessif d'appeler Ouargla *un village chambi*. Les mots arabes sont aussi déformés : p. 31, *kabouillah* pour *kabouyah*; p. 47, *quessera* pour *kesrah*; p. 83, *chouched* pour *chohada*. P. 216, lire *vanné* et non *vané*.

1. Il fallait traduire *Gnädigste Frau* non par « charmante dame », mais par « très gracieuse dame » et *Kommandantur* par « Commanderie ». P. 66 on ne peut dire que Maubeuge était « investi » par les Allemands, puisqu'à cette date, 11 septembre, la duchesse se trouvait dans Maubeuge même et que les Allemands occupaient la ville.

entourent Nancy et forment l'épaulement nord du Grand Couronné. Ses descriptions sont pittoresques, vivantes, et il faudrait les citer toutes. Rien, par exemple, de plus coloré, de plus saisissant, de plus complet que la peinture de la Voivre ou Woëvre. M. de Pouvourville ne se contente pas de nous présenter en un style brillanté avec une belle variété d'expression les avenantes campagnes de la rive mosellane, la forêt de Haye aux fourrés épais et aux taillis enchevêtrés, Nancy « la ville aux portes d'or » et cette vieille terre de Lorraine devenue depuis cinquante ans par un subit et superbe développement un centre militaire et industriel. Il insiste sur les dernières opérations dont ces régions ont été le théâtre et il retrace de la façon la plus intéressante, non sans curieux détails, l'affaire de la forêt de Champenoux et la victorieuse résistance de cette place improvisée qui se nomme le Grand Couronné et qui durant trente jours — les « Grand jours de Lorraine » — arrêta, rompit le flot montant des barbares. La Lorraine sous tous ses aspects respire dans ce petit volume et l'on sent que l'auteur aime intimement le pays, qu'il l'a parcouru de tous côtés, qu'il y « égrena les rêves de sa jeunesse insouciante », qu'il a dans ses forêts chassé le loup et le renard, qu'il a passé mainte et mainte fois par ces pauvres villages « aujourd'hui meurtris par l'épouvantable agression » et « revêtus de la sauvage poésie de la guerre » [1].

Arthur Chuquet.

L. Sainéan, **L'argot des tranchées**. Paris, de Boccard, 1915. In-8°, 165 p. 2 fr.

C'est d'après les lettres des tranchées et les journaux du front, d'après les *Poilus de la 9e* d'Arnould Galopin et les croquis publiés dans le *Journal* par René Benjamin, que M. Sainéan a composé ce livre curieux, piquant, pittoresque. Il distingue dans le « vocabulaire de la guerre » : 1° les archaïsmes ; 2° les provincialismes ; 3° des mots et sens nouveaux qui manquent à tous les recueils de parisianismes ; 4° des noms facétieux ; 5° des termes coloniaux ; 6° des mots de jargon, et il conclut avec raison que l'argot des tranchées n'est qu'un fragment de cet argot parisien où viennent se fondre tous les parlers professionnels et provinciaux, car l'argot parisien « représente réelle-

1. P. 16. N'est-ce pas une légende que « les Grands et les Petits Chevaux de Lorraine » ? — *Id.* lire Saint-Agnant et non *Saint-Agnan*. — P. 33, le vin de Pagny et de Thiaucourt, au moins celui d'aujourd'hui, « supporte le transport ». — *Id.* « ces bourgades où nul bruit de la civilisation trépidante n'a pénétré » ; n'est-ce pas un peu exagéré ? — P. 37, la Crusnes est le ruisseau de Joppécourt, mais non d'Audun-le-Roman. — P. 55, fâcheuse répétition (cf. p. 46), et Custine (et non Custines) est né à Metz, et non dans le village de Custines. — Quelques mots nous semblent détonner. — P. 13, « Saint-Mihiel gît tout replié sur lui-même dans une allure rétrécie et comme courbatue » ; *allure* marque le mouvement, et *courbatue* nous paraît risqué. — P. 24, la forêt *abstruse*. — P. 54, *incurvé*. — P. 64, « le bastion *mamelonné durement* qui va de Delme à Morhange ». — P. 66 (et 86) *sinuent*. — P. 83, *sublimise*, et même page *impollué*. — P. 88, *quiète*.

ment la seule langue vivante qui bat à l'unisson de l'âme populaire et qui reflète les transformations immédiates de la vie sociale ». Après cet exposé savant et ingénieux, M. S. reproduit les principales pièces qui ont servi de base à ses recherches : les lettres d'Albert Paraud à sa sœur, parues dans le *Figaro* de l'an dernier — ces lettres si pleines d'humour et d'un entrain gouailleur — et des articles tirés de l'*Écho des Marmites* et du *Rigolboche* (on remarquera surtout la caractéristique si amusante du poilu envisagé sous ses aspects militaire, social et linguistique). Enfin, il nous donne un lexique-index de trente-cinq pages qui renvoie aux textes et commentaires précédents et qui présente le plus vif intérêt. On louera volontiers l'auteur de ce volume suggestif. Peut-être aurait-il dû, pour mieux marquer le caractère de l' « argot des tranchées », intituler son livre *L'argot parisien dans les tranchées*. Peut-être ferait-il bien de consulter avec plus de précaution les journaux du front qui sont parfois rédigés par des pasticheurs et des fumistes. Mais il a essayé de retracer le mouvement actuel du langage populaire parisien ; il montre comment des mots, naguère confinés dans des milieux spéciaux, ont pris soudain du relief ; il explique l'origine de la plupart de ces termes (comment, par exemple, le *chandail* était d'abord destiné aux « chands d'ail » ou marchands d'ail) et reconstitue leur état civil [1].

Arthur Chuquet.

La vie et la mort de miss Edith Cavell, préface de M. Paul Painlevé (avec deux portraits hors texte de Miss Cavell). Paris, de Boccard. 1915, in-8°, 230 p. 3 fr. 50.

On trouvera dans ce volume, outre le discours de M. Painlevé qui sert de préface, tout ce que les journaux et les revues ont publié sur l'héroïque Anglaise. Mais les deux éditeurs, MM. de Boccard et Chaponnière, ont eu, par la sœur d'Edith Cavell, nombre de détails

1. Je puis assurer qu'avant la guerre, le mot *poilu* était déjà employé dans les casernes; il désignait un soldat quelconque, un homme, fort ou non, brave ou non, et, par exemple, le sergent de semaine disait : « Je vais prendre deux ou trois poilus pour la corvée de quartier ». — P. 36 « les tranchées de Luxembourg », quel est ce Luxembourg? Est-ce Luxembourg dans la Marne ? — P. 45 lorsqu'on a donné au sabre des cavaliers le nom du bandit Zigomar, n'a-t-on pas pensé et à « *zigouiller* », à « braque*mart* »? — P. 49 dès 1870, on avait surnommé la mitrailleuse le « moulin à café ». — P. 51 Les Marie-Louise sont les conscrits de 1814, et non de 1815. — P. 54 le « perroquet » ou l'habile tireur ne se nommerait-il pas ainsi parce qu'il monte sur l'arbre comme le perroquet sur son bâton ? — p. 96 il faut sans doute lire « roupionner » au lieu de *rouffionner* (cf. p. 160) et mieux encore « roupillonner ». — P. 114 lire linvé et non « linve ». — P. 133 « blairer » signifie, non pas détester, mais sentir ; c'est « ne pouvoir blairer » qui signifie détester. — 146 une cibiche ou sibiche est une cigarette plutôt qu'un cigare. — P. 151 on a fait de « marmite » le verbe « marmiter » et on dit « j'ai été marmité ». — P. 160 « ribouldingue » semble être adjectif en même temps que substantif.

et de documents inédits. Ils ont ainsi recueilli tout ce qu'on peut savoir aujourd'hui de l'infirmière, de la nurse qui, comme ils disent, sauvait ses amis et guérissait ses ennemis, qui soignait les Allemands et fut tuée par eux. Ils nous retracent la vie d'Edith Cavell, ses études, les fonctions qu'elle remplit en divers endroits, le dévouement qu'elle montra partout où elle fut employée, le tact et l'habileté dont elle fit preuve dans la direction de l'Institut médical Barkendael à Bruxelles. Ils racontent comment elle aida les soldats des alliés à fuir en Hollande, comment elle fut arrêtée, mise au secret et condamnée, parce qu'elle revendiqua hautement, généreusement la responsabilité de ses actes. Toute cette fin du récit est émouvante, et les éditeurs ont raison de dire que les Allemands ont fait de miss Cavell une martyre, que sa mort a produit sur le peuple anglais une impression profonde et accru dans le monde l'horreur et le mépris que l'Allemagne inspire [1].

A. Chuquet.

A. Masson, **L'invasion des barbares,** 1914-1915. Paris, de Boccard, 1916. Deuxième vol. in-8°, 397 p. 3 fr. 50.

C'est, comme le premier volume, dont nous avons rendu compte, un récit, par ordre chronologique, de tous les événements de la guerre. Il s'étend du 1er janvier au 1er juillet 1915. On le consultera souvent avec profit, car il est exact; les groupes de faits sont toujours précédés d'une indication en italique, *Belgique*, *France*, *Alsace*, *Allemagne*, *front russe*, *Turquie*, *guerre aérienne*, *guerre navale*, etc.); les noms propres sont bien orthographiés (excepté dans la liste des Quatre vingt treize, p. 393); l'auteur, M. A. Masson, s'est acquitté de sa tâche avec conscience et probité.

A. C.

Louis Lumet. **La défense nationale. Un an de guerre.** Paris, De Boccard, 1916. In-8°, xxxi, et 342 p.

Le volume, — précédé d'une très intéressante préface où M. Lumet raconte sous le titre de « Notes sur le peuple français », ses souvenirs de la mobilisation — contient un choix de discours et documents officiels. On y trouve les principales harangues et circulaires du gouvernement français durant « un an de guerre », du 1er août 1914 au 1er août 1915. Mobilisation et déclaration de guerre; le 4 août; Bordeaux; la Marne; visites aux armées et décorations; séances du parlement; réunions et assemblées; l'instruction publique; remise de drapeaux; le 14 juillet 1915; l'anniversaire de la guerre : telles sont

1. P. 21, il fallait traduire l'épithète *clever*. — Lire p. 58 Max et non *de Max*, p. 62 Lüttwitz et non Luttowitz. — Traduire p. 68 *Kommandantur* par Commanderie. — P. 108 Imprimer « Dem Feinde Mannschaften zuführt » et non *Dem Feinden Manschaften zufuhrt*.

les divisions de ce livre où beaucoup d'entre nous retrouveront volontiers tant de vigoureux appels et de superbes allocutions où s'expriment l'énergie de la nation et sa noble volonté de résistance.

A. C.

La paix suprême en 1916 ? par le dr A. Casset. Paris, de Boccard, 1916, in-8°, 45 p. 1 fr.

Nous nous contenterons, pour l'instant, de dire en deux mots ce que rêve l'auteur : plus d'Allemagne, des Etats germaniques qui seraient séparés et indépendants, la rive gauche du Rhin partagée entre la France et la Belgique. Qu'on ne lui parle pas du droit qu'ont les provinces de disposer d'elles-mêmes ; qu'on ne lui expose pas des considérations philosophiques et humanitaires. Il rappelle ce que l'indulgence envers de tels adversaires coûterait plus tard. « Dans un nid de vipères, on doit écraser, non pas seulement celle qui a mordu, mais toute la famille ». Selon M. Casset, la paix ne peut être assurée que par les plus larges réparations et la sécurité absolue, que par le complet dépiècement de l'Allemagne qui cesserait d'exister comme grande nation. Il ne comprend pas ceux qui voudraient oubli et modération après la victoire : ceux-là n'ont pas eu de foyer dévasté, de fils tué ou mort misérablement dans les camps de prisonniers ; aucune douleur ne les a torturés, et ils n'entrevoient l'avenir qu'à travers le nuage d'une sereine philosophie ; « mais moi, j'en appelle à la réalité sanglante, à toutes les mères esseulées, à toutes les veuves aux longs voiles noirs ! »

A. C.

— Sous le titre de *Journée serbe*, un professeur, M. Alfred Uhry, a publié la conférence qu'il a faite le 26 mars 1915 sur la Serbie. Il retrace rapidement l'histoire du pays, en insistant sur l'époque contemporaine, et il fait un digne éloge de ce vaillant et malheureux peuple « toujours prêt à recommencer la lutte contre les tyrans ». — A. C.

— Dans une plaquette très intéressante (Paris, Fischbacher, in-8°, 43 p.), Mlle Ellen Reibold a reproduit une conférence qu'elle a faite à Genève sous le titre *Quatre mois dans un hôpital militaire de Lyon*. Elle a soigné des blessés à l'École de santé militaire et elle nous présente ses blessés, ses « petits » qui tous avaient fait bravement leur devoir et qui tous lui étaient également chers. Elle nous parle des mères qui venaient voir leurs fils, et cette Anglaise avoue qu'elle n'a rien vu de plus touchant, de plus digne que la douleur stoïque des mères françaises : « Je les regardais, dit-elle, avec une sympathie agenouillée ». Hommes, sous-officiers, officiers passent ainsi devant nous de même que les infirmières, et la conférencière n'oublie pas de narrer quelques scènes émouvantes, comme la remise des décorations, la célébration de la messe dans l'amphithéâtre, une visite à l'École des mutilés où régnait « une activité de ruche », arrivée des grands blessés retour d'Allemagne. — A. C.

— Sous le titre *La force brutale et la force morale*, la *Revue hebdomadaire* a réuni en un volume de 188 pages (Paris, Plon. Prix : un franc) plusieurs des articles qu'elle a fait paraître dans le cours de l'année 1915. Le directeur de la *Revue* montre, dans la préface, en termes énergiques, de quel côté est la force brutale : du côté de ces Allemands « maîtres de l'Autriche, protecteurs des Turcs et des Bulgares, qui ont préparé et déchaîné la guerre, qui ont violé la foi des traités ». Il fait voir, en revanche, que la force morale se révèle chez nous et nos alliés. Les articles que contient le volume sont les suivants : G. Hanotaux, *La force et le droit* ; E. Perrier, *L'erreur allemande*; A. Chuquet, *Bernhardi et la guerre allemande* ; Lacour-Gayet, *Les responsabilités allemandes*; baron de Maricourt, *Comment les Allemands incendient nos villes* ; A. Beaunier, *Une France nouvelle*; S.-N. Watson, *Il va naître* ; V. Giraud, *Aux jeunes gens de France*; H. Bordeaux, *La course du feu* ; E. Flandin, *La France du Levant*; F. Laudet, *La France chrétienne*. — A. C.

— Le catalogue 469 de Noël Charavay (février 1916) renferme, entre autres autographes, les suivants. Stephanie de Beauharnais, 13 avril 1807 : Journal de ce qui se passe à la cour de l'impératrice Joséphine. — Berthier, deux lettres au ministre Roland, 22 septembre 1792 : il affirme qu'il est un zélé défenseur de la liberté et de l'égalité. — Charles X, douze lettres à Vioménil, 1793-1802. — Princesse de Condé (mère du duc d'Enghien), deux mémoires justificatifs écrits par elle en 1793 dans sa prison de Marseille. — Doumerc, le futur général, à un ami : sur la reddition de Bois-le-Duc; on a supporté des pluies presque quotidiennes et travaillé jour et nuit dans l'eau. — Dupaty, l'auteur des *Lettres sur l'Italie* : quatre-vingt-trois lettres écrites en grande partie durant son exil après la dissolution des parlements (1771-1784). — Documents sur Marmontel. — Napoléon à Rampon, 23 septembre 1798. — Correspondance d'Ernest Picard, 3 janvier-20 mars 1873. — Ramond à Dietrich, 7 octobre 1790 : il lui recommande Gouverneur Morris. — Le maréchal de Saxe : « Je vous souhaite santé, joie et point de goutte; je chasse ici (à Chambord) comme un perdu ». — Mathilde Serao, 21 juin 1907 : « cette saison ne se passera pas sans cette chose enivrante pour mon cœur qui est un voyage à Paris ». — Taine, 26 juin (?) : sur l'ouvrage qu'il prépare : « il faudrait un écrivain politique comme Macaulay pour faire voir la Révolution. Pour moi je n'ai cherché qu'à me faire une opinion sur la France contemporaine et voilà qu'après quinze mois de lectures, je commence à ouvrir les yeux, mais le sujet est trop riche et je ne sais pas si j'aboutirai ». — Vendôme, camp de Rivoli, 2 juin 1706 : il dit que les affaires des Français vont beaucoup mieux qu'on ne croit. — Zola, 3 mars 1869 : demande à collaborer régulièrement au *Gaulois* pour ne pas courir à droite et à gauche afin de gagner les cinq cents francs par mois qui lui sont nécessaires ; « je me permets de poser ma candidature à la première chronique qui sera vacante chez vous ; vous pourrez me prendre à l'essai, et pour n'importe quelle besogne », etc. — A. C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 28 janvier 1916.* — M. le comte Durrieu communique une note de M. P. Esdouhard d'Anisy qui étudie depuis longtemps le célèbre polyptyque de l'Hôtel-Dieu de Beaune représentant le *Jugement dernier* et attribué à Roger Van der Weyden. En s'appuyant sur diverses considérations et notamment sur le fait que le personnage du tableau, que l'on croit être Philippe le Bon, duc de Bourgogne, ne porte pas encore les insignes de l'Ordre de la Toison d'or, fondé en 1430, il a été amené jusqu'à la date de 1425, époque où la peinture a été commencée.

M. Antoine Thomas communique une inscription en langue provençale

récemment découverte à Figeac (Lot) par M. l'abbé A. Vayssié, curé de Notre-Dame du Puy. L'écriture et la langue accusent le XIIIe siècle. Le texte forme six lignes, dont les deux premières et les deux dernières constituent des vers octosyllabiques rimant deux à deux. Il n'y a aucune donnée proprement historique à en tirer; l'inscription est un éloge de la « mesure » qu'elle oppose au désordre et à la prodigalité On y remarque le mot *caravail* non attesté jusqu'ici, et dont le sens et l'étymologie restent à déterminer. — MM. le comte Durrieu et Paul Fournier présentent quelques observations.

M. Paul Monceaux communique un mémoire sur les premiers temps du donatisme et la question des deux Donat. Dans l'histoire des origines du donatisme, on distingue ordinairement deux personnages du nom de Donat. qui tour à tour avaient été les chefs de la secte, Donat des Cases-noires et Donat de Carthage. M. Monceaux montre qu'on doit identifier les deux personnages. Le dédonblement est une hypothèse très tardive, lancée au début du Ve siècle par les Donatistes, qui se refusaient à admettre que leur grand Donat eût été d'abord un intrigant. Dès lors, plus ou moins sincèrement, ils attribuèrent la première partie du rôle à un premier Donat, qui aurait disparu brusquement de l'histoire après sa condamnation par les conciles, pour céder la place à Donat le Grand. — M. Paul Fournier présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 février 1916.* — M. Antoine Thomas ajoute un détail à la communication qu'il a faite dans la dernière séance. Il a trouvé, dans un passage de Mistral, le mot *garavailh*, avec le sens de « désordre » : ce qui paraît déterminer la signification du mot *caravailh* dans l'inscription qu'il avait étudiée.

Le P. Scheil communique la découverte, faite par M. Stephen Langdon, professeur à l'Université d'Oxford, d'une rédaction sumérienne du poème de la *Descente d'Istar aux Enfers*. Cette rédaction fort ancienne (vers 2100 a. C.) aurait servi d'original au texte *sémitique* du même poème dont on possède une copie remontant à l'époque d'Asurbanipal (vers 650 a. C.).

M. Gustave Schlumberger lit une note où M. L. Bréhier, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, qui avait essayé, dans une précédente communication, de montrer les rapports intimes qui unissent la décoration sculptée des parties hautes de Reims à la liturgie du sacre. De nouvelles recherches permettent de préciser la signification de la galerte des rois qui, comme celles de Chartres, Paris et Amiens, représente les effigies des rois de France. Les clercs se plaisaient à composer des « catalogues dynastiques » où les rois étaient numérotés tantôt depuis Pharamond, tantôt depuis les princes mythiques de Troie ancêtres des Francs. L'un (liste abrégée de Rigord, de Bernard Gui, de la chronique de Philippe VI) considère Louis VI comme le 28e roi, ce qui correspond à la galerie des 28 rois de Notre-Dame de Paris, dont l'ordonnance a été arrêtée sous Louis VII. L'autre (liste développée de Vincent de Beauvais et de la *Genealogia regum Francorum*) attribue à saint Louis le 46e rang et en prolongeant ce système jusqu'à Charles VI, on obtient les 56 rois qui ornent la galerie de Reims. — M. Maurice Prou présente quelques observations.

M. Charles Normand fait une communication sur le théâtre antique des Dardanelles. Ce monument, situé en face du *Château d'Europe*, se trouve sur une pente du mont Ida, où l'on a creusé la *cavea*. Des fragments de colonnes attestent la richesse du décor en marbre de l'édifice, ainsi qu'une statue colossale et un bas-relief circulaire qui se trouve à Berlin et représente la louve allaitant Rémus et Romulus.

M. le Dr Capitan présente quelques observations sur les chiens et le vin à l'époque gallo-romaine. Dans un puits, près d'Amiens, M. Commont a recueilli dans une urne les ossements de deux petits chiens. M. Capitan étudie à ce propos les chiens de l'époque gallo-romaine, chiens de chasse, de garde, de berger, de guerre et de luxe. — Dans ce même puits, on a trouvé deux vases en terre présentant un épais dépôt jaunâtre qu'un chimiste, M. Fouard, a reconnu pour être le dépôt d'un vin résineux (*picatum vinum*), boisson dont la mode s'était répandue d'Italie en Gaule au Ier et au IIe siècles.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — 4 mars — 1916

H. Hauser, Les méthodes allemandes d'expansion économique (E. d'Eichthal). — James Adam, La vitalité du platonisme (My). — Juncar, Pierre Thouvenot; J. Reinach, Les Commentaires de Polybe, IV et Récits et portraits contemporains; La guerre en Champagne au diocèse de Châlons; Reynald, L'œuvre de M. Delcassé; Fleury-Lamure, Charleroi; X··, L'armée de l'air (A. Chuquet). — Publications scandinaves (L. P.).

Henri Hauser, **Les méthodes allemandes d'expansion économique**. 1 vol. in-18, 280 p. Colin, éd., 1915.

Il existe en matière d'échanges commerciaux entre nations un bien défectueux et dangereux vocabulaire à l'usage de ceux qui veulent écrire ou converser au sujet de ces relations. Ce vocabulaire est le plus souvent emprunté aux choses de la guerre : luttes, conquête, invasion économique, tribut payé ou imposé à l'étranger, représailles, victoire, domination commerciale, etc. Si ce vocabulaire n'avait pour effet que d'introduire trop de littérature dans les études relatives aux rapports de commerce internationaux, ce serait un mal, mais seulement un demi-mal. Il en comporte un plus grave qui est de risquer de fausser les idées du lecteur sur l'essence même des rapports de cette catégorie, et d'entraîner par la suite des erreurs dans les appréciations et les conclusions.

C'est qu'au fond ces rapports n'ont avec les actes et l'objet de la guerre qu'un trait de similitude, qui est l'ardeur qu'y déploient les hommes, mais ni le mobile qui les pousse, ni le but qu'ils veulent atteindre, ni surtout la nature des moyens qu'ils emploient n'ont d'analogie véritable. Qui dit commerce dit échange continu : et cela seul différencie profondément un acte commercial quelconque d'un acte quelconque de guerre : évidemment un acte d'échange isolé peut ressembler à une déprédation au profit du plus fort : mais si l'échange doit être régulier et soutenu, l'intérêt réciproque est que l'un ne ruine pas l'autre : sans quoi le premier se lèserait lui-même. Les produits s'échangent contre des produits. C'est un point de vue élémentaire rappelé souvent par les maîtres, mais non moins souvent oublié ou négligé par certains descripteurs des phénomènes économiques.

Le premier corollaire de ce principe, c'est que la condition essentielle du développement des relations commerciales consiste dans le nombre, l'importance et le prix des produits que les échangistes peuvent apporter sur le marché.

Toute étude comparative de deux pays dont on veut examiner l'activité commerciale devrait débuter par coup un d'œil jeté sur ses ressources productives, agricoles et minières, sur la population apte à exploiter ces ressources, sur la conformation physique de la contrée, fleuves, montagnes, ports, etc., enfin sur la contiguité géographique du pays avec d'autres États. Avant toute autre considération, la supériorité d'un pays, en un ou plusieurs de ces points, par rapport à un autre pays, suffira à expliquer l'accroissement plus rapide de son commerce extérieur ; et si cet accroissement ne s'est produit qu'à une époque relativement récente, il faudra chercher des explications de ce retard soit dans des causes politiques, soit dans des traits de caractère national, et au lieu d'admirer simplement le nouveau et rapide développement du pays en question, constater que, sans ces causes de délai, il aurait dû logiquement se produire plus tôt et dépasser les peuples moins favorisés par la nature. C'est d'elle que dépendent, avant de dépendre des hommes, les premiers éléments de la prospérité économique. Qu'un pays ait un sous-sol minier particulièrement riche, une population suffisante pour l'exploiter, des fleuves, des ports, une surface propice aux chemins de fer et aux canaux, que ce pays soit l'Angleterre, la Belgique, les États-Unis, ou l'Allemagne contemporaine, il aura été le théâtre d'un développement économique prodigieux : seulement il ne faudra pas mettre sur le même rang ceux qui ont atteint ce développement depuis de longues années et celui qui ne l'a réalisé que depuis 30 ou 40 ans ; ni encore moins le mettre en parallèle avec des pays beaucoup moins favorisés comme la France qui a su cependant être une nation riche et commerçante bien avant l'Allemagne et rester riche et commerçante, sans progresser aussi vite que sa voisine qui partait de beaucoup plus bas, mais en progressant cependant d'une façon très notable. Que l'Allemagne avec ses possibilités d'extraction représentant actuellement plus de 250 millions de tonnes de houille, ses minerais métalliques, ses fleuves, ses moyens faciles de communications, sa population nombreuse et laborieuse, la fertilité d'une grande partie de son sol, ait été si longtemps devancée non seulement par ses égales en richesses minières, mais par la France qui contre les 250 millions de tonnes de houilles allemandes n'en produit que 35 ou 40 millions, ce ne peut être un motif d'admiration pour le génie productif allemand jusque dans un passé assez récent.

« Le charbon, écrit M. Engerand, député, dans un récent article du *Correspondant* (25 janvier 1916), est la richesse la plus sérieuse de l'Allemagne... il lui permet d'abaisser le prix de revient de ses produits et de les pousser sur les marchés extérieurs.. elle détient à elle

seule plus de la moitié des réserves houillères de l'Europe... Elle a prodigieusement usé de cette richesse... »

Elle en a, en effet, tiré un parti excellent depuis 30 ou 40 ans, et il est impossible de comprendre sa politique économique si l'on ne se reporte pas toujours par la pensée vers cette cause de bon marché qui — jointe à beaucoup d'autres agissant dans le même sens, — explique les procédés plus spécialement commerciaux auxquels elle a recours pour, comme on dit, « conquérir des débouchés », procédés à l'étude desquels M. Henri Hauser consacre plus spécialement son livre. Je crains qu'en ne rappelant pas suffisamment dès le début de son volume[1] les causes profondes et essentielles de la prospérité allemande, il ne risque peut-être que le lecteur attache par la pensée trop d'importance à certaines combinaisons d'expansion qui, sans le bon marché de la production, seraient inefficaces ou dangereuses au point de vue économique et n'auraient de valeur réelle — au moins passagère — qu'au point de vue politique qu'il faut toujours soigneusement distinguer de l'autre, si l'on veut voir un peu clair en ces matières. « J'ai tenté de saisir, écrit M. Hauser, les trois ou quatre facteurs essentiels de l'essor allemand ». On ne saurait placer trop haut, croyons-nous, parmi ces facteurs essentiels, les conditions physiques du sol germanique.

Ces réserves posées, le livre de M. Hauser est un tableau bien instructif et bien vivant des efforts qu'a faits l'Allemagne pour développer son expansion interne d'abord, extérieure ensuite. L'auteur met bien en relief la coïncidence de l'éveil de l'industrialisme d'Outre-Rhin avec les merveilleux progrès de la technique mécanique et les procédés de concentration industrielle qui en ont été la conséquence. La production en grand — et par les moyens d'outillage les plus perfectionnés — s'en est naturellement suivie. On a peut-être été trop enclin, et M. Hauser emboîte le pas sur ce point à plusieurs de ses prédécesseurs, à transformer cette production en grand en surproduction systématique, forçant les industriels pour ne pas étouffer au dedans à conquérir coûte que coûte des débouchés ; d'où la nécessité d'une politique d'exportation artificielle d'abord, puis de colonisation, puis de conquête armée. Je crains qu'il n'y ait dans tout cela un peu d'effet d'imagination, voulu comme moyen d'influence par le parti pangermaniste allemand, et auxquels plusieurs de nos écrivains se sont trop docilement prêtés. M. Hauser est, suivant moi, plus dans la vérité lorsqu'il écrit que « pour acheter il faut vendre ». et que la population ayant presque doublé en soixante ans et s'étant en partie détournée de la terre vers les villes et les fabriques, elle doit être partiellement nourrie du dehors : de sorte que ce pays soi-disant extraordinaire exportateur est aussi devenu extraordinaire

1. Il ne les rappelle passagèrement et sans insister que p. 52.

importateur (en 1911 Exportations 10 milliards. Importations plus de 12). Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement : mais c'est un point qu'on laisse trop souvent de côté, en semblant toujours penser que le commerce, c'est seulement de vendre [1].

Les conditions de la production en grand ont donné à ceux qui veulent vendre — c'est-à-dire aux industriels — une puissance de combinaison et une influence auprès des gouvernements, supérieures à celles de la foule éparpillée des consommateurs qui sont, suivant l'expression anglaise, « les hommes dans la rue ». Ce sont eux qui, en général, paient les frais des procédés artificiels par lesquels on favorise les ventes au dehors des frontières. Les Cartels, le *dumping* (ou système de rabais souvent aidés par des primes pour le commerce extérieur qui peut vendre à meilleur marché à l'étranger en élevant les prix à l'intérieur), dont M. Hauser décrit savamment l'évolution et l'agencement, ont toujours en somme le résultat de charger les clients nationaux pour favoriser les débouchés extérieurs. « En fin de compte, écrit justement M. Engerand (*loc. cit.*), c'est le consommateur intérieur qui fait les frais de la savante organisation allemande des Cartels qui n'est du haut en bas qu'une conjuration des producteurs, des négociants, des détaillants pour lui faire payer leurs produits (en l'espèce le charbon) le plus cher possible. » La première condition pour que ces combinaisons ne soient pas trop nuisibles à l'intérieur, c'est celle que nous avons déjà indiquée et à laquelle il faut toujours revenir quand il s'agit de l'Allemagne, c'est le bon marché de la production, grâce aux circonstances naturelles et à la parfaite organisation technique qui les exploite. Supposons ce postulat non réalisé : Les monopoles déguisés sous le nom de cartels ruineraient le pays auquel ils auraient voulu gagner des débouchés. Malgré toutes les combinaisons de primes compensatrices qui ont été imaginées pour les industries d'exportations d'objets ouvrés, celles-ci se ressentiraient lourdement de l'enchérissement de la main-d'œuvre et des matières premières ou demi-ouvrées qui leur sont nécessaires, et tout l'échafaudage qui aurait pu obtenir des succès politiques passagers, en ruinant, par la concurrence, certaines branches de la production des pays voisins, s'écroulerait sous un appauvrissement définitif du pays artificiellement exportateur. La durée de l'existence du système allemand

1. M. Hauser qui donne les chiffres de l'exportation, ne cite pas ceux de l'importation en disant simplement : « l'importatiou excède encore l'exportation ». Il observe que le commerce extérieur représente 400 fr. par tête d'habitant sans rappeler qu'en France ce quotient est à peu près égal. Il a un mot sévère (p. 269) pour notre exportation qui est, dit-il, « trop souvent considérée chez nous... comme un supplément secondaire de l'activité économique. » Comment ne pas voir que les produits naturels à exporter nous font défaut et que nous parons à cette lacune précisément par notre activité en objets fabriqués ? L'exportation a passé de 3 milllards en 1868 à 6 milliards 666 (en 1911) (sur lesquels 3 milliards 1/2 d'objets fabriqués).

dépend essentiellement de la marge que laisse le prix de revient allemand comparé aux prix de revient des concurrents étrangers, Anglais, Français, Belges, etc. C'est dire que ce sont des procédés qu'il ne faut pas emprunter aveuglément aux Allemands qui, eux-mêmes, travaillent en les employant à diminuer leur source de profits, si transitoirement ils font du mal à certaines industries rivales étrangères — tout en en favorisant d'ailleurs d'autres.

Il y a plus d'un point où nous pourrions plus utilement imiter nos voisins, et M. Hauser appelle avec raison notre attention soit sur le rôle des Banques (au sujet duquel il fait d'ailleurs de sages réserves que je ne saurais trop approuver), soit sur l'activité et l'ingéniosité des voyageurs allemands, des agents consulaires, des organisations de renseignements et de publicité, etc. Ce sont là matières qu'on a souvent traitées et où les auteurs ont quelquefois cédé un peu trop au *bluff* germanique, qui est, il faut bien le reconnaître, une force en matière d'échanges internationaux. Encore ne faudrait-il pas lui attribuer plus de puissance qu'il n'en a, et constater que là comme dans toutes les parties du sujet, le bon marché des produits germanique déguisé sous des apparences flatteuses pour la clientèle, joue le rôle essentiel. Voyez combien de fois le produit allemand cache son origine. Ce n'est pas parce qu'Allemand qu'on l'achète, c'est parce que bon marché et d'apparence séduisante sans s'occuper de sa provenance primitive, ni s'il a été *made in Germany*.

Je ne voudrais pas terminer ce compte-rendu bien insuffisant du livre de M. Hauser sans observer, à propos de sa documentation qui est extrêmement riche et abondante, combien le choix de cette documentation est délicat et demande de précautions de la part d'un auteur qui cherche la vérité *toute nue*. Presque toutes les monographies sont faites par des gens compétents, mais intéressés ou représentants d'intérêts. Les renseignements verbaux, auxquels M. Hauser a souvent recours, sont fournis par des interlocuteurs qui se trouvent dans les mêmes conditions. Les consommateurs ne sont jamais entendus. Les documents consulaires sont forcément pessimistes au sujet des produits nationaux dont ils veulent toujours stimuler la vente et dont ils signalent avec force les lacunes [1]. Que de difficultés dès lors, on pourrait dire que d'impossibilités, à démêler dans ces points de vue contradictoires, — y compris le silence de ceux qu'il y aurait souvent le plus d'intérêt à entendre — les réalités vraies et complètes des exagérations, des vérités partielles, ou passagères, des confusions de visées ou de terminologie. Toute transaction économique est en plusieurs actes, au moins en deux : rien n'est plus

1. Je me souviens d'un livre fait il y a quelques années sur la concurrence anglo-allemande à l'aide presqu'exclusivement des documents consulaires anglais. L'auteur en concluait la ruine prochaine du commerce britannique tué par le commerce allemand !. La vérité est que tous deux ont progressé parallèllement.

malaisé que d'être également et suffisamment renseigné sur les différentes faces, souvent de signe inverse, d'un même marché. M. Hauser qui est à la fois historien et économiste sait mieux que personne les difficultés de la matière. Il est probable que l'avenir lui apportera de nouveaux documents qui lui permettront de corriger quelques-unes de ses conclusions parfois un peu trop favorables à l'expansion allemande. Celle-ci tirera de la guerre de cruelles déceptions. Si le parti militariste voulait vraiment par la guerre ouvrir à l'Allemagne de nouveaux débouchés, comment l'acquisition de marchés comme l'Orient pourrait-elle remplacer ceux de la France, de l'Angleterre et de la Russie et de ses autres ennemis qui représentaient 44 o/o de l'exportation germanique ? S'il y a eu réellement calcul économique, on n'aura jamais vu prévision aussi présomptueuse, et presque enfantine. Au fond on peut penser que les visées d'acquisitions territoriales, véritable butin de guerre, cyniquement dévoilées par le *Mémoire secret* des industriels au chancelier allemand (20 mai 1915), ont été des mobiles plus sincères; si d'ailleurs le succès n'en est pas mieux assuré.

Eugène d'Eichthal.

James Adam. **The Vitality of Platonism and other Essays,** edited by his wife Adela Marion Adam. Cambridge, University Press, 1911, viii-242 p.

M. James Adam, l'éminent helléniste anglais à qui nous devons une excellente édition de la *République* de Platon, est mort en 1907. Il avait donné, dans les dernières années de sa vie, plusieurs conférences sur des sujets de philosophie grecque, que sa veuve réunit dans le présent volume, avec deux articles déjà publiés dans des périodiques, *The divine Origin of the Soul* et *The moral and intellectual Value of classical Education*. De ces deux articles, le premier (n° 2 du recueil) est un commentaire du fragment 131 (Bergk) de Pindare, où A. retrace le développement progressif, de Pindare à Platon, des croyances relatives à l'âme, à son origine divine et à son immortalité. Le second (n° 6) est « une simple esquisse d'une théorie de la place et de la fonction propre des études classiques dans une université »; elles font vraiment, et A. le montre par des exemples puisés surtout dans Platon et dans les poètes grecs, l'éducation de l'intelligence et du caractère. Les autres essais, dont je résume brièvement la substance, sont les suivants : 1) *The Vitality of Platonism*. Un philosophe, dont le nom est passé sous silence, avait qualifié le platonisme de « philosophie morte, imparfaitement comprise ». A. estime au contraire qu'il est toujours vivant, et qu'il ne peut mourir, parce que ses racines sont profondément implantées dans la nature humaine; et les vues principales de Platon, celles qui sont le fondement de sa doctrine, A. nous montre, à l'aide d'exemples choisis, qu'elles sont exprimées encore par des poètes modernes comme

Wordsworth et Tennyson. 3) *The Doctrine of the Logos in Heraclitus*. Interprétation du terme λόγος dans les fragments d'Héraclite ; le Logos est, selon A., la raison divine immanente dans le monde et dans l'homme, et en même temps l'unité dans laquelle se réunissent et s'harmonisent les contraires. 5) *Ancient greek views of Suffering and Evil*. Examen des diverses explications du mal dans la vie humaine, proposées par les Grecs : le mal attribué, comme le bien, aux dieux, cause universelle ; dû à la folie et à l'orgueil de l'homme lui-même ; employé par la divinité en vue de l'éducation morale de l'homme ; provenant non de la divinité, mais d'une sorte de principe ou pouvoir rival ; enfin, quelques philosophes inclinent à penser que la distinction entre le bien et le mal est purement humaine, et que, d'un point de vue supérieur, tout est bien, en tant que contribuant à l'harmonie universelle. 4) *The Hymn of Cleanthes*. A mon avis, le morceau capital du volume. A. soumet l'hymne à une analyse pénétrante, pour en faire ressortir la pensée profondément philosophique et religieuse [1] ; il y trouve, pour ainsi dire à chaque vers, des réminiscences de la doctrine d'Héraclite, et c'est en même temps pour lui une occasion d'expliquer les idées religieuses des philosophes stoïciens, d'examiner pourquoi le stoïcisme, bien qu'ayant certaines ressemblances avec le christianisme, ne pouvait devenir une religion pour la masse du peuple, et d'affirmer que « la différence fondamentale entre les deux religions est la doctrine de l'incarnation du Logos ». — Il convient de remarquer que ces six études, en apparence de sujets différents, ne sont pas cependant sans un lien intime qui donne à l'ensemble une certaine unité ; dans toutes, Adam exposait à ses auditeurs les conceptions de la philosophie grecque sur l'âme, sur ses rapports avec la divinité, sur l'homme et sur la nature, ainsi que leur valeur toujours actuelle dans le domaine de la morale et de l'éducation.

MY.

Charles JUNCAR, **Le général de division, baron Pierre Thouvenot,** gouverneur de Bayonne (1757-1817). Bayonne, impr. Foltzer, 1911. In-8°, 23 p.

Ces « notes biographiques », comme les intitule l'auteur, seront utiles et elles ont été rédigées avec soin et conscience. On ne peut que

1. Je ne saurais souscrire, cependant, à l'interprétation qui est donnée de l'épithète de Zeus, Πολυώνυμος. Elle implique, dit A., que toute l'humanité, à toutes les époques et dans toutes les contrées, révérait un seul et même dieu, de quelque nom qu'on l'appelât ; le Zeus qu'invoque Cléanthe serait le Dieu de toute la race humaine. Cette opinion me paraît forcée ; l'épithète est appliquée à Zeus, comme elle l'est indistinctement par les poètes à la plupart des divinités du panthéon grec, et je ne puis lui trouver ici une signification philosophique particulière. Cf. Hymn. hom. *Dem.* 18 (Pluton), Sophocle, *Antig.* 1115 (Bacchos), Aristophane, *Thesm.* 320 (Artémis), Callimaque, *Apoll.* 70 (Apollon), *Art.* 7 (Artémis), Théocrite XV, 109 (Aphrodite).

louer et féliciter l'auteur, M. Juncar, contrôleur à la Caisse d'épargne de Bayonne, qui a su ainsi utiliser ses heures de loisir.

Il a fort bien distingué l'un de l'autre les deux frères Thouvenot que les historiens confondent quelquefois : Jacques Thouvenot qui fut chef d'état-major de Dumouriez, qui n'a été que maréchal de camp et qui disparaît après 1793, et Pierre Thouvenot qui reparut en 1801 et qui devint général de division.

Il a tiré parti de nos travaux et il en a tiré quelques indications. Mais il aurait dû dire que c'est à Neuwied [1], et non à Mons, que les deux Thouvenot fondèrent, sous le nom de Mique, une fabrique de papiers peints (p. 4) et que Pierre Thouvenot fut nommé le 1er décembre 1792 par les représentants provisoires de Bruxelles, non pas colonel commandant l'artillerie belge, mais « colonel commandant général de l'artillerie des Belges ».

Il semble ignorer que Pierre Thouvenot fut chef d'état-major de Dumouriez durant l'expédition de Hollande, comme le prouve cette lettre inédite du général en chef, datée du 21 février 1793 : « Il est extrêmement instruit et connaît parfaitement les détails de l'état-major. Sans lui, je n'aurais pas réussi à rassembler en huit jours le corps d'armée avec lequel je vais opérer. C'est lui qui est chef de mon état-major de ce corps d'armée, et c'est une justice à lui rendre que de lui donner le grade conséquent aux fonctions qu'il remplit ». Au reste, dans ses *Mémoires*, Dumouriez écrit qu' « il choisit, pour être chef de son état-major, le colonel Thouvenot, frère cadet du général du même nom. Cet officier — ajoute Dumouriez — qui a toujours été l'ami de son général, est rempli d'honnêteté, de connaissance, de courage et de ressources. Il a été de la plus grande utilité pendant la campagne de Hollande ».

Les *Mémoires* de Dumouriez nous renseignent encore sur Pierre Thouvenot. Lorsque le vainqueur de Jemappes court du Moerdyk à Bruxelles pour réparer le désastre des premiers jours de mars, il laisse en Hollande le colonel Pierre Thouvenot qui, dit-il, était l'âme de son armée, et il prie Charles de Flers qui prend le commandement, de ne rien faire que de concert avec son chef d'état-major. Mais Charles de Flers capitule dans Bréda, et Pierre Thouvenot rejoint Dumouriez au camp de Saint-Amand pour passer avec lui dans le camp autrichien [2].

On lit avec intérêt les pages où M. Juncar retrace la rentrée de

---

1. Et non *Neuweld* (p. 7). C'est du commencement de 1794 aux premiers jours d'octobre de la même année que Pierre Thouvenot aurait habité Neuwied ; à la fin de 1794 il passa dans le duché de Brunswick où il resta jusqu'en 1800.

2. P. 7, ce n'est pas « Nerwinde qui valut à Dumouriez une citation à la barre de la Convention » ; c'est sa lettre du 12 mars et les lettres menaçantes qui suivirent. — *Id.*, la fuite du général est du 5, et non du 4.

Thouvenot au service et son séjour à Saint-Domingue. Je me permets toutefois de compléter ce que dit l'auteur sur la réintégration de son héros. Thouvenot avait soumis au ministre de la marine un mémoire où il disait qu'il avait été « obligé de fuir une mort ignominieuse en avril 1793 », mais qu'il était prêt à servir de nouveau la patrie, et il exposait ses idées sur la marine et les colonies. Ce mémoire plut au ministre qui répondit le 28 pluviôse an IX : « Le mémoire m'a vivement intéressé ; il contient des vues et des moyens utiles ; je connais vos talents et vos services distingués », et le ministre ajoutait qu'il tâcherait d' « utiliser les connaissances de Thouvenot et son zèle pour la gloire de la République ».

Thouvenot fut d'abord commandant d'armes au Cap. Mais il fallait ajouter qu'il eut ensuite le commandement de l'artillerie de l'armée en remplacement du chef de brigade Allix qui rentrait en France (30 brumaire an XI)

Nommé général de brigade et chef d'état-major de Rochambeau, Thouvenot eut, comme dit M. Juncar, de profonds dissentiments avec son général qui le renvoya en France [1].

Nous le trouvons plus tard commandant à Würzbourg, à Erfurt, à Stettin, à Vitoria, à Saint-Sébastien, et M. Juncar a raison de rappeler ce mot de Thiébault, que Thouvenot sut se concilier l'estime et l'affection des Espagnols, qu'il fut un des trois hommes que les guerillas avaient ordre de traiter avec les plus grands égards, s'ils tombaient en leur pouvoir.

La gloire de Thouvenot, c'est d'avoir défendu Bayonne en 1814 et en 1815. Notre auteur a donné quelques détails sur le commandement de Thouvenot en 1814. Pour l'année 1815, il se contente de citer un ordre du jour et une proclamation du général. Je remarquerai seulement, sur ce point, que Thouvenot, dans une lettre au ministre, écrit que « la crise a été longue et pénible », et que le maire de Bayonne, Chegaray, disait le 8 août : « On a attribué la soumission de la ville au général Donnadieu, au comte de Damas-Crux, aux menaces des Espagnols. Mais il est de fait que ni les uns ni les autres n'ont avancé d'un quart d'heure le renversement du pavillon tricolore et que l'accord intime des autorités civiles et militaires, l'excellente composition du Conseil de défense, la sagesse de son président le

---

1. Il fallait nommer parmi ceux qui voulurent alors se débarrasser de Rochambeau, non seulement Thouvenot et Clauzel, mais Claparède. Ce fut le 4 pluviôse an XII que Thouvenot débarqua à La Rochelle, « exténué, dit-il, et desséché par une diarrhée qui le minait depuis sept mois ». Dans une lettre du Cap, du 10 thermidor an XI, il assure qu'il meurt plus de 2,000 hommes par mois ! Rochambeau prétendit qu' « il s'était adonné, ainsi que ses aides de camp, à des spéculations et des intrigues peu conformes à son grade et au bien du service. »

lieutenant-général Thouvenot ont doublement amené la dernière crise à son terme »[1].

Arthur CHUQUET.

Joseph REINACH. La guerre de 1914-1915. **Les Commentaires de Polybe.** Quatrième série, Paris, Fasquelle. In-8°, XI et 394 p. 3 fr. 50.
— **Récits et portraits contemporains.** Paris, Alcan. 1915. In-8°, 317 p. 3 fr. 50.

On retrouve naturellement dans la quatrième série des *Commentaires* de Reinach-Polybe, qui va du 16 juillet au 26 octobre 1915, toutes les qualités que nous avons louées dans les séries précédentes[2]. Elle traite surtout des questions diplomatiques. Reinach-Polybe montre que ni l'Angleterre ni la France n'avaient de politique balkanique et il raconte les erreurs qui précédèrent l'entrée en scène du roi des Bulgares, « ce Valois mâtiné de Cobourg. » Il ne pense pas cependant que la guerre ait en Orient son théâtre principal. La décision, selon lui, est sur le front français et sur le front russe. Il admire toujours les Moscovites : l'incurie de leur administration les a laissés sans munitions et presque sans armes; mais ils se battirent — et ils se battent — avec héroïsme ; ils firent la plus extraordinaire peut-être de toutes les retraites ; la vraie Russie qui nous est cachée par une bureaucratie brutale, cupide et plus qu'à demi-allemande, se révéla à nous. Il admire les Français, « aussi patients et aussi tenaces dans la dure tranchée que magnifiques sous le feu ». Il admire l'Angleterre qui fait jaillir de son sol et du sol de ses colonies trois millions de volontaires, et, après avoir vécu pendant quelques jours avec l'armée britannique, il rend hommage à cet « ensemble qui donne l'impression d'un être parfaitement sain et bien constitué ». Aussi croit-il à la défaite finale de l'armée allemande : c'est toujours une formidable bête de guerre ; mais ses pertes sont énormes et peu à peu elle s'affaiblit et s'épuise ; qu'est-ce que la stratégie teutonne sinon la stratégie de Sisyphe ? Ne lui laissons, dit Reinach-Polybe, ni trève ni repos.

Le même auteur a réuni dans un volume quelques récits et portraits qu'il avait faits avant la guerre. Nous les présenterons rapidement à nos lecteurs. *Monsieur Thiers* : J. R. a connu de près le grand politique et il l'apprécie parfaitement à tous les égards, avec l'intelligence que Thiers voulait en histoire et que Sainte-Beuve retrouvait dans Thiers. *Gambetta* : Joseph Reinach rappelle que Gambetta souhaitait de donner à la France l'armée la plus puissante et dans ce dessein prodigua toute sa peine ; aujourd'hui encore ne disons-nous pas : si Gambetta était là ! *Challemel-Lacour* : J. R. marque très finement

1. P. 10, Daure était commissaire ordonnateur et non « préfet ». — P. 12, il fallait nommer les trois hommes que les guerillas devaient, selon Thiébault, traiter avec les plus grands égards ; c'étaient Thouvenot, Tilly et — naturellement — Thiébault. — P. 14 (et p. 11) lire Würzbourg et non *Wuzburg*.

2. Cf. sur les précédentes séries, *Revue critique*, 1915, nos 12, 36 et 45.

quelques traits de ce caractère âpre, rude et morose. *Ranc* : celui qu'on appelait l'Éminence grise de Gambetta a été, de fait, pendant plus de trente ans, l'Éminence grise de tout son parti. *Alphonse Peyrat* : un des meilleurs journalistes de son temps, Peyrat a fortement agi sur plusieurs générations de républicains, leur a enseigné la politique, les a imprégnés de l'esprit de la Révolution. *Sir Charles Dilke* : l'Angleterre puritaine l'a taxé d'immoralité et ne lui a pas permis de donner sa mesure. *La fondation de l'Empire allemand* : dans ce morceau, le plus étendu du volume, J. R. montre, après Ruville, que Bismarck fit chanter en 1870 les cours et chancelleries de l'Allemagne du Sud en menaçant Bray, Dalwigk et Varnbüler de publier les papiers de Cerçay qui les auraient ruinés et déshonorés. *L'alcoolisme, péril national* : une des meilleures études qui aient paru sur l'alcoolisme dont les progrès s'expliquent surtout par la peur de l'électeur. *L'affaire du Maroc* : J. R. a raison d'attacher quelque prix à cet article du 7 avril 1905 où il disait : « nous n'achetons pas la paix » et, finalement, on ne l'a pas achetée. *Promenades en Russie* : la terre russe a fait le peuple à son image et c'est pourquoi Tolstoï n'attendait que du génie russe la rénovation de son pays. Un appendice termine le volume : 1° *Quelques lettres de Mirabeau à ses commettants* (cinq lettres tirées des archives de Riez) ; 2° *Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871* (rapport rédigé par J. R. au nom de la Commission chargée de publier les documents relatifs à ce sujet) ; 3° *L'arrêté du 7 août 1911* (arrêté du ministre des affaires étrangères qui répond aux conclusions de l'article de Joseph Reinach sur les papiers de Cerçay).

Arthur CHUQUET.

Sous la direction de Mgr TISSIER, évêque de Châlons, **La guerre en Champagne au diocèse de Châlons** (septembre 1914-septembre 1915). Paris, Téqui, 1916. In-8°, 498 p. 3 fr. 50,

Mgr Tissier, évêque de Châlons, a eu l'heureuse idée de fixer tout de suite certains épisodes de l'invasion allemande dans son diocèse. Des ecclésiastiques qui furent acteurs ou témoins oculaires dans les événements qu'ils racontent, nous parlent l'un après l'autre de cette glorieuse Marne qui porte depuis dix-huit mois le poids des batailles. Les collaborateurs du prélat ont laissé de côté le détail des opérations militaires, et ils ont bien fait : nous ne leur demandons que ce qu'ils virent, ce dont ils furent une minime part. Le livre a sans doute — Mgr Tissier l'avoue — une allure confessionnelle et même apologétique. Mais pourquoi le clergé ne mettrait-il pas sa conduite en relief ? Qui lui en voudrait de parler avec quelque complaisance de « l'intensité de la vie sacerdotale » dans cette guerre et de « la vie renaissante de la foi ? ». Remercions donc l'évêque de Châlons et les siens d'avoir donné cette collection de récits, cette suite instructive de documents

et d'impressions. Remerçions tous ces patriotes d'apporter, de recueillir tant de renseignements authentiques sur la lutte en Champagne. Au reste, pour mieux montrer tout ce que renferme le volume, pour donner l'idée de sa variété et de son intérêt, nous nous permettons d'énumérer ses trente chapitres. I. *Les Allemands à Châlons* (E. Hurault, vicaire-général). II. *Un évêque français* (G. Maze-Sencier : il s'agit de l'évêque de Châlons qui s'excuse d'insérer ce chapitre d'un ami dans un livre dont il a pris la direction; mais « le souci de la vérité historique devait l'emporter sur toute considération de modestie »). III. *Mourmelon-le-Grand sous le joug* (A. Truchon, ancien curé de Mourmelon et aumônier du camp). IV. *L'occupation d'Epernay* (Civis). V. *L'invasion à Vitry-le-François* (d'après les notes de l'abbé Courtaux, vicaire à Vitry). VI. *Maurupt-le-Montoy* (Guillemin, curé de Maurupt). VII. *Les ruines de Sermaize-les-Bains* (abbé Bollot, curé de Sermaize). VIII. *Au centre de la bataille de la Marne, Marais de Saint-Gond et Fère-Champenoise* (Néret, curé-doyen de Vertus). IX. *Dans la région sézannaise* (Renaudin, archiprêtre de Sézanne). X. *Andecy et Baye pendant la bataille* (Les pages sur Andecy sont tirées du Journal de Mme la supérieure des Dames de l'Assomption). XI. *A travers les paroisses dévastées* (L. R. : récit de la visite de Mgr l'évêque de Châlons aux paroisses de son diocèse. XII. *L'héroïsme du curé d'Esternay* (souvenirs personnels du curé d'Esternay, C. Thouvenot; mais le titre de l'article est dû à la rédaction). XIII. *Le martyre du doyen de Sompuis* (récit appuyé sur le témoignage authentique des compagnons de captivité du doyen). XIV. *Nos bonnes sœurs* (E. Hurault, vicaire-général : « nous n'attribuons pas à nos bonnes sœurs le monopole du dévouement : mais, comme elles dissimulent leur courage sous la modestie, peu de personnes discernent leur mérite et il n'est pas inutile de raconter ce qu'elles ont fait dans le diocèse »). XV. *Le clergé du diocèse* (on veut, dans cette étude, mettre en relief « l'attitude de tous ceux qui, pour n'avoir pas les honneurs d'un article, ont bien mérité de la patrie »). XVI. *Un camp d'émigrés* (E. Hurault : le camp de refuge organisé à Châlons dans la Maison des œuvres). XVII. *Exilés chrétiens* (E. Hurault : « il ne sera pas sans intérêt de parcourir quelques lettres communiquées par les curés et d'apprendre avec quel esprit de foi les populations des cantons de Vienne-le-Château et de Suippes, obligées d'abandonner leurs demeures, supportent l'affreuse misère ». XVIII. *La vie religieuse à Châlons pendant la guerre* (abbé Aubry, professeur de rhétorique à Pontlevoy et brancardier à la gare de Châlons). XIX. *L'abbé Laisnez* (« un prêtre que tout le monde connaît à Châlons, qui connaît tout le monde et à qui tout le monde a recours »). XX. *L'exposition de l'œuvre des églises pauvres* (E. Hurault). XXI. *Les hôpitaux de Châlons* (Dr Lemière, professeur à la Faculté de médecine de l'Institut catholique de Lille). XXII. *Mademoiselle Roux*

(abbé Aubry : Mlle Roux a été l' « image vivante de la charité »). XXIII. *Sainte-Menehould pendant la guerre* (Drouin, professeur au grand Séminaire de Châlons, infirmier au quartier Valmy). XXIV. *L'Argonne et ses héros* (abbé Gratieux, aumônier militaire, curé de Saint-Amand-sur-Fion : sur la 40e division). XXV. *La vallée de la Tourbe* (sur une des régions du diocèse les plus éprouvées par la guerre : Somme-Tourbe, Saint-Jean-sur-Tourbe, Laval, Wargemoulin, Minaucourt, Beauséjour, Virginy, Ville-sur-Tourbe, Servon). XXVI. *Un an à Suippes* (sur Suippes « dont le nom a conquis pour toujours la renommée de l'histoire », Souain, Somme-Py et Sainte-Marie-à-Py). XXVII. *Le camp de Châlons* (abbé Vidal). XXVIII. *Un sacre à Epernay* (Rousselet, vicaire-général : le sacre de Mgr Neveu, évêque d'Arsinoë, par le cardinal Luçon, archevêque de Reims, 29 juin 1915). XXIX. *Les tombes militaires* (sur les tombes collectives ou éparses qui dans le diocèse de Châlons parsèment la plaine, les sentiers et les bois. XXX. *Le rêve* (comme Detaille, l'évêque de Châlons a son Rêve, un rêve de victoire, le rêve d'une victoire patriotique et religieuse).

Arthur Chuquet.

La diplomatie française; **L'œuvre de M. Delcassé,** avec portrait hors texte, par Georges Reynald, sénateur de l'Ariège, secrétaire de la commission des affaires étrangères. Paris, Berger-Levrault, 1915. In-12°, 70 p., 60 centimes.

Ce petit livre est un exposé bien fait, impartial et juste de l'œuvre de M. Delcassé. L'auteur, M. Raynald, suit son compatriote au ministère des colonies, au ministère de la marine et à ce ministère des affaires étrangères qui dura près de sept ans. Il montre comment M. Delcassé a résolu la question de Fachoda, a pu dire dès 1902 que l'Italie ne serait jamais l'instrument ni l'auxiliaire d'une agression contre nous, a obtenu que la France eût les mains libres en Maroc, a acquis à son pays des amitiés puissantes. On sait que M. Delcassé dut s'en aller parce que Rouvier eut peur de l'Allemagne. Mais si l'ouvrier partait, l'œuvre demeurait, et en 1914, M. Delcassé reprit sa place au gouvernail de la politique étrangère. On lira curieusement les pages où l'auteur analyse les motifs de la récente démission. Selon lui, M. Delcassé ne voulait pas tenter l'expédition de Serbie avec des forces insuffisantes, et s'il n'a pu obtenir l'alliance du cabinet de Sofia, c'est que l'Angleterre et la Russie croyaient à la fidélité bulgare ; c'est que la Russie avait « le sentiment d'un droit de prépondérance qu'elle n'hésita pas à faire prévaloir » ; c'est que le recul des armées moscovites et l'insuccès de l'expédition des Dardanelles déjouèrent les efforts du ministre, « quelles que fussent l'ingéniosité, la sagacité et la profondeur de ses vues ».

Arthur Chuquet.

Charleroi. Notes du correspondant de guerre du *Times*, par Fleury-Lamure. Préface de Gérald Campbell, correspondant de guerre spécial du *Times* en Belgique et en France. In-8° de 96 pages avec portrait, 2 photographies hors texte et 3 cartes. Paris, Berger-Levrault. 1 fr. 50.

Correspondant de guerre français du *Times*, M. Lamure a pu voir quelque chose de la bataille qui fit rage aux alentours de Namur, de Dinant, de Charleroi et de Mons dans les derniers jours du mois d'août 1915. Au milieu de très grands dangers il a parcouru l'espace où ces combats avaient lieu, avec l'idée obstinée d'aller de Bruxelles à Namur où il comptait assister à un siège, et toujours zigzaguant en deçà et au delà du front des armées allemandes, à petite distance de leurs avant-gardes, prenant des trains qui tous s'arrêtaient parce que l'ennemi coupait la ligne, passant par deux fois sous les feux croisés des tirailleurs des deux partis, arrivant enfin à quelques kilomètres de Namur — après un dernier détour par Lille et Valenciennes — pour rencontrer la garnison en pleine retraite, il a pu télégraphier à son journal d'intéressants détails. Son livre renferme donc les observations d'un témoin oculaire, et le récit de ses impressions et aventures est émouvant en nombre d'endroits. On remarquera surtout les pages sur Tournai, sur Lille où le désordre était immense et la panique inconcevable (p. 68-69), sur Chimay dont la gare contenait un milier de blessés (p. 71) et sur de menus épisodes de la retraite de Charleroi.

A. C.

L'Armée de l'air, *Sa prédominance et sa tactique*, par X. Volume in-8° carré, 95 p. avec 39 figures et une planche. Paris, Berger-Levrault, 2 francs.

La marche si lente de la guerre des tranchées amènera la prédominance des armées aériennes. Les Allemands s'y préparent, et c'est pourquoi ils ont acquis un immense terrain près de Haguenau. Il s'agit de ne pas se laisser devancer, il s'agit d'avoir la maîtrise absolue de l'air. Cette armée nouvelle, cette armée de demain, aura naturellement sa tactique spéciale que l'auteur de la brochure annoncée ci-dessus expose avec beaucoup de précision et de clarté en l'accompagnant de nombreuses figures schématiques. « C'est la guerre aérienne qui sera la guerre décisive. La nation qui aura une armée d'aviateurs aguerrie et manœuvrière, imposera la paix au monde entier ». Telles sont les conclusions de l'auteur qui indique, en outre, comment cette armée devrait évoluer et manœuvrer pour obtenir une victoire certaine.

A. C.

Publications scandinaves.

Nombreuses sont les publications scandinaves qui nous ont été adressées depuis la guerre et que les occupations et les préoccupations nous ont fait négliger de signaler.

Le prof. Ad. Noreen a donné les fasc. 19, 20, 21, les tomes III et VII de sa grammaire du Suédois moderne *Vort Sprok* (Lund, Gleerup). L'œuvre avance ainsi par fragments d'importance diverse. On a hâte de la voir achevée pour pouvoir juger de l'ensemble.

Nous trouvons au n° 224 les publications de la *Universitets-Jubilaets danske Samfund* un nouveau volume des *Danske Skrifter* de *Peder Palladius* (xvie siècle) édité par les soins de Lis Jacobsen (Copenhague, Thieles Bogtryhheri, 1915) et contenant entre autres la traduction commentée du *Miserere* de G. Savonarola, celle du traité *Om Exorcismo* (1551) de Justus Menius, un *Préservatif contre la peste* (1553), tout spirituel bien entendu, etc. Il y a là à puiser et pour le philologue et pour l'historien qui cherche à fixer l'histoire des idées.

Dans une conférence faite à l'*Académie des Sciences* de Copenhague et publiée (1916, n° 5-6), sous le titre de *Tid og Tempus*, le linguiste bien connu Otto Jespersen étudie, à propos de l'illogisme et de l'ambigüité des langues, dont les mêmes mots, les mêmes expressions ont souvent des significations tout à fait contraires, les différentes manières d'indiquer le temps, passé, présent, futur, particulièrement en danois. C'est rempli de minutieuses observations.

De Stockholm (1915) par Isah Collijn le catalogue descriptif et explicatif avec une douzaine de fac-similés des *Vieilles vues de villes et Planches historiques* de la collection Magnus Gabriel de La Gardie (fin du xve et comm. du xvie siècle), aujourd'hui à la Bibliothèque Royale.

Le vol. VII des *Islandica* de Halldór Hermannsson (Publ. par le Bibl. de la Cornell University, Ithaca, New-York, 1916) est consacré à *L'histoire de Griselda et Islende* et contient, en outre de la préface historique, le *Poème de Thorvaldur Rögnvaldsson*, de 1670 environ, et publié ici pour la première fois, avec, en prose, l'*Aventure du duc Valtari* et la *Saga* de *Griselda la patiente*. Le vol. VIII (1915) nous apporte une *Satire islandaise écrite au commencement du* xviiie *siècle* par Thorleifur Halldorsson, le *Mendacii Encomium*, qui fut peut-être inspiré par le *Narrenschiff* de Sebastian Brant. C'est l'humanité gouvernée non par la folie, mais par le mensonge, la tromperie, la dissimulation, le mensonge lui-même qui fait ici son propre éloge.

Je mentionne pour mémoire le volume purement islandais, *Afmalisrit*, dédié par ses amis à Kr. Kalund à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire (Copenhague, Mœller, 1916).

Dans la collection des *Documents philologiques de l'ancien norvégien* (Kristiania, Grœndahl 1911), vol. II, un « Vocabulaire du Robyggjelaget » du xviie siècle, précieux par les mots qu'il contient et fort curieux par les explications qu'il en donne : explications qui fournissent une masse de renseignements sur les croyances et les mœurs de cette région à cette époque. Nous y apprenons, par exemple, que les nouveaux époux ne doivent pas être appelés par leur nom le jour de

leur mariage : ça leur porterait malheur; que l'on n'osait guère coucher dans les greniers ou chambres hautes des vieilles maisons par peur des revenants ; il y avait surtout de bien originales coutumes du mariage. Le vol. III est une réédition du « dictionnaire norvégien ou glossaire » de Christen Jensœn, publié à Copenhague en 1646, beaucoup plus important que le précédent recueil et non moins intéressant pour les détails dont il fourmille, relatils aux us et coutumes du temps.

De vieilles coutumes aussi et des superstitions du passé que les *Norske tolkeminne. I. 100 Gamle Bunde-Regler* édités par la Société des sources de l'histoire de Norvège (Kristiania, Grœndahl, 1914). Des règles pratiques destinées à guider la vie du paysan. Si vous faites un mauvais rêve, y est-il dit, ne le racontez pas à jeûn, il se réaliserait. De l'herbe coupée le soir de la Saint-Jean, puis séchée et conservée, constitue un excellent remède pour les animaux malades. Il y est donné notamment de nombreux moyens et de toute garantie pour empêcher les morts de revenir. Ces règles sont reproduites d'après un recueil de 1687.

La même société consacre le 3e fasc. du tome III de ses *Historiske Somlinger* (Kristiania, Dybwald, 1914) au recueil des « Actes relatifs à la fondation de l'Université 1793-1813 » par le Dr Yngvar Nielsen.

Elle a publié également (Kristiania, Grœndahl) en 1913 et 1915 les deux premiers fascicules du *Oslo Kapitals Kopibog* 1606-1618 par Oluf Kolsrud et, du même, en 1914, le premier fascicule des « Forhandlinger » ou comptes-rendus du même chapitre, de 1609-1616.

Je ne voudrais pas oublier de remarquer parmi les articles publiés en 1915 dans *Sprak och Stil* (Upsal, librairie académique) ceux de Nils Bergsten sur « les emprunts du suédois moderne à l'anglais » et de Gösta Langenfelt sur « Le suédois des chemins de fer ».

L. P.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 11 mars — 1916

Dahl, Histoire de Dor; Hoppmann, Les Chaînes des proverbes; Scott, Les religions de l'antiquité (A. L.). — Kohler et Ziebarth, Le droit de Gortyne; Kieckers, La place du verbe grec (My). — Clerc, Aix-en-Provence dans l'antiquité (A. de Ridder). — Soldats suisses au service étranger, VI (A. Chuquet). — Lardeur, La vérité dans les romans de Bourget (L. Roustan). — Le Slesvig du Nord; La guerre et le Danemark; Alphaud, L'action allemande aux Etats-Unis; Leger, La liquidation de l'Autriche-Hongrie; Chervin, L'Autriche et la Hongrie de demain; Baie, La Belgique de demain; Wampach, Le Luxembourg et l'invasion allemande (H. Hauser). — Académie des Inscriptions.

The Materials for the History of Dor, by G. Dahl. New-Haven, Yale University Press, 1915; gr. in-8°, 131 pages.

L'ancienne ville de Dor, au sud du Carmel était à huit milles romains au nord de Césarée; les ruines se voient près du village moderne de Tanturah, situé au bord de la mer. M. Dahl, dans une dissertation très soignée, relève toutes les mentions de Dor, depuis le papyrus Golenischeff et les documents cunéiformes jusqu'aux géographes arabes et aux voyageurs modernes, en passant par la Bible, l'inscription d'Eshmunazar, les historiens grecs, le Talmud, etc. Description très détaillée du site et des ruines. Discussion du nom dans les anciennes écritures et dans les transcriptions grecques. Le sens étymologique paraît être celui de cercle, lieu entouré de murs. Et les notes érudites se suivent en bon ordre. Excellente discussion des textes bibliques, dont plusieurs font attribution théorique de Dor au territoire d'Israël. Critique prudent, M. D., en citant le passage d'Eshmunazar qui concerne le don fait de Dor au roi de Sidon par « le maître des rois », ne se prononce pas absolument sur la date de l'inscription, bien qu'il incline vers les derniers temps de l'empire perse. Et l'histoire de Dor se continue, un peu fragmentaire et sans beaucoup de gloire, à travers les témoignages de Josèphe et autres plus récents, chaque témoignage étant traduit et commenté. Dissertation minutieuse et consciencieuse : ce n'est pas la faute de l'auteur si Dor est un lieu où il ne s'est, à notre connaissance rien, passé encore de très important pour l'histoire de l'humanité.

A. L.

Die Catene des Vaticanus Gr. 1802 zu den Proverbien, analysiert von O. Hoppmann. Leipzig, Hinrichs, 1912 ; vii pages imprimées et 74 autographiées. Prix, 10 marks.

Cette publication forme le second fascicule des *Catenenstudien* édités sous la direction de M. H. Lietzmann. Elle échappe à tout résumé, par son caractère, et à la critique, parce qu'elle est minutieusement soignée. C'est une contribution utile à l'étude des *Chaînes* grecques, ou commentaires suivis de l'Écriture fournis au moyen d'extraits des anciens auteurs ecclésiastiquas. Celle-ci concerne les Proverbes, et M. Hoppmann nous donne l'analyse du manuscrit Vatican gr. 1802 qui la contient. Des tables soigneusement dressées indiquent le commencement et la fin de chaque fragment de la chaîne, l'auteur, autant qu'il est marqué dans le manuscrit, la référence aux éditions des ouvrages d'où les fragments proviennent, dans Migne, Mai, etc.; la référence, pour les morceaux communs, à une autre Chaîne des Proverbes, construite sur un type assez différent, que contient un ms. de Berlin (Phill. Gr. 1412).

A. L.

The Religions of Antiquity as preparatory to Christianity, bg C. N. Scott. London, Smith, 1914; in-12, viii-209 pages.

Cet ouvrage est déjà ancien, puisque sa première édition sous un autre titre (*Foregleams of Christianity*) remonte à 1877, une seconde ayant été publiée en 1893. Si c'était un livre d'histoire, la documentation aurait eu besoin d'en être renouvelée plus complètement qu'elle ne l'a été dans l'édition actuelle. Mais c'est une large synthèse philosophique de l'histoire des religions considérée au point de vue d'un christianisme assez large, qui permet de voir, avec bienveillance, dans les formes diverses du christianisme historique, un composé supérieur, un résultat ou un fruit excellent des différentes religions qui l'ont précédé. De telles thèses peuvent se soutenir, et plus encore se discuter. Et il est superflu de les discuter historiquement, puisqu'elles se fondent sur des postulats d'ordre moral qui ne relèvent pas de l'histoire. Leur principale utilité scientifique pourrait être de rappeler aux historiens professionnels que l'intérêt de l'histoire humaine, même et surtout de l'histoire religieuse, n'est pas de curiosité pure, et que l'érudition est de médiocre utilité, qui ne sert pas à réaliser sur le passé une sorte d'expérience tendant à éclairer le mystère de l'homme, de même que les expériences de l'ordre physique tendent à éclairer le mystère de la nature.

A. L.

Kohler et Ziebarth. **Das Stadtrecht von Gortyn** und seine Beziehungen zum gemeingriechischen Rechte. Gœttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1912 ; viii-140 p. ; prix 6 fr. 25.

La haute importance des lois de Gortyne pour l'histoire du droit

grec consiste surtout en ce qu'elles nous font connaître l'unique fragment d'une législation grecque, suivi et d'une grande étendue, qui soit parvenu jusqu'à nous. Pour mieux faire apprécier cette importance, et pour faire ressortir les rapports qui existent entre le droit gortynien et le droit grec en général, MM. Kohler et Ziebarth ont publié le présent volume, qui se compose de trois parties : 1° Une introduction, où l'on renseigne le lecteur sur les découvertes de Halbherr et Fabricius, sur la valeur juridique de la grande inscription et de plusieurs autres fragments et sur la date de ces documents, dont certains passages représentent, selon toute vraisemblance, une révision d'une législation plus ancienne ; 2° La transcription des textes, avec la traduction ; le texte adopté est celui de Solmsen (*Inscr. gr. ad inlustr. dial. sel.*, 2e éd.) pour la grande inscription [1] ; 3° Un commentaire juridique, divisé lui-même en deux parties. L'une, *le droit de Gortyne*, n'est autre chose que l'exposé détaillé de la législation gortynienne, d'après les inscriptions et les renseignements fournis par d'autres sources. Mais cette analyse n'est pas faite suivant l'ordre dans lequel les articles de la loi se succèdent ; les auteurs, pour plus de clarté, ont réuni en chapitres et paragraphes distincts tout ce qui concerne un même sujet, droit civil, droit privé, droit criminel, procédure, etc., avec des renvois aux textes pour justifier leur interprétation. Cette disposition, qui permet de saisir l'ensemble des prescriptions édictées à propos d'un même cas, est également observée dans la seconde partie du commentaire, où MM. K. et Z. comparent le droit de Gortyne avec le droit des autres états grecs, et spécialement avec celui d'Athènes. C'est là une partie fort intéressante, pour laquelle les auteurs se sont soigneusement documentés, se renseignant dans Aristote, Platon, les orateurs, et dans d'autres textes littéraires, ainsi que dans les recueils d'inscriptions juridiques, et en mettant à profit les travaux des écrivains modernes qui se sont occupés du droit grec et de la loi de Gortyne ; deux listes en sont données pp. 1 et 135-136. Un dernier paragraphe expose les résultats de la comparaison : le droit gortynien, bien qu'offrant certaines particularités, s'est cependant développé, en général, dans la même direction que le droit des autres cités helléniques. On lira ce livre avec fruit ; mais c'est surtout la dernière partie dont la lecture est à recommander.

My.

Ernst Kieckers. **Die Stellung des Verbs im Griechischen und in den verwandten Sprachen.** Erster Teil. Die Stellung des Verbs im einfachen Hauptsatze und im Nachsatze nach den griechischen Inschriften und der älteren griechischen Prosa, verglichen mit den verwandten Sprachen. Strasbourg, Trübner, 1911 ; XII-156 p.

Pour apprécier exactement l'ordre des mots, en grec comme dans

1. En quelques passages, cependant, la lecture est celle de Bücheler ou de Blass.

une autre langue, il importe de savoir quel est l'ordre naturel ; c'est alors seulement que l'on pourra déterminer les variations qui sont dues à la rhétorique et qui sont des procédés de style. Or, il n'est pas sûr, observe avec raison M. Kieckers, que la série sujet — attribut soit dans tous les cas la série naturelle, ni que par conséquent la série attribut — sujet soit toujours ce qu'on appelle communément une inversion. M. K. essaie donc de démontrer que les deux types sont aussi anciens l'un que l'autre, et que l'ordre régulier, en grec, n'exige pas que le verbe soit à la fin de la phrase. Pour cela, il a recueilli un nombre considérable d'exemples; mais il ne considère qu'une partie du sujet extrêmement restreinte; il ne nous donne, en effet, que la première partie de ses recherches, qui sont limitées, dans ce volume, de deux façons. D'abord quant aux textes; les exemples sont pris seulement dans les inscriptions, dans Hérodote, Thucydide et Xénophon (*Anabase* et *Helléniques*). Ensuite quant à la nature des propositions : il traite de la place du verbe seulement dans l'énonciation simple, d'une part quand elle est indépendante, d'autre part quand elle est précédée d'une proposition suppositive (ou temporelle introduite par ὡς, ἐπεί, ἐπειδή, etc.) qui la conditionne. Les conclusions auxquelles est arrivé M. K. ne sont donc valables que pour certains types de phrase, dans lesquels il a observé, d'une manière purement objective, la place occupée régulièrement par le verbe, et que l'on peut, par suite, considérer comme sa place naturelle. Cette place est. suivant les types, en tête, au milieu, ou à la fin de la phrase ; mais ces positions sont souvent modifiées par suite de l'intervention de nouveaux éléments, entre autres des adverbes, des participes ou des pronoms démonstratifs, qui changent le type extérieur de la phrase, en nécessitant pour le verbe une autre place ; par exemple, dans l'énonciation simple et indépendante, le verbe qui signifie un décret d'une magistrature est régulièrement au commencement ; mais il passe de cette position à la position médiale, dans les cas où il est accompagné d'une détermination adverbiale, parce que celle-ci, régulièrement, est exprimée avant lui. Je ne puis m'étendre longuement sur un travail qui consiste entièrement en une collection de citations et qui, n'étant qu'une partie d'un tout plus considérable, manque nécessairement de conclusions d'ensemble ; je signale seulement ce qui ressort des abondants matériaux recueillis par M. K. En grec, dans certains types de phrase, l'usage n'admet, en général, pour le verbe qu'une seule place, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin ; souvent même cette place est la seule possible. Ceci pour les types étudiés dans la première partie ; pour ceux de la seconde, la place habituelle du verbe est au début. Il faudrait, pour que ces résultats fussent plus clairement visibles, qu'il y eût une table des matières, qui était d'autant plus facile à dresser que le livre est divisé en une série de paragraphes ayant chacun son titre. En s'y reportant, le lecteur aurait immédiatement saisi les rapports

existant entre les types de phrases et la place du verbe, ainsi que les modifications apportées à l'usage dans certains cas, et les raisons de ces modifications. Mais M. Kieckers n'a pas cru devoir s'imposer ce supplément de travail, et c'est regrettable. Je note en terminant que la correction des épreuves a été fort négligée ; un erratum redresse une vingtaine de fautes : il faudrait au moins quadrupler ce nombre [1].

MY.

M. CLERC, **Aquae Sextiae,** Histoire d'Aix-en-Provence dans l'antiquité. In-8°, pp. 7-576, pl. I-XLI, fig. 1-24. Aix, Dragon, 1916.

L'Académie des Inscriptions a été bien inspirée en accordant sa première médaille à l'ouvrage de C. Le sujet en était particulièrement difficile. Nous ne savons presque rien de l'Aix ancienne : les auteurs en ont peu parlé, les deux cents inscriptions que nous connaissons de la région ne sont guère explicites, les ruines antiques, importantes encore à la fin du XVIIIe siècle, ont presque totalement disparu, les monuments figurés n'ont été découverts qu'en petit nombre et sont assez peu significatifs. Pour remédier à cette quasi absence de témoignages directs nous ne pouvons nous appuyer sur les légendes locales et sur les traditions populaires : le patriotisme provençal n'a été que trop fertile en inventions singulières qui ont été trop docilement acceptées par des historiens sans critique. Aucune conclusion précise ne pouvant être dégagée de textes contradictoires et confus, force est d'interroger les seuls documents qui sont directs et certains, ce qu'on ne peut faire sans beaucoup de science et de méthode, qualités que C. nous a montrées dans la *Bataille d'Aix* (*Revue critique*, 1906, II, p. 462-3) et dont il fait preuve dans le présent livre. L'auteur ne s'y interdit pas les hypothèses, mais il n'y a recours que là où toute preuve fait défaut et on ne risque pas en le lisant de prendre des conjectures pour des certitudes. Si le tableau qu'il trace de l'Aix antique peut paraître au premier abord un peu maigre, il ne faut pas oublier que la ville n'a jamais joué un grand rôle dans l'antiquité : son importance véritable n'a commencé que du jour où elle devint la capitale de la seconde Narbonnaise, ce qui en fit tout naturellement la métropole religieuse, puis politique de la Provence. Pour les Romains elle n'a d'abord été qu'un castellum, chargé de garder la route des Alpes et, lors même qu'elle devint colonie, elle n'atteignit jamais à la richesse et à l'importance de cités telles que Narbonne ou que Nîmes. Ainsi s'explique fort bien que le passé y ait laissé si peu de traces. Comme les ruines, déjà rares, y disparaissent encore chaque

---

1. En voici quelques exemples : p. 13, l. 20 κύπην (l. κώπην) ; 22, 3 ἤγγελον (-λλον) ; 24, 27 ἐστρατέγεὲ ; 31, 12 ἰσχόφωνος (ἰσχνόφ.) ; 34, 22, Ὀρότα (-ντα) ; 44, 21 ἀπροσδονήτου (-κήτου) ; 45, 22 περέπλευσαν (παρέπλ.) ; 61, 21 ἄστο (ἄστυ) ; 72, 26, ἀρείρητο (ἀραίρ.) ; 125, 21 παταμούς ; 127, 8 d'en bas ἐπαιρώθη (ἐπεραιώθη) ; 128, 27 Κορυνθίοις, etc.).

jour, il importait de les étudier sans parti pris et d'en tracer le tableau exact et fidèle : c'est ce que fait à merveille le livre de C. Son allure paraîtra parfois un peu lente, mais c'est une critique que l'auteur a prévue : il n'écrit pas en effet uniquement pour les érudits, mais pour tous les Aixois qui seraient désireux de connaître le passé de leur cité. Pour peu qu'ils lisent *Aquæ Sextiæ*, ils y trouveront exposés et discutés avec une parfaite lucidité et une admirable patience tous les problèmes que pose cette période des origines, si importante dans l'histoire générale d'Aix-en-Provence.

P. 87 et suiv., bonne étude sur l'oppidum d'Antremont, dont les bas-reliefs resteront toujours énigmatiques; C. y dit avec raison, p. 75, que les têtes figurées sur les cippes ne sont pas nécessairement « coupées » et j'approuve de tout point le jugement sévère qu'il porte, p. 565-6, sur l'article aventureux d'Ad. Reinach. P. 87 et suiv., la Roque-Pertuse et les statues de Velaux, qui représenteraient des divinités (il ne faut pas oublier que Velaux, bien qu'assez près d'Aix, n'a jamais fait partie du territoire aixois). P. 119, il y aurait bien eu des oppida salyens-ligures, ce que je ne vois aucune raison pour contester. P. 129, la fondation d'Aix (en 122 avant J.-C.) : elle pourrait être devenue colonie latine sous Auguste (p. 157) et colonie romaine sous Caligula (p. 160). P. 165 et suiv., étude minutieuse du territoire d'après les bornes antiques et les inscriptions : C. montre bien pourquoi le tracé en fut irrégulier et, par endroits, déconcertant. Il est possible que le tracé de la planche XLI doive être modifié sur quelques points, mais il ne semble pas douteux que la cité allait au nord jusqu'au Lubéron et à l'Est jusqu'à l'Issole. — P. 199, nous connaissons deux pagi de la cité, qui pouvait en contenir cinq. P. 209, la voie dite Aurélienne, qui, dans la région d'Aix, date du temps d'Auguste : elle passe, au sud du Cengle, un peu au nord de la route d'Antibes. P. 239, la vie municipale et les préteurs aixois. P. 260, le commerce et les corporations. P. 273, les cultes indigènes, parmi lesquels il faut signaler ceux de Dexiva et de Bormanus. P. 289, les cultes romains, dont aucun n'est d'origine orientale. P. 296, le culte impérial et les Sévirs Augustaux. P. 307, Aix chrétien : la deuxième Narbonnaise paraît pour la première fois sur un document de 297 ap. J.-C., mais disparaît dans la première partie du IVe siècle et n'est définitivement constituée que vers la fin du même siècle. Aix devient métropole ecclésiastique, p. 312, mais non sans difficultés que C. expose fort bien. P. 324, la crypte de Saint-Maximin. P. 329, les sarcophages et inscriptions de la Gayole. P. 341, la topographie. P. 349, il ne reste rien des thermes et aucun ex-voto de malade n'a été retrouvé. Il ne faut pas s'en étonner : les Romains, qui se connaissaient en eaux, n'usaient que de celles-là seules qui étaient efficaces (Vichy, Néris et la station d'Aix n'a pas dû être plus fréquentée dans l'antiquité qu'elle ne l'est de nos jours et qu'elle ne le mérite; l'établissemsnt était évidemment là où

il est encore et là où l'on en a retrouvé les ruines au début du XIXe siècle. P. 361, le tracé de la voie romaine dans la cité et (?) l'embranchement de Riez. P. 379, la question des Tours, très difficile et très obscure et sur laquelle C. n'a pu faire la lumière complète. Il semble bien que la tour de l'Horloge (p. 393) soit un mausolée, mais je n'en connais pas de cette sorte et C. ne paraît pas en connaître davantage. Les tours du Palais, p. 421, dateraient peut-être (??) d'Auguste ou de Caligula. P. 447, il n'est pas impossible, mais il n'est pas démontré qu'Aix ait possédé un amphithéâtre. P. 459, le castellum serait au bourg Saint-Sauveur : son plan, très particulier, à demi-ovale et à demi-rectangulaire, n'est pas sans exemple en Gaule. Le périmètre de la colonie est beaucoup plus difficile à reconstituer et l'hypothèse ingénieuse de C. n'est formulée qu'avec réserves, p. 473-483. L'église de la Seds, p. 485, quoiqu'elle fût la première métropole, était dans un faubourg, ce qui ne veut pas dire qu'une chapelle n'ait pas été élevée dans le castellum. P. 503-514, les aqueducs, dont celui de la Traconnade a laissé d'importants vestiges.

L'appendice contient le texte des 212 inscriptions aixoises, dont plus d'une centaine sont reproduites dans les planches d'après de bonnes photographies dues à J. de la Calade. Deux cartes donnent le tracé de la ville antique et de son territoire. Si C., au lieu de se borner à un index épigraphique, avait dressé une table alphabétique générale, il ne manquerait presque rien à son beau et gros volume, qui permettra au public d'attendre avec patience cette *Massalia* que l'auteur nous doit et qu'il est seul capable d'écrire.

A. De Ridder.

Soldats suisses au service étranger. 6e série, Genève, Jullien, 1915. In-8°, 254 p. 3 fr. 50.

Cette sixième série contient trois morceaux ; la vie d'un officier neuchâtelois, Marval, au service de France ; le journal de Morsier ; une affaire de recrutement au XVIIIe siècle.

M. Marcel Godet nous esquisse d'abord la biographie de Louis de Marval d'après ses lettres à son père et les lettres que lui adressait Stavay-Mollondin, gouverneur de la principauté de Neuchâtel. Petit-fils d'un commerçant, fils du châtelain de Landeron, le Neuchâtelois Louis de Marval a pris du service en France au commencement de 1642. Il prend part à la campagne de 1645 en Flandre, devient en 1647 lieutenant de la compagnie soleuroise du régiment des gardes suisses et assiste à la prise de La Bassée, puis, en 1649, suit à Saint-Germain la cour fugitive. On le trouve en 1650 et en 1651 dans la province de Normandie où il accompagne le roi. En 1652 il est capitaine. L'année suivante, il se distingue à la prise de Sainte-Menehould et il mérite l'éloge de Loret qui vante dans la *Muse*

historique cet « admirable homme de milice, plus brave et plus vaillant qu'Hector ». Aussi, en 1654, obtient-il, de moitié avec le capitaine Hory, le commandant de la compagnie de Neuchâtel ; mais la même année, il est tué en duel à Reims[1].

M. Frédéric Barbey publie l'intéressant journal de Jean-François de Morsier et il juge avec raison que le jeune gentilhomme raconte avec autant de verve que de bonne foi ses aventures guerrières. Morsier a l'expression aisée et rapide, piquante et imagée. Il s'est enrôlé, pour faire ses premières armes, dans le régiment qu'un réformé exilé de France, Caillemotte, a levé pour le service de Guillaume d'Orange, Il assiste en Irlande au siège de Carrickfergus où il a peine à se procurer « quelque méchante nourriture », et malade, dévoré de la fièvre, il quitte son régiment pour l'hôpital. L'année suivante, il prend part à la bataille de la Boyne ou, comme il écrit, de la Boenne, et au siège de Limerick. Blessé d'une balle au ventre, couché sur une brassée de fougères au fond d'une méchante barque, il revient en Angleterre. Plus tard, il fait la campagne de Flandre. Enfin, sur les instances de sa mère « qui ne peut plus soigner son bien », il regagne la Suisse.

M. Raoul Campiche nous fait connaître une affaire de recrutement au XVIIe siècle. A côté du système des capitulations officiellement pratiqué par le gouvernement bernois, il y avait le système des enrôlements clandestins sévèrement interdits par Leurs Excellences : quiconque exerçait ce dangereux métier, était puni du bannissement perpétuel ou de la peine de mort. Un Vaudois, Moïse Besse, ancien enseigne au service de France, était en 1673 agent recruteur ; il cachait avec soin sa profession sous celle de maquignon ; mais il se fit prendre un soir et on l'incarcéra au château de Lausanne. Il n'ignorait pas le châtiment qu'il subirait pour avoir « fait des recrues » ; aussi n'attendit-il pas le résultat de l'enquête ouverte contre lui ; il s'évada, non sans hardiesse, et dès lors on perd sa trace. M. Campiche a publié le dossier de cette curieuse procédure.

Arthur CHUQUET.

F. J. LARDEUR, **La Vérité psychologique et morale dans les Romans de M. Paul Bourget.** Paris, Fontemoing, 1912, in-17, p. 135.

La courte étude de M. Lardeur est une critique sévère de l'œuvre entière d'un de nos premiers romanciers. S'il admire le rare talent qu'elle révèle, il n'en saurait accepter ni la base psychologique ni les conclusions morales qui lui paraissent également fausses. Deux causes principales ont, suivant M. L., vicié dans M. Bourget l'observation : le snobisme et le romantisme. Il a restreint son étude des cas de conscience complexes au monde le plus dénué de valeur intérieure, à la

1. Lire p. 8 Vallières, Wiebelskirchen et Corny, p. 9 Mont-Cassel au lieu de *Vallierre, Wiberskirch, Cornice et Moncastre.*

classe aristocratique des élégants oisifs et des cosmopolites vagues. Il en a été réduit alors à exagérer la singularité des états psychologiques qu'il s'était proposé d'analyser et il a trouvé chez les romantiques le type artificiel et théâtral du héros fatal qui devient pour lui-même un complaisant objet d'horreur. Le premier reproche n'est pas sans fondement et il a été depuis longtemps adressé à l'auteur. Quant à l'assimilation, elle paraît forcée; il y a entre les héros du romancier qui se regardent agir en étudiant laborieusement leur mécanique intérieure et ceux qui furent chers au romantisme, une parenté naturelle qu'on retrouve dans toutes les œuvres impliquant un reploiement de l'auteur sur lui-même; mais elle n'est pas pour cela l'emprunt décidé d'un type littéraire fixé par une vogue particulière.

La morale de M. Bourget paraît au critique plus faible encore que sa psychologie. Il la suit dans l'ensemble de son œuvre, où le roman de l'*Etape* trace comme une ligne de démarcation entre les livres qui ne furent que de précieuses analyses de cas de conscience compliqués et les œuvres de la seconde manière qui prétendent à une portée sociale. Les mêmes thèses reparaissent cependant de part et d'autre, applications hasardées de la psychologie évolutionniste. Les lecteurs des derniers grands romans à succès de M. Bourget connaissent ses théories sur la race, le principe de continuité et de sélection qu'elle représente pour la famille et la société. M. L. lui refuse avec raison toute valeur morale et démontre d'une manière serrée l'emploi abusif qu'a fait le romancier de ses arguments. Par l'analyse de certains de ses romans il fait saisir ce que la thèse de son auteur a de contradictoire et les conclusions tout opposées auxquelles il devrait logiquement aboutir. Cette dernière partie de l'enquête nous a paru plus solidement assise que la précédente. D'une façon générale il eût fallu une étude d'un cadre un peu plus large pour porter cette discussion. Elle est menée trop rapidement pour ne pas laisser dans l'ombre certains côtés des questions envisagées. La conclusion générale du critique qui n'aperçoit chez M. Bourget qu'une œuvre d'ironie et de pessimisme ne nous paraît vraie que de sa première manière ; la formule est insuffisante pour la seconde.

L. Roustan.

I. **Le Slesvig du Nord** (1909-1914), publié par les Associations slesvicoises réunies du Danemark. Copenhague, 1915. In-8°, 166 p., 3 cartes.

II. **La guerre et le Danemark,** édition française de « The war through danish eyes by a Dane ». Copenhague, M. Truelsen, 1915. In-18, 23 p.

Les persécutions dont nos frères d'Alsace-Lorraine et les Polonais de Posen étaient victimes nous ont fait oublier les malheureuses populations qu'en 1864 la lâcheté européenne a livrées à la Prusse. MM. H. Rosendal, V. la Cour, N. Hansen, Gudmund Schütte pré-

sentent les touchantes réclamations de ces victimes du pangermanisme. Ce sont les procédés ordinaires : procès pour lèse-majesté, guerre acharnée faite aux sociétés privées, sociétés de chant, de gymnastique, etc. ; guerre à la langue danoise, dans les réunions publiques, à l'école, à l'église. Là, comme à Posen, le « vieux dieu allemand » n'a pas hésité à troubler les consciences, à empêcher les fidèles de prier en leur langue. Persécutions de tous les jours, sous les formes les plus mesquines et les plus brutales, qui rappellent le temps où, chez nous, on appliquait l'Edit de Nantes à « la rigueur ».

Ce qui est spécialement slesvicois, c'est la question des *Heimatlose*. Profitant d'une disposition de la loi danoise sur la nationalité, et désireux de diminuer l'influence du danisme dans les élections au Reichstag et même au Landtag, les pangermanistes ont forcé le gouvernement prussien à créer cette malheureuse catégorie des « sans-patrie ». On a vu un gouvernement refuser le droit de cité à des hommes qui avaient combattu sous ses drapeaux ; les infortunés sont expulsés particulièrement s'ils se marient en Slesvig. Ils sont ainsi (nouvelle ressemblance avec la politique religieuse de Louis XIV) condamnés au concubinage.

Comme en Posnanie, il y a en Slesvig une « lutte pour la possession de la terre ». L'*An iedlungsverein für' s westliche Nordschleswig* s'inspire des mêmes principes que les Hakatistes, et là aussi l'Etat, par des mesures de confiscation déguisée, accapare les terres pour les repasser à des Allemands. Là aussi d'ailleurs, la population locale a tenu tête à ses adversaires, et s'oppose à la « colonisation intérieure ».

Cette action de la Prusse en Slesvig ne serait pas allemande, si elle n'était teintée de pédantisme. Les docteurs sont donc venus démontrer aux Slesvicois qu'ils n'étaient pas des Danois, mais des *Sudjutlandais* — exactement comme ils démontrent aux Flamands, comme ils voudraient démontrer aux Hollandais qu'ils sont des Bas-Allemands.

Trois ou quatre mots, et la place de l'article défini, il n'en faut pas plus à Jacob Grimm pour découvrir le « germanisme inconscient » des Jutlandais, ni aux pangermanistes pour revendiquer tout le Danemark. « Le Danemark, écrivait Arndt en 1815, ne peut exister à l'avenir que comme une partie de l'Empire allemand... » Et le *Heimdall* porte aujourd'hui cette devise : « De Skagen à l'Adriatique! De Boulogne à Narva! De Besançon à la mer Noire! » Avis aux petits Etats qui se trouvent sur ces divers parcours!

Rien ne manque à cette histoire de la persécution slesvicoise, rien, pas même l'invention des « atrocités danoises » destinées, ici comme en Belgique, à justifier tout par avance.

II. Cette douloureuse plaquette plaide la cause du petit Danemark devant la conscience des grandes nations de l'Occident. C'est vite dit

que d'accuser le petit royaume de faiblesse à l'égard de son impérieux voisin. C'est oublier que, par suite de nos propres fautes, l'existence même du Danemark « dépend du bon vouloir de l'Allemagne; nous avons appris à nos dépens en 1864, que même la garantie de toutes les Grandes Puissances ne pouvait pas maintenir notre intégrité malgré l'Allemagne ». On oublie que la tragédie belge avait eu un prologue cinquante ans plus tôt. Et ce n'est pas l'exemple de la Serbie qui est fait pour donner aux petits beaucoup de foi dans l'action des Grandes Impuissances. Le Danemark de 1864 a cru à un « chiffon de papier »; il s'est acharné « dans la conviction qu'il serait sauvé par l'intervention de l'Angleterre et de la France ». Il serait injuste et cruel de lui en faire grief.

L'armée prussienne, en 1864, se faisait la main. Elle bombardait Sonderborg sans avis préalable, sans raisons militaires. Elle incendiait un village « parce qu'elle y avait été surprise par un détachement de l'*armée régulière danoise* ». Nous connaissons tout cela. Ces Danois ont été les premiers à en faire l'épreuve.

N'oublions pas que la France a fait insérer au traité de Prague cet article 5 : « *Les populations des districts du Nord du Slesvig seront de nouveau réunies au Danemark, si elles en expriment le désir par un vote librement émis* ». La France de 1866 n'a pas su contraindre la Prusse à exécuter cet article. La France de 1878 n'était pas en état d'empêcher l'Autriche et l'Allemagne de déchirer leur signature. La justice ne sera rétablie dans le monde que le jour où cet article 5 sera devenu une réalité. C'est pourquoi, disent les Danois, « nous devons placer notre espoir entièrement dans la victoire des trois Puissances de l'Entente et les regarder au fond de nos cœurs comme combattant pour notre cause aussi bien que pour la leur ». La France de 1916 ne trahira pas cet espoir.

Henri Hauser.

Gabriel Alphaud, **L'action allemande aux États-Unis**. De la mission Dernburg à l'incident Dumba (2 août 1914-15 sept. 1915). Préface de M. E. Lavisse. Paris Payot et Cie, 1915. In-8°, xvi, 498 p.

M. Alphaud a réuni et complété les articles si vivants, si pénétrants aussi qu'il avait envoyés au *Temps* durant une récente mission. Il y ajoute de nombreux documents, les uns insérés dans le texte, les autres (notamment les principaux articles de Dernburg groupés dans un appendice (p. 318 et ss.). Le matériel documentaire fait qu'on devra conserver son livre après l'avoir lu. Le lisant, on comprendra mieux quelle était, il y a dix-huit mois, la puissance du germano-américanisme, comment le virus s'était infiltré dans tous les organes de la vie américaine : agriculture, industrie et sciences techniques, commerce, politique et journalisme. L'Amérique était certainement

préparée à considérer la défaite de la France comme inévitable, presque légitime.

Mais quand on constata là-bas que les Allemands n'étaient pas à Paris et quand on apprit qu'ils avaient brûlé Louvain, l'Amérique se prit à réfléchir. C'est alors que, pour diriger ses réflexions dans le bon sens, on lui dépêcha Bernhard Dernburg. M. A. a supérieurement analysé les manifestations de cette activité multiforme, insinuante, doucereuse, vrai chef-d'œuvre d'organisation et de propagande, qui embrassait la télégraphie sans fil, la presse, le Congrès et les partis, la finance, qui se procurait de l'or en Chine et avec cet or payait du blé à Chicago ; cette activité s'étendait jusqu'à la « société », clubs, concerts, thés mondains. Je crois que ni les pamphlétaires indépendants, comme M. Roosevelt ou le professeur Eliot, ni la timide et insuffisante propagande française n'auraient vaincu M. Dernburg si la brutalité allemande n'était venue troubler son jeu de patience par des jeux de vilains : torpillages, incendies, grèves, attentats. A la manière douce de Dernburg se substitua la manière forte de Bernstorff.

Il fallut ces erreurs répétées de psychologie pour faire sortir quelque peu le président Wilson du neutralisme doctrinaire où il s'était enfermé. Il semble qu'au ciel de l'Union, M. Woodrow Wilson avait ajouté une nouvelle étoile, l'étoile Sirius, d'où il contemplait en sage les folies des hommes. De temps en temps, cependant, quand le tapage d'en bas devenait trop infernal, il menaçait de descendre de son astre, et de brandir le *big stick* d'un de ses prédécesseurs. Il finit par réaliser sa menace — et par chasser le Dr Dumba. Car l'Autriche, comme il arrive aux subalternes qui font du zèle, paya (oh ! très peu) pour les crimes de l'Allemagne. *Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi*. Ou, si l'on préfère une formule moins classique, l'Autriche fut comme un de ces menins qui recevaient le fouet quand un prince avait fait quelques fredaines.

Il est fâcheux que le livre si intéressant de M. A. soit gâté par des taches trop nombreuses. Qu'on écrive à la diable des articles de journal, passe. Mais ne pas les relire avant de les recueillir en volume et ne pas corriger ses épreuves, cela est pire. Il serait cruel d'insister, cruel de montrer que même les noms américains, cependant familiers à l'auteur, sont reproduits sous les formes les plus inattendues [1]. Quelques-unes de ces légèretés sont plus graves, par exemple lorsqu'on nous parle (p. 53) des « quarante-huit *provinces* des États-Unis ». Elles deviennent dangereuses quand on fait (p. 77) du général belge Ducarne (et non Ducar*me*) un « représentant de l'état-major

1. Bu*t*tler, Har*w*ard, *W*anderbilt, Right (pour Wright). J'en passe. Il y a des gens nés *à* Hesse-Cassel, d'autres nés *à* Hessen. Un Allemand s'appelle A*n*aheim, comme ce Grec qui se nommait Pirée, etc. On crée (p. 262) l'adverbe « délibé*ram*ment ». P. 271 : « Arc*k*angel ». P. 298 et 299 un très imprévu *Szakadsag*.

français » ! Voilà un adjectif que Dernburg eût payé 10.000 dollars [1].

Les Français, à qui leurs ennemis ont fait une réputation de légèreté, se doivent à eux-mêmes de faire attention à ces détails. N'oublions jamais que nous écrivons « sous l'œil des barbares ».

Henri HAUSER.

I. Louis LEGER, **La liquidation de l'Autriche-Hongrie**. Paris, F. Alcan, 1918. In-8°, 86 p.

II. Arthur CHERVIN, **L'Autriche et la Hongrie de demain**. Les différentes nationalités d'après les langues parlées. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1915, gr. in-8°, 119 p., 6 cartes.

L'un des résultats les plus probables de cette guerre, ce sera le démembrement de cette mosaïque à laquelle la langue politique impose le nom deux fois menteur d'Autriche-Hongrie. Que l'on envisage cette éventualité avec allégresse ou avec inquiétude, il faut, depuis la fin de juillet 1914, en prendre notre parti.

M. Leger le prend sans tristesse, dans une série de conférences où l'humour le dispute à la science, à la netteté des vues, à la vigueur des conceptions. Il insiste sur deux idées : la reconstitution d'nn grand royaume de Bohême comprenant, outre la Moravie et les parties slaves de la Silésie, la Slovaquie; la création d'une grande Illyrie, l'idée napoléonienne étendue à tous les Iougo-slaves, de Belgrade à l'Adriatique. Je pense que M. Leger n'oublie pas d'y mettre les Bosniaques, quoique (p. 80), dans l'énumération des religions sud-slaves, il ne parle pas des Musulmans.

M. Chervin est un statisticien et un anthropologiste. Il est probable que son remarquable et très méritoire travail sera considéré dans l'avenir comme l'inventaire après décès de la Double Monarchie. A grand renfort de tableaux et de cartes, non seulement par États ou par provinces, mais par districts et comitats, il nous donne le dénombrement ethnique des pays de la couronne d'Autriche et de ceux de la couronne de Hongrie : dénombrement plus complet pour ceux-ci que pour ceux-là. Il souligne le scandale de cet État autrichien où les germanophones ne représentent pas 36 % de la population, de cet État magyar où les pires artifices d'une statistique persécutrice arrivent tout juste à donner à l'élément magyar un peu plus de 54 %. Il étudie ensuite en détail chacun des groupes linguistiques.

Méthode légitime en ce qui touche l'Autriche-Hongrie. Car, dans cette monarchie fondée sur l'oppression de tous les groupes par deux groupes dominants et associés, la nationalité — M. Chervin entend sous ce vocable, comme nous-même, la conscience nationale — est bien, en gros, fonction de la langue. Si nous négligeons les ilots lin-

---

1. Or M. Alphaud cite, p. 419, le document du 10 avril 1506, « rapport du major général *belge* Ducarne ».

guistiques, nous pouvons dire que les masses qui parlent tchèque veulent être tchèques, que celles qui parlent le croate ont une conscience serbo-croate, que les Néo-Romans de Transylvanie ont une âme roumaine. J'aime moins que M. C. ait recours à des arguments tirés de la forme des habitations ou des matériaux de construction. Détails scientifiquement précieux, mais sans intérêt pour la question nationale, car nous ne dirons pas aux gens : « Dis-moi comment tu te loges, je te dirai qui tu es ». Détails dont l'intérêt ethnique et anthropologique peut être médiocre, car le principal facteur est ici la géographie. « Les matériaux habituels de construction font absolument défaut dans l'Alföld... Les maisons de la grande plaine hongroise sont *donc* bâties en terre... » Ce n'est *donc* parce qu'elles sont magyares qu'elles sont faites en briques séchées, basses, couvertes de bardeaux, etc.

M. C. considère comme « *bien certain* que la guerre actuelle aura pour résultat le remaniement *définitif* de la carte de *toute* l'Europe. Les vainqueurs s'appliqueront loyalement à résoudre *toutes* les questions si angoissantes des nationalités... » Définitif : hélas ! voilà un mot qu'un historien ne saurait écrire. Et M. C. lui-même ne nous rappelle-t-il pas les inextricables difficultés du problème adriatique, avec cet enchevêtrement des Italiens et des Slovènes, des Italiens et des Serbes dans l'Istrie et la Dalmatie? Croit-il, maintenant que les faits sont accomplis ou vont l'être, croit-il qu'on pourra faire renoncer les Italiens à Trieste, le symbole de l'*Irredenta*, le mot prestigieux qui a jeté en mai dernier le peuple italien dans la guerre, ou à leur faire quitter Vallona ? L'*altra sponda* n'est pas un domaine que les héritiers de Venise rendront aux Slaves, maintenant surtout que la destinée a fait d'eux les protecteurs des Serbes. Le *mar amarissimo* connaîtra donc une hégémonie, et servira peut-être de théâtre à des luttes futures.

M. C. conclut à peu près comme M. Leger, sauf qu'il voudrait, entre un État magyar réduit et un État autrichien, ouvrir un corridor slave qui mette en contact les Tchéco-Slovaques et les Iougo-slaves. Solution pleine de périls : l'étroitesse de ce couloir serait une tentation perpétuelle pour Vienne et pour Budapest aspirant à se tendre la main. Ajoutons que Vienne se trouverait rejetée vers l'Allemagne, et que nous aurions aidé ainsi à l'un des résultats les plus paradoxaux mais non les plus invraisemblables de cette guerre : l'Allemagne vaincue, réduite à l'Ouest et à l'Est, et trouvant de précieuses compensations sur le Danube. Ajoutons encore que ce corridor ouvrirait à la Russie l'Adriatique : l'intervention dans nos eaux occidentales de la plus grande des puissances slaves est-elle si désirable ? Est-ce à nous de précipiter l'histoire ? Au reste, M. C. ne tient pas compte de tous les faits. Il mentionne à peine, parmi les populations slaves de l'Autriche, des Polonais. A l'heure qu'il est, il semble bien que les fautes de la

Russie, qui n'a pas su se décider à temps, et la faiblesse de la diplomatie occidentale, qui n'a pas su imposer à la Russie les actes décisifs, il semble enfin que les événements militaires aient orienté le polonisme vers l'Autriche. A leur tour, les Habsbourg pourraient trouver à leurs déboires des compensations, et celles-là vers Varsovie. Voilà qui démolirait bien le corridor.

Je voudrais partager l'optimisme de M. C. et des croyants en « la dernière guerre ». Je crois malheureusement que le traité de paix sera, comme tous ceux, dont l'histoire fait mention, un compromis entre la force et le droit entre les faits et les principes. D'autant plus que les principes eux-mêmes, celui des nationalités comme les autres, recèlent en leurs flancs des antinomies. Quand on presse trop les flancs des principes, les antinomies en sortent, et cela est dangereux. Que les militaires nous mettent en mesure, d'abord, de parler le plus haut possible au prochain Congrès; que les diplomates essaient, ensuite, de faire entrer dans le prochain traité le plus de justice possible et de n'y déposer que le minimum de germes de guerres futures : cela sera déjà bien joli.

M. Leger, constatant que « tous les traités... ont préparé une guerre future », se plaint que les diplomates ne fassent pas comme les juges, « n'appellent jamais d'experts ». Hélas! l'exemple des tribunaux m'engagerait à me méfier même des experts. La justice et la paix sont également boîteuses.

Henri HAUSER.

I. P. Eugène BAIE, **La Belgique de demain** : la question du Luxembourg; nécessité d'une barrière rhénane; les Pays-Bas. Paris, Perrin, 1916. In-16, 39 p.

II. Gaspard WAMPACH, **Le grand-duché de Luxembourg et l'invasion allemande**. Paris, F. Alcan, 1915. In-8°, 31 p.

M. Baie réclame avec raison pour sa patrie le district wallon de Malmédy. Il montre que le découpage en deux parties du Luxembourg était contraire à la fois aux vœux des Luxembourgeois et de ceux des Belges, et souhaite la réunion du grand-duché à la Belgique. Fidèle au principe de nationalité, il ne souhaite pas d'autres annexions, d'annexions qui feraient entrer dans l'État belge des éléments hétérogènes et réfractaires, et qui y bouleverseraient l'équilibre des partis. Mais, dissociant l'idée de frontière politique et celle de ligne stratégique, il trouve dans l'histoire le système de « la Barrière », et propose de le retourner contre l'Allemagne, en confiant à l'armée belge la garde du Rhin. Les Pays-Bas (avec qui M. B., en 1906, avait négocié un rapprochement) ont manqué à leurs engagements de garants de la neutralité belge : « La Hollande, nous l'*avons attendue* indiciblement. Nous l'attendons encore ».

II. M. Wampach regrette, lui aussi, la mutilation de 1839. Il résume l'histoire de la neutralité luxembourgeoise et des ambitions prussiennes. Il justifie l'attitude du petit Etat en 1914, et nous dépeint ses malheurs actuels.

Henri HAUSER.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 11 février 1916.* — M. Omont, au nom de M. Georges Guigue, archiviste du Rhône, donne quelques détails sur une récente découverte de documents historiques qui sont venus enrichir les Archives départementales. Au cours de réparations à la toiture de l'une des chapelles de la cathédrale de Lyon, des ouvriers ont fortuitement mis au jour, cachées sous des débris de toute sorte, quatre caisses de bois renfermant de nombreuses liasses de parchemins et papiers des archives de l'ancien chapitre métropolitain. Parmi les plus importants de ces documents, il faut signaler le *Grand Cartulaire* de 1350, jusqu'ici considéré comme perdu, et surtout plus de 700 pièces originales, du IXe au XVIIIe siècle, bulles de papes, diplômes d'empereurs et de rois de France, etc., en faveur de l'église de Lyon. La plus ancienne de ces chartes est un diplôme original, le seul connu, avec un sceau admirablement conservé, de Charles, roi de Provence, fils de l'empereur Lothaire Ier (861). — MM. Babelon et Prou présentent quelques observations.

M. Henri Cordier annonce que la commission du prix Loubat a décerné un prix de 2.500 francs à M. Henry Vignaud pour son ouvrage sur *Améric Vespuce*, et une récompense de 500 francs à M. Callegari, de Vérone, pour l'ensemble de ses études américaines.

M. J. Loth fait une communication sur le gaulois *petru* — et son évolution au point de vue du sens. Wright a recueilli dans son dictionnaire dialectal anglais le mot cornique *peddrack* qui figure dans le mot *peddrackmow*. *Mow* est anglais et signifie *meule*; *peddrack* qualifie la meule. Or, d'après la définition de Wright, la meule ainsi désignée a le même diamètre dans tous les sens; elle est absolument ronde, sauf qu'elle se contracte au sommet. *Peddrack* accentue donc l'idée de *rondeur* et semble signifier ici *rond*, *parfaitement rond*. Or son sens réel est *carré*, *à quatre côtés*. Le gallois *pedrag* a le sens de *carré*, et, en même temps, de *parfait*, *complet*. Ce sont des dérivés de *petr* —, gaulois *petru* —, « quatre », en composition, de même origine et de même sens que le latin *quadru-Petru* — apparaît dans le mot *petru-decameto*, « quatorzième », qui se trouve dans l'inscription latine (de l'époque gauloise) de Gélignieux (Ain), et aussi dans des noms de peuples et de lieux, comme *Petro — mantalum*. — Le nombre « quatre » est arrivé, chez les Celtes insulaires, à prendre, à une époque très ancienne, un sens intensif et perfectif. L'idée de perfection attachée au nombre « quatre » explique peut-être, au moins en partie, la faveur extraordinaire dont ont joui en Armorique, lors de la première introduction du métal en ce pays (vers 1700 ou 1800 a. C.), des vases à quatre anses signalés déjà par M. Loth. Il en a été de même en Cornwall, à une période plus avancée de l'âge du bronze. On conçoit assez facilement que l'idée de perfection se soit attachée au carré aussi bien qu'au cercle. Chez les Celtes, le cercle donne plutôt l'idée de l'exactitude, de l'achèvement, et le carré une idée de symétrie. — M. Alfred Croiset présente quelques observations.

M. le comte Paul Durrieu signale un souvenir de la bataille de Marignan (14 septembre 1515). Au commencement de 1516, Louise de Savoie eut l'idée de faire paraphraser en français le psaume XXVII : *Dominus illuminatio mea*, en appliquant chaque verset à une action, passée ou future, de François Ier, et en joignant à chaque verset une illustration. Le petit volume qui renferme le texte et les vingt médaillons circulaires dessinés à la plume est conservé à la Bibliothèque nationale. Les dessins sont d'une rare délicatesse, et M. Durrieu a déjà proposé d'y reconnaître la main de Godefroy le Batave. — M. Salomon Reinach et Antoine Thomas présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 18 février 1916.* — M. Ernest Babelon fait une communication relative à des signatures d'artistes qu'il a relevées sur des monnaies grecques. Il insiste particulièrement sur les signatures des grands sculpteurs du Ve s. a. C., Daidalos, Alcamène et Polyclète, dont il pense avoir retrouvé les initiales sur des monnaies frappées à l'occasion de la célébration des jeux olympiques. Ces sculpteurs célèbres auraient ainsi gravé des coins monétaires et se seraient exercé à la fois dans plusieurs branches des arts comme le firent aussi, à l'époque de la Renaissance, des artistes tels qu'Albert Dürer et Vittore Pisano.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 18 mars — 1916

FERNAU, Précisément parce que je suis Allemand ! ; TÖNDURY, Indépendance économique ; FRANÇOIS, Dans la lutte (H. Hauser). — LOTE, Germania (E. Seillière). — MOULET, L'École primaire et l'éducation morale démocratique (L. Roustan). — Hésiode, p. RZACH, 3e ed. (My). — HÉMON, Quéinnec ; LEROUX-CESBRON, Gens et choses d'autrefois ; J. DE LA TOUR, Les prémices de l'alliance franco-russe ; J. DE DAMPIERRE, L'Allemagne et le droit des gens, I ; Chr. MALLET, Étapes et combats ; PLUMON, La documentation sur la guerre (A. Chuquet). — Académie des Inscriptions.

Hermann FERNAU, **Gerade weil ich Deutscher bin !** Eine Klarstellung der in dem Buche « J'accuse » aufgerollten Schuldfrage. Zurich, Orell Füssli, 1916. In-8° 75 p

Brochure courageuse, et habile. L'auteur a été vivement secoué par la lecture de *J'accuse*. Il est Allemand, et c'est précisément comme Allemand qu'il aurait voulu voir le gouvernement de son pays réfuter *J'accuse* au lieu de le proscrire, qu'il aurait voulu voir les publicistes de son pays convaincre l'auteur de *J'accuse* de mensonge ou d'erreur au lieu de l'insulter. Ce n'est pas une « science gris-campagne » qui peut établir la vérité.

Mais comment réfuter *J'accuse*, c'est-à-dire laver l'Allemagne du crime du 2 août 1914 ? Il faudrait prendre un à un les arguments par lesquels *J'accuse* entend établir la culpabilité du gouvernement impérial ; sur ces divers points, il faudrait prouver que *J'accuse* est dans le faux. Mais vouloir, comme Schiemann, « nous faire croire que préventif égale défensif et qu'impérialisme égale pacifisme », cela n'est pas un raisonnement.

Et alors, en quelques pages serrées, Fernau résume l'accusation : Pourquoi le ton brutal de l'ultimatum autrichien ? Pourquoi le rejet hautain des propositions de la Triple-Entente ? Pourquoi... ? Pourquoi... ? Il y a vingt-cinq de ces « Pourquoi » restés sans reponse, entre autres celui-ci : « Pourquoi l'absence dans le Livre Blanc de toutes preuves positives de ce fait que l'on aurait (comme le prétendit ultérieurement le gouvernement allemand) parlé à Vienne dans un sens pacifique ? » Tant que l'on n'aura pas répondu à ces « Pourquoi », on n'aura point réfuté *J'accuse*.

Mais comment les savants allemands auraient-ils pu examiner objectivement le problème ? « Il en est des intellectuels progressistes allemands comme du héros de théâtre, qui sur la scène commande toute une armée, mais qui dans son ménage est un pauvre héros en pantoufles. Pendant qu'ils plastronnent à travers toute l'Europe avec la hardiesse de leurs idées, l'élévation de leur culture ou la profondeur de leur science, pendant qu'ils ont l'air de diriger toutes les phalanges du progrès et de la révolution — à la maison *Frau Germania* ne leur passe pas le plus petit brin d'idée républicaine... Ils bâtissent leurs superbes palais d'idées dans le désert désolé de l'autocratie des hobereaux ». Car *Frau Germania* les rappelle à l'ordre, et à toute question ils répondent, « assez haut pour qu'elle puisse les entendre de la cuisine : Allemagne par dessus tout ; les Hohenzollern ont fait la grandeur de l'Allemagne ». — Ceci est l'histoire du Manifeste des 93 [1].

Car l'Allemagne, — l'Allemagne des *Kulturträger* et des monistes — est une féodalité. Si « Scheidemann, Sudekum, Heine et Cie » pouvaient s'élever au-dessus de la politique de l'autruche, ils avoueraient « qu'une seule constitution féodale est plus essentiellement dangereuse pour la paix du monde que dix régimes capitalistes mis ensemble ». Qu'on ne nous dise pas en effet que la guerre est une suite fatale, une conséquence inéluctable ; « la guerre est une volonté ». Il faut découvrir cette volonté, et châtier le coupable, pour que personne ne soit tenté de recommencer. « Nous voulons savoir quels sont les hommes qui ont si terriblement mésusé du droit médiéval, que par malheur ils possédaient encore dans le monde moderne, de faire la guerre et la paix ».

Pour le savoir, il faut se placer au-dessus des préjugés nationaux. « Car précisément parce que je suis Allemand, je ne voudrais pas, pour tout au monde, mettre mon pays au-dessus de la vérité... Le vrai patriote allemand veut une noble, une libre, une pacifique patrie. Le vrai, pour lui, n'est pas un sujet prussien, ni le droit un arrêté d'un employé royal prussien ».

On voit quel esprit philosophique, démocratique, républicain, anime ces pages. Serait-ce l'Allemagne de Kant qui se réveillerait enfin ? Il ne faudra pas recommencer l'erreur de 1815 et faire juger les princes coupables par d'autres princes. « Cette fois les peuples eux-mêmes doivent décider de leur avenir » et ce procès devra faire entendre aux dynasties et à leurs serviteurs des paroles toutes nouvelles.

« Au nom des millions d'hommes, conclut Fernau, qui sont déjà tombés dans cette guerre de géants et qui peut-être tomberont encore, au nom du repos commun et de la sûreté de l'Europe, au nom de la

---

1. Il circule en Allemagne et même hors d'Allemagne un petit papier où quelques-uns des signataires essaient de renier, très partiellement d'ailleurs, leur signature. Mais ils n'osent pas livrer ce papier à la publicité.

culture et de la civilisation du globe, au nom du droit imprescriptible, non écrit, éternel, des peuples, je réclame la mise en accusation et le châtiment. Et je les réclame précisément parce que je suis Allemand »!

On disait, depuis *J'accuse* : Il y a un juste en Allemagne. Nous dirons maintenant qu'il y en a deux.

Il est vrai que tous deux sont en Suisse ![1]

Henri HAUSER.

Hans TÖNDURY, **Wirtschaftliche Unabhängigkeit**. Zurich, Rascher, 1915. In-8°, 34 p.

L'indépendance économique est la condition à peu près essentielle de l'indépendance intellectuelle et politique. C'est ce qui donne toute son acuité à la question économique en Suisse.

Un pays qui n'a pas de mer est forcément dans la dépendance de ses voisins. Surtout quand ce pays, comme la Suisse, est condamné par la nature de son sol à développer surtout son commerce extérieur. Il atteint aujourd'hui le chiffre, relativement énorme, de 3,295 millions, soit 878 francs par tête. Il s'est accru de 74, 6 o/o en douze ans. Or ce commerce se fait pour près des deux tiers avec les quatre États limitrophes de la Suisse : sur une importation totale de 1,919 millions, ils en représentent 1294; sur 1376 millions d'exportation, ils en reçoivent 614. Ils sont maîtres de favoriser ou de contrarier le transit de ou pour la Suisse. Dans ces conditions l'indépendance économique ne pourra résulter pour la Confédération que de l'équilibre qu'elle saura maintenir entre ses voisins immédiats.

Il faut qu'elle leur vende ses produits, il faut qu'elle leur achète ses matières premières, car elle est entrée complètement dans les voies de la grande industrie, fabriquant des produits specialisés et chers. Il lui faut des capitaux, qu'elle a parfois besoin de se procurer au dehors. Dans tous ces domaines il serait souhaitable qu'il y eût équilibre.

Y a-t-il équilibre? Les quatre voisins représentant ensemble les 44, 64 o/o de l'exportation et les 67, 44 o/o de l'importation, il est grave que l'Allemagne seule figure dans la première colonne pour 22 o/o, dans la seconde pour près de 33 o o, c'est-à-dire dans les deux colonnes pour à peine moins que la moitié du bloc des voisins. La France vient bien loin avec 10,16 et 18,13. En dehors des quatre, seule l'Angleterre compte avec 17,16 et 5,87, et les États-Unis avec 9,91 et 6,14.

La prépondérance allemande est d'autant plus inquiétante qu'elle

---

1. Où, d'ailleurs, depuis que cet article a été écrit, on a interdit l'exposition publique de la brochure de Fernau. Tandis qu'on y tolère celle de Scheidemann et celle du pamphlet mensonger sur la cathédrale de Reims. C'est ce que l'on appelle, paraît-il, la neutralité par « compensations ».

est invoquée par les partisans d'une entente économique de l'Europe centrale. Ajoutez que la Suisse achète à l'Allemagne deux fois plus qu'elle ne lui vend, et que les importations allemandes représentent pour l'industrie suisse les matières et les produits semi-ouvrés les plus indispensables. Rétablir l'équilibre, « c'est la condition fondamentale du maintien d'une relative indépendance de notre pays au point de vue économique ».

Il faut se tourner du côté de la France et de l'Italie. La France surtout, cliente de l'Allemagne, pourrait devenir un débouché pour l'industrie suisse.

Il faut aussi, pour émanciper l'industrie suisse, diminuer la demande de charbon allemand en utilisant les forces hydro-électriques. — On sait quelle éclatante illustration la guerre actuelle est venue donner à cette idée.

Mais il ne suffit pas (et c'est ce que M. H. T. semble indiquer sans le dire) que la Suisse veuille secouer le joug économique de l'Allemagne. La France, en 1892, a violemment jeté la petite république voisine dans les bras de l'ogre. Il faut qu'elle l'aide à recouvrer son indépendance. Par deux moyens surtout : en achetant en Suisse le plus possible des produits que nous achetions à l'Allemagne (colorants, machines), en lui vendant ce que la Suisse avait pris l'habitude de demander à l'Allemagne (confections) ; et aussi en établissant, entre les deux pays, une circulation des capitaux qui permette à la banque suisse de se dégager de l'étreinte de la banque allemande.

Henri Hauser.

Alexis François, **Dans la lutte**. Réflexions patriotiques, morales et sentimentales d'un neutre. Genève, Atar, 1916. Petit in-8°, 153 p.

Ce n'est pas « au-dessus de la mêlée » que M. François, professeur à l'Université de Genève, s'est placé pour juger les événements actuels. Si la neutralité ne lui permettait d'engager dans la lutte que son âme, il l'a engagée toute entière — une âme frémissante, avide d'idéal, passionnée pour la liberté et la démocratie. Cette âme s'exprime dans ces articles donnés du 10 avril 1915 au 22 janvier 1916 à la *Semaine littéraire*, et recueillis ici (plus un article inédit de décembre dernier). A ces pages M. Fr. a joint quelques documents : le « chiffon de papier » du 20 novembre 1815 établissant la neutralité perpétuelle de la Suisse ; la proclamation du général Dufour aux troupes fédérales, 5 novembre 1847, sorte de condamnation anticipée des méthodes prussiennes de guerre ; enfin les « lois de la guerre à l'usage des troupes », lues aux soldats fédéraux en août 1914 : « A la guerre, tous les moyens de nuire ne sont pas admis... »

On ne lira pas sans émotion les lignes que M. François a écrites, non sans émotion, sur la France « qui porte aujourd'hui dans les plis

de ses drapeaux la plus grande part des espérances du monde ». M. Fr. n'est pas de ces neutres qui admettraient une paix boîteuse, et qui passeraient volontiers « du rôle d'arbitre à celui d'entremetteur... Notre devoir et notre rôle ici sont simples et tracés : tourner résolument notre âme du côté de la Quadruple Entente, ne croire qu'à la paix qu'elle voudrait, ne servir que la paix qu'elle ferait, n'accepter que l'Europe qu'elle élabore ».

Dans la série d'esquisses, par laquelle se termine le volume, et qui s'intitule *Petite galerie de la guerre* (Benoît XV, G. de Reynold, le Droit divin de Guillaume II), il faut faire une place à part à *Romain Rolland*. Avec une véritable passion de justice, avec une impartialité supérieure, M. Fr. a plaidé, contre lui-même, la cause de cette âme très noble, très élevée, mais qui n'a pas su « accepter la guerre ». Il rend hommage aux très belles pages d'*Au-dessus de la mêlée*, dont quelques-unes ont marqué l'Allemagne au fer rouge ; mais il ne pardonne pas le geste par lequel un Français a voulu se construire, aux bords du Léman, une tour d'ivoire, et il oppose à cette sagesse vraiment trop supérieure l'instinct si sûr des masses populaires. Il croit à la vertu « de cette haine collective et quasi sacrée, à laquelle tout soldat, tout combattant, au front ou derrière le front, doit faire le sacrifice d'une part, si petite soit-elle, de son humanité. Car il faut haïr pour tuer ou souhaiter la mort, sans cela ce n'est plus qu'un crime ». M. Fr , lui, *accepte* la guerre, il y voit le grand drame qui doit sauver l'Europe des « hontes et de la barbarie du germanisme » ; il est tout entier, comme Suisse, du côté de ceux qui restent fidèles « à l'idéal de liberté, de justice sociale et de démocratie qui nous a été transmis par nos pères ».

J'ai écrit ces articles, dit-il, « sous l'étreinte de la douleur, pour soulager ma conscience... Je les ai écrits pour mes enfants et pour mon pays ». Le nôtre ne saurait les oublier. Quelle gloire pour lui, quelle beauté, au milieu de ses angoisses et de ses tortures, d'apparaître ainsi aux consciences libres comme le champion du droit, comme la victime offerte en holocauste pour le salut des nations !

Henri Hauser.

Germania, **L'Allemagne et l'Autriche dans la civilisation et l'histoire**, par René Lote. Paris, Berger-Levrault, 1916. Un vol. in-16, 332 pp.

M. Lote a publié quelques mois avant la guerre un livre intitulé *Du christianisme au germanisme* qui a eu un grand retentissement et le public lettré accueillera certainement avec une prédisposition favorable cette nouvelle publication de sa part. Examinateur au baccalauréat, il a eu l'occasion de constater l'ignorance de certains candidats sur les choses allemandes. Interrogé en effet sur la Pologne, l'un de ces jeunes gens lui répondit que les Polonais sont « des Allemands

dont une partie habite hors de l'Allemagne ». Un autre déclara que l'Empereur allemand était aussi roi de Suisse. M. Lote s'est donc efforcé de condenser dans un volume, de lecture facile, tout ce qu'un Français doit plus que jamais connaître d'essentiel sur l'histoire politique, littéraire, philosophique et économique des pays austro-allemands.

Après avoir retracé à grands traits les conflits militaires et diplomatiques entre l'Allemagne et l'Europe occidentale depuis l'intervention du monde germanique dans les destinées de la civilisation latine, il insiste sur le rôle de cette nation dans la question italienne et étudie sa politique en face du slavisme.

L'histoire littéraire de l'Allemagne lui fournit des pages substantielles sur la genèse du germanisme littéraire et sur les différentes ramifications du romantisme d'Outre-Rhin. Il résume, en les élargissant à la lumière des événements d'hier, ses appréciations antérieures à la guerre sur les origines mystiques de la science allemande et sur le caractère de l'art allemand.

Enfin, abordant l'étude de l'impérialisme germanique, il en analyse les facteurs principaux, expansion économique, population, développement de l'armée et de la marine, principes de l'instruction publique, traditions administratives, rivalités des partis parlementaires, expliquant la convergence de ces forces diverses vers un objectif commun par ce qu'il appelle la *solidarité dans l'oppression*. Et il termine son exposé en évoquant les plus récents efforts d'expansion du germanisme par la politique coloniale, les manœuvres diplomatiques, l'affirmation d'un programme mondial, le tout dessinant la genèse du cataclysme actuel. Quelles qu'aient été, quelles que doivent être les modalités de la Grande Guerre, conclut-il, elles auront remis en pleine lumière devant les esprits oublieux ou négligents les conflits essentiels de nations ou d'idées d'où dépend l'avenir de la civilisation en Europe et dans le monde.

Ernest Seillière.

Alfred Moulet, **L'École primaire et l'Éducation morale démocratique**. Paris, Hachette, 1915. In-8°, p. 382. Fr. 10.

La guerre a surpris M. Moulet au moment où il allait publier sur nos écoles primaires un livre que ses fonctions d'inspecteur d'Académie et la part qu'il a prise à tous les grands congrès pédagogiques nous autorisent à croire bien informé. Il l'a écrit aussi avec une chaude conviction et M. F. Buisson dans sa Préface a souligné avec raison ce mérite. C'est sur le front qu'il vient d'y mettre la dernière main et cette mise au point inattendue n'a pu que le rendre encore plus vibrant. L'ouvrage est copieux, presque trop, car ce n'est qu'un aspect de l'école primaire que l'auteur envisage, la place qu'y doit

tenir l'éducation morale ; mais on sait que les moralistes sont toujours abondants. D'ailleurs M. M. a rencontré sur sa route bien des questions brûlantes qu'il avait à cœur de traiter en détail, et de plus il a tenu à nous donner de l'évolution de l'école laïque un exposé aussi complet que possible, citant les discours, les lettres de Jules Ferry et des autres laïcisateurs, les débats du Parlement, les programmes et les instructions, répétant même, parfois à quelques pages d'intervalle, les mêmes larges citations.

M. M. est convaincu que l'enseignement de la morale doit être la grande affaire de l'école primaire, qu'il n'est pas seulement réservé à la famille, que l'école doit plutôt dans bien des cas suppléer la famille impuissante. Il y a d'abord une éducation morale indirecte qui est donnée par la maison d'école même, par la vie en commun, par la discipline scolaire, par les exercices physiques et le programme tout entier de l'instruction primaire. Dans ces divers chapitres on trouvera d'excellents avis ou d'utiles avertissements contre des engouements irréfléchis et des routines obstinées : par exemple, sur un maniement plus intelligent de la discipline, sur une décoration appropriée à l'école, sur une adaptation des programmes aux besoins régionaux, etc. Il y a aussi des théories risquées, comme la méthode d'enseigner l'histoire dans un ordre chronologique renversé ; ce fut jadis une marotte de l'empereur Guillaume II, mais cette autorité qu'eût pu invoquer M. M. ne rend pas l'innovation plus séduisante.

Toutefois l'éducation diffuse que donne l'école par ses murs, son régime, son plan d'études ne saurait suffire. Il faut un enseignement moral direct, et qui ne soit pas seulement un enseignement occasionnel et accessoire. M. M. examine le programme de morale, tel que les instructions officielles l'ont fixé. Il estime qu'il embrasse un fonds de vérités communes à la majorité de la nation et qu'il peut donc s'enseigner sans porter atteinte au principe de neutralité. Il fait l'historique de cette question de la neutralité scolaire si souvent discutée, il la discute à son tour, pour conclure qu'il ne saurait y avoir à l'école d'autre neutralité qu'une neutralité confessionnelle, mais qu'en politique la nation a le droit de réclamer pour ses enfants une éducation démocratique fondée sur la foi dans le progrès social. Un chapitre du programme de morale traite des « devoirs envers Dieu » ; les laïcisateurs de 1882 crurent devoir faire cette concession au spiritualisme régnant alors M. M. y voit une contradiction avec le pur caractère laïque de l'école, il demande qu'on laisse aux Églises le soin de développer ce point que d'ailleurs dans la pratique les maîtres sont d'accord pour passer sous silence. Il voudrait voir remplacer ce chapitre du cours de morale par des notions sur l'histoire des religions. Je ne crois pas l'idée heureuse. Où est la nécessité d'inculquer à des bambins de treize ans les résultats des recherches de M. Loisy ? Le prêtre enseignerait à l'église la divinité, le maître à l'école l'humanité

de Jésus-Christ : quel tumulte dans Landerneau ! On souscrira au contraire à tout ce que dit M. M. de la nécessité de fonder l'éducation morale sur un sentiment de solidarité, d'ajouter à l'instruction civique des leçons pratiques en menant les élèves au conseil municipal ou au prétoire, et surtout de faire servir cette discipline à imprimer dans l'esprit des futurs citoyens le sens du progrès dans l'ordre et dans la paix. M. M. entre ensuite dans la discussion de la méthode pédagogique à appliquer pour ce programme d'éducation morale : il faut des leçons simples, sans austérité ni prédication, familières sans banalité, allant au cœur de l'enfant, avec la préoccupation d'orienter toujours les jeunes âmes vers l'effort viril, vers la compréhension plus consciente du bien et du juste.

Le ton est chaud, ardent, enthousiaste. Peut-être conviendrait-il de parler plus simplement des résultats modestes auxquels peut prétendre l'école. Une autre exagération de cet excellent livre — elle n'est pas d'ailleurs particulière à l'auteur, mais commune à toute la pédagogie et même à toute la société moderne — c'est de traiter l'enfant en homme fait, comme une personnalité achevée, dont les droits, les exigences réclament les mêmes égards que l'adulte. Enfin, sans rouvrir un débat sur la nature originairement bonne ou mauvaise de l'enfant, on pourra trouver que l'auteur abonde trop dans la thèse de Rousseau et qu'il s'égare parfois en des conclusions généreuses mais romanesques. Heureusement qu'il se contredit, et quand il abandonne ses théories pour le terrain de l'observation directe, il fait la distinction ordinaire du sens commun entre les naturels bons et les naturels mauvais.

Tous les lecteurs ne partageront pas ses idées, mais tous suivront avec intérêt ces développements d'une pensée souple et ferme. Pour les maîtres d'abord il y aura dans cet exposé une foule de précieux conseils à recueillir, et pour le grand public soucieux des destinées de notre organisme scolaire le plus modeste, mais le plus important par son ampleur, une vive satisfaction de le savoir si vaillamment défendu et si sagement conseillé.

L. Roustan.

Hesiodi Carmina recensuit Aloisius Rzach, Editio tertia. Accedit *Certamen quod dicitur Homeri et Hesiodi*. Leipzig, Teubner, 1913, vi-273 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

Pour donner cette troisième édition d'Hésiode, cinq ans après la seconde, M. Rzach n'avait qu'à compléter son annotation critique en y insérant les variantes des papyrus publiés dans l'intervalle. Les plus intéressants sont, pour la *Théogonie*, un papyrus de la fin du ier siècle avant ou du ier siècle après J.-C., publié par Hunt dans le catalogue de la bibliothèque John Rylands, où se trouve confirmée (v. 656) une conjecture de Hermann ; pour les *Travaux*, le papyrus

d'Oxyrhynchos 1090, dont M. R. a accepté la lecture (v. 264) σκολιέων δὲ δικέων (mss. σκολιῶν δὲ δικῶν), δικέων déjà rétabli par Kirchhoff, ce qui est dit dans l'édition précédente, et qui aurait dû également être mentionné ici. M. R. a ajouté, en outre, dans les notes de la *Théogonie* (vv. 886 svv.) un autre texte de la fable de Métis et Athéna, donné jusqu'ici seulement dans la grande édition de 1902, et, avant le *Certamen*, le fragment du papyrus Flinders Petrie tab. XXV, éd. Mahaffy. On notera encore quatre fragments nouveaux : deux mis à leur place dans la série générale (nos 159 *b* et 205 *b*), et deux autres de quelque étendue, que M. R. a connus seulement au moment où s'achevait l'impression du volume, et qu'il a donnés à la fin, après l'index des noms propres, sous les nos 21 *b* et 245 *b*. Ce sont là les modifications les plus saillantes de cette troisième édition ; elles ne sont pas d'une haute importance, mais on voit que M. Rzach ne néglige rien pour perfectionner et compléter son œuvre.

MY.

P. HÉMON, La Révolution en Bretagne. Notes et documents. **Jacques Quéinnec**, député du Finistère à la Convention et aux Cinq-Cents. Rennes, Oberthur, 1914. In-8°, 60 p.

Quéinnec était, pour ainsi dire, ignoré. Grâce à l'étude de M. P. Hémon — un travailleur consciencieux et zélé que connaissent nos lecteurs — il sera désormais connu. Il naît le 23 mars 1755 au village de Kerbolot-Bros; il se marie en 1769 avec Louise Madec et vient habiter Kermorvan où il exerce le métier de tisseur ou fabricant de toiles. Procureur de la commune Plounéour-Ménoz, administrateur du district de Morlaix, élu député du Finistère à la Convention, le cinquième sur 8, par 268 voix sur 441 votants, il déclare au procès de Louis XVI qu'il n'est pas juge et qu'il ne peut voter que pour la détention pendant la guerre et la déportation à la paix; il vote le décret d'accusation contre Marat ; il signe la protestation des Soixante-Quinze contre le coup d'État de la Montagne. Emprisonné, puis rentré à la Convention, casé dans le conseil des Cinq-Cents, il quitte la scène publique en mai 1798 et termine sa vie à Guiclan le 26 avril 1817. M. P. Hémon a composé cette biographie d'après des documents qui lui ont été communiqués par la famille de Quéinnec. Mais il ne se borne pas à retracer la carrière du conventionnel et à publier quelques-unes de ses lettres à sa femme, le naïf journal où il narre sa longue et dure captivité, la lettre où il raconte qu'il fait une « fête des boudins » en compagnie de Bonaparte et des ministres, celle où il parle ainsi de Joseph Bonaparte : « Ce nouveau collègue et son frère le général se ressemblent comme deux gouttes d'eau, à la différence de la taille. Le député peut avoir ma taille à quelque chose près. Le général, grand par ses actions, a à peine cinq pieds. Joseph

a un air doux et modeste ». M. P. Hémon marque, en passant, le rôle des autres députés du Finistère, Marec, Blad, Kervélégan, etc. Il nous donne d'utiles renseignements sur les *julods* et sur la fabrique des toiles en Bretagne. Son étude, comme les précédentes, vaut surtout par ses recherches personnelles, par une bonne méthode, par un jugement sûr et impartial.

Arthur Chuquet.

Bibliothèque « Historia ». C. Leroux-Cesbron, **Gens et choses d'autrefois, Neuilly. Le bois de Boulogne. Auteuil, Passy-les-Ternes.** Paris, Jules Tallandier, 1916. In-8°, 307 p., 6 francs.

L'article de M. Baguenier Desormeaux (voir notre numéro 7) nous a donné le désir de lire ce livre.

C'est, en effet, une aimable série d'études historiques, d'ailleurs sérieuses, étayées par de solides documents. L'auteur a lu tout ou presque tout ce qui se rapporte aux sujets qu'il traite ; il a feuilleté livres et revues, il a fouillé dans les archives publiques.

La plupart de ses articles ont pour cadre, comme le sous-titre l'indique, le bois de Boulogne et les environs. Ceux qu'il consacre à Sainte-Foix, à l'architecte Belanger, à Musard, l'homme qui fit danser son siècle et qui fut maire d'Auteuil pendant deux ans et demi, au conventionnel Lofficial, son aïeul, dont il possède les papiers intimes, nous ont paru les meilleurs de la galerie. On remarquera surtout les pages sur Sainte-Foix; c'est peut-être la notice la plus complète et la plus véridique qu'on possède sur ce personnage.

Il y a pourtant de ci de là des lacunes, des inexactitudes, des erreurs.

Voici, par exemple, quelques observations sur l'article relatif à l'École de Mars. On ne peut dire de Bertèche (p. 88) « le général commandant l'Ecole »; il fallait dire que Bertèche n'était et ne fut jamais que colonel; mais qu'il put prendre le titre de général. Il fallait dire aussi (p. 89) que la Convention, non pas *adjoignit* à Bertèche (ce mot est impropre), mais nomma deux représentants chargés d'organiser et de surveiller l'Ecole; l'auteur ne cite que Peyssard ; il devait citer Le Bas qu'il nous présente sans doute plus loin, mais qu'il ne semble pas regarder comme nommé par décret. Enfin (p. 90) Bizot-Charmoy (et non *Bigot Charmoy*) était, non pas « un chimiste qui fit des cours sur la tannerie, les mines, le salpêtre et la poudre », mais un chef de bataillon du génie qui fit un cours d'administration militaire et, de même, Hassenfratz était, non pas un « économiste », mais un chimiste et un minéralogiste qui parla aux élèves non seuseulement « de l'agriculture et de la nourriture des citoyens français », mais de la composition des armées, de leur subsistance, de leur habillement et de leurs armes.

Autres remarques sur l'étude dont Sainte-Foix est l'objet. M. Le-

roux-Cesbron dit que Sainte-Foix « se mêla de vouloir servir la royauté par ses conseils et ses intrigues ». Les conseils de Sainte-Foix n'étaient pas si mauvais. Il engageait Louis XVI non pas à faire la contre-révolution, mais à s'attacher au contraire à la Constitution. Il jugeait que la liste civile pouvait être déchargée de pensions militaires que le roi ne devait pas payer. Il proposait de « travailler » l'armée et de « la faire servir à désunir les factieux »; il proposait de « se ménager un parti dans l'assemblée », assurait qu'il était possible d'agir sur certains membres qu'il avait trouvés « accessibles à de bons raisonnements » et qui voulaient un gouvernement *qui marche*.

M. Leroux-Cesbron dit qu'on a trouvé aux Tuileries deux lettres de Sainte-Foix à Louis XVI. Il y en avait bien davantage. Il ignore le mémoire où Sainte-Foix déclare préférer Kersaint à Lacoste pour le ministère de la marine afin que la honte puisse « retomber sur les entrepreneurs ». Il ignore la lettre où Sainte-Foix dit au monarque que Dumouriez n'a suivi aucun de ses conseils, que Dumouriez a fait, malgré lui, déclarer la guerre — qui, selon Sainte-Foix, « pouvait effrayer les capitalistes » — que le roi aurait dû renvoyer les ministres, non pas tous à la fois — ce qui les ferait ramener comme en juillet 1789 — mais les renvoyer un à un. Il ignore des lettres de Sainte-Foix à son oncle Barbaret où l'on voit que notre intrigant accompagna Dumouriez à Cambrai, qu'il était aux côtés du général dans cette journée du 19 octobre 1792 où le général entrait à l'Hôtel-de-Ville et lisait sur un superbe trophée d'armes cette inscription : « La commune de Cambrai s'applaudit d'avoir vu naître Dumouriez le 25 janvier 1739 », qu'il se rendit à Bruxelles et qu'il y fit des affaires, qu'il réussit avec son oncle et ses amis (dont Dufresne Saint-Léon) à gagner de l'argent dans les fournitures.

Ajoutons que Sainte-Foix, ainsi que La Porte, désigna Dumouriez au roi pour le ministère des affaires étrangères et non, comme dit M. Leroux-Cesbron, pour le ministère de la guerre; qu'il fut avec Dufresne Saint-Léon et Talon — ce que ne dit pas notre auteur — décrété d'accusation par la Convention le 3 décembre 1792 ; que c'est lui qui présenta Dumouriez à Mirabeau et lui fit avoir un premier entretien avec le grand orateur qui d'emblée proposa au général l'ambassade de Berlin. Mais que de choses il y aurait encore à dire et surtout à découvrir sur ce Sainte-Foix qui fut, selon l'expression de M. Leroux-Cesbron, le copain de Talleyrand ! [1]

Dernières critiques sur l'article qui traite du Hollandais Conrad de Kock, le père du romancier. Conrad de Kock était né à Heusden et non à *Heurdin*, et l'on aurait dû nous donner plus de renseignements

1. A propos de la rentrée en grâce de Sainte-Foix auprès du comte d'Artois et de son insolente réapparition sur le pavé de Paris, — et évidemment l'auteur puise ici dans Bachaumont —, pourquoi ne dit-il pas que tous les *roues* étaient enchantés et applaudissaient à ce triomphant retour ?

sur ses faits et gestes avant qu'il aille s'enfermer dans Gertruydenberg. Le 7 janvier 1793, Kock proposait au Conseil exécutif l'invasion de la Zélande et le lendemain les ministres lui donnaient audience; il assurait que le stathouder se réfugierait dans l'île, qu'elle n'était pas défendue pour l'instant et qu'on s'en saisirait aisément si l'on y envoyait sans nul retard un corps de 3,000 hommes. Quelques jours plus tard, avec Daendels, il gagnait Anvers et de là, il mandait que le succès de l'entreprise était certain; il appelait instamment Dumouriez : « Au nom de tous les Hollandais, intéressez-vous pour nous ; en vous réside l'espoir de tous les Bataves. » Dumouriez entra dans les desseins de Kock et obtint que Miranda serait chargé de l'expédition de Zélande ; mais le Conseil exécutif hésita, et l'occasion fut perdue. Du moins Dumouriez avait-il hautement apprécié Kock, et dans ses *Mémoires* il le juge « plein d'audace et d'éloquence », le nomme « digne de toute confiance », digne « par son zèle et sa probité, par sa grandeur d'âme et son civisme, d'être le libérateur de sa patrie » [1].

Le style dé M. Leroux-Cesbron est parfois un peu cavalier. Mais, malgré la légèreté du ton, ces chroniques offrent une lecture piquante et instructive.

Arthur Chuquet.

Commandant Jean de La Tour. **Les prémices de l'alliance franco-russe**. Deux missions de Barthélemy de Lesseps à Saint-Pétersbourg, 1806-1807, d'après sa correspondance inédite. Paris, Perrin, 1914, in-8°, 319 p., 3 fr. 50.

M. Jean de La Tour dit justement que Barthélemy de Lesseps [2], consul de France à Pétrograd, était un homme intelligent, adroit, plein d'initiative, un excellent agent, et le mérite, l'intérêt de son livre, c'est de nous montrer que Lesseps, sortant des bornes consulaires [3], essaya de son propre chef, en 1806, après Austerlitz et avant

1. Lire, p. 92, Bentabole, p. 99, Laffaille, p. 113, Tronson, p, 197-200, Brenier, p. 202, Polotsk, p. 260, Raincy, p. 269, Barthole, p. 274, Valfons, p. 298, Marron, et non *Bentabolle, Lafaille, Tronçon, Brennier, Polotski, Rancy, Berthole, Valfont, Maron*. — P. 114, dire « ministre du duc des Deux-Ponts » et non ministre *des Deux-Ponts*. — P. 192, je n'ai pas à restituer certains noms de lieux, mais je puis assurer que *Chiennvale* en Silésie et *Grüce* en Autriche n'existent pas sous cette forme. — P. 196, lire sur l'héroïque Thillet l'article de Joseph Durieux dans les *Feuilles d'histoire* du 1er novembre 1911, p. 419-423. — P. 201, mieux vaut dire, non pas *le bataillon des chasseurs républicains*, mais « le bataillon de chasseurs républicains des Quatre Nations ». — P. 295, manque la mention de l'étude de Georges Avenel sur le père de Paul de Kock (*Lundis révolutionnaires*, p. 285-295). — P. 298, on nous parle de *Hébrard Vincent*, secrétaire du ministre de la guerre ; je ne comprends pas ce *Hébrard*; j'avais cru jusqu'ici que ce personnage se nommait François-Nicolas Vincent et qu'il était secrétaire général au ministère et, comme a dit Camille, le *Pitt* de *Georges* Bouchotte.

2. C'est l'oncle de Ferdinand de Lesseps.

3. Le 23 décembre 1807 il écrit qu'il doit se renfermer dans les bornes consulaires.

Iéna, de rétablir la bonne harmonie, de ménager un rapprochement entre la France et la Russie [1]. Là dessus, Czartoryski, ministre des affaires étrangères, fit, comme il disait, le premier pas, et envoya M. d'Oubril à Paris. Mais le prince Dolgorouki s'empare de l'esprit du tsar, Czartoryski est remplacé par le général baron de Budberg, et lorsque M. d'Oubril signe à Paris, le 20 juillet 1807, avec Clarke un projet de traité très complet, Budberg écrit à Talleyrand que cette transaction s'écarte entièrement des instructions du négociateur russe. C'est la guerre, et Lesseps ne s'était pas à tort méfié du comte de Goltz, ministre de Prusse à Pétrograd : il avait écrit le 29 août à Talleyrand qu'une alliance était conclue entre la Prusse et la Russie; quelques jours plus tard il s'éloignait avec sa famille ; et à Posen il rencontrait notre avant-garde victorieuse ! N'avait-il pas dit à Budberg : « En rejetant le traité, vous devenez responsable des flots de sang qui vont couler de nouveau » ? Iéna, Eylau, Friedland donnèrent raison à Lesseps.

Voilà la première partie du volume de M. Jean de La Tour. La seconde nous fait voir Lesseps de retour à Pétrograd en qualité de chargé d'affaires. Mais elle est peut-être moins curieuse et moins neuve. Savary était alors à Pétrograd et ses lettres que l'auteur nous communique, l'emportent en intérêt sur celles de Lesseps. Notre chargé d'affaires reconnaît lui-même que Savary a obtenu des résultats satisfaisants et heureux; Savary cause avec le tsar, trace les portraits des ministres ; Lesseps fait des visites officielles, règle les intérêts particuliers des Français de Russie, mande les événements (arrivée de Wilson, rupture formelle de la Russie et de l'Angleterre, nomination de l'ambassadeur Caulaincourt qui vient relever Savary) propose des mesures pour remplacer dans l'empire moscovite le commerce anglais par le commerce français.

Le livre donne prise à la critique.

L'auteur nous permet-il d'abord de le chicaner sur le titre ? « Deux *missions* de Lesseps à Pétrograd » ! Le mot « mission » est exact en 1807, après Tilsit, lorsque Barthélemy de Lesseps revient à Pétrograd pour exercer les fonctions provisoires de chargé d'affaires ; il est inexact si on l'applique à l'année 1806, puisque Lesseps était depuis 1802 à Pétrograd commissaire général des relations commerciales.

En outre, n'est-ce pas être trop moderne que de dire (p. 21) qu'Alexandre « voulait tout faire pour favoriser l'expansion du panslavisme » ?

N'est-ce pas exagérer l'importance de Lesseps que de dire (p. 138) que l'Empereur lui *adjoignit* le général Savary, un de ses aides de camp? On ne peut dire que Savary fut adjoint à Lesseps. Le géné-

1. Les mots *bonne harmonie* et *rapprochement* sont contenus dans une lettre du 29 janvier 1806 à Talleyrand.

ral n'écrit-il pas (p. 139) qu'il n'a aucun caractère, qu'il a une mission spéciale, une mission à part qui remplace pour quelque temps l'ambassade (p. 200) ? Savary adjoint à Lesseps ! C'est Lesseps, au contraire, qui est adjoint à Savary pour l'expédition des affaires. Savary n'a sans doute que ses épaulettes de général ; mais il a autant sinon plus d'importance qu'un ambassadeur ; il est le confident de Napoléon ; il apporte la pensée du maître ; il doit continuer les entretiens de Tilsit : « ajoutez, écrit Napoléon au tsar, ajoutez une entière confiance à ce qu'il vous dira de ma part ». Sa tâche est donc bien supérieure à celle de Lesseps : il doit pénétrer dans l'intimité d'Alexandre ; il doit tâter tous les terrains, étudier la société de Pétrograd, étudier l'armée russe et ceux qui la mènent. Lesseps n'est qu'un subalterne, et c'est pourquoi Savary, en partant, recommande Lesseps au ministre des affaires étrangères, souhaite qu'on lui achète et lui meuble une petite maison. Dans ses *Mémoires* il ne cite même pas celui que M. de La Tour appelle (p. 259) son collaborateur.

Dirai-je aussi que M. de La Tour aurait pu alléger son volume, réduire, résumer toute cette correspondance ? Les lettres qu'il publie ne sont pas aussi inédites qu'il le croit. Vandal dont il ne prononce pas le nom — les a lues et citées ; Vandal a reproduit le mot de Bennigsen sur la boucherie de Friedland, les propos de Constantin à Tilsit, le jugement d'Alexandre sur le comte de Lille ; Vandal a reproduit les principaux passages de certaines lettres de Savary copiées par M. de La Tour.

Il est regrettable que M. de La Tour n'ait pas mentionné le voyage de Saint-Chamans à Pétersbourg. L'officier était envoyé par Soult qui faisait dire à Savary qu'un militaire prussien avait à Elbing proféré des menaces contre le tsar Alexandre qui devait « finir comme son père ». Saint-Chamans fut présenté au tsar et il fit la connaissance de Lesseps qu'il jugea « fort aimable ».

Quelques fautes dans la transcription des noms propres : la plus grave est d'avoir écrit (p. 199) *Meister* au lieu de Maistre : il était aisé pourtant de deviner Joseph de Maistre dans l'homme qui prétend toujours être ministre de Sardaigne et ambassadeur du roi de Cagliari [1].

Arthur Chuquet.

---

1. C'est dans une lettre de Savary que l'auteur a lu ce *Meister* qu'il aurait dû rectifier — comme a fait Vandal — et que Savary orthographie encore dans ses « Mémoires » *Mestre*. Lire, en outre, Bennigsen, Merveldt, Serra-Capriola, Stedingk et Tchitchagoff au lieu de *Benningsen*, *Merfeldt*, *La Serra-Capricola* (p. 118 et 123 qui manquent à la table), *Steding* et *Titschakoff* (c'est l'amiral qui devait se porter vers la Berézina sur les derrières de l'armée française).

Jacques DE DAMPIERRE, archiviste-paléographe. **L'Allemagne et le droit des gens**, d'après les œuvres allemandes et les archives du gouvernement français. I. L'impérialisme. Paris, Berger-Levrault, 1915. In-4°, 262 p. 20 francs.

L'œuvre de M. Jacques de Dampierre est non seulement par la masse des renseignements et par la vigueur de l'argumentation, mais par l'esprit critique de l'auteur et par la méthode dont il use, une des plus remarquables qui aient paru sur la guerre.

Il y montre que l'impérialisme, né de l'enseignement allemand et de la discipline prussienne, est un mysticisme de la violence ; que l'Allemagne voulait faire la grande guerre, « aurore de la grande Allemagne » et conquérir les petits Etats ; qu'elle n'a pas hésité à violer le droit des gens ; que les contributions et réquisitions qu'elle impose ont un caractère de spoliation ; que ses excès ne sont que l'application militaire des principes de l'impérialisme ; que cet impérialisme devait aboutir au terrorisme ; que les Allemands chargent les innocents des actes dont ils ignorent les auteurs ; qu'ils n'invoquent que des prétextes insuffisants pour justifier la répression ; qu'ils rendent la population responsable pour excuser leur violence.

Les conclusions de l'auteur se dégagent de faits caractéristiques établis presque uniquement sur des sources allemandes. Il a reproduit photographiquement par un procédé nouveau la plupart de ces documents qu'ils a traduits, soit dit en passant, avec une fort louable exactitude [1].

Le solide volume de M. Jacques de Dampierre est en même temps un beau volume. Les fac-simile des carnets et d'autres papiers pris sur les morts et les prisonniers allemands, des reproductions de cartes postales, des illustrations de toute sorte, vues, portraits, en rehaussent la valeur.

Arthur CHUQUET.

1914-1915. **Étapes et combats**. Souvenirs d'un cavalier devenu fantassin, par Christian MALLET. Paris, Plon, 1915. In-8°, 246 p. 3 fr. 50.

Livre fort intéressant d'un dragon qui mena durant neuf mois la vie de guerre et conquit l'épaulette au prix de son sang. Le départ de Reims ; l'entrée en Belgique et hélas ! la retraite au milieu des paysans belges qui nous croyaient invincibles et nous voyaient avec un étonnement muet rebrousser chemin ; la marche de cinq jours à travers les bois en pleines lignes allemandes et comme « dans un perpétuel cauchemar » ; le spectacle extraordinaire qu'offre Verberie purgée des envahisseurs ; les combats livrés dans la région d'Estaires ; la résistance acharnée du 22e dragons à Staden ; les journées passées dans les tranchées de Nieuport ; la nomination de l'auteur au grade

1. Je ne ferai d'observations que sur le carnet de la p. 21 où il faut lire « Seitenwege » et non *seiten Wege ;* « Weiter » et non *Waschen* ; « Geschosse » et non *Geschossen* ; « hinter der Strohmatte » et non *hinter der Stroh* (?).

de sous-lieutenant dans l'infanterie et l'existence qu'il eut à Ypres et et dans les secteurs voisins pendant les mois d'hiver ; le discours du général F(och) qui donne la fièvre à tous ceux qui l'entendent ; l'affaire de Loos où notre officier fut blessé, tout cela est vrai, poignant, et tout cela, raconté sincèrement, sobrement par M. Christian Mallet, produit grand effet.

A. Chuquet.

Guides Plumon, **La vérité sur la guerre. La documentation. Que faut-il lire ? Que faut-il acheter ?** Classement méthodique des Études documentaires consacrées à la guerre, à ses causes et à ses origines. Les Guides Plumon. Paris, avenue de Friedland, 16, in-8°, 88 p., 1 fr. 50.

Ce titre, un peu long, indique le but de l'ouvrage. L'auteur veut « classer par matières les études documentaires les plus intéressantes » qui se rapportent à la guerre et qui ont paru avant le 1er décembre 1915. Il ne s'occupe donc que des seize premiers mois de la guerre, et il ne classe que les études qui lui paraissent, à lui, les plus intéressantes, il fait un choix. Ce choix, nous ne le critiquerons pas, et nous accepterons même, si nombreuses qu'elles soient — il y en a seize (et il manque, ce nous semble, une rubrique des « ouvrages généraux ») — les divisions qu'adopte M. Plumon. Pour l'instant, nous reconnaissons que le *Guide* est utile, qu'il mérite d'être consulté [1].

A. C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 25 février 1916.* — M. Louis Leger lit un travail sur le mouvement intellectuel à l'époque de la Renaissance en Dalmatie. Ce mouvement commence par des œuvres latines; on va étudier à Venise, à Padoue, à Florence. Mais la pratique de la langue latine ne fait pas oublier celle de la langue nationale, le croate ou, pour parler plus exactement, le serbo-croate. Le mouvement intellectuel, commencé à Raguse, se continua à Spalato. M. Leger étudie la vie et les œuvres de Mencotie, de Drzic, de Cubranovic, et particulièrement de Marulic qui dès 1522 engage le pape Adrien VI à grouper tous les princes de l'Europe contre les Turcs, et qui dans son poème de Judith chante par allégorie le futur triomphe de la chrétienté. — MM. Morel-Fatio et le comte Durrieu présentent quelques observations.

M. Théodore Reinach communique et restitue une inscription funéraire en vers de Sinope sur la mort d'un jeune homme accompli, Narcissos. A cette occasion, il définit le caractère du dieu Phthonos, invoqué dans ce petit poème : c'est le dieu de l'Envie — ou l'Envie des dieux — responsable des morts prématurées.

M. Antoine Thomas donne lecture d'une étude sur Jean Pitart, chirurgien et poète sous les règnes de saint-Louis et de Philippe-le-Bel.

Léon Dorez.

---

1. Quelques fautes d'impression : lire p. 19, Wyzewa, p. 39, Grondijs, p. 42, Powell, p. 45, Carrillo, p. 47, Dupont, p. 76, Eichthal, au lieu de *Vizewa*, *Grondys*, *Powel*, *Carillo*, *Dupon*, *Eichtal*. — P. 48, Grimauty se prénomme Hubert, non *Henri*.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — 25 mars — 1916

Seippel, Notre indépendance intellectuelle ; Ragaz, L'indépendance suisse (H. Hauser). — Philodème, De ira. p. Wilke (My). — G. Noel, Au temps des volontaires ; P. de Joinville, Balguerie-Stuttenberg ; Le Brethon, Lettres et documents pour servir à l'histoire de Murat, VI, VII, VIII (A. Chuquet). —

Paul Seippel, **La défense de notre indépendance intellectuelle** (extr. de *Wissen und Leben*, Zurich, Orell Füssli, 15 déc. 1915).

L. Ragaz, **Von den letzten Voraussetzungen der schweizerischen Unabhängigkeit** (ibid., 15 janv. 1916).

Le 15 novembre s'est tenue à Berne la première assemblée de l'*Association nationale des Universitaires suisses*. Le programme de cette nouvelle association est tout entier dans cette interrogation : « Que doivent faire les universitaires suisses pour la défense de l'indépendance intellectuelle de leur pays ? »

Que cette question ait pu être posée, cela en dit long sur le danger qui menaçait l'indépendance intellectuelle de nos voisins. Et l'on sait de quel côté il venait. Sur 29 maîtres en théologie dans les trois Facultés de Bâle, Berne et Zurich, 12 Allemands, 12 *Reichsdeutsche*, c'est-à-dire environ 42 o/o. Si nous prenons la seule Faculté de Bâle, la proportion dépasse même 50 o o, 7 contre 6. Et rien n'égale l'imprudente audace de ces conquérants. Un Allemand enseigne quelque part le *droit public fédéral* ! Et tout dernièrement [1], comme on venait de décider la création de chaires d' « éducation nationale », un Allemand ne craignit pas, dans une grande Université suisse, de poser sa candidature !

Pour rétablir l'équilibre, un petit nombre de chaires occupées par des Français, toutes dans la Suisse romande, et des chaires que rien ne garantit contre les retours de la fortune. En outre, comme le remarque M. Paul Seippel, beaucoup moins de relations, des relations beaucoup moins étroites entre la Suisse romande et la France qu'entre la Suisse alémanique et l'Allemagne. Et ici, nous sommes les

1. Ce fait m'a été signalé il y a quelques semaines, au moment où il venait de se produire.

principaux coupables. Par le jeu des semestres et des équivalences, par les échanges de professeurs, par les échanges de livres entre bibliothèques, un courant continu passe d'Allemagne en Suisse et vice versa. Au contraire, « l'Université de France est un corps fermé et pratiquant le protectionnisme intellectuel. Elle ignore nos hautes écoles suisses ». Et, par suite, elle y est peu connue.

Cette rupture d'équilibre entre les deux influences qui se partagent la Suisse a des conséquences graves. Dans la mentalité de l'élite intellectuelle s'introduisent et prédominent des éléments qui sont contraires aux conditions mêmes de l'existence de la Suisse. M. P. S. analyse ces éléments. Ce sont d'abord les doctrines réalistes de la suprématie de la force sur le droit; ce sont, en second lieu, « les théories contraires à la démocratie »; ce sont « les doctrines contraires à la liberté ». Ni l'impérialisme ni le « *drill* intellectuel » ne peuvent coexister avec la constitution fédérale. « Si nous acceptons les théories de la *Realpolitik*, si nous considérons l'État comme une maison de commerce dont le bilan doit être assez avantageux pour assurer à chaque associé la plus grande somme de bien être possible, c'en est fait de notre liberté. De ce point de vue là, un petit État comme le nôtre n'a pas de raison d'être, parce que son rendement n'est pas avantageux ».

Si avant que soit poussée l'analyse de M. P. S., celle de M. L. Ragaz va beaucoup plus profond encore, M. Ragaz est professeur, à Zurich, de théologie historique. Sa science et son caractère lui ont valu, dans toute la Suisse de langue allemande, une autorité incontestée. C'est le côté théologique qui l'attire. Pour lui, le problème est d'ordre religieux, c'est-à-dire qu'il se pose dans l'intimité même de l'âme suisse; c'est un nouvel épisode de l'histoire de la Réformation.

Le protestantisme zwinglien, comme le calvinisme, « est moins lié que le luthéranisme à une forme religieuse quelconque, mais il penche vers le républicanisme ». Ce n'est pas que les réformateurs aient été, consciemment, des démocrates. Par un de ces paradoxes fréquents dans l'histoire, « une religion d'apparence strictement aristocratique a enfanté la démocratie moderne »; elle a inspiré Olivier Cromwell et Rousseau. « *Cette façon de penser est la base la plus profonde et la plus solide sur laquelle soit construite notre démocratie suisse* [1] ».

Or, qu'est-il arrivé? Les théologiens helvétiques se sont de plus en plus formés à l'école de l'Allemagne, et leurs propres Facultés sont tombées sous l'influence allemande. « *Nous sommes devenus sous ce rapport une province allemande, sans nous en apercevoir* ».

Or, tandis que la théologie helvétique devenait luthérienne, le luthéranisme, qui avait d'ailleurs toujours été une religion de princes,

1. Les soulignés sont de M. Ragaz.

changeait de caractère. C'est la théologie de Friedrich Naumann qui se substitue à l'interprétation classique des Evangiles ; elle remplace les notions de pitié, d'amour, de résignation par la notion de puissance. « *Elle aussi la théologie allemande est devenue impérialiste* », et, chez le sectateur du néoluthéranisme, « l'Allemand a fini par absorber le chrétien ». On peut essayer d'atténuer la portée d'une expression aussi audacieuse que celle du « Dieu allemand ». Mais, se demande M. L. R., que penserait le monde « si, en Angleterre, en France, en Amérique on parlait du Dieu anglais, français, américain ? ».

Un grand péril menace donc l'âme suisse, « un péril mortel ». Il est encore aggravé par ceci : « *Depuis quelques décades nous n'avons plus en face de nous la vieille Allemagne, mais une Allemagne nouvelle, très différente de la première.* La vieille Allemagne... était idéaliste, cosmopolite, humanistique, elle était kantienne, goethéenne, schillérienne, la nouvelle est *realpolitisch*, nationaliste, impérialiste, bismarckienne, moltkéenne, nietzschéenne ». Or si l'Allemagne d'autrefois a rendu à la pensée suisse d'immenses services, si *cette Allemagne humanitaire nous a aidés* (*et nous aide !*) *à devenir nous-mêmes humainement et par là aussi politiquement, l'Allemagne du nouvel Empire fait de nous des Allemands*, des Reichsdeutsche ».

Voilà ce que M. R. appelle, non sans raison, le « péril mortel ». Comment y échapper ? En revenant à la vraie tradition nationale, à la tradition des libertés démocratiques. « Notre liberté suisse n'est pas quelque chose qui pousse tout seul dans nos montagnes, comme les rhododendrons et les edelweiss » et « toute la poésie du Grütli » ne suffit pas à la fonder. Il faut de virils efforts pour conserver « notre indépendance à demi (peut-être plus qu'à demi) perdue ». Il faut choisir entre ces deux divinités, l'esprit et la force, et « de ce choix dépend la vie ou la mort de la Suisse », car « la Suisse sera démocratique, ou elle ne sera pas ».

Pour lutter contre les influences de mort, M. R., comme M. P. S., conseille à ses compatriotes d'élargir leur horizon intellectuel. Il conseille aux étudiants suisses d'aller de plus en plus nombreux, « non seulement vers Marbourg, Heidelberg, Berlin, mais aussi vers Genève, Montauban, Paris, Cambridge, Edimbourg, Florence, même vers Boston »; d'opposer à la doctrine impérialiste d'un Naumann l'idéalisme chrétien d'un Alexandre Vinet.

On le voit, M. R., interprète de la pensée suisse-allemande la plus pure, ne craint pas le radicalisme des formules, ne recule pas devant les hardiesses nécessaires. Les lecteurs de ces quelques pages seront séduits par l'élévation et la noblesse de la pensée, par la qualité de ce patriotisme qui reste largement humain. Ils pénètreront mieux le sens du drame, l'un des plus angoissants qu'on puisse imaginer, qui se joue à l'heure actuelle dans les profondeurs de la conscience helvé-

tique. Ni les péripéties ni l'issue de ce drame ne sauraient laisser indifférents, dans le monde entier, les amis de la démocratie et de la liberté. Car la conscience suisse est une part importante de la conscience universelle.

Henri Hauser.

Philodemi de Ira liber, éd. C. Wilke. Leipzig, Teubner, 1914; LIV-115 p. (*Bibl. script. gr. et rom. Teubneriana*).

Cette édition du traité de Philodème Περὶ Ὀργῆς repose sur une nouvelle lecture, très soigneusement faite, du papyrus d'Herculanum 182, et des apographes d'Oxford et de Naples; M. Wilke s'est attaché à transcrire le plus fidèlement possible tout ce qui est encore susceptible d'être déchiffré. Le texte a subi de ce fait de notables améliorations, comme on peut s'en convaincre en parcourant l'annotation critique, et d'heureuses restitutions sont venues s'ajouter à celles de Gomperz, le premier éditeur, de Spengel, de Bücheler et de Crönert. Mais ce qui est le plus précieux, et d'une utilité incontestable tant pour l'étude du texte lui-même que pour l'histoire des sources, ce sont les passages parallèles des auteurs grecs et latins qui ont écrit sur le même sujet, par exemple Sénèque, Plutarque, Basile et Grégoire de Nazianze; ces passages sont cités sous les notes critiques. L'édition est précédée d'une préface où M. W. s'occupe de quelques questions que soulève le traité de Philodème. Il décrit d'abord le papyrus, propose pour titre de l'ouvrage Περὶ ἠθῶν · ὅ ἔστι περὶ ὀργῆς, expose l'ordre dans lequel doivent se suivre les fragments, et donne une analyse du contenu; puis, après avoir reconnu dans Nikasikratès et Timasagoras, philosophes dont Philodème attaque les opinions, deux péripatéticiens, il recherche quelles sont les sources du *de Ira*. Ce chapitre de la préface est important; M. Wilke y démontre que, si dans la dernière partie du traité Philodème a reproduit des idées épicuriennes, ailleurs au contraire il puise ses arguments dans la doctrine stoïcienne et notamment dans le Περὶ παθῶν de Chrysippe.

My.

Au temps des volontaires, 1792. Lettres d'un volontaire de 1792, présentées et annotées par G. Noel. Avec un portrait et deux cartes. Paris, Plon, 1912. In-8°, XII et 300 p. 3 fr. 50.

L'introduction nous renseigne parfaitement sur ce volontaire du 2e bataillon de la Meurthe qui devint sous-lieutenant de dragons et qui fit quatre à cinq campagnes pour mener ensuite une vie pacifique et tranquille — l'éditeur ne nous dit pas en quelle qualité — On trouvera dans cette introduction quelques détails intéressants sur la mère adoptive de Gabriel Noël, une femme originale, Mme Durival, qui éleva son enfant à la mode de Rousseau, selon les préceptes de l'*Emile*.

Les lettres du volontaire n'offrent pas un très grand intérêt et ne jettent pas une vive lumière sur les événements de l'année 1792. Toutefois Gabriel Noël a de curieux côtés. Il est constitutionnel ; il déteste Carra l'aboyeur et l' « infâme journaliste » ; il traite Petion d'hypocrite et de scélérat ; il adore Lafayette ; il s'indigne que l'assemblée législative ait emprisonné Louis XVI et, « sous la menace d'une vile canaille, trahi la Constitution ».

L'éditeur est un descendant de Gabriel Noël, et il faut le remercier de nous avoir donné cette correspondance qui nous permet, comme il dit, de suivre le soldat au cours de la campagne de 1792 dans tous les détails de sa vie.

Mais le résumé historique qu'il a inséré en certains endroits et les notes qu'il a mises de temps en temps au bas des pages ne sont pas toujours à l'abri de la critique, et voici des remarques que nous avons faites au courant de la lecture.

P. 16. Il fallait dire que le ou la *schtouffe* (le poêle ou la pièce qui renfermait un poêle) est la *stube* allemande ; cf. notre mot « estuve ».

P. 21. Le général dont il est question, était Joseph de Paignat, maréchal de camp depuis le 9 mars 1788 et qui, quinze jours après cette lettre de Gabriel Noël, le 6 février 1792, allait être nommé lieutenant général.

P. 23 et ailleurs, on écrit d'ordinaire en français Rodemack, et non *Rodmack* (en allemand, Rodemachern).

P. 111 et 113. Le général qui commande alors à Thionville [1], est M. de Riccé, et non M. de *Rissé*.

P. 105. Lire, non *Ruttgen*, mais Rüttgen que nous nommons Roussy-le-Village (pour le distinguer de Burg-Rüttgen que nous nommons Roussy-le-Bourg).

P. 151 et 152. Lire Gué d'Hossus et non *gué Dussus*.

P. 153 et ailleurs (notamment p. 165 et 189) ce n'est pas *Mont d'Or* ou *Mont Dehors* qu'il faut lire, mais Mont d'Haurs.

P. 155. L'éditeur n'aime pas Dumouriez ; et il le qualifie ainsi : « l'encombrant Dumouriez, débordant de son domaine diplomatique sur celui de son collègue Grave » : *encombrant* est une singulière épithète, et Dumouriez, ministre principal, comme on disait alors, avait le droit de « déborder » sur le domaine militaire, d'autant que Grave était un pauvre sire et, comme a dit Dumont, redoutait l'immensité du fardeau.

P. 157. Le nouveau ministre de la guerre s'appelait Lajard et non *Lejard*.

P. 159, 160, 162. Lire Kirchberg et non *Kircheberg*.

Id. L'invasion n'a pas été arrêtée ni retardée par une série « de petits

---

1. Par conséquent, p. 10, il faut lire « à Thionville ». et non *à Lunéville*.

combats assez acharnés qui se livrent à Sierck, Fontoy, etc. » ; la seule affaire à citer était celle de Fontoy.

Id. « Luckner demeure à Metz, le *Moniteur* du 24 août le destitue ». Que signifie cette dernière phrase ? Sans doute, que ce numéro du *Moniteur* fait connaître la destitution de Luckner. Il y a, en effet, dans le numéro un long article, évidemment officiel, dont le début est ainsi conçu : « Il paraît que le Conseil exécutif se dispose à retirer l'armée du Centre des mains de Luckner » ; mais la phrase « le Moniteur le destitue » est obscure.

P. 160. Longwy s'est rendu le 23 et non le 24 août.

Id. Les massacres de septembre ont-ils « résulté » de la reddition de Longwy et de Verdun ?

Id. Kellermann s'attribua le mérite, non de la *maneuvre*, mais du combat de Valmy,

Id. Ce ne sont pas les Prussiens qui ont forcé le défilé de la Croix-aux-Bois, ce sont les Autrichiens (qui le prirent le 12 et qui, le 14, le perdirent un instant pour le reprendre aussitôt), et le défilé du Chêne-Populeux fut, non pas forcé, mais abandonné le 16 et non le 13.

P. 162. Dillon ne fut pas destitué et arrêté le 14 octobre. On proposa le 11 de le décréter d'accusation ; mais le 12, en pleine Convention, Dumouriez prenait sa défense, et le 13, le Conseil exécutif le mandait à Paris pour qu'il rendît compte de sa conduite. Dillon se justifia. Il ne fut mis en arrestation que plus tard, le 11 juillet 1793, parce qu'il projetait, disait-on, d'enlever le fils de Capet.

P. 164. Notre volontaire fut nommé sons-lieutenant (cf. p. 299, note) et non *lieutenant* de dragons.

P. 176. Le député que l'éditeur nomme par deux fois *Jonneau*, s'appelait Jouneau.

P. 179. Ne fallait-il pas mettre en note que ce « M. Poincaré avec son bataillon » était Aimé-François Poincaré, lieutenant-colonel du 4e bataillon de la Meurthe ?

P. 182. Noter de même que le sieur Ransonnet, chef du corps liégeois, fut nommé plus tard (6 février 1794) général de brigade.

P. 193. Le *Lonoy* qui commande alors le camp de Famars ne peut être que Jean-Baptiste-Joseph de Laumoy, maréchal de camp depuis le 25 août 1791.

P. 225. L'adjudant général dont parle notre volontaire, s'appelait Foissac et non *Joissac*.

P. 230. Arthur Dillon était, non pas frère, mais cousin du Thesbald Dillon que ses soldats avaient égorgé.

P. 290. Lire Peraldi et non *Peraldy*.

P. 256. « Les lâches d'Angoulême » : l'éditeur aurait pu dire qu'il s'agit du 34e régiment, ci-devant Angoulême.

P. 260. Il n'y avait pas de 2e bataillon de la Vendée.

P. 261. La panique de Mons avait eu lieu à la fin d'avril, et non de *mai*.

P. 264. « Après le forcement de l'Argonne par la déroute de Grandpré (14 août) ». L'éditeur veut dire évidemment le 14 septembre ; mais il a tort de croire qu'au 14 septembre l'Argonne est forcée par la déroute de Grandpré ; il devait dire qu'elle fut forcée par la reprise de la Croix-aux-Bois.

P. 268. Ce La Valette commandait le 1er bataillon des Lombards; c'est lui qui devint général de brigade et périt avec Hanriot et Robespierre.

P. 278 (et 279). Lire Regret et non *Le Regret.*

Id. Le 2e bataillon de la Meurthe n'était pas aux ordres de Dillon « depuis Valmy », puisque une lettre de notre volontaire, datée du 26 septembre, est écrite au camp de Sainte-Menehould.

P. 294. Le combat cité par Gabriel Noël doit être le combat de Cumptich.

Nous n'aimons guère le titre *Au temps des volontaires.* N'est-il pas un peu prétentieux ? Pourquoi ne pas avoir, plus simplement, intitulé le volume « Lettres de Gabriel Noël » ?

Arthur CHUQUET.

Le réveil économique de Bordeaux sous la Restauration. **L'armateur Balguerie-Stuttenberg et son œuvre** par Pierre de JOINVILLE. Paris, Champion, 1914. In-8°, XXIV et 485 p. avec portrait.

Comme le démontre M. Pierre de Joinville dans ce très solide et attachant volume, le Bordelais Balguerie-Stuttenberg, à la fois administrateur et financier, négociant et armateur, fut un homme d'esprit souple et ouvert, plein de hardiesse et de résolution, animé du généreux désir de rendre le monde tributaire de notre commerce et de notre industrie.

Balguerie a jeté de tous côtés des « coups de sonde ». Il a fait construire des ponts à Bordeaux et à Libourne ; il a amélioré les passes de la Gironde et tenté de canaliser les Landes; il a fondé à Bordeaux la Banque, la Caisse d'épargne et de prévoyance de la Gironde, l'Entrepôt réel ; il a rétabli les relations de Bordeaux avec nos colonies, avec Saint-Domingue, avec les anciennes colonies espagnoles et portugaises du Nouveau Monde; il a cherché des débouchés à Cuba, aux Etats-Unis et dans l'extrême-Orient ; il a favorisé l'introduction de la navigation à vapeur. Parfois il échoua dans ses desseins ; l'égoïsme, la jalousie, les intérêts particuliers lui opposèrent des obstacles qu'il ne put rompre. Mais que d'utiles entreprises il a conseillées et soutenues ! Quel rôle il a joué dans les commissions chargées de modifier le régime commercial des Antilles françaises !

Ce n'est peut-être pas un personnage d'histoire générale, comme dit l'auteur. Mais ce fut un grand Bordelais et un grand Français. Il méritait le livre que lui consacre M. Pierre de Joinville, livre exact,

pleins de faits et de chiffres, vraiment indispensable à quiconque voudra connaître de près l'histoire économique de la France sous la Restauration. Nous voyons dans cet ouvrage ce que fut Bordeaux de 1815 à 1830 ou, si l'on veut, à 1825 (c'est l'année où meurt Balguerie). Il y avait alors dans cette ville, outre Balguerie, quelques hommes intelligents, actifs, laborieux, à la fois audacieux et pratiques, dignes de leurs ancêtres, et grâce à eux, Bordeaux qui semblait, à la chute de Napoléon, voué à une irrémédiable décadence, avait en 1830 conquis la deuxième place après le Hâvre et dépassé Marseille et Nantes !

Arthur Chuquet.

Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat (1767-1815) publiés par S. A. le Prince Murat avec une introduction et des notes par Paul Le Brethon, archiviste paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale. Volumes VI, VII et VIII. In-8°, 520, 506 et 498 p. 7 fr. 50 le volume (Paris, Plon, 1912-1914).

Voici trois volumes nouveaux de la correspondance de Murat, publiés par M. Le Brethon avec un soin et une patience qu'il faut reconnaître hautement et louer.

Le sixième volume est consacré à la lieutenance de Murat en Espagne (avril-juillet 1808) et aux six premiers mois de la royauté de Naples. On peut apprécier, pièces en main, la conduite que le grand-duc de Berg a tenue en Espagne. L'intrépide soldat a été plus qu'on le croit, avisé, prévoyant, attentif aux moindres détails de la politique et de l'administration. Napoléon loue son activité, et c'est avec raison que Murat assure (p. 27) qu'il n'a pas manqué d'énergie et qu'il a su « imposer aux intrigants qui se sont fait voir sous toutes les couleurs ». Les documents que publie M. Le Brethon rectifient du reste ou démentent certaines légendes accréditées par Marbot et autres, comme celles qui courent sur les journées des 2 et 3 mai 1808, sur l'éviction des Bourbons, sur le soi-disant détournement des diamants de la couronne d'Espagne. L'éditeur a pris la peine de réfuter cette dernière calomnie qui fut propagée par les ultras de la Restauration, et on notera surtout le témoignage d'Agar qu'il apporte en faveur de Murat; la lettre du comte de Mosbourg à Metternich prouve « l'erreur que peut-être de grands coupables ont répandue et accréditée afin de couvrir leur crime ». Les pièces que M. Le Brethon a rassemblées dans le même volume sur le royaume de Naples (15 juillet 1808-1er février 1809) sont en grand nombre inédites et forment une contribution utile à la grande histoire : ce sont surtout des lettres de Jérôme, de la reine Hortense, des princesses Élisa, Pauline et Caroline qui éclairent de curieuse façon l'intimité de la famille impériale. Les relations de Murat et de Napoléon sont moins cordiales. L'Empereur se défie de Murat, et Murat qui s'efforce de prouver son loyalisme, épouse très chaudement les intérêts de ses

nouveaux sujets; il cherche, dit-il, à se faire aimer, à se populariser, et il y réussit; d'Aubusson, l'ambassadeur de France, écrit qu'il est aimé du peuple et que son gouvernement est plus approuvé que celui du roi Joseph.

Le septième volume, entièrement consacré, comme le suivant, au royaume de Naples (1er février-7 septembre 1809) montre Murat faisant son métier de roi et soucieux avant tout de ne pas être, comme il a dit fièrement, un simple préfet. Il soupire quelquefois après les champs de bataille; il voudrait chevaucher comme naguère à la tête de l'armée; il frémit d'impatience en lisant le récit de la campagne d'Autriche et il a sûrement un battement de cœur lorsqu'il apprend ce mot de Napoléon, que si Murat avait conduit la cavalerie à Wagram, pas un Autrichien n'aurait échappé. Mais il organise dans son royaume la gendarmerie et la garde civique, il remet la discipline dans l'armée, il dirige sur mer une guerre de course, il tient tête à l'expédition anglo-sicilienne qui poussait jusqu'aux portes de Naples, il pacifie les Calabres. On le voit appliqué aux moindres détails, très préoccupé de détruire les brigands qui inquiètent encore les campagnes et volent les voyageurs, et surtout de faire rentrer les contributions pour payer les dépenses courantes et l'arriéré de la solde. Il est même trop optimiste, car il assure à Napoléon que l'esprit de son royaume est on ne peut meilleur et que nulle part l'Empereur n'a d'aussi sincères et dévoués serviteurs.

On trouve dans le huitième volume (9 septembre 1809-6 août 1810) nombre de pièces également intéressantes sur les mesures que prend Murat pour « seconder les projets de l'Empereur et mettre son royaume le plus possible en harmonie avec l'Empire français », sur les mouvements des troupes contre les brigands, sur les préparatifs de l'expédition de Sicile qui « devient nationale et une espèce de croisade », mais qui présente d'insurmontables obstacles, sur l'effroi qu'inspire au roi Joachim l'idée de sa responsabilité, sur sa visite à Rome et ses rapports avec Corfou où commande Donzelot, sur ses deux voyages à Paris d'où il ne cesse pas de correspondre avec son ministre des finances Agar, son ministre de la guerre Daure et son ministre de la police Saliceti — lequel meurt le 23 décembre 1809 d'une colique hépatique aggravée par l'abus du quinquina. On sait que la reine Caroline passa la moitié de l'année 1810 à Paris. Ses lettres à son mari (du 3 février au 3 août) sont peut-être les plus intéressantes du volume. Elle va chercher Marie-Louise et l'amène de Braunau en France; elle ne la trouve pas très jolie, mais, dit-elle, celle-là ne se mêlera d'intrigues d'aucune manière »[1]; elle ne cesse

1. Elle a souffert singulièrement la première journée du retour. Soyez donc reine! « Rester seize heures sans pouvoir descendre une seule fois de voiture, et n'y avoir rien de commode, et être entourée d'écuyers et des gardes! C'est ter-

d'écrire à Murat qu'il doit prendre la Sicile. mais que s'il ne compte pas sur le succès, il ne hasarde pas l'entreprise ; elle lui recommande de ménager les agents français qui sont à Naples, et pour ne pas irriter l'Empereur, de ne pas leur montrer méfiance ou éloignement; elle l'assure qu'il a tort de douter de l'amitié et de la bonté de Napoléon qui, « pour être vif, n'est pas moins ce qu'il y a de meilleur au monde » ; elle l'engage à « passer sur bien des petites choses, pour en obtenir par la suite de plus grandes » : faire ce que l'Empereur demande, même si l'on s'appauvrit, c'est conserver le royaume.

Nous profitons de ce compte rendu pour y joindre une quarantaine de lettres inédites de Murat qui ne figurent pas, croyons-nous, dans la publication de M. Le Brethon et que nous avons jadis recueillies dans diverses archives ; elles n'ont pas d'ailleurs grande importance.

Certificat. Paris, 15 frimaire an VIII (6 décembre 1799).

Joachim Murat, général de division commandant la cavalerie, certifie que d'après l'autorisation du citoyen Berthier, chef d'état major de l'armée d'Égypte et du consentement du général en chef, le citoyen Beaumont est auprès de moi en qualité de premier aide de camp depuis le 7 thermidor an VI républicain jusqu'à ce jour où il continue ses fonctions.

Au premier Consul. Paris, 17 pluviôse an VIII (6 février 1800).

Je vous demande, mon général, une place d'adjoint (vacante par la nomination du capitaine Lefèvre à celle de votre aide de camp) en faveur du citoyen Delesalle, sous-lieutenant au 3e régiment de dragons. Cet officier qui fut pris à Mischi et conduit dans les prisons de Saint-Jean d'Acre, en fut arraché par les Anglais et ramené par eux en France ; dépouillé de tout et criblé de blessures, il se trouve en ce moment à Marseille au dépôt de son corps. C'est en vain qu'il a réclamé auprès du ministre de la guerre et que j'ai réclamé pour lui le remboursement pour la perte de ses effets. Il n'a encore pu rien obtenir. Accordez donc, mon général, à ce brave militaire la place que je vous demande pour lui et vous aurez appelé auprès de vous un des plus braves de la République.

Au premier Consul, Milan, 2 messidor an VIII (21 juin 1800).

Permettez-moi, mon général, de vous demander une sous-lieutenance dans le 21e régiment de chasseurs à cheval pour le citoyen Delénoncourt, maréchal des logis depuis trois ans dans ce même corps. Ce jeune homme qui réunit à la moralité la plus pure les talents plus que nécessaires pour remplir le grade que je vous demande, a fait cette dernière campagne avec moi et a montré autant de bravoure que d'intelligence.

---

rible, car cela est cause qu'on ne peut prendre aucune précaution. Pour l'Impératrice qui est jeune, elle supporte cela à merveille; mais moi qui ai fait des enfants, cela me fait beaucoup souffrir. »

Au ministre de la guerre, 7 fructidor an VIII (25 août 1800).

Le général de brigade Tisson désire être employé dans la division du département de l'Hérault. L'éloge flatteur que le général Gouvion fait du général Tisson sera sans doute plus que suffisant pour mériter votre approbation. Mais connaissant particulièrement le général Tisson, je me joins au général Gouvion pour vous prier de lui accorder le commandement qu'il désire. Je vous salue cordialement.

14 fructidor an VIII (1er septembre 1800).

Le général Murat recommande bien vivement au ministre de la guerre le général d'Aubigny.

Au ministre de la guerre, Paris, 26 fructidor an VIII (13 septembre 1800).

Le camp sous Amiens devant être considérablement augmenté, je présume que le nombre actuel des commissaires des guerres ne sera pas suffisant. Alors je désirerais avoir près de moi le commissaire des guerres Joseph Saint-Cricq qui a été employé sous mes ordres à la dernière campagne d'Italie. Veuillez, citoyen ministre, si ma demande vous est agréable, lui donner l'ordre, pour se rendre à Amiens.

Au ministre de la guerre, Paris, 1er brumaire an IX (23 octobre 1800)

Après la bataille de Marengo, sur le rapport que je fis au premier Consul de la bravoure qu'avait montrée dans cette journée le chef d'escadron Beaumont, mon aide de camp, il me promit de le nommer chef de brigade. Jamais promotion ne fut mieux méritée. Je vous prie donc, citoyen ministre, de proposer mon aide de camp Beaumont pour le grade de chef de brigade. Comptez sur ma reconnaissance.

Au ministre de la guerre, 1er frimaire an IX (22 novembre 1800).

Je vous demande, citoyen ministre, le commissaire des guerres Saint-Cricq pour être attaché au corps d'armée que je vais commander.

Rossanges, commandant d'armes, au général en chef Murat
Lauterbourg, 6 frimaire an X (27 novembre 1801).

Un parent de défunt Bonassie, principal du collège de Cahors, a l'honneur de se rappeler à votre souvenir ; il a eu l'avantage de se trouver plusieurs fois avec vous dans cette ville ; il est natif de Beaumat. (Il demande à changer de résidence : il a des appointements modiques en un pays où les denrées sont extrêmement chères et il prie Murat de « changer sa situation ».)

Apostille de Murat :

Recommande cet officier au ministre de la guerre et demande pour lui un commandement de place.

J. M.

Au ministre de la guerre. Paris, 11 nivôse an X (1er janvier 1802).

Je vous ai exprimé, citoyen ministre, le vœu manifesté par la 69e demi-brigade de voir à sa tête le chef de brigade Bernard, promu

à ce grade sur le champ de bataille à Aboukir. Je vous prie de mettre ce vœu sous les yeux du premier Consul. Je ne doute pas qu'il ne se plaise à y satisfaire. Il connaît les talents et les services du citoyen Bernard.

Au ministre de la guerre, Milan, 22 pluviôse an X (11 février 1802).

Je vous envoie, citoyen ministre, une lettre que je reçois du citoyen Rossanges, chef de bataillon, commandant d'armes à Lauterbourg. Je m'intéresse à cet officier qui est mon compatriote et qui paraît avoir bien servi. Vous me ferez plaisir si vous lui procurez un emploi qui puisse mieux lui convenir que celui qu'il occupe en ce moment.

Au chef de bataillon Rossanges, commandant d'armes à Lauterbourg (sans date).

Je mettrai avec plaisir et avec intérêt, Monsieur, sous les yeux du grand conseil de la Légion d'Honneur, vos titres à la décoration que vous sollicitez. Je suis toujours charmé de donner des preuves de mon estime aux braves militaires et j'y trouve une satisfaction particulière lorsqu'ils sont mes compatriotes. Recevez, Monsieur, l'assurance de mon intérêt [1].

Au ministre de la guerre. Paris, 5 vendémiaire an XI (27 septembre 1802).

J'accordai le 30 germinal dernier, citoyen ministre, au général de brigade Broussier un congé de convalescence de trois mois pour aller prendre les eaux. Des attestations en règle justifiaient que ce congé lui était nécessaire. Je l'ai encore autorisé depuis à prolonger son absence. L'inspecteur aux revues refusant de lui faire payer ses appointements s'il ne justifie d'un congé émané de vous que vous ayez visé, je vous prie de vouloir bien approuver celui que je lui ai donné et de lui adresser une lettre qui puisse lui servir de titre et faire cesser les difficultés de l'inspecteur. Je joins à ma lettre une copie du congé qu'il a reçu et un certificat de l'officier en chef sur lequel il est basé. Je vous prie de vouloir bien me faire passer la lettre approbative que je vous demande. Je serai bien aise de la remettre moi-même au général Broussier.

Au ministre de la guerre. Gênes, 26 messidor an XI (15 juillet 1803).

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte, citoyen ministre, de la mésintelligence qui régnait entre les officiers de la 91e demi-brigade et leur chef. Je vous ai parlé d'une dénonciation portée contre ce dernier. Je vous envoie cette pièce avec la réponse du chef, afin d'éclairer la décision qu'il est nécessaire de prendre dans cette circonstance qui est devenue extrêmement délicate pour la conservation de la discipline dans ce corps. Je me permettrai seulement de vous observer qu'il faut renvoyer ou le chef de brigade dénoncé [2] ou le chef de bataillon Tissot dénonciateur.

1. Signé : Le prince Murat.
2. Goury.

Au ministre de la guerre. Paris, 27 fructidor an XI (14 septembre 1803).

Le citoyen Martel, ex-chef de bataillon dans la 98e demi-brigade [1], vous demande, citoyen ministre, de le faire entrer major dans un régiment. Je me fais un plaisir de vous recommander cet officier qui a servi avec distinction, qui a fait toutes les campagnes d'Égypte et qui, détaché souvent sous mes ordres, m'a fourni, dans toutes les occasions, des motifs d'estimer ses talents et sa bravoure. J'apprendrai avec plaisir et reconnaissance que vous avez accueilli sa demande.

Au premier consul. Paris, 22 vendémiaire an XII (15 octobre 1803).

Le général Ambert à qui j'ai fait connaître votre intention de l'employer aux colonies, est prêt à se rendre à la destination que vous voudrez lui donner; la plus périlleuse sera pour lui, dit il, la plus agréable, surtout s'il peut vous y donner des preuves de dévouement absolu. Il attend vos ordres.

Au ministre de la guerre. Paris, 4 ventôse an XII (24 février 1804).

Le général Olivier, avant de savoir que je quittais le commandement de l'armée d'Italie, m'a écrit pour me témoigner le désir de venir passer deux mois à Paris, où des affaires importantes exigent sa présence. Je vous serai très obligé de vouloir bien lui accorder un congé pour ce voyage. Si vous avez la bonté de me l'adresser, je serai très aise de le lui faire parvenir.

Au ministre de la guerre. Paris, 5 thermidor an XII (24 juillet 1804).

Le général de brigade Brun m'écrit, Monsieur le maréchal ministre, qu'il vous a demandé le grade de capitaine en faveur de MM. Heutot et Hulo [2], ses aides de camp. Je ne puis qu'appuyer avec intérêt cette demande dont je pense que les états de service de ces deux officiers vous ferait reconnaître la justice.

Apostille à une requête de La Gardère, floréal an XII.

Le gouverneur de Paris saisit avec plaisir cette occcasion pour recommander à la bienveillance du gouvernement le chef de bataillon La Gardère. Ce brave militaire a fait toutes les campagnes de la Révolution et a, dans toutes les circonstances, donné des preuves de talent, de bravoure, de zèle et de dévouement.

Au ministre de la guerre. Paris, 7 fructidor an XII (25 août 1804).

Le 21 thermidor dernier, Monsieur le maréchal, j'eus l'honneur de vous transmettre diverses pétitions des officiers revenant de Saint-Domingue et de vous prier d'employer vos bons offices auprès de Sa Majesté l'Empereur pour que chacun d'eux obtienne la confirmation du grade qui lui a été confié par les généraux commandant la colonie. Je vous informe, en outre, qu'en attendant votre décision, j'avais autorisé ces officiers à rester provisoirement à Paris. Le délai

1. Ce Martel, entré au service le 10 septembre 1793, capitaine le même jour, aide de camp du général Verdier le 28 floréal an VII, chef de bataillon le 10 brumaire an VIII, fut réformé pour infirmités le 22 brumaire an XI.

2. Il s'agit de Laurent Hulot.

que je leur ai accordé étant expiré, j'ai n'ai pas cru devoir prolonger leur séjour dans cette ville sans préalablement vous en avoir référé. Je vous prie, Monsieur le maréchal, de vouloir bien me faire connaitre vos intentions sur cet objet.

Au ministre de la guerre, Paris, 11 fructidor en XII (29 août 1804).

Le sieur Jerzmanowski, Monsieur le maréchal, ayant donné sa démission de lieutenant de la 2e légion polonaise, dans l'intention d'aller dans ses foyers mettre ordre à des affaires de famille, s'est trouvé proscrit dans sa patrie pour cause de son service en France. Cet officier se trouve par conséquent frustré de toutes ses espérances et, étant sans moyens d'existence, désirerait être réintégré dans son grade dans les nouvelles légions qui se forment à l'armée de Hanovre. Il sait la langue allemande ; ce qui le met à même d'être utile. Je vous prie de vouloir bien prendre en considération sa demande.

Au ministre de la guerre, Paris, 23 fructidor an XII (10 septembre 1804).

Il y a plusieurs mois que j'eus l'honneur de vous demander, Monsieur le maréchal ministre, un congé en faveur du général de division Olivier, commandant à Brescia. Il m'écrit qu'il ne l'a point obtenu et que les circonstances les plus impérieuses exigent qu'il fasse un voyage en France, Je vous serai très reconnaissant de vouloir bien lui accorder l'autorisation de se rendre au sein de sa famille et de le faire comprendre parmi les officiers généraux qui seraient appelés au couronnement.

Au ministre de la guerre, 7 germinal an XIII (28 mars 1805).

Monsieur le maréchal ministre, lors des dernières promotions, je demandai à S. M. l'Empereur un régiment pour M. le chef d'escadron Lanusse, mon aide de camp [1]. S. M. me parut disposée à remplir sous peu de temps le désir que je lui exprimais. Je vous prie de vouloir bien lui rappeler ma demande et présenter M. Lanusse pour le commandement du 61e actuellement vacant. Je puis garantir les talents, le zèle, la conduite irréprochable et le dévouement de cet officier. Son avancement serait à la fois la récompense de ses services et le prix de ceux qu'a rendus son frère. Le vif intérêt que je lui porte et l'affection qu'il m'a inspirée me feront regarder comme un service personnel ce que V. E. voudra bien faire pour lui dans cette circonstance.

A l'Empereur, Vienne, 29 frimaire an XIV (20 décembre 1805).

Sire, j'ai l'honneur d'adresser à V. M. une demande d'un emploi de chef d'escadron dans la gendarmerie nationale en faveur de M. Le Blanc, chef d'escadron au 9e régiment de cuirassiers. Cet officier, Sire, a toujours bien servi et, j'ose le recommander à la bienveillance de V. M. : il a éprouvé des malheurs, il commence à être âgé, il est

1. Pierre-Robert Lanusse.

veuf avec trois enfants et il désire, lorsque la guerre sera finie, avoir une place stable où il puisse, en servant V. M., donner ses soins à l'éducation de ses enfants.

Au ministre de la guerre, Paris, 4 février 1806.

Monsieur le maréchal, plusieurs places d'adjoint sont vacantes à l'état-major de la 1re division. L'adjoint Auclerc vient encore d'être appelé à l'armée de Naples. Cependant le bien du service exige qu'il soit pourvu à cet emploi. Je prie donc V. E. de vouloir bien nommer en remplacement de M. Auclerc M. Sayvé, chef d'escadron, ex-adjoint à l'armée du Nord. Cet officier a fait la dernière campagne de la Grande Armée et a tenu une conduite honorable à la bataille d'Austerlitz. Votre Excellence me fera plaisir si elle veut bien le nommer le plus tôt possible adjoint à l'état-major de la 1re division.

A Berthier, 21 mars 1807.

Mon cousin, je vous prie de demander à S. M. que M. Forgeot, sous-lieutenant, aide-de-camp du général Desenfans, puisse passer à mon service. Cet officier, ne pouvant plus rester aide-de-camp, demande à entrer dans le régiment que j'organise à Magdebourg.

A l'Empereur, Tilsit, 23 juin 1807.

Sire, j'ai l'honneur de prier Votre Majesté d'accorder le grade de chef de bataillon à Messieurs Riquier et Forgeot, capitaines depuis dix et douze ans. Ces deux officiers qui ont fait les dernières guerres sous mes ordres, se sont toujours parfaitement conduits, et je n'ai qu'à me louer, Sire, de leur zèle, de leur bravoure, de leur intelligence et de leur activité; ils méritent, Sire, les bontés de Votre Majesté.

A Berthier, Tilsit, 24 juin 1807

Mon cousin, je vous prie de demander à S. M. le grade de major au 5e régiment de dragons pour M. Saviot, chef d'escadron au 7e régiment de cuirassiers, en remplacement de M. Dubois que j'ai proposé pour colonel à Sa Majesté. M. Saviot a été blessé pour la dix-neuvième fois au combat d'Heilsberg en chargeant à la tête de son escadron. Cet officier s'est très bien conduit, il a tout ce qu'il faut pour faire un bon major.

A Berthier. Tilsit, 24 juin 1807.

Mon cousin, je vous envoie une lettre du colonel du génie Tousard; je vous prie de la mettre sous les yeux de Sa Majesté.

A Berthier. Tilsit, 1er juillet 1807.

Mon cousin, je vous prie de demander à S. M. de nommer sous-lieutenant dans un des régiments de cavalerie de l'armée le maréchal des logis Paté, du 4e régiment de hussards, et parent du général Drouet. Ce maréchal des logis s'est particulièrement distingué à Austerlitz; au combat de Schleitz il a combattu sous mes yeux et il a reçu cinq coups de sabre dont un le prive de l'œil droit; il a des droits à la bienveillance de S. M. à laquelle je vous prie de le recommander particulièrement.

A Berthier. Tilsit, 2 juillet 1807.

Mon cousin, je vous envoie la demande que fait le général Margaron de se retirer sur les derrières pour soigner sa santé qui ne lui permet pas de servir activement ; je vous prie de la mettre sous les yeux de S. M. et de prendre ses ordres à cet égard.

Je prie votre Altesse de parler de ce général à S. M. ; il a véritablement des droits à sa bienveillance ; ce serait lui rendre la santé que de lui faire accorder une récompense quelconque.

A Berthier. Tilsit, 4 juillet 1807.

Mon cousin, je vous envoie la demande que fait M. le général Lahoussaye de M. Donop, capitaine officier de mon état-major, pour son aide-de-camp chef d'escadron. Je vous prie de la lui accorder. M. Donop est un très bon officier ; il sert avec moi depuis huit ans et il n'a cessé de donner des preuves de zèle, d'activité et d'intelligence ; je vous ai déjà demandé pour lui le grade de chef d'escadron.

A l'Empereur. Paris, 2 septembre 1807.

J'ai l'honneur d'adresser à S. M. la demande que lui fait la veuve du général Baudot, mort en Égypte, d'une augmentation à sa pension de six cent francs.

Au ministre de la guerre. Paris, 2 septembre 1807.

Je vous adresse deux demandes d'avancement faites par M. le général Lorge en faveur de MM. le chef d'escadron Coget et le lieutenant Lorge, ses aides-de-camp. Ces deux officiers ont servi avec distinction et ils me paraissent dignes de votre bienveillance particulière.

A l'Empereur, 12 février 1808.

Le prince Joachim recommande à la générosité de l'Empereur la veuve du général Petitot qui se trouve dans un état de gêne par suite des dépenses que son époux a faites peu de temps avant sa mort.

Ordre. Madrid, 5 avril 1808.

L'intendant général de l'armée fera distribuer, à titre de gratification et d'encouragement, un napoléon d'or à chacun des servants espagnols employés auprès des militaires de l'armée française de l'hôpital-général de Madrid. Cette gratification s'étendra aux infirmiers français détachés dans le dit établissement. Cette dépense sera ordonnancée sur le fonds mis à la disposition de l'intendant général par le ministre directeur de l'administration de la guerre pour les dépenses diverses et imprévues [1].

(A suivre) Arthur CHUQUET.

1. La gratification s'éleva à 1.600 francs : il y avait 6 servants espagnols à la cuisine de l'hôpital, 50 infirmiers espagnols et 24 infirmiers français, c'est-à-dire 80 napoléons de vingt francs à distribuer.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — **1er avril** — **1916**

Jagot, Les origines de la guerre de la Vendée (H. Baguenier Desormeaux). — Major Z, 1744 et 1745 aux Pays-Bas et sur le Rhin; Latreille, L'affaire de Royal-Comtois; Richter, Oelsner; Roos, Avec Napoléon en Russie; Flieckx, Le lendemain d'Abensberg et de Ligny; Cirilli, Journal du siège d'Andrinople; A. de Tarlé, Comment l'Allemagne prépare la guerre; Palat, La guerre franco-allemande; Gory, Le commandement; Le Brethon, Lettres et documents sur Murat (A. Chuquet). — Salème, Le moratorium (E. d'E.).
Questions et réponses.
Documents sur le complot austro-allemand aux États-Unis (A. C.). — Académie des Inscriptions.

Henry Jagot, **Les Origines de la guerre de Vendée.** Paris, Champion, 1914. In-8°, VIII-282 p.

Avant d'aborder l'examen de ce volume et de le dépecer un peu par tranches, je tiens à dire qu'il constitue, dans son ensemble, un bon ouvrage de vulgarisation et que l'auteur doit en être remercié par tous ceux qu'intéresse encore l'histoire de la Vendée. Il a présenté en peu de pages les grandes questions qu'il y a étudiées. A en juger par ce que tout le monde peut connaître de la vie antérieure de l'écrivain, on doit proclamer qu'il a fourni là un labeur considérable de lectures et d'adaptation, un peu trop rapide seulement. Au courant de cette étude critique, je relèverai — c'est bien certain — quelques erreurs, mais surtout quelques lacunes, quelques oublis même. Cela ne saurait infirmer l'opinion qu'on doit avoir de son travail.

Loyalement, M. J. déclare avoir abordé l'étude des « *Origines de la guerre de Vendée* avec la sincère opinion que ce grand mouvement, sans se rattacher en aucune façon à la conspiration de Bretagne, avait pris sa source dans les provocations et les menées de la noblesse et du clergé ». Ses études et ses recherches l'ont amené peu à peu à « une certitude absolue » tout opposée. Et il a le mérite, certainement très grand, de le déclarer sans ambages, dès le début du livre qui nous occupe (VII).

A vrai dire, M. J. a surtout reproduit, en les résumant, les travaux des auteurs, ses devanciers, qu'il a rencontrés sur sa route. Il n'apprendra rien de nouveau à ceux qui se sont occupés un peu sérieuse-

ment des insurrections de l'Ouest ; mais combien sont-ils ? Son livre est une sorte de condensation de ceux qui l'ont précédé, depuis Beauchamp [1], qu'il cite seulement pour le contredire, non sans raison, sur le point spécial dont il traite, jusqu'à mon distingué confrère, M. R. Blachez [2], en passant par Cavoleau [3], Bourniseaux [4], la marquise de La Rochejaquelein [5], Savary [6], Thiers [7], Louis Blanc [8], Gellusseau [9], Joseph Clemanceau [10], l'abbé Deniau [11], Chassin [12], Célestin Port [13], M. le chanoine Uzureau [14] et autres historiens de moindre importance.

Parmi ses lectures, qui d'après ses références paraissent avoir été copieuses, il me sera permis de regretter que M. J. n'ait pas rencontré quelques travaux qui sont de premier ordre sur la question, et de première main. Tels ceux du président Bougler [15], de Dom Chamard, auquel il a presque totalement emprunté son titre [16], et la seconde édition de l'*Histoire de la Vendée* de l'abbé Deniau [17], dans laquelle il eût puisé maints renseignements utiles. Il ignore également les innombrables travaux et documents épars, à foison, dans les 25 ou 26 volumes de la très importante *Revue du Bas-Poitou* [18] et dans la vieille *Revue d'Anjou* [19], qu'il aurait pu si facilement avoir sous la main ; et encore les *Mémoires* de Lucas-Championnière [20] et combien d'autres ! J'ajouterai que, malheureusement, il serre de trop près M. C. Port et que son résumé, parfois trop raccourci, sans aucune rectification, n'est pas sans inconvénients directs, dans certaines de ses parties où il se trouve

---

1. *Histoire de la Guerre de la Vendée et des Chouans.*
2. *Bonchamps et l'insurrection vendéenne.*
3. *Statistique du département de la Vendée.*
4. *Histoire complète des guerres de la Vendée.*
5. *Mémoires.*
6. *Guerre des Vendéens et des Chouans contre la République française.*
7. *Histoire de l'Empire.*
8. *Histoire de la Révolution.*
9. *Histoire de Cholet.*
10. *Histoire de la guerre de la Vendée*, publiée par M. l'abbé Uzureau.
11. *Histoire de la Vendée* (1re édition).
12. *Préparation de la guerre de Vendée.*
13. *Dictionnaire hist. de Maine-et-Loire. — La Vendée angevine.*
14. *L'Anjou historique. — Histoire du Champ-des-Martyrs. — Andegaviana*, t. I à XVI.
15. *Mouvement provincial en Anjou, en 1789. Biographie des députés de Maine-et-Loire, depuis l'Assemblée nationale jusqu'en 1815.*
16. Dom Chamard, *Les Origines et les responsabilités de l'Insurrection vendéenne* ; Paris, Savaète, 1899, grand in-8°.
17. Edition revue et corrigée par MM. l'abbé F. Deniau et le chanoine Uzureau, Angers, Siraudeau (1905 et années suiv.), 5 vol. gr. in-8°.
18. *Revue du Bas-Poitou*, Fontenay-le-Comte, 1 vol. in-8° par année.
19. *Revue de l'Anjou*, Angers, chez Barassé puis chez Germain et Grassin, in-8°.
20. Lucas de la Championnière, *Mémoires sur la guerre de Vendée*, Paris, Plon, 1904. In-8°.

avoir omis plusieurs indications ou explications qui paraissent indispensables pour permettre au lecteur de bien saisir des situations trop sommairement indiquées. Je me permettrai de signaler quelques-unes de ces omissions. Mais, avant d'aborder ces points de détails, il me reste à regretter que M. J. ait eu si peu souvent recours aux sources premières de toute documentation, je veux dire aux pièces d'archives, pourtant si nombreuses, aux journaux et aux Mémoires du temps [1].

Toutes ces réserves faites, je m'empresse de reconnaître que son travail est bien ordonné et intéressant. Son résumé sur le Pays et la situation économique contient tout ce qu'un lecteur pressé a besoin de savoir. J'en dirai autant de l'étude sur les Gens, leur vie matérielle et morale (23), faite surtout d'après l'abbé Deniau première manière, dans laquelle il note, avec exactitude, la situation et l'influence du clergé dans le pays, au moment de la Révolution, celle-ci fut accueillie sans défiance par les populations de l'Ouest. Elles virent dans les promesses du nouveau régime un allègement aux charges qui pesaient sur elles et une meilleure répartition de ces charges. Il n'est pas jusqu'à la noblesse qui ait accepté sans difficulté les premières réformes.

Dans son chapitre sur les débuts de la Révolution dans l'Ouest (43), M. J. note, d'après Célestin Port trop exclusivement le contenu des cahiers des paroisses (45), Il a le tort de ne pas raconter comment ces cahiers furent rédigés, Milscent répandant partout des modèles et des formulaires apportés tout faits de Paris par Volney et Larévellière-Lépeaux, et donnant un délai de huit jours pour la rédaction des « doléances » [2]. Il note, toujours d'après M. Port, et même d'après Bernier, le célèbre curé de Saint-Laud devenu évêque d'Orléans, qu'un certain nombre de nobles soumissionnèrent pour l'acquisition des biens du Clergé mis à la disposition de la Nation par l'Assemblée Constituante (53, 55, 135). Mais j'aurais désiré trouver dans ces pages quelques détails nécessaires sur ces préambules d'acquisitions presque toujours demeurés inachevés. Pour ne parler que des Mauges, la seule région de la future Vendée-Militaire dont l'auteur s'occupe à ce sujet, on aimerait à le voir se reporter à la *Lettre* si démonstrative du vicomte de La Blotais, publiée par l'*Anjou historique* [3] dont il a

1. En dehors des citations qu'il relève d'après les ouvrages de ses prédécesseurs M. J. se réfère seulement trois fois aux Archives Nationales (p. 80, 88, 175), une fois aux Archives d'Angers (p. 48) pourtant si riches, et jamais à celles de la Loire-Inférieure, de la Vendée, des Deux-Sèvres, pour ne parler que de celles-là, où il aurait trouvé de si nombreux renseignements originaux. Quant aux journaux du temps, je trouve cinq références au *Moniteur* (p. 80, 87, 115, 141, 173), trois aux *Affiches d'Angers* (p. 29, 149, 248) et une, au *Journal du Département* (p. 22). Et c'est tout.

2. Bougler. *Loc. cit.*, tome I.

3. Vte de La Blotais, *Lettre à M. Port, archiviste de Maine-et-Loire*, *Anjou historique*, première année, septembre-octobre 1900, p. 171-176.

eu en mains la collection. Il y aurait vu que les biens d'église soumissionnés par d'Escoubleau de Sourdis ne sont jamais entrés dans le patrimoine de celui-ci, mais qu'ils appartenaient, il y a encore peu d'années, à la fabrique de la paroisse de Gesté. Il lui aurait suffi de consulter moins sommairement les dossiers des Archives d'Angers et les documents imprimés du cabinet Port, pour constater que si Bonchamps a soumissionné pour l'achat de pièces de terre appartenant à l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil, il ne réalisa jamais son acquisition et que ces biens ne figurent pas dans la saisie des propriétés du général vendéen opérée, après la mort de celui-ci, par ses créanciers et la République. De même, pour d'Elbée qui, d'ailleurs avait soumissionné, non pas pour son propre compte, mais pour le compte de la commune de Saint-Martin-de-Beaupréau, dont il était procureur-syndic, et pour le comte Colbert de Maulévrier [1] et les autres nobles cités. De même encore pour les ecclésiastiques — du moins ceux qui ne prêtèrent pas serment à la Constitution Civile du clergé — tous ces gens-là, comme le dit fort justement M. de La Blotais, n'ont pas fait autre chose que d'essayer de sauver, au profit des propriétaires originaires, quelques parcelles des biens mis en vente. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Nous avons vu, depuis 1881, des acquisitions faites dans les mêmes conditions et dans le même but. Quant aux membres de la bourgeoisie dont M. J. donne le nom d'après M. C. Port, il n'est pas plus douteux qu'un certain nombre ait agi dans la même intention. Michel Cesbron, de Chemillé, notamment, acheta ainsi de nombreuses propriétés provenant des cures de Saint-Pierre et de Saint-Gilles de Chemillé. Il les a rendues, dès avant la fin de la Révolution, soit à la paroisse de Saint-Pierre, soit à la commune de Chemillé, la paroisse Saint-Gilles ayant été supprimée [2]. On pourrait, d'ailleurs objecter, à la décharge de ceux n'ayant pas restitué, qu'aucune prescription religieuse n'interdisait alors, en conscience, ce genre d'acquisitions.

1. Le comte de Colbert était ministre plénipotentiaire du roi de France près de l'Electeur de Cologne, depuis 1784. Lorsqu'éclata la Révolution, il était à son poste et ne rentra pas en France. Selon l'usage, il avait en Anjou un régisseur de ses biens nommé Esnault, auquel il avait donné une procuration générale. On ne sait, au juste, si cet homme d'affaires, qui avait embrassé les idées nouvelles et fut trois fois président de la Société populaire de Cholet, avait bien rempli les intentions de son mandant, en se portant acquéreur au nom de celui-ci, de biens nationaux pour une aussi grosse somme — 150.000 livres — que celle indiquée par M. Port (*Vendée Angevine*, I, 111) et répétée d'après celui-ci par M. J., (p. 55) ou s'il n'avait pas commis quelque abus de mandat. Toujours est-il que, une fois la Révolution passée, et l'ancien seigneur de Maulévrier rentré en France, en 1802, on ne trouve aucune trace de ces acquisitions, dans son patrimoine qu'il s'appliqua dès lors, à reconstituer.

2. Cf. Archives de la mairie de Chemillé; de la paroisse Saint-Pierre de Chemillé, et des Hospices de Cholet. On trouverait aussi, sans doute, d'autres documents à ce sujet dans les si riches Archives de Maine-et-Loire.

L'étude sur les effets de la Constitution Civile du clergé, les prêtres et le Serment (59), celles sur la liberté religieuse et le mouvement non-conformiste (73) ; sur les Intrus et leurs relations avec la population (95) ; sur le rôle modérateur des prêtres qui s'étaient refusés au Serment (111), confirment en tous points les prémisses énoncées par l'auteur au début de son Avant-Propos, que j'ai rappelées plus haut. Si je voulais chicaner ici, M. J. Je lui reprocherais de n'avoir pas assez insisté sur le *Rapport* de Gallois et Gensonné rappelant les démarches des habitants du district de Chatillon-sur-Sèvre, qui offrirent de payer à l'Etat le double de leurs impôts, pourvu qu'on leur laissât la liberté de conserver leurs anciens prêtres et d'exercer leur culte comme ils l'entendaient [1].

Je suis entièrement d'accord avec M. J. sur le fait que la presque unanimité des membres du clergé des Mauges et de toute la Vendée est restée entièrement étrangère à la préparation de la guerre, « qu'elle a tout fait pour calmer la colère des paysans... et donné l'exemple de la soumission aux lois » (132). Mais je n'oserais pas être aussi absolu que lui, dans cette affirmation. J'aime mieux croire, avec Emile Beaussire [2] que quelques-uns de ces prêtres, molestés par les autorités constituées, par les « Intrus » et la petite bande des sectateurs de ces derniers, se laissèrent aller, en infime quantité, d'ailleurs bien naturellement et bien humainement, à exciter les rancunes de leurs ouailles. Tel cet abbé Barbotin, vicaire de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde.

Le chapitre suivant est intitulé : *Les Nobles insurgés malgré eux* (133). Aucun titre ne saurait avoir été mieux choisi, ni dire plus vrai. Il ressort, en effet, de tout ce qui est connu des prolégomènes de la guerre civile, que personne, parmi la noblesse, ne cherchait un soulèvement ; les uns par sympathie plus ou moins avouée pour le Nouveau Régime; d'autres parce qu'ils étaient bien convaincus qu'un mouvement insurrectionnel, si amplifié fût-il, n'aboutirait à aucun résultat désirable ; d'autres, par égoïsme ou apathie. Ce n'est pas que les membres de la noblesse aient manqué à leurs devoirs envers les populations au milieu desquelles ils vivaient ; M. J. en cite un certain nombre d'exemples bien choisis. Il aurait pu en indiquer beaucoup d'autres. Le soulèvement général de mars 1793 fut bien, en effet, une vraie « Jacquerie » populaire provoquée par la lévée des 300.000 hommes, qui suscita, à tort ou à raison, dans tout le pays, une réprobation universelle. Les républicains eux-mêmes, qui s'étaient dénommés *patriotes*, ne furent pas sans tenir leur partie dans le premier acte de ce mouvement unanime. Cholet, la ville la plus « patriote » de tout le Bocage, eut son soulèvement populaire,

---

1. *Rapport à l'Assemblée Nationale*, 9 octobre 1791, p. 19.

2. Emile Beaussire *La formation spontanée d'une province, à la fin du* XVIII*e siècle, La Vendée*, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 avril 1889 et tirage à part.

comme les autres communes du pays [1]. C'est tout à fait en vain, qu'on a voulu trouver parmi les instigateurs de ces émeutes quelques gardes-chasse des grands propriétaires nobles, Stofflet en tête [2]. La vérité est tout autre. Les hommes de chaque paroisse, réunis en masse au chef-lieu de canton, n'avaient pour meneur nul autre que le plus beau parleur de leur village. Là est l'origine de l'influence acquise par Cathelineau. C'est seulement lorsque les paysans soulevés se furent rendu compte du cas grave dans lequel ils s'étaient placés, qu'ils songèrent à user, d'abord, de leur force pour obliger les nobles, militaires ou anciens militaires, à se mettre à leur tête. C'est ainsi qu'on les voit sortir de Saint-Florent-le-Vieil pour aller chercher Bonchamps, que ses opinions libérales ne désignaient guère comme un suppôt de la réaction. D'autres vont le lendemain à la Loge, en Saint-Martin-de-Beaupréau, relancer d'Elbée, ancien officier de cavalerie, aigri contre l'Ancien Régime qui ne l'a pas employé au gré de ses désirs et qui a si peu l'orgueil de sa caste, qu'il n'a pas hésité à se réunir à l'assemblée électorale du Tiers-Etat d'Anjou, pour nommer les représentants de la bourgeoisie de la province aux Etats-Généraux de 1789. D'autres, passant devant le château de la Galonnière, obligent, de la même façon, le comte de Dommaigné à les suivre. A Saint-Aubin-de-Beaubigné, les hommes susceptibles de tirer au sort insistent pareillement auprès d'Henri de La Rochejaquelein, lui faisant comprendre qu'il se doit à eux et qu'ils ne le laisseront pas aller « tirer à la milice ». Sapinaud de la Vérie est menacé d'être assommé sur place parce qu'il s'est refusé plusieurs fois à prendre le commandement de la bande qui a envahi son château et qu'il objecte combien est folie une pareille insurrection. Plus loin, en Basse-Vendée, les maraichins, qui se sont livrés aux pires excès à Machecoul et ailleurs, songent qu'ils n'ont plus d'autre ressource que d'aller forcer Charette à se mettre à leur tête, parce qu'il croient cet ancien officier de marine capable d'organiser leur défense contre la répression, d'ailleurs trop justifiée, qui ne peut manquer de venir de la part des Nantais. Près de là, c'est le viel officier Danguy, que les gars de Vüe obligent, également à force de menaces, à se mettre à leur tête (149). A Saint-Philibert de Grandlieu, M. de Couëtus subit le même sort. A Brains, ce sont ceux de la paroisse, et ceux du Pellerin, de Sainte-Pazanne, de Frossay, etc., qui vont, au château du Plessis, contraindre avec la même absence d'aménité, le jeune Lucas-Champion-

1. Cf, C. Port. *La Vendée Angevine*, II, 63-86, 193-205.

2. Je n'irai pas jusqu'à prétendre que Stofflet, caché dans sa hutte des Baudières, en la paroisse d'Yzernay, ait cherché à refréner la colère de ceux qui venaient le voir. Mais il n'avait pas bessoin de les exciter davantage. L'exaspération était à son comble, née des vexations, des exactions, des abus de pouvoir perpétuels, commis par les gardes nationaux et les bourgeois patriotes et dont toute la population rurale avait à souffrir depuis plus de deux années.

nière à prendre le commandement de leur troupe sans discipline ni cohésion...[1] On pourrait multiplier les exemples à l'infini ; non seulement pour les nobles mais encore de nombreux bourgeois. Là où je ne suis plus d'accord avec M. J., c'est quand il répète, d'après Edmond Stofflet, que ceux des nobles appelés ainsi, par surprise, au commandement d'effectifs plus ou moins importants, appartenaient tous à « la petite aristocratie » (142)[2]. Bonchamps, quelques années auparavant, pour être nommé cadet-gentilhomme, avait fourni ses *preuves*, constatant qu'il descendait authentiquement de Guillaume, seigneur de Pierrefitte, vivant en 1312. Il pouvait retrouver des ancêtres non contestés jusqu'aux débuts du XIe siècle. D'Autichamp, qui servit sous ses ordres, avant de commander en chef, pouvait prouver sa filiation jusqu'en 1240. La Rochejaquelein aurait pu établir, par une pièce que j'ai eue sous les yeux, l'origine de sa famille déjà ancienne au XIIe siècle ; il avait prouvé sa filiation directe jusqu'en 1339. Lescure, qui ne prit pas part aux premiers combats, parce qu'il était alors emprisonné comme suspect, à Bressuire, remontait jusqu'à Raymond de Lescure, vivant en Albigeois, en 1177. D'Elbée, que les vicissitudes de la vie paternelle avaient fait naître en Saxe, de parents français, aurait eu plus de difficulté à prouver, *par titres*, l'ancienneté de sa Maison ; n'empêche que ses collatéraux sont de noblesse d'extraction, ainsi qu'il a été reconnu tout dernièrement encore; que Jean d'Elbée était archer dans les gardes du Roi, en 1425, et qu'on les trouve établis en Beauce avant le XVIIe siècle[3]. Charette descendait d'une vieille famille de parlementaires bretons qu'on peut suivre depuis le XVIe siècle ; mais il ne faut pas oublier qu'on retrouve des membres de sa famille dans les plus anciennes *montres* faites par les ducs de Bretagne et qu'un Charette aurait servi sous la bannière du sire de Châteaubriand, en 1292...

Les chapitres qui suivent et qui traitent des Persécutions illégales (151-184, 205-225)[4] et de l'action néfaste des gardes nationaux (186-204) résument suffisamment les conditions dans lesquelles les *patriotes* s'appliquaient à molester les populations rurales, jusqu'à les

1. Lucas de la Championnière, *Mémoires sur la guerre de Vendée*, Paris, Plon, 1904. In-8°, p. v.

2. Edmond Stofflet, *Stofflet et la Vendée*, 12.

3. D'Elbée, d'ailleurs, était si peu entiché de sa noblesse — pour employer un mot trivial et courant dans un certain vocabulaire — qu'il n'hésita pas, je l'ai rappelé tout à l'heure, à prendre rang parmi le Tiers-État d'Anjou, lors des élections pour les États-Généraux de 1789, n'ayant pu réunir à temps les pièces qui lui auraient permis de voter avec les membres de son Ordre. N'oublions pas qu'il était né et avait vécu longtemps à Dresde.

4. L'excellent éditeur, Edmond Champion, selon sa constante habitude a surveillé de très près l'exécution matérielle du volume qui nous occupe. Les fautes typographiques n'existent pas, pour ainsi dire. Je n'ai trouvé qu'une erreur réellement importante à relever : le futur conventionnel dont il est question p. 175, s'appelait Fayau et non Foyau.

torturer dans le but de leur imposer, non pas l'exécution de la loi qui était beaucoup moins illibérale, mais des arrêtés qu'il leur avait plu de prendre en qualité de membres des Directoires de départements ou de districts. Ce furent de véritables dragonnades, et on y retrouve les garnisaires tant reprochés à Louis XIV, après la révocation de l'Édit de Nantes. J'aurais aimé à trouver là une ou deux pages précisant les faits et gestes de Larevellière-Lépeaux, en Anjou, de Mercier du Rocher, en Vendée et de quelques Nantais de moindre envergure, dans la Loire-Inférieure. Ces hommes furent, consciemment ou non, de véritables agents provocateurs, excitant les passions populaires et ne cherchant, dans ce qu'on a appelé avec indulgence, l'étroitesse de leurs convictions, qu'à dresser bourgeois et paysans les uns contre les autres, sous couleur de Liberté. Il y aurait là un beau travail à faire! On ne saurait s'étonner, après de tels agissements, dont M. C. Port, entre autres a révélé une petite partie et Mercier du Rocher, une autre, que l'exaltation religieuse (227-261) des ruraux en ait été centuplée [1]. De là naquit l'*Unanimité de la révolte* (265). M. J. l'a indiqué en termes excellents, auxquels je me plais à rendre hommage au bout de cette longue étude. Si cette révolte s'est faite aux cris de vive le Roi! ce n'est pas parce que les paysans soulevés tenaient à un régime monarchique plus qu'à la République. Ils n'en avaient cure! Mais c'est que, pour eux, le Roi représentait la conservation de leurs prêtres et des antiques pratiques de la religion qu'ils entendaient suivre. Le soulèvement Vendéen, au moins à ses débuts, fut purement religieux; ceux qui y prirent part se refusèrent à défendre contre l'Étranger un régime qui les privait de tout ce qui était leur raison de vivre, au milieu de leurs misères. L'idéal royaliste se développa seulement plus tard.

Malgré des lacunes sur lesquelles j'ai peut-être beaucoup insisté, je n'hésite pas à répéter que cet ouvrage est une œuvre de vulgarisation honorable, qui doit rendre des services, en répandant des notions assez exactes, encore qu'incomplètes, sur les causes de la grande insurrection vendéenne.

H. Baguenier Desormeaux.

Major Z. **La guerre de la succession d'Autriche. Campagne de 1744 dans les Pays-Bas. Opérations militaires sur le Rhin et le Main en 1745.** Paris, Chapelot, 1913. In-8°, 206 p. 5 fr.

Capitaine Albert Latreille. **Un procès militaire sous l'ancien régime. L'affaire du régiment Royal-Comtois.** Paris, Chapelot, 1913. In-8°, 131 p. 3 fr.

---

1. Cf. C. Port, *La Vendée angevine*, I, 319-336. — Mercier du Rocher, *Mémoires*, passim. — Larévellière-Lépeaux, *Récit du voyage des commissaires envoyés par le Directoire du département de Mayenne et Loire dans les districts de Saint-Florent, Cholet et Vihiers, par un témoin oculaire.* — Du même, *Rapport du voyage des commissaires de la Société des Amis de la Constitution d'Angers au Club ambulant établi dans les Mauges, l'an IV de la Liberté.*

Edger RICHTER. **Kontad-Ingelbert Oelsner und die französische Revolution.** Leipzig, Dyk, 1911. In-8°, 96 p.

Henri DE ROOS. **Avec Napoléon en Russie. Souvenirs de la campagne de 1812.** Traduit de l'allemand par le lieutenant-colonel breveté BUAT. Paris, Chapelot. In-8°, 356 p. 3 fr. 50.

Lieutenant FLIEGX. **Le lendemain d'Abensberg et de Ligny.** Paris, Chapelot, 1913. In-8°, 32 p. 0 fr. 60.

Gustave CIRILLI, **Journal du siège d'Andrinople.** Paris, Chapelot, 1913. In-8°, 199 p. 2 fr. 50.

Capitaine A. DE TARLÉ, **Comment l'Allemagne prépare la guerre.** Paris, Chapelot, 1913. In-8°, 35 p. 0 fr. 75.

Général PALAT. **Les probabilités d'une guerre franco-allemande.** Paris, Chapelot, 1913. In-8°, 43 p. 0 fr. 60.

Colonel GORY. **L'exercice du commandement.** Paris, Chapelot, 1913. In-8°, 180 p.

Pour mieux résister à l'Autriche et à l'Angleterre, la France, en 1744, sur le conseil du maréchal de Noailles, garde la défensive du côté de l'Allemagne et prend l'offensive du côté de la Flandre. Une armée, commandée par Noailles, prend Courtrai et Menin, Ypres et Furnes, pendant qu'une autre armée, conduite par Maurice de Saxe, couvre ses opérations. Mais la marche de Charles de Lorraine qui passe le Rhin, rappelle Noailles en Alsace, et Maurice de Saxe, inférieur en nombre, recule vers la frontière. Le major Z. retrace cette campagne de 1744 dans les Pays-Bas ainsi que les opérations du maréchal de Maillebois et du prince de Condé en 1745 sur le Rhin et le Main. Il met en lumière l'ensemble de ces événements de guerre d'ordinaire assez peu connus, et son étude fort consciencieuse est en même temps claire et précise. Je lui demanderai seulement la permission de citer un témoignage inédit de d'Estrées qui pourrait prendre place à la p. 93 : « Pendant que le maréchal de Saxe restait si sagement dans son camp de Courtrai, le comte d'Estrées campait sous Douai, avec quatre bataillons et vingt escadrons à quatre lieues des alliés, et sa position était si bonne que les ennemis ne tentèrent jamais de l'attaquer. »

Etrange histoire que celle de ce procès militaire qu'on appelle l'affaire du régiment Royal-Comtois. L'auteur réussit à l'élucider. Commencée à l'Ile-de-France sous le règne de Louis XV, poursuivie dans la métropole au retour du régiment, l'affaire où tout le monde avait tort fut jugée à Lille par un conseil de guerre que le comte du Muy présidait, et elle entraîna — le 12 juillet 1773 — la condamnation de trente-trois officiers qui furent soit destitués, soit emprisonnés. Ce verdict indigna l'armée. Nombre d'officiers protestèrent contre une décision qu'ils qualifiaient d'indigne, et en 1791 un décret de la Constituante prononçait la réhabilitation des victimes du jugement de 1773. M. Latreille a donné d'intéressants détails sur le rôle singulier du prince de Montbarey, sur les vexations de toute nature imposées aux officiers de Royal-Comtois, sur l'exaspération que la

sentence provoqua dans les milieux militaires, sur les efforts que tentèrent des hommes généreux pour démontrer l'innocence des condamnés. C'est un curieux document sur l'état d'esprit des officiers à la fin du règne de Louis XV et au commencement du règne de Louis XVI.

Dans un travail qui témoigne de patientes recherches et d'une vaste lecture, M. Richter expose la vie d'Oelsner et analyse ses œuvres. Il nous raconte qu'Oelsner, né en 1764 à Goldberg en Silésie, fréquenta le gymnase de Liegnitz et l'Université de Francfort-sur-l'Oder, puis entreprit de grands voyages et vint s'établir à Paris pour suivre de très près les événements de la Révolution. Toute cette carrière d'Oelsner, très agitée et orageuse, est racontée aussi complètement que possible d'après une foule de témoignages épars et que M. Richter a su rassembler. On n'ignore pas du reste qu'Oelsner finit, après avoir été cosmopolite et français, par redevenir allemand, par détester Napoléon et par entrer au service prussien. Il était très difficile de dresser une liste exacte des publications d'Oelsner, articles, correspondances, œuvres politiques et autres ; M. Richter est parvenu à la dresser, et on le remerciera de la peine qu'il a prise. Sûrement, les écrits d'Oelsner appartiennent, comme il dit, aux sources de l'histoire révolutionnaire, et Oelsner a été à cette époque un des « plus éminents rapporteurs ».

Nous avons, le premier, attiré l'attention du public sur les *Souvenirs* de Roos qu'on a traduits récemment et dont nous avons donné quelques extraits dans notre publication sur la *Guerre de Russie*. Henri de Roos, attaché comme chirurgien en 1812 à un régiment de cavalerie wurtembergeois et fait prisonnier au passage de la Bérésina, a raconté sur un ton sincère et avec une remarquable impartialité tout ce qu'il a vu et éprouvé pendant la campagne. Il ne dit rien que ce qui frappe ses yeux, et il prévient toujours le lecteur lorsqu'il relate un on-dit. C'est sûrement un des livres les plus curieux et les plus attachants qu'on puisse lire sur l'expédition de 1812. De quelle façon vivante et originale Roos nous retrace ses impressions à la veille et au matin de la Moskova, son arrivée à Moscou et l'embrasement de la ville ! Quelle saisissante description du camp de la famine, de ce camp de Vinkovo ou de la Nara où la cavalerie de Murat acheva de dépérir ! Quel éclatant témoignage il rend à notre armée qui ne cesse pas d'admirer Napoléon, d'espérer en lui, de se fier à lui ! Quelle intéressante peinture de Stoudianka et des parages de la Bérésina au printemps de 1813 !

M. Fliecx se propose d'établir qu'après Abensberg et Ligny, Napoléon s'est trompé sur l'état moral de l'armée battue et sur la direction qu'elle avait prise dans sa retraite. Mais après Abensberg, en avril 1809, l'erreur a été réparée par Davout ; après Ligny, elle n'a pas été réparée par Grouchy. La démonstration de M. Fliecx s'appuie sur des textes, et elle fait honneur à son esprit critique.

Le livre de M. Cirilli est un livre vécu, plein de poignants détails. Ce correspondant de journal retrace au jour le jour ce qu'il a vu et entendu, les alarmes d'Andrinople, l'arrivée des Bulgares, l'investissement, le bombardement, les péripéties du siège, la prise de la ville et sa mise à sac. Il juge hommes et choses avec impartialité; tout en louant la fermeté de Chukri pacha, il marque les faiblesses de l'organisation des Turcs et les défaillances de leurs troupes; mais il montre comment les Bulgares ont souillé la victoire par d'inutiles cruautés et par des « atrocités sans nom ». Ironie du sort! Les Bulgares prétendaient délivrer les chrétiens, et les chrétiens n'ont vu dans les Bulgares que des oppresseurs!

Le capitaine A. de Tarlé montre — avant la grande guerre — comment on cherche de l'autre côté du Rhin à développer le sentiment national, et, en exaltant le patriotisme par tous les moyens possibles à éviter un nouvel Iéna, à répandre cette idée que l'Allemagne doit devenir la première nation du monde. Ces « moyens », ce sont les morceaux choisis et les livres de lecture, les monuments commémoratifs, les anniversaires, les ligues, le prestige dont l'armée est toujours entourée. Il faut donc, conclut M. de Tarlé, réveiller la fierté française et placer au-dessus de tout le culte de l'héroïsme et la vertu du sacrifice.

Dès 1913, le général Palat met en doute la durée et la solidité de la paix entre la France et l'Allemagne. Il croit que la guerre peut résulter d'un incident grossi par la presse, d'exigences du gouvernement allemand qui blesseraient notre dignité nationale, d'un conflit qui éclaterait entre deux puissances dont l'une appartiendrait à la Triple Alliance et l'autre à la Triple Entente. Il démêle avec sagacité les sentiments de l'Allemagne à l'égard de la France et après avoir remarqué que les incidents ne cessent pas de se multiplier, il exprime la crainte que cette puissance, enhardie par l'accroissement de ses forces militaires, ne se jette dans les aventures. Quant nos voisins auront derrière leur diplomatie 900.000 hommes prêts à entrer en campagne, ne seront-ils pas disposés à profiter d'une occasion?

Le colonel Gory développe, non pas les préceptes particuliers et d'application étroite qui se trouvent dans les règlements, mais une doctrine générale et plus large qui guidera les chefs de tous grades dans l'exercice du commandement. Son travail comprend quatre parties; la hiérarchie, l'école, la politique du commandement et les moyens de le rendre meilleur. Il pose ce principe, que les membres de la hiérarchie doivent enseigner à leurs subordonnés dans quel esprit il convient d'interpréter les règlements : on stimule ainsi leurs facultés intellectuelles, on les habitue à accepter sans appréhension la responsabilité qui leur incombe. L'auteur conclut que si les chefs de tous grades appliquent sa méthode, certains procédés, qui sont aujourd'hui l'objet de critiques légitimes, ne tarderont pas à dispa-

raître. Il y avait dans ce livre bien des idées neuves et originales.

Arthur Chuquet.

Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat (suite).

Au ministre de la guerre. Madrid, 23 avril 1808.

M. le ministre, le capitaine Marbot, aide-de-camp de M. le maréchal Augereau, désire venir à l'armée. M. le maréchal m'écrit en faveur de cet officier. Je vous demande de lui donner l'ordre de venir me joindre pour être attaché à l'état-major général des armées.

Au Ministre de la guerre. Paris, 22 août 1808.

Je vous prie de vouloir bien solliciter auprès de S. M. l'Empereur, en faveur de M. Colard, adjudant major capitaine au 2e régiment de Paris, l'autorisation de passer à mon service dans la garde royale de Naples. Le capitaine Colard a donné des leçons d'exercice au prince royal, mon fils ; je n'ai eu qu'à me louer de son zèle et de sa complaisance et je désirerais l'attacher à ma personne.

Au ministre de la guerre, Naples, 24 février 1810.

Monsieur le duc ministre, je vous adresse les demandes faites par le sieur Millet, adjudant commandant, et le capitaine Legrand, pour obtenir de S. M. l'Empereur l'autorisation de passer à mon service. Ces deux officiers qui connaissent mon royaume, peuvent y être utiles, et je verrai avec plaisir, Monsieur le Ministre, ce que vous voudrez bien faire en leur faveur près de S. M. l'Empereur.

Arthur Chuquet.

Jean Salème, **Le moratorium, les Banques et la reprise des affaires,** brochure 93 p., de Boccard, éd. 1915.

Il est encore trop tôt pour faire l'histoire de la crise financière et économique qui a marqué les débuts de la guerre et dans laquelle les différentes mesures de *moratorium* ont joué un si grand rôle. La brochure de M. Jean Salème est un plaidoyer de défense des sociétés de crédit et des banques qui y ont recouru dans une mesure jugée excessive par beaucoup de personnes. L'écrit de M. J. est une utile contribution à la documentation qu'il faudra consulter plus tard pour traiter à fond de cette matière et des responsabilités qui s'y sont trouvées engagées.

E. d'E.

QUESTIONS

1. Les sections de l'Académie française. N'a-t-on pas projeté de diviser l'Académie française, comme les autres Académies, en sections?

2. Les mémoires de Bailly. Le frère de Bailly offrait en l'an XII au

préfet de la Seine « la vente de douze volumes in-folio manuscrits contenant les principaux faits et événements de la Révolution passés pendant la première mairie de Jean-Sylvain Bailly ». Cette offre fut-elle acceptée et que devint le manuscrit ?

3. Cardinal et carnaval. De quel cardinal a-t-on dit que :

Son histoire est un carnaval ?

4. Desenclavement. Que signifie ce terme employé dans les négociations du traité de 1815 ?

5. Etiquette des rois. Est-il vrai que le roi de France ne répondait pas aux lettres privées qui lui étaient adressées ?

6. La fouine. Quel est le ministre de Louis XIV qu'on appela ainsi ?

7. Gloriole. Ce mot est-il récent ?

8. Gloire et lumière. Je lis que le Comité de salut public recommandait aux représentants de porter partout la lumière et le glaive. Est-ce exact ?

9. Immenséiste. Le mot signifie évidemment qui fait immense, qui veut faire immense ; quel est l'écrivain qui l'a créé ou employé ?

10. Elèves des jésuites. Quels ont été leurs plus illustres élèves ?

11. Louvois et les Hollandais. Louvois fit-il, comme on dit, avant la guerre de Hollande, acheter secrètement tous les fourrages et grains du pays ?

12. Mon meilleur ouvrage. Un écrivain, se présentant à l'Académie, disait que son meilleur ouvrage, c'était le prince dont il avait fait l'éducation. De qui s'agit-il ?

13. Paladin. On me dit que ce mot a passé en allemand. Est-ce vrai ?

14. Rivarol collaborateur de Mirabeau. Rivarol fut-il collaborateur de Mirabeau ?

15. Le Shakspeare de l'éloquence. Est-il vrai que Barnave ait ainsi défini Mirabeau ?

16. Tigres-singes. Que signifie cette expression, de qui est-elle, qui désigne-t-elle ?

17. Le féminin de vainqueur. Vainqueur a-t-il ou avait-il un féminin ?

18. La scène en proie aux Wisigoths. Quel est l'écrivain qui, en mourant, disait qu'il laissait la scène en proie aux Wisigoths ?

RÉPONSES

1. Les sections de l'Académie française. Sainte-Beuve fit un jour cette proposition : l'Académie française aurait compris huit sections, de cinq membres chacune : langue et grammaire, théâtre, poésie, histoire, éloquence publique, éloquence et art d'écrire (philosophie, morale, politique, sciences), roman, critique.

2. Les Mémoires de Bailly. L'offre fut sans doute refusée, car les

Mémoires de Bailly parurent dès 1804 sous le titre *Mémoires d'un témoin de la Révolution ou Journal des faits qui se sont passés sous ses yeux et qui ont préparé et fixé la Constitution française, ouvrage posthume* (Paris, Levrault, 3 vol. in-8°). Le manuscrit autographe des *Mémoires* de Bailly appartient aujourd'hui à la Bibliothèque de la Chambre des députés.

3. Cardinal et carnaval. C'est Arnault qui a dit du cardinal Maury que :

> Son histoire est un carnaval.

Le satirique dit aussi :

> Parlant tantôt bien, tantôt mal,
> Bénin tour à tour et brutal,
> Tour à tour vigoureux et flasque,
> Et, dès le milieu d'un régal,
> Sous le bonnet épiscopal,
> Plus gai qu'un dragon sous son casque.

4. Desenclavement. Les alliés, exigeant de nous Landau, Sarrelouis, Philippeville, Marienbourg, nommaient cela non pas une rectification de frontières, mais un désenclavement de territoire : c'était, disait le duc de Richelieu, une nouvelle et commode expression dont on usait pour éviter de prononcer le mot de conquête.

5. Etiquette des rois. Le 23 novembre 1825, Talleyrand écrit à la duchesse de Duras : « J'ai écrit au roi (Charles X) pour sa fête. Comme il est dans son étiquette (étiquette particulière à la maison de Bourbon) de ne pas répondre, je ne lui écrirai point au nouvel an ; je m'adresserai à M. de Duras (premier gentilhomme de la chambre) pour le prier de mettre tous mes vœux et tous mes hommages à ses pieds ».

6. La fouine. Le maréchal de Gramont, voyant Michel Le Tellier sortir du cabinet de Louis XIV, disait : « Il me semble voir une fouine qui vient d'égorger des poules et qui lèche son museau plein de sang ».

7. Gloriole. Il paraît que l'abbé de Saint-Pierre est l'auteur de ce mot — de même que du mot *bienfaisance* — et d'Alembert remarque que *gloriole* « exprime d'une manière très heureuse un des principaux travers des hommes et surtout de la nation française », que ce mot est très bien adapté à « la vanité puérile, qui excitée, nourrie, irritée même par les plus futiles objets, ne vit que de la fumée la plus légère et la plus prompte à s'exhaler ».

8. Glaive et lumière. Le 16 novembre 1793, par deux fois, le Comité écrit et à Lebon et aux représentants à l'armée du Nord : « Portez sur les traîtres la lumière et le glaive.... Secouez sur les traîtres le flambeau et le glaive ».

9 Immenséiste. Jean-Jacques Weiss dans un feuilleton sur le *Nouveau Monde* de Villiers de l'Isle-Adam.

10. Elèves des Jésuites. On ne citera que Bossuet, Corneille et Voltaire, en ajoutant, avec un philosophe, qu'ils voulurent acquérir Bossuet qui leur échappa, que Corneille les aima toujours et que Voltaire les aima longtemps.

11. Louvois et les Hollandais. La chose paraît sûre. En tout cas, en 1757, dans une note inédite Paris-Duverney écrit : « Louvois avait sans doute beaucoup d'argent et des intelligences bien sûres en Hollande ; mais il y a du plus ou du moins dans ce fait historique, et ce sont de ces coups extraordinaires qui sont rarement faits pour servir d'exemples à la postérité ; tout cela ne peut être que l'effet des intelligences qu'un ministre se procure, et les moyens qu'il y emploie ne sont pas plus transmissibles que son génie ».

12. Mon meilleur ouvrage. Cuvillier-Fleury avait été le précepteur du duc d'Aumale et, lorsqu'il se présenta à l'Académie sous le second Empire, il disait que son meilleur ouvrage était en Angleterre.

13. Paladin. Le mot a, en effet passé en allemand sous la forme *Palladin* ; je lis dans un ouvrage de Tanera que les victoires allemandes de 1870 ont été remportées par Guillaume et « ses paladins », *seine Palladine*.

14. Rivarol collaborateur de Mirabeau. Cela n'est pas vraisemblable. Mais Rivarol, émigré à Hambourg, disait volontiers que Mirabeau lui avait fait plus d'un emprunt. « La tête de Mirabeau, disait-il, n'était qu'une éponge toujours gonflée des idées d'autrui, et s'il y a dans ses gros livres quelques phrases bien faites, elles sont de Chamfort, de Cerutti ou de moi. » Il y a donc eu emprunt, mais non collaboration.

15. Le Shakspeare de l'éloquence. Barnave a, en effet, défini Mirabeau le Shakspeare de l'éloquence (voir les *Œuvres de* Barnave, tome 2, p. 64).

16. Tigres-singes. Voltaire a, dans une lettre du 8 décembre 1772, nommé les Français « la nation des tigres-singes qui a fait la Saint-Barthélemy », et il appelait ainsi ceux qui condamnaient La Barre et d'Etalonde.

17. Le féminin de vainqueur. Christine de Pisan emploie le mot *vainqueresse*.

18. La scène en proie aux Wisigoths. Boileau vivait encore lorsque fut joué le *Rhadamiste* de Crébillon. « J'ai trop vécu, s'écriait-il. A quels Wisigoths je laisse en proie la scène française ! Les Boyer et les Pradon que nous avons tant bafoués, étaient des aigles auprès de ceux-ci ».

Le nº 88 des *Pages d'histoire* (Paris, Berger-Levrault, 1916. In-8°, 67 p. 60 centimes) a pour titre *Documents authentiques sur le complot austro-allemand aux Etats-Unis*. Il contient la traduction du fascicule naguère publié à Londres et

relatif aux pièces trouvées sur le journaliste Archibald. On se rappelle que cet Archibald se rendait d'Amérique en Allemagne, comme correspondant de guerre. En réalité, c'était un agent du complot austro-allemand aux États-Unis. Les Anglais l'arrêtèrent à Falmouth et trouvèrent sur lui des lettres du comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne, de son collègue austro-hongrois Dumba, du capitaine von Papen, attaché militaire allemand et du consul général austro-hongrois Nuber. Il y avait là nombre de pièces accablantes dont l'authenticité ne peut être mise en doute. Aussi le gouvernement américain obtint-il le rappel de Dumba. Les pièces trouvées sur Archibald constituent, comme nous lisons dans l'introduction du volume, des preuves fragmentaires sans doute et incomplètes, mais péremptoires. — A. C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Séance du 3 mars 1916.* — M. Babelon annonce que la commission du prix Duchalais a décerné ce prix à M. Alfred Dieudonné pour le tome II de son *Manuel de numismatique*.

M. Chavannes annonce que la commission du prix Stanislas Julien a décerné ce prix à M. Bernhard Kalgren, docteur de l'Université d'Upsal, pour son livre, écrit en français, qui a pour titre : *Etudes sur la phonologie chinoise*.

M. Paul Girard lit une note sur le sens du mot ποδάρκης dans Homère. Ce mot, l'une des épithètes d'Achille dans l'*Iliade*, et qui fait visiblement allusion à l'agilité légendaire du héros, semble avoir primitivement désigné la solidité de la résistance dans la défensive. C'est ainsi qu'il était employé pour caractériser les chefs de peuples, les rois, dont le rôle primordial était de protéger les leurs à la guerre. — M. Théodore Reinach et M. Maurice Croiset présentent quelques observations.

M. Morel-Fatio communique une lettre d'un ambassadeur de Charles-Quint à Rome où il est parlé d'une invention nautique mystérieuse de Jean Lascaris. Ce document montre seulement qu'il s'agit d'un engin permettant aux navires, même d'un fort tonnage, de naviguer par temps calme. La lettre en question permet aussi de rectifier certains détails de la biographie de Lascaris.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 10 mars 1916.* — M. Salomon Reinach revient sur la communication où M. Morel-Fatio a parlé d'un document d'après lequel Jean Lascaris aurait connu le secret d'un navire qui pouvait se mouvoir sans voiles ni rames. M. Reinach rappelle à ce propos un petit traité latin sur les machines de guerre dont la date est incertaine, mais qui doit être antérieur au moyen âge. Ce traité est une lettre adressée à un empereur non désigné par un anonyme qui préconise des réformes et offre des projets de machines. L'une d'elles, actionnée par des bœufs, doit être placée à l'intérieur d'un navire pour mettre en mouvement des roues. Grâce à ce moteur, le navire pouvait acquérir une force capable de couler tout navire ennemi au premier contact.

M. Antoine Thomas, à l'aide d'un estampage qu'il a reçu de M. l'abbé Vayssié, complète la lecture de l'inscription provençale découverte à Figeac.

M. Chavannes insiste sur l'importance de la donation faite par M. A. Giles, professeur à l'Université de Cambridge, pour fonder un prix en faveur des sinologues français.

M. J.-B. Chabot fait une communication sur les inscriptions néopuniques découvertes à diverses époques dans les ruines célèbres de Dougga, la Thugga des Romains, aux confins de l'Algérie et de la Tunisie. Il montre que trois de ces inscriptions, jusqu'ici mal comprises, renferment le nom, encore inconnu, de cette petite cité numide qui s'appelait, dans la langue indigène, Tobgaga. — MM. Cagnat et le comte Durrieu présentent quelques observations.

M. Morel-Fatio annonce que la commission du prix Delalande-Guérineau a décerné ce prix aux *Inventaires des ducs de Bourgogne* publiés par feu Bernard Prost et que ce prix a été attribué au neveu de ce dernier, M. Henri Prost, tué à l'ennemi.

M. Emile Eude lit une note sur l'itinéraire parisien de Jeanne d'Arc dans la journée du 8 septembre 1429.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — **8 avril** — **1916**

E. Welvert, Conventionnels régicides. I. Chazal.
Larnaude, Les sciences juridiques et politiques (E. d'Eichthal). — Belzner. L'Odyssée (My). — Schemann, Gobineau (E. Seillière). — Bruno, Le régime des eaux en droit musulman (Cl. Huart). — Catalogue Charavay, n° 470 (A. C.). Académie des Inscriptions.

Conventionnels régicides. I. Chazal

Jean-Pierre Chazal était fils d'un notaire. Il avait pris naissance à Pont-Saint-Esprit le 1er mars 1766 et se trouvait inscrit au tableau des avocats de cette ville au début de la Révolution. Membre zélé des sociétés populaires du pays. il réussit à se faire élire, malgré son extrême jeunesse, représentant du Gard à la Convention. Lors du procès de Louis XVI, il adopta l'amendement de Mailhe, qui demandait, rappelons-le, qu'on examinât si, tout en condamnant le roi à mort, il ne conviendrait pas de surseoir à l'exécution. Suspect pour la modération avec laquelle il s'était comporté en mission vis-à-vis des prêtres insermentés, il n'échappa à la mise en accusation qu'en se cachant.

Après avoir fait partie du conseil des Cinq-Cents, il entra au Tribunat d'où il fut éliminé en 1802 pour avoir patronné avec trop de chaleur la candidature au Sénat de Daunou que Bonaparte n'aimait pas. Le 27 fructidor an X, il n'en fut pas moins nommé préfet des Hautes-Pyrénées, devint membre de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII, officier du même ordre le 23 juillet 1808, et baron de l'Empire le 13 août 1810. Ce n'est pas qu'il passât pour très chaud partisan du régime qu'il servait, car, transféré le 12 mars 1813 à la préfecture des Hautes-Alpes, il considéra ce changement comme une disgrâce. Elle lui fut d'autant plus sensible qu'il venait d'acheter en Tarn-et-Garonne la terre de Mondenard qui lui avait coûté cent quatre-vingt mille francs : naturellement il lui était dur de quitter cette région.

Mis à la retraite l'année suivante par la Restauration, Chazal se retira dans son domaine. Mais pendant les Cent jours, vivement sollicité de reprendre du service, il accepta, dès le 6 avril 1815, la préfecture du Finistère. Quand il apprit qu'il était sous le coup de l'ar-

ticle 7 de la loi d'amnistie, on assure qu'il tomba sans connaissance sur le carreau. Il eut beau protester qu'ayant voté l'appel au peuple et le sursis, il ne devait pas être considéré comme régicide, il fut obligé de prendre un passe-port et se rendit en Suisse, d'abord à Genève, puis à Lausanne.

Mais c'est à Bruxelles qu'il put se fixer définitivement. Il s'y occupa beaucoup d'études historiques, en esprit ingénieux et original, mais systématique et sans érudition. Tout le temps que dura son exil, il ne cessa de réclamer contre l'application qu'on lui avait faite de la loi de proscription. Bien qu'il avouât dix mille francs de revenus, il se disait pauvre, et en fait il l'était relativement à ses neuf enfants, la plupart en bas âge. En vain Boissy d'Anglas et le baron de Chabaud-Latour, député du Gard, s'intéressèrent-ils à lui. En vain, pour apitoyer le gouvernement, M. de La Moussaye, ministre de France dans les Pays-Bas, le représentait-il comme absolument inoffensif et d'ailleurs « exclusivement préoccupé de la perte qu'il venait de faire d'un de ses fils qui s'était donné volontairement la mort [1] ». M. de Montbel, ministre de l'Intérieur, répondit qu' « il n'y avait pas lieu d'accéder à la réclamation du sieur Chazal ».

Comme tous les anciens conventionnels qui avaient endossé la livrée impériale et qui avaient la faiblesse d'en tirer vanité, Chazal s'exposa à Bruxelles aux sarcasmes de ceux de ses collègues qui étaient restés de fidèles Montagnards. Dans ses *Notes historiques*, Baudot le crible d'épigrammes. C'était, à l'entendre, un fanfaron qui ne parlait que de ses talents, fatiguant ses auditeurs de ses propres louanges, abusant de la permission que l'entrepreneur de la *Galerie des Contemporains* lui avait donnée de faire son article dans les colonnes de ce recueil. « Dans les salons, il entonnait bon gré mal gré l'éloge de son administration ; dans les repas de société, il ne laissait personne tranquille à table sans lui débiter longuement ce qu'il avait fait sur la mendicité ou sur les biens des communes ; à la promenade, il forçait la compagnie à s'arrêter pour entendre ses hauts faits administratifs dans je ne sais quelle petite ville des Pyrénées ou des Basses-Alpes... »

Chazal était à Paris dès le 13 août 1830. Le 18 décembre, il obtint du nouveau gouvernement la restitution de sa pension de retraite. Il mourut le 23 avril 1840, au cours d'un voyage à Bruxelles, ù l'un de ses fils s'était établi et devait faire dans l'armée belge la plus brillante carrière [2].

Eugène Welvert.

1. Un jour qu'il donnait une fête, Chazal eut des reproches à faire à l'un de ses fils et s'oublia jusqu'à le frapper. Le jeune homme se retira dans sa chambre et se brûla la cervelle.

2. Arch. nat., F[7] 6707, 6709 et 6711. Baron, *Les exilés de Bruxelles* dans la *Revue de Paris*, 1re série, t. XIX, p. 13-25. — Baudot, *Notes historiques*, p. 232, 295 et 303. — *Journal des Débats*, 30 avril 1840. — *Le Temps*, 27 janvier 1892.

Les sciences juridiques et politiques, par F. LARNAUDE, un vol. in-18, 75 p. Librairie Larousse.

Ce fascicule est extrait d'une collection publiée à l'occasion de l'Exposition de San-Francisco sous le titre : *La science française*, et sous les auspices de notre ministère de l'instruction publique, qui a demandé à nos plus éminents savants d'exposer, en de courtes mais substantielles notices, la part essentielle que la France a apportée au progrès scientifique.

Le doyen de la Faculté de droit de Paris, M. Larnaude, était tout désigné pour rédiger le chapitre consacré aux sciences juridiques et politiques. Il l'a fait avec une magistrale concision. Il s'est efforcé de montrer dans les quelques pages qui lui étaient accordées que « sur bien des points dans le développement de ces sciences qui forme une part si capitale de la civilisation, l'apport français ne le cède à aucun autre ; que sur bien des points notre pays a joué le rôle de précurseur et dirigé l'orientation... d'un grand nombre de nations ».

En même temps, par contraste avec certaines prétentions outrecuidantes d'autres centres intellectuels étrangers, l'auteur espère prouver que la France n'a jamais entendu régenter les autres peuples, et que si certaines idées françaises ont par leur force d'expansion pénétré et pénètrent encore dans les constitutions et les lois de certains pays, acquérant ainsi un caractère d'universalité, c'est l ibrement qu'elles s'y sont introduites et qu'elles s'y maintiennent ».

M. L. a divisé son fascicule en paragraphes correspondant aux divisions principales d'un sujet bien étendu, et naturellement chacun de ces paragraphes ne peut guère être qu'une énumération chronologique et bibliographique soit des auteurs (ou orateurs principaux) en remontant jusqu'au moyen-âge, soit de leurs ouvrages, caractérisés par quelques mots et rattachés à l'évolution générale des institutions et de la science. L'inconvénient forcé de ce genre d'exposé c'est d'abord la brièveté qui entraîne fatalement des lacunes, et ensuite la nécessité, parlant devant et pour des étrangers, de s'abstenir de critique, et d'insister surtout sur les beaux côtés. Pour les époques récentes il y aurait bien à dire sur ou contre notre façon de légiférer, ou même les matières sur lesquelles on a inutilement ou dangereusement légiféré. On avait proposé à un éditeur la publication d'un recueil des lois votées et non appliquées depuis 40 ans. Il a reculé, dit-on, devant l'importance de la publication. Il ne faut pas d'ailleurs toujours regretter leur non-application. L'éloge particulier que M. L. fait du Code marocain qui a été rédigé en quelques mois, en dehors de toute assemblée législative, par une réunion d'hommes compétents, peut passer pour une critique discrète de tant d'autres élaborations législatives, bruyantes et confuses.

Le fascicule se termine par une bibliographie étendue, sinon complète, divisée suivant les grandes circonscriptions du sujet.

E. D'EICHTHAL.

E. Belzner, **Homerische Probleme**. I. *Die kulturellen Verhältnisse der Odyssee als kritische Instanz*. Mit einem Nachwort (Aristarchea) von A. Roemer. Leipzig-Berlin, Teubner, 1911 ; VI-202 p. — II. *Die Komposition der Odyssee*. Leipzig-Berlin, Teubner, 1912, VIII-272 p.

Le premier volume de M. Belzner est une réfutation de ce que l'on a appelé, dans la critique homérique, le principe « historique » ou le principe « évolutionniste », sur lequel se sont appuyés, entre autres savants, P. Cauer et C. Robert. La civilisation que nous révèlent les épopées ne représente pas une époque unique et bien délimitée ; nous devons, au contraire, en de nombreux passages, reconnaître des témoignages évidents de deux cultures différentes, l'une la culture ionienne, celle du temps où composait l'auteur — ou les auteurs, si l'on veut — des poèmes, l'autre, la culture mycénienne, celle de l'époque où vivaient les héros et où se passent les événements. On conclut de là, et il semble que ce n'est pas sans raison, qu'il y a dans l'Iliade et l'Odyssée des parties plus anciennes et des parties plus récentes, ces dernières étant, naturellement, celles dans lesquelles se reflètent les coutumes, les usages et les mœurs de la civilisation ionienne. Un exemple fera saisir la portée de ce raisonnement, et l'on verra également comment M. B. le réfute, comment il explique ce que l'on a pris pour des remaniements et des interpolations, comment enfin il montre que l'on ne saurait conclure, de ces traits en apparence contradictoires, à un manque d'unité dans le plan et dans l'exécution. Il ne s'agit, notons-le, que de l'Odyssée. Il n'est pas inutile de remarquer auparavant qu'une réaction assez vive se produit aujourd'hui contre les théories plus ou moins solidement étayées suivant lesquelles les poèmes homériques, tels que nous les avons, seraient composés de nombreux morceaux, d'épisodes, même de chants entiers d'origine postérieure, ajoutés à un fond primitif. Par une méthode d'analyse qui, il est vrai, ne date pas d'hier, mais qu'on peut cependant qualifier de nouvelle, on se préoccupe surtout d'étudier l'Iliade et l'Odyssée au point de vue purement littéraire et poétique ; on les examine dans la composition de l'ensemble et dans la disposition des détails ; et puisqu'un poème est avant tout une œuvre d'art, qui comporte toujours une part d'imagination, on les juge en tant qu'œuvres d'art, sans accorder une importance exagérée à d'autres considerations, utiles sans doute à la recherche, mais qui peuvent être et sont en réalité souvent une cause d'erreur. Voici maintenant l'exemple. Les temples et les images des divinités sont inconnus à l'époque mycénienne, le culte se pratiquant alors en plein air ; par conséquent, partout où il est question d'un temple ou d'une image, nous avons affaire à des parties plus récentes des poèmes. Conclusion erronée, dit M. B. ; le poète connaissait, à son époque, les représentations plastiques et les temples ; les passages en question ne sont pas d'origine postérieure, mais le poète transporte à l'époque des héros

les usages de son temps ; et M. B. en donne comme preuve certains morceaux où les deux formes du culte, avec et sans temple, sont mentionnées à la fois, par exemple dans le sixième chant de l'Odyssée. Par conséquent, de telles considérations ne sauraient induire à distinguer des parties de différents âges. Je résume ici très sommairement l'argumentation de M. B. ; mais ce qu'il a fait à propos du culte, il le fait également pour tous les cas analogues qui suscitent l'interprétation qu'il attaque : armes et équipement des guerriers, usage du cheval comme monture, habitation et costume, mode d'inhumation, écriture, rapports des dieux avec les hommes ; et ce qui ressort de ses analyses, c'est qu'un manque d'unité dans l'Odyssée ne peut être démontré de cette manière. C'est là, il est vrai, un résultat négatif; mais il montre d'un autre côté, et M. B. insiste sur ce point, que le poète obéit, dans l'exécution des détails, à des principes bien définis, d'ordre littéraire et esthétique, et que, dans les jugements qu'ils portent sur son œuvre, les modernes oublient trop souvent cette maxime fondamentale, que le poète suit les règles qu'il se donne, et que ce n'est pas à nous à les lui imposer. La conclusion générale mérite d'être lue attentivement : il ne faut pas chercher, dans l'épopée homérique, le tableau d'une civilisation « épique » que ces poèmes ne veulent pas nous représenter ; la culture « homérique » au contraire est un composé d'éléments divers appartenant en grande majorité à la civilisation ionienne, et qui ont été transportés dans le temps où se déroule l'action épique. Il faut aussi faire la part de l'imagination poétique, à laquelle on ne peut refuser ses droits, et qui conduit le poète à faire mouvoir ses héros dans un temps et dans un monde de niveau supérieur.

Le second volume des *Problèmes homériques* est en quelque sorte l'application de ces principes à la critique de l'Odyssée et de sa composition. M. B. s'y propose d'appeler l'attention sur l'œuvre envisagée comme un tout, sur la structure de l'ensemble et des plus importants épisodes, sur les moyens poétiques dont l'auteur s'est servi pour sa création. Le livre est donc divisé, d'après ces indications préliminaires, de la manière suivante : structure générale de l'Odyssée ; scènes d'ouverture des trois parties principales, Télémachie, Nostos, Tisis ; technique ; sources (Nostos et Tisis, Mnestérophonie, Spondai, Télémachie, Apologues) ; un dernier chapitre, avant la conclusion, traite des interpolations. La méthode de M. B. est empirique et écarte toute considération rationnelle, car en pareille matière les jugements soi-disant rationnels et logiques ont toujours quelque chose de subjectif, et ce qui est rationnel pour l'un ne l'est pas pour l'autre ; et M. B. caractérise sa méthode à l'aide d'une comparaison originale, que le lecteur ne me reprochera pas de lui communiquer. Un archéologue trouve un torse, et non loin de là une tête ; il les rapproche, et juge qu'ils appartiennent à une même statue parce qu'ils se raccordent

parfaitement et qu'ils sont de même style. Un second n'est pas convaincu de cette identité de style, trouve quelques différences, et conclut que les deux fragments sont de deux œuvres distinctes. Mais un troisième, dans un examen minutieux de la matière, découvre dans le marbre du tronc une veine plus foncée, qui se prolonge dans le marbre de la tête, de telle façon que les deux extrémités se rejoignent exactement, et, faisant ainsi abstraction totale de son propre goût, résout la question grâce à cette critique empirique. C'est ainsi, continue M. B., que nous essaierons de découvrir dans l'Odyssée des traits particuliers, des témoins en quelque sorte, qui en enchaînent inséparablement les parties, et qui en prouvent ainsi l'unité de composition; une fois découverts, ils développeront d'eux-mêmes la grandeur de leur portée et la richesse de leurs conséquences. Est-il nécessaire, après cet exposé de la méthode de M. B., d'entrer dans l'analyse du détail et d'examiner séparément les diverses parties de sa discussion? Notons seulement, entre autres points qui me paraissent éclaircis jusqu'à l'évidence, ce qui concerne la Télémachie. Si l'on considère l'Odyssée en dehors de tout esprit de système, il est bien difficile de concevoir la place de cette partie dans le poème et sa signification autrement que ne le fait M. B. Loin d'être, comme on l'a dit et répété, un épisode emprunté à un ancien poème et préfixé à l'Odyssée par quelque « arrangeur », la Télémachie est un élément nécessaire et inséparable du poème, parce que le chant β suppose le chant α, que la Télémachie entière (β-δ) suppose également le chant α, et que par suite le chant α, préparant à la fois la Télémachie et le Nostos avec ses conséquences, est la vraie introduction à l'ensemble de l'Odyssée. Et ce qui doit être remarqué, c'est que cette conclusion est obtenue sans aucune raison de goût personnel, par le seul examen du texte. C'est là la démonstration initiale de M. B., d'où apparaît nettement l'unité de composition; et cette démonstration est reprise et fortifiée par d'autres preuves, dans un chapitre ultérieur, où se dégage avec la même netteté ce résultat, que notre Odyssée n'a jamais existé sans la Télémachie. La composition, du reste, est souveraine dans l'Odyssée; c'est elle qui domine toute la technique du poète; d'elle dépendent l'exposition des faits, la narration, le rôle des personnages, au point que le poète ose parfois s'écarter légèrement de la vraisemblance plutôt que de porter atteinte à l'unité de ses principes directeurs. Sur ce dernier point il y aurait bien quelques réserves à faire, car ici le goût individuel n'est pas sans intervenir dans l'appréciation; mais la méthode générale n'est point infirmée pour cela, et parmi les défenseurs de l'unité de l'Odyssée il en est peu qui aient su juger le poème d'une manière aussi précise et aussi pénétrante. N'allons donc pas plus loin et n'allongeons pas ces lignes outre mesure. Que M. B. s'occupe de l'ensemble de l'Odyssée, qu'il étudie les procédés du poète soit dans l'expression des détails, soit dans la peinture des

caractères, qu'il s'engage dans la question des sources et discute avec les principaux représentants de la critique « historique », il reste fidèle à sa méthode et l'applique avec une remarquable solidité. Sans doute l'Odyssée a subi des retouches ; des anciens mal inspirés, méconnaissant la manière et les vues du poète, ont ajouté certains morceaux qui du reste se laissent assez facilement découvrir, et dont M. B. signale les plus saillants; mais, ces passages mis à part, le reste de l'Odyssée, dans ses grandes lignes, nous apparaît, après la lecture de ce livre, comme conçu, composé et ordonné dans une unité inattaquable, réalisée par le génie créateur d'un poète lui-même unique dans sa personnalité. Et ce poète, auteur de l'Odyssée, M. Belzner ne craint pas — pourquoi, dit-il, ne lui rendrions-nous pas son nom ? — de l'appeler Homère.

Les 80 dernières pages du premier volume contiennent plusieurs articles d'Ad. Roemer, dont on connaît les importants travaux sur Aristarque et la critique homérique des anciens. Ces articles ont pour but d'expliquer et de défendre la méthode d'Aristarque, Ὅμηρον ἐξ Ὁμήρου σαφηνίζειν ; le dernier, notamment, est dirigé contre Wilamowitz, qui, rabaissant le rôle d'Aristarque comme exégète d'Homère, le met au-dessous de Zénodote; celui-ci aurait donné une recension décisive, après laquelle on n'aurait plus fait que perfectionner. Cela, dit sévèrement Roemer, n'est que de la fantaisie, et en tout cas tout autre chose que de la science.

MY.

Dr LUDWIG SCHEMANN, **Gobineaus Rassenwerk.** Stuttgart. Fromann, 1910, in-8°, XLI et 544 pp.

— **Gobineau. Eine Biographie**, Ier bd. Strasbourg, Truebner, 1913, in-8°, XXXV et 579 p.

— **Quellen und Untersuchungen zum Leben Gobineaus**, Ier bd. Strasbourg. Truebner, 1914, in-8°, XV et 435 pp.

I

On n'ignore guère aujourd'hui le rôle important qu'a joué, sans son aveu d'ailleurs, notre compatriote Arthur de Gobineau dans l'élaboration de ce spécieux mysticisme germaniste, dont la guerre actuelle procède assurément pour une part. On sait que ce mysticisme, tant bien que mal adapté aux présentes conclusions de la science historique et biologique, s'exprima surtout au delà du Rhin dans l'œuvre de Houston Stewart Chamberlain, dont nous avons longuement analysé et discuté il y a une douzaine d'années, le livre capital sur les *Assises du XIXe siècle*. Or M. Chamberlain doit beaucoup à Gobineau comme nous l'avons établi dès 1903, et l'écrivain français a été tout aussi largement exploité par d'autres publicistes allemands. C'est

pourquoi son nom vient presque nécessairement depuis le début des hostilités, sous la plume de ceux qui cherchent à scruter les origines théoriques de la crise européenne. Hier encore, le professeur Millioud de Lausanne écrivait dans sa belle étude sur *La caste dominante allemande*, que les pangermanistes firent de Nietzsche, il y a vingt-cinq ans, quelque chose comme le Messie du *struggle for life*, mais s'aperçurent bientôt que ce penseur, méconnu de ses compatriotes, s'était montré violemment hostile à leur culture en revanche. Ils remontèrent alors vers l'une de ses sources, ajoute M. Millioud ; « on « se passa bientôt de lui : on avait exhumé Gobineau dont la doc- « trine devint le noyau de tout un ensemble de dogmes destinés à jus- « tifier en théorie l'impérialisme économique et militaire ».

Nous avons, — il y aura quinze ans bientôt — fait connaître à la France l'œuvre de Gobineau et sa doctrine, mais il ne nous fut possible en ce temps d'esquisser sa physionomie morale que d'après ses ouvrages, car les renseignements biographiques provisoirement fournis sur son compte par de pieux éditeurs posthumes, se réduisaient à fort peu de chose. Or, à la veille des événements actuels, cette lacune venait d'être comblée en partie par la publication d'importants travaux allemands [1]. Estimant qu'il est aujourd'hui du devoir de tout Français éclairé d'envisager le néfaste mysticisme de la race dans ses origines et dans ses premiers développements, — afin d'en condamner à meilleur escient les ravages, — nous allons revenir, mieux armé de documents que par le passé sur l'évolution intellectuelle du pionnier le plus audacieux de ce mysticisme.

Gobineau, nous l'avons des longtemp indiqué, ne fut jamais un pangermaniste dans le sens que les événements ont attaché à ce mot depuis un demi siècle. Sans doute, une partie de son enfance s'étant passée en pays de langue allemande, il aima l'Allemagne d'avant 1848, celle de Michelet et de Quinet. En revanche, s'il honora, s'il adora presque le Germain *dans le passé*, il lui refusa obstinément toute possibilité de jouer un rôle *dans l'avenir* ; et, si, d'autre part, il a trop

1. Nous utilisons et critiquons ici les travaux du Dr L. Schemann, président de l'Association Gobineau et héritier littéraire de notre compatriote, travaux dont les plus récents ont passé tout à fait inaperçus en France. Ces publications biographiques qui s'arrêtent à l'année 1867, sont fondées sur les deux mille lettres ou manuscrits inédits qui ont été réunis par M. Schemann à l'Université de Strasbourg. Pour l'analyse des écrits de Gobineau et l'examen de leur influence, nous devons renvoyer le lecteur à notre étude de 1903 : *Le comte de Gobineau et l'Aryanisme historique*, qui forme le premier volume de notre *Philosophie de l'impérialisme* (Plon-Nourrit, 1903-1908) ainsi qu'aux essais que nous avons publiés sur Houston Stewart Chamberlain dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er et 15 décembre 1903 et 1er janvier 1904), sur *Le Germanisme dans l'œuvre de Renan* (15 octobre et 15 novembre 1906), sur *Les plus récents Théoriciens du pangermanisme* (1er mars 1909) ; enfin à l'ensemble de nos ouvrages sur la psychologie de l'impérialisme original et sur la morale de l'impérialisme rationnel.

souvent dénigré la France moderne, ce fut en compagnie du monde moderne à peu près tout entier. Les morceaux inédits qui nous ont été récemment donnés de lui ne peuvent que nous confirmer dans cette appréciation, comme on va le voir. Déjà son livre capital, *L'essai sur l'inégalité des races humaines*, plaçait les Allemands contemporains *au-dessous* des Français pour leur valeur de race, parlait d'eux comme d'un peuple *tant de fois métis* — ce qui est à ses yeux le plus irrémédiable des vices, — enfin formulait cette sentence d'une concision toute lapidaire : « Les Allemands *ne sont pas d'essence germanique* » !

Nous savons maintenant que son poème inédit de *Manfredine* accable les « Allemands » en même temps que les descendants modernes des Latins et des Gaulois sous ce vers écrasant :

Ce qui n'est *pas Germain* est créé pour servir !

En 1878, dans un article inédit sur *L'Ethnographie de la France*, il déclarait n'avoir rencontré le type germain que sur le sol anglais, dans la région scandinave, sur les côtes de la Baltique, dans *quelques cantons* de l'Allemagne, en France, en Italie, en Sicile et dans le nord de l'Espagne jadis colonisé par des Wisigoths. — Enfin, dans le dernier morceau de prose qui soit sorti de sa plume peu de mois avant sa mort — un article de revue sur *Ce qui se fait en Asie*, — on peut lire ces lignes significatives : « En France, le génie germanique a été « étouffé sous le nombre. *L'Allemagne n'a pas été plus favorisée.* Elle « était, ou *semblait être*, une terre essentiellement acquise à la race « *régulatrice*, mais ce ne fut, par la conséquence même des exten- « sions de cette race, qu'une *apparence* ! Le sang vanté par Tacite « n'est en Allemagne ni aussi abondant, ni aussi répandu qu'on a « voulu le croire. Ce qui est certain, c'est que, slave ou latine, *aucune* « des agglomérations européennes d'aujourd'hui n'appartient plus « aux peuples du *passé* qui ont fondé la société dont on retient encore « quelques noms, mais dont, du meilleur cœur du monde, on repousse « les principes et dément les instincts ! »

Si pourtant une nation du temps présent conservait aux yeux de Gobineau quelques vestiges de l'ancienne énergie aryano-germanique, c'était assurément l'Angleterre, *unique* nation de sang aryen qui vive encore de nos jours, disent expressément son *Essai sur les races* et son poème de *Manfredine* qui sont à peu près de la même date. Encore ses écrits de jeunesse peignent-ils de traits assez noirs l'avenir de nos alliés britanniques ; mais c'est à leur glorification sans réserve que sont consacrées quelques œuvres d'imagination de sa vieillesse : par exemple la jolie nouvelle des *Souvenirs de voyage* qui s'intitule *Akkrivie Phrangopoulo*, et surtout le curieux roman des *Pléiades*, qui conserve parmi nous quelques fervents. Dans ce dernier récit, les véritables héros, Wilfrid Nore et Harriet Coxe, sont des

Anglo-Saxons : tandis que l'Allemand Conrad Lanze est dessiné à peu près sous les traits surannés que lui auraient prêté Charles Nodier ou Gérard de Nerval. — On pourrait donc dire, en forçant un peu les termes toutefois, que Gobineau s'est servi de l'érudition allemande pour exalter dans le passé les Germains de Tacite et dans le présent les Anglais de Kipling.

Mais certains de ses lecteurs n'ont accepté qu'une portion de ses enseignements. Son livre sur les races fut, peu de temps après sa publication, traduit en partie par des Américains esclavagistes dont il flattait les passions et servait les intérêts en dénigrant la race noire : et l'auteur écrivait alors à un ami : « N'admirez-vous pas les Améri- « cains qui croient que je les encourage à assommer leurs nègres, qui « me portent aux nues pour cela mais qui *ne veulent pas traduire la* « *partie du livre qui les concerne!...* ce qui me porte à *faire des* « *réserves* sur mon succès dans ce pays-là ! » Il en aurait donc probablement fait plus encore s'il avait assez vécu pour se voir *utilisé* comme il le fut après sa mort en pays allemand. Destin que lui prédisait avec une rare perspicacité sur la fin de sa vie, la princesse de Wittgenstein, l'amie bien connue de Franz Liszt. Elle lui reprochait d'avoir terminé son *Essai sur les races* par une véritable « Kalpa » bouddhique, — la Kalpa étant une sorte de crépuscule des hommes et des dieux, — et elle ajoutait : « Or le bouddhisme est la religion des « Jaunes, tout ce qu'il y a de plus jaunes. Et vous, un Arya par « excellence, vous allez déboucher dans un Nirwana humanitaire ? « Ah ! cher fils des dieux, des héros, d'une vaillante noblesse, il faut « se relever de cette contradiction-là. Il vous serait si facile de l'évi- « ter vous-même, comme *un jour on y échappera après vous*, en vous « empruntant beaucoup de choses et *en concluant autrement* ! » Oui, certes, les disciples allemands de Gobineau ont conclu tout autrement que leur maître, et c'est la préparation de cette destinée singulière que nous croyons intéressant d'examiner, d'apprécier une fois encore, puisqu'aussi bien nous le pouvons depuis peu en plus ample connaissance de cause.

II

Joseph-Arthur de Gobineau naquit à Ville-d'Avray, le 14 juillet 1816 de Louis de Gobineau, capitaine dans la garde royale et de Madeleine de Gercy ; ses admirateurs pourraient donc célébrer dans quelques mois son centenaire, si les constellations n'étaient peu propices à une telle commémoration parmi nous. Il semble d'ailleurs que ses parents ne fussent que de passage dans cette jolie localité suburbaine qu'ils n'ont jamais habitée ni auparavant, ni depuis sa naissance. Nous reviendrons sur les origines de sa famille paternelle

qui était gasconne et bordelaise, mais nous dirons dès à présent quelques mots de ses proches parce que nous distinguons plus nettement leur silhouette à la lumière des documents qui nous ont été récemment fournis.

De Louis de Gobineau, son fils nous apprend qu'orphelin de bonne heure, il fut élevé et même assez mal élevé par son frère Thibault-Joseph, son aîné de dix ans, en sorte qu'arrivé à l'âge d'homme, il eut bientôt dissipé sa fortune. Sous le premier Empire, il prit part à toutes les espérances de la société royaliste de Bordeaux, puis, quand arriva 1813, à toutes les menées du parti bourbonien. Il réussit à faire évader de la maison de santé où les retenait l'administration impériale, le duc et le prince de Polignac. Arrêté pour ce fait par les ordres de Savary, ministre de la police, il se vit sur le point d'être fusillé. L'entrée des Alliés à Paris le tira de sa prison au printemps de 1814 et il fut tout aussitôt nommé officier d'ordonnance de Monsieur, le futur Charles X, qu'il suivit à Gand pendant les Cent Jours. Rentré avec les Bourbons après Waterloo, il fut versé dans la garde royale, fit la campagne espagnole et se trouvait major au 52e de ligne en 1830, lorsqu'il démissionna pour ne pas servir le nouveau régime : il se retira presque aussitôt en Bretagne où il vécut pauvrement près de trente ans, en grande partie à la charge de son frère. Il était de caractère doux et de cœur tendre : mais son fils a écrit de lui, avec plus de franchise que de respect, qu'il n'était « pas intelligent » !

Le chef de la famille, Thibault-Joseph de Gobineau, ne se maria jamais et mourut octogénaire en 1855 : il devait jouer un rôle assez important dans la vie de son neveu et héritier Arthur, parce qu'il avait gardé quelque fortune et que tous ses proches dépendaient matériellement de lui. Engagé à dix-sept ans, en 1792, dans les Volontaires de la Gironde, il fit quelques-unes des campagnes révolutionnaires, ne voulut jamais accepter aucun grade, et, son temps fini, rentra chez lui. Comme son cadet, il prit part à toutes les conspirations royalistes sous l'Empire; mais déjà quadragénaire lors de la Restauration, il ne fut pas employé par le gouvernement nouveau et continua de mener une vie d'épicurien maniaque. Il était, dit son neveu, très lié avec le prince de Talleyrand, avec Montrond et toute leur société « fort élégante, mais parfaitement vicieuse » ; il passait même ses étés à Valençay, ce qui n'empêcha pas qu'en 1830, après que le prince eût accepté de servir Louis-Philippe, Thibault-Joseph de Gobineau cessa de le voir [1].

Quant à Mme Louis de Gobineau, dont l'influence sur le tempérament d'Arthur ne fut sans doute pas négligeable, — car les fils res-

1. Pour un temps tout au moins, corrigerions-nous ici, car nous savons, par une lettre d'Alexandre de Humboldt, que ce savant se souvenait vingt ans plus tard d'avoir rencontré Arthur dans ce salon célèbre en compagnie de son oncle, après 1835.

semblent souvent à leurs mères encore plus qu'à leurs pères, — elle était fille de Philippe de Gercy, contrôleur général des Fermes du Roi à Bordeaux sous l'Ancien Régime. Il avait, dit son petit-fils, obtenu cette grande charge de finances dès l'âge de vingt-deux ans, en 1786, car « il appartenait à Louis XV : c'est-à-dire, dans la langue de l'ancien régime, qu'il tirait son origine de quelque fantaisie de ce monarque trop galant, peut-être du fameux Parc-aux-Cerfs ? Quoiqu'il en soit des parents de Mme de Gobineau, nous savons désormais qu'elle rendit son mari fort malheureux. Très belle, très séduisante et très légère, elle exerçait, dit le biographe allemand d'Arthur, un irrésistible attrait sur tous ceux qui l'approchaient. Ruinée par la Révolution, sans doute ne se trouva-t-elle un mari qu'à force de manèges puisque ce mari jetait plus tard sur le papier, à l'intention de ses enfants, des phrases comme celles-ci : « Une union formée par « de pareils *précédents* que la mienne ne pouvait obtenir la bénédic- « tion du Ciel... Dieu devait nous apprendre qu'il n'y a que malheurs, « dégoûts et chagrins dans un mariage contracté *en violant ses com- « mandements !* »

Le Dr Schemann nous donne Madeleine de Gercy pour l'esclave d'une sensualité sans frein, pour une véritable Carmen. Elle eut bientôt achevé la ruine totale de son époux, se sépara de lui, choisit de plus en plus mal ses galants et finit par disparaître dans les bas-fonds de la société, puisque nul n'a su, nous dit-on, quand et comment elle mourut. On nous apprend encore que vers 1830, elle prit pour amant le précepteur d'Arthur, un certain de La Coindière, dont elle eut une fille adultérine que son demi-frère devait plus tard traiter avec bonté. Enfin, puisqu'il a été également imprimé en toutes lettres par le biographe officiel de Gobineau qu'on lui attribua pour père le peintre Ary Scheffer, nous dirons à notre tour qu'un éminent philanthrope et historien nous conta naguère une anecdote qui venait à l'appui de ce dire. C'était toutefois Henry Scheffer, le beau-père d'Ernest Renan, qui y était nommé, à la place de son frère Ary, comme ayant eu son heure de bonne fortune auprès de la belle Madeleine de Gercy. Il paraît qu'un curieux, feuilletant certain jour un album de portraits dans une maison où il savait Arthur de Gobineau fréquemment accueilli, aurait dit à haute voix, en toute innocence : « Tiens ! voici une aquarelle qui représente M. de Gobineau. « Elle est fort ressemblante ». Or il s'agissait, en réalité, d'un portrait d'Henri Scheffer au temps de sa jeunesse ; et les assistants de se mordre les lèvres ! Les inclinations allemandes d'Arthur seraient de la sorte bien plus facilement expliquées que par sa prétendue extraction normande et féodale, puisque le père des deux Scheffer était bourgeois de Mannheim.

N'attachons du reste pas plus d'importance qu'il ne convient à ces bavardages de salon et notons seulement que le précepteur d'Arthur,

La Coindière, jeune homme de bonne famille, avait achevé ses études à l'Université de Heidelberg, probablement aux environs de 1820, c'est-à-dire à l'époque du romantisme allemand vulgarisé, de la Teutomanie, et de Karl Sand : il exerça donc une influence décisive sur son élève en orientant nettement l'éducation de celui-ci dans le sens allemand et romantique. Ce fut vraisemblablement aussi sur ses conseils, et pour des raisons d'économie que Mme de Gobineau, séparée de son mari et réduite à une très mince pension alimentaire, alla s'établir avec ce personnage et ses deux enfants légitimes dans un petit village du duché de Bade, tout proche de la frontière suisse, à Inzlingen. Ce séjour champêtre laissa dans la mémoire d'Arthur d'ineffaçables souvenirs ; mais, quelque vingt années plus tard, au début de sa carrière diplomatique, se trouvant accrédité, comme secrétaire de notre légation, auprès de la Confédération Suisse, il eut la malencontreuse inspiration de visiter à nouveau ce lieu de délices, pour y retrouver ses impressions d'enfance. Ce fut une entière déception ; il déclare dans ses lettres avoir trouvé tout cela petit, morne, triste, peu désirable et s'être enfin retiré, très marri d'avoir ainsi diminué dans sa pensée « son » Inzlingen. De là, le ménage irrégulier se rendit à Bienne où Arthur passa deux ans dans un collège de langue allemande et acheva de se perfectionner dans cet idiome. Mais une éducation si décousue, qui ne devait être couronnée par aucun examen final, laissa pour toujours sa marque sur l'original autodidacte. Il y a quelque chose de capricieux, d'arbitraire et d'inachevé dans ses productions les plus intéressantes d'ailleurs.

Au point de vue physique, son enfance avait été très délicate et fort nerveuse : il perdit une sœur âgée de quatre ans : celle qu'il conserva, Marie-Caroline, lui fut, sa vie durant, une très chère confidente. Elle ne se maria point, et, après s'être dévouée au soin de son père jusqu'à la mort de celui-ci, elle fit profession sur le tard comme religieuse bénédictine dans un couvent du centre de la France. Vers 1832, sans doute en raison de l'inconduite de plus en plus affichée de leur mère, les deux enfants quittèrent la Suisse pour aller rejoindre leur père. Celui-ci n'avait pour vivre, nous l'avons dit, que sa modeste pension d'officier supérieur en retraite — neuf cent francs, — et les subsides peu largement mesurés de son frère, — environ trois mille francs par an, si l'on en juge par le testament de ce frère. Il était donc devenu le locataire de la veuve d'un de ses compagnons d'armes, Mme de Laigneau, dans un faubourg de Lorient. C'est là qu'Arthur passa quelques mois heureux de son adolescence, manqua l'examen de Saint-Cyr qu'il avait affronté par complaisance pour les vœux de son père, et s'éprit de la fille de leur hôtesse, l'aimable Amélie de Laigneau, — « Milly » pour ses intimes.

Transplanté à Paris après 1835, il devait rester quelques années fidèle à cette passion romanesque : mais ni l'un ni l'autre des jeunes

gens n'avait de ressources et leur dessein ne put se réaliser. Une solide amitié survécut toutefois à leur rêve d'adolescence et nous devons à Mlle de Laigneau, devenue la baronne de Saint-Martin, une vivante peinture de leurs relations de jeunesse. Cette page, écrite peu après la mort d'Arthur, est déjà pénétrée de dévotion « gobiniste » comme on va le voir : « Il était dès 1833, dit Mme de Saint-Martin, un « Amadis aux idées chevaleresques et une âme héroïque rêvant aux « plus grandes et aux plus nobles choses..... Il travaillait cinq ou six « heures de suite, avec une ardeur toute bénédictine.... Il versifiait « déjà à cette époque avec une facilité merveilleuse. Toutes ses aspi- « rations étaient tournées vers l'Orient : il ne rêvait que mosquées et « minarets, se disait musulman, prêt à faire son pèlerinage de La « Mecque.... Il nous racontait des histoires merveilleuses, nous for- « çant à nous asseoir à la façon orientale pour l'écouter. Au fond de « tous ces enfantillages apparaissait déjà l'homme de génie ! » S'il est pour une femme un beau souvenir, c'est d'avoir été longuement aimée par un homme de génie ; Amélie de Laigneau s'étant vue encouragée sur le tard à se reconnaître une si rare fortune, on conçoit que le soir de sa vie ait été comme illuminé par cette révélation imprévue.

En 1834, Louis de Gobineau alla s'établir avec ses deux enfants à Redon qu'il devait habiter jusqu'à sa mort. Arthur habita lui-même Redon jusqu'en octobre 1835, date de son installation à Paris : il y revint souvent passer les mois d'été jusqu'à son mariage qui se place en 1846. Là, son entourage fut celui de son père, c'est-à-dire un cercle de modestes et dignes provinciaux que ses lettres désignent volontiers de façon collective par le nom irrévérencieux de « Redonnaille », mais dont il semble avoir été goûté pour sa joviale humeur. Dans les œuvres de sa maturité, il donnera quelques souvenirs aux impressions bretonnes de sa première jeunesse. Toutefois, réduit pour toute perspective de fortune à l'héritage incertain et d'ailleurs peu considérable de son oncle Thibault, il devait songer à se créer des ressources. C'est pourquoi, aussitôt franchi le seuil de sa vingtième année, il fut dirigé par les siens vers Paris pour s'y faire sa place au soleil : il quitta Redon à l'automne de 1835, son voyage payé à la diligence, avec une somme de 50 francs dans sa poche.

E. Seillière.

H. Bruno. **Le Régime des eaux en droit musulman.** Paris, Arthur Rousseau, 1913 ; 1 vol. in-8°, XXI-199 pages.

Les caravanes ne peuvent traverser le désert qu'en s'avançant d'un point d'eau à un autre point d'eau, soigneusement repérés dans la mémoire des guides ; les centres habités ne sauraient vivre si des eaux savamment captées ne leur sont amenées en quantité suffisante ; l'agriculture a besoin de l'irrigation des terres cultivées. En pays

musulman, quel est le régime applicable à ces eaux ? Quels droits découlent de la possession, ou des travaux d'aménagement ? C'est pour répondre à ces questions, d'un intérêt primordial pour la vie économique des régions habitées par des musulmans, que M. Bruno a écrit son mémoire. On eût souhaité un plus grand développement pour la partie historique, surtout celle qui concerne les usages de l'Arabie ante-islamique ; mais comme l'auteur s'est, je crois, proposé un but essentiellement pratique, il a peut-être bien fait de laisser dans l'ombre un côté de la question qui n'a pas d'intérêt immédiat.

Dans beaucoup de localités, c'est le droit coutumier qui régit la matière ; d'où les deux principales divisions du mémoire de M. Bruno, le droit canonique ou théorique, et le droit positif ou appliqué. Dans la première catégorie l'auteur étudie les solutions préconisées par les auteurs des quatre écoles orthodoxes, par les Chi'ites et par les Kharidjites (abadites); il n'est pas nécessaire de souligner l'importance de ces derniers, à raison des adeptes qu'ils possèdent sur le territoire français ou protégé. La seconde comprend les diverses variétés du droit coutumier se modifiant selon la nature des régions et les habitudes des indigènes, Afrique du Nord, Empire ottoman, Égypte. Parmi les textes justificatifs, on trouvera de très intéressantes notices sur les règlements d'eau d'Oudjda, du Sud marocain (Mogador, le Sous, Figuig), et dans les oasis du Djérid (Tunisie). Le texte de l'avant-projet de codification du droit musulman dans sa partie réservée au régime des eaux, tel qu'il a été rédigé par M. Morand, doyen de la Faculté de droit d'Alger, fournira matière à réflexions pour ceux qui pensent pouvoir, en fondant ensemble les opinions émises par les légistes musulmans, construire un monument analogue aux codes de l'Europe. On sait les difficultés qu'a rencontrées cette dernière entreprise : le principal obstacle est cette tradition constante qu'on ne peut plus innover en droit canonique; les principes en ont été fixés jadis par les grands auteurs, par la voie de l'*idjtihâd* « droit de statuer, par un *effort* personnel, sur les difficultés juridiques ; » or, les Sunnites admettent tous que ce droit est forclos : *sodda bâb el-idjtihâd* « la porte de l'effort personnel est close » ; les Chi'ites sont seuls à avoir encore des *modjtéhids*. Si l'empire ottoman et l'Égypte ont pu codifier leurs lois, c'est à la condition de ne pas toucher au statut personnel, qui est la pierre d'achopement de ces réformes ; ils ont, par le fait du prince, créé des *qânoûn* « lois » et des tribunaux pour les appliquer ; le *chari'at* subsiste toujours, mais son action est fort restreinte : questions d'état-civil, règlement des successions. Sur le terrain spécial qu'a choisi M. Bruno, on suivra avec intérêt le conflit, quand il en existe, entre les coutumes locales et les prescriptions rigides du droit pur, Hanéfite en Orient, Malékite en Occident ; la codification n'a fait que confirmer les opinions généralement admises dans les pays où elle était promulguée.

Cl. Huart.

Lettres autographes et documents historiques. Catalogue Charavay, n° 470. Paris, rue de Furstenberg, 3.

Ce numéro contient, entre autres pièces, les suivantes : Paul Baudry à Sarcey : « L'armée est encore, grâce a Dieu, l'école de l'abnégation et du devoir, et si la France se relève, elle ne le fera que par elle. Tous les avocats et tes confrères patriotes journalistes n'enfileront que de la copie ». — Louis XVIII à Gentz, 30 mai 1804 : « Je suis touché du moment que vous avez choisi pour me demander de vous adopter. Cette naturalisation scellée par le malheur vaut bien toutes les autres, et dans le noble mouvement qui vous a porté à le désirer, dans le présent que Dieu nous fait aujourd'hui en vous, je vois un augure bien favorable pour ma cause ». - Mistral au directeur du *XIXe siècle*, 3 mars 1879 : « Ceux qui m'attaquent, n'ont certainement pas lu mon poème du *Tambour d'Arcole* où je crois avoir donné une note française et patriotique suffisante. » — Montgaillard, à l'intendant de la liste civile, 23 décembre 1832 (demande que la pension qu'il touche depuis 1802 soit portée à six mille francs). — Napoléon III à M. Vandal, 18 décembre 1870 : « Les événements vont se précipiter et il serait bon que tous mes amis se réunissent sur différents points ». — Tournemine à J.-B. Rousseau : lui trace le plan d'un poème où il défendrait la religion contre les prétendus esprits forts. — Dossier sur la détention de Dubois-Thainville à Alger, 1809, etc., etc.

A. C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 17 mars 1916.* — M. Jullian donne lecture d'une lettre de M. A. Héron de Villefosse relative à la découverte, en Sicile, d'une tombe intéressant les antiquités de la France. Il s'agit de l'épitaphe grecque d'un Marseillais, Xénocritos fils d'Héphaistocléos, qui serait mort à Syracuse au IIIe siècle a. C. Ce monument prouve que Marseille entretenait alors des relations commerciales avec les grandes villes de Sicile et confirme ce que l'on savait déjà par les *Plaidoyers* de Démosthène. Celui-ci, en effet, parle d'un négociant de Marseille qui avait accepté du fret entre Syracuse et le Pirée. Ces relations entre la Sicile et le Midi de la Gaule continuèrent sous l'Empire romain : M. Héron de Villefosse cite par exemple un négociant de Narbonne qui reçut des honneurs municipaux dans toutes les grandes villes de Sicile.

M. Jules Toutain montre, par l'examen d'un rite peu connu de l'antiquité classique, que le paganisme a connu l'idée religieuse de la rédemption. Dans certaines villes du monde grec et romain, à Leucade, à Curium, en Chypre, à Terracine, à Marseille, on précipitait chaque année, une victime humaine du haut d'un promontoire rocheux dans la mer. Un texte formel, reproduit dans le Lexique de Photius et dans celui de Suidas, montre que le malheureux ainsi jeté dans les flots était considéré comme le sauveur, le rédempteur de ses concitoyens. Le terme employé dans ce texte pour expliquer le sens d'un tel sacrifice est précisément celui par lequel les chrétiens de langue grecque désignaient la rédemption. — MM. Salomon Reinach, Jullian, Bouché-Leclercq et Maurice Croiset présentent quelques observations.

M. Louis Havet donne lecture d'un travail sur la répartition des actes dans les Comédies de Térence. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 15 avril — 1916

Arthur Chuquet. I. Un jugement de l'archiduc Rodolphe — II. La première prise de Mulhouse en 1914 — III. Le 17 novembre 1915 à Vouziers.
Gauckler, Nécropoles puniques de Carthage (A. de Ridder). — Schemann, Gobineau, III-V. (E. Seillière).
Académie des Inscriptions.

I

Un jugement de l'archiduc Rodolphe.

Au mois de février 1888, au sortir d'un dîner, l'archiduc Rodolphe, échauffé sans doute par le vin et porté aux confidences, s'entretint longuement avec notre ambassadeur Decrais, et, — nous a dit Decrais qui fut extrêmement surpris de ces effusions inattendues — il parla de la Prusse avec une extrême liberté de langage. Il ne se borna pas à nommer Bismarck le dictateur de l'Europe. Il jugea sévèrement le prince Guillaume, l'empereur actuel d'Allemagne, qui venait de se brouiller avec lui : C'est, disait-il, « un personnage violent, impérieux, dangereux ». L'archiduc ajouta que tous ces Hohenzollern étaient désunis : « Le grand père (Guillaume I) n'a de tendresse que pour son petit-fils; le petit-fils n'assiste pas son père (Frédéric III) dans la crise qui va l'emporter ». Rodolphe vint à parler des officiers prussiens. « L'officier prussien, dit-il, a de grandes et rares qualités militaires; mais il ne connaît que deux choses, le roi et l'armée de la Prusse, et non pas l'empereur et l'armée de l'Allemagne. Il est froid, grossier, impertinent et il n'a aucune culture d'esprit. Un jour, aux manœuvres, un capitaine prussien, attaché militaire, osa me dire qu'il était content de mes troupes. Je crus un instant qu'il allait me dire sur le même ton hautain et protecteur qu'il était content de moi ! »

II

La première prise de Mulhouse en 1914.

Ce qui suit est tiré des lettres de nos ennemis. Des immigrés civils et des soldats de la landwehr ont raconté ce qu'ils ont vu du 7 au

10 août 1914 à Mulhouse, lorsqu'eut lieu la première invasion française. Nous nous contentons ici de reproduire, de résumer leurs dires, sans rien emprunter à d'autres sources, sans rien ajouter de notre cru.

*
* *

Le vendredi 7 août, au matin, les Français passèrent la frontière et engagèrent près de l'Ochsenfeld un violent combat. Mulhouse fut en émoi : les uns disaient que la Haute Alsace allait être évacuée ; les autres, qu'il s'agissait de tendre un piège à l'adversaire. A midi, la poste et les chemins de fer suspendirent leur service ; au soir, les autorités civiles et militaires s'éloignèrent ; la plupart des sergents de ville disparurent ; ceux qui restaient, dépouillant l'uniforme, ne portèrent plus d'autre signe de reconnaissance qu'un brassard blanc et rouge.

Le samedi 8 août, à une heure de l'après-midi, entrait à Mulhouse la première patrouille française, et le maire déclarait à l'officier qui la commandait, que la ville était complètement ouverte, qu'elle ne serait pas défendue. Dans la soirée, à sept heures, musique en tête, arrivaient les Français, couronnés de fleurs. La jeunesse les accueillit avec la joie la plus vive ; des hommes mûrs et des vieillards, surtout des ouvriers, montrèrent la même allégresse ; d'autres, plus réfléchis, remarquaient qu'il fallait se garder de manifestations qui ne pourraient avoir que des suites fâcheuses.

Le dimanche 9, au matin, tout le monde était dans les rues pour voir les Français. Les hussards attiraient particulièrement l'attention. C'étaient des jeunes gens frais et dispos ; mais leurs uniformes parurent misérables. « Nous voici, disaient-ils, et nous resterons en Alsace ; pour l'instant, nous marchons sur Berlin ; l'empereur n'a qu'à faire ses malles ». Ils poussèrent vers la Hardt. La journée était belle, « sinistrement belle ».

*
* *

Soudain, entre quatre et cinq heures du soir, éclate un fracas terrible, affreux, pareil à celui du jugement dernier. Des boulets, des obus tombent dans les rues de Mulhouse et tuent quelques personnes. Les coups succèdent aux coups. Épouvantés, les habitants se cachent dans les caves. La bataille tonne autour d'eux et il leur semble qu'elle ne finira pas. Pourtant, à minuit, ce tapage commence à se dissiper. Mais presque aussitôt retentit le crépitement des fusils et des mitrailleuses ; il se rapproche ; des Français passent en criant *au feu* ; durant une heure et demie ils se hâtent et se pressent ; évidemment, ils fuient ; puis des commandements en langue allemande se font entendre.

A quatre heures du matin le silence règne. Les bruits du combat qui se livrait dans le Tannenwald ont expiré. Les gens quittent leur cave pour rentrer dans leur cuisine ou leur chambre; mais ils se couchent sur le plancher afin d'échapper aux projectiles qui pourraient pénétrer par les fenêtres.

Quelques instants plus tard — c'est le lundi 10 août — on sort dans les rues, on gagne les portes, on visite le champ de bataille. Que de ravages! La campagne entière est dévastée et la moisson détruite. Des fermes et la gare de l'île Napoléon ont été incendiées. Les couvents d'Oehlenberg et de Modenheim ont reçu quantité d'obus. Et que de cadavres! Ils gisent entassés les uns sur les autres comme des sacs de pommes de terre. Des automobiles allemands viennent chercher et transporter les blessés : ils sont en grand nombre et remplissent les hôpitaux.

A midi entrent les vainqueurs, la poste de campagne, la Croix-Rouge, l'état-major. Immigrés et soldats se félicitent, se serrent les mains. Ce ne sont jusqu'à neuf heures du soir que des acclamations et des cris de joie.

*
* *

Mais dans la nuit se produit la trahison, *der Verrat*. Des Français, des maraudeurs, dit-on, sont restés dans Mulhouse et ils tirent sur les Allemands isolés. Un combat s'engage de nouveau ; de nouveau crépitent les mitrailleuses ; une véritable grêle de projectiles s'abat sur la ville. Les Allemands font de nombreuses arrestations. Ils fusillent sur le champ les malheureux qui recèlent des Français.

Durant toute la journée du 11 août, baïonnette au canon, ils fouillent les maisons de Mulhouse. Durant toute la journée, des prisonniers passent dans les rues : des habitants qui « n'étaient pas en bonne odeur » — et, parmi eux, Brogly, député au Landtag ; des jeunes gens; des étrangers; des Français qu'on a découverts dans le couvent de Riedisheim ou dans le Rebberg. Ceux des officiers allemands qui viennent à Mulhouse pour la première fois, s'irritent contre le peuple, et un immigré, tout fier de se dire « vieil Allemand », voit un lieutenant lui mettre sous le nez un pistolet.

Il y a de fausses alertes, des malentendus, des erreurs. Une troupe d'artillerie, commandée par un officier, défile par la rue de Bâle. Un coup de feu éclate. Déjà une femme déclare qu'elle a vu quelqu'un tirer par une fenêtre. L'officier perquisitionne. Il ne trouve rien de suspect. C'est un soldat allemand qui, logé chez un particulier, nettoyait son arme, et qui, par inadvertance, a fait partir le coup.

Des mesures rigoureuses sont prises. Quiconque a plus de quatorze ans et appartient aux états qui sont en guerre avec l'Allemagne, est conduit à la frontière. Les armes à feu doivent être remises à la direc-

tion de la police. Des affiches somment la population de livrer les soldats français et les effets d'habillement qu'ils ont laissés.

Le 12 août cent wagons emmènent chacun à Fribourg-en-Brisgau huit blessés des deux nations : on fait de la place dans les hospices de Mulhouse pour les blessés qu'on retrouve de la Hardt aux Vosges dans les bois et les champs.

On enterre les morts dans les environs ; il y a dans le nombre, dit-on, beaucoup d'officiers français. Les officiers de la garnison de Mulhouse, entre autres le fils du directeur du gymnase, Max Helmbold, sont inhumés en masse près de l'île Napoléon. Un tragique décès est celui d'un réserviste français, le fabricant d'automobiles Thévenet ; il était entré dans la ville le samedi avec les troupes françaises; le dimanche, il se tua sur la tombe de sa femme qui venait de mourir.

Les Français ont, en s'éloignant, enlevé plusieurs personnes qui devaient leur servir d'otages et de guides : sept employés et ouvriers de l'usine d'électricité ainsi qu'un maître d'école de Riedisheim, et le correspondant de la *Poste de Strasbourg* écrit qu'ils ont « laissé un mauvais souvenir et perdu toutes les sympathies », que, dans la nuit du 10 au 11 août, il n'y eut d'autre victime que le cheval d'un major, que la tiraillerie des troupes allemandes et leur panique s'expliquent par la présence d'un avion français qui vint alors survoler Mulhouse et jeter deux bombes sur la ville plongée dans les ténèbres.

III

Le 17 novembre 1915 à Vouziers.

Le soir du 17 novembre 1915, dans une salle de la mairie de Vouziers, brillamment éclairée et enguirlandée, ornée de drapeaux allemands et du buste de la Germania, la petite garnison de la ville a célébré l'anniversaire de la naissance du prince Max, frère du roi de Saxe. Quelques-uns d'entre nous connaissent le prince Max et savent qu'il fait la campagne en qualité d'aumônier. Il s'assit sur un siège d'honneur; à sa droite étaient le directeur de l'hôpital militaire et à sa gauche le chef du bataillon de Leipzig avec le commandant d'étapes. Un poème de neuf strophes salua l'arrivée du prince; il glorifiait naturellement la grande Allemagne et « le prêtre qui accompagne les morts et bénit la tombe des héros ». Ce poème fut suivi de chants et de prières. Puis, le prince se leva pour remercier les assistants et il dit qu'il était né lorsque naquit l'Empire allemand, que de la nouvelle guerre surgirait un nouvel avenir pour l'Allemagne, pour l'Europe et peut-être pour le monde entier. La cérémonie se termina par le *Chant de guerre pour 1914* qui contient ces deux vers mémo-

rables : « Si le dé de fer roule maintenant, l'Empereur ne l'a pas voulu ».

Wenn jetzt der Eisenwürfel rollt,
Der Kaiser hat es nicht gewollt.

Arthur CHUQUET.

P. GAUCKLER, **Nécropoles puniques de Carthage**, avec une introduction par D. Anziani, 2 vol. in-8°, p. V-XLIII, 1-275 et 277-621, pl. I-CCXXXVI et CCXXXVII-CCCXL. Paris, Picard, 1915. Prix : 60 fr.

Une main pieuse a recueilli les divers écrits que G. a laissés sur les antiquités puniques et en particulier sur celles de Carthage. C'est, par la force même des choses, un volume de mélanges, où les noms de Ph. Berger, de MM. Heuzey, Babelon et Dussaud se rencontrent parfois à côté de celui de l'auteur. Tel qu'il se présente à nous, il donne l'idée des services que G. a rendus à la cause de l'archéologie africaine. Si l'on songe aux obstacles de toute nature qu'il a trouvés sur sa route, et dont le moindre n'était pas la délicatesse de sa santé, on ne peut qu'être étonné de la tâche qu'il a pu accomplir. Il a presque créé le service des antiquités tunisiennes, qui lui doit beaucoup, ainsi qu'aux habiles et dévoués collaborateurs, dont il sut s'entourer ; comme archéologue, s'il n'a jamais eu le loisir de laisser une œuvre achevée, il a rédigé de précieuses notes et réuni de nombreux et multiples documents qui seront inestimables pour les futurs historiens de Carthage. Ses carnets de fouilles, tant à Gunugus qu'à Dermech, montrent quel fut son zèle pour la science et les extraits et les fac-similés qui nous en sont donnés serviront à la fois d'exemples pour le fouilleur et d'instruments de contrôle pour l'érudit.

La préface sobre et précise d'Anziani est un guide très clair dans les différentes nécropoles de Carthage. Cette orientation était nécessaire pour comprendre les carnets de G., dont la transcription nous est donnée dans le premier volume : la lecture en était difficile ; aussi, malgré les soins pieux de l'éditeur, quelques erreurs inévitables, et d'ailleurs très rares, se sont glissées dans la rédaction. P. 35 (tombeau 103), lire 30 mai. P. 56, ce n'est pas une 3e jarre, mais l'une des deux précédentes qui est de la forme « typique ». P. 67, trois oudjas, dont deux blancs. P. 68, la hauteur des amphores est variable et n'est en aucun cas 0m, 025. P. 70, c'est la « marmite » dont la terre est brun rouge. P. 74, *non* a été lu deux fois et doit remplacer *noirs*. P. 91, il semble qu'il faille lire : masques au lieu de fragments d'œufs. P. 92, le gland et le pendant sont mentionnés chacun deux fois, ce qui rend confuse la description. P. 102, G. avait comparé la fleur de lotus à une fleur de jasmin. P. 119, l'aryballe « argile » n'est pas distinct de l'aryballe « corinthien ». Pl. LXXXI, 23 février au lieu de 23 juin. P. 134, perpendiculaire et non propre. P. 136, les deux chiffres

donnent la longueur et la largeur, non le diamètre, du scarabée. P. 150, un seul œuf d'autruche. P. 246, les deux numéros des planches sont inexacts : lire pour le premier CLXI. P. 249, corriger en CLXXV, 2. P. 254, pour les flacons rituels ajouter les stèles sardes de Nora. P. 264, G. a pu voir des étuis à tête figurée dans des collections particulières de Cagliari. P. CLIX, lire : poignée de réchaud. Pl. CLXXIV, je doute fort de l'existence d'un « turban ».

Le second volume ne renferme presque rien d'inédit, à l'exception des carnets relatifs aux fouilles de Gunugus. C'est un recueil de mélanges où l'on trouve rassemblés tous les écrits de G. qui ont quelque rapport avec les antiquités puniques. L'éditeur les a empruntés aux publications les plus diverses — catalogues des musées de Constantine et de Cherchel, Bulletins du Comité et de l'Association des Antiquaires, marche de Service et Comptes-Rendus de l'Académie des Inscriptions. P. 290, très probablement comme G. l'a bien vu, un encadrement de miroir, du type étudié récemment par M. Michon. P. 299, il n'est pas sûr que la statue soit d'airain. P. 301 et passim, le signe de Tanit n'est nullement propre à la déesse. P. 302, le serpent replié est une guirlande. P. 371, forme et non « force » architecturale. P. 400, le renvoi à la planche CXLIII est inexact. P. 496, pl. CLXVIII. P. 574, non une tête d'Ariadne.

Il ne manque à ces deux volumes qu'un index alphabétique. Il était d'autant plus indispensable que la matière en est plus diverse et que l'orientation y est par suite quelque peu malaisée. Une table bien faite aurait singulièrement facilité les recherches : c'est le seul reproche qu'on puisse faire à cette publication, qui est faite avec grand soin et qui rendra aux savants d'éminents services.

A. de Ridder.

Dr. Ludwig Schemann, **Gobineaus Rassenwerk**. Stuttgart, Froman, 1910, in-8°, XLI et 544 pp.

— **Gobineau eine Biographie**. 1er Bd. Strasbourg, Truebner, 1913, in-8°, XXXV et 579.

— **Quellen und Untersuchungen zum Leben Gobineaus**. 1er Bd., Strasbourg, Truebner, in-8°, XV et 435 pp.

III

Enthousiaste admirateur de Balzac, Arthur abordait la grande ville dans un esprit de conquête. Il se sentait disposé, à peu de chose près, comme le Raphael de *La peau de chagrin*, le Rastignac du *Père Goriot*, ou le Rubempré d'*Un grand homme de province à Paris;* mais, à la ressemblance de ces arrivistes fameux, il ne devait récolter tout d'abord que déceptions et souffrances sur la voie de la puissance sociale, car son oncle l'accueillit sans effusion et ne parait pas lui avoir

été d'un grand secours. — L'important pour lui était donc de s'assurer préalablement d'un gagne pain : il débuta comme employé de bureau à la Compagnie française d'éclairage par le gaz où il passa quelques semaines, à peu près dans l'état d'âme qu'Émile Zola devait connaître vers le même âge et dans une analogue condition quelque vingt ans plus tard. Il ne tint pas d'ailleurs plus de sept mois dans cet « infernal bureau ». Un instant il espèra obtenir dès lors accès dans la carrière diplomatique par l'influence de quelques protecteurs orléanistes, mais cette perspective s'évanouit presque aussitôt et il dut accepter une modeste place dans l'Administration des postes, au bureau de la correspondance intérieure ; il semble que ç'ait été à titre de traducteur. Son gain de cent francs par mois, rétribuant un travail de quatre ou cinq heures par jour, sera pendant des années sa principale ressource, et il ne verra jamais augmenter ce maigre traitement, bien que, par manière de plaisanterie, il se dise parfois appelé « aux plus hautes destinées postales ! »

Si l'on songe que, pourvu de la sorte, il lui fallait garder quelque décorum et mener la vie de salon pour se préparer un moins médiocre avenir, on évoquera une fois de plus les jeunes ambitieux des romans de Balzac et on comprendra que sa philosophie de la vie se soit de bonne heure assez profondément teintée d'amertume : « Quand on « pense, écrit-il un jour — tout à fait dans le ton de son romancier « favori, — quand on pense qu'une place de six cents francs est quel- « quefois entourée d'anciens préfets, etc., tous bardés de recomman- « dations, c'est à faire dresser les cheveux sur la tête d'horreur ! » Puis, un plus tard, ces lignes à sa sœur qui sans doute avait laissé échapper quelques soupirs sur l'étroite existence de Redon : « Que puis-je à « cela qu'en gémir avec vous ? Songez que je suis ici, tranchons le « mot, à me débattre un peu avec la *misère* ; poser au milieu de tout « cela, garder un peu de beau semblant... Ah ! ma pauvre sœur, tu as « *toujours dîné, toi*, dans ta vie ! Et tes chagrins se bornent à de la « gêne dans la maison. C'est beaucoup sans doute ; mais je t'avouerai « que comme j'ai connu souvent par expérience le fin et le parfait de « ces douleurs là, je peux dire que je les trouve encore les moins « pénibles de l'humanité et que je préférerais les avoir à bien d'autres ! » Souffrances d'amour propre, sans nul doute ; les plus cuisantes de toutes pour un esprit disposé comme celui d'Arthur ! Et le jeune homme d'achever son exhortation au courage en tonnant une fois de plus « son maudit gagne pain, que Dieu confonde ! »

Grâce aux relations de son oncle et au souvenir laissé par ses parents dans la capitale, il avait trouvé toutefois dès ses débuts parisiens quelques portes ouvertes devant lui : celles de l'état-major légitimiste tout d'abord, de Berryer, La Bourdonnaye, La Rochejacquelein, Maistre, Kergorlay ; puis, parmi les ralliés au nouveau régime, Decazes, Salvandy, un peu plus tard Charles de Rémusat et Tocque-

ville, ces deux derniers destinés à devenir ses plus constants protecteurs. Toutefois l'accueil des salons du faubourg Saint-Germain lui semblait le plus désirable de tous et il commentait volontiers leurs attraits en balzacien, une fois de plus, — c'est-à-dire en hôte d'exception plutôt qu'en véritable familier, quoiqu'il en pense : « Je me trouve « là au mieux et dans mon élément, écrit-il aux siens peu après son « arrivée à Paris. Bon ton, bon goût et surtout pays de connaissance, « car à tout instant on me nomme un nom qui m'est familier. Je me « trouve aussi être connu de plusieurs personnes, de nom du moins. « De l'autre côté de la Seine, peut-être y a-t-il plus de luxe : chez « Gautier par exemple (un maître des requêtes au Conseil d'état). « Généraux, pairs, députés, on ne trouve que cela chez lui : femmes « charmantes, parures délicieuses, c'est vrai. Mais tout cela n'a pas « ce ton exquis, cette simplicité de manières, cette élégance hérédi- « taire que l'on trouve chez *les nôtres!* Bref, je ne veux aller d'habi- « tude que là! » Et bientôt il croira pouvoir se dire un élégant de première classe, un de nos plus fougueux fashionables, l'homme le plus lancé de France et de Navarre! C'est toujours la hantise de Balzac et de ses fascinants « gants jaunes ! « Son portrait de ce temps, tracé au crayon par son ami le peintre Bohn, montre de beaux yeux, un front intelligent : mais le bas de la figure, aux lignes maigres et tourmentées, trahit le cadet de Gascogne, nécessairement un peu arriviste à son aurore.

(Œil d'aigle, jambe de cigogne,
Moustache de chat, dent de loup!

Son point d'appui le plus solide dans ce milieu aristocratique qu'il attachait tant de prix à fréquenter semble avoir été la comtesse de Serre, née d'Huart, veuve du ministre de la justice des cabinets Decazes et Richelieu. Arthur s'était fort lié avec le neveu de cette dame, Hercule de Serre, qui fut plus tard diplomate comme lui et mourut prématurément en 1859. Les deux jeunes gens habitaient le même appartement de garçon et sans doute Mme de Serre voyait-elle d'un œil favorable l'intimité de son neveu avec un camarade aussi cultivé, aussi laborieux, et, au total, aussi rangé que Gobineau. Elle lui fut donc véritablement maternelle : « Je n'ai pas une maison ici, « écrit-il à Redon, où je trouve autant de cette délicate et douce affec- « tion que je cherche et apprécie tant. Si je voulais épuiser le tableau « de tout ce que je dois à son affection, je n'en finirai pas! » Il s'acquittait sans nul doute en attentions ou même en complaisances : on raconte qu'un soir Hercule de Serre devant se rendre aux Tuileries et manquant du valet de pied nécessaire pour figurer convenablement à la réception royale, son ami aurait accepté de se grimer pour remplir ce rôle ; farce d'étudiant, sans nul doute, mais de couleur significative.

Les prétentions poétiques d'Arthur, sa réputation d'érudit précoce, d'orientaliste ou de germaniste en espérance, bientôt ses débuts dans

le journalisme le mélaient naturellement au monde des arts. Là, sa grande amitié fut pour Ary Scheffer, et nous avons dit comment cette intimité fut interprétée par certains : il était, à coup sûr, traité comme un enfant de la maison chez le peintre d'*Augustin et de Monique*. — Mais il eut d'autres fortunes heureuses en ce genre et il écrit par exemple à Redon, au début de 1838 : « j'ai été présenté chez « une Polonaise, Mme Olympe Chodzko, à une femme des plus « célèbres de l'époque, à Mme Dorval, de la Comédie française. Juge « de mon bonheur ! J'ai beaucoup causé avec elle : elle comprend l'art « d'une manière étonnante dans une femme, et cela, avec une simpli- « cité, une bonhomie sans exemple ! Elle m'a fait l'honneur de me « presser d'aller la voir et j'ai été flatté d'être admis avec tant de grâce « dans une cour dont Victor Hugo, Alexandre Dumas et autres célé- « brités *déjà faites* sont les principaux flambeaux. Elle m'a promis de « me dire des vers. J'y vais demain et, le soir, j'irai la voir dans « *Marion Delorme* aux Français. Elle peut m'être bien utile ! » Ici percent ses ambitions d'auteur dramatique en espérance : mais cette confidence paraît avoir inquiété à un autre point de vue les tranquilles habitants de Redon, car Arthur doit peu après reprendre la plume pour ajouter : « Mme Dorval est fort bonne, fort aimable, « fort instructive pour moi, et voilà tout ! »

Cet épisode vient d'ailleurs à point pour nous rappeler que la grande affaire de sa vie parisienne, ce fut de conquérir la gloire littéraire avant tout et la fortune par dessus le marché. « Réussir ou mourir », telle a été choisie par lui sa devise : « Ma volonté, écrit-il un « jour, n'est pas si peu de chose, et, lorsque j'ai résolu, *ça est* ! » Sa profession de foi d'ambitieux conscient et méthodique se retrouve d'ailleurs à chaque instant sous sa plume en ce temps : « J'ai de « l'ambition, proclamera-t-il par exemple, le cœur fier et ferme, je « puis le dire, et ce ne sont pas les plats et sots plaisirs de la vie pari- « sienne qui me feront trébucher : n'ayez aucune crainte de cela ! » Affirmation qui révèle une belle énergie morale ; puis encore : « Je « suis *profondément* ambitieux, ambitieux *comme on ne l'est pas* « *souvent* et surtout convaincu de cette belle maxime qui fait la devise « des armes d'un de mes amis : *Per angusta ad augusta* ! » C'est dire, en d'autres termes, qu'il accepte de bon cœur l'humilité de ses débuts, soutenu par l'espoir tenace du triomphe final.

« Je suis un peu ennuyé, reprendra-t-il toutefois après quelques « années d'efforts, je suis ennuyé, je l'avoue, des obstacles que je ren- « contre depuis cinq ans où malgré peines, travaux, fatigues, je n'ai « encore pu ni rien publier, ni rien faire jouer. Cependant, tant qu'il « me restera de la vie, j'aurai du courage pour suivre *ma seule voca- « tion !* » — à savoir la vocation poétique. Et, vers le milieu de 1841, quand il conçoit l'espoir de faire imprimer quelques vers : « Enfin « donc, je suis arrivé à peu près à ce but que je poursuis depuis six

« ans, et, comme les guerriers Mohicans, je chanterai les louanges de « ma patience et de ma ténacité... J'aurai certainement encore bien « des déboires à oublier, bien des choses à oublier, bien des injures « peut-être à ne pas oublier, mais elles ne seront pas plus amères que par « le passé et je justifierai la devise que j'ai prise et que je compte « ajouter à mes armes pour en faire la loi de ma famille : Malgré « tout ! »

IV

C'est donc par le succès poétique, comme tous les jeunes gens de lettres et surtout comme ceux de son époque, — qu'Arthur entend se faire sa place au soleil de la renommée, à côté des célébrités *déjà faites*, selon sa caractéristique expression de tout à l'heure. Il marchera d'abord sur les pas de Hugo avec de vastes poèmes, quitte à suivre ceux de Dumas père avec d'abondants romans-feuilletons lorsqu'il aura connu quelques déceptions dans la première de ces deux tentatives. — C'est d'ailleurs avec un accent de supériorité condescendante qu'il informe de ses projets son « bien bon père » dont nous savons déjà qu'il n'estimait pas très haut l'intelligence ! Et pourtant, ce digne homme a vu plus juste que son fils, en fin de compte, sur les deux points que formaient l'objet de leur controverse; l'amour d'Arthur pour Amélie de Laigneau, amour qui s'est en effet révélé sans avenir, et la vocation poétique du jeune homme, vocation qui s'est dévoilée sans fondements solides à son tour. On notera aussi dans les morceaux que nous allons utiliser pour notre esquisse psychologique, l'assez fréquente impropriété du style qui est demeurée le défaut à peu près incorrigible de cette plume, souvent si vive ou même si mordante en revanche.

« Ma vie, écrit donc Arthur le 5 avril 1838, se partage en deux « buts (sic), en deux désirs qui me dominent tout entier.... A mesure « que j'avance en âge, naturellement le talent en lequel j'ai une con- « fiance qui, seule, peut me soutenir au milieu des tourments de ma « vie, augmente, grandit, se fortifie. *Je crois, je crois en moi* !..... « J'ai la conscience d'un devoir plus haut à remplir, celui d'écrire ce « que j'ai dans le cœur. Mon ouvrage (il s'agit probablement de son « poème de *Scholastique* qui est demeuré inédit et dont le manuscrit « même est perdu) mon ouvrage, quand il paraîtra, m'attirera bien des « opposants. Les méchants que je frappe, accroupis derrière le lam- « beau du voile d'une fausse pudeur, feindront de rougir de la rudesse « de l'expression avec laquelle je dévoile les vices du siècle pour me « jeter des injures et de la boue : je n'en frapperai que plus fort et « plus profondément.... Je verrais tout avec assez d'indifférence sur « cette terre si l'amour que j'ai pour Amélie, amour qui a déjà vu « quatre ans de tourments, de tentations, de faiblesses passer sur lui

« sans faire autre chose que le grandir et le rendre de plus en plus « grave ne me faisait une loi de chercher à me créer une fortune que « tout me prédit que j'aurai, outre cette poésie qui est pour moi ! »

Un an plus tard, le ton est sensiblement plus amer. Sans doute les Redonnais, qui ont embarqué pour Paris leur grand homme en herbe avec de si vastes espoirs, commencent-ils à trouver quelque peu chimériques les projets littéraires d'Arthur : ils voudraient le voir viser au solide sans plus de délai ; et n'est-ce pas là l'histoire, devenue banale, de toutes les vocations artistiques ? Voici quelques passages de sa lettre du 22 juillet 1839 à son père : « Il n'est que deux choses « au monde qui m'intéressent et dont je suis prêt à devenir martyr : « mon amour et la poésie !.... *Je sais que tu ne me crois pas de « talent...* T'en blâmerai-je, ou puis-je en être blessé ? Sur ma parole « et en toute vérité, pas le moins du monde ! Je n'ai rien fait encore, « je n'ai rien prouvé, rien montré. Qu'un ami, sur ce que je dis ou « sur ce qu'il voit de moi, croie à moi, c'est une preuve de tendresse « et j'en suis d'autant plus profondément touché que, je l'avoue avec « douleur, je n'y ai encore, à l'âge que j'ai, aucune espèce de droit. « Mais, en accordant tout cela, je n'en sens pas moins, moi, et dans « moi-même, que, plus ou moins, je suis quelque chose ! Je consens « que les autres n'y croient pas tant que je ne les y ai pas *forcés,* « mais je ne puis pas n'y pas croire si je veux faire quelque chose, et, « quand cette foi est sur le point de m'échapper, — ce qui malheureu- « sement m'arrive trop souvent, — je me cramponne à elle de toutes « mes forces. En un mot, je ne suis pas fâché qu'on ne me suppose « pas de talent, mais, à qui ne me croit rien, *je ne peux parler de « rien* ! » Sans doute s'était-on plaint à Redon du vide de ses lettres sur les problèmes essentiels de son avenir.

« Iriez-vous, poursuit-il cependant, — par une comparaison bien « topique en vérité, puisqu'il traite ici de son mysticisme esthétique, « de sa foi dans l'alliance du Dieu de la Beauté, — iriez-vous parler « des douceurs de l'Eucharistie, *vous chétiens !* (nous dirons qu'il ne « l'était point encore à cette date) et de l'espèce de lien que ce sacre- « ment établit entre Dieu et vous, à des incrédules ? Et pourquoi « voudriez-vous que moi, *poète,* je vous fasse part de ce que je peux « sentir de plus sacré et de plus vivifiant dans mon âme pour vous « faire sourire ? » Sa conclusion est un trait de clairvoyance psychologique qui lui fait honneur : « Ce que je dis là, mon bon père, sera « sans doute considéré par toi comme *un modèle d'orgueil !* Mais va, « l'orgueil que voici est peut-être du courage. Puissé-je un jour te le prouver ! » Et cette page, si évidemment inspirée par une émotion après tout légitime, n'est certes pas sans mérite.

Près de cinq ans s'écouleront toutefois encore avant que son drame romantique et byronien, *Les Adieux de Don Juan,* puisse voir, sinon le feu de la rampe en dépit de la protection de Mme Dorval — du

moins le jour de la publicité [1] : « *Mon Don Juan* va paraître, écrit-il le 16 janvier 1844..... Pas un mot d'annonce ou de réclame ne sera « mis par moi dans les journaux. Je n'en donnerai même pas un « exemplaire à la *Quotidienne* (dont il est en ce moment l'actif colla- « borateur) sinon par politesse à deux ou trois rédacteurs, avec prière « de ne rien écrire sur mon livre. J'ai horreur de ce tripotage des « journaux autour d'une œuvre d'art qui, à mon sens, ne saurait être « trop pudique ou trop orgueilleuse, comme tu voudras. Faire des « vers n'est pas mon métier, c'est d'écrire de la politique... J'ai fait « *Don Juan* purement, honnêtement et pour moi. Il est *de trop bonne* « *maison* pour se soucier de ce que les sots pensent de lui et le succès « que je lui souhaite est *déjà fait !* Tu vois que tu as un fils assez « paysan du Danube ! » Paysan du Danube ! Oh que non pas, mais habité par un des plus immenses orgueils qu'ait nourri le siècle par excellence des orgueils mystiques : c'est ce que la suite de son évolution intellectuelle n'a que trop démontré. Au surplus, ses vœux furent exaucés en ce qui concernait son drame juanesque : un profond silence accueillit cette manifestation littéraire, et, seule, la *Revue des Deux Mondes* inséra une brève notice de Paulin Limayrac qui est bien la sentence la plus dédaigneusement cruelle qu'il soit possible de formuler [2].

Ce poème dramatique est d'inspiration toute byronienne, — un peu en retard sur la mode littéraire par conséquent, le byronisme ayant commencé à pâlir en France dès 1835, après une douzaine d'années de règne. — L'intrigue rappelle le premier chant du poème de Byron : la mère du héros s'appelle don Inès, comme dans ce poème et y tient à peu près le même rôle à l'égard de son fils préféré. Enfin le Prologue, demeuré inédit, révèle davantage encore l'influence du grand romantique anglais et de son disciple français, Vigny, car on y voit le Diable, sous le nom de Moloch, obstiné à protester contre la victoire de l'Archange qui le précipita dans les enfers :

> Qui de nous fut vaincu ? Toi ! Que pouvais-tu faire ?
> Mon immortalité limitait ta colère.
> Ton bras sur mon orgueil frappa, mais sans vigueur
> Et le plus grand vaincu fut le plus grand vainqueur.....
> Reporte tes grands airs à l'Auteur de tout mal
> A qui m'a pu créer, moi, le maître infernal !

---

1. Avant *Les Adieux de Don Juan*, Gobineau avait composé un morceau de couleur orientale intitulé *Dilfiza :* l'héroïne est une Péri descendue sur la terre où elle devient coupable par amour, à peu près comme celle de Thomas Moore, l'ami et biographe de Byron. L'ouvrage est dédié à Milly de Laigneau, objet de la passion du jeune poète et les vers en sont assurément moins négligés que ceux de ses productions ultérieures. Puis, vint ce poème de *Scholastique* dont il ne reste rien. Enfin, à partir de 1838, celui de *Manfredine* sur lequel nous aurons à revenir.

2. 1844, tome II, page 817.

Ai-je rien inventé la peste, la famine ?.....
..... Je n'ai point fait la haine
Même! Car descendant un jour dans l'Achéron,
Ton maître ouvrit mon cœur, l'y mit et m'en fit don!

Telle est la peu originale inspiration de ce morceau.

Deux ans après *Don Juan*, fut publiée la *Chronique rimée de Jean Chouan*, le fameux chef paysan de l'insurrection royaliste dans l'Ouest : concession du poète aux sentiments des siens et à ses propres convictions d'adolescence, car nous dirons qu'il n'était plus nullement légitimiste de doctrine en 1846. L'œuvre fut peu remarquée et valut seulement à l'auteur une lettre du prétendant Henri V, un morceau aussi aimable que banal. Nous parlerons plus loin du poème de *Manfredine* qui fut esquissé avant 1848, mais ne reçut qu'après cette date le vernis de germanisme qui lui prête seul à nos yeux quelque intérêt psychologique.

V

Les Adieux de Don Juan portent au-dessus du titre de l'ouvrage cette mention énigmatique : *Les cousins d'Isis*. Il nous est aujourd'hui permis de la mieux expliquer que naguère. — Une circonstance qui influa en effet sur la formation intellectuelle de Gobineau et qui, tout en développant sa confiance et ses propres forces, le conduisit à une plus pratique conception de son activité littéraire, ce furent ses relations avec un groupe de jeunes gens ambitieux comme lui, actifs à son égal et jugeant tous profitable de s'entr'aider dans leur effort vers la puissance. Sans doute s'inspiraient-ils des *Treize* de Balzac, auxquels fait songer la dénomination choisie par eux de *Scelti*, les choisis, les élus; mais ils invoquaient en outre le patronage d'Hoffmann, — écrivain qui fut également très cher à Gobineau — puisqu'on les voit s'assimiler aux *Frères de Sérapion* décrits par le romantique allemand, en se qualifiant de « Cousins d'Isis ».

Maxime du Camp a consacré quelques pages de ses amusants *Souvenirs littéraires* à ce petit cénacle. Il y conte que vers la fin de 1841 ou le commencement de 1842, il entra en relations avec un groupe de jeunes gens un peu plus âgés que lui-même, tous alertes, ambitieux, cherchant fortune, réunis entre eux par des habitudes ou par des idées communes et impatients de faire leur trouée dans la foule au plus tôt ! Ces disparates associés semblaient, poursuit-il, s'être donné rendez-vous de tous les points de l'horizon social : deux d'entre eux portaient le nom d'un garde des sceaux qui fut célèbre sous la Restauration : — et il s'agit évidemment ici d'Hercule de Serre et d'un frère ou d'un cousin de cet ami d'Arthur. — Deux autres étaient les fils d'un employé : un cinquième avait pour père un marquis, ambassadeur d'Espagne au Congrès de Vienne : un sixième appartenait par

sa famille à la magistrature : un septième était fils d'un officier de la Garde royale. C'est assurément Gobineau. Le huitième, enfant d'une femme de chambre protégée par ses maîtres, étudiait la médecine. Ils se laissaient côtoyer, restaient exclusifs, prêts à profiter de l'aide d'autrui, mais se gardant et n'ouvrant point leur intimité à la légère. Enfin ils jouaient volontiers à la noblesse, et ceux d'entre eux qui n'avaient point reçu d'armoiries en héritage s'en fabriquaient sans hésiter de leur façon.

Du Camp s'arrête ensuite à portraiturer les deux figures qui lui paraissent mériter un souvenir entre les Cousins d'Isis, à savoir Paul Gâchon de Molène et Henri Rolland de Villarceaux : puis il ajoute : « Nous nous réunissions quelquefois, Louis de Cormenin, les Cou- « sins d'Isis et moi. Nous allions nous asseoir vers minuit à une table « du Café Anglais, et sans avoir ni faim ni soif, nous soupions. « Étions nous gais? J'en doute : nous étions bruyants et cela suffisait « à notre vingtième année. Au dessert, on chantait un quatrain « qu'Henri Rolland avait composé et dont la mesure m'a toujours « semblée aussi discutable que l'originalité :

Descendons gaiement le fleuve de la vie,
Mes amis, buvons, sans songer à la mort.
Quand elle viendra, que notre âme ravie
De la coup encore, cherche à toucher le bord ! »

Du Camp méconnaît visiblement les attraits du vers de onze pieds qui, par la suite, devait être cher à Verlaine, cet apologiste des rythmes impairs et dont Rolland de Villarceaux nous apparaît ici comme l'un des initiateurs. « Cela se chantait, poursuit cependan- « l'historien des *Scelti*, sur un air à porter le diable en terre, que « nous trouvions très beau, car Henri Rolland en était l'auteur. Pen- « dant que j'écris ces lignes, cet air bourdonne dans mon souvenir : « il me rappelle des nuits perdues qui nous laissaient veules pour « vingt-quatre heures et appauvris pour plusieurs jours ! »

Les Cousins d'Isis nous apparaîtront moins prodigues de leurs maigres deniers dans la correspondance de Gobineau qui nous a conservé les noms de quelques-uns d'entre eux. C'étaient, outre lui-même, de Serre, Molène et Villarceaux, son ami Germain Bohn, le peintre élève d'Ary Scheffer, Edmond de Labrador et un certain Cantacuzène. Ils s'étaient donné entre eux des noms de consonnance italienne, sans doute en raison de leurs sympathies pour l'aristocratique gouvernement de Venise et par allusion au trait saillant du caractère de chacun d'entre eux. Ils s'appelaient Spadalta, Seriozzo, Crypto, Zuccarelli [1]. Quand ils se distribuèrent les rôles du *Don Juan* de

1. Ce dernier surnom était celui de Gobineau comme nous l'apprend un agréable billet de [illegible] quarante ans plus tard l'ancien Cousin d'Isis pour une lettre de félicitations. Sans doute Arthur avait-il lu dans la *Revue des Deux-Mondes* les premiers chapitres des *Souvenirs*

Gobineau pour le jouer, ou simplement pour lire à haute voix cette production byronienne. Ils prirent, très congrument, des noms de démons. La plupart se posaient en véritables « païens » de sorte que leur fréquentation peut expliquer pour une part le scepticisme à peu près universel qui caractérise l'état d'esprit d'Arthur entre 1840 et 1848, comme nous le dirons.

Les *Scelti* se réunissaient le plus souvent dans le logis qui lui était commun avec Hercule de Serre. Dès le 10 mars 1840, il écrit à Redon que ses amis viennent le voir quelquefois dans la soirée : « Nous sommes alors huit ou dix réunis. On cause histoire, philoso- « phie, avenir, très peu politique, attendu que nous sommes tous des « *non-croyants* sur ce point : beaucoup art, poésie, littérature, vu que « la majorité est bien gentilhomme et artiste ! On espère dans l'ave- « nir : on jouit du présent comme l'on peut. Si l'un de nous a quel- « ques sous, on fait du punch, et, vers une heure du matin, chacun « va se coucher. Parfois, on lit ce qu'on a composé, on se donne des « conseils sévères, on rit, on fait du tapage et c'est tout ! » Déjà quelques mois plus tôt, il avait parlé de ses amis comme d'une race particulièrement étourdie, souvent peu religieuse, mais *au fond descendant en ligne directe de la chevalerie.* Et telle sera en effet la prétention de toute son existence.

A la fin de 1840, sa description se fait plus explicite : « Le soir, les « *scelti* réunis chez moi, siège de la société, autour d'une table char- « gée de tasses de café, savourant de bonnes pipes turques que notre « argentier nous procure moyennant la taille et les gabelles men- « suelles, la société, dis-je, ... se moque de tout et vit dans la plus « parfaite béatitude. Trois choses sont communes aux membres de « la Sérénissime Société (S. S. par abréviation, et toujours par assi- « milation à la République de Venise) : l'ambition, l'indépendance « d'esprit, les *idées aristocratiques* : et elle marche !..... Nous « n'avons pas de président ; c'est trop démagogique, mais bien un

littéraires qui venaient d'y paraître et avait-il jugé bon de se rappeler à ce propos au souvenir de son contemporain. Voici quelques lignes de la réponse qu'il reçut :

[illegible] 17 août 1881.

Mon cher Zuccarelli,

Je suis moins cérémonieux que [illegible] je vous rappelle le surnom que vous portiez au temps des Cousins d'Isis et lorsque nous chantions au souper : « Descendons galamment [illegible] » Il y a longtemps [illegible] plus de quarante ans. La dernière fois que je vous vis, c'était au mois d'octobre 1849 Gobineau étant ainsi chef de [illegible] (quelque [illegible] d'affaires étrangères). J'allais prendre un [illegible] pour un assez long voyage en Orient avec [illegible]. Depuis lors, [illegible] voyagé, j'ai [illegible] la route quoiqu'elle [illegible] Votre [illegible] m'a fait grand plaisir, etc...

Zuccarelli [illegible] quelque chose d'un peu mièvre ou précieux dans la personnalité de Gobineau à cet âge.

« Doge qu'on appelle illustrissime prince et un conseiller du Doge « qui pondère son pouvoir : tout cela pour trois mois ! Enfin la « République vénitienne dans toute sa fleur..... Une de nos méta- « phores les plus communes, c'est celle-ci, faisant allusion à la hau- « teur de mon domicile, siège ordinaire des *sabbats* : les aigles vont « descendre du sommet des montagnes ! » Ainsi constitués en cénacle fermé, les Cousins d'Isis projetèrent de publier à frais communs un volume où quelques-unes de leurs productions choisies auraient été offertes en bouquet aux lecteurs ; quelque chose d'analogue à ce que furent *Les soirées de Medan* trente ans plus tard pour un cénacle litt téraire de bien différente inspiration ; mais l'idée ne put être réalisée, et, sans doute, le *Don Juan* de Gobineau, avec sa suscription énigmatique, fût-il le seul fruit de cette activité collective qui soit jamais arrivé jusqu'au public.

Ajoutons, pour être complet, qu'Arthur était quelquefois distrait en ce temps de ses préoccupations littéraires par le souci de sa santé qui resta toujours fragile, malgré sa modération en toutes choses et son constant respect de l'hygiène. Il fut déclaré impropre au service militaire en 1837 : sa correspondance mentionne souvent des troubles nerveux, faiblesses du cœur, palpitations, hémorragies nasales. En 1844, son état devait même s'aggraver à ce point que la Faculté exigea de lui deux mois de repos complet au bord de la mer s'il voulait échapper à la phtisie menaçante. Il se rendit alors à Fécamp où il ne passa qu'un mois à peine : mais cette précaution suffit à conjurer le danger.

(à suivre). E. Seillière.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 24 mars 1916.* — M. Paul Fournier annonce que la commision du concours des Antiquités nationales de 1916 a décerné : une deuxième médaille à M. Pierre Gautier pour ses *Etudes diplomatiques sur les actes des évêques de Langres, du* VIIIe *siècle à 1136* ; et une troisième médaille à feu M. E. Morel, pour sa publication relative au *Plan d'Arras en 1382*.

M. Morel-Fatio annonce ensuite que la commission du prix de La Grange a décerné ce prix à M. Jeanroy pour *La chanson de Jaufré Rudel* et *Les joies du gai sçavoir*, ainsi que pour ses publications antérieures de poésies provençales.

M. Antoine Thomas fait connaître un document qui permet de fixer définitivement à l'année 1305 la date de la mort de Jean de Meun, le plus célèbre des deux auteurs du *Roman de la Rose*. Ce document, conservé à la Bibliothèque nationale, établit que Jean de Meun était encore vivant le 17 mai, le jour de l'Ascension de cette année-là. Or Jules Quicherat avait publié un acte du 6 novembre 1305 d'où il résulte que le poète avait déjà cessé de vivre à cette date. La mort de Jean de Meun se place donc entre ces deux dates : 27 mai-6 novembre 1305.

M. Moret, conservateur du Musée Guimet, interprète un des termes rares des décrets de Koptos. Le signe, jusqu'ici méconnu, désigne les ouvriers et le service du four à potier dans les temples de Koptos et d'Abydos et sur le domaine royal. L'industrie céramique, encore aujourd'hui florissante dans la région de Kéné de et de Koptos, était donc organisée en ces mêmes lieux dès l'ancien empire égyptien.

M. Meillet fait une communication sur le développement de l'infinitif. — MM. Louis Havet, Maurice Croiset et Antoine Thomas présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 22 avril — 1916

E. Welvert, Les conventionnels régicides. II, Dulaure.
Prutz, Jeanne d'Arc (A. Chuquet). — Schemann, Gobineau (E. Seillière). — Brisac, Ce que les Israélites de la Suisse doivent à la France (H. Hauser). — M. Prince, La psychologie du Kaiser ; L. Havet, D'une guerre à l'autre ; G. Blondel, L'école allemande et sa responsabilité ; H. Hauser, Michelet et l'Allemagne de 1870 (A. Chuquet).
Questions et réponses

Les Conventionnels régicides. II. Dulaure.

Si l'on s'en rapporte au conseil municipal qui administrait Clermont-Ferrand en 1835, cette ville « s'honore d'avoir donné le jour » à Jacques-Antoine Dulaure le 3 décembre 1755. Successivement ingénieur, architecte, géographe, il ne trouva sa voie qu'en 1782, et depuis lors jusqu'à son dernier souffle, les presses d'imprimerie gémirent sous les productions de ce « misérable barbouilleur à la toise », comme l'appelait déjà en 1793, presque sans exagération, le *Père Duchesne*.

Révolutionnaire de la veille, Dulaure fut envoyé par le département du Puy-de-Dôme à la Convention. Il y vota sans phrase la mort du roi, après avoir publié son *Opinion* qui se terminait ainsi : « Si la pitié individuelle peut être une vertu, la pitié nationale contre les tyrans est un crime de lèse-justice, de lèse-humanité. » Englobé après coup dans la proscription des Girondins, il réussit à fuir en Suisse où, faute de ressources, il dut travailler comme ouvrier dessinateur dans une fabrique d'indiennes. Malgré quelques longueurs, le récit de son évasion est encore celui de tous ses ouvrages qui se lit avec le plus d'intérêt. Quelque temps après la chute de Robespierre, il fut autorisé à rentrer en France et passa au conseil des Cinq-Cents. Le 18 brumaire mit fin à sa carrière législative.

Après une éclipse pendant laquelle sa vie besogneuse se dérobe à peu près au biographe, on le retrouve en 1808 sur un rond de cuir de l'administration impériale : le comte Français (de Nantes), directeur général des Droits réunis et son ancien collègue aux Cinq-Cents, lui avait donné une place de sous-chef qu'il conserva jusqu'en 1814.

L'auteur de la *Liste des ci-devant nobles* de 1791 n'était pas de ceux

que la Restauration pouvait maintenir au nombre de ses fonctionnaires. Il fut congédié. Greffant cette fraîche disgrâce sur sa vieille antipathie contre l'ancien régime, il reprit, pendant les Cents jours, sa plume révolutionnaire et publia dans le journal le *Censeur* une série d'articles pour démontrer que la famille des Bourbons et les chefs de l'émigration étaient « les instigateurs de la mort de Louis XVI, du régime de la Terreur et des maux qui ont désolé la France avant et pendant la session de la Convention [1]. » En même temps il fit des démarches auprès de « Mgr Carnot », ministre de l'Intérieur, pour obtenir la place de conservateur des manuscrits de la Bibliothèque impériale; mais ce n'est pas à lui qu'elle fut donnée.

Ainsi compromis, Dulaure, après le second retour de Louis XVIII, n'attendit pas que la loi d'amnistie fût votée. Dès la fin de 1815, il prit un passeport pour Rotterdam et courut se cacher en province chez son beau-frère, prêt à partir pour la Hollande. La loi cependant ne l'atteignit pas, car il n'avait ni voté l'Acte additionnel ni reçu d'emploi. Il put donc revenir à Paris. Il y reprit ses travaux littéraires dont le produit lui devint d'autant plus utile que la déconfiture de son notaire le ruina sur les entrefaites. C'est en 1821 qu'il mit au jour sa fameuse *Histoire physique, civile et morale de Paris depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours*, dont les nombreuses éditions encombrent aujourd'hui les étalages des bouquinistes. En 1826, il eut maille à partir avec le tribunal correctionnel de la Seine pour une réimpression faite l'année précédente de son livre sur les *Divinités génératrices*; l'ouvrage fut supprimé et l'éditeur condamné à un mois de prison. Toujours écrivant, compilant, imprimant, Dulaure prolongea son existence jusqu'à quatre-vingts ans. Il mourut à Paris, rue des Maçons-Sorbonne (aujourd'hui Champollion), le 19 août 1835, laissant en portefeuille de nombreux manuscrits, parmi lesquels des *Mémoires sur ma vie*, qu'il ne faut pas confondre avec la *Relation de mon voyage en Suisse*, dont un fragment inexactement intitulé *Mémoires* a été publié [2].

Eugène Welvert.

Hans Prutz. **Studien sur Geschichte der Jungfrau von Orleans**. Munich, Franz. 1913. In-8°, 106 p. 3 fr. 75.

Le travail de M. Prutz comprend trois parties :

1° *Le mystère du siège d'Orléans*. M. P. montre que l'œuvre a été

1. Ces articles réunis en brochure sous le titre de *Causes secrètes des excès de la Révolution* (Paris, 1815, in-8°, 144 p.), ne sont qu'une compilation de textes suspects ou apocryphes. On y retrouve notamment les fameuses lettres du comte de Provence dont nous avons eu à parler lorsque nous nous sommes occupé du conventionnel Courtois.

2. Marcellin Boudet, *Les Conventionnels d'Auvergne, Dulaure* (Paris, 1874, in-8°). — Edouard Fournier, *Notice sur Dulaure* (s. l. n. d., in-8°). — *Mémoires de Dulaure*, avec introduction par L. de La Sicotière (Paris, 1862, in-12).

composée à Orléans, dont elle fait un lieu de grâce et un paradis terrestre, le miel et la cire de la France ; qu'elle est purement livresque et, comme dit l'auteur lui-même, compilée ; qu'elle n'a pas la valeur d'une source historique ; qu'elle ne peut être citée que dans une histoire de la littérature, et encore ! Mais Petit de Julleville avait déjà, mieux que M. P., apprécié ce mystère.

2° *Les tâches de Jeanne d'Arc*. Cette partie offre des remarques intéressantes qui témoignent d'un esprit sagace et d'une lecture attentive des textes. M. P. conclut qu'il ne faut pas voir seulement dans Jeanne d'Arc la libératrice d'Orléans et l'héroïne qui mène le roi au couronnement de Reims. On doit considérer tout ce que la Pucelle a voulu faire, qu'elle ait réussi ou non. Or, elle n'a pas réellement accompli ce qu'on nomme sa mission et elle n'a pu s'acquitter de la plupart des tâches qu'elle prétendait remplir. Mais, si l'on songe qu'elle a éveillé son peuple, qu'elle l'a relevé et ranimé, qu'elle a enflammé en lui l'espoir d'un meilleur avenir, qu'elle l'a rendu capable de rebâtir l'Etat national écroulé, on peut dire qu'elle a rempli sa mission dans un sens différent et plus élevé.

3° *Chinon*, M. P. montre qu'on ne sait que bien peu de choses sur les événements de Chinon, et il croit que Jeanne les a racontés plus tard à Rouen, non pas tels qu'ils s'étaient produits, mais tels qu'ils devaient s'être produits ; qu'elle voulait les mettre d'accord avec son « système de voix et de visions » ; que dans les longs et douloureux interrogatoires qu'elle subit, « dans cette misère du présent, elle évoqua, pour élever et consoler son âme, l'image d'un grand et glorieux passé ».

Nous ne pouvons discuter ici certains détails, mais nous en avons assez dit pour convaincre nos lecteurs que cette étude très soignée et très poussée n'est pas du tout négligeable.

Arthur Chuquet.

Dr Ludwig Schemann, **Gobineaus Rassenwerk**. Stuttgart, Fromann, 1910, in-8°, xli et 544 pp. — **Gobineau. Eine Biographie**, 1er bd. Strasbourg, Truebner, 1913, in-8°, xxxv et 579 pp. — **Quellen und Untersuchungen zum Leben Gobineaus**, 1er bd. Strasbourg, Truebner, in-8°, xv et 435 pp.

VI

Lorsqu'il se sentit tout à fait dégoûté de ses occupations postales sans avenir, et qu'il songea sérieusement à remplacer ce « maudit gagne-pain » par quelque autre, moins dépourvu d'intérêt, le journalisme lui offrit un refuge. Un de ses amis fondait précisément alors un organe quotidien sous ce vocable engageant, *L'Unité* : il entra dans la rédaction de la feuille qui n'eut toutefois qu'une existence

fort éphémère. Alors les relations légitimistes de son oncle lui ouvrirent les colonnes de *La Quotidienne*, l'organe royaliste « ultra », par opposition à la *Gazette de France* qui se montrait un peu plus accueillante aux idées modernes. Mais malgré sa réputation d'intransigeance, la *Quotidienne* de 1843 n'était plus celle de 1825, ayant dû faire de son côté quelques concessions à l'esprit bourgeois depuis 1830 : on s'en aperçoit au ton des articles politiques d'Arthur qui sont d'assez libre allure au total. — Par malheur, quand il entra dans la rédaction de cette vénérable gazette, elle était sur le point de s'éteindre doucement, faute de lecteurs. Lui-même l'appelle quelquefois assez drôlement, par un calembourg latin, la *Quousquetidienne ;* elle disparut en 1847, par fusion avec l'*Union monarchique*.

Il ne faudrait pas toutefois que sa qualité de rédacteur actif à *La Quotidienne* nous fit envisager Gobineau comme un légitimiste convaincu aux approches de sa trentième année. Ce serait faire tout à fait fausse route, comme nous l'avons déjà donné à entendre. Ses idées se sont faites au contraire de plus en plus indépendantes, ou même de plus en plus avancées pendant les derniers temps de la monarchie de Juillet — jusqu'à l'heure de la réaction subite qui se produira dans sa pensée comme dans le cours des événements après cette orgie de mysticisme social déchaîné que fut le mouvement européen de 1848. — Quelques passages de ses lettres suffiront à nous éclairer sur ses sentiments véritables : c'est ainsi que, dès le début de 1838, il s'épanche dans le sein de ses correspondants bretons en ces termes : « Au milieu de ce monde élégant et culminant dans lequel je vis, que « d'observations j'ai à faire et combien je désespère plus que jamais « d'une société qui n'est plus rien que par l'esprit et qui n'a plus de « cœur ! Aussi suis-je *en opposition* avec tous ces braves gens qui font « du catholicisme avec du raisonnement et du sentiment à force de « blague ! »

Puis, les années suivantes : « Les sectes légitimistes s'anathématisent l'une l'autre avec une rage et une haine ridicules autant « qu'odieuses... Qu'ils ne s'y trompent pas, *leur propre jeunesse* n'a « plus qu'une impuissante et indolente sympathie pour eux. Notre « pauvre patrie en est à la décadence romaine. *Là où il n'y a plus une « aristocratie digne d'elle-même, un pays meurt !* Nos nobles sont « des sots, des lâches et des vaniteux. Je ne crois plus à rien et n'ai « plus d'opinions..... Tu vois encore des des partis ? Ici on ne voit « plus que des spéculations et les âmes les plus généreuses, les intelligences les plus fortes vont au bal de l'Opéra et au Café anglais en « attendant l'avenir, — ceux qui y croient !..... Je n'espère pas autant « que toi du Comité légitimiste, parce que j'en connais la composition : « M. de Baulny est le plus honnête du monde, mais le plus borné : « M. le duc de Rauzan l'esprit le plus bourgeois et le plus mince « dans le corps le plus épicier : le reste, je crois, à l'avenant..... »

Mais notons surtout cette profession de foi de l'année 1843, en si parfait contraste avec l'attitude publique de celui qui l'a signé de son nom : « Je suis toujours un des plus acharnés rédacteurs de *la Quo-* « *tidienne*, écrivant tous les jours et reconnaissant tous les jours « davantage la mollesse, la faiblesse, la niaiserie et, pour tout dire, « *la sottise sublimée de mon cher parti*!..... Je crois les juger d'autant « plus justement que je n'ai pour eux ni sympathie, ni antipathie et « que je suis *à leur solde*..... C'est triste pour le parti, mais à mon « avis, — et tu sais combien je suis impartial en ma qualité de *condot-* « *tiere* — à moins d'un miracle, tout est perdu.... Hélas, les pauvres « royalistes sont comme les malades arrivés à l'article de la mort : « ils peuvent manger tout et se permettre tout : rien ne saurait aggra- « ver leur position ! »

Arrêtons-nous sur le mot de *condottiere* qui nous expliquera jusqu'à un certain point l'attitude, si peu sincère, du jeune rédacteur à *La Quotidienne*. Ce mot, c'est en effet l'excuse qu'il oppose à sa propre conscience pour se justifier vis-à-vis d'elle, lorsqu'elle lui reproche de parler ainsi tous les jours au public contre sa conviction véritable. Il affecte alors de se considérer comme un combattant *à gages*, comme un condottiere de la Renaissance qui dévouerait au plus offrant des partis en guerre la plume acérée que manie son bras d'écrivain professionnel : « Enfin, soupire-t-il dès le début de 1838, « après beaucoup de patience, envers et contre toutes les prévisions, « malgré tout ce que j'ai souffert, je serai donc arrivé à quelque chose. « Gentilhomme, je me serai fait *condottiere* ; mon épée, brisée par « l'époque, aura été remplacée par ma plume, et, libre comme l'air, « sachant manger du pain et boire de l'eau joyeusement quand il le « faut, j'aurai réussi ! » Il semble même qu'au printemps de 1843, il ait hésité entre les offres de *La Quotidienne* et les propositions de certaine feuille républicaine : « Tout en préférant la droite, écrit-il en « effet à cette date, *je ne méprise pas la gauche*... Vrai et pur *condot-* « *tiere* et ne voulant être que cela, je choisirai, s'il faut choisir, *celui* « *qui me donnera le plus d'avantages* et le servirai fidèlement le temps « de mon engagement ».

Il affiche d'ailleurs une admiration passionnée pour ces guerriers mercenaires de la Renaissance italienne, et il a consacré à l'un d'eux, dans l'éphémère *Unité*, en 1841, une étude historique enthousiaste. Ce héros, c'est Alviano, ou l'Alviane, comme il le nomme en francisant son nom ; et ce travail marquait dans son esprit le début d'une plus vaste entreprise : « Je vais, écrit-il en effet à ce propos, com- « mencer l'histoire des capitaines italiens du XVIe siècle. Il y aurait « quelque chose de bien à faire à ce sujet..... J'ai toujours raffolé des « *condottieri*. J'ai déjà marqué dans ma pensée Piccino, Strozzi, « Sforza, Trivulzio, Jean de Médicis, et surtout le trois fois illustre « César de Valentinois, si calomnié de nos jours et des siens... Ce

« sera une sorte de grabuge où, dans la biographie de chacun d'eux, « je glisserai toutes mes idées sur cette merveilleuse époque. Je fais « l'Alviane en ce moment, et j'y trouve tant de plaisir que cela me « donne l'espoir d'arriver à faire de cet ouvrage une œuvre d'art « qui signifiera quelque chose! » Ses *Scènes historiques de la Renaissance*, si peu remarquées en France et si goûtées depuis sa mort en Allemagne, furent quelque chose comme une tardive réalisation de ce projet.

Jusque dans sa *Chronique rimée de Jean Chouan*, dont l'inspiration est légitimiste en apparence, il se laisse entrainer à saluer publiquement la Révolution française qu'il va poursuivre peu après d'une haine inlassable :

A Paris, on voyait l'*immortelle assemblée*
Au monde épouvanté montrer la République,
Faire de nos parents une race héroïque,
Edifier enfin, sur mille droits brisés,
Nos vingt ans glorieux, nos trente ans méprisés!
Dans ce profond chaos, *plein de lueurs sublimes*,
Le paysan manceau ne voyait que des crimes!

Les deux périodes de vingt et trente ans dont il est ici question sont celles de 1792 à 1814 et de 1815 à 1845 : il était alors de mode, dans les partis d'opposition au gouvernement de Louis-Philippe, de présenter la France comme méprisée en Europe depuis la chute de Napoléon par la faute de ses gouvernements successifs, mais il est singulier qu'un rédacteur de *La Quotidienne* n'excepte pas la Restauration de ce sanglant reproche ; et cela dans un poème à l'honneur de la Chouannerie qui devait être envoyé à Henri V! Ajoutons que le futur pessimiste de *l'Essai sur les races* se montre fort optimiste sur le terrain de l'art à cette époque de sa vie : il salue le possible avènement d'une littérature originale en France et, en général, proclame son siècle *beaucoup moins mauvais que certains ne voudraient le faire* ! Voilà un brevet qu'il ne sera plus guère disposé à concéder quelques années plus tard. Il déteste alors, on ne voit pas trop pourquoi, le Lamartine de *La chute d'un ange*, mais Stendhal, Mérimée, Musset sont de son goût et il écrit de Sand en 1838 : « Comme on fait des réputations aux gens, c'est inouï. L'immorale, l'*athée* George Sand ne me paraît rien moins que tout cela! » Athée, non certes en effet, répondrions-nous ici, mais bien plutôt exagérement mystique, et, précisément par là « immorale! » « Au milieu des écrivassiers sans « âme et sans conscience comme le Lamartine, poursuit cependant « Arthur, *les ecarts de cette femme sublime sont encore respectables*, « *même par leur bonne foi*! » Il veut dire : par leur bonne foi même, ou « ne serait-ce que par leur bonne foi »; c'est son habituelle impropriété de langage, et de plus, en ce cas, un germanisme.

Critique d'occasion dans ses lettres comme on vient de le voir, Arthur se fera critique pour de bon lorsque sa situation se trouvera

bien affermie à *La Quotidienne*. Il y abîme Mignet, y exalte Vitet, y commente Musset, de façon un peu lourde toutefois, comme Tocqueville le lui fait remarquer. Il critique jusqu'aux critiques en vue du moment et leur consacre une série de feuilletons littéraires, traitant avec bienveillance Villemain, Magnin et Sainte-Beuve, dénigrant au contraire Gustave Planche, Jules Janin, Théophile Gautier et Saint-Marc-Girardin. Du critique de la *Revue des Deux-Mondes* par exemple, il écrit que non seulement ce juge impitoyable n'a rien créé d'original, mais encore qu'il n'a jamais consenti à formuler rien qui ressemblât à un principe, à une croyance positive : « Sérieusement, « écrit-il, je me le demande : quand on aime les arts et la littérature, « comment peut-on se complaire dans un labeur aussi affligeant que « de poursuivre sans cesse ceux qui les pratiquent de reproches, de « récriminations, d'invectives et souvent d'injures ? Quel profit à s'ar- « mer d'une misanthropie tenace ? Pourquoi redouter plus que la mort « l'erreur de la bienveillance ?..... Ne serait-il pas doux de bien dor- « mir, de doucement vivre, de s'épargner les haines, et, plus que tout « cela, de s'éviter le chagrin qui suit toujours le sentiment de l'injus- « tice ! »

Le critique des *Débats* ne satisfait pas davantage celui de *La Quotidienne* qui trouve des traits assez piquants pour le lui faire savoir : « Avant lui et depuis, écrit Gobineau, tous les hommes qui se sont « attachés à rendre compte des productions littéraires ont mis un cer- « tain prix à des qualités de bonne judiciaire qui les mettaient à « même de peser, avec plus ou moins d'exactitude, le pour et le « contre d'un ouvrage. M. Jules Janin, le premier, s'affranchit super- « bement de cette règle et s'établit de façon à se passer également de « justice, de raisonnements, de science littéraire et même de la lecture « préalable des volumes dont il était censé devoir indiquer le mérite « à ses lecteurs... On sait de quelle façon il procède. Il commence, à « propos d'un livre ou d'un pièce de théâtre, par raisonner sur le « temps qu'il fait : il s'attendrit ou il s'irrite : il se rappelle combien « le ciel était gris ou bleu un autre jour : il regarde le soleil se lever « ou se coucher et quelquefois il se trompe : il met le Couchant à « l'Orient et l'Orient au Couchant... Quand il a suffisamment parlé à « son gré du soleil, de la pluie ou du vent, il songe à son affaire, celle « qui fait que vous êtes là à l'écouter, etc... »

Quant à l'article sur Sainte-Beuve, bien qu'il soit d'intention élogieuse, il n'a certainement fait aucun plaisir au futur auteur des *Lundis*. Car le blanc-bec qui s'est érigé en juge des autres juges commence par déclarer qu'il n'apprécie ni les vers de Joseph Delorme, ni le roman de *Volupté*. Or nulle réserve ne pouvait être plus sensible que celle-là à l'ex-poète et romancier de 1830, désormais confiné, contre son gré, dans la critique par l'indifférence du public devant ses tentatives de production originale. Après ce début tranchant, Gobi-

neau, tout en rendant justice aux mérites éminents de son confrère, lui fait encore entendre un reproche qui a été souvent répété par la suite. Sainte-Beuve négligerait de parti-pris les écrivains de premier plan pour faire un sort aux moyennes lumières : « A force de vouloir « trouver tous les petits brillants, on est frappé de l'oubli qu'il fait « des grands... on est étonné de le trouver en quête de beautés micros- « copiques et de ne jamais le voir se placer à quelque distance pour « faire admirer au lecteur confiant un grand ensemble. Très proba- « blement, il a conscience de cette disproportion de son esprit, car il « aborde rarement les auteurs de quelque portée, et, si par hasard il « le fait, il ne s'attache jamais qu'à une petite partie de leur talent. Il « y a beaucoup de l'antiquaire dans l'affection de M. Sainte-Beuve « pour la littérature. Il aime surtout les curiosités, et, dans un « moment où son cœur et son esprit seraient échauffés par la « recherche, je ne voudrais pas lui donner le choix entre le sacrifice « du plus bel ouvrage de Corneille ou d'un joli vers de Desportes. Il « pourrait y avoir danger! » En fait nous avons toujours trouvé ce reproche excessif. Sainte-Beuve a compris les vraies grandeurs, et, certes, il a parlé dignement de Corneille. La vérité, c'est que, de bonne heure éclairé par ses dons de psychologue et assagi par l'expérience des hommes, il a fait quelques réserves fort justifiées sur l'œuvre des grands romantiques qui sapèrent la morale rationnelle parmi leurs concitoyens : l'avenir lui en saura gré, lorque la doctrine de Rousseau aura cessé de gouverner les âmes.

Quoi qu'il en soit, il est probable que la victime de cette trop franche analyse en oublia les louanges pour n'en retenir que les essentielles réserves. Eugène-Melchior de Vogüé faisait volontiers remarquer naguère qu'à lui seul le silence constamment gardé par Saint-Beuve sur les nombreux écrits de Gobineau devait suffire pour confiner ce dernier dans une demi-obscurité de son vivant. Quant aux Aristarques qu'il avait encore plus profondément blessés, il devait nécessairement les retrouver sur son chemin : lorsqu'il tentera de faire représenter sa tragédie d'*Alexandre le Macédonien*, sa jeune femme en écrira, non sans clairvoyance, à un ami : « Il ne peut pas « être reçu (au Théâtre-Français) car Arthur a par là beaucoup d'en- « nemis littéraires. Étant reçu, il sera décrié par les deux grands cri- « tiques modernes, Janin et Théophile Gautier, les *Débats* et *La* « *Presse*, dont il a lui-même critiqué impitoyablement les œuvres et « qui le lui rendront! »

VII

En sa qualité de « condottiere », c'est-à-dire de combattant sans nulle attache de cœur avec la cause qu'il accepte de défendre, Gobineau était plus à son aise dans la critique que dans l'article de fonds à *La*

Quotidienne : mais il préférait les questions étrangères à tout le reste, parce qu'il n'avait pas du moins, sur ce terrain neutre, à simuler des opinions qui n'étaient nullement les siennes. Sa connaissance de la langue allemande lui permit en particulier de suivre avec une certaine attention le mouvement intellectuel alors si actif au-delà du Rhin : il se fit bientôt une spécialité des problèmes de politique germanique. Non seulement dans l'organe légitimiste quotidien qui restait son principal débouché littéraire, mais dans la *Revue de Paris* il traita des affaires d'Allemagne entre 1843 et 1847. Et sa compétence en pareille matière allait lui procurer le patronage auquel il a dû quelques années plus tard d'être tiré du besoin et introduit de plein pied dans la plus honorable carrière, celui d'Alexis de Tocqueville.

Au début de 1843, l'auteur dès lors célèbre de *La Démocratie en Amérique* avait été invité par l'Académie des Sciences morales (dont il faisait partie depuis 1838) à lui présenter un rapport sur les tendances *nouvelles* dans la morale contemporaine et subsidiairement, dans la législation des différents états civilisés, puisque les codes reflètent toujours, et tout au plus avec quelque retard, les dispositions morales de leur époque. Ignorant de la langue et des choses d'Allemagne, l'éminent penseur politique sentit presque aussitôt le besoin d'un collaborateur docile, d'un secrétaire averti qui l'aiderait dans ses investigations de ce côté, et son attention fut alors appelée sur Arthur de Gobineau, peut-être par leur commun ami Kergorlay. Il offrit au jeune journaliste une somme de deux mille francs pour lui fournir, sur ses indications, renseignements bibliographiques et analyses d'auteurs étrangers. Ces sortes de collaborations sont fort délicates à mener à bon terme : il ne paraît pas que Gobineau ait pleinement répondu à l'attente de Tocqueville, ni procuré grand chose d'utilisable à son appétit de synthèse, car le travail qui fut l'occasion de leur amitié n'a jamais vu le jour. Mais il conquit et conserva l'estime, et même l'affection de son aîné par sa capacité de travail et par les agréments de son esprit : « Je suis en grande tendresse avec M. de « Tocqueville, écrit-il alors à Redon.... Il a mille fois témoigné hors « de ma présence l'estime qu'il faisait de moi et le désir de me revoir ». Là fut, nous l'avons dit, pour Gobineau la source du relatif succès social de son existence.

Le point intéressant pour nous dans ces premières relations entre les deux hommes, c'est que Tocqueville s'étonna bientôt [1] de trouver dans le rédacteur assidu de *La Quotidienne* un champion des vues les plus audacieuses de l'époque en matière de morale et de religion. Son jeune ami lui apparaissait dans leurs conversations familières, comme un adversaire théorique du christianisme, comme un complaisant de

1. La correspondance échangée entre Tocqueville et Gobineau a été publiée par la maison Plon-Nourrit en 1909, avec une introduction et des notes du Dr Schemann.

l'islamisme, ou même lui écrit-il un jour, comme un « philosophe *sceptique* » qui serait presque de taille à réhabiliter Voltaire et le XVIIIe siècle encyclopédique dans l'esprit de ceux qui l'écoutent ! Aussi, dans une des lettres si franches et si cordiales qu'il adresse en ce temps à l'auxiliaire dont il attend de féconds services, rend-il justice à ses connaissances variées, à son esprit de primesaut, à ses manières de la meilleure compagnie, mais non sans conclure ensuite avec autant de sincérité que de finesse : « Ajoutez à toutes ces causes « d'intérêt cette autre qui vous flattera moins, c'est qu'on ne sait pas « bien en vous voyant ce que deviendront toutes ces qualités et si « *les maladies épidémiques du siècle dont vous êtes aussi atteint que vos* « *contemporains* ne les rendront pas inutiles. De sorte que vous inté- « ressez par ce que vous pouvez être et par ce qu'on craint que vous ne « soyez pas » ! Voilà qui est singulièrement perspicace.

Un peu plus tard Gobineau ayant, dans une de ses lettres, défendu cette thèse que la religion n'est nullement avantageuse aux grands corps sociaux et proposé de corriger, par la saint-simonienne « réhabilitation de la chair », le dangereux ascétisme chrétien — idée romantique qui était alors dans l'air, que l'Allemagne avait empruntée à la France et que le disciple de La Coindière retrouvait donc chez Feuerbach et consorts —, Tocqueville riposte avec un parfait bon sens que les excès de l'ascétisme ne sont guère à redouter dans le siècle issu de Jean Jacques ; puis il ajoute : « Vous croyez la révolution « (morale) qui s'opère parmi nous plus originale et *plus généralement* « *bienfaisante* que je ne le pense ». Et encore : « Vous êtes un très « aimable, très spirituel et très peu orthodoxe discuteur avec lequel « je ne veux point continuer la guerre. Je me borne à voir des consé- « quences nouvelles (du christianisme) là où vous voulez absolument « découvrir de nouveaux principes ». En fait le rousseauisme, principale source de la morale contemporaine, étant quelque chose comme une hérésie mystique du christianisme, Tocqueville est certes plus près que Gobineau de la vérité dans son appréciation d'ensemble sur le sujet qui les préoccupait tous deux à cette heure : mais ni l'un ni l'autre n'aperçoit pourtant avec quelque clarté l'origine « romantique » des dispositions qu'ils étudient de concert : « Il vous faut *changer* « *la face du monde*, conclut le premier ; vous ne voulez pas vous con- « tenter à moins : je suis plus modeste..... mais, en fait de sentiments « élevés et délicats, nous serons toujours de la même secte » ! Et cette dernière phrase peut servir à résumer l'impression que Tocqueville conserva de ses rapports avec son collaborateur occasionnel : elle explique leurs relations ultérieures. Mais que voilà donc un Gobineau différent de celui que nous retrouverons dix ans plus tard occupé à rédiger son pessimiste *Essai sur les races humaines !*

En 1846, à trente ans, Arthur de Gobineau se maria, et il fit un mariage d'inclination, car la jeune fille de son choix, Mlle Clémence

Monnerot, d'une famille créole, paraît bien avoir été comme lui sans fortune. Aussi sa décision n'eut-elle l'approbation de personne sans son entourage qui, sans doute, avait rêvé pour lui de quelque plus brillante alliance. Mme de Gobineau était pourtant, dit-on, une grande et belle personne, fort distinguée d'esprit et de manières : elle fut toujours appréciée dans la société diplomatique aux côtés de son mari tant qu'ils menèrent la vie commune, c'est-à-dire pendant une vingtaine d'années environ. On la voit, dans les premiers temps de leur union, s'intéresser avec sagacité à la production littéraire d'Arthur : c'est ainsi qu'à propos d'*Alexandre le Macédonien*, elle écrira ces lignes qui associent l'affection à la netteté du coup d'œil : « J'étudie *Alexandre* avec le soin minutieux d'un critique de profes- « sion et l'amour passionné que j'ai pour les beaux vers classiques. « Rien ne m'échappe et je fais mes observations avec sévérité et « rigueur. Eh bien, je puis assurer que c'est très bien : beaucoup de « grandeur, de vérité, du drame, de l'intérêt, de beaux vers..... Je « suis bien plus sévère quand je parle à Arthur, mais j'ai si peur des « négligences ! » Et elle n'avait pas tort.

Au surplus le jeune ménage se trouvant assez embarrassé pour équilibrer son modeste budget, Arthur, sans se détourner de la poésie qu'il cultivera sa vie durant, tente à ce moment la fabrication, plus rémunératrice, du roman-feuilleton, alors dans tout l'éclat de sa gloire, ainsi qu'on le sait ; et, soutenu par sa facilité coutumière, il se voit bientôt en passe d'y réussir. *Le Prisonnier chanceux*, récit d'aventures de guerre au XVIe siècle, fut imprimé par *la Quotidienne* en 1846 et rapporta douze cent francs d'honoraires à l'auteur. L'année suivante trois productions de sa plume auront les honneurs du feuilleton : le *National* donnera *Mademoiselle Irnois*, une nouvelle de sujet moderne (dont *la Nouvelle Revue Française* annonce en ce moment une réimpression de luxe à ses lecteurs) : l'*Union Monarchique*, avec laquelle venait de fusionner *la Quotidienne*, imprimera *Les Aventures de Nicolas Belavoir*, épisode picaresque de la Renaissance et le *Journal des Débats* acceptera, sur l'intervention obligeante de Charles de Rémusat, le roman contemporain de *Ternove*. On assiste dans ce dernier ouvrage aux tribulations d'un officier des armées de Napoléon qui se trouve, après la Restauration, en conflit avec le milieu légitimiste auquel sa naissance le rattache. Quelle fécondité d'imagination suppose une production aussi intensive ! D'autant, que beaucoup d'autres romans ou nouvelles en préparation sont mentionnés vers le même temps dans les lettres du jeune auteur. Après 1848, un feuilleton sera encore publié par Gobineau dans l'*Union* : c'est l'*Abbaye de Tiphaines* qui ne devait paraître en librairie que vingt ans plus tard, roman à la manière de Walter Scott cette fois; il témoigne d'une réelle familiarité avec l'histoire du moyen âge français et n'est pas sans agrément.

Ces publications successives paraissent promettre à Gobineau la notoriété littéraire. Si l'on en juge par l'incontestable talent qui se révèle dans certaines productions de son âge mûr en ce genre, les *Souvenirs de voyage*, les *Nouvelles asiatiques*, les *Pleiades*, on ne peut s'empêcher de songer que, sans les événements de 1848 qui le détournèrent du roman pour longtemps, il serait devenu peut-être un disciple apprécié de Balzac et de Mérimée, quelque chose comme un Molène, cet autre cousin d'Isis, ou comme un Charles de Bernard : peut-être un émule d'Edouard About ? L'accueil du *Journal des Débats* lui semblait à bon droit un favorable présage : « J'ai enfin la « bonne nouvelle que je tenais le plus à t'annoncer, écrit-il à son « père le 20 octobre 1847. Mon roman de *Ternove* paraît dans les « *Débats*. S'il a du succès, ce sera une bien grande affaire pour moi : « s'il n'en a pas, c'est encore une grande victoire qui m'ouvre bien des « portes. Un roman dans les *Débats* met un écrivain hors de pair « avec les grimauds au milieu desquels les mal-intentionnés étaient « jusqu'ici en droit de me confondre ». Et Mme Arthur de Gobineau de son côté : « Je ne crois pas que ce roman ait un succès éclatant « d'intérêt : il ne vise pas à l'effet : c'est plus philosophique et plus « une étude de caractère qu'un roman de journal ; mais, par cela « même, le succès sera restreint aux gens de lettres et purement « littéraire et à la portée des êtres réfléchis : cela vaut mieux pour « nous parce que le fait seul d'être dans les *Débats* frappe suffisam- « ment les imbéciles ! »

Nous reparlerons de *Ternove* dans lequel Gobineau a inséré presque mot pour mot quelques pages des souvenirs de son père sur la cour des Bourbons à Gand, en 1815. Nous y apercevons en effet un commencement d'évolution de sa pensée vers les doctrines de son *Essai sur l'inégalité des races humaines*. C'est la préparation, dans son esprit, de cet ouvrage, si décisif en son existence qu'il nous faut maintenant étudier à la lumière des documents biographiques nouveaux dont nous avons indiqué la provenance.

E. Seillière.

Jacques Brisac, **Ce que les Israélites de la Suisse doivent à la France.** Esquisse d'histoire diplomatique. Lausanne, Léon Martinet, 1916. In-16, 55 p.

La mince plaquette de M. Brisac élucide un curieux point d'histoire. Au début du XIXe siècle, un assez grand nombre de cantons suisses étaient fermés aux non-chrétiens. L'acte de médiation de 1802 n'avait que momentanément fait disparaître cette iniquité. Le gouvernement de la Restauration eut la faiblesse de laisser insérer dans le traité de 1827 une formule ambiguë : les Français devant être reçus dans les cantons sur le même pied que les Suisses, il s'ensuivait que les cantons fermés aux israélites suisses l'étaient également

aux israélites français. Ce qui était plus grave, une note semi-confidentielle de Rayneval consacrait cette interprétation.

Un grave préjudice était ainsi causé aux Israélites français de la Haute-Alsace, d'autant plus que les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne étaient les plus récalcitrants : le patriciat local, enrichi dans les affaires, voulait écarter des concurrents gênants. Malgré les bonnes dispositions du gouvernement de juillet, et les très belles paroles prononcées en 1835, en réponse à une adresse du consistoire central, par le roi Louis-Philippe, nos ministres des Affaires étrangères, de Broglie, Guizot, étaient dans une certaine mesure empêchés d'agir par la malencontreuse note Rayneval.

Le gouvernement fédéral sentait fort bien dans quelle situation morale cette survivance d'un autre âge plaçait la nation suisse. Mais, même après la Révolution de 1848, l'indépendance cantonale était encore trop forte pour qu'il pût agir par voie d'autorité. Le gouvernement impérial ne cessait de réclamer de la Suisse un traitement égal pour tous les Français. Mais il ne serait peut-être pas arrivé au but si cette négociation n'avait été liée à une autre.

Après la signature du traité anglo-français de 1860, la Suisse demanda également à conclure avec nous une convention commerciale. Le cabinet des Tuileries eut l'habileté et l'énergie de faire de l'abolition des mesures d'exception dont les Israélites français étaient victimes la condition *sine qua non* de la signature d'un traité de commerce, pendant qu'un article de Bertin, puis un très bel article de Prévost-Paradol posaient devant la conscience helvétique la question morale dans toute son ampleur.

La Suisse dut céder. Le « traité d'établissement » de juin 1864 corrigeait celui de 1820 en stipulant que « tous les Français *sans distinction de culte* » seraient désormais traités comme « les ressortissants *chrétiens* des autres cantons ». Mais, conséquence logique, la concession faite à la France devait profiter à d'autres : non seulement, en vertu de la clause de la nation la plus favorisée, à des Israélites de diverses origines, mais encore aux citoyens suisses de religion juive. On avait opposé aux Israélites français des mesures législatives dirigées contre les Israélites suisses ; il aurait été absurde que les Israélites suisses fussent désormais traités, dans leur propre pays, moins bien que les étrangers. La réforme de la constitution fédérale, sanctionnée par le referendum du 14 janvier 1866, établit enfin dans toute la Suisse l'égalité des cultes.

Le gouvernement impérial avait donc servi non seulement la cause de ses nationaux, mais la cause de la civilisation. Nous sera-t-il permis d'ajouter qu'il a légué un exemple à des gouvernements modernes qui ont à résoudre, en face d'autres États, des problèmes analogues à celui qui troubla si longtemps les rapports de la France et de la Confédération ?

Henri Hauser.

Morton Prince. **La psychologie du Kaiser.** Paris, Alcan, 1915, in-8°, 47 p. 60 centimes.

Louis Havet, **D'une guerre à l'autre** (Extrait de « Scientia », juin-juillet 1915, in-8°, 11 p. Paris, Alcan.

Georges Blondel, **L'Ecole allemande et sa responsabilité** (Extrait de la Réforme sociale). In-8°, 16 p.

Henri Hauser. **Michelet et l'Allemagne de 1870,** (Comité Michelet. Société d'éducation nationale par l'histoire ; 2e année, n° 51 février 1916), in-8°, p. 145-161.

Malgré quelques répétitions, malgré une langue trop abstraite et d'évidentes gaucheries de traduction, l'essai de Morton Prince est fort remarquable. L'écrivain américain esquisse les traits caractéristiques du Kaiser, sa haine violente de la démocratie, le sentiment qu'il a de son droit divin, son orgueil intense ou plutôt son extraordinaire vanité, son désir de conquérir le monde. Aussi Guillaume veut-il à tout prix maintenir ses « divines » prérogatives, maintenir son autorité sur l'armée, « principale forteresse du pays et pilier du trône ». Mais la démocratie allemande a pour programme de substituer à la monarchie absolue des Hohenzollern le gouvernement parlementaire; plus de chancelier, plus de ministère nommé par le Kaiser. L'antipathie du Kaiser contre la démocratie est donc, selon Morton Prince, devenue une obsession, et, par suite, les alliés doivent porter leur attention sur la démocratie allemande.

Dans une nerveuse et attachante brochure M. Havet rappelle le mot de Renan en 1870, que les idées morales de l'Allemagne allaient être perverties. Il explique comment le pangermanisme a été « mis en formules, enseigné et seriné », comment l'Autriche vassalisée et complice a corrompu l'Allemagne par son exemple. Il oppose la sauvagerie de 1914 à la brutalité de 1870 et il montre la déchéance morale de toute une nation, la chute rapide de Guillaume I à Guillaume II, du grand-père au petit-fils. M. Havet a donc raison de louer dans Renan le penseur-prophète, l'homme de génie qui avait lu par anticipation dans la destinée du peuple allemand, d'un peuple qu'il avait étudié et trop aimé.

M. Blondel fait voir, dans son intéressant travail, que l'école est responsable, en grande partie, de l'orgueil prodigieux qui remplit les cerveaux allemands. L'enseignement a perverti et comme empoisonné l'esprit de la jeunesse ; il y a mis cette idée, que le monde germanique doit conquérir de nouveaux domaines, que l'Allemagne doit avoir la prépondérance sur les autres peuples, doit soumettre l'Europe à une organisation économique. M. Blondel connaît le pays ; il a longuement étudié les questions de politique commerciale ; il a fréquenté les étudiants ; il s'est entretenu avec Mommsen et nombre de professeurs ; quelques semaines après la déclaration de guerre, il était à Leipzig, à l'exposition de la librairie, et il s'étonnait de lire dans toutes les revues destinées à la jeunesse des articles qui appelaient

l'Allemagne à diriger les destinées de l'univers. Son étude, si courte soit-elle, offre à la fois grand intérêt et grand profit.

Notre collaborateur Hauser a relu le brûlant pamphlet que Michelet écrivit à Florence en décembre 1870 et publia en février 1871, sous le titre *La France devant l'Europe*, et il montre que cet opuscule ne mérite pas l'oubli, qu'on y trouve sans doute un appel sénile à la raison et à la pitié du vainqueur et bien des incohérences dans les vues politiques. Mais que de passages saisissants ! Quelle étonnante prévision de ce que l'Allemagne allait devenir ! Ces pages de Michelet n'ont rien perdu de leur actualité et on saura gré à M. Hauser de les avoir encadrées et commentées. Comme il dit, l'Allemagne est restée la même ou plutôt ses traits n'ont fait que s'accuser, plus odieux, plus pédantesquement féroces ; elle s'étudiait déjà à la barbarie savante, et depuis, elle s'est perfectionnée dans cet art, elle y a fait entrer plus de science, plus de barbarie encore ; « tout cela, Michelet l'avait prévu, décrit par avance ».

Arthur CHUQUET.

QUESTIONS

19. BARBARES ÉCLAIRÉS. Cette expression qui serait tout à fait actuelle et qui concerne sans doute les Prussiens, a été employée au XVIIIe siècle ; par qui ?

20. LA JOURNÉE DES BÂTONS ROMPUS. Quelle est cette journée ?

21. LE CATON DE LA GIRONDE. Qui était-ce ?

22. LE CŒUR ET LA LITTÉRATURE. Qui a dit que la littérature n'est rien à côté d'un sentiment du cœur, et cette citation est-elle exacte ?

23. MARAT ET SON BAIN. De qui sont ces deux vers :

> Ainsi périt Marat. O terrible vengeance !
> Pour un bain qu'il a pris, il n'a pas eu de chance !

24. PASSE-PORT. Qui a dit que le style est nécessaire, qu'il est le passe-port de la pensée ?

25. LE POISON DE FRÉDÉRIC. Est-il vrai que Frédéric portait sur lui du poison pour « finir la pièce quand elle lui deviendrait insupportable » ?

26. LE PÈRE DE SAINTE-BEUVE. Peut-on avoir sur lui quelques détails précis ?

27. TALMA ET NAPOLÉON. Est-il vrai que Napoléon le recevait volontiers et intimement ?

RÉPONSES

19. BARBARES ÉCLAIRÉS. L'expression est de Guibert qui l'emploie en 1773 dans ses *Notes de voyage*. « Joseph II, dit Guibert, agitera l'Europe par ses prétentions, par ses projets d'agrandissement ; il lui

fera tout au moins le mal de la forcer de s'armer extraordinairement, par son air d'armement prodigieux ; il envahira, s'il le peut, les états faibles qui sont à sa convenance ; il a la tête exaltée par l'exemple de Frédéric II. De ces deux princes résultera un bouleversement dans le système des gouvernements, le régime militaire adopté pour base. Je vois, avant dix ans, tous les états faibles partagés ou subjugués, et les autres obligés de classer tous leurs habitants en soldats, de convertir en armes les socs de leurs charrues. Je vois l'Europe redevenir la proie d'une autre espèce de barbares, plus éclairés, et non moins destructeurs. »

20. La journée des bâtons rompus. La journée de Dettingen parce que les comtes de Gramont et d'Harcourt qui furent battus, avaient attaqué dane l'espoir d'obtenir le bâton de maréchal.

21. Le Caton de la Gironde. C'est ainsi que Desgenettes, son neveu, et Riouffe ont appelé Valazé.

22. Le cœur et la littérature. Mme de Staël, sous l'Empire, écrivait cela à Camille Jordan : « Comme toute la littérature du monde paraît chose frivole à côté d'un sentiment du cœur ! »

23. Marat et son bain. On trouvera ces vers dans l'*Illustration* du 23 mars 1850. Ils sont d'Alexandre Dumas fils. Il les improvisa pendant une répétition de la *Charlotte Corday* de Ponsard, à l'occasion de la scène du quatrième acte, lorsque Marat se met au bain.

24. Passe-port. Béranger a dit que le style est « le passe-port dont toute pensée a besoin pour courir, s'étendre et prendre gîte dans les cerveaux ».

25. Le poison de Frédéric. Il avait sur la peau une petite boîte d'or qui renfermait dix-huit pilules d'opium et il se serait empoisonné s'il avait été fait prisonnier.

26. Le père de Sainte-Beuve. Charles-François de Sainte-Beuve naquit le 6 septembre 1752 à Moreuil (Somme) où son père était contrôleur des actes. Il entra dans la Régie générale et il fut receveur en la ville de Marle, puis contrôleur ambulant de l'octroi et agréeur des eaux-de-vie de genièvre dans le Boulonnais; il perdit cette dernière place en 1791 lorsque les octrois furent supprimés; mais en l'an III il fut nommé administrateur du département du Pas-de-Calais et, plus tard, en devint le président; il était directeur de l'octroi rétabli lorsqu'il se maria le 21 mars 1804.

27. Talma et Napoléon. On a une lettre de M. de Rémusat écrivant à Talma que l'Empereur le recevra quelquefois le matin à déjeuner, qu'il n'a qu'à se présenter à l'appartement de Sa Majesté vers 9 heures et demie du matin.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 29 avril — 1916

A. Chuquet, Bismarck et Andrassy en 1879.
Le roman du Lis, p. Ostrander, (A. Jeanroy). — A. Rambaud, Etudes sur l'histoire byzantine (My). — Schemann, Gobineau (A. Seillière).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

Bismarck et Andrassy en 1879.

Au mois de septembre 1879, notre ambassadeur en Autriche, Teisserenc de Bort, eut deux conversations intéressantes avec Andrassy et Bismarck qui s'étaient donné rendez-vous à Vienne.

Nous connaissons ces conversations. Andrassy parla de la Russie, de l'Italie, de l'alliance austro-allemande. Cette alliance, disait-il, était une œuvre de paix. Mais l'Autriche, harcelée par les revendications de l'Irredenta, faisait savoir aux agitateurs d'Italie qu'ils n'auraient, en aucun cas, à espérer l'appui de l'Allemagne. Quant à la Russie, l'Autriche se mettait en garde contre elle et s'attendait à tout. Le tsar n'avait que de bonnes intentions. Mais il connaissait rarement la vérité, et trop souvent ses ordres ne recevaient pas d'exécution. Il manquait à la cour de Russie, ajoutait Andrassy, un fou, ce bouffon qui jadis, au milieu de la courtisanerie et de la duplicité, faisait entendre au roi des choses vraies; dans les pays constitutionnels, cette fonction du fou était remplacée par la liberté de la presse et par les chambres ; elle rendrait au tsar de grands services.

Bismarck, comme à son habitude, déclara qu'il allait s'exprimer avec franchise, qu'il n'était pas de ceux qui se servent de la parole pour déguiser leur pensée. « On m'a souvent accusé, disait-il, d'être un peu brutal parce que je vais droit mon chemin sans chercher les voies détournées, sans recourir aux petites finesses, sans m'envelopper d'ambiguités. C'est en quoi excellait Gontaut-Biron, et un jour je ne me gênai pas pour lui dire qu'il était entré dans la diplomatie deux siècles trop tard ». Le chancelier protesta ensuite qu'il n'avait eu *spontanément* à aucune époque de mauvais desseins contre la France, même lorsque Napoléon III « excitait la Prusse par ses exigences déraisonnables ». La guerre avec le Danemark, puis avec l'Autriche,

avait été une « nécessité ». Mais maintenant l'Allemagne était satisfaite ; elle se trouvait à l'aise ; elle se donnait entièrement aux tâches de l'intérieur. Elle avait donc conclu, pour assurer la paix, une étroite union avec l'Autriche, et d'ailleurs, depuis le traité de Berlin, la Russie avait une « attitude équivoque » qu'il fallait surveiller.

Arthur Chuquet.

Li romans dou Lis, by F.-C. Ostrander, Ph. D., New-York, 1915, in-8° de 154 p. (*Columbia University Studies in romance Philology and Literature*).

Les mots « In memoriam », qui figurent sur le titre de cet ouvrage et sont expliqués à la page suivante, avertissent le lecteur qu'il a affaire à une publication posthume et limitent les droits de la critique. L'auteur de cette édition, qui l'avait jadis présentée comme thèse à l'Université Columbia, est mort en 1913, sans avoir pu y mettre la dernière main, et M. Todd, qui s'est chargé de l'impression, s'est fait un devoir de respecter la pensée de son ancien élève.

Le « roman du Lis » est contenu dans un manuscrit du xve siècle, qui a appartenu à Barrois et fait actuellement partie de la collection Pierpont Morgan ; il y précède une version en vers de l'Apocalypse publiée par M. Todd en 1903 [1]. L'auteur, qui s'intitule modestement « uns pracheours de nule renummée », a dédié son œuvre à une « sœur Marie », issue « des lis de France ». Dans cette princesse, l'éditeur, adoptant l'opinion d'un ancien possesseur du manuscrit, veut reconnaître Blanche, fille de saint Louis qui, devenue veuve en 1275, entra au couvent. Cette identification n'est rien moins que sûre, les indications fournies par l'auteur étant des plus vagues et l'ouvrage paraissant notablement postérieur à la fin du xiiie siècle : la polymétrie qui y règne et divers traits lingustiques, comme la réduction fréquente des hiatus, accusent une date plus récente d'au moins un demi-siècle. La localisation du texte ne présente pas de grandes difficultés : la transformation en *a* de *e* long et *i* bref et la réduction de *au* à *a* (*atre, hate* pour *autre*, *haute*, sont attestés par la rime aux v. 910 et 3619) indiquent nettement le sud de la Lorraine ou le nord de la Bourgogne, à l'exclusion de la Champagne occidentale, proposée par l'éditeur (p. 15).

Le poème (en strophes de formes variées, avec des rubriques en prose), qui raconte la vie de la Vierge d'après les Évangiles et quelques autres sources, est une des plus misérables productions de notre ancienne littérature religieuse. La langue de la scolastique et celle de la dévotion y dégénèrent en un jargon souvent inintelligible qui ne vaut vraiment pas la peine que l'on se donnerait pour le corriger ; la pensée de l'auteur est au reste si flottante et sa langue si incor-

1. Sur cette édition, voy. un compte-rendu de M. P. Meyer dans *Romania*, XXXVII, 484.

recte que l'entreprise serait des plus téméraires. Un certain nombre de corrections néanmoins s'imposaient, et on s'étonne qu'elles n'aient pas été faites? Le seul intérêt de ce texte est de présenter un très grand nombre de mots savants, dont plusieurs n'ont pas été relevés à une époque aussi ancienne, et beaucoup d'autres, certainement altérés, qu'une étude attentive permettrait peut-être de restituer; les uns et les autres eussent dû être signalés : un glossaire assez riche était vraiment le complément indispensable de cette publication [1].

A. Jeanroy.

Alfred Rambaud. **Études sur l'histoire byzantine.** Préface de Charles Diehl. Paris, Armand Colin, 1912; xxiv-319 p.

Il n'est personne, dans le public lettré, qui ignore quels services Alfred Rambaud a rendus aux études byzantines; il les a tirées de l'oubli dans lequel elles étaient tombées chez nous, et l'on peut dire que son *Constantin Porphyrogénète* marque une date. Depuis ce temps, bien que son attention se fût tournée vers d'autres objets, il n'a pas cessé de s'intéresser à ces études; les publications relatives à l'histoire de Byzance furent souvent pour lui une occasion de donner, en diverses revues, des articles dans lesquels l'art du narrateur n'est pas moins remarquable que l'érudition de l'historien. Ces articles ont été réunis dans le présent volume, et bien qu'ils remontent déjà à un quart de siècle et plus, ils sont d'un intérêt aussi vif que s'ils étaient d'hier. Le lecteur y trouvera, dans une série de tableaux pleins de vivacité et de couleur, les caractères les plus saillants de cette civilisation dont R. a révélé l'originalité. Ici c'est la peinture des jeux du cirque et de l'étonnante passion du peuple pour l'hippodrome (*Le sport et l'hippodrome à Constantinople*); là c'est le portrait, tracé d'une plume impartiale, d'une des figures les plus originales qu'ait produites Byzance (*Michel Psellos, philosophe et homme d'état byzantin au* xie *siècle*); ailleurs sont évoqués devant nos yeux le personnage souverain et presque divin de l'empereur et celui non moins intéressant de l'impératrice byzantine (*Empereurs et impératrices d'Orient*). L'empire n'a guère cessé d'être en lutte avec ses ennemis du dehors : à propos d'un poème guerrier qui rappelle nos anciennes épopées, R. nous conduit aux frontières, fait un tableau de la vie des camps et expose l'organisation militaire (*Une épopée byzantine au* x^e^ *siècle : Les exploits de Digénis Akritas*); et le dernier article du recueil, où sont retracées les vicissitudes de la lutte entre les Grecs et les Bulgares au xe siècle pour la possession de Constantinople, fait penser

---

1. Les fautes de lecture paraissent au reste assez fréquentes : 850 *ces* était à imprimer *c'es*. c.-à-d. *s'est* ; 898 *apercevoit* l. *apertenoit* ; 1145 *hastie* l. *hascie* ; 1913 *a ques* l. *aques* c.-a-d. *auques* ; 320 *salente* l. *sa lenge* ? ; 3660 *sole* l. *folé* ; 3781 *seus* l. *j'eus*. - Fautes d'impression assez nombreuses : 1478 *omy* pour *moy* ; 3770 *moir* pour *morir* ; 3805 *il* pour *li*.

involontairement à quelques-uns des événements contemporains (*Hellènes et Bulgares*; *la guerre des races au* x^e^ *siècle*). Un chapitre sur la civilisation byzantine sert d'introduction au volume, pour lequel M. Diehl a écrit une préface où il apprécie, avec sa compétence bien connue, l'œuvre byzantine de Rambaud.

MY.

D. LUDWIG SCHEMANN. **Gobineaus Rassenwerk**. Stuttgart. Fromann. 1910, in-8° XLI et 514 pp.

— **Gobinea u. Eine Biographie**. Ier Bd. — Strasbourg. Truebner, 1913, in-8° XXXV et 579 pp.

— **Quellen und Untersuchungen zum Leben Gobineaus**. Ier Bd. Strasbourg Truebner. In-8° XV et 435 pp.

VIII

Nous avons laissé Arthur de Gobineau en bonne voie pour devenir un romancier goûté du public. Les événements de 1848 allaient paralyser cet essor. « Dans ce moment, et pour longtemps sans « doute la littérature est *impossible*, écrit-il à Redon le 10 mars de « cette année fatidique, *Alexandre*, au dire des connaisseurs, est un « chef-d'œuvre, mais qui diable se soucie des chefs-d'œuvre ! Les « romans sont beaux et allaient bien, mais voilà qu'on n'en lit « plus ! ». — Il semble bien pourtant qu'Arthur, entièrement détaché des espérances légitimistes, sans être pour cela moins hostile au gouvernement de Louis-Philippe, ait salué avec satisfaction les événements de février, en véritable mystique social qu'il était devenu au fond du cœur à cette époque de sa vie, sous l'influence de l'atmosphère morale ambiante. Il rêve alors, lui aussi, d'une reconstitution morale de la France sur les bases du rousseauisme politique, bien que ses attaches et son passé d'écrivain le maintiennent tant bien que mal dans le cadre du royalisme. En réalité, comme il le dira peu de mois après, et une fois engagé à fond dans la disposition intrépidement réactionnaire dont *l'Essai sur les races* devait être le premier fruit, en réalité jusqu'en 1850, *il ne savait pas ce qu'il voulait* ?

Il paraît vouloir d'abord la République ouvrière : « Je ne connais « pas, écrit-il en Bretagne à la veille des élections générales, les deux « candidats (législatifs) dont on parle pour Redon. J'espère et je « souhaite que ce soient *deux républicains honnêtes*, et, s'ils sont « *maîtres ouvriers* ou *ouvriers*, le choix est *parfait* ! Ne nous don- « nez pas, pour Dieu, de la bourgeoisie centre-gauche ! Ce qu'il faut « désirer, c'est la création de libertés communales et départementales « qui effacent l'antique despotisme de la bureaucratie ! » Ces lignes sont bien caractéristiques du vague socialisme conservateur et décen-

tralisateur qui était encore, à cette date, toute la conception politique du jeune homme : « Comment trouves-tu ces misérables de royalistes, « reprendra-t-il un an plus tard, en avril 1849 ? Tas de canailles ! « Quant à moi, je le dis hautement. *Je me suis soumis de très bonne « foi à la République*, et si elle avait pu marcher sans Bonaparte, je « n'aurais rien imaginé contre elle ! » Moins d'un an après cette profession de foi, il se réveillera ennemi juré de la démocratie et fonctionnaire de Bonaparte ?

Il fallait vivre cependant. Notre homme crut en trouver le moyen dans la fondation d'un périodique, *la Revue Provinciale*, destinée à soutenir, après les événements de juin, la réaction des départements français contre leur inquiétante capitale. Son ami Kergorlay vint le voir à Redon pendant l'été de 1848 et fournit les premiers fonds nécessaires à l'entreprise; mais la revue ne put se soutenir en dépit des efforts de ses rédacteurs pour lui recruter des abonnés ; à Redon, après avoir mis son père, sa sœur et toute la « Redonnaille » en campagne, Arthur ne récolta qu'un abonnement de vingt francs, pris à frais communs par deux lecteurs parcimonieux !

Le ton de la *Revue Provinciale* est le plus souvent libéral et son accent suffisamment moderne. Sans doute le haut moyen âge et en particulier le douzième siècle y sont vantés pour leur large conception de la liberté, car la très discutable « liberté féodale » a toujours été l'une des marottes du principal rédacteur ; mais Gobineau reconnaît nettement que si ces institutions disparues peuvent être regrettables, elles ne sont plus actuellement viables. Ayant été faites pour des peuples jeunes, actifs et guerriers, elles ne sauraient convenir à des peuples mûrs ou même « décrépits » tel que lui apparaît alors le peuple français en 1848, à ces « femmelettes énervées » que nous sommes. Le spectacle était bien différent sous les premiers Capétiens. Toute cette noblesse, toute cette *bourgeoisie féodale* (des communes affranchies) avaient encore, au moment de l'intervention despotique de Philippe-le-Bel, autant d'énergie qu'il en fallait pour se raidir avec bonheur et avec succès contre les attaques de haute lutte. Aussi les rois de France et leurs *serviles conseillers* juridiques, les hommes du droit romain, le comprirent-ils si bien qu'ils se gardèrent, les uns comme les autres, d'entamer de front les franchises nobles ou les franchises roturières : ils n'en vinrent à bout qu'après des siècles d'effort et par des subtilités de chicane.

Nous serions cette fois assez près des conceptions qui vont inspirer peu après *L'Essai sur les races*, si ces admirations rétrospectives ne laissaient encore place aux plus vastes espoirs d'avenir chez notre historien-philosophe. A son avis la liberté *moderne* conserve de fort belles perspectives, à la condition de procéder par décentralisation, par graduelle émancipation des communautés provinciales. Il n'y a pas lieu, écrit-il en propres termes, — et sans nul souci de contredire

ces appréciations plutôt dénigrantes sur notre état présent que nous avons reproduites un peu plus haut — il n'y a pas lieu de désespérer de l'avenir et de redouter l'imminent danger d'une période de décadence, d'une époque de Bas-Empire, puisque nous voyons qu'après tout la France s'est *conservée pure et armée de mâles vertus* !

Nous demeurons donc jusqu'à cette date du printemps de 1849 en présence de notre légitimiste de surface que double un réformateur social assez optimiste en son fond. Mais tout cela va changer avec une soudaineté presque miraculeuse puisqu'en quelques mois, nous verrons se dégager de ce Gobineau à la mode de son temps le personnage le plus ouvertement *inactuel*, pour parler le langage de Nietzsche, son disciple futur : un écrivain qui va publiquement formuler la philosophie de l'histoire la plus désespérante et la plus désespérée qui ait jamais été proposée à l'adhésion de l'homme moderne, dont elle devait nécessairement blesser les convictions les plus légitimes.

IX

Le 2 juin 1849, Tocqueville arrive au ministère des Affaires étrangères qu'il va gérer pendant cinq mois, jusqu'au 31 octobre. Il confie aussitôt à deux de ses amis, Beaumont et Lamoricière, les postes les plus importants d'ambassadeur à cette date, Vienne et Pétersbourg, en en même temps qu'il choisit pour chef de cabinet son jeune secrétaire de 1843. Nous savons déjà qu'il appréciait sa rare facilité de travail, car il l'appellera par la suite le « plus grand piocheur » qu'il ait jamais rencontré de sa vie. En outre, ignorant de la langue allemande, et, par suite, jusqu'à un certain point, des choses allemandes, il éprouve le besoin d'avoir à ses côtés un homme de sa sphère sociale qui soit en même temps un connaisseur avéré de ces choses. — « *Votre* « Allemagne », disait-il naguère à son correspondant quand il réclamait de lui sur ce pays quelques lumières. — Or, ce choix inespéré, c'est, pour Arthur, l'existence matérielle assurée dans le présent, après d'assez rudes privations : c'est aussi l'espoir d'une carrière diplomatique rapide pour l'avenir.

Il semble qu'il ait mieux répondu cette fois que la première à ce que son chef attendait de lui. Il parle aux siens dans ses lettres du travail « enragé » qu'il doit fournir et dont il se souviendra néanmoins toute sa vie avec bonheur, dit-il, parce qu'il s'y applique avec un intérêt passionné : « Je reçois, leur explique-t-il, beaucoup de « monde ; j'entends beaucoup d'affaires, lis avec le ministre toutes les « dépêches, lui rend compte de tout, écris beaucoup de choses parti- « culières et confidentielles : en un mot, je prends part à la vie diplo- « matique dans ce qu'elle a de plus complet. C'est pour moi la meil- « leure et la plus complète école que je puisse avoir, si j'ai ce bonheur

« de rester dans la carrière et de passer à l'étranger quelque jour ! » — Puis encore, un peu plus tard : « Si l'on veut nous laisser tran-« quilles quelque temps, je sors de là secrétaire d'ambassade : si on « veut nous y laisser deux ans, ministre plénipotentiaire. Si au con-« traire nous sommes mis dehors par les épaules, je me recommande « entre les mains de Dieu ; j'aurai eu la joie stérile d'être quelque « chose dans ma vie. Du reste, je ressemble presque encore aux « simples mortels, et, ma pauvre Patouille (sa sœur), à me voir « passer dans la rue, tu me reconnaîtrais ! » — Lorsque Tocqueville eut quitté le ministère, Arthur de Gobineau fut nommé secrétaire de légation à Berne.

Ce contact direct avec les grandes affaires au cours d'une des périodes politiques les plus mouvementées de notre histoire, cette inappréciable leçon de choses, cette « complète école » que fut pour lui son rapide passage au ministère des Affaires étrangères semble avoir modifié radicalement la direction de ses idées ; mais ce fut, chose singulière, pour les détourner du présent vers le passé, en dégageant comme nous l'avons dit du Gobineau libéral, optimiste et presque socialiste de 1848, le Gobineau follement réactionnaire et incroyablement pessimiste de 1853. L'année 1850 qu'il passa toute entière en Suisse, nous apparaît désormais, — à la lumière des faits mieux connus de nous, — comme l'année décisive, climatérique en son existence; et il nous faut donc à présent reconstituer de notre mieux son état d'esprit pendant ces quelques mois de recueillement fécond.

Nous aurons à noter tout d'abord qu'en dépit de ses fonctions officielles, il se trouve à Berne dans une inaction presque complète. En effet, comme ses confidences à sa sœur nous le laissaient entrevoir, il semble que la confiance dont l'a honoré Tocqueville et sa promotion au rang de fonctionnaire lui aient quelque peu tourné la tête; il est devenu dédaigneux, tranchant, trop visiblement arriviste et pendant une dizaine d'années tout au moins — c'est-à-dire jusqu'à ce que son ancienneté l'ait fait chef de mission à son tour — il sera dans les termes les moins cordiaux avec ses préposés ou même avec ses collègues : « M. de Reinhard, mandera-t-il de Paris à Tocque-« ville le 1er février 1851, en parlant de notre représentant près de la « Confédération helvétique, M. de Reinhard écrit pour demander « mon changement et m'en avertit par une lettre fort sèche, assurant « que je l'avais dénoncé au ministre ! Le second secrétaire écrit pour « demander la permission de me tuer, si je reviens : l'attaché écrit « pour affirmer que la ville de Berne tombera sur ma tête si je repa-« rais ! » Unanimité significative, en dépit du ton ironique de cette communication trop sincère ! Et, un peu plus tard, « M. de Reinhard « disait que je n'étais pas même capable de copier et M. de Fénelon « (successeur du précédent) qu'hormis le chinois, je n'étais propre à « rien ! » Enfin, il écrira de Perse à sa sœur en 1856 ces lignes signifi.

« catives : « Après le déjeûner, causerie avec le ministre (Bourée) et « les autres personnes de la légation — qui ne sont pas, comme tu le « supposes, des gens d'esprit : ce sont des cuistres ou des drôles qui « passent leur vie à gémir d'être ici ! »

Sans doute faisait-il malgré lui sentir aux diplomates de son entourage l'opinion qu'il s'était formée sur leur compte, puisque Tocqueville, nécessairement attentif aux faits et gestes d'un débutant qu'il a la responsabilité d'avoir introduit dans la carrière, se voit obligé de l'avertir en ces termes discrets : « Si vous parveniez à mettre un peu « plus de liant avec les hommes, il ne vous manquerait rien..... Vous « n'avez point à prouver votre capacité, mais votre *sociabilité* ». Et il lui recommande de faire des livres, mais point de mémoires ni de dépêches à l'insu de ses chefs, comme on le lui avait reproché. Aussi bien l'homme d'état connaissait-il dès longtemps son protégé pour n'être pas très facile à vivre : en 1844, lorsqu'il le chargeait de recherches à la Bibliothèque de l'Institut, ne l'avait-il pas vu sur le point de provoquer en duel le très pacifique préposé à cette collection savante ! — Le résultat d'une situation si difficile, c'est, nous l'avons dit, que le nouveau secrétaire n'a rien à faire : « Je ne suis rien à la « légation, écrit-il à son protecteur. Je ne fais absolument rien : on « ne me montre que ce qu'il est impossible de me cacher : on ne me « consulte jamais. Bref, je suis tenu en dehors de tout » !

L'appréhension s'ajoute d'ailleurs à l'inaction pour porter son esprit à des méditations qui seront bientôt théoriquement fécondes. Cette incertaine année 1850 semble lui avoir apporté les plus cruelles inquiétudes pour l'avenir politique de la France, et, par contre-coup, pour cette carrière assurée et hautement honorable sur le seuil de laquelle il vient à peine de poser le pied : « Les nouvelles sont loin « d'être rassurantes, écrit-il à Redon le 29 avril. Les forces vives de la « France paraissent frappées d'un esprit de vertige et je crois *que nous* « *sommes livrés sans défense à la démagogie* ! Je doutais de son « triomphe l'an passé. *Je n'en doute plus aujourd'hui.* Seulement il « dépend des provinces de faire qu'il passe comme un éclair ou de lui « laisser accumuler les désastres » ! — Ajoutons que notre diplomate est père de famille depuis le mois de septembre 1848, et par conséquent plus soucieux que jamais d'un avenir assuré pour les siens. — Tels sont les différents facteurs de l'état d'esprit qui fit jaillir tout armé de ce cerveau en fermentation L'*Essai sur les races humaines* — une Minerve qui n'incarne nullement les préceptes de la sagesse à notre avis.

Sous les influences combinées de ces facteurs, Gobineau en arrive en effet à savoir enfin *ce qu'il veut* — ou plutôt ce qu'il voudrait si le désespoir n'écartait de sa pensée l'espérance. — Il voudrait l'anéantissement de la démocratie moderne et de tout ce qui lui paraît en avoir préparé le progrès, mais il possède d'autre part la conviction

que ses vœux ne sauraient plus être exaucés désormais ! C'est ce qu'il a fort nettement exprimé quelques années plus tard dans une lettre à son ami Prokesch-Osten ; et nous dirons bientôt à quel point cet ami était fait pour comprendre un pareil langage : « Au fond, la situation « de mon esprit est telle : une haine de la démocratie et de son arme, « la Révolution, que je satisfais en montrant sous leurs traits véri- « tables révolution et démocratie, en disant d'où elles naissent et où « elles vont. Quand M. de Maistre et M. de Bonald ont écrit, ils n'ont « vu dans les nouveautés qui les choquaient qu'une déviation anor- « male d'une règle *à laquelle on pouvait revenir* ; et, tout exaspérés « contre l'esprit du temps, ils ne l'étaient pas assez car ils comptaient « sur un lendemain vainqueur..... Ils voulaient absolument que le « règne de Dieu fût de ce monde. Au moyen d'institutions théocra- « tiques qu'ils imaginaient et qui n'avaient absolument besoin, pour « faire le bonheur du genre humain, que d'être installées, puis res- « pectées, ils supposaient que tout pouvait aller au mieux dans le « meilleur des mondes » ! — Gobineau pense tout autrement, il s'en vante, et son originalité sera désormais de ne rien attendre des possibles lendemains de l'humanité dévoyée : « Assurément ils se sont « trompés, poursuit-il en effet pour achever la réfutation des deux « penseurs réactionnaires auxquels il se compare. Vous voyez chez « nous tout le bas clergé fort régulier, fort pieux, fort exemplaire et « *fort démagogique*. Tout notre haut clergé s'écartèle pour tenir un « genou en terre devant l'autel et un autre devant la bureaucratie, la « révolution vivante ! Que dirait M. de Maistre ? Il faut avoir le cou- « rage de regarder le mal en face et de ne pas rêver des remèdes « *impossibles*. Il faut reconnaître la source et l'origine du désastre, « constater par où il s'augmente, voir où il nous traîne, *regarder* « *fixement* où il aboutit » ! Et nous allons voir de quel regard fixe en effet, de quel regard dilaté par l'angoisse ou plutôt par le dégoût, le diplomate esseulé de Berne contemple la dégénérescence totale et sans ressource de l'espèce humaine. C'est là tout le programme de l'*Essai sur l'inégalité des races* qui va mûrir en quelques mois dans cette imagination puissante, active et frappée !

X

Disons maintenant quelles étaient, malgré tout, les préparations de ce livre imprévu dans un esprit si amplement cultivé. Nous avons avancé naguère que Gobineau, conseillé par le passé royaliste des siens, par son goût d'adolescence pour les romans de chevalerie, enfin par des prétentions nobiliaires assez complaisamment cultivées dans la fréquentation des Cousins d'Isis, était tout simplement revenu, pour la remanier à sa mesure, vers l'idée maîtresse du Comte de Bou-

lainvilliers. On sait que cet intéressant publiciste formula ses vues d'ensemble sur notre histoire nationale dans les premières années du XVIIIe siècle : Augustin Thierry nous a rappelé, dans les précieuses *Considérations* qui ouvrent ses *Récits des temps mérovingiens* que Boulainvilliers, issu d'une famille de fort ancienne noblesse, s'était appliqué tout d'abord à l'étude du passé uniquement en vue de rechercher les titres, les alliances, les illustrations de ses propres aïeux. Il lut beaucoup de travaux historiques avec cette pensée : mais tout en éclaircissant de la sorte ses antiquités domestiques, il se sentit frappé des perpectives que ses lectures lui avaient insensiblement ouvertes sur l'ensemble de nos antiquités nationales. Il avait, écrit Thierry, constaté la liberté des mœurs germaniques primitives et s'était passionné pour elle : il regardait une telle liberté (vis-à-vis du trône) comme le plus ancien droit de la noblesse française, héritière à ses yeux des Francs de la conquête. Tout ce que les nobles des siècles précédents avaient successivement abandonné en fait d'indépendance personnelle, à savoir le droit de se faire justice par soi-même, la guerre privée, le droit de guerre contre le roi, tout cela plaisait à son imagination aventureuse, et il prétendait, sinon faire revivre ces réalités devenues presque incompréhensibles à des âges moins vigoureux, du moins leur assurer une place plus éminente dans l'explication de nos origines.

Or telle sera précisément la double préoccupation de Gobineau au cours de sa vie de publiciste. D'une part, magnifier autant que possible ses propres ancêtres seulement tandis que ceux de Boulainvilliers étaient des ancêtres réels, les siens ne seront que les fantômes qui peuplent son rêve mystique de surhumaine alliance), d'autre part, étendre à un plus vaste domaine historique les conclusions tirées à son profit de ses annales domestiques : seulement tandis que Boulainvilliers n'avait guère regardé au-delà de nos frontières, Gobineau trouve dans les matériaux patiemment accumulés par l'active érudition contemporaine, la tentation et le moyen d'étendre à l'histoire universelle les conclusions proposées par son précurseur pour la seule histoire de la France. Du « féodalisme » ou germanisme restreint de celui-ci, nous le verrons faire un « aryanisme » ou germanisme à peu près mondial.

Et tout d'abord, on ne saurait guère mettre en doute que son point de départ à lui aussi n'ait été dans une préoccupation personnelle. Nous le montrerons très amplement par la suite. Disons seulement dès à présent que cette préoccupation fut de se conférer de ses mains et de se faire reconnaître par autrui l'extraction noble la plus flatteuse, aussi bien que la plus ancienne de toutes, celle qui ne procède pas du bon plaisir des rois, mais se perd dans l'obscurité des origines nationales. La très fantaisiste chronique de sa propre famille qu'il a publiée dans sa vieillesse sous ce titre significatif : *Histoire*

d'Ottar Jarl, pirate norvégien, conquérant du pays de Bray et de sa descendance, a été plus d'une fois présentée par lui comme l'œuvre essentielle de sa vie toute entière, comme l'aboutissement logique et voulu de ses nombreux écrits antérieurs. Et, s'il y a peut-être quelque exagération dans ce dire, il y a bien de la vérité aussi. Certes, c'est à la longue seulement que se cristallisa dans son esprit, sous une forme précise, sa prétention féodale : mais il s'est cherché de bonne heure des ancêtres vraiment nobles, et, par conséquent, selon la thèse de Boulainvilliers, Franks, Normands, ou tout au moins Wisigoths, parce que cette dernière tribu des Germains a surtout colonisé l'Aquitaine, sa province natale. C'est donc avec une parfaite clairvoyance que la princesse de Wittgenstein lui écrira en 1882 dans une lettre dont nous avons déjà cité un autre passage non moins topique : « Vous avez démesurément reculé et élargi *la question de caste pour en faire une question de race* ! »

Il est vrai qu'en 1849, dans sa *Revue provinciale*, il se défendait encore contre cette obsession qui allait bientôt s'emparer de lui sans réserve : « On *défigurait* l'histoire au XVIIIe siècle, écrit-il alors, soit « qu'avec Mably l'on préparât les faits pour l'usage de la logique « démocratique, soit qu'avec le *hautain* Boulainvilliers on partageât « résolument les Français en deux nations dont l'une avait l'héritage « de l'épée souveraine, l'autre celui des chaînes d'un éternel escla- « vage ! » — Mais quelques mois plus tard, il va « défigurer » bien plus largement l'histoire universelle à son tour, en s'appuyant sur les mêmes conceptions « impérialistes », car les appréciations qu'il condamne dans cette phrase sévère se retrouveront à toutes pages, et pour ainsi dire, à toutes lignes, dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*.

Plus tard, dans les notes inédites qu'il jettera sur le papier en vue d'une seconde édition de son *Ottar Jarl*, il se donnera de nouveau l'apparence de renier Boulainvilliers, de le réfuter même ; mais nous allons démontrer qu'en fait il ne songe qu'à *l'accentuer* tout au contraire, dans le sens qui convient à ses propres aspirations dominatrices, puisqu'il prétend faire germanique d'origine et de caractère non plus la haute noblesse française, comme le proposait le contemporain du duc de Saint-Simon, mais seulement cette portion de la bourgeoisie enrichie à laquelle appartenaient les Gobineau bordelais du temps de Louis XIV. Examinons donc ici ces très instructifs commentaires.

Boulainvilliers, et plus tard Montlosier, explique-t-il, furent d'avis que lorsqu'on dit noblesse, on doit supposer par là même antiquité de race, et que, s'il y a antiquité, il faut se demander pourquoi cette qualité implique un mérite que nul autre ne saurait remplacer. C'est, répondirent-ils l'un et l'autre, parce que cette antiquité ramène la noblesse aux Franks, conquérants des Gaules et que, par la conquête,

les Franks ont pris la suprématie sur les Romains leurs vaincus : c'est encore parce que cette suprématie a fait des nobles les supérieurs et maîtres de plein droit. En conséquence être noble, vraiment noble, c'est être de race franque, vainqueur, conquérant, et, du poids de tous ces droits, peser sur le vaincu.

Or Gobineau déclare considérer ce point de vue comme témoignant d'une regrettable étroitesse d'esprit chez ses deux précurseurs. Il reproche à Boulainvilliers de s'être montré trop « charmé » du seul fait de la *victoire* franque, sans avoir supposé aux vainqueurs de particuliers mérites héréditaires : en un mot de n'avoir pas eu la moindre notion de l'idée de race et encore bien moins de la prépondérance absolue d'une race particulière sur toutes les autres races humaines — conception qui est le principe même de la philosophie gobinienne de l'histoire, ainsi qu'on le sait. — Mais ce reproche est à notre avis parfaitement gratuit : il suffit de lire les *Mémoires* de Saint-Simon par exemple pour se rendre compte que les descendants plus ou moins authentiques des Francs de la conquête, au temps de Boulainvilliers, attribuaient dès lors au sang infusé dans leurs veines par l'hérédité noble précisément le même genre de mérite que *L'Essai sur les races humaines* suppose à l'extraction aryenne ou germaine.

Quoi qu'il en soit, Boulainvilliers a commis de plus une erreur bien autrement fâcheuse, à l'avis du descendant d'Ottar Jarl qui descend aussi et bien plus certainement des Gobineau commerçants de Bordeaux au XVIe siècle : ç'a été de voir en France, au début du XVIIIe siècle, les Francs tous d'un côté, c'est-à-dire dans les rangs de la noblesse ancienne, et les Gallo-Romains tous de l'autre, c'est-à-dire formant la masse du peuple, la bourgeoisie et la noblesse de création royale. Ce lecteur patient des vieilles chartes, poursuit Gobineau, n'y avait-il donc pas appris qu'avant l'invasion des Francs, les Germains d'Arioviste créèrent d'amples colonies dans la France orientale, poussant leurs avant-gardes jusqu'à l'Auvergne : que pendant plus de deux siècles avant ceux-ci des barbares fédérés avaient tenu tout le Nord de notre pays, y jetant une couche de population fort dense : que des Alains s'étaient trouvés en assez grand nombre à Bourges, Orléans, Poitiers, ailleurs encore : que les Bourguignons *valaient bien les Francs*, et les Wisigoths de même, surtout en comparaison des Gallo-Romains ! Bref, Boulainvilliers mit « le premier pied sur l'idée de race, n'avança pas le second », et resta donc finalement tête à tête avec cette donnée insoutenable : la *vraie* noblesse actuelle représente la race conquérante !

Gobineau est d'un tout autre avis parce qu'il préfère émettre la même prétention au profit de sa famille qui ne comptait nullement dans les rangs de la noblesse ancienne ou même de la noblesse nouvelle au temps de Boulainvilliers. Il considère donc et il présente tant bien que mal ses grands-pères bourgeois du XVIIe siècle comme

d'extraction germanique et féodale, tandis que la noblesse ancienne du même temps est à ses yeux comparable aux arbres des jardins de Versailles, « taillés, pomponnés, sarclés, accommodés, mis en boule » par les rois et par leur administration bureaucratique. Sans vouloir, dit-il, se montrer pour les ducs et pairs aussi dur que les Parlements dans leurs pamphlets de cette époque, il soutient que ces privilégiés représentaient la faveur plus que la naissance et que la thèse de Boulainvilliers se trouva donc fausse *en ce qui les concernait.* Mais non pas en ce qui concernait les Gobineau de Gascogne ! Appliquée avec plus de discernement, cette thèse pouvait valoir grandement au contraire, si nous en croyons l'auteur d'*Ottar Jarl.* Elle contenait en effet « le germe de l'idée de race » (c'est ce que nous prétendions plus haut) et mettait en outre à néant toute prétention royale à valoir plus que comme distributrice d'avantages, de faveurs, et de rangs !

Combien il est pourtant difficile de progresser sur la route du vrai, soupire le petit-fils des Gobineau orfèvres ou bonnetiers du XVIe siècle, en achevant de corriger, au profit de ses prétentions personnelles, le plus notable de ses précurseurs ! Si la théorie de Boulainvilliers avait dû faire de son temps pleine fortune, résolu comme il l'était à rabaisser toute noblesse *nouvelle*, il aurait tenu bon au système *étriqué* des généalogistes et *baissé la tête devant les arrêts de dérogeance* (c'est-à-dire refusé de reconnaître le sang de conquérants de la Gaule derrière les comptoirs des grandes villes commerçantes). Il n'aurait pas vu que la noblesse française délimitée par ses soins ne groupait plus qu'un très petit nombre de familles très fières de compter dans une élite si restreinte, mais pas très sûres après tout de leur origine franque et d'ailleurs à chaque génération plus détériorées par les mésalliances. Au lieu que, — selon la thèse soutenue tout le long de l'*Histoire d'Ottar Jarl* — les vrais descendants des Germains se trouvaient alors bien loin des régions sociales où Boulainvilliers s'efforçait de les confiner. La plupart étaient, vers la fin du moyen âge, tombés dans les basses classes de la société d'où ils commençaient à émerger de nouveau sous Louis XIV par la seule valeur de leur race et de leur sang. Tel était, du moins le cas des Gobineau, artisans enrichis par le commerce et par d'avantageux mariages, qui se trouvaient alors en marche vers la robe de conseiller au Parlement de Bordeaux.

En résumé, c'est de son propre aveu désormais que nous pouvons considérer Gobineau comme un nouveau Boulainvilliers, beaucoup moins strict que le premier sur les généalogies ou sur les dérogeances, — et pour cause — tout préparé par conséquent à concéder en tout temps et en tous lieux l'origine germaine ou plus généralement aryenne aux vainqueurs de la lutte sociale, sur le témoignage des plus fantaisistes indices. C'est là l'inspiration de son *Essai sur l'inégalité des races*, comme ce sera celle de son *Ottar Jarl.*

E. Seillière.

QUESTIONS

28. Le théâtre a Alençon sous la Révolution. A-t-on là dessus quelques renseignements?

29. Pas de Conseil de guerre! Quel est le général qui a dit ce mot et n'a dit que ce mot pour montrer qu'il commandait en chef et agissait par lui-même sans consulter ses lieutenants?

30. Égalité. D'où vient ce nom que reçut le duc d'Orléans?

31. Français a l'étranger, étranger parmi les Français. N'a-t-on pas dit cela du duc de Richelieu, le ministre de la Restauration?

32. Guerre de mécanique et de chimie. On dit cela, ou quelque chose d'approchant, de la guerre actuelle; l'avait-on prédit en 1870?

33. Le monument de Jemappes a-t-il été démoli par les Allemands en 1914?

34. Journaliste et homme de lettres. N'a-t-on pas dit qu'un journaliste n'est pas un homme de lettres?

35. Marat et Napoléon. Que pensait Napoléon de Marat?

36. Le patriarche de Ferney. Qui a trouvé cette expression?

37. Projets de descente. Parmi les projets d'attaque et de descente en Angleterre qui furent en si grand nombre, quelques-uns rappellent-ils ceux d'aujourd'hui?

RÉPONSES

28. Le théâtre a Alençon sous la Révolution. Le 21 fructidor an V ou 7 septembre 1797, l'administration municipale du canton d'Alençon écrit au ministre de l'intérieur : « Notre théâtre n'a pas été souillé par les croassements du royalisme; aucune pièce contre-révolutionnaire n'y a été représentée; les airs chéris des républicains y ont périodiquement retenti ».

29. Pas de Conseil de guerre! C'est Blücher qui, avant le combat de Wartenbourg, dit au colonel russe Thuyl : *Kriegsrat halte ich nicht!*

30. Égalité. Louis-Philippe-Joseph d'Orléans pria le Conseil général, le 14 septembre 1792, de changer le nom de sa maison (le Palais-Royal) et de lui donner, à lui, un nom de famille parce que le corps électoral s'était étonné que sa section (la section de la Butte-des-Moulins) lui eût conservé le nom d'Orléans. Le 15 septembre, le Conseil arrêta que le jardin du Palais-Royal s'appellerait le jardin de la Révolution et que Louis-Philippe-Joseph et ses descendants se nommeraient Égalité; un si beau nom, écrivait le Conseil au ci-devant duc, imposait de grands devoirs.

31. Français a l'étranger, etranger parmi les Français. Le mot a été dit, en effet, du duc de Richelieu, et il a été dit par Arnault : « Il est fâcheux pour M. de Richelieu, que sa justice et son humanité font

encore regretter en Tauride, qu'il ait eu occasion de venir exercer ces vertus en France, et, s'il s'est montré un peu Français chez l'étranger, il s'est montré trop étranger parmi les Français ».

32. Guerre de mécanique et de chimie Michelet, ce voyant, avait dit en 1870 que la machine servait la guerre et la transformait, qu'elle servirait de plus en plus la destruction, et que cette mécanique de mort aurait une rivale dans la chimie militaire.

33. Le monument de Jemappes a été démoli lorsque fut livrée la bataille de Mons. Il y eut à Jemappes et à Quaregnon des combats meurtriers; les ennemis brûlèrent des maisons, des rues entières, massacrèrent des civils, et, à cette occasion, le monument de Jemappes qui rappelle une défaite autrichienne, fut détruit par les Prussiens.

34. Journalisie et homme de lettres. Benjamin Constant a dit que la nécessité d'écrire tous les jours est l'écueil du talent : « Un journaliste renonce à la dignité d'homme de lettres, à la profondeur du raisonnement, à la liberté de la pensée ».

35. Marat et Napoléon. Marat, selon Napoléon, disait toujours ce qu'il pensait, et il annonça en 1790 ce qui arriverait en 1792 ; mais il était un fou, une méchante bête, on le mit au Panthéon, on fit de lui un dieu, et Carrier exécuta ce que Marat avait conseillé.

36. Le patriarche de Ferney. On peut croire que c'est Frédéric, dans une lettre du 8 mars 1771, à Voltaire (cf. encore les lettres du 16 septembre 1771, du 13 septembre et du 4 décembre 1772, des 3 et 16 janvier, du 29 février, du 4 avril, du 17 mai, des 9 et 24 octobre, du 10 décembre 1773, etc.).

37. Projets de descente. On lit dans une lettre de Metternich, du 22 décembre 1797 : « Les projets les plus insensés se forment. Un certain Thilorier veut passer en ballon; un nommé Garnier, en patins élastiques; un troisième prétend avoir inventé une espèce de bateau pour passer sous l'eau et par conséquent ne point être vu ; et le quatrième, le plus fou de tous, voudrait qu'on tâchât de faire des canons qui, en tirant à cinquante lieues, foudroieraient l'Angleterre des batteries de la France ».

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 31 mars 1916.* — M. Seymour de Ricci communique une inscription grecque d'Alexandrie. En juxtaposant deux fragments jusqu'ici publiés séparément, il a pu reconstituer un texte de l'an 120 p. C. relatif à la police des nécropoles d'Alexandrie. Cette police était confiée à un détachement de Lyciens, chargés d'empêcher le pillage des tombes, et qui sont, dans l'espèce, accusés d'avoir abandonné leur poste.

M. Cagnat annonce, au nom de la commission du prix Saintour, que ce prix est partagé de la manière suivante : 1000 francs à M. Graillot, pour son ouvrage sur le *Culte de Cybèle*; — 800 francs à M. de Labriolle, pour son livre intitulé : *La crise montaniste*; — 600 francs à M. Courbaud, pour son étude sur *Horace*; — 600 francs à M. P. Noailles, pour son travail sur les *Collections de Novelles de Justinien*.

M. Collignon annonce ensuite, au nom de la commission du prix Auguste Prost, que la commission a partagé ce prix de la manière suivante : 600 francs à M. Duvernoy, archiviste de Meurthe-et-Moselle, pour ses *Actes des ducs de Lor-*

raine, et 600 francs à M. Chevreux, pour son livre sur les *Institutions communales d'Epinal au temps des évêques de Metz*.

M. A. Héron de Villefosse communique un rapport du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, sur les fouilles d'une grande basilique chrétienne située à Carthage, près de Sainte-Monique. Le P. Delattre a poursuivi très activement cette exploration à l'aide d'une subvention de l'Académie; il considère cette église, aujourd'hui complètement ruinée, comme une des plus importantes de la ville antique et croit avoir retrouvé une des principales basiliques de saint Cyprien, probablement celle où Bélisaire se rendit le lendemain de la prise de Carthage. Bâtie dans une situation magnifique, elle ne comptait pas moins de sept nefs. Au milieu de débris architectoniques, le P. Delattre a recueilli plus de 3000 fragments épigraphiques provenant pour la plupart d'inscriptions funéraires. Cette grande basilique a tant souffert que les textes intacts y sont assez rares; il y a lieu pourtant de signaler l'épitaphe métrique d'une jeune fille dont le nom a disparu. Les résultats de cette exploration présentent un intérêt particulier pour l'onomastique de Carthage à l'époque byzantine.

M. Joseph Loth étudie des inscriptions gravées ou tracées à la pointe sur des pesons de fuseau, inscriptions dont M. Héron de Villefosse a publié la série jusqu'ici dispersée dans le *Corpus* de Berlin. M. Loth a reconnu que certaines de ces inscriptions, restées mystérieuses, étaient en langue celtique. Ce sont des appels d'amitiés adressés à des femmes. Mais de l'examen de ces textes il résulte qu'on y trouve bon nombre de mots celtiques nouveaux. Ces inscriptions sont du IIIe ou du IVe siècle; or on n'a de ce temps aucun texte épigraphique gaulois, et on avait même supposé que la langue celtique était dès lors oubliée dans les milieux populaires. La découverte de M. Loth prouverait qu'il n'en était rien.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 avril 1916*. — L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Fondation Barbier-Muret : MM. de Vogüé et Senart, le P. Scheil, M. Cuq.

Fondation Thorlet : MM. Durieu, Prou, Senart, Bouché-Leclercq.

M. le comte Paul Durrieu, ayant étudié la manière dont les peintres miniaturistes français de la fin du moyen âge et du commencement du XVIe siècle figuraient les dieux de l'Olympe et les autres personnages mythologiques de l'antiquité, signale que de ces représentations de ce genre se sont glissées jusque dans l'illustration des livres d'Heures exécutés à Paris au XVe siècle. Mais de l'ensemble des observations de M. Durrieu il résulte qu'à cette époque les miniaturistes français ne s'imaginaient guère que les divinités païennes et les héros antiques pussent différer, pour les costumes et les manières d'être, des Français et des Françaises de leur temps. Cette tendance pouvait être favorisée chez eux par la rédaction des textes qu'ils devaient illustrer et qui rajeunissaient en quelque sorte les souvenirs de l'antiquité. M. Durrieu cite par exemple un récit des amours de Héro et Léandre où ce n'est plus le Bosphore, mais la Seine que Léandre traverse à la nage pour rejoindre Héro, celle-ci résidant à Honfleur.

M. Chavannes étudie quelques textes se rapportant à l'histoire de la principauté de Wou et Yuc qui eut une existence à peu près indépendante dans la province chinoise de Tchö-Kiang, de l'an 897 à l'an 978 p. C : un brevet gravé sur une tuile de fer en l'an 897; un récit de la construction de la digue en 910 et de la bataille livrée par les archers du roi de Wou et Yuc aux flots de la mer; une plaquette de jade et une tablette d'argent relatives à la cérémonie taoïste qui consistait à jeter dans un lac des petits dragons en métal destinés à convoyer la prière du roi. Ces petits monuments éclairent certaines coutumes et croyances de la Chine.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 14 avril 1916*. — M. Maurice Croiset lit une note sur le rôle d'Apollon dans les *Euménides* d'Eschyle et principalement dans la scène du jugement. C'est à tort que l'on considère généralement tout ce qui est dit par le dieu comme un plaidoyer en faveur d'Oreste. En réalité, Apollon se contente de déclarer, dès le début, qu'Oreste est justifié par le seul fait qu'il a agi selon l'ordre de Zeus. Les paroles que le poète lui prête ensuite ne sont pas, comme on le dit souvent, des arguments en faveur de l'accusé, mais des ripostes passionnées du dieu aux insinuations malveillantes que les Erinyes dirigent contre lui-même. Apollon exige l'acquittement. Il ne se croit pas obligé d'en donner d'autre raison que la volonté de son père dont il a été l'interprète. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

M. Salomon Reinach commence la lecture d'une note intitulée : « Quelques enseignements des mystères. »

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — **6 mai** — **1916**

LICHTFIELD, L'alphabet attique de Thucydide (My). — Comte DE PIMODAN, Mercy-Argenteau (A. Chuquet). — SCHEMANN, Gobineau (E. Seillière).

H. LITCHFIELD. **The attic alphabet in Thucydides:** A note on Thucydides VIII, 9, 2. (Extrait des *Harvard Studies in classical philology*, vol. XXIII, 1912, pp. 129-154

Il y a dans Thucydide un passage difficile qui a donné beaucoup de mal aux commentateurs : VIII, 9, 2, τὸ πιστὸν ναῦς σφίσι ξυμπέμπειν ἐκέλευον ἐς τὸ ξυμμαχικόν. On a interprété τὸ πιστόν de plusieurs manières, dont aucune n'est grammaticalement satisfaisante; d'autres ont corrigé, d'autres ont simplement supprimé ces deux mots. M. Litchfield propose de lire, sans rien changer à la tradition, ΤΟΠΙΣΤΟΝ, c'est-à-dire τοῦ πιστοῦν, Ο représentant la fausse diphtongue ου; on sait que l'ancien alphabet attique cessa d'être en usage en 403, les graphies Ε et Ο pour les diphtongues impropres ει et ου ayant cependant persisté encore assez longtemps dans les inscriptions. Cette explication, τοῦ πιστοῦν génitif de l'infinitif employé pour marquer le but, ne me satisfait pas davantage ; cette construction de l'infinitif se rencontre çà et là, il est vrai, dans Thucydide, mais je voudrais au moins un exemple qui justifiât l'emploi absolu de πιστόω. L'intérêt de la dissertation, du reste, est ailleurs. Pour justifier sa lecture, M. L. devait montrer que Thucydide, à la date probable où il rédigeait son histoire, se servait de l'ancien alphabet attique. Il étudie donc les inscriptions, officielles et privées, où l'on constate un mélange des deux alphabets, examine les fautes des manuscrits imputables à l'usage de l'attique, compare les dates, et de ses observations tire cette conclusion utile, que Thucydide peut avoir usé de certains signes de l'alphabet ancien, mais qu'il écrivait certainement Ε et Ο pour les fausses diphtongues. C'est là tout au moins une grande probabilité, et le mémoire de M. Litchfield mérite d'être pris en considération.

MY.

Comte de Pimodan, **Le comte F. C. de Mercy-Argenteau,** ambassadeur impérial à Paris sous Louis XV et sous Louis XVI, son rôle à la cour de France d'après ses correspondances officielles et privées. Avec un portrait. Paris, Plon. 1911. In-8°, IV et 476 p. 7 fr. 50.

L'ouvrage n'est pas ce qu'on pourrait attendre, un grand et vaste travail sur le comte Florimond de Mercy-Argenteau. L'auteur nous en prévient dès le titre : il s'agit de l'ambassadeur impérial à Paris sous Louis XV et Louis XVI, il s'agit de son rôle à la cour de France et pendant la Révolution.

M. de Pimodan ne nous parle pas, en effet, des sept années que Mercy passa à Turin. Les papiers privés du diplomate ne renferment rien sur cette époque ; il n'eut aucune affaire importante à traiter et son existence politique fut terne.

De même, M. de Pimodan ne fait que mentionner l'ambassade de Mercy en Russie et en Pologne. Le comte Florimond vécut à Pétrograd, puis à Varsovie de 1761 à 1769 ; il resta calme, avisé, bien informé parmi les violences qui l'entouraient ; il tint son rôle avec sagacité, et c'est tout. Quel dommage que M. de Pimodan n'ait pas en cinq ou six pages serrées et par des citations ou des résumés montré cette « sagacité » de son héros ! Mercy prévoit que Pierre III ne « mettra pas un frein à ses passions ». Bien qu'isolé et tenu à l'écart, il comprend aussitôt que Pierre III fera défection et — le mot est curieux — qu'on doit s'attendre aux procédés les plus *ultra*. Il annonce à Vienne un « bouleversement total des affaires ». Il peint à sa cour le caractère du tsar qui n'a aucune idée de la Russie, qui ne sait rien de ce qui concerne l'art de régner, qui se pique d'être soldat et de n'être que soldat, qui croit que le souverain bien est d'avoir beaucoup de troupes comme le roi de Prusse, et qui, par suite, adore Frédéric, qui ne porte d'autre décoration que l'aigle noir de Prusse, et comment Pierre n'aimerait-il pas cet habile Frédéric qui eut l'idée de le faire entrer à son service avec le rang de capitaine et qui vient de le promouvoir lieutenant-général en ajoutant que le tsar ne doit cet avancement qu'à ses talents militaires ?

Mercy montre en Pologne la même habileté, la même prudence. Après la mort d'Auguste III, durant l'interrègne, selon les instructions de Kaunitz, il protège les patriotes opposés à Stanislas Poniatowski, candidat de la Russie, sans rompre toutefois avec le parti moscovite : il est, avait dit le comte de Broglie, très capable et bien dirigé.

*
* *

Nous reprocherons donc à l'auteur d'avoir restreint le cadre de son travail à l'étude du rôle de Mercy dans les affaires françaises. Mais sur ce point, sans être complet, il est fort intéressant.

D'abord, il nous fait connaître très exactement la famille de Mercy-Argenteau et notamment son oncle le chanoine, homme bavard, bruyant, encombrant qui complique les choses les plus simples et qui ennuie le comte Florimond par ses brigues et ses remontrances.

Puis, nous voyons, dans les premiers chapitres, comment le séjour du comte Florimond en Hongrie le rendit froid et taciturne; comment, en revanche, son séjour à Paris où Kaunitz l'avait auprès de lui en qualité de chevalier ou gentilhomme d'ambassade, le débarrassa de sa timidité et de sa gaucherie ; comment Kaunitz, mécontent au début, finit par déclarer que Mercy, sans être jamais un génie brillant, serait sûrement très utile par son zèle et sa prudence. A ce témoignage de Kaunitz s'ajoute un autre jugement que M. de P. a bien fait ressortir : le témoignage de Chauvelin qui, en 1754, à Turin, juge Mercy appliqué et instruit, mais réservé — si réservé qu'il semble hautain et méprisant — empesé, presque sauvage, minutieux sur le choix des termes, n'ayant de liaison avec qui que ce soit, affecté dans sa parure et sa contenance. Chauvelin ajoute qu'il copiait Kaunitz, et M. de P. aurait pu esquisser un parallèle entre les deux diplomates. Comme Kaunitz, Mercy a de la recherche dans sa toilette ; comme Kaunitz, il a des chevaux superbes et de beaux cochers ; comme Kaunitz, il s'installe à Paris dans un palais et durant son séjour il ne fréquente que le financier Laborde sans se soucier du grand monde, des coteries de la cour et des gens de lettres ; comme Kaunitz, il est fier, plein de morgue, et lui-même dit qu'il dispute le terrain avec fermeté et raideur ; d'ailleurs Kaunitz aimait Mercy et l'appelait son fils. Mercy était une sorte de Kaunitz hors d'Autriche et, lorsqu'il mourut, le duc de Saxe-Teschen écrivait que, depuis Kaunitz, la monarchie n'avait eu qu'une bonne tête, celle de Mercy.

Au retour de Varsovie, Mercy resta sans emploi durant deux années. En 1766 commence son « grand rôle français », à l'âge de trente-neuf ans, et M. de P. trace son portrait ressemblant : au physique, grand, maigre, impassible ; au moral, mesuré, discret, raisonnant bien, adroit, rachetant par sa politesse ce qu'il a de froid et de gourmé, probe, dépensant à l'occasion avec magnificence, mais, comme dit M. de P., sachant toujours, lorsqu'il jette les louis par la fenêtre, combien il en jette, aimant la bâtisse et les spéculations, doué d'une grande puissance de travail, inspirant plus d'estime que de sympathie.

*
* *

Le comte Florimond ne prit qu'une faible part en 1770 aux préliminaires du mariage de Marie-Antoinette et à sa venue en France. Mais en 1769 il juge avec défaveur le futur Louis XVI : ce prince « n'annonce qu'un sens très borné, beaucoup de disgrâce et nulle sen-

sibilité : la nature semble lui avoir tout refusé ». Quant à la dauphine, dès 1769, comme il écrit à Kaunitz, Mercy prépare les voies « pour faire parvenir à cette princesse les petits avis qui lui seront utiles et qu' « elle recevrait difficilement par ses entours ».

Ces *petits avis* qui passaient surtout par l'abbé de Vermond, ne manquèrent pas à la dauphine. Ainsi que Marie-Thérèse qui exhortait sa fille à ne choquer Louis XV en rien, ainsi que Kaunitz, Mercy engagea Marie-Antoinette à ne pas traiter Mme du Barry avec une franchise hostile, à « ne pas borner ses respects au roi », à « les étendre à tout ce qui pourrait plaire au roi ». Puisque Mme du Barry paraissait au cercle de la cour, pourquoi ne pas lui dire, comme aux autres dames présentées, un mot banal ? Mercy réussit ou crut avoir réussi. Lorsque la favorite vint, pour le premier de l'an 1772, faire sa cour à la dauphine, Marie-Antoinette lui dit en la regardant sans gêne ni affectation : « Il y a bien du monde aujourd'hui à Versailles ».

Mercy s'efforce en même temps d'initier la dauphine aux affaires. Il voudrait, comme Marie-Thérèse, comme Kaunitz, que la future reine exerce un jour l'autorité que son mari « n'exercera jamais que d'une façon précaire » et qu'elle exerce cette autorité dans l'intérêt des Habsbourg : l'alliance de la France et de l'Autriche ne doit pas se rompre, et, comme marque l'Impératrice, il faut que Marie-Antoinette écoute Mercy sur les grands objets qui peuvent intéresser l'union et le système des deux cours.

Louis XV meurt. Marie-Antoinette, devenue reine, subit plus que jamais l'influence de Mercy. Ne dit-il pas qu'à force de la harceler, il l'oblige à « remplir ce qui convient au bien de la chose » ; qu'il compte sur le concours de la reine, qu'elle l'aide « de tout son pouvoir » ? Dans l'affaire de la succession de Bavière, Mercy se pique d'insinuer à la reine toutes les nuances du langage qu'elle doit tenir au roi ainsi qu'à ses ministres. Il éloigne d'elle le duc de Guines dont il soupçonne les visées ambitieuses et, de concert avec elle, il pousse Loménie de Brienne qu'il croit docile à l'Autriche. Lorsque notre ministre des affaires étrangères Vergennes refuse d'abandonner la Turquie et de participer à son démembrement, Mercy fait intervenir la reine, et la reine loue la réponse de Kaunitz, altière, menaçante, mais que Mercy déclare énergique et digne. Lorsque Vergennes s'oppose au troc des Pays-Bas autrichiens contre la Bavière, Marie-Antoinette, excitée par Mercy, s'emporte contre le ministre.

Sans l'hostilité de la reine, remarque justement M. de P., Vergennes qui relevait la politique extérieure de la France et rendait de grands services, aurait joué le premier rôle dans le Conseil. C'est pourquoi Mercy s'irrite des « menées » de Vergennes, se plaint « d'avoir à traiter avec un ministre de cette trempe » ; il l'accuse même d'avoir dans l'affaire du collier montré de la partialité et tenté de sauver le cardinal de Rohan ; il exhorte la reine à se faire justice.

Il cherche donc — et notre auteur n'est pas assez net sur ce point — à culbuter Vergennes qui « contrecarre ses vues ». Mais le pauvre Vergennes meurt au mois de février 1787. Montmorin lui succède. Le comte Florimond aurait préféré Saint-Priest. Toutefois il commence à sentir que la reine lui échappe. Était-elle lasse de la tutelle de Mercy? Comprenait-elle mieux ses devoirs? S'avisait-elle que Louis XVI avait raison de lui dire que, s'il laissait faire ses parents, leur ambition bouleverserait tout? Déjà ses tentatives en faveur de Saint-Priest semblaient dues, selon l'expression de Mercy, à la contrainte plutôt qu'à la persuasion, et l'ambassadeur s'avouait, non sans dépit, qu'elle parlait de scrupules et de principes. Il écrivit à Kaunitz que la France variait étrangement dans ses maximes politiques, qu'on ne pouvait plus compter sur Marie-Antoinette « qui pourrait effectuer les plus grandes choses et n'en effectuait que de très minces », que l'ambassadeur impérial ne faisait plus qu'un service de forme et d'étiquette.

*
* *

Kaunitz essayait de se consoler : après tout, les reines ne s'ingéraient nulle part dans les affaires ! Pourtant, Marie-Antoinette s'ingérait dans les affaires et elle avait alors l'influence et le pouvoir. « Je ne suis jamais qu'en second », disait-elle, mais elle ajoutait qu'elle possédait la confiance du *premier*. Quand elle comprit que Loménie de Brienne était incapable, elle le remplaça par Necker. Ce fut à Mercy qu'elle recourut pour faire ainsi acte de gouvernement. Mercy obtint la démission de Brienne ; Mercy offrit à Necker le ministère des finances.

La reine assiste désormais au Conseil et y donne son opinion. Mais ce n'est pas elle qui sauvera la royauté. Sept mois après la nomination de Necker, au mois d'avril 1789, Mercy ne voit dans le ministère que faiblesse et que peur ; il craint la chute de la monarchie : aux portes de Paris le peuple des campagnes ne se permet-il pas toute sorte d'excès ? Les États-Généraux s'assemblent, et de nouveau Mercy dénonce l'anarchie, la « léthargie absolue de l'autorité ». Vainement la cour emploie la violence. Les troupes l'abandonnent. Le peuple s'empare de la Bastille. Necker est renvoyé, puis rappelé.

Que devient Mercy dans cette bagarre ? Le bruit court qu'il dirige la reine et qu'il fait passer des millions en Allemagne. On menace donc de piller son hôtel de Paris ; on prend et lit ses lettres dans son vestibule ; on fouille ses gens ; on ouvre ses paquets. Il se refugie dans sa campagne de Chennevières, et il apprend que les villages voisins veulent l'attaquer sous prétexte qu'il cache des mousquets. L'attaque n'a pas lieu. Mais au matin du 6 octobre il ne peut arriver jusqu'à la reine. Il ne la revoit que le 10 novembre, et le 10 mars 1790, après la mort de Joseph II et l'avènement de Léopold II, il écrit à

Kaunitz que Léopold et Marie-Antoinette ne se connaissent et ne s'aiment guère, qu'un ambassadeur autrichien en France devient sans objet, que le pays est maintenant un « théâtre d'horreur ».

Il quitte la France au mois d'octobre suivant pour être ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas. On est, dit-il, arrivé au moment terrible du *sauve qui peut* ; mais il laisse à la reine un conseil et un appui dans la personne d'Auguste d'Arenberg, comte de La Marck.

*
* *

Le récit des années que Mercy passa hors de France jusqu'à sa mort, reproduit des pièces ou des extraits de pièces inédites que M. de P. a tirées des archives de Vienne et il renferme non seulement des appréciations curieuses de Mercy — il traite les émigrés de « brouillons aux conseils absurdes » — mais de curieux épisodes.

Certains sont déjà connus par les lettres que Bacourt et Thürheim ont publiées.

On savait que Mercy dut s'éloigner de Bruxelles après Jemappes et se réfugier à Wesel, qu'il mandait de Wesel dès le 29 janvier 1793 que Marie-Antoinette devait être le constant objet de la sollicitude des alliés, qu'après nos revers il regagna Bruxelles, qu'il vit la prise du camp de Famars, qu'après la chute de Valenciennes il conseillait à Cobourg pour effrayer Paris et sauver la reine de prendre Cambrai et d'envoyer un corps de cavalerie qui enlèverait tous les grains de Picardie, qu'il écrivit à Thugut que l'Empereur devait faire au moins « quelque démarche d'éclat » ou recourir à l'intervention des neutres, Suède, Danemark, Suisse, pour arracher à la mort la fille de Marie-Thérèse — et lui-même disait à ce sujet un mot que nous regrettons de ne pas trouver chez son biographe, qu'il tremblait pour la reine, qu'il en écrivait à Vienne *en traits de feu*.

On savait aussi qu'après Fleurus, Mercy dut de nouveau quitter la Belgique, qu'il se rendit à Londres pour avoir avec l'Angleterre des « explications franches » et qu'il mourut le 25 août 1794.

Mais il y a dans cette dernière partie de l'ouvrage quelques autres détails attachants et peu connus.

C'est ainsi qu'en août 1791 Mercy est sollicité de revenir à Paris. L'abbé Louis vient, au nom des triumvirs Dupont, Lameth et Barnave, l'engager à rejoindre son poste ; sa présence semblera donner à l'acceptation de la Constitution par le roi l'approbation de l'empereur. Marie-Antoinette, par un billet chiffré, prie également Mercy de venir, pourvu qu'il soit autorisé à parler ferme. Le financier Laborde, son plus intime ami, exprime le même désir : « je vous conjure de venir ici le plus tôt possible ». Son secrétaire particulier Kruthoffer l'assure au mois d'octobre que son retour est attendu « comme le signal de la

paix ». Narbonne lui écrit de Lille, le 21 décembre, que ce retour décidera de la sûreté de la reine et du sort de la France.

C'est ainsi que Marie-Antoinette, selon le mot du conseiller d'ambassade Blumendorf, marque de l'humeur contre l'empereur d'Allemagne, qu'elle soupçonne Léopold de « vues particulières qui tendent à l'agrandissement de l'Autriche aux dépens de la France, et, si cela était, on s'y opposerait de toute manière possible ». Notre auteur rappelle ici les mots que Marie-Antoinette aurait dits au valet de chambre Hue qui devait les répéter au roi : « point de démembrement, pas d'abandon de places fortes, il faut conserver Strasbourg à la France ».

C'est ainsi qu'un courtier politique, un ancien jésuite, l'abbé Lambinet, tente au mois d'avril 1792 d'entrer en rapport avec Mercy ; il vient annoncer au nom de Lafayette que, si l'Autriche ne veut pas détruire la constitution française, le général se charge d'écraser les factieux.

Enfin dans le chapitre final, nous apprenons ce que devint Rosalie ou Mlle Levasseur, l'amie et la maîtresse en pied de l'ambassadeur impérial. Au courant de son livre M. de Pimodan nous a parlé de cette actrice de l'Opéra, une brune au grands yeux bleus, pour qui Mercy fit construire dans la rue de Provence un joli petit hôtel. Elle devait épouser en 1806 un M. de Fouchier qui avouait soixante-quatorze ans et se qualifiait ancien militaire. Après avoir perdu M. de Fouchier, elle alla vivre à Neuwied où elle avait passé ses années d'émigration ; elle y mourut en 1826 [1].

(*à suivre*). Arthur CHUQUET.

Dr. Ludwig SCHEMANN, **Gobineaus Rassenwerk**. Stuttgart, Fromann, 1910, in-8°, XLI et 544 pp.

Id. **Gobineau. Eine biographie**. Ier Bd. Strasbourg, Truebner, 1913, in-8°, XXXV et 579 pp.

Id. **Quellen und Untersuchungen zum Leben Gobineaus**. Ier Bd. Strasbourg. Truebner, in-8°, XV et 435 pp.

XI

L'évidente influence de Boulainvilliers s'est complétée dans la pensée de Gobineau aux approches de 1850 par celle de la science

---

1. Pourquoi ne nous dit-on pas que Rosalie, selon la chronique, menait Mercy « à la baguette » et que Paris lui prêtait d'autres amants, Nivelon, Gardel le jeune, Chéron et même le paillasse de Nicolet, que le 9 mars 1783 à une répétition elle se battit avec la Saint-Huberty et que Mercy tira l'épée pour sauver sa maîtresse ? (Cf. E. Welvert, *Archives hist. artist. et litt.* I, 1889-1890, p. 340-361). On sait que Rosalie quitta l'Opéra en 1785. Elle avait eu deux années auparavant un fils qui fut déclaré « né de père et mère inconnus », nommé plus tard le chevalier de Noville (Noville est une vieille seigneurie des Argenteau) et adopté en 1810 à Coblenz par sa mère.

historique allemande, alors pénétrée de Hégélianisme, c'est-à-dire, par quelques côtés, de germanisme théorique. Il avouera plus tard à Tocqueville avoir été longtemps un hégélien convaincu, hégélien de gauche, il est vrai, puisqu'il subissait surtout l'influence de Feuerbach ; — mais par là, n'en avaient pas moins été offerts en abondance à son esprit, si éveillé, les arguments spécieux qui depuis un siècle déjà, — sous les auspices de Leibniz, Klopstock, Lessing, Herder, Fichte, Jahn, Gervinus, Dahlmann, Léo, Fallmerayer — préparaient aux ambitions du pangermanisme contemporain les titres mystiques dont il a fait par la suite un si copieux usage. A la prétention « féodaliste » il surajoutait donc les brutales théories, d'origine frédéricienne, que l'Allemagne allait de plus en plus accepter de la Prusse, et qu'un siècle d'évolution rousseauiste éloignait chaque jour davantage de la mentalité française au contraire. — De là le schème de l'Aryen ou Germain, conquérant et organisateur par excellence, tel qu'il apparaîtra dans l'*Essai sur les races humaines* et dans l'œuvre ultérieure de l'auteur. Son ami Prokesch pourra lui écrire dans son français peu correct en 1856 : « Vous ensemencez la terre de l'avenir, mais vous « n'avez pas la vocation de l'*âge d'or* de nourrir vos lecteurs de « douces illusions, vous, les fils du *siècle de fer* sur sa pente rouillée. « Vous donnez ce qui est le moins consolant, la vérité !

Rappelons en peu de mots quels sont, dans la philosophie gobinienne de l'histoire, les traits, d'ailleurs assez arbitrairement dessinés, de l'Aryen ou du Germain, créé pour dominer le monde, le civiliser et disparaître prématurément de la surface du globe par l'infection de la mésalliance, par le mélange conjugal imprévoyant avec les races inférieures — Dans l'*Essai*, l'Aryen apparaît surtout comme doué d'énergie *réfléchie* et d'*intelligence* énergique, comme largement pourvu du sens de l'utile, mais dans une acception de ce mot beaucoup plus large, plus élevée, plus courageuse et plus idéale qu'il n'arrive chez les nations jaunes, également douées de ce dernier trait de caractère. Avec la persévérance qui le rend capable d'écarter à la longue tous les obstacles de sa route, avec l'instinct fort développé de l'ordre, il associe un goût prononcé pour la liberté la plus extrême en ses manifestations. — Plus tard le très fantaisiste *Traité des Ecritures Cunéiformes* peindra le soldat aryen de Cyrus par opposition aux Assyriens sémitisés dont ce conquérant venait renverser l'empire et montrera ce guerrier, blanc d'épiderme et non basané ; vigoureux et non pas souple ; hardi, téméraire, brutal même, mais non pas cruel ; fier dominateur et non pas vain ; professant l'horreur du mensonge que l'Orient sémitique cultive au contraire avec raffinement. Tout ceci, on s'en aperçoit bientôt, est à peu de chose près le portrait de l'Anglo-Saxon contemporain, tel que le dessinait l'anglomanie doctrinaire en France depuis Voltaire et Montesquieu, continués par Mme de Stael et Alexis de Tocqueville.

Les documents nouveaux que nous exploitons pour cette étude nous fournissent quelques vers sur les Mérovingiens qui préciseront encore ce type de l'Aryen-Germain, allié de Dieu par privilège de naissance. Ces vers sont empruntés à une esquisse poétique que l'auteur laissa dans ses cartons et qui a pour titre : *Le Paradis de Beowulf*. On y voit passer en tumulte, comme dans les *Martyrs* de Chateaubriand :

Toute la gent mérovingienne.
Déployant sa vigueur ancienne,
Foule sublime aux blonds cheveux
Jetés sur de larges épaules,
Blanche comme la neige aux pôles,
Etincelante en ses yeux bleus,...
Dans ces guerriers tannés, rougeâtres,
Point de jouvenceaux ni de pâtres,
Point de gens pacifiques, point
De rêveurs ni d'enfants douceâtres.
Rien que lutteurs opiniâtres.....
Ils me dirent ; » Tu sais peut-être
« Que le ciel est aux violents, etc..... »

Tel est à peu près l'Aryen, ce fils de l'âge de fer que le schema mystique de Gobineau oppose au représentant de l'âge d'or, à l'homme de la Nature primitivement pitoyable et tendre, à l'indolent et heureux « Caraïbe » de Jean Jacques. Il a d'ailleurs souvent des professions de foi de psychologie antirousseauiste, puisqu'il a écrit dans son *Essai* que l'homme est l'animal *méchant par excellence*, et qu'Arthur Schopenhauer, qui semble avoir lu le livre, n'y a même pas relevé autre chose que cette phrase, si peu caractéristique de l'inspiration générale de l'ouvrage, pour la citer dans ses *Parerga*. Plus tard, il répètera dans son *Ottar* que les hommes sont toujours et dans tous les temps « d'assez méchantes bêtes ! — Mais on voit que de cette constatation d'ensemble, il savait fort bien excepter, lui aussi, ses ancêtres putatifs, pour considérer d'un œil très complaisant leurs initiales dispositions psychologiques ou morales.

XII

Sous la plume de notre diplomate désœuvré, ces convictions historiques et philosophiques, si rapidement mûries par les événements, prirent d'abord la forme poétique, celle qu'il a toujours employée de préférence pour exprimer dignement les vérités dont il prétendait faire profiter ses contemporains. — Il avait esquissé dès 1838, mais laissé de côté depuis 1843 un poème épique intitulé *Manfredine*, auquel il avait donné pour épisode central cette insurrection napolitaine du XVIIe siècle à laquelle se rattache le nom de Masaniello : c'est là aussi, comme on s'en souvient sans doute, le sujet de *La*

Muette de Portici, l'opéra longtemps célèbre d'Auber. — Quant au nom choisi pour l'héroine, est-ce souvenir de l'avant-dernier des Hohenstaufen, souverains de l'Italie méridionnale ; ou plutôt réminiscence hyronienne, comme le drame des *Adieux de Don Juan* ? Nous ne sommes pas en mesure de trancher la question.

Sur le manuscrit de ce poème inachevé qui est demeuré inédit, on lit une note de la main de l'auteur : « Repris en 1848 sous l'impres- « sion des événements et compris alors d'une manière plus vaste, « plus nette, *et plus absolue quant aux convictions*. Jusqu'à ce temps-là, *je ne savais pas ce que je voulais* ! » Précieuse indication, mais, à notre avis, ce n'est pas « en » 1848, c'est « vers » 1848 que le poète revint à son œuvre ébauchée. Si en effet nous songeons aux lettres d'Arthur à cette date ainsi qu'au ton habituel de la *Revue provinciale* l'année suivante ; si nous notons d'autre part le germanisme déjà fort aceentué de l'ouvrage tel qu'il nous est parvenu, nous concluerons que sa revision a dû être menée à bon terme en 1850 au plus tôt, pendant les loisirs forcés de Berne. Quinze ans après, le poète appréciait encore son œuvre en ces termes dans une lettre à son beau-frère, Jules Monnerot : « C'est *Manfredine* qui est *mon grand* « *monument !* Il faudra des années pour finir cela et ce sera bien, « si j'en juge par ce que je sens et par l'impression que cela produit « sur certaines personnes ! »

Le trait le plus intéressant pour nous dans la conception du poème, c'est que Manfredine, fille d'un gentilhomme napolitain du XVIIe siècle, se trouve être la descendante, en ligne masculine, du Viking norvégien Trosti, et, par ce héros, la petite-fille du dieu Odin en personne ; de même que Gobineau se donnera plus tard au public pour le descendant direct du Viking Ottar, et, par ce conquérant, pour un rejeton du Jupiter scandinave. Il est vrai que, dans une disposition d'esprit peu convenable à son origine féodale, Manfredine acceptera de soutenir la révolution populaire déchaînée par Masaniello : mais c'est là vraisemblablement une survivance de la première conception de l'ouvrage, qui date des années libérales de l'auteur. La belle guerrière sera d'ailleurs punie par la mort de cette révolte nécessaire contre une autorité malgré tout légitime :

> Je te verrai payer ta gloire, Manfredine,
> Et, justement vainqueur (?) contre un roi détesté
> Expier ton forfait envers la royauté !

Les fragments qui nous ont été récemment donnés de *Manfredine* renferment maint passage dont l'inspiration est celle de *l'Essai sur les races* : ils méritent à ce titre d'être remarqués. Là se dessine la transition entre la jeunesse flottante de Gobineau et sa maturité opiniâtre, entre son mysticisme rousseauiste de débutant et son mysticisme germaniste d'homme fait. Goûtons d'abord cette apostrophe à

la liberté démagogique dont nous avons vu que le poète redoute fort le règne prochain :

..... La liberté ? Qui l'a vue de sa vie ?
Qui sait comme elle est faite et pourrait au besoin
D'en tracer le portrait entreprendre le soin ?.....
Oui, dans les vieux écrits, héritage de Rome,
De l'antique discorde, ils ont pris cette pomme.
Ah ! s'ils avaient mieux lu Tite-Live et Lucain,
Moins séduits par l'éclat de ce grand nom romain,
Ils auraient bientôt vu, sans peine et sans étude,
Comme leur liberté mène à la servitude !
Elle parle pathos et vante sa vertu !
Elle insulte au passé, par ses mains abattu !
Elle arrache le sceptre aux chefs, aux légitimes.....
Mais, dressant aux rhéteurs des théâtres sublimes,
Elle avale à grands traits leur haine et leur poison.
Elle trébuche alors, ivre de déraison,
Et, tombant sous le poids des crimes qu'elle entasse,
Va rouler dans la boue où César la ramasse
Pour lui donner un joug honteux, mais, cette fois,
Nécessaire et béni par le monde aux abois !

Examinons encore cette nouvelle justification de la morale des conquérants opposée à la morale des esclaves, toutes deux à peu près telles que les définira l'une et l'autre plus tard Frédéric Nietzsche, ce lecteur attentif et pénétrant de Gobineau :

Je hais l'oppression meurtrière, inutile !
Quand elle est sans objet, elle est toujours stérile !
Et j'espère et je crois, et tiens que les Enfers
Reçoivent les tyrans, horreur de l'Univers.
Mais si le ciel voulut, dans ses décrets trop sombres,
Que le bien n'avançât qu'en faisant des décombres,
Est-ce ma faute à moi ? — Si j'aperçois souvent
Que du sang est au bout des labeurs d'un savant,
Me faut-il étouffer Gutenberg en son encre ?
Si je puis deviner, au jour qu'on lève l'ancre,
Les maux que l'Ancien Monde élabore au Nouveau,
Me faut-il de Colomb engloutir le vaisseau ?
Non, certes, et le cœur gros d'une pitié sévère,
Malgré les maux prévus, je veux qu'il persévère !
Je veux que l'Univers *entre les bras des forts*
Ressente les douleurs de leurs puissants efforts.
Non, je ne me sens pas la lâcheté hardie
De regretter les temps grossiers de l'*Arcadie*,
Ces temps où les humains, sans prêtres et sans rois,
N'avaient ni feux, ni lieux, ni champs, ni liens, ni lois,
Ce n'est pas la terreur d'un mal qu'un bien répare
Qui me pourra remplir de ta pitié *bizarre*,
Ni m'écarter jamais, quand je l'aurais voulu
Contemplé, trouvé bon, d'un projet résolu !

Retenons surtout le portrait physique et moral de Manfredine, arrière-petite-fille du roi de mer scandinave, car ce portrait est déjà profondément caractéristique des préoccupations qui vont désormais

hanter la pensée de l'auteur et mérite à ce titre d'être reproduit sans lacune :

Un hasard pouvait seul, ordonné par les cieux,
Poser sur ce beau front tant de dons merveilleux.
Sa beauté, sa vertu, sa valeur souveraines,
Manfredine du sang qui coulait dans ses veines
Tenait tout ! Et c'était aux trésors amassés
Sur d'antiques aïeux, gloire des temps passés,
Qu'elle avait en naissant pu prendre avec la vie
Tant de perfections dignes de tant d'envie !
Le Sort pour la créer, ce prodige futur,
Lui prépara de loin les sources d'un *sang pur* :
Il prit soin de greffer sa souche originelle
De tous rameaux choisis qui fussent dignes d'elle,
C'est ainsi *seulement* que naissent parmi nous
Les saints et les héros dont le ciel est jaloux !
Car dans les nations et l'âme et le visage,
Éléments principaux de l'humain héritage,
Se transmettent partout avec fidélité
Des auteurs de la race à leur postérité.
Le Dahomey lippu prosterne aux pieds d'un maître
Le servile labeur de son premier ancêtre ;
Le Lapon abruti garde au fond de ses bois
L'ignorance et les traits de ses aïeux Finnois ;
Et les Germains montrant la chevelure blonde
Que portaient leurs aïeux dans tous les coins du monde,
Paraissent pour régner ! Neptune et son trident
Servent l'Anglo-Saxon, *leur dernier descendant*,
Et les déserts peuplés de la jeune Amérique
Connaissent le pouvoir de ce peuple héroïque,
Mais Romains, *Allemands*, Gaulois.... Pour en finir,
Ce qui n'est pas Germain est créé pour servir !
Mais dans les diamants, ces lumineuses pierres,
Ces trésors irisés de solides lumières
Que l'Inde et le Brésil donnent seuls au mineur,
Si le monde en voit deux suprêmes en valeur,
De même, au premier rang de ces tribus germaines,
Splendides diamants dans les races humaines,
Il en est deux surtout qui, par leur majesté,
Dominent tout le reste avec autorité.
Les premiers sont les Franks. — *Ils sont morts !* — D'autres braves
Qui ne leur cèdent rien, ce sont les Scandinaves ;
Et c'est au milieu d'eux que, *noble pour toujours* (!),
Le sang de Manfredine a jadis pris son cours.

On ne manquera pas de noter ici qu'une fois de plus à ces incomparables Germains, dont il entend se faire des ancêtres à lui-même aussi bien qu'à son héroïne, Gobineau ne reconnaît d'autres représentants *actuels* que les Anglo-Saxons de l'Ancien et du Nouveau Monde ; les Allemands se trouvent relégués sans façon entre les Romains et les Gaulois parmi les peuples visiblement « créés pour servir » ! Quant aux vieux Scandinaves, notre Gascon — qui ne se sait pas encore descendant d'Ottar Jarl (il ne se découvrira qu'environ treize

ans plus tard une extraction si flatteuse — pressent certainement dès lors la parenté qui l'unit à ces braves, car il n'a pas assez d'épithètes sonores pour magnifier leur vaillance :

Oui, la race normande est grande sur la terre !
On sait comme son bras a courbé l'Angleterre....
Elle a de l'Amérique abordé les rivages
Quand Dieu seul voyait poindre au fond de son esprit
Et Gêne et les aïeux d'où Colomb descendit !
Les Dieppois ne sont pas moins dignes de mémoire ;
Des Portugais jaloux ils déflorent la gloire.....
Qui pourrait s'égaler aux Normands de Sicile ?.....
Mais ils ne sortaient pas de *race populaire*, etc....

Cette dernière assertion n'a pas beaucoup de sens, car la plupart de ces héros sortaient très probablement de race populaire lorsqu'ils abandonnèrent les rivages du Nord pour tenter vers le midi la fortune. Quoi qu'il en soit, leur poète nous affirme que leur postérité s'éteignit rapidement sur la terre méditerranéenne qu'ils avaient un instant fécondée de leur sang, car les Napolitains soulevés par Aniello n'étaient plus en rien les descendants de ces preux. Seule, Manfredine, — par une exception à peu près unique au XVIIe siècle, — et en cela toute pareille à notre Gobineau du XIXe siècle, — condense encore en ses veines, ainsi que nous l'avons vu, les privilèges de ce sang incomparable :

Irez-vous croire ainsi qu'au fond de nos montagnes
Nous voyons opprimés sous le joug des Espagnes
Les neveux insultés des anciens conquérants ?
Pensez-vous qu'Amalfi soit peuplé de Normands,
Lucera des soldats païens de Barberousse ?
Que, pareille au figuier qui sans cesse repousse,
La souche dont sortit Zaleucus et Milon
Montre encore en Calabre un dernier rejeton ?
Erreur ! un lourd amas de siècles et de lustres
Recouvre les tombeaux de ces races illustres,
Et ce qui les remplace aujourd'hui sur le sol,
Ce que j'entends gémir sous le fouet espagnol
N'est qu'un essaim honteux de *métis* et d'esclaves
Qui jamais, non jamais, ne vivront sans entraves,
Dût un héros saisir ce cadavre abattu
Et lui souffler au cœur sa force et sa vertu !
Mais moi, lui répondit aussitôt Manfredine,
Rameau d'un meilleur tronc, fruit d'une autre origine,
Bien qu'on me puisse voir végétant aujourd'hui
Au milieu de ce peuple et souffrant avec lui,
Puis-je lui ressembler, et partageant sa chaîne,
Mentir au sang plus pur qui fait bouillir ma veine ?
Non, je ne le saurais, etc.....

Enfin ces « métis » calabrais n'ont aucun espoir de remonter jamais la pente que descendirent leurs ancêtres normands lorsqu'ils recherchèrent l'alliance des filles indigènes, car une race détériorée par le

mélange avec des éléments inférieurs ne saurait se refaire ; c'est ce que nous apprendra cette opportune philosophie de l'histoire romaine :

Quand un peuple est déchu, *rien ne le régénère*,
Ni la prospérité, ni l'excès de misère,
Ni même les efforts d'un maître généreux !
Regardez les Romains dans ces temps désastreux
Où le cruel destin laissa choir de ses urnes
Le devin de César et l'homme de Minturnes.
Marius ne fut rien qu'un soudard trop puissant.....
Mais Sylla comprenait de plus haut ses desseins.
Il tuait, mais pour voir les éléments malsains
Infusés dans le corps de la Louve romaine
Sortir avec le fer qu'il dardait dans sa veine !
Il se flattait qu'un jour il pourrait parvenir
A la voir s'épurer, renaître et rajeunir.....
Le songe était sublime et le réveil fut triste.
C'est ainsi que l'on voit le crédule alchimiste
Livrer à ses fourneaux des diamants sans prix
Et n'en rien retirer que cendres et que débris.
En vain le Dictateur purgea, nettoya Rome,
Il n'en put dégager ce qu'il cherchait, un homme !
Et ne put relever dans une ombre d'état
Qu'un fantôme de peuple, un spectre de Sénat.
Il ne retrouva rien de la race passée
Et dans son crible en vain, la nation pressée
Ne lui laissa sortir que de faux avortons
Qui n'avaient de Romain et de grand que leurs noms !

XIII

Nous apercevons derrière ces vers — beaucoup trop faciles en vérité, — la conception qui prépare le pessimisme extrême de l'*Essai sur les races*. Gobineau croit à la dégénérescence sans ressource et sans remède de l'Aryen et du Germain par la mésalliance, par le mélange avec les races inférieures, qui sont la race jaune, la race noire, la race rouge et aussi les sous-races blanches déjà souillées elles-mêmes par adultérations analogues, la race sémitique en particulier qui aurait de bonne heure introduit le sang nègre dans les veines de ses rejetons. C'est là l'idée la plus chère à notre penseur, l'essence même de sa philosophie de l'histoire, bien que se soit précisément celle qui a été répudiée par ses héritiers, les mystiques germanistes d'Outre-Rhin. Manfredine nous apprend que son arbre généalogique n'a été greffé que de « rameaux choisis » et qu'à cette prudence de ses aïeux dans le choix de leurs épouses, elle doit toute sa beauté d'âme et de corps — (une prudence que n'ont pas imitée les ancêtres d'Arthur, ce qui ne l'empêche nullement de s'accorder les mêmes avantages personnels qu'il concède à son héroïne, comme

nous le verrons). — Avant l'auteur de l'*Essai* on avait expliqué la variation des races par le climat et, en général, par les influences du milieu ; après lui, on recourra dans le même dessein à la sélection, surtout à ces sélections inaperçues, « intersticielles » que produit la lutte pour la vie dans le sein d'un même corps social. Pour sa part, il a toujours affirmé que la disparition des peuples nobles avait été préparée uniquement par les erreurs matrimoniales de ces peuples — erreurs désormais irréparables et, d'ailleurs, de moins en moins évitables avec le cours du temps.

De même que ses convictions sur l'excellence du sang aryen, les appréciations de Gobineau sur la mésalliance paraissent avoir été d'origine « féodaliste » et germaniste à la fois dans sa pensée. On sait que la mésalliance a été longtemps condamnée par la haute noblesse et qu'elle fut exceptionnelle au moyen âge. Mais durant la période moderne, elle n'a guère été sérieusement proscrite que par la noblesse du Saint-Empire germanique, encore à demi-féodale aujourd'hui ; car on connait les très stricts règlements de caste qui président aux mariages des maisons souveraines ou médiatisées chez les nations de langue allemande. Or, dès sa jeunesse, Gobineau paraît avoir médité sur les vertus de ces maisons nobles et très particulièrement estimé ces vertus. C'est du moins cé qui résulte de certaines lignes de sa plume que nous allons reproduire.

En 1843, dans l'*Unité*, ce journal éphémère auquel il prêta sa collaboration, il a consigné des remarques assez inattendues sur le rôle important qui pourrait être joué par les princes médiatisés dans la reconstruction politique et morale de l'Allemagne contemporaine : « Dans tous les pays, écrit-il, l'aristocratie n'a pas su conserver assez « d'influence sur l'opinion publique pour que la part qu'elle est « appelée à prendre dans les affaires ne soit pas réduite à néant. C'est « là qu'en est aujourd'hui la noblesse française : (il est) fort incertain « qu'on puisse jamais confier à ce corps *dégénéré* une grande posi- « tion politique. L'Allemagne, sur ce point, est plus heureuse, et si, « comme chez nous, sa noblesse secondaire, sa noblesse *faite par les* « *princes* a perdu son prestige, si le gentilhomme saxon, bavarois, « prussien ne trouve plus qu'une considération fort tiède (?), le « *noble Allemand*, celui dont la *race*, *essentiellement libre*, ne rele- « vait autrefois que du Saint-Empire Romain, celui qui a le droit de « s'intituler *l'égal des maîtres* et qui, aujourd'hui même, n'est qu'à « demi-sujet, celui-là jouit d'une popularité et d'une estime assez « grandes pour qu'on puisse compter sur l'ordre dont il fait partie « dans une reorganisation des pays germaniques : et c'est là ce qu'on « appelle la haute noblesse allemande, ou la noblesse médiatisée ! »

Il n'est pas explicitement question des règlements matrimoniaux de la noblesse médiatisée dans cette page : mais cinq ans plus tard, à la veille des événements de 1848, le feuilletoniste des *Débats* trahira

plus nettement des préoccupations de cette dernière sorte dans son roman de *Ternove* qui est, au total, l'histoire d'une mésalliance romanesque. Or cette mésalliance semble être approuvée, idéalisée même par l'auteur tout le long de son récit, car on connaît sa complaisance de ce temps pour les idées modernes en tous genres. Mais soudain, par une volte-face imprévue, et par une inspiration assez originale, il faut l'avouer, la décision conjugale du héros se trouve condamnée dans la conclusion du livre pour ses résultats fâcheux quant au bonheur des deux époux. Ajoutons pourtant que le désaccord du ménage ne vient pas tant de l'origine demi-plébéienne de la femme que du caractère insuffisamment énergique du mari. Quoi qu'il en soit, on trouve dans ce même roman quelques traits à retenir : l'un des personnages principaux de l'action est un certain baron de Marvejols, gentilhomme du Rouergue. Dans cette petite province, remarque l'auteur, la noblesse est ancienne, et, par une fortune bien rare en France, a échappé aux mésalliances, qui, *aux yeux de l'aristocratie germanique*, entachent nos plus grandes familles. Et il est vrai que Marie-Antoinette écrivait à sa mère qu'il n'y a pas de noblesse française à proprement parler, puisque le sang bourgeois a pénétré partout dans les grands lignages. Aussi, poursuit Gobineau, le Rouergue avait-il sous l'Ancien Régime le privilège presque exclusif de peupler les chapitres français qui réclamaient des quartiers de noblesse.

Or M. de Marvejols, comme presque tous les hommes « de condition » dans sa province, appartient à l'une de ces races *essentiellement pures*. C'est pourquoi il en veut grandement aux philosophes du XVIIIe siècle à qui nous devons, selon lui, de n'avoir pas en France cent familles dont le sang soit resté *pur* . Les gentilhommes français n'ont pas eu honte d'amener dans la propre maison de leurs mères des femmes dont ils épousaient les écus. Ces Messieurs mettaient, disaient-ils, du fumier sur leurs terres! Mais que mettaient-ils donc en même temps dans les veines de leurs rejetons?

E. Seillière.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — **13 mai** — **1916**

Heyse, Le texte d'Eschine (My). — Comte de Pimodan, Mercy-Argenteau (A. Chuquet). — Uzureau, Andegaviana, 16 et 17 (H. Baguenier Desormeaux). — Schemann, Gobineau (E. Seillière). — Charles Dejob (A. Chuquet). — Académie des Inscriptions.

Max Heyse. **Die handschriftliche Ueberlieferung der Reden des Aeschines.** Erster Teil : Die Handschriften der ersten Rede. Ohlau, libr. Hoffmann, 1912 ; 28 p. in-4° (Progr. Gymn. Ohlau).

Importante contribution à l'histoire du texte de l'orateur Eschine. M. Heyse, qui avait déjà, dans un premier travail, démontré qu'un certain nombre de manuscrits, dérivés directs ou indirects d'autres, ne doivent pas compter pour un éditeur (V. *Revue* du 29 avril 1905), étudie maintenant la tradition du *contre Timarque*. Il soumet les manuscrits à une critique très approfondie, et détermine avec une grande précision quels sont ceux qui doivent être considérés comme la base du texte. Mais un pareil travail ne se prête pas à une analyse de détail ; je dois me boner à signaler la discussion et les conclusions de l'auteur. On distingue trois recensions du texte d'Eschine, que l'on désigne par A, B, M; les manuscrits sont assez nombreux, et M. H. établit d'abord quels sont les manuscrits de chaque classe ; il se pose ensuite les deux questions suivantes : Quelles sont les relations entre les manuscrits d'une même classe, et quels manuscrits dans chacune représentent le plus fidèlement l'archétype ? La classe A est alors laissée de côté, ne comprenant pas le *contre Timarque*. Pour répondre à ces questions, M. H. expose ainsi sa méthode : Il faut, dit-il, rechercher les leçons propres à chaque manuscrit et à chaque groupe, et en apprécier la valeur, c'est-à-dire déterminer si ce sont des négligences ou des conjectures ou la bonne tradition; il faut encore discerner dans quelle mesure se sont introduites des variantes d'un autre manuscrit, surtout d'un manuscrit d'une autre classe ; on saura ainsi quel est le degré d'autorité de chaque manuscrit pour la reconstitution de l'archétype. Ces principes posés, M. H. les applique à la critique de chaque famille, après avoir établi que les classes B et M proviennent d'une source différente. Il arrive ainsi, après une analyse aride, il est vrai, mais poussée à un degré de précision peu

ordinaire, et que par cela même on suit avec intérêt, à démontrer sur quels manuscrits doit être constitué le texte. C'est assez délicat pour la classe B, dont le meilleur représentant (*a*, Angelicus 44), où la tradition a souvent été altérée, ne peut suffire à retrouver la leçon de l'archétype ; le secours des autres manuscrits est ici nécessaire, d'autant plus que le groupe des deux manuscrits *g* (Parisinus 2930) et *m* (Paris. 3003) remonte directement à la même source que *a* ; et M. H. expose en quelques lignes comment il comprend l'appareil critique relativement à cette classe. La voie est plus sûre avec la classe M : seul le manuscrit *f* (Coislinianus 249) doit être pris en considération, les autres n'étant que ses dérivés. Quelle classe maintenant mérite la préférence ? M. H. croit que les deux recensions coexistaient déjà à l'époque alexandrine ; toutefois il se décide pour *f*, que l'on peut suivre autant que le permettent le sens et la grammaire, sans négliger cependant de comparer l'archétype B, et sans priver de ses droits, le cas échéant, la critique conjecturale. C'est ainsi que M. Heyse termine cette excellente étude, qui apporte de nouvelles lumières dans la critique du texte d'Eschine.

MY.

Comte de PIMODAN. **Le comte F.-C. de Mercy-Argenteau,** ambassadeur impérial à Paris sous Louis XV et sous Louis XVI, son rôle à la cour de France d'après ses correspondances officielles et privées, avec un portrait. Paris, Plon, 1911. In-8°, IV et 476 p. 7 fr. 50.

L'ouvrage contient quelques longueurs et on aurait pu exposer plus brièvement la généalogie de Mercy, ses relations avec son oncle le chanoine, le voyage de Joseph II en France ainsi que la partie qui traite de la Révolution et qui renferme trop de choses connues.

On sent parfois que l'auteur ne domine pas tout son sujet et qu'il ne connaît pas à fond l'histoire de l'époque qu'il étudie.

Il aurait dû consulter certains imprimés, entre autres les *Mémoires* du duc des Cars : il aurait lu dans cet ouvrage que la reine reçut froidement le prince Henri de Prusse parce qu'elle était « influencée par Mercy » ; que Laborde, pareillement influencé par Mercy, refusa de prêter une somme de quatre cent mille francs au frère de Frédéric, que la crainte de Mercy l'empêcha de rien faire pour « ce pauvre diable de prince prussien » — et, à ce propos, des Cars nous dit, en un passage d'une extrême importance, que Laborde, son beau-père, n'avait rien de caché pour Mercy et pour l'abbé de Vermond, que tous deux venaient régulièrement chez Laborde tous les matins vers les onze heures[1].

Il n'est pas assez sévère pour Mercy et ne remarque pas assez que le comte Florimond a quelquefois commis de grandes fautes.

---

1. Il aurait dû également consulter sur les rapports de Marie-Antoinette et de Mme Du Barry le livre d'Eugène Welvert, *Autour d'une dame d'honneur* (p. 33-45).

N'est-ce pas Mercy qui, sur la recommandation de l'abbé de Vermond, a prôné Loménie de Brienne, homme faible et incapable, et à Joseph II et à Marie-Antoinette ?

Malgré ses précautions, surtout à la fin de son ambassade, Mercy ne fit-il pas trop voir l'influence qu'il exerçait et qu'il voulait accroître ? Ne savait-on pas qu'il était le conseiller de Marie-Antoinette ?

Dans son dépit de trouver devant lui M. de Vergennes qui ne cessait de lui opposer des difficultés, Mercy n'accusait-il pas notre ministre de ne penser qu'à s'enrichir, de ne mettre ni franchise ni noblesse dans ses procédés, d'user de « longueurs artificieuses », d'avoir une « conduite tortueuse », une « marche oblique » et de « petites manœuvres louches » — *quis tulerit Gracchos* ? — d'opérer avec duplicité et une « insigne perfidie » ? [1].

Ne reprochait-il pas à la politique française de « se prêter avec une ineptie malhonnête à des apparences d'intelligence avec le roi de Prusse » ? Ne qualifiait-il pas d'indigne et d'odieux tout ce que le cabinet de Versailles osait faire sans consulter l'Autriche ? Il disait un jour, non sans raison, que le désordre de la monarchie la tenait dans un état passif ; lui-même ne s'efforçait-il pas de tenir la monarchie dans cet état passif ?

En certaines circonstances de l'année 1792, méritait-il le renom de modération qu'on lui a fait ? Le 8 mars, ne disait-il pas à Breteuil, en montrant son épée, qu'il fallait désormais combattre avec l'épée et ne plus faire de déclaration ? Le 24 et le 25 septembre — il ignorait Valmy ! — ne disait-il pas que le canon et la baïonnette termineraient la querelle, qu'on emploierait la sévérité, qu'on exterminerait les jacobins, qu'on mettrait le feu aux quatre coins de Paris ? Fersen croyait que Mercy serait chargé de dicter la paix et ferait un mauvais accord parce qu'il était lié avec Laborde et par Laborde avec les constitutionnels. Mais, de même que la reine, Mercy ne regardait plus les Français, de quelque parti qu'ils fussent, que comme des gueux et des scélérats ; il répétait que tous sans exception ne valaient rien, et, s'il refusait de rendre les biens du clergé, il voulait rétablir la noblesse dans tous ses droits et prérogatives, restituer peu à peu au roi la même autorité qu'auparavant. Il projetait même d'agrandir l'Autriche aux dépens de la France et voulait de la monarchie restaurée des cessions de territoires. En 1793, il désirait étendre les Pays-Bas autrichiens jusqu'à la Somme, prendre ainsi la Flandre, l'Artois, la Picardie, outre l'Alsace et la Lorraine qu'il comptait, comme naguère, échanger contre la Bavière laquelle serait réunie à l'Autriche !

Son rôle en 1794 nous semble bien écourté. On ne nous parle pas de sa grande lettre du 9 mars à l'empereur, de cette lettre où il

1. Joseph II écrit de même à Marie-Antoinette que Vergennes préfère son existence au bien-être de son roi, que Vergennes sait bien qu'il doit sa place non à ses talents, mais à son bonheur et à sa souplesse.

recherche les moyens de terminer la guerre « la plus épouvantable que jamais la maison d'Autriche eut à soutenir », de cette lettre où il assure qu'aucune puissance ne pourra jamais composer avec cette « effroyable » Révolution, avec cette France militaire et conquérante qui se forme au centre de l'Europe, avec ces ennemis qui ont audace, énergie, célérité, résolution, et qui font une guerre à mort tandis que les coalisés lents et indécis n'ont ni ensemble, ni accord, ni moyens suffisants, de cette lettre où il affirme que tout est perdu si l'on ne recourt aux moyens mêmes qu'emploie l'audace gigantesque des révolutionnaires.

On ne nous dit pas que le 25 juin, Mercy, consulté par Waldeck, déclara que l'attaque était nécessaire ; qu'il fut d'avis de tenir les forteresses conquises, de défendre Namur, d'établir un gouvernement militaire à Bruxelles ; qu'il jugeait la retraite précipitée ; qu'il exhortait et gourmandait les généraux sans trève ni relâche ; qu'il croyait l'armée perdue si Cobourg gardait le commandement ; qu'il se rendit à Cologne et à Bonn pour négocier un emprunt urgent et répandre une proclamation dans le pays rhénan ; qu'il voulait la guerre à outrance parce qu'on ne pourrait subir la loi des révolutionnaires et obtenir d'eux « une paix supportable » ; qu'il insistait sur la nécessité absolue d' « opposer la masse la plus formidable au torrent de l'anarchie française ».

On ne nous dit pas enfin qu'un ressentiment personnel animait le comte Florimond contre ces Français dont il combattait avec un inutile acharnement l' « indomptable scélératesse ». Nous lisons dans Stendhal que le vol de sa bibliothèque et l'insolence des commis de la douane qui lui demandèrent son passeport rendirent Alfieri antirévolutionnaire. Pareille chose advint à Mercy. Certes, son métier était d'être monarchiste. Mais avec quelle amertume il rappelle le pillage de sa maison de Chennevières et de ses quinze mille bouteilles de vin exquis, la confiscation de son magnifique mobilier, de ses terres, de ses fonds placés en rentes viagères ! Avec quelle colère il s'élève contre cette violation du droit des gens, contre ce « brigandage sans exemple ! » Fersen n'écrivait-il pas malignement que Mercy n'était dans de si hostiles dispositions contre la France que parce qu'elle l'avait rangé dans la classe des émigrés et dépouillé de tout ce qu'il possédait ? L'abbé de Pradt ne le nommait-il pas un « poltron révolté par avarice ? » Thugut que Mercy avait, en mai 1794, pour avoir une grande cuisine, évincé d'une maison de Valenciennes, Thugut ne remarquait-il pas qu'il connaissait depuis longtemps l'égoïsme de son vieil ami et que le comte Florimond craignait toujours de perdre un meuble et d'abandonner une casserole ?

*
* *

La partie la plus importante du livre doit concerner et concerne les rapports de Mercy et de Marie-Antoinette.

Mais voyons-nous clairement la peine que prenait Mercy pour agir sur la reine? Que de détails instructifs et curieux sont passés sous silence! Mercy ne donnait-il pas à Marie-Antoinette des notes écrites qui, comme il s'exprime, serviraient de texte aux entretiens de la reine avec le roi et le ministre? Ne disait-il pas, au mois de décembre 1783, que, si la reine voulait, elle asservirait bien facilement Vergennes, qu'il engageait assidument la souveraine « à faire sentir à son époux l'indécence du rôle que le ministre se permettait de jouer »? Ne disait-il pas en février 1784 qu'il suggérait à la reine un langage dont elle userait sans doute avec adresse pour éclairer le roi? Ne disait-il pas en avril que, pour mieux faire impression sur la reine et obtenir d'elle un peu d'activité, il lui représentait les objets sous de très noires couleurs? Ne disait-il pas en novembre que Louis XVI ne sait que faire entre les arguments de la reine et les insinuations des ministres, mais que la reine « opère en bien » sur l'esprit du prince? Un jour de ce mois de novembre, la reine appelle Vergennes, et sérieusement, énergiquement, lui tient ce langage : « Si vous rompez l'alliance, toute la responsabilité pèsera sur vos épaules. Vous objectez que le prince de Kaunitz a par son langage humilié les Hollandais, mais je sais sur quel ton les grandes puissances doivent parler aux petites, et il serait à souhaiter que tous les ministres des grandes cours suivent l'exemple du prince de Kaunitz ». Le 27 décembre, elle vient dans le cabinet de son mari et, en un transport de colère, elle s'écrie : « L'alliance franco-autrichienne est nécessaire, le royaume en tire d'incalculables avantages, mais la cour de Versailles ne témoigne à l'empereur que défiance, aversion et mauvais vouloir; il faut donner la main à l'échange de la Bavière qui réunit toutes les convenances possibles pour la France ». Mais elle a été trop vive ; elle a fait à Vergennes des reproches violents : « Vous arrangez les choses de telle façon que vos avis ne semblent pas venir de vous, vous faites mouvoir les autres membres du Conseil, et c'est ainsi que passent vos opinions ». Le 28, elle raconte la scène à Mercy : « Vous avez, remarque l'ambassadeur, augmenté le mauvais vouloir de Vergennes et l'avez excité à redoubler de soin pour mieux cacher ses intrigues; mieux vaut adopter une conduite opposée et le ramener par des raisonnements solides ».

Voilà des faits, des scènes qu'on trouverait volontiers dans cette biographie de Mercy. Mais l'auteur est peut-être trop porté à excuser Marie-Antoinette et à omettre certaines circonstances où elle fut plus autrichienne que française, où elle fut la sœur de Joseph plus que la femme de Louis, où pour soutenir son frère elle donna, suivant le mot de Mercy, des assauts à son mari. Il ne raconte pas que, lorsque échoue la grande affaire de la Bavière, la reine fut — ainsi s'exprime Mercy — affectée, piquée, outrée, tellement irritée contre Vergennes qu'elle écrivit à Joseph qu'il avait raison de se plaindre des procédés de *ce pays-ci* (c'est-à-dire de la France) ; que Joseph, de son côté, ne

cessait pas de remercier sa sœur, qu'au mois de septembre 1785 il l'assurait de toute sa reconnaissance pour la bonne volonté, pour l'intérêt qu'elle lui témoignait et qui étaient « d'un prix infini ». Marie-Antoinette n'écrivait-elle pas qu'elle veillait sur cette précieuse alliance et que, si ce lien se rompait, elle ne connaîtrait plus ni bonheur ni tranquillité ? De son propre aveu, lors du traité de paix avec la Hollande, ne fit-elle pas « cesser les désagréments et les obstacles qu'éprouvait Mercy ? » Après la mort de Frédéric II, n'obtint-elle pas que Louis XVI resterait fidèle au système général et que *ce pays-ci* n'aurait avec la Prusse que de la coquetterie ? Après la mort de Vergennes, ne disait-elle pas à Montmorin que l'alliance était « l'objet le plus cher à son cœur ? » Et ne pensait-elle pas alors que le nouveau ministre n'annonçait pas de talents supérieurs, n'aurait jamais l'ascendant de Vergennes, et que, par suite, l'alliance s'en trouverait mieux ?

On voit quelle fut l'influence de Mercy, et, par instants, le diplomate était fier de son œuvre inlassablement poursuivie ; il s'écriait superbement que les sentiments de la reine « guidaient et subjuguaient ceux du roi ; il admirait ses « rares qualités ». Néanmoins il n'était pas content et il croyait, comme Joseph, qu'elle aurait pu jouer un plus beau rôle, qu'elle était la dupe des ministres qui sans son avis exécutaient de grandes choses et lui faisaient croire qu'elle avait du crédit lorsqu'elle n'attrapait que de petites faveurs et des misères ! Il la jugeait frivole, étourdie, évaporée ; il lui reprochait de ne pas fixer son attention sur des objets sérieux, et — nous tenons le mot de Flammermont qui n'osa l'imprimer — dans une lettre à Kaunitz, Mercy, exaspéré de trouver la reine indocile et rétive, la traite de chienne ! Comme Joseph, il croyait que Marie-Antoinette n'en faisait pas assez. Joseph n'écrit-il pas que sa sœur perd son crédit pour la « race Polignac » qui veut argent, honneur et emplois, qu'il ne doute pas de son cœur et de sa façon de penser, mais qu'elle mène une vie trop dissipée et que dans les affaires — évidemment les affaires de l'alliance — elle manque de suite, de constance, de persévérance [1] ?

1. Lire p. 360 Riccé et non *Ricée*, p. 124, 127, 429. Gluck et non *Glück*. — P. 310, Narbonne était constitutionnel et, comme dit l'auteur p. 318, un des chefs des constitutionnels ; mais il n'a pas « oscillé de la réaction à la démagogie » ; Narbonne démagogue ! — P. 330, la lettre du 16 février 1792 a déjà été publiée et il faut lire après « si on tardait encore six mois » les mots *à agir*. — P. 348 « le procureur syndic du *gouvernement* de Paris » ; lire « du département ». — P. 350, un certain M. de Monville, c'est sans doute le chevalier de Monville, l'éternel ennuyé, qui voulut épouser Mme de Genlis, imagina le calorifère et créa le Désert de Retz. — P. 359, l'auteur semble croire que Mercy n'a pas rempli la mission qui lui fut confiée par la cour impériale et n'a pas rejoint l'autrichien Spielmann ; nous pouvons l'assurer que Mercy arriva le 19 octobre à Luxembourg et rentra le 29 à Bruxelles. — P. 420 noter également que Mercy et Thugut étaient à Valenciennes au mois de mai 1794 et que le 24 tous deux vont voir l'empereur François à Tournai pour délibérer sur la situation.

*
* *

Mais M. de Pimodan s'efforce d'être impartial. Il montre que Mercy était ambassadeur avant tout, avait un devoir politique à remplir, des instructions à exécuter, un but à atteindre : lier la France à la politique autrichienne et, par suite, agir sans cesse sur la reine, écarter d'elle toute autre influence, éviter la nomination d'un premier ministre moins commode que d'Aiguillon, la nomination d'un homme qui voudrait aller au grand et qui par son autorité balancerait fatalement celle de la souveraine. Certes Mercy est déplaisant dans ce rôle et il nous répugne presque lorsqu'il dit qu'il ne pense qu'à tirer parti de *ces gens-ci* ; toutefois il était autrichien et il devait l'être.

L'auteur aurait même pu louer quelquefois les conseils que Mercy donnait à la reine. Dans certaines circonstances, l'ambassadeur n'avait pas tort de blâmer Marie-Antoinette et ses « petites menées » et les colères qu'elle avait contre ceux qui, comme Turgot, résistaient à ses volontés. Marie-Antoinette ne voulut-elle pas chasser Turgot le jour même où Guines fut nommé duc ? Ne voulut-elle pas faire jeter Turgot à la Bastille, et Mercy ne dit-il pas qu'elle ne renonça que sur les plus instantes représentations à « cette folie » ? Mercy n'eut-il pas raison de reprocher à la reine la violence qu'elle exerça sur le roi lorsque Guines obtint son titre ducal ? N'eut-il pas raison de juger qu'avec un peu de bon vouloir et de ténacité elle aurait pu empêcher la première démission de Necker ? N'eut-il pas raison, lorsqu'il la voyait après la mort de Maurepas toute puissante sur l'esprit de Louis XVI, de regretter qu'elle ne fit que pourvoir de faveurs, de places et de grades ses amis et ses protégés ?

Mais M. de P. n'a pas négligé de marquer ce qu'il nomme les inconséquences de Marie-Antoinette, « ses prodigalités, ses faiblesses envers son entourage, ses fantaisies, parfois aussi ses violences d'enfant gâtée, incapable d'un effort de réflexion soutenu, entraînée dans un tourbillon de plaisirs, indifférente à l'ennui de son indulgent époux et aux respectueuses remontrances de Mercy ».

Il loue justement l'énergie que Mercy déploie dans les dernières années de sa vie et il écrit — ces lignes ont été tracées avant la guerre actuelle — : « N'avait-il pas le droit de frémir, tout comme un autre, en voyant les ennemis occuper la vieille cité liégeoise où il était né, le Condroz pour la défense duquel son père et lui-même, tout jeune soldat, avaient jadis combattu, Argenteau d'où il tirait son nom, Ochain, la demeure trois fois séculaire de ses ancêtres, Lavaux Sainte-Anne, Barse, Huy où s'était écoulée son adolescence ? »

Il a de belles qualités, l'amour de l'exactitude et de la précision, un savoir étendu, une vive sagacité, de l'esprit, cette intelligence que Thiers regarde comme le plus éminent mérite de l'historien, et son

ouvrage, neuf en beaucoup d'endroits, écrit avec agrément et avec aisance, alerte, vivant, est digne de très grands éloges.

Arthur CHUQUET.

F. UZUREAU, **Andegaviana**, 16e et 17e séries, Angers, Giraudeau ; Paris, Picard, 1915 ; 2 vol. in-8°, 500-503 p.

M. Uzureau est un travailleur acharné, un *bûcheur*. Les Archives et les Bibliothèques d'Angers et d'ailleurs n'ont plus de secrets pour lui, depuis bien longtemps. Indépendamment d'innombrables études de qualités et d'ordres divers, dont la nomenclature formerait, à elle seule, un catalogue imposant, il publie constamment, dans la revue l'*Anjou historique*, une quantité de textes, les uns inédits, les autres oubliés, qui ne peuvent manquer d'être utiles aux travailleurs. J'ai déjà dit à plusieurs reprises que ses *Andegaviana* dont je présente ici le 16e et le 17e volumes, constituent un amas considérable de documents apportés à pied d'œuvre par celui qui les a colligés, pour le plus grand profit des historiens. Tout n'est pas assurément d'égale valeur, dans ce formidable arsenal. A côté de pièces inédites ou la peu près, il s'en trouve d'autres reproduites de deuxième ou de troisième main. Telles dans le 16e volume, une partie du journal et de la correspondance de Bancelin sur le *District de Segré* pendant la chouannerie, les notes de Thiébault sur Bernier, *Les Carriers d'Angers en 1790*, article reproduisant des récits connus sur la célèbre « Révolte des perreyeurs », etc. Et dans le 17e volume, la *Bataille des Ponts de Cé*, *l'Evacuation d'Angers*, *la Ville d'Angers au* XIIe *siècle*, par Diceto, *la Fidélité de Trèves et de Saumur au* XVIIe *siècle*, *les Colonnes infernales dans la Vendée angevine*. Même parmi celles-là, il y a des reproductions fort utiles, parce que les imprimés originaux sont désormais fort rares, notamment ceux qui ont trait au Jansénisme et à la Fronde. D'autres reproductions ont, encore, un plus grand intérêt : ce sont celles extraites des journaux locaux, si difficiles à trouver aujourd'hui, même et surtout à la Bibliothèque Nationale. A noter dans cette série : *Le Mariage de l'Empereur et les Angevins*, *Le duc d'Angoulème en Maine-et-Loire* (ce pauvre prince, qui fut si maladroit avec les vendéens, dont le sang avait coulé à flots pour défendre ses droits !) Le *général Danican et la guerre de Vendée*, *les Angevins au tribunal révolutionnaire de Paris* (chapitre qui constitue un résumé, trop restreint à mon goût, du *Bulletin* du Tribunal révolutionnaire), l'*Affaire du clocher de Chanzeau*, *Inauguration de la galerie et de la statue de David d'Angers*, *Gauvillier et les débuts de la guerre de Vendée*, *la Bataille du Mans (12 décembre 1793)*, *la Mort de Stofflet et de Charette*, *le Passage de la Grande Armée à Saumur*, *Le Conseil général de Maine-et-Loire et le début de la guerre de Vendée*.

Mais il n'y a pas que des reproductions, dans ces deux volumes.

Les documents manuscrits abondent ; et ils ont une importance primordiale, non seulement au point de vue de l'histoire locale mais en tout ce qui touche notamment au Jansénisme, à la Révolution, au rétablissement du culte et à ce que je me permettrai d'appeler la goujaterie prussienne. Je cite, au courant de l'ouvrage : *Etat du canton de Ponamé après le 18 brumaire* ; *la Rédaction de la coutume d'Anjou* ; *M. Morin, recteur de Freigné, guillotiné le 5 mars 1794* ; *les Fédéralistes Choletais* ; *les Prussiens en Maine-et-Loire (1815)* ; *la famille de Jacques Cathelineau* (où je regrette de ne pas voir figurer, en bonne place, le récit détaillé de l'inhumation quasi clandestine à Cholet du fils du généralissime, lâchement assassiné en 1832, à la Chaperonnière, par le lieutenant Régnier, et ramené nu dans un tombereau, afin que personne ne pût savoir ce dont il s'agissait) ; *Les Prisonniers d'Angers, transférés à Doué-la-Fontaine (1793-1794) ; les Prussiens en Maine-et-Loire (1871) ; les Prisonniers prussiens en Maine-et-Loire (1814) ; la Pacification de Hoche ; Angers au mois de mars 1815* ; *les Prussiens à Angers (août-septembre 1815.)*.

J'en ai déjà trop dit pour que le lecteur ne se rende pas compte de l'intérêt d'une telle publication documentaire, au point de vue de l'histoire *générale*. Cependant je tiens à citer encore quelques fragments de ces volumes qui ont trait au Jansénisme dont chacun sait que l'évêque d'Angers, frère du grand Arnauld, fut l'un des plus illustres soutiens, et à l'histoire du culte catholique en Anjou, depuis les débuts de la Révolution jusqu'après le Concordat, deux questions que M. U. a plus particulièrement étudiées. Sur le Jansénisme, il faut noter avec soin notamment : *Le Jansénisme en Anjou* et *la Faculté de théologie d'Angers contre le jansénisme*. Sur le culte catholique, il y a aussi nombre de pages à consulter, indépendamment des *notes* et du *journal* de Bancelin déjà cités : *Le clergé constitutionnel de Maine-et-Loire ; les Prêtres insermentés en Maine-et-Loire* ; *le Mouvement religieux en Maine-et-Loire* ; *le clergé de Cheviré-le-Rouge pendant la Révolution ; l'Application du concordat dans le diocèse d'Angers ; le Clergé insermenté à Angers, sous le Directoire* ; *l'Application de la constitution civile de clergé en Maine-et-Loire*.

Le désordre dans lequel ces documents sont présentés risque malheureusement de rendre le travail de M. U. moins utile qu'il ne mérite de l'être. Le seul remède serait une table copieuse. Cette table est absolument nécessaire et il faut souhaiter dans l'intérêt de tous ceux qui étudient l'histoire qu'après son XXe volume, M. U. se résigne a établir non pas seulement une table méthodique des matières, mais encore, ce qui est bien plus long à faire, une table onomastique très largement conçue et très soigneusement complète de toute sa publication. Ce n'est pas un mince labeur auquel je le convie, mais c'est un labeur indispensable. M. Uzureau est de taille à l'entreprendre et a le conduire à bonne fin.

H. Baguenier Desormeaux.

Dr Ludwig Schemann, **Gobineaus Rassenwerk**. Stuttgart, Fromann. In-8°, XL et 544 pp.

— **Gobineau. Eine Biographie**. Ier Bd. Strasbourg, Truebner. In-8°, XXVV et 579 pp.

— **Quellen und Untersuchungen zum Leben Gobineaus**. Ier Bd. Strasbourg, Truebner. In-8°, XV et 435 pp.

XIV

Telles sont donc les deux idées fondamentales qui vont dicter à l'ancien Cousin d'Isis son *Essai sur l'inégalité des races humaines* : féodalisme élargi en aryano-germanisme ; rôle décisif de la mésalliance au cours de l'histoire du monde. — Il est vrai que le « philosophe sceptique » de 1844 continue quelque temps à se débattre sous l'étreinte du réactionnaire imprévu de 1850 ; c'est sans doute à cette circonstance qu'il faut attribuer le flottement, la confusion qui règnent dans les premiers chapitres de son œuvre paradoxale : on n'y discerne pas bien nettement encore si la mésalliance agit toujours comme un poison ou si, pratiquée avec prudence, elle n'aurait pas été tout au contraire un avantage pour les races qui se la sont permise. Mais de plus en plus, à mesure que l'historien avancera dans la rédaction de son livre, une impitoyable condamnation du mélange se dégagera de ses spécieux commentaires sur le destin des grands peuples du passé.

Il semble que la première moitié de l'*Essai* — celle qui parut dès 1853, c'est-à-dire deux volumes sur les quatre qui composent l'édition originale, — ait été écrite de verve par ce très brillant improvisateur ; la seconde moitié lui donnera plus de peine parce qu'il s'y rapproche des temps modernes et se heurte donc davantage à des faits, à des opinions établies. C'est le 28 février 1851 qu'il mentionne pour la première fois, — et de façon toute incidente au surplus, — cette vaste entreprise dans une lettre à sa sœur : « Je jure par tous les astres qui « sont au firmament et par tous les Dieux qui sont dans les mytho- « logies grecque, romaine, celtique, chinoise, indienne, américaine « et autres que ma volonté ferme était de t'écrire depuis quinze jours ; « mais entre Clémence malade, *un gros livre que je fais sur les races « humaines*, mes affaires ici et à Paris, la correspondance qui en est la « conséquence et mes soins paternels à Mademoiselle Trésor (sa fille « aînée), je ne savais pas et ne sais encore où donner de la tête ! » — Puis, dès le 16 avril de la même année : « J'ai fini le premier volume « de mon *Essai sur les races humaines* ». Et le 14 juillet ; « je calcule « que j'ai fait plus de la moitié de l'ouvrage en lui-même : resteront « les notes et les index, ce qui sera encore dur à arracher ».

Au total, les quelques renseignements plus précis que nous possédons désormais sur les origines de ce livre, aux destinées si singu-

lières, nous indiquent que ses principes ne se précisèrent dans la pensée de l'auteur que fort peu de mois avant sa rédaction : puis en outre que cette rédaction elle-même fut d'une rapidité déconcertante, au moins pour la plus grande partie de l'ouvrage, et bien que certaines portions en aient exigé des retouches. Tous éclaircissements qui concordent assez bien d'ailleurs avec le caractère de paradoxe, et presque de gageure, qu'on ne peut s'empêcher d'attribuer à l'Essai quand on le lit de sang-froid : en ajoutant toutefois sans délai qu'il s'agit du paradoxe ou de la gageure d'un esprit extraordinairement souple et spécieux.

Le contenu du livre a été souvent exposé depuis une douzaine d'années : nous nous permettrons, pour notre part, de renvoyer le lecteur à l'ample analyse et à la discussion fort développée que nous en avons fournie naguère, alors qu'il était entièrement oublié en France ; nous le résumerons d'ailleurs jusqu'à un certain point en rappelant quelques-unes de ses conclusions tout à l'heure. La présente étude n'a d'autre objet que de rendre accessible en notre langue les renseignements nouveaux dont nous avons été depuis quelque temps gratifiés, en allemand, par les héritiers littéraires de Gobineau. Quelques-uns de ces renseignements vont nous éclairer en effet de façon utile sur une des amitiés les plus décisives qu'il ait contractées au cours de son existence voyageuse. L'année 1851 l'avait déjà conduit pour six mois environ en Allemagne, à la cour de Hanovre où il fut chargé d'une mission provisoire : ce qui explique la dédicace de son *Essai* au souverain de ce pays, un prince de la maison royale d'Angleterre, ainsi qu'on le sait. Au commencement de 1854, il obtint enfin d'être rappelé de Berne où nous l'avons vu si mal à son aise, pour être accrédité près de la Diète germanique à Francfort. Bismarck représentait alors la Prusse sur les rives du Mein, mais ses relations avec le jeune diplomate français paraissent avoir été toutes superficielles. Les intérêts de l'Autriche, qui avait la présidence de la Diète, étaient confiés au général baron de Prokesch-Osten, et celui-ci s'attacha de tout cœur au contraire au jeune ménage Gobineau dont il nomma bientôt par leur prénom à la fois le mari et la femme.

Prokesch, né en 1795 d'une honorable famille de fonctionnaires, était entré de bonne heure dans l'armée autrichienne, avait fait campagne contre Napoléon de 1813 à 1815, et s'était révélé peu après comme un brillant écrivain militaire, sans toutefois abandonner l'uniforme. Chargé de quelques missions, en partie diplomatiques, dans l'Orient méditerranéen, il fut distingué par Gentz et Metternich, employé fréquemment par eux et bientôt créé par son souverain, en récompense de ses services dans le Levant, Ritter von Osten, c'est-à-dire chevalier d'*Orient* : il fut par la suite baron, puis comte et parvint aux plus hauts grades de l'armée, de même qu'il remplit les plus importantes missions à l'étranger. — Un épisode de sa jeunesse a fait

connaître son nom en France : c'est sa liaison intime avec le duc de Reichstadt, sur lequel il a laissé des souvenirs qui sont parmi les sources les plus consultées pour la brève histoire du fils de Napoléon : homme de capacité pratique, semble-t-il, plutôt que de très haute valeur intellectuelle, mais à coup sûr de volonté droite et de relations séduisantes en raison de son immense expérience politique, de ses voyages lointains, de ses goûts d'historien, de collectionneur et d'artiste. Bismarck qui, à Francfort, l'avait trouvé en travers du chemin de la Prusse, l'a poursuivi d'une de ces haines brutales et tenaces comme il en a conçu et manifesté quelques-unes au cours de sa vertigineuse carrière.

Ce Prokesch-*Orient*, déjà sexagénaire en 1855, apprécia sans doute en Gobineau d'abord ses mérites d'orientaliste amateur, puis encore ses vues originales de philosophe-historien. Si en effet Tocqueville avait aimé le jeune libéral de 1844, à la disposition d'esprit optimiste et aventureuse, à l'avenir intellectuel encore indéterminé, Prokesch aima pour sa part le réactionnaire pessimiste de l'âge mûr au moment même où Tocqueville commençait à se détacher de lui et ne cultivait plus guère dans leurs relations que des souvenirs. Jusqu'à sa mort, survenue en 1876, le diplomate autrichien devait témoigner à notre compatriote la plus chaleureuse amitié : amitié à laquelle, en 1874, il s'avisait de donner cette expression inattendue : « Si vous étiez une « femme telle que je la rêvais dans ma jeunesse, je ne pourrais vous « aimer plus que je vous aime ! »

Ce Prokesch, créature et par conséquent disciple de Metternich et de Gentz, ainsi que nous l'avons indiqué, était tombé dans la dépression mentale que l'on devine, au spectacle des événements européens de 1848 qui détruisirent de fond en comble l'œuvre diplomatique, politique et morale de ses maîtres. Une lettre adressée par lui à Piscatory, notre ministre à Athènes, le 12 mai 1851, fera connaître son état d'esprit peu après cette date fatidique : « La société, écrit-il, est « en marche vers sa ruine depuis des siècles et toujours les progrès, « les illusions des honnêtes gens ont frayé le chemin. Ce qu'on a « appelé l'honneur du xve siècle, le transfert de la science d'une société « en putréfaction, la byzantine, dans les pays de l'Ouest, a créé l'or- « gueil de l'esprit qui a conduit à la révolte contre l'Eglise. La Réfor- « mation à son tour a amené la révolution politique ». Et il y a certes quelque vérité sans cette appréciation, si Réforme luthérienne et Révolution rousseauiste ne sont que deux expressions successives d'un mysticisme chrétien émancipé de ses cadres rationnels.

« La révolution politique, poursuit cependant Prokesch, amène avec « la même nécessité la révolution sociale qui achève la ruine et dont « il résultera, Dieu sait quand et comment, un nouvel ordre de « choses. — La France a toujours eu le pas sur les autres pays dans « cette marche. Je ne l'accuse pas. Ni hommes, ni pays n'échappent à

« leur destinée.... Les grands ouvriers de la Révolution sont selon « moi toujours les gouvernements. Ils se partagent, comme les « hommes, en parti de la résistance et en parti du progrès. Le nom « en indique déjà le sort. En Allemagne, l'Autriche représente le pre- « mier, *la Prusse le second*. Les vanités, les passions, les fausses « lumières, les ambitions, les développements industriels, les expé- « dients et l'opinion publique, qui est *l'expression de la maladie* « *sociale*, seront toujours du côté de la seconde (de la Prusse !) Le « sens commun, la diagnose juste, la modération, l'esprit pratique et « autres forces *inutiles* seront toujours du côté de la première : mais « tout ce qu'elle en tirera peut-être, et c'est sans doute beaucoup, c'est « de mourir plus tard et moins douloureusement ».

XV

Ce document est précieux, car il y aurait peu de chose à y modifier pour en faire un abrégé de la conclusion de l'*Essai sur les races* : et il a été cependant écrit plusieurs années avant la publication de l'*Essai* comme avant le début des relations entre Gobineau et son auteur. L'influence de Prokesch est donc certainement l'une des sources du pessimisme final de ce livre : elle explique aussi pour une part la médiocre estime de Gobineau pour l'Allemagne en général et pour la Prusse en particulier dans sa conception « aryaniste » du présent et de l'avenir. — Le moment nous paraît donc venu de rappeler ici en quelques mots cette conclusion désolée de son principal ouvrage : conclusion que Renan prétendait admirer grandement pour sa vigueur dans l'invective et pour son entrain dans le sarcasme, ainsi que nous le dirons. Une comparaison pittoresque y vient tout d'abord illustrer les enseignements peu réconfortants de l'auteur : les deux variétés inférieures de notre espèce, la jaune et la noire, sont présentées comme formant pour ainsi dire la trame grossière, le coton et la laine, dans l'étoffe de la civilisation, étoffe que les familles secondaires de la race blanche, la sémitique en particulier, sauront préalablement assouplir en y mêlant les fils plus déliés de leur soie : jusqu'au jour décisif où le groupe aryen se met en devoir de faire circuler ses filets plus minces à travers les générations ennoblies et d'appliquer à la surface du tissu ethnique, en éblouissant chef-d'œuvre, ses arabesques de pourpre et ses broderies d'or.

Par malheur, ce travail merveilleux de la Nature a dû être interrompu il y a quelques siècles déjà, les fils précieux ayant enfin fait défaut pour le continuer davantage. Et tout aussitôt le temps a commencé de faner l'étoffe historiée dont il ne renouvelait plus la substance ; il ne pourra désormais qu'en diminuer toujours davantage la souplesse aussi bien que l'éclat. Les Germains étaient en effet

les derniers des Aryens. Ils se le *tinrent pour dit* : ils achevèrent la découverte du globe et sa mise en valeur. Leur rôle étant terminé. l'amalgame ethnique va se continuer à leurs dépens en accentuant leur décadence. On aura vu se succéder de la sorte l'âge des Dieux, où l'espèce blanche fut absolument pure : (c'est celui d'Odin, l'ancêtre commun de Manfredine et de Gobineau) : l'âge des héros, (celui des Vikings Ottar et Trosti) où les mélanges furent modérés et tolérables encore : l'âge des noblesses (celui des Gournay) où des facultés qui restaient grandes n'étaient plus renouvelées par des sources taries. Nous marchons à grands pas désormais vers l'âge de l'*égalite universelle* et de la définitive unité humaine ! Alors le sang blanc représentera bien un tiers environ du mélange dans les veines de chaque individu, mais il aura passé pour venir jusque là par d'innombrables et dégradants métissages.

Ce dernier stade une fois parcouru, précise l'impitoyable prophète, les troupeaux humains, accablés sous une morne somnolence, vivront engourdis dans leur nullité comme les buffles qui ruminent entre les flaques stagnantes des marais Pontins. Au surplus, peut-être se considéreront-ils malgré tout comme beaucoup plus sages et plus habiles que leurs devanciers, puisque nous-mêmes, lorsque nous contemplons ces grands monuments de l'Egypte et de l'Inde que nous serions si parfaitement incapables de reproduire, nous demeurons convaincus que notre impuissance établit notre supériorité ! Nos *honteux descendants* n'auront donc aucune difficulté à se leurrer d'arguments analogues « au nom desquels ils nous dispenseront leur pitié et « s'honoreront de leur barbarie » ; cependant que la vigoureuse Nature, profitant de cet affaissement de la race dominatrice, reconquerra l'universel empire de la Terre, la créature humaine n'étant plus devant elle un maître, mais seulement un hôte, comme les habitants des forêts et des eaux.

Gobineau croit pouvoir calculer que cinq mille ans nous séparent encore du terme de l'agonie dont il vient de décrire les symptômes : mais il ajoute aussitôt qu'on serait en droit de considérer comme la fin du monde cette époque, beaucoup plus voisine de la nôtre, qui verra déjà le complet abaissement de notre espèce. Et cette époque-là semble apparaître parfois comme très prochaine, à son imagination frappée, à son âme égarée par ses propres chimères : « La « prévision attristante, prononce-t-il en terminant son *Essai*, ce n'est « pas la mort, c'est la certitude de n'y arriver que dégradés. Et peut-« être cette honte, réservée à nos descendants, nous pourrait-elle « laisser insensibles si nous n'éprouvions, par une secrète horreur, « que les mains rapaces de la destinée sont déjà posée sur nous ! »

Oui, l'action de Prokesch est visible dans ces pages dont l'accent est fort différent de celui qu'on percevait encore au début de l'ouvrage : « Je vois avec peine que vos conclusions soient si pessimistes

« et si paradoxales, écrira nettement à l'auteur le savant Alfred Maury. « Ce qui avait déjà une tendance marquée dans ce sens au cours de « vos deux premiers volumes a pris, dans les deux derniers, encore « plus de caractère ! » — Prokesch influa certainement aussi sur la conception que Gobineau se fit peu après de l'Asie pendant les sept ou huit années qu'il allait vivre au contact de la pensée orientale ; il est en partie responsable de l'indulgence inattendue que notre ministre en Perse crut pouvoir témoigner à des nations si profondément sémitisées selon les leçons de l'*Essai*, et il lui a suggéré les tendances de son *Histoire des Perses*. C'est en effet de son inspirateur autrichien que le publiciste français apprit à voir dans l'Orient antique, — avant l'avènement de ce Darius Histapis qui y établit la bureaucratie moderne, — une féodalité grandiose, ayant à sa tête un roi des rois, souverain parmi des souverains, sorte de chef spirituel à la façon d'un Grégoire VII. Le monde antique, enseignait Prokesch dans sa correspondance avec notre représentant à Téhéran, était civilisé à sa manière, plus rapproché de Dieu que le nôtre, plus conforme aux exigences de la nature humaine, et c'est pourquoi l'Europe conserve au total moins de vitalité que l'Asie. Tant que l'idée religieuse (ou plutôt l'idée mystique d'alliance céleste) demeure vivante dans les profondeurs d'un peuple, il ne manque qu'un grand homme pour galvaniser ce peuple, pour le faire reparaître fort et dominant sur la scène du monde. — Ajoutons qu'en ce cas, un « gobiniste » n'aura plus qu'à lui trouver du sang aryen ou germain après son succès, ce qu'il pourra faire sans grande difficulté au moyen des complaisantes suggestions de l'*Essai* comme nous l'avons démontré naguère, et comme les événements l'ont bien prouvé depuis lors.

On retrouve donc dans les ouvrages asiatiques de Gobineau beaucoup des vues de Prokesch, même de celles qui ne sont pas toutes strictement gobiniennes. Il semble aussi que le représentant de la France ait discuté avec le délégué de l'Autriche, lors de leur commun séjour à Francfort, ces idées sur la « vie sporadique », sur la personnalité mystique des langues et des races, qu'il devait mettre au jour une dizaine d'années plus tard dans une revue allemande et qui marquent à notre avis l'apogée de son « asiatisme » intellectuel. « Je mon- « trerai, écrivait-il au président de la Diète germanique dès 1856, je « montrerai la décadence des langues corrélative à la décadence des « races dont elle est un symptôme, et, quand il n'y aura plus à nier « que, sous ce rapport, l'esprit humain d'aujourd'hui est au-dessous de « l'esprit humain du passé, nous aurons encore gagné une bataille ! » Car tel est bien l'objectif de la campagne que menèrent quelque temps de compagnie les deux amis de Francfort. Aussi cette dernière phrase pourrait-elle servir à résumer les relations philosophiques de Gobineau avec Prokesch, ce fils spirituel de la Sainte Alliance, cet admirateur passionné de l'immobile Orient, qu'un sort contraire obli-

gea de vivre ses dernières années dans une Europe fiévreusement novatrice et presque entièrement démocratisée.

E. Seillière.

Charles Dejob

Le 5 avril est mort, dans sa soixante-neuvième année, un de nos bons et aimés collaborateurs, Charles Dejob, professeur honoraire en Sorbonne. Nos lecteurs auront sûrement remarqué ses articles pleins de sens et de sagesse, toujours animés et pénétrés d'un souffle de haute et généreuse moralité, solides d'ailleurs et qui témoignaient à chaque ligne d'une connaissance intime du sujet. Dejob s'était voué à la littérature et à l'histoire de l'Italie. Tout ce qu'il a écrit sur la péninsule a un très grand prix. Président de la Société des études italiennes, il fut un de ceux qui renouèrent, qui resserrèrent les liens devenus un peu lâches entre l'Italie et la France; il fut un des principaux artisans de l'alliance. L'Italie savait ce qu'elle lui devait : il était officier de la Couronne d'Italie, officier de Saint-Maurice et Lazare, correspondant de l'Académie de la Crusca. Droit, probe, consciencieux, Dejob était un Français de la vieille roche. Avec quelle joie il nous annonça que son fils avait obtenu non seulement le grade de lieutenant, mais la croix de guerre! Que de fois il avait dit à ses élèves du collège Stanislas

Nous avons eu le deuil et vous aurez l'honneur!

Nous conserverons pieusement la mémoire de cet homme de cœur, de cet homme d'un profond savoir, d'un fin et ingénieux talent.

Arthur Chuquet.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 19 avril 1916.* — M. Maurice Croiset, président, retrace brièvement la vie et les travaux de M. Auguste Barth, membre de l'Académie depuis 1893, décédé le 15 avril.

M. Homolle communique une lettre de M. Brivois, consul de France à Larnaka, contenant des renseignements sur la régularisation des fouilles archéologiques dans l'île de Chypre.

M. Salomon Reinach termine la lecture de son mémoire sur l'instruction préparatoire que recevaient les candidats à l'initiation d'Eleusis. Il insiste particulièrement sur les légendes et généalogies divines, différentes de celles qui sont connues, dont les candidats devaient se pénétrer avant d'être admis aux mystères. Une de ces légendes, qui faisait de Déméter, et non de Latone, la mère d'Apollon et d'Artémis, fut l'objet, dans une tragédie d'Eschyle, d'une allusion jugée indiscrète, qui mit en péril la vie de l'auteur. M. Reinach montre que, Déméter devait être considérée, à Eleusis, comme l'épouse de Dionysos, légende mystérieuse dont quelques traces se retrouvent ailleurs. — MM. Bouché-Leclercq et Alfred Croiset présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — 20 mai — 1916

G. Vauthier, Victor Hugo et le sacre de Charles X.
H. Wagner, Un opuscule de Galien (My). — Dean, Les surnoms des légionnaires romains (R. C.). — Schemann, Gobineau (E. Seillière). — Mme de Sell, La femme du prince de Bismarck. — J. Reinach, Les commentaires de Polybe-V (A. Chuquet). — Zuccarini, Le parti républicain et la guerre d'Italie (H. Hauser).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

Victor Hugo et le sacre de Charles X.

« Adolphe de Saint-Valry avait des premiers composé des vers sur le sacre. Victor Hugo lui écrivit à cette occasion : « Je suis bien impatient de connaître des vers de vous sur le sacre. J'aime autant le poète que le sujet..... » (13 avril 1825). Voilà ce que raconte Edmond Biré, et il ajoute : « Victor Hugo *aimait le sujet* ; nul doute dès lors qu'il ne chantât le sacre de Charles X, comme il avait chanté le baptême du duc de Bordeaux. »

Les documents officiels prouvent que le Chant du sacre fut commandé à Victor Hugo [1]. C'est le directeur des Beaux-Arts, le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, qui avait eu l'idée de faire célébrer un événement mémorable pour les Bourbons par un poète auquel il témoignait une affectueuse sympathie : « Votre Excellence sait qu'à l'occasion du sacre de Sa Majesté, il a été jugé convenable de faire venir à Rheims l'un de nos poètes dont le talent reconnu, non moins que les bons sentiments qui l'animent pouvaient donner l'espérance que cette auguste cérémonie serait célébrée en des vers dignes d'en transmettre la mémoire à la postérité. »

Dans cette lettre du 22 juin adressée à son père, le duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi, le vicomte demandait que l'on accordât au poète mille francs pour l'indemniser de ses frais de voyage et de séjour, et qu'on lui offrit cinq cents exemplaires de son œuvre confiée aux presses de l'imprimerie royale.

1. A bien relire la pièce, on y sent la commande, excepté pour la prière qui la termine.

Le duc lui répond le 28 juin : « J'aurais désiré, Monsieur le vicomte, que la situation des fonds affectés au service des bibliothèques, m'eût permis d'accueillir la demande que vous avez bien voulu me faire, de souscrire pour cinq cents exemplaires à l'ode que M. Victor Hugo a publiée à cette occasion : malheureusement, le grand nombre de demandes formées par les auteurs qui ont également consacré leurs efforts à célébrer cette auguste cérémonie m'a forcé à répartir d'une manière un peu plus égale les encouragements du roi, et, en accordant à M. Victor Hugo une souscription de deux cents exemplaires, j'ai fait pour lui beaucoup plus que pour tout autre, et je ne doute pas que vous n'apprécierez parfaitement les convenances de cette mesure. »

La maison du roi, qui fait ses comptes, établit que les sommes suivantes ont été distribuées :

1° Mille francs à M. Victor Hugo, qui a été envoyé à Rheims pour y célébrer en vers la mémorable cérémonie du sacre, laquelle somme doit lui tenir lieu d'indemnité et de frais de voyage;

2° Mille francs à M. le chevalier de Chazet pour le même motif [1];

3° Mille francs à M. Balochi [2] qui a composé le poème de l'opéra italien représenté devant le roi au théâtre Louvois;

4° Trois cents francs au sieur Béguin, marchand à Rheims, pour indemnité du préjudice que paraît lui avoir causé la construction d'une galerie élevée devant le portail de la cathédrale.

Victor Hugo était allé à Reims en compagnie de Charles Nodier; celui-ci reçoit également mille francs, et, sur ses réclamations — on sait qu'il était toujours à court d'argent — une nouvelle somme de deux cent cinquante francs.

Nodier s'y était pris de bonne heure pour assister, en témoin payé, à la cérémonie qui se préparait. Dès le mois de novembre 1824, il avait demandé à être nommé historiographe du sacre. On le chargea « d'écrire le discours préliminaire à la relation des cérémonies. » La lettre qu'il adressa à la maison du roi pour obtenir cette faveur est une ardente profession de foi royaliste : « C'est pour moi le terme de toutes les espérances et le complément de toutes les ambitions, puisque cette distinction m'assure un droit de plus au cordon de Saint-Michel, qui est pour le bibliothécaire de l'Arsenal une espèce de privilège d'état, et me rattache du moins par une fonction momentanée à la personne du roi, à laquelle j'avais l'honneur d'appartenir avant son avènement. » Après avoir rappelé ses travaux sur les antiquités de notre histoire, il termine par cette phrase de courtisan — il

1. Ce très médiocre littérateur ne trouve pas la somme suffisante pour l'indemniser de cinq voyages à Reims et de deux à Châlons.

2. Balochi ou, d'après Fétis, Ballocco (1766-1832), avait écrit le livret de *Il Viaggo a Rheims, ossia l'Albergo del Giglio d'Oro*. Rossini en avait composé la musique et il en fit passer la plus grande partie dans le *Comte Ory*.

s'adresse au duc de Doudeauville : « Le généreux français qui arbora le premier en 1814 les couleurs de la monarchie n'a pu oublier le premier Français qui le suivit. »

Le « bon » Nodier savait donc flatter les puissants, mais il n'oubliait pas ses intérêts en se faisant donner un supplément. Nous aimons mieux l'attitude de Victor Hugo, qui ne réclame rien. Il est vrai que le poète avait déjà reçu une pension, et que, tout récemment, il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Gabriel VAUTHIER.

Galeni qui fertur libellus Εἰ ζῷον τὸ κατὰ γαστρός. Diss. inaug. quam... scripsit H. WAGNER. Marbourg, typ. Noske, 1914 ; XXIV-52 p.

Plusieurs opuscules de Galien ont déjà été l'objet d'une nouvelle recension par des élèves de M. Kalbfleisch. Voici encore un de ces petits traités, que publie M. Wagner, et ce n'est pas sans raison, car le texte en est bien incorrectement reproduit dans les éditions que nous en avons, dont la dernière est celle de Kuehn. Cet opuscule, intitulé Εἰ ζῷον τὸ κατὰ γαστρός, est du reste attribué à tort à Galien ; la plupart des savants ont conclu à l'inauthenticité, et M. W. la démontre par des arguments d'une haute probabilité, celui-ci entre autres, que la forme même du traité, une sorte de lecture ou de déclamation plus oratoire que médicale, est étrangère à la manière du médecin de Pergame. Cette question d'authenticité forme la seconde partie de le préface de M. W. ; la première s'occupe des manuscrits et des éditions anciennes, et précise leur valeur pour l'établissement du texte ; les manuscrits sont au nombre de quatre, et les variantes des deux principaux, un Laurentianus et un Parisinus, sont toutes citées dans l'appareil critique. L'étude du texte a été faite soigneusement ; M. W. l'a corrigé en de nombreux passages, d'une manière le plus souvent très satisfaisante, ce qui toutefois ne veut pas dire définitive, car certaines de ces corrections ne peuvent être considérées que comme des conjectures provisoires, et M. Wagner ne manque pas de hardiesse. Mais il n'a pas négligé de nous faire connaître, dans des annotations finales, les motifs de ses corrections.

MY.

Lindley — Richard DEAN, **A Study of the Cognomina of Soldiers in the Roman Legions**. Princeton, 1916, in-8°, 321 p.

La thèse inaugurale de M. Dean est, assurément un travail considérable, qui suppose un dépouillement patient des *Corpus* et des périodiques épigraphiques, comme aussi une méthode de travail scrupuleuse. Il suffit, pour en donner une idée, de constater que la liste des officiers, sous-officiers et soldats qui termine le volume et

qui reproduit leurs dénominations dans l'ordre alphabétique de leur surnom, comprend 5.700 numéros.

Le premier chapitre présente la série des surnoms qui se rencontrent avec fréquence parmi les légionnaires, avec la date des textes où ils figurent et la patrie des hommes qui les portaient. Le suivant renferme une classification détaillée de tous les surnoms répartis alphabétiquement en un certain nombre de catégories d'après leur nature (adjectifs, participes, diminutifs), leur terminaison (a, anus, ianus, inus etc.) ou leur origine (arabes, celtiques, égyptiens, grecs, sémitiques, etc.); à la suite de quoi vient une longue liste, dont j'ai parlé plus haut et qui remplit 200 pages.

Quelle est la raison de ce travail de dépouillement considérable et la fin que se proposait l'auteur? Il nous le dit dans sa préface. Beaucoup de soldats entraient dans les légions sans être citoyens romains ; mais comme, de par les règlements publics, un légionnaire en étant admis au service, devait avoir la cité romaine, ces intrus devenaient *ipso facto* citoyens et, par suite, ils devaient échanger leur nom pérégrin pour des dénominations à la romaine, prénom, nom, surnom.

Ceci est un fait connu et admis. On sait, en outre, que le gentilice choisi en pareil cas, était souvent le gentilice de l'empereur régnant. La constatation du gentilice donne donc la date de l'entrée au service des légionnaires de cette espèce; et c'est sur cette particularité qu'on s'est fondé pour dresser les listes de légionnaires qui ont permis à Mommsen et à d'autres d'étudier les variations du recrutement des légions à l'époque impériale. Etablir de semblables listes est donc un travail qui offre une portée historique. En est-il de même pour les surnoms? Evidemment certains d'entre eux étaient plus répandus que d'autres dans telle ou telle province; les uns offrent des terminaisons caractéristiques, comme les surnoms en *o sus* en Afrique; d'autres sont des gentilices impériaux employés comme surnoms : *Aelius*, *Aurelius*; d'autres sont des traductions approximatives de noms étrangers : les noms sémites Iattan et Mattan sont traduits par *Donatus* ou *Datus*, Namphamo par *Faustus* ou *Fortunatus*. Mais tout ceci est exactement vrai pour les civils comme pour les militaires. D'autre part, les mêmes surnoms, par ex. *Faustus* ou *Firmus*, qui répondent à des idées de bonne fortune, de chance heureuse, ou de courage, se rencontrent dans les différentes parties de l'Empire et par suite dans les différentes armées, et les cas en sont plus ou moins nombreux suivant qu'on a conservé plus ou moins d'inscriptions locales. Pour les provinces où l'on a fouillé de grands camps légionnaires, pleins de documents épigraphiques comme l'Afrique, les exemples sont innombrables, pour les autres ils sont plus rares. Il y a là une apparence qui ne répond certes pas à la réalité.

On peut donc se demander à quoi aboutit en somme cet immense effort de dépouillement, en quoi il fera avancer la connaissance de

l'histoire et des institutions militaires de Rome. Ou je me trompe fort, ou les motifs qui dictaient le choix des surnoms pour les légionnaires comme pour les civils étaient multiples et nous échappent la plupart du temps, comme ils échappaient à toute règlementation : ce choix dépendait essentiellement de la volonté des intéressés, d'usages de famille, de circonstances extérieures que nous ne pouvons pas deviner.

R. C.

Dr Ludwig Schemann. **Gobineaus Rassenwerk**. Stuttgart. Fromann, 1910, in-8°. xli, et 544 pp.

— **Gobineau. Eine Biographie**. Ier Bd. Strasbourg. Truebner, 1910, in-8° xvvx et 579 pp.

— **Quellen und Untersuchungen zum Leben Gobineaus**. Ier Id. Strasbourg. Truebner, in-8°, xv et 435 pp.

XVI

Parmi les fragments inedits de Gobineau que nous ont fournis les dernières publications de ses héritiers littéraires, on en distingue un fort curieux qui date vraisemblablement de ses dernières années. Il n'hésite pas à condamner dans ces lignes le *Discours sur l'histoire universelle*, cette grandiose philosophie des destinées humaines, qu'il accuse de parti-pris mystique ! Il estime que Bossuet a ressuscité dans cet ouvrage illustre « la doctrine la plus antique en pareille matière « et, on peut le dire hardiment, *la moins religieuse de toutes !* » L'évêque de Meaux imagina en effet que Dieu ne s'était jamais intéressé qu'à un petit peuple des montagnes palestiniennes qui n'avait été ni le meilleur, ni le plus honnête, ni le plus énergique, ni le plus cultivé des peuples de son temps, mais qui, ajoute l'auteur de l'*Essai sur les races*, remplaçait aux yeux du prélat toutes ces qualités absentes par le seul fait d'avoir été le *Peuple de la promesse* (nous dirions plus volontiers le peuple de l'*Alliance*).

Bossuet, poursuit ironiquement Gobineau, fit donc « abstraction « complète de toutes les sociétés antiques privées du bien d'avoir pris « par violence les raisins de la Judée et expulsé Naboth de sa vigne » ! Et cependant, pour s'attacher à une vue historique aussi étroite, il n'avait pas l'excuse des anciens poètes du Véda qui ne parlaient que d'eux-mêmes parce qu'ils ne connaissaient personne autre : il n'avait pas l'excuse des Grecs ou des Romains, moins isolés à coup sûr, mais à peu près inconscients de ce qui se passait dans leur voisinage. Il tourna donc volontairement le dos aux lumières de son temps et produisit dans son *Discours* fameux le plus pitoyable des livres, surtout parce que ce livre a fait école après lui. De ce royaume de Juda, objet de ses exclusives complaisances, il fit sortir les douze pêcheurs de Génésareth. Au travers d'une atmosphère de miracles, il leur fit renverser l'édifice coupable du monde antique : « Il ne distingua dans

« rien : il ne choisit dans rien : il n'excusa rien parce qu'il n'expliqua « rien et ne voulut comprendre rien ! Hors de l'Église, point de salut. « Et sa petite bande chrétienne, il la mena, toujours battant, à travers « des destinées généralement méconnues, se faisant tant bien que mal, « au travers des hérésies, un chemin sans cesse disputé, pour aboutir « au grand couronnement des siècles, à la monarchie de Louis XIV » !

Par là, Bossuet peut, selon son critique, « se vanter d'avoir nui « tout à la fois à la religion, à la science, et à la France » dont il contribua pour sa part à « exalter jusqu'à la folie la vanité naturelle » ! Aussi, son ouvrage n'incarne-t-il pas seulement une façon erronée d'envisager l'histoire ; cet ouvrage *donne l'essentiel d'une méthode en vertu de laquelle on peut, sans grande difficulté, faire dire à l'histoire exactement ce que l'on veut*, et l'employer à préconiser tour à tour les imaginations les moins conciliables entre elles !

Eh bien, sans nous demander quant à présent de quelle manière Gobineau concilie ce jugement, si dénigrant, avec sa profession de foi catholique — profession fort accentuée par lui en 1850, ainsi que nous le verrons, et qu'il n'a jamais reniée depuis lors, — nous remarquerons qu'il suffit de remplacer les mots « peuple juif » par ceux de « groupe Aryen-germain » dans le développement que nous venons de résumer pour avoir le schéma fort exact de son *Essai sur l'inégalité des races humaines* : moins la conclusion pessimiste de ce livre, il est vrai, car l'auteur est loin d'évoquer pour le peuple dont il fait le peuple de la promesse à son tour, un aboutissement triomphant, ni rien qui ressemble à la monarchie du Roi-Soleil. Mais on sait en revanche ce que l'Allemagne a fait de cet *Essai* depuis un quart de siècle, et que la monarchie de Guillaume II est apparue aux gobinistes d'outre-Rhin comme le véritable « commencement des siècles » ! C'est donc d'un pays rival de la France que ce Français contribua pour sa part à « exalter jusqu'à la folie la vanité naturelle » ! — Au total, nul n'était moins qualifié que l'auteur de cette très mystique philosophie de l'histoire pour refuser à autrui le droit d'interpréter le passé comme il l'a fait constamment lui-même !

Il nous faut maintenant, à l'aide des documents nouveaux dont nous avons entrepris l'analyse, constater l'accueil qui fut fait à cet audacieux mysticisme gobinien de la race par quelques-uns des esprits les plus distingués de l'époque, — par ceux tout au moins dont nous ne possédions pas encore le témoignage, il y a quelque quinze ans, quand nous avons une première fois examiné l'attitude initiale de l'opinion vis-à-vis de cette peu banale doctrine.

XVII

Et tout d'abord, prêtons l'oreille aux subtils commentaires d'Ernest Renan. Nous avons dit les liens très étroits d'amitié, sinon de parenté,

qui unissaient Arthur de Gobineau au peintre Ary Scheffer. Renan, devenu le neveu de cet artiste par son mariage avec la fille de Henri Scheffer, est resté toute sa vie en relations de courtoisie avec le diplomate écrivain. — Concédons aux gobinistes, peu satisfaits de lui, que son attitude à l'égard de l'*Essai* manqua de franchise : il commença par couvrir le livre de fleurs dans ses lettres particulières à l'auteur et par promettre nettement, à plusieurs reprises, un article dans la *Revue des Deux-Mondes*. Après quoi, non seulement il n'écrivit rien de semblable, mais encore il évita obstinément de citer le nom de Gobineau, là même où la seule exactitude bibliographique lui en faisait un devoir. Ses publications de cette époque sur les langues sémitiques offrent en effet une particularité caractéristique : toujours il y écourta, en le citant dans ses notes justificatives, le titre d'un certain ouvrage allemand de Pott, qui, étant une réplique directe à l'*Essai sur les races*, nommait Gobineau dans ce titre même : en sorte que le nom de ce dernier ne viendra sous sa plume que bien des années plus tard, à propos des débuts du Bâbisme et des originalités du théâtre persan.

On pourrait toutefois excuser jusqu'à un certain point l'ingénieux hébraïsant de son silence en faisant remarquer qu'il ne dut pas grand chose à son compatriote, car celui-ci se trouvait simplement exploiter, en même temps que lui, les mêmes sources historiques et philologiques allemandes. On ajouterait que l'*Essai sur les races* ne put guère apparaître à ce spécialiste assez compétent dans sa partie que comme le travail d'un amateur, fort distingué d'esprit sans nul doute, capable pourtant de tomber par ignorance ou par légèreté dans les plus lourdes bévues. Mais alors, pourquoi porter le livre aux nues dans ses lettres à Gobineau : « Quel service vous avez rendu en « exprimant votre point de vue avec une force, une hauteur, une « logique que je n'hésite pas à qualifier d'admirables ! Vos dernières « pages sont vraiment étonnantes de vigueur et d'entrain. *Je les cite-* « *rai* ! » Cette citation aurait-elle été véritablement avantageuse à « l'auteur ? « Vous êtes certainement destiné à figurer parmi les esprits « les plus originaux de notre temps, conclut Renan. C'est l'opinion « que je ne cesse d'exprimer et que ne troubleront pas quelques « dissentiments de détails ».

Et il est vrai que ces dissentiments sont marqués par lui d'une plume ingénieuse : « Le fait de la race est immense à l'origine, écrit- « il le 26 juin 1856, mais va toujours perdant de son importance, et « quelquefois, comme en France, il arrive à s'effacer complètement. « Est-ce là, absolument parlant, une décadence ? Oui, certes, au « point de vue de la stabilité des institutions, de l'originalité des carac- « tères, d'une certaine noblesse dont je tiens pour ma part le plus « grand compte dans l'ensemble des choses humaines. Mais aussi, « que de compensations ! Sans doute, si les éléments nobles mêlés au

« sang d'un peuple arrivaient à s'effacer complètement, alors ce serait « une avilissante égalité, analogue à celle de certains états de l'Orient, « et, à certains égards, de la Chine. Mais c'est qu'en réalité une très « petite quantité de sang noble, mise dans la circulation d'un peuple, « suffit pour l'ennoblir, au moins quant aux effets historiques. C'est « ainsi que la France, nation si complètement tombée en roture, joue « en réalité dans le monde le rôle d'un gentilhomme. En mettant à « part les races tout à fait inférieures dont l'immixtion aux grandes « races ne ferait qu'empoisonner l'espèce humaine, je conçois, pour « l'avenir, une humanité homogène où tous les ruisseaux originaires « se fondront en un grand fleuve et où tout souvenir de provenance « diverse sera perdu. La civilisation qui correspondra à un tel état « de l'humanité sera inférieure sans doute en noblesse et en distinc- « tion à celle des âges aristocratiques; mais sera-t-elle inférieure « d'une manière absolue ? C'est sur quoi j'hésite à me prononcer ! ».

On pense combien Gobineau dut sourire en lisant ces objections, à ses yeux sans nulle valeur, et en voyant magnifier cette humanité homogène de l'avenir qu'il a comparée pour sa part aux troupeaux de buffles des marais Pontins ! Nous ne possédons pas sa réponse ; mais sans doute fut-elle conçue dans le même sens que les lignes suivantes qu'il adressait quelques jours auparavant à Prokesch et qui soulignent son obstination irréductible : « En somme, et tout en s'en « défendant beaucoup, Pott et les autres sont obligés d'admettre les « principes du livre : seulement, ils crient, du plus haut de leur tête, « qu'ils ne veulent pas des conséquences. Mais il n'en va pas ainsi, « et, patience, je les y ferai venir. Seulement, vous avez raison, il faut « du temps. Mes quatre volumes sont en définitive un exposé de « doctrine et des esquisses de preuve. — Ils disent que je ne leur ai « pas prouvé que les populations européennes sont radicalement fin- « niques. Patience ! Ils le toucheront du doigt. Un autre m'a écrit « pour m'assurer qu'il n'y avait pas de sang noir dans les Sémites. Le « tour de celui-là viendra aussi. Il y en a qui sont plus prudents et « qui se contentent de dire en gros ma doctrine paradoxale et mes « démonstrations sans fondement. Ils se tairont, ou ils préciseront. « Enfin, il faut du temps ! » — Renan prit le parti de se taire, au grand détriment de l'*Essai*, et l'on ne songerait nullement à lui faire un grief de ce silence, s'il n'avait trop nettement promis de parler.

XVIII

Nous possédons également aujourd'hui l'opinion de Mérimée sur l'*Essai* qu'il reçut de l'auteur en hommage, mais il n'y a pas grand chose à retenir de sa correspondance à ce sujet. Comme le fit plus tard Albert Sorel, le romancier de *Colomba* traita toujours Gobineau

en homme du monde bien plutôt qu'en homme de savoir, évitant avec soin de s'appesantir sur des fantaisies trop faciles à réfuter et préférant de beaucoup s'en tenir vis-à-vis de lui aux compliments que mérita mainte fois l'originalité de son esprit ainsi que la vivacité de son style. Un autre ami fut plus explicite et surtout plus sincère. Nous voulons parler d'Alexis de Tocqueville dont nous connaissons désormais les appréciations par le menu. Nous allons chercher à en dégager les traits essentiels, parce qu'elles dessinent très heureusement, selon nous, l'attitude qui doit être et qui sera toujours celle des Français réfléchis à l'égard de leur paradoxal compatriote.

Il y a tout lieu de supposer, nous l'avons dit, que Tocqueville fut satisfait de l'activité déployée par son chef de cabinet sous ses ordres. Aussi leurs premières relations épistolaires, après leur séparation, seront-elles des plus cordiales. Le secrétaire de notre légation à Berne envoie en Normandie de longs mémoires sur le mouvement politique et économique dans l'intéressant pays qu'il habite; et, si les Suisses n'ont pas l'heur de lui plaire, du moins sait-il analyser leur caractère avec quelque finesse et juger de leurs affaires intérieures avec une certaine clairvoyance. Aussi Tocqueville, réduit à l'inaction par les progrès du pouvoir personnel en France, accueille-t-il avec reconnaissance l'aliment que forunit à son esprit cette substantielle correspondance. Toutefois, ses dispositions commenceront à changer quelque peu dans le fond, sinon dans la forme, à l'égard de son protégé lorsque celui-ci acceptera de servir Louis Bonaparte après le coup d'état de décembre et l'établissement du régime napoléonien en France. Ses véritables sentiments de cette date sur la personnalité intellectuelle et morale de son ancien collaborateur se révèlent à nous dans une lettre qu'il adresse le 16 juillet 1852 à son ami Beaumont. Nous en reproduirons quelques passages.

« La semaine dernière, écrit-il, le silence qui règne autour de cette « vieille demeure (le château de Tocqueville, dans le département de « la Manche) a été troublé par le bruit d'une voiture. Nous en avons « vu descendre avec assez de surprise Gobineau qui venait passer la « journée avec nous. Nous l'avons reçu de notre mieux et nous avons « parlé avec lui littérature du matin au soir. Il en parle bien mieux « que de politique : il sait tout le XVIIIe siècle par cœur et j'ai vu le « moment où il réciterait à ma femme jusqu'à *La Pucelle* de Voltaire. « Il m'aurait en vérité fort amusé s'il était au pouvoir d'un homme « quelconque de m'amuser huit heures de suite. » On sent quelque « impatience dans cette appréciation qui voudrait rester équitable.

« Ne voulant pas avoir l'air de fuir les discussions politiques, « poursuit cependant le chatelain normand, je lui ai dit à brûle-« pourpoint : Comment pouvez-vous expliquer que le Président, qui « a passé toute sa vie dans des pays libres, ait détruit à ce point la « liberté dans le nôtre? Pour moi, ai-je ajouté, ce qui m'empêchera

« toujours de me rallier à son gouvernément, c'est encore moins le « 2 décembre que ce qui le suit ! — Gobineau est convenu avec « embarras qu'il en était surpris lui-même, qu'on avait été beaucoup « trop loin, m'a assuré qu'il ne désespérait pas d'un retour vers la « liberté et s'est rejeté dans la littérature..... Ce qui m'impatientait un « peu dans mon hôte était de voir que, comme tant d'autres, *en « sacrifiant ses anciennes affections à ses intérêts*, il avait retenu pré- « cisément ses anciennes haines..... Nous ne nous en sommes pas « moins quittés très tendrement vers dix heures du soir ». — On « notera ce « pas moins » : il nous paraît caractériser la nuance de la « tendresse » qui persiste désormais entre les deux hommes, — dont les relations devaient être au surplus presque uniquement épistolaires jusqu'à la mort de l'aîné d'entre eux.

Chez Tocqueville, cette tendresse n'excluait pas la clairvoyence : on va voir qu'elle n'excluait pas non plus la sincérité. C'est en effet cette double qualité qu'il dut exercer à l'égard de son correspondant de Berne lorsqu'il eut reçu de lui et lu avec attention les deux premiers volumes de l'*Essai sur les races*. Il est remarquable que cet esprit juste ait tout d'abord aperçu le vice de l'ouvrage, le mysticisme excessif de la race qui est à la base de cette spécieuse construction intellectuelle. — Que la fatalité, écrit-il en substance, soit placée directement dans une certaine organisation de la matière, comme le veulent les matérialistes, ou qu'elle soit expliquée, comme l'a fait Gobineau, par la volonté de Dieu qui aurait créé plusieurs *espèces* dans le genre humain et imposé à certains hommes, en vertu de la race à laquelle ils appartiennent, l'obligation de n'avoir pas certaines pensées, certains sentiments, certaines conduites, certaines qualités *qu'ils connaissent dès lors sans pouvoir les acquérir jamais*, ces deux affirmations auront exactement le même résultat pratique : elles aboutissent à un très grand resserrement, sinon à une complète abolition de la liberté humaine; elles sont donc, ajoute sans hésiter Tocqueville, très vraisemblablement fausses et très certainement pernicieuses. « Je suis sûr, insiste-t-il avec autant de profondeur que « de malice, je suis sûr que Jules César, s'il avait eu le temps, aurait « volontiers fait un livre pour prouver que les sauvages qu'il avait « rencontrés dans l'île de la Grande-Bretagne n'étaient pas de la « même race humaine que les Romains, et que, tandis que ceux-ci « étaient destinés par nature à dominer le monde, les autres l'étaient « à végéter dans un coin :

Tu regere imperio populos, Romane, memento,

« dit notre vieille connaissance, Virgile » !

Encore ce pénétrant critique accepterait-il la psychologie hasardeuse de l'*Essai* si l'auteur se contentait de marquer les différences mentales très réelles qui séparent l'une de l'autre les trois races ondamentales, la noire, la jaune et la blanche ; mais quand Gobineau

se place dans l'*intérieur* de l'une de ces grandes familles humaines, de la famille blanche en particulier, et prétend y poursuivre son travail de distinction radicale, le fil du raisonnement s'échappe de la main de son lecteur à chaque pas. Et, revenant encore au point de vue éthique qui lui apparaît comme décisif en matière de philosophie (fut-ce de philosophie historique). Tocqueville assure qu'une doctrine si nettement *amorale* doit favoriser tous les maux que l'inégalité *permanente* engendre : l'orgueil, la violence, le mépris du semblable et la tyrannie chez le supérieur, l'hypocrisie et l'abjection chez l'inférieur, avec toutes les formes odieuses que peuvent revêtir ces vices de nature diverse : « Que parlez-vous, cher ami, conclut-il, de « distinction à faire entre les qualités qui font pratiquer les vertus « morales et ce que vous appelez l'*aptitude sociale* ? Est-ce que ces « choses sont différentes ? Quand on a vu un peu longtemps et d'un « peu près la manière dont se mènent les choses publiques, croyez-« vous qu'on ne soit pas parfaitement convaincu qu'elles réussissent « précisément par les mêmes moyens qui font réussir dans la vie « privée : que le courage, l'énergie, l'honnêteté, la prévoyance, le bon « sens sont les véritables raisons de la prospérité des Empires comme « de celle des familles, et qu'en un mot la destinée de l'homme, soit « comme individu, soit comme nation, est ce qu'il veut la faire. Il y a un « *monde intellectuel* entre votre doctrine et la mienne » ! Constatation que nous allons voir porter peu à peu ses fruits et miner lentement cette amitié désormais attaquée dans sa racine par un ver rongeur. Le Gobineau incertain et flottant de 1844 a décidément acquis par la maturité une saveur amère que ne saurait goûter son amical observateur.

E. Seillière.

Sophie-Charlotte von Sell, **Fürst Bismarcks Frau**, Lebensbild. Berlin, Trowitzsch, 1914, VIII et 252 p. avec quatorze gravures. 6 mark.

Mme de Sell a eu dans les mains nombre de lettres inédites de la princesse et à l'aide de ces documents, elle montre comment la femme d'Othon de Bismarck a aimé, admiré son mari, comment elle a vécu pour lui, comment elle n'a jamais compris qu'on pût au Reichstag et ailleurs faire de l'opposition à son Othon, à son « petit Othon », son *Ottochen*. Elle a détesté les ennemis de Bismarck, détesté surtout ceux auxquels elle attribuait la disgrâce de son époux, et notamment Bötticher. Peu lui importaient les honneurs et les titres, la chancellerie d'Empire, la principauté, le duché de Lauenbourg. Elle fut toujours modeste et simple. Après la chute, elle accueillit avec joie les hommages que Bismarck reçut dans sa retraite ; mais, comme auparavant, elle restait à l'écart. Une lettre du 30 janvier 1860 à Keudell marque très bien son caractère. Elle écrit que son bonheur serait d'abandonner diplomatie et politique, de revenir tout droit à Schönhausen

et d'y vivre avec ses enfants, ses parents et de véritables amis ; qu'ainsi Othon reviendrait frais et dispos comme il y a dix ans, lorsqu'il entrait dans « cet orageux et insupportable monde des diplomates qui ne lui a rien rapporté de bon, rien que maladie, chagrin, inimitié, défaveur, ingratitude et exil ». Elle assure qu'elle serait parfaitement contente si Othon « secouait la poussière de ses chers pieds sur tout cet inutile charlatanisme », s'il « échappait à toutes ces absurdités auxquelles ne convient pas son caractère honorable et essentiellement noble ». Mais, ajoute Mme de Bismarck avec amertume, « il n'en fera rien, il s'imagine qu'il doit ses services à sa *chère patrie* ! » [1].

Arthur Chuquet.

Joseph Reinach. La Guerre de 1914-1916. **Les Commentaires de Polybe**. Cinquième série. Paris, Fasquelle, 1916. In-8°, 422 p. 3 fr. 50.

On lira la cinquième série des *Commentaires* de Polybe-Reinach avec le même intérêt et le même profit que les quatre séries précédentes. Nous ne nous lasserons pas de louer les mérites de l'auteur, son vaste savoir, son coup d'œil, sa verve d' « encourageur » et cette riche variété de ton, d'expression et de sujets. Nous ne pouvons même résumer les quatre cents pages de ce nouveau tome. Mais qui n'approuverait Polybe-Reinach de nous montrer une Amérique qui avale l'injure, qui répond à l'outrage par de piteux protocoles de chancellerie, qui venge ses morts par des liasses de notes diplomatiques, qui supporte de l'Allemagne ce qu'aucun autre pays n'aurait supporté et qui pousse au delà de toute limite la sainte vertu de la résignation — une Allemagne qui accumule les félonies et qui ne combat plus que pour la paix — une Grèce qui craint et qui nous supplie d'avoir pitié de sa crainte — une Serbie qui de même que la Belgique ne peut mourir — une Russie qui ne s'épuise pas — une Angleterre qui part trop tard, qui ne se souvient pas assez de Hampden son aïeul, mais qui a pris l'implacable résolution d'aller jusqu'au bout — une France dont les ministres n'ont pas le temps de penser, une France où Gambetta ne cesse pas de grandir?... Et avec Polybe-Reinach, loin de Paris, loin de la machine administrative détraquée, loin de l'embourgeoisement de la guerre et d'un gouvernement trop lent qu'il faut piquer comme pique, non le taon, mais l'aiguillon, notre regard se porte vers le front qui reste principal, vers notre armée du Nord-Est ; « tous les cœurs vont vers nos soldats, vers les braves gens » ; comme Grillparzer à Radetzki, nous disons à Joffre : « C'est dans ton camp qu'est la patrie ! »

Arthur Chuquet.

---

1. On sait qu'elle mourut avant lui (27 novembre 1894).

Oliviero Zuccarini, **Il Partito repubblicano e la guerra d'Italia** (Storia della Vigilia). Rome, édition de l'*Iniziativa*, 1916. In-8°, xv-122 p., pl.

C'est une vraie page d'histoire qu'a écrite le secrétaire politique du parti républicain italien. Ce parti, comme toutes les minorités d'avant-garde a parfois été injuste dans ses ardeurs impatientes. Il n'a pas toujours suffisamment fait confiance à l'habileté supérieure du ministère Salandra-Sonnino, et ses vieilles colères contre la maison de Savoie lui ont parfois troublé la vue.

Mais, de tous les partis italiens, le parti républicain a été le premier à dénoncer dans la Triple Alliance une combinaison immorale, contraire non seulement aux intérêts de l'Italie mais au droit des peuples et à la démocratie. Le 22 décembre 1912 le premier numéro de l'*Iniziativa* protestait contre le renouvellement du pacte qui liait l'Italie aux puissances centrales, contre ce qu'elle appelait « un nouveau Campoformio ». Le livre d'Eugenio Chiesa : *La Triplice alleanza : No!* formulait le programme des héritiers de Mazzini.

On trouvera dans cette brochure d'utiles détails sur les incidents qui suivirent, sur la politique austro-balkanique de 1913, sur le voyage du général Caneva à Vienne et les décrets Hohenlohe, enfin sur l'explosion du conflit européen. Dès le 25 juillet 1914 le parti républicain prenait position contre l'Autriche et cherchait à remonter le courant hostile à la France, soigneusement entretenu en Italie depuis plusieurs années. « Neutralité, mais avec les yeux ouverts! », tel fut le nouveau mot d'ordre; les yeux ouverts pour ne pas se laisser séduire par les offres décevantes de Bulow, les yeux ouverts pour ne pas laisser les passions irrédentistes se détourner de l'Adriatique et se tourner vers la mer Tyrrhénienne. Le 11 août le parti prononçait la parole décisive, écho de l'épopée garibaldienne : « *Ou dans les plaines de Bourgogne pour la sœur latine, ou à Trente et Trieste* ». Le parti républicain fut ainsi le ferment qui fit lever la pâte italienne. Il fut le premier des partis interventionnistes. Aussi le même Südekum que la diplomatie impériale dépêcha auprès des socialistes italiens fut-il également chargé d'une mission auprès des républicains. Dans une lettre à Chiesa (du 25 août et non, comme il est d'abord imprimé p. 69, du 27) qui est un chef-d'œuvre d'hypocrisie doucereuse (lettre écrite en français), Südekum demandait à l'Italie de jouer — déjà le 25 août 1914! — le rôle de médiatrice! La réponse de Chiesa fu coupante : « Il n'est pas possible d'espérer qu'on puisse arriver à une paix humaine et démocratique, tant que les vôtres auront des forces pour les massacrer ». Cette parole n'a pas cessé d'être vraie.

Viennent ensuite des détails et des documents sur la formation et le rôle de la légion garibaldienne en France. On n'a peut-être pas suffisamment apprécié, ni alors ni depuis, toute la portée de ce geste, de valeur militaire assurément secondaire, mais de valeur politique considérable, puisqu'il orientait dans un nouveau sens l'Italie triplicienne,

ou plutôt qu'il faisait revivre la tradition nationale. La création des *Fasci rivoluzionari*, le soulèvement populaire contre le giolittisme, sont la preuve que le sang des combattants de l'Argonne n'avait pas coulé en vain « Guerre ou révolution! », tel est le cri qui résonnait dans les villes d'Italie aux jours de mai 1915.

Le parti républicain se croyait à la veille d'engager une lutte à mort contre la « Casa Savoia ». En réalité, jamais, depuis 1859, il n'avait été plus près de s'entendre avec le gouvernement. Au-dessus de toutes les questions de parti surgissait la question vitale, celle de la guerre. De l'Italie triplicienne de 1914 une rapide évolution avait fait d'abord l'Italie neutre du mois d'août, puis l'Italie de mai, alliée de la France et de l'Angleterre. Pour précipiter cette évolution, le gouvernement du roi d'Italie avait trouvé dans les républicains des auxiliaires d'autant plus efficaces que leur concours était involontaire.

Les temps étaient revenus de Mazzini et de Garibaldi.

Henri Hauser.

QUESTIONS

38. L'argent finit a la guerre par décider de tout. Voltaire a dit cela quelque part; où ?

39. Aufklaerung (l'). Connaissait-on ce mot dans la France du XVIIIe siècle et est-il cité alors ?

40. Une grande Baleine. Quelqu'un a nommé ainsi l'Angleterre ; qui est-ce ?

41. Plutôt Barnave que Breteuil. Ce mot est-il exact et qui l'a dit ?

42. Qu'aucune cave n'échappe. Où se trouve ce mot, cette phrase exhortant les Français de 1793 à chercher le salpêtre dans leurs caves?

43. Madame Dacier. Est-il vrai que ses contemporains proposaient de la faire entrer à l'Académie française ?

44. Défendre sa maison. Ne disait-on pas au XVIe siècle qu'il fallait, si docte qu'on fût, apprendre le métier des armes pour « défendre sa maison » ?

45. Furieusement, mais honteusement. Qui, et à la suite de quelle bataille, écrivait que les ennemis étaient venus l'attaquer furieusement et s'en étaient retournés honteusement ?

46. Gaz asphyxiants. Les prévoyait-on en 1870 ?

47. Les prisonniers d'Amasia. Qu'est-ce que ces prisonniers dont parlait récemment un grand journal qui plaçait Amasia en Egypte ?

48 Théroigne de Méricourt. Que sait-on d'exact sur ses origines ?

49. Seule, la vertu est plus belle que la gloire. Qui a dit cela ?

RÉPONSES

38. L'ARGENT FINIT A LA GUERRE PAR DÉCIDER DE TOUT. A la fin de son récit des aventures du prétendant Charles-Edouard, Voltaire conclut qu'une pareille entreprise « ne pouvait avoir de succès dans un temps où la discipline militaire, l'artillerie, et surtout l'argent, décident de tout à la longue ».

AUFKLAERUNG (L'), Le *Moniteur* du 8 janvier 1792 publie sur ce mot un petit article intitulé *Remarque qui n'est point grammaticale sur un mot allemand*. Ce mot, lisons-nous dans l'article, « ne peut se traduire en français que par *lumières*. La Révolution française n'était point commencée ni même prévue que les Allemands ne parlaient que des *lumières*. Le mot est vague, on en a abusé, et une certaine classe d'hommes qui craint les *lumières*, fit tous les efforts possibles pour bannir d'abord le mot et ensuite la chose. Ces hommes, armés contre la raison, agirent comme c'était alors, et pour cause, la mode en France. Un *homme à lumières* était en Allemagne, avant la Révolution française, à peu près ce qu'est maintenant en France un *démocrate*. L'*Aufklärung* des Allemands est destinée à avoir le même sort que les *lumières* en France ».

40. UNE GRANDE BALEINE. « Que dites-vous des Anglais?, écrivait Montesquieu à Niccolini en 1740. Voyez comment ils couvrent toutes les mers. C'est une grande baleine : *Et latum sub pectore possidet æquor* ». Le mot ne semble plus aussi juste.

41. PLUTÔT BARNAVE QUE BRETEUIL. Benjamin Constant écrit en 1790 que la règle est que le genre humain soit mené par des fripons, et Constant ajoute : « mais, entre fripons et fripons, je donne ma voix aux Mirabeau et aux Barnave plutôt qu'aux Sartine et aux Breteuil. »

42. QU'AUCUNE CAVE N'ÉCHAPPE. Dans un placard qui fut composé par Dufourny et affiché à Paris le 29 décembre 1793, on lit ces mots : « Aux armes, c'est crier au salpêtre! Le salpêtre est l'âme des fusils et des canons. Il faut recueillir jusqu'au dernier atôme de cette précieuse matière. Nous invitons les sections à faire toutes les dispositions nécessaires pour qu'aucune cave n'échappe ».

43. MADAME DACIER. Il est certain que lorsque Boileau et l'abbé de Caumartin se présentèrent ensemble à l'Académie française, La Bruyère déclara : « je donne mon suffrage à M. Dacier, à qui même je préférerais Madame sa femme, si vous admettiez parmi vous des personnes de son sexe ».

44. DÉFENDRE SA MAISON. Gargantua écrit à Pantagruel : « Il te faudra issir de cette tranquillité en repos d'étude et apprendre la chevalerie et les armes pour défendre ma maison et nos amis secourir en tous leurs affaires contre les assauts des malfaisants ».

45. FURIEUSEMENT, MAIS HONTEUSEMENT. Henri IV, mandant à Cril-

lon après la reprise d'Amiens : « Brave Crillon, pendez-vous de n'avoir été ici près de moi », ajoute ces mots : « Le cardinal (le cardinal Albert, archiduc d'Autriche) nous vint voir fort furieusement, mais il s'en est retourné fort honteusement. »

46. Gaz asphyxiants. « Nous aurons, disait Agénor de Gasparin en 1871 dans son livre *La France, nos fautes, nos périls, notre avenir*, « nous aurons les pompes à pétrole et les balles explosibles ; la chimie, se mettant en campagne, nous trouvera bien quelque bombe asphyxiante, quelque façon merveilleuse de détruire un corps d'armée à distance, sans qu'on ait même la peine de se battre ! »

47. Les prisonniers d'Amasia. En 1801, des prisonniers de l'armée d'Egypte furent emmenés en Asie-Mineure. Dix étaient à Amasia; cinq se firent musulmans; les cinq autres furent enfermés dans le tombeau des souverains pontiques où ils moururent de misère; ils s'appelaient Brou, Copin, Lesueur, Millais et Peyre. (Voir *la Géographie*, numéro de janvier 1914).

48. Théroigne de Méricourt, Le vrai nom de la « belle Liégeoise » est Terwagne de Marcour. Elle se prénomme Anne-Josèph et elle est née le 13 août 1762 à Marcour (canton de Laroche, arrond. de Marche, province de Luxembourg). Son père, Pierre Terwagne, venait de Xhoris (canton de Ferrières, arrond. de Huy, province de Liège) et sa mère était Elisabeth Lahaye, que Pierre Terwagne avait épousée le 4 octobre 1761 à Marcour.

49. Seule, la vertu est plus belle que la gloire. « Ne dédaignons pas trop la gloire, a dit Chateaubriand; rien n'est plus beau qu'elle, si ce n'est la vertu ».

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 28 avril 1916.* — M. Homolle commence la lecture d'un mémoire sur l'origine des caryatides. — MM. Théodore Reinach et Collignon présentent quelques observations.

M. Emile Eude lit une note sur l'ancien hôtel de Vaucouleurs, à Paris, qui était sis rue des Poulies (à l'angle des rues actuelles du Louvre et de Rivoli). Il croit que cet hôtel ne devrait pas son nom à Jeanne d'Arc, mais à Claude des Armoises, l'une des fausses Jeanne d'Arc, qui vint à Paris en 1440 et y eut des démêlés avec la justice. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 27 mai — 1916

A. Chuquet, Allemagne, Autriche et Roumanie en 1888.
Muffang, Langue internationale (A. Meillet). — Pflugk-Harttung, Origines et antiquité; Calhoun, Les documents faux devant la justice d'Athènes; Glotz, Le droit des gens en Grèce (My). — Schemann, Gobineau (E. Seillière). — La guerre des nations, publiée par la maison Treves (A. Pingaud). — Sorley, Marlborough et autres poèmes (Ch. Bastide).
Questions et réponses.

Allemagne, Autriche et Roumanie en 1888.

Les détails qui suivent, tirés des lettres d'un Français très bien informé et dont on ne peut suspecter la bonne foi, ont trait aux six premiers mois de 1888.

Tout le monde attend la mort de Frédéric III, et Kalnoky, ministre des Affaires étrangères en Autriche, déclare que Frédéric est absolument condamné, qu'heureusement Bismarck est là pour présider au changement de règne.

Frédéric meurt, et l'avènement de Guillaume inspire à la presse viennoise « autant de répugnance que d'appréhension ». On sait que l'archiduc Rodolphe n'aime pas le nouveau monarque [1] et on craint que Bismarck ne puisse résister à ses adversaires et « à la fougue naturelle d'un jeune prince impatient de tout joug ». Il y a d'ailleurs, selon les journaux de Vienne, un fond dangereux, un fond de piétisme et de militarisme dans l'âme ardente de Guillaume.

Quoi qu'il en soit, la Duplice subsiste, l'Autriche demeure fermement attachée à l'Allemagne, et le ministère des affaires étrangères de Vienne est une succursale du ministère des Affaires étrangères de Berlin, et, comme disait le cardinal Czacki, une sous-préfecture allemande : « Il y règne le germanisme le plus pur ».

En revanche, l'Autriche est décidément hostile à la Russie, et les relations des deux pays ont pris un « caractère de contrainte et de défiance mutuelles ».

Déjà les Austro-Allemands ont entrainé le cabinet de Bucarest qui

1. Cf. *Revue Critique*, n° 11.

« s'est entendu » avec eux. Le cas échéant, la Russie trouverait la Roumanie à côté des deux empires du centre, et il serait très difficile au roi Charles de garder la neutralité. Le voyage de Stourdza a produit un « parfait accord », et Kalnoky disait au mois de février que la Roumanie est pour l'Allemagne sous le roi Charles ce que la Serbie était pour l'Autriche sous le roi Milan. Le ministre Bratiano s'est retiré, mais, comme remarque Kalnoky, parce qu'un ministre qui reste au pouvoir pendant douze ans doit céder la place, et la politique extérieure de la Roumanie reste ce qu'elle est : le roi le veut ainsi et le roi qui s'intéresse principalement aux affaires etrangères et qui rêve toujours, selon le mot du prince Stirbey, de faire de la grande politique, le roi conserve à Bratiano confiance et affection. Carp qui succède à Bratiano, est *persona gratissima* au Balplatz, et de longue date il a des tendances austro-allemandes qui se sont encore affermies pendant un séjour qu'il a fait à Vienne en qualité de ministre plénipotentiaire. Il vient du reste d'aller à Berlin et il n'a pas manqué de s'arrêter à Vienne.

Arthur Chuquet.

H. Muffang. **Langue internationale. Point de vue national.** Angers (chez l'auteur, 7, rue du Fresne), 1916, in-8°, 31 p.

Brochure de propagande espérantiste banale, souvent puérile, sans aucun point de vue neuf. Comme tous les espérantistes convaincus, l'auteur se refuse à examiner un seul instant si l'espéranto est une solution pleinement satisfaisante de la question d'une langue internationale artificielle ; il est évident pourtant que l'adoption de l'espéranto ne pourrait se faire, le cas échéant, qu'après une étude approfondie de ce problème préliminaire. — Et il a des naïvetés déconcertantes, ainsi quand il imagine que, par l'espéranto, les humbles peuvent s'élever à une culture supérieure à la culture primaire ; par elle-même, une langue comme l'espéranto n'a à peu près aucune valeur éducative : elle ne saurait en aucun cas être comparée, à cet égard, à une langue ancienne, ou même à une grande langue moderne comme l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien ou le russe ; et, quant aux ouvrages auxquels l'espéranto donnerait accès, l'auteur peut-il citer beaucoup de livres vraiment éducatifs qui aient été traduits en espéranto sans l'être en français ? — Une langue artificielle répondrait assurément à certains besoins élémentaires, et y peut répondre sans difficulté. Il est étrange que les espérantistes insistent si fort sur ce qui dans leur thèse est le moins convaincant.

A. Meillet.

Julius v. Pflugk-Harttung. **Urzeit und Altertum.** Eine Skizze aus fernster Vergangenheit. Gotha, Perthes, 1912 : x-26 p.

L'auteur appelle lui-même cette dissertation une esquisse ; ce n'est

en effet rien de plus. Elle donne l'impression d'une conférence vulgarisatrice, faite devant un public lettré, ou plus exactement, peut-être, d'un article d'encyclopédie qui condense, en les exposant à larges traits, d'abord les connaissances acquises aujourd'hui par la science sur les origines de la terre et de l'homme (*Urzeit*), puis l'histoire des deux principaux peuples anciens, les Grecs et les Romains, considérés comme sources de la civilisation moderne (*Altertum*). Ces deux parties sont reliées, d'une façon d'ailleurs assez lâche, par des considérations sur les divers âges de l'humanité et sur le perfectionnement continu de l'être humain pendant la longue période de la préhistoire. Le tout est précédé, en guise d'introduction, de quelques pages relatives au développement de la science historique et aux progrès de sa méthode. Cette brochure n'est pas dépourvue d'intérêt ; mais c'est une idée pour le moins singulière que de remonter, pour parler de la culture antique, aux habitations lacustres, aux singes anthropoïdes, à l'apparition de la vie organique, et jusqu'à l'état gazeux du globe terrestre.

MY.

G. M. CALHOUN. **Documentary Frauds in litigation at Athens** (Extr. de *Classical Philology*, vol. IX, nº 2, avril 1914, pp. 134-144).

Revue rapide des textes grecs qui mentionnent la production en justice de documents faux ou argués de faux. M. Calhoun se borne à les citer, en les groupant sous différents titres ; la plupart des exemples sont, on le conçoit, tirés des orateurs : falsification (ou suppression) de testaments ; d'autres documents privés, tels que contrats, conventions, livres de comptes ; altération de témoignages écrits et de dépositions diverses ; altérations et grattages dans des pièces officielles ; autres fraudes de nature moins précise. On notera les fraudes en matière militaire dont parle Aristophane (*Paix* 1179 svv.), et que M. C. appelle l'escamotage des noms sur les listes des appelés au service : il y avait déjà des embusqués. M. C. termine en énumérant, d'après les textes, les moyens employés pour prévenir ces fraudes ; c'étaient, par exemple, la rédaction en présence de témoins, l'application de sceaux, le dépôt chez des citoyens honorables. Ces précautions pouvaient aussi servir à attester l'authenticité des documents devant un tribunal ; mais M. Calhoun observe avec raison qu'elles sont rarement appelées à servir de preuves. En somme, la falsification et la fraude étaient relativement faciles, et la protection des documents assez illusoire, ce qui s'explique, du reste, par l'impossibilité où se trouvait un jury composé d'un très grand nombre de membres d'examiner attentivement des documents écrits.

MY.

G. Glotz. **Le droit des gens dans l'antiquité grecque** (Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* t. XIII); Paris, impr. nationale, libr. Klincksieck, 1915; 17 p. in-4°.

Ce mémoire est très précis dans sa brièveté. M. Glotz, si je ne me trompe, n'a pas voulu traiter la question à fond ; il s'est proposé seulement d'examiner les origines du droit international chez les anciens Grecs, et d'en signaler la formation et le développement. On peut dire que le droit des gens n'est qu'une application du droit naturel et familial aux individus constitués en société et vivant dans certaines conditions morales et politiques; le droit des citoyens considérés individuellement conduisit à la notion du droit des cités. Mais primitivement il n'y avait des principes de droit des gens, aux yeux des Grecs, qu'entre cités grecques ; c'est seulement peu à peu que ces principes furent appliqués par eux aux peuples barbares. L'expédition d'Alexandre et ses suites politiques, les changements qui en résultèrent dans les mœurs et dans la vie civile, eurent pour conséquence de nombreuses modifications aux relations internationales ; et l'évolution qui s'accomplit est fort justement résumée par M. G. dans les lignes suivantes : « De même que le droit des familles avait produit par l'intermédiaire d'un droit interfamilial le droit de la cité, de même le droit des cités avait engendré un droit commun de la Grèce, qui s'achevait en un droit des gens humain ». « Thucydide », dit encore M. Glotz pour montrer la transformation opérée au cours de l'histoire de la Grèce, « s'en réfère toujours aux νόμιμα τῶν Ἑλλήνων, et Polybe multiplie les expressions pour désigner les νόμιμα τῶν ἀνθρώπων ».

My.

Dr Ludwig Schemann. **Gobineaus Rassenwerk.** Stuttgart, Fromann, in-8°.
— **Gobineau. Eine biographie.** Première éd. Strasbourg, Treubner, in-8°, xxxv et 579 pp.
— **Quellen und untersuchungen zum leben Gobineaus.** Première éd. Strasbourg, Treubner, in-8°, xv et 435 pp.

XIX

Gobineau se dispose, sur ces entrefaites, à gagner Francfort où la fréquentation de Prokesch-Osten l'enhardira dans ses convictions mystiques, et, dès octobre 1854, il osera donc vis-à-vis de Tocqueville une profession de foi qu'il sait contraire à toutes les convictions de ce dernier : « Je suis convaincu, écrit-il, que l'hébêtement actuel des « esprits est d'une part universel dans tous les pays, de l'autre sans « remède, sans ressource et en croissance indéfinie... Je ne prends « souci que des quelques centaines d'esprits qui se tiennent encore

« vivants au-dessus de l'atonie générale ». Mais leur correspondance se réduit à fort peu de chose pendant le séjour de Gobineau au delà du Rhin : elle ne reprendra quelque activité qu'après le départ de celui-ci pour la Perse, au début de 1855. De là, comme précédemment de la Suisse, il s'efforce à satisfaire la curiosité d'esprit de son ancien chef par l'envoi de longs mémoires, cette fois très spirituels et très vivants, sur ces pays d'Orient qu'il comprend si bien : « En « somme, écrit notre Gascon de ses hôtes, ce sont des coquins qui « sont assez nos cousins et que je crois que nous pourrions nous dire « avec quelque justice : voilà comme nous serons dimanche... De race « persane, il n'en existe pas plus, dans le sens scientifique de ce mot, « qu'il n'y a de race française, et, de toutes les nations de l'Europe, « nous sommes assurément celle chez qui le type est le plus *effacé*... « c'est même cet effacement là que nous prenons, au moral comme « au physique, pour notre type! »

Puis ce sont des applications plus reconnaissables encore des théories de l'*Essai*, développements que Tocqueville ne saurait donc considérer d'un œil bien favorable : Gobineau prévoit, par exemple, la prochaine domination européenne en Perse, parce que, dit-il, nous avons « plus de tenue » dans le génie et bien autrement d'énergie dans la pensée que ces gens-là. *Si nous sommes loin*, poursuit-il, *de valoir les populations blanches dont nous descendons par quelque côté*, nous avons assurément plus de fixité dans nos volontés que les Orientaux. Nous nous les soumettrons donc, mais tout ce que nous saurons faire sera de les dominer, sans pouvoir les assimiler jamais. Et c'est nous qui pâtirons de la vie commune à la longue : car nous aurons là, comme les jeunes gens de bonne maison, un intendant qui nous inculquera les vices dont nous manquons encore et qui nous mettra sur la paille.

Avec ces tableaux, vivement brossés, dont on discerne la tendance, Gobineau fait d'ailleurs alterner de plus directes apologies de son *Essai*. Il n'ignore pas, écrit-il, qu'on l'a traité d'endormeur, ou même de corrupteur pour avoir hasardé des théories fatalistes qui ne lui paraissent pourtant mériter ni l'un ni l'autre de ses reproches. Car il ne dit pas aux gens, qu'ils sont excusables ou qu'ils sont condamnables d'être ce qu'ils sont. Il leur dit simplement : « Vous mourrez ! » Il ne prétend même pas que ces mourants ne puissent être encore conquérants, agités, transportés d'activités intermittentes : il ne songe ni à les empêcher d'agir, ni à les y pousser, car il estime que *cela ne le regarde nullement* ! Il avertit seulement ces conquérants surannés qu'ils ont passé l'âge de la jeunesse pour atteindre celui qui touche à la caducité. Leur automne peut bien se révéler plus vigoureux encore que la décrepitude du reste des humains : ce n'en est pas moins un automne. « L'hiver arrive, poursuit ce devin de malheur, et *vous* « *n'avez plus de fils* !..... Fondez des royaumes. Allez tourmenter les

« Chinois chez eux. Achevez la Turquie, entamez la Perse, je n'y « contredis pas. Mais, au bout du compte, les causes de votre énerve- « ment s'accumulent et s'accumuleront par toutes ces actions mêmes « *et il n'y a plus personne pour vous remplacer.* Y puis-je quelque « chose, et, parce que je dis ce qui se passe et ce qui arrivera, ôtai-je « la moindre part à la somme de vos jours ? Je ne suis pas plus assas- « sin que le médecin qui dit que la mort approche ! »

Mais Tocqueville ne se sent nullement convaincu par cette argumentation sophistique. Vous vous comparez, riposte-t-il, à un médecin qui annonce une maladie mortelle à un malade, et vous ajoutez : « Qu'y a-t-il à cela d'immoral? » Eh bien, il est trop évident que si l'acte n'est pas immoral en lui-même, il peut conduire à des conséquences immorales ou pernicieuses : « Si mon docteur venait me le « dire un de ces matins, je ne verrais plus autre chose à faire que de « mettre la tête sous la couverture et d'attendre la fin prédite ; ou, si « j'étais de l'humeur qui animait les personnages de Boccace pendant la « peste de Florence, je ne songerais qu'à m'abandonner sans effort à « tous mes goûts en attendant cette fin inévitable, afin de faire au « moins ma vie, comme on dit, courte et bonne. Enfin, je pourrais « mettre à profit la sentence en me préparant à la vie éternelle : mais « il n'y a pas de vie éternelle pour les sociétés. Ainsi donc, votre « médecin n'aurait pas, décidément, ma pratique. J'ajoute que les « médecins, comme les philosophes, se trompent souvent dans leurs « pronostics : j'ai vu plus d'un homme condamné par eux se porter « ensuite très bien et en vouloir au docteur qui l'avait inutilement « effrayé et découragé ! »

Gobineau ne relèvera pas cette verte riposte. Aussi bien commence-t-il à douter du suffrage de ses compatriotes et à entrevoir les futures destinées de son œuvre. Il fait peu après remarquer à son correspondant que l'Allemagne, où, dit-il, on se préoccupe en général plus que chez nous de la vérité *intrinsèque* (!) des doctrines, s'effraye bien un peu de la sienne, mais insiste néanmoins à l'approfondir — on a vu depuis dans quelle intention aussi peu désintéressée que possible — ; tandis que la France ne saurait jamais se hausser à une objectivité si méritoire ! — A Paris, écrit notre diplomate avec une amère ironie, on se demande avant tout, devant un livre de ce genre, si l'auteur est légitimiste, bonapartiste ou républicain, s'il prend position pour ou contre le journal *L'Univers* ? Au surplus, on n'y a pas été flatté de voir que l'*Essai* se préoccupait peu de prouver à quel point les Français sont exclusivement le premier peuple du monde : « Si je l'avais « prouvé aux Anglais, insiste ironiquement l'écrivain dédaigné, je « conçois qu'ils auraient pu en faire quelque chose; mais, à nous, à « quoi cela aurait-il servi ? Il me semble que la conviction est acquise « et que personne n'y contredit..... Faudra-t-il que j'attende que mes « opinions rentrent en France *traduites de l'anglais ou de l'allemand* ?

« Je sais que ce n'est pas sans exemple, mais je voudrais faire tout au « monde pour me soustraire *à cette dure nécessité* ! »

Ce ton de persiflage n'agrée pas beaucoup à Tocqueville, mais il accepte néanmoins la dernière suggestion de Gobineau et la précise même davantage, en termes étonnamment prophétiques : « Je crois, « écrit-il, que la chance de votre livre est de revenir en France par « l'étranger, surtout par l'Allemagne. Les Allemands, qui ont seuls « en Europe la particularité de se passionner pour la vérité *abstraite*, « *sans s'occuper des conséquences pratiques* (on voit que Tocqueville « a toujours devant les yeux les Allemands de Mme Staël ou de « Michelet), les Allemands peuvent vous fournir un auditoire vérita- « blement favorable et dont les opinions auront *tôt ou tard* du reten- « tissement en France. Chez les Anglais et les Américains, si l'on « s'occupe de vous, ce ne sera que dans des vues éphémères de partis. « C'est ainsi que les Américains dont vous me parlez et qui vous ont « traduit me sont très connus comme des chefs très sérieux du parti « anti-abolitionniste (esclavagiste). Ils ont traduit la portion de votre « ouvrage dont s'accommodent leurs passions, celle qui tendait à « prouver que les noirs appartenaient à une race différente et infé- « rieure : mais ils n'ont rien dit de la portion de votre œuvre qui « ferait penser que la race anglo-saxonne est, comme toutes les autres, « en décadence ». Eh bien, en dépit du pronostic plus favorable de Tocqueville à l'égard de l'Allemagne, celle-ci devait dépasser de beaucoup l'Amérique anglo-saxonne par son sans-gêne à l'égard des théories de Gobineau, car elle l'a non seulement écourté, mais réformé radicalement dans le sens de son impérialisme de race. — Le passage est malgré tout caractéristique : il démontre à quel point, lors de la publication de l'*Essai sur les races*, le pessimisme agressif de l'ouvrage en voilait, pour les observateurs les plus pénétrants, le germanisme possible.

XX

Une autre question qui se trouve débattue dans cette précieuse correspondance, c'est l'attitude de Gobineau vis-à-vis de la religion chrétienne. Cette attitude, nettement dénigrante avant 1848, est toujours restée quelque peu ambigüe par la suite, le diplomate ayant alors jugé bon, comme nous allons le voir, de revenir ostensiblement et pour ainsi dire officiellement à la foi de ses pères, mais n'ayant cessé de se laisser entraîner malgré lui, par son mysticisme de race, à des conclusions dogmatiques et morales fort différentes de celles de l'Eglise. — C'est ainsi que, dans un des morceaux inédits qui nous ont été récemment révélés, il écrit que, sans l'intervention du Barbare Germain dans le bassin méditerranéen vers le ve siècle de notre ère,

le génie humain n'aurait jamais eu « ni la moindre raison, ni la « moindre possibilité de prendre la direction qui a fondé l'originalité des âges chrétiens ! » Le christianisme aurait conservé à tout jamais *ces dispositions languissantes* qu'à l'époque de Constantin les Pères de l'Eglise signalaient déjà non sans inquiétude et sans dégout ! — Ainsi donc ce n'est point le Christ, comme on pourrait le croire, mais plutôt Alaric ou Théodoric qui ont fait le christianisme tel que l'Europe le connaît depuis quinze siècles. Voilà une doctrine qui nous paraît accorder bien peu d'importance au secours céleste dans les destinées d'une religion qu'on fait d'ailleurs profession de croire, et chacun conviendra sans doute qu'il est impossible de raisonner de façon moins « catholique », selon l'étymologie de ce mot.

Tocqueville a fort bien discerné ces contradictions dans l'*Essai sur les races* et n'en a point caché son sentiment à l'auteur : « Car enfin, « lui écrit-il, il faut le reconnaître, bien que vous donniez des *coups* « *de chapeau* à l'Eglise et que vous fassiez, *peut-être de bonne foi*, de « grands efforts pour ne pas vous placer hors de son giron, le fond « même de votre système lui est hostile ! » Cela est en effet trop évident : si évident que Gobineau, piqué au vif, monte sur ses grands chevaux et parle sur un ton qu'il n'a jamais osé prendre jusque là avec l'homme auquel il doit tout : « Vous me paraissez, dit-il, sinon « révoquer en doute, du moins être en suspens sur la portée réelle « des déclarations catholiques qui se trouvent dans mon livre..... Si « je dis que je suis catholique, c'est que je le suis. Dans la dernière « perfection ? Assurément non, et je le regrette et je désire que cela « soit un jour..... Sans doute j'ai été philosophe, hégélien, athée ! Je « n'ai jamais eu peur d'aller au bout des choses. C'est par cette porte « finale que je suis sorti des doctrines qui ouvrent sur le vide pour « rentrer dans celles qui ont une valeur et une densité..... M. de « Rémusat m'a dit un jour : Vous êtes bien *un produit de votre siècle :* « avec des idées *féodales*, vous voilà antichrétien ! — Cette obser- « vation, très juste dans son ironie, me frappa beaucoup et j'y ai « pensé souvent.... Il s'agissait de savoir si, en fin de compte, je « cesserais de considérer la *liberté féodale* comme la chose la plus « calomniée et la plus mal comprise qui soit au monde par des géné- « rations qui n'en ont plus été dignes, ou bien si je préfèrerais « sacrifier Feuerbach et d'autres hommes dont les doctrines politi- « ques me faisaient horreur. Premier point ! — Second point ! Quand « j'ai vu la révolution *de mes yeux* et non plus en esprit, toutes « ces *blouses sales* m'ont produit un tel dégout, ont tellement exagéré, « si vous voulez, mes notions du juste et du vrai que j'aurais été « capable de me faire moine, si je n'avais pas été marié, pour en « prendre plus sûrement le contre-pied. Cela n'était que des prépa- « rations. La vie *vraiment active* a fait le reste peu à peu, et l'Asie « l'achève. »

Puis, entraîné plus loin qu'il ne le voudrait peut être par ce premier mouvement de révolte contre l'autorité jusque là docilement acceptée par lui, il entame une véritable philippique contre le libéralisme moderne qu'il prétendait encore estimer et regretter lors de sa visite au château de Tocqueville, ainsi que nous l'avons vu. — Il attaque en particulier l'Assemblée constituante de 1789 dont il sait cependant que Tocqueville fait profession de l' « admirer ». C'est en effet l'heure où ce dernier a entrepris de démontrer, dans son livre d'âge mûr sur la Révolution française, que l'œuvre rationnelle et par conséquent durable de cette révolution avait été préparée dès l'ancien régime par le progrès de l'expérience sociale, et se trouvait donc toute prête à passer des mœurs dans les codes vers 1789. — Seules, ajouterions-nous ici, les dispositions suggérées par le mysticisme rousseauiste étaient fâcheusement « nouvelles » à cette date et se révèleront tôt ou tard comme caduques dans l'effort législatif des révolutionnaires de toutes nuances.

Tocqueville n'aperçoit pas encore clairement cette distinction qu'un demi-siècle d'expérience continuée nous permet aujourd'hui d'entrevoir, mais Gobineau est encore bien plus aveugle, prévenu et sans nuances : « Je ne vois, écrit-il fort crûment, nul motif pour donner le « titre d'institutions libres à *aucune* des formes que la nation française, « *faite comme elle est*, a donné depuis *cinq cents ans* (toujours l'évo- « cation de Philippe-le-Bel et de ses légistes néfastes) *ou donnera* « *jamais* à ses gouvernements. De l'autorité tant qu'on voudra, et du « despotisme toujours : il s'agit seulement de savoir comment il est « habillé, et je l'aime mieux en habit noir qu'en blouse, et beaucoup « mieux en habit brodé qu'en habit noir. C'est cet habit noir qui nous « a fait la jeunesse que nous avons ! — Vous voyez que je suis de ceux « qui *méprisent* et c'est pour cela que je vous ai soumis mes protes- « tations ! »

XXI

Là dessus Tocqueville se fâche, à son tour. Depuis qu'il est en relations avec Gobineau, dit-il, il l'a toujours connu de tempérament *essentiellement frondeur* ; or, il faut que ce soit précisément sous ce joug napoléonien pour lequel nous savons son aversion, qu'il trouve son protégé visiblement satisfait des choses et des gens : « Vous « considérez, proteste-t-il, les hommes de notre temps comme de « grands enfants très dégénérés et très mal élevés... Je crois qu'une « éducation meilleure pourrait redresser le mal qu'une *mauvaise* « *éducation* a fait : je crois qu'*il n'est pas permis de renoncer à une* « *telle entreprise*... Je crois qu'on peut encore tirer parti des Fran- « çais comme de tous les hommes par un appel habile à leur honnê-

« teté naturelle et à leur bon sens..... Vous méprisez profondément « l'espèce humaine, au moins *la nôtre*. Vous la croyez non seulement « déchue, mais incapable de se relever jamais. Sa constitution le « condamne à *servir*..... Le gouvernement du sabre ou même du « bâton vous semble avoir de très bons côtés. Je ne crois pas néan- « moins que, pour ce qui vous regarde, vous soyez tenté de tendre le « dos afin de rendre un hommage personnel à vos principes. — Pour « moi, qui ne me sais *ni le droit, ni le goût d'entretenir de telles « opinions sur ma race et sur mon pays*, je pense qu'il ne faut pas « désespérer d'eux. A mes yeux, les sociétés humaines comme les « individus ne sont que quelque chose que par l'usage de la liberté... « Que la liberté soit plus difficile à fonder et à maintenir dans les « sociétés démocratiques comme les nôtres que dans certaines sociétés « aristocratiques qui nous ont précédé, je l'ai toujours dit. Mais que « cela soit impossible, je ne serai jamais assez téméraire pour le pen- « ser. Qu'il faille désespérer d'y réussir, je prie Dieu de ne jamais m'en « inspirer l'idée. Non, je ne croirai point que cette espèce humaine qui « est à la tête de la Création visible soit devenue ce troupeau abatardi « que vous nous dites et qu'il n'y ait plus qu'à le livrer, sans avenir et « sans ressources, à un petit nombre de bergers qui, après tout, *ne « sont pas de meilleurs animaux que nous et en sont souvent de pires !* » — Voilà l'opinion d'un homme de sang-froid et d'un ferme stoïcien, opposé à celle d'un mystique que ses prétentions personnelles à l'alliance divine dans la lutte vitale entraînent à une apologie exagérée du groupe d'exception auquel il a choisi de s'agréger, ainsi qu'à un excessif dénigrement de tout le reste !

Chose singulière, Gobineau, sincèrement rallié par ses principes au régime du sabre, n'inspirait pas une pleine confiance aux hommes de l'Empire. Nous apprenons par ses lettres qu'à son premier retour de Perse il eut, une fois de plus, des difficultés avec ses supérieurs hiérarchiques : « On m'a fait entendre, écrit-il alors, qu'on n'est pas « sûr de mes sentiments et de mon dévouement. Je trouve cela injuste « pour deux raisons : d'abord parce que je suis incapable de ne pas « bien servir qui je sers. *Ensuite parce que j'aime sincèrement le pouvoir absolu vis-à-vis du peuple Français* ! » Par où l'on voit qu'abstraction faite des raisons historiques ou philosophiques qu'il put avoir pour adopter la thèse dont il a fait la base de son *Essai*, il y trouvait en outre cet avantage précieux de justifier par elle, vis-à-vis de sa propre conscience, son entière adhésion à l'Empire. Sans doute ses proches n'avaient-ils pas accepté de bon cœur cette décision qui lui fut d'ailleurs à peu près imposée par la nécessité matérielle, il faut le reconnaître. Au professeur wurtembergeois de Keller, dont le docteur Schemann a publié la correspondance avec Gobineau [1], celui-

1. *Gobineaus Briefwechsel mit* A. v. Keller. Strasbourg, 1911.

ci écrira quelques années plus tard : « Mon grand'père n'a jamais servi « sous la République ni sous le premier Empire : mon père et mon « oncle pas davantage. Je suis donc le premier qui ait, dans ma famille, « *accepté les choses nouvelles* ! » Et le contexte le montre plus fier du passé de sa famille que de son présent.

Mais revenons à Tocqueville qui achève de donner libre cours à sa protestation patriotique, trop bien justifiée par les provocations de son fantaisiste correspondant : « Quant à vous, reprend-il, soit natu- « rel, soit conséquence des luttes pénibles auxquelles votre jeunesse « s'est courageusement livrée, vous vous êtes habitué *à vivre du* « *mépris que vous inspire l'humanité en général et en particulier votre* « *pays*. Comment voulez-vous, par exemple, que je ne sois pas un peu « impatienté quand je vous entends dire que votre nation n'a jamais « pris les choses que par le côté *petit et mesquin*, et n'a pas produit « d'esprit hors ligne, si ce n'est peut-être cet ignoble Rabelais « dans « les œuvres duquel je ne suis jamais arrivé à trouver un louis d'or « qu'après avoir remué, à grand dégoût, des tas d'ordures. Comme si « plusieurs des plus grandes choses de ce monde n'avaient pas été « faites par nous ?.... Je ne connais pas un étranger, si ce n'est peut- « être quelque cuistre de professeur allemand qui porte sur la France « le jugement que *vous, Français, vous portez d'elle !* »

Cette fois Gobineau se sent atteint et préfère tourner court : « Vous « m'avez répondu par six pages d'*ironie* (?) à mes raisonnements, « écrit-il. J'en conclus que vous ne voulez pas discuter (!). Ne discu- « tons pas et *parlons d'autre chose* ». C'est toujours la même ressource : ainsi procédait-il déjà lors de sa visite dans le Cotentin après le coup d'Etat. Mais de tels expédients s'épuisent à la longue et des dissentiments d'ordre si essentiel ne sauraient s'être fait jour sans laisser après eux quelques traces. Sous la cordialité des dernières lettres échangées entre les deux hommes, on sent donc le désaccord des âmes et si Tocqueville n'était mort prématurément, au printemps de 1859, les relations se seraient peut-être relâchées davantage encore entre des esprits désormais si différemment orientés dans la région des idées. — Plusieurs années auparavant, l'ancien ministre n'avait-il pas donné déjà cette forme courtoise à sa protestation irréductible contre le mysticisme de la race, qui fait l'inspiration de l'*Essai* : « Je « désapprouve le livre, et j'aime l'auteur et j'ai *quelquefois de la* « *peine à me retrouver dans des sentiments si contraires* ». Cette peine là ne fit que croître avec le temps et avec l'obstination du penseur de l'*Essai* dans ses paradoxes. La désapprobation tendait visiblement à effacer l'affection dans le cœur de Tocqueville quand la mort interrompit cet instructif dialogue.

Un indice nous confirme dans notre appréciation sur ce sujet : c'est son attitude en présence des premières aspirations académiques de Gobineau. Vers la cinquantaine, celui-ci devait frapper à la porte

de l'Académie française : vers quarante ans, il se serait contenté, à titre de début, de devenir correspondant de l'Académie des Sciences morales où plusieurs de ses amis, Rémusat et Tocqueville en particulier, exerçaient une réelle influence. C'est à la Section d'histoire générale et philosophique que ses patrons avaient songé pour lui : mais Tocqueville, d'abord visiblement disposé à faire de son mieux pour satisfaire au désir de son ancien chef de cabinet, semblera se refroidir avec le temps et finira par se récuser tout à fait, pour un motif qui a bien la physionomie d'un prétexte.

Avant de s'éteindre, il eut encore le temps de crier, pour ainsi parler : « Casse-cou » à son correspondant sur une voie où l'intrépide improvisateur allait s'engager à la légère pour y jouer de nouveau l'homme de science et courir à l'un des plus complets échecs de sa carrière. Nous voulons parler de sa prétendue découverte au sujet des textes cunéiformes, découverte dont nous avons naguère exposé le lamentable destin : « Vous êtes trop homme d'esprit, lui écrit Toc- « queville à ce propos, pour ne pas savoir qu'en pareille matière, un « homme qui n'est pas un savant de profession et qui parle à des « savants est tenu d'avoir deux fois raison.... Si en réalité, et de l'avis « du monde savant, vous avez découvert un secret si important, qu'on « cherche inutilement depuis si longtemps, il est incontestable que « cela vous donnera immédiatement une place très élevée dans le « monde éclairé ! » On peut voir dans les lettres de Gobineau à Keller combien son illusion fut complète et tenace en cette affaire : de 1864 à 1875, il harcèlera son correspondant de Stuttgart pour recruter par lui en Allemagne des adhérents à sa mystique et illusoire interprétation des vieux textes orientaux.

Si nous tentons de résumer l'intéressante discussion d'idées dont nous venons de dessiner les grandes lignes, nous dirons que Tocqueville y représente à nos yeux l'inspiration expérimentale (et par suite rationnelle) en morale. Il attendait pour sa part le salut des peuples aussi bien que celui des hommes de leurs œuvres, c'est-à-à-dire du lent progrès d'adaptation à la vie sociale, de l'effort sur soi-même à la lumière de l'expérience accrue avec la durée dans la mémoire — Gobineau incarnait tout au contraire le mysticisme excessif, le culte de l'instinct supposé droit ou même infaillible en morale chez certains élus de Dieu, le salut par la foi à l'alliance divine conçue comme un privilège du groupe dont on partage les espérances de pouvoir. Il déclarait pourtant avoir perdu la foi dans l'avenir et ne plus espérer le salut de l'humanité abatardie : mais nous dirons bientôt qu'il retrouvait facilement cette foi au salut quand il s'agissait de lui-même et la confessait sans nul souci de contredire les plus essentielles affirmations de sa philosophie de l'histoire : ce qui est au surplus le cas de tous les mystiques doués de quelques vitalité. Nous avons naguère relevé dans l'*Essai* ces dangereuses dis-

positions morales : nous avons montré l'auteur affirmant (à propos du bouddhisme) que les philosophes *dignes de ce nom* font découler la loi morale de l'ontologie, de l'extraction de l'individu, bien loin de fonder sur la loi morale les hiérarchies sociales. En termes plus clairs, il avance qu'on n'est pas bon pour avoir bien agi, mais qu'on agit bien quand on est « bon », c'est-à-dire noble par naissance et par nature, bon au sens antique du mot agathos que Nietzsche voudrait voir conférer de nouveau à ce vocable dans son fameux recueil d'aphorismes, *Par delà bon et méchant*. — Aucun accord n'était donc possible entre deux conceptions aussi radicalement différentes de la destinée humaine.

E. Seillière.

La Guerra delle Nazioni, 1914 e 1915, t. I, 1 vol. in-4° de 432 pp. Milan, Treves, 1915. Prix 7 fr. 50.

Sous ce titre, la maison Treves a entrepris une grande histoire illustrée de la guerre actuelle, analogue, soit à celle dont le *Times* a pris l'initiative et donné le modèle en Angleterre, soit à celles qui se sont multipliées en France depuis le début des hostilités. Le premier volume, seul paru jusqu'ici, embrasse toute la période comprise entre le meurtre de Saravejo et la fin de la bataille de la Marne. Il se présente avec tous les avantages extérieurs d'une publication populaire : exécution typographique soignée, nombreuses illustrations, variées et vivantes, cartes et plans de bataille qu'on souhaiterait encore plus nombreux et à une plus grande échelle.

Des huit chapitres du volume, les quatre premiers sont consacrés à l'exposé des événements diplomatiques qui ont précédé et amené la rupture. Ils sont écrits avec un effort visible d'impartialité et un souci peut-être excessif d'équilibrer les responsabilités entre les diverses puissances belligérantes. La trame en est formée par l'analyse complète et la reproduction partielle des pièces diplomatiques, dont l'aridité est d'ailleurs fort opportunément relevée par d'heureux emprunts faits aux journaux. La presse italienne est depuis longtemps renommée par l'excellence de ses correspondances étrangères et l'auteur de cette publication s'en est heureusement servi pour donner un commentaire vivant aux documents officiels.

Le chapitre V (*La déclaration de la neutralité italienne*) déborde un peu le cadre indiqué par le titre, puisqu'il contient tout un exposé de la politique extérieure italienne depuis 1882. C'est peut-être, pour cette raison, celui qui paraîtra le plus neuf et le plus instructif aux lecteurs français. S'ils éprouvent quelque désagrément d'y voir p. 225) l'expédition de Tunis qualifiée de « mauvaise action », ils auront du moins la satisfaction d'y trouver, clairement résumée et motivée, dans un esprit sympathique à leur pays, toute l'évolution

diplomatique qui a détaché l'Italie de la Triple Alliance pour l'orienter vers les puissances adverses [1].

Les trois derniers chapitres, consacrés aux opérations militaires, se ressentent forcément de l'incertitude qui entoure encore les débuts de la guerre. Faute de documents autorisés, l'histoire de cette période ne peut représenter actuellement que la version plus ou moins rapprochée d'un texte que personne ne connaît. Dans ces conditions, la tâche du chroniqueur devait se limiter à reproduire, à comparer et à commenter les communiqués officiels des divers états. C'est ce travail de collationnement dont l'auteur de ce travail s'est fort heureusement acquitté ; son exposé présente encore sans doute des lacunes forcées et des erreurs de détail [2]. Mais il est composé avec une conscience qui fait bien augurer de la suite de la publication.

Albert Pingaud.

Charles-Hamilton Sorley, **Marlborough and other Poems,** Cambridge, University Press, 1916, in-8°, 106 pp.

L'auteur de ce petit volume de vers, C.-H Sorley, est né à Aberdeen en 1895 ; après cinq années d'études secondaires au Collège de Marlborough ; il a été admis à University College, Oxford. Avant de commencer sa carrière d'étudiant, il a voulu passer quelques mois en Allemagne. Revenu en Angleterre au commencement de la guerre, il s'est engagé; sous-lieutenant en août 1914, il a été promu lieutenant en novembre 1914 et capitaine en août 1915 ; il a fait campagne en France, au 7e bataillon du régiment du Suffolk, depuis le 30 mai 1915; le 13 octobre, il est tombé glorieusement en pleine bataille. Son père, le professeur Sorley, de Cambridge, a voulu conserver le souvenir des premiers essais littéraires du jeune soldat. On trouvera dans le recueil que publie avec beaucoup de goût l'imprimerie de l'Université de Cambridge, une trentaine de pièces de vers et un essai en prose intitulé « Derrière les lignes ». Ce qui a frappé le jeune poète, c'est moins le côté pittoresque de la guerre que les tristesses et les deuils qu'elle cause. « Telle, telle est la mort; ni triomphe, ni défaite ; seulement un seau qui se vide, une ardoise qu'on efface ; une main miséricordieuse qui met de côté ce qui fut ». Il a réfléchi aux problèmes de conscience que pose une telle lutte : « vous êtes aveugle comme nous, dit-il à l'Allemagne; vous, vous n'avez vu que votre avenir bâti sur un vaste plan et nous, les sentiers étroits de

---

1. P. 233. La réflexion prêtée à M. de Robilant en signant le traité de la Triple Alliance « Que Dieu bénisse cette œuvre de paix ! » est généralement attribuée (cf. Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, III, 320) au prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne à Vienne.

2. P. 430. L'auteur attribue à l'armée anglaise, d'après le *Daily Mail*, le mérite principal de la bataille de la Marne. L'assertion est plus que contestable et l'opinion contraire présente plus de vraisemblance.

notre propre esprit », et généreusement il rêve à la réconciliation possible « après la paix. Mais jusqu'à la paix, la tempête, les ténèbres et la foudre et la pluie ». On pourrait rapprocher de ces vers ce qu'il écrivait en 1912, sans sentir peut-être la signification profonde de ce qu'il écrivait : « Paix pour le peuple qui cherche à se libérer! Paix pour les enfants de la mer orageuse! Paix pour ceux qui cherchent la terre promise — Désirons-nous la paix, nous, quand Dieu ne l'a point? » Les champions de Dieu peuvent-ils tendre la main au mal?

Ch. Bastide.

QUESTIONS

50. L'armée d'occupation de 1815. Les alliés laissèrent en France une armée commandée par Wellington, l'armée européenne, comme on la nomme ; quelle était sa composition ?

51. Les maîtrssses de Barbaroux. Est-il vrai que Barbaroux avait trois maîtresses en 1793, au moment de sa proscription ?

52. Collège des conquêtes. Qu'est-ce que ce collège ?

53. Diminution d'impôt. Qui a dit que vaut mieux pour un homme d'Etat diminuer un impôt que de faire des conquêtes ?

54. Le Généralat. Quel pays appelait-on ainsi dans l'Autriche du XVIIIe siècle ?

55. Le duel de Niel et de Canrobert. Est-il vrai qu'après Solferino, Niel ait provoqué Canrobert qui, selon lui, ne l'avait pas secouru à temps ?

56. Les recommandations. Recommandait-on jadis comme aujourd'hui et, par exemple, les auteurs qui visaient à des récompenses académiques, se faisaient-ils recommander à leurs juges ?

57. Représentants. Je lis dans un article de revue sur les représentants du peuple que Danton et Delacroix chargèrent à la tête des troupes ; le fait est-il exact ?

58. Le livre de Sainte-Beuve sur Mme de Stael. Est-il vrai que Sainte-Beuve, après avoir fait son *Chateaubriand*, caressait l'idée de faire, comme pendant, une *Mme de Staël?*

REPONSES

50. L'armée d'occupation de 1815. L'Angleterre, la Russie, la Prusse et la Grande Bretagne fournissent chacune 30.000 hommes; la Bavière, 10.000 ; la Saxe, le Hanovre et le Wurtemberg chacun 5.000.

51. Les maîtresses de Barbaroux. Il avait, en effet, trois maîtresses qu'il nomme Anna, Julia et Zélia : Anna était à Marseille et lui avait donné un fils en août 1792 ; nous n'avons aucune notion sur Julia ; quant à Zélia, c'était une républicaine, ci-devant marquise, qui suivit Barbaroux à Caen et logea avec lui à l'Intendance.

52. Collège des conquêtes. On nomma ainsi — et Mazarin nommait ainsi — le Collège des quatre nations (fondé par acte du 6 mars 1661 et où Mazarin voulut que soixante gentilshommes de Pignerol, d'Alsace, de Flandre et de Roussillon, toutes nations conquises, fussent nourris et élevés gratuitement).

53. Diminution d'impôt. On lit dans la célèbre lettre de décembre 1636 où Voiture fait l'éloge de Richelieu : « Il voit qu'il n'y a pas tant de sujet de louange à étendre de cent lieues les bornes d'un royaume qu'à diminuer un sou de la taille. »

54. Le Généralat. On appelait ainsi les confins militaires, le pays habité par les familles qui formaient les régiments de Croates, Esclavons et Pandours.

55. Le duel de Niel et de Canrobert. Laissons parler Trochu. « Le général Niel se plaignit publiquement de n'avoir pas été assisté en temps utile par le maréchal Canrobert dont l'irritation était grande. Elle se traduisit par un appel sur le terrain et l'envoi au général de deux témoins, qui furent le général Bourbaki et moi-même, en vue d'une rencontre que nous jugions impossible, bien qu'elle eût été, de part et d'autre, décidée. Heureusement, elle n'eut pas lieu et j'eus la fortune d'échapper à une sorte de complicité dans un événement qui aurait été un scandale retentissant et d'un bien mauvais exemple. »

56. Les recommandations. Les auteurs se sont toujours fait recommander, au XVIIIe, au XIXe siècle comme au XXe, et en 1772 d'Alembert donnait cet avis *à ceux qui concourent* : « Plusieurs font recommander leurs productions à l'attention des juges, déguisant sous ce terme honnête la faveur qu'ils n'osent solliciter. Ils devraient savoir que ces recommandations sont, pour le moins, fort inutiles, et que la compagnie apporte une égale attention à tous les ouvrages qu'on lui présente, protégés ou non protégés, recommandés à son examen ou abandonnés à leur mérite. »

57. Représentants. Jamais Danton et Delacroix ne chargèrent à la tête des troupes, n'assistèrent à un combat.

58. Le livre de Sainte-Beuve sur Mme de Stael. Scherer a vu les matériaux de ce travail sur la table de Sainte-Beuve. Les résistances de la famille firent renoncer le critique à son projet. « Pourquoi, lui disait Mme de Broglie, voulez-vous vous occuper de ma mère ? Ce qu'on a écrit sur elle, ne vous paraît-il pas suffisant ? »

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — **3 juin** — **1916**

HAUPT, La katharsis tragique; OTTE, Aristote connaît-il la katharsis tragique ? (My). — SCHEMANN, Gobineau (E. Seillière). — Au Congrès de Vienne, journal de J.-G. Eynard, p. CHAPUISAT (A. Chuquet). — Académie des Inscriptions.

Stephan HAUPT. **Die Lœsung der Katharsistheorie des Aristoteles**. Znaïm. Fournier et Haberler, 1911 ; 47 p.
Le même : **Die Wiedergeburt der Tragœdie**. Vienne, Hölder, 1912 ; 86 p.
H. OTTE, **Kennt Aristoteles die sogenannte tragische Katharsis ?** Berlin, Weidmann, 1912 ; 63 p.

Dans la première de ses deux brochures, M. Haupt résout, à sa façon, la question de la katharsis tragique ; dans la seconde, il explique avec force détails quels sont les effets de la katharsis dans l'esprit des spectateurs, selon les cas, et essaie de poser les règles de la saine critique dramatique. Je passe sur le début de la première dissertation ; M. H. y démontre que le livre perdu de la *Poétique* d'Aristote est le premier, et que c'est le second qui nous a été conservé ; ses arguments, sans être inattaquables, méritent cependant considération ; puis il entre dans le cœur de son sujet. Tous ceux qui ont cherché la solution du problème, dit-il, ont fait fausse route ; l'effet produit par la tragédie sur le spectateur, à savoir la katharsis, ne doit pas être cherché dans le domaine de la morale ni de l'esthétique ; c'est un effet purement intellectuel. Καθαρός, poursuit-il, signifie « pur, net, clair » ; je traduis donc κάθαρσις par « éclaircissement », et la phrase δι' ἐλέου.... κάθαρσιν doit se rendre par « qui nous éclaire, par la représentation d'actions inspirant la pitié et la crainte, sur l'état d'esprit dans lequel nous nous trouvons par rapport à ces passions ». Cette traduction du mot κάθαρσις est déclarée « absolument inattaquable au point de vue étymologique ». Ce n'est pas tout ; et pour dissiper ce qui peut encore rester obscur dans la théorie d'Aristote, M. H. se livre, dans sa seconde brochure, à de singulières combinaisons, que je résume le plus brièvement possible. De même que pour les médecins du corps les hommes sont divisés en sains et malades, ceux-ci répartis en quatre catégories : ceux qui, paraissant en bon état de santé, sont cependant prédisposés aux maladies aiguës (à traiter prophylactiquement) ; ceux qui souffrent de maladies chroniques

(à soigner par des moyens radicaux); les incurables; et ceux qui à la suite d'un accident ont besoin d'une opération chirurgicale, de même il y a, pour les poètes tragiques, qui sont les médecins des âmes, cinq catégories de spectateurs, respectivement : les vertueux; ceux qui se laissent diriger par la colère, la présomption et passions analogues; les lâches, égoïstes et bornés, obéissant à la crainte ou à la sottise; les scélérats; et ceux qui, dans les groupes précédents, agissent sous l'influence d'une contrainte physique ou morale. De là cinq espèces correspondantes de pièces de théâtre à dénouement tragique, que M. H. dénomme *Heldendrama*, *Tragödie*, *Schauerdrama*, *tragisches Schauspiel* et *tragisches Drama*; mais la seule tragédie vraie (*Tragödie*) est celle dans laquelle finissent tragiquement les personnages qui agissent par colère, orgueil, ambition, etc., et que M. H. appelle des « übermütig Unüberlegte », des « présomptueusement irréfléchis »; c'est à ceux-là que s'adresse pleinement la tragédie, sur ceux-là qu'elle produit totalement son effet. Mais les combinaisons de M. H. sont loin d'être épuisées. Dans toute tragédie, il y a celui qui commet l'injustice et celui qui la souffre; le premier est le héros tragique, et le second, pour ainsi dire, son adversaire. Ils agissent l'un et l'autre dans diverses conditions, en connaissance ou sans connaissance de cause, avec ou sans réflexion, dans une intention bonne ou mauvaise; de plus, les tragédies sont simples ou complexes, selon qu'elles comportent ou non une péripétie ou une reconnaissance; elles ont des dénouements d'une nature variée, etc. (j'abrège), si bien qu'en combinant diversement tous ces éléments M. H. découvre en fin de compte qu'il y a en tout 576 sortes de pièces tragiques. Alors il proclame : Notre tâche est achevée; cette énigme, la katharsis, nous en avons trouvé le mot; la théorie aristotélicienne du drame, oubliée ou incomprise, est revenue à la vie; on pourra désormais critiquer en toute sûreté une pièce tragique et juger de sa valeur, en examinant objectivement l'effet produit, effet de crainte ou de pitié, sur l'esprit des spectateurs suivant le caractère de chacun. Abstraction faite des longueurs et des redites, ces deux dissertations peuvent se résumer en quelques mots : dans l'une, interprétation de la katharsis; dans l'autre, examen des multiples effets de la tragédie sur l'intellect des spectateurs, qui sont ainsi éclairés sur leur état d'âme relativement aux passions tragiques, et aussi (ce qui est, je crois, le but principal de M. H.) essai d'établir, pour l'appréciation des tragédies, des règles précises que ne puissent transgresser les critiques, « auxquels est ainsi enlevée leur arme la plus redoutable, la subjectivité ». Que vaut, en somme, la thèse de M. H.? S'il analyse assez exactement les diverses impressions que peut faire naître la tragédie selon le caractère particulier des spectateurs, selon qu'ils s'identifient plus ou moins avec les personnages, en quoi ces impressions produisent-elles une katharsis, même avec le sens plus que contestable que

M. H. donne à ce mot? Si je me sens ému de pitié soit pour le personnage, par sympathie, soit pour moi-même parce que je m'identifie avec lui, le spectacle tragique sera bien, il est vrai, la cause productrice de cette pitié; mais en quoi m'éclaire-t-il sur mon état d'âme par rapport à cette affection? Et enfin, si le sens attribué au mot κάθαρσις est, ὥσπερ οὖν ἔστι, inadmissible, que devient cette *Lösung* dont M. Haupt, avec quelque présomption, revendique la découverte?

M. Otte procède d'une manière analogue, mais va dans une autre direction. A la question posée par le titre de son opuscule, il répond : « Non, Aristote ne connaît pas la soi-disant katharsis tragique »; mais il ajoute « dans le sens adopté généralement aujourd'hui », ce qui revient à dire qu'Aristote ne connaît pas la katharsis, mais qu'il la connaît tout de même; et M. O., après avoir au préalable réfuté la théorie de Bernays, propose une nouvelle interprétation. On sait que le texte du célèbre passage n'est pas d'une absolue certitude; παθημάτων est une conjecture pour μαθημάτων de la tradition manuscrite. M. O., lui, veut lire πραγμάτων, qu'il interprète par « les événements, la fable sujet de la tragédie », et explique ainsi qu'il suit sa correction. Le principe essentiel de la tragédie, c'est l'exposition d'actions qui excitent la pitié et la crainte. Les sujets de tragédie, tels qu'ils sont fournis au poète par l'histoire ou par la légende, ne sont donc pas tous tragiques; seuls sont tragiques ceux qui excitent ἔλεος et φόβος; autrement nous n'avons plus affaire qu'à des πράγματα μιαρά, à des actions contaminées d'éléments qui choquent notre sentiment de la justice, et qui ne peuvent produire dans le spectateur le plaisir particulier, οἰκεία ἡδονή, de la tragédie. Le poète, par conséquent, doit écarter ce μίασμα qui les empêche d'être tragiques. Mais la tragédie elle-même ne purifie rien; l'épuration est opérée par la μίμησις, qui n'est autre chose que la manière artistique de présenter le sujet; de sorte qu'une πρᾶξις σπουδαία καὶ τελεία, n'étant pas tragique en soi, doit être purifiée par l'intervention de la crainte et de la pitié. M. O. se meut très à son aise au milieu de toutes ces considérations, dont je n'ai donné qu'un résumé en me servant des expressions mêmes de l'auteur; et il est tellement convaincu de l'exactitude de sa thèse, qu'il abandonnerait volontiers sa lecture πραγμάτων. On veut conserver παθημάτων? Qu'à cela ne tienne; nous traduirons παθήματα par « événements tragiques, ce qui arrive aux personnages, ce qu'ils éprouvent »; car ils sont aussi bien patients qu'agissants, πράττουσι καὶ πάσχουσι Je ne vois pas la nécessité de réfuter la thèse de M. O.; de ce qui a été dit, le lecteur pourra juger si l'introduction de la crainte et de la pitié dans la fable tragique a pour résultat son épuration, si le poète doit épurer les légendes en ce sens pour les mettre sur la scène, et si une fable a besoin d'être épurée de la sorte. M. O. dira que telle était en effet la pensée d'Aristote, et à cela il n'y a rien à répondre; mais j'ai bien peur qu'il ne soit seul de son avis. Ce n'est pas que je croie que

Bernays ait tranché la question ; son explication ne me satisfait pas plus qu'elle ne satisfait M. Otte ou M. Haupt ; mais la leur ne vaut pas mieux. Les divers types d'interprétation proposés jusqu'ici reposent généralement sur une conception préalable de l'idée de katharsis, et la suite du raisonnement, logique seulement en apparence, fut le plus souvent à peu près celle-ci : La katharsis *doit être* telle ou telle chose ; or les textes, dans leur ensemble, confirment cette opinion ; donc la katharsis *est* telle ou telle chose. Je ne crois pas que ce soit là le moyen d'atteindre la vérité.

MY.

Dr Ludwig SCHEMANN, **Gobineaus Rassenwerk,** Stuttgart, Fromann. In-8°, XLI et 544 pp. 1910.

— **Gobineau. Eine Biographie.** Ier Bd. Strasbourg, Truebner. In-8°, XXXV et 579 pp. 1913.

— **Quellen und Untersuchungen zum Leben Gobineaus.** Ier Bd. Strasbourg Truebner. In-8°, XV et 435 pp. 1914.

XXII

Une fois de telles convictions arrêtées dans sa pensée et même affichées par lui dans ses ouvrages, l'important pour Gobineau, comme pour tous les mystiques conséquents avec leurs ambitions de pouvoir, c'était de s'agréger à ce groupe élu dans lequel on agit bien parce qu'on est bon en vertu de sa naissance, c'est-à-dire, selon ses enseignements, au groupe des *anciens* Germains, conquérants de la France gallo-romaine, qui furent *les derniers des Aryens* : Franks d'Austrasie, Wisigoths de la Gascogne ou Scandinaves de la Normandie. — Remarquons-le bien en effet, le pessimisme des esprits actifs et bien vivants ne les concerne jamais en personne au bout du compte. Sous l'impression de quelque défaite dans la lutte sociale, un esprit de cette trempe peut bien s'arrêter quelque temps à des idées sombres et traduire son désappointement en paroles amères. Mais l'optimisme, c'est-à-dire le sentiment tonique de l'alliance divine, refleurira bientôt pour lui en faveur de lui-même et de quelque groupe d'élection dont les intérêts se trouvent conformes aux siens.

Ainsi firent souvent les mystiques chrétiens émancipés de la discipline ecclésiastique, luthériens et jansénistes par exemple, avec leur conception outrée du péché originel, presque aussitôt compensée par leur foi dans la prédestination ou dans la grâce gratuite à leur profit — Ainsi, à l'heure où mûrit le mysticisme romantique, son chef de file Jean-Jacques, si pessimiste lors de ses premiers *Discours*, se proclamera, dans ses pathologiques *Dialogues*, « l'homme de la Nature primitive », c'est-à-dire, dans sa pensée, le favori du Dieu-Nature. Tel encore se révèle Arthur Schopenhauer, ce professeur de

pessimisme à l'usage de la quatrième génération romantique, Schopenhauer qui montra dans le spectacle du monde l'action de la volonté métaphysique divisée contre elle-même et engendrant partout la souffrance, mais qui, sur le tard, dans ses aphorismes pour la sage conduite de la vie, a reconstitué tout un optimisme rationnel au profit des intellectuels de souche bourgeoise, constitués physiquement et moralement comme il l'était lui-même [1]. — Tel enfin se présente à nous Arthur de Gobineau qui, après avoir proclamé dans l'*Essai sur l'inégalité des races* la dégénérescence fatale et déjà fort avancée de l'espèce humaine, reconstituera dans son *Ottar Jarl*, dans ses *Pléiades* et dans son *Amadis* — au prix d'une entière négation du principe pessimiste de l'*Essai*, celui du mélange nécessairement et universellement délétère — un groupement de *non-dégénérés* dont il se considère comme l'un des plus beaux ornements. « En tout je ne « vois que *ma tribu* », écrivait-il de façon fort topique à sa sœur en 1863 ; et, quatre ans plus tard : « Nos ancêtres, c'est mon idée capitale « ou plutôt *je n'ai que celle-là* et toutes les autres *en partent ou y* « *reviennent*. Où trouves-tu que nous sommes dégénérés depuis « Eudes (Ottar) le Viking ? *Je ne me trouve pas dégénéré, mais bien* « *le monde qui m'entoure* ! » Voilà qui est clair, et le pessimisme théorique a le plus souvent de ces opportunes exceptions personnelles.

Bien que la chronique familiale publiée par Arthur de Gobineau sous ce titre : *Histoire d'Ottar Jarl, pirate norvégien, conquérant du pays de Bray et de sa descendance* n'appartienne point, par la date de sa publication, au temps de sa jeunesse, il l'a si constamment méditée, si soigneusement préparée pendant la première partie de sa vie que les documents dont nous faisons usage nous apportent sur ce sujet des indications précieuses et nous mettent en mesure de mieux comprendre l'une des plus naïves manifestations d'orgueil mystique qui ait jamais été soumise à l'examen du psychologue. Nous dirons donc avant de terminer cette étude ce que nous avons appris de nouveau à ce propos.

Et tout d'abord, nous voyons Gobineau insister plus d'une fois sur l'importance qu'il convient d'attribuer à l'*Histoire d'Ottar Jarl* dans son œuvre de publiciste : « J'ai travaillé *toute ma vie* à ce livre, « écrit-il au professeur de Keller. J'avais quinze ans quand j'ai « commencé à en rechercher les éléments ». — Puis encore, à l'ethnologue de Boisjolin, en 1879 : « Je n'ai, au fond, écrit que deux « livres et l'*Histoire d'Ottar Jarl* est l'un des deux ! » L'autre étant, évidemment, l'*Essai sur les races*. — Enfin, à Mme Cosima Wagner, vers la fin de 1880, il expliquera que l'*Essai* et *Ottar* sont « les deux « faces de la même question », qu'il a commencé à seize ans ses

1. Voir à ce propos notre essai sur *Schopenhauer* dans la Collection Bloud des Grands écrivains étrangers, Paris, Bloud. 1911.

recherches sur ses ancêtres, mais, dès ce temps sans préoccupation *généalogique* à proprement parler — c'est là en effet son échappatoire devant les insuffisances généalogique de sa chronique, — en scrutant seulement la question d'origine et de *sang* ! Il a voulu savoir « d'où « venait sa famille, de quel sang elle était, enfin ce qu'elle était par « son origine ». Après quoi, *partant de là*, il a élargi son cadre et s'est demandé « si tous les sangs et toutes les origines étaient « pareilles », ce qui le conduisit, conclut-il, à faire son livre, l'*Essai sur l'inégalité des races humaines*.

Tout cela n'est guère exact qu'en gros, à titre de résumé schématique d'une vie qui a bien connu quelques distractions dans l'accomplissement de sa tâche mystique. Mais il est certain que l'inspiration de ce mysticisme fut profondément personnelle au total. Ainsi, la conception du poème de *Manfredine* remonte à 1838, c'est-à-dire aux vingt-et-un ans de l'auteur et, si tant est qu'il ait dès lors baptisé son héroïne de ce nom germanique et postulé pour elle une ascendance scandinave en pays napolitain, il est bien possible qu'il se soit aussi cherché dès cette date à lui-même, sous l'influence de Boulainvilliers, des ascendants franks ou du moins wisigoths, dans les vieilles chroniques gasconnes. Toutefois ses ambitions paraissent avoir été d'abord plus modestes, aussi bien que ses résultats ; c'est en adepte ingénu du romantisme de 1830, en lecteur extasié de *Notre-Dame de Paris* qu'il entama sa campagne généalogique, puisque, dans le mois même où il débarque à Paris pour chercher fortune, en octobre 1835, nous le voyons écrire à Redon qu'il a commencé ses investigations dans les bibliothèques et déterré presque aussitôt dans une chronique bordelaise ce texte enivrant : « Année 1561 : Jacques Gobyneau, jurat noble « de Bordeaux. Année 1576, Etienne Goubineau, premier consul ». Et il ajoute avec ferveur : « Oh ! si j'étais jurat comme Messire Jacques « de Gobyneau, comme çà m'irait ! Notez que jurat signifie gouverneur « et qu'ils n'étaient que six ! »

Mais Arthur de Gobineau n'est point jurat noble : il est humble surnuméraire à la Compagnie du gaz, puis modeste employé de l'Administration des Postes et la lutte pour le pain quotidien semble l'avoir détourné quelque temps de ses préoccupations généalogiques. Toutefois, cinq ans plus tard, Maxime Du Camp nous montre les cousins d'Isis fort désireux de se découvrir des ancêtres, d' « enquérir » des armes éclatantes à la façon des Bouillon ou des Marana : et sans doute l'avisé Zuccarelli n'était-il pas des moins empressés à cette enquête. Ce n'est pourtant qu'en 1850, tandis que se poursuit en lui l'évolution intellectuelle si rapide dont le fruit sera l'*Essai sur les races*, que nous le trouvons bien décidé à reprendre sur de nouveaux frais sa campagne investigatrice. Il s'agit pour lui désormais de se démontrer non seulement noble, mais Germain : il entre à cet effet en relations suivies avec un bibliothécaire municipal de la ville de Bor-

deaux, du nom de Jules Delpit, modeste et consciencieux érudit qui, trente années durant, effectuera pour lui des sondages dans les archives de la province et deviendra l'un de ses correspondants les plus assidus.

Nous avons naguère réfuté, de façon si péremptoire, la prétention normande et féodale de Gobineau que l'érudition allemande elle-même y a renoncé depuis lors, en dépit des complaisances de cœur qui l'attiraient d'abord vers cette audacieuse fantaisie mystique. Mais nous jugions en ce temps que sa prétention avait dû se préparer et se mûrir à travers plusieurs générations de sa famille, insensiblement dégagée du commun à partir du XVIIe siècle et parvenue au Parlement de Bordeaux dans le cours du XVIIIe siècle : nous supposions en particulier que l'oncle d'Arthur, l'original Thibault Joseph, avait pu lui aplanir les voies par avance, en fouillant les études de notaires dans cette ville de Bordeaux que son neveu n'a jamais habitée. Mais il paraît désormais prouvé que Delpit a fait ce dernier travail, que toute cette construction chimérique fut l'œuvre propre du dernier rejeton mâle de la famille et que Joseph-Arthur ne partage donc avec aucun des siens le mérite d'avoir mis sur pied l'histoire de la descendance d'Ottar. Son imagination, merveilleusement complaisante et souple, a suffi seule à la besogne : il n'a pas trouvé beaucoup plus de difficulté à se donner Odin pour ancêtre qu'à doter du même avantage l'imaginaire et irrésistible *Manfredine*.

Pourtant, les recherches de Delpit restèrent toujours sans résultats sérieux en deçà du XVIe siècle et fécondes seulement pour ce qui regarde les siècles plus récents, — circonstance qui ne faisait nullement l'affaire de son client impatient. — Aussi Arthur soupirait-il dès le 10 mars 1851, c'est-à-dire en pleine rédaction de l'*Essai* : « Si je ne parviens pas à « remonter au XVe siècle au moins, je n'écrirai rien, attendu que *cela* « *n'en vaudrait pas la peine.* Enfin il ne faut pas perdre courage. Qui « m'aurait dit qu'on aurait autant retrouvé » ? C'est peut-être en raison de cet insuccès initial que l'*Essai sur les races* ne contient aucune allusion aux origines de l'auteur [1]. Puis, pendant ses années orientales, notre représentant près du Shah de Perse se trouva mal en situation de poursuivre avec activité ses recherches familiales : mais il les reprit aussitôt après son retour en Europe, et rencontra cette fois une piste fallacieuse qu'il allait suivre jusqu'au bout, avec une obstination digne d'un meilleur sort.

1. Sauf toutefois ce trait que nous n'avions pas compris naguère et que nous croyons mieux entendre aujourd'hui : « Tout en négligeant maint caractère propre « à l'Aryen des anthropologistes, écrivions-nous en 1903, Gobineau en a noté un « qu'on ne rencontre pas ailleurs que dans son *Essai*. Ce serait un certain ren- « flement des chairs aux côtés de la lèvre inférieure, particularité qu'il dit avoir « observée dans les portraits de Rubens et de Miéris » ? Eh! comment n'y avions-nous pas songé ? C'est qu'il constatait ce renflement sur lui-même : on le discerne notamment dans son portrait de jeunesse par Bohn, mais, plus encore, dans sa photographie de 1860 qui a été publiée par le Dr Schemann.

Lorsqu'il hérita de son oncle Thibault Joseph, en 1855, un capital d'environ trois cents mille francs, il commit aussitôt l'insigne folie d'acheter (comme le lieutenant de *la Dame Blanche*) un beau château sur ses économies. Ce fut celui de Trye en Vexin, jadis propriété des princes de Conti et pendant quelques mois, résidence de Jean-Jacques Rousseau, au temps où sa manie de la persécution le fit errant à travers le monde. — Là, comme toujours ami des recherches érudites, Gobineau rencontra le souvenir et les chartes de la maison féodale normande qui posséda le fief de Gournay-en-Bray sous les premiers Capétiens. Or, quelques années après qu'il fut devenu le voisin du fief des Gournay, il rencontrait à deux reprises (dans des documents provenant l'un de Bretagne et l'autre d'Anjou, il est vrai) des personnages ayant porté un nom qu'il transcrivait de la sorte : Gobinot de Gournay. Une perspective éblouissante s'entrouvrit aussitôt, pour ne jamais se refermer, devant cette imagination féconde qui venait de se réchauffer, de se surchauffer même au soleil de l'Asie ; une idee fixe s'incrusta dès lors dans ce cerveau aventureux : celle d'assurer aux Gobineau, jurats de Bordeaux, par l'intermédiaire des grands barons de Gournay, cette origine scandinave ou même odinique dont leur petit-fils avait fait le partage incontesté de sa Manfredine. Puis, très rapidement, il passa de l'hypothèse à la conviction et ne connut plus de cesse qu'il n'eût fait part de cette conviction au public. — Les Gournay sont nommés par lui pour la première fois dans une lettre à Delpit qui est datée du 27 décembre 1863. Peu après il écrira déjà d'un de ses cousins, personnage cependant fort effacé, que c'est le *sang des Gournay* qui parle en lui !

Par malheur les preuves à l'appui de cette prétention se firent longtemps attendre en dépit du zèle de Delpit, et, trois ans plus tard, le client de cet érudit en était encore à écrire avec désappointement : « Le point des points, c'est de trouver les deux générations qui font « lacune entre Gobinot de Gournay en 1474, et Etienne Gobineau en « 1550. Je remue ciel et terre pour cela, et, avec la grâce de Dieu, j'y « arriverai ! Les deux générations *trouvées*, nous allons tranquillement « jusqu'en 912, avec des faits et des récits admirables ! *Il faut* trou- « ver ces deux générations ! » Puis, quelques jours plus tard, en janvier 1867 : « *Ma diable de lacune*, de 1453 à 1550, est le *malheur de ma vie* ». Et ce malheur sera durable, puisque, huit ans après, nous le voyons écrire au bibliothécaire de Bordeaux, en le suppliant de lui trouver quelques Gournay dans la Gascogne : « Pas « mal de noms pour la combler cette lacune, mais *rien de filiation*. « J'en meurs de chagrin ! Enfin, *prenons ce que le ciel nous envoie*. « Vous êtes l'Ange du Seigneur, Angelus Domini nuntiavit : *Trou-* « *vavi Gournayos*, conclut-il en latin macaronique. Puisse cette « parole sacrée être vraie ! » — Toutes métaphores mystiques très convenables d'ailleurs à traduire, sous cette plume de visionnaire, la préoccupation ambitieuse qu'elles révèlent.

XXIII

Le séjour de Gobineau en Scandinavie comme ministre plénipotentiaire (Stockholm fut le dernier poste de sa carrière) devait exalter encore ses enthousiasmes septentrionaux et le décider à utiliser, faute de mieux, la maigre moisson généalogique dont le Dieu de l'Aryanisme avait finalement doté son prophète. En utilisant les historiens des origines nordiques, Munch en particulier, il recula plus haut que 912 l'origine historique de sa famille ; il remonta jusqu'en 843, avec la première incursion d'un Viking du nom d'Ottar, sur les côtes de France. Après quoi, il acheva de bâtir en porte-à-faux le monument singulier dont nous avons longuement scruté, il y a treize ans, les assises. Nous n'aurons garde de revenir sur cet examen, désormais sans objet et nous relèverons seulement dans les documents qui nous ont été fournis depuis lors, quelques confirmations de notre thèse.

Tout d'abord, ces documents nous invitent à considérer le nom de Gobineau comme un dérivé de « gobe » qui signifie bossu en vieil argot français, avec autant de probabilité que comme un diminutif de Gauvain (Gauvineau), prénom chevaleresque qui aurait été adopté par les derniers Gournay féodaux et, après eux, par tous les rejetons de leur souche. — Ils nous apprennent encore que Mélac, le dévastateur du Palatinat, de peu symphatique mémoire, Mélac, dont l'auteur d'*Ottar Jarl* s'est donné à plusieurs reprises pour le petit-neveu (en particulier dans sa correspondance avec Keller) n'était probablement pas son parent : que la particule « de » ne fut placée devant le nom patronymique des Gobineau que par le grand-père d'Arthur et vers la fin de la vie de ce dernier, car elle ne lui est pas encore attribuée dans le testament authentique de son propre père en 1769 : enfin que le titre de comte fut inauguré par Arthur lui-même, vers 1854, sans qu'on en aperçoive au surplus l'origine.

Notons maintenant l'impression produite par la publication de l'*Histoire d'Ottar* sur quelques intimes de l'auteur : et, tout d'abord, sur le collaborateur constant des recherches qui sont à la base du livre, sur Delpit. — Il semble que ce savant ne se soit pas attendu à l'usage hardi que son client allait faire des très fragmentaires renseignements d'archives dont il avait successivement nourri sa manie. Il lui écrit en effet le 31 octobre 1879, peu après la publication d'*Ottar Jarl*, avec une netteté de jugement et une franchise d'expression qui lui font honneur : « Votre livre est amusant, charmant, mais votre « thèse philosophique n'est pas admissible, et, malgré l'adresse de votre « plaidoirie, vos conclusions seront rejetées par le plus intègre des « juges, Monseigneur le Public.... Ce n'est pas impunément que vous

« avez voulu révolutionner les usages héraldiques et généalogiques.... « admettant comme positifs ces prétendus changements de prénoms « en noms, et cette identité de lignes héraldiques placées horizontale- « ment avec les lignes placées perpendiculairement, et avec des « émaux différents ! »

Puis encore, au cours de l'article que, sur le désir de Gobineau sans nul doute, il donna le 12 novembre 1879 au *Courrier de la Gironde*, Delpit ne sera pas moins précis dans ses réserves devant le public, après avoir prodigué toutefois maint compliment aux aspects vivants, piquants, alertes et amusants du livre : « Malheureusement, ajoute-t-il « en effet, ces qualités, aussi incontestables que remarquables, n'ont « été obtenues qu'au détriment *de certaines conditions impérieuse-* « *ment exigées par la science*..... Souvent aussi, quand une difficulté « généalogique se présente, on voit s'accumuler autour de ce passage « une multitude de raisonnements, une *métaphysique nuageuse*, en « sorte que la discussion devient confuse, vague, insaisissable et que « M. de Gobineau peut *se persuader qu'il a rattaché à sa famille* des « individualités qui ne portent ni des noms, ni des armoiries iden- « tiques, n'ont vécu ni dans la même époque, ni dans la même con- « trée ! » — Voilà le langage du bon sens tout autant que celui de l'érudition consciencieuse. — Enfin, dans une lettre écrite deux jours après cet article, en vue de faire accepter par l'auteur les vérités qu'il contient, Delpit ajoute ce renseignement de la dernière heure qui pourrait passer pour un trait d'ironie sanglante, si on ne connaissait d'autre part les relations cordiales du signataire avec le mystique historien de la descendance d'Ottar : « A propos, saviez-vous « qu'il y avait à Bordeaux une famille Otard ? »

Un autre érudit gascon, pareillement ami de l'auteur, Léo Drouyn, fit des réserves analogues ; il écrivit dans *La Guienne* du 28 décembre 1879 : « Une généalogie de cette nature ne pourrait être scientifique- « ment acceptée par les familles les moins scrupuleuses ! » — De son côté, le professeur allemand von Keller, un romaniste, habitué à de sévères critiques de textes, paraît avoir été tout aussi déconcerté que les érudits bordelais par certains aspects du livre. Il avait promis un article avant d'en avoir pris connaissance ; après lecture, cet article se fit attendre : Keller marquait des hésitations, des *scrupules exagérés*, comme le lui écrit Gobineau avec impatience, de l'inquiétude, quelque chose *qui l'arrête* ! Il se décida pourtant, mais le descendant du jarl fut peu satisfait de son appréciation parce qu'il avait comparé l'*Histoire d'Ottar* aux mémoires de Gœthe, dont le titre bien connu, *Poésie et vérité*, dit la liberté que le poète de *Faust* entendait prendre à la fois avec ses souvenirs et avec son lecteur : « Quel malheur, soupire « notre historien, que vous soyiez tombé sur cette idée singulière de « *Dichtung und Wahrheit* et supposé que j'avais voulu faire un « *demi-roman* ! Dans un tel cas, il me semble que j'aurais au moins

« inventé dans ces malheureuses parties où j'ai *subi la vérité lourde* « *des lacunes*, sans chercher à la combler !) Je n'ai été que trop « rigoureusement et positivement exact ! » Affirmation qu'il reprendra dans une autre lettre adressée au même correspondant, en y présentant *Ottar Jarl* comme « le plus positif et le plus réel de ses « livres ! » Et pourtant, il est trop évident que le romancier de l'*Abbaye de Typhaines* a une fois de plus imposé sa collaboration au chroniqueur des Gournay-Gobineau.

Ce chroniqueur a d'ailleurs marqué un mouvement de recul en présence de si topiques objections, mais sans abandonner jamais la conviction essentielle qui était, dans sa forme instinctive, puis dans son exposition développée, à la fois l'assise et le fruit de son mysticisme vital : « J'admets sans difficulté, écrira-t-il à Drouyn, que s'il « s'agissait d'établir une *question d'hérédité*, un fait de *non-déro-* « *geance*, ou quelque point semblable, à la façon des préoccupations « généalogiques *ordinaires*, *l'absence de filiation* rendrait l'effort assez « vain : mais comme il n'y a rien ici de ce genre et que le seul point « intéressant est l'*identité d'origine*, je considère ce point comme « aussi démontré, appuyé, prouvé qu'on peut le souhaiter, et le reste, « curieux pour moi, et désirable sans doute ne l'est pas pour ce qui « est utile à mon but principal ! » Il veut dire sans doute qu'il ne tient pas à descendre d'un Gournay en particulier, pourvu qu'on lui accorde qu'il descend de cette maison féodale normande. Mais la recherche et la preuve de l'*identité d'origine* sont pourtant ce qu'on appelle une entreprise généalogique et c'est bien une *question d'hérédité* que prétend résoudre l'*Histoire d'Ottar Jarl*. — On appréciera, par cette façon de raisonner, la singulière paralysie qui s'emparait des facultés logiques de Gobineau, — comme de tout autre mystique au surplus, — aussitôt qu'on touchait de près ou de loin à la conviction centrale de sa vie psychique, à sa prétention d'alliance céleste.

Nous citerons pour terminer quelques phrases d'une charmante lettre d'Albert Sorel, accusant réception d'*Ottar Jarl*. On y verra cet homme de tact échapper habilement à l'écueil d'une appréciation motivée de l'ouvrage : « Tout ce que vous pensez, écrivez, composez « ou dites, m'intéresse parce que tout cela c'est vous-même, que cela « ne ressemble qu'à vous et que vous ne ressemblez à personne. Le « volume avait un prix tout particulier pour un vieux Normand « comme moi. C'est vous dire que la premlère partie, toute épique « — une vraie chanson de geste, — m'a plus attaché que ne l'a fait le « second épisode : les Normands en Gascogne..... La partie délicate, « c'est, comme toujours, la transition, *la disparition du Rhône*. Votre « chapitre sur les noms très ingénieux, et, je crois, très solide, donne « sans aucun doute beaucoup d'assiette à ce qui suit..... Je voudrais « bien en parler. J'y ferai mon possible malgré le rude obstacle de la « *spécialité* et de l'incompétence. A coup sûr, je m'occuperai active-

« ment d'en faire parler par les gens qui se connaissent aux chro-« niques et aux textes. » — En fait, il n'en parla point de sa personne et ne parvint pas à en faire parler d'autres que l'on sache : mais il s'était tiré d'un pas difficile en galant homme, et plus adroitement que Renan.

XXIV

Il nous reste à préciser la place occupée par Gobineau dans le mouvement des idées au cours du siècle romantique et à définir de notre mieux la nuance de son mysticisme original. — En Allemagne, on l'a traité souvent et sans hésitation de « romantique » parce que ce mot conserve au delà du Rhin à peu près le sens qu'il avait chez nous vers 1820, lors du règne intellectuel de Chateaubriand et avant l'invasion du byronisme. Il s'applique à cette disposition d'esprit qui fut caractérisée par la complaisance pour le moyen âge, pour la religion catholique, pour la monarchie paternelle, à celle qu'on a ridiculisée chez nous en lui infligeant l'épithète ironique de « troubadour ». Et Gobineau a certes quelques traits communs avec les représentants de cette école. — Nous concevons toutefois le romantisme de façon plus large désormais ; nous y apercevons l'épanouissement d'un mysticisme d'origine chrétienne, mais trop imprudemment émancipé des cadres rationnels que l'expérience de l'Eglise a constitué au cours des siècles pour discipliner l'impéralisme — individuel en général, et le dangereux « impérialisme » mystique en particulier ; nous estimons que la pensée de Jean-Jacques Rousseau a marqué de son empreinte cette nouvelle « hérésie » dont il fut tout d'abord le plus éloquent interprète, et il ne nous paraît pas loisible de ranger Gobineau parmi les sectateurs du prophète genevois sans y regarder de plus près.

Certes, Gobineau ressemble à Rousseau par certains traits de caractère et nous les avons dès longtemps rapprochés l'un de l'autre. Aussi bien tous deux sont-ils affectés d'un mysticisme véritablement typique en ses affirmations d'alliance céleste privilégiée. L'auteur de l'*Essai sur les races* corrigé par l'*Histoire d'Ottar*, ne répète-t-il pas après celui des *Discours*, corrigés par les *Dialogues* : » Le monde est « dégénéré sans ressources. A l'origine, il y eut toutefois un groupe « social doté de *bonté naturelle*, groupe auquel je me rattache par « une exception presque unique au monde et dont je conserve en moi « l'excellence ! » — Seulement, tandis que Rousseau se donnait pour « l'homme de la Nature primitive » et se faisait citoyen d'Arcadie, Gobineau se présente à nous comme un Aryen Germain de pur sang et se fait, par la pensée, citoyen d'Asgaard, de cette mythique capitale des Aryens, en marche vers l'Europe occidentale où la race noble

vécut toute proche encore de son originelle vertu. En d'autres termes, nos deux mystiques définissent d'assez différente façon la *bonté naturelle* des concitoyens de leur choix et de leurs associés dans la faveur du Très-Haut.

Pour Rousseau, cette bonté-là est celle de *nos habitants*, ces créatures de rêve ou même d'hallucination qu'on trouve décrites dans les œuvres de sa période nettement pathologique, dans ses *Confessions* et dans ses *Dialogues* : ils ont les qualités et les défauts du plébéien génial, orgueilleux et névrosé qu'était le Genevois : larme à l'œil, moral du sentiment, de l'instinct, de la commisération et du laisser-faire. — Quant à l'Aryen idéal, nous l'avons décrit plus haut tel que l'a conçu Gobineau, — en partie sous l'influence du réalisme prussien, — c'est-à-dire comme remuant, entreprenant, guerrier, mû par un utilitarisme déjà suffisamment rationnel. Il a dit dans son *Ottar* de la constitution britannique — qui est pour lui l'expression la plus parfaite de la sagesse aryano-germanique en matière sociale — que « ce monument miraculeux de grandeur et de solidité reste et restera « inimitable pour les peuples dont le *sang* n'est pas composé de la « même manière, car la vertu et la morale entrent pour fort peu dans « l'alliage qui l'a rendu possible, mais la *longue expérience* de ce « qu'il faut admettre ou repousser pour que des natures vigoureuses « puissent vivre ensemble sans user leur valeur à s'entredétruire n'en « a pas moins créé là un ordre social plein de vérité et de droiture. » — En d'autres termes, il oppose, nous l'avons dit, une morale des maîtres à une morale des esclaves, comme Nietzsche saura le faire de façon plus précise après lui, et même, en partie d'après lui. Mais une telle opposition nous a toujours paru assez factice parce que les « maîtres » sont des hommes aussi bien que les esclaves. En temps de révolution, les esclaves « révoltés » pratiquent souvent à s'y méprendre la morale des conquérants et des « maîtres » parce que celle-ci n'est le monopole d'aucun groupe humain, mais seulement le code expérimental de l'association efficace pour la conquête du pouvoir. Ce qui n'est pas à dire toutefois qu'un peu de gobinisme ne pourrait être utile à titre d'antidote, contre l'intoxication de l'âme moderne par la psychologie rousseauiste et par la morale erronée qui en dérive.

Mais il est un trait de l'impérialisme gobinien que nous entendons très décidément rejeter : c'est l'apologie de la conquête brutale et la glorification des « violents », car le progrès de la société humaine doit consister, selon le génie français, à adoucir insensiblement les moyens d'action de l'impérialisme vital (qui restera d'ailleurs la disposition essentielle et imprescriptible de l'être). L'expérience prouve en effet chaque jour que la violence atteint son but de façon moins efficace à la longue que les méthodes de contrainte persuasive : c'est ce que nous appelons pour notre part l'avènement d'un impérialisme de plus en plus expérimental (ou rationnel) dans le monde. — Et,

d'autre part, en faisant de la « bonté » comme Rousseau un privilège inamissible de la naissance, Gobineau, bien qu'il définisse autrement cette bonté, revient par un détour à l'apologie de morale *instinctive* : il fonde, comme il le dit la morale sur l'*ontologie*, ce qui équivaut à la nier en tant qu'effort d'adaptation sociale et d'amélioration progressive, — comme Tocqueville le lui a si bien fait sentir.

L'une et l'autre thèse, remarquons-le, déborde en sens inverse le christianisme qui en réalise la synthèse. Nous avons vu Tocqueville souligner cette opposition entre christianisme et gobinisme, de même que les Bonald et les Maistre l'avaient dès longtemps révélée entre rousseauisme et christianisme. Oui, Rousseau énerve la morale chrétienne en écartant de sa base la saine notion psychologique du pêché originel, — cette tendance antisociale foncière que les transformistes nous présentent de leur côté comme une survivance des origines carnassières de l'humanité, tendance persistante chez le chrétien après le baptême sous la forme de la concupiscence qui « nous rend plus facile à pratiquer le mal que le bien ». — Et d'autre part Gobineau découronne cette morale sagace en niant l'efficacité de l'effort sur soi-même, en faisant découler toute perfection sociale d'un *instinct de Race* et d'une prétendue bonté d'origine, réservée par lui à un petit nombre d'élus.

Ajoutons cependant que, vers la fin de sa vie, l'auteur de l'*Essai*, sans montrer jamais aucune complaisance au mysticisme social ou socialisme romantique qui est l'un des corollaires de l'enseignement de Rousseau, acceptera quelques inspirations du mysticisme « esthétique » qui a la même origine [1]. Son roman des *Pléiades* définit, en effet, par des traits de supériorité principalement intellectuelle et artistique, ces « fils de roi » qui forment encore à son avis le sel de la terre ; et, comme il a tenté de le faire pour lui-même, chartes et blasons en main, dans les pages de son *Ottar Jarl*, il concédera libéralement des ancêtres germaniques putatifs à tous les privilégiés du talent ou de l'esprit qu'il accueillera près de lui dans son Panthéon stellaire.

En outre, le stoïcisme, cette quintessence de la morale des œuvres, dont l'*Essai* parlait d'assez dénigrante manière, sera professé par quelques uns des plus authentiques « fils de roi » dont les *Pléiades* nous racontent les aventures. Enfin son grand poème de vieillesse, *Amadis*, le montrera visiblement revenu vers le romantisme le plus « troubadour », vers cet idéal nettement chevaleresque, et par suite chrétien pour la plus grande part, qui n'était nullement celui d'un Ottar ou d'un Pharamond.

1. Il avait d'abord paru tenir en suspicion la supériorité artistique, comme en témoigne sa singulière théorie sur l'origine *nègre* de cette supériorité dans les races qui l'ont fait éclater au grand jour, et les commentaires de l'*Essai* sur la civilisation grecque antique.

Toutefois, son *Essai* seul a fait école au delà du Rhin, et c'est donc uniquement par sa philosophie de 1850 que Gobineau aura exercé quelque action sur son époque. C'est pourquoi il nous a paru opportun de préciser davantage quelques traits de cette philosophie aux destinées étranges et d'apporter ainsi, une fois encore, notre contribution à l'étude d'une personnalité dont l'analyse exacte nous apparaît comme l'un des plus délicats, nous dirons volontiers d'un des plus irritants problèmes psychologiques de ce temps.

E. Seillière.

Au Congrès de Vienne. Journal de Jean-Gabriel Eynard, publié avec une introduction et des notes par Edouard Chapuisat, avec deux portraits. Paris, Plon, 1914. In-8°, 338 p. 3 fr. 50.

Avant d'être un des plus généreux Philhellènes, Eynard avait combattu à Lyon en 1793 et à Gênes en 1800; il avait restauré les finances de Lucques, de Piombino et du royaume d'Etrurie. En 1814, son oncle Pictet de Rochemont et F. d'Ivernois, envoyés au Congrès de Vienne pour assurer l'incorporation de Genève à la confédération helvétique, le choisirent comme secrétaire. Il emmena avec lui sa femme, née Lullin de Chateauvieux, dont Horace Vernet a peint un charmant portrait. Le Journal qu'il a tenu pendant le Congrès au hasard des fêtes et des rencontres, est fort curieux. Il note ses conversations avec les principaux personnages et il fait défiler devant nous Metternich et Talleyrand, le tsar Alexandre, l'empereur François, le roi de Prusse, les rois de Bavière, de Danemark et de Wurtemberg, etc. L'éditeur du journal, M. Chapuisat, a très bien rempli sa tâche. Son introduction est claire, attachante, et il a raison de dire qu'Eynard nous a rapporté un certain nombre de faits et d'appréciations utiles à l'histoire. Son annotation est sobre et très suffisante. Les critiques prétentieux et grincheux se plaindront de n'avoir pas une table alphabétique des noms propres : M. Chapuisat leur répondra que ces noms reviennent constamment sous la plume d'Eynard et qu'il a suppléé à la table par des sommaires détaillés. Nous le remercions sincèrement, vivement du plaisir qu'il nous a fait. Il y a longtemps que nous n'avions lu un Mémorial aussi intéressant et aussi bien édité [1].

Arthur Chuquet.

---

1. Aussi n'hésitons-nous pas à joindre à ce court article quelques menues remarques dont l'éditeur pourra, à son tour, profiter. P. xiii on dit plutôt Elbois que *Elbiens*. Lire p. 88 et 173 Laxenbourg et non *Luxembourg*; p. 114 Estève et non *Stève*; p. 124, Clare et non *Clair*, p. 151 Wurschen et non *Nurschen*; p. 297 Bessières et non Bessière. P. 227 Pernet était le premier aide de camp de Berthier. P. 238, ligne 4 ne faut-il pas lire « regarder comme nul » au lieu de « regarder comme *mal* »? Nous reviendrons ailleurs, et plus longuement, sur ce précieux texte historique.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 5 mai 1916.* — Le Secrétaire perpétuel annonce que Mme la marquise Arconati-Visconti offre à l'Académie la somme nécessaire pour fonder un prix triennal de 3,000 fr. qui portera le nom de « prix Raoul Duseigneur » et qui sera destiné à encourager les travaux concernant l'art et l'archéologie espagnols depuis l'origine jusqu'au xvie siècle.

M. Senart annonce la mort de M. Comaille, l'archéologue chargé de la conservation des ruines d'Ang-kor.

M. Léon Mirot, archiviste aux Archives nationales, écrit au sujet de la communication faite à la dernière séance par M. Eude et relative à un hôtel de la rue des Poulies, *l'Hôtel de Vaucouleur*. Il estime que cette désignation, qui ne se trouve dans aucun des actes du xve au xviie siècle concernant cet immeuble appelé alors *Hôtel de l'Image Notre-Dame* ou de la *Belle Image*, se rapporte non pas au souvenir de Jeanne d'Arc ou de Claude des Armoises, mais à celui d'une famille bretonne du nom de *Vaucouleur*, qui posséda cet hôtel au xive siècle et fut la bienfaitrice du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois.

M. Pillet, ancien attaché à la Délégation de Perse, donne lecture d'une communication intitulée : *Un naufrage d'antiquités assyriennes dans le Tigre*. D'après des documents inédits, M. Pillet fait le récit du transport des antiquités trouvées par Victor Place, consul de France à Mossoul, dans ses fouilles exécutées de 1852 à 1854; durant deux années, il continua l'œuvre de son prédécesseur Botta au milieu de nombreuses difficultés; puis, en 1855, l'Etat mis à sa disposition un navire, le *Manuel*, qui devait charger, en rade de Bassorah, les antiquités trouvées par le consul, celles rapportées par la mission de Babylonie, dirigée par Fresnel, et aussi une cinquantaine de caisses de fouilleurs anglais à destination du Musée britannique. De Mossoul à Bagdad, le transport, qui s'effectuait sur des radeaux, se fit sans incident, mais au-dessous de cette ville les tribus arabes révoltées pillèrent à plusieurs reprises le convoi formé de quatre radeaux et d'une grande barque. Enfin, à Kournah, près du confluent du Tigre et de l'Euphrate, une lutte violente s'engagea au cours d'un dernier pillage qui entraîna la perte de la barque et de deux radeaux. Seuls les antiques chargés sur les deux autres radeaux parvinrent à Bassorah, et non sans dommage. 28 colis sur 235 que comportait le comportait le convoi au départ de Bagdad furent sauvés du désastre. Parmi eux figuraient un taureau ailé pesant près de 32,000 kilos et un génie lourd de 14,000 kilos que l'on peut admirer au Musée du Louvre. Il fallut six mois d'efforts pour hisser ces lourds chefs-d'œuvre assyriens à bord du *Manuel* qui les débarqua au Havre en 1856 avec les caisses du Musée britannique. — MM. Pottier, Théodore Reinach et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. Havet commente un passage de Properce relatif à la déesse Brimo : elle fut aimée d'Hermès; elle le repoussa d'abord, puis elle se donna à lui quand il eut miraculeusement changé en prairie un étang thessalien, le Boibeis.— MM. Salomon Reinach, Théodore Reinach et Camille Jullian présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 12 mai 1916.* — Sur le rapport du P. Scheil, la commission du prix Bordin pour les études orientales en partage également le montant (soit 1,500 fr. à chacun) entre MM. E. Fagnan, professeur à l'Université d'Alger, pour sa traduction de l'ouvrage arabe de *Mawerdi*, intitulée *Statuts gouvernementaux*, et l'abbé F. Nau, professeur à l'Institut catholique, pour ses travaux sur les *Ménologes et Evangéliaires coptes-arabes* et sur les *Œuvres d'Ammonas*.

L'Académie se forme en comité secret. Quand la séance redevient publique, le président donne lecture de la décision suivante :

« Grâce à une libéralité de Mme la marquise Arconati-Visconti, l'Académie attribuera cette année, avant le 1er août, un prix exceptionnel de 3,000 fr., portant le nom de Raoul Duseigneur, à des travaux concernant l'art et l'archéologie espagnole depuis les temps les plus anciens jusqu'a la fin du xvie siècle, aussi bien que les trésors artistiques ou archéologiques de ces mêmes époques conservées dans les collections publiques ou privées de l'Espagne. Les ouvrages présentés pour ce prix devront être déposés au Secrétariat de l'Institut avant le 15 juin 1916. Ils devront avoir été publiés dans le courant des six dernières années. »

M. Homolle continue sa communication sur l'origine des caryatides.

M. J.-B. Chabot commente quelques inscriptions puniques trouvées en Algérie et pour lesquelles aucune explication satisfaisante n'avait été proposée jusqu'à ce jour. — MM. Salomon Reinach, et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 10 juin — 1916

S. Ephrem, Œuvres, I, 1, p. Mercati (J.-B. Chabot). — Laudien, Inscriptions grecques; Hartlich, L'Hygiène de Galien (My). — Bennett, Sculpture et architecture (de Ridder). — Freeburg, Le déguisement dans le drame élisabéthain (Ch. Bastide). — Lamartine, Méditations poétiques, p. Lanson (E. Welvert). — Washburn, Sur le front russe; Barby, L'épopée serbe; W. Breton, Le 2e chasseurs belge; Carnets allemands, trad. J. de Dampierre, S. R. Voix américaines, IV, Cadoux, La prospérité économique de l'Allemagne; Gibbons, Les massacres d'Arménie (A. Chuquet).

G. Ephraem Syri opera. Textum syriacum graecum latinum ad fidem codicum recensuit, prolegomenis, notis, indicibus instruxit S. I. Mercati. Tomus I, fasc. I. Romae, sumptibus Pontificii Instituti biblici; 1915; in-8°, pp. xvi, 231.

Aucun écrivain étranger n'obtint chez les Byzantins un succès égal à celui du grand docteur syrien, S. Ephrem, mort en 373. La plupart de ses œuvres furent traduites en grec, et les copies se multiplièrent à ce point que les manuscrits qui les renferment le cèdent à peine pour le nombre aux trois auteurs ecclésiastiques les plus répandus : Chrysostome, Basile et Grégoire de Nazianze. La raison de ce succès paraît résider dans le caractère moral des œuvres de S. Ephrem, étrangères aux discussions techniques et n'abordant la polémique religieuse que dans la mesure et par le côté où elle intéressait la masse du peuple. Les écrits attribués à S. Ephrem ont été recueillis il y a près de deux siècles dans l'édition romaine [1]. Depuis lors diverses publications ont ajouté au recueil primitif un grand nombre de pièces tirées de manuscrits syriaques importés en Europe [2]. Cependant une édition critique n'existe pas encore. M. S. I. Mercati veut consacrer ses efforts à nous la donner : dessein fort louable, dont on souhaite la réalisation. A en juger par le pre-

1. *Ephraemi Syri omnia opera quae exstant graece, syriace, latine, in sex tomos distributa.* Romae, in-f°, 1732-1743. Trois volumes contiennent les textes grecs, et trois autres les textes syriaques. Tous laissent à désirer au point de vue de la correction

2. Entre autres : Bickell, *Carmina nisibena* (Leipzig, 1866); J. Overbeck, *S. Ephremi... opera selecta* (Oxford, 1865), et surtout J. Th. Lamy, *S. Ephremi Hymni et sermones* (Malines, 1882-1895; 4 vol. in-4°).

mier fascicule, l'auteur, du moins en ce qui concerne le grec, est parfaitement préparé à la tâche qu'il s'est assignée. Mais ce fascicule ne contient que la traduction de trois homélies : sur Abraham et Isaac, sur S. Basile (probablement apocryphe), et sur Elie. Poursuivie dans les mêmes conditions (choix abondant de variantes, longue préface pour chaque pièce, annotations prolixes, etc.), l'édition complète de S. Ephrem exigera facilement de 50 à 60 volumes comme celui que nous avons entre les mains. Cette considération peut faire naître quelque inquiétude sur la réussite du projet. D'autre part, étant donné qu'un assez bon nombre d'écrits apocryphes sont placés sous le nom d'Ephrem et qu'on ne pourra, le plus souvent, les juger que par la critique interne, la logique semblait commander d'aborder tout d'abord l'édition des œuvres syriaques d'une authenticité incontestable et d'examiner la traduction grecque de ces mêmes œuvres pour établir les règles qui serviront à discuter les documents dont l'original syriaque n'existe pas. La haute estime dont S. Ephrem jouissait dans toutes les communautés syriennes, à quelque confession qu'elles appartinssent, ne permet pas de supposer que les Syriens aient volontairement laissé périr quelque partie de son œuvre littéraire. *A priori*, toute traduction grecque dont l'original syriaque n'existe pas ou n'est pas formellement attesté, doit être regardée comme suspecte. Mais il ne convient pas de porter un jugement anticipé sur cette publication; considéré en lui-même et indépendamment de la continuation, le volume de M. M. est digne de tous éloges. Si l'éditeur croit devoir poursuivre son œuvre sur le plan trop vaste qu'il a élaboré, alors même qu'il ne lui serait pas donné de la mener à bonne fin, il aura notablement contribué, par son patient labeur et ses recherches, à préparer l'édition critique de S. Ephrem, et aura bien mérité de la littérature ecclésiastique.

J.-B. Chabot.

A. Laudien. **Griechische Inschriften als Illustrationen zu den Schulschriftstellern.** Berlin, Weidmann, 1912, 78 p. — *Griechische Papyri aus Oxyrhynchos, für den Schulgebrauch ausgewählt.* Berlin, Weidmann, 1912; VIII-58 p.

Le premier de ces volumes est un recueil de textes épigraphiques que M. Laudien, professeur à Düsseldorff, a choisis pour servir d'explication et de commentaire aux textes littéraires. Ces inscriptions sont, dit M. L., de deux sortes. Les unes se rapportent directement à un passage. Exemple : l'auteur du discours περὶ τῶν πρὸς Ἀλέξανδρον συνθηκῶν (Démosth. XVII) parle au § 10 des conventions de 337 entre les Grecs et Philippe; M. L. éclaire le passage en citant le texte de cet accord tel que le donne une inscription trouvée sur l'Acropole. Les autres n'ont avec le texte des auteurs qu'un rapport éloigné, mais sont cependant d'un sujet analogue; ce sont les plus nombreuses. Exem-

ple : Hérodote raconte VI, 81, que Cléomène voulait sacrifier dans l'Héræon d'Argos, mais que le prêtre l'en empêcha, φὰς οὐκ ὅσιον εἶναι ξείνῳ αὐτόθι θύειν ; M. L. cite le texte, et le fait suivre d'un décret d'Amorgos qui interdit aux étrangers l'accès du temple de Héra. Ces deux sortes d'inscriptions sont très utiles pour l'interprétation des passages lus ou expliqués dans les classes; mais on en trouvera, dans le recueil, quelques-unes qui n'ont avec un texte d'autre relation que la mention du même personnage, et qui, par conséquent, sans être dépourvues d'utilité, ne sont pas d'un grand secours pour un commentaire. Exemple : Démosthène, *Amb.* 60 et 175, prononce le nom de Derkylos ; M. L. cite à ce sujet un décret des Eleusiniens en l'honneur de ce stratège. Quoi qu'il en soit, le travail de M. L. n'est pas sans intérêt ; les 70 inscriptions ou fragments qu'il contient sont accompagnés (à la fin du volume) de remarques et de renseignements divers sur la langue, sur l'origine et la date des inscriptions, etc., qui rendront service aux élèves des gymnases, auxquels ce livre est destiné. M. L. a dû se borner; les passages que doivent « illustrer » ces inscriptions sont pris seulement dans les auteurs suivants : Hérodote (nos 1-15), Thucydide (16-36), Xénophon, *Anab.* (37-39), *Hell.* (40-52), Sophocle, *Antig.* 53 ; Platon, *Apol.* (54-57), Démosthène (58-63), plus sept inscriptions (64-70) dont M. Laudien n'explique pas la présence dans son recueil.

L'autre volume publié par M. L. contient un choix de textes tirés des papyrus d'Oxyrhynchos. Ces textes sont au nombre de 46, et représentent des spécimens des différents sujets que l'on rencontre dans les papyrus, lettres et billets, contrats de nature variée, exercices scolaires, actes d'affranchissement, requêtes, quittances et reconnaissances, procès-verbaux et déclarations, enfin un horoscope et des formules astrologiques et magiques. Un appendice reproduit le commentaire de Deissmann (*Licht vom Osten*) à deux de ces morceaux (nos 1 et 5, deux lettres), et celui de Boll au no 44, un fragment de calendrier astrologique. Dans des remarques finales, comme pour le recueil d'inscriptions, M. Laudien traduit les mots rares ou difficiles, rend compte des particularités de forme et de syntaxe, et généralement donne les explications nécessaires à l'intelligence du texte.

MY.

O. HARTLICH. **De Galeni** Ὑγιεινῶν *libro quinto.* Grimæ, sumptibus regiæ scholæ St. Augustini, 1913; 59 p. in-4°.

Ce traité de Galien Ὑγιεινά comprend six livres. M. Hartlich, ayant à s'occuper du cinquième, où il est question, en général, du régime et de la santé des vieillards, rencontra, nous dit-il, de grandes difficultés, et pour interpréter ce livre en toute connaissance de cause, il en étudia le sujet dans ses moindres détails, essayant d'en discerner l'écono-

mie intérieure. Il reconnut, dans une analyse minutieuse, que la disposition des pensées n'y était pas d'un ordre inattaquable, et que par conséquent il y avait lieu de chercher à en retrouver la véritable suite. C'est cette recherche qui fait l'objet de la première partie de sa dissertation. Le développement des idées y est suivi pas à pas, dans chacun des douze chapitres du livre, et grâce à la comparaison non seulement avec le livre suivant, mais aussi avec d'autres traités du même auteur, comme le *de ratione medendi*, ou encore la τέχνη ἰατρικὴ et le περὶ τροφῶν δυνάμεως, M. H. arrive à des conclusions très acceptables sur la disposition du cinquième livre, sur les rapports de ce livre avec le sixième, et sur le plan suivi par Galien. Au reste, Galien lui-même aurait modifié la disposition qu'il avait primitivement en vue ; nous ne lisons pas aujourd'hui, dit M. H., le livre tel qu'il se proposait d'abord de l'écrire, mais un autre livre, pour lequel il aurait suivi un plan différent. J'observe ici que la dissertation de M. H. eût été beaucoup plus claire s'il avait donné un résumé des résultats obtenus. M. H. alors, sur le conseil de M. Kalbfleisch, examina les manuscrits, au nombre de trois, Venetus 276, Venetus 282 (Marcianus), Reginensis 173 (deux autres sont éliminés, apographes d'un manuscrit existant), et il eut la joie, dit-il, de constater que le Venetus 276 confirmait la plupart des conclusions qu'il avait obtenues par le raisonnement. De là la seconde partie de son travail, qui est une étude sur la valeur des manuscrits et sur leur autorité au point de vue d'une édition nouvelle. Le Venetus 276 seul représente l'ordre exact, les autres, l'ordre troublé ; l'importance du premier est manifeste, car les éditions anciennes, y compris celle de Kuehn, reposent sur le Reginensis ; ce dernier toutefois, de même que le Marcianus, ne saurait être complètement négligé. Un autre secours pour la constitution du texte est fourni par deux anciennes traductions latines, l'une du XIIIe siècle, due à Burgundio de Pise, l'autre du XIVe, par le traducteur bien connu de Galien, Nicolas de Reggio, faite sur un manuscrit apparenté au Venetus. M. Hartlich a joint à sa dissertation un spécimen d'édition ; il donne le chapitre II des Ὑγιεινά à la fois dans le texte grec et dans les deux traductions latines, avec un appareil critique. Ces quelques pages font bien augurer de l'édition future.

MY.

T.-P. BENNETT, **The relation of sculpture to architecture**. In-8°, p. v-XII, 1-204, fig. 1-110. Cambridge, University Press, 1916.

L'auteur est architecte (voir ses dessins, fig. 27, p. 57 et fig. 72, p. 136) et traite son sujet en homme du métier. Les exemples qu'il cite montrent qu'il connaît bien l'architecture contemporaine, moins bien celle de la Renaissance et assez mal celle de l'antiquité. Peut-être cette insuffisance d'information est-elle la cause de certaines

défaillances de son goût et de la prédilection fâcheuse dont il témoigne pour les proportions colossales et pour les inventions singulières, chères à l'art germanique. Il n'empêche que, pour l'essentiel, sa méthode est saine. B. a bien vu le fond de la question, qu'en s'alliant l'une à l'autre, la sculpture et de l'architecture ont pour intérêt, comme pour devoir, de se subordonner l'une à l'autre et, ce principe fondamental étant posé, il en déduit avec netteté toutes les conséquences qu'il comporte. Son livre clair, bien illustré ne contient pas seulement des observations de détail qui s'adressent surtout aux spécialistes ; il est fait pour le grand public et on ne saurait trop en recommander la lecture à une époque où les monuments, publics et privés, sont si souvent bizarres et saugrenus. Il apprendrait aux édilités et aux commissions de nos parlements ces vérités élémentaires, mais qu'il est toujours bon de rappeler et de méditer, que tout monument ne convient pas à tout emplacement, ni toute sculpture à tout monument.

P. 8 et suiv., résumé historique qui est sans valeur : le temple d'Assos, p. 15, est attribué à l'art romain et l'auteur s'imagine que les bœufs affrontés en composent toute la frise ; de même il attribue à Carpeaux, p. 29, les bas-reliefs de l'Arc de Triomphe. P. 32, la sculpture appliquée à la décoration d'un édifice doit en marquer le rythme et en faire ressortir les grandes lignes. P. 54, difficultés que comporte l'emploi des caryatides, mode de support souvent illogique et mal conçu. P. 68, valeur décorative du bronze. P. 68, les figures s'enlevant en plein air. P. 79, éloge excessif des groupes mouvementés placés à l'entrée du Vieux Musée de Berlin. P. 82, bonne critique des quadriges du Grand Palais. P. 84, ce ne sont pas seulement les Anglais, qui pourraient trouver à redire aux deux chars qui couronnent le théâtre de Dortmund. P. 92, le piédestal de la statue équestre d'Etienne Marcel. P. 96, pas trop de monuments dans les rues, ce qui est l'évidence même. P. 108, le cadre de la Place Vendôme. P. 112, le monument de Gambetta paraît à B. d'un effet heureux là où il est placé ! P. 117, justes remarques sur la difficulté d'allier le bronze au marbre dans un monument en plein air. P. 121, l'abus des rocailles artificielles. P. 125, trop de figures debout sur les voies publiques. P. 133, le soubassement du monument de Steurs semble à B. « intéressant ». P. 140, l'auteur approuve le monument d'Alfred de Musset sur la place du Théâtre français. P. 146, excès du « rococo ». P. 154, la base mal équilibrée du monument de Guillaume I à Elberfeld paraît à B. « admirable ». P. 160, le monument de la République sur la place du Château d'Eau et le monument de Bismarck à Berlin reçoivent un même tribut d'éloges. P. 174-5, l'Arc de Triomphe de Paris. P. 179 et suiv., les monuments colossaux récemment édifiés en Allemagne au confluent du Rhin et de la Moselle, à Porta en Westphalie, sur le Kyffhauser et à Berlin sont admirés presque sans réser-

ves. En revanche le monument de Victor Emmanuel à Rome est justement critiqué, p. 185. Bonnes remarques, p. 192, sur l' « Albert Memorial ». En terminant, p. 196-7, B. fait ressortir les avantages qu'il y aurait à un rapprochement plus étroit, dès l'Ecole même, entre les élèves qui fréquentent les ateliers d'architecture et de sculpture : comme leur harmonie préétablie peut seule créer des monuments qui soient dignes de ce nom, il est indispensable qu'il sachent bien, les uns comme les autres, quelles sont les limites de leur art et ce qu'ils peuvent et doivent attendre de leurs collaborateurs.

A. de Ridder.

Victor Oscar Freeburg, **Disguise Plots in Elizabethan Drama,** New-York, Columbia University Press, 1915, in-12, 241 pp., 1 d. 50 c.

Des milliers de livres ont été écrits sur Shakespeare. Le sujet s'épuisait quand les critiques ont eu l'idée d'étudier les procédés de composition du poète. C'est surtout le professeur Baker, de Harvard, qui a travaillé dans cette voie. On n'a pas oublié son livre sur le développement du génie dramatique de Shakespeare. En même temps se précisaient les conditions matérielles dans lesquelles les représentations se donnaient à l'origine ; les érudits retrouvaient jusqu'aux airs qui se chantaient sur la scène et reconstituaient les instruments de musique de l'orchestre. C'est à cet effort d'analyse et de recherches que M. Victor Oscar Freeburg apporte sa contribution. Bien qu'il ne cite pas l'ouvrage de M. Baker, on le rangera au nombre des disciples du maître. Lui aussi, il étudie la technique des drames shakespeariens, mais en se plaçant à un point de vue très spécial. Le déguisement est un ressort dramatique souvent employé. Quel parti en a-t-on tiré au temps d'Elisabeth ? Les contemporains de Shakespeare qui s'en servaient, ont-ils imité ou ont-ils essayé d'innover ? C'est à ces questions que M. V. O. F. cherche à répondre.

Au risque d'être touffu, M. V. O. F. n'a pas étudié moins de « quatre cent vingt-cinq pièces », où l'intrigue repose plus ou moins sur le déguisement. Un rapide aperçu des différents chapitres montrera comment il a utilisé d'aussi abondants matériaux. Dans une introduction, il s'attache à prouver que les vieux dramaturges accordaient une grande attention aux questions de metier, réglant avec un soin minutieux les gestes de l'acteur, ses jeux de physionomie, les inflexions de sa voix, ne dédaignant pas d'ajouter à l'effet des tirades les plus lyriques par une utilisation intelligente des costumes et des décors. Ils devaient être attirés par le déguisement favorable à la fois à l'auteur à qui il permet des complications inattendues et à l'acteur expert dans l'art de se grimer. D'autant plus que le public n'était pas difficile ; le travestissement se réduisait pour l'ordinaire à un manteau qu'on retournait, à un peu de suie dont on se barbouillait le visage. Parmi

les déguisements, l'auteur reconnaît cinq variétés auxquelles il consacre autant de chapitres. Le cas le plus fréquent, c'est la femme qui a pris le vêtement d'un page (Rosalinde dans *Comme il vous plaira*); l'adolescent habillé en femme est moins populaire (*Epicœne* de Jonson); le fripon qui joue successivement plusieurs rôles permet à l'acteur bien doué d'exhiber de la virtuosité (Chettle et Day, *Blind Beggar of Bednal Green*); le travestissement est une ruse commode pour surprendre la vérité, un mari soupçonneux y a recours ou un prince désireux de savoir comment ses ordres sont exécutés (*Mesure pour Mesure*); une dernière catégorie comprend les amoureux dont le déguisement favorise les desseins (pièces imitées de l'*Amphitryon*, *What you will* de Marston). La principale innovation des auteurs dramatiques anglais consiste à ne révéler le déguisement au public qu'à la fin de la pièce, par un coup de théâtre. Le procédé qui fait honneur à l'ingéniosité du poète, est fort dangereux. La conclusion affirme la supériorité de Shakespeare dans l'emploi des déguisements.

Peu de remarques : P. 52, on trouvera sans doute excessive l'affirmation : « Le théâtre français au XVIe siècle est de peu de conséquence », ce n'est pas l'opinion de sir Sidney Lee. P. 212, il aurait fallu indiquer pour *Jack Juggler*, l'édition de M. W. H. Williams, publiée à Cambridge en 1914. P. 231, corrigez : *L'Amour médecin*.

Le style est souvent négligé ou trop abstrait. Les exemples de mots familiers, d'expressions vulgaires abondent : p. 60, « We insist that our wives and *sweethearts* » ; p. 110, « The Duke thinks it a *capital joke* »; p. 113, « Phylerno-girl *pummels* the blood out of Phylotus's face »; p. 190, « The agressive lover *becomes chummy* with Lady Bright ». Le mot abstrait est désagréable en anglais; non seulement il donne à la phrase une allure étrangère parce qu'il est contraire aux habitudes de la langue, mais il manque de précision et rend l'idée obscure. M. V. O. F. en abuse véritablement. Peut-on imaginer plus étrange assemblage de mots que : « the verbal misrepresentations of a stranger who misleads us with respect to his identity » (p. 2), ou « let us examine the constructive function of the motive, from the point of view of the playwright » (p. 5), ou « in multi-disguise plays disguise is by the definition basic » (p. 7), « the motivation of comic entanglement » (p. 107), « elocutionary dissimulation » (p. 202), « it is easy to upset the moral motivation of a play by the intervention of mere physical circumstance » (p. 203). Les bonnes traditions littéraires font partie du patrimoine d'une nation. Parmi elles l'Université Columbia ne doit pas compter assurément ce mélange exécrable d'argot de collégien et de verbalisme prétentieux.

Ch. Bastide.

LAMARTINE, **Méditations poétiques**. Nouvelle édition, par Gustave Lanson, Paris, Hachette, 1915, 2 vol. in-8°. Prix : 20 francs.

Cette nouvelle édition des *Méditations* de Lamartine inaugure la deuxième série de la Collection des Grands Écrivains de la France, série consacrée à nos « classiques » des XVIIIe et XIXe siècles, alors que la première l'est, comme on le sait, aux écrivains du XVIIe siècle. Dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux, le libraire a glissé une « prière d'insérer » qui explique ainsi l'objet de cette nouvelle entreprise : « Présenter des textes purs et corrects ; jeter une lumière vive, et souvent une lumière nouvelle, sur la vie intérieure des grands écrivains, et sur le jeu de leur faculté d'invention ; fournir les moyens de voir le plus clairement possible comment leurs œuvres se situent dans l'histoire de la sensibilité française et dans la tradition littéraire du pays ; montrer, quand il y a lieu, les rapports qui les unissent à des productions antérieures ou aux événements politiques et sociaux, et les conditions que le temps et le milieu ont imposées au libre exercice du génie ; distinguer, enfin, ce qui est nouveau de ce qui ne l'est pas dans les idées et les sentiments qu'elles expriment et dans leur expression même, tel est le but de la collection ». Je ne sais si je me trompe, mais le plan de la nouvelle collection ne semble pas différer, dans ses lignes générales, du plan de la première. S'il en est ainsi, ce long et complaisant prospectus était inutile. Mais en sera-t-il ainsi ? C'est la question. Il suffit, pour poser ici un point d'interrogation, de se rappeler que le programme de la première série des *Grands Écrivains* a été élaboré il y a plus de cinquante ans, et que l'application en avait été confiée à Adolphe Régnier, c'est-à-dire à un homme dont le goût s'était surtout formé dans un commerce assidu avec les classiques de l'antiquité. En matière littéraire comme en toutes autres, le goût évolue, et il se peut que le public d'aujourd'hui ne cherche ou ne trouve plus dans les œuvres de l'esprit ce qui faisait le charme des générations précédentes, et y recherche tout autre chose. Il se peut encore que le directeur de la nouvelle collection, M. Gustave Lanson, tout en restant ou croyant rester fidèle au programme de l'ancienne, l'interprète, même à son insu, dans un esprit plus ou moins différent.

Quoi qu'il advienne, on ne pouvait, pour ouvrir cette nouvelle collection, choisir un auteur plus représentatif que Lamartine. Les *Méditations* ne sont-elles pas en effet une date et une des plus grandes de notre histoire littéraire, et en même temps une des œuvres les plus « classiques » du XIXe siècle ? On ne saurait d'ailleurs en imaginer une édition plus complète, plus savante, plus littéraire que celle que M. Lanson, s'offrant en quelque sorte lui-même en exemple à ses collaborateurs, présente aujourd'hui au public. Jusqu'à présent, on croyait (pour parler une langue détestable mais expressive) que le record de l'édition était tenu par le *Saint-Simon* de Boislisle. Le *Lamartine* de M. Lanson bat ce record. C'est un très grand avantage.

Mais si j'ajoutais que dans nulle autre édition le commentaire ne montre mieux le lien qui unit l'œuvre à l'écrivain, autrement dit la transfiguration qu'a subie la vie réelle de Lamartine dans ses *Méditations*, je ferais à M. Lanson le compliment auquel il serait peut-être le plus sensible. S'il tient cette déclaration pour un compliment, je la fais sans hésitation ; mais je lui demanderai la permission de dire tout à l'heure pourquoi, à mon humble avis du moins, ce n'est pas un compliment sans restriction.

Dans une Introduction qui ne comprend pas moins de cent quarante pages de petit texte, M. Lanson nous rappelle (ou nous apprend) ce que les *Méditations* de Lamartine doivent à son éducation et à ses lectures, la place que les *Méditations* occupent dans ce qu'il nomme sa vie intérieure, l'histoire de la publication des *Méditations*, les jugements de la critique littéraire et de l'opinion publique sur les *Méditations* de 1820 à 1830 et de 1831 à 1913. M. Lanson fait suivre cette Introduction d'une Bibliographie des *Méditations* dans laquelle il a réuni aux éditions collationnées par lui les esquisses et premières rédactions qu'il a pu retrouver et qu'il a utilisées dans son annotation. Il y a joint quelques renseignements sur les éditions illustrées des *Méditations*, sur les compositions musicales auxquelles quelques-unes de ces poésies donnèrent lieu, et enfin sur les traductions qui en existent en diverses langues. Abeille laborieuse, M. Lanson a fait ici son miel non seulement de toutes les plantes sur lesquelles il a promené sa propre érudition, mais encore de toutes celles qu'avaient découvertes ses devanciers ou visitées par commission pour lui une diligente équipe de collaborateurs. Je ne dis pas que cette Introduction et ses appendices soient ni la plus neuve ni la plus substantielle partie de son œuvre : à cet égard, les notes et notices dont chacune des *Méditations* elles-mêmes est enrichie le disputent à l'Introduction. Mais, tandis que là les trésors de cette érudition sont dispersés en tête ou au bas des pages et suivant les rencontres, ici on les trouve exposés à nos yeux comme dans une série de vitrines qui se touchent et dont rien n'interrompt la suite. Quand je parle de l'érudition de M. Lanson et que je dis qu'elle est immense, je n'y verrais encore qu'un demi-mérite, si cette érudition n'était fécondée par une intelligence égale. Des innombrables matériaux rassemblés par lui et par les autres, l'esprit de M. Lanson, fertile en aperçus, servi par un goût d'une grande sûreté et par un jugement presque infaillible, a su tirer la glose la plus somptueuse et à la fois la plus appropriée qui ait jamais illustré les *Méditations* de Lamartine. Le chantre d'Elvire a enfin trouvé un accompagnateur digne de lui.

L'Introduction, les notes et notices de M. Lanson ont — il le dit lui-même — un triple objet : psychologique d'abord, historique ensuite, esthétique enfin. Peut-être eût-il été préférable de renverser cet ordre et de dire : esthétique d'abord, historique ensuite, psycho-

logique enfin, et même si peu que rien psychologique. Car, et c'est ici la querelle, la seule d'ailleurs, que j'oserais faire à M. Lanson, qu'est-ce que nous cherchons dans les *Méditations* de Lamartine? Des renseignements sur « la vie de son âme » comme s'exprime le nouvel éditeur ? C'est, ou du moins ce devrait être, le dernier de nos soucis. Ce que nous leur demandons, c'est d'abord et par dessus tout une jouissance artistique, une distraction, une récréation intellectuelle. La psychologie d'un auteur, surtout quand cet auteur est un poète et plus encore un poète lyrique, est une préoccupation très inférieure, un sacrifice fait à une mode déplorable, répandue et popularisée, sinon inventée, par Sainte-Beuve, et qui, depuis lui, et sans qu'il en eût, certes, prévu les funestes développements, a infesté la critique littéraire française. Il semble que l'on ne puisse plus lire une page de prose ou de vers sans éprouver le besoin de faire une connaissance intime avec l'auteur : non seulement on veut connaître, s'il se peut, le vrai nom et l'état civil des êtres plus ou moins fictifs dont il a animé ses œuvres, mais encore ne rien ignorer de sa propre vie privée, les maisons où il a logé, ce qu'il mangeait, comment il s'habillait [1]. On vide des tonneaux d'encre pour satisfaire cette misérable curiosité qui s'attache à la personne de l'auteur, au détriment de l'œuvre même.

Je dis bien, au détriment de l'œuvre, car à quoi aboutit cette recherche ? à dépouiller souvent les plus belles pages de notre littérature de ce qui faisait leur charme. Qu'avons-nous gagné, par exemple, à percer si scandaleusement le demi-mystère qui entourait le *Lac* et le *Crucifix ?* Je crois que je l'ai déjà dit ici même : nous ne pouvons plus lire désormais ces chefs-d'œuvre sans apercevoir le crachoir de Mme Charles.

Que l'on commente ainsi les *Mémoires* de Saint-Simon, les *Lettres* de Mme de Sévigné, les *Confessions* de J.-J. Rousseau, d'accord. Ces œuvres sont ou prétendent être des récits de choses qui se sont passées réellement. Il y a donc intérêt à savoir si leurs auteurs ne se sont pas ou ne nous ont pas trompés. Ici le commentaire est non seulement légitime, mais presque de rigueur. Mais l'accrocher à de la poésie, et surtout à de la poésie lyrique, dont le propre même est

1. Je me souviens avoir lu jadis un article d'Ignotus dans le *Figaro* bien significatif à cet égard. Le journaliste racontait que, peu de temps avant la mort de Lamartine, alors que les étudiants ne lisaient plus les *Méditations*, ils se poussaient du coude, à son passage sous les galeries de l'Odéon, pour se le montrer, croyez-vous, comme jadis, dans les rues de Florence, on montrait aux petits enfants Dante, le seul homme revenu de l'enfer ? Hélas ! on se poussait du coude pour se montrer une protubérance que formait sur son soulier un durillon que Lamartine avait au pied. Dans le même ordre d'idées rappelez-vous qu'il s'est trouvé des éditeurs pour nous faire connaître les confidences de la dernière cuisinière d'Alfred de Musset et le *Voyage à Jérusalem* du valet de chambre de Chateaubriand.

d'imaginer, d'inventer, de défigurer, d'enjoliver, n'est-ce pas un contresens ? L'auteur d'une œuvre d'imagination, le poète surtout, devrait ne nous être que ce que nous est l'acteur, par exemple, un être de chair et d'os comme tout le monde, de qui rien n'est intéressant que le talent. Je sais bien l'objection : la poésie de Lamartine est une poésie personnelle, une poésie où il a versé trop de lui-même pour qu'il soit possible de l'en détacher. Cette objection repose sur un malentendu. Que dans des conférences de licence où l'on instruit de futurs professeurs de lettres, le maître décompose devant eux les *Méditations* de Lamartine ; qu'il leur en fasse voir les dessous vrais, comme dans un atelier le peintre ou le sculpteur fait travailler ses élèves d'abord sur des anatomies, à cela rien à redire : c'est pour apprendre un métier. Mais nous autres, le grand public, nous ne sommes pas tous appelés à devenir cuisiniers : ce qui nous importe, encore une fois, ce n'est pas de savoir avec quels ingrédients ont été accommodés les mets que l'on nous sert, c'est de les manger.

M. Lanson est un lettré trop intelligent et d'un goût trop pur pour n'avoir pas senti l'inconvenance de ce commentaire subjectif. A plusieurs reprises, il reconnaît qu'on n'a pas le droit de soulever le voile dont Lamartine a voulu envelopper sa vie privée dans ses *Méditations*, et il approuve ceux qui ne demandent à ces vers pas autre chose que ce que le poète y a mis, c'est-à-dire « une image simplifiée, unifiée, idéalisée de lui-même et de ses diverses expériences sentimentales ». Y chercher des révélations biographiques, c'est, dit-il encore, « convier le simple lecteur à prendre le plus mauvais point de vue pour juger son œuvre ». Telle est donc bien et bien nettement exprimée l'opinion de M. Lanson. Malheureusement, sous prétexte que c'est Lamartine lui-même qui, dans l'edition des *Méditations* de 1849, dans son roman de *Raphaël* et ailleurs, a donné le premier l'exemple de ces indiscrétions, il se croit obligé de lui emboîter le pas. Après avoir reconnu lui-même que le commentaire de Lamartine donne aux *Méditations* un caractère « aussi déplaisant qu'inexact », qu' « il a encouragé la curiosité indiscrète et vulgaire à négliger le sens humain de ce lyrisme pour ne faire attention qu'au sens anecdotique », il conclut cependant ainsi : « C'est le métier des érudits de tirer de ces chefs-d'œuvre ce qu'ils contiennent d'histoire vraie et de les faire servir à nous rendre, en sa singularité, la physionomie authentique de l'homme qui les composa. » Ainsi, le seul trait qui séparerait le commentaire psychologique de Lamartine du commentaire psychologique de M. Lanson, c'est que le premier est souvent fantaisiste, tandis que le second serait plus vrai. Mais le trait qui les réunit, c'est tout de même l'indiscrétion, l'introduction du public dans la vie intime de Lamartine, là par Lamartine lui-même, ici par son nouvel éditeur. Eh bien, je le répète, cette recherche, si elle est admissible dans des conférences pour étudiants, me paraît tout à fait

déplacée dans un ouvrage destiné surtout à des non-professionnels. Ce n'est pas ici le « livre du maître », mais celui de tout le monde. Et n'est-ce pas un mince sujet d'étonnement de constater qu'après l'avoir si ouvertement blâmée, M. Lanson fasse maintenant sienne cette recherche ?

C'est par elle, nous dit-il encore, que nous pouvons « juger des rapports qui unissent l'œuvre littéraire à la vie réelle ». Mais je puis assurer M. Lanson que ces « rapports » ne nous importent aucunement, et que nous n'avons nul souci de les « juger ». Tout ce que nous demandons à « l'œuvre littéraire » c'est qu'elle soit belle, qu'elle nous intéresse, qu'elle nous émeuve, qu'elle se rapproche le plus possible de l'idéal que nous nous faisons de la poésie. Mais qu'Elvire soit Mme Charles, Julie, Graziella ou la fiancée de Lamartine, qu'est-ce que cela doit nous faire ? L'essentiel, n'est-ce pas qu'Elvire nous enchante telle quelle ? Recherche déplacée, ai-je dit, mais encore plus oiseuse, car, en réalité, M. Lanson y échoue : à part sept ou huit *Méditations* inspirées sûrement par Mme Charles, il paraît qu'on ne peut rien dire de certain sur l'inspiratrice ou les inspiratrices des autres. Graziella elle-même, est-ce une petite pêcheuse de Naples, une cigarière de Beauvais, une femme de chambre de je ne sais où, M. Lanson l'ignore. Alors à quoi bon, et quand on le saurait, à quoi bon encore ? Et M. Lanson d'avouer : « Si bien qu'Elvire n'est plus que l'image poétique d'une femme idéale dans laquelle le poète confond toutes les femmes qu'il a réellement aimées ». Bravo ! Pourquoi alors en vouloir savoir plus que le poète n'avait voulu nous en apprendre ?

M. Lanson perd beaucoup de temps à donner, partout où il le peut, le démenti à Lamartine. C'est ainsi, pour m'en tenir à quelques exemples, qu'il nous affirme que la première rencontre de l'auteur des *Méditations*, avec lord Byron n'a pu avoir lieu dans les circonstances indiquées par lui. C'est peut-être regrettable pour la mémoire de Lamartine, mais *quid ad nos* ? et qu'est-ce que cette démonstration ajoute ou ôte à la valeur littéraire de la deuxième *Méditation* ? C'est encore ainsi que le poète, qui à tout instant se dit mourant, désenchanté, dégoûté de la vie, nous est dépeint par M. Lanson, comme plein d'ardeur, de projets, d'ambition littéraire, accouchant coup sur coup de je ne sais combien de poèmes et de tragédies, — accablé, certes, par la maladie et la mort de Mme Charles, mais se ressaisissant vite, peut-être plus vite qu'il n'eût été convenable, etc. Ici encore, que nous importe pour goûter le charme des *Méditations* ? C'est encore ainsi que M. Lanson, mettant en parallèle la correspondance de Lamartine avec les *Méditations*, substitue au poète spiritualiste et chrétien que l'on s'était plu à y voir, un sceptique, un incroyant et par endroits un comédien. Je ne sais pas trop ce que les *Méditations* elles-mêmes gagnent à ces découvertes, mais je vois très bien ce

qu'elles y perdront pour beaucoup de leurs admirateurs et admiratrices.

Entendons-nous bien toutefois. Je ne blâme nullement une étude biographique, serrée autant qu'on le pourra, de Lamartine. C'est un personnage qui tient dans l'histoire littéraire, et même dans l'histoire générale de la France, une place assez considérable, pour qu'on ne puisse jamais nous le faire connaître trop minutieusement. Mais transposer sa biographie intime en un commentaire perpétuel des *Méditations*; expliquer celles-ci, les corriger, les redresser, les gâter par celle-là dans une édition destinée à faire le tour du monde, cela me paraît une erreur, pour un peu je dirais un sacrilège.

C'était bien, au reste, ce que M. Lanson pensait lui-même, nous l'avons vu. Mais il n'a pas eu le courage de son opinion. Entraîné par Lamartine, fasciné par l'exemple de tant d'autres critiques, trompé peut-être enfin par le faux goût trop général du public, il a cru que son édition manquerait d'un élément essentiel si elle n'était pas « psychologique ». Fort heureusement, elle n'est pas que psychologique. Tout ce qui est chez lui annotation purement littéraire est de la plus haute valeur. J'aurais le remords de m'être trop longuement étendu sur une critique qui n'est en somme qu'une querelle de point de vue, au préjudice des éloges que mérite son œuvre, si je n'étais parfaitement certain que le meilleur éloge à en faire, ce sont les lecteurs eux-mêmes qui le feront. Lisez donc les *Méditations* dans l'édition Lanson. Je ne crois pas qu'on ait jamais — même Sainte-Beuve dans son fameux *Chateaubriand* — étudié un écrivain avec plus de pénétration, de science ni de goût. C'est une merveilleuse encyclopédie Lamartinienne qui fait le plus grand honneur à l'érudition française.

Eugène Welvert.

Stanley Washburn. **Sur le front russe.** Traduit de l'anglais par Paul Reneaume. Avec vingt-cinq photographies hors texte de G. H. Mewes. Paris, Berger-Levrault, 1916. In-8°, 153 p. 3 fr. 50.

Henry Babby. **L'épopée serbe, l'agonie d'un peuple.** Avec vingt illustrations hors texte et une carte. Paris, Berger-Levrault, 1916. In-8°, 227 p. 3 fr. 50.

Commandant Willy Breton, de l'armée belge. Un régiment belge en campagne. Les fastes du 2e chasseurs à pied (août 1914, janvier 1915). Avec onze illustrations hors texte et trois cartes. Paris, Berger-Levrault, 1916. In-8°, 155 p. 1 fr. 50.

Carnets de route des combattants allemands. Traduction intégrale, introduction et notes, par Jacques de Dampierre, archiviste paléographe avec seize illustrations et fac-similés d'écriture. Id. 1916. In-8°, xxii et 182 p. 3 fr. 50.

Voix américaines sur la guerre, articles traduits ou analysés par S. R. quatrième série. Id. 1916. In-12, 93 p. 60 centimes (Pages d'histoire, n° 90).

Gaston Cadoux, **La prospérité économique de l'Allemagne, sa place au soleil et la guerre.** *Id.* 42 p. 40 centimes (Pages d'histoire, n° 91).

Herbert Adam Gibbons. **Les derniers massacres d'Arménie. Les responsabilités.** *Id.* 47 p. 40 centimes (Pages d'histoire, n° 92).

Le correspondant du *Times* à l'armée russe, M. Washburn, a

laissé imprimer ses notes de campagne, hâtivement rédigées d'octobre 1914 à février 1915 soit en chemin de fer soit, la nuit, dans un hôtel, entre deux expéditions, et réunies pendant un repos de quelques jours à Petrograd. Ce sont les impressions d'un témoin. Elles prouvent, ne serait-ce que par l'aspect de Petrograd, tel que M. W. nous le décrit, que cette guerre est cette fois la guerre du peuple russe et que la nation entière, du plus humble paysan au plus grand seigneur, se soumet à tous les sacrifices. Nous ne pouvons que recommander au lecteur cette suite de tableaux variés et pittoresques. L'auteur a passé un jour avec le grand état-major. Il a vu les hôpitaux russes et il loue leur installation et ce qu'il nomme leur démocratie : les soldats traités comme les officiers et la paysanne comme la princesse revêtues de la même robe de la croix rouge. Il est allé à Lemberg et à Halicz, à Varsovie et à Skierniewice, à Kielce et aux tranchées. Ce qui le frappe et ce qui nous frappe le plus, c'est la bonne tenue des Russes et leur sobriété ; plus de tapage et d'ivresse ; un calme, un ordre absolu ; un sentiment profondément religieux. Tous acceptent la guerre et ses maux avec philosophie : *nitchevo* ! Ils ont tous confiance dans leurs camarades, dans leurs officiers et dans la cause qu'ils défendent. Mais M. Washburn a vu nombre de prisonniers allemands et il assure que les alliés mettront du temps « à briser ces gens déterminés » et devront les « battre à fond ».

M. Barby, correspondant de guerre du *Journal*, raconte l'agonie du peuple serbe, raconte les trois mois tragiques où lutta, où succomba cette héroïque nation, vaincue, non par l'armée allemande qui ne se composait que d'enfants et de vieillards, mais par un prodigieux matériel de guerre et par une formidable artillerie lourde. Il a suivi la terrible retraite, l'affreuse marche par les Alpes d'Albanie, dans la neige, dans la boue, sur la glace, et l'on ne saurait évoquer en un plus émouvant récit tant de détresse et d'horreur. Comment des hommes ont-il eu l'énergie de se traîner si longtemps ? Comment ont-ils pu surmonter tant de souffrances et de fatigues ? Hélas : pourquoi les alliés n'ont-ils pas écouté les Serbes qui leur conseillaient de se méfier des Bulgares, qui leur proposaient l'offensive en Hongrie, une offensive qui décidait peut-être du sort de la guerre ? Mais les troupes serbes, décimées et épuisées, vont se refaire, et elles combattront encore pour délivrer la patrie ! Puisse alors le roi Pierre dont M. Barby fait si bien revivre la grande figure, rentrer triomphant, comme naguère, dans la cathédrale de Belgrade !

Le commandant Willy Breton nous donne cette fois, non pas, comme dans ses *Pages de gloire de l'armée belge*, un historique d'ensemble, mais l'historique d'un régiment, le régiment du 2e chasseurs à pied, et il nous fait assister aux combats que livra cette troupe valeureuse et indomptable sous les murs d'Anvers et sur les bords de l'Yser. On remarquera surtout dans ce brillant volume les pages

consacrées à l'Yser : le régiment se battit avec une admirable énergie dans des tranchées de fortune sous les pluies d'automne, sous l'ouragan de la mitraille allemande, et il opposa durant quinze jours à la masse des envahisseurs une infranchissable barrière. M. Willy Breton a su avec la même verve, avec la même fougue entraînante que dans les *Pages de gloire* retracer cette série d'exploits. Que d'actes d'héroïque bravoure, que de poignants épisodes : l'attaque qui marque la nuit tragique du 5 au 6 octobre 1914, les efforts inouïs du régiment à Pervyse, à Dixmude, à Oud-Stuyvekenskerke ! L'auteur a raison de dire que ses chasseurs déployèrent alors une sublime vaillance, qu'ils firent des prodiges et des miracles.

C'est peut-être faire trop d'honneur aux auteurs des trois carnets allemands que publie M. J. de Dampierre, de les décrire, de les traduire entièrement, de les annoter et de les traiter, de les commenter comme des classiques, comme des textes précieux du moyen âge. Peut-être valait-il mieux donner le résumé de six, huit, dix de ces carnets tout en traduisant les passages essentiels. Il nous semble d'ailleurs qu'on exagère singulièrement la valeur historique de ces documents. Ou encore, peut-être l'éditeur eût-il mieux fait de ne donner que les deux premiers carnets, de laisser le troisième qui est assez insignifiant et de publier — en grande partie — le texte allemand du premier. Mais ne chicanons pas. Tel qu'il est, le choix est bon. L'officier saxon, le sous-officier posnanien, le réserviste saxon qu'on nous présente, ont, comme remarque finement M. de Dampierre, certaines qualités : le premier, une bonhomie spirituelle et parfois un goût délicat ; le deuxième, un certain esprit d'équité ; le troisième, de la simplicité. La traduction nous paraît excellente, autant que nous pouvons en juger par certains passages de l'original que nous connaissons et notamment par le passage sur le Gué d'Hossus.

Des dix articles traduits par l'infatigable S. R. dans la quatrième série des *Voix américaines*, deux méritent particulièrement d'être signalés à l'attention de nos lecteurs : l'un sur les Allemands des États-Unis, l'autre sur les Américains hyphénés [1]. Lucius B. Swift, du barreau d'Indianapolis, voit dans la guerre actuelle le conflit de la démocratie et de l'autocratie. Roosevelt, dans l'article sur les hyphénés, déclare qu'un Américain loyal n'a d'autre devoir que de servir l'honneur et l'intérêt des États-Unis, qu'un « hyphéné » déshonore la race américaine, qu'un « hyphéné » est un traitre qui en cas de guerre devrait être traité sommairement, que la place de pareilles gens est en Allemagne dans les tranchées. Mais, ajoute Roosevelt, pourquoi les Américains n'ont-ils pas protesté contre la violation de la neutralité belge ? L'Allemagne prétend interdire aux États-Unis de vendre des armes qui rendront aux Belges la liberté ! « Nous n'avons pas agi

1. Les Germano-Américains ou *hyphenated* (de *hyphen*, trait d'union).

contre l'Allemagne ; ne serait-il pas infâme d'agir contre la France et l'Angleterre qui défendent aujourd'hui l'humanité et la civilisation » ?

M. Cadoux prouve dans son instructif travail que l'Allemagne n'était pas obligée, comme elle l'a dit, de combattre pour obtenir sa place au soleil et de rompre par la force des armes un encerclement économique qu'elle jugeait insupportable. Elle avait pris un rapide et merveilleux essor et partout elle trouvait l'écoulement de sa grandissante production. Les chiffres donnés par les statisticiens allemands et réunis par M. Cadoux démontrent la fausseté des affirmations du pangermanisme. Les salaires avaient haussé. La consommation des denrées alimentaires ainsi que la consommation, par tête d'habitant, des matières premières nécessaires à l'industrie augmentait dans des proportions considérables. De même la fortune privée. De même l'épargne. De même le taux d'accroissement du commerce extérieur. La rivalité de l'Angleterre n'avait ni gêné ni ralenti le développement de la marine marchande. La situation des banques était prospère. Les sociétés par actions touchaient de grands bénéfices. Les Allemands pouvaient donc se tenir pour satisfaits. Mais quelques-uns d'entre eux, follement insatiables, ont voulu ruiner, supprimer la concurrence étrangère. Quelle âpreté de convoitise, quel esprit de rapine dans le *Mémoire secret* des six grandes associations et dans le *Manifeste des annexionistes* que M. Cadoux appelle si justement un appel cynique au vol à main armée !

On a bien fait de traduire l'étude de H.-A. Gibbons sur les derniers massacres d'Arménie et sur ce lamentable exode d'un peuple arraché à ses foyers et « mené sous le fouet des Turcs jusqu'à la vallée de l'Euphrate devenue la vallée de la mort ». Ces crimes, comme dit l'auteur — qui a consacré six années d'études et d'observations à son sujet — constituent la page la plus noire de l'histoire moderne. Le gouvernement ottoman a commencé en août 1915 l'exécution d'un plan rigoureusement préparé pour exterminer la race arménienne. En six mois près d'un million d'Arméniens ont été massacrés. Pourtant ils n'étaient pas une menace pour la sécurité de la Turquie et ils ne méritaient pas l'accusation de déloyauté portée contre eux. Mais les jeunes Turcs regardaient l'élément arménien comme un danger. L'Allemagne n'empêcha pas l'œuvre sanglante. Que dis-je ? elle l'encouragea parce qu'elle était seule à en tirer profit pour l'extension de ses projets politiques et commerciaux.

Arthur CHUQUET.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 17 juin — 1916

Conti-Rossini, Les populations de l'Éthiopie (R. Basset). — Zehetmair, Les titres honorifiques dans les papyrus grecs (My). — Dieterich, Les sources byzantines d'ordre géographique et ethnographique (My). — Langley, La poésie de Lentino (A. Jeanroy). — Waddington, La guerre de Sept Ans, V (A. Chuquet). — Chinard, Le voyage de Chateaubriand en Amérique (E. Welvert). — Saint-Cyr, Pourquoi l'Italie est notre alliée; Bainville, La guerre et l'Italie (L. Tarcenay). — Académie des Inscriptions.

Carlo Conti-Rossini, Studi su popolazioni dell' Etiopia, Roma, 1914, Casa Editione Italiana, 167 p. in-8°.

M. Conti-Rossini est un des érudits italiens qui ont le plus mérité des études éthiopiennes. A ses nombreux travaux antérieurs qui ont le plus contribué à faire connaître les langues et les populations éthiopiennes, vient s'ajouter le présent volume qui traite en grande partie des races habitant l'Erythrée italienne.

I. La première de ces études est consacrée aux Irob qui appartiennent à la grande famille des Saho. Déjà les travaux de Reinisch avaient attiré l'attention sur ce peuple qui forme, avec les Afar (ou Danàkil) et les Somali, le groupe kouchite-inférieur de l'Ethiopie. Ils occupent ainsi toute la partie du littoral de la mer Rouge et de l'Océan Indien, depuis le sud de Souakin jusqu'à l'embouchure du Djouba. Mais la partie septentrionale de ce territoire n'est peuplée de Saho que depuis une invasion qui les en rendit maîtres sur les Dobas. Ces recherches établies avec tout le soin désirable, M. Conti-Rossini donne trois textes légendaires sur l'origine de ces peuples : le premier et le dernier en amariña, le second dans le dialecte tigriña parlé par les Irob : tous trois recueillis par lui pendant sa mission en Abyssinie. — II. Le second article traite de la seconde émigration des Agaou de l'Erythrée : il s'agit des populations du Lasta qui portent encore le nom de la dynastie nationale de cette région : Les Zagué (Zauéé [1], renversée par la dynastie salomonienne à la fin du XIIIe siècle. Les textes en dialecte tigriña qui sont donnés à la suite, ont encore été recueillis

1. Elle avait déjà fait l'objet d'un mémoire de M. Conti-Rossini : *Appunti ed Osservazioni sui Re Zāgué e Takla-Haymanot*, Rome, 1895, in-8°.

par l'auteur en Abyssinie : ils appartiennent aux trois cycles légendaires : celui du serpent (*Aroué*), celui des neuf saints qui propagèrent le christianisme en Ethiopie et celui de la reine Makëda (la Bilqis, reine de Saba des Musulmans) qui visita Salomon : ces traditions se trouvent en tête de toutes les chroniques éthiopiennes (ghëëz et amariña). Mais tandis que celles-ci ne donnent à Makëda qu'un fils, Ménélik, issu de Salomon, les traditions agaou attribuent à ce dernier un second fils, né d'une sœur de Makëda, Zagua, l'ancêtre des Zagué. — III. Notes sur le Sahel érythréen. Renseignements sur les tentatives faites à diverses époques par les Ethiopiens pour s'emparer de cette région, et sur l'établissement des Bèt-Asghedé qui l'occupent aujourd'hui et qui ont abandonné leur langue, le tigriña, pour adopter le tigré. Des textes en ce dialecte, nous fournissant d'utiles indications sur la condition du Sahel lors de l'établissement des Bèt-Asghedé, complètent ceux qu'avait réunis Enno Littmann sur l'histoire, les coutumes, la poésie et le folk-lore de cette région [1]. — IV. Recherches sur quelques races anciennes nouba-éthiopiennes, les Baria, les Hamedj et les Kounama. — V. L'article est consacré à la langue youga ou chinassa, d'après les quelques notes laissées par d'Abbadie. Cette langue, presque inconnue auparavant, fait partie du groupe sidama et se rattache particulièrement au kafa, avec lequel elle forme une divisation particulière (sidama occidental). — VI. Vient ensuite une notice sur le Bàmbala des Amara Burgis, d'après un mince vocabulaire fourni par Bottego. La langue parlée par cette population qui habite à l'Ouest des Gallo-Boran, paraît être sidama, du groupe oriental (hadià et tambaro), fortement empreinte de galla, surtout pour la morphologie.

L'importance de ces études pour l'histoire et la philologie éthiopiennes, le soin avec lequel M. Conti-Rossini, si richement documenté, les a traitées, font vivement désirer qu'il nous en donne une nouvelle série. Nul, mieux que lui, n'est à même de le faire.

René Basset.

Aloysius Zehetmair, **De appellationibus honorificis** in papyris græcis obviis. Marbourg, impr. Noske, 1912 ; 63 p. (Diss. inaug. Marbourg).

Travail qui a le mérite d'être fait consciencieusement, mais qui n'est guère autre chose qu'une collection de fiches. On rencontre dans les papyrus grecs de l'époque romaine (M. Zehetmair laisse de côté l'époque des Ptolémées) de nombreux titres honorifiques, attribués à peu près régulièrement à des personnages soit civils, soit militaires, soit ecclésiastiques, qui remplissent certaines fonctions ou magistra-

1. *Publications of the Princeton Expedition to Abyssinia*. Leiden, 4 vol. en 5 tomes in-8°, 1910-1915. Il faut y ajouter les textes publiés et traduits par M. Conti-Rossini, *Tradizioni storiche dei Mensa*, Rome, 1901, in-8°.

tures. Ces titres, M. Z. les a disposés dans un ordre déterminé par la dignité des personnes, commençant par les empereurs pour terminer par les villes, car les villes d'Égypte avaient, elles aussi, leurs épithètes à peu près invariables; et à propos de chaque groupe il cite tous les noms qu'il a pu recueillir, avec les titres qui les concernent, et, naturellement, avec les références. Mais cela ne va pas sans monotonie : Je commence par les épithètes des *empereurs*... Je passe aux appellations des *consuls*... J'ajoute les épithètes de l'*idiologos*... Je passe aux épithètes du *catholicos*... Je passe aux titres du *pagarque*... J'ajouterai les qualifications des *comites*... et ainsi toujours de même jusqu'à la fin : Je traiterai en dernier lieu des épithètes honorifiques des villes. Les formules de M. Z., on le voit, ne brillent pas par la variété. Il a bien fait de donner un double index ; l'un des personnes et des choses auxquelles s'appliquent les titres, l'autre des titres eux-mêmes ; en comparant les deux listes, et en se reportant aux pages, on verra facilement quels personnages étaient qualifiés, par exemple, de διασημότατος, de εὐγενέστατος, de λαμπρότατος, etc. Cette dissertation inaugurale, en somme, ne vaut ni plus ni moins que beaucoup d'autres travaux du même genre. On accordera toutefois à l'auteur que sa compilation peut être de quelque utilité, soit pour dater un papyrus, quelques-uns de ces titres honorifiques ayant varié suivant les époques, soit pour restituer des passages lacuneux. — Les papyrus de Magdôla (*B. C. H.*, 1902 et 1903) n'ont pas été publiés par Th. Reinach, mais par Jouguet et Lefebvre ; du reste ils ne devraient pas figurer dans la liste des documents consultés, tous ces textes étant de l'époque ptolémaïque ; et de fait ils ne sont pas cités une seule fois.

MY.

Karl DIETERICH. **Byzantinische Quellen zur Länder- und Völkerkunde**. Teil I Allgemeines und das Gebiet der alten Kulturvölker. — Teil II. Das Gebiet der neueren Wandervölker. Leipzig, Otto Wigand, 1912. Deux volumes de XLII-140 et VIII-198 pp. (Quellen und Forschungen zur Erd- und Kulturkunde, t. V).

M. Dieterich s'est proposé de réunir les renseignements d'ordre géographique et ethnographique disséminés dans les écrits byzantins, du ve au xve siècle, et d'en publier une traduction en allemand, pour ceux de ses compatriotes qui ne sont pas suffisamment familiarisés avec la langue byzantine [1]. Ses recherches, nous dit-il, n'ont pas été infructueuses, puisqu'il a recueilli environ quatre cents morceaux plus ou moins étendus, dans soixante écrivains qui tous parlent de pays et de peuples avec lesquels Byzance a été en contact dans un intervalle de dix siècles. Résultat inattendu, ajoute-t-il. Assurément,

1. M. D. ne semble pas lui-même complètement maître de cette langue ; plusieurs des traductions que j'ai contrôlées pourraient être plus précises, et j'ai même noté un passage de Psellos, t. II, p. 125, l. 36 svv. (éd. Sathas [*Byz. Texts* Bury] p. 199, l. 28 svv.), qui est totalement incompris.

pour ceux qui ne verraient dans ces dix siècles qu'une longue succession d'intrigues de palais et de révolutions, une époque de discussions théologiques et de décadence ; mais résultats prévus, oserais-je dire, pour ceux qui connaissent mieux l'empire byzantin et le soin que prirent les empereurs, sinon tous, du moins les plus actifs et les plus habiles, de se renseigner sur les peuples ennemis qui se pressaient à leurs frontières. Depuis que l'on connaît mieux l'histoire de Byzance et que l'on étudie de plus près l'œuvre de ses écrivains, surtout de ceux qui ont joué un rôle politique, on s'est aperçu qu'il fallait singulièrement modifier la conception de ce qu'on appelait avec mépris le « byzantinisme ». Dans le domaine de la géographie, physique, politique et économique, si Byzance n'a pas produit des Strabon et des Ptolémée, cela ne veut pas dire qu'elle ait complètement négligé l'étude de la terre et de ses habitants. Etude plus pratique que scientifique, soit, et plutôt occasionnelle que systématique ; mais il n'en est pas moins vrai qu'outre les historiens qui nous ont transmis de seconde main des renseignements de cette nature, des militaires dans leurs campagnes, des diplomates dans leurs missions, des commerçants dans leurs voyages d'affaires, ont su voir et observer — accordons que c'est souvent avec peu d'esprit critique — et qu'ils fournissent sur la topographie et l'ethnographie des indications qu'on ne trouve pas ailleurs. M. D. pouvait donc s'attendre à cette richesse « quantitative », comme il l'appelle ; et quoi qu'il en dise, il s'y attendait certainement ; aurait-il entrepris sans cela sa publication ? Son introduction, du reste, expose et apprécie exactement les sources dans lesquelles il a puisé ses extraits, et donne un aperçu d'ensemble de la littérature byzantine afférente à son sujet. Il ne me reste plus qu'à indiquer la disposition générale de l'ouvrage. Deux grandes subdivisions : I. Géographie générale, extraits de Procope et de Kosmas Indikopleustès ; II. Géographie particulière, en deux livres : 1° Les anciens peuples civilisés ; chap. I : Asie (Chine, Inde, Perse, Syrie, etc.) ; chap. II : Afrique (Egypte, Abyssinie, nord de l'Afrique, etc.) ; chap. III : Europe (Grèce, Italie) ; 2° formant le second volume ; Les peuples nomades, c'est-à-dire ceux qui, n'ayant pas d'habitat fixe, apparaissent dans l'histoire de Byzance au commencement du moyen âge ; chap. I : Peuples ouralo-altaïques, Huns, Turcs, Petchenègues, etc. ; chap. II : Peuples slaves et balkaniques ; chap. III : Peuples germaniques, Goths, Vandales, etc. (On est surpris de trouver dans ce dernier chapitre un paragraphe intitulé « Latins »). Nous avons donc, dans ces deux volumes, une collection utile de documents, munis de la référence au texte original. Mais il fallait, après les avoir recueillis et mis en ordre, en faciliter l'usage et le contrôle ; pour cela, M. Dieterich a donné, à la fin de chaque volume, de nombreuses notes complémentaires, soit explicatives, soit bibliographiques, qui seront appréciées des spécialistes ; de plus, il a dressé trois tables,

l'une des matières, l'autre des noms propres géographiques, et la troisième des noms d'auteur, avec l'indication des passages cités.

MY.

The Poetry of Giacomo da Lentino, sicilian Poet of the thirteenth Century, edited by Ernest F. LANGLEY. Cambridge, Harvard University Press, 1915, in-8° de XLI et 150 p. (*Harvard Studies in romance Languages,* vol. I).

M. E. Langley, qui s'était fait connaître il y a trois ans par une excellente bibliographie des poètes de l'école sicilienne [1], nous donne une édition des œuvres du plus ancien et d'un des plus brillants représentants de ce groupe. C'est la première publication de ce genre qui paraisse en Amérique et nous la saluons avec joie, dans l'espoir qu'elle sera suivie de beaucoup d'autres. On y trouve les qualités que distinguent les travaux de M. C. Grandgent et de ses élèves ; sûreté et abondance de l'information, disposition méthodique et commode des matières, élégance de l'exposition, souci de ne rien dire qui ne tienne étroitement au sujet. C'est sans doute à ce souci, très louable en soi, mais ici poussé un peu trop loin, que sont imputables certaines lacunes, que je vais avoir à signaler, et dans lesquelles ce livre mériterait vraiment de devenir un « Standard-book » pour les publications similaires.

Ce que je regrette avant toute chose, c'est l'absence d'une traduction. Ni les sommaires, si exacts qu'ils soient, ni la discussion développée des passages les plus ardus n'y supplée. Ce qui importe ici, ce n'est pas le sens général, toujours clair parce que lamentablement uniforme, mais celui des propositions isolées, qui seul, s'il est saisi, vous permet de suivre le fil, souvent bien capricieux, de la pensée. Depuis longtemps déjà les éditeurs de poésies lyriques provençales, en Allemagne aussi bien qu'en France et en Italie, s'imposent la dure besogne de la traduction [2], qui est d'une incontestable utilité pour tous : pour le lecteur, dont elle économise le temps et la peine ; pour l'éditeur qu'elle contraint à un effort de réflexion. Si M. L. avait suivi cet exemple, il se serait sans doute aperçu que sa ponctuation fausse parfois le sens, et, que, çà et là, des corrections étaient nécessaires. Voici quelques exemples de l'un et de l'autre cas.

Chansons : I, 21 : ce vers, terminé à tort par un point, se rattache étroitement au suivant : « ce que je dis n'est rien en comparaison de la douleur que j'éprouve » (*in ver* n'est pas *in vero*, mais *inverso*). — VIII, 47-8 : même remarque : *in ver* (même sens) dépend de *s'argoglia.* — VIII, 59-60 : le texte adopté : *tosto farò rio stare — di lei e*

1. *The Extant Repertory of the Early Sicilian Poets* (extrait des *Publications of the Modern Language Association of America*, t. XXVIII, p. 454-520).

2. M. O. Tallgren vient de se décider à suivre cet exemple dans les éditions de chansons italiennes qu'il a entreprise dans les *Neuphilologische Mitteilungen* de Helsingfors.

di me dannaggio ne donne pas de sens ; il faut corriger *farà* : « un retard fâcheux serait un dommage pour elle et pour moi ». — IX, 34 : pas de virgule après *mercè* : « quand je vous crie merci » (*vo* est un datif). — XIV, 43 : *sonando* doit être corrigé en *sognando*. — Sonnets : X, 14 : la lecture de Carducci donne un sens bien meilleur (*l'altro* est au datif, *pare* adjectif). — XVIII, 5 : pas de sens ; corr. *encalze* et *spero* : « pourvu qu'Amour la presse, j'espère ». — XXV, 11 : *come la spene che fiorisce in grana* ; corr. *fiorisc' e (i)ngrana* ; il s'agit de la locution provençale *florir e granar*, où les deux verbes s'opposent, désignant respectivement l'espoir et la réalisation.

Le glossaire est vraiment un peu maigre : j'y relève, outre des lacunes, quelques interprétations erronées : *divinitate* (S, VI, 6), qui manque, doit être rattaché a *divinare* ; c'est un synonyme du prov. *devinanza* ; les deux articles *intenza* ne sont pas clairs ; il fallait distinguer nettement et expliquer les deux sens de *intenzare* « se proposer un objet » (se rattachant au lat. *intendere*) et « lutter », « quereller » (prov. *tensar* ou anc. fr. *tencier*) ; autre exemple non relevé, C. XVIII, 41 : *gruera* ne peut être une forme apocopée de *guerriera* ; ce mot, épithète de *aquila*, correspond au fr. et prov. *gruier*, adjectif souvent appliqué à un oiseau de proie (« qui chasse la grue ») ; *incendere* (C. VII, 11 ; voy. la note), « brûler » au sens neutre, non actif ; *male* (C. I, 16) au sens de « pour mon malheur », méritait une mention ; *orruto* ne peut être rattaché à un hypothétique **orrere*, « avere in orrore » ; il faut cor- riger, comme les anciens éditeurs, en *onuto* (« honni »).

M. L. s'est interdit de parti pris toute appréciation esthétique et tout nouveau rapprochement littéraire ; il eût pourtant été utile, tout au moins, de signaler les passages où l'imitation directe d'un troubadour est certaine ; même après les savantes remarques de Gaspary et de Bertoni, il restait encore à glaner dans ce domaine.

A. Jeanroy.

Richard Waddington. **La guerre de Sept Ans**. Histoire diplomatique et militaire. Tome V. Pondichéry. Villinghausen. Schweidnitz. Paris, Firmin-Didot (sans date). In-8°, 446 p.

C'est le cinquième tome de ce considérable ouvrage entrepris par le regretté Richard Waddington avec tant de soin, de patience et de labeur et qui lui aurait valu, s'il avait vécu, un siège académique. Mais il n'y a pas de préface, et nous ne savons si ce volume est le dernier ou l'avant-dernier de la publication.

Il est consacré à l'année 1761 — cette date manque sur la couverture — et il comprend neuf chapitres que nous analysons sommairement en leur donnant, pour plus de commodité, un titre plus court que le titre donné par Waddington.

I. *Pondichéry*. L'auteur y raconte comment les années 1760 et 1761

furent aux Indes Orientales désastreuses pour la puissance française. Il montre comment Lally se fit battre par Coote à Vandavachy et il relève les fautes commises par l'Irlandais dans son commandement. Lally recourut prématurément à la défensive ; il laissa les Anglais s'emparer des places les unes après les autres, de Chetteput, d'Arcote, dont la prise persuada aux indigènes que la cause française était perdue, de Permnola, d'Alumparva, de Karikal, de Valdoor. Peu à peu les Français sont encerclés dans Pondichéry, et la ville capitule. Waddington reproche à Lally la brutalité de son langage, l'arbitraire de ses procédés et même un manque d'équilibre moral. Mais il remarque que l'infortuné devait suivre les instructions d'un gouvernement éloigné et mal informé, et que de difficultés à combattre ! Pas de secours de France, pas d'argent, des mutineries dans l'armée, la mauvaise volonté du gouverneur Leyrit et du Conseil civil. Coote rendait justice à Lally et avait de lui une haute opinion : Lally, disait-il, « a lutté contre des obstacles que je croyais insurmontables et il les a vaincus ; personne n'aurait pu dans l'Inde maintenir si longtemps sur pied des troupes qui ne recevaient ni solde ni renforts [1]. »

II. *Belle-Isle*. Récit de la prise de Belle-Isle qui fut énergiquement défendue par M. de Sainte-Croix.

III-V. *Soubise et Broglie*. Les deux armées françaises commandées par Soubise et Broglie agissent contre le prince Ferdinand de Brunswick ; elles sont presque partout repoussées et battues, et Waddington attribue ces échecs à la dualité du commandement.

Frédéric en 1761. Autrichiens et Russes, Loudon et Buturlin font leur jonction. Mais Frédéric occupe le camp retranché de Bunzelwitz ; les alliés craignent, s'ils l'attaquent, de subir un désastre ; les Russes manquent de vivres et les Autrichiens doivent les nourrir ; on se sépare donc et pendant que les Russes marchent vers la Pologne, Loudon, par un audacieux effort, enlève au matin du 1er octobre, en trois heures

---

1. Un curieux témoignage — et très peu connu — sur Lally est celui de la marquise de la Ferté Imbault ; « Lally, dit-elle, avait une ambition des plus violentes et une activité dans l'esprit et dans l'imagination que je n'ai vue qu'à lui. Les ministres convenaient qu'il était fol et méchant ; mais ils disaient : « il a de l'ambition et de l'esprit, peut-être réussira-t-il dans les Indes. » Au contraire, toutes les lettres de ce pays-là en parlèrent comme d'un monstre de folie et de méchanceté. (Lorsqu'il revint) il me fit un discours pour me prouver qu'il avait été attaqué par tant d'intrigues et de noirceur qu'il avait été obligé d'employer les mêmes armes pour se défendre ; il vanta ses talents et finit par me dire que, se sentant fait pour être maréchal de France, son seul tort était peut-être d'avoir voulu avancer cette grâce. Je demeurai persuadée que la méchanceté de son caractère et la bonne opinion qu'il avait de lui-même l'avaient enivré au point de le perdre et de ne prendre aucun moyen d'échapper à la poursuite juridique que ses ennemis voulaient faire contre lui. Sa condamnation me parut un arrêt de la Providence. »

de temps, la place de Schweidnitz. Ce glorieux exploit[1] est suivi de la prise de Colberg qui se rend le 16 décembre, et voilà deux échecs qui réduisent l'étendue des États prussiens; tout fait prévoir l'écrasement définitif de Frédéric, et le roi ne compte plus que sur un secours de deux cent mille Turcs qui ne doit jamais arriver !

Mort d'Elisabeth (un des meilleurs chapitres du livre, clair, plein de citations intéressantes). La mort de la tsarine Elisabeth et le brusque revirement de la politique russe bouleversent l'équilibre européen et rétablissent comme par miracle les affaires de Frédéric. Le successeur d'Elisabeth est Pierre III qui rapporte toutes choses au militaire et qui adore le roi de Prusse, l'homme qui en Europe sait le mieux discipliner et exercer les soldats. Pierre III fait la paix, et Frédéric reconnaissant écrit au tsar que s'il était païen, il érigerait un temple à Pierre III comme à un être tout divin. Le tsar va plus loin; il accorde à Frédéric un corps auxiliaire de 20.000 hommes contre les Autrichiens; il promet de s'allier à la Prusse. Il est renversé et étranglé; Catherine II reste neutre.

Schweidnitz. Frédéric n'a plus affaire qu'avec les Autrichiens qui, d'après les lettres de Daun que communique Waddington, comptent beaucoup de malades et qui n'ont pas un seul homme capable de commander une armée et même un corps d'armée. Il coupe Daun de Schweidnitz et, après un siège de soixante-quatre jours, force la garnison de cette place et son gouverneur Guasco à se rendre. On sait que deux Français, Gribeauval et Lefebvre, dirigeaient le génie des deux partis : Gribeauval défendait Schweidnitz et Lefebvre attaquait. A la prise de Schweidnitz s'ajoute la victoire de Freyberg remportée par le prince Henri de Prusse qui se tire d'une situation fort critique par une connaissance approfondie du terrain, par l'heureux emploi de ses réserves, de sa cavalerie et de sa grosse artillerie. Frédéric écrivit à son frère que la nouvelle l'avait rajeuni de vingt ans.

Les citations que fait Waddington sont souvent trop copieuses, trop longues. Son récit est quelquefois bien aride, et, avouons-le, obscur, ennuyeux. Il avait raison d'entrer dans le détail; mais il ne faisait pas saisir en même temps les grandes lignes. Je ne crois pas que personne puisse lire d'affilée les pages qu'il consacre à la campagne de Soubise et de Broglie en 1761; la plupart des lecteurs, je le crains, n'y verront goutte.

Pourtant, à la fin de ce rebutant exposé, il marque assez bien le caractère des deux maréchaux français. Soubise, brave, affable, soucieux du bien-être de ses soldats, n'avait pas les qualités d'un commandant en chef; hésitant, lent, timide, il ne cherchait depuis Ross-

1. C'est le mot de Marie-Thérèse. Les Prussiens et, par exemple Théodore de Bernhardi, ont qualifié cette action de *Kroatenstreich* ou « coup de Croate »; ils y reconnaissaient cependant « une belle assurance et une intensité de volonté » que Waddington ne fait pas assez ressortir.

bach [1] qu'à conserver ses troupes intactes et il évitait tout engagement sérieux. Son armée ne fut, comme dit Waddington, qu'un corps de réserve destiné à soutenir et, au besoin, à recueillir les partisans qu'il envoyait fourrager entre l'Ems et le Weser ; de ce train, la guerre aurait duré dix ans sans le moindre avantage pour la France. Broglie était beancoup plus hardi et il eut un beau début, passant la Dimel, battant Spörcken, courant à l'aide de Soubise, faisant sa jonction avec son collègue. Mais dès que les armées furent de nouveau séparées, Broglie ne sut pas profiter de sa supériorité numérique sur Ferdinand. Il n'osa livrer une bataille qu'il eût gagnée et qui lui donnait le Hanovre et le Brunswick ; il manœuvre au lieu de se battre ; il subit la volonté des ennemis au lieu de leur imposer la sienne. Que de semaines il passe à « jouer aux barres » [2] en Hesse et autour de Gœttingue ! Il fait à peine quelques raids sans portée ; il ne tombe pas sur son adversaire qui se dissémine ; il attend dans la position d'Eimbeck une attaque que Ferdinand prépare à loisir. C'est donc à Ferdinand que revient l'honneur de la campagne. S'il a, lui aussi, commis des fautes, ses forces étaient moindres, son armée manquait de cohésion, et cependant il ne perdit pas une place, pas un pouce de terrain [3].

Mais Waddington n'est-il pas encore trop indulgent envers Soubise et Broglie ? « Qu'il a été aisé à Ferdinand de Brunswick, dit Dumouriez, de se défendre en 1761 contre les manœuvres inconséquentes de deux généraux que leur haine et leur jalousie mutuelle rendaient plus dangereux l'un pour l'autre que pour l'ennemi ! Que d'événements incroyables ! Peut-on y reconnaître cette nation française à qui dans la guerre précédente n'avaient pu résister les plus fameuses places de Flandre et d'Italie ; qui, encore, tout nouvellement, avait pris Port-Mahon ; qui pose pour principe dans sa tactique que toute armée postée derrière des lignes est battue ; qui a l'expérience presque continuelle d'actions héroïques dans ce genre et à laquelle nulle autre nation n'avait jamais été comparée pour l'attaque et la défense des places et des retranchements ! Dans cette honteuse campagne on voit à chaque instant les Français arrêtés par des bicoques revêtues de terre, par des lignes mal faites, par de vieux châteaux ! »

Le jugement que Waddington porte sur le combat de Vellingshausen est-il assez sévère ? Il nous donne les pièces du débat ; mais ses conclusions ne sont pas tranchées. Il ne veut pas, dit-il, en parlant de Broglie, insister sur les fautes de détail ; ces causes de la défaite disparaissent en regard de l'indécision et des lenteurs de Soubise. L'his-

1. Après Rossbach, a dit un contemporain, Soubise n'aurait-il pas dû refuser la moindre fonction et passer le reste de sa vie à gémir sur sa défaite ?

2. L'expression est de Dumouriez.

3. Cf. le mot de Frédéric que Waddington ne cite pas assez (il a un peu la superstition du manuscrit et de l'inédit, et il néglige trop l'imprimé) : « Ferdinand de Brunswick fut le seul des alliés qui termina cette campagne sans faire de pertes ».

torien aurait dû se prononcer plus nettement. Il ne marque pas avec assez de force les fautes des deux maréchaux. Certes, il a raison de dire que le plan d'opérations manquait de précision. Mais pourquoi Broglie — et Choiseul lui en fit justement le reproche — attaquait-il le 15 au soir au lieu d'attaquer le 16 au matin, comme c'était convenu? Ne peut-on croire qu'il voulait avoir à lui seul toute la gloire de battre l'ennemi? Il réussit en effet, à s'emparer de Vellingshausen; seulement il doit, le lendemain matin, se maintenir dans la possession de ce village; il est très chaudement assailli; il craint d'être tourné; il évacue Vellingshausen et y laisse le régiment de Rougé qui est cerné et pris. Mais Soubise ne le secourut pas. Les lieutenants de Soubise, Condé, Du Mesnil, Voyer ne firent rien en faveur de Broglie et ne tirèrent pas un coup de fusil, bien qu'ils eussent l'ordre de tomber sur le flanc droit des ennemis. Et — ce que ne sait pas Waddington et ce que nous révèle un contemporain — c'est que Soubise voulut sincèrement, généreusement aider son collègue, mais que Du Mesnil et Voyer lui conseillèrent de laisser Broglie dans l'embarras : s'il s'engageait et s'il battait l'adversaire, il augmentait la gloire de Broglie; en cas de défaite, on ne pourrait lui reprocher son inaction et tout le blâme retomberait sur son rival. Aussi le contemporain que nous citons, dit-il que Broglie et Soubise méritaient une punition exemplaire, Broglie pour avoir risqué la bataille contre le plan convenu et Soubise pour avoir sacrifié froidement l'honneur des armes et la vie de ses concitoyens au plaisir de perdre Broglie.

L'opinion de ce contemporain sur la fin des opérations de 1761, n'est pas davantage à dédaigner. Broglie acheva la campagne sur le Weser sans succès et sans utilité; il se vanta d'avoir poussé à six lieues de Hanovre et il ramena sur le Mein et le Rhin des troupes délabrées. Mais Soubise eut une conduite plus indigne encore. Il pouvait suivre le conseil de Choiseul — cité par Waddington — et attaquer Münster et même Lippstadt; il n'en fit rien. Il ne sut pas arrêter le prince héréditaire de Brunswick qui avait bien moins de forces que lui et qui le harcela et le tourna; il laissa les ennemis entrer à Dorsten et détruire les fours de l'armée; il vit tranquillement Condé échouer devant Ham et Voyer devant Warendorf; ses irrésolutions et ses inquiétudes fatiguèrent, découragèrent les soldats.

Waddington était un grand travailleur et qui ne craignait pas sa peine. Il a consulté de précieux documents, ceux des archives de la guerre et ceux du Record Office, les papiers Newcastle et nombre d'autres sources. Il a su rajeunir son récit par la correspondance de nos attachés militaires ou de ceux qu'on peut appeler ainsi, Montrozard, Montazet, Marainville. Sur Pierre III il cite la correspondance de Keith d'après les papiers Hardwicke, celle de Mercy d'après les archives de Vienne et celle de Breteuil d'après les archives de notre ministère des affaires étrangères. L'ouvrage qu'il a laissé

témoigne de sa probité, de sa conscience, de son impartialité et de l'étendue de ses recherches[1].

Arthur CHUQUET.

Notes sur le voyage de Chateaubriand en Amérique (juillet-décembre 1791) par Gilbert CHINARD. *University of California publications in Modern philology*, november 10, 1915 ; vol. 4, n° 2, pp. 269-349.

On sait comment a été posée la question. Dans la relation ou plutôt dans les diverses relations de son voyage en Amérique, Chateaubriand prétend être allé de Baltimore à New-York, puis à Boston ; revenu à New-York, il aurait remonté l'Hudson jusqu'à Albany ; de là il serait allé visiter la chute du Niagara, aurait ensuite descendu l'Ohio, puis le Mississipi jusqu'aux Natchez. Passé dans la Floride, il serait retourné chez les Natchez d'où il aurait regagné Baltimore par le désert. Non seulement il aurait pu accomplir ce long voyage entre le 10 juillet 1791, date de son débarquement, et le 10 décembre suivant, date de son départ d'Amérique, et cela à une époque où les moyens de locomotion y étaient aussi rudimentaires que les voies de communication, mais il y aurait vu de ses yeux des paysages, des flores, des faunes qui ne sont pas de ce continent.

Chateaubriand n'était pas mort que déjà des doutes s'étaient élevés sur sa véracité. Mais il faut attendre jusqu'à l'année 1899 pour voir ces doutes se généraliser et revêtir une forme méthodique. Dans une série d'articles de revue, M. Bédier non seulement contesta que Chateaubriand ait pu voir tant de pays en si peu de temps, mais démontra de plus qu'un certain nombre de passages du *Voyage en Amérique* avaient été empruntés à la traduction française (parue dès 1799) d'un voyage de William Bertram dans le sud de l'Amérique du nord. M. Bédier toutefois n'avait pu retrouver les « sources » où Chateaubriand aurait puisé les parties de son voyage qui traitent des Grands Lacs, de l'Ohio et du Mississipi.

Aussitôt deux défenseurs de Chateaubriand se levèrent et, prenant avantage de ce dernier aveu de M. Bédier, M. l'abbé Bertrin et M. Stathers crurent pouvoir affirmer que, au moins pour cette partie du *Voyage en Amérique*, l'auteur d'*Atala* était original, et ils proposèrent chacun un itinéraire qui se pût circonscrire entre le 10 juillet et le 10 décembre ; M. l'abbé Bertrin en a même imaginé deux.

M. Bédier avait contesté que Chateaubriand ait été admis, comme il l'avait assuré, auprès de George Washington. Mais miss Emma Kate Armstrong découvrit dans les archives du Congrès une lettre

---

1. Aussi je n'insiste pas sur l'orthographe des noms propres qui souvent est fautive ; lire partout Closen au lieu de *Clausen*, Luckner au lieu de *Lückner*, Vellingshausen au lieu de *Villingshausen*, et ailleurs p. 270 Spie au lieu de *Spee* p. 326 Fouqué au lieu de *Fouquet*, etc., etc.

du marquis de la Rouërie présentant le « chevalier de Combourg » au président des États-Unis.

Presque en même temps, M. Dick pensait avoir retrouvé chez un voyageur italien, Giacomo Constantino Beltrami, dont la relation parut à la Nouvelle-Orléans en 1824, la « source » des chapitres de Chateaubriand sur les Grands Lacs, l'Ohio et le Mississipi. C'est avec cela que celui-ci aurait composé les pages des *Mémoires d'Outre-tombe* contenant le récit de son voyage qu'il dit cependant avoir écrites à Londres en 1822, c'est-à-dire deux ans avant que n'eût paru Beltrami.

Mais deux ans plus tard, M. P. Martino démontrait combien étaient fragiles ou incertaines les bases sur lesquelles M. Dick avait appuyé sa thèse.

Cependant M. André Beaunier reprenait à son compte les accusations de M. Dick. Mais M. Victor Giraud, imitant de Conrart le silence prudent, attend, quant à lui, de nouvelles découvertes pour se prononcer. M. Souriau également.

Tel était l'état de la question, lorsque M. Gilbert Chinard l'a soumise à un nouvel et minutieux examen. Tout en paraissant douter (M. Chinard est bien timide) que cette question « ait autant d'importance qu'on a bien voulu lui en attribuer », il en arrive aux conclusions suivantes :

Il est bien moins certain que ne l'a prétendu M. Dick, que Chateaubriand ait « pillé » Beltrami. Tous deux ont les mêmes sources, Charlevoix, Lafitau, Carver, Imlay, d'autres peut-être encore. Si dans la description des Grands Lacs, de l'Ohio, du Mississipi, on trouve quelques analogies avec le texte de Beltrami, cette partie du *Voyage* n'en repose pas moins sur des ouvrages publiés avant 1800. Ce n'est donc pas *de visu* que Chateaubriand a parlé de ces contrées, mais d'après des notes prises par lui dans des livres antérieurs. La preuve que ce n'est pas *de visu*, c'est qu'il est absolument muet sur la récente révolte des Indiens de l'Ouest et sur les colons français de l'Ohio, deux questions qu'aucun des voyageurs français ou anglais qui ont descendu l'Ohio après 1790 ne passe sous silence. Ces notes prises à Londres dans le temps où il préparait les *Natchez* et *Atala*, il les avait gardées dans quelque fond de tiroir, et plus tard, quand il a écrit cette partie des *Mémoires d'Outre-tombe*, il les a utilisées, sans trop se rappeler si elles étaient de son propre fonds ou du fonds d'autrui.

Enfin M. Chinard pense que, s'il reste des points obscurs dans l'itinéraire de Chateaubriand, il en reste aussi dans toutes les critiques que l'on en a faites. Il reste en particulier à trouver un *alibi* à l'auteur d'*Atala*. S'il n'a pas poussé plus loin que le Niagara, il a dû cependant employer à quelque chose le temps qu'il avait devant lui jusqu'au 10 décembre, date de son rembarquement pour la France.

Tant qu'on n'aura pas retrouvé Châteaubriand dans cet intervalle, « il sera sage de se garder à la fois des affirmations trop hardies et des hypothèses trop séduisantes ».

Ce ne sera pas seulement sage, ce sera la sagesse même. Mais je crois que l'on pourra alors, comme on le peut dès maintenant, s'abstenir de toute « affirmation » et de toute « hypothèse ». Car pour qui donc MM. les critiques prennent-ils les lecteurs de Chateaubriand? Pour des naïfs qui, lorsqu'ils ouvrent les *Mémoires d'Outre-tombe*, s'imaginent entendre dom Calmet? Pensent-ils sérieusement que nous le considérons lui-même comme un voyageur sur qui l'on peut faire fond, une « source » où nous croyons puiser des renseignements précis, sûrs et de première main? Quelle illusion! Nous lisons Chateaubriand comme nous écoutons une sonate de Mozart : la seule vérité que nous y devons chercher, c'est la vérité artistique. Nous lisons Chateaubriand pour nous offrir la jouissance d'une belle page de littérature, et si par hasard nous tombons sur la *Nuit chez les sauvages d'Amérique*, MM. les critiques peuvent dire tout ce qu'ils veulent pour nous mettre en garde contre notre émotion, nul de nous ne songe à se gâter son plaisir en se demandant si vraiment Chateaubriand a couché dans la savanne. Les chiens aboient, la caravane passe. Hélas! ce prurit de dénigrement de nos gloires nationales est un vice bien français. Allez voir en Italie, en Allemagne, en Angleterre, comment seraient reçus ceux qui traîteraient ainsi Dante, Gœthe ou Shakspeare.

Eugène Welvert.

Saint-Cyr (Charles de) **Pourquoi l'Italie est notre alliée?** Paris, 1915, à la Renaissance du Livre 1 vol. in-12, de 320 pp. Prix 3 fr. 50.

Bainville (Jacques) **La Guerre et l'Italie,** Paris 1915, Anthème Fayard, 1 vol. in-12, 320 pp. Prix 3 fr. 50.

L'intervention de l'Italie dans la guerre européenne vient de faire l'objet de deux ouvrages d'actualité, assez différents d'objet et de plan, mais qui tous deux présentent l'avantage de mettre en lumière certains aspects de sa vie politique, communément ignorés ou méconnus en France.

Le premier toutefois ne semble pas répondre exactement à son titre. Rechercher pourquoi l'Italie est notre alliée, ce devrait être avant tout étudier les raisons qui l'ont détachée de la Triple Alliance pour la rapprocher de la Triple Entente et marquer ensuite les étapes principales de cette évolution. C'est bien ce qu'a tenté M. de Saint Cyr, mais à la fin seulement d'un livre où l'on peut distinguer trois parties :

1° Une étude biographique sur Garibaldi (chap. I-XII), dont la principale raison d'être semble l'utilisation d'un travail antérieur de

l'auteur. Quelque valeur qu'aient montrée dans l'Argonne les héritiers de ce nom, on ne voit pas en effet bien clairement comment Garibaldi, mort en 1882, a pu trente ans après son décès déterminer la politique extérieure de son pays ; et on le comprend d'autant moins qu'à la fin de sa vie les affaires de Tunis l'inclinaient vers un gallophobisme dont ses dernières lettres portent la marque. L'auteur retrace d'ailleurs d'une façon vivante l'histoire et même la légende de son héros, à l'égard duquel il manifeste une admiration fort justifiée, mais qui l'entraîne parfois à des affirmations un peu aventurées : c'est ainsi qu'il qualifie de « crime » (p. 62) l'armistice de Villafranca, imposée pourtant à Napoléon III par l'intérêt supérieur de la France, et de « triomphe » (p. 108) la bataille de Bezzeca (21 juillet 1866), combat indécis que les Autrichiens ont pu également revendiquer comme une victoire.

2° Une seconde partie (chap. XIII-XIV), rattachée aussi par un lien trop lâche à l'objet essentiel du volume, expose le développement économique et surtout agricole de l'Italie au cours des dernières années ; elle renferme maints détails instructifs recueillis par M. de Saint-Cyr au cours d'un voyage d'études économiques dans la plaine du Pô.

3° Il entre enfin dans le vif du sujet dans les derniers chapitres (XIV-XVIII) où il étudie le développement de la politique extérieure italienne depuis 1870 jusqu'à nos jours. Il en fait un exposé animé, dramatique et volontiers dramatisé, quoique soustrait à dessein aux exigences de l'ordre chronologique et trop fréquemment coupé par des citations qui ne sont pas toutes assez caractéristiques pour mériter d'être reproduites. Il entraîne le lecteur par le mouvement du récit et ne laisse pas de réveiller son attention par des effets de surprise inattendus. C'est ainsi que le chapitre XV développe, entre Richelieu et M. Delcassé, un parallèle en règle, dont le seul défaut est de paraître un peu prématuré. Le récit s'arrête à la séance historique du Parlement italien (20 mai) où fut décidée la rupture avec l'Autriche. Dans l'ensemble du volume, quelques erreurs de noms [1] et de dates [2], comme certaines négligences de style [3] semblent trahir une rédaction un peu précipitée.

---

1. Elles sont particulièrement fréquentes pour les noms italiens : pp. 30 et 31, *camicce rosse* pour *camiccie rosse* ; p. 37, *pinetta* pour *pineta* ; p. 50, *austriancanti* pour *austriacanti* ; p. 59, *cacciatori delle Alpe* pour *delle Alpi* ; p. 73, *Persino* pour *Persano* ; p. 148, *Busto-Arcisio* pour *Busto-Arsizio* ; p. 243, général *Macenni* pour *Mocenni* ; p. 245, *Jullian* pour *Jullien*.

2. L'auteur place au 18 juin 1859 la bataille de Solferino, qui est du 24. P. 44, il qualifie (en 1849) de nonagénaire Radetzky, né en 1766.

3. On retrouve trop souvent dans ce livre des phrases comme celle-ci (p. 178) : « Nous allons voir que non, et que l'indépendance ni la prospérité n'ont diminué en rien un sentiment né dans la servitude et la misère, et à la force de qui pourtant l'histoire nous prouve que le malheur et l'esclavage conviennent généralement mieux que la liberté et le bonheur. » P. 202, l'auteur nous parle des Balkans

Le livre de M. Bainville, dans lequel on pourrait souhaiter également une composition plus rigoureuse, présente un caractère tout différent. L'on peut y distinguer deux parties, l'une surtout philosophique, l'autre plus particulièrement narrative, contenant, la première (chap. I-V) une étude analytique des principales forces morales qui ont constitué, puis dirigé l'Italie moderne, et la seconde (chap. VI-VIII) un récit mouvementé des événements qui ont préparé et marqué, au printemps dernier, son intervention dans la guerrre européenne.

La première partie présente, groupés autour d'impressions de voyage et dominés par une double thèse politique, une série d'aperçus variés sur les conditions dans lesquelles s'est formée et développée l'Italie. L'auteur veut y démontrer que la monarchie de Savoie a seule été capable de réaliser l'unité, puis la grandeur du pays, par la faculté d'adaptation qui lui a permis de suffire à toutes les tâches et d'utiliser tous les partis dans la poursuite d'un idéal commun. Il s'attache d'autre part à prouver que les Italiens ont toujours été animés d'un vigoureux esprit de nationalisme qui les a guidés avec une infaillible sûreté dans les problèmes divers de leur politique intérieure et extérieure. On reconnaît dans cet essai de démonstration les idées maîtresses chères aux publicistes de l'*Action française*. — Dans la seconde partie, un chapitre central, dont le titre indique suffisamment l'objet (*Le mois historique de l'Italie, mai 1915*) peut être considéré comme le plus considérable et le plus nouveau de l'ouvrage. Précédé d'un court exposé (chap. VI) de l'évolution diplomatique qui a conduit le cabinet de Rome de la Triple Alliance à la Triple Entente, il retrace d'une façon vivante les négociations infructueuses entamées avec l'Autriche pour obtenir des concessions territoriales (déc. 1914), l'intervention du prince de Bülow pour empêcher leur rupture d'aboutir à un échec, les manœuvres de la dernière heure de M. Giolitti pour maintenir la paix à tout prix, l'indignation de l'opinion publique quand elle crut sentir la main de l'étranger dans ses affaires intérieures, enfin les journées d'émotion populaire qui entraînèrent dans un grand courant national les résistances des indifférents ou des neutralistes. Un dernier chapitre contient quelques prévisions et quelques hypothèses pour l'avenir.

Sur toutes ces questions, l'auteur a répandu beaucoup de remarques originales et de considérations ingénieuses. Il leur aurait donné plus de poids encore s'il s'était tenu plus près des faits et des dates, de

---

eunuchisés et à la page suivante il hasarde cet image : « les miasmes déposés par Crispi au fond vaseux du tonneau triplicien. » A noter aussi quelques impropriétés d'expression : p. 27, l'entrevue de Vignale (1849) entre Radetzky et Victor-Emmanuel, après Novare, est qualifiée de *congrès*; p. 267, l'Italie est représentée comme une des premières nations maritimes qui ait réalisé de grands *tonneaux* (sans doute pour tonnages).

manière à éviter des généralisations hâtives ou des erreurs fâcheuses. Lorsqu'il oppose par exemple (p. 140) l'atonie et l'indifférence de l'opinion française à l'énergie des passions politiques italiennes, ne se laisse-t-il pas abuser par l'impression des journées uniques dont il a été le témoin à Rome et n'est-il pas tenté de prendre pour un état d'esprit permanent l'exaltation exceptionnelle d'un moment de crise ? et peut-il oublier que certains publicistes italiens ont tiré du même parallèle des conclusions exactement inverses, en recommandant l'exemple des ardeurs françaises au scepticisme indolent de leurs compatriotes ? N'est-il pas regrettable d'autre part de voir M. B. placer (pp. 118-119) en 1867 le règne éphémère d'Amédée de Savoie en Espagne (1871-1873) et s'empresser de tirer de cette confusion cette conclusion bien inattendue : « *Après la maison de Savoie*, les Hohenzollern, devaient à leur tour aspirer à cette royauté espagnole. En partant, don Amedeo, *qui ne s'en doutait guère*, laissait derrière lui la cause de la guerre de 1870. Tels sont les *abîmes de surprise* qui s'ouvrent à tous les pas de la politique et de l'histoire. » Ce sont des surprises de ce genre qu'il faudrait précisément épargner au lecteur, mis, malgré lui, en défiance contre les méthodes qu'elles supposent. — Ces réserves faites, il n'est que juste de faire ressortir le principal mérite de l'œuvre de M. B. : c'est d'avoir bien mis en lumière les traits caractéristiques de la physionomie de l'Italie nouvelle « dure, utilitaire », arriviste, gouvernée par ses intérêts, impatiente de vivre sa vie et de réaliser de grandes destinées, très différente de cette Italie romantique sous les traits de laquelle beaucoup de Français, ignorants de son évolution, se plaisaient encore à la considérer.

Louis Tarcenay.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 19 mai 1916.* — M. Théodore Reinach communique une épigramme grecque inédite qui a figuré, il y a quelques années, dans une vente d'antiquités. Elle est adressée à une poétesse ou musicienne, qualifiée de sirène, qui a mis en scène une pièce ou un ballet ou figuraient des sirènes.

M. Camille Jullian donne lecture d'une lettre de M. De Pachtere, ancien membre de l'Ecole française de Rome, actuellement officier à l'armée d'Orient. Cette lettre signale la découverte, dans les tranchées de Salonique, d'un couvercle de sarcophage remontant à l'époque romaine et portant la représentation de deux époux.

L'Académie propose pour le prix ordinaire ou du budget, à décerner en 1919, le sujet suivant : « Etudier les institutions militaires en France depuis la mort de Louis XI jusqu'à la fin des guerres d'Italie (1559) ».

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 26 mai 1916.* — M. Maspero, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Marcel Dieulafoy, membre de l'Académie, annonçant la mort de Mme Jane Dieulafoy. — M. Maurice Croiset, président, adresse à M. Dieulafoy les condoléances de la compagnie.

M. Homolle continue sa communication sur l'origine des caryatides. — M. Collignon présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 24 juin — 1916

E. Welvert, Les conventionnels régicides. III. Jullien de la Drôme.
Legge, Précurseurs et rivaux du christianisme (A. Loisy). — Asin Palacios, La mystique de Ghazali (R. Basset). — Handel, La langue commune dans les inscriptions ioniennes (My). — Myres, L'anthropologie et la science politique (E. d'Eichthal). — Pernot, Études de littérature grecque moderne (A. Chuquet). — G. Richard, Le conflit de l'autonomie nationale et de l'impérialisme (S. Reinach). — Waxweiler, Le procès de la neutralité belge (H. Hauser). — L. Kufferath, Saisons d'exil à Genève (H. de Curzon).
Académie des inscriptions.

Les conventionnels régicides. III Jullien (de la Drôme).

Personne ne nous démentira, si nous disons que Marc-Antoine Jullien, député de la Drôme à la Convention, s'y montra un des plus fervents apôtres de l'évangile robespierriste.

« Ton papa, qui y a porté une âme pure comme le ciel, — écrivait en ce temps-là sa femme à son fils, — est au milieu des Spartiates de la Montagne, ou pour mieux dire des Thermopyles. Il y a une vingtaine d'hommes comme lui dont les intentions sont pures, dont les belles âmes sont vraiment républicaines. » Dans la séance si orageuse du 26 décembre 1792, il prononça un véhément discours, fréquemment interrompu par des cris, pour appuyer la proposition de Duhem qui avait demandé que Louis XVI fût jugé sans désemparer : « J'habite — s'écria-t-il — les hauteurs que l'on désigne sous le nom de Montagne ; c'est à ces Thermopyles que les Spartiates sauront mourir pour sauver la liberté. » Les Spartiates, les Thermopyles et la Montagne étaient, comme on le voit, le fond de la langue dans ce ménage assorti.

Conséquent avec lui-même, lors du procès du roi, il rejeta l'appel au peuple, s'opposa au sursis et vota en ces termes sur l'application de la peine : « J'ai toujours haï les rois, et mon humanité éclairée a écouté la voix de la justice éternelle ; c'est elle qui m'ordonne de prononcer la peine de mort contre Louis Capet. »

Après le 9 thermidor, son attachement à Robespierre lui causa

quelques ennuis : mais les dénonciations dont il fut l'objet n'eurent pas de suite.

Tenu dès lors à l'écart des affaires publiques, il continua néanmoins à résider à Paris jusqu'à la fin du régime impérial, occupant ses loisirs à composer des *Opuscules en vers* qui ont été imprimés et des *Contes pour l'éducation des enfants* restés manuscrits. Les bouleversements de 1814 le décidèrent à quitter la capitale. Il retourna au Bourg-du-Péage où il avait pris naissance le 18 avril 1744, et il y vécut fort retiré, « revenu de ses anciennes idées révolutionnaires », ainsi que nous l'apprend le préfet de la Drôme au début de la seconde Restauration. Comme il s'était abstenu de toute manifestation politique pendant les Cent jours, il n'avait rien à redouter des proscripteurs de 1816. Néanmoins le souci de sa tranquillité lui inspira alors une démarche qu'on n'attendait pas de cet ancien Spartiate des Thermopyles. Voici la lettre qu'il écrivit à ce propos au préfet de la Drôme :

« Au Bourg du Péage, près Romans, le 7 février 1816.

« Monsieur le Préfet, je ne suis plus que septuagénaire et d'une caducité plus grande encore que mon âge, puisqu'elle me permet à peine de manier ma plume. Je crois pourtant [devoir] vous écrire de ma main pour vous assurer que, depuis le généreux oubli proclamé par Louis XVIII à son retour en France en 1814, j'ai voué à ce prince la reconnaissance la plus vive et la fidélité la plus inviolable. C'est vous dire, Monsieur le Préfet, que je n'ai rien fait, ni rien écrit, ni rien signé qui puisse m'excepter des dispositions favorables de la loi d'amnistie.

« J'entends dire de tous côtés, Monsieur le Préfet, que vous avez autant de bonté que de justice, et que l'exécution d'une loi de grâce ne pouvait être confiée à des mains plus bienfaisantes que les vôtres. Je vais donc continuer de vivre sous votre administration avec la plus grande sécurité et l'espoir de jouir encore de quelques jours de repos, en attendant celui de la tombe.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Jullien, ex-conventionnel du département de la Drôme. »

Bien que le biographe du Dauphiné, feu Adolphe Rochas, ait écrit que Jullien avait été envoyé quelque temps en surveillance à Barcelonnette, nous n'avons pas trouvé confirmation de ce dire. Jullien eut une fin tragique. Le 27 septembre 1821, on le ramassa, le crâne fracassé, au pied d'une fenêtre de sa maison de campagne, à Pisançon. Sujet à des vertiges, il aurait été victime d'un étourdissement en voulant fermer la persienne d'une croisée à six pieds du sol. Mais une telle explication était trop naturelle pour les ultras de ce temps qui voulurent voir dans la mort du régicide une expiation volontaire. Interrogé à ce sujet par le ministre, le préfet, M. du Bouchage, répondit que la chute de Jullien était un simple accident. S'étant penché, pour mieux apercevoir quelque chose, à une fenêtre dont

l'appui était très bas, le poids de sa tête entraîna le reste de son corps. Il tomba sur le pavé de la rue et se brisa le crâne. Et il ajoutait : « Le genre de mort que plusieurs personnes ont voulu attribuer à M. Jullien paraît être la suite de l'opinion générale nécessairement résultante du rôle qu'ont joué autrefois les membres de la Convention, et de la tendance qui existe généralement à les supposer frappés d'une réprobation qui leur produise tôt ou tard une fin malheureuse ». Nous avons tenu à reproduire textuellement les paroles de ce fonctionnaire, parce qu'elles témoignent d'un scepticisme peu commun alors.

Jullien (de la Drôme) — faut-il le rappeler ? — avait eu un fils qui, sous le nom de Jullien (de Paris), et comme missionnaire du Comité de salut public, homme de confiance de Robespierre et commissaire adjoint de l'Instruction publique, s'est acquis pour son propre compte et malgré son extrême jeunesse, une grande notoriété dans les fastes de la Révolution[1].

Eugène WELVERT.

Forerunners and rivals of Christianity, by F. LEGGE. Cambridge, University Press, 1915 ; in-8, LXIII-202 et 425 pages.

Essai de vulgarisation savante, conçu sur un plan assez large, en vue d'encadrer l'histoire des origines chrétiennes, qui du reste n'y est aucunement exposée. Il y est traité successivement des conquêtes d'Alexandre; des divinités d'Alexandrie; des origines du gnosticisme; de ce que l'auteur appelle le gnosticisme préchrétien, orphiques, esséniens, Simon le Magicien; des gnostiques postérieurs à la naissance du christianisme, ophites, Valentin, les gnostiques de la *Pistis Sophia*, Marcion; du culte de Mithra; de Mani et des manichéens. Beaucoup de lecture et d'érudition, — une érudition que certaines négligences pourraient faire supposer sur quelques points hâtive ou inexpérimentée; par exemple, la confusion, plusieurs fois répétée, avec une insistance douloureuse pour le lecteur, entre Ambroise, l'ami d'Origène, et saint Ambroise de Milan, qui se trouve ainsi, fort inopinément, qualifié de valentinien converti. — Synthèse où manquent un peu les aperçus synthétiques, et où se reflète un tant soit peu la confusion de la mêlée religieuse qui y est décrite. Œuvre très consciencieuse d'ailleurs et qui témoigne d'un grand effort pour être au courant de tous les sujets qui y sont abordés. Pas de conclusion ferme : il semble, nous dit-on, que le christianisme ait dû beaucoup aux religions qui l'ont précédé, tant pour le rituel que pour l'organisation, peut-être aussi pour les dogmes, — mais sur ce dernier point l'auteur se défend d'avoir une opinion quelconque; — son succès s'expli-

1. Arch. nat., F[r] 6707, 6709 et 6713. — Arch. de la préf. de pol., *Aff. des ex-conventionnels*. — *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution*, publié par Ed. Lockroy (Paris, 1881, in-18).

querait « probablement » sans miracle pour qui examinerait son histoire sans préjugés ; il apparaîtrait comme un anneau nécessaire dans une chaîne d'événements. — Rien à dire contre une telle probabilité, si ce n'est qu'elle confine à la certitude.

On ne voit pas bien ce que veut signifier M. L. quand il dit (I, 43, que le mythe de Dionysos, comme celui d'Osiris, pourrait s'entendre par rapport au cours annuel de la végétation, — il faudrait dire, plutôt par rapport à des rites agraires, — mais que ce serait une idée trop philosophique pour le temps où furent organisés les mystères d'Éleusis, VIe siècle avant notre ère. — Pauvre philosophie que celle qui incarne l'esprit de la végétation dans une victime humaine ou animale et qui pense régler par le sort fait à cette victime celui de la moisson et les conditions du renouveau. Les mystères ne sont pas au-dessous de cette philosophie, mais bien au-dessus, quoiqu'ils aient pu la retenir en partie.

M. L. (I, 64) disserte un peu au hasard sur les trois degrés de l'initiation aux mystères d'Isis dans les *Métamorphoses* d'Apulée. De ces trois degrés il y en a un au moins, le troisième qui ne compte pas : le texte (*Met.* XI, 28) dit expressément que l'initiation reçue à Corinthe, — ce que M. L. appelle le premier degré de l'initiation isiaque, — ne compte pas pour Rome ; il faut la recommencer pour que l'initié soit admis à figurer dans les cérémonies de la confrérie romaine ; il ne s'agit donc ni d'une initiation nouvelle ni d'un degré spécial d'initiation ; quant au second degré, c'est une initiation aux mystères d'Osiris qui ne se présente aucunement comme un degré supérieur à l'initiation d'Isis, mais comme une autre initiation, non coordonnée à l'initiation proprement isiaque, et qui a bien l'air d'en être un dédoublement.

La comparaison établie (I, 80) entre le sacerdoce et les reclus du Sérapeum, d'une part, et d'autre part, le clergé catholique en ses deux ordres, séculier et régulier, paraît caduque, le monachisme égyptien n'ayant aucun rapport avec le service ecclésiastique.

Que la magie soit postérieure à la religion, et que les initiations de ceux que M. L. appelle gnostiques préchrétiens soient affaire de magie, ce sont des assertions trop lourdes et qu'il faudrait nuancer. Les cultes les plus primitifs sont magiques au sens où l'entend M. L., et les initiations des mystères procèdent plus ou moins de cette magie primitive, qui était une religion ; mais dès que les sacrements de l'initiation sont censés institués par les dieux pour dégager l'homme de la fatalité, le purifier, le sauver, le faire immortel à la façon des dieux, la magie religieuse a changé de caractère, elle acquiert une moralité plus intime et elle contribue à la libération intérieure de l'individu. Les orphiques ne sont pas à considérer comme un type absolu pour les religions de mystère ; ils pourraient bien n'en être qu'une ébauche, à moins qu'ils n'en soient devenus un type dégénéré.

Il est bien téméraire d'affirmer que les esséniens n'ont pu emprunter qu'à l'orphisme leur idée de la préexistence des âmes. La préexistence n'est pas chose tellement difficile à imaginer : on en rencontre l'idée chez des peuples non civilisés. Le manque d'attestation chez les Perses avant les mystères de Mithra ne prouve pas qu'elle n'ait pas été connue chez eux depuis longtemps; d'ailleurs les mystères de Mithra sont plus anciens que les premiers siècles de notre ère, où leur existence est directement attestée. Est-ce parce qu'ils versaient complètement dans la chimère apocalyptique de la prochaine fin du monde que les esséniens ont pratiqué la communauté des biens, et peut-on même supposer qu'ils auraient été activement mêlés aux soulèvements juifs contre l'autorité romaine? On le conjecture en leur prêtant une bonne partie de la littérature apocalyptique. Mais l'eschatologie de ces pieux cénobites qui condamnaient le mariage, ne croyaient pas à la résurrection de la chair, et professaient expressément l'immortalité de l'âme, devait être assez différente de celle des pharisiens et du christianisme primitif; la communauté de biens résulte chez eux de la vie cénobitique; et leur mysticisme n'avait rien d'un fanatisme belliqueux. La mention d'un Jean essénien, capitaine dans la guerre juive, est un cas isolé (Josèphe, *Bel. j.* II, 20, 4; III, 2, 1, 2).

Si l'on regarde comme historique le récit des Actes (viii, 9-24), la secte de Simon n'est point préchrétienne, la prédication de Simon à Samarie se trouvant contemporaine des premières prédications apostoliques. L'indication de Justin, qui met au temps de Claude l'activité de Simon et qui ne parle pas de sa conversion au christianisme, paraît plus acceptable. Le récit des Actes a toutes les apparences d'une fiction destinée à discréditer la secte simonienne dans la personne de son fondateur : mauvaise compagnie qui avait voulu se joindre au christianisme naissant et que les apôtres avaient désavouée. Tout ce qu'on en peut conclure est que la secte qui se réclamait de Simon avait une certaine importance et pouvait porter quelque ombrage à la propagande chrétienne dans le temps et le milieu où se place la rédaction des Actes. Au point de vue de l'histoire générale, la secte simonienne ne paraît pas avoir grande signification, et peut-être n'y avait-il pas lieu de s'étendre, à propos des gnostiques préchrétiens, sur des doctrines tardives dont le rapport avec Simon n'est pas autrement facile à déterminer. Du reste ce ne doit pas être par une fausse interprétation d'*Act.* viii, 10, que, dans le système attribué à Simon, le chef de secte est dit s'être présenté comme une incarnation divine. Ce sont, dit M. L. les samaritains qui appelaient Simon « la grande vertu de Dieu », mais lui-même se donnait seulement pour « quelqu'un de grand » (*ibid.*, v. 9). La distinction est subtile. Le v. 10 est une espèce de glose qui explique le v. 9, où Simon est introduit comme faux Messie (cf. v, 36), et il n'en faut pas inférer que, selon les Actes, Simon définissait sa mission autrement que l'ont fait ses sectateurs.

La glose atteste seulement, pour le temps de sa rédaction, l'existence d'une doctrine apparentée de près à celle qu'Irénée dit avoir été celle de Simon. Saint Paul aussi appelle le Christ « la vertu de Dieu » (I *Cor.* I, 24). L'idée était dans l'air. On a pu l'appliquer de bonne heure à Simon, s'il ne se l'est point appliquée lui-même. Les Actes laissent entrevoir que les simoniens sont une secte rivale, où Simon tient une place tout à fait analogue à celle de Jésus dans le christianisme; c'est pourquoi l'on insinue que ledit Simon n'a été qu'un faux disciple et un plagiaire de l'Évangile. Assertion gratuite, probablement, que répètent encore les historiens de l'Église.

Selon M. L. (II, 2-3), le gnosticisme n'entre en contact avec l'Église chrétienne qu'à partir du second siècle. Mais, si l'on parle de gnosticisme préchrétien, c'est-à-dire de théosophie hellénistique, l'influence de ce gnosticisme remonte aux origines, et saint Paul, qui d'ailleurs s'en vante, sera gnostique; on devra même le considérer comme étant, à beaucoup d'égards, l'ancêtre du gnosticisme chrétien, honneur que la tradition a transféré à Simon. Le caractère mystique du baptême et de la cène n'est pas apparu seulement dans les sectes proprement gnostiques, et même leur caractère sacramentel est déjà fortement dessiné dans saint Paul. Les spéculations des gnostiques ont obligé l'Église à préciser sa propre foi, mais ce qu'elle a précisé ainsi est la gnose de Paul et des écrits johanniques. M. L. se demande assez inutilement (II, 23) ce qui serait advenu si l'Église n'avait pas eu ce souci de l'orthodoxie, et si la persécution des gnostiques par les empereurs chrétiens ne lui a pas été plutôt nuisible; mais le gnosticisme était vaincu avant la conversion de Constantin, et il n'est pas facile de prouver que la grande Église ait rendu un mauvais service à l'humanité en opposant une barrière aux spéculations extravagantes de la gnose et à son mysticisme intempérant. En somme, l'orthodoxie pourrait bien être le vaccin par lequel a été enrayée une épidémie de mysticisme assez dangereuse qui sévissait en ce temps-là dans le monde romain; plus tard, avec le concours du bras séculier, l'orthodoxie a enrayé autre chose que le mysticisme.

M. L. se débrouille du mieux qu'il peut dans le chaos de la gnose chrétienne. Il lui arrive de soutenir des hypothèses qui sont condamnées par les plus récents travaux sur le sujet : ainsi l'attribution de la *Pistis Sophia* à Valentin. A propos des mystères de Mithra, il se montre un peu pressé de nier que Zervan akarana, le temps infini, y ait été le premier principe, antérieur à Ormazd et Ahriman. Il interprète à tort (II, 200) comme se rapportant uniquement au culte mithriaque (et en se référant à Porphyre) le passage de Tertullien (*De praescr.*, 40) où il est dit que le diable baptise, — ce qui s'entend des mystères d'Isis aussi bien que de ceux de Mithra (cf. *De bapt.*, 5); — que chez Mithra il marque au front ses soldats, célèbre l'oblation du pain, symbolise la résurrection et « rachète sous le glaive la cou-

ronne », — seule partie de la phrase qui concerne Mithra; — qu'il (le diable) impose au pontife suprême de n'être pas remarié, qu'il a ses vierges et ses continents, — ce qui vise le flamine de Jupiter et les vestales, ainsi qu'il apparaît par la suite du discours, où Tertullien parle en général des « superstitions de Numa ». Ce n'est pas non plus à Mithra (II, 261, n. 2), mais au culte de Cybèle et d'Attis, qu'il faudrait rattacher le taurobole. A en croire M. L. (II, 273), les mystères de Mithra auraient été une espèce de franc-maçonnerie dont les dirigeants ressemblaient moins à des prêtres qu'aux membres d'un consistoire protestant. L'objet et la complexité des rites d'initiation rendent cette comparaison bien téméraire, quand même l'idée de prêtres ayant charge d'âmes ne serait pas non plus à retenir.

L'étude sur Mani et les manichéens tient compte des documents récemment découverts et des travaux dont ils ont déjà été l'objet; mais il ne s'en dégage pas une vue bien nette des éléments qui sont entrés dans le manichéisme, ni du caractère de son fondateur. Le parallèle antithétique entre la religion mithriaque et le manichéisme appellerait quelques réserves : on ne voit pas que le culte mithriaque ait été un monothéisme si absolu, comparable au judaïsme, auquel il aurait emprunté certaines scènes de l'Ancien Testament (feuilles de figuier de la Genèse, Moïse frappant le rocher, ascension d'Élie ; rapprochements plus que fragiles, fondés sur des analogies extérieures et qui ne réclament pas l'hypothèse d'un emprunt), tandis que le dualisme manichéen serait issu d'une réaction antisémite. Le manichéisme, dit M. L., est une hérésie zoroastrienne et qui n'a rien de chrétien, non plus que de bouddhique. La question ne paraît pas si simple. Mani connaissait la religion dite de Zoroastre, il avait une certaine connaissance du bouddhisme et aussi du christianisme. Ce n'est pas pour rien qu'il se donnait comme le quatrième révélateur; sans doute estimait-il que sa révélation représentait et accomplissait la vérité qu'il y avait dans les trois autres, à chacune desquelles il se sentait redevable. Il doit assez peu de chose au christianisme orthodoxe; mais sa gnose, après tout, n'est pas sensiblement plus éloignée de ce christianisme que celle de tels gnostiques rangés parmi les hérétiques de la foi chrétienne, et ce doit être surtout à travers la gnose hérétique qu'il a connu le christianisme. L'économie intérieure de la secte, avec sa hiérarchie fondée sur l'ascétisme, ne trouve guère d'analogie qu'avec le bouddhisme. Au surplus, l'attitude prise par les manichéens à l'égard des religions sous le couvert desquels ils exerçaient leur propagande n'était pas inconséquente à leur principe; elle était la même que celle des valentiniens, par exemple, à l'égard de l'Église; et M. L. conjecture avec beaucoup de raison qu'elle ne procède pas uniquement des persécutions dont le manichéisme fut l'objet dès son apparition.

Alfred Loisy.

Miguel Asin Palacios, *La Mystique d'Al-Gazzali*, Beyrout, 1914, 38 p. in-8°. *Aben Masarra y su Escuela*, Madrid 1914, 167 p. in-8°, *El Original árabe de la Disputa del Asno contra Fr. Anselmo Turmeda*. Madrid, 1914, 55 p. in-8°.

Depuis de longues années, M. Asin Palacios, professeur à l'Université de Madrid, s'occupe de Ghazali [1] et l'on peut regretter que l'étude d'ensemble qu'il avait commencée sur ce philosophe, ait été arrêtée après le premier volume [2] par la disparition de la collection où il avait paru. Il a repris le même sujet dans des mémoires isolés [3] dont le dernier est celui qui fait le sujet de ce compte rendu. Ajoutons qu'il devait paraître dans les *Mémoires* de la Faculté orientale de Beyrout et qu'il a été lu en partie devant la *Semaine d'ethnologie religieuse* de Louvain. La Faculté orientale a été détruite par la sauvagerie turque : on sait ce que la barbarie allemande a fait de Louvain.

C'est d'après le fameux traité d'El-Ghazali, *Ihya el'Oloum* que l'auteur établit les degrés (*maqâm*) de perfection spirituelle qui constituent la voie conduisant à l'union divine par la contemplation et l'amour; à savoir : la pénitence, la patience, la gratitude, la crainte et l'espérance, la pauvreté, le renoncement au monde, l'abnégation de la volonté, l'amour de Dieu, la pureté d'intention, l'examen de conscience, la méditation et enfin l'extase mystique. L'auteur signale les points de rencontre avec la théologie chrétienne. Ces points sont incontestables lorsqu'il s'agit des évangiles que connaissait El Ghazâli : il en est autrement des parallèles qu'on peut établir avec tel ou tel passage de saint Augustin [4]. El Ghazâli ne fait pas mystère de l'influence du christianisme sur son mysticisme, la barrière qui séparait les deux religions consistait pour lui dans le dogme de la Trinité et la négation de la mission de Mohammed. De nos jours, la doctrine d'El Ghazâli a reparu avec éclat, mais au moyen âge même, les rabbins espagnols, comme Maimonide et Jehuda Hallévy, lui empruntèrent ses idées et le dominicain Raymond Martin inséra dans son *Pugio fidei* des pages entières d'El Ghazâli.

II. L'étude sur Aben Masarra (Ibn Masarrah) et son école est le discours de réception prononcé par M. Asin Palacios à l'Académie des sciences morales et politiques de Madrid. Il commence par un exposé clair et succinct de la pensée musulmane orientale dans les trois pre-

1. On trouvera une juste appréciation des services rendus à la science par M. Asin Palacios dans l'article d'un de ses élèves, *Estudios de Asin Palacios sobre la filosofia musulmana*, par Alberto Gomez Izquierdo, Madrid, 31 p. in-8°, extrait de la *Ciencia Tomista*.

2. *Algazel, Dogmática, moral, Ascetica*, t. I, Zaragoza, 1901, in-12.

3. *La psicologia de la creencia segu Algazel* (Rivista de Aragón, 1902); *La psicologia del estasis en dos grandes mistiros musulmanes*; *Algazel y Aben Arabi* (*Cultura Española*, 1906); *Le sens du mot « Tahafôt » dans les œuvres d'El Ghazzâli et d'Averroes*, *Revue africaine*, 1906); *Un faqih siciliano contradictor d'Alghazzâli* (*Centenario della nascita di Michele Amari*, t. II, p. 216-244, Palermo, 1910).

4. Comme le dit l'auteur « le soufisme traditionnel mettait aux mains d'El Ghazali une grande abondance d'idées et d'expériences extra-islamiques (p. 101).

miers siècles de l'hégire, suivi d'un tableau de la pensée musulmane espagnole pendant la même période : elle n'est d'ailleurs qu'un reflet de la première, avec cette particularité que sous l'influence des doctrines malikites, l'Espagne se montra intolérante et persécutrice, à la différence de l'Orient. L'obligation du pèlerinage amena heureusement un contact avec des idées plus larges. C'est alors qu'apparut Ibn Masarrah, dont nous n'avons pas un seul écrit et dont nous ne connaissons les doctrines que par des biographes ou des théologiens comme Ibn Hazm. On reconnaît qu'il acceptait la conception plotinienne de l'Un, dont les émanations successives formaient le cosmos composé de cinq substances : la Matière première, l'Intelligence, l'Ame universelle, la Nature, le Corps Universel. Il ne supprimait pas le libre arbitre, ce qui le fit ranger parmi les Mótazelites. Il dut quitter l'Espagne, voyagea en Afrique, fit le pèlerinage et revint au bout de neuf ans dans sa patrie quand l'avènement de 'Abd er Rahmân III ramena le calme. Il mourut le 20 octobre 931. Sa doctrine eut une grande influence même à l'étranger. M. Asín Palacios croit qu'elle s'exerça jusque sur les hérétiques panthéistes Amaury de Benes et David de Dinant, et se perpétua jusque chez Roger Bacon et Ramon Lull. L'ouvrage se termine par six appendices : 1° sur la vie et les ouvrages d'El Djâhizh; 2° sur les premiers mótazélites espagnols ; 3° sur les premiers ascètes espagnols ; 4° texte de la version arabe du pseudo-Empédocle d'après les fragments conservés par Ech Chaharzouri ; la vie des mystiques Dzou'n Noun et En Nahradjour ; 6° la théorie des « Hadhra » d'Ibn el 'Arabi et les « Dignitates » de Ramon Lull.

III. Le troisième mémoire est consacré à mettre en lumière un plagiat d'un personnage qui eut de singulières aventures : le moine mayorquin Fray Anselmo de Turmeda, qui, après avoir reçu l'ordre de la prêtrise, se rendit à Tunis où il embrassa l'islamisme, devint l'interprète du sultan et mourut en 1420 [1]. Un des ouvrages les plus célèbres parus sous son nom est la *Dispute de l'âme* ; il a été tout entier tiré du texte arabe connu sous le nom d'*Ikhouân es Safâ*. La démonstration de M. Asín Palacios, appuyée sur la comparaison des textes, ne laisse place à aucun doute.

Toutes nos félicitations à l'auteur de ces trois mémoires.

René Basset.

J. Handel, **De lingua communi in titulos ionicos irrepente**. Lwow, Gubrynowicz et fils, 1913 ; 71 p. (*Studia Leopolitana*, editor Stan. Witkowski, I).

Dissertation consciencieuse, méthodique, et, ce qui ne gâte rien, écrite dans un latin clair et coulant. M. Handel y recherche les traces

1. Cf. sur lui Ramon Menandez Pidal, *Origines de la Novela*, t. I, Madrid, 1909, in-8° p. CIV-CX.

de la langue commune dans les inscriptions ioniennes, pour tirer de là des conclusions sur les dates où apparaissent les premiers phénomènes de la κοινή et montrer leur envahissement progressif depuis le ve siècle. M. Handel dresse d'abord une liste des inscriptions par ordre chronologique, en distinguant trois régions : l'Eubée, les Cyclades et l'Asie-Mineure ; et pour chacune de ces régions il répartit les textes en trois groupes : inscriptions en ionien pur, en dialecte déjà contaminé par la κοινή, et en dialecte commun ; puis il suit le plan ordinaire de ces sortes de travaux, c'est-à-dire qu'il considère d'abord les faits de phonétique (voyelles, consonnes), et ensuite ceux de morphologie (déclinaisons, conjugaisons). Deux tableaux synoptiques résument les observations faites et préparent la conclusion : Dès la fin du ve siècle, les formes communes commencent à pénétrer dans l'ionien ; la κοινή progresse de plus en plus au IVe (« polypi instar », dit M. H. avec une singulière comparaison, « bracchia longius longiusque protendit »), si bien qu'au IIIe siècle les traits spéciaux à l'ionien ont presque entièrement disparu ; il ne reste guère dans les inscriptions que des formes plus tenaces de leur nature, comme des noms propres, des termes de la langue religieuse, des mots pour ainsi dire cristallisés. On trouvera sans doute que cela n'est pas bien nouveau, et que cette constatation a déjà été faite par d'autres, par exemple Bechtel et Buck; M. Handel le reconnaît modestement. Mais il a su mettre sous les yeux mêmes du lecteur la manière dont peu à peu la κοινή a envahi le dialecte ionien, grâce au moyen suivant. Après chaque phénomène étudié il dresse un petit tableau qui indique la proportion des formes ioniennes et des formes communes par siècle et, quand c'est possible, par région ; on voit ainsi très clairement et d'un seul coup quand a commencé et avec quel degré de rapidité s'est produite l'évolution. En somme, c'est là un bon travail, et qui mérite des éloges.

MY.

The influence of anthropology ou the course of political science, par J. Linton MYRES, broch. 79 p. in-8°, (publication de l'Université de Californie, 1916.

Cette brochure est une communication faite à un congrès à Winnipeg et ensuite développée par l'auteur. Celui-ci s'est donné pour but de prouver les rapports des théories politiques historiques (contrat social, patriarcat, etc.) avec l'état contemporain des connaissances anthropologiques, d'abord des peuples les plus voisins, puis des extra-Européens. Il apporte à démontrer sa thèse beaucoup d'érudition (en la limitant forcément dans cet exposé succinct) et de clarté. Sa conclusion est qu'il faut développer en Amérique les instituts d'Anthropologie, déjà bien organisés et outillés dans beaucoup de centres importants des Etats-Unis.

E. d'EICHTHAL.

Hubert PERNOT, **Etude de littérature grecque mederne.** Paris, Maisonneuve et fils. Paris, 3, rue du Sabot, 1916. In-8°, 284 p. 3 fr. 50.

On lira volontiers ces pages, tirées d'un cours professé à l'Université de Paris. M. Pernot étudie en sept chapitres les œuvres principales de la littérature néo-hellénique à ses débuts; trois des chapitres sont consacrés à la période des origines ; les quatre autres portent sur la deuxième période, dite crétoise.

I. *Le poème de Digénis Akritas*. M. P. analyse longuement la version dite de Grotta Ferrata publiée par Legrand en comparant le poème avec les chansons populaires. Il ne croit pas que les chansons proviennent du poème et il juge fort bien que l'œuvre est une chronique édifiante, qu'elle offre de l'unité, qu'elle présente un tableau de la vie des frontières, des *akrai*, d'une vie où se mêlent chevalerie et banditisme.

II. *Les poèmes prodromiques*. Ces quatre poèmes sont un simple travestissement ; ils appartiennent, soit à Prodrome, soit à un imitateur qui renchérit sur les thèmes du poète.

III. *La chanson des cent mots*. M. P. y distingue deux éléments : le contrasto « ou débat amoureux et les nombres qui sont l'épisode essentiel du débat.

IV. *Les Crétois hors de Crète* : brillante étude, pleine de citations interéssantes, sur Musurus, le plus docte de tous les Crétois, à la fois savant et poète, le Musure Candiot dont nous parle Baïf, sur Callergis, sur Ducas, sur Ange Vergèce « à la gentille main ».

V. *Deux poèmes crétois sur les enfers* : La *Complainte* de Pitakoros et le curieux *Repos de Bergadis* dont l'auteur a peut-être imité le 5me chant du *Purgatoire* de Dante ; M. P. a, naturellement, marqué la croyance des Grecs à la vie de l'Hadès ou du monde d'en bas qui s'oppose au monde d'en haut, ainsi que le rôle du nocher Caron devenu cavalier et chasseur.

VI. *Le sacrifice d'Abraham*. Ce mystère est un petit chef-d'œuvre bien injustement oublié et infiniment supérieur à la tragédie de Théodore de Bèze.

VII. *La belle bergère* : simple et charmante idylle déjà louée par Huet.

Nous n'exprimons qu'un regret : que le beau roman crétois d'Erotokritos n'ait pu paraître dans cet agréable et instructif volume où M. P. a déployé savoir et finesse.

Arthur CHUQUET.

Gaston RICHARD, **Le Conflit de l'autonomie nationale et de l'impérialisme,** Paris, Giard et Brière, 1916. In-12, 133 p.

Deux doctrines sont en conflit, au-dessus du tumulte des armes : celle de l'autonomie nationale et celle de l'impérialisme. La première

s'appuie sur le principe des nationalités, c'est-à-dire sur le respect des collectivités qu'unit un lien moral et historique ; la seconde ne nie pas les nationalites, ne prétend même pas les supprimer en les absorbant, mais veut leur imposer comme un bienfait la tutelle d'une nation privilégiée, en vue d'assurer, avec la paix du monde, le meilleur emploi des énergies, l'organisation scientifique de l'effort. Chacune peut se réclamer de patrons illustres et a déjà essayé plus d'une fois de se réaliser au cours des âges ; mais la première seule à l'avantage d'être en harmonie avec l'idée du droit ; l'autre est l'extension téméraire de conceptions toutes mécaniques à un domaine qu'elles ne sauraient régir. « On peut dire, écrit M. G. Richard, que le conflit de ces deux plans de réorganisation est le fond même de la guerre ». Mais l'auteur sait qu'un antagonisme d'idées ne suffit pas à mettre le feu aux poudres ; il a fait la part nécessaire aux intérêts économiques menacés. « Cette guerre tire sa véritable origine d'un conflit interne entre une tendance démocratique, commune à l'Allemagne et aux autres nations modernes, même de souche germanique, et un parasitisme aristocratique qui est proprement prussien. La noblesse prussienne, servie par des universitaires domestiqués, a contraint l'Empire à engager la guerre avec l'espoir de résoudre le conflit en sa faveur et d'arrêter ainsi l'évolution sociale et économique qui la condamne à disparaître » (p. 121).

Si l'impérialisme porte aujourd'hui la livrée allemande, il n'est pas spécifiquement germanique, car la thèse opposée est celle de Kant et elle est restée celle des Néo-Kantiens. « Singulier parti-pris que celui des publicistes français qui rejettent sur l'idéal criticiste de l'autonomie la responsabilité de la politique militariste de l'Allemagne et de ses pires violences ! » (p. 112). Tout récemment encore, en janvier 1916, le professeur Foerster, de l'Université de Munich, rendait le « Bismarckisme » responsable de la catastrophe actuelle, entendant par là que le culte de l'esprit a été déserté pour la recherche exclusive des intérêts matériels (voir P. Seippel, dans le *Journal de Genève* du 8 mai). L'Allemagne est devenue impérialiste sous le double ascendant de l'aristocratie militaire de la Prusse et de l'Université de Berlin, « garde du corps intellectuel des Hohenzollern », écrivait Dubois-Reymond, qui en fut le recteur. L'impérialisme théorique, le césarisme économique d'un Ostwald, n'est que la doctrine complaisante qui sert de masque aux intérêts égoïstes des *Junkers*. Ceux-ci sont des parasites, craignant pour leurs privilèges ; ils ont cela de commun avec les Magyars et les Turcs, « mangeurs de revenus » comme eux, suivant l'expression de Treitschke, avec lesquels ils devaient lier partie. Si le slavisme, malgré le régime autocratique de la Russie, combat dans le camp adverse, c'est — M. R. l'a très bien montré — parce que le fond du slavisme est démocratique. « Dans toute l'Europe orientale, la cause du slavisme se confond avec celle d'une classe paysanne qui aspire à la propriété du sol et à la jouissance des fruits

de son travail ; la cause du germanisme et du magyarisme se confond avec celle de la grande propriété foncière d'origine féodale ».

La corruption des idées politiques de l'Allemagne tient encore à une autre cause, qui est la conception même de l'État. Pour les peuples d'Occident, l'État est l'ensemble des services publics ; pour l'Allemand, ce n'est pas le serviteur de la Société, mais le maître et le juge (p. 105). « Le renversement des rapports entre le droit et l'État doit être considéré comme le trait caractéristique de l'impérialisme allemand. Du moment que l'État est ainsi élevé au-dessus du droit, qu'il en est non l'instrument, mais le créateur, la diversité des Etats cesse d'être légitime. Ce ne peut être qu'une phase transitoire destinée à être dépassée dans la lutte, jusqu'au jour où un seul Etat, s'intégrant les autres, d'après les lois de la géographie sociale dégagées par Ratzel, imposera l'unité du droit à l'humanité. La pluralité des législations fait échec à la Raison incarnée dans l'État ; on peut, avec Ostwald, y voir aussi une déperdition d'énergie... La conception allemande conduit tout droit à la Monarchie universelle, au rêve des Gibelins exprimé par Dante dans le *De Monarchia* » (p. 109).

« L'invasion des sophismes, dit encore M. R., n'est pas moins néfaste que l'autre, qu'elle précède toujours et qu'elle risque de perpétuer » (p. 14). Il est utile, en effet, de ramener ainsi le mal à sa source la plus haute, sous réserve pourtant de ne pas dissimuler que le sophisme est une manière de fraude, qu'il est un voile complaisant jeté sur les intérêts et les appétits du petit nombre. La preuve que le sophisme ne suffit pas, c'est qu'on y ajoute d'impudentes falsifications. Si l'Allemagne était pervertie tout entière au point de ne plus croire au droit des individus et des peuples, d'accepter une guerre agressive comme l'effort nécessaire à l'établissement d'une paix profitable par la conquête et l'oppression de voisins plus faibles, son gouvernement ne se serait pas mis si fort en peine de la tromper. Pourquoi l'Allemagne a-t-elle déclaré la guerre à la France en alléguant des violations aériennes de ses frontières, les prétendus *raids* de Wesel et de Nuremberg ? Ce n'est pas la France qu'elle a voulu abuser, ni les neutres, qui pouvaient savoir, quelques jours après, que le *casus belli* était imaginé de toutes pièces. Mais il fallait tromper l'opinion allemande, faire croire au peuple, auquel on le répète sans relâche, qu'il se défend contre de perfides agresseurs. De même, on lui a enseigné que la Belgique avait violé elle-même sa neutralité en conspirant contre l'Allemagne, que la population belge avait mérité son sort par ses attentats contre les troupes allemandes, que l'empereur avait toujours voulu la paix (*ich habe das nicht gewollt*). Ces odieuses supercheries eussent été plus qu'inutiles si l' « homme dans la rue et aux champs », en Allemagne, avait la mentalité du *Junker*, du *Professor* et, comme dit M. Wells, du *Kruppist*. Ces faussetés sont un hommage involontaire rendu par des dirigeants criminels à la moralité de

leur troupeau; il faut bien que le peuple allemand ait une idée du juste et de l'injuste conforme à celle des autres hommes pour qu'on le persuade ainsi de la justice de sa cause en dénaturant avec impudence les faits. Là où l'Allemagne montre son caractère propre, sa docilité servile, son respect abject des puissances établies, c'est par l'acceptation passive de ces contre-vérités officielles. Le sophisme impérialiste est à l'usage des Universités et du dehors; à l'intérieur et pour le peuple, il faut mentir.

Salomon Reinach.

Emile Waxweiler. **Le Procès de la Neutralité belge**. Réplique aux accusations. Paris et Lausanne, Payot et Cie, 1916. In-8°, 136 p., 3 fac-similés et une carte,

On n'a pas oublié le livre d'un ton si mesuré, d'une objectivité si parfaite, d'une sobriété si persuasive que le directeur de l'Institut Solvay a consacré à « la Belgique neutre et loyale », et dont l'édition allemande, — *War Belgien schuldig*? — a tant fait pour éclairer les neutres. Dans la Suisse alémanique, ce livre a été l'instrument le plus efficace du triomphe de la vérité.

Les défenseurs de la cause germanique ont vu le danger, et ils ont accablé M. Waxweiler de ripostes et de contradictions. Fidèles serviteurs de la chancellerie impériale, ils ont commencé par essayer de démontrer que la Belgique, ayant fait litière de sa neutralité, n'était plus neutre en fait. Puis quand il apparut que cette thèse ne pouvait tenir devant un examen sérieux des documents mêmes sur lesquels le gouvernement allemand avait prétendu l'asseoir, les juristes soutinrent que la Belgique n'était plus neutre en droit. Comment concilier cette affirmation avec les déclarations solennelles du gouvernement impérial lui-même, qui jusqu'à l'avant-dernière heure promit de respecter cette neutralité? Alors, poussant plus loin leur dialectique, les sophistes impériaux essaient de dissocier la notion de neutralité de celle d'inviolabilité. Comprenne qui pourra ce que serait un Etat perpétuellement neutre dont cependant les armées belligérantes pourraient franchir les frontières et occuper le territoire! C'est la théorie qui a été appliquée au Luxembourg et que l'on voudrait, rétrospectivement, proclamer valable pour la Belgique.

M. W. n'a pas de peine à montrer le néant de ces raisonnements. Aux partisans de la politique réaliste, il oppose que l'attitude prise par la Belgique dans la soirée tragique du 2 août 1914 n'était pas une manifestation romantique, ni même l'effet d'un attachement byzantin à la lettre des textes, mais l'aboutissement nécessaire d'une tradition nationale. La question que le roi Albert posa si noblement à ses ministres — et que lui et eux considéraient comme résolue avant même qu'elle fût posée — c'était pour la Belgique une question d'être ou de ne pas être.

M. W. a moins de peine encore à pulvériser, une fois de plus,

l'argumentation fondée sur le document Barnadiston. S'il doit y revenir, c'est que la mauvaise foi allemande, ne tenant compte ni des démentis, ni des preuves, répète obstinément les mêmes accusations, espérant bien qu'à force de les lire toujours pareilles les neutres finiront tout de même par les croire irréfutables. Le procédé est connu, et M. W. évoque avec raison, à ce propos, le souvenir des *Provinciales*. La calomnie est infatigable, la défense doit l'être également.

Enfin, il fait justice de la singulière théorie en vertu de laquelle la Belgique se serait trompée — de bonne foi, mais trompée tout de même — lorsqu'elle se crut obligée de s'opposer au passage des armées allemandes. Une analyse serrée des protocoles de Londres en 1830-1831, l'étude des rédactions successives ne laisse aucun doute sur la volonté des puissances qui créèrent l'Etat belge, ni sur les obligations qu'elles imposèrent à leur créature.

M. W. avertit les accusateurs de son pays « qu'ils ne lasseront pas la patience des Belges ni leur volonté de défendre leur patrimoine d'honneur et de loyauté ». M. W. est au premier rang de ces défenseurs de la vérité, et nous savons que rien ne le lassera.

Henri Hauser.

Lucy Kufferath. **Saisons d'exil à Genève,** 1915. Genève, éd. Atar, in-8°, de 110 p.

Exil fécond, que celui qui fait penser, qui élève l'âme, qui enseigne la beauté et l'amour devant la haine et la joie du mal. Nous avons déjà montré Mme Kufferath formulant ses visions de détresse et exhalant en termes exquis de grâce résignée l'espoir et la foi de ses convictions victorieuses. Après ses *Rêves mutilés*, voici l'apaisement que donne la nature. Il est si vrai le mot du poète, et qui ne l'a éprouvé ?

> Mais la nature est là, qui t'invite et qui t'aime.
> Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours!

Et cette fois, c'est la nature même, la nature d'automne, la nature d'été ou de printemps, qu'évoque l'écrivain, le long de ses pérégrinations parmi les sites admirables de la Suisse. Et chacune des saisons de l'année lui rapporte son réconfort, parce que chacune est un enseignement et une raison de croire : « Sous ce qui finit, il y a ce qui recommence. La mort des saisons nous apprend à douter de la vraie mort. Ne faut-il pas savoir douter pour mieux croire? Et croire, n'est-ce pas espérer encore? »

On voit qu'il n'y a pas que des paysages dans ce petit écrit. Mais que ces paysages sont jolis, et combien n'en pourrait-on citer ici, dans le genre de celui-ci : — « L'automne, de toutes parts, clame son chant glorieux aux sons métalliques de ses ors et de ses cuivres. Les feux et lespourpres s'allument, flamboient sur les murs, les arbres et

les toits. Un rayon de soleil s'enroule en ceinture lumineuse autour des piliers étrusques des frênes et sonne comme une fanfare sur les colonnes marbrées des platanes aux opulentes frondaisons fauves. Isolé, un petit arbre rubis, d'une fragilité de fleur, est là comme une toute petite chose sanglante qui se détache sur le bleu limpide du ciel. On dirait un holocauste offert par l'automne. Je suis dans l'enchantement d'un grand jour de magnificence où la féerie des tonalités s'harmonise en un accord parfait qui se propage et se prolonge à l'infini »... Ou encore des touches de ce goût si fin : « L'air a le goût du miel. Il nous enveloppe d'une tendresse chaude et divine. L'allégresse ensoleillée s'étend sur les jardins, qui ploient sous le fardeau de leurs fleurs et défaillent sous leur parfum ».

H. DE CURZON.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 2 juin 1916.* — M. Cagnat communique, de la part de M. Merlin, le texte d'une inscription trouvée dans les fouilles de l'ancienne ville de Thuburbo Majus en Tunisie. Cette inscription mentionne les purifications auxquelles devaient se soumettre les fidèles d'Esculape avant de pénétrer dans son temple (abstinence de certains mets, non fréquentation des bains publics, etc). C'est un document unique jusqu'à présent dans l'épigraphie latine.

M. Héron de Villefosse présente, de la part du lieutenant Louis Chatelain, actuellement au Maroc, la photographie d'un monument découvert dans les ruines de la ville romaine de Volubilis, dans l'une des pièces d'un édifice situé au Sud-Ouest de l'arc de triomphe. C'est un chien en bronze creux, mesurant 0.63 de longueur, 0.25 de hauteur au garrot et 0.315 à l'attache des reins. Il est représenté dans la position du chien « aboyant au ferme ». Il s'agit d'un chien courant d'Afrique du genre sloughi. Ce bronze restera à Volubilis, dans un musée en voie de formation.

M. Maxime Collignon annonce, au nom de la commission du prix Fould, que cette commission a décerné : 1° un prix de 3.000 francs à la Société française de reproductions de manuscrits à peintures, pour l'ensemble de ses publications ; — 2° une récompense de 1.500 francs à M. de Mély, pour son livre intitulé : *Les primitifs et leurs signatures ; les miniaturistes* ; — 3° une récompense de 500 francs à M. Pierre Gusman, pour son livre intitulé : *La gravure sur bois et d'épargne sur métal.*

M. Edouard Cuq fait une communication sur une inscription latine récemment découverte au Maroc, dans la région de Méquenez. Cette inscription fait connaître un des moyens imaginés par les Romains pour reconstituer les cités éprouvées par la guerre. Elle est dédiée au commandant des troupes auxiliaires chargées de réprimer une insurrection des tribus marocaines au début du règne de Claude. A la fin des hostilités, sur la demande du commandant victorieux, Claude accorde divers privilèges à un municipe dont la population avait été décimée par la guerre. Pour combler les vides faits dans les rangs des citoyens, il promet aux indigènes qui viendront s'établir sur son territoire le droit de cité romaine et le conubium avec les femmes pérégrines afin que les enfants naissent citoyens romains ; il leur assure en outre l'immunité des charges municipales pendant dix ans. Par compensation, il accorde aux citoyens qui, pendant ce temps, supporteront seuls ces charges, le droit de recueillir les biens de leurs concitoyens tués à l'ennemi sans laisser d'héritier. C'est une dérogation à la loi d'Auguste qui attribue les successions vacantes au Trésor public. Claude avait-il le droit de modifier la loi, ou bien le fisc impérial était-il déjà substitué au Trésor public ? M. Cuq établit que, dans les provinces sénatoriales, la substitution du fisc au Trésor a été réalisée, à partir d'Hadrien, par une série de sénatusconsultes. Pour les provinces impériales, les documents jusqu'ici connus ne permettaient pas de faire remonter le droit du fisc au delà du règne de Trajan. L'inscription de Volubilis prouve que, dès le règne de Claude, l'empereur disposait à son gré des successions vacantes dans la Maurétanie Tingitane.

Léon DOREZ.

L'imprimeur-gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

II

Nouvelle série. — Tome LXXXII

CINQUANTIÈME ANNÉE

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : M. ARTHUR CHUQUET

ANNÉE 1916

CINQUANTIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME LXXXII

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28, VIe

1916

ANNÉE 1916

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

pages

ARTICLES DE FONDS

CHUQUET (A.), L'argot des prisons sous la Terreur. 72
WELVERT (E.), Les conventionnels régicides.
IV. Jean-Baptiste Meyer. 69
V. Réal 145
VI. Roux. 201
VII. Roux-Fazillac. 202

COMPTES RENDUS

ADAM (Juliette), Le général Skobeleff (S. Reinach). 31
ALAUX et PUAUX, Le déclin de l'hellénisme (S. Reinach). . . . 254
ALAZARD, L'Italie et le conflit européen (A. Pingaud). 330
Albany (comtesse d'), Lettres à Sobirats, p. RIPERT-MONCLAR (A. Chuquet). 157
ALGLAVE, Problèmes de guerre (A. Chuquet). 358
ALLARD, Parguez (A. Chuquet). 300
Almanach de la Paix par le droit, 1916 (Félix B.). 103
ALYPE, La provocation allemande aux colonies (A. Chuquet). 398
Amérique latine (Voix de l'), (A. Chuquet). 143
AMETTE (Cardinal), Pendant la guerre (A. Chuquet). 408
ARGUIBERT (Maïten D'), Journal d'une famille française pendant la guerre (S. Reinach). 112
Aristote, Poétique, p. MARGOLIOUTH (My). 129
— Sur la préexistence de l'âme. 148
ARNOULD (L.), Le duel franco-allemand en Espagne (A. Chuquet). 414
Art et archéologie III, 1-3 (A. de Ridder). 80
ARVANITOPOULLOS, Inscriptions de Thessalie (B. Haussoullier) 91
Athenaeum, revue italienne, p. PASCAL, III, 4, octobre 1915 (J. D.). 240

pages
Bainville, L'Action française, choix d'articles (A. Chuquet). 414
Baldwin, Le Sur-Etat et les Eternelles valeurs (S. Reinach). 37
— Alliance Pan-atlantique? Pourquoi pas? (E. d'Eichthal). 228
Barthou, Lamartine orateur (E. Welvert). 241
Batiffol (Mgr P.), A un neutre catholique (A. Chuquet). . 409
Beaunier, Les Surboches (A. Chuquet). 407
Béaouen, Les catholiques allemands jadis et aujourd'hui (A. Chuquet). 408
Beer (Jean de), L'Allemagne s'accuse (A. Chuquet). 407
Ben-Adam, Teutoniana (A. Chuquet). 302
Ben-Cheneb, Les savants de l'Ifriqiya (M. G. D.). 125
Bérard, L'éternelle Allemagne (S. Reinach). 33
Bernard (Emile), Boishardy (H. Baguenier Desormeaux). . 28
Bernard (Maurice), La municipalité de Brest, 1750-1790 (E. W.). 163
Bertrand (A.), La conquête de l'Autriche-Hongrie par l'Allemagne (A. Chuquet). 358
Blanchon, Le général Pau (A. Chuquet). 407
Blinkenberg, Un bas-relief grec (A. de Ridder). 331
Blok, Histoire du peuple néerlandais, III et IV (R.). 393
Blold et Gay, Pages actuelles, 27-61 (A. Chuquet. 407
Blümner, Carte de Grèce (My). 79
Boll, Les âges de la vie (My). 51
Bolton, Le Texas au XVIIIe siècle (A. M. F.). 296
Bordeaux, Trois tombes (E. Seillière). 101
Borgese (G.-A.), La guerre des idees (A. Pingaud). 281
Boulenger (M.), Le cœur au loin (S. R.). 171
Bourgogne (duc de), Lettres à Philippe V, p. Baudrillart et Lecestre (R.). 293
Branchereau, Bouguenais pendant la Révolution (H. Baguenier Desormeaux). 297
Brentano, La théorie d'Aristote sur la préexistence de l'âme (My). 148
Brienne (le jeune), Mémoires, p. P. Bonnefon. I (R) 390
Brillant, Les secrétaires athéniens (My). 18
Brown (R. W.), Comment la jeunesse française apprend à écrire (L. Roustan). 140
Browne, L'Histoire choisie de Hamdollah Mustaufî (Cl. Huart). 113
Brun (Félix), Inventaire sommaire des Archives historiques du ministère de la guerre, V (A. Ch.). 224
Cagnat, L'annone d'Afrique (M. Besnier). 92
Callender, Spindrift (Ch. Bastide). 95
Caprin, Serbes et Slaves méridionaux (H. Hauser). 337
Carli, L'autre guerre (A. Pingaud). 343

pages
Carpentier, Les lois de la guerre continentale (S. Reinach). 256
Carr Rider (B.), La maison grecque (A. de Ridder)..... 271
Cerfberr de Medelsheim, Le nerf de la guerre (A. Chuquet)..... 358
Chabrol (comte de), Pour le renouveau (S. R.)..... 170
Chansons de la guerre (A. Chuquet)..... 358
Chapuisat, La guerre européenne et le rôle de la Suisse (H. Hauser) 60
Chauviré, Jean Bodin (L. Roustan)..... 314
Chevrillon, L'Angleterre et la guerre (S. Reinach)..... 82
Citoleux, Alfred de Vigny et Lamennais (A. Chuquet)..... 382
Clavel (Judith), Le général Galliéni (S. Reinach)..... 59
Collignon (M.), L'emplacement du Cécropion à l'Acropole d'Athènes (M. de Ridder)..... 386
Comparetti, Inscriptions juridiques grecques (B. Haussoullier)..... 5
Corail, Les centurions (E. Seillière)..... 302
Coroï, La violence en droit criminel romain (A. Chuquet). 52
Crouvezier, L'aviation pendant la guerre (S. Reinach)..... 135
Crouvezier, La guerre aérienne (A. Chuquet)..... 358
Curcio, Horace en Italie..... 345
Curzon (H. de), Alfred de Curzon (Louis de Fourcaud). . 9
Dalton (Sir Cornelius Neale), La vie de Thomas Pitt (Ch. Bastide)..... 318
Daudet (Ernest), Les Arabes et la guerre (A. Chuquet)..... 412
Daudet (Léon), L'Entre-Deux-guerres (Louis Tarcenay)... 231
Davignon, La conduite des armées allemandes en Belgique et en France (A. Chuquet)..... 413
Dehérain, Théviôtte (A. Chuquet)..... 299
Delbos, Le Spinozisme (F. B.)..... 120
— L'esprit philosophique de l'Allemagne et la pensée française (A. Chuquet)..... 410
Densusianu, Histoire de la langue roumaine, II, 1 (E. Bourciez)..... 273
Dessaint, Avant tout un pouvoir central! (S. Reinach)..... 110
Destrees, L'effort britannique (S. Reinach)..... 133
Deville, Virton et la Marne (A. Chuquet)..... 397
Dickinson, L'anarchie de l'Europe (S. Reinach)..... 108
Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.... 50, 51. 224, 240
Dottin, Les anciens peuples de l'Europe (S. Reinach). . . 401
Driault (E.), Les traditions politiques de la France et les conditions de la paix (H. Hauser)..... 323
Du Bus, Tables générales de la Gazette des Beaux-Arts (S. R.). 224
Dumont-Wilden, L'occupation allemande à Bruxelles (A. Chuquet)..... 409

pages
— Comment les Allemands font l'opinion (A. Chuquet). . 410
Du Vair (Guillaume), Traité de la constance p. Flach et Funck-Brentano (L. Roustan). 243
Dwelshauvers, L'inconscient (E. Seillière). 185
Effort (l') de la France (A. Chuquet) 358
Elbée (d'), Le colonel d'Angély et M. de la Robrie (H. Baguenier Desormeaux). 8
Evagrius, p. Frankenberg (J.-B. Chabot). 17
Faure (G.), Sur le front italien (A. Chuquet). 397
Fayolle, Les forces économiques des belligérants (A. Chuquet). 358
Fels (comte de), L'impérialisme français (S. Reinach). . . . 372
Ferguson, L'Athènes hellénistique (My). 3
Flach, La formation de l'esprit public allemand (R.). . . . 39
Flat, Vers la victoire, 2e série (E. S.). 159
Ford, Deux tragédies, p. Sherman (Ch. Bastide). 292
Franklin-Schrader, Manuel du Germano-Américain (S. R.). 376
Gabrieli, De l'importance historique et philologique de l'étude de l'arabe (R. Basset). 309
Gardiner et Weigall, Catalogue topographique des tombeaux thébains (Seymour de Ricci). 310
Gazette (la) des Beaux-Arts (Pierre de Nolhac). 216
Genève (Les sciences économiques et sociales à l'Université). — H. Hauser. 245
Gertz, Les vies des saints danois, 3 (D. S.). 205
Gollancz, Hommages à Shakespeare (Ch. Bastide). 213
Gourmont (R.), Dans la tourmente (S. Reinach). 282
Graillot, Le culte de Cybèle (My). 220
Grandmaison (G. de), Les aumôniers militaires (A. Chuquet). 411
Grebe, Études sur Catulle. 207
Griselle, Le martyr du clergé français (A. Chuquet). . . . 412
Guerre (la) des nations, publication de la librairie Treves, II (A. P.). 262
Guerre de 1870-1871, ses origines diplomatiques (A. Chuquet). 283
Hauser, La guerre européenne, le problème colonial (R.). . 96
— Le principe des nationalités (E. d'Eichthal). 225
— Les méthodes allemandes d'expansion économique, 3e édition. 16
Hazard, Un examen de conscience de l'Allemagne d'après les papiers des prisonniers de guerre allemands (A. Chuquet). 411
Hermathena, XVII et XVIII. 150
Hennebois, Aux mains de l'Allemagne (S. Reinach). 263

pages
Herzog, L'adoption de l'alphabet ionien (My). 78
Honkovic, Les Yougo-slaves (H. Hauser). 337
Houville (Gérard d'), Jeune fille (E. Seillière). 233
Idiotikon suisse, 80 (F. P.). 360
Ingold, Bénévent sous Talleyrand et L. de Beer (E. W.). . 164
Jean-Aubry, La musique française d'aujourd'hui (H. de Curzon). 64
Jehay (F. de), L'invasion du Luxembourg en 1914. 137
Johns, L'ancienne Babylonie (C. Fossey). 184
Joly, Contre les maux de la guerre (A. Chuquet). 407
Jovy, Une lettre de Mme de Sablé à Montausier sur Florin Périer;
— D'où vient l' « Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello », de Pascal? (L. Roustan). 116
— Quelques lettres de M. Emery au physicien Le Sage (L. Roustan). 244
Jusserand, Américains d'hier et d'aujourd'hui (A. Chuquet). 380
Keats, Extraits, p. A. H. Thompson (Ch. Bastide). 94
King, Histoire de Babylone (C. Fossey). 180
Kock, Inflexion et fracture dans l'ancien scandinave (A. Meillet). 203
Kyriakidès, La Grèce et la guerre européenne (S. Reinach). 1
Labroue, La mission de Lakanal en Dordogne (M. Marion). 26
Lanéry d'Arc, Jeanne d'Arc et la guerre de 1914 (S. Reinach). 55
Lanoë-Villène (A. L.), Symbolique des religions. 147
Lanux et Ouyévitch, Grammaire de la langue serbe (F. Bertrand). 120
Lanzac de Laborie, Essais historiques et biographiques (A. Chuquet). 384
La Roche, Souvenirs, p. A. de Courson (H. Baguenier-Desormeaux). 165
Lechartier, La charité et la guerre (A. Chuquet). 407
Le Forestier, Les Illuminés de Bavière (A. Chuquet). . . 24
Lenôtre, Bleus, blancs et rouges (A. Chuquet). 381
Lettres à tous les Français (S. R.). 375
Leuchtenberger, Viatique classique (My). 149
Lichtenberger (H.), L'opinion américaine et la guerre (A. Chuquet). 409
Liesse, Les emprunts de guerre de l'Allemagne (A. Chuquet). 358
Livre gris belge (deuxième), A. Chuquet. 358
Lobbedey (Mgr), La guerre en Artois (S. Reinach). 136
Mariavé, Pour la Salette contre nos princes (F. B.). . . . 283
Marre, Notre 75 (A. Chuquet). 409
— Dans les tranchées du front (A. Chuquet). 409

pages
Marsh, L'expansion romaine (M. Besnier). 365
Maspero (G.), Guide du visiteur au Musée du Caire. . . .
— Introduction à l'étude de la phonétique égyptienne (A. Moret). 403
Maugain, L'opinion italienne et l'intervention de l'Italie dans la guerre actuelle (Albert Pingaud). 199
Mellini, L'île d'Elbe sous Napoléon (A. Chuquet). 300
Mercoyrol de Beaulieu, Campagnes, p. Vogüé et Le Sourd (R.). 332
Meyer (E.), Recherches sur l'ancienne histoire de la Babylonie (C. Fossey). 184
Michaut, La Fontaine, II (L. R.). 154
Miles, Le général Maunoury (A. Chuquet). 412
Millet (Ph.), En liaison avec les Anglais (S. Reinach). . . 373
Misermont, Le serment de liberté-égalité (F. Uzureau). . . 30
Mont, La défense nationale et notre Parlement (S. Reinach). 86
Monteil, Les Khassonké (R. Basset). 229
Moris, Lettres de Grégoire et Jagot ;
— Reconstitution des fortifications de Nice (A. Chuquet). . 156
Mortet, Mélanges d'archéologie. 378
Mostaufî, Le Mozhat, p. Le Strange (Cl. Huart). 161
Moulin (R.), La guerre et les neutres, II (A. Chuquet). . . 270
Mustard, Les derniers échos de Calpurnius et de Némésien (H. W.). 240
Musulmans (français), Témoignages de loyalisme (A. Chuquet 398
Narfon (J. de), « Le Figaro » choix d'articles (A. Chuquet). 414
Narsy, Le « Journal des Débats » choix d'articles (A. Chuquet 413
Nehlil, Lettres chérifiennes (M. G. D.). 171
Nothomb, La barrière belge (A. Chuquet). 268
Nyrop, Étude syntaxique sur le pronom indéfini « on » (E. Bourciez). 387
Pages actuelles, 27-61 (A. Chuquet). 407
Parès, Au jour le jour avec l'armée russe (S. Reinach). . . . 266
Passelecq, La réponse du gouvernement belge au Livre blanc allemand (A. Chuquet). 358
— Le second livre blanc allemand (A. C.). 47
Pègues, Saint Thomas d'Aquin et la guerre (S. R.). 132
Péladan, L'Allemagne devant l'humanité (S. Reinach). . . . 253
Pélissier (Jean), Une enquête d'avant-guerre, l'Europe sous la menace allemande en 1914 (S. Reinach). 307
Perrin (R.), L'esprit public dans la Meurthe, 1814-1815 (A. Chuquet). 276
Perroud, Le roman d'un Girondin (E. Welvert). 257

pages
PETIT et LEUDET, Les Allemands et la science (S. Reinach). 168
PFISTER, Lectures alsaciennes (A. Chuquet). 396
PINGAUD (Albert), Le développement économique de l'Allemagne contemporaine (A. Chuquet). 358
POËTE, Paris devant la menace étrangère en 1635 (R.). . . . 388
POUVOURVILLE, Jusqu'au Rhin, Les terres meurtries et les terres promises (R.). 247
PRATO, L'occupation militaire, 2e éd. (S. Reinach). 80
PRENTOUT, Dudon de Saint-Quentin (R.). 353
PREZIOSI, L'Allemagne à la conquête de l'Italie, trad. LÉMONON (H. Hauser 377
PRINCE (Morton), La guerre telle que l'entendent les Allemands (A. Chuquet). 414
PROBUS, La plus grande France, la tâche prochaine (S. Reinach). 178
PRUTZ (Hans), Les lettres de Jeanne d'Arc (S. Reinach). . 312
PY, Chant de haine (F. B.). 283
QUILLER-COUCH, L'art d'écrire (Ch. Bastide). 138
RAPHAËL (P.), La France, l'Allemagne et les Juifs (E. Denis). 289
RAPPARD, La révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse (H. Hauser). . . 117
RÉGIS et HESNARD, La psychoanalyse des névroses et des psychoses (E. Seillière). 185
REIBOLD (Ellen), Quatre mois dans un hôpital militaire de Lyon (H. de C.). 159
REINACH (J.), Les Commentaires de Polybe, VI (A. Chuquet). 270
— La guerre sur le front occidental (A. Chuquet)..... 301
REINACH (Th.), La législation économique allemande pendant la guerre actuelle (E. d'Eichthal)..... 305
REUSS, Israélites d'Alsace (A. Chuquet)..... 8
RIBERA, Histoire des cadis de Cordoue (M. G. D.)..... 125
RICHARD (H.), La Syrie et la guerre (S. Reinach)..... 85
ROBERTSON, Le Jésus historique (A. Loisy)..... 72
ROCHEBLAVE, La vraie France et l'évolution du patriotisme français (A. Chuquet). 412
ROUQUETTE, La propagande germanique aux États-Unis (S. Reinach). 58
ROUSSEL-LÉPINE, Une ambulance de gare (S. Reinach)..... 374
Saint-Hilaire, Mémoires, v. p. LECESTRE (R.)..... 344
SAUVEUR, L'Allemagne et la confédération européenne (A. Chuquet). 408
SEARLES, L'Académie et le Cid (L. R.). 93
SENATOR, La question de l'Adriatique (H. Hauser)..... 337
Sénèque à Lucilius, p. BELTRAMI (G. Maugain). 114
Shelley, Extraits, p. A. H. THOMPSON (Ch. Bastide)..... 94

pages
SIMONDS, Ils ne passeront pas (S. Reinach) 109
SMITH (D.-E.), Le vice-roi de l'Amérique espagnole (A. M.-F.). 296
SOKOLOVITCH, Le problème italo-slave (H. Hauser). 337
Soldat (un), Lettre, préf. d' A. CHEVRILLON (S. Reinach). . . 265
SORGUES (M. DE), Les Catholiques espagnols et la guerre (A. Chuquet) 411
S. R. Chronologie de la guerre, III (A. Chuquet) 143
STCHERBA, Le dialecte de la Lusace orientale (L. S.) 119
STEED, L'effort anglais (S. Reinach). 133
STIÉNON, L'expédition des Dardanelles (S. Reinach) 252
STOLL, Othello (Ch. Bastide) 22
SUCRE (DE), Le sentiment religieux et l'immortalité (F. Bertrand) 283
SYERS, Histoire de Perse (Cl. Huart) 89
TARDE (A. DE), L'Europe court-elle à sa ruine? (E. d'Eichthal) 321
Théâtre (le) pendant la guerre a Paris (C. T.) 158
THIEME, Essai sur l'histoire du vers français (L. R.) 356
THOMPSON, La retraite de Serbie (S. Reinach) 268
TOUTAIN, Pro Alesia (A. C.) 366
UHLENBECK, Le verbe dans les langues americaines (A. Meillet) 95
UZUREAU, Andegaviana. XVIII (H. Baguenier Desormeaux). 395
VAFFIER, La bataille marocaine (A. Chuquet) 358
VARIGNY, Explosions et explosifs (A. Chuquet) 358
VARIOT, La Croix des Carmes (A. Chuquet) 143
Vélez, La Serrana de la Vera, p. MENENDEZ PIDAL (Ad. Coster) 162
VERHAEREN, Villes meurtries de Belgique (S. Reinach) 15
VIOLLIER, Les sépultures du second âge de fer sur le plateau suisse (S. Reinach) 385
VOVARD, Les rosières de l'Empereur (A. Chuquet) 299
WALLACE, La vie de sir Philip Sidney (Ch. Bastide) 53
WAMPACH, Ce qu'ils pensaient (S. Reinach) 56
WARD et WALLER, Histoire de la littérature anglaise, XII (A. Chuquet) 399
WELLS, Après la guerre (S. Reinach) 309
WELLS, Le monde libéré (S. Reinach) 49
WELSCHINGER, La mission du prince de Bulow à Rome (A. Chuquet) 413
WILE, L'assaut, l'Allemagne avant la guerre (S. Reinach) . . 105
WOLTERS, Le temple d'Aphaea (My) 148
WULF (DE), Guerre et philosophie (A. Chuquet) 411
Yougo-slave (Le programme). — H. Hauser 2
Yougo-slaves (publications). — H. Hauser 337

pages

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Maspero (A. Chuquet) 4

CORRESPONDANCE

Lettre de M. Muffang 32
Lettre du front 16

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES

Séances du 9 juin au 15 décembre 1916 (Léon Dorez).

QUESTIONS ET RÉPONSES

Algèbre et blason 122
Anneau (un) de la chaîne révolutionnaire 334
Plutôt fils d'Aristide qu'héritier de Xerxès 122
Aufresne 219
Régiment d'Austrasie 173
Il faut bâcler 173
Badiner 362
Barbares 48
Barère et Bonaparte 334
Barneveldt (un vers de) 334
Barras, son élection à la Convention 219
Les discours de Baudin 173
Baudoin (Le peintre) 237
Bayle et le gouvernement 122
Bazaine et le général d'Autemarre 48
Bazaine et d'Aurelle 173
Bazaine, ses cinq fautes au 18 août 1870 122
Beauvau (L'esprit des) 237
Becker 219
Benjamin Constant, maire de Luzarches 220
Bergers beaux esprits 285
Bernadotte à Paris en 1814 237
Berry (miss) 220
Beugnot avant l'Assemblée législative 363
Beugnot après le 10 août 415
Boissy d'Anglas et Féraud 285
Bondy (M. de) en 1815 285
Boufflers après la Révolution 237
Brigands (les) de Schiller 220
Brune (Les assassins du maréchal) 285
Brutal comme un fait 415
Calotins et cabotins 122
Cardinal (un) qui vaut trente papes 173
Caricature de 1815 237

page
Chamfort (Le républicanisme de). 237
Charles de Roumanie et ses Mémoires. 415
Chartreux (le) de Crébillon. 237
Chaves (la marquise de). 173
Chiens (deux grands) qui se disputent un os. 220
Chose légère. 238
Christ (le) au Capitole. 123
Coligny (Mémoires de). 220
Commis (Le plus grand et le plus brutal des). 363
Commissions (les) 221
Conduite mitigée. 221
Connaître (Tout). 286
Conscription des filles. 174
Consolations académiques 221
Convention (le plus sage et le plus heureux de la). 174
Convention (l'enfant de la). 286
Copiste. 364
Corneille n'a que des éclairs. 334
Couchant (le) de tes jours surpasse leur aurore. 286
Courtier de littérature. 286
Courier et Fabvier. 221
Curés en 1851. 286
Dardanelles. 174
Débaptisation. 123
Décorer le temple. 238
Delanney. 123
Dételer (il faut). 286
Didon et Marie Stuart. 415
Docteur (le grade de). 174
Douvrier. 174
Duplaquet. 221
Echecs (le jeu d') sous la Révolution. 123
Elle aime, elle aime tant qu'elle a pitié du diable. 362
Esprit (l') et la matière. 221
Femme infidèle, et maîtresse parfaite. 238
Fernig (les) sur la scène. 123
Flûte (Un poète n'est pas une) 238
Folie (la) Baudelaire. 238
Fou d'amour. 364
Fou (elle le rendit). 123
Flammes (les) de Moscou. 123
François de Neufchâteau. 238
Francs-tireurs d'Alsace. 174
Franklin. 221
Frédéric-Guillaume IV. 415

pages
Frotter d'importance. 286
Gaule (la) et la France. 174
Gens du monde et gens de lettres. 286
Gentilhomme (le) d'en haut. 364
Gloire (la) du pinceau français. 175
Gœthe et Mirabeau. 415
Goujat (le). 238
Grand souffle et petits cerveaux. 123
Grave (un) insensé. 238
Guerre (la dernière). 48
Hasard (sa sacrée Majesté le). 175
Hauterive (d'). 221
Hors la loi, mais non hors l'humanité. 239
Hulleria. 416
Indénonçable. 175
Inévitables (les). 334
Irréparable. 222
Journaux étrangers sous le premier Empire. 286
Laon et Soissons. 287
Lemaire (N.-A.). 287
Lire plutôt des mauvais livres que de ne pas lire du tout. . . 416
Louis XVII (les faux). 175
Lombardie (Le cancer de la) 239
Magasin (le) de Fouquier-Tinville. 175
Maîtresses et favoris. 123
Malade. 287
Malheur (le) lui apprit à vivre. 175
Mallarmé. 222
Marat et Simonne Evrard. 222
Mauvais vice-rois. 335
Médecin stipendié. 123
Minerve (une seconde). 175
Mirabeau-Tonneau. 416
Montagnardiser 239
Montesquieu diplomate 365
— et l'Académie française. 287
— et Louis XV. 335
Mourir de faim. 175
Napoléoon (une fille de). 364
Octobre (le quatorze). 223
Palette resplendissante. 239
Palikao et la défense nationale. 124
Panlatinisme. 335
Pathos (M. du). 335
Patriote. 222

pages
Patriotisme et talent 222
Petits ministres 335
Pot de chambre 239
Prieur (le) du bon sens 223
Province (on fait des chefs-d'œuvre en) 335
Qui me voit, fuit 239
Remaniement territorial 239
Reprendre (les) ou mourir 287
République (la) est aux frontières 48
République (quand le mot fut-il prononcé pour la première fois après le 10 août?) 287
Retz 223
Sur le bord des trois rivières 287
Roués pleins d'honneur 124
Rousseau (le) du ruisseau 336
Rousseau et Diderot 223
Rousseau traducteur de Tacite 365
Royal Décousu 175
Sacrifier aux grâces 175
Saint-Just oratorien 223
Saint-Louis (la croix de), sa suppression 124
Sanson (Mémoires de) 223
Schelm 239
Schiller à Paris 365
Secrétaire général de l'opposition 287
Shakespeare et Mirabeau 336
Sieyes (L'humeur de) 288
Sophie de Grèce (La reine) 288
Soporative tragédie 365
Staël (Les terreurs de Mme de) 288
Strasbourg, les pertes en 1870 48
Stylecitadin 175
Talon (le), d'Achille 223
Tête de veau et cœur de renard 176
Tête (sa) est une boîte aux lettres 288
Thiers et Marco de Saint-Hilaire 176
Transfuge d'Apollon enrôlé chez Bellone 124
Tschorna 124
Turenne (le) des mers 176
Tyrconnell 223
User noblement sa vie 288
Utopie principauté d') 176
Valazé, son dernier mot 223
Valeur (autant de) et plus de vertu 288
Vend (il se), mais ne se livre pas 336

pages
Vendôme (La mort de). 239
Vérité dans un temps, erreur dans un autre. 288
Vers (les) sont la chanson, mais la prose est l'épée. 239
Versen (la mission de). 365
Vices et vertus. 223
Vigée-Lebrun (les Souvenirs de Mme). 336
Villages (loué dans les). 336
Voltaire (le) des statuaires. 336
Voltaire (un) en miniature. 223

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE DES N^os^ DU 2e SEMESTRE DE 1916

Bulletin hispanique.
Bulletin italien.
Catalogue d'autographes Charavay.
Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.
Journal des savants.
La Nation tchèque.
Opinion.
La Revue.
Revue Bleue.
Revue celtique.
Revue de l'histoire des colonies françaises.
Revue de philologie française.
Revue des études anciennes.
Revue des études grecques.
Revue des études historiques.
Revue des nations latines.
Revue des sciences politiques.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue du XVIIIe *siècle.*
Revue hebdomadaire.
Revue historique.
Revue universitaire.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE PEYRILLER, ROUCHON ET GAMON

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 1er juillet — 1916

Kyriakidès, La Grèce et la guerre européenne, neutralité néfaste (S. Reinach). — Le programme yougo-slave (H. Hauser). — Ferguson, L'Athènes hellénistique (My). — Comparetti, Inscriptions juridiques grecques (B. Haussoullier). — Reuss, Israélites d'Alsace (A. Chuquet). — Marquis d'Elbée, Le colonel d'Angély et M. de La Robrie (H. Baguenier-Desormeaux). — H. de Curzon, Alfred de Curzon, peintre; sa vie et son œuvre (Louis de Fourcaud). — Verhaeren, Villes meurtries de Belgique (S. Reinach).
Une lettre du front.
Académie des Inscriptions.

Epaminondas C. Kyriakidès. **La Grèce et la guerre européenne. Neutralité néfaste.** Athènes, Eleutheroudakis, 1916. In-8°, 103 p.

M. K. a fort bien justifié son sous-titre, car quoi de plus « néfaste » qu'une politique qui sacrifie tout, même l'honneur ? Il a montré l'Allemagne protectrice de la Turquie d'Abdul Hamid et, par suite, ennemie de l'hellénisme, surtout en Asie-Mineure. Il est vrai que l'Allemagne a prétendu donner Cavalla à la Grèce, mais « les dernières étincelles du feu d'artifice allemand au sujet de Cavalla n'étaient pas encore éteintes que déjà jaillissaient les flammes des villes et des villages grecs de Thrace et d'Asie-Mineure, brûlés par les Turcs ». En même temps, « les villages allemands se multipliaient en Asie-Mineure, les magasins grecs se fermaient partout devant les magasins allemands ; nous cessions graduellement d'être les maîtres des marchés ; on commençait à parler partout allemand. » A cela vinrent s'ajouter les massacres, comme celui de Phocée : « Si la guerre européenne n'était pas survenue deux ans plus tard, il n'existerait plus de population grecque indigène en Turquie. » Au lendemain d'une victoire germano-turque, ce serait l'élimination définitive de tout élément grec : « Que recherchent les Allemands ? La conquête économique et commerciale du Levant. Quel adversaire rencontrent-ils ? L'hellénisme. Et c'est bien celui-ci qu'ils veulent écraser. »

L'intérêt de la Grèce était donc d'accord avec son honneur, qui l'obligeait, par un traité formel, de secourir la Serbie. Pourquoi donc Venizelos, apôtre de l'utile et de l'honnête, a-t-il été deux fois chassé

par la Cour? Il ne suffit pas d'alléguer une « crise de confiance » dans la haute armée, car la Grèce n'aurait pas combattu seule à côté de la Serbie : elle était assurée du concours de troupes franco-anglaises beaucoup plus nombreuses et plus puissamment armées que les divisions serbes envoyées sur le Danube contre l'Autriche.

Si M. K. connaît le mot de l'énigme, il le garde pour lui. « Neutralité tragique », « neutralité d'arlequin », « politique de mensonge », ce ne sont que des mots vagues. On voudrait savoir qui a suscité et nourri la presse hostile à Venizelos, quels arguments on a fait valoir, par qui, auprès de qui. L'auteur fait une simple allusion (p. 102) à l'offre faite par la Grèce, en mars 1915, de prêter son concours militaire à l'Entente, mais il ne dit pas à quelles conditions, dans quel dessein et avec quelle sincérité cette offre fut faite. Ne nous hâtons point de le soupçonner d'ignorance ; Alcée, un bon Grec, n'a-t-il pas déjà dit : Θέλω τι Fείπην, ἀλλὰ με κωλύει αἴδως?

S. Reinach.

Le Programme yougoslave. Paris, éd. du Foyer et Plon-Nourrit, 1916. In-16 32 p. et une carte (n° 1 de la *Bibliothèque yougoslave*).

Le comité yougoslave constitué à Londres fait appel à l'opinion européenne, j'entends à l'opinion des alliés et des neutres de bonne foi, spécialement à l'opinion de la France, champion du droit des peuples.

Il démontre fort bien, dans cette brochure, que, sous les divisions politiques entre serbes, croates et slovènes, il existe une nationalité yougoslave qui aspire à constituer un Etat uni (peut-être serait-il préférable de dire des Etats-Unis), qui a le droit de vivre et qui réclame des conditions normales d'existence.

En son fond, la thèse yougoslave nous paraît inattaquable. Mais on sait combien les questions de nationalité sont complexes. A vouloir aller à l'extrême limite de son droit, on risque de heurter le droit du voisin, et ces conflits nationaux ne peuvent se régler que de deux façons : par la guerre, ou par des compromis, c'est-à-dire par des sacrifices réciproques. Aucun peuple ne pourra obtenir, au futur Congrès, la totalité de ce qu'il espère.

Puisque nos amis yougoslaves font appel à nous, notre strict devoir est de leur dire jusqu'où nous pouvons les suivre, et où nous ne saurions aller. Que la Yougoslavie revendique une issue large, réelle, utilisable sur l'Adriatique, rien ne nous paraît plus légitime. Fiume (Rieka), enlevée aux Croates par les Magyars, doit être le port du futur Etat. Nous croyons que les Yougoslaves ont besoin de l'archipel dalmate, sans quoi ils n'auraient la libre disposition ni de la côte ni de l'arrière-pays. Leur présence à Raguse (Dubrovnik) ne nous paraît nullement inquiétante pour l'Italie, surtout pour une

Italie postée à Vallona, ce qui permet de faire de l'Adriatique supérieure une mer fermée.

Mais nous ne saurions (je parle en mon nom et au nom de beaucoup de Français) soutenir les revendications yougoslaves sur Trieste. Il y a autre chose ici à considérer que le calcul des italophones et des slavophones de Trieste ou de la province à l'heure actuelle. Trieste représente, depuis longtemps, l'une des aspirations essentielles de l'Italie. C'est pour Trente et Trieste que l'Italie est entrée dans cette guerre dont les Yougoslaves attendent leur libération. Ils feraient, je le leur dis sans ambages, le jeu de nos ennemis communs s'ils ne consentaient pas cette concession au sentiment national italien. On illuminerait à la Hofburg le jour où l'on apprendrait que deux peuples de la grande alliance se seraient brouillés pour Trieste. Aux Yougoslaves de voir s'ils veulent procurer à François-Joseph cette dernière joie.

Henri Hauser.

W. Scott Ferguson, **Hellenistic Athens**, an historical essay. Londres, Macmillan et Cie, 1911; XVIII-487 p.

On pourrait se demander, en voyant le titre de cet ouvrage, quel but s'est proposé M. Ferguson en l'écrivant. A-t-il voulu représenter, pendant la période qu'on est convenu d'appeler hellénistique, l'histoire d'Athènes en tant qu'état, et la suite des événements auxquels elle a été mêlée ? Ou bien, dans un autre ordre d'idées, a-t-il cherché à tracer le tableau de sa vie intérieure, sociale et intellectuelle ? Ou encore son plan était-il seulement d'étudier les changements successifs qui se sont produits dans sa constitution et son gouvernement ? Quelques pages de préface nous éclairent suffisamment à ce sujet. M. F. a donné à son titre le sens le plus large et le plus compréhensif ; il s'est donné pour tâche d'exposer « le mouvement général des affaires athéniennes depuis la mort d'Alexandre (323) jusqu'au sac d'Athènes par Sylla (86) » ; c'est donc une période de près de deux siècles et demi qu'embrasse son travail, et par l'expression « les affaires athéniennes » nous devons entendre aussi bien les mœurs et la civilisation d'Athènes que sa politique intérieure et extérieure. Le cadre est historique, c'est-à-dire que les dix chapitres dont se compose l'ouvrage exposent la suite de l'histoire d'Athènes dans la période considérée, et que les événements du dehors, comme les révolutions du dedans, sont relatés dans l'ordre chronologique, tandis que tout ce qui touche, par exemple, aux mœurs publiques et privées, à la culture littéraire et artistique, ce qui est, pour ainsi dire, à côté de l'histoire proprement dite, est traité occasionnellement, selon que M. F. a trouvé le moment opportun pour en parler. Il résulte de là que le récit des événements est parfois interrompu, M. F. s'arrêtant avec complaisance sur des sujets en dehors de la trame historique, mais

qui contribuent néanmoins à préciser la physionomie d'Athènes ; et si ces développements, d'ailleurs d'une brièveté relative, peuvent être considérés, eu égard à l'ensemble, comme des parenthèses, ils n'enlèvent rien, je dirai même qu'ils ajoutent plutôt à l'intérêt suscité par la lecture de l'ouvrage. Une analyse succincte des chapitres donnera une idée de la manière dont M. F. a procédé. 1. Athènes après la mort d'Alexandre et de Démosthène, premières révolutions intérieures ; 2. Gouvernement de Démétrius de Phalère ; M. F. considère alors Athènes en tant que centre de la culture grecque, et fait un tableau de la vie économique et sociale, s'occupant surtout de la condition des femmes et des renseignements que fournit à ce sujet la comédie nouvelle; 3. Restauration démocratique et gouvernement des modérés, jusqu'à la prise d'Athènes par Démétrius Poliorcète ; 4. Relations d'Athènes avec la Macédoine et l'Égypte ; guerre de Chrémonidès; quelques notes en passant, comme dans le précédent chapitre, sur le mouvement intellectuel; 5. Athènes sous les princes macédoniens; ici M. F. examine de très près les changements qui se manifestent dans la vie athénienne, particulièrement dans la vie religieuse, et s'arrête un instant sur le nouvel enseignement de la philosophie, sur les confréries et associations, et sur le culte des divinités étrangères, entre autres sur celui de Cybèle; 6. Gouvernement d'Eurycleidès et de Micion; changements successifs dans les tribus ; les philosophes à cette époque ; 7. Athènes sous le régime aristocratique modéré; ce chapitre est consacré presque entièrement à la vie publique ; Athènes, comblée de faveurs par les princes étrangers, est reconnue comme la capitale intellectuelle du monde; M. F. caractérise brièvement son internationalisation ; 8. Athènes et Rome ; M. F. s'occupe, à la fin de ce chapitre, de l'influence exercée par la philosophie et l'art grecs sur la société romaine ; 9. Long chapitre où M. F. montre l'importance politique et religieuse de Délos au second siècle, ainsi que la renaissance de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ; Rome, la Grèce et l'Orient à Délos ; 10. Athènes entre Rome et le Pont; répercussion sur Athènes et Délos de la guerre contre Mithridate ; prise d'Athènes par Sylla ; au commencement de ce chapitre, tableau des réformes administratives dans les dernières années du IIe siècle. L'ouvrage de M. F., à le juger d'après sa forme générale, semble plutôt s'adresser au grand public ; pour les savants, et pour ceux qui voudraient pénétrer plus à fond, M. Ferguson a cité au bas des pages les ouvrages anciens et modernes, ainsi que les nombreux documents épigraphiques qu'il a mis à contribution; en outre, il a ajouté deux appendices, l'un où il fait, sous le titre « Sources et bibliographie générale », l'inventaire de ses sources et de leur valeur critique, et qui se termine par la liste de ses propres travaux relatifs au sujet ; l'autre résume rapidement ce que l'on connaît de l'administration athénienne et de ses fonctionnaires dans la période qui va de 166 à 103 avant J.-C.

MY.

Domenico COMPARETTI **Tabelle testamentarie ed altre iscrizioni greche** edite ed illustrate.., Firenze, Ariani, 1915, in-4°, 52 pages et 4 photographies.

M. D. Comparetti célèbre lui-même de la meilleure façon le 80e anniversaire de sa naissance. Le présent mémoire porte en effet, cachée au verso du titre, la mention suivante : dato alla stampa ai primi di luglio 1915 nel compiere l' 80° anno di mia età. Saluons à notre tour cette belle vie si bien remplie et souhaitons au maître vénéré de Florence de nous donner longtemps encore l'exemple de son inlassable activité.

On sait quelle part l'épigraphie — l'épigraphie grecque surtout — tient dans ses travaux. Les textes qu'il réunit aujourd'hui sont des inscriptions juridiques. Le premier groupe est formé de quatre « actes testamentaires », gravés sur bronze et provenant de quatre cités achéennes de la Grande Grèce. Un second groupe est donné en appendice ; c'est le premier qui fait en réalité l'objet du mémoire.

Les quatre actes qu'il renferme se subdivisent eux-mêmes en deux séries. Les trois premiers ne peuvent se séparer : ils ont mêmes formules, ils appartiennent à la même période, le ve siècle. Le quatrième est différent et d'époque postérieure.

N° 1. Trouvé sur l'emplacement de Crimisa, probablement dans les ruines d'un sanctuaire, et mal publié par le premier éditeur. Les lectures de M. C. peuvent être tenues pour certaines : l. 3-5 Φίλων δίδωτι ταὐτῶ πάντα καὶ ζωὸς κ[αὶ θ]ανὼν [τ]ᾶι γυν[αικὶ αὐτῶ].. [1]. La formule καὶ ζωὸς θανών est confirmée par le n° 2, mais la tablette de Crimisa est manifestement incomplète et nous ignorons les conditions de la donation, le nom du κύριος, ceux des témoins, etc.

N° 2. Caulonia. De la restitution de M. C. je ne veux citer que ce qui me paraît le plus sûr : l. 2-5 Διαιτεῖ hα [φυλὰ ..]· Σίμιχο[ς — διδότ]ω ταὐτῶ πάν[τα καὶ ζωὸς] καὶ θανών... Entendons avec M. C. que les premières dispositions prises par Simichos avaient été attaquées par les ayants droit devant la tribu ou devant le groupe familial dont le nom manque. Les membres du groupe réunis en assemblée rendent une sentence. L'emploi du verbe διαιτεῖν est particulièrement intéressant. Le groupe n'est pas un tribunal, auquel conviendrait un autre verbe (διαγνῶναι) que nous rencontrerons plus loin : c'est un arbitre et nous devons admettre que Simichos était libre de ne pas s'en tenir à la sentence arbitrale et d'en appeler aux juges de la cité. Puisque la sentence a été gravée sur bronze, c'est manifestement que Simichos l'a acceptée ; nous en avons les premières lignes et l'impératif [διδότ]ω peut être tenu pour certain.

N° 3. Pétélia. La tablette de Pétélia, publiée dès 1796, est bien connue. Elle a été souvent commentée, notamment dans le *Recueil des Inscriptions juridiques grecques* (II, 1898, p. 68), mais le caractère juridique de l'acte restait douteux : sans parler de petites difficultés de

1. Pour plus de clarté, j'use de voyelles longues.

détail, il y avait lieu de se demander s'il faut le classer parmi les testaments ou parmi les donations. M. C. rend hommage à la pénétration de R. Dareste que, pour plus de commodité sans doute, il considère comme le seul auteur des *Inscriptions juridiques grecques*. Les collaborateurs du maître français ne lui en voudront pas de ce laconisme ; il leur importe avant tout que M. C. connaisse le *Recueil* et l'apprécie.

M. C. pense que les textes nouveaux permettent la solution du problème. Pour reconnaître un testament dans l'acte de Pétélia, il y manque la clause εἴ τί κα πάθῃι. Ne vaut-il pas mieux sous-entendre la clause καὶ ζωὸς καὶ θανών que nous venons de retrouver à Caulonia et à Crimisa ? La tablette de Pétélia renferme donc une donation, faite par un homme du nom de Saotis en faveur d'un homme du nom de Sikainias.

Pour les cinq πρόξενοι dont les noms suivent celui du démiurge, M. C. rejette un peu vite la glose d'Hésychius (προξενεῖ · μαρτυρεῖ) mais c'est un détail que nous pouvons laisser de côté. Gardons-nous aussi d'admettre trop tôt que dans les trois cités de Pétélia, Caulonia et Crimisa il était enjoint aux citoyens qui s'en allaient en guerre de tester dans les formes que nous font connaître les trois tablettes. Tenons-nous en aux restitutions certaines et aux résultats acquis : ils sont assez importants et font honneur à M. C.

N° 4. Térina. Inédit. IVe siècle. Fragment de testament où les restitutions tiennent une très grande place et n'emportent pas toujours la conviction. On y reconnaît que le testateur avait un fils mineur, qualifié de τὸ παιδίον. Sur l'administration des biens des mineurs d'après la législation de Charondas, voy. Diodore XII, 15 et R. Dareste, *Nouvelles études d'histoire du droit*, 1902, p. 20. — On notera dans le texte nouveau la disposition suivante, qui vient après trois legs : τὰ δ'ἄλλα τᾶι γενεᾶι κ[αττάδε]. Le verbe δίδωτι a été exprimé plus haut, dans la partie perdue. Je suis moins frappé, je l'avoue, du caractère aristocratique (p. 30 et 31) de ces dispositions, où je retrouve simplement l'indivision prolongée de la famille qui, comme l'a dit R. Dareste, était dans la Grèce ancienne la pierre angulaire de la cité.

L'appendice contient trois inscriptions : de Tégée (*Inscr. gr.*, V, 2 (1913), n° 159), de Dodone (*Inscr. jurid. gr.*, II, p. 61 C) et de Corcyre (*Inscr. gr.*, IX, 1 (1897), n° 695 et *Inscr. jurid. gr.*, II, p. 64 E. Signalons en passant l'interprétation nouvelle et plausible du texte de Dodone — Σύμμ[αχος] δίδωτι Δ[ιών]αι.. Symmachos donnerait, consacrerait à la déesse Diona les biens dont l'énumération suit — et arrivons à l'importante étude sur l'inscription de Tégée.

Le texte est depuis longtemps connu. Il a été découvert en 1867, publié et commenté nombre de fois, notamment dans les *Inscr. jurid. gr.*, II, p. 60 et 69, où il est classé sous le titre de Dépôt-testament de

Xouthias. Laissons de côté les menues difficultés concernant la nationalité et l'état de Xouthias fils de Philachaios, pour examiner seulement le caractère de l'acte. M. C. se flatte de l'avoir reconnu : « l'inscription émane, dit-il à la p. 38, non d'un particulier qui fait un dépôt, comme on l'a cru jusqu'à présent, ma dal depositario ed oracolante tempio di Alea ». Voilà résumée en quelques mots la thèse de M. C.

Cette thèse, je l'accepte. J'admets que l'inscription a été gravée par le temple : ainsi s'expliquent mieux et le datif du début (Ξουθίαι παρκαθέκα) et les impératifs qui suivent (ἀνελέσθο, ἀνελόσθο). Mais où je me sépare tout à fait de M. C., c'est quand il affirme l'autorité souveraine du temple. « Sa parole était toujours celle d'un χρηστήριον, elle avait le caractère et l'autorité d'un oracle... ; elle affectait la forme des sentences et était impérative, comme celle d'un pouvoir législatif. Qui ad Alea di Tegea, il tempio o χρηστήριον, ossia Alea stessa, pronunzia e dispone *fino ad un certo punto non passibile di controversia*, di propria autorità indipendentemente dalla legge civile (p. 37) ». Ainsi ce n'est pas seulement l'inscription qui émane du temple, ce sont les dispositions même, de l'acte : c'est le temple qui (appelle les enfants illégitimes à recueillir le dépôt après les enfants légitimes, mais avant tous collatéraux ; c'est lui qui pour les enfants légitimes fixe à cinq ans après leur puberté le moment où ils pourront y toucher ; c'est lui qui, en cas de contestation entre les ayants droit charge les Tégéates (Alea rimanda ai Tegeati) de faire une enquête et de juger selon les institutions civiles du pays : τοὶ Τεγεάται διαγνόντο καττὸν θεθμόν. Ce seul énoncé suffit à condamner le développement donné par M. C. à sa thèse. Jamais temple, jamais χρηστήριον n'a joui, en matière civile, d'un aussi exorbitant pouvoir.

Revenons donc au fait découvert par M. C. et que je continue à accepter. L'inscription a été gravée par le temple, mais de qui émanent les dispositions qu'elle renferme ? Nous ne savons rien de Xouthias. D'hypothèse en hypothèse M. C. en arrive à le présenter comme un achéen, probablement un homme de guerre qui aurait rendu de signalés services aux Tégéates ; en son absence, le dépôt aurait été fait pour lui par les Tégéates. Mais Xouthias avait-il besoin d'être présent à Tégée pour dicter ou écrire ses dispositions touchant une créance ou un dépôt de 400 mines, c'est à dire de 40.000 drachmes ? Ce sont ces dispositions auxquelles le temple a donné la forme que nous a conservée la tablette de bronze retrouvée à Tégée. Or ces dispositions sont des dispositions testamentaires.

Dans les notes critiques, Bl. 9-10 (p. 35) on notera l'accentuation donnée par M. C. au mot ποθικες. Avec Meister on lisait d'ordinaire πόθικες, pluriel de *πόθιξ. M. C. lit ποθικῆς, pluriel de *ποθικεύς, mot de même formation que ἀγχιστεύς.

On voit quelle attention mérite le nouveau mémoire de M. Compa-

retti et quelle reconnaissance nous lui devons. Aussi bien c'est encourager les épigraphistes d'aujourd'hui et ceux de demain que de leur montrer qu'il y a toujours à glaner dans les champs les mieux cultivés. Une génération ne suffit pas toujours à lier une gerbe.

Bernard Haussoullier.

Rod. Reuss. **L'histoire d'Elias Salomon et de Iedelé d'Obernai** (1790-1792). *L'antisémitisme dans le Bas-Rhin pendant la Révolution* (1790-1794). Paris, Durlacher, 1915. In-8°, 32 p. Extrait de la Revue des études juives.

Ce travail fournira quelques détails curieux à ceux qui voudraient étudier ou écrire l'histoire intéressante et parfois tragique des Israélites d'Alsace. Dans la première partie, M. Reuss résume les douloureuses aventures d'un jeune couple juif (Elias Salomon de Dauendorf et la fille Judel d'Obernai) et il montre quel fanatisme cette histoire aussi affligeante que curieuse révèle chez les autorités civiles du Bas-Rhin. Dans la seconde partie, il publie des documents, tirés des procès-verbaux manuscrits de l'administration centrale du même département et relatifs aux Israélites d'Alsace. On y voit quelle était la situation précaire des juifs au début de la Révolution, quelles difficultés ils eurent à vaincre pour faire reconnaître par la population leurs « droits de l'homme » solennellement reconnus par la Constituante, combien de fois ces nouveaux citoyens durent invoquer l'intervention du directoire pour se mettre à l'abri des avanies et des injustices. Peu à peu l'influence des principes de tolérance, de liberté et d'égalité agit sur l'attitude des administrateurs qui se décident, non sans peine, à réprimer sévèrement les violences et les abus. Mais les préjugés subsistaient ; au fort de la Terreur, les juifs d'Alsace sont derechef persécutés et les jacobins de 1794, dominés non seulement par des antipathies ethniques et religieuses, mais par la haine contre l'« agioteur », ne sont guère plus équitables que les réactionnaires de 1790.

Arthur Chuquet.

Mte d'Elbée. **Missions d'émigrés en Vendée. Le colonel d'Angély. — Un émissaire de M. de Charette, M. de la Robrie.** 2 broch. in-8°. Fontenay-le-Comte, Lussaud, 1912-1915.

S'il est dans les guerres de Vendée une question mal connue et mal définie, c'est assurément celle des relations de la grande insurrection de l'ouest avec les puissances étrangères. On en trouve une indication très rudimentaire, malgré les documents fournis, dans le petit volume publié par Dugast-Matifeux sur la mission contre Guy Guerry en avril 1793. M. le lieutenant-colonel d'Elbée a eu la chance de pouvoir consulter les collections du British Museum et du War-Office et celles des archives de Hollande. Il y a trouvé une série de documents

qui éclairent ces relations. Il semble bien en effet, que l'un des premiers personnages qui se soient employés à relier l'action des royalistes vendéens à celle des émigrés, soit le colonel d'Angély qui, réfugié de Hollande, trouva moyen, dès le mois de juin ou juillet 1793, de passer à Bordeaux d'où il espérait se rendre auprès des généraux vendéens, afin de rendre compte aux émigrés et à leurs alliés du mouvement qui s'affirmait dans l'ouest de la France. Après de nombreuses vicissitudes que M. d'E. retrace dans son travail, il doit renoncer à son entreprise. Mais la lettre des chefs insurgés et les pièces qui l'accompagnent sont d'un grand intérêt et démontrent qu'on ne saurait, sans injustice, continuer à accuser les Vendéens d'antipatriotisme.

La mission de M. de la Robrie, envoyé à la fin de l'année 1793, par Charette, au ministère anglais démontre le même état d'esprit chez ces mêmes chefs. Ici, il ne s'agit plus d'un émissaire bénévole venu du dehors pour connaître les événements de l'Ouest. C'est un général vendéen, Charette lui-même, qui fait appel à l'Angleterre pour défendre la cause royale sur le sol français. Sans doute, il est bien difficile aujourd'hui de comprendre ce que le général Roguet — un républicain — n'hésitait pas à proclamer, « qu'une insurrection ne peut réussir qu'avec l'appui de l'étranger ». Mais Charette, voulant rétablir l'autorité royale, n'avait pas le choix des moyens, et j'ai dit ailleurs ce qu'on doit penser du patriotisme des populations de l'Ouest en 1793.

La Robrie, victime, comme ses commettants, de la duplicité des alliés que lui et les siens cherchaient à l'étranger, fut retenu en Angleterre par toutes sortes d'intrigues, jusqu'en 1795. Il périt, lorsqu'il revint en Vendée, sans avoir pu remplir utilement sa mission; plus heureux que son frère qui fut si légèrement accusé d'avoir trahi la duchesse de Berry, il mourut pour la cause à laquelle il avait voué son existence.

H. Baguenier Desormeaux.

Henri de Curzon. **Alfred de Curzon, peintre. Sa vie et son œuvre**, d'après ses souvenirs, ses lettres, ses contemporains. Paris, H. Laurens, 2 vol. in-8°, illustrés de 48 vol. hors texte, reproduisant 54 œuvres. Prix : 30 francs [1].

C'est dans l'atelier de Paul Baudry, son vieux camarade, que j'ai eu le plaisir de rencontrer Alfred de Curzon. Baudry le consultait sur une étude de femme nue, à draperie bleue, d'un ton très fin. Tout de suite il lui dénonça le défaut de la figure. Le peintre du foyer de

1. Cet ouvrage était prêt à paraître dès le mois de juillet 1914, et les événements seuls en ont fait ajourner jusqu'à présent la mise en vente. C'est ce qui explique ce compte-rendu, rédigé par le regretté critique et professeur d'histoire de l'art à l'Ecole des Beaux-Arts, membre de l'Institut, Louis de Fourcaud, quelques semaines avant sa mort (octobre 1914), et que nous sommes heureux de publier. A. Ch.

l'Opéra semblait radieux : « M. de Curzon, me dit-il, n'a pas son pareil pour vous remettre dans la bonne voie. C'est le patron des égarés. Il dépisterait un caillou mal placé au fond d'un paysage de six lieues et une erreur d'anatomie au quatrième plan d'un *jugement dernier* de trois cent figures. Nous l'aimons de tout notre esprit et de tout notre cœur ».

Deux autres affirmations me sont venues de l'affection et de l'estime qu'il inspirait. Un soir, le statuaire Eugène Guillaume s'écriait en lui rendant hommage : « Personne n'a au degré de Curzon la pensée droite et l'harmonieux sentiment de la vie ». Et j'entends encore Charles Garnier, l'architecte de notre Académie nationale de musique, me dire, en m'y montrant les mosaïques de l'avant foyer : « Il avait foi dans le merveilleux pouvoir décoratif de la mosaïque d'émail et j'aurais voulu être en mesure de mettre largement à contribution cet art splendide.... Regardez les compositions de Curzon. Ce sont de purs chefs-d'œuvres. Il n'y a rien, à l'Opéra, de plus parfaitement apptoprié à son but, de plus conforme à mes vœux et qui me soit plus cher ».

L'ouvrage que M. Henri de Curzon vient de faire paraître sur son père, nul n'était mieux qualifié que lui pour l'entreprendre. Façonné à la bonne école, il s'est longuement préparé à remplir sa tâche filiale. Il ne lui eût point convenu, en réalisant trop vite le dessein résolu, de paraître n'avoir écouté que le mouvement de son cœur, quand on attendait de lui, en même temps, les raisons de son esprit. Pour rendre à son éminent et vénéré père l'hommage le plus digne, il a recouru aux sévères méthodes dont celui-ci avait, plus que personne, insinué en lui le culte et l'amour en le dirigeant vers l'admirable école des Chartes. Aujourd'hui, riche de pensées et d'expérience, fortifié en ses souvenirs, parvenu à la maturité de l'âge et bien éclairci de tout, il a accompli l'œuvre suivant sa franche conception. Alfred de Curzon a, désormais, l'oraison funèbre la plus enviable : une biographie appuyée sur le témoignage de tous ses contemporains et présentée avec autant de talent que de délicatesse et de scrupuleuse conscience par un savant qui est son propre fils.

Sans nous attarder à la formation de l'artiste (né le 7 septembre 1820, aux environs de Poitiers), à ses premières années à la campagne, en un site abrité, dans une demeure simple et silencieuse ; à ses premiers instincts de lettré, de dessinateur, puis à son arrivée à Paris, où il se fait inscrire parmi les élèves de Drolling, à ses lectures, ses pensées, ses curiosités, classique d'éducation et passionné de romantisme, — prenons-le lorsqu'au mois de septembre 1846, persuadé qu'un voyage en Italie l'éclairera sur son avenir, il se met en route en compagnie de son camarade Brillouin.

M. Henri de Curzon a si bien groupé, jour par jour, les lettres et les documents relatifs à cette première expédition de son père au delà

des Alpes, qu'il me suffira de déduire de ses textes de brèves conclusions. Le trait saillant de cette visite de la péninsule, c'est que les jours ont été à peu près exclusivement consacrés à la nature, et que les arrêts dans les monuments et les musées n'y ont, pour ainsi dire pas compté. Presque point de détails sur les galeries de peinture, toujours hâtivement parcourues. Je ne vois de station un peu longue qu'au Vatican, devant les fresques de Michel-Ange, à la Chapelle Sixtine, et celles de Raphaël, en la Chambre de la signature. C'est que la vraie préoccupation de peintre du jeune homme s'est tournée bien plus vers la beauté de la terre latine que vers la beauté de l'art d'outre-monts. Ses journées de pèlerinage attestent par dessus tout son impatience à tout voir, son zèle à tout retenir. Veut-on savoir exactement les objets de son attention cordiale, incessante, et de ses complaisances? Impossible d'hésiter. Il note en premier lieu, et où qu'il soit, les superbes paysages d'alentour. Il enregistre en second lieu, avec une verve et une sincérité débridées, les types, les façons d'être des paysans, rencontrés sur son chemin. D'un côté l'essentiel paysagiste qu'est Alfred de Curzon se met en évidence; de l'autre se dénonce le peintre de genre éveillé en lui. En tout cas, il est hors de doute que ses ambitions d'artiste s'appuient beaucoup plus sur la réalité directement observée que sur les traditions des peintres antérieurs.

Pour trouver la confirmation de ces faits, il n'est que de feuilleter sa correspondance et ses carnets de poche. Curzon a, d'emblée, pris l'habitude, non seulement de dessiner les sites intéressants, mais, encore, de les décrire à grands traits. Rien ne lui échappe : décor pittoresque, perspectives, arbres, ciels et eaux, tout ce qui donne à un lieu sa physionomie typique, à une impression sa durable vivacité, vient sous sa plume. De la plage de Sorrente il salue ainsi l'horizon : « A travers le léger voile des oliviers, nous apercevions la mer bleue, le ciel limpide, et, entre le ciel et la mer, sur un coteau aux contours harmonieux, Naples étalait en amphithéâtre ses maisons blanches et roses et ses petits dômes en faïences jaunes et vertes, comme les écailles du lézard. Plus près, le Vésuve montrait, au dessus des arbres, sa tête grise que la mince fumée blanche de son volcan surmontait comme un panache. » Ajoutons le preste crayon de Foligno : « Foligno est une des rares villes d'Italie bâties en plaine. Elle est entourée d'une muraille en gris rose d'une très jolie couleur, et d'un large fossé plein d'eau ». Si de tels documents n'accusent pas des dons innés de paysagiste, on se demande ce qui pourrait en rendre témoignage.

Mais en même temps, d'autres passages annoncent le peintre de mœurs. Ce ne sont qu'épisodes de la vie et des coutumes locales notées partout et suggérant des compositions à dessiner ou à peindre! Presque à l'égal des paysages, les spectacles populaires ravissent l'étranger. Curzon rapporte d'Italie quantité de matériaux de cette

double sorte. Nous le sentons, certes, en des dispositions très analogues à celles de Léopold Robert, mais, encore un coup, il s'absorbe, le long de ses caravanes, dont l'observation du réel, et, visiblement, préfère ce qu'il a sous les yeux à toutes les réminiscences d'école.

Je serai bref sur son second séjour en Italie, comme pensionnaire de la villa Médicis, séjour suivi d'un voyage en Grèce et d'une course en Orient. Ce qu'il a précédemment trouvé dans la péninsule, il l'y retrouve avec plus d'intérêt et de joie, étant plus capable de se l'assimiler. Sa première volonté. en y arrivant, est d'y acquérir ce qui lui manque, en tant que peintre, de savoir et d'aisance. Seulement, sa qualité de lauréat du *paysage historique* ne lui impose pas plus d'être exclusivement un paysagiste animant ou illustrant des sites de petits personnages de tradition, que de considérer les personnages comme de simples accessoires des sites. La liberté lui demeure d'aborder, à son heure, tel genre, tel mode de production qu'il lui plaira. Il se déclare donc, une fois pour toutes, « bien décidé à faire tout ce qui lui passera par la tête ». En quoi il a parfaitement raison, quitte à démontrer ses aptitudes.

Aussi, un des traits les plus notables de sa vie de pensionnaire, c'est la fréquence de ses expéditions hors de la Villa Médicis et même de la Ville éternelle. Le travail en chambre, la vie sédentaire en commun lui semblent contradictoires à ce qu'il est venu faire en Italie. Son plus grand désir, son plus grand plaisir sont de sillonner les régions du pays les mieux pourvues d'aspects à peindre. On le voit à Tivoli, à Sorrente, à Amalfi, à la Cervara, et, de tous les côtés, en vingt vallées, en vingt villages! Partout où se dressent des roches vives, où se silhouettent des arbres fiers, où s'ensoleillent de belles eaux, où les mœurs des hommes sont typiques et les costumes particularisés, il fait halte avec son chevalet de peintre, son carton de dessinateur, sa planche d'aquarelliste. Jamais ses dessins, tantôt tracés d'une pointe nerveuse, tantôt largement massés et conduits à l'effet, n'ont eu encore autant de fermeté. L'aquarelle, qui lui est un moyen tout neuf de transcrire ses impressions, le sert à merveille. En des formes clairement distribuées, indiquées à grands plans, les tons légers et francs, bien détrempés et lumineux, viennent se placer comme d'eux-mêmes. Curzon a été, dans ce genre, un véritable précurseur. Sans penser à rien de plus que réunir des documents à son usage, il a créé tout un ordre d'exquises œuvres d'art de la plus charmante originalité. Ses aquarelles, trop peu connues, méritent d'être recherchées par les amateurs les plus difficiles. D'autres dessins de l'artiste, lavés à l'encre de Chine, ne contribuent pas moins à nous montrer le grandissant attrait que prend pour lui la touche, substituée au coup de crayon. Quelquefois, cependant, des scrupules l'assiègent de ne recourir qu'à des méthodes expéditives pour enrichir le trésor de ses souvenirs. Hélas ! il sait que sa pension aura une fin, et

il voudrait, en quelque façon, emporter toute l'Italie dans son cœur et dans ses portefeuilles. Sa curiosité, sa passion d'artiste s'avoue et s'excuse en ces mots : « J'ai eu beau recueillir des matériaux nombreux, il me semble toujours que j'ai oublié le meilleur ».

Au demeurant, son destin l'entraîne à un bien autre pèlerinage artistique, et qui aura pour sa production maintes conséquences. Il est à Athènes au mois d'avril 1852. De quel soin n'y relève-t-il pas les aspects du Parthénon, de l'Erechteion, du temple de Zeus et d'autres édifices ! En mai, il parcourt la Morée, en compagnie de Charles Garnier et d'Edmond About. La petite caravane multiplie ses haltes. Vingt-trois jours durant, le peintre ne descend de cheval que pour saisir ses fusains, sa mine de plomb et surtout ses pinceaux d'aquarelliste. A traduire les monuments ou les ruines, il a l'exacte conscience d'un constructeur, et son émotion de poète du paysage se communique à ses évocations de la vie proche et des pensées lointaines. About, Garnier, envient son recueillement serein, et les indigènes, qui le voient penché sur son ouvrage, ne se doutent pas qu'il fixe naïvement quelque chose de l'âme endormie et vivante de leur pays.

Aux derniers jours de janvier 1853. Alfred de Curzon est de retour. Il s'engage décidément dans la carrière. Jusqu'en 1895, il va donner sa mesure, grâce à l'acquis de son expérience et à la longue accumulation de ses idées. Nous avons dégagé ses points de départ, les conditions de son apprentissage de quasi-autodidacte, les circonstances sous l'empire desquelles il s'est formé et sans lesquelles il eût été différent. Il ne nous resterait plus, si nous faisions ici une étude d'art, qu'à mettre en saillie la constance de ses visées et à répartir à grands traits les principales séries de productions qui constituent son œuvre.

Indiquons du moins la relative importance de ses éléments constitutifs rapprochés les uns des autres.

Dans un de ses *Salons*, About a défini notre artiste d'un trait vif : « Un paysagiste qui s'est donné une forte éducation de peintre d'histoire ». Rien de plus exact. Les dons essentiels de Curzon l'ont tourné vers le paysage et c'est sur ce terrain qu'il s'est principalement affirmé ; mais sa volonté l'a fait aussi peintre de figures, et de figure de *style*. A cet égard, sa formation n'a été ni purement instinctive ni strictement traditionnelle et d'ordre pictural : elle est liée au développement de son goût littéraire. Nous avons constaté, qu'en somme, il n'a guère plus fréquenté les Musées que l'atelier d'enseignement. En revanche, on l'a vu lire et relire les poètes avec amour, demander des sujets à leurs ouvrages et, tout à la fois, remplir ses carnets intimes de leurs vers et d'esquisses de compositions adaptées à leurs oracles. Quant au paysage, nous avons vu l'artiste animé, dès sa jeunesse, du zèle de la vérité naturelle, de l'amour de la vie épandue et de l'espace. Et si l'âme du « paysage historique » selon Poussin, selon Claude

Lorrain, enveloppe son horizon, à travers cette âme il découvre la beauté du monde. Jamais il ne s'est avisé de la peindre autrement qu'il ne la voyait. Seulement, l'ampleur des lignes de la campagne italienne, sous l'unifiante lumière du Midi, agissant sur sa sensibilité contenue, sur son intelligence gouvernée et discrète, intimement distinguée, lui a révelé une part de ce qu'elle enseignait jadis aux maîtres graves. Son amour des choses est pénétré d'un invariable respect. Quoi qu'il veuille rendre, il mettra en son œuvre un mystère de poésie, une grandeur. Un soir, à Paris, il lui arrive de dessiner, de la fenêtre de son atelier, un pan du talus des fortifications, gris, pelé ou feutré d'herbes maigres, et, par dessus, le moutonnement des frondaisons du Bois de Boulogne avec le lointain aperçu des collines bleuâtres de la banlieue. Le petit tableau où il traite ce thème aura en sa vérité autant de style que ses souvenirs d'Italie. Le « style » lui est naturel.

Sa production de paysagiste est, en définitive, la suprême floraison d'un art de magistrale synthèse au moment même où un art nouveau, étroitement analytique, entre en évolution.

Les sujets de mœurs suivent les paysages. Ils sont le fruit de la curiorité amusée du voyageur. On les regarde, tout d'abord, avec cet intérêt qui s'attache aux notations exactes et piquantes d'autrefois ; mais, pour peu que l'on se tourne vers les tableaux où sont condensés les documents, il est facile de s'apercevoir que l'auteur a visé bien plus haut, bien plus loin que l'agrément du pittoresque. Il a tendu à faire passer en chacun de nous la sensation d'un état spécial de l'existence dans un milieu désigné. Ses compositions sont, le plus souvent, d'ordre typique et direct, sans vanité d'anecdotes, significatives avant tout par leur vérité humaine et locale. Les plus captivantes, sans contredit, sont les mieux particularisées dans le sens de la vie intime, immémoriale.

Sa plus grande admiration, touchant l'art d'interpréter la forme humaine, fut assurément pour Ingres, dont le dessin chaste, miraculeusement accompli, l'enchanta et l'émerveilla toujours sans le prendre au piège de la doctrine de *l'art pour l'art*. Parmi les peintres d'académie du second Empire, il garde une physionomie particulière, Baudry, Cabanel, Bouguereau, à des degrés divers, et avec des moyens variés, poursuivent des impressions principalement voluptueuses. Sa *Psyché*, pour nous en tenir à ce seul ouvrage, atteste en lui la conception d'un idéalisme infiniment pur, qui le différencie de tous. Paysagiste, les chefs-d'œuvre du vieux Poussin lui ont appris à démêler les amples caractères de la nature. Devant les scènes rustiques des campagnes napolitaines ou romaines, il a pensé à Léopold Robert, de qui les intentions lui plaisent plus que la manière. Peintre d'intérieurs, le clair-obscur de Granet l'a hanté plus ou moins. Ainsi nous ne le voyons évoluer que dans un cercle de qua-

lités françaises. Mais, quoi qu'il ait entrepris, jamais il n'a produit qu'à sa guise, selon son sentiment, et d'une loyale indépendance.

A faire l'examen de la vie et le tour de la production d'Alfred de Curzon, on constate, chose rare, belle entre toutes, le parfait accord de sa production et de sa vie, dans le cadre de son temps. Jusqu'au bout, il a été l'homme de ses origines, de sa formation morale, de son irréductible idéal.

Louis de Fourcaud.

Emile Verhaeren. **Villes meurtries de Belgique**. Anvers, Malines et Lierre. Bruxelles et Paris, G. van Oest. In-8°, 50 p., avec 32 gravures.

Quelques belles pages, émues d'une piété filiale qu'exalte encore la détresse de la patrie. Il faut y chercher moins des descriptions que des impressions, toutes d'avant la guerre. Le poète qu'est M. E. V. — le volume se termine par deux pièces de vers sur Rubens et sur l'Escaut — a le sentiment très vif de l'art, témoin ces fortes lignes sur la *Pêche miraculeuse* de Rubens à Malines :

« Tableau rustique et populaire s'il en fut ! Les débardeurs d'Anvers, les pêcheurs de Rupelmonde ou de Cruybecke peuvent se reconnaître en ces merveilleux travailleurs, aux larges dos, aux mains puissantes, aux torses d'Hercule, qui manœuvrent les filets surchargés de marée. L'odeur de l'eau se respire sur cette toile. L'Escaut y est visible, bien plus que la mer de Judée. Cette œuvre est de chez nous, comme sont de chez nous nos mœurs et nos coutumes. » (p. 31).

Dans la *Descente de la Croix* d'Anvers, M. V. reconnaît avec raison « un équilibre et une mesure toute latine » ; mais c'est que Rubens, ici, a suivi de près des modèles italiens. A la p. suivante, il parle à tort de peintures d'Anvers *signées* de Memling, van der Weyden, etc. ; il n'y en a point. Passage curieux sur Leys, l'auteur des fresques de l'Hôtel de Ville d'Anvers (p. 24).

« Leys — et ceci ne peut être dit assez fermement — fut le maître et l'ami de Madox Brown, le premier peintre préraphaélite anglais. Je sais des dessins de ce dernier qui sont inspirés directement par ceux du maître belge. Si l'on veut bien admettre que l'influence de Madox Brown fut dominante sur celle de H. Hunt, G. Rossetti et Milais [1], on peut mesurer jusqu'où s'étendit l'influence, onde après onde, de Henri Leys. »

Je ne connais pas les dessins dont parle M. V. ; en des jours meilleurs, il fera bien de les publier. Il faudra voir alors si les dessins de Leys étaient « préraphaélites », ce dont, *à priori*, je doute fort. On a dit que Leys se contenta de révéler à Madox Brown les peintures de Weyden et de Metsys. D'ailleurs, dans la plus récente biographie de Madox Brown (par Peacock), je lis qu'il fut élève d'A. Gregorius à Bruges, de Hanselaer à Gand, de G. Wappers à Anvers ; il n'est plus question du tout de Leys. Au fond, Brown a surtout été l'élève des vieux maîtres qu'il étudia dans les galeries d'Anvers, du Louvre et de Bâle ; je ne vois rien, dans l'œuvre de

(1. Lire *Millais*).

Leys, qui ait pu le pousser à l'imitation du xve siècle et au dédain de l'académisme.

S. Reinach.

Du front. Un de nos collaborateurs nous écrit du front : « La *Revue Critique* que je reçois parfois, me rattache au nombre des vivants, quelques instants du moins. Car, sur le front, le soldat est comme séquestré. Toute population civile est écartée de la zone dangereuse; on ne voit autour de soi que d'autres soldats, et l'on sait que même dans les circonstances les plus graves on ne quittera pas son poste. Je n'ai pu assister aux derniers moments et aux obsèques de X··. Quand reprendrai-je ma collaboration à la *Revue Critique*? J'entrevois dans l'avenir un temps très imprécis où, laissant le fusil pour la plume, je vous donnerai des articles. Mais le canon qui gronde du côté de Verdun, m'arrache assez vite à ces rêveries trop personnelles pour me rappeler que, lorsque le sort de la France est en jeu, il faut suspendre le cours de sa vie et ne songer qu'à la nation. L'incertitude où nous sommes de notre véritable force et de celle des ennemis (incertitude nécessaire, et l'on ne voit pas que le gouvernement puisse sans péril la dissiper) donne lieu à toutes les craintes et à toutes les espérances. Je laisse, pour ma part, la balance pencher du côté de l'espoir, et c'est dans l'attente d'une victoire complète et décisive que je vous prie d'agréer, etc. ».

— L'excellent livre de M. Henri Hauser, *Les méthodes allemandes d'expansion économique* (Paris, Colin) vient d'arriver à sa troisième édition revue et corrigée. Malgré tous les soins que l'auteur avait apportés à n'utiliser qu'une documentation au-dessus de tout critique, une erreur regrettable s'était glissée dans ce livre — à la page 242 — et les deux premières éditions citaient parmi les maisons qui dissimulent sous une étiquette française leur véritable nationalité, la société de cycles *La Française*; or, dans la *Française*, tout est français, capital, matériel et personnel de direction. On a supprimé dans la troisième édition le nombre de phrase qui contenait cette erreur, et quelques lignes ajoutées à la préface attirent sur cette rectification l'attention du lecteur

---

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 9 juin 1916.* — M. G. Doutrepont, professeur à l'Université de Louvain, fait une communication intitulée : *Une participation inconnue de Philippe le Bon à la croisade contre les Turcs.* Il s'agit d'un important projet politique du duc de Bourgogne. Après la prise de Constantinople par les Turcs, ce prince et ses familiers avaient, au « Banquet du Faisan », à Lille, le 17 février 1454, prononcé des vœux par lesquels ils s'engageaient à marcher contre les Infidèles. M. Doutrepont a découvert, dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, 112 engagements de même genre, restés inconnus jusqu'ici. Ce sont des engagements pris durant les mois de mars et d'avril dans quatre autres villes, par d'autres seigneurs et nobles hommes dépendant également de Philippe le Bon. Ils prouvent, une fois de plus, que le projet de croisade du grand duc d'Occident était sérieux.

L'Institut décerne le prix Volney, porté extraordinairement à 2.000 francs à la Société de linguistique de Paris pour l'ensemble de ses publications (1866-1915). — Une récompense de 500 francs est en outre décernée à M. Henri Gaden, pour ses études sur le poulâr, dialecte peul du Fouta sénégalais.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 8 juillet — 1916

Evagrius, p. Frankenberg (J.-B. Chabot). — Brillant. Les secrétaires athéniens (My). — Graillot, Le culte de Cybèle (My). — Stoll, Othello (Ch. Bastide). — Le Forestier, Les Illuminés de Bavière (A. Chuquet). — Labroue, La mission de Lakanal en Dordogne (M. Marion). — E. Bernard, Boishardy (H. Baguenier Desormeaux). — Misermont, Le serment de liberté-égalité (F. Uzureau). — Mme J. Adam, Skobeleff (S. Reinach).
Lettre de M. Muffang.

Euagrius Ponticus von W. Frankenberg (Abhandlungen der Kœn. Gesellschaft d. W. zu Göttingen, neue Folge Bd. XIII, n° 2). Berlin, 1912, in-4°; pp. 635.

Le moine Evagrius qui abandonna la dignité d'archidiacre de Constantinople pour mener la vie ascétique au désert de Sceté, où il mourut en 399, a laissé la réputation d'un habile directeur. Mais il avait assez ouvertement favorisé les Origènistes ; aussi fut-il plus tard condamné par plusieurs conciles. Cette réprobation fut cause, sans doute, que ses écrits tombèrent en suspicion et disparurent en partie. Les principaux avaient été traduits en syriaque, comme d'ailleurs presque toute la littérature ascétique des moines égyptiens, et grâce à cette circonstance nous possédons une notable portion de son œuvre. M. Frankenberg a tiré des mss. du Vatican et du British Museum tout ce qui porte le nom d'Evagrius. Son édition comprend :

1° Les *problemata gnostica*, maximes ascétiques au nombre de six cents. On ne les trouve pas isolément, mais elles sont intégralement reproduites dans le commentaire rédigé au début du VIIe siècle par un auteur nestorien, Babai l'ancien. Ce copieux commentaire est également publié par M. Fr., et il occupe la majeure partie du volume (pp. 1-471). Toute la théologie ascétique des Syriens se trouve condensée dans cet important ouvrage. On voit que l'influence du monachisme égyptien s'est étendue jusque dans les monastères de la haute Mésopotamie, et non pas seulement dans la Syrie occidentale demeurée en contact plus étroit avec l'Église d'Alexandrie.

2° L'*Antirrheticus* qui vient ensuite est bien, conformément à la notice de Socrate (*H. E.*, IV, 23) « une collection de sentences tirées

de l'Ecriture et distribuées en huit sections » selon les huit catégories de tentations. L'opuscule n'a rien de commun avec le traité *De octo vitiosis cogitationibus*, publié parmi les œuvres d'Evagrius (Migne, t. XL col. 1271).

3° *Le liber gnosticus*, connu par les témoignages et par une brève citation, était constitué par une série de maximes ascétiques, analogues aux *Problemata*. Le texte syriaque n'a conservé que les n°s 104-151. Le passage cité par Socrate (Migne, XL, 1285) se trouve au n° 146.

4° Les *Lettres* forment une partie intéressante et la plus neuve de l'œuvre d'Evagrius. On trouve une série de 62 extraits, presque tous tirés d'épîtres à des anonymes. Sont-ils tous authentiques ? Il me semble avoir reconnu quelques textes déjà lus ailleurs; mais les mêmes images sont familières à tous les auteurs ascétiques et cette vague impression n'est peut-être pas fondée. Il n'est pas douteux cependant qu'on ait mis sous le nom d'Evagrius des écrits étrangers ; ainsi la dernière lettre éditée par M. Frankenberg (p. 621) appartient à saint Basile, et avait été attribuée également à saint Nil.

M. Frankenberg a traduit en grec les textes d'Evagrius, et en allemand le commentaire de Babai. Aucune note n'accompagne les traductions. Aucun index n'est ajouté à ce gros volume. Les citations bibliques sont presque partout identifiées, mais il n'en est pas de même des citations des Pères. L'édition reproduit très fidèlement le texte syriaque, si j'en juge par les passages dont je possède des photographies. Il ne semblait pas nécessaire cependant de conserver la ponctuation inconstante, plus d'une fois fautive, et souvent arbitraire des manuscrits.

J.-B. Chabot.

Maurice Brillant. **Les Secrétaires athéniens**. Paris, Champion, 1911 ; XXII-148 p. (Bibl. de l'École des Hautes-Études, fasc. 191).

Ce livre a déjà été très favorablement apprécié par la critique. Il le mérite, car si M. Brillant n'a pas dit le dernier mot sur certains points de détail encore controversés, c'est uniquement par manque de documents précis, et parce qu'il a préféré ne pas entrer trop avant dans le domaine de l'hypothèse. Au contraire, quand il était soutenu par des textes dont une interprétation sûre pouvait être donnée, il les a analysés et discutés de telle sorte que la plupart du temps on peut le suivre en toute confiance. Il a du reste nettement circonscrit son sujet. Il y avait à Athènes, au IVe siècle, un grand nombre de fonctionnaires désignés sous le nom de γραμματεύς, dont le rôle, pour quelques-uns, nous est assez mal défini; mais plusieurs d'entre eux avaient des fonctions importantes ; ce sont les secrétaires du conseil

et de l'assemblée. Aristote (*Pol. Ath.* LIV, 3-5) en mentionne trois, les secrétaires κατὰ πρυτανείαν et ἐπὶ τοὺς νόμους, et le secrétaire lecteur. Ce sont les trois dont s'occupe principalement M. B., en s'appuyant sur le texte d'Aristote et sur les inscriptions; naturellement les travaux antérieurs n'ont pas été négligés, entre autres ceux de Penndorf et de Ferguson, dont les opinions, à propos de points encore douteux, ont été l'objet d'une critique approfondie. Un chapitre d'introduction distingue deux catégories de secrétaires, les secrétaires salariés, esclaves publics ou affranchis, employés d'ordre inférieur, et les secrétaires dont la fonction était une véritable magistrature. M. B. fait alors un commentaire suivi du texte d'Aristote, en s'occupant de chacun des secrétaires dont il y est question ; et c'est là que son travail nous montre une remarquable faculté d'analyse en même temps qu'une sérieuse compétence épigraphique ; à l'aide des inscriptions, le rôle de ces secrétaires, la nature de leurs fonctions, leur mode de nomination sont précisés autant qu'il est possible. M. B. s'arrête plus longuement, à cause de son importance, sur le γραμματεὺς κατὰ πρυτανείαν, et il est arrivé au sujet de cette magistrature, grâce à une discussion très serrée, à une conclusion qui semble bien être la plus conforme aux documents, à savoir qu'au milieu du IVe siècle les deux titres γρ. τῆς βουλῆς et γρ. κατὰ πρυτανείαν désignent une seule et même personne. C'est là un des points les plus intéressants du mémoire de M. B. ; mais les autres chapitres ne sont pas moins dignes d'attention. La règle découverte par Ferguson, relative à la succession des secrétaires, la concordance plus ou moins rigoureuse, suivant les époques, de leur ordre officiel avec celui des prêtres d'Asklépios sont encore pour M. B. le sujet de judicieuses observations. Ce qui concerne l'ἐπὶ τοὺς νόμους n'a peut-être pas la même solidité; toutefois M. B. paraît être dans le vrai en le considérant comme un subordonné du γρ. κατὰ πρυτανείαν, l'assistant dans toutes ses fonctions. Quant au secrétaire lecteur, ce qu'en dit M. B. est parfois d'un caractère plus hypothétique ; je doute que le mot ἀναγνῶναι du texte d'Aristote puisse être interprété dans le sens de « faire lire », et les passages cités de Démosthène et d'Eschine (p. 115 n. 2 et 3), où se trouve ce mot, cadrent mal avec la supposition que ce secrétaire (titre officiel γρ. τῆς βουλῆς καὶ τοῦ δήμου) « faisait lire les documents par le héraut ». Deux appendices, sur les ἀντιγραφεῖς et sur le secrétaire des thesmothètes, complètent heureusement le travail de M. Brillant, qui est d'une incontestable utilité pour les épigraphistes et les historiens d'Athènes, car il intéresse directement l'épigraphie, la chronologie et l'histoire des institutions.

MY.

H. Graillot, **Le culte de Cybèle, mère des Dieux,** à Rome et dans l'empire romain. Paris, Fontemoing et Cie, 1912 ; 602 p. (Bibl. des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. CVII).

C'est une belle étude que nous a donnée M. Graillot dans ce volume ; étude complète, heureusement traitée sous le triple point de vue archéologique, historique et littéraire ; nettement circonscrite aussi, à en juger seulement par le titre, qui indique avec clarté et précision le sujet et ses développements ; et ce n'est pas là, pour le dire en passant, chose si fréquente qu'on pourrait le croire. Avant d'exécuter son programme, M. G. devait se documenter ; il fallait consulter les textes littéraires grecs et latins, interroger les inscriptions, les monuments et les représentations plastiques, se mettre au courant des ouvrages, dissertations et articles publiés par les modernes ; et la tâche était ardue, si l'on voulait ne rien négliger, car toutes ces sources diverses sont en nombre considérable, et le culte de Cybèle a suscité quantité de recherches avant d'être représenté en un vaste tableau d'ensemble dans le travail de M. G. Le lecteur appréciera l'importance et la valeur de cette documentation non seulement en prenant connaissance des huit pages de bibliographie qui sont à la fin du volume, mais aussi et surtout en examinant la multitude des témoignages et des notes, au bas des pages, qui soutiennent et justifient les assertions de l'auteur. M. G. devait alors, pour utiliser au mieux la masse de ses renseignements, les grouper sous différents chefs, et les disposer selon une méthode rationnelle. Je crois qu'il était difficile de trouver un plan qui fût plus simple, plus adéquat au sujet, et qui satisfît mieux un lecteur exigeant. Que voudra-t-on savoir, en effet, de prime abord ? On demandera, je suppose, ce qu'était le culte de Cybèle avant d'être connu à Rome, quels étaient ses traits caractéristiques, dans quel pays la Mère des Dieux était spécialement honorée ; on voudra savoir, en un mot, les origines du culte métroaque. Ces renseignements sont évidemment nécessaires ; ils constituent les notions préliminaires indispensables pour qui veut pénétrer plus avant. Je ne juge pas en ce moment, remarquons-le, les développements de l'ouvrage de M. G. en eux-mêmes ; je cherche seulement à me rendre compte de ce que l'on est en droit de demander à son livre. Ici, donc, on est préparé à entrer dans le sujet. Expliquez-nous maintenant, dira-t-on, comment les Romains connaissaient déjà la déesse, et comment son culte fut introduit à Rome ; nous désirons apprendre à la suite de quels événements la République résolut cet acte de haute importance religieuse et politique, et de quelle manière, en quelles circonstances s'accomplit la translation, dans la mesure, toutefois, où ces détails peuvent être connus. M. G. devait, sans nul doute, faire une narration explicite des fêtes et des cérémonies officielles qui furent décrétées à cette occasion, car le Sénat ne faisait rien au hasard, et il fallait frapper

l'imagination populaire. Mais un culte a son organisation, ses pompes, ses sacrifices ; ce sont là encore des points sur lesquels le lecteur voudra être instruit. Il demandera comment dans le principe ce culte put s'adapter à la religion romaine, et comment il fut accueilli dans les premiers temps par les diverses classes de la société ; il désirera savoir quelles en étaient les manifestations extérieures, s'il n'a pas subi, au cours des années, certaines modifications ; car les mœurs romaines se transformèrent de la république à l'empire, et il n'est pas indifférent de connaître quel degré de considération atteignit le culte de la Grande Déesse auprès des empereurs. Un culte a ses prêtres, son clergé, son personnel ; c'est là encore un sujet que l'on veut voir traité, et que l'on envisage comme devant être d'un intérêt spécial ; c'est du reste le complément obligatoire de l'ouvrage, sans quoi le tableau serait imparfait, et il y manquerait quelque chose. Ces dernières touches données, l'ouvrage cependant ne paraîtra pas encore achevé ; la curiosité ne se déclarera satisfaite que si l'auteur fait connaître quels étaient les principaux sanctuaires de la Mère des Dieux, à Rome et dans les villes voisines, et s'il peut exposer comment ces monuments étaient construits, quelle en était la décoration, sous quelle forme la déesse y était vénérée. Et si enfin le lecteur est renseigné sur les rapports du culte métroaque avec le christianisme, et sur le rôle qu'il a joué dans les tentatives de restauration du paganisme, alors il estimera, selon toute vraisemblance, que le sujet est traité complètement et avec tous les détails qu'il comporte. M. G., toutefois, n'a pas cru devoir s'en tenir là, et le titre de son ouvrage fait naître de nouvelles exigences. A Rome *et dans l'empire romain*, lisons-nous. En effet, le culte de Cybèle avait pris une extension considérable, et s'était rapidement répandu dans les provinces. Comment s'est-il ainsi propagé, quels étaient ses moyens de propagande, qui étaient les agents de sa diffusion, et dans quelles régions ses conquêtes furent-elles les plus sensibles ? A quelles influences, religieuses, morales, psychologiques, attribuer son expansion prodigieuse dans tous les pays soumis à Rome ? Et enfin avons-nous des témoignages directs, soit par les textes, soit par les monuments, qui permettent de constater son rayonnement jusqu'aux limites les plus reculées de l'empire ? Autant de questions posées par les termes même du titre, et auxquelles une réponse ne saurait être éludée.

Voilà donc ce que le lecteur pouvait entrevoir, avant même d'ouvrir le livre, et ce que, je suppose, il pensait devoir trouver sur le culte de Cybèle à Rome et dans l'empire romain. Sujet vaste et difficile, complexe dans son unité, et qui demandait des connaissances aussi variées que solides. M. G. n'a pas déçu cette attente. L'ouvrage, si l'on en considère l'ensemble, se développe selon un ordre lucide, grâce auquel l'intérêt se soutient sans faiblir jusqu'aux dernières pages ; et d'autre part, à prendre isolément chacun des chapitres, on

remarque une juste distribution de la matière et une exposition rationnelle des détails, soutenue par des témoignages abondants et précis. Rien de ce qui se rattache à l'histoire de la Grande Mère et de son culte ne semble avoir été omis ; et par endroits, lorsque l'occasion se présente, M. G. se laisse aller au plaisir d'esquisser un petit tableau, de narrer une anecdote, de décrire une scène originale. C'est, par exemple, la réception et l'arrivée à Rome de la déesse, avec le prodige attestant la vertu de la belle Claudia ; c'est la visite à Rome du grand prêtre de Pessinonte ; c'est tout un chapitre, plein de couleur, où sont décrites les cérémonies printanières du rite phrygien, le drame sacré d'Attis, symbole de la végétation qui meurt et ressuscite. Ici nous assistons à l'initiation d'un myste et aux épreuves qui lui sont imposées ; plus loin, dans un excellent chapitre sur les Galles, nous voyons s'avancer une procession de ces singuliers personnages ; et tant d'autres scènes qu'il serait trop long de mentionner. M. G. a su tirer parti, dans la composition de son livre, de toutes les ressources que lui fournissaient l'histoire, la littérature, l'épigraphie et l'archéologie, et sa conclusion, où est résumée à grands traits l'histoire du culte métroaque à Rome, met en lumière, à juste titre, les diverses raisons qui firent le succès étonnant de ses dogmes et de ses croyances, et qui lui attirèrent tant de fidèles. Μέγα βιβλίον, pourrait-on dire selon un mot antique ; mais que l'on se garde bien d'ajouter la suite. Au contraire, ce gros volume est d'une haute valeur ; il fait honneur à la science et à l'érudition française, et particulièrement, je me permets de l'ajouter, à l'Université de Toulouse, dont M. Graillot est l'un des maîtres les plus écoutés.

MY.

ELMER-EDGAR STOLL. — **Othello, an historical and comparative Study,** Minneapolis, Bulletin of the University of Minnesota, mars 1915, in-8, 70 pp. 50 cents.

Professeur d'anglais à l'Université de Minnesota, M. Elmer-Edgard Stoll s'est déjà fait connaître par une thèse sur John Welster publiée en 1905. Depuis plusieurs années il prépare un travail d'ensemble sur Shakespeare et la critique. Il en a donné quelques chapitres. C'est l'un d'eux que nous avons sous les yeux.

« Shakespeare n'a pas besoin d'être loué, mais d'être compris, et il ne peut être compris qu'à l'aide de la science ». Cette phrase de M. Taine que l'auteur a choisie pour épigraphe, lui servira de guide pendant toute son étude. On a surabondamment jugé Shakespeare en disant de lui tout le bien ou tout le mal qu'on pensait. Le temps est venu de se demander ce qu'il a voulu faire exactement. Prenons, parmi les drames qui passent pour l'expression parfaite de son génie, *Othello* ; c'est l'analyse du caractère d'Othello qui attirera le critique

moderne simplement parce que les écrivains modernes attribuent une grande importance à la peinture des personnages. Il est impossible de ne pas remarquer dans le caractère du Maure une sorte de contradicton : au début, c'est un vieux soldat avisé et circonspect, peu disposé à la jalousie ; plus loin, il suffit d'une seule scène pour le transformer en jaloux si furieux qu'on a vu en lui le type même du jaloux. Là-dessus, les critiques s'ingénieront à trouver des explications plausibles à ce qui leur semble une infraction à une règle essentielle de composition : l'unité psychologique. Le principal personnage d'une pièce ne doit pas devenir soupçonneux, sensuel, violent, tout à coup et sans que les spectateurs en soient avertis. On en revient toujours à l'art infini avec lequel Racine conduit graduellement le jeune Néron jusqu'au crime ; *Britannicus* est la pièce de comparaison dont on est tenté de rapprocher l'œuvre de Shakespeare. Et l'embarras est grand maintenant : il faut condamner Shakespeare ou lui trouver une excuse. Il est rare qu'on condamne; on l'a fait quelquefois. M. E. E. S. préfère chercher à comprendre. Comment procédaient les auteurs dramatiques contemporains de Shakespeare ? Quel était leur idéal esthétique ? A quelles conventions théâtrales devaient-ils se conformer ? En un mot M. E. E. S. applique à la critique la méthode historique. De ce qu'il dit se dégage la conclusion suivante : Shakespeare ne s'est nullement préoccupé de psychologie, il subordonne toujours l'étude des caractères à l'intérêt des situations dramatiques. « Il n'y a pas plus de psychologie chez lui que dans une peinture du Titien ou une mélodie de Mozart. » Auteur tragique, il secoue les nerfs des spectateurs en obligeant un Othello à parcourir en quelques heures toute la gamme des émotions. « Il est ce qu'il a promis d'être, poète et dramaturge du commencement à la fin. Il a pu se préoccuper seulement de l'effet du moment en ce qui concerne l'unité psychologique des personnages, mais pas toujours en ce qui concerne le poème ou la pièce. Nous avons exposé le rapport harmonieux entre la dernière scène et les premières et dans la dernière scène la délicate progression des effets, la répétition des thèmes et des motifs, et nous aurions pu exposer une autre délicate progression dans les cinq entrevues d'Othello et de Desdémone après le commencement de la tentation, le héros étant dans chacune plus brutal et plus près du meurtre que dans la précédente. Nous avons exposé en partie aussi l'identité et l'unité poétique des personnages, qui nous est conservée en dépit de l'analyse et du raisonnement. C'est par l'unique puissance de l'art qu'Othello, Iago, Desdémone, Emilia maintiennent dans toutes leurs incroyables vicissitudes leur ton individuel. » La thèse est soutenue avec une abondance d'argumeuts et de la finesse. M. E. E. S. a souvent recours à M. Pellissier, tout en se défendant d'être irrévérencieux pour Shakespeare. Ce qu'il veut c'est mieux le comprendre, afin de mieux l'admirer.

Le terrain sur lequel M. E. E. S. s'est placé est solide : on ne peut étudier une œuvre d'art en l'isolant des conditions dans lesquelles elle a été produite. Il a raison de railler les commentateurs anglais et allemands qui voient en Othello la victime de préjugés de race ou l'exemple du châtiment qui menace les contempteurs de la morale domestique. Enfin, ses études méritent d'être lues chez nous puisqu'il a, vis-à-vis de Shakespeare, quelque chose du détachement de nos critiques.

Ch. Bastide.

Les Illuminés de Bavière et la franc-maçonnerie allemande, par R. Le Forestier. Paris, Hachette, 1916. In-8°, 729 p. avec 6 planches hors texte, 15 fr.

Ce gros et énorme ouvrage, très lourd à la main, trouvera évidemment peu de lecteurs. Qui aura la patience de lire d'un bout à l'autre ces sept cents pages serrées, et, vraiment, Weishaupt et les Illuminés de Bavière et les francs-maçons allemands méritaient-ils tant d'honneur?

Mais on sera heureux d'avoir un livre si sérieux, si fouillé, et je dirais même fondamental sur le sujet. Nous possédons enfin une histoire des Illuminés. L'auteur, armé d'une patience admirable, a consulté sur la matière tous les documents, imprimés ou non, et ces documents sont aussi authentiques que nombreux. Citons seulement parmi les manuscrits les pièces de la procédure instituée contre les Illuminés (archives secrètes de la maison royale de Bavière), les papiers de la Loge de Freysingen et du conseiller Hoheneichen (bibliothèque de l'Université de Munich) et les archives de la Loge Ernest au Compas, de Gotha.

Grâce à M. Le Forestier, nous avons maintenant des informations sûres et précises sur l'ordre mystérieux, sur ses doctrines et son destin.

Nous voyons d'abord, dans le premier livre (*L'ordre des illuminés*, p. 15-139) ce qu'est le fondateur de l'ordre, Weishaupt. Il a « la soif de prosélytisme et la volonté de puissance » ; il veut être un bienfaiteur de l'humanité, fonder un ordre qui enseigne secrètement la sagesse et « ce que la sottise et l'égoïsme des prêtres ont banni des chaires publiques ». Il fait donc des recrues et il institue des grades que l'auteur expose et explique avec le plus grand détail. Son ordre est à la fois une société d'enseignement supérieur, un institut d'éducation sociale et surtout une ligue anti-cléricale. Comme le montre très bien l'auteur, Weishaupt projette, au fond, de répandre l'esprit antireligieux ; il regarde les prêtres et les moines comme les ennemis du progrès. C'est pourquoi il recherche des alliés puissants : il ne se borne pas à recruter des étudiants ; il fait la chasse aux cavaliers, aux riches, aux personnages importants. L'ordre des Illuminés répond à

l'état moral des classes cultivées de Bavière en 1780 ; il réunit des livres, et ceux qui le composent, s'imaginent qu'ils créent une nouvelle religion et une nouvelle morale. Mais Weishaupt vit confiné à Ingolstadt ; il ne s'entend pas avec ses lieutenants de Munich et d'ailleurs il manque d'argent. L'ordre mène donc une existence languissante, précaire : il doit chercher un appui nécessaire dans la franc-maçonnerie.

Le deuxième livre de l'ouvrage (p. 141-192) présente en trois chapitres *la franc-maçonnerie allemande, ses origines à 1780*. L'auteur convient que ce deuxième livre ne le satisfait pas : la matière est vaste et a été jusqu'ici à peine traitée ; les documents originaux sont rarissimes et inaccessibles ; ce qu'il a écrit sur ce point n'est donc qu'une compilation d'ouvrages de seconde main. Toutefois on lui saura gré d'avoir laborieusement tracé ce tableau d'ensemble.

Le troisième livre (p. 193-342) est intitulé *La franc-maçonnerie illuminée*. Weishaupt et son principal lieutenant Zwack s'emparent d'une loge de Munich, la loge Théodore au Bon Conseil. Ils enrôlent Knigge qui par sa connaissance des choses de la maçonnerie, par ses relations, par sa souplesse et son adresse, par son sens pratique, réforme, remanie, organise définitivement l'ordre des Illuminés.

Vient alors, dans un quatrième livre (p. 343-556) l'*Histoire du système illuminé*. Grâce à une active propagande, l'action de l'ordre sur les loges allemandes est très grande. A la fin de 1784, il acquiert une véritable importance ; il a trouvé d'influents protecteurs ; il compte Herder et Gœthe parmi ses membres. Mais Lavater et Nicolai lui refusent tout concours parce qu'ils démêlent ce qu'il y a de dangereux et d'absurde dans ses doctrines et ses règlements. Les Rose-Croix lui déclarent la guerre. La mésintelligence éclate entre Weishaupt et Knigge qui se retire. Les imprudences des Illuminés bavarois exposent l'ordre à des poursuites ; deux édits d'interdiction sont lancés contre lui ; on saisit ses papiers ; le rescrit du 16 août 1787 le frappe des mesures les plus rigoureuses ; Weishaupt a pris la fuite ; c'est la fin de l'ordre.

Le cinquième livre (p. 557-612), *Le testament philosophique de Weishaupt*, est l'analyse des traités de cet homme qui ne fut, selon M. Le Forestier, qu'un régent de collège. Weishaupt croit que la vraie école de morale est une société secrète fondée par des hommes sages et bons, et cette théorie ne pouvait être conçue que par un esprit faux, à une époque où régnait un « goût morbide et niais pour ces sortes d'associations ».

Le sixième livre a pour titre *La Légende illuminée* (p. 613-729). On crut à la survivance de l'ordre, et cette croyance fut surtout répandue par les Rose-Croix. Le seul nom d'Illuminés faisait délirer et les rationalistes et les traditionalistes. Lorsque la Révolution envahit l'Allemagne, on se figura que les jacobins étaient disciples des Illu-

minés, et ici l'auteur analyse utilement les écrits de Knigge et les pamphlets qui parurent contre l'Illuminisme défunt. Les dernières pages sur l'Illuminisme dans l'histoire et le roman sont intéressantes : l'auteur passe en revue les publications de Robison et de Barruel-Beauvert ainsi que les rapports des agents français.

L'ouvrage de M. Le Forestier est donc une histoire complète de cette association encore si mal connue et si nous songeons aux difficultés que l'auteur a rencontrées et qu'il a surmontées, au travail infini qu'il s'est imposé, aux vastes et consciencieuses recherches qu'il a dû faire, nous ne lui reprocherons pas quelques longueurs; nous ne lui en voudrons pas de ne pas connaître à fond l'histoire et la littérature du XVIIIe siècle allemand, de n'avoir pas feuilleté la précieuse correspondance de Forster et de Sömmerring, d'avoir commis de menues erreurs. Son livre restera; il s'appuie sur la plus abondante documentation et c'est une mine fort riche de renseignements qu'on ne trouvera pas ailleurs [1].

Arthur Chuquet.

H. Labroue, **La mission du conventionnel Lakanal dans la Dordogne en l'an II** (oct. 1793-août 1794). Paris, Champion. In-8°, prix 7 fr. 50.

La Sorbonne n'est pas habituée à voir des députés lui demander le grade de docteur, et la nouveauté du spectacle y avait attiré, le jour où M. Labroue soutint cette thèse, une affluence inaccoutumée. Mais la nouveauté du sujet avait peut-être plus contribué encore à exciter la curiosité générale : les ouvrages consacrés à une mission en particulier sont rares, ou, plutôt, sont jusqu'ici inexistants, celui que M. Lévy Schneider a consacré à Jean Bon Saint-André offrant un tout autre caractère : on savait M. Labroue fort mal disposé pour l'ouvrage de M. Wallon sur les représentants en mission, on le savait aussi plutôt favorable à la résurrection, dans les circonstances actuelles, de la vieille institution conventionnelle, et on s'attendait volontiers à un débat de quelque ampleur où seraient peut-être abordés, discutés, tranchés, les pro-

---

1. L'auteur ne semble guère connaître la société de Hambourg et celle de Mayence, et il écrit *Poal* au lieu de Poel, *Vogt* au lieu de Voght, *Kramer* au lieu de Cramer, *Eichenmaier* au lieu de Eickemeyer, *Fœrster* au lieu de Forster. Il n'a pas cité, à propos de l'enseignement des jésuites en Bavière, le *Siegwart* de Miller et à propos des attaques contre les Illuminés, le poème de Frédéric Stolberg, Cassandre.

P. 28, l'essai d'Abt a pour titre, non pas *Considérations sur le mérite*, mais simplement *Sur le mérite*, et il faut (p. 82) le nommer le traité *Du Mérite* et non le *Traité du Mérite*. P. 328, lire Paul Janet et non *Pierre* Janet. P. 644, Freytag était maréchal et non *général*. P. 707, Daubignosc ou mieux d'Aubignosc était commissaire général de police à Hambourg sous Davout. P. 709, Dalberg était grand-duc et non *duc* de Francfort.

blèmes historiques qui se posent encore sur ces organes, très discutés, du gouvernement révolutionnaire.

Cette attente a été un peu déçue. Tout législateur qu'il est, M. Labroue a tenu à n'être ici qu'un historien. Il s'est volontairement renfermé, comme le premier candidat venu, dans les limites de son sujet [1], il ne parle que de son héros : et il se trouve que le département de la Dordogne est un peu pâle, et Lakanal, pas beaucoup plus brillant. Il vaut mieux d'ailleurs qu'il en soit ainsi. Comme l'a très justement fait remarquer M. L., on a trop tendance à ne considérer, parmi les représentants en mission, que ceux que des circonstances exceptionnelles, telles que la guerre étrangère ou civile ou une intensité particulière de la Terreur, ont mis plus particulièrement en relief. Ce n'est point à Lyon, ou à Strasbourg, ou à Marseille, ou à Nantes, ou à Arras, que l'on peut se faire une idée juste de ce que furent, en moyenne ces hommes trop admirés ou trop haïs. Il faut les voir à la besogne dans des départements peu agités, dans des circonstances normales, dans des villes qui n'ont pas, ou qui ont peu d'histoire. Et voilà pourquoi il n'est guère question, dans le présent volume, que de Périgueux, et surtout de Bergerac.

M. L. a tiré bon parti de ce sujet un peu effacé. Son livre devra être consulté par tous les historiens de l'époque révolutionnaire ; ils y trouveront des détails intéressants sur les affaires ecclésiastiques, l'instruction publique, les fêtes révolutionnaires, les taxes révolutionnaires, les travaux publics, les fabrications d'armes (Lakanal créa une importante manufacture d'armes à Bergerac), etc., etc. Ces divers objets sont ceux sur lesquels s'est particulièrement exercée l'activité de Lakanal.

M. L. a voulu éviter l'écueil ordinaire de ceux qui font une thèse sur quelqu'un, et il n'a pas dissimulé les faiblesses de son héros. Il ne nous laisse pas ignorer par exemple, que Lakanal était fort vantard, ni qu'il avait pour la propriété littéraire un respect plutôt médiocre ; il prenait son bien là où il le trouvait, sans dire qu'il l'avait trouvé. Mais la note admirative, ou tout au moins laudative, est, comme il était naturel, celle qui domine de beaucoup, peut-être un peu trop, et en général M. L. a tendance à croire ce que Lakanal dit de son œuvre. Une des choses auxquelles son historien tient le plus est d'établir que si Lakanal a beaucoup menacé, il n'a jamais frappé, et qu'il n'a pas fait tomber, au cours de sa mission, une seule tête ; et il semble bien, en effet qu'il en ait été ainsi, malgré les objections faites sur ce point au cours de la soutenance. J'ai plus de peine à croire bien fondés les éloges décernés à Lakanal pour son arrêté du 21 pluviôse an II, qui ordonnait l'extinction des procès civils : j'ai eu tant de

1. Ce volume est d'ailleurs antérieur à la guerre et aussi, si nous ne nous trompons, antérieur au mandat législatif de M. L.

preuves des effroyables abus de l'institution arbitrale pendant la Révolution, abus tels que même ceux des gens de justice et des professionnels de la chicane se trouvèrent parfois dépassés, que je reste, malgré tout un peu sceptique quant au succès de la conciliation obligatoire ordonnée par divers réprésentants en mission. De même pour les taxes révolutionnaires : outre que les mots riches et inciviques sont des mots singulièrement élastiques, sous lesquels il est facile de comprendre qui l'on veut (surtout quant il n'y a plus de riches, à proprement parler, et qu'il est même impossible qu'il y en ait) et que les taxes que Lakanal se fit gloire d'avoir levées sur eux ont dû être singulièrement arbitraires, les éloges prodigués par M. L. à Lakanal pour avoir sévèrement contrôlé l'emploi des sommes ainsi levées semblent un peu hasardés. En tout cas, si les choses se sont passées dans la Dordogne avec une absolue correction, c'est une exception plutôt rare, comme on peut s'en convaincre par la lecture des discours de Cambon des 3 germinal an II et 6 frimaire an III. C'est aussi l'impression que laissent les trois fameuses journées, 9, 10 et 11 ventôse, où Lakanal ordonna une sorte de levée en masse de toute la population pour la réfection des routes; M. L. paraît sur ce point bien optimiste. Elles n'étaient pas terminées que Lakanal annonçait à la Convention, dès le 10, les prétendus brillants résultats de cette entreprise. En général les représentants en mission gasconnent volontiers dans leur correspondance : à plus forte raison quand ils sont demi-gascons (Lakanal était de l'Ariège), et qu'ils opèrent non loin de la Garonne. Il convient de n'accepter qu'avec quelque défiance le bien qu'ils disent très volontiers d'eux-mêmes. On les voudrait un peu plus modestes. « Il nous serait impossible, écrivait Lakanal à l'administration du département de la Dordogne, de ne pas faire de grandes choses. Oui, nous enfanterons des miracles, parce qu'il n'est pas possible à des grands, lorsqu'ils marchent, de faire de petits pas ». Cette phrase assez caractéristique ne choque pas autrement M. L., qui n'y voit qu'une certaine exagération. Et, sans doute, tout le monde parle en ce temps-là avec emphase et en style boursouflé : mais, tout de même, ceci dépasse trop la mesure.

M. Marion.

Emile Bernard, **Un chef chouan dans les Côtes-du-Nord, Bras-de-Forges, seigneur de Boishardy**. Paris, A. Picard, 1915, in-8°, 40 pages.

Amateus-Jérôme-Sylvestre Bras-de-Forges, seigneur de Boishardy, que tous les historiens ont baptisé Charles, je ne sais pourquoi, fut un des hommes les plus loyaux, je ne dirai pas des plus braves, car ce fut monnaie courante parmi les chouans des Côtes-du-Nord. Initié dès le début aux projets de La Rouërie, confident intime des idées du grand promoteur de la Fédération bretonne, il attendit son

heure avec la patience obstinée qui caractérise les hommes de sa race. Il semble bien, à lire les études nombreuses dont il est le sujet (Levot, Duchatellier, Habasque, Bergounioux, Savary, Lofficial, Chassin), qu'il valait mieux dans l'action que dans la diplomatie. Je n'oserais affirmer qu'il choisit bien intelligemment l'heure où il commença d'agir. Mais il faut convenir que du moment où il se montra, il n'hésita plus et se sacrifia tout entier à ses convictions. Dans sa récente étude sur le *Chef chouan*, M. Bernard a presque exclusivement mis en œuvre les pièces qu'il a trouvées au greffe criminel de Saint-Brieux. Je regrette pour ma part qu'il n'ait pas eu le loisir de rechercher et d'utiliser un dossier non moins important établi, jadis, sur le même personnage, par un ancien archiviste du département des Côtes-du-Nord. Mais je n'en saurais être surpris, car j'ai ouï dire que le dossier se trouvait égaré.

De l'étude de M. B. il ressort que Boishardy, profondément honnête et désintéressé, fut à la fois une victime des erreurs (?) de Puisaye et de l'ambition — je n'oserais dire machiavélique — du triste Cormatin. Il avait l'âme trop haute pour saisir les subtilités fâcheuses de Desoteux. Il se laissa prendre aux belles paroles dorées ; il en est mort.

M. B. a surtout étudié la dernière période de la vie de Boishardy. J'aurais voulu un peu plus d'éclaircissements sur le rôle tenu par celui-ci aux conférences de la Prévalaye et de la Mabilais et particulièrement à la pacification qui les a suivies ; sur l'*habileté*, peut-être trop grande, de Hoche et de Humbert à l'égard d'un adversaire aussi chevaleresque. Du moins l'auteur a-t-il le grand mérite de répandre un peu de lumière sur l'action incontestablement importante de son héros dans sa région. Il éclaircit également l'histoire embrouillée comme à plaisir, jusqu'ici, des derniers jours du jeune chouan, et, sans rien vouloir affirmer lui-même, il produit des pièces établissant, plus qu'à suffire, l'inanité des accusations de suicide mises à sa charge par certains historiens, dont Chassin me paraît le dernier en date. Boishardy, si j'en juge par les documents publiés par M. B. et par des récits moins romanesques que ceux de Souvestre ou moins tendancieux que ceux de Chassin, fut trahi par quelqu'un des siens, tué ou atteint mortellement, de telle façon qu'il n'eut pas même à essayer de se faire sauter la cervelle.

Sa tête, coupée par des adversaires sans pudeur, fut promenée dans les villes des environs. Il suffira de rappeler après M. B., les protestations indignées de Hoche pour comprendre à quel degré d'infamie étaient tombés alors les adversaires ordinaires des royalistes [1].

On n'a jamais pu démontrer, et pour cause, que Boishardy ait violé la trêve qu'il avait noblement consentie avec Humbert. Il est regret-

1. Le Roux n'a pas été assassiné à Pommeret-Jaudy, mais à Pommerit-Jaudy.

table et M. B. le laisse, largement à entendre, que l'esprit de parti, tant aidé par la littérature romantique de Souvestre [1] et autres, ait tenté de salir un si beau caractère;

H. Baguenier Desormeaux.

Le serment de liberté-égalité et quelques documents inédits des Archives Vaticanes, par M. Misermont, Paris, Gabalda, 1914. In-8°, 101 pages.

Le serment du 26 novembre 1790 fut condamné par le pape le 13 avril suivant. Il n'en est pas de même du second serment, dit de liberté-égalité, demandé le 14 août 1792, qui fait le sujet du travail de M. Misermont, sur lequel Pie VI ne prononça jamais de jugement solennel.

C'est ce dernier serment qui fut demandé aux prêtres massacrés au mois de septembre 1792 dans les prisons de Paris. Les trois évêques détenus aux Carmes firent une démarche auprès de M. de Salamon, internonce du pape, pour connaître la pensée pontificale. Enfermé dans une autre prison, M. de Salamon répondit : « Je ne puis encore savoir les intentions du pape, ce serment étant tout à fait nouveau ; mais j'ose vous assurer qu'il ne lui sera pas favorable, et, puisque vous persistez à me demander ce que j'en pense, je vous dirai que je ne me permettrai pas de blâmer ceux qui le prêteront, mais que, pour ma part, je suis bien déterminé à le refuser ».

Tout un chapitre de l'étude de M. Misermont est consacré à l'intervention de Pie VI. Au mois de mai 1792, le pape fait avertir les évêques de France de s'abstenir d'accepter n'importe quelle formule de serment, sans avoir au préalable consulté le Saint-Siège. Dès qu'il apprend le vote du serment de Liberté-Egalité, le pape demande à son internonce le sens précis de la formule qui lui paraît équivoque, surtout du mot *liberté*, et en attendant « il fait insinuer que dans le doute », c'est à dire tant que le sens de la formule reste équivoque, « on ne peut jurer », ce qui est conforme aux principes du droit sur les serments. En 1793, Pie VI s'adresse à tous les diocèses de France et leur donne la ligne de conduite suivante : *Monendos esse laïcos et ecclesiasticos qui idem juramentum præstiterunt ut consulant conscientiæ suæ, cum in dubio jurare non liceat.*

L'auteur établit le sens précis de la réponse pontificale. La première partie : *Consulant conscientiæ suæ*, veut dire *se confesser*. La seconde partie : *Cum in dubio jurare non liceat*, regarde la formule équivoque du serment.

Arrivé à la fin de son étude, M. M. propose cette conclusion : « Ne peut-on pas dire que, tout en respectant les personnes de ceux qui ont juré, le pape est nettement contraire au serment lui-même ?

---

1. Souvestre, Souvenir d'un Sans-Culotte Bas-Breton (*Revue des Deux-Mondes*, 840). Le même, *Musique de l'Ouest*, II 843-46).

C'est notre manière de voir ». Cette conclusion nous semble l'expression des textes cités.

M. Misermont parle assez longuement de M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice, dont il relève le noble caractère. Ce dernier prêta le serment, non pas d'une manière absolue et avec la formule équivoque, source de tant de polémiques, mais après l'insertion officielle de quatre restrictions qui en précisaient, pour ne pas dire en modifiaient, le sens.

F. Uzureau.

Mme Juliette Adam. **Le général Skobeleff**. Paris, Berger-Levrault, 1916, in-8°, IX-64 p.

Réédition, avec une courte préface et une notice biographique tirée de Larousse, d'une notice publiée en 1886. Mme Adam a connu Skobeleff à Saint-Pétersbourg en 1882 et a pu utiliser quelques lettres écrites par lui à des amis. La plus remarquable, datée de 1881, contient ces lignes prophétiques (p. 10) : « Si nous étions vaincus dans les premières batailles rangées, nous userions les forces utiles de l'armée allemande qui, comme toutes les machines, a besoin de ressorts huilés. Le temps, plus que nos efforts, aurait raison d'elle. Je ne crains donc pas la guerre allemande au point de vue militaire ; nous pourrons être vaincus d'abord, mais sûrement vainqueurs finalement. » L'année suivante, Skobeleff disait à Mme A. (p. 33) : « L'Allemand est l'ennemi de la France, de la Russie, de tous les petits peuples d'Europe. L'Allemand, c'est l'ennemi ! J'ai tant de fois répété les mots qu'on me les donne pour devise. » Cela lui nuisait beaucoup dans les cercles allemands de la Cour et de l'administration, d'autant plus qu'il ne se gênait pas pour dénoncer la main-mise de l'Allemagne sur la Russie : « Chez nous, disait-il à Moscou en 1882, nous ne sommes pas chez nous. L'étranger y est partout. Sa main est dans tout. Cet étranger, cet ennemi, c'est l'Allemand. » On avait réussi à rendre Skobeleff suspect au Tsar, à l'accuser de haute visées politiques. Skobeleff ne fut pas un politique, mais un chevalier à l'ancienne mode, d'une espèce que la « guerre des machines » n'admettait déjà plus à l'époque de Plevna. Il en était venu à détester cette forme de la guerre où Bayard est un danger pour l'armée qui se règle sur son exemple. Il regrettait de ne pouvoir se battre en duel avec Bismarck au milieu des armées allemande et russe. Mme A. rapporte une conversation où elle paraît avoir bien jugé ce qu'il y avait d'archaïque dans la vaillance un peu folle du « général blanc. » « Votre bravoure, lui dit-elle, se mêle à des coquetteries féminines... Vous avez toutes les sensualités du courage personnel... Ce n'est pas la femme que vous cherchez dans les femmes, mais la conquête. » On sait que Skobeleff, tombé en disgrâce, fut trouvé mort dans une chambre

d'hôtel à Moscou (7 juillet 1882) et qu'on attribua cette fin soudaine à un brusque arrêt du cœur. Mme A. nous dit qu'il avait été attiré dans un guet-apens et qu'il fut ramené à l'hôtel « avec des traces de liens aux poignets. » On voudrait des preuves; mais Mme A. est très affirmative : « Skobeleff paya de la vie ce discours (tenu à une députation serbe). M. de Bismarck le fit assassiner. Quinze jours avant le crime, le général Skobeleff m'écrivait : *Je sens la mort planer sur moi.* » (p. 57). De pareilles assertions, fondées sur des arguments aussi faibles, ne peuvent être prises au sérieux. Bismarck avait bien d'autres moyens, moins compromettants que l'assassinat, pour se défaire des ennemis de sa politique : il tuait leur crédit.

S. Reinach.

Lettre de M. Muffang.

Angers 3, vi, 1916.

Monsieur le directeur, dans la *Revue Critique*, 27, v, 1916. M. Meillet traite de *puérile* la brochure Langue internationale, point de vue national. Je tiens à ce que le lecteur connaisse le sens de *puéril* dans la langue de M. Meillet : *puéril* c'est tout ce qui n'est pas conforme aux vues linguistiques de M. Meillet. Par exemple, il dit, dans son *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, page 14 : « *Il est puéril de croire qu'il existe une grammaire comparée du grec et du latin* ». J'admire d'ailleurs beaucoup l'érudition de M. Meillet quand il traite de phonétique et de morphologie indo-européennes, ou quand il nous expose les origines de la κοινή. Mais de sa façon de parler de l'espéranto, je conclus qu'il ne connaît ni l'espéranto, ni le mouvement espérantiste, ni les nécessités auxquelles il correspond. M. Meillet dit entre autres choses : *Il a des naïvetés déconcertantes, ainsi quand il imagine que par l'espéranto les humbles peuvent s'élever à une culture supérieure à la culture primaire...* » Je n'*imagine* rien en affirmant cela. Je constate seulement ce que j'ai pu voir et ce qu'ont vu avec moi depuis dix ans les auditeurs de mon cours d'espéranto aux cours municipaux d'Angers. Ces auditeurs appartiennent à toutes sortes de catégories sociales : docteurs en médecine, fendeurs d'ardoises, instituteurs, etc. Ils ne connaissent certainement pas la phonétique ni la morphologie comme M. Meillet. Mais ils ont vu de près l'Espéranto que M. Meillet connaît de loin, à travers ses préjugés linguistiques, et je les ai toujours trouvés unanimes à déclarer que l'Espéranto avait été pour eux l'occasion soit d'apprendre beaucoup de français, soit de préciser et de fortifier leurs connaissances déjà acquises.

H. Muffang.

Réponse de M. Meillet.

On voit si M. Muffang est naïf. Les lecteurs savaient bien qu'il ne serait pas satisfait de mon compte-rendu ; il prend la peine de leur montrer ! — A. M.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 15 juillet — 1916

V. Bérard, L'éternelle Allemagne (S. Reinach). — M. Baldwin, Le Sur-Etat et les Eternelles valeurs (S. Reinach). — J. Flach, La formation de l'esprit public allemand (R.). — Passelecq, Le second livre blanc allemand (A. C.).
Gaston Maspero.
Questions et réponses.

Victor Bérard, **L'éternelle Allemagne.** Paris, A. Colin, 1916. In-8°, 347 p.

Si le titre sonore de ce recueil d'articles n'est pas clair, on ne va pas loin sans en avoir l'explication. P. 92 : « La Germanie est toujours la plus servile ou la plus rebelle, la plus disciplinée ou la plus anarchique des communautés humaines ; mais elle ne devient et ne reste disciplinée que sous un chef de guerre en campagne ; la paix assurée ou seulement prolongée en a toujours fait jusqu'ici un chaos de peuplades ennemies ». Il faut prendre son parti de ces outrances de pensée et de langage ; c'est la manière de l'auteur, écrivain brillant, trop brillant parfois, qui parle très haut pour être bien entendu. — P. 119 : « Tous les fondateurs d'empire allemand eurent à concilier leur monarchie margraviale, leur absolutisme militaire, avec cet esprit que l'Allemagne empruntait toujours aux gens d'outre-monts ou d'outre-Rhin. Quand M. de Bülow constate qu'après les trois empereurs Hohenzollern et les cinquante années du Nouvel Empire, le problème capital est encore aujourd'hui de réconcilier l'esprit allemand avec la monarchie prussienne, il ne fait qu'énoncer une de ces vérités qui, à toutes les époques, dominèrent la vie de l'Empire germanique ». Ainsi, ce qui justifie l'épithète d'*éternelle* accolée à l'Allemagne, c'est la persistance du tempérament national avec ses qualités et ses défauts ; d'Arioviste aux Carolingiens, des Carolingiens aux Hohenstaufen, de ceux-ci à Guillaume II, qui s'en inspire (p. 137), ce sont les mêmes faits généraux, d'ordre psychologique, qui produisent des effets analogues. Mais il n'y a pas que l'ordre psychologique : il y a la géographie physique. « Il semble que cette terre forestière (l'Allemagne) ait eu la même influence sur l'esprit des individus que sur l'organisation de la société et de l'Etat.... L'homme des bois ne vivrait pas une heure, ne marcherait pas un instant dans le sentier,

s'il ne courbait pas l'attention de tout son esprit aux moindres indices de danger... Le Français des guérets et des « champagnes » est un chiffreur et un raisonneur ; le Germain est l'homme de la réalité, de l'observation, de la science expérimentale, de l'imitation » (p. 241-242). Je cite textuellement, car si je me contentais de résumer, on croirait que j'exagère. Ainsi l'Allemand est prudent, cauteleux et, par suite, imitateur, parce que ses ancêtres ont vécu dans les bois et cherché leur route parmi les embûches. Notez que l'esprit d'imitation arrive ici par surcroît ; mais il importait sans doute que M. B. trouvât un motif — profond comme la forêt Hercynienne — à cette assertion surprenante (p. 243) : « Il faut à l'artiste allemand, au créateur allemand, un modèle, un maître. Jamais l'Allemagne n'a rien produit que sur un « patron » étranger. Le « patronage » en politique a donné la féodalité germanique ; le « patronage » en art a toujours donné l'imitation allemande. » (*ibid.*) Sur quoi il y aurait beaucoup à dire. D'abord, si le *créateur allemand* a besoin d'un maître, on ne sait point ce que signifie le mot *créateur* ; puis il y a une sorte de calembour sur le mot *patron*, entendu tantôt comme modèle, tantôt comme maître et protecteur ; enfin, il y a Albert Dürer et quelques autres. M. B. s'enivre de ses antithèses improvisées et ne distingue pas assez *quid solidum crepet et pictae tectoria linguae*. Ainsi, p. 151, il écrit : « Rome ayant été le lieu du couronnement pour l'Ancien Empire, ce fut Versailles qui servit de pavois à l'œuvre bismarckienne ». Cela dit pour vérifier le double titre de romain et de germanique donné à l'Empire de Charlemagne et de Barberousse, ressuscité par Bismarck. Mais il n'y a là qu'un rapprochement spécieux ; si les anciens empereurs se faisaient couronner à Rome, c'est qu'ils se croyaient les héritiers des Césars ; si Guillaume Ier a été couronné à Versailles, c'est par suite d'une fortune de guerre et sans qu'il ait songé à revendiquer l'héritage de Louis XIV. Les séductions du talent de M. B. sont telles qu'il est nécessaire de mettre en garde ceux qui pourraient s'y abandonner, et d'abord l'auteur lui-même. — P. 92 et suiv. : « Dans l'histoire germanique passent des noms derrière lesquels on devine des forces moins personnifiées en un homme que matérialisées un instant sous une forme humaine... La Germanie de cette première période est personnifiée dans cet Arioviste, etc... La Germanie de cette seconde période est personnifiée dans Marbod, etc... » Voilà donc, pour commencer, deux personnifications de la Germanie, alors qu'on vient de nous avertir qu'il n'y en a pas, mais seulement des matérialisations. J'avoue d'ailleurs ne pas comprendre la nuance ; il n'y a pas seulement contradiction, mais logomachie.

M. B. a écrit beaucoup de choses justes et solides sur le caractère de l'empire de Bismarck opposé à celui de Guillaume II et sur l'élan extraordinaire du commerce et de l'industrie allemandes depuis le début de la *Weltpolitik*. Il a aussi signalé et mis en pleine lumière le

revers de la médaille, les conséquences fâcheuses de la mégalomanie, de la fièvre de créations trop rapides, d'où un état de crise latent qui a certainement exercé une grande influence sur les fatales résolutions prises à la fin de juillet 1914.» La mégalomanie de la *Weltpolitik* ne pouvant amener l'Allemagne de Guillaume II qu'au bord de la faillite ou de la guerre, et les menaces de faillite devant exaspérer tôt ou tard les féodales ambitions, la guerre éclaterait le jour où, trop obérée, l'Allemagne ne pourrait plus porter le poids de ses armements pacifiques et militaires; ce jour là il lui faudrait retrouver son argent dans la poche des autres, par un rapide exercice de ce qui fut toujours son industrie héréditaire : la ruée en armes sur le voisin » (p. 6). M. B paraît connaître une preuve très intéressante de son assertion, mais il se contente de l'indiquer p. 344 : « Guillaume II n'a fait qu'obéir aux sommations de ses bénéficiers. Quand la diplomatie européenne publiera ses correspondances, on verra qu'en juin 1914 un ministre de France prévenait son gouvernement que la réunion des grands métallurgistes à Dusseldorf réclamait la guerre comme le seul moyen de liquider la situation présente et d'assurer l'avenir, en apurant toutes les dettes, les formidables dettes de l'industrie allemande, et en mettant désormais tout le marché continental sous le contrôle du *Kartell* germanique ». Il est dommage que M. B. n'ait pu reproduire les termes mêmes de cette lettre, qui doit offrir un puissant intérêt. Je transcris, parce qu'elle est nette et saisissante, la conclusion de M. B. sur ce point (p. 345) : « La guerre de 1914 fut le saut dans l'inconnu, pour tâcher d'éviter la chute dans l'abîme. La faillite ou le brigandage ; la ruine allemande ou la servitude européenne ; c'est à ce dilemme que les conceptions féodales d'un Guillaume II amenaient en 1914 l'empire bismarckien. »

Outre l'ouvrage du prince de Bülow, dont il s'est longuement occupé, M. B. a mis à profit des travaux sérieux comme ceux de M. V. Cambon et de M. Ch. Andler ; il a aussi relu avec fruit, pour s'en inspirer souvent, les livres de Fustel sur les institutions de l'ancienne France. Mais il lui arrive, comme à un journaliste pressé, de sacrifier un peu l'exactitude historique. Ainsi, dès la p. 1, il met la bataille de Solférino en 1860, alors qu'elle est du 24 juin 1859 ; p. 93, il fait du Dace Décébale un Germain, alors que les Daces étaient certainement des Thraces; p. 15, il place Saalburg (lire : *la* Saalburg) près de Wiesbaden, alors que ce poste romain est près de Hombourg; à la même page, il parle du *limes* romain poussé « par dessus le Rhin et le Danube », alors qu'ailleurs (p. 220), il dit qu'après les malheureux essais d'Auguste et de Tibère, Rome avait dû renoncer à franchir le Rhin ; p. 25, il prétend que « les peuples aussitôt annexés à l'Empire romain devenaient *fratres consanguineique populi romani* », alors que ce titre flatteur, autorisé par quelque généalogie mythique que nous ignorons, fut décerné par le sénat aux Eduens indépendants

(César, B. G., I, 33) et ne le fut point à d'autres peuples; p. 92, il prétend qu'Arioviste « levait dans chacun de ses cent cantons mille guerriers pour la campagne annuelle, tandis que les autres amassaient la nourriture de l'armée », alors que César ne dit rien de tel d'Arioviste et qu'il ne pouvait pas le dire, puisque les bandes d'Arioviste n'avaient pas couché sous un toit depuis quatorze ans (B. G., I, 36); M. B., s'est souvenu d'un tout autre passage concernant les Suèves du Rhin inférieur (*ibid.*, IV, I). M. B. croit encore aux quatre siècles de paix romaine, alors que les villes de la Gaule portent des traces manifestes d'une catastrophe très générale vers l'an 160, due à une terrible invasion de Germains. Il n'est pas vrai non plus (p. 16) que le *limes* ait arrêté les Barbares « pendant les quatre premiers siècles de notre ère », puisqu'il fut abandonné en grande partie sous Gallien, lorsque les Romains perdirent la rive droite du Rhin (265). P. 322, M. B. prend les archéologues à témoin en alléguant un fait absolument controuvé, à savoir que le panscientifisme allemand « crut que des mesures de nez, de seins ou de fesses permettent et seuls permettent de juger la beauté d'une statue grecque et d'en découvrir aussitôt la date, la patrie, l'auteur et même la place précise dans l'œuvre de cet auteur ». Le seul savant allemand qui se soit complu à des mensurations inutiles, feu Kalkmann [1], n'a jamais émis les prétentions ridicules qu'énumère M. B.; il confond évidemment, avec la chimère des mensurations, la méthode très féconde de l'Italien Morelli, étendue à l'archéologie grecque par Furtwaengler.

Je chicanerai aussi M. B. sur ce que j'appellerai ses pseudo-citations. Le lecteur qui trouvera (p. 132) les mots *unanimitas belli humani*, lesquels ne font pas du latin et n'ont pas de sens, ne devinera guère qu'ils ont pour modèle *unanimitas imperii*, cité p. 51, et croiront que c'est une phrase de quelque auteur. De même, p. 32, *adversus hostem aeterna duplicitas* est d'autant plus fâcheux que *duplicitas*, dans ce sens, n'est pas latin; Quicherat s'est donné garde de traduire ainsi le mot français au sens de « mauvaise foi ». P. 146, voici du pseudo-grec : « un homme de partout et de toujours, ἄνθρωπος εἰς ἀεί ». Cela n'est pas grec et n'a pas de sens; le κτῆμα εἰς ἀεί de Thucydide signifie tout autre chose. P. 160 : « Créateur de la Nation, de l'Empire et du *Reichstag*, Bismarck leur parlait comme Dieu lui-même à sa créature : *Ego sum resurrectio et vita* ». Ne croirait-on pas que cela est tiré de la Genèse ou d'un Psaume? Mais c'est la parole de Jésus à Marthe dans Jean (XI, 25); ce n'est nullement la parole du Créateur à sa créature, mais celle du Sauveur. Pourquoi vouloir éblouir le lecteur à l'aide de citations détournées de leur sens ou intentionnellement altérées? Fustel, dont M. B. fait un juste éloge, eût jugé sévèrement cela, et autre chose encore. M. B. parle des « injures que lui prodi-

1. Il a été aussitôt réfuté par Furtwaengler.

guèrent les germanisants de France et d'Allemagne » et l'appelle « le chef de nos latinisants ». Pour Fustel, *latinisant* eût été une injure ; je connais une lettre de lui où il se défend d'avoir jamais été « rien en *-iste* » et je suppose qu'il n'eût pas aimé davantage être quoique ce soit en *-isant*, c'est-à-dire historien de parti-pris, écrivant *ad probandum* et non *ad narrandum*. Et quant aux Germanisants de France et d'Allemagne qui auraient « injurié » Fustel, M. B. serait sans doute fort embarrassé de justifier cette phrase téméraire. Fustel a été critiqué par G. Monod, Viollet et quelques autres sur des points de doctrine où l'on peut différer de lui ; un article superficiel, mais non injurieux, a été publié sur la *Cité antique* ; mais qui donc a injurié Fustel ? M. B., avec tout son talent, se contente à trop peu de frais et ne pèse pas toujours ses paroles avec le respect qu'elles méritent de lui inspirer, à lui comme à ses lecteurs.

Salomon Reinach.

J. Mark Baldwin. **The Super-State and the « Eternal values »**. Oxford University Press, 1916. In-8°, 38 p.

C'est encore la conception germanique de l'Etat qui est en cause, du sur-Etat (*super-State*) qui, comme le sur-homme de Nietzsche, ne connaît pas la « morale d'esclaves », celle des gens d'honneur, mais est à lui-même sa norme et sa loi. M. B. montre comment cette conception, remontant à Fichte et à Hegel, se relie à la théorie moderne des *valeurs*. L'Etat n'est pas seulement le véhicule des *valeurs* sur-individuelles, qui les conserve à la société et les transmet aux générations futures ; ce n'est pas non plus un moyen de gouvernement ; c'est la nation elle-même, la volonté de la nation, la seule et véritable *valeur* intrinsèque et absolue. L'état incorpore et absorbe en lui les deux grands systèmes de valeurs sur-individuelles, celles de la société et de la race. A cela s'oppose la théorie démocratique de l'Etat. A nos yeux, la nation est le peuple organisé, qui trouve dans l'Etat son développement naturel et s'en sert comme d'un moyen d'expression. L'État n'a qu'une valeur d'instrument, qui laisse intactes l'autonomie et la liberté des individus. Ce n'est pas la nation, mais un organe de la nation, modifiable avec les conditions de la vie nationale. Ainsi se révèle l'antithèse profonde entre les deux doctrines: pour l'Allemand, la nation est l'instrument de l'Etat ; pour le Français, l'Anglais, l'Italien, l'Américain, l'Etat est l'instrument de la nation. L'opposition entre l'autocratie et la démocratie est aussi vive dans le monde des idées que sur les champs de bataille. Elle ne date pas d'hier ; la présente guerre n'offre, à cet égard, rien qui ne fut déjà connu, si ce n'est de nouvelles tentatives allemandes pour justifier la thèse autocratique et les abominables méthodes de guerre qui en dérivent. Le sophisme germanique est l'adaptation de vieilles croyances traditionnelles à un

état beaucoup plus développé de la science : la doctrine de la sélection naturelle y devient l'auxiliaire du droit divin, la force brutale se met au service de la morale des « maîtres », l'autocratie est glorifiée au nom de réformes populaires dont elle prend seule l'initiative. Ainsi formulée, la philosophie allemande de l'Etat suprême échappe à toute réfutation théorique, puisqu'elle écarte tout appel à la morale et même à la bonne foi, choses qui ont seulement une valeur instrumentale, non absolue. Du point de vue soi-disant éternel, l'Etat seul compte ; son moyen d'action est la force, sa méthode d'expansion est la guerre. Il faut donc se résigner à y opposer la guerre et l'emploi de la force. L'auteur regrette que tous les amis de la démocratie ne puissent contribuer efficacement à la victoire et déplore, une fois de plus, l'idée étroite que s'est faite le président Wilson des devoirs de la neutralité américaine. Mais la conscience du genre humain est elle-même une force, qui ne se laisse aveugler par aucun sophisme sur les valeurs. Elle reconnaît aujoud'hui à la petite Belgique, ruinée et foulée aux pieds, une valeur infiniment plus grande qu'à l'Empire allemand, dans tout l'éclat de sa force et de ses premiers succès. « Nous demandons aux apologistes, à Eucken, à Harnack, à Ostwald, à Wundt et consorts, lequel de ces deux Etats a réellement accru le contenu spirituel de la vie ».

Ce qui me paraît sans exemple dans l'histoire, c'est une philosophie laïque vouée à l'adulation de la puissance. Sous les douze Césars, sous Napoléon Ier, la philosophie était dans l'opposition ; sous Guillaume II, elle lèche des bottes éperonnées. Je ne sais si les larbins allemands pensent en philosophes, mais il appert que les philosophes allemands pensent en larbins.

Il y a beaucoup d'observations fines et justes dans l'opuscule du philosophe américain. Ainsi il répond très nettement à ceux qui veulent écarter la responsabilité de Nietzsche par la raison qu'il a critiqué âprement l'Etat allemand et la servilité des Allemands à son égard. L'étude de la morale de Nietzsche montre que l'esprit s'en ajuste si exactement (*so snugly*) à la théorie de l'Etat absolu, que sa révolte personnelle contre le militarisme ne compte pas pour grand chose, Nietzsche est lui-même une exception à ses propres maximes. Sa formule de la « volonté de pouvoir » mérite d'être, comme elle l'est devenue en effet, la devise de l'Etat hégelien. Il est possible que Nietzsche eût vu dans la théorie du sur-Etat une extension illégitime de celle du sur-homme ; mais si c'est une extension, ce n'est pas une perversion. Car si Nietzsche alléguait l'attitude du peuple envers l'Etat comme un exemple de la morale « d'esclaves », on peut dire que l'Etat, aux yeux de Nietzsche lui-même, donnait l'exemple de la morale des « maîtres ».

S. Reinach.

Essai sur la formation de l'esprit public allemand, par Jacques Flach, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Paris, Léon Tenin, 1915 132 p. in-16. Prix : 3 francs.

Dans une de ses dernières poésies lyriques, *L'avènement du siècle nouveau*, Schiller décrivait — c'était avant la paix d'Amiens — la lutte formidable qui agitait le monde à l'aurore du XIXe siècle. « Deux nations puissantes, s'écriait-il, se disputent la possession du globe terrestre et, pour écraser la liberté des peuples, ils brandissent la foudre et le trident. Tandis que la France jette, comme autrefois Brennus, sa lourde épée dans les balances de la Justice, Albion envoie ses flottes au loin, comme les tentacules d'une pieuvre avide et entend clore le libre royaume d'Amphitrite comme son propre domaine ». Pourtant le poète, en cette situation douloureuse, ne réclame point pour sa patrie une part aux richesses de ce monde et ne regrette qu'une chose, « les jardins verdoyants de la liberté où s'est épanouie la splendide jeunesse de la race humaine ». Son regard parcourt la terre immense et, mélancoliquement, il constate « qu'elle n'abrite pas dix heureux, que la liberté n'habite qu'au pays des songes et que l'idéal de beauté ne se trouve vivant qu'au cœur des aèdes ». Il est difficile, on le voit, d'être plus étranger aux rivalités matérielles des peuples, plus indifférent pour leurs ambitions nationales que l'auteur de la *Cloche* et de *Guillaume Tell*. D'ailleurs il n'était pas le seul alors à penser ainsi parmi de ses compatriotes ; plus d'un des coryphées du Parnasse allemand, ses prédécesseurs ou ses contemporains, lui ressemblaient sur ce point et se sentaient citoyens de l'humanité infiniment plus que patriotes germaniques. — Qu'aurait dit Schiller si quelqu'un lui avait prédit qu'à l'aurore du siècle suivant, la lutte qu'il décrivait ainsi, reprendrait, plus gigantesque, plus universelle, et que, cette fois, ce serait l'Allemagne qui tenterait de réaliser l'entreprise mondiale rêvée par Napoléon ? Et surtout que lui répondrait-on s'il demandait, une fois de plus, à ses compatriotes de se réfugier, loin des agitations du dehors, dans le paisible sanctuaire de l'Idéal ! — Comment ce changement dans la mentalité allemande, changement qui paraît si prodigieux à plusieurs, s'est-il accompli ? En vertu de quelles lois psychiques la jeune Allemagne rêveuse, effeuillant ses marguerites au bord des ruisseaux, telle que la voyaient nos romantiques de 1830, s'est-elle métamorphosée peu à peu en une Walkyrie féroce et casquée d'airain, menaçant de son glaive tous ceux qui semblent vouloir lui barrer le chemin vers l'empire universel ?

M. Jacques Flach est un de ceux qui se sont posé cette question difficile ; il l'a examinée soigneusement sous toutes ses faces, et il nous donne aujourd'hui le résultat de ses recherches et de ses réflexions dans cet *Essai sur la formation de l'esprit public allemand*, qui, malgré ses dimensions modestes, est l'un des livres les plus suggestifs qui me soient tombés depuis longtemps entre les mains. M. Flach n'est pas

seulement un jurisconsulte émérite; il s'est beaucoup occupé de sociologie, de ce qu'on appelait naguère, d'un mot un peu prétentieux, venu d'outre-Rhin, la « psychologie des peuples ». Dans ses cours du Collège de France, il a souvent analysé l'état d'âme des nations étrangères avec une sympathie qui n'excluait nullement la clairvoyance. Il est né, il a longtemps vécu sur les confins de la sphère d'influence germanique; la date de sa naissance lui a permis d'entrevoir encore, sinon de connaître à fond, cette Allemagne d'avant 1866, évanouie depuis un demi-siècle. Il a vu naître le nouvel Empire, il en a suivi de près les développements rapides et l'on peut dire qu'il avait toutes les compétences pour traiter à fond, d'une façon scientifique (*sine ira et studio*) la question si délicate et si complexe qui fait le sujet de son *Essai*; c'est même à ces souvenirs, à ces impressions personnelles qu'est consacré son premier chapitre.

Le second chapitre du travail de M. Flach est intitulé *Les deux Allemagnes*. Il y eut en effet, au cours de l'histoire moderne, dans ces vastes territoires entre le Rhin et l'Oder, un double courant, de force inégale, qui dirige la pensée germanique, l'un plus cosmopolite, dans l'Allemagne du sud et du centre, l'autre, dans l'Allemagne du nord, plus étroitement national. Avant la Révolution, c'est le premier qui prédomine, et même le grand mouvement de 1789 entraîne en se propageant au dehors des frontières de la France, bien des esprits généreux, un Georges Forster, un Adam Lux, un Frédéric Cotta, un Kerner, un Butenschoen, dans l'orbite des aspirations révolutionnaires et républicaines. Mais après Iéna et après 1812 surtout, c'est le second de ces courants — celui qu'on peut appeler appeler déjà spécifiquement prussien — qui l'emporte, hostile à la France napoléonienne, et depuis il est allé toujours croissant. Dès les guerres d'indépendance (1813-1815), ses poètes, un Arndt, un Koerner, un Rückert, sans parler des militaires et des diplomates, ont proposé, de nous reprendre l'Alsace et d'autres parcelles du Saint-Empire romain. L'unification germanique fut arrêtée alors par des antagonismes dynastiques et confessionnels, et cet arrêt d'un demi-siècle fut une cause de regrets et de récriminations amères pour les deux générations suivantes. Elles ont donc salué avec enthousiasme tous les événements économiques, politiques et intellectuels qui tendaient à relier plus étroitement entre eux les membres épars du corps germanique. Elles ont été navrées quand l'élan de mars 1848, qui semblait amener enfin la restauration du vieil Empire, sur des bases plus libérales, échoua devant l'inintelligente lâcheté du roi Frédéric-Guillaume IV[1] et l'effort combiné de toutes les réactions politiques et religieuses locales. Quand on vit retomber l'Allemagne au *Bundestag* de Francfort, dirigé par l'Autriche, quand, par surcroît d'humiliation, on la vit défaite par le

1. J'avoue ne pas comprendre comment M. Flach peut parler du « libéralisme qu'afficha » ce prince p. (94), l'un des plus *moyenâgeux* que la Prusse ait connu.

petit Danemark sur la question du Schleswig-Holstein (1850) : quand les défaites de 1859 exaspérèrent l'Allemagne du sud, inféodée à la cour de Vienne, et qui craignait une attaque de Napoléon III sur les bords du Rhin, le « moment psychologique » arriva, où toutes les préoccupations de politique intérieure et extérieure s'effacèrent devant le désir ardent d'être assez forts pour faire face au danger, imaginaire ou réel, dont les patriotes allemands se croyaient menacés du côté de la France. Comme l'Autriche, vaincue en Italie, affaiblie par ses dissensions avec la Hongrie, ne pouvait plus servir de point d'appui pour la défense nationale, les regards se reportèrent vers la Prusse, où Guillaume venait de succéder à son frère dément et paraissait vouloir inaugurer une ère de réformes libérales, fort modestes, il est vrai, mais qui semblaient sérieuses aux populations gouvernées pendant des années par la bureaucratie d'Otto de Manteuffel, et la camarilla réactionnaire qu'inspirait la *Gazette de la Croix*. C'est de ce moment que date le réveil de la propagande nationaliste, organisée par le *Nationalverein*, dirigée sans doute dans un sens libéral, quant à la politique intérieure, mais visant surtout aussi les usurpations possibles de l'*Erbfeind*, de l'ennemi welche héréditaire ; cette activité n'a plus guère cessé depuis un demi-siècle, au sein des générations qui se sont succédé depuis en Allemagne.

Comme M. Jacques Flach, je puis faire appel sur ce point, à mes propres souvenirs, ayant reçu une impression personnelle très vive de cet état de choses, lorsque j'allai passer quelques années aux Universités d'outre-Rhin, à partir de 1861. Quand j'habitais la petite ville d'Iéna, alors loin de tout chemin de fer, sans industrie et sans garnison, aucune agitation politique n'y travaillait encore l'immense majorité de la jeunesse académique, toute à ses études ou à ses distractions bruyantes. Mais lorsque, vers la fin de 1862, je me rendis à Berlin, où je séjournai dix huit mois (les mois de la grande crise interne entre la Couronne et la Chambre des députés et de l'avènement au pouvoir de M. de Bismarck) je pus constater déjà des tendances bien plus nationalistes, même dans les sphères libérales où je frayais surtout, et quand éclata la nouvelle guerre du Schleswig-Holstein, au printemps de 1864, cette agitation était déjà bien plus prononcée et je la retrouvais, presque aussi fébrile, à Goettingue, en Hanovre, que je quittais à la fin de l'année pour rentrer chez-nous. Les succès faciles obtenus au cours de cette campagne par les deux grandes puissances allemandes contre le petit Danemark, enhardirent le gouvernement prussien à rompre avec son alliée de la veille pour lui arracher définitivement l'hégémonie sur l'Allemagne qu'elle conservait encore, au moins de nom. L'habileté stratégique de M. de Moltke, l'habileté diplomatique de M. de Bismarck réalisèrent en quelques semaines l'écrasement militaire de François Joseph et son exclusion politique de l'ancienne Confédération germanique.

C'est bien de Sadowa que datte la nouvelle hégire de l'Allemagne contemporaine ; c'est à partir de 1866 que les générations nouvelles naissant à la vie politique, avides avant tout d'exercer une action plus efficace au dehors, et, voulant avant tout l'unité pour la réaliser, se montrent prêtes à sacrifier toutes les douceurs de leur existence quotidienne, toutes les libertés rêvées jadis, à ce but suprême, la grandeur de l'Allemagne. Une fois la preuve de sa puissance militaire fournie à l'Europe, une fois la Confédération de l'Allemagne du nord officiellement établie, l'admission future des Etats du sud solidement amorcée, la Prusse a porté ses regards plus loin, et dès 1867, on y rêva, tout au moins dans certains milieux influents, de reprises d'anciens territoires allemands, à l'est comme à l'ouest. Nous autres Alsaciens qui connaissions plus ou moins bien nos voisins d'outre-Rhin, qui suivions le besoin croissant d'expansion qui se manifestait, de plus en plus ouvertement, dans leurs paroles et leurs écrits, nous avons senti ce changement d'attitude dès l'affaire du Luxembourg en 1867. Quand nous allions passer quelques jours en Allemagne, même dans celle du sud, un peu plus réfractaire encore, à ce moment, aux influences de Berlin, nous constations un changement très notable de température dans l'atmosphère d'outre-Rhin.

La guerre de 1870 vint démontrer — les esprits superficiels seuls Purent s'en étonner — jusqu'à quel point l'unification matérielle et morale de l'Allemagne était déjà faite avant qu'on l'eût proclamée et comment, à la place des fameux « trois tronçons » de M. Rouher, une Germanie également forte et haineuse était née. Les victoires de l'*Année terrible* ayant solidement maçonné la base du nouvel Empire allemand, en élargissant ses frontières, en satisfaisant l'orgueil national, il n'y a bientôt plus eu de résistance sérieuse aux postulats de l'hégémonie prussienne qu'aux périphéries de l'Empire, où les nationalités opprimées (Polonais, Danois et Français) essayaient de lutter contre un pouvoir aussi puissant que sans pitié, devant lequel le reste de l'Europe s'est résigné, pendant longtemps, à rester coi. Tel a été le développement historique de l'Allemagne prussiannisée et tel était l'esprit dominant chez ses habitants au lendemain du traité de Francfort.

Y a-t-il lieu de s'étonner beaucoup que cet état d'esprit se soit accentué davantage encore, depuis quarante-cinq ans, que l'Allemagne ait marqué de plus en plus ses concupiscences et ses haines, ses dédains et son mépris pour les nations étrangères? Ceux-là seuls pourraient le faire qui n'auraient jamais prêté quelque attention au *dressage* intensif, intellectuel et moral, de la jeunesse allemande dans les écoles primaires, les gymnases et les Universités, dressage entrepris de la façon la plus systématique *ad majorem Germaniae gloriam.* Continuée par le dressage non moins intensif du service obligatoire, cette éducation a développé, au cours du dernier demi-siècle, cer-

taines qualités — nous n'en disconvenons pas — mais surtout aussi des défauts communs à presque tous les Allemands d'aujourd'hui. Une confiance extrême en leurs propres mérites, une admiration presque naïve de leurs propres vertus a remplacé la modestie très souple (j'allais dire l'humilité qui les distinguait autrefois ; industrieux, appliqués au travail, ils le sont restés, mais ils ont lâché la bride à leur orgueil national. Vainqueurs de l'Autriche, puis de la France, quels pourraient être dorénavant leurs rivaux, puisqu'ils avaient resserré l'alliance avec les Austro-Hongrois et les Italiens, et qu'ils croyaient les Russes suffisamment occupés du côté de l'Asie? Leur activité grandissante dans l'industrie, le chiffre rapidement doublé de leur population, leur soif croissante de bien-être, devaient forcément pousser les gouvernants de l'Allemagne nouvelle à étendre au loin leur commerce, à chercher partout des terres nouvelles pour y placer leurs marchandises et y loger le surplus gênant de leurs sujets. De là, la création d'une flotte de guerre, pour défendre leur flotte marchande ; de là, leurs tentatives de se procurer, à tout prix, des colonies.

Peu à peu, quand les créateurs intelligents et pratiques de la grandeur allemande eurent disparu, quand certains succès incontestables eurent couronné la politique *impériale*, cette hypertrophie de l'esprit allemand a dégénéré en une maladie qu'on a baptisée du nom de *pangermanisme*. Un monarque, entiché de sa propre gloire et de son omniscience, a travaillé d'un tel amour à la croissance de ce principe morbide qu'il n'a plus pu se soustraire, finalement, aux exigences des plus enragés de ses « sujets » et qu'il a dû s'engager dans cette lutte mondiale, à l'issue plus que douteuse, afin de ne pas perdre la popularité dont il est si avide et qu'une défaite probable lui enlèvera à jamais.

Le militarisme prussien qui est aujourd'hui à la base de la force allemande, est une nécessité primordiale pour l'Allemagne, car sans lui, il n'y aurait aucune chance, non seulement d'élargir la sphère d'action de la patrie germanique, mais même d'assurer le maintien de l'Empire. C'est là un article de foi du catéchisme politique de tout Allemand à l'heure présente. Sans doute quelques écrivains contemporains d'outre-Rhin ont eu le courage de protester contre les dangers d'une exagération pareille d'un sentiment naturel, contre cette griserie de déclamations pompeuses, contre le servilisme byzantin des milieux officiels, contre la *matérialisation* de la science elle-même, résultat du dressage qui fait des Allemands des admirateurs convaincus de cette *Schneidigkeit*, cette dureté cassante, qu'affectionnent également l'officier et le sous-officier, le maître d'école et le maître de l'enseignement secondaire, le *landrat* (sous-préfet) ou le policier prussien. Mais le nombre de ces dissidents est bien petit, et il faudra de dures défaites pour qu'on voie renaître — si on le voit jamais ! —

en Allemagne ces qualités de bonhommie, de sentimentalité naïve, de simplicité, que nos pères et nos grands-pères nous signalaient jadis et dont les plus âgés d'entre nous ont pu constater encore les traces presque effacées.

A vrai dire, il n'existe pas, dans l'Allemagne contemporaine, d'opinion publique, c'est-à-dire qu'elle n'a pas conscience d'elle-même, comme l'expose M. Flach dans son troisième chapitre. Assurément, dans les couches supérieures de la nation, chacun s'imagine avoir sa façon de voir personnelle sur les hommes et les choses, encore que trop souvent, cette élite même ne se trouve être, en réalité, qu'un écho trop servile de la presse officieuse ou des pouvoirs publics. Mais le petit bourgeois, l'ouvrier, le paysan, sur la plupart des questions, n'ont point d'opinion personnelle [1]. Malléable à l'excès dès l'origine, soumise à ce dressage intensif dont je parlais plus haut, la masse accepte, sans le moindre contrôle, les impressions que les autorités administratives ou politiques, les représentants des différents cultes, les journaux de diverses tendances veulent bien lui donner ; elle trouvera juste et honnête tout ce qu'on lui demandera d'admirer ; elle s'indignera contre ce qu'on lui dira d'abhorrer, et tout cela, elle le fera avec une sincérité naïve, faite d'ignorance et de bêtise. Comment d'ailleurs des affirmations aussi catégoriques, aussi grandiloquentes que celle des fam ux *quatre-vingt-treize* intellectuels, la fleur des pois de l'Allemagne pensante, ne lui imposeraient-elles pas ?

Il est un point sur lequel je me vois obligé de différer d'avis avec mon vieil et savant ami, à propos de son quatrième chapitre. M. Flach veut qu'il n'y ait jamais eu *d'âme allemande* ni au moyen âge, ni dans les temps modernes. Il nous assure que le Saint-Empire romain-germanique n'a jamais été qu'une « combinaison hybride et factice », une « pourpre byzantine jetée sur un conglomérat d'innombrables Etats, la plupart minuscules » [2]. Il y aurait peut-être lieu à discuter là dessus bien longtemps sans qu'on réussisse à s'entendre ; mais une discussion pareille me semblerait d'autant plus oiseuse que, si même les allégations susdites étaient parfaitement établies au point de vue politique, cela n'empêcherait nullement qu'il ait pu y avoir une « âme allemande ». Voici plus d'un siècle que la Pologne n'existe plus comme entité politique ; niera-t-on qu'il subsiste encore une « âme polonaise » ? Il y a soixante ans, qu'était l'Italie, sinon une « simple

1. C'est là d'ailleurs, ce me semble, ce qui se retrouve dans tous les pays du monde ; chez nous, ces mêmes couches sociales, ont-elles une autre manière de voir que celle de leur curé, de leur journal modéré, (socialiste ou réactionnaire, de leurs orateurs de réunions publiques, etc. ?

2. Ce n'est pas Maximilien I seulement, comme semble le dire l'auteur (p. 41) qui ajoute au titre impérial celui de *roi d'Allemagne*. De longs siècles auparavant, de Conrad I et Henri l'Oiseleur à Rodolphe de Habsbourg, il y avait eu maint souverain qui se contenta de ce titre *royal* et *national*, sans revendiquer la couronne impériale.

expression géographique » comme le disait dédaigneusement le grand chancelier d'Autriche ? Pourtant, de Dante à Manzoni et Silvio Pellico, il y eut certes, une « âme italienne » ! En jetant un regard en arrière, sur le passé de l'Allemagne, j'estime que M. Flach se trompe quand il nous affirme « qu'il n'a jamais existé jusqu'à notre époque de conscience allemande... de véritable âme allemande » (p. 39). Elle a pu être parfois plus ou moins active, et, par moments aussi, bien endormie ; mais comment nier son existence quand on suit d'un œil attentif ses manifestations à travers les siècles ? Comment ne pas la retrouver dans les récits épiques des *Niebelungen*, dans les *lieds* patriotiques de Walter von der Vogelweide, au moyen âge, dans les satiriques du seizième siècle, dans les *Visions* de Moscherosch et les épigrammes patriotiques de Frédéric de Logau, au dix-septième, dans les ballades de Bürger, de Goethe, de Schiller, dans les strophes ailées de Heine et les *Schilflieder* de Lenau ? Comment peut-on dire, même en ces heures troubles et sanglantes que nous vivons aujourd'hui, que dans certaines de leurs créations ne vibrent pas, à la fois, les cordes les plus élevées de l'âme humaine et les fibres profondes de l'âme germanique, alors qu'elle n'était pas encore détériorée par la tare prussienne ? Toutes les horreurs de la guerre actuelle, tous les coups terribles qui sont venus me frapper ne m'entraîneront jamais à renier le charme des grands poètes qui firent le bonheur de ma lointaine jeunesse.

Je crois inutile de poursuivre ici l'analyse plus détaillée de l'opuscule de M. Flach pour les chapitres suivants. La plupart d'entre eux (V. *Formation intellectuelle et sentiment national*, VII. *Orgueil teuton et volonté de puissance*, X. *Prussification*, XI. *Militarisme et éducation nationale*, XIII. *La patrie mondiale*, etc.) ont été visés déjà par moi dans l'exposé général de la question. Pour d'autres (VI. *Doctrines philosophiques et mystico-religieuses*), où l'auteur expose les théories qui auraient produit l'Allemand authentique contemporain, tel qu'il se carre aujourd'hui dans son rôle de conquérant mondial, je dois déclarer mon incompétence absolue sur le terrain philosophique. Tout au plus je risquerai l'aveu que je ne crois guère, pour ma part, à cette *fabrication d'une humanité nouvelle* par l'action de théories *a priori*. Je ne puis voir, dans certains phénomènes sociaux et politiques, que le développement plus ou moins rapide de virtualités latentes encore mais préexistentes, développement amené lui-même par l'activité constante d'une volonté pratique, se souciant fort peu des philosophailleries et des rêveries mystiques. M'est avis que Bismarck méprisait autant, au fond de l'âme, Hegel, Schopenhauer et leurs successeurs que Napoléon Ier les *idéologues* de son temps [1].

1. Je regrette de voir Herder, l'auteur des *Stimmen der Voelker in Liedern* et des *Idees sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, figurer parmi ceux qui ont perverti l'intelligence et galvanisé l'ambition germanique. Je renvoie M. F. au

Un chapitre qui mérite encore d'être spécialement signalé pour les idées originales qu'il renferme, c'est le neuvième (*L'essor allemand et le chant populaire*) : M. F. y montre le rôle politique important du *lied* germanique au XIXe siècle (il aurait pu signaler cette importance dès le XVIe), comme porte-voix des aspirations grandissantes de l'Allemagne et de sa haine croissante pour la France. Les poésies d'Arndt, de Koerner, de Schenkendorf en 1813 et 1814, la *Wacht am Rhein* de Schneckenburger et le *Deutschland über Alles in der Welt* de Hoffmann von Fallersleben, nés ds la crise de 1840 et devenus les vrais cris de guerre de 1870 et de 1914, ont plus contribué que tous les enseignements doctrinaires d'un Mommsen, d'un Treitschke, d'un Lamprecht, à donner la note dominante à l'âme allemande d'aujourd'hui.

Nous nous associons d'ailleurs pleinement aux conclusions par lesquelles M. Flach termine son essai sur la formation de l'esprit public allemand et sur son état actuel. « Le germanisme, dit-il, ainsi constitué ne peut s'avouer vaincu, puisque son principe est le succès; *une force invincible devra le briser*... J'ajouterai que le *caractère prussien est irréductible* et que le caractère allemand pourra se ressentir longtemps du virus de la prussification qui lui a été inoculé » (p. 110).

Lutter sans fléchir jusqu'à ce que l'outrecuidante prétention de l'Allemagne à dominer le monde civilisé soit définitivement écartée; délivrer de sa tyrannie les populations annexées qui soupirent après leur délivrance, sans commettre la maladresse et l'injustice d'imiter son exemple, et de rien prétendre pour nous-mêmes au-delà de nos anciennes frontières de 1814; libérer, si possible, l'Allemagne du sud de l'hégémonie prussienne et, si elle est d'une mentalité trop soumise déjà pour apprécier cette liberté, veiller à ce que l'Allemagne tout entière, et surtout la Prusse, soit mise hors d'état, pour longtemps, de troubler, une fois de plus, le repos de l'Europe : tel doit être le programme de la Grande Alliance : lui seul, mis résolument en pratique, pourra garantir la paix mondiale à des générations plus heureuses que la nôtre [1].

R.

Fernand Passelecq. Le second livre blanc allemand. Essai critique et notes sur l'altération officielle des documents belges. Paris, Berger-Levrault, 134 p. 2 francs. (Pages d'Histoire, n° 95).

L'excellent livre de M. Passelecq refute vigoureusement les auda-

livre tout récent de M. A. Bossert sur Herder, dont le sous titre *Un Prussien libéré*, indique, à lui seul, combien peu ce grand esprit, d'une largeur de vues si cosmopolite, mérite d'être rangé parmi les ancêtres des pangermanistes actuels.

1. Dans un appendice, l'auteur cite certaines pages d'Edgar Quinet, écrites en 1831, quarante ans avant la première ruée contre notre pays, amenée par l'ineptie de Napoléon III, quatre-vingt ans avant la seconde, dirigée contre l'indépendance de l'Europe. Elles font, à cette distance, l'effet d'une véritable prophétie.

cieuses affirmations du gouvernement allemand. Le 4 août 1914, ce gouvernement avouait son tort et le 8 confessait que les événements l'avaient contraint à pénéter sur le territoire belge. Mais bientôt, après avoir trouvé les documents Barnardiston et Bridges, il accusait la Belgique de n'être pas neutre depuis longtemps, l'accusait d'avoir comploté, d'avoir fait un traité d'alliance offensive avec l'Angleterre. Or, les pièces publiées par le gouvernement allemand ont été altérées. Tout le monde sait aujourd'hui que sa chancellerie a traduit *conversation* par *convention*. M. Passelecq a complètement éclairé les procédés de l'Allemagne et montré que, là encore, elle a manqué de correction et de loyauté.

A. C.

GASTON MASPERO.

Gaston Maspero dont la mort a été un deuil pour la France, fut longtemps notre collaborateur et nous donna nombre de solides et ingénieux articles dignes de la réimpression. Il était sans contestation le premier des égyptologues. D'autres loueront bien mieux que nous son profond savoir et sa merveilleuse sagacité. Nous ne rappellerons ici que l'attachement qu'il avait voué à la *Revue Critique*, l'amitié dont il nous honorait, et tous les agréments de son esprit. Nul de ceux qui l'ont connu, n'oublieront ces conversations où Maspero, toujours aimable et souriant, mêlait à de curieuses anecdotes et à de piquants souvenirs de si fines et si originales réflexions.

Arthur CHUQUET.

QUESTIONS

59. BARBARES. Les Allemands d'aujourd'hui ricanent lorsqu'ils s'entendent qualifier ainsi : ne pourrait-on citer des témoignages d'autrefois, et de leurs propres compatriotes, qui les traitent de barbares ?

60. BAZAINE ET LE GÉNÉRAL D'AUTEMARRE. Sait-on ce qu'un des juges de Bazaine, le général d'Autemarre, pensait du maréchal ?

61. LA DERNIÈRE GUERRE. Zola n'a-t-il pas quelque part décrit la dernière guerre et, dans ce passage, prévu certains traits de la lutte actuelle ?

62. LA RÉPUBLIQUE EST AUX FRONTIÈRES. De qui est ce mot qui fut, croyons-nous, prononcé en 1793 ?

63. LES PERTES A STRASBOURG EN 1870. Sait-on exactement le chiffre des pertes éprouvées par la garnison et la population de Strasbourg pendant le siège de 1870 ?

RÉPONSES

59. Barbares. J'ai toujours été frappé d'un mot de Mercy en 1793 ; « Faut-il qu'à chaque époque de l'histoire les soldats allemands commettent des excès qui leur fassent conserver le nom de barbares qu'avaient leurs ancêtres ? ».

60. Bazaine et le général d'Autemarre. « La tendance de Bazaine, a écrit d'Autemarre, était de chercher à tirer parti des événements plutôt que s'appliquer à les faire naître : ce qui est le propre des hommes qui ont plus d'esprit que de caractère. D'Autemarre ajoutait que si Bazaine avait percé les lignes ennemies -- et il le put jusqu'aux premiers jours d'octobre — il eût rejoint Mac-Mahon et Sedan aurait été évité ; ou bien il aurait « coopéré d'une manière efficace à la défense du pays. en apportant un appoint considérable aux armées en formation dans l'intérieur ».

61. La dernière guerre. Voir les p. 663-664 de *Travail* : « Une moitié de l'Europe s'était jetée sur l'autre. Pas une nation n'avait pu rester à l'écart. Deux armées immenses entraient en ligne, toutes brûlantes des fureurs ancestrales, résolues à s'écraser. Pendant un mois, la bataille dura. Chaque jour, il y avait encore de la chair humaine pour les balles et les boulets. Les combattants n'avaient pas même besoin de s'approcher ni de se voir. Les canons tuaient de l'autre côté de l'horizon, lançaient des obus dont l'explosion rasait des hectares de terrain, asphyxiait, empoisonnait. Du ciel lui-même, des ballons jetaient des bombes, incendiaient les villes au passage. La science avait inventé des explosifs, des engins capables de porter la mort à des distances prodigieuses, d'engloutir brusquement tout un peuple, comme en un tremblement de terre. Jamais encore un pareil sacrifice humain n'avait fumé sous le ciel ». *Travail* a paru en 1901.

62. La République est aux frontières. Ce mot est du représentant Hentz qui écrit dans une lettre du 3 novembre 1793 : « Toute la République est aux frontières ».

63. Les pertes a Strasbourg en 1870. La population eut 250 tués et 1.200 blessés ; la garnison, 567 tués (271 tués par le feu de l'ennemi, 213 morts à l'hôpital, 83 morts à l'ambulance), 1. 952 blessés et 59 disparus. Il y eut 500 maisons incendiées, écroulées, dévastées, et 8.000 habitants environ furent ruinés par le bombardement.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyrilier. Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 30-31 — **22-29 juillet** — **1916**

WELLS, Le monde libéré (S. Reinach). — BOLL, Les âges de la vie (My). — COROÏ, La violence en droit criminel romain (A. Chuquet). — M. W. WALLACE, La vie de sir Philip Sidney (Ch. Bastide). — LANÉRY D'ARC, Jeanne d'Arc et la guerre de 1914 ; G. WAMPACH, Ce qu'ils pensaient; L. ROUQUETTE, La propagande germanique aux Etats-Unis ; Judith CLADEL, Le général Gallieni (S. Reinach). — Ed. CHAPUISAT, La guerre européenne et le rôle de la Suisse (H. Hauser). — JEAN-AUBRY, La musique française d'aujourd'hui (H. de Curzon). — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

H. G. WELLS. **The World set free. A story of mankind.** Londres, Macmillan, 1914. In-8°, 286 p.

Cinq semaines avant la guerre, le 10 juin 1914, le peintre Jacques Blanche écrivait de Francfort (*Revue de Paris*, 15 mars 1915, p. 295).

« En passant devant la boutique de la rue de Castiglione, je m'enquis du dernier roman de G. W. Wells. Je demandai un exemplaire de *The World set free* (le monde libéré). J'en étais si curieux que je l'achetai. J'aurais dormi dans le *sleeping* sans ce livre terrible et hallucinant. L'aube me retrouva penché sur les pages de ce diable de Wells, qui excite les hommes, comme Jules Verne nous agitait, enfants. La grande guerre du milieu du XXe siècle! Des tableaux de l'ultime conflagration de l'Europe, après quoi les hommes, dégoûtés à jamais de l'œuvre de mort à quoi les progrès de la science aboutissent, se décident à travailler pour une paix définitive. Nous l'avons tous, timidement rêvé, ce beau rêve. Je roulais en wagon vers le pays de la guerre et me reprenais à espérer, pour nos petits enfants, des conférences de la paix... Wells avait réussi à m'intoxiquer avec son philtre magique ».

Je cite ces lignes datées pour qu'il ne subsiste aucune incertitude : publié en 1914, le livre de Wells a été écrit et mis en vente avant la présente guerre. Son caractère prophétique prend ainsi un relief inattendu qui en accroît encore l'intérêt.

Non que Wells ait eu le pressentiment de ce qui allait se passer dans quelques mois : c'est vers 1960, après une longue période de paix, que se déroule son histoire. Une guerre a éclaté entre les Empires centraux (*Central European powers*) d'une part, la France et l'Angleterre de l'autre. « Le plan de campagne des Alliés assignait aux Anglais la défense de la basse Meuse et les trains chargés de troupes roulaient directement (par le tunnel de la Manche) des dépôts britanniques vers les Ardennes » (p. 80). Mais toutes les combinai-

sons stratégiques sont annihilées par une grande découverte scientifique faite entre 1914 et 1960, celle des « bombes atomiques », en application des principes de la radio-activité. Des bombes de ce genre, lancées par avions sur Paris, Londres et Berlin, détruisent une grande partie de ces villes et y entretiennent des incendies impossibles à combattre. En présence de cet effroyable désastre, l'humanité se ressaisit :

« Aujourd'hui il nous semble que rien ne pouvait être plus évident aux peuples du début du xxe siècle que la rapidité avec laquelle la guerre se rendait elle-même impossible. Mais il est certain qu'ils ne s'en doutèrent pas, jusqu'à ce que les « bombes atomiques » éclatassent entre leurs mains .La destrution devenait si facile que tout groupe de mécontents pouvait la déchaîner sur la société ; c'était une révolution complète des problèmes de la police et du gouvernement intérieur. Avant le début de la dernière guerre (1960), tout le monde savait qu'un homme pouvait porter dans un sac à main assez d'énergie latente pour détruire la moitié d'une ville. Et pourtant, le monde continuait à se comporter à la vieille mode, fabriquant des instruments de guerre et prétendant s'en servir le cas échéant » (p. 104).

Voilà donc la fin d'un long rêve et l'assurance, d'abord incertaine, de temps meilleurs. Grâce à l'activité d'un humanitaire passionné, Leblanc, ambassadeur de France à Washington, on cherche à réunir une conférence des Puissances afin d'essayer de sauver l'humanité, comparée à un dormeur qui manie des allumettes dans son sommeil et se réveille entouré de flammes. Un jeune roi d'un pays neutre s'éprend des idées de Leblanc. Une conférence se réunit à Brissago en Italie, proclame l'unité du monde et décide que toutes les « bombes atomiques » doivent être livrées. Un seul souverain essaie de tricher : c'est le « renard slave », le roi des Balkans (p. 168), que M. W. ne se gêne pas d'appeler Ferdinand. Il a caché des bombes atomiques avec lesquelles il se propose de détruire le Conseil œcuménique de Brissago. Sa tentative échoue et le roi Egbert tue le « vieux renard ». Alors le Conseil poursuit en paix ses travaux :

Ou bien l'humanité devait retomber dans la barbarie agricole d'où elle avait eu tant de peine à se dégager, ou elle devait accepter la science comme base d'un nouvel ordre social. Les vieux instincts humains, suspicion, jalousie, particularisme, étaient incompatibles avec le monstrueux pouvoir de destruction des nouveaux engins que la logique inhumaine de la science avait crées. L'équilibre ne pouvait être rétabli que si la civilisation reculait jusqu'à un niveau où la fabrication de ces engins serait impossible, ou si la nature humaine adaptait ses institutions aux conditions nouvelles. C'est le dernier parti que l'assemblée préféra... Depuis un siècle s'était accumulée une « littérature de prévoyance »; il y avait une masse de projets disponibles où la conférence pouvait puiser. Les « bombes atomiques » ne firent que hâter et dramatiser la solution du problème (p. 196).

Le Conseil, dès l'abord, considéra la machine ronde comme un problème unique, qu'il n'était plus possible de traiter morceau par morceau. Dire le détail des réformes adoptées m'entraînerait trop loin ; M. W. est un homme débordant d'idées dont beaucoup sont moins acceptables à première vue, que l'interdiction de fabriquer les « bombes atomiques » ou tout engin de meurtre collectf de même

genre. Aussi bien, cette histoire de bombes fait le fonds et l'intérêt principal du livre. Le seul tort de M. W., est d'avoir pensé qu'il fallût attendre, pendant un demi-siècle, une découverte aussi redoutable, pour que l'humanité s'arrêtât, épouvantée, dans la voie d'un gigantesque suicide. Pendant longtemps on a vu, ou affecté de voir, dans les progrès de l'industrie de la guerre, une garantie de la paix, en se persuadant que les nations reculeraient de plus en plus devant les conséquences effroyables d'un conflit. Ainsi Napoléon III faisait savoir à Friedrich Krupp, en avril 1863, qu'il désirait vivement « le succès et l'extension d'une industrie destinée à rendre des services notables à l'humanité ». L'histoire du demi-siècle écoulé donne un démenti à cet optimisme; mais sans attendre la fabrication des « bombes atomiques », le genre humain, qui voit la guerre chimique remplacer la guerre mécanique et peut redouter, pour demain, la guerre biologique et bactériologique, conclut, avec M. W., qu'une « conférence de Brissago » est indispensable si l'on ne veut pas que la civilisation, mère de la science, sa fille préférée, ne reçoive d'elle le coup mortel.

Salomon Reinach.

F. Boll, **Die Lebensalter**. Ein Beitrag zur antiken Ethologie und zur Geschichte der Zahlen, mit einem Anhang über die Schrift von der Siebenzahl. Mit zwei Tafeln. Leipzig-Berlin, Teubner, 1913 : 58 p. (Tir. à part du t. XXXI des *N. Jahrb. f. das klass. Altert., Gesch. und deutsche Literatur*, p. 89-146).

Il y a dans la pièce de Shakespeare *As you like it*, à la fin du second acte, une tirade bien connue, prononcée par le « sympathique misanthrope » Jacques, comme l'appelle Emile Montégut ; le monde y est comparé à un théâtre, et la vie humaine est divisée en sept actes. L'attention de M. Boll fut attirée par ce passage il y une vingtaine d'années, à l'occasion de ses études sur Ptolémée ; un des chapitres de la *Tétrabible*, en effet, distingue sept périodes dans la vie de l'homme, qui sont chacune sous l'influence de l'une des sept planètes ; et M. B. ne doutait aucunement, dans ses *Studien über Claudius Ptolemäus* (1894), que le passage de Shakespeare ne fût un écho de ce chapitre (p. 123 n. 3). Mais les autres nombres ont aussi joué leur rôle, et la vie humaine a été partagée en périodes de nombre variable, comme le montrent plusieurs textes anciens. M. B., dans le présent opuscule, examine ces diverses conceptions et en recherche l'origine. En y regardant de près, on voit que les nombres 3 et 4 (avec 7) sont les seuls dont la signification ait de l'importance ; 3, division rationnelle en jeunesse, âge mûr, vieillesse ; 4, division correspondant aux quatre saisons de l'année. Mais le nombre par excellence, dans cette question, est le nombre 7, et c'est de lui que s'occupe M. B. dans la dernière partie de sa dissertation. Il examine divers traités anciens et byzantins, et analyse le texte de Ptolémée ; et après avoir

mentionné certaines représentations médiévales des âges de la vie, il commente brièvement la description de Shakespeare en la comparant avec ses observations précédentes, et explique comment, selon lui, le grand poète a eu cette connaissance des sept âges. C'est, dit-il, que cette tradition n'était pas restée dans le domaine de la spéculation ; elle était devenue familière aux hommes du XVIe siècle, d'autant plus qu'elle avait été popularisée par le livre et par l'image. M. B. n'a pas épuisé le sujet ; il dit lui-même (p. 43) qu'il n'a fait qu'un choix dans les textes et les représentations du moyen âge et de la renaissance. Il y aurait en effet d'autres documents à étudier [1] si l'on voulait envisager jusqu'à nos jours les divisions, et leur origine, du *cursus vitæ*. Mais on n'oubliera pas que M. B. n'a voulu écrire qu'un article de revue, et que son but principal était de commenter le tableau fait par Shakespeare. — Un appendice (pp. 49-57) contient une interprétation de l'écrit hippocratique περὶ Ἑβδομάδων ; M. Boll n'approuve pas toutes les observations faites par Roscher à ce sujet, notamment en ce qui concerne la date ; la discussion reste ouverte.

MY.

Jean COROÏ. **La violence en droit criminel romain**. Paris, Plon. 1915. In-8°, 361 p. 7 fr. 50.

M. Coroï domine son sujet ; il l'a longuement, patiemment étudié ; il a consulté tout ce qu'il devait lire et connaître, les auteurs anciens, textes juridiques et textes littéraires, les inscriptions et les papyrus, les travaux modernes. C'est un digne élève de P. F. Girard auquel il dédie son livre et qui a, selon lui, renoué la tradition des grands romanistes français du XVIe siècle. Son ouvrage offre un excellent tableau du crime de violence : 1° sous la République (lex Plautia et lex Pompeia), 2° sous le principat, (lex Julia), 3° sous la monarchie absolue (Dioclétien, Constantin et leurs successeurs). Il a donc trois parties. On remarque dans la première les pages consacrées au procès de Milon. La deuxième est sûrement la plus importante puisqu'elle concerne la loi qui est la législation définitive en la matière, et l'auteur prouve que cette loi est une loi unique en deux parties, qu'elle doit être attribuée à Auguste (année 737) ; on notera les pages qui traitent des collisions de l'apôtre Paul avec les autorités. Dans la troisième partie on observera qu'à partir de Constantin s'ouvre une nouvelle époque — elle maintient l'ancienne législation à l'égard des *humiliores* et innove en ce qui touche les *honestiores* — et que sous Justinien les compilateurs du Digeste remanient le texte des jurisconsultes classiques pour le mettre en harmonie avec le droit de leur

1. On en trouvera quelques-uns indiqués dans une note de l'édition de Shakspeare par Staunton, reproduite dans la traduction Em. Montégut, t. III (3e éd.), pp. 108-109.

époque. M. Coroï est complet; il a pour la première fois approfondi la question dans l'ensemble et examiné tous les problèmes qu'elle soulève; mais si minutieux que soit son commentaire, si longues que soient et que doivent être ses discussions, il sait toujours être clair, précis et vigoureux [1].

Arthur CHUQUET.

Malcolm William WALLACE, **The Life of Sir Philip Sidney,** Cambridge, University Press, 1915, in-8, 428 pp., 10 s. 6 d.

Depuis la publication du gros ouvrage de M. Fox Bourne sur Sir Philip Sidney, aucune tentative n'a été faite pour donner une biographie complète du séduisant courtisan d'Elisabeth. Professeur à l'Université de Toronto, érudit consciencieux et chercheur infatigable, M. M. W. WALLACE a voulu entreprendre le travail. Dès qu'on s'occupe du XVIe siècle anglais, il faut des connaissances presque encyclopédiques, car l'activité des hommes remarquables de cette époque s'exerce dans des sens très différents. Sir Philip Sidney n'est pas seulement courtisan, c'est-à-dire avant tout diplomate et soldat, il est poète, il est romancier, il est théologien. Pour le suivre pas à pas dans sa carrière si bien remplie, il faut connaître, outre l'histoire intérieure de l'Angleterre, l'histoire de la révolte des Pays-Bas et l'histoire des huguenots. Les documents sur Sidney, on les trouve sans doute en Angleterre, mais il faut fouiller aussi les archives du continent si l'on ne veut rien omettre d'important. M. M. W. W. a utilisé tous les matériaux de ses prédécesseurs, il a fait lui-même quelques découvertes utiles; la plus importante est le livre de comptes de l'homme de confiance qui fut chargé par le père de Sidney de veiller sur ses années d'études. Grâce à ce registre, on sait à quelle date Sidney a lu Virgile, le « catéchisme de Calvin », la « grammaire française ». L'auteur s'excuse d'avoir accumulé les petits détails, « mon désir de tout dire a quelquefois l'effet de rendre la forêt obscure par la multitude des arbres ». C'est l'écueil auquel se heurtent tous les biographes. Les événements ont donné à la figure du défenseur chevaleresque des Pays-Bas un regain d'intérêt. « Lui aussi est mort pour un idéal singulièrement pareil à celui pour le triomphe duquel la nation britannique est engagée aujourd'hui dans une lutte à mort ». Ce qui nous frappe le plus, c'est la perspicacité d'un idéaliste comme Sidney et l'aveuglement d'Elisabeth et de ses hommes d'Etat. Sidney est tombé en 1585. Jusqu'à la veille de l'expédition de Philippe II, la reine d'Angleterre ne croyait pas au danger et ne faisait aucun préparatif pour y parer. On peut dire que l'Angleterre fut sauvée malgré elle et surtout malgré ses gouvernants. *Deus afflavit et dissipati sunt*, la

---

1. N'oublions pas de mentionner un utile index des noms propres et une table générale, fort méritoire, des textes cités.

devise que porte la médaille commémorative de la victoire disait vrai, par extraordinaire. Après coup, les spécialistes ont cherché des explications dans la différence de construction des navires anglais et des galères espagnoles. La liberté du monde se jouait sur les flots : Philippe II avait tous les atouts dans son jeu et il fut battu. Le portrait que M. M. W. W. trace de Sidney est vivant : on le voit avec ses qualités bien connues et des défauts qu'on ne lui supposait pas, l'impatience, une pointe d'orgueil, la témérité du jugement. L'auteur n'a que des éloges pour le père de Sidney, mais il paraît d'une sévérité excessive pour sa mère. On acceptera probablement l'explication qu'il propose des sonnets de Sidney. « Quelques-uns des poèmes furent écrits franchement comme des exercices littéraires, les plus intimes étaient probablement destinés à Stella et peut-être à la comtesse de Pembroke (la sœur de Sidney) ». Il est raisonnable de penser qu'il en est sans doute de même des sonnets de Shakespeare. — Si l'on voulait chercher querelle à M. M. W. W., on lui reprocherait la familiarité de quelques-unes de ses phrases. A force de vouloir reconstituer la vie quotidienne de son héros, il en arrive à employer des expressions vraiment trop terre-à-terre. En voici trois exemples : P. 172 : « Mary Sidney had just completed her fifteenth year, but she was already reputed one of the most beautifal and interesting young women of the Court circle, and *gossip was busy* regarding her future husband ». V. P. 246 (il s'agit du mariage de Stella) « they (ses tuteurs) no doubt expected her, *as a well-behaved young woman*, to follow their wishes in the matter implicitly ». P. 311, « Sir Edward Stradling... was *bombarded* with letters ». Les peintres d'autrefois mettaient très sagement des auréoles aux têtes des saints personnages. Peut-être pareille précaution n'est-elle pas inutile quand on traite des grandes figures du passé. Le respect n'exclut d'ailleurs pas la sincérité. N'oublions pas que la tante de Sir Philip Sidney, Lady Jane Grey, fut reine d'Angleterre et que son prénom de Philippe, il le tenait de Philippe II lui-même, qui lui servit de parrain. Quand on rend visite à d'aussi grands personnages, il n'est pas d'usage de garder une robe de chambre et des pantoufles.

Quoi qu'il en soit, nous remercions M. M. W. W. d'avoir songé à faire revivre ce parfait chevalier de la Renaissance. Depuis vingt-deux mois que dure la guerre européenne, on a souvent cité le mot généreux de Sidney sur la France qu'il appelle « notre douce ennemie ». Il aimait la France, il y vécut à une heure tragique, il y garda de précieuses amitiés. Il est probable que son œuvre littéraire doit quelque chose à nos poètes : une étude qui préciserait l'importance de cette dette complèterait heureusement le travail de M. M. W. W.

Ch. Bastide.

P. Lanéry d'Arc, **Jeanne d'Arc et la guerre de 1914.** Paris, Berger-Levrault, 1916, in-8°, 76 p.

On trouve, dans cette brochure, le développement d'une idée très juste : c'est que l'image de Jeanne d'Arc, telle que l'érudition du XIVe siècle l'a transmise au XXe, a été une force morale pour la France dans la grande crise qu'elle subit depuis deux ans. Il n'en pouvait être de même sous Napoléon Ier, lors de la longue lutte de la France contre l'Angleterre, parce que Jeanne était alors trop peu et trop mal connue. Depuis, Michelet a puisé aux sources, Quicherat les a publiées : la vraie Jeanne s'est dégagée de l'histoire officielle. L'érudition est donc bonne à quelque chose, même dans le domaine moral qu'elle n'a pas la prétention de régenter.

Une idée plus contestable, c'est que la littérature allemande, d'abord (et avant la nôtre) admiratrice de la Pucelle, aurait depuis, peu à peu, « singulièrement changé de ton » Je ne vois pas que M. L. d'A. ait prouvé cela. Le livre de Mahrenholtz (1890) a été analysé ici-même (1890, II, p. 100) par M. Pfister, qui a pris la peine d'écarter une erreur commise à son sujet par Marius Sepet et réitérée par M. L. d'A. (p. 36). «M. M., écrivait M. Pfister, nous entretient de Jeanne sur le ton le plus convenable; il admire son courage sur les champs de bataille et nous raconte avec une commisération évidente son procès et sa mort ». Les autres écrivains qu'allègue M. L. d'A. sont plus qu'obscurs ; quant à M. Prutz, ce n'est pas dans un article de journal qu'il faut chercher sa manière de voir, mais dans deux dissertations érudites (sans nouveauté) et nullement polémiques sur la vraie et la fausse Jeanne d'Arc (*Comptes rendus* de l'Acad. de Bavière).

M. L. d'A. est très injuste envers l'ouvrage de M. Anatole France « qui fit scandale dans le monde des historiens et que la critique qualifia à peu près unanimement de mauvais et vilain livre ». (p. 41). Les mots que j'ai transcrits entre guillements pêchent par deux graves contre-vérités. M. L. d'A. cite, à ce sujet, une phrase stupide de la *Neue freie Presse* de Vienne, mais sans millésime ni quantième; fût-elle authentique, qu'est-ce que prouve une sottise ? Il n'est pas moins téméraire d'affirmer que les critiques étrangers, « presque sans exception », signalèrent la *Jeanne d'Arc* de M. Anatole France « comme contraire à la vérité historique, comme constituant plutôt un pamphlet qu'un roman ». M. L. d'A. est un excellent bibliographe, peut-être plus sensible au nombre des témoignages qu'à leur poids. Il a pu trouver de pareilles expressions dans la presse cléricale la plus bornée, mais je doute qu'il en puisse citer l'équivalent ailleurs, sinon dans le livre d'Andrew Lang, charge à fond d'un adepte du spiritisme contre un rationaliste. Si M. L. d'A. collectionne les comptes-rendus du livre de Lang publiés par des Revues sérieuses, il s'apercevra que l'œuvre du savant écossais, dans ses conclusions essentielles, a été

bien plus attaquée que celle de M. A. France, contestable seulement dans le détail.

Ces réserves faites, il faut savoir grand gré à M. L. d'A. d'avoir réuni des textes nombreux et intéressants pour montrer la part prise par le culte historique de Jeanne d'Arc, dans les pays alliés comme en France (sans excepter la Russie), au renouveau d'énergies patriotiques dont nous sommes témoins.

S. Reinach.

Gaspard Wampach, **Ce qu'ils pensaient...** Paris, Fischbacher, 1916, in-8°, XIII-303 p.

Dans ce très intéressant volume sont analysées en grand détail, avec de nombreuses citations parfaitement traduites, les doctrines opposées de deux écrivains allemands d'avant la guerre. Le premier, qui signe *Daniel Frymann* (pseudonyme), est ultra conservateur, pangermaniste à la folie, ennemi juré de la démocratie, du suffrage universel, des libéraux et des juifs, au besoin des classes dirigeantes elles-mêmes, qu'il montre étiolées par le pacifisme et la prospérité matérielle. A ses yeux, d'ailleurs, cette prospérité est fondée sur la misère : le « petit homme », qu'il soit agriculteur ou commerçant, souffre du manque d'espace, de débouchés, et aussi de l'oppression des riches que favorise le régime des banques et du crédit. L'Allemagne est affamée de terres nouvelles ; elle en veut de bonnes et vides, préalablement débarrassées de leurs occupants. Aussi Frymann conseille-t-il sur tous les tons la guerre préventive, assimilée à une guerre défensive, qui non seulement permettra aux Allemands de respirer sur un territoire agrandi, mais de se délivrer à jamais, grâce au nouveau lustre qu'acquerront les militaires, de toutes les fadaises démocratiques. Ce Frymann est évidemment une brute, un soudard, prédicateur de cette immoralité provocante, bruyante et banale qui déclame, entre deux cruches de bière, dans les clubs pangermanistes. Malheureusement, ces viles sotises ont eu des lecteurs. Le livre de Frymann « Si j'étais empereur » s'est vendu, avant 1914, à des milliers d'exemplaires. C'est sans doute surtout parce que c'est le livre d'un mécontent, faisant appel aux innombrables mécontents que font les civilisations industrielles et leur offrant l'appât d'un Eldorado. Mais le succès littéraire d'un pareil livre ne prouve pas qu'il ait fait beaucoup de dupes. Si l'Allemagne avait été vraiment infectée de ces doctrines, eût-il été nécessaire d'inventer à jet continu des mensonges, pour lui prouver qu'elle repoussait une agression, que, loin d'en vouloir aux biens d'autrui, elle ne faisait que défendre les siens ? Je dédie cet argument à ceux qui refusent de croire aux « deux Allemagnes », la classe de proie et les autres ; je ne vois pas comment ils y répondront.

Le second livre étudié par M. W. est celui de M. Hermann Fernau

sur la démocratie française, publié en 1913. C'est le même auteur dont un ouvrage récent « Précisément parce que je suis allemand » a paru à Zurich et a été prohibé en Allemagne. M. Fernau est un démocrate pacifiste ; il revendique les droits du peuple contre la monarchie de droit divin ; il déclare que la *Kultur* politique allemande est arriérée, parce que « le mensonge des despotes est appelé grandeur » et parce que le peuple allemand « fut presque toujours trompé par ses chefs ». Le moment est venu où les princes ne peuvent plus faire abstraction de la volonté des peuples. M. Fernau connaît et estime la démocratie française : « La troisième République, écrit-il, offre à chacun de ses citoyens l'égalité politique la plus parfaite et la plus grande somme de libertés qu'aucun état moderne ou ancien ait jamais réalisée ». A la doctrine libérale et pacifique de la France, il oppose la *Kultur* allemande, qui a pour idéal la force brutale, l'égoïsme des maîtres nés pour dominer. Il préfère Napoléon à Bismarck, ce qui est « franco-européen » à ce qui est « germano-aristocratique ». Détestant la guerre comme Herder, il estime que « la première grande marée chassera devant elle les illusions des adorateurs de la guerre ». Instruit par l'expérience, M. W. dénonce ces mots comme une erreur ; mais si la « grande marée » était précisément la guerre actuelle, la plus effroyable et la dernière ? M. Fernau ne se dissimulait pas les forces du mal qui poussaient vers le cataclysme, mais il avait confiance que les forces adverses auraient le dessus, par cette raison, d'abord, que « le peuple allemand aime peu la guerre et les hommes de guerre ». Evidemment, l'auteur parlait des couches populaires profondes, non de l'aristocratie du sang et de l'industrie, non des professeurs domestiqués. Ces couches profondes ont été trompées et le sont encore ; si M. Fernau avait complètement tort, à quoi bon tout cet effort de tromperie ?

Il est singulier qur le démocrate pacifiste se rencontre sur un point avec Daniel Frymann le militariste. Il voulait que la France, plus faible que l'Allemagne, « renonçât loyalement à faire de la politique de grande puissance ». Qu'est-ce à dire sinon s'humilier, renier son histoire ? M. Fernau présentait à la démocratie française l'idéal de la Suisse ; c'etait mal connaître ses sentiments et oublier que Jaurès, son représentant le plus autorisé, a toujours protesté avec indignation contre tout projet de désarmement « unilatéral ». Mais le démocrate allemand était de bonne foi : il pensait, il espérait que la France, en désarmant, obligerait l'Allemagne à l'imiter. Là était l'illusion, car il n'y a pas encore de démocratie allemande ; l'Allemagne est une monarchie absolue gouvernée par une noblesse militaire et des bureaux. Mais est-ce une illusion de compter encore qu'au xxe siècle, après cette épreuve sans précédent, la France réalisera la prophétie de Michelet en déclarant, avec ses alliés, la paix au monde et en organisant la police des peuples pour la conserver ?

S. Reinach.

Louis Rouquette. **La propagande germanique aux Etats-Unis**. Paris, Chapelot, 1916, in-8°, 155 p., avec 8 gravures.

Ceux mêmes qui ont suivi de près, mais de ce côté de l'Atlantique, les efforts de la propagande allemande aux Etats-Unis, trouveront beaucoup à apprendre dans le volume de M. L. R. Ayant vécu dans l'ouest, où le parti germanophile est plus puissant qu'ailleurs, il a pu en étudier les manifestations dans la presse régionale, notamment dans celle que « contrôle » M. William Randolph Hearst. L'auteur s'exprime avec beaucoup de modération et ne craint pas de traduire *in extenso* des articles, restés inconnus en Europe, dont la lecture soulève le dégoût. Peut-être aurait-il pu nous fournir, sans s'exposer à être accusé de diffamation, quelques précisions sur le personnage, généralement mésestimé, en qui l'Allemagne a trouvé un avocat à tout dire. C'est bien à tort qu'on appelle Hearst « le roi des journaux d'Amérique », car s'il dirige (?) dix quotidiens et sept périodiques, aucune de ces feuilles ne compte parmi celles dont les jugements ont quelque poids et plusieurs sont absolument déconsidérées. On eût voulu plus de détails sur les intellectuels et professeurs américains, peu nombreux d'ailleurs [1], qui se sont associés aux campagnes des pro-germains, ainsi que sur les immigrés, comme Hugo Munsterberg et Kuno Meyer, qui ont exercé quelque influence sur leurs élèves. Mais ce que M. L. R. nous donne est si intéressant et si nouveau, qu'on ne peut lui faire un reproche de s'être borné.

P. 4 : « Notre pays avait tellement perdu de son prestige aux Etats-Unis qu'il y a eu un historien américain, Mac Master, qui a trouvé le moyen de parler de la guerre de l'Indépendance sans prononcer le nom de La Fayette ». Cela n'est pas exact pour la *School-History* de Mac Master que j'ai sous les yeux ; il est vrai que La Fayette n'a que trois lignes (note de la p. 138), mais ces lignes sont bienveillantes. — P. 8 : « Tous les Américains ne sont pas d'origine teutonne... ; fils des réfugiés de la Mayflower, ils lisent en anglais leur vieille Bible, etc. » S'il existe encore des descendants authentiques des Puritains du *Mayflower*, il y en a bien peu ! — P. 30 : « Il apparaît donc urgent que la France adopte les méthodes allemandes et fasse connaître mieux qu'elle ne l'a fait jusqu'ici son rôle dans le débat. » Ce serait une grande faute. Les Américains intelligents ont su beaucoup de gré à la France de n'avoir pas usé, aux Etats-Unis, des procédés grossiers de propagande qui, en fin de compte, ont plutôt nui aux Allemands. Ils entendent se former une opinion en lisant les textes et n'aiment pas qu'on les traite comme des enfants incapables de penser par eux-mêmes. — P. 52, les *Hessiens* doivent s'appeler les *Hessois*. — Il y aurait des corrections à faire aux traductions, qui sont parfois très fautives ; ainsi (p. 68) *a large loan* ne peut se traduire « un

1. J'apprends avec regret, par M. L. R., que M. Benjamin Ide Wheeler est du nombre.

large emprunt », le mot *large* n'ayant pas le même sens en anglais et en français. Cette erreur est très fréquente dans les traductions de dépêches anglaises publiées par nos journaux.

S. REINACH.

Judith CLAVEL. **Le général Gallieni**. Paris, Berger-Levrault, 1916, in-8°, XII-134 p., avec un portrait.

Né à Saint-Béat en 1849, Gallieni entra en 1868 à Saint-Cyr et en sortit le 15 juillet 1870, dans l'infanterie de marine. Sous les ordres du commandant Lambert, il défendit, à Bazeilles, la maison dite *des dernières cartouches*, illustrée par le tableau de Neuville. Rentré en France en 1871, il débuta dans la carrière coloniale par un séjour de trois ans à La Réunion. En 1876, il fut envoyé en Afrique et, bientôt nommé capitaine, montra ses talents d'explorateur et d'administrateur au Sénégal et dans le Haut-Niger. En novembre 1880, il obtint d'Ahmadou la convention qui étendait notre protectorat sur le grand fleuve. Sa santé, très ébranlée, l'obligea à rester trois ans à La Martinique, après quoi il revint au Sénégal 1886 pour y rétablir l'ordre troublé par le marabout Mahmadou-Lamine. Gallieni, alors lieutenant-colonel, brûla le village sacré du marabout et conclut un traité d'alliance avec les chefs du pays, préparant en même temps des expéditions vers le Fouta-Djalon et vers Tombouctou. L'organisation du pays marchait de pair avec la conquête; Gallieni y fit preuve de qualités exceptionnelles. Rentré en France en 1888, promu colonel en 1891 et chef d'état-major du corps d'armée colonial à Paris, il demanda, en 1892, à partir pour le Tonkin, où la situation était devenue inquiétante. Pendant quatre ans, il contribua efficacement à la pacification du Ier et du IIe territoire militaire, réglant la question des frontières du Kouang-Si, réprimant la piraterie par la prise de Lung-Lat et la défaite du *dé-tham*, fameux capitaine de pillards annamites. Là, comme au Soudan, le conquérant se fit administrateur; en dix-huit mois, le pays avait retrouvé son activité commerciale, la voie ferrée était poussée jusqu'à Lang-Son. Gallieni fut promu général en 1896; presque aussitôt, on le chargea de la pacification de Madagascar. Il y consacra neuf ans d'une activité extraordinaire, prenant sur lui des initiatives nécessaires autant que périlleuses, comme la déposition et l'exil de Ranavalo. « La route le suit et naît sous ses pas » a dit M. G. Hanotaux; et son biographe écrit avec raison : « Par la pensée, les actes et la parole, Gallieni est un Romain. » C'est bien, en effet, un labeur de proconsul romain que le général accomplit dans la grande île, où son œuvre ne sera jamais effacée : « Il a reçu une forêt insurgée; il a rendu une colonie tranquille et prospère. » (Hanotaux).

En 1905, Gallieni, divisionnaire depuis 1900, rentra en France,

commandant du XIIe corps à Clermont-Ferrand, puis gouverneur militaire de Lyon, il fut nommé en 1908 membre du Conseil supérieur de la guerre. En avril 1914, on le maintint en activité au moment où la limite d'âge allait l'atteindre. Trois mois après, il était gouverneur de Paris, prenait une part éclatante au « redressement » de la Marne et, ministre de la guerre, travaillait jusqu'à l'épuisement de ses forces, presque jusqu'à la veille de sa mort (27 mai 1916).

Cette biographie est d'une lecture très attachante; elle est précédée d'une préface de M. Hanotaux qui vante, à juste titre, l'intelligente énergie de nos officiers supérieurs formés par les campagnes coloniales. La « liste des ouvrages consultés » comprend huit publications de Gallieni, qui rédigeait volontiers et rédigeait bien. « Si je n'avais été soldat, disait-il un jour à G. d'Annunzio, j'aurais voulu être écrivain ! » Les Parisiens, qui ont tous lu sa proclamation du 3 septembre 1914, connaissent de lui huit lignes admirables qui survivront à bien des volumes admirés.

S. Reinach.

Edouard Chapuisat. **La guerre européenne et le rôle de la Suisse**, Paris, Chapelot, 1915. In-8°, 110 p.

S'il est encore des Français pour croire que la Suisse — ou qu'une certaine partie de la Suisse — n'était pas *neutre* dans la crise européenne, il faut leur conseiller de lire le petit livre de M. Chapuisat.

En remontant aux traités de 1815, M. Ch. analyse le concept de la neutralité suisse : c'est un acte de volonté de la Suisse, « acte de volonté toujours révocable par elle-même, *par elle seule* ». C'est en même temps la condition même de l'existence de « cet agglomérat de vingt-deux républiques ». Le fait que l'on parle en Suisse trois langues, qu'il y a même des cantons bilingues, le fait que la Suisse participe, comme on dit aujourd'hui, à trois cultures, ce fait ne l'empêche pas de demeurer neutre ; au contraire. Il lui impose d'être neutre si elle veut que les vingt-deux républiques continuent d'être un seul et même État fédéral.

Il serait d'ailleurs d'un esprit superficiel de croire que les préférences de telle ou telle partie de la Suisse iront toujours, d'emblée, vers celui des grands États européens auquel l'unit une communauté de langue et de culture. C'est parfois l'inverse. En 1870, les cantons purement romands, au premier rang Genève, étaient nettement hostiles à la France, parce que la France impériale, acceptant l'interprétation bismarckienne du principe des nationalités, manifestait à l'égard des pays de langue française des velléités d'annexion. Au contraire, la presse de Bale et de Zurich faisait alors campagne pour nous, parce que le voisinage de l'Allemagne lui avait permis de voir où était, pour l'Europe, le vrai péril. C'est dans la *Neue Zürcher Zeitung* de 1871

que parut l'une des plus éloquentes protestations contre l'annexion de l'Alsace, et cette affirmation prophétique qu'une paix durable ne pourrait être établie en Europe tant que cette grande injustice n'aurait pas été réparée.

Pourquoi, au début de la présente guerre, les sympathies se sont-elles, au contraire, plutôt accordées avec les affinités linguistiques? Les Romands étaient plus près de nous ; d'un tempérament plus voisin du nôtre, ils ont vu tout de suite ce que nous avons vu nous même, la monstrueuse agression ; ce sont, comme nous, des intuitifs et des impulsifs. Le Bernois, le Zuricois, le Bâlois sont des gens de sens rassis, des méditatifs qui pensent lentement, et qui ne se prononcent qu'après mûr examen. Ils ne veulent pas être violentés, ils ne veulent pas être menés tambour battant à travers les champs du raisonnement. Or il faut bien avouer que nos amis romands, tout vibrants qu'ils étaient d'un enthousiasme sacré, ne laissèrent pas toujours à leurs confédérés alémaniques le temps de souffler. Il faut avouer aussi que nous avions, nous Français, tout fait pour rejeter la Suisse alémanique du côté de l'Allemagne. Satisfaite de trouver hors frontières un pays où l'on parlait notre langue, notre paresse n'allait pas au-delà. La Suisse allemande n'existait pour nous que par ses montagnes et ses hôtels. Aucun échange universitaire, pas même d'échanges de livres ; aucun effort pour attirer chez nous des étudiants d'au delà de la Sarine. Jusqu'à nos troupes théâtrales qui, systématiquement, arrêtaient leurs tournées à la limite des langues. Etonnez vous après cela que Bâle, où l'on parlait français du temps de Montaigne, ait été germanisée, que la *Bahnhofstrasse* de Zurich ait pris l'allure d'une rue de Leipzig ! Professeurs allemands dans les Universités suisses, étudiants suisses au pied des chaires allemandes, la finance allemande dans les affaires suisses, maîtresse de la plupart des journaux, les intérêts de la Suisse alémanique orientés vers l'Allemagne — c'en est assez pour expliquer que les milieux intellectuels suisses de langue allemande aient pu, au début, admettre les explications allemandes de la guerre. Une patiente et tenace exégèse allemande, favorisée d'ailleurs par notre propension à nous calomnier nous-mêmes, avait répandu partout cette idée que la France était finie : un fruit brillant de la civilisation, brillant encore, mais déjà pourri. Même nos meilleurs amis, même des Romands pensaient ainsi, et se disposaient à saluer avec une pieuse tristesse les derniers soubresauts de notre agonie.

Cela n'empêchait, au reste, ni le peuple alemanique ni le gouvernement fédéral de rester strictement, loyalement neutres. M. Ch. ne pouvait, sur ce sujet délicat, tout dire. Mais puisque la censure a laissé, dans la *Revue des nations latines* du 1er mai, M. Joseph Reinach (p. 20) écrire que l'empereur allemand « pensa tourner l'obstacle de la Lorraine par la Suisse... Il tâta lui-même le terrain » — on

peut aujourd'hui parler plus clair. Il y eut en effet un jour, une heure où l'Allemagne, hésitant à prendre en Belgique une initiative qui devait la brouiller à mort avec l'Angleterre, imagina une autre solution. Il sera permis un jour de préciser dans quelles conditions l'Allemagne fit des offres à la Suisse, et quelles offres. Ce que l'on peut dire dès à présent, car tout le monde le sait, c'est comment la Suisse répondit : en mobilisant — avant les belligérants eux-mêmes.

M. Ch. a donc parfaitement raison d'affirmer que le gouvernement fédéral est resté fidèle à la neutralité. Cependant, quelques réserves s'imposent, que M. Ch. ne pouvait indiquer que très discrètement. Si la conduite du conseil fédéral a toujours été juridiquement inattaquable, on n'a pas eu à toute heure le sentiment que sa neutralité morale restât entière. Il a semblé, du moins dans sa majorité, pencher d'un certain côté, et il est peut-être permis même à un étranger de dire qu'il n'a pas toujours suffisamment défendu la dignité de ce grand petit peuple qu'est le peuple suisse.

M. Ch. rappelle avec beaucoup d'à-propos la façon dont les prédécesseurs du gouvernement fédéral actuel ont défendu la neutralité suisse, le ton qu'ils ont employé pour la défendre. En 1857, la Suisse répond aux menaces prussiennes « en chargeant le général Dufour de défendre à outrance le territoire national » — et la Prusse cède dans la question de Neuchâtel. En 1889, une police cantonale ose arrêter le mouchard allemand Wohlgemuth. Bismarck entre en fureur, fulmine le blocus économique de la Suisse, la dénonciation de la neutralité suisse, et il met presque dans son jeu la Russie et l'Angleterre : les descendants des bouviers de Morgarten tiennent bon, et c'est le chancelier de fer qui capitule. Depuis, nous avons vu un gouvernement cantonal livrer aux geôles allemandes un réfractaire alsacien.

C'est une question de savoir si le Conseil fédéral pouvait matériellement, en 1914, prendre une attitude aussi fière qu'en 1889 ; si le plus vénérable des États neutres aurait pu, par exemple, protester officiellement contre la violation de la neutralité belge. Il semblait à bien des esprits, en Suisse comme ailleurs, « que la Suisse, par intérêt autant que par convenance, ne devait point laisser traiter un acte international comme un chiffon de papier ». Si la Suisse avait parlé en août 1914, sa voix aurait exprimé la conscience du genre humain. Si elle n'a pas parlé, l'histoire dira sans doute, le jour où les documents nous seront connus, qu'elle n'a pas pu parler. Elle ne l'a pas pas pu parce qu'elle avait, comme tout le monde, oublié que pour résister au droit de la force il faut avoir mis la force, toute la force, au service du droit. La voix du genre humain a encore besoin d'être soutenue par la voix des canons, *ultima ratio regum*. Et ce n'est trahir aucun secret, ce n'est blesser personne que de dire que l'artillerie fédérale n'était pas en mesure d'appuyer, en août 1914, une protestation du Conseil fédéral.

La Suisse n'en a eu que plus de mérite à persister tout de même dans son attitude de neutralité armée et vigilante. Son peuple n'a reculé devant aucune dépense, aucune fatigue pour continuer ce pénible service de garde entre le front franco-allemand et le front austro-italien. Il a même renoncé, par la création des pleins pouvoirs, à ses traditions les plus chères, à ses habitudes de liberté à peu près illimitée, à ce goût des franchises locales qui va jusqu'à l'excès, jusqu'au *Kantönligeist*. La Suisse sous les armes, cela fut, c'est encore un beau spectacle.

A aucun moment, cette vraie démocratie n'aurait toléré que le gouvernement fédéral se laissât entraîner trop loin par ses sympathies. Et à mesure que les événements se prolongeaient, l'orientation des esprits changeait dans la Suisse allemande.

Il aurait été très dangereux, pour l'avenir de l'unité suisse, qu'une coupure parût se maintenir entre la Suisse qui parle allemand et celle qui parle français ou italien.

Heureusement pour la Suisse, heureusement pour l'Europe, le bloc alémanique s'est dissocié. Si, dans les cantons romands, l'unanimité est à peu près complète, sans distinction entre les partis politiques et les confessions religieuses, dans la très catholique Fribourg comme dans la protestante Lausanne ; s'il n'y a que des nuances dans les jugements portés sur les faits et dans les sentiments qu'ils inspirent, on est loin de retrouver pareille unité de ton au delà de la Sarine.

Pour parler clair, tout ce qui, à Berne, est du monde officiel, tout le « fédéral », tout le *Beamtentum* a conservé pour la bureaucratie prussienne une secrète admiration. A ce peuple d'employés l'Allemagne apparaît comme le paradis des fonctionnaires, et ce sentiment se retrouve dans plus d'une administration cantonale. Germaniques de culture sont aussi la presque totalité du clergé et la grosse majorité des ouailles catholiques de langue allemande, qui subissent à Lucerne les directions du centre allemand et les influences austrophiles du Vatican. Germanique de même le haut clergé protestant, les théologiens formés à l'école de Tubingen ou de Marburg, les tenants du néo-luthéranisme de Naumann.

Mais les masses elles-mêmes, les masses bernoises et zuricoises (sans excepter les catholiques argoviens) ont été les premières à secouer le joug. En bien des endroits, elles ont été soutenues, éclairées par les pasteurs, qui ont nettement opposé au néo-luthéranisme princier la conception démocratique de Zwingli. Dans le milieu des intellectuels, dans le monde universitaire, des fissures se sont produites, et s'élargissent. Même des prêtres catholiques, mais démocrates, se rangent sous le drapeau de la démocratie.

La fameuse conférence de Carl Spitteler : *Notre point de vue suisse* posa l'identité fondamentale entre Suisse et démocratie. Le livre et les conférences du regretté Waxweiler soulevèrent la conscience des

Alémaniques. Les nobles et profondes paroles du professeur Ragaz montrèrent l'antinomie radicale qui existe entre l'histoire, l'existence même de la démocratie helvétique et l'Allemagne impérialiste. Mais ce qui fit plus encore que toutes les phrases pour retourner l'opinion, ce furent quelques faits visibles : le passage des évacués du Nord, puis celui des grands blessés, puis l'arrivée des grands malades... Il y eut là une leçon de choses que tous comprirent. De Schaffouse à Zurich, de Zurich à Berne, ce fut une traînée de poudre... Il faut avoir assisté, de ses yeux, à quelques-uns de ces passages pour comprendre comment la Suisse, à travers les larmes que lui arrachait une divine pitié, eut pleinement la révélation de la justice.

En même temps s'éveillait en Suisse ce que l'on peut appeler la conscience économique. Après M. Töndüry, M. Ch. explique fort bien que la Suisse orientale avait, avant la guerre, cédé à l'emprise allemande. La convention du Gothard avait complété cet asservissement. La guerre révéla le danger. Elle mettait le ravitaillement de la Suisse en blé à la merci de la République française, son ravitaillement en charbon à la merci de l'Empire allemand. La démocratie helvétique put comparer les deux méthodes : d'une part la loyauté à tenir les engagements pris, la bienveillance la plus constante, de l'autre une politique hargneuse de pression et de marchandage. Si seulement nos administrations tatillonnes, tardigrades et compliquées ne venaient pas trop souvent contrarier la force des choses qui travaille pour nous ! Elles n'empêcheront pas la Suisse de voir dans son indépendance économique, dans l'équilibre économique entre les influences occidentales et les influences centrales la condition même de sa neutralité politique et de son indépendance nationale.

En attendant que ces questions se posent sur le tapis vert des Congrès, la Suisse neutre poursuit avec une activité inlassable, et sous des formes chaque jour plus ingénieuses et plus délicates, son rôle de sœur de charité de l'Europe. Elle a créé un type nouveau de neutralité, la neutralité du bien, de la douceur, de la pitié. M. Ch. énumère quelques-unes des œuvres dans lesquelles s'est cristallisé cet admirable effort. Mais qui dira les wagons remplis de fleurs, nos blessés versant des larmes de joie, et le dévouement de tant d'hommes et tant de femmes de cœur, et les populations entières attendant, debout, dans la nuit, l'heure où passeront les glorieux blessés du Droit et de la Liberté — et tant de choses touchantes qui ont fait connaître et bénir le nom de la Suisse dans les faubourgs de nos villes et jnsque dans nos campagnes les plus reculées?

Henri Hauser.

G. Jean-Aubry. **La musique française d'aujourd'hui.** — Paris, libr. Perrin, in-12 de 304 p. Prix : 5 fr. 50.

Le livre arrive à son heure et n'a pas besoin d'excuse, par le temps

qui court ; tout au plus d'une explication. Ses éléments : études d'esthétique, portraits de musiciens, ont paru, sous la forme d'articles ou de conférences, de 1906 à 1914, en France, en Suisse, en Hongrie, en Belgique, ou en Angleterre, tous, sauf le premier, qui les coordonne en quelque sorte, et justifie une action poursuivie systématiquement en faveur de la musique française contemporaine, pour sa simple confrontation avec la musique allemande contemporaine.

Là est le point, en effet, et M. Jean-Aubry a tout à fait raison d'y insister. Le mal incalculable que l'Allemagne s'est fait à elle-même par son triomphe de 1871 a porté ses fruits jusque dans le domaine artistique, — le seul, — où elle fût réellement souveraine, incomparable, magnifiquement créatrice : la musique. Après Richard Wagner (le dernier classique, comme l'a dit si justement M. Vincent d'Indy), c'est une décadence foudroyante qui marque chaque jour ses progrès. Les idées s'imprègnent d'une outrecuidance naïve et d'une vanité de mauvais goût, les moyens orchestraux, les recherches instrumentales, semblent quitter le monde des sons pour celui des bruits ; les cornes d'automobile et les froissements de cailloux concassés prennent rang, sur la partition, à côté des violons surannés et des harpes impuissantes.... L'art prodigieux de certains maîtres, tel Richard Strauss, ne découvre à l'analyse aucune émotion musicale réelle, aucun génie créateur.

Seulement, ce sont des choses que peu de critiques osaient dire : le rayonnement des chefs d'œuvre du passé couvrait trop encore la médiocrité du présent. Il serait d'ailleurs aussi absurde de méconnaître aujourd'hui ce merveilleux passé, qu'il l'était de ne pas tenir compte compte de l'étonnante floraison du génie français, en pleine ascension indépendante, pendant la décadence allemande. Il y a, dans l'art musical, des choses qui ne séduisent qu'un temps, ou qui ne séduisent plus que si l'on fait l'effort nécessaire pour se reporter à ce temps, et c'est encore bien quelque chose, et d'autres que le génie a faites éternelles. Celles-ci n'ont véritablement d'autre patrie que l'humanité tout entière, la pensée, l'âme humaine. C'est à produire quelques-unes de celles-ci que doit tendre l'effort de notre jeune école, et tout est intéressant dans cet effort, même lorsqu'il reste impuissant, pourvu qu'il soit sincère et indépendant.

Est-il toujours aussi indépendant qu'on le veut parfois ? La question nécessiterait une discussion qui serait peu de mise ici. J'indique simplement, en passant, le danger qu'il y aurait pousser trop loin ce paradoxe, cher à M. Debussy, (et contre lequel M. Gabriel Fauré réclame aussi dans la préface du présent volume), que l'âme française était en sommeil depuis Rameau et se réveille seulement à présent. Il y aurait tant de preuves à fournir, à l'encontre de ce jugement sommaire, qu'il y faut, encore une fois, renoncer.

M. Jean-Aubry eût pu facilement montrer, en la citant, ce qu'il y a de fantaisiste dans la boutade de M. Debussy : « Marie-Antoinette imposa Gluck au goût français; de ce coup nos belles traditions se faussent, notre besoin de clarté se noie. » Le triomphe de Gluck (Gluck la clarté même !) a été dû d'abord à son génie, incomparable ; ensuite à une défense du goût français, justement, contre le goût italien. Il n'était pas encore question d'école allemande, et Mozart, qui ne se présentait que comme Allemand (tel Wagner plus tard) dut bientôt repartir, tout appui lui faisant défaut. Aussi est-il inexact, à mon sens : d'abord, de ne représenter le mouvement musical en France que par l'opéra, et ensuite, de déclarer qu'il ne s'épanouit que sous l'influence italienne et l'influence allemande. C'est son influence française, tout au contraire, qui domine et persiste. Gluck écrivant *Iphigénie* ou *Armide* n'est plus allemand, mais français. Rossini écrivant *Guillaume Tell* après *la Muette* d'Auber, ne l'oublions pas, n'est plus italien, mais français. Meyerbeer écrivant *Robert le diable* ou *les Huguenots*, n'est plus allemand, mais français. Aucune de ces œuvres n'eût vu le jour sans la tradition française comme base.

Et tout l'opéra-comique français, qui se développe sans arrêt depuis Philidor, et qui eut une telle influence sur l'Allemagne même, ne compte-t-il donc pas ? Pourquoi n'en pas faire état ?

Rappelez-vous, sans aller plus loin, la populaire *Dame Blanche*, ses scènes déclamées, ses ensembles traités comme un trio, un quatuor, un sextuor où les instruments seraient des voix... D'un côté c'est la vieille tradition française des ensembles *a capella* qu'elle évoque. De l'autre..., écoutez bien, *Les Huguenots* y sont en germe: avec des voix et un jeu de grand opéra, en plus d'une page, on s'y tromperait.

Je reviens aux monographies plus spéciales du livre de M. Jean-Aubry, pour l'en féliciter sans restriction. Les *esquisses* de musiciens sont particulièrement adroites, à évoquer en quelques touches la personnalité d'un Chabrier ou d'un Duparc, d'un Dukas ou d'un Ravel, d'un Fauré ou d'un Debussy ; ses observations critiques à propos de ceux qui aiment la musique, ou des poètes, tels Baudelaire et Verlaine, qui ont inspiré de la musique, sont aussi sages que fines ; enfin son « petit poème » sur « le sortilège des soirs », en prose picturale, est d'une poésie mystique pleine de séduction.

Henri de Curzon.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 16 juin 1916.* — M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, annonce que sur l'initiative principale de M. H. Holwerda, conservateur des antiquités au Musée de Leyde, des fouilles étendues seront prochainement entreprises à Vechten (anc. *Fectio*), sur le Rhin inférieur, qui fut sous l'Empire le grand entrepôt du commerce fluvial et maritime dans l'extrême Nord de la Gaule. On y a découvert depuis longtemps des dédicaces où l'Océan et le Rhin sont invoqués à la suite de la triade capitoline et, dans toute l'Europe centrale, on ne pourrait peut-être citer aucun endroit

plus riche en tessons de *terra sigillata*, où l'on a déchiffré les noms de près de six cents potiers différents. Des sondages ont permis déjà de déterminer l'emplacement exact du vieux camp romain, et le génie militaire, creusant des tranchées qui coupent le terrain de la forteresse antique, a découvert un autre établissement de l'époque impériale et trouvé un petit autel portant l'inscription suivante : *Iovi optimo maximo v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) C. Iulius Bio trierarchus.* La dédicace de ce hiérarque ou capitaine de la flotte achève de prouver que celle-ci eut à Fectîo un de ses ports d'attache.

M. Cagnat lit, de la part de M. De Pachtere, lieutenant de zouaves, actuellement à Salonique, une note sur l'emplacement de la légion troisième Auguste d'Afrique, au premier siècle de l'Empire. M. De Pachtere croit que ce camp était, non point à Tebessa, mais dans la localité appelée aujourd'hui Haidra, en Tunisie.

M. Morel-Fatio lit une note sur un volume, illustré de nombreuses planches, que vient de publier à Madrid le duc de Medinaceli, et où sont reproduits les documents les plus importants de ses archives et de sa bibliothèque. La maison de Medinaceli, qui descend du fils aîné du roi Alphonse X de Castille et de Blanche fille de Saint Louis, a contracté au cours des siècles diverses grandes alliances, notamment avec la maison de Cordoue, qui lui a apporté le duché de Cardona. C'est dans le fond des archives de Cardona que se trouvent deux diplômes de Charles le Chauve et de Raoul.

L'Académie procède à l'élection de la commission du nouveau prix Duseigneur (histoire et archéologie espagnole). Sont élus : MM. Dieulafoy, Collignon, Cagnat, Morel-Fatio, Jullian, Durrieu.

Academie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 23 juin 1916.* — M. Cuq fait une seconde lecture de son mémoire sur les successions vacantes des citoyens romains tués à l'ennemi.

M. Jullian communique, au nom de M. Fabia, correspondant de l'Académie, une note sur la mosaïque de l'Ivresse de Bacchus, découverte à Vienne en Dauphiné en 1841 et reconstituée au Musée de Lyon en 1867. Entre l'original et la reconstitution, il existe une différence considérable. Comme plusieurs parties étaient hors d'usage et aussi parce que l'emplacement de la repose n'était pas assez vaste, la mosaïque fut réduite de 45 caissons à 24 et perdit en outre son seuil. Mais tous les éléments supprimés ne furent pas détruits : M. Fabia a retrouvé le seuil et 12 caissons entiers ou fragmentaires, soit dans la décoration composite d'un vestibule et d'un soubassement, soit dans les dépôts du musée.

L'Académie décerne le premier prix Gobert a M. Delachenal, pour le tome III de son *Histoire sur Charles V*; le second prix à M. Dussert, pour son *Histoire des Etats de Dauphiné.*

M. Franz Cumont, associé étranger de l'Académie, fait une communication sur un fragment de sarcophage romain déposé dans la nouvelle section chrétienne récemment constituée par M. Paribeni au Musée national des Thermes, à Rome. Au milieu de figures païennes, Victoires ailées, Saisons, pâtres de Bacchus foulant le raisin, est sculptée une représentation du chandelier à sept branches. Ce tombeau a probablement été celui d'un de ces judaïsants qui combinaient les doctrines bibliques avec les croyances des mystères dionysiaques. Les images des Saisons, qui rappelle la mort et le réveil annuels de la Nature, étaient devenues un emblème de la résurrection et purent être acceptées comme telles par le judaïsme comme par le christianisme. Le candélabre à sept branches était un symbole des planètes, et il fait allusion à la vie bienheureuse réservée aux âmes pieuses qui, croyait-on, devaient revivre au ciel brillantes comme des astres. Le sarcophage du Musée national prouve en outre, avec quelques autres monuments, que la prohibition de représenter la figure humaine n'a pas toujours été strictement observée à Rome par les adeptes d'un judaïsme plus ou moins orthodoxe.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 30 juin 1916.* — Au nom de la commission du prix Raoul Duseigneur, M. Morel-Fatio annonce que ce prix est décerné à M. Leite de Vasconcellos, professeur à l'Université de Lisbonne.

M. Paul Fournier étudie une décision du IIe Concile de Latran, tenu en 1139, sous la présidence d'Innocent II. Le Concile prohibe l'usage, dans les guerres entre les chrétiens, de l'arc et de l'arbalète, considérés comme des engins trop meurtriers. Cette disposition fut insérée, au siècle suivant, dans le recueil officiel des Decrétales. Elle fait partie d'une série de mesures prises par l'Eglise pour atténuer les maux de la guerre qu'elle se reconnaissait impuissante à supprimer; on sait que la plus ancienne de ces mesures est la « trêve de Dieu ». Alors prit naissance un courant qui reparut plus tard et trouva son expression dernière dans les conventions diplomatiques modernes. M. Fournier recherche les raisons qui inspirèrent la décision du Concile de Latran : perfectionnement du mécanisme de l'arbalète, modifications dans la tactique du combat a la suite de la première croi-

sade ; et il constate que cette décision ne fut guère respectée que par la France, dont les soldats, pendant près d'un demi-siècle, s'abstinrent d'employer l'arbalète. — MM. Salomon Reinach, Maurice Croiset et Chavannes présentent quelques observations.

M. Antoine Thomas signale une tentative faite vers l'an 1300, à Paris pour distinguer, dans l'orthographe du français, l'*e* final masculin de l'*e* final féminin. Cette tentative consiste à écrire le premier *e* par un *e* cédillé, procédé que l'on retrouve seulement au XVIe siècle où Giles du Wés, professeur de français de Henry VIII, et Louis Meigret en ont fait un large emploi. Le seul manuscrit où M. Thomas ait constaté cet usage est le Journal du Trésor de Philippe le Bel pour les années 1298 à 1301. ms. conservé à la Bibliothèque nationale de Paris.

M. Gustave Glotz fait une communication intitulée : « L'histoire de Délos d'après le prix d'une denrée ».

Vers la fin de la séance. M. Maspero, secrétaire perpétuel, est pris d'un malaise subit. Ses confrères s'empressent autour de lui, cherchent vainement à lui porter secours : ce grand savant venait de mourir sur le bureau même de l'Académie, en plein accomplissement de ses hautes et délicates fonctions.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 7 juillet 1916.* — M. Maurice Croiset, président, retrace brièvement la vie et rappelle les travaux de M. Gaston Maspero, secrétaire perpétuel, décédé subitement à la fin de la dernière séance.

M. Collignon, secrétaire perpétuel intérimaire, communique ensuite un télégramme de condoléances de l'Académie royale des Sciences de Turin.

M. Héron de Villefosse communique une lettre qui lui a été adressée par M. Henry Lemonnier, membre de l'Académie des beaux-arts, et qui peut se résumer de la manière suivante. Des doutes ont été émis sur l'exactitude de certains dessins de feu Jean d'Udine représentant des ornements en stuc de la décoration antique du Colisée. M. Lemonnier a confronté ces dessins avec deux autres documents du XVIIe siècle conservés à la Bibliothèque de l'Institut, un album de dessins attribués à Charles Errard et un cahier de croquis originaux de l'architecte Desgodetz. Au point de vue de l'exactitude des motifs ornementaux, et sans s'arrêter aux scènes mythologiques inventées ou arrangées par Jean d'Udine, les trois documents se justifient l'un par l'autre ; ils se complètent et permettent de reconstituer ces décors de stuc si appréciés sous l'Empire romain.

M. Paul Fournier donne lecture du rapport sur le concours des Antiquités nationales en 1915.

M. Glotz continue sa communication sur l'histoire de Délos d'après le prix d'une denrée (la poix). — M. Homolle présente quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 12 juillet 1916.* — M. A. Héron de Villefosse lit un mémoire de M. Jules Formigé sur un édifice accolé au théâtre d'Orange et qui, jusqu'à ce jour, a été regardé comme un cirque. A l'aide de nombreux arguments, M. Formigé établit que cette opinion ne peut se soutenir. Les plus frappants se rapportent à l'étroitesse de la piste qui n'aurait eu que 56 mètres de largeur, à l'absence absolue de traces de la *spina* et de sa décoration, au fait que la partie de l'arène depuis la porte monumentale jusqu'au fond de l'édifice est entièrement dallée en pierre, circonstance qui ne se rencontre jamais dans les cirques et qui aurait empêché les chevaux de tourner au galop. Ce n'est ni un cirque, ni un stade : c'est un gymnase. Les substructions qui restent permettent d'en retrouver toutes les dispositions. M. Formigé développe cette thèse à l'aide de deux plans dont le premier montre l'état actuel de l'édifice et dont le second présente une restitution qui, s'accorde à merveille avec le relevé des parties encore visibles. Le monument présente un intérêt exceptionnel ; il est unique en Gaule, et ses similaires sont rares dans l'Empire romain.

M. Moret, conservateur du Musée Guimet, communique l'interprétation de trois décrets de Koptos, dont un est inédit. Il en résulte que le roi Pepi II avait fondé un domaine pour servir les offrandes à une statue de lui-même déposée au temple de Koptos. A cette occasion, le roi prescrit de faire une déclaration des terres et des gens, analogue à celles que mentionnent souvent les papyrus ptolémaïques. Dans la suite, ce domaine, érigé en ville franche, reçoit des immunités et le droit d'ériger un pal sur sa place publique. C'est la première fois qu'un texte révèle ces analogies avec les coutumes féodales du moyen âge occidental. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

M. Basmadjian fait une communication arménienne d'Aïn-Bagnaïr et Marmachène.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — **5 août** — **1916**

E. Welvert, Les conventionnels régicides, IV, Jean-Baptiste Meyer. — A. Chuquet, L'argot des prisons sous la Terreur.

Robertson, Le Jésus historique (A. Loisy). — Herzog, L'adoption de l'alphabet ionien ; Blümner, Carte de Grèce (My). — Art et archéologie, III, 1-3 (A. de Ridder). — Prato, L'occupation militaire, 2e ed. ; Chevrillon, L'Angleterre et la guerre ; Richard, La Syrie et la guerre ; Mont. La défense nationale et notre Parlement (S. Reinach.)

Les conventionnels régicides, Meyer, IV.

Fils d'un marchand de Mazamet (Tarn), Jean-Baptiste Meyer avait pris naissance en ce lieu le 13 octobre 1750. Député suppléant du Tarn à l'Assemblée législative, renvoyé par le même département à la Convention, il se prononça pour la mort du roi, après avoir cependant demandé l'appel au peuple. On assure que la première intention de Meyer n'était pas de condamner Louis XVI. Mais, intimidé, frappé, menacé par une troupe de forcenés qui lui reprochaient d'avoir voté l'appel au peuple, il se laissa arracher une sentence contraire à son opinion. Cet acte de faiblesse lui aurait fait blanchir les cheveux en quelques jours. Réélu au conseil des Cinq-Cents, puis à celui des Anciens, il passa ensuite au Corps législatif d'où il sortit en 1802 pour rentrer dans la vie privée. Il s'y fit complètement oublier jusqu'aux événements de 1815. Pendant les Cent jours, comme il avait signé l'Acte additionnel, il ne tarda pas à sentir qu'il avait commis une imprudence, et, cherchant à réparer sa faute, il fit dresser, au retour de Louis XVIII, la curieuse rétractation qu'on va lire :

« L'an mil huit cent quinze et le dix-septième jour du mois de novembre après-midi dans Caunes dépendant de l'arrondissement communal de Carcassonne, préfecture de l'Aude, par devant nous, Jacques Sicard fils, notaire royal à la résidence dudit Caunes, soussigné, et en présence des témoins bas nommés, est comparu Monsieur Jean-Baptiste Meyer, propriétaire, résidant à sa métairie de Salauze, dépendante de la présente commune de Caunes, qui nous a dit que depuis l'an X, il se serait retiré sur son bien audit Salauze, où il aurait vécu seul et éloigné de presque toute communication avec qui que ce soit jusqu'au commencement du mois de mai dernier ; que

là, éloigné de tout commerce des hommes, il mettait toute sa satisfaction à faire cultiver son bien, lorsque, à cette dernière époque et à sa grande surprise, en sa qualité d'électeur du département du Tarn, il reçut de M. le préfet de ce département et de M. le maire de Mazamet où il est propriétaire et où il a depuis longtemps son domicile politique, une lettre de convocation pour se rendre à l'assemblée électorale de ce département qui devait avoir lieu en exécution de l'infâme décret du 22 avril aussi dernier, à l'effet de nommer des députés au corps législatif ; qu'à la réception de cette lettre de convocation, consultant ses goûts, son éloignement à se mêler d'affaires politiques, son premier mouvement avait été de se refuser à se rendre à cette convocation ; mais que, instruit postérieurement que des membres du collège électoral avaient pour objet de le nommer à cette députation, par une suite de son éloignement à toute fonction publique qu'il n'a jamais voulu accepter, et pour détourner le projet que l'on avait sur lui, il s'était vu forcé de s'arracher à la solitude à laquelle il s'était condamné, pour se rendre à Mazamet, où, comme conseiller municipal, il signa les actes additionnels à la constitution de l'Empire, sans les avoir lus, et de là il se rendit à Albi pour l'assemblée du collège électoral où il signa également les mêmes actes additionnels sans réflexion, et se retira, content d'avoir pu éloigner de lui la députation qu'on s'efforça en vain de lui faire accepter ; mais que, depuis, ayant réfléchi sur son adhésion involontaire à ces actes constitutionnels et ayant reconnu combien ils sont contraires à ses principes et opposés aux sentiments qui l'animent, et pour ne point laisser planer sur sa tête des soupçons d'attachement au gouvernement de l'usurpateur qu'il a toujours détesté, pour manifester au contraire des sentiments d'attachement au roi, sous le régime duquel il se trouvait heureux et tranquille ; qu'il a assez manifesté sa joie du retour du bon ordre en payant avec empressement toutes les charges qu'on a imposées sur lui ; par ces motifs, et pour ne laisser aucun doute sur ses sentiments, ledit sieur Meyer a déclaré et déclare devant nous, notaire et témoins, que c'est inconsidérément et sans réflexion, sans attention, qu'il a signé les actes additionnels à la constitution ; qu'il se repent, et rétracte publiquement les signatures données par lui à ce sujet, et qu'il désirerait pouvoir exprimer au roi et à la France entière d'une manière plus authentique encore les regrets qu'il éprouve d'avoir donné dans cette circonstance sa signature contre sa volonté, contre ses goûts et contre son attachement au roi, auquel il jure une fidélité inviolable et une haine éternelle contre tous ceux qui voudraient renverser son trône. De tout quoi le dit sieur Meyer nous a requis lui en retenir acte. Concédé, fait, lu et récité dans notre étude, en présence de MM. Bertrand Reverdy, prêtre et curé de Caunes, licencié ès droit, et Jean Bessières, prêtre, desservant la paroisse de Bagnoles, domicilié au présent lieu et deux autres témoins, proprié-

taires), qui ont signé avec ledit sieur Meyer et nous notaire... »

D'après des renseignements émanés de la préfecture de l'Aude à la même époque, Meyer était alors veuf et sans enfant. Ses immeubles étaient évalués, dans le Tarn, à 120.000 francs, et, dans l'Aude, à 230.000. On présumait qu'il avait en outre beaucoup d'argent placé. Bien que vivant très retiré et dépourvu de toute influence politique, il passait pour révolutionnaire impénitent, opposé au roi et par conséquent suspect. Aussi l'avait-on envoyé en surveillance à Villeneuve-les-Chanoines (Aude). M. Decazes, à qui sa rétractation avait été communiquée, répondit qu'elle ne pouvait détruire les effets de son vote des actes additionnels. Meyer en conséquence partit pour la Suisse. En quittant la France, il avait remis l'administration de ses biens à un neveu de sa mère, nommé Marcoul, négociant à Toulouse, son futur héritier, à charge par lui de faire toutes les démarches possibles pour amener son rappel.

Fixé à Saint-Gall, Meyer ne cessa de demander sa grâce, par l'intermédiaire et de Boissy d'Anglas et de M. du Portal, premier médecin du roi, et du maréchal Soult, dont la mère avait été sa voisine de campagne, et par le baron Calvet de Madaillan, député de l'Ariège ; profitant de toutes les circonstances qui lui paraissaient favorables, telles que la naissance du duc de Bordeaux, le sacre de Charles X, l'avènement du ministère Martignac.

Ses sollicitations ne furent pas accueillies, quoique Marcoul parût s'y être employé activement ; pas autant cependant que ne le souhaitait Meyer. « Il m'a bercé d'un fol espoir, écrivait-il à Boissy d'Anglas en 1819 ; — maintenant je connais, mais trop tard, combien il est dangereux de confier le sort de notre liberté et de notre existence à quelqu'un qui doit succéder à nos biens. » La nostalgie du vieillard était telle qu'il offrit par testament toute sa fortune, soit 400.000 francs au bas mot, aux hospices et aux pauvres de son pays, dans l'attente que cette libéralité fléchirait le gouvernement. Seule cependant, la révolution de juillet lui permit de regagner ses foyers. Il fallut qu'un médecin, de ses amis, l'allât chercher à Saint-Gall ; il le ramena dans un tel état de décrépitude qu'il fut obligé de lui donner les soins qu'on donne aux enfants. Trois semaines ne s'étaient pas écoulées qu'il mourut dans une de ses propriétés, à Villeneuve (Aude), le 18 octobre 1830, au milieu des convoitises qu'excitait sa riche succession, et des perplexités qu'il éprouvait lui-même sur la façon dont finalement il en disposerait [1].

Eugène WELVERT.

---

1. Arch. nat., F⁷ 6707, 6709 et 6714. — Ch. Portal, *J.-B. Meyer, député du Tarn de 1792 à 1802*, dans la *Revue du département du Tarn*, numéro de septembre-octobre 1892, p. 258. — Baudot, *Notes historiques*, p. 239.

L'ARGOT DES PRISONS SOUS LA TERREUR.

« On se sert dans les prisons, dit Beaulieu, d'expressions toutes différentes de celles qu'on emploie dans le commerce ordinaire de la vie, et les brigands qui y séjournent ordinairement, y ont introduit un langage particulier qu'on appelle *argot* ».

Nos lecteurs accueilleront peut-être avec intérêt la liste des mots de cet argot, relevés dans les Mémoires des contemporains.

Aboule signifiait « viens ».

Un *bleu* était un gendarme.

Le *bousin* était le cachot qui servait de boutique ; là, un marchand qu'on appelait le *bousinier*, vendait du vin, de l'eau-de-vie, et les prisonniers venaient chez lui boire et fumer.

Un *cochambriste* était un compagnon de chambre.

La *griache* était le seau où les prisonniers faisaient leurs besoins.

Le mot *guichet* est ainsi défini par un détenu : « On appelle guichet une petite porte haute d'environ trois pieds et demi, pratiquée dans une porte plus grande ». On appelle aussi guichet la première pièce d'entrée.

Le *houzard* était le trou qu'un prisonnier faisait pour s'échapper, et chaque soir le guichetier qui sondait murs et plafond avec une longue pique, cherchait des *houzards*.

Allumez le miston signifiait « regardez sous le nez de l'individu ».

Un prisonnier qui servait d'espion, se nommait déjà un *mouton*.

Les *pailleux* et les *pailleuses* ou les prisonniers de la paille étaient ceux et celles qui ne pouvant payer le loyer d'un lit, couchaient sur la paille à un étage qu'on nommait *la paille* ; on disait aussi qu'on les *gerbait*.

Rapioter, c'était fouiller le prisonnier — et on lui prenait tout, couteau et ciseaux, boucles et bijoux, argent et assignats ; subir cette opération, s'appelait *passer au rapiotage*.

Avoir des *sonnettes*, signifiait avoir de l'argent. « As-tu des sonnettes ? » disait un porte-clefs à un prisonnier.

Le *tole*, c'était l'exécuteur des jugements, celui qui dans le greffe faisait subir aux condamnés les apprêts de leur supplice.

Arthur CHUQUET.

The historical Jesus, by J.-M. ROBERTSON. London, Watts, 1916, XXIV-221 pages.

L'auteur de ce livre, mythologue bien connu, écrit pour combattre les critiques arriérés qui se permettent encore de croire que Jesus a existé. A ceux qui trouveraient que ce livre de polémique ne vient peut-être pas à son heure il répond sans ambages dans sa préface que les tenants des croyances théologiques se livrent, par le temps qui court, à de tels excès dans leurs considérations pieuses, qu'il ne peut pas

être à blâmer s'il explique aux vieux de l'arrière que le christianisme est une religion créée, comme les autres religions de l'antiquité, par la faculté *mythopoeic* de l'homme. N'empêche que le moment n'est guère bien choisi pour une discussion de ce genre, où, pour se venger des ennuis que lui causent les théologiens de la guerre, M. Robertson s'en prend à tous ceux qui ne sont pas de son avis sur le problème de Jésus. Mitraillé spécialement durant cinquante pages, je suis fâché d'être obligé à la contre-attaque. Allons-y, puisqu'il le faut, et rondement.

A diverses reprises, M. R. se plaint que son hypothèse ait été mal reçue, il accuse de parti-pris les contemporains, et il compare son cas à celui de Copernic et de Darwin. — Le préjugé est la chose du monde la plus commune, et qui peut se rencontrer aussi bien chez les mythologues à l'égard de leurs propres hypothèses quand elles ont pris possession de leur esprit. Copernic et Darwin ont laissé à la postérité le soin de s'apercevoir qu'ils étaient des hommes de génie.

M. R. n'écrit pas pour prouver directement sa thèse, qu'il a développée ailleurs : le christianisme est sorti d'un vieux culte palestinien qui s'était conservé dans une secte juive plus ou moins secrète et qui concernait un dieu-sauveur appelé Jésus, dont le mythe procédait d'un sacrifice humain, commémoré depuis des siècles dans un drame sacré ; Paul a transporté en terre païenne ce mythe que les Évangiles nous donnent en rédactions antijudaïsantes, etc., etc. Pour le moment il s'agit de démontrer la nécessité de l'hypothèse mythique par la faillite de tous les essais d'interprétation historique. Cette faillite résulterait de l'insuffisance de certains arguments allégués en faveur de l'historicité des Évangiles ; de ce que les critiques ne s'accordent pas entre eux ; de ce que j'ai commis sur le sujet assez d'erreurs pour qu'il soit besoin de les réfuter en quatre chapitres ; de ce que la faillite de la critique libérale a été dénoncée par Schweitzer, dont la théorie eschatologique est d'ailleurs insoutenable. D'où il suit finalement que l'avenir appartient à la théorie mythique.

Nul ne s'étonnera que ce réquisitoire, systématiquement conçu, et formulé la plupart du temps en termes modérés, contienne un certain nombre de vérités, surtout de demi-vérités, qui n'en rendent pas plus solides les conclusions générales. On ne prouve pas péremptoirement l'authenticité des Évangiles ni l'historicité de Jésus en disant que les doctrines évangéliques sont trop sublimes pour avoir été inventées par les disciples, et il est telles sentences qui appellent des réserves si on les prend dans leur sens naturel ; mais M. R. exagère en disant qu'on ne peut trouver dans les Synoptiques le noyau d'un enseignement homogène en portant la marque d'une personnalité moralement haute : ce sont éléments de morale juive, mais la synthèse est personnelle par l'idée dominante et par le sentiment ; les discours évangéliques sont des recueils de sentences détachées,

mais le fond de l'enseignement synoptique ne laisse pas d'avoir son unité, et l'on doit dire au moins qu'il ne plaide pas contre l'historicité du personnage à qui on l'attribue. On a beaucoup abusé de l'argument tiré du naturel dans les récits évangéliques, et rien ne ressemble moins que ces récits à des mémoires historiques ; mais la forme plus ou moins convenue de ces anecdotes, qui ont assez longtemps roulé dans une tradition populaire, n'exclut pas non plus de toutes un fond de réalité. On est même tenté de les trouver plus consistantes quand on regarde les interprétations mythiques apportées par M. R., par exemple, quand, à propos du passage de Marc (III, 21) où il est dit que les parents de Jésus vinrent pour l'arrêter, jugeant qu'il avait perdu le sens, le docte mythologue rappelle la folie d'Héraclès et dit que l'histoire a été inventée contre les « frères du Seigneur ».

L'apologétique de la tradition allègue aussi les divergences et les erreurs des critiques pour discréditer en général l'œuvre de la critique biblique. Il peut être piquant de les détruire l'un par l'autre dans le détail, en supposant qu'après cela il ne subsiste rien de leur œuvre commune. A ce compte, la situation des mythologues eux-mêmes serait terriblement périlleuse, car leurs hypothèses s'entrecroisent dans une mêlee peu rassurante. Dupuis a vu dans l'Évangile un mythe astral ; Bruno Bauer a vu dans le Christ une fiction littéraire, la figure idéale d'un anticésar imaginée pour satisfaire aux aspirations populaires ; pour Kalthoff, Jésus personnifie le mystère de l'Église, l'ère de justice et de bonheur pour les déshérités de ce monde; Jensen a découvert que l'Évangile n'était qu'une version juive de l'antique poème babylonien de Gilgamès ; Drews estime que Jésus est un doublet d'Adonis ; ainsi avaient fait B. W. Smith et M. R. lui-même ; mais ces trois grands mythologues, auxquels on pourrait joindre M. Salomon Reinach avec ses docètes, s'accordent-ils mieux entre eux que les commentateurs critiques des Évangiles ?

A lire M. R. on dirait que le travail critique du siècle dernier a été inutile et que les mythologues apportent la lumière dans un chaos. Le fait est que l'exégèse critique a grandement élucidé le problème de la composition littéraire des Évangiles et beaucoup avancé la solution du problème historique. Il est vrai que la critique protestante, arrivée à un certain point, a quelque peu piétiné sur place autour d'un Christ qui était plutôt son propre idéal qu'un personnage réel. Si Schweitzer a dépassé le but avec son « eschatologie conséquente », qui transforme Jésus en formule apocalyptique, il ne s'ensuit pas que l'idée de voir en Jésus un des nombreux prédicateurs messianistes qui parurent en Palestine au cours des soixante ou soixante-dix premières années de notre ère ne soit encore celle qui répond le mieux aux témoignages et aux vraisemblances de l'histoire. Les mythologues ont soulevé des objections qui ont obligé les critiques à rectifier leurs positions sur certains points : ce service négatif pourrait bien être le

seul que jusqu'à présent ils aient rendu. Et M. R. ne paraît pas savoir que certains critiques sont depuis quelque temps en train de déterminer la part d'influence qui revient non seulement à la mythologie mais aux cultes hellénistiques en général dans l'évolution du christianisme à partir de son origine. Ce travail poursuivi avec méthode a quelque chance d'aboutir à des conclusions suffisamment certaines. Ce qui manque le plus aux mythologues, c'est la rigueur de la méthode : ils partent de leur hypothèse, de leur vision mythique, et ils la poursuivent à travers les témoignages interprétés au hasard de rapprochements souvent arbitraires. Méthode comparative, dit-on. Trop souvent, ce n'est ni méthode ni comparaison, mais confusion.

Le christianisme apparaît vers l'an 30 de notre ère en un groupe de personnes qui prêchent à Jérusalem en se réclamant de Jésus le Nazaréen, déclaré Messie, crucifié et ressuscité; la propagande s'est étendue très vite hors de Palestine dans le judaïsme de la dispersion et dans le monde païen; un certain Paul, juif originaire de Tarse, y a joué un rôle assez important, et c'est surtout dans ses écrits que l'on peut voir comment le Messie juif a été promptement compris en sauveur divin, comment ce qui débutait en secte juive est devenu presque aussitôt un mystère de salut universel. Les témoignages émanés du christianisme primitif impliquent l'existence réelle d'un homme appelé Jésus, mis à mort au temps de Ponce-Pilate. De ces textes interprétés sans parti pris on ne pourra jamais tirer que les premiers prédicateurs du christianisme enseignaient un mythe, qu'ils ne considéraient pas Jésus comme ayant réellement vécu et comme ayant été leur contemporain, même le maître de quelques-uns. L'existence de Jésus est attestée; le mythe de Jésus, en tant que préexistant au christianisme, ne l'est pas. Il n'est donc pas autrement indiqué de supposer, avec M. R. et consorts, que le christianisme est né de ce mythe, parce que certains individus se seraient avisés de le prêcher en façon d'histoire contemporaine. Jésus aura été un de ces agitateurs messianiques comme Josèphe en mentionne plusieurs, qui aura eu, en son vivant, moins de relief que tel des aventuriers dont parle Josèphe, mais dont sa mort et la foi de ses disciples auront fait la fortune; son existence et son activité auront inauguré un mouvement religieux où s'est faite réellement à son profit la cristallisation mythologique dont nous parlent les mythologues, et qui, sans lui, serait plutôt inexplicable. On voit d'ailleurs très bien que son supplice, au lieu d'être le symbole d'une mort divine, a commencé par être un gros embarras pour ses adhérents, qui ont d'abord expliqué cette mort du Messie par un décret providentiel dont ils n'ont pas retrouvé sans beaucoup de peine l'expression dans les Écritures, puis comme une sorte de sacrifice salutaire, idée qu'ils ont empruntée plutôt à la mystique païenne. L'hypothèse purement mythique de M. R. n'a qu'un inconvénient,

c'est d'être construite en l'air et d'y mettre avec elle l'origine du christianisme.

J'ai la douleur de constater que M. R. applique à mes pauvres livres les mêmes procédés d'interprétation qu'aux Évangiles. Il s'est servi surtout de mon petit volume sur *Jésus et la tradition évangélique*, et il paraît ignorer ce que j'ai écrit sur ce sujet depuis 1911. Le point de départ de sa critique est une liste de passages où il me reproche de considérer comme certains des faits selon lui contestables ; il se trouve que la plupart des passages incriminés sont des phrases où j'ai employé la locution *sans doute* au sens de *probablement*. M. R. l'entend au sens d'*indubitablement*, et le voilà scandalisé ! Je regrette beaucoup son petit contresens. Je regrette aussi qu'il n'ait tenu à peu près aucun compte des réserves que j'ai faites dans la préface de *Jésus et la tradition* au sujet de certaines données que j'ai maintenues comme simplement probables dans le chapitre où j'ai essayé de coordonner les éléments plus ou moins historiques des Évangiles. J'ai dit que la tradition relative au séjour de Jésus au désert avant sa prédication avait quelque probabilité, qu'on lui avait attribué des guérisons et qu'il avait dû vouloir en opérer lui-même, qu'il avait exercé une profonde impression sur ses disciples. Et M. R. de me demander si c'est au désert que Jésus acquit le pouvoir d'impressionner les malades et les individus qu'il a gagnés à sa propre foi. L'objection me semble dépourvue de sens. On ne sait rien de certain sur les antécédents de Jésus ; mais l'existence d'un prédicateur ambulant ayant réputation de thaumaturge et se comportant lui-même en exorciste n'a rien que de vraisemblable en ce milieu et en ce temps là. M. R. me reproche de l'admettre et de retenir en même temps le récit où il est dit que Jésus ne put pas faire de miracle dans son pays natal (*Marc*, VI, 5). Le récit évangélique ne manque pas de vraisemblance. M. R. dit qu'un guérisseur est toujours bienvenu. Encore faut-il que la confiance y soit, et le texte dit que les gens de Nazareth n'avaient pas grande confiance au « fils du charpentier ». — Mais ne voyez-vous pas, s'écrie M. R., que ce « charpentier » est le *démiurge* ? — Je le vois d'autant moins qu'à côté du charpentier Joseph il y a Marie, qui n'est pas la femme du démiurge, plus quatre frères et des sœurs qui ne sont pas davantage les enfants du démiurge évoqué par M. R. — Mais Marie n'est pas la mère de Jésus dans *Marc*, XV, 40 ; c'est la mère de Jacques et de Simon. — Cela fait deux Marie, et la mention de la seconde, qui appartient au récit légendaire de la sépulture, me paraît moins garantie que la première.

M. R. veut qu'on admette ou qu'on rejette en bloc le récit de la passion ; comme un critique ne peut l'admettre tel quel, reste le mythe. Et M. R. n'y va pas par quatre chemins : étant donné l'ancien mythe rituel, le crucifiement est le point de départ d'une biographie de Jésus ; pour ce crucifiement, il faut un jugement et une condamna-

tion ; c'est ce que nous avons dans des récits qui trahissent par leurs contradictions et leurs invraisemblances l'artifice de leur composition ; d'ailleurs le récit de la passion ne peut être qu'un mythe, puisque, d'après le récit même, nul disciple n'en fut témoin. — Un mythe de sacrifice n'exigeait aucunement le supplice de la croix, précédé de jugement ; il n'y avait qu'à le laisser dans son lointain, avec les circonstances que le mythe lui-même, dans l'hypothèse, ne pouvait manquer de transmettre ; on évitait ainsi tous les inconvénients qui dès l'abord ont résulté, pour l'apologétique chrétienne, du supplice de Jésus par décision du procurateur romain. Aucun disciple de Jésus n'a pu suivre le détail de la procédure ni de l'exécution ; c'est pourquoi les récits n'ont de consistant que les éléments essentiels : Jésus condamné à la croix comme prétendant messianique. Peu importe après cela que l'histoire de Barabbas soit une fiction imaginée après coup pour transporter du procurateur sur les Juifs la responsabilité de la mort de Jésus en faisant de Pilate un témoin de son innocence, et que le jugement de Jésus par Caïphe ait été inventé à même intention. On n'a pas lieu de s'étonner que le procès d'un prétendant messianique ait été lestement mené par Pilate. Certains critiques protestants libéraux (avec lesquels M. R. paraît me confondre), répugnent à admettre que Jésus ait pu se croire Messie national, estiment qu'il aura été condamné pour la parole, censée blasphématoire : « Je détruirai ce temple et je le rebâtirai en trois jours ». Mais cette parole, qui semble avoir été citée au procès, classe, au moins par un côté, Jésus dans la catégorie des prétendants messianiques tels que Theudas, qui avait promis à ses sectateurs de leur faire passer le Jourdain à pied sec, et le juif égyptien qui conduisit ses adhérents sur la montagne des Oliviers, leur assurant que les murs de Jérusalem tomberaient à sa parole (Josèphe, *Ant.* XX, 5, 1 ; 8, 6). Le procès du Christ devant Pilate n'est donc pas si difficile à concevoir que le dit M. R.

Il serait fastidieux de suivre M. R. dans le détail de ses discussions scolastiques plutôt qu'exégétiques. Il me faudrait constamment rétablir le sens de mes propres conclusions, qui lui a échappé ou dont il ne tient pas compte. Il n'entre pas dans son esprit qu'il puisse y avoir dans les récits évangéliques certaines parties plus solides que d'autres ; il ne veut absolument pas qu'on retienne les premières et il affecte de dire que l'on prétend sauver ainsi l'historicité de l'ensemble, — ce qui est faux, — et surtout que l'on a intérêt à maintenir l'historicité de Jésus, — ce qui n'est pas moins erroné, en ce qui me regarde. Je crois ne poursuivre en cette affaire d'autre intérêt que celui du bon sens et de la vérité. Les hypothèses mythiques de M. R. ne me gênent en rien, si ce n'est que de tels systèmes me semblent désespérément fantastiques et plus nuisibles qu'utiles au progrès de la science des religions. Ils servent surtout les adversaires de toute critique ration-

nelle en matière d'origines chrétiennes. Pour finir, M. R. déclare que je suis arrivé juste au point où était Strauss il y a quatre-vingts ans, mais que ce qui fut alors une hérésie révolutionnaire est devenu une forme respectable de théologie professionnelle Bien que cette idée ait dû être empruntée à quelque autre mythologue, j'avoue n'avoir pas le courage de la discuter. Le mythe qu'on veut ainsi me faire est peut-être assez ridicule pour s'évanouir de lui-même.

Alfred Loisy.

R. Herzog, **Die Umschrift der älteren griechischen Literatur in das ionische Alphabet**, Leipzig, Weicher (Dieterich), 1912 ; 103 p.

Le sujet que traite M. Herzog est d'une grande importance pour la critique des textes et pour l'histoire de la langue grecque. Il s'agit de la transcription des œuvres littéraires, principalement poétiques, antérieures à la fin du ve siècle, dans l'orthographe nouvelle résultant de l'adoption de l'alphabet ionien. Les philologues anciens admettaient cette transcription comme un fait, et la rendaient responsable d'un certain nombre de fautes ; mais plusieurs, parmi les modernes, et non des moindres, ont apporté des restrictions à cette théorie, surtout en ce qui concerne les poèmes homériques. Depuis lors, cependant, l'écriture ancienne a été mieux connue, grâce à la découverte de nombreux papyrus et de nouvelles inscriptions archaïques ; on a mieux su ce qu'était le livre au IIIe et au IVe siècle, ce qui permet de conclure aussi pour le ve, et M. H. reprend la question sur des données plus sûres. La première partie de son livre est intitulée *Theorie*. Il y examine les traits principaux de l'ancienne orthographe, et en constate d'abord l'usage en Attique dans la première moitié du ve siècle ; puis il montre comment s'est introduite peu à peu l'orthographe nouvelle antérieurement à la réforme d'Archinos. Il cite alors les témoignages anciens, des scholies pour la plupart, qui attestent la transcription de certaines œuvres, et caractérise les divers genres de fautes qui peuvent en résulter. Il ne faudrait pas cependant, ajoute M. H., mettre sur le compte de la transcription en nouvelle orthographe des fautes qui doivent s'expliquer autrement, par l'itacisme par exemple ; mais c'est à elle qu'est dû certainement le flottement entre ε et η, ο et ω, ου et ω. Les fautes et certaines variantes des manuscrits médiévaux pourraient donc être considérées, la tradition s'étant poursuivie sans interruption, comme remontant à l'antiquité, en grande partie à la période antéalexandrine. En tout cas, on ne peut se dispenser, pour la critique des textes poétiques archaïques, de tenir compte de l'ancienne orthographe. Dans la seconde partie de la dissertation, intitulée *Praxis*, M. H. recherche les traces de la transcription dans les textes des anciens poètes, Homère, Hésiode, les Hymnes homériques, Théognis, Pindare, Bacchylide, Eschyle et quelques

autres ; c'est l'application des principes posés dès le début, relativement aux traits distinctifs de l'orthographe ancienne. La thèse de M. Herzog, dans ses grandes lignes, peut être considérée comme démontrée, bien qu'elle suppose, pour tous les textes indistinctement, la connaissance de leur orthographe originale ; et il est certain que la critique des textes peut retirer beaucoup de fruit de cette théorie, appliquée avec méthode, prudence et discernement.

MY.

Karte von Griechenland zur Zeit des Pausanias sowie in der Gegenwart, bearbeitet von Universitätsprofessor H. BLÜMNER, Zurich, Massstab 1 : 500000. Geograph. Kartenverlag, Berne et Leipzig (Kümmerly et Frey et A. Francke). Pliée en forme de volume de 12 sur 23 cm. ; 12 pages de préface avec la date 1911.

Une carte est le complément indispensable d'une édition de Pausanias, et M. Blümner, qui a publié il y a quelques années le texte et un commentaire du périégète, en collaboration avec M. Hitzig, a été bien inspiré en dressant celle que nous avons sous les yeux. Elle a ceci de particulier que ce n'est pas seulement une carte antique, donnant l'emplacement des lieux mentionnés dans la *Descriptio Græciæ* ; elle donne en outre, à côté des noms anciens, les noms de toutes les localités modernes qui peuvent être utiles pour l'orientation du lecteur ; mais elle ne contient que les pays visités par Pausanias, c'est-à-dire le Péloponnèse et une partie de la Grèce du nord. Divers procédés ont été employés pour rendre cette carte claire et facile à consulter ; par exemple, les noms des villes, fleuves, montagnes, etc., cités dans le texte grec sont imprimés en rouge, les autres étant en noir ; des signes spéciaux indiquent les identifications douteuses et les villes dont Pausanias n'a vu que des ruines. L'échelle adoptée est 1 : 500000, ce qui donne à l'ensemble les dimensions 75 cm. et 65 cm. ; c'est suffisant pour qu'il n'y ait aucune confusion ; les recherches sont d'ailleurs facilitées par la division de la carte en carrés désignés par une lettre et un chiffre, procédé bien connu par les plans et cartes des guides, et par une table alphabétique avec des renvois à ces sections. La carte de l'état-major français (expédition de Morée) est depuis longtemps épuisée ; mais c'est elle qui a servi de base à celle de l'état-major grec, et c'est d'après celle-ci que M. Blümner a dressé la sienne. Il a rencontré, pour la donner au public, d'assez sérieuses difficultes qu'il expose dans quelques pages de préface ; il a pu cependant les aplanir, grâce au concours de la maison Kümmerly et Frey de Berne ; on saura gré à l'auteur et à l'éditeur, car il eût été regrettable que cette carte ne fût pas publiée.

MY.

Art and Archæology, published by the Archæological Institute of America. III, 1-3, p. 1-184. The Octagon, Washington, 1916.

Cette nouvelle revue américaine continue de publier des articles sur les sujets les plus divers, tels que les sculptures mexicaines, la mosaïque de Medeba, les temples japonais et les œuvres de Rodin. Je relèverai dans les deux derniers numéros un essai d'Allan Ball sur les animaux comiques dans l'art romain, p. 98-105 et 153-163. L'auteur s'y élève avec raison contre cette réputation de majesté et de dignité solennelle qu'on a trop souvent coutume d'attribuer aux anciens Italiens. Il est certain qu'ils plaisantaient volontiers et qu'ils connaissaient fort bien les caricatures, bien qu'il ne faille pas toujours chercher une intention comique dans des œuvres devant lesquelles rirait un public moderne. De plus, comme tous les Anciens, mais à un moindre degré que les Egyptiens et les Ioniens, c'étaient d'excellents animaliers et il est naturel qu'ils aient parfois attribué aux bêtes qu'ils représentaient une attitude et une expression tout humaines. Mais A. Ball ne paraît pas avoir pas pris garde que quelques-uns des exemples qu'il cite sont modernes et dus à de simples restaurations (il n'y a presque rien d'antique dans le singe de la page 100 et le jeune chien du groupe reproduit page 160 est l'œuvre d'un *scapellino*). Ces erreurs de fait sont fâcheuses et la théorie qui n'a pour s'étayer que de tels arguments risque bien de ne pas être exacte. Il n'en faut pas moins louer l'ardeur avec laquelle les musées, les écoles et les divers instituts d'Amérique s'efforcent de convertlr à l'idée et au goût de l'art les indifférents et les classes populaires. Le Metropolitan Museum de New-York ne vient-il pas d'instituer des conférences pour les aveugles où des objets faisant partie de ses collections sont maniés et palpés par ce public tout spécial? Nulle part la valeur éducative de l'art n'est mieux comprise qu'aux Etats-Unts et, à cet égard du moins, nous ferions bien, en France, de nous mettre à leur école.

A. de Ridder.

Giuseppe Prato. **L'occupation militaire, dans le passé et dans le présent.** 2e éd., revue et augmentée par l'auteur. Traduction de M. P. B., revue par Georges Bourgin. Paris, Girard et Brière, 1916. In-12, 103 p.

Un magistrat français, Bignon, écrivait en 1632 à Grotius, en le remerciant de l'envoi du livre *De jure Belli et Pacis*, qu' « il mettait la raison et la justice en une matière qu'on croyait ne consister qu'en confusion et injustice. » L'immense succès de l'ouvrage de Grotius fut sans doute pour quelque chose dans l'atténuation des rigueurs de la guerre que l'on constate à la fin du XVIIe siècle et dans la première moitié du XVIIIe. Des nombreux documents publiés par M. Irénée Lameire, il resulte que les armées de ces temps-là respectèrent, en général, les personnes et les biens des non belligérants, ainsi que

leurs institutions et leurs sentiments de loyauté envers leurs souverains légitimes. La première partie de l'opuscule de M.G. Prato, professeur à l'Université de Turin, s'emploie à mettre en lumière, par des textes précis, l'humanité et parfois la courtoisie des chefs militaires dans les pays qu'ils étaient amenés à occuper. Pourtant, il n'y avait pas, à ce sujet, d'accords internationaux ; il y avait seulement un certain sentiment de l'honneur et des égards dus aux populations sans défense. Dans la seconde partie, l'auteur rappelle ce que nous avons vu depuis le mois d'août 1914, alors qu'il existait des accords internationaux (Genève et la Haye). Ces accords ont été foulés aux pieds par l'Allemagne et par elle seule, avec un mélange d'hypocrisie et de cynisme dont l'histoire n'offre pas d'autre exemple. Dire que la guerre actuelle a fait reculer l'humanité de plusieurs siècles, c'est calomnier les siècles passés, insulter les aïeux ; il faudrait plutôt se souvenir, avec l'Arioste, de la *gran bontà dei cavalieri antichi*, en présence de cruautés froides que ne tempère aucun scrupule de chevalerie. M. P. reproduit des lignes bien curieuses de Sir Robert Morier (ami de la mère de Guillaume II et ambassadeur d'Angleterre à Petrograd), qui a prédit, dès 1875, les saturnales du militarisme germanique [1] : « La maladie qui afflige présentement l'Europe est le chauvinisme allemand, variété nouvelle et bien plus redoutable de cette maladie que le chauvinisme français, parce que, au lieu d'être spasmodique et indiscipliné, il est méthodique et calculateur. Si la guerre éclatait de nouveau, la conduite de l'Allemagne serait marquée par une férocité pédantesque, un cynisme scientifique, une cruauté académique que l'histoire n'oublierait jamais et que l'humanité mettrait des siècles à pardonner. »

Que toutes les violations des accords de La Haye et du droit des gens aient été voulues, systématiques, c'est ce que prouve d'abord le recueil de maximes pour la conduite en guerre (*Kriegsbrauch im Landkriege*) qu'a rédigé l'Etat-major allemand. « Code épouvantable de barbarie raisonnée, disciplinée, prévoyante, écrit Louis Barzini, ayant pour but une atrocité d'autant plus terrible qu'elle est impersonnelle, mécanique, inéluctable » cité p. 44). C'est ce que prouvent ensuite cent déclarations d'hommes politiques et de militaires allemands, depuis Clausewitz et Bismarck jusqu'à ce rédacteur de la *Gazette de Cologne* (10 février 1915) dont M. P. a traduit ces propos : « Les innocents doivent souffrir avec les coupables, ou, si l'on ne peut arriver à découvrir ces derniers, les innocents doivent expier pour les coupables, non parce qu'il y a eu crime, mais pour empêcher qu'il y en ait. Les incendies de Battice, de Herve, de Louvain, de Dinant, ont vraiment servi d'avertissement. Les destructions, les flots

1. Le texte anglais a été incorrectement transcrit (p. 91-92). L'anglais de la page 6 est également estropié.

de sang des premiers jours de la guerre en Belgique ont sauvé les grandes villes belges de la tentation d'attaquer les faibles troupes d'occupation que nous devions y laisser. » C'est la doctrine du terrorisme, dans toute son impudeur sans naïveté. M. P. a intentionnellement laissé de côté les actes de cruauté et de pillage qu'on peut attribuer à des individus ; il n'a fait état que des crimes voulus et commandés par les chefs. L'armée allemande est comme cette femme dont parle Juvénal : *quae computat et scelus ingens sana facit...*

Si les infamies allemandes – en particulier le pillage et la destruction d'usines concurrentes — répondent à un calcul, c'est dans un autre calcul qu'il faudra en chercher la sanction. Il y a trop de coupables pour qu'on les pende ; et puis, comme disait Voltaire, à quoi peut servir un pendu ? Le rachat de l'Allemagne et de ses alliés, si l'étreinte de l'Entente ne se relâche pas avant l'heure, comportera un transfert de capitaux d'une amplitude sans précédent. Il faut que, pendant un demi-siècle au moins, l'Allemagne et ses complices ne puissent plus entretenir d'armées ni de marines de guerre, mais payent à l'Entente, en compensation des dommages causés et des vols, l'équivalent de leurs budgets militaires — 7 milliards environ — à titre de redevance annuelle. Elles s'enrichiront de nouveau par le travail, se civiliseront même, affranchies qu'elles seront du militarisme et du navalisme ; mais une partie de leur production servira à réparer, dans la mesure où cela se peut, le mal qu'elles ont fait. Un pareil régime entraînerait bientôt à l'intérieur, pour les principaux coupables et leurs ayants-droit, des conséquences politiques sur lesquelles il est superflu d'insister.

Bien que la traduction de M. P. B. ait été revue, elle n'est que grammaticalement correcte ; on peut regretter qu'un livre aussi intéressant se présente sous un aspect quelque peu rébarbatif [1].

S. Reinach.

André Chevrillon. **L'Angleterre et la guerre.** Paris, Hachette, 1916. In-8°, 316 p.

D'autres pays, à l'heure du danger national, instituent la dictature : l'Angleterre fait tout par la liberté, même ce qui doit momentanément la restreindre Au cours de cette guerre, « où chaque nation révèle sa personne profonde, tout ici procède du *self-government*, même le travail qui doit supprimer le *self-government* en subordonnant chaque Anglais à l'autorité qui mène la guerre » (p. 276). Voilà une des idées maîtresses de ce beau livre, fruit d'une longue étude des mœurs anglaises, de l'histoire et de la littérature de

1. Un exemple entre cent (p. 18) : « L'on peut dire que, si une théorie unique et uniforme des pouvoirs légaux, inhérents à l'occupation, ne ressort pas d'une exploration très large des documents, il s'en détache, avec une clarté suffisante, la conception d'une restriction étroite de l'arbitraire, d'une déférence respectueuse envers la législation et la juridiction traditionnelles. »

l'Angleterre, vivifiée et mise au point par l'observation directe à l'époque la plus critique de la guerre actuelle, la crise des munitions en mai-juin 1915, la magnifique campagne de recrutement de Lord Derby, les premiers pas vers l'établissement de la conscription. En six chapitres — publiés d'abord dans la *Revue de Paris* — M. C. nous fait assister au réveil du géant britannique, lent à s'ébrouer, s'appuyant d'abord sur un coude, puis sur l'autre, et peu à peu, par des mouvements maladroits et incertains, se redressant de toute sa haute stature pour dire tranquillement à ses alliés et à ses ennemis : « *I will see this thing through*, j'irai jusqu'au bout de cette affaire-ci. »

Au prix sans doute de beaucoup de confusion et d'incohérence dans les débuts — le *muddle* — puis d'une adaptation laborieuse aux conditions de la guerre moderne, dont l'Angleterre ne paraissait avoir aucune idée (pas plus qu'au temps de la guerre de Crimée, dont M. C. eût pu rappeler les expériences). La chanson *jingo* affirmait jadis que l'Angleterre possédait les navires, les hommes et l'argent; c'était vrai, mais des hommes ne sont pas encore des soldats ; il faut les lever, les encadrer et surtout les pourvoir. Le *War Office*, machine montée pour une armée de 300.000 hommes, grinça de tous ses vieux rouages et manqua d'être paralysé tout à fait quand il s'agit non plus de centaines de milliers d'hommes, mais de millions. A ce mal et à bien d'autres, il fallut que l'esprit public, imposant ses exigences à la clairvoyance du gouvernement, portât remède. Tout le passé y a contribué, sans en excepter le fond de puritanisme et de vie rurale ; le peuple anglais ne s'est pas transformé pour la lutte, il s'est simplement manifesté avec « toute la puissance spirituelle et collective » qui dormait en lui ou qui était appliquée à d'autres fins. « Une telle méthode coûte cher et demande beaucoup de temps. Il est vrai qu'en Angletere, peut-être parce que c'est le pays de la tradition, le temps compte beaucoup moins qu'ailleurs. » (p. 184)... « Sous les formes accomplies, la retenue, la courtoisie de l'Anglais moderne et civilisé, le trait primitif subsiste : c'est l'obstination à ne pas céder, à continuer à se battre quand on est battu. Il reparaît si quelque attaque poussée à fond, quelque succès de l'adversaire met en question l'idée que ce peuple a gardée, malgré tout, de sa supériorité ; idée secrète, on peut dire inconsciente parce que si profonde, idée muette parce que, à ce degré de force et d'ancienneté, elle ne cherche pas à s'exprimer. C'est le même vouloir tenace que l'on retrouve, quand il se gouverne pour le bien, dans la qualité qu'ils appellent *character*. Sous ce nom, elle est pour eux la plus haute de toutes les valeurs ; toute l'éducation anglaise a pour fin singulière de la développer et de l'enseigner, comme la vertu par excellence, celle qui, toujours, a fait la force et les réussites de l'Angleterre. C'est sur son magique pouvoir que l'on a compté, plus que sur tout, au début de la guerre, pour forcer la victoire. Au mois de mai, on découvrait

que la volonté de victoire doit se faire, d'abord, volonté de discipline et d'organisation. » (p. 193-4),

M. C. n'est pas seulement un observateur perspicace ; il est excellent écrivain. On voudrait en donner de plus amples preuves ; mais des douzaines de pages seraient à citer, comme des modèles accomplis de bon langage. Elève (et neveu) de Taîne, il se laisse parfois aller, bien que rarement, au goût des phrases d'un éclat apprêté et trop métallique, celle-ci par exemple (p. 84) : « Les chênes patriarches dont les ombres font des îles bleues sur la mer illuminée des boutons d'or. » Mais il faut vraiment avoir envie de ne pas admirer sans réserve pour s'arrêter à d'aussi jolies taches.

Ceux qui auront lu ce livre ne parleront plus de la « décadence anglaise », ni du « colosse aux pieds d'argile. » La conclusion qui s'en dégage est toute contraire. Si les forces matérielles, qui sont immenses, ont été lentes à s'organiser, la force morale qui les soutient est irrésistible. « Par une ironie des choses et à la stupeur des Allemands, c'est justement la conscience anglaise qui jette l'Angleterre, ignorante encore de la haine et de la convoitise qui la guettent, à la lutte que son seul tort est de n'avoir jamais préparée ; c'est elle qui, parlant à des millions de jeunes hommes, va susciter une armée volontaire et de l'ordre continental, rassembler le pays dans une volonté toujours accrue de résistance et de victoire, improviser l'impossible et, réparant de plus en plus vite les fautes accumulées du passé, décupler pour les Alliés la valeur de l'appoint anglais. Et c'est ainsi cette conscience qui va sauver l'Angleterre. » (p. 52-53).

M. C. écrit (p. 55) : « N'est-ce pas Mommsen qui a jeté ce sarcasme à la France : un peuple qui n'a inventé, comme type supérieur, que le chevalier ? » Non, ce n'est pas exact. Dans un passage éloquent de son *Histoire romaine* (III, p. 292), Mommsen compare Vercingétorix et Hannibal. Il dit du premier : « Toute l'antiquité ne connaît pas d'homme plus chevaleresque, tant dans la profondeur de son être que dans ses actes. Mais l'homme, et en particulier l'homme d'Etat, ne doit pas être un preux. C'est le preux, non le héros, qui dédaigne de s'échapper d'Alesia, alors pourtant qu'il valait pour sa nation plus que cent mille braves... Combien différente, en pareilles circonstances, fut la conduite d'Hannibal ! Il n'est pas possible de prendre congé du noble roi des Arvernes sans lui témoigner la sympathie de l'historien et de l'homme ; mais c'est une des marques distinctives de la nation celtique que son plus grand homme n'ait été pourtant qu'un preux. « Ainsi Mommsen n'a pas parlé des Français, mais des Celtes d'avant l'ère chrétienne, et ce serait l'accuser à tort de voir « un sarcasme jeté à la France » dans les phrases justes et profondes que j'ai citées.

S. Reinach.

Henry RICHARD. **La Syrie et la guerre**, Paris, Chapelot, 1916. In-12, 131 p., avec une carte.

« La Syrie, disait Lamartine, est une admirable colonie française qui attend la France ». L'opinion générale est que cette attente touche à sa fin et que la Syrie sera bientôt française de droit comme de cœur ; mais de quelle manière sera-t-elle rattachée à la France, quelles en seront les limites, quel sera le nouveau régime du pays ? Autant de problèmes difficiles. L'auteur a voulu fournir comme un aide-mémoire à ceux qui seront chargés de les résoudre. « Tous les articles publiés sur la Syrie, il m'a paru intéressant de les condenser en une seule étude qui dispensât de minutieuses recherches et permît de se mettre facilement au courant ». Personnellement, M. Richard n'admet qu'une « plus grande Syrie », comprenant la Palestine avec les Lieux Saints (qu'il ne veut pas voir neutraliser), le port d'Alexandrette et Damas, soit 330.000 k-.c., avec 3.500.000 habitants. Quant au régime, le nom dont on le décorera importe peu : « L'essentiel n'est pas de qualifier la Syrie de colonie ou de protectorat, mais bien de l'administrer suivant les exigences de la réalité jusqu'au jour où elle sera mûre pour le *self-government* ». Le coût éventuel de l'administration et de la mise en valeur n'effraye pas M. R. D'après des calculs qu'il a établis, l'Empire colonial français, abstraction faite de l'Afrique du nord et des vieilles colonies, rapporte à la métropole environ dix pour cent des frais de conquête et de premier établissement. On peut contester quelques éléments de ces calculs ; mais, dans l'ensemble, ils paraissent exacts et encourageants.

M. R. ne semble pas avoir donné toute l'attention nécessaire à certaines questions embarrassantes. Celle des Lieux-Saints, d'abord. Le gendarme turc a pu empêcher les sectes rivales d'en venir aux mains et maintenir un semblant d'équilibre entre leurs prétentions sans cesse en conflit ; mais un pays de tradition catholique, quelque largeur d'esprit qu'on suppose à ses représentants, sera moins impartial, ou tout au moins suspect de partialité. M. R. estime, avec M. Cressaty, qu'il suffirait d'un règlement substituant la France à la Turquie « dans tous ses droits de propriété comme aussi dans toutes ses servitudes ». Les difficultés, surtout avec les orthodoxes russes, ne tarderaient pas à se multiplier, et les « querelles de moines » pourraient, une fois de plus, exercer de fâcheuses répercussions.

Un second point délicat est celui des aspirations sionistes. Des millions de juifs raisonnent ainsi : « Notre pays a été injustement conquis par les Romains, les Arabes, les Croisés, les Turcs. Nous sommes plus nombreux que les Grecs, les Serbes, les Monténégrins, auxquels l'Europe n'a pas refusé des territoires autonomes. Nous demandons celui de nos ancêtres, la Palestine ». M. R. n'est pas au fait de cette question (p. 83) ; il le prouve en disant que la colonisation juive de la Palestine a été « favorisée par l'Alliance israélite »,

alors que cette société (hostile au Sionisme) n'a jamais fondé en Palestine que des écoles ; la colonisation (sur laquelle M. R. aurait pu être renseigné par les articles *Palestine* et *Zionism* de la *Jewish Encyclopedia*) a été entièrement l'œuvre de riches philanthropes et de sociétés russes. Le Sionisme est très populaire dans le vaste prolétariat juif de Russie et des Etats-Unis ; il a trouvé des appuis influents, aux Etats-Unis et en Angleterre, en dehors du judaïsme ; c'est un grand mouvement d'opinion avec lequel il est nécessaire de compter.

Sur quoi se fonde M. R. pour dire que la Syrie, vers le IVe siècle av. J.-C., comptait une vingtaine de millions d'habitants (p. 87) ? Nous n'en savons rien, et c'est plus qu'invraisemblable.

M. R. regrette (p. 15) que la France, lors des massacres qui motivèrent son intervention en Syrie (1861), « se soit bornée à une simple démonstration militaire, qu'elle n'ait pas profité de la circonstance pour annexer purement et simplement le pays. « Mais c'est oublier que la France n'avait pas les mains libres. Elle fut chargée de rétablir l'ordre en Syrie par la conférence européeene de Paris (5 août-10 sept. 1860) ; Lord Cowley fit alors stipuler que l'occupation française ne durerait pas plus de six mois. En janvier 1861, Lord John Russell demanda, en termes presque agressifs, le retrait des troupes françaises. Thouvenel répliqua en convoquant une nouvelle conférence, qui prolongea la période d'occupation jusqu'au 5 juin. Palmerston et Russell considérèrent l'évacuation de la Syrie par les Français comme un succès diplomatique. Ils prirent même le parti des Druses, parce qne la France favorisait les Maronites ». L'erreur fondamentale de Palmerston et de son cabinet, dit Herbert Paul (*A history of modern England*, t. II, 1904, p 272), était l'ancien préjugé, funeste et tenace, suivant lequel les intérêts britanniques seraient impliqués dans le droit du Sultan de mal gouverner ses sujets ». En 1861, l'annexion de la Syrie à la France eût signifié la guerre immédiate avec l'Angleterre ; ce n'est donc pas la politique française qui fut à blâmer, mais celle de Palmerston.

S. Reinach.

Jules Mont. **La défense nationale et notre Parlement**. Paris, Perrin, 1916. In-8, v-283 p.

Il y a des inconvénients à écrire un livre touchant à tant de questions actuelles quand on ne dispose, pour tous documents, que des on dit, des articles de journaux et des discours tenus aux deux Chambres. Même si l'auteur avait été bien renseigné sur tel ou tel point, la censure ne lui aurait sans doute pas permis de publier ses informations. Quelques idées générales dominent l'exposé de faits très divers et appellent la discussion. M. M., qui paraît être un technicien, voudrait que le Parlement fût recruté parmi les « compétences » ; il s'élève

avec raison contre la maxime d'Etat ainsi définie, dit-il, par un député : « N'importe qui étant bon à n'importe quoi, on peut n'importe quand le mettre n'importe où. » Mais c'est là toute la question du régime parlementaire, en dehors de quoi l'on ne voit que le despotisme ou la *polysynodie*, le règne des conseils spéciaux et des commissions. M. M. n'indique pas comment on pourrait exclure l'incompétence des Chambres. « Il ne s'agit pas, écrit-il (p. 10), d'entrer dans des questions de détail d'application. » Ce serait pourtant l'essentiel. Qui décernerait un brevet de capacité aux candidats? Un comité d'électeurs, répond M. M. Mais si ce comité, ce qui est probable *a priori*, est formé lui-même de politiciens incompétents? Je m'étonne que l'auteur n'ait pas reconnu l'opportunité de rétablir, avec certaines modifications, la cooptation limitée qui nous a donné les sénateurs inamovibles. L'inamovibilité était de trop; il faut éviter la gérontocratie, plaie des corps savants. Mais ce fut une idée heureuse des fondateurs de la troisième République d'associer au gouvernement parlementaire des spécialistes éminents, choisis par un grand corps qui était soustrait lui-même à l'action trop directe du suffrage universel. Ce suffrage, dont il faut bien s'accommoder, parce qu'il a ses vertus propres, implique trop souvent l'exclusion des capacités; le correctif de la cooptation, dans une mesure restreinte, pourrait signifier l'adjonction des capacités.

Une autre thèse de M. M. concerne les conditions de la paix à venir. Le principe des nationalités, le respect des groupements nationaux sont, à ses yeux, des chimères. La France, pour pouvoir faire face à des agressions futures, a besoin d'annexer seize millions d'hommes. L'organisation de l'arbitrage international, la limitation des armements, etc., sont « du pur enfantillage » (p. 194). Alors même que les peuples n'auraient plus que des bâtons ou des hallebardes, ils se battraient encore; bien plus : « Avec la limitation des armements et le respect absolu de l'indépendance politique de l'Allemagne actuelle, nous risquerions d'être toujours vaincus, puisque les Boches seraient de beaucoup plus nombreux et, proportionnellement, aussi bien armés. »

Voilà qui ne me semble pas bien raisonné; il ne faut pas prêter aux pacifistes des idées enfantines pour les convaincre ensuite d'enfantillage. La question doit être considérée de plus haut. Un fait nouveau et capital s'est produit dans l'histoire. La guerre, de mécanique qu'elle tendait à devenir, se fait chimique; demain, elle sera peut-être biologique, bactériologique. Ce n'est plus la guerre, c'est le massacre, l'assassinat collectif des belligérants et des non belligérants. Un peuple de proie, fût-il peu nombreux, peut, en pleine paix, préparer mille avions blindés, dix millions d'obus explosifs, un million de tonnes de gaz mortels, et, sans déclaration de guerre, annihiler en une nuit tel de ses voisins. En présence de cette menace devenue pré-

cise, que Wells a pressentie avant la guerre actuelle *The World set free*, l'intervention du monde civilisé s'impose à bien plus juste titre que lors de l'invention des balles explosives qui l'a motivée. Ou bien la fabrication et la détention d'engins de meurtre collectif sera prohibée par la loi internationale, appuyée sur un corps d'inspecteurs chimistes sans cesse en voyage et pouvant pénétrer partout, ou le monde va au devant d'une catastrophe qui serait en même temps une honte : la civilisation anéantie par sa fille la plus chère, par la science. Quant à dire que les hommes continueraient à se faire la guerre, même avec des bâtons, cela est absurde, car on ne démolit pas des remparts avec des bâtons. Du reste, la commission permanente de la paix, seule détentrice à La Haye, par exemple des armes et engins prohibés ailleurs, aurait vite fait de désarmer ou d'asphyxier les bâtonnistes. Ne suffit-il pas, dans les grandes villes, de quelques agents de police bien armés pour tenir en respect des milliers d'apaches qui n'ont que des couteaux à virole ?

Je ne partage donc nullement le pessimisme de M. M., ni ses idées sur les moyens d'assurer la paix. *Novus saeclorum nascitur ordo* ; ce ne serait pas la peine d'avoir tant souffert pour restaurer, derrière des frontières nouvelles, le régime odieux de la paix armée.

Enfin, M. M. demande la constitution d'un Comité de Salut Public très peu nombreux, qui serait « le gouvernement de la fin de la guerre » ; mais il ne dit pas comment on s'y prendrait pour le recruter parmi les hommes de grand talent, toujours rares et difficiles à découvrir.

Ce livre est écrit avec verve, mais très incorrectement. L'auteur n'a que des idées vagues sur la concordance des temps [1] et sur l'emploi du subjonctif [2] ; il lui arrive aussi de donner dans le galimatias [3].

S. Reinach.

1. « Il était de toute impossibilité qu'elle ne se fasse pas » (p. 89); « quoi qu'il n'ait rien promis, on attendait... » (p. 129).

2. « Quoique nous reconnaissons » (p. 11); « quoique tout démontrait » (p. 53); « si les Alliés ne soient pas des nations de proie » (p. 127).

3. « Reporter les responsabilités sur une prétendue lacune » (p. 73); « se baser sur des conséquences d'erreurs » (p. 74); « choisir la presque totalité des gouvernants sans tenir aucun compte de leurs *inaptitudes* pour la tâche qui leur était confiée » (p. 90); « les plus amers reproches lui furent dirigés » (p. 114); « la question de la vie chère n'est basée que sur l'entraînement à augmenter le prix » (p. 129). Le mot rare « confabulation » est employé à contre-sens (p. 151 et ailleurs).

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyrillier, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — **12 août** — **1916**

Syers, Histoire de Perse (Cl. Huart). — Arvanitopoullos, Inscriptions de Thessalie (B. Haussoullier). — Cagnat, L'annone d'Afrique ; Cuq, Les locaux d'habitation dans la Rome impériale (M. Besnier). — Searles, Les sentiments de l'Académie française sur le Cid (L. R.). — Spindrift, p. Callender ; Keats et Shelley, Extraits, p. A. H. Thompson (Ch. Bastide). — Uhlenbeck, Le verbe dans les langues américaines (A Meillet). — Hauser, La guerre européenne et le problème colonial (R). — Bordeaux, Trois tombes (E. Seillière). — Almanach de la Paix par le droit, 1916 (Félix B.). — Académie des Inscriptions.

Lieut.-col. P. M. Sykes, C. M. G., C. I. E. **A history of Persia**, with maps and illustrations. London, Macmillan and C°, 1915; vol. I, xxvi-544 pages; vol. II, xxii-564 pages.

Le besoin d'une histoire de la Perse se faisait absolument sentir; ce pays, qui avait déjà attiré l'attention naguère par sa révolution et son désir de se hausser au niveau de la civilisation de peuples plus avancés, est d'actualité maintenant; c'est un champ clos où se heurtent diverses énergies; il est devenu un atout dans la politique générale. Mais comment s'est-il formé? Comment a-t-il traversé vingt-cinq siècles pour arriver jusqu'à nos jours? Beaucoup seraient embarrassés pour répondre à ces deux questions. On en est resté, généralement, en Europe, aux guerres médiques et aux conquêtes d'Alexandre, parce qu'il a fallu les apprendre sur les bancs du lycée, en vue des examens; mais on ignore profondément ce qu'est devenu l'Iran après avoir vu son indépendance renversée par les coups que lui porta le roi de Macédoine, menant derrière lui la civilisation hellénistique. Si l'on veut se renseigner, on ne trouve que des ouvrages déjà anciens, dont la lecture ne donnera qu'une idée fort incomplète de ce que fut un pays dont les idées et l'art, à diverses périodes, rayonnèrent fort au-delà de ses frontières, dans les régions difficilement accessibles de l'Asie Centrale ou dans les plaines torrides arrosées par le Gange. L'histoire du colonel Sykes arrive, par conséquent, fort à propos.

Nous ne saurions trop louer l'auteur, qui écrit pour les gens du monde et a voulu égayer les yeux par un luxe considérable d'illustrations, d'avoir commencé son travail par une revue rapide des dernières données de la science sur l'histoire de l'Assyrie, de la Babylonie et de l'Elam. Il importe, en effet, de tâcher de se rendre compte

comment un certain Kourach, petit roi aryen de la petite ville anzano-sémite de Suse, est parti de là pour créer, par ses vastes conquêtes, le royaume des Achéménides et laisser dans les annales du monde la trace de ce nom fulgurant, Cyrus. On sait que jusqu'à ces derniers temps, les Grecs seuls avaient été en mesure de nous donner quelques renseignements, d'ailleurs contradictoires, sur ce grand homme dont on ignore la véritable fin ; mais la découverte des cylindres de Nabonide nous a donné au moins sa filiation et les noms de ses prédécesseurs. Les deux volumes de M. Sykes, en résumant les résultats de travaux récents, rendent un service appréciable au lecteur désireux de se mettre rapidement au courant de l'état de la science.

L'histoire de la Perse se divise en deux parties : la période de la religion madéenne, et celle de la religion musulmane. Il y a un abîme entre les deux ; c'est pourtant toujours le même peuple ; c'est aussi la même langue, depuis que, sous les Arsacides, s'est formé le pehlvi par une évolution du vieux perse de l'antique dynastie ; mais la conquête arabe a été, au point de vue religieux et moral, si profonde, que les Iraniens n'ont jamais pu se dépêtrer de l'emprise de la langue arabe avec tout son cortège d'institutions juridiques, de commentaires du texte sacré, d'habitudes nouvelles. On a continué à parler persan, mais on a écrit en arabe, langue savante ; toute la technologie est empruntée à l'idiome des conquérants ; il n'y a que la poésie qui soit restée nationale, et encore ! Les emprunts étrangers, quoique rares, se rencontrent même dans Firdausi, malgré le soin extrême pris pour expurger la langue.

Moins connue, moins appréciée, moins estimée que la Perse madéenne, la Perse musulmane, on ne doit pas l'oublier, n'a pas renoncé à exercer son influence sur l'Asie ; elle civilisa les Turcs conquérants ; sa langue et ses arts pénétrèrent à Constantinople avec les Ottomans, dans l'Inde avec les Grands-Mogols, dans l'Asie centrale avec les princes indigènes. La période des Çafawides, au XVIe siècle, avec Châh-'Abbâs Ier et ses successeurs, fut excessivement brillante ; les monuments d'Ispahan, encore debout, sont là pour attester la rénovation du vieil art de la décoration architectonique en plaques de faïence aux vives couleurs ; mais la renaissance de l'art remonte au XVe siècle, avec les Timourides ; le prince Bâï-Songhor s'était créé une bibliothèque où quarante artistes, dit-on, étaient occupés à tracer l'élégante écriture des manuscrits et à les orner de brillantes miniatures. Le peuple persan a toujours conservé le souvenir, persistant quoique vague, qu'il avait fait autrefois de très grandes choses ; et encore aujourd'hui, dans les grandes villes, des troupes de musiciens, avec leurs longues trompettes droites, sonnent deux fois par jour leurs airs traditionnels, comme au temps des Sâsânides.

Élégamment illustré de reproductions de photographies et de réductions des dessins rapportés par les explorateurs de l'Iran, en grande

majorité français, l'ouvrage du colonel Sykes est fait pour le grand public, mais il peut servir aussi d'aide mémoire, à l'aide de bonnes tables de matières, pour ceux qui désirent approfondir l'histoire d'un pays avec lequel nous avons, non seulement des affinités linguistiques, mais encore des rapports profonds de sentiments et de pensées.

Cl. Huart.

A. S. Arvanitopoullos. — Θεσσαλικαὶ ἐπιγραφαί (extrait de l'Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς, 1915, p. 8-50).

A. S. Arvanitopoullos. — Ἀνασκαφαὶ καὶ ἔρευναι ἐν Θεσσαλίᾳ καὶ Μακεδονίᾳ κατὰ τὰ ἔτη 1913 καὶ 1914 (extrait des Πρακτικὰ τῆς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας, 1914 p. 149-218, paru en 1915).

Éphore des antiquités de Thessalie, chargé pendant la durée de son service militaire (janvier-septembre 1913) de l'éphorie des antiquités de la Macédoine centrale et occidentale (nome d'Elimeia, avec résidence à Élassona), M. A. S. Arvanitopoullos n'a pour ainsi dire jamais interrompu ses utiles travaux.

Les inscriptions de Thessalie qu'il publie dans le *Journal archéologique* d'Athènes proviennent de ses fouilles à Gonnoi et à Gonnokondulon. Celles de Gonnoi sont des décrets ou fragments de décrets, sans grand intérêt. L'éditeur s'attache avec beaucoup de soin à noter la forme des lettres (n° 243, oméga, sigma, epsilon lunaires dans un décret qui n'est pas antérieur au commencement du deuxième siècle avant notre ère), les noms propres nouveaux ou remarquables, mais qu'il me permette une amicale observation : c'est avant tout l'établissement du texte, la lecture qui doivent le préoccuper. A quoi servent les plus ingénieuses remarques si elles ne sont pas suffisamment fondées ?. M. A. S. Arvanitopoullos a rendu assez de services à l'épigraphie grecque et nous attendons tous assez de son activité pour qu'on le mette en garde contre cet écueil. Pour Gonnokondulon, appelé plus tard Olympias (Tite-Live 39, 25, 16 et 44, 6), A. a eu le mérite d'en fixer l'emplacement, au lieu dit Tsiourba Mantria, vers le milieu du chemin qui conduit de Déréli à Nézéro. Il y a trouvé des actes d'affranchissement (n° 257) gravés sur une dédicace à Athéna sensiblement plus ancienne ; un des actes est daté de la 13e année de César Auguste, c'est-à-dire dix-huit ans avant notre ère. On notera aussi une dédicace aux dieux égyptiens (Isis), Sarapis, Anoubis (n° 259).

Le Rapport publié dans les *Actes de la Société archéologique* d'Athènes n'est pas complet. Toute la première partie est consacrée à la Perrhèbie (Thessalie). On y trouvera résumés les résultats de recherches — surtout de recherches topographiques — entreprises à : 1. Oloösson ; 2. Orthé ; 3. Chyretiae ; 4. Métropolis, Mylae, Mondaea ; 5. Azoros, Doliché, Pythion ; 6. Gonnoi, Gonnokondulon. On sait l'intérêt que présente l'étude de toute cette région pour l'histoire des

guerres de Rome contre les derniers rois de Macédoine. A. en prend possession, après l'armée grecque, au nom de la science et on ne lui saura pas mauvais gré de rappeler qu'il a fondé à Oloosson au mois de janvier 1913 un Musée de Perrhèbie, « le premier qui ait été créé dans les contrées affranchies ».

Bernard Haussoullier.

Extraits des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XL, 1915 :
R. Cagnat, **L'annone d'Afrique**. P. 247-277.
Ed. Cuq, **Une statistique des locaux affectés à l'habitation dans la Rome impériale**. P. 279-335.

Voici les précieux renseignements que nous offre le travail de M. Cagnat sur l'*Annone d'Afrique*. Rome tirait de ses provinces africaines, pour l'annone civique et militaire, du blé, en quantités considérables et d'excellente qualité, de l'huile et sans doute aussi, à partir d'Aurélien, du lard, du vin, des fruits secs. Sous le Haut-Empire, la Proconsulaire, la Numidie et les Maurétanies passaient pour fournir à Rome un tiers de sa consommation en blé, l'Égypte un second tiers, l'Espagne, la Sicile, la Sardaigne et l'Italie le reste. Une partie des denrées de l'annone était exigée comme impôt, *stipendium*, et déposée dans les *horrea*, une autre achetée aux marchands des provinces. Pour les transports, à l'époque impériale, les fonctionnaires romains traitaient d'abord de gré à gré avec les naviculaires, groupés en société comme les publicains. Ces sociétés se transformèrent par la suite en collèges, encore indépendants de l'État; ceux-ci enfin prirent un caractère officiel : au Bas-Empire leurs membres, exempts des charges municipales et investis de la dignité équestre, étaient préposés à un *munus publicum*, dont répondaient leurs personnes et leurs biens. Le préfet de l'annone d'Afrique, résidant à Carthage, dirigeait le service. La flotte frumentaire voyageait de mars à novembre. La mention de naviculaires africains se rencontre sur un certain nombre d'inscriptions, en particulier sur celles qu'on a récemment découvertes à Ostie dans les locaux où se réunissaient les corporations professionnelles de cette ville.

Le travail de M. Cuq est une étude critique sur le passage de la *Notitia Urbis Romae* relatif aux *insulae* et aux *domus*, — 46.602 contre 1.790, — d'où l'on a cru pouvoir tirer quelques renseignements au sujet du chiffre de la population de Rome dans l'antiquité, et voici ce que nous dit M. Cuq. La *domus* était une maison de maître, habitée par le propriétaire ou louée, peu importe. L'*insula* n'était pas, ainsi qu'on le répète depuis trente ans d'après Richter, un étage possédé par un propriétaire distinct de celui du rez-de-chaussée, mais un ensemble de pièces affectées à l'habitation, un appartement dans une maison de rapport, — comme ceux qu'on a retrouvés dans les ruines

de Pompéi, d'Ostie, de Délos. Les papyrus nous attestent que les autorités administratives et judiciaires de l'Égypte grecque et romaine avaient édicté des règlements à l'égard de ceux qui habitaient des appartements. Il en était de même dans la Rome impériale de la part du préfet des vigiles et du préfet urbain ; le relevé numérique des *domus* et des *insulae* de chacune des quatorze régions présentait un grand intérêt pour ces magistrats, mais on ne peut rien en conclure sur le chiffre total de la population romaine, car une pareille statistique ne tenait pas compte de tous les pauvres gens qui logeaient en dehors des maisons de maître et des appartements, là où ils pouvaient : masse flottante qui échappe forcément à toute évaluation et fausse les calculs.

M. Besnier.

Colbert Searles. **Les Sentiments de l'Académie française sur le Cid,** edited with an Introduction. Minneapolis, Bulletin of the University of Minnesota, 1916, in-8°, p. 112. Prix : 1 dollar.

Depuis l'édition originale de 1638 il avait été publié plusieurs réimpressions des *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, mais elles avaient été faites avec peu de soin et sont devenues rares. D'autre part le manuscrit de Chapelain que nous a donné récemment son dernier biographe, M. G. Collas, n'a pas été confronté avec l'édition imprimée. M. Searles a jugé qu'il serait utile pour les étudiants de posséder un texte rigoureusement établi de ce document si important pour l'histoire de l'évolution du goût national. Il a fait précéder son édition d'une brève introduction sur la genèse des *Sentiments*, en condensant les résultats de son étude publiée dans la *Revue d'Histoire littéraire* (mai-juin 1914). Il est inutile de la résumer ici. Je note simplement que l'auteur ne partage pas l'opinion ordinaire défavorable à Richelieu qui pour la plupart des historiens aurait suivi dans toute cette affaire les suggestions d'une mesquine rivalité. Aux yeux de M. S., Richelieu au contraire n'aurait eu en vue que la réputation de l'Académie ; ses exigences qui se traduisirent par la constitution de plusieurs comités chargés de révisions successives n'étaient provoquées que par le légitime désir de rendre l'œuvre de Chapelain plus digne de l'Académie. Les quelques notes de sa main ou de la plume de son sécrétaire Citois dans les marges du manuscrit de Chapelain ne permettent nullement de conclure à son animosité et ne trahissent rien de plus que le souci du bon renom de la Compagnie.

Voici maintenant la disposition adoptée par M. S. pour son édition. Il donne simultanément sur trois colonnes (quelquefois plus) le texte du manuscrit de Chapelain (A), les modifications introduites par les révisions successives (B, C, D) et le texte de l'édition originale de 1638 (E). On saisit donc aisément les moindres transformations de la rédaction primitive. Peut-être eût-il été possible de rendre encore

matériellement plus visible aux yeux par quelque procédé typographique les expressions ou les passages raturés dans l'original, de façon à faire mieux saisir le lieu entre les états successifs du manuscrit. Les quelques remarques ajoutées par Richelieu sont naturellement signalées dans des notes; mais l'éditeur n'a pas moins soigneusement relevé jusqu'aux moindres signes, traits, lignes, croix, etc. qui abondent dans les marges. Ceux qui pratiqueront l'édition auront d'ailleurs une idée plus précise encore de toutes les particularités de l'œuvre de Chapelain et de ses collaborateurs grâce aux neuf fac-similés que l'éditeur a mis en tête de sa publication et qui ont été choisis parmi les pages les plus caractéristiques du manuscrit.

On sait que les *Sentiments* comprennent un préambule, la critique des observations de Scudéry touchant le fond de la pièce, puis les vers défectueux et les larcins de Corneille, et enfin une conclusion. La partie relative à la versification fut l'œuvre d'une commission particulière; elle manque donc dans le manuscrit de Chapelain qui se borne à l'annoncer. M. S. l'a intercalée à sa place dans sa publication parallèle du manuscrit et de l'édition de 1638. L'Académie avait d'ailleurs étendu à un plus grand nombre de vers les critiques de Scudéry; les siennes se portent à 100, tandis que l'adversaire de Corneille n'en avait relevé que 48. Il était utile de savoir dans quelle mesure Corneille a accepté les observations soit de Scudéry, soit de l'Académie : M. S. nous renseigne sur ce point dans les notes qui accompagnent la publication des Remarques.

Son livre nous restitue donc de la façon la plus scrupuleuse un document intéressant pour notre histoire littéraire, mais qui en même temps sera précieux à consulter pour l'étude de la langue [1].

L. R.

Spindrift, edited by Geoffrey Callender, Cambridge, University Press, 1915, in-8, 417 p.

John Keats, **Selections,** edited by A. Hamilton Thompson, Cambridge, University Press, 1915, in-12, 172 pp., 2 s.

P. B. Shelley, **Selections,** edited by A. Hamilton Thompson, Cambridge, University Press, 1915, in-12, 198 p., 2 s.

Professeur au *Royal Naval College*, M. Geoffrey Callender a réuni, à l'usage sans doute des futurs officiers de marine, un choix de textes anglais. « La présente anthologie, dit-il, montrera l'impression faite par la mer sur les maîtres de la prose anglaise; soumis de bonne heure à son influence, ils l'ont fidèlement dépeinte dans le calme et dans la tempête; ils ont su s'en servir pour des effets de scène ou pour créer une atmosphère; ils en ont sondé les abîmes; ils ont été attirés

---

1. Lire p. 36, osé au lieu de *usé*. Dans les notes des Remarques quelques menues coquilles et des caractères qui sont tombés.

par le charme de sa couleur ou la séduction de sa voix; ils ont suivi comme des mouettes le sillage de ses grands vaisseaux ». Presque tous les principaux noms de la littérature anglaise figurent dans ce recueil : à côté d'un Hackluyt qui consacra sa vie à la gloire des grands navigateurs ses contemporains, d'un Smollett dont l'originalité consiste à avoir introduit dans le roman le type du marin, d'un Kingsley ou d'un Marryat, passionnés des choses de la mer, on rencontre ceux dont la mer n'a sollicité l'attention qu'un moment, Shakespeare, Defoe, Swift, Fielding, Ruskin. Les auteurs vraiment modernes manquent : les lois sur le *copyright* sont inexorables.

L'université de Cambridge se propose de publier, sous le titre de *English Romantic Poets*, des extraits des principaux romantiques. Les deux premiers volumes réimpriment encore une fois les plus célèbres poèmes de Keats et de Shelley. Les introductions sont rédigées avec soin ; les notes élucident les passages obscurs ; c'est tout ce qu'on peut demander à un éditeur. Pour le choix des morceaux, il lui sera toujours impossible de contenter ses lecteurs. On regrette de ne retrouver que quelques strophes de la *Sensitive* sous le titre inattendu de *La dame du jardin*. Car M. A. Hamilton Thompson n'a pas craint d'affubler de titres de son invention les passages qu'il a préférés. Dangereuse témérité ! Les fervents crieront au sacrilège.

Malgré la guerre et la « crise du papier », que les Anglais connaissent comme nous, l'exécution matérielle est irréprochable ! Il faut en féliciter les imprimeurs de Cambridge.

Ch. Bastide.

C. C. Uhlenbeck, **Het passieve karakter van het verbum transitivum of van het verbum actionis in talen van Noord-Amerika**. Amsterdam (Joh. Müller), 1916, in-8°, 30 p. (extrait de *Verslagen en Mededeelingen der kon. Akademie van Wetenschappen*, Afd. Letterkunde, 5, II).

En étudiant les langues si diverses et d'aspect si singulier de l'Amérique du Nord, M. Uhlenbeck ne se propose pas seulement d'élargir nos connaissances sur ces langues elles-mêmes et de contribuer à poser la base de leur grammaire comparée. Son objet principal est de travailler à constituer la linguisque générale. Parti de l'étude des langues indo-européennes, il veut éclairer, par l'examen de langues très différentes, les langues indo-européennes. Le grand problème du verbe et de la façon dont est conçu dans la langue l'agent de l'action exprimée par le verbe l'a toujours préoccupé. Par la comparaison d'un grand nombre de langues américaines, il montre que le verbe est souvent conçu d'une manière passive dans ces langues, sans que, bien entendu, cette manière de concevoir les choses soit universelle. S'inspirant des recherches de M. Lévy-Bruhl, il explique ce type linguistique par des idées courantes chez les demi-civilisés.

A. Meillet.

La *Revue* a reçu le numéro 57 du *Journal of the African Society* (1915). A côté d'articles sur les usages africains, qui sont les bienvenus, on y trouvera des articles linguistiques, l'un vraiment trop sommaire, l'autre consacré à des théories imaginaires.

A. M.

La guerre européenne. Le problème colonial par Henri Hauser, professeur à l'Université de Dijon, correspondant de l'Institut. Paris, Chapelot, 1915. 112 p. in-8°. Prix : 1 franc.

Dans cette intéressante et suggestive brochure M. Henri Hauser examine l'une des causes de la présente guerre, qui pour n'avoir pas tout d'abord attiré l'attention du grand public, n'en fut pas moins l'une de celles qui ont pesé le plus sur la volonté de l'Allemagne et l'ont poussée à provoquer le conflit mondial auquel nous assistons aujourd'hui. Le besoin d'expansion au dehors, dans les limites du continent européen, n'est devenu si aigu pour l'empire allemand que parce qu'il ne trouvait pas dans les autres parties du monde de territoires, suffisants à ses yeux, pour y déverser sa production écononomique et s'y créer en même temps des points d'appui politiques nouveaux. « Lorsqu'on a fait le partage du monde, écrivait en 1899 le géographe Kurt Hassert, il n'existait pas encore une puissante Allemagne qui aurait pu dire son mot. Et lorsqu'il y eut une puissante Allemagne, le monde était presque complètement partagé ». La conséquence forcée de cette situation fâcheuse pour la politique, le commerce et l'industrie germaniques, fut la résolution longtemps discutée, différée, reprise par les gouvernants de l'Empire, d'entamer la guerre en Europe même, contre certaines puissances, riches en colonies — la France et la Belgique, proches voisines, en possédaient à souhait — de les vaincre et de leur faire payer leurs défaites par de larges parcelles de l'Indo-Chine, du Maroc et du Congo. L'intervention non prévue de l'Angleterre a dérangé les calculs du cabinet de Berlin ; la loyauté des Boërs, réconciliés en immense majorité avec la Grande-Bretagne grâce aux libertés reçues, la coopération des forces anglo-françaises et belges et plus récemment des troupes portugaises, l'intervention de la flotte du Japon dans l'Extrême-Orient, ont bouleversé de fond en comble la situation coloniale de l'Allemagne. En Asie et en Océanie elle a tout perdu ; en Afrique même, chaque jour, ses derniers officiers et leurs bataillons nègres, isolés de toute communication avec la mère-patrie, reculent devant les alliés et le moment ne semble pas très éloigné où leur empire colonial, si âprement et si hâtivement constitué depuis une trentaine d'années, ne sera plus qu'un souvenir. Guillaume II compte, il est vrai, sur des victoires prochaines tant sur la Marne, l'Yser, l'Adige, que sur la Dwina et dans les Balkans, pour récupérer largement les territoires perdus, en y joignant les dépouilles de ses ennemis vaincus ; mais les triomphes

annoncés en Europe restent problématiques et tout aussi problématiques les annexions asiatiques ou africaines.

Le savant professeur de Dijon a profité de l'occasion qui se présentait pour exposer, devant le grand public, la question coloniale dans le passé comme dans le présent, l'importance des colonies pour les métropoles, le rôle qu'elles ont joué, qu'elles peuvent jouer encore dans l'avenir au cours d'une guerre aussi générale que la lutte actuelle. On a commencé par se disputer les colonies parce qu'elles produisaient des métaux précieux, des épices et des esclaves. Espagnols, Portugais, Hollandais et Anglais se sont entretués dans ce but; plus tard, d'autres produits, plus nécessaires, en définitive, aux humains, les morues de la Terre-Neuve, les mousselines de l'Inde, ont motivé de nouveaux conflits; la question plus générale de la maîtrise des mers est devenue, pour l'Angleterre du XVIIIe siècle non seulement prépondérante, mais *la question vitale*. De là l'âpreté qu'elle met dans la lutte contre ses colonies américaines, quand celles-ci, pour des motifs économiques surtout, se soulèvent contre la mère patrie. Je crois bien que la guerre présente est la première où l'on voit des colonies puissantes, le *Dominion* du Canada, le *Commonwealth* de l'Australie, l'Afrique australe, la Nouvelle Zélande envoyer des armées nombreuses au secours de leur vieille métropole britannique. C'est que l'Europe en général devient de plus en plus tributaire des autres parties du globe, qui se resserre pour ainsi dire, grâce aux trains express, aux paquebots ultra-rapides, aux cables transatlantiques, à la télégraphie sans fil. L'Europe occidentale ne peut plus se passer des grains du Canada, des viandes frigorifiées de l'Argentine, des cafés du Brésil, des cotons des Etats-Unis, des soies de Chine, etc. Chacuns des Etats que les traditions du passé et ses propres efforts dans le présent ont placés en vedette, non plus seulement en Europe, mais ailleurs — témoins la grande république de l'Amérique du nord et le Japon — s'efforcent de réaliser par tous les moyens l'emprise qu'ils ont déjà sur les nations à demi-civilisées ou les peuples tout à fait sauvages, de s'y assurer, si possible, le monopole du commerce et de l'activité industrielle. C'est une guerre aussi, sans fracas d'artillerie, sans batailles sanglantes, mais qui enregistre également des victoires pour les uns, et pour les autres des défaites. Et M. Hauser a bien raison de dire qu'encore que le fameux *Panther* « n'ait tiré le moindre coup de canon contre la Kasbah d'Agadir, c'est bien son arrivée dans les eaux marocaines qui est le point de départ de la guerre actuelle ».

Il est très compréhensible que l'Allemagne — celle d'avant 1870 — ait contemplé d'un œil mécontent le développement colonial de ses voisins; elle avait le sentiment très net de fournir l'appoint le plus considérable de l'émigration annuelle dans l'Europe continentale, mais sans aucun profit direct pour elle-même, puisque c'étaient les

Etats-Unis, le Brésil, l'Australie qui absorbaient (d'après une locution brutale mais caractéristique des *yankees*) cet « engrais de guano pour les autres peuples »[1]. Avec les millions d'Allemands [1] qui s'expatrièrent avant et après les grandes crises de 1848, de 1866, de 1870, on aurait pu fonder de belles colonies, si l'Allemagne officielle avait eu dès lors la force nécessaire et puis aussi le goût des entreprises coloniales. Peut-être aurait-il mieux valu, dit l'auteur, pour la civilisation générale, que ces foules germaniques essaimées à travers le monde n'eussent pas toutes été des colonies sans drapeaux.

Même quand la force fut acquise, le goût ne se manifesta point encore ; ni l'empereur Guillaume I ni son chancelier de fer n'étaient des *coloniaux* nés, et c'est vers 1880 seulement que le public allemand commence à s'intéresser sérieusement aux problèmes d'outre-mer; en 1882, se crée à Francfort le *Deutscher Kolonialverein* ; il compte 15.000 membres en 1885. En avril 1883 un négociant de Brème, M. Lüderitz, achète à un roitelet hottentot la côte sablonneuse d'Angra Pequena, sur les bords de l'Atlantique dans l'Afrique australe ; en juillet, le célèbre voyageur Nachtigall traite avec le roi de Togo; plus tard le Dr Peters prit la côte orientale du continent africain; on eut la Nouvelle Guinée, Caméroun, Kiao-tchéou ; mais nulle part on ne trouvait vacants des territoires capables de servir vraiment de *colonies de peuplement* à la race blanche, et pourtant, bon an, mal an, la population de l'empire allemand augmentait de 7 à 800.000 âmes; il fallait lui trouver un exutoire où elle ne se perdît plus, économiquement et politiquement, au détriment des forces du pays.

C'est alors qu'on jette à Berlin des regards d'envie sur les vastes territoires occupés ou du moins guettés par la France, et plus particulièrement sur le Maroc qui, par sa position géographique, son climat, ses richesses naturelles, le peu de densité de sa population, aurait convenu parfaitement aux Sociétés de colonisations allemandes, qui déjà, par leurs agents, essayaient de s'établir dans le pays. La France ne pouvait permettre une main-mise de l'Allemagne, sournoisement hostile, dans cette Afrique du nord, à côté de l'Algérie et de la Tunisie. D'ailleurs, par une coïncidence singulière, au moment même où l'on réclamait à grands cris des territoires à peuplement à Francfort et à Berlin, l'émigration s'arrêtait à peu près [2]; non seulement le taux d'accroissement de la population baissait d'une façon notable, mais ce surplus, encore assez considérable, était absorbé à tel point par les besoins des industries nouvelles, qui se créaient partout, qu'il fallait une *immigration* slave annuelle très

1. En 1881 seulement, plus de 220.000 Allemands avaient quitté le sol de l'Empire (p. 27).

2. Le chiffre est tombé au-dessous de 20.000 (moins d'émigrants allemands que d'émigrants français) (p. 30).

considérable pour satisfaire aux besoins de l'agriculture allemande [1]. Cela n'empêchait pas, bien entendu, que l'on persistât dans les prétentions anciennes. « Le paysan wurtembergeois ou bavarois qui transporte au-delà des mers les solides vertus allemandes, la *deutsche Hausfrau* qui s'en va fonder sur une terre vierge un *deutsches Heim,* ne sont plus que des souvenirs; mais au nom de ces images périmées l'Allemagne persiste à réclamer une part des *tirs* marocains ou des plateaux d'Anatolie ».

Si, comme *peuplement*, le résultat de la colonisation allemande en Afrique a été plutôt médiocre — (après trente années, on compte à peine 15,000 blancs dans le sud-ouest africain, un peu plus de 4,000 dans l'est) — on n'a pas lieu d'être beaucoup plus satisfait au point de vue économique ; l'exportation allemande à destination de ses colonies ne dépasse guère cinquante millions de marks en 1911 et les envois de celles-ci en Allemagne « oscillent autour de quatre-vingt millions de marks ». Aussi l'on comprend fort bien que le désir ait été vif, depuis longtemps déjà, de remanier les lotissements européens sur la mappemonde, où il est évident que la France « a du continent africain beaucoup plus que sa part », où la Belgique et le Portugal ne savent que faire de la leur et où l'Angleterre est décidément trop vorace. — Un autre territoire que la colonisation germanique promet de changer en un jardin d'Eden, c'est celui de la Mésopotamie, aujourd'hui nue et stérile; quand une fois le chemin de fer de Bagdad aura permis de coloniser les hauts plateaux salubres mais déserts de l'Asie Mineure, quand les canaux ensablés depuis des siècles des antiques dynasties de Ninive et de Babylone, rouverts par l'ingénieur allemand, arroseront le limon de la plaine entre le Tigre et l'Euphrate, il y aura là l'un des champs d'activité les plus riches et les plus curieux du XXe siècle. Ce n'est pas en vain que, dès 1898, Guillaume II, le *Hadji-Guilloun* de la jeune Turquie, est allé visiter la Terre-Sainte, sous les auspices d'Abdul-Hamid, et saluer, avec une égale ferveur, le tombeau de Saladin et la Dormition de la Sainte-Vierge. Mais il est fort probable que les efforts réunis des Russes et des Anglais, du côté de Bagdad, rendront illusoires, de ce côté aussi, les « grandes espérances » des coloniaux allemands.

En tout cas, ils nous ont rendu le très important service de réveiller, par leur attitude agressive au Maroc, de trop nombreux esprits qui, chez nous, restaient indifférents à tout ce qui se passait en dehors des tristes querelles des partis à l'intérieur; ils ont surtout déclanché le sentiment de la solidarité britannique par le ton hautain qu'ils prirent, alors que l'Angleterre se rangea du côté de la France, avant et après la conférence d'Algésiras. Ce fut un vif étonnement d'abord,

1. Le chiffre moyen de ces immigrés temporaires polonais, lithuaniens, tchèques, etc., est évalué à environ 700.000.

car les grandes fédérations coloniales s'étaient longtemps montrées très froides à l'égard d'une alliance plus intime entre elles et la métropole. Ce fut ensuite une grande joie pour le gouvernement central, qui certainement, entra dans la lutte d'un élan plus viril, se sentant soutenu par les millions de loyaux sujets d'Australie, d'Amérique et d'Afrique.

Dans les chapitres suivants, M. H. raconte brièvement la lutte aux colonies, sur les côtes de Chine, au Togo, au Caméroun, au Congo belge, que les Allemands s'imaginaient pouvoir occuper à l'improviste comme ils avaient occupé la Belgique elle-même, comme ils comptaient sur une révolte des Boers, longuement préparée par eux, pour paralyser les Anglais dans l'Afrique australe, comme ils espéraient pouvoir provoquer un soulèvement général de l'Islam contre les Français en Tunisie et au Maroc, contre les Anglais en Egypte, contre les Italiens en Tripolitaine. Tous ces beaux calculs se trouvèrent faux et ce pétard incendiaire, somme toute, a honteusement raté. Ni aux Indes, ni en Algérie non plus, les masses mulsumanes n'ont bougé, et, comme le dit M. H., « la proclamation de la Guerre Sainte a fini en comédie, en cérémonie turque ».

Le dernier chapitre de notre auteur est consacré à des réflexions très intéressantes et d'une application pratique immédiate, sur *les résultats coloniaux de la guerre européenne.* Ils sont de diverse nature. Tout d'abord les relations entre les métropoles et les colonies sont partout devenues plus intimes et plus fréquentes ; les Canadiens sur l'Yser, les Australiens aux Dardanelles, nos Algériens, nos Marocains et nos Sénégalais sur les bords de la Meuse ont combattu avec un admirable entrain sous les drapeaux de la mère-patrie. Sur le territoire français comme sur le sol de l'Afrique, nos sujets musulmans, anciens ou récents, ont fait preuve d'attachement à la France. Il sera juste dorénavant de tenir compte davantage des besoins et des vœux de ces populations indigènes de nos colonies, de répondre à leur loyalisme en leur témoignant un intérêt croissant, en améliorant leur situation économique et légale. Pourtant, nous ne saurions perdre de vue la grave question du *peuplement français.* Déjà, nous dit-on, cinquante mille de nos compatriotes sont établis au Maroc; mais, pour alimenter ce courant, « il faut relever le taux d'accroissement de la population métropolitaine. Il ne nous servirait à rien d'avoir vaincu si les femmes de nos soldats se refusaient aux devoirs de la maternité. Il ne nous servirait à rien d'avoir gardé nos colonies, si nous n'avions pas d'enfants pour les peupler ».

M. H. ne veut pas, après la victoire prochaine, « anéantir l'Allemagne ». Il croit, — avec raison, selon nous, — « qu'il ne serait ni possible, ni juste, ni sage de refuser au peuple allemand des conditions acceptables d'existence ». Mais il ne voit « aucune raison de lui laisser des dépendances extérieures ». Il faudra, lors du Congrès qui

règlera les conditions de la paix générale, réviser les actes internationaux du passé, en « expulser le virus allemand », procéder à de nouveaux et équitables partages des zones d'influence entre les grandes puissances et les Etats moyens, simplifier et rectifier les frontières coloniales, pour écarter les contestations futures, pour assurer à chacune des terres protégées « avec la liberté et la justice, la prospérité dans la paix ». Souhaitons que ce beau rêve s'accomplisse ; mais n'oublions pas que nous sommes encore au fort de la bataille, que le sol de la patrie est toujours foulé par l'ennemi et que la première, l'unique préoccupation du moment doit être pour nous de l'en chasser à jamais.

R.

H. Bordeaux, **Trois tombes**. Paris, Plon-Nourrit. In-16, 3 fr. 30, 1916. XIII et 290 pp.

Ce sont trois hommes de pensée, emportés en plein essor ou en pleine maturité de production par la tourmente, dont l'éminent romancier évoque ici le souvenir, en compagnon d'armes qui a couru les mêmes dangers, traversé les mêmes émotions poignantes. A cinquante, quarante et trente ans, ils ont, avec de plus jeunes encore, défendu la civilisation française. Effort plus méritoire peut-être à mesure que les années viennent, dit M. Bordeaux, quand il faut rompre avec un passé déjà fécond, avec un présent qui souvent a pris le visage d'une femme et d'enfants à l'âge tendre, quand il faut abandonner l'œuvre en cours à laquelle on avait subordonné sa vie ! Le sacrifice est alors précédé d'un Calvaire qui le fait ressembler à la Passion.

Voici d'abord Max Doumic, l'architecte qui était aussi un penseur et un critique d'art. M. Bordeaux nous dit son enfance, dans un intérieur de bourgeoisie modeste et digne que dirigeait une femme admirable, sa mère. Cette âme d'élite, veuve prématurément d'un professeur au Conservatoire de musique, éleva ses fils par son travail et leur prépara un avenir glorieux. Puis ce sont ses premiers succès d'artiste et la conception de son haut idéal ; il lui fallut attendre presque jusqu'à la veille de sa mort avant de trouver l'occasion de réaliser quelque peu. Puis encore son magnifique geste de patriote, son engagement dans un régiment étranger au début des hostilités et sa mort héroïque presque aussitôt après son arrivée sur le front de bataille.

Voici Paul Acker, le romancier inoubliable du *soldat Bernard* dont l'œuvre fournit à son biographe l'occasion de quelques pages critiques qui sont à la fois un enseignement et un acte. Déjà dans l'un de ses romans, *La croisée des chemins*, M. Bordeaux avait fixé en quelques traits la vie du Quartier latin au voisinage de cette année 1894 qui vit les débuts d'Acker dans la mêlée parisienne : « Comme

« les tristes jeunes gens du temps de Musset, atteints du *mal du siècle* « et se reconnaissant dans un Werther ou dans un Manfred, enten- « dirent les conseils qui leur venaient de Gœthe, agitateur immobile « et de Byron qui se détruisait en musique : comme les graves jeunes « gens de l'époque de Renan et de Taine, dans une frénésie de curio- « sité intellectuelle, subirent l'influence de la philosophie hégélienne « sans se douter que la revanche d'Iéna devait suivre l'invasion huma- « nitaire, la jeunesse d'alors, cherchant des directions plus conformes « à ses instincts que le pessimisme ou le dilettantisme dont notre « propre littérature était saturée, accueillit Tolstoï et sa pitié débor- « dante, Ibsen et son individualisme, avant-garde de Nietzsche. « C'étaient les faux noms du communisme et de l'anarchie! »

De ces influences, Acker eut bientôt fait de se dégager pour marcher dans une voie plus saine. *Le soldat Bernard* lui donna la célébrité. Sans doute, écrit M. Bordeaux de ce roman, la jeunesse qui aura traversé la guerre ne se représentera pas sans effort une société crédule au pacifisme et se livrant d'elle-même aux nations de proie. Elle aura peine à comprendre comment ses aînés, après avoir accepté ou tout au moins toléré ces théories déprimantes, les auront tout à coup rejetées pour la défense du territoire envahi. Ces brusques changements ne laisseront pas de la déconcerter et de lui inspirer une juste méfiance. Élevée à l'école d'une terrible réalité, elle ne séparera pas les idées des faits et laissera là l'illusion mystique du rousseauisme pour les suggestions de l'expérience et de l'histoire.

Maurice Deroure, la troisième de ces victimes de choix, n'avait pas eu le temps de donner beaucoup plus que des espérances. Mais son roman de l'*Éveil* que le patronage de M. Bordeaux lui avait permis d'offrir à un vaste public dans la *Revue hebdomadaire*, avait été goûté néanmoins et promettait un écrivain de valeur.

Quelques notations personnelles sur les différents aspects de la présente guerre complètent ce volume de souvenirs. Et ces pages-là ne seront pas les moins appréciées du public. On aimera tout d'abord le récit pittoresque qui encadre cette admirable *Prière pour les absents* dont l'auteur a voulu faire en quelque sorte la préface de son œuvre : puis encore les croquis si vivants qui la terminent, quelques-uns en forme de sonnets qui révèlent dans M. Bordeaux un grave et vibrant poète. Au total un livre de santé intellectuelle et de martial espoir qui fera autant de bien que de plaisir à ses lecteurs.

E. Seillière.

Almanach de la Paix par le droit, 1916, préface de M. Emile Vandervelde ; Plon-Nourrit et Cie, rue Garancière 8 et 10, Paris ; prix 0 fr. 25 ; — 80 pages.

Les pacifistes de la France continuent leur œuvre louable ; ils savent combattre, mourir pour leur pays, mais ils ne perdent pas leur but

de vue. J'ai déjà dit à propos de l'*Almanach* pour 1915 [1], tout le bien que je pense de leurs efforts; je n'y reviendrai pas; je signalerai seulement une idée de la préface de M. Vandervelde : « quand la plus tragique des expériences aura mis en lumière les périls de la paix armée et fait éprouver aux peuples l'effroyable inutilité de la guerre, la réaction se produira chez ceux-mêmes qui ont été le plus complètement aveuglés et abusés », (p. 7); — le poème de Ch. Richet, *Est-ce juste* ? ; — le puissant article de Gabriel Séailles, *la paix des peuples*, (p. 25 à 32) ; — et l'*histoire en abrégé des Etats balkaniques* par L. Puech, (p. 64 à 72), très instructive.

Il est regrettable que dame censure ait cru devoir promener ses ciseaux impitoyables au milieu de certaines *lettres du front*; je les ai lues moi-même sur épreuves, toutes et en entier, et il m'a semblé qu'il n'y avait pas lieu de s'émouvoir outre mesure au sujet de leur contenu.

La plaquette est comme à l'ordinaire, fort bien présentée et cette fois-ci, ornée d'une jolie reproduction de l'*Espérance* de Watts.

Félix B

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 21 juillet 1916.* — M. Prou annonce, au nom de la commission la fondation Thorlet, que la commission a décidé d'attribuer sur cette fondation : 1° un prix de 1,500 fr. à M. Eugène Saulnier, pour l'ensemble de ses travaux; 2° un prix de 1,000 fr. à M. Achille Millien, pour ses recherches sur le folk-lore du Nivernais; 3° un prix de 1,000 fr. à M. Poitevin, pour ses recherches sur la paléographie et la calligraphie.

M. Collignon donne lecture du rapport sur les publications de l'Académie pendant le premier semestre de 1916, rapport qui avait été entièrement dirigé par M. Maspero.

L'Académie procède à l'élection d'un Secrétaire perpétuel en remplacement de M. Gaston Maspero, décédé subitement à la fin de la séance du 30 juin. Etant donnés les termes du règlement et la composition actuelle de l'Académie, la majorité requise est de 23 voix. Il y a 26 votants. Au premier tour, M. Cagnat est élu par 25 voix. Cette élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. A. Héron de Villefosse annonce le don, fait au Musée du Louvre par Mlle Louise de La Coulonche, d'une tête de jeune homme, en relief, qui provient du Parthénon (frise des Panathénées). On ignore l'époque à laquelle ce fragment aurait été détaché de la frise; on sait seulement qu'il fut donné, entre les années 1846 et 1867, à M. Amédée Daveluy, premier directeur de l'Ecole française d'Athènes, grand-père de la donatrice.

M. Maxime Collignon donne lecture d'une étude sur une statuette représentant l'Afrique personnifiée, acquise en Egypte, à Alexandrie, par Jean Maspero qui, en 1915, a trouvé une mort glorieuse en Argonne. Exécutée dans une sorte de pierre analogue au grès, la statuette est de travail alexandrin et paraît dater de la fin du 1er siècle a. C. ou des premières années du siècle suivant. Elle montre la figure allégorique de l'Afrique sous les traits d'une femme coiffée de la dépouille d'une tête d'éléphant; un lion est couché à ses pieds. Si l'on connaissait déjà par des monnaies, des petits bronzes, des bas-reliefs et des peintures la représentation de l'Afrique, c'est la première fois qu'elle apparaît en pied dans une œuvre de statuaire. La statuette d'Alexandrie offre, en outre, une particularité intéressante. Le type du visage, aux lèvres fortes et saillantes, est empreint d'un caractère africain très prononcé, et témoigne une fois de plus du goût pour la vérité ethnographique et pour le réalisme qui est un des traits essentiels de l'art alexandrin. — MM. Babelon et Héron de Villefosse présentent quelques observations.

M. Louis Leger communique un travail sur la bataille de Kosovo. Ce nom

---

1. Voir la *Revue critique* du 15 janvier 1916.

signifie « le Champ de merles ». La bataille fut livrée le 13 juin 1388 (vieux style). M. Leger décrit le champ de bataille où se rencontrèrent les Serbes du prince Lazare et du roi de Bosnie d'une part, les Osmanlis et leurs auxiliaires de l'autre. On a sur cette journée très peu de documents contemporains. Les chefs des deux armées périrent; le sultan Mourad fut assassiné par un patriote serbe appelé Miloch; le prince serbe Lazare fut fait prisonnier et décapité par sesennemis. Ce combat n'eut pas de résultat immédiat. Les Turcs se replièrent. La mort du sultan fit croire en Europe à la victoire serbe. La nouvelle n'en arriva à Paris que longtemps après, et Charles VI fit célébrer un *Te Deum* à Notre-Dame. M. Leger expose, en terminant, les légendes qui se rattachent à la bataille et qui ont formé tout un cycle poétique.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 27 juillet 1916.* — M. René Pichon lit une étude sur Virgile et César. Il remarque que Virgile parle peu de César, et avec peu d'enthousiasme, dans son *Enéide*, beaucoup moins que dans les *Géorgiques* et surtout que dans les *Bucoliques*. Il pense que cette froideur vient de ce que le poète a voulu se plier à la politique d'Auguste, lequel, tout en étant le continuateur de César, mettait toute son application à s'en distinguer.

M. Franz Cumont communique un disque de terre cuite et l'empreinte d'un moule inédit, conservé au Musée du Louvre, qui appartiennent à une série, déjà assez nombreuse, d'œuvres analogues, toutes sorties — on peut le démontrer — d'un même atelier de Tarente. Elles semblent dater du IIe ou du Ier siècle a. C. La surface de ces disques est surchargée d'une quantité d'animaux sacrés, d'attributs divins et d'objets divers, dont la nature n'a pas toujours été exactement déterminée. L'accumulation des figures qui les décorent et le caractère de certaines d'entre elles ne permettent pas de douter du caractère magique de ces terres cuites. Il est probable que ces disques étaient de faux miroirs, et peut-être servaient-ils aux opérations de la catoptromancie, un genre de divination répandue en Grèce comme en Orient, qui a continué à être pratiqué par les *specularii* du moyen âge et s'est perpétué jusqu'à nos jours.

L'Académie fixe au 24 novembre la date de sa séance publique annuelle.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 4 août 1916.* — M. Maurice Croiset, président, donne lecture du décret approuvant l'élection de M. René Cagnat comme secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Maspero, décédé à la fin de la séance du 30 juin. — M. Cagnat adresse ses remerciements à l'Académie.

M. Antoine Thomas étudie le nom de famille « Hautfuné », c'est-à-dire « haut-fut-né », nom d'un évêque d'Avranches (1330-1358), que certains auteurs altèrent en « Hautfrine » et même en « Austfrien », forme adoptée par la *Gallia christiana*; et « Buerfunée », c'est-à-dire « bienheureusement-fut-née », nom d'un certain Robert, bourgeois de Châteaulandon, fonctionnaire de Philippe le Bel et de ses fils, chargé en 1316 de garder au Château-Gaillard l'épouse adultère de Charles de France, plus tard Charles VI, Jeanne, sœur de Marguerite de Bourgogne : beaucoup d'érudits l'appellent à tort « Berfumée ». — En terminant, M. Thomas rappelle que le nom de la ferme « Monacu » doit être un nom de famille ou sobriquet synonyme de « malheureusement né ». On le trouve écrit « Malnacu » en 1172, puis on saute sans transition à « Monacu » en 1733, « Le Monacu » en 1764. La première syllabe représente « mal » et devrait s'écrire « mau », comme dans « maussade ». Le participe « nacu », qui a servi de modèle à « vécu » et a disparu de l'usage, est donc conservé, pour ainsi dire à l'état fossile, dans ce nom de ferme.

M. J.-B. Chabot fait une communication sur les inscriptions néo-puniques de Masculula.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — 19 août — 1916

Wile, L'assaut, l'Allemagne avant la guerre ; Dickinson, L'anarchie européenne; Simonds, Ils ne passeront pas ; Dessaint, Avant tout un pouvoir central ; Maïten d'Arguibert, Journal d'une famille française pendant la guerre (S. Reinach).

E. G. Browne, L'Histoire choisie de Hamdollah Mustaufî (Cl. Huart).

Lettres de Sénèque à Lucilius, p. Beltrami (G. Maugain).

E. Jovy, Une lettre de Mme de Sablé à Montausier sur Florin Périer ; D'où vient l'Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello, de Pascal (L. Roustan).

Rappard, La Révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse (H. Hauser).

Stcherba, Le dialecte de la Lusace orientale (L. S.).

Lanux et Ouyévitch, Grammaire serbe (F. Bertrand).

Delbos, Le spinozisme (F. B.).

Questions et réponses.

Frederic-William Wile, **The Assault. Germany before the outbreak and England in war-time.** Londres, Heinemann, 1916. In-8°, xv-377 p., avec 9 gravures.

Correspondant à Berlin, pendant treize ans, de journaux américains et aussi d'un journal de Londres, M. F.-W. Wile assistait à la dernière « grande semaine » de Kiel ; au moment où arriva la nouvelle du meurtre de Sarajevo, il ne comprit pas d'abord ce que lui dit un *Junker*, membre influent du parti militariste : « Voilà une bonne affaire » ! L'authenticité de ce propos et la généralité du sentiment qu'il exprimait trouvent une confirmation opportune dans ce passage d'un discours de Liebknecht : « Nous savons que l'attentat de Sarajevo fut salué, dans certains cercles, comme un événement heureux ».

M. W. était à Berlin pendant « la grande semaine sauvage » du 30 juillet au 5 août 1914, en ces jours qu'il qualifie de « hottentots » (p. 10), ajoutant que les violences commises contre l'ambassade de France « auraient fait honte à un gouvernement des îles Fiji » (p. 117). Il fut lui-même arrêté sans motif, menacé d'être jugé comme espion et ne dut son salut qu'à l'énergie de l'ambassadeur des États-Unis, M. Gerard ; il put enfin quitter l'Allemagne pour la Hollande, avec le personnel de l'ambassade britannique.

Avant cette semaine terrible, M. W. estime qu'il y avait en Alle-

magne quinze cent mille partisans de la guerre : tout d'abord le Kronprinz, l'amiral von Tirpitz, l'Etat-major, puis le général Keim, le Comte Ernst von Reventlow, le Dr Hammann, chef du bureau de la Presse au ministère des Affaires Etrangères, de nombreux professeurs, surtout de l'Université de Berlin, et quantité de fonctionnaires retraités. Guillaume II n'était pas belliqueux. On disait couramment qu'il refuserait de signer l'ordre de mobilisation. Dans le grand Conseil de guerre qui se réunit le 29 juillet au soir à Potsdam et qui dura jusqu'au lendemain matin, M. W. affirme qu'il y eut deux partis nettement opposés, Guillaume II et Bethmann-Hollweg opinant pour la paix. Même le lendemain, le parti de la guerre rencontra de la résistance en haut lieu. Voici un passage très important et à retenir (p. 28) :

« Dans l'après-midi de samedi, 1er août 1914, la femme du lieutenant-général Helmuth von Moltke, alors chef du Grand Etat-major général, rendit visite à une maison de Berlin que je ne désignerai pas. La *Frau Generalstabschef* donnait des marques évidentes d'agitation.

« *Ach*, quel jour je viens de passer, *Kinder*, commença-t-elle. Mon mari est rentré juste quand j'allais sortir. Brisé de fatigue, il se jeta sur un sopha, m'expliquant qu'il venait d'achever un travail de trois jours, le plus dur qu'il eût encore accompli de toute sa vie : il avait contribué à persuader l'Empereur de signer l'ordre de mobilisation ! »

Il se trouve que ce témoignage, évidemment sérieux, est corroboré par un texte que M. W. ne connaît pas et qui m'a longtemps embarrassé. Au mois d'août 1915, l'*Adeverul* de Bucharest publia le facsimilé d'une lettre adressée par un *Junker* à un de ses amis et où se trouve la phrase suivante :

« Quand on pense combien il fut difficile à H... de convaincre notre Empereur que le dernier moment était arrivé de laisser le cours libre à la guerre ! »

H... ne pouvait désigner le prince Henri de Prusse, plutôt pacifique et anglophile. Il me semble maintenant que le récit indépendant de M. W. ne laisse aucun doute : il s'agit d'Helmuth von Moltke, chef et porte-parole de la haute armée. Que la clique militaire, avant de tromper l'opinion allemande, ait commencé par tromper Guillaume II en faisant valoir la prétendue menace de la mobilisation russe, nous le savions déjà par d'autres sources ; M. W. nous apprend, en outre, que la pression de la même clique s'était exercée, quelques jours plus tôt, sur l'Autriche. Ici, le témoignage est moins précis, mais il ne doit pas être négligé des historiens (p. 66).

« Vers 4 heures de l'après-midi, le 25 juillet — jour de l'orgie patriotique à Berlin décrite plus haut — le ministère des Affaires Etrangères à Vienne fit une communication confidentielle à plusieurs personnes accoutumées à en recevoir : la réponse serbe à l'ultimatum était arrivée ; elle était satisfaisante. Les correspondants de journaux étrangers à Vienne s'adressèrent à leurs ambassades respectives et apprirent qu'elles avaient reçu le même avis : les concessions faites par la Serbie étaient suffisantes pour garantir une solution pacifique de la crise.

« Vienne poussa un long et sincère soupir de soulagement. Elle redoutait le pire

depuis que le comte Berchtold avait envoyé à Belgrade l'*ultimatum dicté par Berlin* (italiques de M. W.) ; mais le moment le plus critique était passé. La pénitence serbe sauvait la face de l'Autriche.

« Tandis que les correspondants se hâtaient de préparer leurs télégrammes pour annoncer que la paix était sauve, le ministre des Affaires étrangères de Vienne téléphonait à celui de Berlin le texte de la réponse serbe.

« Un certain journaliste était en route pour le bureau du télégraphe pour remettre ses dépêches. Il rencontra le directeur d'un grand journal de Vienne.

« Eh bien! que dites-vous ? demande le directeur.

« Que c'est enfin la paix, répond le correspondant.

« *C'était* la paix, dit tristement le directeur ; mais, entre temps, *Berlin a parlé* ».

Victorieuse des hésitations de Guillaume II, la clique militaire organisa aussitôt, et avec une impudence sans scrupule, le revirement complet de l'opinion en Allemagne. Aucun journal étranger ne put franchir la frontière ; aucun journal allemand ne put exprimer une opinion qui ne fût dictée. M. W. avoue que lui-même, le 1er août, croyait que la cause de l'Allemagne était juste, parce qu'il n'entendait qu'une cloche et un son (p. 83) :

« Du complot pour violer la neutralité belge, nous n'avions aucune idée. Nous connaissions seulement la « menace de la mobilisation russe », les efforts vains du Kaiser pour conserver la paix, le regret avec lequel l'impeccable Allemagne s'apprêtait à la lutte, pour la défense de son honneur, de ses droits, de son territoire menacé. Bien que convaincu depuis longtemps que le parti de la guerre désirait ardemment « le jour », il me semblait que la mise en scène arrangée par les événements mettait l'Allemagne dans une lumière plausible, sinon absolument exempte de blâme. C'était, comme dirait un psychologue de Berlin, une suggestion massive, dont les effets agissaient sur tous comme une hypnose. Ce fut seulement cinq jours plus tard, quand j'arrivai sur territoire hollandais et sus la vérité, que le rideau se leva pour moi, après dix jours d'informations « inspirées » à Berlin ; c'était comme si je découvrais un pays que mes yeux n'avaient pas aperçu encore ».

C'est certainement de la même officine, toute aux mains de la clique militaire, qu'émanèrent les deux mensonges de l'avance des Cosaques vers Johannisburg (2 août au matin) et des bombes lancées par un avion français sur Nuremberg (même jour). La première nouvelle convainquit les Allemands de toutes les classes que l'invasion de l'Empire avait commencé ; la seconde, *démentie seulement le 16 mai 1916* [1], fut le prétexte de la déclaration de guerre à la France.

Ce terrorisme de la tromperie, exercé sur l'opinion allemande et qui dure encore, a été attesté, dans l'*Outlook* de New-York, par les socialistes allemands Liebknecht, Kautsky et Bernstein :

« C'est une guerre de mensonges... Nous avons tenu des douzaines de meetings de protestation à Berlin ; mais la censure est survenue; nous n'avons pu rien faire, rien dire. Les journaux allemands étaient inondés d'histoires d'atrocités commises sur des soldats allemands, faits qui depuis ont été prouvés faux, mais qui n'ont jamais été démentis » (janvier 1916).

La seconde partie du volume de M. W. concerne ses impressions

1. Démentie par un savant allemand, sans que le gouvernement ait rectifié; on attend encore un démenti officiel.

pendant son séjour en Angleterre ; elle est moins intéressante. On y trouve pourtant des observations justes sur la lenteur qu'ont mise les Anglais à comprendre la gravité sans précédent de la crise ; il a fallu ce que l'auteur appelle « la tragédie des obus », en mai 1915, pour que la *Complacency* et la maxime *business as usual* fissent place à ce que nous voyons et entendons aujourd'hui. En décembre 1915, au moment de signer sa préface, M. W. ne pensait pas encore que la transformation de l'Angleterre fût complète et il écrivait (p. 374) : « Quand l'Angleterre aura donné tout son effort, je deviendrai absolument optimiste. L'Allemagne a donné tout son effort. Jusqu'à ce que l'Angleterre en fasse autant, les deux pays ne combattront pas dans des conditions égales. » L'histoire dira que cette égalité s'est réalisée, contre l'attente allemande, entre les mois de janvier et de juillet 1916.

S. Reinach.

G. Lowes Dickinson, **The European anarchy**. Londres, G. Allen, 1916. In-8°, 153 p.

Un pays sans police est en état d'anarchie. Un ensemble de nations, sans police pour régler leurs rapports, est en état d'anarchie. C'est celui de l'Europe depuis la constitution des Etats souverains à la fin du xve siècle. Il en sera de même tant qu'une des deux solutions suivantes ne sera pas intervenue : ou un Empire comme celui de Rome, assurant la *pax romana* ; ou une entente créant une loi, une autorité commune. M. L. D. a développé cette idée juste avec beaucoup de savoir et de finesse. Il a montré le danger permanent que faisaient courir à la paix du monde la politique de l'équilibre et des alliances, la menace sans cesse aggravée des armements, la possibilité, de plus en plus acceptée, des attaques brusques. L'auteur croit, avec le diplomate belge M. de Beyens, que la grande majorité du peuple allemand était pacifique ; il croit que Guillaume II l'était aussi, puisque M. Cambon, le 22 novembre 1913, écrivait que « l'Empereur a *cessé* d'être partisan de la paix. » Rapprochant cette dépêche de la conversation de Guillaume II avec le roi Albert (5 ou 6 nov. 1913), M. L. D. estime que l'Empereur croyait à une guerre produite par une explosion de chauvinisme en France ; c'est pourquoi le roi des Belges lui avait répondu que les sentiments du peuple français ne devaient pas être jugés d'après les propos de quelques agitateurs. Les accords survenus au commencement de l'été de 1914 avec la France et l'Angleterre touchant l'Afrique semblent prouver que le parti de la guerre n'avait pas encore pris le dessus en Allemagne. Suivant M. L. D., Guillaume II, à la fin de juillet, espérait remporter une victoire diplomatique en humiliant la Russie. Mais « il paraît presque certain qu'à un point donné de la crise, le contrôle de la situation fut

arraché par les militaires des mains des civils. » M. de Beyens nous apprend qu'au dernier moment encore, alors que la Russie n'avait pas répondu à l'ultimatum de l'Allemagne, MM. de Jagow et Zimmermann se précipitèrent chez le chancelier et chez l'Empereur pour empêcher que l'ordre de mobilisation ne fût donné avant le lendemain. Leurs efforts se brisèrent contre l'obstination du ministre de la guerre et des chefs de l'armée (Beyens, *L'Allemagne avant la guerre*, p. 301). La responsabilité des Puissances centrales ne paraît que plus lourde quand on met ainsi en lumière les éléments qui travaillaient pour la paix. « L'ultimatum autrichien à la Serbie, certainement connu et approuvé de l'Allemagne, fut le premier crime ; le second fut l'ultimatum allemand à la Russie et à la France » (p. 134 ; il n'y a pas eu, à proprement parler, d'ultimatum à la France, mais une déclaration de guerre fondée sur des mensonges évidents). En somme, aux yeux de M. L. D., l'Allemagne a fait une guerre préventive, parce que ses militaires croyaient l'occasion propice et savaient qu'elle ne se retrouverait plus aussi favorable. C'est, dans la vie des peuples, l'équivalent exact d'une de ces agressions de malfaiteurs vulgaires que doit prévenir ou réprimer la police. Il y avait, en Europe, des malfaiteurs, mais il n'y avait pas de police. Il faut que cela cesse. Les nations doivent se soumettre, en cas de désaccord, à la loi et au droit; elles doivent tenir en réserve une force pour punir toute violation de la loi et du droit. Comment, M. L. D. ne cherche pas à le préciser ; mais il remarque avec raison qu'une organisation *ad hoc* ne comporte pas de difficultés plus grandes que toute tentative, en un pays quelconque, de substituer l'ordre à la violence. L'anarchie européenne a fait son temps.

S. Reinach.

Frank H. Simonds, **They shall not pass**. New-York, Doubleday, 1916 ; in-12 142 p.

On ne lit pas ce petit livre sans émotion. L'auteur, correspondant de la *Tribune* de New-York, a été autorisé à visiter le front de Verdun et celui de Nancy ; il a reçu des confidences intéressantes et fait des observations perspicaces sur ce qu'il a vu. A Verdun, ce qui a sauvé la situation, un instant plus que « délicate » car l'armée de défense pouvait être acculée à une rivière non guéable), c'est, outre l'intelligence des chefs et la valeur des soldats, l'organisation du service de ravitaillement par files continues d'automobiles, « le vrai miracle de Verdun » (p. 96). Quant à la bataille devant Nancy (septembre 1914), dont on sait encore peu de chose, ça été une grande victoire, remportée dans des circonstances presque désespérées, qui seule a rendu possibles le rétablissement sur la Marne et la transformation à l'avantage de l'Entente) de la guerre de mouvements en guerre de tranchées.

La presse française n'a pas été autorisée à discuter les débuts de la lutte pour Verdun (février-mars 1916) avec la même liberté que le publiciste américain : aussi me contenterai-je de résumer à grands traits ce qu'il apprend ou confirme, après avoir puisé ses informations à bonne source. Verdun passait jadis pour une position très importante, la clef de la Champagne ; mais cela avait cessé d'être vrai dès septembre 1914, les Allemands ayant pénétré en Champagne par la Belgique. Verdun était une porte qui ne menait nulle part, constituant d'ailleurs, comme Ypres, un saillant périlleux. Stratégiquement, il était tout indiqué de se replier derrière cette ville, en rectifiant le front, sur des positions beaucoup plus fortes. Mais on crut devoir donner satisfaction à l'opinion publique qui s'inquiétait de la répercussion possible de la chute de Verdun, et, au demeurant, on fit bien, puisque le résultat final a contribué efficacement au prestige de la défense. « La bataille de Verdun a été une lutte pour des valeurs morales, la possession de la ville n'ayant jamais eu une réelle importance militaire ; ce n'a jamais été une lutte pour Paris « (p. 93). Mais pourquoi les Allemands ont-ils attaqué sur ce point et non plus au nord ? C'est qu'ils pensaient, dit M. S , prendre Verdun sans peine « ayant été instruits que l'on n'était pas disposé à le defendre » p. 87 . Cette assertion ne peut être exacte, car les Allemands avaient pris la peine de réunir une formidable artillerie.

M. S. décrit sobrement et avec une éloquence contenue. Quel tableau, dès le début, que son voyage en automobile de Paris au front ! D'abord, pendant une trentaine de kilomètres, c'est à peine si l'on se doute de l'état de guerre ; puis ce sont des villages ruinés où il n'y a plus d'adultes ; enfin, d'autres villages ruinés où il n'y a que des adultes — des soldats — d'où les vieillards, les femmes et les enfants ont disparu. Une admiration sincère et raisonnée pour la France remplit ces pages, encore fortifiée par la bienveillance discrète que l'auteur a rencontrée : « Le Français ne veut pas parler de ce que la France a fait, de ce qu'elle fait au moment même ; il se garde de tout ce qui pourrait sembler une imitation de la méthode de propagande allemande. « D'autres Américains ont déjà dit la même chose, réponse décisive à ceux qui nous ont accusés de mettre sous le boisseau la lumière qui se dégage de notre bon droit et de l'héroïsme du devoir accompli.

S. Reinach.

J. Dessaint, **Les enseignements de la guerre. Avant tout un pouvoir central!** Préface de G. Deherme. Paris, Perrin, 1916 ; in-8, xxiii-164 p.

Un curieux exemple de méprise collective, c'est que la France, vaincue en 1871, ait accusé de ses revers le pouvoir personnel, alors que précisément Napoléon III avait été l'instrument du parti libéral

et démocratique, « chargé d'affaires du centre gauche et de toutes les gauches » (p. 49). Le vrai coupable fut le pouvoir local, devenu beaucoup plus fort que le pouvoir central et finissant par l'annuler tout à fait au moment des résolutions décisives (on sait que le pouvoir local, pour le comtisme dont se réclame M. D., est « la résultante tumultueuse, instable, discontinue, de tous les intérêts privés et de tous les particularismes » ; le pouvoir central, c'est unité, synthèse ; le pouvoir local s'appelle diversité, analyse, p. 2). La France a continué à se complaire, malgré quelques tentatives de réaction autoritaire, dans l'affaiblissement du pouvoir central : résultat, août 1914, la menace d'une ruine complète, en face d'une Allemagne où, grâce aux Hohenzollern, le pouvoir central avait prévalu. Le « préjugé parlementaire » (p. 58), voilà la grande illusion dont il faut se délivrer. Le pouvoir local, parce qu'il ne prévoit pas les événements, est incapable de les dominer et de les maîtriser : tel est le plus clair enseignement de la grande guerre. Tout le mal qu'on dit de l'administration centralisée, de « M. Lebureau », repose sur une erreur qui, chez quelques-uns, est un calcul ; sans ces bureaux tant décriés, qui constituent « l'armature de la France » et y représentent la continuité, nous serions depuis longtemps en pleine anarchie. Il ne faut pas que le parlementarisme réussisse à tromper l'opinion et à rejeter ses imprévoyances et ses inconséquences sur les bureaux. Quant à la décentralisation administrative, elle n'est possible qu'au prix d'une centralisation politique très énergique ; la première réforme qui s'impose est la restauration du pouvoir central. Aucune tentative d'améliorer le régime parlementaire ne peut tenir lieu de cette réforme. Mais comment organiser le pouvoir central, cher aux comtistes et à leur disciple M. Charles Maurras ? A la différence du théoricien de l'*Action Française*, M. D. ne croit pas « qu'il n'y ait pas de pouvoir central possible hors de la dynastie capétienne » : il ne se dissimule pas, d'ailleurs, que les prétendus restes de cette dynastie inspirent, physiquement et moralement, peu de confiance. « L'essentiel, a dit M. G. Deherme, est la fonction ; pourquoi subordonner la fonction au fonctionnaire ? » Comte n'a-t-il pas déjà fait observer dans son langage affreux que la France se trouve « irrévocablement placée dans la situation républicaine depuis la prise de la Bastille ? » En bon positiviste, il faut partir de ce qui existe et l'amender sans heurt :

« Nous demandons pour le Président (à vie, p. 126) l'hérédité sociocratique, c'est-à-dire l'obligation de se désigner un successeur, pris si l'on veut, parmi les sénateurs. Si l'on joint à cette mesure primordiale la suppression absolue de la responsabilité ministérielle devant le Parlement et une nouvelle répartition d'attributions entre les deux Chambres, fonctionnant séparément, l'une, le Sénat, ayant à connaître spécialement de la défense nationale et des relations extérieures, l'autre, la Chambre, des lois budgétaires et fiscales, nous avons l'essentiel du pouvoir central et des garanties que nous en attendons ».

Les conservateurs républicains peuvent réaliser cette réforme pro-

fonde sans toucher indiscrètement aux droits acquis, mais ils doivent la réaliser s'ils veulent sauver la France. « Instituer un pouvoir central ou disparaître de la carte du monde : tel est le dilemme. »

M. G. Deherme, dans sa préface, prédit que la guerre actuelle, au lieu de pacifier, exaspérera les inimitiés ethniques et fera surgir de multiples occasions de conflit; il faut, pour les affronter, une armée invincible, soutenue par un gouvernement stable. Il prédit encore que « quand la menace du canon allemand ne sera plus présente, quelque fou ou quelque gredin niera la Patrie, blasphèmera le drapeau et trouvera des imbéciles pour l'acclamer » (p. XIII). D'une transformation profonde de l'Europe et même des deux hémisphères, à la suite du bouleversement effroyable où s'est révélé le plus dangereux état d'anarchie, les deux positivistes orthodoxes ne veulent rien savoir. D'aucuns, qui ne cherchent pas toute la vérité dans la *Politique positive*, aiment mieux se consoler des misères présentes par la vision nullement chimérique, et même plus distincte que jamais, d'un monde meilleur, où les nations comme les individus seront soumises, *volentes nolentes*, à la tutelle du droit international, rendu efficace, par la création d'une police, contre les pirates internationaux.

S. Reinach.

Maïten d'Arguibert, **Journal d'une famille française pendant la guerre**. Paris, Perrin, 1916; in-8, XV-307 p.

Il ne faut pas chercher ici de l'histoire, même locale, car dans ce *Journal*, publié sous un pseudonyme et précédé d'une préface anonyme, les noms géographiques et les noms de personnes font défaut.

« Ce journal de guerre est celui d'un foyer, écrit pour un foyer. Chaque semaine, durant une année, il a été lu tout haut et il circulait, dans la maison, parmi les frères et sœurs. La plume de l'aînée peignait ce à quoi ils assistaient, afin de le leur consigner pour plus tard et de leur apprendre à tirer de tout une conclusion élevée et profitable... En regard des récits de la tranchée, ce lever de rideau intime nous séduit, parce qu'il réalise ce que beaucoup rêvent, sans l'accomplir, et ce que pratiquent aussi — incomparablement — tant de foyers qui s'y reconnaîtront ».

Chaque chapitre est précédé d'un résumé (parfois incorrect) des *communiqués*, depuis le 1er août jusqu'au 2 octobre 1915 ; mais le texte concerne d'ordinaire tout autre chose. Comme le dit une note d'un style barbare qui n'est pas d'un emploi fréquent dans ce volume : « Les *communiqués* sont concomitants avec le sujet traité, qui ne s'y rapporte pas directement ». Tout cela est d'une morale irréprochable, traditionnaliste, fortement imprégnée d'orthodoxie religieuse et royaliste : « Reims est en cendres ; c'est parce que la Royauté revivra... Le recul allemand est la réponse aux prières de la France qui prie ; elle est la réponse de la neuvaine à sainte Geneviève.... La victoire de la Marne avait assez prouvé le doigt de Dieu, comme l'arrêt de

notre avance, l'incurie du gouvernement ». Il y a quelques descriptions saisissantes de familles réfugiées (entre autres d'une châtelaine belge), qui le seraient davantage avec quelques précisions de plus. Je note aussi (p. 132) une protestation bien motivée contre les visites aux blessés de simples curieux, qui vont à l'hôpital « comme au cinéma » et agacent les malades par des questions oiseuses. Le chapitre intitulé *Psychologie enfantine* (p. 269) est d'une bonne observation : on y décrit l'activité d'une jeune fille, devenue, par suite du manque de curés, catéchiste volontaire, qui enseigne les éléments de la religion à quarante bambins de 7 à 12 ans. Quelques-unes de leurs réponses sont à retenir : « Quel jour N.-S. a-t-il institué le sacrement de l'Eucharistie? demande la jeune fille. — Le jeudi saint, la veille de sa mort, Mademoiselle : *pensez s'il était temps!* » [1].

S. Reinach.

Edward G. Browne, **The Ta'rikh-i-Guzida**, or « Select History » of Hamdu'llah Mustawfi-i-Qazwini.,... abridged in english. Part II; 1 vol. xxi-237-286 pages (Gibb Memorial Series, vol. XIV, 2). Londres et Leyde, Luzac et Brill, 1913.

L'*Histoire choisie* de Hamdollah Mustaufî de Qazwîn est bien connue de tous ceux qui se sont occupés de la Perse ; les travaux de Defrémery et de Barbier de Meynard sont présents à la mémoire de tous les iranisants. La publication du texte, accompagnée d'une traduction française, par Jules Gantin, en est restée à son premier volume ; la mort prématurée de cet orientaliste encore jeune l'a interrompue à peu près à la moitié de l'ouvrage. On peut regretter que l'introduction du présent volume ne contienne aucune allusion aux travaux des devanciers. M. Edward G. Browne, qui avait donné, en 1910, dans la même collection, la reproduction phototypique d'un manuscrit rapproché de Perse par 'Abd-ol-Hosaïn-Khan de Kâchân (les deux pages omises par inadvertance sont reproduites p. xv-xvi du deuxième volume) a tenu, ce dont nous ne saurions trop le louer, à présenter au lecteur un résumé en anglais du contenu de l'ouvrage entier. M. R. A. Nicholson a dressé quatre tables alphabétiques, qui seront de la plus grande utilité pour retrouver les informations renfermées dans le texte autographié : 1° un index des personnes mentionnées ; 2° un index des surnoms ethniques et autres ; 3° un index des noms de localités et de tribus ; 4° un index des livres cités. On pourra suppléer ainsi à la difficulté des recherches dans le manuscrit dont on a la phototypie : l'idée est excellente ; le premier volume prend ainsi toute sa valeur de document utilisable.

Dans la transcription des noms propres, je crains que M. B. ne se soit trop laissé influencer par les prononciations usitées en Perse.

---

1. P. 181, exemple nouveau du verbe *conclure* remplacé par *concluer* ; la première conjugaison est décidément très vivace et même envahissante.

C'est ainsi que p. 100, nous trouvons *Sinjar b.Malikshâh*, tandis que le nom de ce prince seldjouqide est le turc oriental *santchar*, « qui pointe de la lance » ; quant au nom de son père, la lecture en est controversée, mais je penche pour Malak-shâh, le père de celui-ci, à sa naissance, ayant dû donner à son enfant plutôt l'appellation de « roi-ange » que celle de « roi-roi ». Page 208, Abou-Hanîfa est appelé *Na'mân b. Thâbit*, tandis que son nom est No'mân. P. 215, Ghazzâlî, alors que la lecture Ghazâlî est établie par le nom de la localité où ce célèbre théologien est né (Ghazâla). L'épellation du nom de la poétesse Mahsatî, p. 227, est incertaine; voir Schefer, *Chrestomathie persane*, t. I, p. 111 ; Riza-Qouli-Khan, *Medjma' ol-Fusahâ*, t. I, p. 593) sans compter qu'il n'est pas impossible d'y voir un superlatif en *-ist* de *mih* : « la très grande ».

Cl. Huart.

L. Annaei Senecae ad Lucilium epistularum moralium libros I-XIII ad codicem praecipue Quirinianum recensuit Achilles Beltrami. Brixiae typis F. Apollonii et S. MC MXVI, — pp. xlvii-402 in-8° gr.

A diverses reprises, des Italiens soucieux du bon renom de leur pays, avaient déploré que la philologie grecque et latine ne s'y montrât pas assez indépendante de l'Allemagne, que la Péninsule fît en général un accueil trop hospitalier aux éditions germaniques, au lieu de leur opposer des éditions italiennes : celles-ci, quand elles voyaient le jour, se bornaient — non pas toutes certes, mais pour la plupart — à reproduire des travaux étrangers. De telles doléances se faisaient encore entendre le 30 avril dernier à l'*Accademia delle Scienze* de Turin. Mais M. Stampini qui les exprimait devant la section des Sciences morales, historiques et philologiques, pouvait du moins citer une heureuse et récente exception, celle de M. Achille Beltrami, professeur à l'Université de Gênes, qui vient de publier sous les auspices de l'*Ateneo* de Brescia, le premier volume de son édition critique des lettres morales de Sénèque.

Pour établir son texte, M. Beltrami se sert principalement d'une source qui n'avait pas jusqu'ici retenu l'attention des savants comme elle le méritait. Il s'agit d'un manuscrit de la Bibliothèque Queriniana de Brescia, dont M. Beltrami put affirmer, après un examen minutieux (*Rivista di filologia classica*, 1913) qu'il appartient au xe siècle et qu'il provient du célèbre monastère de Bobbio. A cette conclusion souscrivit M. Carlo Cipolla, dans une lettre au professeur Stampini, directeur de cette *Rivista*. Or M. Cipolla est un juge particulièrement compétent, car il a fait une étude attentive des manuscrits de Bobbio qui se trouvent à Turin. L'année suivante, dans la même *Rivista*, M. Beltrami exposait quelques rapprochements entre les leçons du *queriniano* et celles des manuscrits les plus autorisés des

Lettres à Lucilius. Il donnait même quelques leçons nouvelles qui provoquèrent une assez grande surprise parmi les érudits s'occupant spécialement de Sénèque. De plus en plus convaincu que le *Queriniano* apportait une contribution importante pour constituer le texte des Lettres à Lucilius, M. Beltrami entreprit une nouvelle édition de cette œuvre, dont il vient de faire paraître les treize premiers livres.

La préface, aussi bien que les notes critiques, est rédigée en latin. M. B. y étudie l'âge et l'origine du *Queriniano*. Il met en évidence quelle place considérable revient à celui-ci parmi les manuscrits les plus importants des Lettres à Lucilius, et cela, pour trois raisons surtout : 1° le *Queriniano* est, parmi les manuscrits anciens, le seul qui transmette en entier l'ensemble des Lettres à Lucilius ; les autres contiennent, en tout ou en partie, ou bien les livres I-XIII, ou bien les livres XIV-XX. — 2° Le *Queriniano* offre des ressemblances continuelles et parfois étonnantes avec les meilleurs manuscrits de l'ouvrage, surtout avec un très remarquable manuscrit de la Laurentienne, son contemporain, qui renferme les 65 premières lettres ; d'autre part, il confirme plusieurs excellentes leçons qui jusqu'ici n'étaient données que par des manuscrits beaucoup plus récents, — 3° le *Queriniano* (et c'est là ce qui en fait la plus grande valeur) présente assez souvent des leçons qui servent à reconstituer, de façon apparemment définitive, des passages mutilés ou corrompus.

M. Beltrami, au cours de l'ouvrage, examine les corrections suggérées par ses prédécesseurs ; il en propose lui-même de nombreuses, mais en ayant toujours comme principe de garder, autant que possible, la leçon des meilleurs manuscrits.

Il donne en finissant une liste des passages (il y en a plus de quatre cents) où son texte s'éloigne de celui qu'Hense a publié en 1898 et en 1914 à Leipzig.

L'ouvrage de M. Beltrami n'offre pas que des mérites intrinsèques, mais aussi une netteté et même une élégance typographiques vraiment dignes d'éloges. Il est enrichi de quatre clichés reproduisant des pages du *queriniano* intéressantes par leur calligraphie ou la nouveauté des leçons qu'elles contiennent.

Au moment où l'Italie fait un effort vigoureux et méritoire pour se dégager de l'emprise allemande, à l'heure où la collaboration intellectuelle aussi bien que militaire et économique de la France et de sa sœur latine apparaît non seulement souhaitable, mais nécessaire, dans l'avenir comme dans le présent, il n'était que juste de signaler, en France, la tentative heureuse de M. Beltrami. Il a su, à force de science et de patience, la conduire à bonne fin. Elle lui fait grand honneur, car elle apporte une précieuse contribution à la philologie.

Gabriel Maugain.

Ernest Jovy, **A propos d'une lettre de Me de Sablé à Me de Montausier sur Florin Périer**, beau-frère de Pascal. Paris, Société française d'imprimrie et de librairie, 1916, in-8°, p. 22.

— D'où vient l'« **Ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello** » de Pascal ? Pascal et saint Bernard. Ibid., 1916, in-8°, p. 41.

I. Les entours de Pascal ont été à diverses reprises explorés par la curiosité érudite de M. Jovy. Une de ses dernières brochures contribue à nous faire mieux connaître la famille des Périer. Il a pris occasion d'une lettre écrite en 1664 par Me de Sablé à Me de Montausier, où elle voudrait recommander à Colbert Florin Périer dont l'influence serait précieuse pour gagner les souscripteurs de Clermont à la jeune compagnie des Indes. M. J. nous restitue d'abord la forme originale de la lettre que Victor Cousin avait publiée en appendice dans son ouvrage sur Me de Sablé. Il rappelle le goût de Périer pour les sciences et sa collaboration bien connue aux expériences de Pascal. Ce goût se transmit à ses fils. L'aîné, Etienne, avait composé un calendrier perpétuel fort ingénieux, qui ne fut pas imprimé. M. J. a reproduit le privilège obtenu en 1677, avec une note du P. Guerrier et un fragment de lettre de Lancelot, grand admirateur du calendrier, au doyen de Saint-Pierre à Clermont, Louis Périer, frère d'Etienne. Enfin la brochure se termine par quelques renseignements sur le domaine de Florin Périer, Bien-Assis, où Pascal résida, et qui fut vendu en 1702. L'auteur en donne d'après l'acte de vente une description qu'il complète à l'aide d'informations empruntées à des historiens locaux.

II. La seconde étude est plus qu'une « note péripascalienne » ; elle intéresse directement le texte des *Pensées* et l'histoire des *Provinciales*. Après la condamnation de celles-ci par la congrégation de l'Index en 1657. Pascal laissa échapper une brève protestation qui se retrouva parmi les petits papiers dont fut composé le recueil des *Pensées* : ad tuum, Domine Jesu, tribunal appello. C'était évidemment une citation, bien que certains critiques aient voulu y voir une forme originale des sentiments de Pascal dans cette épreuve douloureuse de sa vie. Mais d'où venait la citation ? Aucun des commentateurs, Havet, Molinier, Brunschwicg n'a su le découvrir. M. J. vient de résoudre ce petit problème. Frappé de l'importance que Pascal accorde à l'autorité de saint Bernard, il a cherché dans l'œuvre du Père, et dans une lettre de 1119, adressée à son neveu Robert, à propos des manœuvres coupables des moines de Cluny qui avaient attiré le jeune homme dans leur ordre, en circonvenant le pape, il a découvert l'expression que Pascal a seulement légèrement modifiée par l'ajonction d'un *ad*. De plus M. J. a retrouvé cette même formule dans l'ouvrage d'un théologien de la Société de Jésus, Drexelius, dont elle a inspiré même le titre, *Tribunal Christi* (Cologne, 1635) et qui publié en traduction française à Rouen a pu être connu de Pascal. En élucidant cette question d'origine, M. J. a été amené à nous exposer les rapports de

Pascal et des jansénistes en général avec saint Bernard. Le « dernier des Pères » était très vénéré des solitaires, sans doute à cause de sa franchise de ton à l'égard de la cour de Rome. C'est par Nicole que Pascal l'aurait plus intimement connu, comme le prouvent divers passages des *Provinciales* que M. J. rapproche des œuvres de saint Bernard. Les pascalisants devront donc remercier M. J. de cette excursion heureuse dans la patristique.

L. Roustan.

William E. Rappard. **La Révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse**. Berne, Staempfli et Cie, 1914. In-8°, VIII-343 p. (*Collection d'études économiques suisses*, III).

Ce n'est pas par un pur artifice que M. William Rappard a réuni dans un même volume une étude sur la révolution industrielle en Suisse et une autre sur la protection des travailleurs dans le même pays. M. R. fait sienne cette thèse de Karl Marx que « la législation ouvrière... est aussi bien un produit nécessaire de la grande industrie que le filé de coton, la *selfacting* ou le télégraphe électrique ». En fait, M. R. constate que les premières mesures de protection légale suivent l'apparition de la grande industrie moderne.

Sur les pas de notre compatriote Paul Mantoux, dont il aime à se réclamer, M. R. étudie la « révolution industrielle », mais dans un pays que la nature a fait aussi différent que possible de l'Angleterre. Petit pays, situé au cœur de l'Europe, et à de hautes altitudes, la Suisse aurait paru assez mal destinée à devenir un pays industriel, si l'abondance des forces hydrauliques ne lui avait conféré un réel avantage, si la position centrale elle-même n'avait fait fait de la Suisse, avant d'en faire une plaque tournante, un nœud de routes commerciales. Mais les institutions politiques — aristocratiques et conservatrices — étaient défavorables à la vie industrielle. On peut faire la contre-épreuve : c'est dans les cantons relativement démocratiques et dans les cantons nettement protestants qu'avait commencé le développement industriel. M. R., en s'aidant d'une documentation copieuse, variée et sûre, en établit la répartition géographique et aussi la distribution professionnelle : filature, tissage du coton, broderies, toiles peintes ; soie, lin et chanvre ; laine, paille, horlogerie et bijouterie. Il expose ensuite l'organisation de ces diverses industries, où règne en général la division entre marchands et fabricants, la domination des premiers sur les seconds, le travail à domicile et surtout le travail rural. Il y a là une partie descriptive qui peut soutenir la comparaison avec les meilleures pages de l'excellent livre de Sion sur la Normandie orientale.

Dans le cadre ainsi préparé, M. R. introduit la révolution industrielle. Elle est, non pas causée, mais déterminée par la révolution

politique de 1798, qui renverse les vieilles oligarchies et donne la liberté économique. Si brutale qu'elle ait pu être à bien des égards, la politique du Directoire a eu des conséquences bienfaisantes.

M. R. marque les étapes de la révolution industrielle. Imitation des machines anglaises, introduction de la filature mécanique en 1800, progrès du tissage mécanique, évolution technique des autres industries textiles (blanchiment et teinture, impression, broderie, rubanerie), apparition du machinisme dans l'horlogerie, ces divers facteurs avaient fait de la Suisse, en 1848, une démocratie industrielle, entrée en plein « dans la période de la fabrique et de la production pour le marché du monde ». Au recensement professionnel de 1860, la population agricole apparaîtra en minorité.

La révolution économique déchaîne en Suisse comme ailleurs ses conséquences sociales, celles qu'avait prévues le Genevois Sismondi : apparition d'une classe déterminée, les « ouvriers de fabrique »; recours à la main d'œuvre féminine et enfantine, etc. Ces conditions variaient naturellement beaucoup avec les cantons et avec les industries, chacune d'elles ne se trouvant pas au même stade de son évolution.

Dès 1779, quand la grande industrie était encore embryonnaire, le canton de Zurich avait pris, pour garantir la fréquentation scolaire, une mesure qui était, en fait, une mesure de politique sociale. C'est par le souci de l'instruction, c'est par le respect démocratique de l'intelligence de l'enfant que la Suisse devait être conduite à la législation ouvrière. La législation ouvrière suisse gardera toujours la marque de cette origine scolaire et éthique. Les magistrats de 1779 avaient même songé déjà à ce que nous appelons aujourd'hui « après l'école ».

La révolution de 1798 ayant précipité le mouvement industriel, le sort des ouvriers ne fit d'abord qu'empirer, et « le problème du travail des enfants fut nettement posé devant la conscience des philanthropes et des gouvernants ». S'ils n'étaient pas aussi malheureux que les jeunes forçats de l'usine anglaise, il s'en fallait de peu. Le Conseil d'enseignement de Saint-Gall, en 1812, celui de Zurich, en 1813, etc. se préoccupèrent de cette question angoissante qui devait, dit un contemporain, « faire saigner le cœur de tous les patriotes ». En 1815, Zurich promulgua une ordonnance au sujet du travail des enfants dans « les fabriques et dans les filatures mécaniques en particulier ». Texte capital, où M. R. découvre avec raison « les éléments essentiels de toute mesure légale de protection ouvrière moderne ». Le mouvement révolutionnaire de 1830 accéléra cette évolution.

A la question des enfants s'ajouta bientôt la question même du prolétariat de fabrique. Cette classe, composée presque exclusivement, à l'origine, de « déracinés pauvres », anciens travailleurs à domicile, artisans ruinés, ruraux en rupture de glèbe, était assurément moins

à plaindre que ses congénères d'Angleterre ou de France. Rien en Suisse qui ressemble à ces rues de Rouen, à ces caves de Lille dont Villermé ou Blanqui l'Ainé nous ont laissé l'infernale peinture. Cependant il n'y avait pas lieu d'être trop optimiste : maigres salaires, inférieurs à tous ceux des Etats voisins, fluctuations très amples, niveau moral assez bas.

C'est en 1846 que le canton de Glaris, par une ordonnance devenue loi en 1848, inaugura la règlementation légale de la durée du travail des adultes dans les filatures de coton. « Grâce aux efforts combinés du prolétariat de fabrique organisé en sociétés ouvrières, de certains pasteurs,... de certains médecins... et des autorités scolaires du canton, la *Landesgemeinde*. en 1864, fit faire à la cause de la protection légale un pas décisif. » Cette loi glaronnaise de 1864 fut « la première mesure législative en Suisse, et la seconde en Europe [la première avait été notre loi éphémère du 9 septembre 1848], qui établit une journée maxima de travail pour tous les ouvriers occupés dans les fabriques ». Elle définissait la fabrique, elle fixait la journée à 12 heures au maximum, elle interdisait le travail de nuit, elle protégeait la femme enceinte et l'accouchée, elle veillait sur la sécurité des travailleurs et la salubrité des ateliers.

M. R. dit que cette loi a servi de prototype à d'autres lois cantonales (notamment dans les deux demi-cantons de Bâle) et à la loi fédérale. Elle n'a pas été étrangère au mouvement international pour la protection légale des travailleurs, et l'auteur a raison de conclure : « C'est assurément à l'honneur de ses institutions que la Suisse, malgré les circonstances économiques difficiles contre lesquelles sa grande industrie a eu à se débattre au cours du XIXe siècle, ait réussi, dans l'intérêt de ses travailleurs, à lui imposer une règlementation particulièrement rigoureuse ». Ainsi s'est vérifiée une fois de plus cette notion que les petits Etats — terres d'expériences — sont des facteurs essentiels du progrès humain.

Par la richesse de la documentation, par la sobre netteté de l'exposition, le livre de M. W. R. se classe au nombre des meilleurs ouvrages qui aient étudié les conséquences sociales de la révolution industrielle.

Henri Hauser.

L. V. Stcherba, *Vostotchno loujitskoe narietchie*, le dialecte de la Lusace orientale. (In-8°, Petrograd, imprimerie Collin).

L'auteur de ce travail est un élève de M. Beaudouin de Courtenay qui aime, comme on sait, à explorer ou à faire explorer les recoins les plus ignorés de la philologie slave. La moins connue et la moins utile des langues slaves est assurément le serbe de Lusace, le

dernier débris des Slaves de l'Elbe autrement dit des polabes [1]. A l'instigation de son maître et sur les conseils du meilleur grammairien Lusacien M. Stcherba a fixé son attention sur le patois du canton de Muzakov (allem Muskau) l'un des moins connus de l'idiome serbe. En 1907 il s'est transporté dans le canton de Muskau ; il s'est résigné à vivre avec les paysans, faisant au besoin avec eux la récolte des pommes de terre, passant des journées dans la boutique d'un tailleur, accompagnant les paysans dans leurs promenades du dimanche. De tous les parlers lusaciens celui qu'il étudie est, paraît-il, le plus archaïque. Dans le présent volume — qui n'est que le premier — il expose le résultat de ses observations. Le volume se termine par un certain nombre de textes populaires recueillis par l'auteur en transcription phonétique.

L. S.

Grammaire élémentaire de la langue serbe, grammaire, exercices, textes, lexiques, par Pierre de Lanux et Augustin Ouvévitch ; préface de M. Vesnitch ; vol. in-8° de 109 pages ; librairie Ch. Delagrave ; prix 2 fr. 50.

Ouvrage clair, bien tiré ; et qui certainement servira à notre rapprochement intellectuel avec nos grands amis les Serbes. On se demande pourquoi les textes serbes ne sont pas plus nombreux ; si j'ai bien compté il n'y en a qu'un seul, p. 69, *le labourage de Marko Kraliavitch* ; pourquoi n'avoir pas fait une place aux chants populaires dont Gœthe s'est parfois inspiré et qui sont considérés par les penseurs de Serbie comme des chefs-d'œuvres d'art naïfs ?

A signaler aussi l'absence. dans le lexique, de certains mots comme : *partout*, *souvent*, *économe*, *omelette*, etc., ; ce qui fait dire qu'il aurait peut-être mieux valu placer après la grammaire proprement dite, un travail dans le genre de celui que MM. Bréal et Bailly avaient fait pour les *mots latins*, et MM. Bossert et Beck pour les *mots allemands*, c'est-à-dire *grouper les mots serbes d'après leur sens* ; ainsi. au moins, beaucoup de redites auraient-elles pu être évitées.

Félix Bertrand.

Victor Delbos, membre de l'Institut. **Le Spinozisme,** cours professé à la Sorbonne en 1912-1913 ; vol. in-8°, 215 pages ; société française d'imprimerie et de librairie ; Paris, 1916 ; prix 3 francs.

Plusieurs des leçons qui composent ce volume ont paru dans la *Revue des cours et conférences* ; il complète, confirme ou rectifie certaines interprétations que le regretté philosophe avait émises dans son livre, qui est épuisé, sur le *Problème moral dans la philosophie de Spinoza et l'histoire du Spinozisme*. Les indications de textes et les

1. D'après M. Niederle, *La Race Slave*, éd. française, p. 97, le total des Serbes de Lusace est de 156.000 âmes.

références précises y sont très nombreuses; le travail de M. Ch. Appuhn, les *œuvres de Spinoza traduites et annotées*, que nous signalions aux lecteurs de la *Revue critique* en janvier 1915, y est utilisé à juste titre, particulièrement pour tout ce qui touche au *court Traité*, « ce terme constant et sûr de comparaison » avec l'*Ethique*, Enfin, un *appendice* en deux parties sur *la composition et la publication des œuvres de Spinoza*, et sur *le cartésianisme et le Spinozisme* complète utilement cet excellent ouvrage, digne pendant de la *Philosophie politique de Kant*.

Félix B.

QUESTIONS

64. Algèbre et blason. Il sait tout depuis l'algèbre jusqu'au blason. Qui a dit cela et de qui?

65. Plutot fils d'Aristide qu'héritier de Xerxès. Ce mot date évidemment de la Révolution; de qui est-il?

66. Bayle et le gouvernement. Le gouvernement prit-il des mesures pour combattre les écrits ou l'influence de Bayle?

67. Les cinq fautes de Bazaine au 18 aout 1870. On me dit que d'Aurelle reprochait à Bazaine d'avoir commis cinq fautes dans la journée du 18 août; quelles sont ces fautes?

68. Calotins et cabotins. Quel écrivain de la Révolution a dit qu'il fallait vaincre l'influence du clergé par le théâtre et opposer les cabotins aux calotins?

69. Le Christ au Capitole. Qui a dit, ou à peu près, que la mort du Christ le mena au Capitole?

70. Débaptisation. Y eut-il des représentants qui, en 1793, débaptisèrent des communes et des habitants?

71. Delanney. Que sait-on de ce général de la Révolution?

72. Le jeu d'échecs sous la Révolution. Ne fut-il pas, lui aussi, comme le jeu de cartes, républicanisé sous la Révolution?

73. Les Fernig sur la scène. A-t-on mis sur la scène révolutionnaire les demoiselles Fernig?

74. Elle le rendit fou. « Elle le rendit fou, rien qu'en défaisant ses gants ». De qui est ce mot et à qui fait-il allusion?

75. Les flammes de Moscou. Qui a dit à la fin du premier Empire que les flammes de Moscou annonçaient ou éclairaient le lever de la liberté?

76. Grand souffle et petits cerveaux. On a ainsi jugé la Révolution; qui est-ce?

77. Maîtresses et favoris. Qui disait à un roi : « Votre Majesté ne doit pas oublier que si les Français ont passé à leurs souverains toutes leurs maîtresses, ils n'ont jamais pu supporter un favori?

78. Médecin stipendié. Qui nommait-on ainsi sous l'ancien régime?

79. Palikao et la défense nationale. Le général comte de Palikao a-t-il offert ses services au gouvernement de la défense nationale?

80. Roués pleins d'honneur. Qui a ainsi qualifié la noblesse militaire de l'ancien régime?

81. La suppression de la croix de Saint-Louis. Quand fut, sous la Révolution, supprimée la croix de Saint-Louis?

82. Transfuge d'Apollon enrôlé chez Bellone. De qui est ce vers (si c'est un vers) sur un poète qui s'est fait soldat?

83. Tschorna. Qu'est-ce qu'une bataille de Tschorna, livrée dans la guerre de sept ans?

RÉPONSES

64. Algèbre et blason. Dans le *Bachelier de Salamanque*, de Le Sage, un membre du Conseil de Castille qui cherche un précepteur pour son fils, veut que le sujet soit un savant qui possède toutes les sciences depuis le blason jusqu'à l'algèbre, et le bachelier lui répond que cet homme est aussi difficile à trouver que l'orateur de Cicéron.

65. Plutot fils d'Aristide qu'héritier de Xerxès. Le mot est de Robespierre qui a dit, dans la séance du 24 avril 1793, à la Convention : « La chaumière de Fabricius n'a rien à envier au palais de Crassus. J'aimerais bien autant, pour mon compte, être l'un des fils d'Aristide, élevé dans le Prytanée, aux dépens de la République, que l'héritier présomptif de Xerxès, né dans la fange des cours, pour occuper un trône décoré de l'avilissement des peuples et brillant de la misère publique ».

66. Bayle et le gouvernement. La Vrillière écrit le 20 mai 1772, à propos de l'*Eloge de Bayle* proposé pour sujet de prix par l'Académie des jeux floraux : « Le roi a fort désapprouvé un pareil choix; l'Académie sera invitée à proposer un autre sujet plus convenable ».

67. Les cinq fautes de Bazaine au 18 aout 1870. Ces cinq fautes, selon d'Aurelle, étaient les suivantes : 1° Mauvais choix de la position; la droite qui en était la clef, se trouvait être précisément le point le plus faible; 2° La défense de ce point a été confiée à un corps d'armée auquel il manquait une division et une partie de son artillerie; 3° Bazaine n'a pas paru sur le champ de bataille; 4° là, comme ailleurs, il n'a pas su ou n'a pas voulu se servir de son état-major qui, à l'exception de cinq officiers, est resté au travail du bureau; 5° enfin, la garde qui servait de réserve, et la réserve générale d'artillerie ont été laissées loin du champ de bataille et ne se sont mises en mouvement qu'à la fin de la journée, c'est-à-dire trop tard.

68. Calotins et cabotins. C'est Camille Desmoulins qui a dit cela;

il écrit en 1790 que les Belges révoltés ont besoin, non de déserteurs français, mais de comédiens qui leur jouent le *Charles IX* de Joseph Chénier « pour que les calotins soient vaincus par les cabotins ».

69. Le Christ au Capitole. Le 1er janvier 1794, le Comité de Salut public écrit au représentant Lequinio que la Convention a interdit toutes violences et mesures contraires à la liberté des cultes, et il ajoute que la persécution donne aux opinions religieuses plus de force et d'énergie : « Le Calvaire conduisit le Christ au Capitole ».

70. Débaptisation. Couturier, en novembre 1793, baptise Chamarande, qui portait un nom de seigneur, *Bonne-Commune*, et il arrête que dans le canton, les Louis se nommeront désormais *Sincère*, les Rois, *Libre*, les Reine, *Julie*, et les Antoinette, *Sophie*.

71. Delanney (Charles-Nicolas-Adrien), né à Rouen le 10 octobre 1761, gendarme de Monsieur (1782-1783), lieutenant-colonel du 2e bataillon des volontaires de l'Eure en 1791, adjudant général chef de brigade en 1793, général de brigade le 13 juin 1795, mis en disponibilité en 1797, envoyé à l'armée d'Italie en 1799, tué le 13 mai 1799, à l'affaire de Mondovi.

72. Le jeu d'échecs sous la Révolution. Guyton de Morveau proposa de l'appeler le jeu des camps ou de la petite guerre. Le roi s'appellerait le porte-drapeau ou le drapeau; lorsqu'on l'attaquerait on crierait *au drapeau*; lorsqu'il serait forcé, *victoire*; lorsqu'il serait seulement enfermé, *blocus*. La reine ou dame serait nommée l'officier-général ou, pour abréger, l'adjudant. Les tours seraient les canons, et roquer serait mettre un canon près du drapeau; on l'annoncerait en disant : *batterie au drapeau*! Les fous représenteraient la cavalerie légère, les dragons. Les chevaliers étaient déjà descendus au rang de cavaliers. Les pions formeraient l'infanterie, les fusiliers.

73. Les Fernig sur la scène. Au mois de novembre 1792, le théâtre de la citoyenne Montansier représente une pièce qui a pour titre *Les deux héroïnes de Saint-Amand, aides de camp du général Dumouriez*.

74. Elle le rendit fou. Le mot est d'Anatole France; il fait allusion à Benjamin Constant et à Mme Récamier, et l'écrivain se rappelait peut-être cet ermite que le diable damna en lui montrant un petit soulier.

75. Les flammes de Moscou. Le 31 décembre 1813, de Hanovre ou du quartier général de Bernadotte, dans la préface de l'*Esprit de conquête*, Benjamin Constant écrit cette malheureuse phrase : « Les flammes de Moscou ont été l'aurore de la liberté du monde ».

76. Grand souffle et petits cerveaux. Ce mot se trouve dans les *Carnets* de Flaubert (voir la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 juillet 1910, p. 385).

77. Maîtresses et favoris. L'abbé de Montesquiou aurait dit ce mot à Louis XVIII en parlant de Blacas.

78. Médecin stipendié. On nommait ainsi le médecin des pauvres

parce qu'il soignait les indigents moyennant une légère rétribution appelée *stipende* et acquittée sur les deniers municipaux,

79. Palikao et la défense nationale. Le 15 février 1871, d'Ostende, dans une lettre où il remercie le ministre Le Flo d'avoir décoré son gendre M. de Brimont, Palikao ajoute : « J'ai bien regretté que le gouvernement de la défense nationale n'ait pas cru devoir accepter l'offre de mes services ; j'aurais été heureux de pouvoir concourir, comme vous l'avez fait avec tant de dévouement, à la défense de notre malheureuse France ».

80. Roués pleins d'honneur. C'est ainsi que l'helléniste Athanase Auger qualifie la noblesse militaire dans son livre intitulé *Sur les gouvernements en général et en particulier sur celui qui nous convient*. « Une valeur brillante, une fierté incapable de souffrir aucune insulte, faisaient toute la vertu de nos nobles, ou plutôt ils dédaignaient la vertu ; ils la laissaient aux roturiers et au peuple, et avaient pris pour eux l'honneur. Ils contractaient des dettes qu'ils ne payaient pas ; ils prodiguaient l'or et refusaient le salaire à un misérable artisan ; ils égorgeaient un ami pour une simple parole ; ils se faisaient justice à eux-mêmes contre toutes les règles d'une bonne administration ; ils portaient la désolation dans une famille honnête en déhonorant une fille simple et pudique ; ils n'avaient ni mœurs ni principes ; en un mot (qu'on me permette une expression connue), c'étaient des roués, mais pleins d'honneur ».

81. La suppression de la croix de Saint-Louis. La Convention décréta le 15 octobre 1792 la suppression de cette croix : « c'est, avait dit Manuel, une tâche sur un habit, la marque dont les rois notaient leurs esclaves, et il la faut effacer ».

82. Transfuge d'Apollon enrôlé chez Bellone. Ce n'est pas un vers, et ces mots se trouvent dans une lettre de Frédéric II à Voltaire, du 23 mars 1742 : « Aimez un peu, je vous prie, ce transfuge d'Apollon qui s'est enrôlé chez Bellone ».

83. Tschorna. Tschorna était le nom vulgaire de Zorndorf.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyrellet, Rouchon et Gonon, 25, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — **26 août** — **1916**

Les savants de l'Ifriqiya, p. p. Ben Cheneb; Histoire des cadis de Cordoue, p. Ribera (M. G. D.).
La Poétique d'Aristote, p. Margoliouth (My).
P. Pègues, Saint Thomas d'Aquin et la guerre (S. R.).
Destrée, L'effort britannique; Steed, L'effort anglais; Crouvezier, L'aviation pendant la guerre; Mgr Lobbedey, La guerre en Artois; F. de Jehay, L'invasion du Luxembourg en août 1914 (S. Reinach).
Sir A. Quiller-Couch, L'art d'écrire (Ch. Bastide).
R. W. Brown, Comment la jeunesse française apprend à écrire (L. Roustan).
S. R. Chronologie de la guerre, III; Voix de l'Amérique latine; Variot, La Croix des Carmes (A. Chuquet).
Correspondance : Lettre de M. S. Reinach.

Mohammed ben Cheneb, **Classes des savants de l'Ifriqiya,** par Mohammed ben Tamun et Mohammed el Khochâni, texte arabe. Public. Fac. Let. Alger, t. LI, Paris, Leroux, 1914. In-8°, 300 p.

Julian Ribera, **Historia de los Jueces de Cordoba d'el Khochâni,** texte arabe, traduction espagnole et introduction. Madrid, E. Maestre, 1914, xlvi-272-207 pp.

Les deux ouvrages que publie aujourd'hui M. Ben Cheneb font partie d'une série de recueils biographiques relatifs aux savants et aux pieux personnages de l'Ifriqiya, qui présentent pour l'histoire de la vie locale un réel intérêt. Le plus connu d'entre eux, le *Ma'âlim el 'imân* d'Ibn en Nadji (m. en 1397) a été signalé et analysé dès 1884 dans le Bulletin de Correspondance Africaine, par Houdas et René Basset; il a été édité depuis à Tunis. M. Ben Cheneb l'a utilisé pour l'établissement de son texte, que le Ma'âlim reproduit parfois, ainsi que le Mounis d'el Qayrawâni, le Mouchtabih d'ed Dahâbi publié par de Jong, le Madârik de Iyad, etc. — M. B. Ch. annonce une traduction française de ces textes avec des notes; on aura donc l'occasion de parler ici une seconde fois de cet ouvrage, quand il sera mis à la portée de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Afrique du Nord. Cette traduction sera bien accueillie par les arabisants eux-mêmes : le texte, qui présente souvent des difficultés, paraît être parfois altéré et insuffisamment rétabli.

Les recueils de ce genre sont d'une lecture un peu décevante au premier abord : on y est comme perdu dans un amoncellement de noms propres et de petits faits : mais tout cela, quelque insignifiant

que cela paraisse à un lecteur pressé, peut être tourné en observation intéressante. — On y saisit sur le vif l'importance que les controverses théologico-juridiques ont en Ifriqiya à l'époque des Aghlabites, au moment où le malékisme avec Ibn Forat et Sahnoun prend le dessus sur le hanéfisme et sur des éléments chaféites; on y voit le mótazélisme encore vivant contre la scolastique acharite dominante; on y entend encore parler de Sofrites et d'Abadites. On sent que la société aghlabite se passionne pour les discussions de théologie théorique et pratique, la question de la création du Coran, celle de l'interdiction des boissons fermentées (*nebid*), etc. Voici une anecdote (p. 214), caractéristique de la forme sous laquelle apparaissait le différend entre les juristes qui prétendaient remonter eux-mêmes jusqu'aux hadiths et ceux qui suivaient aveuglément l'opinion des docteurs de la loi. Un personnage nommé Abou Ibrahim Ishaq ben Nŏmān, qui fut chaféite, raconte que se trouvant au Hidjaz, alors qu'il suivait la doctrine de Malek, il rencontre un habitant de Bagdad, avec lequel il lia conversation : « On rapporte, dit le Bagdadien, hanéfite) d'après une tradition du Prophète que etc. — D'après ce que dit Malek, répondit Abou Ibrahim, il n'en est pas ainsi. — Que vos visages deviennent affreux au jour de la résurrection, à vous autres gens du Maghreb, dit l'autre; vous opposez à la parole du Prophète la parole de Malek! »

L'histoire des cadis de Cordoue, qu'a publiée M. Ribera, avec une traduction et une introduction, a pour auteur le personnage qui a écrit l'histoire des grands hommes de l'Ifriqiya édité par M. Ben Cheneb : le manuscrit d'Oxford qui le contient avait été utilisé par Dozy pour son histoire des musulmans d'Espagne et quelques fiches, qu'il y avait prises, se retrouvent dans son dictionnaire. Mais l'ouvrage, qui va des origines plus ou moins légendaires du *cadâ* de Cordoue (introduction p. 111) jusqu'en 358 = 969, méritait d'être publiée en entier et il est heureux que M. Ribera se soit chargé de cette tâche qu'il ne pouvait que réaliser en perfection.

Dans son introduction, M. Ribera a apprécié très judicieusement l'importance de l'ouvrage, résumé et classé les faits principaux. En réunissant les résultats de ce dépouillement et de celui que M. Bergsträsser a fait pour l'histoire des cadis d'Egypte d'el Kindi éditée par MM. Guest et Amedroz (in Z. D. M. G. 1916, p. 395 s.), on obtient, pour l'étude des fonctions de cadi, une sorte de répertoire très pratique. Ces documents, complétés par les indications d'ouvrages semblables à ceux qu'a publiés M. Ben Cheneb, permettent d'élargir les études, déjà si intéressantes, que M. Amedroz et M. Gottheil ont consacrées aux cadis égyptiens.

Le cadi est nommé par le prince, sans candidature, après examen des mérites de divers personnages qui lui sont désignés. Parfois l'opinion publique, sous la forme d'une délégation de notables,

manifeste, auprès de l'émir, ses préférences dont celui-ci tient compte (Ribera, p. 801 du texte arabe). Le cadi est destitué par le prince, soit pour des raisons personnelles qui nous restent obscures ; soit sous le coup d'accusations relatives à son administration des fonds des orphelins, des absents, etc. ; soit pour des raisons politico-religieuses : on a dit plus haut qu'en Ifriqiya la lutte était vive entre hanéfites et malékites ; à Cordoue (R. p. 83), les *fouqaha* et les *oudoul*, le « parti clérical », demandent le renvoi d'un cadi : le prince charge les visirs de faire auprès des marchands une enquête qui est entièrement favorable au cadi.

Le cadi est juge unique : à Cordoue, Khochāni cite le cas de deux cadis nommés à tour de rôle annuellement (R. p, 42) ; un cadi, qui a succédé à son frère, demande au prince de le relever de ses fonctions, pour les confier de nouveau à son frère.

Les fonctions de cadi ne sont, en général, confiées qu'à des hommes qui ont exercé déjà des fonctions administratives, d'ordinaire l'une des délégations de la magistrature du cadi, administration des biens des orphelins, instruction criminelle, etc. ; un cadi de Cordoue a été « employé » *çani* de son prédécesseur pour examiner les registres des comptables *oumanā* (R. p. 191).

En Egypte, le cadi, durant la période exposée par el Kindi, pouvait exercer des fonctions multiples, outre son rôle essentiel de juge, et en fait il était toujours chargé d'une partie d'entre elles : M. Bergsträsser a énuméré ces fonctions (p. 404 s.), et M. Ribera a excellemment montré dans son introduction (p. 34 s. que c'est là un point où l'Egypte et l'Espagne diffèrent. A Cordoue, le cadi a la gestion des biens des orphelins et des absents qui est l'un de ces devoirs principaux : d'ailleurs en Ifriqiya, comme en Espagne, il ne semble pas qu'il y ait de règles bien fixes, organisant cette gestion : à Cordoue, les *oumanā* ne rendent pas toujours compte de leur bilan au cadi entrant en charge (R., p. 189) ; les fonds sont tantôt chez les cadis, tantôt chez les *oumanā* ; le cadi ne note pas toujours que les fonds sont touchés ou versés (R. p. 190). Cette fonction de tuteur-administrateur est la seule que le cadi d'Occident exerce toujours hors de l'audience. Car il ne conserve même pas constamment la charge de diriger la prière en commun du vendredi et d'y prononcer la *khotba* ou sermon ; un cadi de Cordoue fait la *khotba* le premier vendredi de son entrée en fonctions, puis demande à en être dispensé ; un autre laisse à son frère, qui avait été cadi avant lui, les fonctions d'*iman* et de *khatib*, de « maitre de la prière » *çāhib eç çalāt* ; il semble que la réunion ou séparation des deux fonctions soit tout à fait arbitraire. Le cadi de Cordoue, tombé malade, désigne au prince le personnage qu'il peut momentanément charger de la prière ; il refuse à son fils de le présenter (R. p. 172). La juridiction criminelle, la *naẓārat el maẓālim*, est fréquemment confiée en Occident à un personnage

spécial : c'est la tendance qui a abouti à enlever toute la juridiction criminelle au cadi, pour la confier, comme au Maroc, aux agents administratifs, caids et pachas. M. Ribera a donc eu grande raison de montrer que les cadis de Cordoue sont de bien moindres personnages que les cadis du Caire. Ils ont d'ailleurs mieux gardé l'allure patriarcale des premiers temps de l'Islam et peut-être aussi leur indépendance de juge, que les ouvrages annoncés ici nous montrent en conflit fréquent avec les intérêts du prince ou de la cour. Khochâni (p. 89) raconte un petit fait qui met en scène un cadi manifestant publiquement son hostilité contre le « parti des grands », peut-être surtout contre les *fouqaha* : les grands personnages de Cordoue ayant occupé un vendredi à la mosquée toutes les places derrière la ligne *soutra*, qui, devant la chaire, marquait la place où devaient se ranger les premières lignes des fidèles, le cadi, avant de prononcer la *khotba*, fit rapprocher la *soutra* de la chaire et laissa la foule envahir l'espace ainsi laissé libre.

Les audiences se tiennent ordinairement à la mosquée, parfois cependant dans la maison du cadi, « tandis que sa servante travaille « au métier à tisser dans un coin de la chambre » (R. p. 90). Il semble que les plaideurs s'efforcent de joindre le cadi chez lui : ils assiègent sa porte, et quand il sort, il faut qu'un cheikh les repousse et les oblige à se rendre à la mosquée. — Les défendeurs sont convoqués par l'huissier du cadi *fata* qui leur montre son cachet (p. 132, etc.). Le rôle des affaires est tiré au sort. Le cadi prend volontiers conseil des personnes compétentes avant de rendre sa sentence. Khochâni raconte (Ben Cheneb p. 136) ce trait du charitable cadi Ibn Taleb : « Quand il avait à décider entre deux plaideurs, il écrivait « au défendeur l'objet du procès et lui disait : Fais le tour de tous les « gens de science, et rapporte-moi leur avis ».

On ne saurait ici aller au-delà de ces indications recueillies au cours d'une lecture rapide du texte arabe : il faut lire l'introduction de M. Ribera pour voir tout ce que l'on peut tirer de l'ouvrage qu'il a si bien édité et traduit, et où un bon index rend les recherches faciles. M. Ribera a réuni des renseignements précieux sur la persistance de la langue locale « romane » dans la vie officielle musulmane. Ajoutons que le style de Kkochâni n'est pas sans intérêt : Dozy avait déjà signalé *ghaïra* et *ghaïra ma* au sens de « plus d'un », qui se trouve aussi dans l'ouvrage édité par M. Ben Cheneb ; on pourrait noter bien des expressions que l'on croirait plus tardives, comme *hatta lamma* « jusqu'à ce que », etc.

L'ouvrage de M. Ribera est un document essentiel pour l'étude des institutions musulmanes [1].

M. G. D.

1. Le texte est en général correct : M. Ribera l'a corrigé, sans entrer dans le détail de ces corrections. Quelques fautes d'impression ont échappé à l'errata : Lisez : p. 38, l. 1, *doufina* ; p. 81, l. 3 *Khairât* ; p. 119, l. 13 *yuchibuhu* ; p. 121, l. 14 *djâlisan* ; p. 149, l. 6 *moutathâqilan* ; p. 160, l. 5 *lam takun* à l'apocopé ; p. 174, l. 9 *yastakhbirou*, etc.

The Poetics of Aristotle, translated from greek into english and from arabic into latin, with a revised text, introduction, commentary, glossary and onomasticon, by D. S. Margoliouth, Londres, New-York, Toronto, Hodder et Stoughton (imprimé en 1911) ; xx-336 p. d'une seule suite.

Cette nouvelle édition de la *Poétique* d'Aristote est, malgré toutes les critiques qu'on peut lui adresser, une œuvre de valeur, longuement et soigneusement préparée, et dont les imperfections mêmes sont d'un haut intérêt. M. Margoliouth est à coup sûr un esprit original, mais il aime le paradoxe, et sa longue introduction apporte au lecteur des révélations inattendues. Cette introduction se compose de deux chapitres, intitulés *Du style ésotérique* et *Le texte de la Poétique* ; vient ensuite une traduction en anglais accompagnée d'un commentaire développé, puis le texte grec, avec, en regard, une traduction latine de la traduction arabe ; enfin un glossaire et un index des noms propres. Le premier chapitre peut se résumer en quelques lignes. Pour expliquer Aristote, il faut savoir pourquoi et comment Aristote écrivait, et cela est, paraît-il, assez mal connu. M. M. le sait, et il nous le dit. Aristote écrivait — au moins certains de ses ouvrages — non pour être compris de tous, comme on pourrait le croire, mais pour être compris d'une catégorie très restreinte de lecteurs ; ses mots, ses phrases, sa syntaxe ne sont accessibles qu'aux initiés. Il faut un guide pour s'y retrouver, car il y a des cas, dit M. M., où nous avons une série de propositions qui en apparence sont fausses ou dénuées de sens. C'est que la *Poétique* est un ouvrage ésotérique, et les ouvrages ésotériques sont rédigés de telle sorte qu'ils ne peuvent être entendus que par des privilégiés ; pour les autres, ils sont aussi impénétrables que le palais d'Ecbatane. Mais nous pouvons, grâce à Aristote lui-même, être du nombre de ces privilégiés ; il suffit de connaître le reste de son œuvre, car l'ensemble forme un système dans lequel tout se tient, où toutes les propositions s'expliquent les unes par les autres, et où ce qui de prime abord paraît inintelligible, à cause du style ésotérique, devient cependant clair et lucide pour celui qui sait en découvrir l'interprétation dans les autres ouvrages ; les expressions, surtout, dont se sert Aristote dans la *Poétique*, sont choisies de telle façon qu'elles ne peuvent être comprises sans le secours de passages d'autres traités. Entre autres exemples, M. M. cite une phrase des *Parva Naturalia*, facilement intelligible pour quelqu'un qui aura dans l'esprit un certain passage du *de Anima*, mais très difficilement pour un autre. Toute cette discussion, qui a commencé par une comparaison avec les *soûtras* de Pânini (comparaison du reste très inexacte, ce qui n'empêche pas M. M. de parler des *soûtras* d'Aristote, pp. 46 et 63), et qui se poursuit par des exemples destinés à montrer qu'il est indispensable de connaître l'ensemble du système pour en comprendre les parties, aboutit aux trois règles suivantes : 1° Aucune interprétation n'est cer-

taine si elle n'est appuyée sur un chapitre ou une ligne des œuvres d'Aristote ; 2° Aucune interprétation n'est satisfaisante si elle ne peut rendre compte de chaque syllabe du texte ; 3° Aucune interprétation n'est tolérable si elle attribue à Aristote des propositions dépourvues de signification ou en contradiction avec le sens commun. Il serait intéressant de discuter ces trois axiomes et la manière dogmatique dont ils sont posés ; mais ce n'est pas ici le lieu, et le lecteur, du reste, n'a pas besoin qu'on lui montre que les deux premiers sont des exagérations manifestes, et le troisième un truisme qui peut s'appliquer à tous les textes. Mais ces principes entraînent des conséquences : si on les prend à la lettre, il faut conclure que jusqu'ici la *Poétique* a été ou incomprise ou mal comprise, car je ne sache pas qu'aucun des éditeurs les ait appliqués ou même connus, du moins à la manière de M. M. Nous savons, il est vrai, qu'il est bon et utile d'expliquer Aristote par Aristote, comme Homère par Homère ; nous savons aussi que pour la *Poétique* comme pour un autre texte, ésotérique ou non, l'interprétation de telle ou telle phrase a été singulièrement facilitée par l'étude d'autres passages ; mais il y a des limites à tout, et les critiques ont sagement fait en ne croyant pas que sous chaque chapitre, sous chaque ligne, sous chaque syllabe se cache quelque chose de mystérieux et d'énigmatique dont il faut chercher l'explication ailleurs.

Après ces considérations sur le style ésotérique, M. M. aborde l'étude des manuscrits, et là encore il n'est pas moins déconcertant. Il était admis jusqu'à présent que la base du texte était le Parisinus 1741 (A, A^c de Bekker), dont les autres ne seraient que des copies. Il nous faut, selon M. M., renoncer à cette opinion. Il a vu lui-même, soit directement, soit sur photographies, tous les manuscrits importants, et, après de nombreuses constatations intéressantes, il est arrivé à cette conclusion, que le texte ne doit pas reposer sur A seul, mais qu'il y a à puiser également dans quatre autres manuscrits, qui sont le Riccardianus 46 (B), l'Urbinas 47 (C), le Laurentianus XXXI, 14 (D), et l'Ambrosianus B 78 (E) : car le premier de ces manuscrits est indépendant de A, et les autres, tous du xve siècle, ne dérivent pas directement du Parisinus. On remarquera que ces conclusions sont obtenues bien plutôt par ce que l'on connaît de l'histoire de ces manuscrits que par l'examen de leurs variantes, sauf pour le Riccardianus, pour lequel M. M. s'appuie principalement sur une ligne qui s'y trouve, et qui est omise dans A ainsi que dans les autres (1455^a 14) ; et la présence de cette ligne dans l'original est confirmée par la traduction arabe, dont nous parlerons tout à l'heure. Cela donne à penser, d'autant plus que ce manuscrit a conservé seul en plusieurs passages la véritable leçon, et en d'autres des leçons qui méritent l'examen. Quoi qu'il en soit, c'est donc sur cinq manuscrits que M. M. établit son texte ; mais comment la décision, dans le cas de plusieurs

variantes acceptables, sera-t-elle motivée? M. M. dit bien quelque part dans sa préface que la règle de la *lectio difficilior* est ici d'une importance « extraordinaire », mais je ne la vois guère appliquée. Au contraire, il est facile de relever des passages où la leçon adoptée semble due plutôt à une idée du moment, à une opinion sans fondement solide, en un mot à l'arbitraire, qu'à un examen sévère des variantes et à un choix raisonné. On notera en effet beaucoup de leçons du Riccardianus, que M. M. préfère à celles de A sans qu'on en voie la supériorité, uniquement, je suppose, parce qu'il a montré l'indépendance de ce manuscrit; et pourtant il nous met en garde lui-même, B portant, dit-il, des traces de corrections. Voici quelques-unes de ces variantes introduites dans le texte : (14) 48[b] 7 διαφέρει (διαφέρουσι A et *edd.*), 48[b] 36 τὸ... σχῆμα (τὰ... σχήματα); 50[a] 2 διάνοια (διάνοιαν); 50[a] 7 τινα (τι ἢ); 50[b] 32 ὅποι (ὅπου); 51[b] 20 ἐν ἐνίαις (ἐν om.); 52[a] 11 γίνεσθαι (γενέσθαι); 53[a] 17 πρὸ τοῦ (πρῶτον); 53[a] 32 εἰς τοὐναντίον (ἐξ ἐναντίας); 55[a] 16 ἑωράκοι (ἑωράκει); 58[b] 8 ῥᾴδιον ὄν (ὄν om.); 59[b] 16 πάντας (πάντα); etc. M. M. a donc accepté, assez souvent, les leçons d'un manuscrit dont il a mis en lumière, il est vrai, la valeur absolue, mais dont la valeur relative par rapport à A n'est pas démontrée. Plusieurs de ces leçons nouvelles, dira-t-on, trouvent un appui sérieux dans la traduction arabe, que M. M. a fait connaître par une traduction latine littérale. Cette traduction, en effet, est elle-même traduite d'une version syriaque fort ancienne, puisqu'elle remonte probablement au VIe siècle, c'est-à-dire à cinq siècles au moins avant A, qui est du XIIe; et par suite on est fondé à croire que de deux leçons également plausibles fournies par nos manuscrits la meilleure est celle qui concorde avec l'arabe. Mais alors se pose cette question : Quel degré de confiance, au point de vue du texte, peut-on avoir dans cette traduction? Je ne puis ici que donner mon opinion, sans entrer dans une discussion qui sortirait du cadre de cet article. Une lecture, même superficielle, de la version latine, que l'on remerciera M. M. d'avoir donnée dans ce volume, autorise le dilemme suivant : Ou bien le traducteur arabe, en de très nombreux passages, n'a pas compris le syriaque qu'il faisait passer dans sa langue, ou bien il l'a fidèlement rendu, et alors c'est ce premier traducteur qui a mal compris le grec qu'il avait sous les yeux; de toute façon, la version que nous possédons n'a qu'une autorité précaire pour la constitution du texte. Là où elle peut être de quelque utilité, c'est surtout dans les cas où elle révèle une lacune, et encore convient-il, en bonne et saine critique, d'user d'une extrême pudence.

Je ne dirai qu'un mot de la traduction anglaise de M. M.; elle est coulante, élégante même, et d'une lecture intéressante; mais il ne faudrait pas la comparer de trop près avec le texte. Le système même de M. M. l'obligeait à traduire dans un anglais qui n'eût rien d'ésotérique toutes les expressions et phrases qui sont, selon lui, sus-

ceptibles d'être mal comprises, de sorte qu'il devait, pour être conséquent avec lui-même, paraphraser plutôt que traduire; autrement l'anglais courait risque d'être aussi énigmatique que le grec. Du reste, les notes qui accompagnent cette traduction, abondantes et originales, aident à comprendre comment M. M. a envisagé le texte de la *Poétique* et comment il en a réalisé l'interprétation.

Il ne serait pas juste, cependant, de se montrer trop sévère pour l'ouvrage de M. M. Si on l'apprécie par rapport aux travaux des précédents éditeurs, la comparaison, il est vrai, ne peut que lui être défavorable. Le texte qu'il publie, et c'est là en somme le point le plus important, ne vaut pas, en général, ceux que nous avons jusqu'ici entre les mains ; il donne, en beaucoup de passages, des leçons dont l'autorité n'est qu'imparfaitement soutenue par la tradition manuscrite. Mais à un autre point de vue, qui a lui aussi son intérêt, ce travail doit attirer l'attention. Sans parler de l'appareil critique, qui enregistre les variantes des cinq manuscrits utilisés, qui signale en outre leurs concordances avec la traduction arabe, et qui par conséquent permettra d'approfondir le texte grec, on ne saurait méconnaître que M. M. a attribué avec raison une valeur particulière à un manuscrit que les éditeurs ont jusqu'ici confondu dans la foule des apographes ; or, à en juger par ce que M. Margoliouth nous en communique, le Riccardianus tient une place à part, et, s'il n'a pas l'autorité incontestable du Parisinus, le seul fait qu'il n'en est pas un dérivé suffit pour le rendre digne de considération.

MY.

R. P. Thomas PÈGUES, O. F. P. **Saint Thomas d'Aquin et la guerre**, Paris, Téqui, 1916; in-8, VI-41 p.

L'auteur a déjà publié dix volumes d'un grand commentaire de la *Somme théologique* et il annonce, pour paraître prochainement, les quatre derniers. A la demande, dit-il, de quelques personnes, il a détaché, pour le grand public, les enseignements de saint Thomas au sujet de la guerre. Je crois qu'il aurait dû, soit en préface, soit en appendice, reproduire ou résumer très exactement les textes eux-mêmes ; ses citations textuelles et ses renvois étant rares, on se demande tout naturellement où commence et finit la part du commentateur. On se demande aussi, car il n'y a pas une ligne pour nous l'apprendre, en quoi la doctrine de saint Thomas sur la guerre diffère de celle des autres docteurs de l'Église, ce qu'il y ajouta, ce qu'il en modifia, ce qu'il reçut d'ailleurs. Pourtant, dans un passage (p. 11), le P. Pègues veut bien nous dire que saint Thomas, définissant la « guerre juste », emprunte à saint Augustin la notion de « faute commise » par une autre nation ou cité, qui, seule, justifie la guerre offensive. Comme il cite, à ce propos, trois lignes de latin, il suppose le

grand public auquel il s'adresse capable de les comprendre, et l'on ne voit pas alors pourquoi il a sacrifié au désir louable d'être bref le devoir de bien informer ses lecteurs.

S. R.

Jules Destrée, **L'effort britannique**. Préface de G. Clémenceau. Bruxelles et Paris, G. van Oest, 1916; in-8°, XII-277 p.
H. Wickham Steed, **L'effort anglais**. Paris, Colin, 1896; in-8°, 39 p.

Il ne manque pas de livres sur ce sujet; Mme Edith Wharton vient d'en publier un de plus, et des meilleurs, sous forme de lettres d'une Américaine qui a vu de près ce dont elle parle. Les articles de revues et de journaux ne se comptent plus. C'est qu'en effet la question s'est posée dès le début de la guerre et que souvent, en pays alliés comme en pays neutres, elle l'a été en termes angoissants. M. Destrée, député de Charleroi, au cours d'un séjour de quelques mois en Italie, mêlé, comme il dit, aux agitations qui ont conduit l'Italie à participer au grand conflit, constata bientôt que l'effort anglais n'y était pas apprécié à sa valeur et crut devoir l'exposer sous ce titre : *Cio che hanno fatto gli Inglesi*. C'est de cet ouvrage qu'il nous donne une édition française, précédée d'une éloquente préface de M. Clémenceau. M. H. W. Steed n'a consacré au même sujet qu'un opuscule, mais qui ne fait pas double emploi avec le livre plus considérable de M. Destrée. Directeur de la politique étrangère au *Times*, après avoir été correspondant de ce journal à Berlin, Rome et Vienne, il s'est tout naturellement placé, pour écrire, au point de vue purement britannique ; cela lui a permis d'être plus sévère pour les erreurs de son gouvernement et de l'opinion de son pays, insuffisamment éclairés par une presse qui avait perdu la liberté de tout dire. C'est pourtant à cette presse, à celle de Lord Northcliffe surtout, qu'est dû le revirement de mai 1915, au moment de la terrible crise des obus, où les historiens verront le début d'une ère nouvelle dans la participation anglaise à la guerre et le commencement de l'effort britannique dans toute son imposante grandeur.

Il ne s'agit pas seulement de l'effort matériel qui a mis sur pied, exercé et équipé une armée de plusieurs millions d'hommes, ni du prodigieux accroissement du travail national qui pourvoit à une dépense illimitée de munitions. Ce qu'il y avait de plus difficile et peut-être de plus important, pour un pays de liberté individuelle où la notion de l'État s'était de plus en plus affaiblie, c'était de remettre cette notion au premier plan, d'y subordonner tous les droits acquis au cours des siècles, de transformer, comme on l'a dit avec raison, le milieu moral. « Aucun pays, écrit M. D., ne pourrait se targuer de combattre la Prusse sans se prussianiser un peu » (p. 236). Pressée par la nécessité, l'Angleterre y a consenti; ç'a été le plus grand de

ses sacrifices. L'Europe s'en est étonnée à juste titre, mais aucun pays n'en a été plus surpris que l'Allemagne. Il n'est pas sûr que Guillaume II ait parlé de la « méprisable petite armée de French », bien que le démenti opposé à cette parole ait singulièrement tardé; mais il est certain que ses généraux et lui ont fait très peu de cas de l'armée anglaise — armée surannée et ossifiée, écrivait Bernhardi — avant d'éprouver, sur les champs de bataille de Belgique et du nord de la France, sa force de résistance obstinée. Mais qu'à cette armée formée de soldats de métier, comme notre armée du Rhin en 1870, l'Angleterre pût en ajouter une vingt fois plus nombreuse, voilà ce qui dépassait toutes les prévisions. La puissance de la flotte anglaise était « escomptée » dès le premier jour; elle n'a pas surpris, bien qu'on fût loin de deviner le rôle capital qu'elle était appelée à tenir. La puissance de l'armée de Kitchener et ses hautes qualités militaires sont des révélations d'hier, qui ont produit, en Allemagne comme ailleurs, une impression profonde. La *Gazette de Francfort* rappelait récemment, pour le blâmer, un propos qui se répétait depuis deux ans en Allemagne : « L'Angleterre combattra... jusqu'au dernier Belge ». D'autres insinuaient que l'astucieuse Albion voulait réserver l'armée de Kitchener pour la fin de la guerre, afin de pouvoir dicter à ses alliés, sinon à ses ennemis, la volonté de l'Empire britannique. De toutes ces sottises il ne reste rien ; l'effort anglais, manifesté sur les champs de bataille de Picardie, en a fait définitivement justice et la *Gazette de Cologne* reconnaît que l'Allemagne, luttant avec le bras gauche contre les deux bras de la France, trouve devant elle, au même moment, les deux bras de l'Angleterre.

Ni M. Destrée, ni M. Steed n'ont insisté sur les erreurs militaires et diplomatiques que l'on peut imputer à l'Angleterre et dont la plus grave, au jugement de M. Harden, est de n'avoir pas fait suivre le *Goeben* et le *Breslau* dans les Dardanelles; c'en fut une aussi, et des plus grosses de conséquences, d'avoir trop tardé à appliquer un blocus rigoureux aux ports de l'Allemagne. Mais les deux écrivains — M. Steed surtout — n'ont pas caché les tâtonnements du début, la difficulté qu'a éprouvée l'opinion anglaise de s'élever à la hauteur du péril, les obstacles créés par les résistances des Trade Unions, par la crise des transports. Tout cela doit être dit, car l'éclat de la réussite finale s'en augmente. Une gloire durable est promise aux hommes d'État qui n'on pas désespéré un instant de la vieille Angleterre, lui ont fait partager leur confiance et l'ont ramenée, au prix de quelques faux pas, dans la voie glorieuse de ses destinées.

M. D., après d'autres, a réfuté une erreur assez commune, l'idée que l'Angleterre, en montrant les dents dès la fin de juillet 1914, aurait arrêté l'Allemagne et épargné la guerre à l'Europe. Ceux qui parlent ainsi oublient que l'Angleterre n'est pas la Russie, où l'on nous disait encore hier, lors de la démission de M. Sazonow, que la conduite

des affaires diplomatiques dépend uniquement de l'empereur. Même le 2 août, après la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie, le ministre anglais ne pouvait faire à la France que des promesses conditionnelles et limitées. S'il était allé plus loin, s'il avait pris, quelques jours plus tôt, un ton menaçant envers l'Allemagne, l'opinion et le Parlement ne l'auraient pas soutenu, mais eussent vite fait de le renverser. C'est alors que, par la faute de l'Allemagne, se produisit l'événement décisif, la violation de la neutralité belge garantie par l'Angleterre. Son honneur était en jeu; elle ne pouvait renier sa signature. Aussi les Allemands n'ont-ils cessé d'affirmer que l'invasion de la Belgique n'avait nullement déterminé l'intervention anglaise, décidée, suivant eux, depuis longtemps, parce que l'Angleterre était l'âme de la conspiration dirigée contre l'Allemagne (Guillaume II a encore répété ces erreurs voulues au mois de juillet 1916). On conçoit que l'Allemagne se raccroche à cette thèse, d'abord pour se poser en victime, puis pour réduire l'importance de la faute criminelle qu'elle a commise en violant la neutralité de la Belgique; mais ceux qui parlent de la sorte sont les premiers à ne pas y croire. S'il est vrai qu'aujourd'hui l'Angleterre ne combat plus seulement pour la Belgique, mais pour son propre salut et la liberté du monde, c'est bien la Belgique envahie, élevant vers elle un cri de détresse, qui lui a mis les armes à la main. Elles ne les déposera que lorsque les perturbateurs de la paix auront été contraints de réparer leurs forfaits et de se plier à un régime qui en rendra impossible toute récidive.

S. Reinach.

G. Crouvezier, **L'aviation pendant la guerre**. Paris, Berger-Levrault, 1916, in-8, xvi-160 p., avec 93 gravures.

La partie la plus intéressante de ce joli volume — du moins la plus intéressante pour l'histoire — est la « liste chronologique des exploits de nos aviateurs et des aviateurs alliés », depuis le 4 août 1914 (un avion allemand abattu par les soldats belges près de Liège) jusqu'au 26 septembre 1915 (bombardement, par nos escadrilles, des lignes de communication en arrière du front allemand). Suit une liste, malheureusement déjà longue, d'aviateurs français tués en service commandé, soit au front, soit sur les champs d'exercice. Le reste de l'ouvrage comprend un bref historique de l'aviation militaire, la description des appareils français et étrangers, des considérations sur l'utilité de l'aviation pendant la guerre actuelle, un choix d'épisodes héroïques où nos aviateurs et les aviateurs alliés ont montré leur adresse, leur courage, leur dévouement. M. Barrès, dans une préface importante, réclame l'unification des types d'avions, et des mesures pour assurer le recrutement des aviateurs. « La première étape du salut par l'armée aérienne, c'est d'unir les constructeurs du matériel,

de mobiliser tous les établissements et de constituer avec eux, d'une manière temporaire, une puissante manufacture, un établissement d'État pour la durée de la guerre ». Quant à la formation du personnel, M. B. se rallie à la solution proposée par M. Le Chatelier dans la *Revue Bleue* : créer un grade d'officier-pilote, permettant au caporal, sortant de l'école avec son diplôme, de passer officier en trois mois, à la suite d'épreuves et de risques, non par faveur.

L'idée d'une très nombreuse armée d'avions, destinés à transporter des soldats à l'arrière des lignes ennemies, ne peut guère séduire que des fantaisistes, puisqu'un avion ne porte au plus que deux personnes. Tel fut pourtant, lors de l'invention des aérostats, le premier rêve de l'aviation militaire; j'ai noté, à ce sujet, des textes curieux dans le tome II des *Anecdotes secrètes* de Naigeon. L'avion « œil de l'artillerie », employé surtout à repérer et à diriger le tir indirect, est, comme la fléchette, une révélation de la guerre actuelle.

S. Reinach.

Mgr Lobbedey. **La guerre en Artois**. Paris, Téqui, 1916. In-8, xxi-513 p., avec 1 carte et 11 gravures.

A l'exemple de Mgr Tissier, évêque de Châlons, qui a fait publier, sous le titre *La guerre en Champagne*, un recueil de documents et de notices qui en est à sa troisième édition, Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, a dirigé la confection du présent volume, consacré à la guerre en Artois. Le sous-titre : *Paroles épiscopales, documents, récits*, montre assez qu'il n'y faut chercher ni une narration suivie, ni un exposé méthodique; il y a là surtout des textes, de valeur nécessairement inégale, sur l'histoire religieuse de la guerre en Artois. Les plus intéressants sont les lettres et les extraits de carnets de prêtres, de séminaristes, d'aumôniers militaires, dont beaucoup relatent des morts héroïques, celle, par exemple, de l'abbé Paul Lenfant. Chargeant à la baïonnette, frappé mortellement d'une balle, « il eut encore la force de donner une dernière absolution, avant de mourir, aux agonisants qui gisaient avec lui. » On trouvera des informations précises, éclairées par des photographies, sur les édifices ruinés d'Arras, de Lorette, d'Ablain, etc. Je signale aussi les pages intitulés *Iconographie de la guerre en Artois* (cartes postales, publications illustrées, gravures, dessins, peintures), qui rendra service aux historiens futurs de la région. On nous apprend (p. 259) que les manuscrits de la bibliothèque communale d'Arras sont en sûreté, ainsi que la plus grande partie des archives départementales; mais les 50.000 imprimés de la bibliothèque et les collections de l'Académie d'Arras semblent avoir été anéantis. En ce qui touche les édifices, l'auteur exprime le vœu très raisonnable qu'il soient restaurés; la crainte des restaurations, qu'affichent certains amateurs, est d'autant plus puérile que

nombre d'édifices jugés très anciens et vénérés comme tel ne sont souvent, en majeure partie, que des restaurations. Ainsi p. 253 le Beffroi d'Arras a été deux fois restauré au XIXe siècle et l'aile droite de l'Hôtel de Ville datait seulement de 1864-1866. « La reconstruction récente de la moitié du beffroi, la construction, plus récente encore, d'une bonne partie de l'Hôtel de Ville, ne sont évidemment pas de nature à diminuer la portée de l'affront qui était dans la pensée tudesque ; mais notre pensée... porte plus loin ; elle veut montrer comment, en quelques années, le labeur de la restauration est réalisable. » Là, comme ailleurs, il sera réalisé.

S. Reinach.

Fr. de Jehay, **L'invasion du Grand-Duché de Luxembourg en août 1914**. Paris, Perrin, 1916, in-8°, VIII-63 p.

Développement d'un article publié dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er novembre 1915, dû au ministre de Belgique à Luxembourg lors de l'entrée des troupes allemandes dans le Grand-Duché. Au cours de l'après-midi du 1er août 1914, avant toute déclaration de guerre, des soldats allemands passèrent la frontière du Luxembourg et occupèrent la gare de Trois-Vierges. Dans la nuit, les premiers corps de troupes franchirent la Moselle à Wasserbillig; à 5 heures du matin, des officiers arrivaient en automobile aux portes de Luxembourg. Le gouvernement rédigea aussitôt une protestation, qui fut remise au ministre d'Allemagne, et une proclamation adressée à la population. A 9 heures, un train blindé pénétra dans la gare ; il en sortit des soldats du génie qui l'occupèrent. Bientôt les voies ferrées, les ponts, les postes étaient partout au pouvoir des Allemands. M. de Jagow télégraphia à M. Eyschen que le motif de l'occupation était la nouvelle que des troupes françaises marchaient sur Luxembourg ; en même temps, le commandement allemand répandait dans le pays le bruit que des tirailleurs français étaient cachés dans les bois. Une proclamation, imprimée fort à l'avance, disant que la France avait commencé, sur le sol luxembourgeois, les hostilités contre l'Allemagne, était tenue en réserve dans un fourgon ; quelques exemplaires en furent distribués. Le ministre de France fut invité à partir dès le 4 août ; on attendit jusqu'au 8 pour signifier son congé à celui de Belgique, auteur de la brochure que nous résumons.

Le traité de Londres du 11 mai 1867 avait imposé au Luxembourg une neutralité *désarmée* ; il n'y avait pas plus de 300 gendarmes et volontaires. Surpris et impuissant, le gouvernement grand-ducal se résigna ; il n'y a pas un mot de vrai dans la légende qui montre la Grande-Duchesse, dans une voiture de la Cour, barrant la route à l'envahisseur. Peut-on accuser le gouvernement d'avoir manqué de prévoyance ? Non, car il avait en mains la convention du 11 novembre

1902 prorogeant le contrat d'exploitation des chemins de fer Guillaume-Luxembourg, dont l'article 2 est ainsi conçu : « Le gouvernement impérial s'engage à ne jamais se servir des chemins de fer luxembourgeois pour le transport d'armes, de matériel de guerre et de munitions, et à ne pas en user pendant une guerre dans laquelle l'Allemagne serait impliquée ». En ce qui concerne l'attitude de la Cour, appartenant à la maison de Nassau, tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle de fut pas héroïque : mais à quoi eût pu servir son héroïsme ? D'après les travaux récents (1912) du Luxembourgeois Widung, l'auteur raconte que l'accession du Luxembourg au *Zollverein* (1842) avait rencontré de vtves résistances, vaincues par l'insistance et même les menaces de la Prusse. Si donc la vie économique du Luxembourg était comme absorbée par celle de l'Allemagne, on ne peut en faire un reproche aux Luxembourgeois. Ils ont été victimes de leur foi dans des traités conclus avec une Puissance sans foi ni loi, qui, associant le mensonge et l'hypocrisie à la violence, fait penser, comme on l'a dit, à Attila dans le costume de Basile.

S. Reinach.

Sir Arthur Quiller-Couch, **On the Art of Writing, Lectures delivered in the University of Cambridge**, 1913-1914, Cambridge, University Press, 1916, in-8, 251 pp., 7 s. 6 d.

Nommé professeur de littérature anglaise à Cambridge, sir Arthur Quiller-Couch a pris son rôle au sérieux : il s'est proposé de former des littérateurs, c'est-à-dire d'apprendre aux étudiants à écrire. Il leur a donné pendant l'année 1913-1914, juste avant la guerre, d'excellents conseils, que des étudiants français trouveraient profit à suivre : « Soyez poètes, leur dit-il, I want you to practise verse, and to practise it assiduously ». A ceux qui écrivent en prose, il fait trois recommandations fort sages : « 1) Préférez presque toujours le mot concret au mot abstrait ; 2) évitez presque toujours les circonlocutions, appelez les choses par leur nom ; 3) employez généralement les verbes transitifs ; évitez le passif avec ses petits auxiliaires et ses participes ; que vos adjectifs soient rares ». Ensuite, comme l'imagier d'Épinal montrait autrefois le mauvais disciple à côté du bon, sir A. Q.-C. cite l'exemple qu'il ne faut pas suivre, le « jargon » qui se substitue à l'honnête prose. Ces « morceaux choisis » d'un nouveau genre, il les a tirés des journaux et des revues et des discours des ministres.

Il y a dans ces conférences autre chose que les conseils d'un homme du métier à des apprentis. On y lit des affirmations qui ont dû paraître révolutionnaires dans une université anglaise. « Professeur de littérature, je dois publier de quelle façon je comprends les devoirs de ma charge ». Dès sa « lecture inaugurale », en souriant, mais d'une voix ferme, il pose en principe qu'il n'a pas à enseigner « ce qui passe ordinairement pour du savoir », mais à éveiller le sens critique chez ses

élèves et à affiner leur sensibilité. « Les étudiants qui sortiront de cette université seront moins remarquables pour les connaissances positives qu'ils étaleront que parce qu'ils seront des hommes à l'intelligence ouverte et dont le jugement sûr sera capable de choisir ce qui est bon et de rejeter ce qui est mauvais ». A plusieurs reprises il revient sur cette idée qu'il n'a pas à former des érudits : « Il nous est indifférent, ou presque, de savoir de certain poète du xve siècle qu'il nous a aidés à surmonter des difficultés locales et temporaires dans nos terminaisons vocaliques ; il nous est essentiel d'avoir acquis et de posséder en nous une idée de la poésie qui nous permette de savoir si ce qu'il a écrit est vraiment de la poésie ». Parfois le ton du conférencier devient grave. « Mon dessein ici, et je ne peux y revenir trop souvent, c'est de sevrer votre esprit de tout désir d'imiter les faux modèles germaniques et de vous montrer dans quelle direction vous devez orienter vos études, si toutefois vous êtes assez virils pour recueillir votre patrimoine et pour y croire comme à une gloire qu'il ne faut pas laisser déchoir ».

Le patrimoine, c'est la merveilleuse littérature anglaise, c'est Chaucer, Shakespeare, Milton, les classiques du xviiie siècle, les romantiques du xixe ; c'est aussi, et cette affirmation a dû non moins étonner les collègues de sir A. Q.-C. l'antiquité latine. « Laissez-moi vous rappeler que si jamais il y eut État de l'antiquité dont nous autres Anglais nous ayons le droit de nous proclamer les héritiers spirituels, cet État a été la Rome impériale ». Un autre passage précise ce que l'auteur entend par « les faux modèles germaniques ». « Apollon et les Muses, Zeus et les dieux de l'Olympe, Hermès et Hephaistos, Athéné dans son armure, avec sa rivale victorieuse l'irrésistible Aphrodite née de l'écume des flots, voilà les dieux authentiques de notre littérature, à côté desquels les dieux de l'Europe septentrionale, Odin, Thor, Freya, sont des étrangers... ». C'est dans ces gracieuses divinité du midi que nous trouvons ce qui est familier et réel. Les héros dont se réclament la grande Bretagne et l'île sœur ne sont ni Cucullain ni Conchobar, mais Hercule, Persée, Bellérophon. « Donnez-nous Léonidas, donnez-nous Horatius Coclès, donnez-nous Régulus. Voilà les grands hommes que nous comprenons et dont descendent en droite ligne, selon nous, Henry d'Azincourt, Philippe Sidney, et notre Nelson ». En dépit de Freeman, pour qui sir A. Q.-C. n'a que des sarcasmes, la domination romaine et le christianisme ont été un bienfait pour l'Angleterre. « Si vous étudiez les psaumes dans la Version autorisée de la Bible ; si vous considérez quel but poursuivaient Milton, Clarendon, sir Thomas Browne ; ou Addison, Gibbon et Johnson ; ou Landor, Thackeray, Newman, Arnold, Pater ; je sais que vous serez convaincu du bienfait que notre peuple a retiré de ce trésor de la langue latine qu'est la Vulgate ». On pourrait citer bien d'autres passages où sir A. Q.-C. supplie ses auditeurs de ne pas

oublier la tradition classique. Ces pages ont été écrites avant la guerre, elles n'en sont que plus significatives. « L'histoire récente a fortifié de passion et de mépris, la foi avec laquelle j'ai parlé ».

On voit que ces leçons sur le style dépassent un peu la portée d'un manuel de composition anglaise. Il est excellent que les étudiants de Cambridge aient un professeur qui leur enseigne à ne pas mépriser la forme et qui leur donne le goût des belles choses. Ils se garderont ainsi du pédantisme et d'une érudition fausse. Qu'ils n'aillent point, avec la témérité de la jeunesse, renier la vraie, sans laquelle il n'y a point d'enseignement supérieur.

Ch. Bastide.

Rollo Walter Brown, **How the french boy learns to write**. A Study in the teaching of the mother tongue. Cambridge, Harward University Press, 1915. In-8°, p. 260. Fr. 6,25.

Il faut nous féliciter des relations de plus en plus cordiales qui s'établissent dans le domaine de l'enseignement entre l'Amérique et notre pays. Quelques-uns des plus autorisés de nos maîtres ont initié dans des leçons suivies les étudiants d'outre-mer aux méthodes de la science française, de même que des professeurs américains sont venus exposer à notre jeunesse universitaire comment ils entendent la recherche scientifique. Ces échanges dans le haut enseignement sont sans doute une tradition, et s'il y a lieu de s'en applaudir, on ne saurait en être surpris. Plus caractéristique est cette pénétration, quand elle gagne les écoles secondaires, plus naturellement défendues contre des influences internationales. Des livres, comme ceux de M. Farrington, de M. Brereton, ont déjà familiarisé le public des États-Unis avec notre organisation scolaire à ses deux premiers degrés; en voici un nouveau, qui s'est limité à l'étude d'une seule discipline, l'enseignement du français, avec l'intention avouée de tirer d'un examen attentif quelques conclusions utiles pour l'enseignement de l'anglais dans les établissements d'instruction américains. Des étrangers ont souvent traversé nos écoles pour y recueillir les matériaux d'une étude comparative; c'étaient d'ordinaire des Allemands, et d'ordinaire aussi ils nous jugeaient avec une sévérité dédaigneuse, persuadés qu'en matière d'éducation la Prusse avait dit le dernier mot. Parmi les compatriotes mêmes de l'auteur du présent livre, M. Brown, gradué d'Harvard, professeur de Wabash College, à Crawfordville (Indiana), quelques-uns peut-être auraient estimé plus naturel qu'il eût choisi l'Allemagne pour y mener son enquête ; je doute qu'elle eût été aussi féconde en suggestions que celle que M. B. en 1912 a instituée chez nous.

Pendant un an il l'a conduite avec une rare conscience dans nos écoles primaires, élémentaires et supérieures, et dans nos lycées de Paris et de la province. Pour en faire bien saisir les résultats à ses

lecteurs américains, il commence par les mettre au courant de l'organisation administrative de notre enseignement primaire et secondaire, résume les instructions ministérielles et traduit tout au long les programmes relatifs à l'étude du français. Il entre alors dans le vif du sujet, en consacrant un long chapitre à la composition écrite. La grande place qu'elle tient parmi les exercices scolaires l'a d'abord surpris. Il s'est arrêté à ce qui en fait le modeste fondement, l'étude du vocabulaire, et il loue les maîtres de leur habileté à l'enrichir, à donner à l'élève des habitudes de précision, de maniement prompt de l'expression et avant tout de sincérité avec lui-même. La dictée même que les Américains ont abandonnée comme un procédé d'un autre âge, trouve grâce à ses yeux et lui paraît offrir des avantages indéniables. Il s'étend plus longuement sur la composition proprement dite, sur le principe capital qui dirige nos maîtres, de ne jamais perdre contact avec la réalité et ici encore de former la probité intellectuelle de l'élève. Il traite en détail du choix des sujets dont on attend qu'ils développent chez l'enfant l'observation et l'imagination et un peu plus tard la réflexion et le jugement. Il estime que les jeunes Américains sont plus imaginatifs, mais les jeunes Français plus habiles à analyser, à retourner et combiner les idées. Il a été frappé du soin apporté dans la classe par le maître à préparer ce travail de composition, plus essentiel encore que celui de la correction, parce qu'il donne des habitudes de conscience et d'exactitude. La correction est d'ailleurs allégée par tout ce que la préparation a eu de préventif, mais tout en dirigeant elle sait sauvegarder l'individualité de l'élève et l'indépendance de son jugement. Enfin un adjuvant puissant pour les progrès dans la maîtrise de la langue maternelle est l'importance que dans les disciplines voisines les maîtres attachent à une expression juste et limpide. Quant à l'enseignement grammatical, s'il n'a plus la place prépondérante qui lui était autrefois réservée, il est devenu en revanche plus pratique et il a été vivifié par l'introduction de la méthode inductive; une place modeste a été faite à la grammaire historique.

La lecture, avec l'étude de la littérature, est le second procédé le plus efficace dans l'enseignement de la langue maternelle. M. B. paraît regretter que les recueils de morceaux choisis règnent chez nous trop en maîtres, mais il reconnaît que ce commerce des classiques pratiqué dès la première heure portera plus tard les meilleurs fruits. Pour les esprits plus mûris la lecture fait place à l'explication des textes qui est à la fois historique et esthétique, mais elle aboutit toujours à provoquer la réflexion de l'élève, à lui faire découvrir par des recherches personnelles que guide sans doute le maître, les faits essentiels dans l'évolution des idées et des sentiments, les traits caractéristiques de l'expression ou du rythme. Parmi ses abondantes notes, M. B. a eu l'heureuse idée de choisir un fidèle et vivant procès-verbal d'une classe

de première au lycée de Versailles, faite par M. Bezard dont j'ai eu l'occasion de signaler les méthodes nouvelles et fécondes aux lecteurs de la *Revue*.

A côté de la langue maternelle des langues étrangères sont enseignées. Quelles ressources ou quels dangers offrent-elles pour l'idiome national ? M. B. a restreint son examen à l'influence du latin et de l'anglais. Dans le premier il ne voit qu'un auxiliaire utile et il souligne les arguments si souvent invoqués chaque fois qu'a été soulevée chez nous la « question du latin ». Il eût pu, je crois, recueillir encore dans les classes de latin, en particulier dans celles réservées à la correction de la version, un utile complément à ses remarques sur l'enseignement du français. Quant aux langues vivantes que l'usage de la méthode directe laissait entrevoir comme pernicieuses aux progrès de la langue maternelle, il n'a pas constaté, du moins pour l'anglais, que les procédés nouveaux aient produit ces prétendus funestes effets.

Un enseignement vaut ce que valent les maîtres. M. B. a eu à cœur de renseigner ses lecteurs sur la préparation des nôtres qu'il estime très exigeante. Il est entré dans les plus menus détails sur les études et les examens, depuis le brevet et le baccalauréat jusqu'à l'agrégation. Il a esquissé de l'organisation du personnel enseignant et de celui destiné au contrôle de l'enseignement un tableau très complet ; il a précisé aussi la situation sociale et matérielle des maîtres et fait d'intéressants rapprochements avec celle qu'ils ont en Amérique. Il a résumé les traits essentiels qui lui paraissent caractériser la physionomie professionnelle de l'éducateur en France : la conscience, le dévouement enthousiaste à la tâche journalière, l'ingéniosité à stimuler l'initiative des élèves, l'aptitude à faire profiter son enseignement d'une culture variée, enfin dans ses rapports avec les élèves, l'impartialité et l'autorité sans morgue. C'est un portrait flatteur, que quelques critiques (il y en a de discrètes) pourraient compléter, mais non pas transformer dans l'ensemble.

Dans un dernier chapitre M. B. tire les conclusions de sa consciencieuse enquête. Il a eu très souvent l'occasion de constater que ce qui fait la solidité de l'enseignement du français dans nos écoles, c'est la longue tradition sur laquelle il se fonde. Il souhaiterait qu'en Amérique on fit des efforts pour faire naître ce qui deviendrait comme l'ébauche d'une tradition encore absente : un rapprochement entre les divers degrés d'enseignement, une coopération intime entre l'école et la famille, un emploi plus judicieux et plus progressif des exercices de composition par l'adaptation des méthodes françaises, le retour à la lecture des classiques trop supplantés par les *magazines*, de même qu'aux exercices de mémoire trop injustement dédaignés, enfin une meilleure préparation des maîtres avec une amélioration de leurs conditions d'existence. Ce sont ces conclusions qui intéresseront

le plus le lecteur français en lui signalant par une comparaison finale les différences de deux organisations scolaires dans une discipline essentielle de l'enseignement.

Mais en dehors de cet intérêt de curiosité, le livre l'attachera par la profonde sympathie dont il fait preuve pour nous. Ecrit avant la guerre, il n'offre aucune trace du préjugé courant sur la superficialité française, de cette opinion toute faite qu'il était de mode à l'étranger d'adopter en appréciant les choses de France. Voici un Américain methodique, positif, un de ces *matter of fact men*, qui a voulu se convaincre personnellement, preuves en main, et jusque dans le plus menu detail, de la manière dont notre jeunesse est instruite, non pas seulement à parler et à écrire, mais à penser et à juger. Il a exposé, peut-être avec trop d'éloges, du moins en toute sincérité, ce qu'il a vu ; remercions-le de son témoignage impartial.

L. Roustan.

S. R. **Chronologie de la guerre**. 3e volume. 1er juillet-31 décembre 1915. Paris, Berger-Levrault, 1916. In-8°, 189 p. 94e fascicule des *Pages d'histoire*.

Voix de l'Amérique latine, préface de Gomez Carrillo. Paris, Berger-Levrault, 1916. In-12, 99 p., 75 centimes (95e fascicule des *Pages d'histoire*).

Jean Variot, **La Croix des Carmes**, documents sur les combattants du Bois-Le-Prêtre, avec cinq dessins de l'auteur. Paris, Berger-Levrault, 1917. In-8°, 96 p., 2 francs.

Le troisième volume de la *Chronologie de la guerre* donne pour chaque jour — du 1er juillet au 31 décembre 1915 — le résumé non seulement des faits militaires, mais des faits diplomatiques, parlementaires et autres; rien d'important n'est oublié. L'auteur, comme nous l'avons déjà remarqué, écrit une histoire de la guerre qui, quoique très condensée, est claire, complète, et même intéressante. Des phrases brèves mais signifiantes caractérisent les événements, et, par exemple, nous lisons au 26 septembre ces deux lignes qui disent tout : « l'échauffement des pièces, le mauvais temps, la fatigue des hommes ont mis fin à l'offensive vers la nuit ». De courtes et instructives citations des grands journaux se mêlent très souvent à l'exposé. Quiconque veut étudier de près la lutte présente, devra recourir à cette *Chronologie*.

Les *Voix de l'Amérique latine* que nous fait entendre Gomez Carrillo sont celles des intellectuels les plus marquants des républiques du Brésil, de l'Argentine, du Chili, du Pérou, de la Colombie, etc. Les articles qu'il a traduits, sont favorables à la cause française et tous les écrivains qu'il nous fait connaître, souhaitent le triomphe de notre armée et la revanche du droit sur la force. L'un d'eux acclame le génie latin comme l'artiste le plus exquis de la civilisation et la France comme « le plus brave paladin » dans la lutte actuelle. La préface de Gomez Carrillo fait nettement ressortir d'où viennent les

sympathies de l'Amérique latine pour les alliés : affinité de race et appréhension des ambitions allemandes. Carrillo reconnaît aux Allemands des « qualités de force et de méthode »; mais il ajoute que ces qualités sont gâtées par l'orgueil, et il a peur des impérialistes, des pangermanistes qui « déclarent avec franchise leurs appétits coloniaux » et qui parlent, non plus d'influence mais de conquête matérielle ; l'Amérique latine, conclut-il, ne doit pas penser comme la noble France, confiante et imprévoyante qui s'est trouvée un jour en face des carrières de Soissons.

La Croix des Carmes nous offre un récit de la guerre au Bois Le Prêtre, ce bois qui, depuis septembre 1914, est le théâtre d'incessants combats; travaux de mines et de contre-mines, prises de tranchées, assauts, enlèvements de blockhaus, luttes à la grenade. C'est là que que Jean Variot, l'auteur, a servi comme simple soldat et conquis tous ses grades en remplissant, comme il dit, sa besogne qui consiste à foncer en avant et à risquer sa peau *avec le sourire*. Ses Souvenirs, en six chapitres, font passer devant nous quelques-uns de ses vaillants compagnons et quelques beaux faits d'armes qui se livrèrent autour de la Croix des Carmes aujourd'hui reconquise.

A. Chuquet.

Correspondance.

Le moment n'est pas aux controverses théologiques. Permettez-moi pourtant un mot en réponse à l'assertion de M. Loisy (*R. C.*, 5 août, p. 74) qui *joint* « M. S. R. avec ses docètes » à Bruno Bauer, Kalthoff, Drews et Consorts. Je ne désire pas du tout être « joint » à ces Messieurs, qui ont péché par affirmation intempérante. J'ai dit et montré que, dès le temps de saint Ignace, il y avait des gens qui cherchaient en vain dans les archives la trace d'événements graves qui n'en avaient apparemment laissé aucune ; j'ai dit et montré qu'un verset du Psaume XXII, s'il n'attestait pas (comme il est loisible de le croire) l'intervention de la divinité dans les affaires humaines, impliquait la fabrication d'un récit pseudo-historique d'après un texte antérieur de plusieurs siècles. J'ai nié, par suite, l'autorité de ce récit, mais, par ailleurs, je n'ai pas dogmatisé et je continuerai à n'en rien faire, attendant des textes ou des arguments nouveaux pour m'instruire de ce que je regrette ignorer profondément.

S. Reinach.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — 2 septembre — 1916

E. Welvert, Les conventionnels régicides, V. Réal.
Lanoë-Villène, La symbolique des religions (A. L.).
Wolters, Le temple d'Aphæa; Brentano, La théorie d'Aristote sur la préexistence de l'âme; Leuchtenberger, Viatique classique (My).
Hermathena, XVII et XVIII.
G. Michaut, La Fontaine, II (L. R.).
Moris, Grégoire et Jagot dans les Alpes-Maritimes; Krebs et Moris, Les fortifications de Nice; Lettres de la comtesse d'Albany à Sobirats, p. Ripert-Monclar (A. Chuquet).
Le théâtre pendant la guerre (C. T.)
E. Reibold, Quatre mois dans un hôpital militaire de Lyon (H. de C.).
P. Flat, Vers la victoire (E. S.)

Les conventionnels régicides. V. Réal.

Avocat au parlement de Grenoble avant la Révolution, député de l'Isère à la Convention et au conseil des Cinq-Cents, Guillaume-André Réal s'exprima ainsi en déposant son vote dans le procès de Louis XVI : « Je pense que je ne dois prononcer sur le sort de Louis qu'en législateur ; qu'en cette qualité je ne dois prendre à son égard qu'une mesure de sûreté générale. Je pense que l'existence ignominieuse de Louis, déclaré coupable par un jugement national, sera moins nuisible à ma patrie que ne pourrait l'être son supplice. J'aime mieux que les droits dont il fut revêtu reposent sur sa tête flétrie et humiliée, que de les voir se réunir sur celle de tout autre Bourbon. J'ajoute que, si le peuple français eût été consulté sur la peine à infliger à Louis, je ne doute point qu'entre la mort et la prison il n'eût choisi la peine la plus douce. Une grande nation est toujours généreuse ; elle ne connaît point la vengeance ; elle ne sent que sa force et méprise le traître. Représentant du peuple, j'exprime le vœu que je présume devoir être le sien. Je partage aussi l'opinion de ceux qui pensent que la peine de mort doit être effacée de notre code pénal. Ainsi, fort de ma conscience et mû par le seul intérêt de ma patrie, je conclus à la détention de Louis, sauf à la commuer en un bannissement perpétuel dans des temps plus calmes ». Si solidement motivée qu'elle fût, Réal n'eut pas jusqu'au bout le courage de son opinion,

car, au quatrième et dernier appel, il rejeta le sursis et contribua ainsi à la mort du roi. « Je fus surtout effrayé — dit-il plus tard pour expliquer cette contradiction — des troubles et des massacres qu'allait occasionner l'adoption du sursis. On parlait ouvertement du projet formé d'égorger tous les membres de la famille royale qui étaient détenus au Temple, et de se porter ensuite aux prisons et d'assassiner des milliers de proscrits. »

Si nous voulons savoir ce qu'était au fond ce conventionnel et ce que le régime impérial fit de lui, la lettre suivante, signée de sa main, nous donnera toute satisfaction.

« *A S. Exc. Mgr le duc de Cadore, ministre d'Etat, grand chancelier de l'ordre de la Réunion,*
« *Réal, président de la cour impériale de Grenoble.*

« Monseigneur, l'ordre impérial de la Réunion, institué par décret de S. M. l'Empereur du 18 octobre 1811, est destiné à récompenser les services rendus par tous ses sujets dans l'exercice des fonctions judiciaires ou administratives et dans la carrière des armes.

« Me serait-il permis, Monseigneur, comme ancien magistrat et président actuel d'une cour impériale, de supplier S. M. l'Empereur et Roi, de m'accorder la décoration de l'ordre de la Réunion, en récompense de vingt années de service administratifs, législatifs ou judiciaires ?

« Depuis 1790, j'ai constamment exercé des fonctions publiques d'un ordre supérieur : d'abord président du directoire du district de Grenoble, et ensuite membre du corps législatif où j'ai siégé pendant six ans.

« La manière dont je me suis acquitté de mes fonctions a mérité l'approbation de S. M. l'Empereur qui a daigné m'honorer de plusieurs marques de confiance.

« En l'an VIII, je fus nommé par le gouvernement premier juge à la cour d'appel de Grenoble.

« En l'an XII, président par intérim de la même cour.

« Et par décret du 15 octobre 1811, président de la cour impériale de Grenoble.

« Je suis membre du collège électoral du département de l'Isère depuis sa formation.

« Propriétaire aisé, je jouis d'une fortune immobilière produisant 18.000 francs de rente. Elle est analogue à ma place et à la distinction que je sollicite.

« Monseigneur, si mes titres sont faibles, mon dévouement à S. M. l'Empereur et à son auguste dynastie est sans borne.

« J'ai deux fils animés d'une noble émulation et du désir de se rendre un jour, par leurs services, dignes des grâces de S. M. l'Empereur.

« Daignez, Monseigneur, accueillir avec bonté ma demande et les vœux d'un père qui considère la distinction flatteuse qu'il sollicite comme le plus bel héritage à laisser à ses enfants.

« Je suis, avec un profond respect, Monseigneur, de V. Exc. le très humble et très obéissant serviteur.

« RÉAL.

« Grenoble, le 26 mars 1812. »

Outre les deux fils dont il parle dans cette lettre et qui devinrent, l'un, député sous la monarchie de juillet, et l'autre, avocat à Paris, Réal avait une fille mariée au colonel Durand, du 11e de ligne, en garnison à Chambéry en 1815. Appelé à Grenoble pour s'opposer à la marche de Napoléon revenant de l'île d'Elbe, le colonel Durand ne put empêcher la défection de son régiment, mais lui-même demeura fidèle au roi et suivit le général Marchand dans sa retraite. La conduite de son gendre en cette circonstance imposa à Réal une attitude réservée pendant les Cent jours : il garda son siège de magistrat, mais ne crut pas devoir donner son adhésion à l'Acte additionnel. Malgré cette abstention, la loi du 12 janvier 1816 le jeta dans de vives inquiétudes. Il se démit de ses fonctions à la Cour d'appel et écrivit longuement au préfet de l'Isère pour se défendre d'être régicide. Il terminait sa lettre, comme il convenait, par une protestation royaliste : « Sujet fidèle et soumis, retiré des affaires, tous mes vœux dans ma retraite seront constamment pour la prospérité du meilleur des rois et celle de son auguste dynastie. »

Un instant, Réal put se croire hors de cause. Le 31 janvier, M. Decazes avait annoncé au préfet qu'il n'était pas touché par l'article 7 ; mais le surlendemain il récrivit pour déclarer qu'il l'était. Son sort ne fut fixé que le 11 avril 1816. Le Conseil des ministres arrêta qu'il aurait un sursis indéfini, grâce à l'intercession du duc de Berry auquel un de ses fils et son gendre s'étaient adressés, faisant valoir la conduite du colonel du 11e de ligne à Grenoble le 7 mars 1815. Cette décision ne l'ayant pas entièrement contenté, Réal fit d'actives démarches pour en obtenir une autre portant que l'article 7 ne lui était pas applicable. Ses réclamations furent reconnues fondées le 26 septembre 1819. Réal acheva ses dernières années dans la retraite. Né à Grenoble le 10 novembre 1755, il mourut dans la même ville le 18 octobre 1832, président honoraire de la Cour d'appel et chevalier de la Légion d'honneur [1].

Eugène WELVERT.

LANOË-VILLÈNE, **Principes généraux de la symbolique des religions**. Paris, Fischbacher, 1916 : in-8° 292 pages.

Cet ouvrage est de ceux sur lesquels la critique a le droit de ne

1. Arch. nat., F7 6707, 6709 et 6715. — Ibid., AA 49, dossier 1394.

pas s'étendre. L'auteur a l'idée d'une sorte de doctrine ésotérique, plus ou moins analogue à celle de la trinité chrétienne, qui serait au fond de toutes les religions des peuples indo-européens, et même des religions en général. Il poursuit son idée avec ce qu'il peut de logique à travers les principales religions. Son information laisse à désirer sur beaucoup de points ; dans l'ensemble, elle retarde d'une quarantaine d'années au moins sur l'état de la science des religions. Bref, le livre est tel qu'on ne peut le louer, et qu'on aimerait mieux n'avoir point à en parler.

A. L.

Paul Wolters, **Aeginetische Beiträge** I-III ; 54 p., 2 planches. En commission chez G. Franz (J. Roth), Munich, 1912 (Sitzungsberichte der kön. Bayer. Akad. der Wiss., philos.-philol. und hist. Klasse, 1912, 5).

Les lecteurs de la *Revue des Études grecques* connaissent par un très intéressant article de M. Michon (t. XXV (1912), p. 158 svv. et 401 svv.) la manière dont furent achetées pour le prince royal de Bavière, en 1813, les sculptures du temple d'Aphæa, à Égine, et le rôle que joua dans cette affaire l'architecte et archéologue Wagner. Dans les papiers de cet architecte, qui sont conservés au musée de l'université de Würzburg, M. Wolters a découvert deux dessins contenant un essai de restauration du fronton occidental, et il en a fait l'objet du présent article. Il discute la position et l'attitude des figures, et remarque que les restitutions de Wagner sont tout au moins dans leur ensemble très acceptables ; la nouvelle restauration des frontons par Furtwängler donne raison à Wagner sur un grand nombre de points. Une bonne partie de cette dissertation est une réfutation des théories de M. von Groote au sujet de ces marbres, et une réponse aux critiques peu courtoises dirigées par ce savant contre Furtwängler.

My.

Franz Brentano. **Aristoteles Lehre vom Ursprung des menschlichen Geistes.** Leipzig, Veit et Cie, 1911 ; VIII-166 p. Prix : 7 fr. 50.

Dans une dissertation publiée il y a déjà une trentaine d'années, en 1882, sous le titre *Ueber den Creatianismus des Aristoteles*, M. Brentano examinait la théorie d'Aristote sur la préexistence de l'âme (du νοῦς), et de certains passages il tirait cette conclusion, que non seulement Aristote n'enseigne pas cette préexistence, mais qu'il la nie expressément, admettant au contraire que l'homme reçoit l'âme, au moment de la procréation, par un acte immédiat de la puissance créatrice de la divinité. Cette thèse fut combattue par Zeller, la même année, dans une dissertation qui fut, comme celle de M. B., rapidement épuisée. Mais depuis, le travail de Zeller fut réimprimé dans ses *Kleine Schriften* ; M. B. donna alors une réédition du sien, et c'est

cette nouvelle publication que nous avons dans le présent volume. La rédaction en a été çà et là modifiée, et en outre elle est augmentée d'une seconde partie, où M. B. répond aux objections de Zeller et s'efforce de les réduire à néant, pour prouver ainsi la justesse de son opinion. Sa dissertation se présente donc dans l'ordre suivant. La première partie développe les arguments à l'aide desquels M. B. pense démontrer le créationisme d'Aristote ; ils sont répartis en six chapitres, où sont soutenues successivement les six thèses suivantes : Aristote n'enseigne nulle part la préexistence de l'âme (νοῦς); c'est à tort, dit M. B., qu'on a voulu la conclure du *de Anima* I, 5 et III, 5 et du traité *de Gener. anim.* II, 3. Aristote nie expressément cette préexistence ; cela ressort clairement de la *Métaphysique* Λ III. Aristote enseigne le créationisme ; le chapitre cité du *de Gener. anim.* l'indique nettement, ainsi que l'*Ethique à Nicomaque* VIII, 14 et les chap. v et vii du troisième livre du traité *de l'Ame*. Aristote reste ainsi complètement d'accord avec ses principes métaphysiques, notamment avec sa théorie relative aux autres êtres immatériels. Aristote se montre en cela d'accord avec Platon. Enfin on reconnaît clairement des traces de cet enseignement chez ses disciples immédiats, Théophraste et Eudème; M. B. en apporte comme preuve un fragment de Théophraste conservé par Thémistius (*de An.* 91) et un passage d'Eudème (*Eth. Eud.* VII, 14). M. B. reprend alors chacune des propositions qu'il vient d'examiner, dans le même ordre, et les soumet à une nouvelle critique, qui n'est autre chose qu'une réfutation développée des objections de Zeller. La discussion porte principalement sur l'interprétation des textes, et l'on reconnaîtra que M. B. a apporté le plus grand soin à les analyser, à les comparer entre eux, à en peser les termes soit absolument et en eux-mêmes, soit par rapport aux expressions qui les entourent. On sait que plus tard cette question a suscité de graves controverses chez les théologiens chrétiens, dont les uns étaient partisans de la théorie créationiste, les autres de la doctrine traducianiste ou générationiste. Pour ce qui est d'Aristote, ceux qui s'occupent spécialement de la philosophie grecque trouveront dans le livre de M. Brentano tous les éléments nécessaires pour se faire une opinion sur la pensée du philosophe.

MY.

Altklassisches Viaticum, aus Homer, Sophokles und Horaz gesammelt und jungen und alten Freunden des Gymnasiums dargeboten von G. LEUCHTENBERGER. Berlin, Weidmann, 1912 ; XII-90 p.

Il y a parmi les livres classiques de nos lycées deux volumes intitulés *Pages et Pensées morales* extraites des auteurs, l'un pour les auteurs grecs, l'autre pour les auteurs latins, avec lesquels le petit livre de M. Leuchtenberger présente quelque analogie, quoiqu'il n'ait pas le même but et que son contenu soit bien plus restreint. Les

Pages et Pensées morales sont des livres destinés à la lecture et à la traduction, et les morceaux d'une certaine étendue n'y sont pas rares; le recueil de M. L. s'adresse aux élèves sortis du gymnase et doit leur rappeler les maximes, les plus belles au point de vue esthétique, religieux et moral, qu'ils ont apprises dans les classes, et les morceaux qu'il renferme ne dépassent pas, sauf exceptions, une douzaine de vers. M. L. a en effet limité son choix à la poésie, qui se retient plus aisément que la prose, et, ce qui s'explique moins facilement, aux textes vus en première, sous prétexte qu'ils sont moins oubliés que ceux des autres classes, étant plus récemment appris. Des passages de l'*Iliade* (135), d'*Œdipe Roi* (40), d'*Antigone* (50) et des œuvres d'Horace (tirés de 63 poèmes; quelques odes sont dans leur entier) composent cet *altklassisches Viaticum*, qui, dans la pensée de M. Leuchtenberger, doit être un livre de poche, et comme un aide-mémoire pour les esprits cultivés, lorsqu'ils voudront se remémorer exactement ces passages.

MY.

Hermathena, a series of papers on literature, science and philosophy. By Members of Trinity College, Dublin. N° XXXIX, Vol. XVII, p. 219-457, 1913. N° XL, Vol. XVIII, p. 1-174. 1914.

Dans le n° XXXIX, M. Edw. Spencer Dodgson finit son index des formes verbales basques qui se trouve dans le catéchisme de J. Ochoa de Arin (1713) et il le fait suivre de remarques générales et d'additions.

M. L. C. Purser examine deux récentes traductions de la vie d'Apollonius par Philostrate, l'une par M. Conybeare dans la collection Lœb, l'autre par M. Phillimore, à Oxford. M. Purser considère que la traduction de M. Phillimore est la meilleure. M. Phillimore l'a fait précéder d'une introduction de 126 pages, qui est un véritable mémoire. L'imagination savante d'un Reitzenstein y reçoit des blessures assez cruelles. Le curieux échafaudage d'hypothèses qu'a élevé l'Allemand Norden dans *Agnôstos theos* sortirait aussi bien ébranlé d'un rapprochement avec l'étude de M. Phillimore. Ce livre n'avait pas encore paru, et M. Purser n'a sans doute pas encore pu le lire avant d'écrire son article. M. Purser admet la thèse générale et les conclusions de M. Phillimore, sauf sur quelques détails. Le résultat de l'examen est que la biographie d'Apollonius est un roman. Le personnage est un charlatan de troisième ordre, auquel ses contemporains ne prêtèrent aucune attention. Le talent et l'imagination de Philostrate lui créèrent une personnalité et une renommée. M. Phillimore pense que Damis a vraiment existé, mais ses documents étaient des récits mythologiques. Je suis surpris que les questions de composition tiennent si peu de place dans l'article de M. Purser. Il y avait une technique du roman, et surtout une technique de l'éloge. Les

règles et les procédés enseignés par l'école apportent un élément conventionnel dont il faudrait faire la part. Les rhéteurs ont formulé un schéma qui est, pris tel quel, artificiel, mais qui peut servir à définir la tradition de l'enseignement. Voy. la manière dont M. Fernand Boulenger l'applique aux discours funèbres de Grégoire de Nazianze (Paris, Picard, 1909; Hemmer et Lejay, *Textes et documents pour l'ét. hist. du christ.*), p. XI. M. Purser termine par 26 pages d'*adversaria*, notes d'interprétation et de critique verbale, rapprochements, remarques d'antiquités, etc. Une question seulement sur un de ces détails. P. 47, 10 Kayser (*Hermathena*, p. 255), les ἄθιοι ne sont-ils pas tous les peuples non civilisés, aussi bien les nomades de la Libye que les barbares du Nord ? Les uns et les autres sont rapprochés par Virgile, *Géorgiques*, III, 339-348, et 349-383 ; la mention des pasteurs nomades de Libye vient naturellement, celle des Scythes est plus inattendue. Les deux peintures peuvent provenir d'un modèle où étaient décrits les non civilisés. Une partie des remarques de M. Purser se rapporte aux lettres attribuées à Apollonius et au traité d'Eusèbe contre Hiéroclès ; M. Conybeare a joint la traduction de ces écrits à celle de l'œuvre de Philostrate.

M. M. T. Smily donne une explication intéressante de Callimaque, *Hymnes*, II, 97-113, et il éclaircit le passage par une étude approfondie la querelle d'Apollonius de Rhodes avec Callimaque.

M. W. A. Goligher traite des « clubs » d'Athènes, autrement dit des hétairies, d'après le livre américain de M. G. M. Calhoun. Ce terme de club est, d'ailleurs, une traduction inexacte, puisque les membres des hétairies étaient des hommes du même âge, ἡλικιῶται, dit Aristote. A propos de l'ouvrage de M. Calhoun, M. Goligher reprend d'une manière originale l'affaire d'Hyperbolos.

M. J. I. Beare étudie le thème d'Eros dans le *Phèdre* de Platon et publie une série de notes isolées sur ce dialogue, surtout en se référant à l'édition Thomson. On notera la discussion sur la quantité de de l'υ dans πτεροφύτορ(α), p. 330.

Dans *Activism and Hegelianism*, M. A. A. Luce marque les points qui séparent de Hégel la philosophie de Rudolf Eucken, le célèbre « quatre-vingt treize ».

M. W. H. Porter reprend le problème du *Rhésus*. Il résume les arguments présentés depuis cinquante ans contre l'authenticité. Aucun n'est concluant. Lui-même croit que la pièce appartient à la jeunesse d'Euripide, mais il ne repousse pas la supposition que des reviseurs ont pu la modifier.

Mentionnons l'article de M. H. S. Verschoyle sur les termes *ragione*, *intelleto*, *amore*, dans la *Divine Comédie*, et celui de M. E. J. Gwynn sur des passages du Táin Bó Cualnge.

D'un accès plus aisé est le dernier article, de M. Postgate, sur les adjectifs verbaux en *-bilis*. En fait, il aboutit à une conclusion con-

nue, les adjectifs verbaux c'est moi qui généralise) indiquaient l'idée vague d'une action ; c'est l'usage, parfois le contexte, qui déterminaient la nuance passive, active, transitive, intransitive, etc. Parmi ces nuances secondaires, se trouve l'idée de nécessité ou d'obligation. C'est ainsi qu'il faut entendre *uindicta curabilis* dans Juvénal, 12, 21, et *placabilis ara* dans Virgile, *Enéide*, VII, 764 et IX, 585. Cette partie de l'article est la plus originale. M. Postgate met de l'humour à détailler les fautes de méthode et les inintelligences de deux éditeurs allemands de Juvénal. Il ne les nomme pas. Je serai aussi discret. L'un des deux avait la prétention de publier un Juvénal *ad usum editorum*. Il fallait vraiment la naïveté des étrangers pour avaler sans broncher de pareilles couleuvres. Quand on édite un texte, on n'a pas l'outrecuidance de donner un modèle, une limite, vers laquelle peuvent tendre de bons imbéciles nés hors d'Allemagne, mais qu'ils ne sauraient atteindre. Ce cuistre est mort quelques mois avant la guerre ; que le bon dieu allemand ait la suffisance qui lui servait d'âme. On devra noter que M. Postgate écrivait en 1913.

Le n° XL s'ouvre sur une notice nécrologique : Robert Yelverton Tyrrell. Né le 21 janvier 1844, Tyrrell est mort le 19 septembre 1914. Ses dates sont : Fellow, 1868 ; professeur de latin, 1871 ; « Regius » professeur de grec, 1880 ; « Public orator », 1898 ; professeur d'histoire ancienne, 1900 ; « Senior fellow », 1904 ; un des cinquante premiers membres de l'académie britannique des lettres, 1901. Il a publié ou édité : les *Bacchantes* d'Euripide, la correspondance de Cicéron (7 vol. dont les cinq derniers avec la collaboration de L. C. Purser), le *Miles gloriosus* de Baute, les *Troyennes* d'Euripide, divers recueils de vers grecs ou latins, le Sophocle de la collection Parnassus chez Macmillan, le Térence de la collection d'Oxford, une anthologie de la poésie latine, *Cicero in his letters*, *Latin Poetry*. Ce qui frappe d'abord, dans la notice, c'est la place donnée aux vers grecs et latins. Tyrrell avait fondé une revue humoristique, le *Kottabos*. A côté de traductions en grec ou en latin de chansons à boire ou de poèmes locaux, il y avait donné des parodies en anglais des auteurs grecs : le discours du capitaine du Leinster Cricket Club à ses hommes avant un match, dans la manière de Thucydide ; une dissertation d'Aristote sur les pipes et la fumée ; les impressions d'Hérodote à Dublin et spécialement à Trinity College. L'enseignement de Tyrrell était très vivant, très attachant. Cette virtuosité, qui lui permettait de traduire en une demi-heure trente vers anglais en ïambiques grecs, servait son érudition et lui fournissait mille rapprochements. Il était impitoyable pour les erreurs des critiques : c'est lui qui a écrit d'une correction de l'Allemand Wecklein : « Elle offre cet intérêt pour les philologues qu'elle est probablement la pire qu'on ait jamais faite ». Si je ne me trompe, il a relevé dans une de ses préfaces, les singulières balourdises des philologues allemands. A la suite de cette

notice, on a reproduit le morceau : *Hérodote à Dublin*, avec les notes, qui donnent le texte grec de certaines expressions. Ces souvenirs nous mettent en présence d'une activité très particulière et très différente de celle de nos professeurs de facultés.

M. J. P. Mahaffy reproduit en traduction anglaise deux voyages d'Irlande, celui du comte Jean de Perilhos, au XIVe siècle, et celui du nonce Chiericati, au temps d'Henri VIII.

M. Exon cherche dans quelles conditions l'analogie exerce son influence malgré ou contre les lois phonétiques. Ses exemples sont surtout la désinence latine *-orum* du génitif pluriel, la reconstruction d'un participe passé passif en roman, la déclinaison de τίς, la forme ἐσμέν, l'aoriste sigmatique grec ἔστησα.

M. W. M. Lindsay traite de deux mss. irlandais, le livre de Durrow et l'Usserianus II. L'assertion du copiste que le livre de Durrow a été exécuté en douze jours doit être accueillie avec scepticisme. Ferdomnach, un scribe du livre d'Armagh, se vante, comme d'un tour de force, d'avoir copié tout saint Mathieu dans le jour de sa fête (21 septembre). Cette indication peut servir de base pour juger. Le codex Usserianus II ne peut pas être plus récent que le IXe siècle et est probablement plus ancien, à en juger d'après les abréviations.

M. M. T. Smily essaie de déterminer la dette de Callimaque à ses devanciers, Pindare, Aristophane, Hésiode.

M. John I. Beare critique vivement et, je le crains, justement l'édition des *Acharniens* par M. R. Th. Elliott M. Elliott a voulu donner un apparat critique *complet*, c'est-à-dire présentant la collation de tous les mss. étudiés sur place et de l'Aldine. Le résultat ne répond pas à la peine. Ce que M. Elliott a de personnel est assez discutable.

M. Postgate discute quelques passages des poètes latins où *uoster* peut être considéré comme synonyme de *tuus*. Il ne faut voir là rien qui ressemble à l'usage du français ou de l'anglais moderne, mais un affaiblissement du sens de *uoster*. On se rend compte de *uostras* dans « uostras, Eure, domos » (Virg., *En.*, I, 140 ; cf. *ib.*, IX, 525, *uos*). De même, dans Sénèque, *Herc. Oet.*, 1513, *uoster comes* s'adresse au soleil (*Titan*), mais fait allusion à tout le cortège des astres ; cf. Lucain, VII, 422-425. Dans Catulle, 68, 151, *uostrum nomen* est amené par la pensée de la gens Allia ; M. P. pourrait même dire que *nomen* par lui-même suggère tout le cortège des aïeux. Le sens de *uoster* est plus faible quand Ovide, *Am.*, III, 1, 39, fait dire par l'Elégie à la Tragédie ; « Non ego contulerim sublimia carmina nostris : obruit exiguas regia uostra fores » ; mais *nostris* favorise l'emploi de *uostra*. L'idée d'un collectif, étant impliquée par le contexte, amène l'emploi de *uester* dans Martial, XII, 98, 1 : « Baetis.... ominibus laetis uestras Instantius oras | intret ». *Baetis*, nom du Guadalquivir, n'est pas synonyme de *Baetica*, nom de la contrée, mais l'un appelle l'autre dans la pensée, et le pluriel avec *Baetica*

serait naturel, *Baetica* équivalant à *Baetici* ; cf. Silius, III, 287-288. M. P. explique Ovide, *Am.*, II, 16, 24 : « Nec timeam *uostros*, curua Malaea, sinus », par : « les baies dans votre région, promontoire de Malée ». Catulle, 39, 17-22, passe encore plus naturellement du singulier au pluriel en pensant à tous les Celtibères qui se servent d'une eau de toilette particulière pour se rincer les dents. Un personnage peut aussi être pris comme type de toute une classe, Tyrrhenus dans Virg., *En.*. VI, 686-688. Pour cette raison Juvénal, 13, 119, s'adressant au seul Jupiter, dit : « effigies inter uestras », parce que sa pensée a passé de Jupiter aux autres dieux. Le texte de Catulle, 99, 6, est le plus difficile à expliquer. M. P. se range à l'avis de Munro (*Criticisms and elucidations*, p. 216) : *uestrae saeuitiae* a un sens général. M. Postgate conclut à une tendance à l'affaiblissement du sens, principalement sous l'influence de *noster* équivalent de *meus* ; deux mots analogues et de sens opposé réagissent souvent l'un sur l'autre. On pourra se demander, après ce résumé, si une explication générale est possible. Nous avons là, semble-t-il, des cas variés auxquels ne convient pas une explication commune.

M. R. A. P. Rogers étudie, principalement dans la philosophie de M. Bergson, la notion du simple complexe.

M. W. J. M. Starkie propose de lire ainsi le v. d'Aristophane, *Acharniens*, 1093 : Ὀρχηστρίδες, τὸ « φίλταθ' Ἁρμόδι' » οὐ μάλα.

M. J. I. Beare prend tous les passages où Aristote emploie ὁ τοιοῦτος et prouve que cette expression n'équivaut pas au démonstratif, mais signifie « un individu tel que ceux qui viennent d'être nommés », « ceux-là et d'autres semblables ». La question est fort importante ; car dans la fameuse phrase sur la katharsis, Aristote dit τὴν τῶν τοιούτων παθημάτων κάθαρσιν. Bernays, suivi par d'autres philologues, restreint l'expression aux « passions » mentionnées, la terreur et la pitié. On voit qu'il a tort.

Après les comptes-rendus (noter une longue recension, avec discussion de passages, de l'édition T. Rice Holmes de César) et un sommaire des réunions de la Société classique de Trinity College, le fascicule se termine par le meilleur mémoire lu par un étudiant dans cette société, une étude claire et bien composée de M. H. Beatty sur le pythagorisme ancien.

G. Michaut, **La Fontaine,** II. Paris, Hachette, 1914, in-16, p. 312. Fr. 3,50.

J'ai rendu compte, il y a longtemps déjà (*Revue* du 21 juin 1913) du premier volume du *La Fontaine* de M. Michaut. Le second se recommande par les mêmes qualités de précision érudite et d'analyse pénétrante appliquées à l'œuvre littéraire du poète ; la biographie n'est rappelée qu'autant qu'elle peut servir à éclairer celle-ci. La première

partie de l'étude s'arrêtait à 1668, après l'examen du premier recueil des *Fables*. Depuis qu'elle a été écrite, M. Roche et M. Faguet ont publié chacun un *La Fontaine* ; M. M. a mis leurs recherches à profit et il a eu souvent l'occasion de signaler les points où il se sépare des derniers critiques du poète.

Le second volume reprend donc l'étude de la carrière poétique de La Fontaine avec *Psyché*. Comme pour les œuvres précédentes, et comme il continuera à le faire pour celles qui vont suivre, M. M. s'est préoccupé d'abord de rechercher les origines du poème, les traces de l'inspiration, la matière et les modifications qu'elle a subies, les changements de ton et les intentions philosophiques différentes de l'auteur. Il s'est arrêté longuement sur le cadre qui soulève un problème assez délicat d'identification ; il ne croit pas avec la tradition ordinaire que Boileau soit véritablement Ariste, Racine Acante, et Gélaste Molière ou Chapelle. En dehors du poète lui-même, La Fontaine-Polyphile, les trois autres interlocuteurs ne seraient que des personnifications de goûts littéraires divers, avec des traits sans doute empruntés à ses amis, mais non pas des portraits véritables. Entre *Psyché* et le second recueil des *Fables* se placent des pièces de circonstance sans grande portée, mais qui ont permis au critique d'approfondir les rapports du poète avec son entourage, avec ses protecteurs comme avec ses amis. Il y ruine certaines traditions trop aveuglément acceptées sur la foi d'anecdotes suspectes. La question en particulier de l'omission de la fable et du fabuliste dans l'*Art poétique* semble résolue de manière judicieuse : Boileau a laissé la fable en dehors, parce que pour lui elle ne constituait pas un genre spécial et que les règles générales de composition et de style qu'il avait données ailleurs suffisaient. Des œuvres secondaires, la *Captivité de Saint Malc* et les essais d'opéras, il n'y a rien à dire, bien que M. M. ait su y relever des passages originaux et bien venus, contribuant à former cette anthologie de La Fontaine qui dans ses intentions doit en même temps accompagner l'étude critique. En 1671 et 1675, le poète donna deux suites aux *Contes*. M. M. rapproche la nouvelle série de l'ancienne et constate, à côté de la même indifférence pour l'invention, un progrès dans l'art de conter, et même une véritable virtuosité, et aussi un ton licencieux plus marqué. Mais c'est sur le second recueil des *Fables* qu'il a le plus longuement insisté ; presque le tiers de son volume lui est consacré. Comme pour les *Contes*, il les confronte avec le précédent recueil et y retrouve les caractères et les mérites déjà relevés, naturellement avec des nuances particulières qui ont été soigneusement notées. Il souligne davantage ce qui fait l'originalité spéciale du nouveau recueil, l'emprunt à la tradition orientale, le ton plus soutenu, la diversité de la forme, la nouveauté des sujets qui se rapportent parfois maintenant à des questions politiques et philosophiques. Plusieurs des nouvelles fables sont un écho des conversa-

tions savantes qui se tenaient dans le salon de Me de la Sablière, et M. M. se trouve ainsi amené à exposer quelques problèmes spéculatifs où s'est arrêté La Fontaine et à esquisser ce qu'on peut appeler sa philosophie. Parmi les derniers poèmes M. M. a bien fait ressortir la valeur du plus important d'entre eux, *Philémon et Baucis*, premier essai et parfaitement heureux du conte sentimental. Dans les derniers *Contes* il y a un peu plus de retenue ; dans les dernières *Fables* autant de mérites que dans les précédentes, quoique beaucoup de critiques aient voulu y trouver visiblement marqué le déclin du poète. Avant l'examen de ces compositions dernières, M. M. a consacré un chapitre important au théâtre de La Fontaine. Il consiste surtout dans une discussion critique des preuves d'authenticité qu'on peut alléguer pour la part principale de ce théâtre, les cinq comédies de *Je vous prends sans vert*, la *Coupe enchantée*, le *Veau perdu*, *Ragotin* et le *Florentin*. M. M. refuse nettement d'admettre l'attribution de la première à La Fontaine ; les deux suivantes seraient plus certainement de lui et même la collaboration de Champmeslé apparaîtrait réduite à presque rien ; pour les deux dernières, c'est en se fondant sur les qualités du récit et de la versification que la tradition les considère comme étant de La Fontaine.

M. M. a ainsi suivi, œuvre par œuvre, l'évolution du talent de son auteur et son étude nous donne une idée juste et complète de la richesse de ce souple génie comme de l'effort de renouvellement de ce prétendu nonchalant. Il a rencontré beaucoup de problèmes sur sa route et a tâché d'en présenter une solution nouvelle, mais non aventureuse. Pour la sûreté de l'information et la rigueur de la discussion son étude sera une des meilleures à consulter à côté des excellents ouvrages qui ont paru presque simultanément avec le sien.

L. R.

H. Moris. **Organisation du département des Alpes-Maritimes, mars-avril 1793. Lettres de Grégoire et Jagot.** Paris, Plon, 1915. In-8, 78 p.

Colonel Krebs et H. Moris. **Essai de reconstitution des fortifications de Nice.** Paris, Plon. 1915. In-8°, 31 p.

M. Henri Moris, archiviste des Alpes-Maritimes, avait en 1896, à l'occasion des fêtes du centenaire de la « réunion » de Nice, de Monaco et de Menton, relaté les faits qui préparèrent ce grand événement et publié des documents qui se rapportaient à l'annexion. Il consacre aujourd'hui une troisième étude à l'organisation du pays après la réunion, et notamment à la mission des conventionnels Grégoire et Jagot. On trouvera donc dans son travail, outre les principales parties du rapport de Grégoire, les lettres des commissaires, au nombre de cent cinquante environ, telles qu'elles se trouvent dans le livre d'ordre de leur correspondance. On saura le plus grand gré à M. Moris de

cette publication où on remarquera, comme il dit, la rare fermeté et le lumineux bon sens de Grégoire dictant leur devoir aux Sociétés populaires [1].

De concert avec le savant colonel Krebs, M. Moris fait paraître en même temps un *Essai* de reconstitution des fortifications de Nice, accompagné de quatre plans et de cinq croquis. En rapprochant et comparant plans et croquis, les deux auteurs nous donnent une notion exacte de la réalité et dans cinq chapitres (ville supérieure et ville inférieure, donjon, château et citadelle), nous représentent avec force détails et aussi complètement que possible l'ancien état des lieux et particulièrement de la colline que nous désignons sous le nom de château. On sait qu'après le siège de 1705 Louis XIV fit, malgré Vauban, démolir les fortifications.

A. Chuquet.

Lettres de la comtesse d'Albany au chevalier de Sobirats, suivies de quelques pièces inédites ayant rapport à elle, éditées par le marquis de Ripert-Monclar, ministre plénipotentiaire de France en retraite. Paris, Picard, 1916. In-8°, 138 p. 3 fr. 50.

Cette publication intéressante, faite avec grand soin et beaucoup de conscience, complète très heureusement le *Portefeuille de la comtesse d'Albany* que L.-G. Pélissier avait fait paraître en 1902 (et, soit dit en passant, M. de Ripert-Monclar relève vertement les erreurs de Pélissier et critique, non sans raison, quelques-unes de ses appréciations). Le texte des lettres est donné tel quel : M. de R.-M. a voulu conserver l'orthographe fantaisiste de la comtesse ; il a toutefois rétabli la ponctuation ainsi que les accents et remplacé par des minuscules les majuscules que Louise d'Albany employait, à l'allemande, pour beaucoup de simples substantifs. Le commentaire est fort louable : M. de R.-M. a éclairé les passages obscurs et, par des notes exactes et succinctes, rappelé ce que furent les personnages cités. Le volume est tout à fait digne de figurer dans la collection de Mémoires et documents historiques libéralement publiés par le prince Albert de Monaco [2].

A. Chuquet.

---

1. P. v. Barras était alors, non pas représentant du peuple en mission dans le Var, mais administrateur-commissaire du Var et président de l'administration provisoire de Nice — p. 61 lire Louvèze et non *Louvère*, et p. 73, Dorfeuille au lieu de *Dorfeuil* (qui manque à la table).

2. Lire p. 29 Jouberthou au lieu de *Jouberthon* et p. 96 Monmerqué au lieu de *Montmerqué*. — P. 58, note 2 ; quoi qu'en dise l'éditeur, il n'est pas étrange qu'on ait cru en 1815 que Napoléon allait rejoindre Murat ; le 7 mars Talleyrand disait que le fugitif ne pouvait se porter en France, et le 10, on assurait à Vienne qu'il irait soit à Nice ou à Oneille, soit plutôt à Naples pour délivrer l'Italie.

Le théâtre pendant la guerre. Paris, publications de la Société de l'Histoire du Théâtre ; 1 vol. gr. in-8° de 130 p.

La Société de l'histoire du théâtre s'étant fondée (en 1901), pour chercher et mettre en valeur des documents relatifs à tout ce qui touche au théâtre, il lui a paru qu'elle ne devait pas attendre la fin des événements actuels pour livrer à la curiosité du public le résultat des recherches de quelques-uns de ses membres. Elle a jugé que, s'il pouvait paraître oiseux de poursuivre en ce moment des investigations dans le passé, il ne serait sans doute pas sans intérêt pour plus tard de noter le présent même, et particulièrement, d'enregistrer pas à pas la chronique du théâtre parisien pendant la période qui a suivi immédiatement l'ouverture des hostilités, en 1914. Depuis la fin du mois de novembre de cette année jusqu'au mois de mars de la présente année 1916 on trouvera ici, soigneusement relevée, l'indication de tout ce qui a été joué au théâtre ou exécuté au concert, avec l'histoire des premiers efforts pour rouvrir les diverses salles, tant au profit du monde des artistes, qui mourait de faim, qu'à celui des œuvres de guerre, de plus en plus nombreuses. Et l'on sent bien que si ce relevé n'avait pas été fait au fur et à mesure, il serait radicalement impossible aujourd'hui.

On trouvera également dans ces pages des documents sur celles des œuvres de guerre qui ont eu pour objet principal le théâtre et les artistes ; des notices plus littéraires sur l'orientation héroïque et patriotique donnée aux représentations, pièces du répertoire ou nouveautés ; sur la musique et le choix des programmes ; sur le théâtre aux armées. On y lira avec émotion les souvenirs donnés aux artistes tués à l'ennemi. Enfin, quelques comptes rendus bibliographiques et des notices nécrologiques sur les principales personnalités théâtrales disparues pendant cette période, terminent le volume.

Il s'ouvre, d'une façon en quelque sorte officielle, par un article documentaire émané de chacun des directeurs des théâtres subventionnés. M. Jacques Rouché a publié ainsi la correspondance échangée par lui avec le ministre et à la suite de laquelle il a pu ouvrir pendant quelques mois l'*Opéra* ; M. J. Coüet (remplaçant M. Albert Carré mobilisé a parlé de la *Comédie française* ; M. P. B. Gheusi a conté l'histoire de l'*Opéra comique*, M. P. Gavault celle de l'*Odéon*, MM. F. Lagrange et A. Jouvin celle du *Trianon-lyrique*.

Quant aux autres contributions, en voici la liste :

M. Camille Le Senne a étudié *Le théâtre héroïque et patriotique en 1915* ; M. Henri de Curzon a établi la chronique documentaire de tout ce qui a trait à *la musique pendant la guerre* (sept. 1914-févr. 1916) ; M. Paul Ginisty a parlé du *Théâtre au front : aujourd'hui et jadis* ; M. Guillot de Saix a relevé les pièces, si nombreuses et si variées, du *Théâtre aux armées* ; M. Georges Cain a dit un mot des *Chansons aux blessés* dans les hôpitaux ; MM. Cortot et Coolus ont

évoqué *les Matinées nationales* ; M. Paul Ginisty a salué avec émotion *Les artistes tués à l'ennemi* ; M. Gabriel Astruc a produit d'intéressants documents sur l'*Aide aux artistes*, œuvre de l'Association des directeurs de théâtre. Enfin le tableau détaillé du *théâtre au jour le jour* (novembre 1914-février 1916, ainsi que les notices nécrologiques et bibliographiques, sont l'œuvre de M. Henri de Curzon,

C. T.

Ellen Reibold, **Quatre mois dans un hôpital militaire de Lyon**. Genève, éd. Atar, et Paris, libr. Fischbacher. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. (au profit des œuvres de guerre).

Parmi tant de livres éclos de la guerre, tant de témoignages et de souvenirs de cette voie fière mais douloureuse que nous suivons depuis si longtemps, je voudrais une petite place de choix pour cette simple brochure. Ecrite par une jeune Anglaise dont toute l'éducation s'est faite en France, et reproduisant une conférence donnée par elle à Genève, elle évoque le charme mélancolique mais exquis du dévouement sincère et modeste de la charité. Pas de grandes phrases, pas de descriptions littéraires : l'éloquence n'est ici que dans les faits, dans les sentiments, dans les caractères saisis sur le vif et rapportés tels quels. Seulement, nous sentons l'auteur tout émue et comme vibrante encore de ce qu'elle a vu, de ce qu'elle a vécu, et nous sommes émus et nous vibrons après elle, parce que c'est surtout son cœur qui a éprouvé le besoin de nous parler.

H. de C.

Paul Flat. **Vers la Victoire.** 2e série. Paris. Plon-Nourrit. In-8°, 1 fr. 50, XV et 143 pages.

M. Paul Flat vient de donner une suite à ses essais de l'an dernier sur la mentalité française pendant la guerre. Un succès très mérité avait en effet accueilli la première série de ces fines et vigoureuses études. Celles-ci ne trouveront pas moins de lecteurs et porteront, comme les précédentes, la confiance et l'énergie dans les cœurs.

On aimera dans le nouveau recueil de M. Flat des pages de hautes tolérance esthétique qui sont dignes de l'âme française : par exemple l'exposé de ses motifs *pour défendre Gœthe* et l'expression de ses vœux *pour qu'on joue Beethoven*. Il faut laisser aux Lessing la petitesse de dénigrer les Corneille. Mais il nous paraît que le centre du livre, ce sont les morceaux de critique qu'il renferme : celui qui met à son rang dans notre littérature de guerre le beau roman de M. Bourget sur *Le sens de la mort*, celui qui dégage *La leçon de Charles Péguy*, surtout celui qui commente *La mobilisation de M. Maurice Barrès*.

Certes, l'heure n'est pas encore venue d'étudier dans son ensemble l'action intellectuelle et morale véritablement infatigable et si large-

ment féconde que ce dernier penseur exerça par la plume ou par la parole depuis le début de la guerre. Mais il est permis d'indiquer du moins quels furent les ressorts et quels sont les premiers résultats de cette action. M. Barrès a senti d'instinct plus encore que compris, comme nous le fait apercevoir M. Flat, que le règne de la littérature était pour un temps interrompu et que ses acteurs, même les grands premiers rôles, devaient se retirer momentanément dans la coulisse pour attendre que l'heure du divertissement revienne, à moins toutefois qu'ils ne sentissent en eux la puissance de se *transformer* soudain, pour tenir un tout autre emploi que celui dont ils avaient tiré la renommée. Il s'agissait en effet pour eux d'adapter leur rôle et jusqu'à leur tempérament aux circonstances qui nous étreignent, d'*actualiser* ce tempérament, si l'on peut dire, ce qui exige une singulière élascticité d'esprit.

A M. Flat qui s'y connaît, pour avoir réalisé une analogue adaptation de son côté — M. Barrès apparaît comme un exemple éclatant du résultat que l'on peut, par un tel effort, obtenir. Il a su organiser sa vie pour la tâche qu'il avait entrevue, et de cette même plume qui jadis évoquait avec une délicate souplesse les plus rares spectacles de l'art, il a fait une arme défensive en attendant qu'elle devint offensive avec la force du pays concentrée pour la lutte suprême. Il a prouvé que tous les mobilisés n'étaient pas sur le front, en se chargeant de stimuler les civils, qui parfois ont leurs heures mélancoliques parce qu'ils ne sont pas dans le feu de l'action. Oui, M. Barrès ayant senti dès le début que certains civils auraient de la peine à « tenir », s'est mobilisé pour leur dispenser un fréquent et cordial soutien. Pour un grand nombre de ses lecteurs, son article est devenu de la sorte le stimulant comparable à l'injection intra-veineuse, qui donne le coup de fouet à l'organisme déprimé.

Par là il aura puissamment concouru à convertir ou du moins à réduire au silence ces *derniers Français à mentalité allemande* dont M. Flat esquisse la silhouette dans un croquis vengeur, prédisant qu'ils vont assister à la résurrection de l'âme nationale et que ce sera leur châtiment pour s'être faits les représentants d'une doctrine qui prétendait asservir l'âme française en l'inclinant sous un joug étranger.

E. S.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — **9 septembre** — **1916**

Le Nozhat de Mostaufî, p. Le Strange (Cl. Huart).
Vélez, La Serrana de la Vera, p. Menendez Pidal (Ad. Coster).
M. Bernard, La municipalité de Brest, 1750 1790; Ingold, Bénévent sous Talleyrand et L. de Beer (E. W.).
La Roche, Souvenirs, p. A. de Courson (H. Baguenier Desormeaux).
Petit et Leudet, Les Allemands et la science ; Comte de Chabrol, Pour le renouveau ; M. Boulenger, Le cœur au loin (S. Reinach).
Nehlil, Lettres chérifiennes (M. G. D.).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

Hamd-Allah Mustawfi of Qazwin. **The geographical part of the** Nuzhat-al-Qulûb, edited by G. Le Strange (Gibb Memorial Series, vol. XXIII). Leyde et Londres, Brill et Luzac, 1915 ; 1 vol. in-8°, xvii-378 pages

Le texte persan du *Nozhat el-Qoloûb* est bien connu de tous les orientalistes qui se sont occupés de l'Iran du moyen âge ; pendant bien longtemps on n'a eu à sa disposition que les manuscrits de cet ouvrage conservés dans les bibliothèques publiques ; ce n'est qu'en 1894 qu'a paru à Bombay l'édition lithographiée dont M. Guy Le Strange s'est servi pour ses travaux géographiques si appréciés et si utiles. Aussi ce savant anglais était-il mieux préparé que personne pour publier une édition de la partie du texte qui s'occupe plus spécialement de la géographie de la Perse. C'est en 1340 de notre ère (740 de l'hégire) que Hamdollah de Qazwin, surnommé Mostaufi à raison de ses fonctions (il était inspecteur des finances), composa le *Nozhat* après avoir achevé son résumé historique connu sous le nom de *Tarikh-i Gozidè*, publié en grande partie avec traduction française par J. Gantin, et dont le *Gibb Memorial* nous a donné une reproduction en fac-simile d'après un ancien manuscrit. Il semble ne l'avoir jamais complètement achevé, ainsi que du moins on peut l'inférer d'après les fréquentes lacunes que l'on rencontre dans les plus vieilles copies.

L'édition actuelle repose sur le texte lithographié à Bombay, dont on a fait heureusement disparaître les lourdes bévues (Tawwadj écrit Noûh, nom du patriarche Noé ; Ardabil confondue avec Irbil Arbèles ; *maghâra* « caverne » pour *mafâza* « désert », etc.) ; elle a été collationnée soigneusement avec les divers manuscrits existants,

et surtout le plus ancien de la Bibliothèque Nationale (ancien fonds persan, nº 139) dont l'acquisition remonte à Colbert. Cinq autres manuscrits de Paris, six du British Museum, trois de Cambridge, cinq d'Oxford, un de Vienne, et enfin deux copies venant de Perse, ont été mis à contribution. C'est à dire que nous avons devant nous un texte soigneusement établi. Avec la plus grande conscience, l'éditeur reconnaît qu'un certain nombre de noms propres n'ont pas pu être identifiés avec certitude : il s'agit de l'Asie Mineure ; on ignore les sources dont Hamd-ollach s'est servi ; il a probablement utilisé les listes de noms dont il avait connaissance à raison de ses fonctions, et qui remonteraient à l'époque de la domination des Seldjouqides ; le *Djihân-Numâ* de Hadji-Khalfa est de peu d'utilité, attendu qu'il repose sur des bases différentes. Le travail accompli par M. Le Strange est d'autant plus méritoire que l'état de sa vue l'a empêché de corriger une partie des épreuves de l'imprimeur ; c'est le savant professeur de Cambridge, M. Edward G. Browne, qui a bien voulu se charger de compléter l'œuvre entreprise.

Cl. Huart.

Teatro antiguo espanol Textos y estudios. I. Luis Vélez de Guevara. **La Serrana de la Vera** publicada par R. Menéndez Pidal y Mª. Goyri do Menéndez Pidal. Madrid, 1916.

Le *Centro de Estudios Históricos* inaugure par ce drame une série de publications ou de rééditions de *comedias* du xvie et du xviie siècle. C'est aux hommes d'étude qu'est destinée la nouvelle collection : aussi les éditeurs entendent-ils respecter scrupuleusement l'orthographe originale, sauf en ce qui concerne l'ancienne équivalence des lettres *u* et *v* qui, dans les textes du *Centro*, garderont toujours, la première le caractère de voyelle et la seconde celui de consonne. On ne saurait trop féliciter les éditeurs de rompre ainsi avec d'anciens errements. C'est un leurre en effet que de moderniser les textes : car le public que l'on espère atteindre ne les lit pas davantage, arrêté qu'il est moins par l'orthographe que par un manque de préparation historique et littéraire ; et l'on rend d'autre part impossibles les travaux sérieux et féconds sur l'ancienne langue, travaux qui resteront vains tant que nous n'aurons pas, comme je l'ai dit ailleurs, des éditions définitives et vraiment critiques des auteurs de l'*âge d'or*, complétées par des lexiques méthodiques et sans lacunes. Etablir ces éditions est un travail qui demande, outre une culture étendue, une abnégation trop rare ; nous devons donc être très reconnaissants à D. Ramón Menéndez Pidal et à sa docte compagne d'en donner l'exemple.

Le texte de *La Serrana* est établi sur un manuscrit autographe de la Biblioteca Nacional. Il est suivi d'une notice substantielle dans

laquelle les éditeurs fixent la date de la *comedia* (1613), analysent le sujet, en examinent le fondement historique et le comparent avec *La Serrana de la Vera* de Lope de Vega, antérieure à 1603. Ils étudient ensuite le *romance* populaire qui résume la tradition sur laquelle s'appuient Lope et Vélez, et diverses *Comedias* qui leur semblent dériver de celle de Vélez : *La Serrana de Plasencia* de Josef de Valdivielso (1619), où le sujet est traité *a lo divino* ; *Las dos Bandoleras* de Lope de Vega, qu'ils supposent postérieures à 1615 ; *La Ninfa del Cielo* de Tirso de Molina; enfin *La Bandolera de Italia*, refonte de la pièce de Tirso au XVIIe siècle. Ils recherchent enfin les traces de poésies populaires que l'on retrouve dans les *Comedias* traitant du même sujet. Quelques notes grammaticales éclaircissant les difficultés du texte et un tableau des différentes espèces de vers employées dans *La Serrana de la Vera* terminent cette excellente édition que nous souhaitons voir suivre de beaucoup d'autres.

Ad. Coster.

Maurice Bernard. **La Municipalité de Brest, de 1750 à 1790.** Paris, Champion, 1915, in-8°.

Ceux qui, lisant un peu trop vite le titre de ce livre, s'imagineraient trouver ici une histoire de la ville de Brest à la fin de l'ancien régime, se tromperaient. Il ne s'agit point de la ville, mais seulement de la municipalité. Ainsi retréci, le cadre de cet ouvrage n'en est pas moins exactement rempli. L'auteur commence par nous présenter un tableau de la situation économique et sociale de Brest dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il nous dit le chiffre de la population tant de la ville que de Recouvrance, son annexe. Il énumère les métiers qui la faisaient vivre, et montre combien la concurrence des ouvriers de l'arsenal, des soldats, des forçats, nuisait aux artisans de la communauté. Aux métiers s'ajoutaient les produits de l'industrie, du commerce et de la course maritime. Entrant ensuite dans le cœur du sujet, l'auteur nous décrit l'organisation municipale de Brest ; il nous apprend comment étaient nommés le maire et les officiers municipaux, les luttes de la communauté contre les juges de la sénéchaussée et ceux de l'amirauté, la part qu'elle prit aux affaires politiques de la province et notamment aux démêlés du parlement de Bretagne avec le ministère. Nous assistons aux débuts de la Révolution, non pas précisément à Brest, mais toujours au sein de la municipalité ; nous y voyons naître, dès le 21 juillet 1789, un conseil général révolutionnaire qui s'empare tout de suite de la direction des affaires de la ville, et la garde tandis que la communauté ne mène plus qu'une vie languissante jusqu'à sa disparition effective en 1790.

A tort ou à raison, l'auteur a séparé de ce tableau chronologique de l'administration municipale la gestion financière de la ville de

Brest. Dans cette seconde partie de son livre, il nous présente successivement le budget des recettes et celui des dépenses ; il nous explique comment fonctionnait le service des octrois et ses vicissitudes, ce que coûtait à la ville les officiers et agents municipaux, l'entretien de l'hôpital, de la voirie, des abattoirs, des eaux, de l'éclairage, etc.

Nous savons comment se répartissait la capitation entre Brest et Recouvrance, comment se confectionnait le rôle de cet impôt.

Un chapitre spécial est consacré à la fois aux gens de guerre dans leurs rapports avec la municipalité, et à la milice bourgeoise.

Enfin l'ouvrage se termine sur l'organisation et le fonctionnement de la police et des principaux services qui s'y rattachent, salubrité, approvisionnements, cabarets, mendicité, théâtres, etc.

Il serait, comme on le voit, difficile d'être plus complet et plus détaillé dans l'exposé et l'historique des services municipaux d'une grande ville à la fin de l'ancien régime. Et cependant, je le répète, à parcourir cet ouvrage, si excellent soit-il, on éprouve comme une déception. Il semble que l'auteur se soit trompé, qu'il soit passé à côté du véritable sujet. Car, si instructive que puisse être l'histoire d'une municipalité, combien plus intéressante serait celle de la ville elle-même ! Et lorsqu'il s'agit d'une grande ville à physionomie aussi particulière que Brest et à une époque aussi mouvementée de son histoire, ce n'est pas la municipalité qui fixe surtout notre attention, c'est le port, c'est la rade, c'est l'arsenal, c'est le bagne, la vie maritime et militaire, le mouvement de la rue et des quais, des escadres qui partent ou qui rentrent, c'est en un mot un demi-siècle d'histoire nationale étroitement liée à l'histoire de cette ville. Tel était le livre qu'il fallait écrire, livre dont celui-ci n'est qu'un chapitre. Souhaitons que ce livre ainsi élargi tente la plume de M. Bernard. Et s'il y ajoute beaucoup de gravures, nul doute qu'il ne trouve beaucoup de lecteurs.

E. W.

A. M. P. Ingold. **Bénévent sous la domination de Talleyrand et le gouvernement de Louis de Beer (1806-1815).** Paris, Tequi, 1916, in-8°. Prix, 7 fr. 50.

Pour écrire cette histoire de la petite et éphémère principauté de Bénévent, non seulement l'auteur a eu entre les mains les papiers mêmes du fondé de pouvoirs de Talleyrand, et notamment plusieurs centaines de lettres échangées entre le maître et le serviteur, mais il s'est de plus donné la peine de dépouiller les archives des héritiers du prince, celles du municipe de Bénévent, celles du Vatican, les archives générales d'Italie, celles de l'ancien royaume de Naples, sans parler des archives du ministère des Affaires étrangères à Paris ni de nos Archives nationales. Si l'on ajoute qu'il a consulté, dit-il, tous les ouvrages, anciens et récents, publiés sur Talleyrand, ainsi que tout

ce qu'on a écrit sur la domination française à Naples et en Italie, on se persuade aisément qu'après lui, il ne peut plus rester grand'-chose à apprendre sur le principat de Talleyrand. Mais cela dit, on se demande si le résultat obtenu valait l'effort déployé. A la vérité nous sommes maintenant aussi abondamment renseignés que l'on peut l'être sur l'agent qui représentait le prince à Bénévent. Mais lorsque nous aurons su que Louis de Beer a été, par son intégrité, sa droiture et sa délicatesse, le modèle des administrateurs, nous aurons le regret de constater que ses rapports avec Talleyrand n'ajoutent aucune notion essentielle à ce que l'on connaît depuis longtemps de ce dernier personnage, le seul des deux en somme qui pût nous intéresser.

Et c'est malheureusement là le défaut de ces monographies accessoires : elles projettent une lumière plus ou moins vive sur des comparses, alors que le personnage principal n'en reçoit que des reflets. Ce défaut est d'autant plus irritant ici qu'il s'agit de Talleyrand, que d'autre part, la masse des matériaux accumulés est des plus abondantes, et qu'enfin l'auteur les a mis en œuvre avec un soin et une conscience dignes des plus grands éloges.

E. W.

La Roche, **Souvenirs d'un officier de gendarmerie sous la Restauration**, publiés et annotés par le vicomte Aurélien de Courson. Paris, Plon, 1914. In-16, 3,50.

Ces *Souvenirs* n'ont aucune prétention littéraire, ils sont véridiques ; il est facile de s'en rendre compte à quiconque connaît, si peu soit-il, l'histoire de la période qu'ils embrassent, c'est-à-dire celle qui s'étend de 1814 à 1832. Légitimiste ardent, mais absolument sincère, l'auteur du document, M. La Roche, fut d'abord garde du corps de Monsieur, depuis Charles X, passa dans la Garde royale, sous Louis XVIII, puis entra dans la gendarmerie. En 1830, son énergie lui fit courir de très réels dangers en défendant le ministère des Affaires Étrangères, alors situé sur le boulevard, près la rue de La Michodière. Appelé en Vendée pour servir les intérêts d'Henri V, il n'hésita pas à s'embarquer dans une aventure qui devait si mal finir. Il demeura à Nantes, caché dans la famille Billou, avec le malheureux Louis de Bonnechose, en attendant le signal de l'action. Son manuscrit s'arrête au moment où il quittait cette demeure hospitalière pour courir au danger. La suite en fut-elle jamais écrite ? Fut-elle détruite volontairement ou par suite d'un accident ? L'éditeur, M. de Courson, l'ignore (255-256), peut-être pourrait-on lui faire reproche de ne pas avoir assez bien cherché. Il a eu, en revanche, fort heureusement pour le lecteur, la bonne fortune de trouver un autre petit manuscrit contenant les *Souvenirs* de Mlle Aimée Billou, qui devint par la suite Mme La Roche, et les notes de celle-ci, dont on

nous donne seulement des « extraits » (257-292) complètent fort heureusement ce qui reste de l'œuvre de son mari.

Assurément ces *Souvenirs*, ceux du mari, comme ceux de la femme, n'appartiennent pas à ce qu'on a accoutumé d'appeler la Grande Histoire. Mais ils fournissent une quantité de précisions fort intéressantes, et faciles à contrôler. Pour démontrer ce que j'avance, je ne retiendrai ici que deux épisodes.

L'auteur rappelle (57) qu'il fut, en 1820, après l'assassinat du duc de Berry, témoin de la manifestation organisée par le parti libéral en faveur de ce triste marquis de Chauvelin, ancien ambassadeur de Louis XVI à Londres, traître à son roi, qui n'avait pas hésité, alors, à applaudir aux pires excès des ennemis de son malheureux Maître, s'oubliant jusqu'à souscrire à la déchéance prononcée contre celui-ci par la Convention et à continuer de prétendre représenter, après le Roi de France, la République française auprès du roi d'Angleterre [1].

Il fallut que Lord Grenville le rappelât à la pudeur la plus élémentaire, par la lettre fameuse qu'il lui écrivit, le 24 janvier 1793, trois jours après l'exécution de Louis XVI : « Je suis chargé de vous notifier, Monsieur, que le caractère duquel vous avez été revêtu auprès du Roi [de Grande-Bretagne] et dont les fonctions ont été longtemps suspendues, venant enfin d'être entièrement terminé par la mort funeste de S. M. Très Chrétienne, vous n'avez plus ici aucun caractère public. Le Roi ne peut plus, après un pareil événement, permettre votre séjour ici. S. M. a jugé à propos d'ordonner que vous ayez à vous retirer de ce royaume dans le terme de huit jours.... [2] ».

M. La Roche indique les menaces proférées contre les gardes du corps et les mesures de prudence ordonnées par le gouvernement de Louis XVIII à ce sujet. On peut songer à l'écœurement qui étreignit cet homme, servant plus tard sous les ordres d'un La Rochejaquelein dont la nièce épousa le fils de ce Chauvelin de fâcheuse mémoire. Les *Souvenirs* donnent un aperçu très intéressant de la façon dont les légitimistes recrutèrent, à Paris, des partisans pour le soulèvement vendéen si mal préparé et si mal conduit au milieu des discussions du parti. La véracité de notre auteur est facile à contrôler à l'aide des mémoires du temps et des ouvrages documentaires publiés depuis [3].

M. de C. a publié déjà un certain nombre d'ouvrages sur les différents soulèvements de la Vendée il appartient au pays, à cette partie de la Bretagne qui touche à la Vendée militaire et fait un peu corps

---

1. Cf. *Lettre* de Lebrun, ministre des Affaires Étrangères, au Président de la Convention Nationale, 18 décembre 1792.

2. Cf. *Lettre* du ministre des Affaires Étrangères au Président de la Convention Nationale, 28 (?) janvier 1793.

3. Cf. notamment : *Mémoires de la comtesse de Boigne* et *Récits et Souvenirs de famille. S. A. R. Madame, duchesse de Berry et ses amis*, 1832, par le vicomte Siochan de Kersabiec.

avec elle; il porte un nom particulièrement estimé parmi les historiens de l'époque que j'appellerai héroïque, de cette région, et il a eu le rare privilège d'avoir communication de documents privés d'intérêt divers sur cette époque. Je me permettrai de regretter la façon dont il les a trop souvent produits soit comme éditeur, soit comme metteur en œuvre. Celui-ci n'échappe pas à ce regret. On dirait que cette période de notre histoire l'intéresse si faiblement qu'il n'éprouve pas le besoin d'y apporter quoi que ce soit — ou si peu que ce n'est rien — de son érudition et de son travail personnels. Le titre des *Souvenirs d'un officier de gendarmerie* porte, imprimée, la mention : « publiés et ANNOTÉS par le vicomte Aurélien de Courson », or, si on excepte un *Avant-Propos* bien présenté, de 11 pages parmi lesquelles trois se trouvent remplies par un état de situation, son volume de XI-306 pages, renferme exactement *quarante-deux* notes, la plupart très courtes [1]. Je sais bien que d'autres chercheurs — et j'en suis — ont le déplorable défaut contraire, et risquent ainsi de couper l'intérêt d'un récit. Mais Horace a dit, non sans raison : *Est modus in rebus* et, véritablement, beaucoup de parties des intéressants *Souvenirs* de M. et de Mme La Roche, voire des pièces justificatives qui les suivent (293-306) gagneraient à être accompagnés de quelques éclaircissements.

Chose beaucoup plus grave que ce défaut d' « éclaircissements » le texte publié par M. de C. dénote trop souvent une légèreté dans sa lecture que je ne saurais m'empêcher de trouver regrettable, de la part d'un homme aussi averti que lui des choses historiques dont traite sa publication. Sans vouloir y insister plus que de raison, force m'est bien d'appeler l'attention du lecteur sur quelques unes de ces fautes trop faciles à relever et qui ne sont pas des coquilles imputables à l'imprimeur.

Le préfet de Blois s'appelait *Ba*cot de Roman [2] (p. 23).

M. La Roche appartenait à la « Congrégation » et il cite fréquemment les noms de plusieurs « missionnaires » notamment ceux des PP. Ro*n*sin et de Scorb*iac*. On ne saurait trop regretter qu'un histo-

---

1. PP. 15, 18, 30, 67, 81, 84, 131, 147, 162, 163, 172, 181, 193, 212, 238, 239, 242, 244, 246, 247 (2), 250, 253 (2), 255 (2), 257, 258, 260 (2), 262, 263, 271, 274, 277, 278 (3), 279, 295, 301, 305. Et si, encore, ces notes si mesquinement dispensées avaient une portée historique quelconque! J'engage le lecteur qui voudra en juger à se reporter, notamment, à celles des pages 18, 81, 181, 193. On eût aimé, ce me semble, à trouver dans certaines de ces notes des anecdotes en rapport avec le sujet. On sait, à Nantes et ailleurs, par exemple, que M. Guibourg, dont il est question dans la note p. 27, le confident et le conseil de Madame la duchesse de Berry, avait profité, pour s'évader, d'un habit de prêtre destiné à l'imprimeur royaliste nantais Merson, père des deux écrivains connus Olivier Merson, l'admirable et bon critique d'art, et Ernest Merson, le polémiste et grand-père du grand peintre Luc-Olivier Merson. Je tiens la chose du regretté Olivier Merson, lui-même. Pourquoi ne l'avoir pas dit?

2. Et non *Bo*cot.

rien de l'envergure de M. de C. ait défiguré chaque fois ces noms qu'il dénature en R*oussin* et Scorb*in* [1].

M. La Roche raconte encore ses quasi-fiançailles avec Mlle de Corny. M. A. de C. donne une première fois [2] la seule initiale de cette jeune fille et de sa famille et, très justement, en note, il déclare : « comme il s'agit d'affaires purement sentimentales, nous croyons inutile de mettre ici le nom de cette famille ». Mais, alors, pourquoi l'imprime-t-il tout au long, deux fois un peu plus loin [3], et dans des conditions qui ne peuvent prêter à aucune ambigüité ?

En résumé : publication d'un texte fort intéressant en lui-même, mais plus qu'insuffisamment présenté par celui qui assuma la responsabilité de le présenter au lecteur.

H. Baguenier Desormeaux.

G. Petit et M. Leudet. **Les Allemands et la Science**. Paris, Alcan, 1916; in-8, xx-376 p.

Ce recueil de 28 petits mémoires est précédé d'une excellente préface de M. Paul Deschanel, parallèle nécessairement très bref, mais clair et exact, des grands résultats obtenus par les savants non allemands, comparés à ceux dont l'Allemagne a le droit de se faire honneur. L'auteur se rallie à ce jugement autorisé de Sir W. Ramsay, le seul collaborateur étranger du présent volume : « Les plus grands travaux de la pensée scientifique ne sont pas dus à des savants de race germanique ; de même, les applications précoces (notez le mot, qui implique une réserve) de la science ne viennent pas de chez eux. » M. Deschanel s'est informé auprès de spécialistes très compétents ; on s'en aperçoit à la place faite aux noms de savants comme Gauss, Galois, Fraunhofer, Penaud, etc., qui ne sont pas des plus connus du grand public. « Il ne s'agit pas, dit M. D., de réduire la part de l'Allemagne ; il s'agit de ne pas laisser prendre la nôtre Nous conserverons toujours le mérite d'avoir été, dans le domaine scientifique comme dans tant d'autres, des initiateurs, et les nations où vit un esprit de justice rappelleront les services que nous avons rendus. » Personne ne conteste la supériorité de l'organisation scientifique de l'Allemagne (laboratoires, répertoires, etc.), mais celle de son esprit d'invention.

On voudrait que les rédacteurs de l'enquête instituée par MM. Petit et Leudet eussent développé, chacun suivant ses aptitudes, la lumineuse préface du président de la Chambre des Députés. Quelques-uns l'ont fait, et d'une manière intéressante; d'autres en ont laissé passer l'occasion. Peut-être MM. P. et L. auraient-ils dû insister pour que

1. Cf. notamment, p. 92, 100, etc.
2. P. 131.
3. P. 209, 222.

les spécialistes auxquels ils ont fait appel consentissent à parler davantage de ce qu'ils sont censés savoir. Quel n'aurait pas été, par exemple, le prix de quelques pages de M. Babelon, comparant la science numismatique de l'Allemagne avec celle d'autres pays, montrant que l'Allemagne, depuis Eckhel, n'a pas produit, dans ce domaine, de grandes œuvres d'ensemble, qu'elle n'a eu ni un Mionnet, ni un Cohen, ni un Head — et cherchant pourquoi? Au lieu de cela, M. Babelon a parlé d'Arminius, qu'il appelle Hermann le libérateur, alors que les noms d'Arminius et d'Hermann n'ont de commun qu'une ressemblance accidentelle et qu'Arminius ne s'est jamais appelé Hermann. M. Barrès nous eût beaucoup instruits s'il avait institué un parallèle entre la psychologie du roman allemand et du roman français, anglais, italien ou russe; mais il a préféré nous entretenir de la théorie d'un certain Klotz touchant les limites des Médiomatrices, paradoxe qu'il connaît par M. Babelon, lequel en a été informé par M. Jullian. M. Barrès croit que les limites des cités gauloises nous sont connues par « César, Strabon et autres »; il ignore qu'elles se sont perpétuées dans celles des diocèses. Erreur très excusable chez un homme dont ce n'est pas le métier; mais pourquoi s'aventurer sur un terrain qu'on ne connaît pas? M. Boule, géologue et paléontologiste, pouvait tracer un tableau de la science française depuis Cuvier et Elie de Beaumont, montrer tout ce que l'Allemagne lui doit et ce qu'elle lui oppose; il eût été particulièrement opportun d'apprendre de ce connaisseur comment l'Allemagne s'est prise d'enthousiasme pour les prétendus éolithes, comment on l'a convaincue d'erreur, comment aussi, dans ces dernières années, la germanisation a pénétré dans l'archéologie préhistorique et avec quelles conséquences. Au lieu de cela, M. Boule a dit des choses qui ont leur prix, mais non pas celles que le titre du volume permettait d'attendre. A côté des auteurs qui n'ont pas abordé le sujet spécial de leurs études, il y a ceux qui en ont traité plusieurs à la fois, d'où des répétitions; il y en a aussi qui n'ont pas toujours gardé, dans leurs appréciations des personnes, la mesure qui convient à la controverse scientifique. Ces réserves faites, il y a beaucoup à louer; les neutres — car M. Deschanel a eu bien raison de penser à eux — liront avec profit et sympathie les belles pages de M. Boutroux et nombre d'autres. Ils seront avertis, non seulement des défauts de la science allemande — dédain de la forme littéraire, verbiage, subordination trop fréquente de la science à la politique — mais des procédés un peu grossiers dont usent ces « merveilleux exportateurs » (p. 370) pour monnayer souvent les lingots d'autrui (p. 119) et répandre cette monnaie sous leur nom. Ils seront aussi mis en garde contre la partialité des *Jahresberichte* allemands, celle de leurs manuels, de leurs histoires des sciences (p. 296), contre ces congrès scientifiques internationaux, désormais et pour longtemps impossibles (p. 298), où les savants allemands se rendaient par ordre, organisant

une véritable « claque » au bénéfice exclusif des leurs. Tout cela était à dire et a été bien dit.

S. Reinach.

Comte de Chabrol. **Pour le Renouveau. Expiation, conversion, rédemption. Méditations d'un isolé**, 1915-1916. Paris, Perrin, 1916; in-8°, 239 p.

Ancien député de droite à l'Assemblée nationale, l'auteur est resté plus catholique que royaliste. Il prévoit qu'au lendemain de la guerre le catholicisme sera, en France, la seule puissance capable de résister au socialisme, comme la liberté à l'oppression; il voudrait que les catholiques se préparassent à cette lutte dans une attitude plus dégagée de la politique, plus soucieuse des intérêts moraux du pays : « Contre la théorie socialiste nous mènerons, au fond, le même combat que contre le germanisme ». Le socialisme est internationaliste et il n'enseigne aucune espérance de l'au-delà ; deux causes de faiblesse, car le germanisme agressif a porté le coup fatal à l'illusion de l'effacement des frontières et l'aspiration surnaturelle est commune aujourd'hui à « tous les individus de valeur » (p. 203). Donc, le parti catholique aura beau jeu s'il veut « réapprendre à ce monde à aimer ». Il faut que les catholiques « avec l'amour de Dieu dans le cœur, apportent au peuple la réalité de ce que le socialisme leur promet sans amour » (p. 205).

Il y a de la beauté dans les méditations d'un vieillard qui a beaucoup lu Bossuet, le cite souvent, mais qui a aussi lu et admiré le P. Hecker (p. 41) et s'inspire de son catholicisme démocratique bien plus que de la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*. Mais la théologie de M. de C. est la plus arriérée qu'on puisse concevoir. La France, attaquée sans motif, comme le voyageur au coin du bois, a souffert des angoisses et des misères infinies : c'est Dieu qui lui a infligé cette expiation, qui l'a châtiée pour ses mœurs frivoles, son impiété, et a voulu préparer ainsi sa rédemption après sa conversion. « Dieu se présente purificateur, sacrificateur, le glaive à la main, comprenant seul, en son dessein éternel, pour quelle effroyable expiation un tel fleuve de sang était nécessaire... L'intelligence contemporaine est coupable et, à y regarder, son crime est la faute par excellence contre le Saint-Esprit, ce crime d'idolâtrie si effroyablement châtié par Dieu sur Israël ». Le Dieu « sacrificateur et armé du glaive », cher à Joseph de Maistre et à M. de C., ressemble trop au *Herr von Gott* de Guillaume II pour que la France de demain puisse se réconcilier, même du bout des lèvres, avec cette conception archaïque ; sa robuste raison, échappant à l'emprise d'un passé mort, saura chercher et trouver sa voie dans le culte vivifiant de l'humanité.

S. Reinach.

Marcel Boulenger. **Le Cœur au loin**. Paris, G. Crès, 1916. In-12, 121 p.

Chasseur, athlète, cavalier et surtout rêveur « au pays de Sylvie », dans le coin le plus délicieux du Valois, l'auteur y a été surpris par la guerre ; il a quitté ses chers ombrages, a pris le sac et s'est réveillé dans un hôpital de Sœurs à Nancy. On ne trouve guère d'histoire dans ce petit livre, mais des impressions vives, des descriptions qui hantent la mémoire. Voici quelques jolies lignes qui donneront une idée de la manière (p. 29) : « Il y a des cygnes au château des Fontaines, sur la Nonette ; le col arrondi et immobiles, ils font une cure de soleil couchant. Quelques prés fauchés embaument comme des femmes. Mais comment songer à rien d'autre qu'à Liège? Toute rêverie semble une lâcheté, et le moindre plaisir un vol. » (12 août). Les dévots de Chantilly et de ses bois liront longtemps ces pages fines et touchantes où M. B., dans un style que ne dépare aucune mièvrerie hors de saison, a fixé le souvenir des jours d'angoisses, de deuils et d'espoirs qui font une parure nouvelle à ces beaux lieux.

S. Reinach.

M. Nehlil, **Lettres chérifiennes**. Publ. Ecole supérieure de Rabat. Paris, Guilmoto (1915).

Ce recueil contient cent vingt-huit documents arabes, reproduits en fac-similé, quelques-uns en double page. Ce sont des pièces officielles dont la plus ancienne date de 1269 = 1852, et la plus récente de 1332 = 1914 ; elles ont toute un intérêt politique ou administratif ; par exemple on trouve, parmi elles, à côté d'une pièce, d'importance politique capitale comme le décret par lequel Moulay el Hassan ratifie la convention de Madrid (n° 49), des documents d'intérêt plus restreint tel que le n° 59 où le sultan enjoint à Saïd Bargach, son représentant à Tanger, de préparer, avec les légations européennes, le voyage d'un groupe de jeunes marocains chargés d'étudier les « machines » et les flottes européennes, ou le n° 64 qui ordonne la dissolution d'un tribunal que les juifs du Mellah de Fez ont cherché à organiser contrairement aux usages établis. — Il y aura, dans ses textes, beaucoup à glaner pour l'histoire du Maroc ; on y reviendra ici quand M. Nehlil aura publié le second fascicule de son ouvrage, qui doit contenir des notes et la traduction des documents les plus importants.

La reproduction photographique est excellente et fait honneur à l'éditeur : la lecture des textes est toujours facile. — Le style de ces documents est en général fort bon, et on constate là, une fois de plus, que la chancellerie marocaine a gardé les bonnes traditions. Les écritures, tout en ayant un air de famille, ne sont pas uniformes : si plusieurs d'entre elles rappellent les beaux spécimens de la calligraphie orientale, il en est d'autres qui tendent vers l'écriture confuse et vulgaire qui prédomine si malheureusement en Algérie. Le recueil

de M. N. donne de cette dernière un exemple frappant, dans une lettre de Bou Amama (n° 65), qui, par la forme comme par le fonds, fait comme une tache dans un ensemble de bonne tenue ; on peut dire, sans paradoxe, que cela ajoute encore à l'intérêt historique du document.

M. G. D.

QUESTIONS

84. Régiment d'Austrasie. Quel est ce régiment qu'on ne trouve pas sur les listes du XVIIIe siècle ?

85. Il faut bâcler. Qui a dit qu'en temps de révolution il faut bâcler ?

86. Les discours de Baudin, On a dit que Baudin des Ardennes n'était pas l'auteur de ses discours. Est-ce vrai ?

87. Bazaine et d'Aurelle. Comment d'Aurelle qui fut un des juges de Bazaine, appréciait-il le maréchal ?

88. Un cardinal qui vaut trente papes. Connaît-on ce mot et de de qui s'agit-il ?

89, La marquise de Chaves. Quel est le personnage de son temps que Lesage a peint sous ce nom dans *Gil Blas?*

90. La conscription des filles. Que signifie cette expression ?

91. Le plus sage et le plus heureux de la Convention. Quel fut le membre de cette assemblée qu'on regardait comme le plus sage et le plus heureux ?

92. Dardanelles. D'où vient ce nom ?

93. Le grade de docteur. La faculté de droit de Berlin vient de décerner le grade de docteur au kronprinz qui « a défendu le droit de sa patrie ». Les Universités allemandes ont-elles donné jadis le titre de docteur à d'autres généraux ?

94. Douvrier. Que sait-on de précis sur ce pensionnaire de Richelieu ?

95. Francs-tireurs d'Alsace. Que sait-on sur les francs-tireurs d'Alsace en 1870 ?

96. La Gaule. Est-il vrai qu'il y eut des membres de la Convention qui, dans leur rage de changer les noms, proposèrent de remplacer le nom de France par celui de Gaule ?

97. La gloire du pinceau français. A qui s'applique cette expression et de qui est-elle ?

98. Sa sacrée Majesté le Hasard. On dit que ce mot est de Frédéric II ; où est-il ?

99. Indénonçable, N'a-t-on pas dit sous la Révolution que les députés étaient non seulement inviolables, mais indénonçables ?

100. Les faux Louis XVII. Combien y eut-il de faux Louis XVII ?

101. Le magasin de Fouquier-Tinville. Qu'est-ce qu'on appelait ainsi ?

102. Le malheur lui apprit a vivre. De quel grand et superbe personnage a-t-on dit cela ?

103. Une seconde minerve. Quelle princesse fut appelée ainsi ?

104. Mourir de faim. Quel écrivain disait à un autre, plein de talent mais paresseux : « il vous a manqué de mourir de faim ? »

105. Royal décousu. Quel est le régiment qui jadis avait reçu ce surnom ?

106. Sacrifier aux Grâces. On a dit d'un personnage de la cour de Louis XIV que jamais il n'y eut homme qui eût plus besoin de sacrifier aux grâces : qui est-ce ?

107. Style citadin. Qui a dit et de qui a-t-on dit qu'il a, pour chanter la campagne, le style citadin ?

108. Tête de veau et cœur de renard, Notre ambassadeur en Danemark, Alquier, écrivait le 24 janvier 1813 à Maret que le diplomate suédois Oxenstierna cachait un esprit assez délié, malfaisant et toute la science de l'intrigue ténébreuse sous des dehors épais et ignobles. On peut, ajoutait-il, « appliquer à ce personnage ce que Mirabeau disait de ..... qui vous savez : il a la tête d'un veau et le cœur d'un renard ». Quel est ce *qui vous savez ?*

109. Thiers et Marco Saint-Hilaire. N'a t-on pas dit que Thiers historien était un Marco Saint-Hilaire qui avait parfois de l'éloquence ?

110. Le Turenne des mers. Qui appelait-on ainsi au XVIIe siècle ?

111. Principauté d'Utopie, « Mieux vaut un bon lopin de terre qu'une principauté d'Utopie ». Qui a dit cela ?

RÉPONSES

84. Régiment d'Austrasie. Ce régiment n'existe pas ; mais les soldats et le peuple nommaient ainsi le régiment des hussards d'Esterhazy ; j'ai trouvé une fois les hussards d'Eustrasie.

85. Il faut bâcler. C'est Danton qui, d'après Baudot, a prononcé ce mot : « En Révolution, il faut bâcler, et non régler ».

86. Les discours de Baudin. Méneval assure que le comte de Ségur, alors ruiné et retiré à Châtenay près Paris, faisait les discours de Baudin des Ardennes et de plusieurs autres membres du Conseil des Anciens et du Conseil des Cinq Cents.

87. Bazaine et d'Aurelle. Bazaine, a dit d'Aurelle, « n'eut pas la force de manier la redoutable épée qu'il avait entre les mains ».

88. Un cardinal qui vaut trente papes. La Fontaine dit dans une lettre à sa femme (description du château de Richelieu) qu'il a vu le portrait de ce cardinal « qui tiendra plus de place dans l'histoire que trente papes ».

89. La marquise de Chaves. Lesage a peint sous ce nom Mme de Lam-

bert. Ce « bureau des ouvrages d'esprit », où l'on regarde la meilleure comédie et le plus ingénieux roman comme une faible production, où une ode, une églogue, un sonnet, passe pour le plus grand effort de l'esprit humain, n'est autre que le salon de Mme de Lambert.

90. La conscription des filles. On trouve cette expression dans une chanson italienne sur Napoléon qui mariait volontiers ses officiers à des filles riches :

Fa la coscrizione delle ragazze.

91. Le plus sage et le plus heureux de la convention. Un bon et brave homme qui dormait depuis le commencement jusqu'à la fin des séances : René-François Plaichard-Choltière, médecin à Laval et député de la Mayenne.

92. Dardanelles. Longtemps l'Hellespont s'appela le détroit d'Abydos et le Stretto di Romania, et, plus souvent, le bras Saint-George (du nom d'un monastère grec sur la côte européenne), le détroit de Gallipoli, le détroit des Dardanelles. Ce dernier nom prévalut au XVIIIe siècle, et c'est pourquoi, aujourd'hui, nous disons simplement les Dardanelles. *Dardanello* était au moyen âge le nom d'un petit port de la côte asiatique, près de la ville antique de Dardanos, et, plus tard, on appela *Dardanelli* les deux forts que Mahomet II construisit en face l'un de l'autre sur les deux côtes.

93. Le grade de docteur. Gneisenau fut en 1814 nommé docteur en philosophie de l'Université de Berlin et membre de l'Académie d'Erfurt, et la même année, l'Université d'Oxford nomma Blücher docteur en droit !

94. Douvrier. Louis Douvrier, né en Languedoc, mort à Paris en janvier 1680, ami de Silhon et de Chapelain qui le mentionne souvent dans sa correspondance, était un grand faiseur de devises ; il est l'inventeur du Soleil avec l'exergue *Nec pluribus impar*, appliqué à Louis XIV.

95. Francs-tireurs d'Alsace. Il y eut : 1° la compagnie de Colmar commandée par le capitaine Eudeline, formée le 16 juillet, composée de 82 hommes, mais qui, sur l'ordre du préfet, à la panique des 7-8 août, quitta la ville pour gagner les Vosges où elle se joignit à l'armée ; 2° la compagnie de Neuf-Brisach, commandée par le capitaine Thiébault et licenciée, durant le siège de la place, faute de numéraire ; 3° la compagnie de Saverne, commandée par le capitaine Ferré, qui ne rendit aucun service ; 4° les deux compagnies de chasseurs volontaires de la garde nationale (capitaine Liès-Bodard, 3 officiers et 120 hommes) et des tirailleurs de la garde nationale (capitaine Geisen, 3 officiers et 100 hommes), organisés en août à Strasbourg.

96. La Gaule. Thibaudeau a rapporté qu'on voulut « proscrire la France pour rétablir les Gaules », mais qu'il combattit ce projet qui

eût « bouleversé tous les rapports sociaux et jeté la plus grande confusion dans la géographie de l'histoire ».

97. La gloire du pinceau français. Cette expression est de Sainte-Beuve qui l'applique à l'ensemble des portraits tracés par le cardinal de Retz dans ses *Mémoires*.

98. Sa sacrée majesté le Hasard. De Breslau, le 12 mars 1759, Frédéric écrit à Voltaire : « Plus on vieillit et plus on se persuade que sa sacrée majesté le Hasard fait les trois quarts de la besogne de ce misérable univers. » Et il écrit encore : « Plus je fais ce métier (la guerre), et plus je me persuade que la fortune y a la plus grande part ». On sait que Voltaire, de son côté, disait « sa divine majesté la Destinée ».

99. Indénonçable. Le mot est prononcé dans la séance de la Convention du 21 octobre 1792.

100. Les faux Louis XVII. L'historien de Louis XVII, Beauchesne, écrivait à Miller qu'il n'avait pu connaître que quatorze Louis XVII, mais que la dauphine lui avait fait dire que vingt-sept Louis XVII lui avaient écrit, à elle dauphine, en lui donnant le nom de sœur.

101. Le magasin de Fouquier-Tinville. On appela ainsi le collège du Plessis où Fouquier-Tinville entassa des prisonniers lorsque la Conciergerie ne lui suffit plus.

102. Le malheur lui apprit a vivre. Bussy-Rabutin a dit de Condé (qu'il représente sous le nom de Tiridate dans son *Histoire amoureuse des Gaules*) : « Il était né insolent et sans égards ; mais l'adversité lui avait appris à vivre ».

103. Une seconde minerve. Brantôme rapporte que Marguerite de Valois, recevant l'évêque de Cracovie qui lui fit une harange en latin, répondit dans la même langue « si pertinemment et si éloquemment que les Polonais l'appelèrent une seconde Minerve ou déesse d'éloquence ».

104. Mourir de faim. Béranger disait à Latouche : « Il ne vous a manqué que de mourir de faim, et cela a manqué à plus de gens qu'on ne pense ».

105. Royal décousu. Le 59e régiment d'infanterie avait reçu ce surnom au commencement du premier Empire à cause du mauvais état de son habillement ; son colonel disait que, pourvu qu'il eût de beaux sapeurs, une belle musique et une belle compagnie de grenadiers, les compagnies du centre pouvaient être en guenilles.

106. Sacrifier aux grâces. Montausier, homme rude et tout d'une pièce, fou à force d'être sage, et c'est Tallemant des Réaux qui a dit que « jamais il n'y eut un homme qui eût plus besoin de sacrifier aux grâces. »

107. Style citadin. Rivarol a dit de Delille :

> Son style citadin peint en beau les campagnes ;
> Sur son papier chinois il a vu les montagnes ;
> La mer à l'Opéra, les forêts à Longchamps.

108. Tête de veau et cœur de renard. *Qui vous savez* n'est autre que le comte de Provence, le futur Louis XVIII.

109. Thiers et Marco Saint-Hilaire. C'est Cuvillier-Fleury qui eut l'impertinence de dire un jour : « Thiers est un Marco Saint-Hilaire éloquent ».

110. La Turenne des mers. Duquesne.

111. Principauté d'Utopie. Macaulay dit : « Une acre de terre dans Middlesex vaut mieux qu'une principauté en Utopie ».

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 11 août 1916.* — M. Salomon Reinach cherche l'origine d'une étymologie ancienne du nom de Lyon, *Lugdunum*, qui aurait signifié *Desideratus mons*, alors qu'une autre étymologie beaucoup plus vraisemblable explique ce mot par *Lucidus mons*. Il fait observer que « clair », en grec, se dit « photeinos », tandis que « désiré » se dit « potheinos ». Or « Potheinos » est le nom grec du premier évêque de Lyon, saint Pothin. Sous l'influence de ce nom populaire et vénéré, dans quelque lexique celto-grec, l'aspiration se déplaça et « Potheinos » devint « Photeinos », ce qui implique le changement d'interprétation : « mont désiré » au lieu de « mont clair ». — M. Cuq présente quelques observations.

M. Dehérain donne lecture d'une étude de M. Louis Bréhier sur l'hagiographie byzantine des viiie et ixe siècles à Constantinople et dans les provinces.

M. Cagnat donne lecture d'une note de M. Philippe Fabia sur les mosaïques superposées de la Déserte, à Lyon.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 18 août 1916.* — M. Salomon Reinach étudie les contributions du philosophe Panaetius à la critique littéraire et essaie de montrer qu'on lui a attribué des bévues qu'il n'a pas commises, telles que la négation de l'authenticité du *Phédon* de Platon et l'assertion qu'un passage d'Aristophane où Socrate est nommé ne se rapporterait pas à ce philosophe. — MM. Alfred Croiset et Théodore Reinach présentent quelques observations.

M. Dehérain continue la lecture du travail de M. Louis Bréhier sur l'hagiographie byzantine des viiie et ixe siècles.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 25 août 1916.* — M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre où M. Lantier annonce qu'il a déchiffré, avec M. l'abbé Breuil, une inscription latine découverte à Gafsa (Espagne) et contenant une dédicace à une divinité locale.

M. Louis Chatelain lit une note sur les fouilles de Volubilis (Maroc). On a procédé au déblaiement d'un arc de triomphe dédié à Caracalla et d'une basilique construite sous Antonin le Pieux. Les fouilles ont également amené la découverte du forum, d'une voie romaine, d'une villa qui renfermait un chien en bronze, d'inscriptions diverses intéressantes pour l'histoire de la ville. — M. Cuq présente quelques observations.

M. Dehérain termine la lecture de l'étude de M. Louis Bréhier sur l'hagiographie byzantine aux viiie et ixe siècles à Constantinople et dans les provinces. — M. Monceaux présente quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 38-39 — 16-23 septembre — 1916

PROBUS, La plus grande France, la tâche prochaîne (S. Reinach).
KING, Histoire de Babylone ; JOHNS, L'ancienne Babylonie ; E. MEYER, Recherches sur l'ancienne histoire de la Babylonie (C. Fossey).
DWELSHAUVERS, L'inconscient ; RÉGIS et HESNARD, La psychoanalyse des névroses et des psychoses (E. Seillière).
G. MAUGAIN, L'opinion italienne et l'intervention de l'Italie dans la guerre actuelle (A. Pingaud).
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

PROBUS, **La plus grande France. La tâche prochaine**. Paris, Colin, 1916 ; in-8°, VI-241 p.

« Après la Grande Guerre, il sera plus facile de reconstituer la France sur des bases nouvelles qu'il ne l'était auparavant d'accomplir la plus médiocre des réformes, de même qu'après la grande Révolution, il a été possible d'accomplir en quelques mois une tâche qui paraissait réclamer des siècles » (p. 230). Historiquement, je ne crois pas cela exact : une France « sur des bases nouvelles » n'a pas été créée après la Révolution ; eût-on tenté une pareille entreprise, elle n'aurait pas duré, car « le temps ne garde pas ce que l'on fait sans lui », parole sage qu'on peut recommander à *Probus*, d'autant plus qu'il use volontiers de dictons un peu plus connus, tels que « aide-toi, le ciel t'aidera » et « n'attendez à demain ». Mais passons ; il y aura sans doute beaucoup de réformateurs et l'on doit souhaiter qu'il y ait aussi quelques bonnes réformes, non pas suggérées par la Grande Guerre, car l'œuvre future de paix ne peut chercher d'enseignements dans une crise exceptionnelle, mais hâtées par le sentiment, commun à tous les Français, qu'il y a des ruines immenses à réparer et de meilleures méthodes à inaugurer pour accroître le rendement de la nation. *Probus* prévoit, à cet effet, une œuvre qui serait à la fois collective et disciplinée, une vaste association nationale qui poursuivrait le programme suivant, développé au cours du volume et qu'il est utile de reproduire : « Constitution de grandes régions et décentralisation d'une partie des services de l'Etat (une quinzaine de régions, auxquelles serait attribué en partie le revenu des impôts

directs et dont les assemblées régionales s'occuperaient de l'hygiène, de l'assistance, des chemins de fer d'intérêt local, etc.). Législateurs peu nombreux (300 députés élus, un scrutin de liste avec représentation proportionnelle; 60 sénateurs élus par les assemblées régionales). Délégués des professions et des localités, consultés obligatoirement avant le vote des lois qui les intéressent. Le Président de la République chef responsable du gouvernement (élu par le Congrès des assemblées régionales et choisissant ses ministres, suivant le système américain). Les méthodes industrielles et commerciales appliquées à l'Administration (avec création d'un organe central, secrétariat général de l'Etat, pour unifier les services; création d'organes d'étude). L'équilibre et la souplesse des finances publiques (simplification des budgets); extension des payements par chèques et mandats-poste; augmentation des impôts existants; nouveaux emprunts amortissables en vue d'améliorer l'outillage national; prolongation des concessions des compagnies de chemins de fer) ». « Tel est, dit l'auteur, le résumé, à grands traits, du programme qui sera celui de la Ligue. » Même avec les compléments que j'ai ajoutés entre parenthèses, ce programme est loin de donner un tableau d'ensemble de toutes les réformes proposées dans les 200 pages qui précèdent; je me demande pourquoi le résumé ne mentionne même pas les graves questions de l'alcoolisme, de la dépopulation, de la désertion des campagnes pour les villes, du logement ouvrier, etc., auxquelles le texte a très justement fait une grande part. En ce qui concerne l'alcoolisme, P. demande un droit de 2,000 fr, à l'hectolitre et la prohibition de la vente au détail (système suédois). Mais il faut accorder certaines compensations aux agriculteurs : « Que les vignerons soient autorisés à distiller de l'alcool en ne payant qu'un droit de statistique, mais qu'on leur impose de faire cette distillation dans des ateliers communs soumis à la surveillance de l'Etat et d'utiliser intégralement l'alcool produit au relèvement de la force du vin, dans la limite de deux ou trois degrés. Ainsi l'on fera disparaître l'un des principaux obstacles auxquels on risquerait de se heurter dans la pratique en voulant assurer la suppression du privilège des bouilleurs de crû et la destruction de l'alcoolisme en France (p. 168) ». La lutte contre la dépopulation doit comprendre une prime à la natalité (200-400 francs par an pour tout enfant au-delà du troisième), l'attribution aux pères de famille d'autant de suffrages qu'ils auraient d'enfants à leur charge, enfin une campagne très sévère contre l'avortement et les procédés néo-malthusiens, où des associations privées coopéreraient avec la justice. P. ne s'est pas demandé s'il est utile à la société que des tuberculeux, des avariés, des fous, des alcooliques mettent au monde de nombreux enfants et soient payés pour le faire; il a complètement méconnu, dans la question du recrutement humain, l'importance souveraine de la qualité. Pour remédier à l'abandon des campagnes

pour les villes, il reprend une thèse plausible : le législateur doit mettre un terme au morcellement infini des domaines ruraux, en instituant la liberté du testament pour le père, la liberté de l'indivision pour les propriétaires cultivateurs (p. 173). Mais il faut aussi combattre l'ennui qui pèse sur les *felices agricolae* et qui est, suivant son expression, le plus grand ennemi de la terre. « Ce ne sont pas les moments de labeur que rebutent le plus la jeunesse, ce sont les époques d'oïsiveté monotone qui les suivent » (p. 176). Voici le remède : « De même qu'on doit tendre à éloigner la population urbaine du centre des agglomérations en développant la petite banlieue autour des cités, de même on doit chercher à rapprocher les paysans de ce centre par la transformation des bourgs en grande banlieue des villes... C'est, autour de deux cents villes françaises, un réseau régulier à établir sur les quatre ou cinq routes qui partent de chacune d'elles, la cité étant ainsi réunie aux principaux villages agricoles de son entourage » (p. 177-178). Il est sûr que les cinémas, les cabarets et certains autres lieux de réunion gagneraient à ces mesures, mais il me semble plus douteux que la population agricole en profite. L'agriculteur qui se plaint d'avoir trop de loisirs, me dit un connaisseur, est un agriculteur qui n'aime pas son métier et n'y entend rien. — Ce que P. dit du logement ouvrier (sans oublier les ouvriers agricoles, p. 178) est très juste ; il faut que le droit d'expropriation pour cause d'hygiène soit reconnu aux communes. A cet égard, la législation allemande est fort en avance sur la nôtre ; il est scandaleux que des propriétaires d'immeubles impropres au logement d'êtres humains tirent 15 et 20 pour cent de leur capital, et il est inadmissible qu'une société policée laisse subsister des foyers de maladie dont les victimes finissent toujours par lui être à charge. La lutte contre le taudis est infiniment mieux indiquée pour l'amélioration des conditions démographiques de la France que tout système de primes à la natalité.

P. touche encore à bien des questions et suggère des créations intéressantes, par exemple celle d'une Cour suprême (comme aux États-Unis), investie d'un certain droit de *veto* et assurant l'indépendance du pouvoir judiciaire par la nomination des magistrats. Ses vues sur l'enseignement secondaire sont un peu vagues, mais il a raison de demander qu'il se fasse plus souple, qu'il tienne compte de la différence des régions et de leurs industries. Tout le monde sera d'accord avec lui quand il réclame pour la France trois grands ports dignes d'elle, Marseille, Le Havre et Brest, qui lui permettent enfin de tirer un parti suffisant de son admirable situation géographique. Laissant de côté, avec raison, les questions militaires, puisque la solution qu'on leur donnera dépendra des conditions de la paix future, il a consacré un chapitre entier aux questions religieuses, dans un esprit de large tolérance et d'apaisement. P. voudrait que la

France fût représentée au Vatican par un prélat français chargé de ses affaires ; il s'agirait, non de préparer un nouveau concordat, non d'abroger les lois de 1901 et de 1905, mais « de connaître les dispositions de la conscience religieuse et de déterminer jusqu'à quel point l'État croit devoir leur donner satisfaction ». Lorsque les négociations préalables avec la curie romaine seront achevées, « un acte unilatéral de l'État français établira le statut nouveau des religions et, sous la forme qui lui paraîtra la mieux appropriée, le chef de la religion catholique pourra lever alors les obstacles de conscience qui ont empêché de rendre pleînement acceptables à beaucoup d'âmes françaises les conséquences des lois civiles en matière religieuse » (p. 221). Le style fuyant n'est ici qu'un reflet de l'incertitude de la pensée. P. veut un concordat sans concordat, un Canossa sans Canossa ; je crains qu'il ne sache pas bien exactement ce qu'il veut. Pour donner des gages aux âmes religieuses, certaines congrégations seraient autorisées, suivant la pensée de Waldeck-Rousseau en 1907 ; il serait convenu que l'affectation des églises au culte est définitive et, par là même, l'État reconnaîtrait l'existence de la hiérarchie sacerdotale (p. 222). Enfin — et ceci est plus que chimérique — une loi menacerait d'amende et de prison les fonctionnaires qui feraient état, dans une circonstance quelconque, des opinions philosophiques ou religieuses de ceux qui ont quoi que ce soit à attendre d'eux, ou qui auraient constitué des dossiers concernant les dites opinions (p. 225). Ira-t-on fouiller les tiroirs des chefs de service pour s'assurer qu'ils n'inscrivent pas une croix ou un triangle en marge des noms de leurs subordonnés ou de leurs solliciteurs ? Et que signifie l'expression « faire état des opinions » ? Souhaitons que la future Association nationale, qui pourrait, en effet, rendre des services, ne s'avise jamais de rédiger des projets de loi d'une application aussi malaisée. Il faut les réserver à Salente.

L'ouvrage est dédié à M. E. d'Eichthal, qui adresse une lettre de remerciements à l'auteur, lettre brève et non sans réserves, mais où je relève ces mots très justes : « Vous fournissez des bases de méditation et de discussion ». Réformer la France, c'est beaucoup ; mais faire penser, c'est quelque chose, et l'on ne peut nier que *Probus* y ait réussi.

S. Reinach.

L. W. King. **A History of Babylon**, from the foundation of the monarchy to the persian conquest, with map, plans and illustrations. London. Chatto and Windus, 1915, 1 vol., xxi-340 p. in-8°.

L'histoire de Babylone, que nous offre M. King, est le second volume de son *History of Babylonia and Assyria* dont le premier volume a pour titre *History of Sumer and Akkad* (1910). Elle com-

mence au moment où la première dynastie de Babylone établit définitivement sa suprématie sur le pays de *Sumer*, et se termine à la prise de Babylone par Alexandre (331 av. J.-C.). Trois chapitres sur la place de Babylone dans l'histoire de l'antiquité, la ville et ses monuments d'après les fouilles récentes, la chronologie, précèdent le récit auquel une étude sur les influences babyloniennes sert de conclusion. Les travaux poursuivis sur les ruines de Babylone par la société orientale allemande depuis 1899, malgré leur insuccès relatif et la pauvreté des découvertes épigraphiques et littéraires, ont du moins permis d'établir dans ses grandes lignes la topographie de la ville, d'en déterminer assez exactement la superficie, qui avait été très exagérée par Hérodote, Ctésias et autres auteurs, de situer les temples et les palais, les grandes voies et notamment la voie sacrée dite *Aibur-šabû*, le mur d'enceinte de la partie orientale rive gauche de l'Euphrate), la porte munumentale d'*Ištar*, etc. C'est toujours une tâche très difficile de guider un lecteur à travers des ruines qu'il n'a pas sous les yeux, avec le secours de plans et de dessins forcément insuffisants. M. King s'en est acquitté d'une manière fort habile et son exposé sera lu avec intérêt et profit par tout le monde. La question chronologique, qui domine toute l'histoire des premiers siècles de la Babylonie, a été également traitée par M. King avec une grande clarté, et d'une manière qu'on peut croire définitive grâce aux plus récentes découvertes. Le problème etait de souder deux chronologies, celle des rois de Babylone et celle des rois de *Sumer* et d'*Accad*. Une liste des seize rois de *Larsa* avec le nombre de leurs années de règne, découverte par M. Clay, résout en partie la difficulté, car elle se termine par les noms de *Rim-Sin*, de *Hammurabi* et de *Samsu-iluna*, ces deux derniers rois appartenant, comme on le sait, à la première dynastie de Babylone. Ce texte, il est vrai, nous laisse toujours dans l'incertitude sur la chronologie relative de la première dynastie de Babylone et de celle d'*Isin* où, plus correctement, de *Nisin*. Mais on a remarqué que les mêmes noms, portés par les mêmes individus, apparaissent dans des contrats de *Nippur* datés des dynasties de *Larsa* et de *Nisin*, d'une part, et de la première dynastie de Babylone, d'autre part ; quelques-uns de ces contrats sont l'œuvre du même scribe. Par exemple *Ibkusu*, prêtre de *Ninlil*, vivait sous *Damiḳ-ilisu* le dernier roi de *Nisin*, et sous *Hammurabi* roi de Babylone, que nous savons par ailleurs avoir été le contemporain de *Rim-Sin*. Nous pouvons donc affirmer que c'est la prise de *Nisin* par *Rim-Sin* qui mit fin à la dynastie de *Nisin*, et, pour relier la chronologie de *Nisin* avec celle de *Larsa* et subséquemment avec celle de Babylone, il suffit de déterminer quelle est, parmi les 61 années du règne de *Rim-Sin* roi de *Larsa*, celle qui fut marquée par la prise de *Nisin*. Or, dans la collection de l'université de Yale, M. Clay a découvert des tablettes datées à la fois de la 2e année de l'ère de *Nisin* et de la 18 19e année

du règne de *Rîm-Sin*. Si on admet que l'ère de *Nisin* commence à la prise de cette ville, nous pouvons conclure que la dernière année de *Damiḳ-ilišu*, roi de *Nisin*, correspond à la 17e année de *Rîm-Sin* roi de *Larsa*. Et puisque la liste des rois de *Larsa* nous a donné les dates relatives de *Hammurabi* et de *Rîm-Sin*, nous pouvons enfin relier les dynasties de Babylone à celles de l'ancienne Chaldée. Nous constatons que la dynastie de *Nisin* et la première dynastie de Babylone sont en partie contemporaines — exactement pendant 111 ans.

On était arrivé à une conclusion analogue pour la seconde dynastie de la liste babylonienne de rois, ou dynastie du « Pays de la mer ». On s'accordait généralement pour admettre, avec M. King, que cette dynastie recouvrait en partie la première dynastie de Babylone et la dynastie cassite. Mais on n'avait aucun indice permettant de décider si elle avait régné en Babylonie et pendant combien de temps. Deux tablettes, trouvées à *Nippur* par l'expédition de l'université de Pennsylvanie et publiées par Poebel, montrent qu'*Iluma-ilum*, fondateur de la dynastie du « Pays de la mer », régna sur une grande partie de la Babylonie, car elles sont datées de la seconde année de son régne. D'autre part on n'a pas trouvé à *Nippur* de document de cette période portant une date postérieure à la 29e année de *Samsu-iluna*. On est donc incliné à croire que c'est à cette date que Babylone perdit la possession de *Nippur* et que c'est à *Iluma-ilum* qu'elle dut l'abandonner. Un raisonnement analogue nous permet de penser que *Larsa* fut enlevée à la dynastie de Babylone par le « Pays de la mer » peu après la 12e année de *Samsu-iluna*, celle où, d'après la formule de la date, « tous les pays se révoltèrent ». Il est donc assez légitime de conclure que, pendant un certain temps au moins, les rois du « Pays de la mer » ont étendu leur domination au nord de *Nippur* et de *Larsa*, et jusque sur le pays de Babylone.

Il ne reste donc plus qu'à fixer la date de la première dynastie de Babylone pour fixer du même coup toute la chronologie antérieure et postérieure. On a essayé longtemps de le faire en s'appuyant sur les données fournies par Bérose ou sur les références chronologiques contenues dans les inscriptions royales. M. King préfère suivre la méthode inaugurée récemment par le P. Kugler, astronome hollandais. Celui-ci a établi qu'une tablette de la collection de *Ruyundjik*, connue depuis longtemps pour contenir une série de présages astronomiques tirés d'observations de la planète Vénus, était une copie, d'un document rédigé sous le règne d'*Ammi-ẓaduga*, le dixième roi de la première dynastie babylonienne; que les observations portaient sur le lever et le coucher héliaques de Vénus pour une période de 21 années consécutives et que la première de ces 21 années, qui est celle de l'accession d'*Ammi-ẓaduga*, correspond à l'an 1977 avant notre ère. Le règne de *Hammurabi* se place donc en 2123-2081, la fondation de la dynastie de *Nisin* en 2339, celles des dynasties de *Larsa* et

de Babylone respectivement en 2335 et 2225, c'est-à-dire une quarantaine d'années plus tôt que M. King ne l'avait admis dans son *History of Sumer and Akkad*. Ce résultat s'harmonise d'ailleurs d'une manière très satisfaisante avec la date que l'inscription de Nabonide attribue au règne de *Hammurabi*, avec la date que les données combinées du *kudurru* de Philadelphie et de l'inscription de Bavian nous font assigner au règne de *Gulkišar*, sixième roi du « Pays de la mer », enfin avec la date que les annales d'*Ašur-bani-pal* fixent au sac d'*Erech* par le roi élamite *Kudur-Nankhundi*.

Je ne puis pas suivre M. King dans les six chapitres où il a exposé l'histoire de Babylone depuis l'immigration des Sémites occidentaux jusqu'à la conquête d'Alexandre. Je signalerai seulement le chapitre IV sur les Sémites occidentaux et la première dynastie de Babylone, qui m'a paru un des plus neufs, et le chapitre IX, sur l'empire néo-babylonien et la conquête perse, qui est bien écourté (14 pages). Mais je ne saurais m'empêcher de résumer les solides arguments par lesquels M. King a ruiné, pour toujours espérons-le, les folles hypothèses échafaudées en Allemagne par les docteurs de l'*astral Mythologie*.

Les plus anciens témoignages que nous possédions sur la religion babylonienne nous montrent que les dieux sont identifiés avec leurs images qui, de bonne heure, eurent forme humaine. La connexion établie entre certains dieux et tel ou tel astre n'est pas un trait original de la religion primitive. Les emblèmes attribués aux dieux ne sont pas le plus souvent tirés des corps célestes ou des constellations qu'ils forment mais réprésentent une arme, un objet ou un animal qui leur sont associés par la tradition et qui rappellent un de leurs principaux caractères : ainsi l'emblême de *Ningirsu* à *Lagaš* est un aigle à tête de lion et enserrant des lions. Ni dans les monuments figurés, ni dans les monuments littéraires on ne voit prédominer les concepts astrologiques. Nous n'avons donc aucune raison d'admettre avec Winckler et son école que l'astrologie a tellement pénétré et coloré la pensée babylonienne que non seulement les mythes et les légendes mais même les faits historiques aient été consignés en termes qui rappellent les mouvements du soleil, de la lune et des planètes, et les autres phénomènes célestes. C'est d'une manière tout à fait arbitraire qu'on attribue aux plus anciens habitants de la Babylonie des connaissances astronomiques qui dépassent certainement leurs forces. Encore à la fin de la période assyrienne, les textes astrologiques admettent qu'une éclipse peut se produire un jour quelconque du mois. Bien plus, Kugler a montré que des trois périodes astrologiques imaginées par Winckler, celle des Gémeaux ne finit pas en 2800, comme le voudrait la théorie, mais en 4383; l'âge du taureau commence plus de 1500 ans avant la naissance de Sargon I, qui est supposé l'avoir inauguré, et finit en 2232, bien avant la naissance de *Hammurabi*

sous le règne duquel on nous dit que furent surtout développés les *motifs* de l'âge du Taureau ; enfin, depuis la première dynastie jusqu'en l'an 81, c'est-à-dire durant tout le cours de son histoire, Babylone a vécu dans l'âge du Bélier, et les adeptes les plus fervents de la mythologie astrale reconnaissent que la mythologie babylonienne ne contient pas la moindre trace de *motif* emprunté à l'âge du Bélier. Il faudrait donc, pour sauver le système, rattacher au Bélier tous les mythes si péniblement rattachés au Taureau. Y réussît-on, ce serait simplement une nouvelle preuve de la vanité de ces théories.

C. Fossey.

C. H. W. Johns, **Ancient Babylonia**. Cambridge University Press, 1913. 1 vol. VII-148 p. in-16.

Ce résumé, consciencieux, bien ordonné et clair, sera un guide utile pour ceux qui, avant d'aborder la lecture d'ouvrages plus étendus et souvent alourdis par des discussions de détail, voudront connaître les grandes lignes de l'histoire babylonienne.

C. Fossey.

E. Meyer, **Untersuchungen über die älteste Geschichte Babyloniens und über Nebukadnezars Befestigungsanlagen**. Sitzungsb. d. k. preus. Akad. d. Wiss. Berlin, 1912. 46 p. in-8°.

Le mémoire de M. Meyer contient 1° un résumé du travail de Kugler sur la chronologie babylonienne signalé plus haut, avec une conclusion un peu différente pour les dates de la dynastie de Nisin, qui est placée en 2352-2127. — 2° Une discussion des hypothèses suscitées par un nouveau document chronologique, au sujet des rois de *Kiš* et d'*Akkad*. M. Meyer refuse d'admettre que *Náram-Sin* soit fils de *Šarru*-Gi, qui serait le fondateur de la dynastie d'Akkad (Scheil), ou prédécesseur de Sargon et quatrième roi de la dynastie fondée par *Šarru*-Gi, dont les successeurs seraient *Maništusu* et *Urumuš* (Hrozny et Thureau-Dangin). Il maintient l'ordre établi par King : *Šarru*-Gi, *Maništusu* et *Urumuš*, rois de Kiš ; *Sargon* et *Narám-Sin* rois d'*Akkad*. Ses conclusions paraissent justes, quoiqu'un de ses arguments, tiré de la paléographie, soit particulièrement faible : je n'oserais pour ma part, sur la simple comparaison des formes du signe da, affirmer que *Maništusu* est postérieur à *Šarru*-Gi et antérieur à Sargon. — 3° Une note sur la date qu'il convient d'attribuer à *Gudea*. M. Meyer le croit contemporain des derniers rois d'Accad ; il retrouve dans l'art, dans l'emploi du diorite de *Magan*, dans les relations actives avec les pays voisins, spécialement *Magan* et *Meluha*, les traditions du royaume d'Accad. — 4° Une note sur *Lugal-zaggisi*, roi d'*Uruk*, auquel M. Meyer donne pour prédéces-

seur *Lugal-Kigubnidudu*, alors que tous les historiens ont admis l'ordre inverse; le souverain « inconnu », vainqueur de *Enbi-šar* (pp. 1074 et 1086) est *Enšagkušanna*, comme l'a reconnu M. Poebel (*Rev. Crit.* 22 janv. 1916). — 5° Un essai de chronologie des guerres d'Eannatum, fondé sur cette juste remarque que les textes d'un roi peuvent se classer chronologiquement, si on admet que ceux qui ne mentionnent pas certains événements sont antérieurs à ces événements. Qu'on parte des campagnes, des constructions ou de la titulature, on obtient des résultats concordants. M. Meyer arrive par ce moyen à classer dans l'ordre suivant les faits saillants aujourd'hui connus du règne d'*Eannatum* : défaite d'une invasion élamite, lutte contre le patési d'*Urua*, guerre avec *Umma*, guerres contre *Ur*, *Uruk*, *Kibabbar*, *Aẓ*, *Mišime* et *Arua*. — 6° Une étude sur la situation des villes d'*Upi* (Opis) et de *Kiš*. L'hypothèse de Smith qui plaçait *Kiš* à l'est de Babylone, à *Tell-Oheimir*, s'est vérifiée par de nombreuses tablettes découvertes en cet endroit. L'emplacement d'*Upi* reste encore à découvrir; *Tell-Mandjûr*, à l'embouchure de l'*'Adhêm*, semble trop peu important; Winckler n'a pu proposer Séleucie qu'en faisant violence à plusieurs données de Xénophon.

C. Fossey.

G. Dwelshauvers, **L'Inconscient**. Paris, Flammarion, in-16. 388 pp. 3 fr. 50.
Régis et Hesnard, **La psychoanalyse des névroses et des psychoses**. Alcan, 1914. 3 fr. 50.

M. Georges Dwelshauvers publie dans l'excellente bibliothèque Flammarion de Philosophie scientifique que dirige le Dr G. Le Bon, une très complète étude sur *L'Inconscient*. Ce travail résume les actuelles conclusions de la science psychologique sur cette activité de l'esprit dont nous n'avons pas la perception claire et directe. Les problèmes qui se rattachent à ce genre d'études sont de capitale importance pour l'avenir des sciences morales et il nous paraît pourtant que le point de vue moral ne tient pas toujours assez de place dans les préoccupations des savants consciencieux qui se sont voués à leur examen. On ne saurait toutefois charger M. Dwelshauvers d'un pareil reproche, nous aurons l'occasion de le dire bientôt, mais nous croyons opportun de préciser, ou même de discuter certaines de ses appréciations sur la valeur relative des diverses facultés humaines. Nous pouvons indiquer dès à présent en revanche qu'on trouvera dans son livre plus d'une page heureuse pour la forme aussi bien que pour le fond. Du maître de la philosophie contemporaine, de M. Henri Bergson, il n'emprunte pas seulement ses convictions directrices : il cherche encore à marcher, comme écrivain, sur les pas de cet artiste de race dont il a si bien caractérisé la manière. Car il s'efforce, lui aussi, de saisir les états d'âme dans leurs plus fugitives

nuances, et d'employer les images qui suggèreront ces nuances dans toute leur native fraîcheur.

I

M. Dwelhauvers nous offre tout d'abord une utile classification des activités psychiques assez diverses auxquelles on a concurremment ou successivement appliqué le nom d'inconscient. Il en distingue jusqu'à huit ou neuf, mais nous nous attacherons pour notre part à scruter sur ses pas les deux principales, qui n'avaient pas encore été aussi nettement délimitées jusqu'à lui : l'insconscient automatique ou subconscient, qui procède de l'habitude et peut être considéré comme du conscient ancien, devenu machinal par la répétition fréquente, « dégradé » en quelque sorte comme disent les psychologues anglais. Puis encore et surtout l'inconscient *dynamique* ou Inconscient proprement dit, celui qui paraît posséder son activité propre et se montre jusqu'à un certain point capable de synthèse originale, celui dont l'invention géniale serait la plus haute manifestation.

Le premier de ces deux inconscients est en quelque façon le domaine du professeur Pierre Janet qui en a renouvelé les méthodes d'investigations et formulé plus exactement les lois à la suite de ses remarquables travaux sur les désaggrégations de la personnalité. Au point de vue moral, nous contesterons, dans l'interprétation que M. Dwelshauvers nous fournit de ces travaux et de quelques autres du même ordre, son affirmation au sujet de la personnalité seconde, subconsciente ou co-consciente des sujets étudiés, personnalité qui serait d'ordinaire plus intelligente, plus *étendue* que leur personnalité normale, car nous entrevoyons ici une première invitation à placer l'inconscient *au dessus* du conscient dans la hiérarchie des manifestations de l'esprit. Ce que nous nous refusons à faire. Aussi bien notre auteur lui-même signale-t-il lui-même des exceptions à cette règle prétendue et, en particulier, dans le cas devenu classique dont il appuie surtout sa proposition (le cas de Mlle Beauchamp, étudié par Morton Prince) la personnalité la plus « intelligente », celle qui, seule, connaît la vie des autres et se donne à elle-même le nom de Sally, revèle un caractère si bizarre et si agressif que Morton Prince l'avait surnommée *le Diable*. Elle vit en effet sur le pied d'une hostilité sans trêve avec les autres mois qui cohabitent en sa compagnie dans la même individualité désagrégée : elle leur joue de mauvais tours, détruit ce qui leur appartient, leur écrit des lettres désagréables, leur envoie des suggestions déplaisantes : attitude fort peu *intelligente* en réalité, si l'on se place au point de vue rationnel qui réclame l'étroite association de toutes nos puissances en vue de la lutte vitale. Ces

faits rappellent plutôt certaines aberrations des « possédés » du moyen âge chrétien ; et, devant notre jugement moral, c'est bien une impression « diabolique » en effet que dégagent certaines des personnalités secondes étudiées par nos savants, car leur « intelligence » se manifeste à nous comme antisociale au plus haut degré.

Mais venons à cet inconscient *dynamique* qui est assurément pour quelque chose, lui aussi, dans les caprices singuliers d'une Sally et dont la définition soigneuse, l'analyse exacte et attentive font l'originalité du livre de M. Dwelshauvers. — Nous ne nous trouverons plus cette fois en présence de mécanismes moteurs dont l'habitude a évidemment facilité l'organisation et qui, pour remplir leur rôle, doivent obéir à la synthèse mentale supérieure, collaborer au but que se propose la conscience claire. Non, il s'agit présentement d'éléments inconscients dont les combinaisons ne sont ni mécanisées, ni soumises de la même manière que l'automatisme psychique à l'activité volontaire et consciente. Ces éléments réalisent un inconscient *actif*, toujours prêt à éclater au dehors, mais *réprimé* presque constamment par les nécessités *pratiques* de la vie sociale, par les nécessités morales en particulier ; car les tendances affectives qui se manifestent sans trêve en notre vie mentale nous suggèrent à tout moment des actes que le contrôle de la conscience *attentive*, appliquée au réel, se refuse à autoriser et qui restent donc à l'état de souhaits plus ou moins déraisonnables dont, la plupart du temps, on n'oserait même formuler tout haut l'expression. Ce sont surtout des états affectifs *non intellectualisés* que nous devons refouler et réprimer de la sorte. — Que si toutefois la tendance devenait assez impérieuse pour forcer l'adhésion du vouloir, elle cherchera souvent à s'insérer dans quelque contenu de conscience, en vue de se faire accepter du sujet moral ; et l'idée mise en avant à cet effet sera donc en ce cas le *prétexte* que la tendance se donnera dans la conscience claire, plutôt que la véritable cause de l'acte qui va se produire au dehors.

Ces tendances, formes élémentaires de l'inconscient dynamique, se manifestent déjà plus librement dans le *rêve*, parce que le sommeil produit une paralysie momentanée et partielle de nos facultés conscientes : c'est là qu'il serait intéressant de les étudier au point de vue moral : étude que M. Dwelshauvers n'a pas abordée. Par bonheur d'autres psychologues nous apporteront sur ce point leur témoignage et la question a été amplement examinée en particulier par Freud ainsi que par son école. Certains sentiments passionnels qui sont jugés par nous les plus monstrueux de tous au point de vue social et moral sont même considérées par cette école comme prépondérants au sein de l'Inconscient humain tel qu'il cherche à s'exprimer soit par le rêve, soit par les névroses ou psychoses. Nous nous arrêterons un instant à examiner ces intéressantes hypothèses.

II

Aussi-bien possédons-nous depuis peu en français une excellente analyse de cette curieuse métaphysique du sexe qui est la doctrine freudienne, appliquée surtout par son inventeur à la cure des maladies nerveuses; MM. Régis et Hesnard, les auteurs de ce travail, nous diront l'opinion du psychologue viennois sur la valeur morale de l'Inconscient dynamique dont Freud fait en nous la réalité interne par excellence. L'idée de l'antagonisme foncier qui persiste au cours de l'évolution civilisatrice entre la personnalité *sociale* acquise de l'homme et son instinct sexuel primordial, la *Libido* (la concupiscence de la chair dans la théologie chrétienne) domine cette théorie audacieuse. Freud enseigne même que l'autre instinct fondamental de la vie, celui de nutrition, de conservation personnelle (d'où procède, avec l'expérience et le temps, l'impérialisme *prévoyant*) serait aujourd'hui incapable d'une action puissante sur l'organisme humain, pour avoir subi une atrophie ancestrale sous l'influence du milieu *social* et de la civilisation. Mais, à notre avis, on pourrait soutenir tout le contraire en s'appuyant sur la doctrine de Freud elle-même, puisqu'elle nous montre le pouvoir psychique conscient si bien mis désormais au service de l'adaptation sociale et refoulant les suggestions de l'instinct affectif avec une telle vigueur que ce refoulement causerait à lui seul les innombrables troubles nerveux de notre époque [1].

Quoi qu'il en soit de cette dernière interprétation des faits, l'intérêt de la psychologie freudienne réside à nos yeux dans son appréciation sur la valeur morale des suggestions que nous fournit l'inconscient livré à lui-même ou du moins quelque peu dégagé de la tutelle des facultés conscientes. Ecoutons par exemple cette description de la mentalité du premier âge, — et ne manquons pas de songer, pendant ce temps, aux affirmations en sens directement contraire que nous devons à l'auteur d'*Emile*, affirmations qui ont si fort influencé la mentalité contemporaine. – Avant que se soient fait sentir les effets correcteurs de l'éducation, il règnerait chez l'enfant une vie affective intense, brutale, *foncièrement egoïste*, enfermant le germe des impulsions les plus immorales. Les haines, les vengeances, les désirs intenses et irréfrénés font de l'homme, à ce stade puéril du développement de sa pensée, un être tout primitif et mené par ses seuls instincts. C'est, selon Freud, la période d'*immoralité enfantine*. Le « petit d'homme », pour parler comme Rudyard Kipling dans ses contes ingénieux de la jungle, manifeste alors un constant *instinct de s'emparer* (*bemæchtigungstrieb*), d'agir physiquement sur un autre enfant ou sur un ani-

1. Freud nous paraît au total avoir étudié avec prévention, mais avec soin l'aspect sexuel de la volonté de puissance.

mal, de le dominer, de le maltraiter, — plaisir qui peut aller jusqu'à la cruauté féroce ! — Et cette analyse sincère évoque invinciblement dans notre mémoire celle de saint Augustin, psychologue chrétien, et par conséquent rationnel, qui n'oublia jamais les regards de haine échangés sous ses yeux entre deux nourrissons obligés de partager le lait du même sein.

Une fois l'homme tant bien que mal adapté à la vie sociale par l'accumulation de ses expériences au cours des ans, c'est pendant le sommeil et dans le rêve (ou dans les maladies nerveuses) que l'inconscient dynamique prend librement en lui la parole, et l'étude approfondie du rêve reste un des mérites de l'école freudienne, d'autre part si criticable pour les exagérations ou les assimilations arbitraires dont son enseignement fourmille. Or que nous apprend-elle sur le contenu moral du songe ? Lorsqu'on dépouille les tendances oniriques de leur revêtement imaginatif, le plus souvent d'apparence absurde, on s'aperçoit qu'elles expriment la vie inconsciente dans sa spontanéité, et l'homme apparaît dès lors à nos yeux au cours de son rêve ce qu'il serait sans sa culture consciente et sans son adaptation aux exigences ethiques de la société : *egoïste, féroce, soumis aux impulsions les plus immorales* de la vengeance, de la haine, du désir sexuel, de l'instinct brutal. Etat d'âme qui peut d'ailleurs être considéré comme une réminiscence, l'homme redevenant en songe ce qu'il était jadis, aux premiers stades de son développement, c'est-à-dire pervers, polymorphe et d'une immoralité foncière. Le rêve est ainsi dans sa forme même, comme une langue archaïque qui subsiste dans l'inconscient de l'humanité ; il se déchiffre de même que les écritures idéographiques qui furent les premières de toutes et il utilise des procédés d'expression qui se retrouvent dans les dialectes primitifs. Son symbolisme obscur et confus nous rappelle que la pensée élémentaire et initiale qui subsiste au plus profond de nous-même, malgré toutes les acquisitions de la culture, fut la pensée symbolique.

Telles sont les suggestions des plus patients explorateurs de l'inconscient dynamique. M. Dwelshauvers signale d'ailleurs, lui aussi, à la base de certains songes, le réveil de souhaits remontant à l'enfance ou à l'adolescence et qui ont dû être réprimés dès leur naissance ; il ne paraît d'ailleurs désigner par ce mot de souhaits que des vocations ou des inclinations contrariées mais licites. Il nous conte pourtant la curieuse aventure de ce père de famille, instruit et sérieux, qui éprouva soudain, sans aucune raison plausible, une véritable antipathie pour sa femme. En l'hypnotisant, on parvint à retrouver en lui la trace d'un rêve qu'il avait entièrement oublié lors de son réveil, mais qui demeurait présent à sa mémoire inconsciente : sa femme l'injuriait au cours de ce rêve et il lui restait de cette impression interne un sentiment de rancune sourde qui se manifestait en toute occasion !

III

Aux considérations d'ordre moral, l'époque contemporaine, imprégnée de mysticisme romantique, préfère et même oppose volontiers les considérations esthétiques. Or, il se trouve que, dans cette direction, l'inconscient affiche les prétentions les plus hautes : arrêtons-nous à les examiner de sang-froid. Si M. Dwelshauvers parle peu du caractère moral du rêve, il fait grand cas de son mérite esthétique. Il le présente comme une manifestation directe de ce genre d'inconscient qui, loin de se réduire à l'automatisme et à la répétition affaiblie des synthèses mentales conscientes, se montre au contraire orienté vers la sensibilité la plus multiple, la plus diverse et la plus riche, ouverte à toutes les impressions du dedans. Ses combinaisons sont inattendues : elles se parent d'une coloration étrangement vive : en outre elles sont actives, parce qu'elles sont vivantes et l'on trouve donc tout autre chose dans cet inconscient que la restriction intellectuelle frappante et la misère psychologique évidente qui se manifestent dans les productions de son homonyme, l'inconscient automatique. Sa destination paraît être de *servir d'arsenal à la synthèse créatrice.*

L'étude du rôle joué par l'inconscient dynamique dans l'invention esthétique ou scientifique est comme le cœur même de l'intéressant volume dont nous cherchons à dégager les enseignements psychologiques. C'est le génial mathématicien Henri Poincaré qui a rappelé l'attention des observateurs français sur cet aspect de l'activité inconsciente par de précieuses et précises confidences sur ses propres découvertes scientifiques. Dès que l'attention inconsciente, au lieu de s'appliquer immédiatement à la vie pratique, s'ouvre largement aux suggestions du psychisme latent *sans toutefois se laisser dominer par lui* comme il arrive nécessairement dans le rêve, mais au contraire *en le maîtrisant* et en le mettant au service de ses fins, dit M. Dwelshauvers, nous assistons à l'invention du savant, du penseur, de l'artiste, c'est-à-dire aux manifestations les plus intéressantes, les plus intégrales et les plus hautes de l'activité humaine.

Ce n'est pas qu'Henri Poincaré et, après lui, M. Dwelshauvers, ne fassent grande place à l'activité consciente dans l'invention ; mais, en dernier ressort, ils attribuent l'un à l'autre à l'inconscient cette intervention décisive qui se place à l'aurore des découvertes fécondes. — Le premier se montre frappé par les apparences d'illumination subite qu'ont revêtue à ses yeux quelques-unes de ses découvertes, et il raisonne dès lors à leur sujet de la sorte : « on pourrait dire que le tra-« vail conscient *a été plus fructueux parce qu'il a été interrompu* et « que le repos a rendu à l'esprit sa force et sa fraîcheur. *Mais il est* « *plus probable* que ce repos a été rempli par un travail inconscient

« et que le résultat de ce travail s'est ensuite révélé au géomètre... « Le travail conscient (de la dernière heure) jouerait tout au plus un « rôle de déclanchement comme s'il était l'aiguillon qui aurait excité « les résultats déjà acquis pendant le repos, mais restés inconscients, « à revêtir la forme consciente ».

Le second, interprétant les mêmes faits à peu près dans le même sens, nous avertit pourtant de n'en pas conclure à l'existence en nous d'un inconscient révélateur, inspiré par un monde invisible. Il souligne cette constatation de l'expérience que le travail inconscient efficace ne se produit pas sans avoir été préparé par une longue incubation *consciente* et par un certain temps de travail *volontaire*. Puis encore, après que des profondeurs de l'inconscient, la découverte a semblé surgir, un nouveau travail conscient devient indispensable pour la vérifier, rien n'étant capable de garantir son exactitude ou sa valeur avant cette vérification. — A notre avis, les cas sont innombrables et par cela même inaperçus dans leur fréquence, où ce second travail conscient convainc rapidement d'erreur la suggestion de l'inconscience. En ces vérifications réitérées consiste le tâtonnement qui accompagne le plus souvent la recherche méthodique chez le savant comme la composition et la mise au point chez l'artiste. Ce travail de vérification, seul décisif est celui qui a fait défaut — et pour cause, — dans un autre cas typique cité par M. Dwelshauvers qui semble le mettre sur le même rang que le cas de Poincaré. A notre avis, il en forme la contre partie, singulièrement instructive à son tour. Nous voulons parler de la découverte, par Frédéric Nietzsche, du principe de sa philosophie dernière, *l'éternel retour*. Là aussi, il y eut, s'il faut en croire l'inventeur, révélation, sûreté, netteté, indescriptible nécessité, bonheur, instinct des rapports rythmiques, liberté, puissance, divinité même! Seulement, comme il arrive le plus souvent dans le rêve et dans la narcose, la découverte était pure illusion : l'inconscient n'avait fourni cette fois au chercheur qu'une absurdité revêtue par son imagination pathologique des couleurs de la génialité et qui continua de lui paraître acceptable après son extase inventive en raison de sa névrose. On trouvera dans *L'Expérience religieuse* de William James quelques curieux exemples [1] de l'absolue incapacité de discernement, quant à la valeur logique effective de ses produits, qui est si caractéristique de l'activité inconsciente.

M. Dwelshauvers croit pouvoir attribuer grande importance à certaine suggestion de Poincaré, dont voici le trait principal : « Les « combinaisons utiles en vue d'une découverte, celles qui sont retenues « en conséquence par la conscience claire à la suite de la suggestion « inconsciente, ce sont précisément les plus *belles*, je veux dire celles

1. Nous en avons reproduit quelques-uns lorsque nous avons étudié la morale de James dans notre volume *Mysticisme et domination* (Alcan, 1911).

« qui peuvent le mieux charmer cette sensibilité spéciale que tous les « mathématiciens connaissent, mais que les profanes ignorent au « point qu'ils sont tentés d'en sourire ! » — Et le psychologue belge — de conclure, après avoir cité ce trait de son devancier : « Ce que « Poincaré appelle sensibilité est exactement ce que nous dénommons « états *affectifs*. La démonstration qui s'élabore inconsciemment est « celle qui a le plus d'affinité avec notre sentiment esthétique. C'est « donc la vie des sentiments qui est ici déterminante. Seules les « combinaisons qui nous émeuvent s'imposent à la conscience et « fixent notre attention ! » Mais n'est-ce pas une suggestion exagérée de l'esthétisme qu'une pareille interprétation ? L'élégance mathématique, objet de cette sensibilité spéciale qu'évoque ici Poincaré, n'est en réalité que sens *logique* affiné, simplicité et souplesse dans le mode d'exposition ou de démonstration des vérités conquises ; en d'autres termes, synthèse mentale d'autant plus satisfaisante et plus achevée que chacun pourra, par des chemins plus accessibles, parvenir à la répéter pour son propre compte sur les pas de l'inventeur. Il n'y a vraiment pas grand chose d' « affectif » en pareille matière.

Nous estimons encore que Poincaré a peut-être trop facilement écarté de sa pensée l'explication traditionnelle de mainte découverte en tous genres, celle qu'il propose lui-même comme nous l'avons vu mais pour la laisser aussitôt de côté, celle qui montre la conscience claire travaillant plus à l'aise et de façon plus féconde après une période de repos, sur des données une première fois élaborées par elle. Dans cette hypothèse, la solution vraie serait déjà trouvée, ou sur le point de l'être quand la fatigue oblige à suspendre pour un temps la recherche. Elle n'aurait pu toutefois être discernée à ce moment au milieu de ses voisines fausses parce que la puissance de synthèse rapide schématique et anticipatrice était pour quelques heures émoussée en nous par l'effort prolongé. Lorsque la conscience rafraichie par le repos reviendra vers le champ déjà profondément fouillé par elle, fût-ce de façon fortuite et inopinée, elle y apercevra soudain l'objet de sa recherche déjà mis à nu par son précédent travail. Et d'ailleurs, une synthèse sommaire et anticipée lui étant désormais devenue possible de nouveau en vertu de sa force retrouvée, le sentiment de la conviction apparaîtra dès le premier aspec de la découverte.

IV

Il est encore un point qui ne nous parait pas avoir été suffisamment élucidé par les récents commentateurs de l'invention laborieuse. C'est le rôle joué par la mémoire en cette invention. La tendance actuelle est de faire l'inconscient dépositaire du souvenir de *toute notre vie*

passée, *sans lacune*, en d'autres termes, le dépositaire d'une *expérience* infiniment plus large et plus riche que celle dont dispose la mémoire claire, conservatrice de ces sortes de souvenirs qu'il nous est permis d'évoquer à notre gré, on à peu près : mémoire cultivée par la formation méthodique de l'esprit au temps des études scolaires, que continuent nos études personnelles ultérieures et en général la pratique réfléchie de l'existence.

M. Dwelshauvers remarque avec pleine raison que, dans le travail *attentif*, l'idéation n'a rien de capricieux : nous écartons pournous y livrer les impressions et les mouvements qui ne collaborent pas avec l'actuelle intention de notre volonté consciente : nous *concentrons* en un mot notre attention, ce qui ne veut pas dire que cette attention se limite a un monoïdéisme appauvri, mais, *au contraire*, qu'avec une tendance particulièrement forte, elle tente d'unifier en elle *le plus d'idées qu'elle peut, afin de les projeter vers la réalisation de son but.* Notre activité psychique est alors à son plus haut degré de synthèse.

C'est bien ainsi que les choses se passent. Mais ce dont cette activité s'appuie surtout en pareille circonstance, n'est-ce pas du trésor de la mémoire claire, des idées que l'homme a préalablement *fixées* dans son souvenir par le travail méthodique et la *culture* de l'esprit en sorte que le libre usage lui en soit loisible au besoin ? La mémoire inconsciente ne collabore probablement à l'invention que de façon fort secondaire au total parce que ses souvenirs sont trop peu classés, élaborés et obéissants pour être sérieusement utilisables. On nous conte bien des merveilles de cette mémoire inconsciente. On nous parle d'un homme qui sous l'empire d'une excitation anormale s'est remis à parler une langue qu'il n'employait plus depuis sa jeunesse. Soit, mais encore est-il qu'il l'avait consciemment possédée dans le passé. Tel autre, totalement illettré, a prononcé, dans les mêmes conditions, des fragments de phrases grecques parce qu'il les entendait répéter quotidiennement jadis à un ecclésiastique qui prit quelques soins de son enfance. Mais sans doute ces fragments revenus fréquemment à son oreille s'étaient-ils fixés dans sa mémoire claire comme ces formules magiques ou cabalistiques, ces combinaisons sonores de syllabes dépourvues de sens auxquelles se plait l'imagination puérile ou primitive. N'y a-t-il pas dans l'interprétation de ces faits au profit d'une mémoire inconsciente qui serait sans lacune comme sans faiblesse, une complaisance trop marquée pour les capacités de l'inconscient dans le domaine du souvenir ?

Nous avons, quant à nous, l'impression que le problème de l'invention géniale trouve l'esprit contemporain trop pénétré des suggestions du rousseauisme, cette véritable religion de notre âge qui nous enseigne le culte de l'instinct et du sentiment, de l'affectif et de l'impulsif. Une époque plus largement éclairée par l'expérience et par la recherche sourira peut-être de nos illusions en ce sens. Aussi bien

Jean-Jacques a-t-il son panégyrique dans le livre qui nous fournit matière à ces quelques réflexions. Ecoutons plutôt M. Dwelshauvers nous citer un perspicace explorateur des régions inconscientes de l'esprit pour son commentaire sur l'art « si méconnu (?) » de Rousseau : « Au même titre que la musique, dont il nous rappelle « presque toujours les procédés, il est un art de l'inconscient. Rous- « seau renverse le système convenu du Moi de la réflexion pour se « transporter jusqu'au point redoutable où la conscience se fond avec « les éléments *sauvages et spontanés* de la nature. Ce qu'un tel art « nous révèle de capricieux et de fantasque, son exaltation, son délire, « son ivresse, cette superposition continuelle de la rêverie au réel, ne « sont que les procédés de la vie inconsciente lorsque, *saisie au-delà* « *du tournant où elle s'infléchit vers la pensée*, elle présente encore « la forme d'une puissance élémentaire qui nous renouvelle et nous « enchante. Ce ravissement qui fait le charme insinuant de Rousseau « ne serait point compris si on l'envisageait au point de vue d'un art « de l'intellectualité, symétrique et froid. Aussi bien est-ce le Moi de « l'inconscient que Rousseau vient *déchaîner* et qu'il soulève par un « magique appel. Il présente l'exemple d'une poussée incessante des « forces dynamiques sous le système des forces conservatrices et « statiques ». Certes l'inspiration névropathique de Rousseau est proche parente de celle de rêve : elle en a la fécondité esthétique, (surtout dans le domaine de la musique et de la poésie, ces manifestations primitives de la vie psychique, demeurées si puissantes sur le psychisme évolué des modernes,) mais aussi elle en montre les très suspectes tendances *morales*. C'est ce que doivent comprendre aujourd'hui les nations qui veulent vivre.

V

Nous retrouverons jusqu'à un certain point les mêmes illusions de la pensée contemporaine en suivant M. Dwelshauvers dans son étude sur l'inconscient appliqué à la spéculation religieuse, dans son examen de l'état d'esprit *mystique*. — Il marche d'abord sur les pas de William James et définit après lui la vie religieuse comme « l'existence « de forces extérieures à la conscience claire de l'individu qui jouent « dans sa vie un rôle *rédempteur* ». Nous dirons de préférence le rôle d'*alliées* pour la conquête de la puissance ; mais, sans nous arrêter présentement à ce point de vue, nous noterons que le professeur bruxellois croit devoir protester contre les explications qui ont été jusqu'ici consacrées à l'intervention de l'inconscient dans la vie religieuse. Trop souvent, dit-il, cette explication a réduit l'inconscient à ses formes *automatiques*, c'est-à-dire au seul Subconscient, et il en est résulté une assez singulière confusion chez quelques auteurs qui pro-

clament l'importance de l'inconscient dans la vie religieuse, lui attribuent même une influence supérieure à celle de la conscience, mais, d'autre part, voudraient expliquer cette influence uniquement par l'inconscient automatique ou subconscient. Or celui-ci n'a nullement le caractère de puissance ou d'originalité qu'ils constatent et ne peut produire que du désordre dès qu'il échappe au contrôle de la synthèse mentale. Ces écrivains se trouvent donc en défaut ; et, s'ils se fourvoient de la sorte, c'est faute d'avoir reconnu et médité la différence profonde qui sépare le subconscient ou automatisme psychique de l'inconscient *dynamique*. Cette critique nous semble viser avant tout M. Delacroix et son livre pénétrant sur *Les grands mystiques chrétiens* ; mais si M. Delacroix a signalé de l'automatisme chez les mystiques, il a fort bien discerné de son côté la part d'invention, plus ou moins géniale, que renferment les systèmes des mieux doués parmi ces penseurs, un Tauler, un Suso, une sainte Thérèse, une Mme Guyon.

Nous estimons quant à nous que la marche des choses est ici assez analogue à celle que nous avons esquissée plus haut, à propos de l'invention mathématique ; c'est-à-dire que le rôle des disciplines conscientes reste considérable, prépondérant ou, en tous cas, sensiblement plus large que la pensée contemporaine rousseauisée ne se montre disposée à le reconnaître. En effet, le mystique destiné à jouer un rôle fécond devra d'abord passer par une préparation morale consciente aussi prolongée que soigneuse, par un entraînement méthodique, une création d'*habitudes* éthiques qui soient capables d'organiser en lui une sorte d'*automatisme* subconscient dans le sens de la parfaite adaptation sociale ; c'est la préparation qu'assure à ses adeptes l'Église chrétienne avec son dogme défini par une sagace tradition, sa morale appuyée d'une immense expérience psychologique, son ascétisme surveillé et prudent. Alors, sur cette préparation indispensable, pourra se greffer l'action proprement inconsciente de l'extase, de la révélation, ou seulement de l'oraison profonde et paisible ; mais le conscient devra reprendre presque aussitôt son rôle pour vérifier les suggestions ou souvenirs de la transe, pour les conformer par élimination et rectification à la discipline dogmatique et morale traditionnelle. — Encore une fois tel a été le rôle de l'Église à l'égard des mystiques qu'elle a revêtus de son estampille (par la canonisation en particulier) et tel a été encore jusqu'à un certain point, son rôle à l'endroit des mystiques hérétiques qui se sont développés dans une atmosphère de *conscience chrétienne* avant et après leurs intuitions d'ordre moral.

M. Dwelshauvers applaudit M. Delacroix pour avoir défini les inspirations des mystiques comme des forces inconscientes « qui « peuvent prendre figure divine au sens religieux de ce mot parce « qu'elles unissent à la fécondité créatrice la richesse morale et la « *conformité à une tradition religieuse* ». C'est, en effet, résumer

excellemment les conditions que nous venons de poser à l'invention mystique acceptable. — Les deux interventions conscientes antérieure et ultérieure font-elles défaut au surplus, ou se montrent-elles insuffisantes à régler les intuitions mystiques, aussitôt fleurissent sur ces intuitions désorbitées l'orgueil pathologique et la sensualité antisociale qui sont les caractères essentiels de l'inconscient dynamique abandonné à lui-même, comme Freud l'a si bien reconnu. Innombrables sont les mysticismes qui ont produit ces deux résultats chez leurs adeptes. Les hérésies chrétiennes en particulier sont là pour en porter témoignage, et aussi, jusqu'à un certain point, la dernière venue, la plus modernisée de toutes, le rousseauisme ou romantisme qui est la religion de notre âge. — Ne pourrait-on rapprocher Jean Jacques en personne, et, plus encore, certains de ses disciples typiques, tels que Charles Fourier, de ces fous inventeurs qui ne savent appliquer aux suggestions de leur inconscient dynamique ou affectif ni la préparation antérieure, ni la réduction ultérieure consciente qui seule en garantiraient la possible fécondité ?

VI.

M. Dwelshauvers viendra d'ailleurs à formuler la plupart de ces vérités d'expérience quand il abordera le chapitre de l'inconscient dans la vie sociale, car son moralisme solide d'homme du Nord fera contrepoids sur ce terrain solide à son généreux esthétisme d'intellectuel et de penseur. Il définit les « sentiments » qu'il approuve (par opposition aux « passions » qu'il condamne) comme des tendances affectives qui *charrient avec elles des idées* et cherchent en celle-ci leur justification (utilitaire), leur raison d'être et leur point d'appui. Au contraire les tendances affectives qui suppriment toute réflexion, tout contrôle par les idées, et roulent comme un torrent que rien n'arrête sont proprement à ses yeux les passions : sous leur influence, l'homme cesse d'être *dominateur* de ses tendances et les systèmes d'idées gravitent en lui désorbités, au milieu du désordre qui résulte de cette invasion du conscient par l'inconscient dynamique.

Passant à l'examen du rôle politique de l'inconscient, notre guide souligne tout d'abord avec raison, contre l'avis de certains sociologues contemporains, que le progrès social, loin de comprimer l'individualisme et de tendre à le restreindre dans son action, le développe au contraire en mettant à sa portée des armes nouvelles. Il pressent dans la volonté de puissance un caractère essentiel de l'activité inconsciente de l'esprit aussi bien que de son activité consciente. On dirait même qu'il découvre çà et là, avec surprise, les manifestations dissimulées de cette tendance, pourtant si essentielle à la vie, mais que sans doute il n'a pas eu l'occasion d'étudier dans ses

commentateurs classiques, Hobbes, La Rochefoucauld, Helvétius.

Cependant, cette constatation tardive une fois faite, il a le mérite de compter beaucoup plus sur l'activité consciente de l'esprit que sur l'influence de l'inconscient affectif pour subordonner raisonnablement la volonté de puissance individuelle imprescriptible aux nécessités de l'ordre social. L'accord des intérêts ne se réalisera, dit-il, que par l'activité *consciente* et la volonté claire des sujets : les individus qui parviennent à *coordonner et à dominer leur inconscient dynamique, à le plier à un but* sous la direction de sentiments durables et d'*idées* harmonieuses seront mieux disposés que d'autres à pratiquer la tolérance et à réaliser la bonne entente avec autrui. Et il insiste en affirmant qu'à l'époque actuelle tout au moins, l'accord pourra *plus rarement* se faire par une *sympathie* directe entre des tendances individuelles qui s'accordent, car la sympathie est une impulsion intuitive qu'à juste titre il croit peu fréquente. L'inconscient dynamique pousse, explique-t-il, au besoin de *dominer* ; on devra donc rechercher, en vue de s'en *dégager* et d'arriver à plus de désintéressement, une orientation très particulière des sentiments, celle qui résulte de *leur association avec des idées* et de leur bon équilibre *par l'exercice de la réflexion.* Conseil qui marque son adhésion à une future morale toute consciente, expérimentale et rationnelle en ses grandes lignes.

Puis, venant au rôle de l'inconscient dans la psychologie des foules, il jugera que le phénomène fondamental, au sein d'une foule agitée de quelque émotion collective, c'est le rétrécissement de l'intelligence, la réduction du contrôle conscient des individus sur eux-mêmes : phénomène dont le résultat est d'exagérer en chacun de ceux-ci l'empire d'une tendance inconsciente qui leur soit commune et c'est exactement ce qui se passe aussi dans la *manie*, *l'obsession* ou *l'idée fixe*. Voilà donc notre auteur chargeant l'inconscient dynamique — qui seul est en jeu dans ce cas — des faiblesses dont il réservait tout à l'heure le monopole à l'inconscient d'automatisme : une inconséquence qu'il s'efforce d'ailleurs à justifier par d'ingénieuses remarques. L'état mental de l'individu au sein de la foule diffère, explique-t-il, de l'inconscient dynamique tel que celui-ci se fait connaître dans ses *plus hautes manifestations* (à savoir dans l'invention géniale). — Mais c'est tout simplement, répondrions-nous, que l'inconscient de la foule est infiniment moins pénétré d'expérience mûrie et de culture consciente que celui d'un Poincaré, d'un Beethoven ou d'un Musset. — L'homme des foules, poursuit cependant M. Dwelshauvers, voit sa personnalité *altérée* au profit d'une seule tendance ! — Pas plus que l'homme de génie, objecterions-nous encore ; seulement ce dernier s'appuie sur une plus large expérience consciente pour choisir la tendance qu'il va satisfaire. Enfin l'homme des foules se sent gagné par la *contagion* mentale, ce qui indique la réduction de son pouvoir de contrôle sur lui-même, aucune considération raisonnable n'étant

désormais en état de s'imposer à son esprit! — Parce que sa provision de raison est médiocre et se trouve épuisée bientôt, préciserions-nous.

Et voici venir une assertion, bien intéressante sous cette plume autorisée, parce qu'elle contredit de façon directe un des plus célèbres sophismes psychologiques de Jean-Jacques. On se rappellera cette phrase du *Discours sur l'origine de l'inégalité* : « Dans les émeutes, « dans les querelles des rues, la populace s'assemble, l'homme prudeut « s'éloigne! C'est la canaille, ce sont les femmes des halles qui « séparent les combattants qui empêchent les honnêtes gens de « s'entre-égorger! » Argument irrésistible en faveur de la *bonté naturelle* de l'homme sans culture, semble-t-ll! Ecoutez l'actuel diagnostic d'un psychologue averti de l'inconscient, — si favorable qu'il soit au rousseauisme par ailleurs. — Quand une foule s'assemble dans la rue, attirée par quelque altercation, il est certain qu'elle jugera d'après des signes extérieurs, par une sympathie ou une antipathie en quelque sorte *animale*, et *se trompera toujours dans son intervention*!

Au total, selon M. Dwelshauvers, il n'y aura de société stable et capable de contenter les hommes que le jour où toutes les questions sociales, pratiques et autres, seront abordées par le concours de volontés libres et *réfléchies*. En ce temps-là, il *n'y aura plus de foules* au sens que fixèrent les actuels observateurs de la masse, mais seulement des assemblées capables de délibérations *éclairées*. Les discussions les plus utiles pour des esprits cultivés sont en effet celles qui n'ont point de sanction et n'aboutissent point à un vote, car elles n'utilisent point ce procédé de gouvernement *brutal et sauvage* qui consiste à imposer à des minorités (par le suffrage universel *égalitaire*) un avis auquel ces dernières n'ont donné leur adhésion ni par l'esprit, ni par le cœur; elles visent à réaliser *l'accord des consciences*.

Enfin voici l'inconscient, même dynamique, présenté, de même que par Freud et son école, comme une *Survivance*, comme le résidu d'états psychiques antérieurs et actuellement dépassés par la synthèse mentale; celle-ci étant devenue plus puissante avec l'expérience acquise, avec l'effort réitéré à travers les générations progressives, plus morale par conséquent et plus efficace au point de vue de l'ordre social. M. Dwelshauvers voit en effet dans l'observation psychologique des foules une expérience facilement réalisable, et d'ailleurs au plus haut point instructive, sur l'inconscient; un moyen d'évoquer certaines tendances instinctives qui persistent chez l'homme civilisé et maintiennent en lui les caractères d'une *hérédité lointaine* que le développement croissant de l'idéation semble désormais recouvrir mais qui disparaissent beaucoup plus complètement chez les individus *affinés*, dans les manifestations plus *intellectualisées* de la vie sociale. — Voilà pour faire contre-poids, n'est-il pas vrai, à l'apologie, toute lyrique, que le point de vue de l'esthétisme conseillait tout à l'heure au même écrivain de consacrer à l'inconscient dynamique.

Ernest Seillière.

L'opinion italienne et l'intervention de l'Italie dans la guerre actuelle, par Gabriel MAUGAIN, I vol. In-8° de 108 p. Paris, Champion, 1916.

Le titre de cette étude (parue d'abord dans les *Annales de l'Université de Grenoble*) en indique suffisamment l'objet. L'auteur s'y est proposé de faire comprendre au public français, non l'histoire diplomatique de l'intervention italienne dans la guerre actuelle, mais les divers mouvements d'opinion qui, après l'avoir laissée longtemps incertaine, l'ont rendue à la fin inévitable. Pour expliquer le jeu des diverses forces morales dont elle a été la résultante, M. M. a adopté et parfois poussé à l'extrême l'emploi de la méthode analytique : son exposé gagne ainsi en clarté ce qu'il pourrait risquer de perdre en animation. Son plan ressort naturellement de son sujet. Deux partis s'étant formés au début, l'un pour la neutralité, l'autre pour l'intervention de l'Italie, il les passe successivement en revue, à commencer par le premier, d'abord prédominant. Il en énumère les principaux mobiles d'action (intérêt de la religion ou du Saint-Siège, ambition prêtée à la Triple-Entente, fidélité due à la Triple Alliance, possibilité d'annexions sans guerre, arguments économiques, invincibilité supposée des Empires du Centre) et en dénombre ensuite les principaux éléments (socialistes officiels, catholiques, clients de l'Allemagne, parents d'Allemands). Peut-être l'ordre inverse eût-il été plus logique puisque les convictions des neutralistes étaient précisément déterminées par leur étiquette politique et religieuse. Peut-être aussi eût-il convenu de marquer plus fortement la distinction qui ne tarda pas à s'établir entre les neutralistes par principe et les neutralistes conditionnels. Dans une seconde partie, conçue sur un plan symétrique de la première et consacrée aux interventionnistes, l'auteur reproduit leurs réponses aux arguments de leurs contradicteurs, indique les raisons impérieuses qui leur faisaient estimer la guerre nécessaire pour compléter le territoire national ou ne pas laisser altérer au détriment de leur pays l'équilibre de l'Europe, et dénombre les groupes politiques ou les milieux intellectuels dans lesquels ils se recrutaient. Un dernier chapitre, un peu écourté, résume le développement chronologique de la crise finale de mai 1915. Des références et des citations très nombreuses, dont l'ensemble représente une véritable bibliographie du sujet, complètent cette étude, l'une des plus claires et des mieux ordonnées qui aient été écrites en France sur la question[1].

Albert PINGAUD.

---

1. P. 100, *Beethmann* pour *Bethmann* ; p. 93, *Criomonte* pour *Chiomonte*, qui n'est elle-même qu'une transcription italienne moderne de la vieille appellation française *Chaumont*. Cette localité est en effet en territoire linguistique français.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 1er septembre 1916.* — M. Louis Leger lit un travail sur quelques légendes historiques slaves. La première est relative à trois personnages qui se seraient appelés Czech, Lech et Rous, et qui auraient été les ancêtres des Tchèques, des Polonais et des Russes. La seconde se rapporte à Alexandre le Grand. Ce souverain aurait guerroyé avec les Polonais et aurait été vaincu par eux. A la suite des guerres des Hussites, on voit apparaître en Bohême un prétendu testament d'Alexandre qui lègue à la race slave tous les territoires qu'elle occupe encore aujourd'hui. Cette légende a fait fortune en Bohême, en Pologne et en Russie; elle a donné lieu à des ballades serbes ; on en retrouve la trace dans le folklore de la Bulgarie.

M. le Dr Capitan rappelle que les reproductions d'instruments primitifs en pierre ne sont pas antérieures au XVIIe siècle. De 1634 à 1730, il en a été fait toute une série de descriptions. Certains auteurs croyaient y voir des pierres de foudre, mais d'autres avaient compris qu'il s'agissait d'armes : de ce nombre fut Fortunio Liceti qui, en 1634, dans son traité sur la nature de la foudre, publia avec figures un couteau en pierre à manche enrichi de turquoises et de différentes gommes. Or ce couteau est identique à une pièce unique conservée au Musée britannique. A ce propos, M. le Dr Capitan indique la signification rituelle de ce couteau dans l'ancien Mexique.

M. Moret explique des termes techniques jusqu'ici méconnus des décrets de Koptos et démontre que, sous l'ancien empire égyptien, il existait une administration locale à côté de l'administration royale centralisée. Dans chaque nome, les *Sarou* (administrateurs) rédigeaient des règlements d'administration (*srou*) pour l'application des décrets royaux ; ces règlements définissaient le statut des terres et des tenanciers constituaient une jurisprudence en cas de conflit. On ignore comment se recrutaient les Sarou ; peut-être étaient-ils une survivance d'un régime politique antérieur à la centralisation pharaonique.

Academie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 8 septembre 1916.* — M. Salomon Reinach étudie les diverses légendes relatives à la mort de l'amante de Thésée et s'arrête sur celle que racontait l'historien Péon d'Amathonte. Suivant Péon, Ariane serait morte en couches à Amathonte, où Thésée avait été obligé de la débarquer. Les détails donnés par Péon doivent être empruntés à un scenario rituel, où le rôle d'Ariane en travail était joué par un éphèbe travesti. Cela n'a rien à voir, quoi qu'on en ait dit, avec la coutume de la couvade, où le mari prend le lit après les couches de sa femme, mais sans simuler les douleurs de l'enfantement. Les travestissements rituels étaient fréquents dans les cultes païens, et ainsi s'explique pourquoi ils sont qualifiés d'« abominables » par la loi mosaïque qui fut invoquée par les juges de Rouen contre Jeanne d'Arc. Cette prohibition n'a nullement pour origine le souci de la décence, mais l'horreur de la législation biblique pour tout ce qui caractérisait les cultes païens. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. Franz Cumont établit, à l'aide de deux milliaires, successivement découverts à l'Est d'Alep, qu'en 197, au moment d'entreprendre sa grande expédition contre les Parthes, l'empereur Septime Sévère fit construire ou achever une nouvelle route, de l'Euphrate à Hiéropolis et Bérée (Alep), afin d'assurer ses communications avec Antioche et la mer. Cette route resta une des plus importantes du Nord de la Syrie jusque sous les khalifes de Bagdad, et l'une des deux bornes, qui porte en surchage une inscription arabe, semble avoir été démarquée par un souverain musulman. — MM. Cagnat, Monceaux et Théodore Reinach présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — **30 septembre** — **1916**

E. Welvert, Les conventionnels régicides. VI. Roux. VII. Roux-Fazillac.
Axel Kock, Inflexion et fracture dans l'ancien scandinave (A. Meillet).
Gertz, Les vies des saints danois, 3. (D. S.).
Grebe, Etudes sur Catulle.
Gollancz, Hommage à Shakespeare (Ch. Bastide).
La Gazette des Beaux Arts)P. de Nolhac).
Questions et réponses.
Dictionnaire des antiquités, 50 ; Du Bus, Tables générales de la Gazette des Beaux-Arts ; F. Brun, Inventaire des archives du ministère de la guerre, V.
Académie des Inscriptions.

Les conventionnels régicides. VI. Roux ; VII. Roux-Fazillac.

VI. Roux.

Louis-Félix Roux était né à Vichy le 25 octobre 1753. Élevé par son père qui était maître d'école et par son curé qui lui avait ensuite procuré dans un collège de Paris une bourse réservée aux enfants de Vichy, on n'avait jamais pu lui apprendre le latin. Il n'en avait pas moins fait son cours de théologie et avait été pourvu d'une cure de village en Champagne. Gros, court, rond, frais et joufflu, gourmand et même un peu glouton, s'il entendait mal son bréviaire, il excellait dans l'art d'apprêter un plat et de déguster un bon vin. Mais dans son humble presbytère, tous les jours n'étaient pas des jours de fête. A côté de lui et tout aussi chétivement vivait un procureur à qui la lecture des écrivains de l'antiquité avait monté la tête. Ensemble ils s'excitaient *inter pocula* aux opinions républicaines. Ce procureur n'était autre que Chaudron-Roussau, son futur collègue à la Convention. Ainsi préparé, Roux accueillit la nouvelle d'une convocation des États généraux comme si une ère de salut allait s'ouvrir pour son estomac affamé, et dès ce moment, on ne l'entendit plus que s'apitoyer sur le sort des paysans et des pauvres prêtres de campagne. En 1791, il échangea les fonctions pastorales qu'il exerçait depuis quatre ou cinq ans à Vignory (Haute-Marne), contre celles de premier vicaire de l'évêque constitutionnel Wandelaincourt, avec qui il fut nommé, l'année suivante, député de ce département à la Convention.

Monnel, son collègue, à qui nous devons quelques-uns des renseignements qui précèdent, ajoute que, lors du procès de Louis XVI,

sur le conseil de Lanjuinais et de Boissy d'Anglas, il avait convoqué chez lui une quinzaine de prêtres, membres de l'Assemblée, en vue de combiner leurs votes pour le jugement. Il affirme que tous, émus par les menaces du peuple, tremblaient de peur et cherchaient à rassurer leur conscience en appuyant leur opinion régicide sur des textes bibliques. Il serait parvenu pourtant à arracher à quelques-uns un vote de bannissement. Mais Roux, entre autres, demeuré inflexible, n'avait rien voulu promettre. En effet, il se prononça pour la mort en termes particulièrement rigoureux : « Un tyran — répondit-il au troisième appel — disait qu'il voulait que le peuple romain n'eût qu'une tête pour l'abattre d'un seul coup. Louis Capet a, autant qu'il était en lui, exécuté cet atroce désir. Je vote pour la mort. Vengeur de deux peuples libres, je n'aurais qu'un regret à former, c'est que le même coup ne puisse frapper la tête de tous les tyrans ».

Chargé à plusieurs reprises du soin des subsistances et de l'approvisionnement de Paris, il fut aussi envoyé en mission dans les départements de l'Oise, de la Marne et des Ardennes. C'est alors qu'il épousa à Laon la fille d'un marchand [1]. Réélu au conseil des Cinq-Cents, il en sortit en l'an VI, devint à cette époque sous-chef au ministère de l'Intérieur, passa ensuite dans les bureaux du ministère de la Police générale et, quelque temps après l'établissement de l'Empire, fut nommé receveur principal des Droits réunis à Dinant (Sambre-et-Meuse). Il conserva ce dernier emploi jusqu'à la première Restauration. Appelé pendant les Cent jours à la sous-préfecture de Laon, il fut exilé en 1816 et se retira à Huy (Pays-Bas). Misérable au point que ses collègues durent lui faire la charité, c'est dans cette ville qu'il acheva ses jours le 22 septembre 1817 [2].

VII. Roux-Fazillac.

Après avoir fait comme officier la campagne d'Amérique et obtenu la croix de Saint-Louis, Pierre Roux de Fazillac vivait à Excideuil où il était né le 17 juillet 1746, et il venait d'être nommé administrateur de la Dordogne, lorsque les électeurs de ce département firent choix de lui pour les représenter à l'Assemblée législative. Renvoyé par eux à la Convention, il opina pour la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Sous le Directoire, il redevint administrateur de la Dordogne, puis chef de division au ministère de l'Intérieur. Retiré sous l'Empire et la première Restauration à Saint-Germain-des-Prés, non loin

1. De cette union, qui l'apparentait à Mme Robert-Kéralio, femme d'un de ses collègues, naquit une fille en 1795.

2. Arch. Nat., F7 6707 et 6715. — Arch. de la préf. de pol., *Aff. des ex-conventionnels*. — Emile Jolibois, *La Haute-Marne ancienne et moderne*. — Monnel, *Mémoires d'un prêtre régicide*. — Baudot, *Notes historiques*, p. 19. — *Mémoires de La Revellière Lepeaux*, t. I, p. 250.

d'Excideuil, il vécut de ses revenus, sans emploi public. Bien qu'il eût servi dans les gardes de Monsieur, on peut juger de l'estime qu'il avait conservé pour son maître par ce passage d'une lettre qu'il écrivait, le 30 mars 1815, à Cambacérès : « ... Aujourd'hui tout est changé : le gros mannequin qu'une basse adulation fit surnommer *le Désiré* semble n'avoir paru un instant sur le théâtre que pour faire désirer plus vivement le retour de Napoléon... » Comme il avait signé l'Acte additionnel, il fut banni en 1816. Célibataire et sans proches parents, il vendit son bien pour une rente viagère et alla chercher un asile en Suisse. La révolution de 1830 le ramena en France. Il s'était fixé depuis quelque temps à Nanterre, quand il y mourut le 21 février 1833.

Roux-Fazillac est l'auteur de *Recherches historiques et critiques sur l'homme au masque de fer...* (Paris, Valade, an IX, in-8°). D'après lui, ce personnage n'était autre qu'un comte Mattioli, ingénieur du duc de Mantoue. On lui doit encore une *Histoire de la guerre d'Allemagne pendant les années 1756 et suivantes...* (Paris, 1803, 2 vol. in-8°) [1].

Eugène Welvert.

Axel Kock, **Umlaut und Brechung im Altschwedischen.** Eine Uebersicht. Lund (Gleerup; et à Leipzig chez Harrassowitz), 1911-1916, in-8°, v-391 p. (Lunds Universitets Aarsskrift, N. F., Avd. 1, Bd. 12. Nr. 1).

Cet ouvrage a été écrit pour servir d'appendice aux programmes de l'Université de Lund durant les années où M. Axel Kock en a été le recteur; il a paru ainsi de 1911 à 1916. L'éminent germaniste de Lund y résume toute la question de l'inflexion et de la fracture des voyelles, non seulement en vieux suédois, comme l'annonce le titre, mais dans l'ensemble de l'ancien scandinave. On sait qu'il a consacré à ce problème une grande part de son activité; ses recherches précises sur l'accent trouvent aussi dans cette étude une large application.

La façon dont le sujet est traité est d'un maître. Rien de plus compliqué que la matière dont M. Axel Kock s'est proposé de donner une vue d'ensemble. Les modifications de voyelles qu'on envisage sous le nom d'inflexion (Umlaut) et de fracture (Brechung) ont eu lieu en des conditions infiniment complexes : il y a un agent direct de la modification en chaque cas; mais la modification ne se produit que dans des conditions particulières d'accent, de quantité, d'importance de mot dans la phrase, et, comme, par suite, la modification intervient seulement dans une partie des formes de la flexion de chaque mot, il s'est produit des actions analogiques multiples. Au milieu de toutes ces complications, M. Axel Kock évolue avec une aisance

1. Arch. Nat., F[7] 6707 et 6715. — *Catalogue d'autographes* Charavay, 22 novembre 1852, n° 463, p. 43.

admirable. La façon dont est traité un verbe qui peut être un mot principal ou un mot accessoire, comme **garwian* « faire » (p. 242 et suiv.), donne une idée de la complexité des faits.

La précision avec laquelle opère M. Axel Kock lui permet de tirer parti de tous les faits livrés par les inscriptions runiques, par les vieux textes et par les parlers actuels, sans négliger la comparaison des autres dialectes germaniques. Ainsi l'absence d'inflexion dans vieil islandais et vieux suédois *alin* s'explique par la quantité longue de l'*i* de gotique *aleina*, où il ne faut pas voir une simple faute, comme on le fait le plus souvent; un vieux texte suédois offre trois fois la graphie *aliin*. — Le sujet qu'expose M. Axel Kock a été trop souvent et trop attentivement étudié par des linguistes de premier ordre, à commencer par M. Kock lui-même, pour qu'on puisse s'attendre à trouver beaucoup de grandes théories neuves ; mais les précisions de détail et les discussions de faits particuliers abondent et font que l'ouvrage ne vaut pas seulement par la réunion des données; il apporte aussi du nouveau. Par cela même que les faits sont tous rassemblés et présentés systématiquement, ils apparaissent sous un jour nouveau et s'éclairent.

On est parfois tenté de se demander si la précision de l'auteur ne passe pas la mesure : là où les faits sont aussi embrouillés que ceux étudiés par M. A. Kock, on n'a pas le moyen de toujours affirmer. Des distinctions nettes comme accentué, inaccentué (fortis, infortis), n'expriment assurément pas d'une manière exacte les contours fuyants des faits linguistiques. L'auteur envisage parfois plusieurs possibilités d'explications ; mais on est effrayé du caractère tranchant de ses affirmations quand il s'agit de débrouiller une matière aussi touffue. Les formules rigides dont il se sert sont commodes mais trop simples pour répondre pleinement à la réalité. L'exposé détaillé qui est donné du traitement de **garwian*, si brillant qu'il soit, laisse subsister une inquiétude : on ne saurait restituer par hypothèse une histoire où tant d'actions diverses s'entrecroisent, sans qu'il subsiste bien des détails douteux. La restitution d'un adjectif **gerwu*^{R} à côté de **garwu*^{R} à laquelle M. A. Kock est amené, donne un exemple de ces constructions arbitraires auxquelles on n'échappe guère en pareil cas.

Le procédé d'exposition de M. A. Kock augmente ce malaise : il ne commencé pas par poser les faits à expliquer, en donnant ensuite les hypothèses construites pour en rendre compte ; il pose des règles de correspondances, en donnant les faits au fur et à mesure, si bien que les faits apparaissent seulement à la place que l'auteur leur assigne dans ses combinaisons. Pour recouvrer sa liberté, le lecteur est obligé de se remettre mentalement en présence des données. Il s'aperçoit alors de la maîtrise avec laquelle M. Axel Kock agence les faits et de la difficulté avec laquelle on échappe à ses conclusions. Mais il se sentirait plus à l'aise si M. A. Kock ne lui présentait pas tou-

jours des systèmes complets, qui expliquent tout sans aucun reste, sinon sans aucun doute.

A. MEILLET.

Vitae sanctorum danorum, udgivne ved M. Cl. GERTZ, af Selskabet for Udgivelse af Kilder til dansk Historie. Fasc. 3. Copenhague, en commission chez G. E. C. Gad. 1912. Pp. 391-558. In-8°. Prix du vol. complet : 7 cour.

Ce fascicule termine le recueil des vies de saints danois dont la première partie a paru en 1908. Il comprend le titre général, les pièces relatives à saint Nicolas d'Aarhus et qui sont des extraits du dossier de canonisation (avec deux brefs d'Innocent IV), les textes sur saint André, prêtre de Slagelse, et sur Eric Plovpenning, des addenda sur le duc saint Canut et sur l'abbé Guillaume d'Apilholt (ou Ebbelholt), les tables des matières, des mss., des noms de lieux, des noms de personnes, des mots et locutions remarquables. Enfin un dernier appendice publie, avec une longue introduction, la passion de saint Canut découverte par l'Allemand Schmeidler dans un ms. de Neukloster à Wiener-Neustadt.

Les pièces relatives à saint Nicolas d'Aarhus avaient été publiées autrefois par Suhm. Mais M. Gertz a pu en améliorer le texte. On devait le prévoir par les corrections qu'il avait fournies à l'auteur de la version danoise, Olrik, *Dansk Helgeners Levned* (Copenhague, 1893-1894 ; voy. p. 315). La vocation à la perfection a été chez Nicolas un mouvement d'amour filial. La mère de Nicolas était morte en lui donnant le jour. La grand-mère avait élevé l'enfant sans lui rien dire, en lui laissant croire qu'elle était sa propre mère. Tout d'un coup, quand il avait sept ans, en jouant, il apprend qu'il n'a pas de mère : « Ma mère, s'écrie-t-il, est morte à cause de moi. Comment pourrais-je vivre après elle ? A partir de ce jour, où j'ai appris la mort de ma mère, jamais je ne porterai de linge. » Aussitôt il quitte sa chemise. On lui dit que sa mère était morte la nuit d'un vendredi. Dès lors, l'enfant jeûne au pain et à l'eau tous les vendredis. « Parumque ridens et prae augustia spiritus suspirans, omnia quae ad Dei pertinebant officium diligebat. » Ce motif n'est pas commun dans les histoires légendaires.

Ces textes nous apprennent, d'ailleurs, peu de chose de concret sur Nicolas. Il était fils du roi Canut. « Dicitur de Kanuto rege transeunte a plaga boreali Iutiae versus australem quod iuxta oppidum Hathersleuense (Haderslev) de nocte dixit ei astronomus quod, illa nocte, generaretur puer magnus coram Deo et hominibus. Dixit rex : « Velle lem ego esse pater illius pueri »; et fecit ad se uocari puellam nobilem de qua genuit sanctum Nicolaum. » (P. 404, 3). Nicolas mourut en 1180, d'après les Annales danoises. Les pièces que nous avons sont du milieu du XIIIe siècle.

André de Slagelse est le héros d'une histoire très répandue dans le folk-lore, et que l'on connaissait déjà, en ce qui le concerne personnellement, par le *Bonum universale de proprietatibus apum* de Thomas de Chantimpré, dominicain du XIIIe siècle. M. G. reproduit le récit de l'hagiographe médiéval d'après deux incunables du XVe siècle ; mais il est utile d'ajouter que ce recueil de légendes a été souvent réimprimé et jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Nous avons ici pour la première fois, en revanche, des « Miracles » et des pièces liturgiques dont les mss. sont du XVIIe siècle, mais dont les originaux sont plus anciens. Car ces textes sont suivis d'une note qui commence ainsi : « Ego Iacobus Mosle, capellanus in capella Sanctae Annae in ecclesia Sancti Michaelis Slaulosii (Slagelse), inueni antiquam cartam in ecclesia sancti Petri ibidem, talia in se continentem de pio Andrea ». On ne sait la date de Mosle. Il vivait avant la Réforme. Mais il est certainement très postérieur à Thomas de Chantimpré. Un court prologue précède le recueil copié par Mosle ; le ton indique une date assez récente, XIVe ou XVe siècle.

Quoi qu'il en soit, André avait été en Terre Sainte avec douze habitants de Slagelse. Le jour de Pâques, un vent favorable se mit à souffler. Les compagnons d'André se hâtèrent de partir. André voulut célébrer auparavant la messe au Saint-Sépulcre. Puis, il s'endort et il voit un cavalier qui lui dit : « Monte derrière moi et je t'emmènerai ». Il se réveille, tout étonné d'entendre les pâtres parler danois. Il était près de Slagelse, où il célébra les vêpres. Il avait dit la messe à Jérusalem et les vêpres à Slagelse dans la même journée de Pâques. Avant que ses compagnons ne soient de retour, André a le temps d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, puis à Saint-Olaüs de Norvège, et de revenir.

Dans Thomas de Chantimpré, c'est en essayant de rejoindre ses compagnons qu'il rencontre un inconnu à cheval. Le cavalier le fait monter en croupe, André s'endort, son guide le réveille, lui fait un petit sermon édifiant pour lui prouver que sa piété a trouvé sa récompense. Cette version paraît un arrangement de prédicateur, sur le modèle de l'histoire du jeune Tobie.

M. G. imprime, p. 414, 16 : « Sicque factum est ut, eodem die sancto, Hierosolimis missam *audiret* et uesperas diceret apud Slaulosiam ». En note : « *audiret* : addidi ». Cette addition est malencontreuse, André n'a pas entendu, mais bel et bien dit la messe dans l'église du Saint-Sépulcre ; *ib.*, 1 : « donec missarum sollempnia ad sepulchrum dominicum celebrasset ».

P. 413, je ne crois pas qu'il y ait lieu de faire intervenir le port de Jaffa, ni surtout de le substituer à Jérusalem. Dans de tels récits, il n'y a pas de géographie.

Saint Eric Plovpenning, roi de Danemark, fils de Valdemar et de Bérengère, a été mis à mort à l'instigation de son frère Abel en 1250.

M. G. nous donne des extraits de Pierre Olaüs, de la chronique du Jutland, de la *Genealogia regum Daniae*, etc. La principale pièce inédite est un recueil de « Miracles » dont les dates s'échelonnent de 1261 à 1309. Elle avait été traduite en danois dans le volume d'Olrik cité plus haut. Les récits de la mort d'Eric paraissent tendre à établir la nécessité de la confession au moment de la mort. Eric obtient des mariniers chargés de le noyer qu'il ait le temps de faire venir un prêtre et de se confesser avant de mourir.

Ce fascicule séduira les érudits surtout par les tables qui sont très bien faites. La table des noms de lieux, avec identification, sera précieuse pour ces pays lointains. L'*index uerborum ed dictionum* provoquera l'étude de tous ceux qu'intéresse le latin médiéval. Pour autant que j'ai pu vérifier, il est très complet. P. 514, sous *prefari*, j'aurais voulu un renvoi à *sepedictus* (p. 521). On sait que ces expressions, *praedictus*, *supradictus* (ne se trouvent pas ici), etc., sont caractéristiques de cette langue artificielle.

L'ouvrage est tout à fait digne de l'excellent *scholar* qu'est M. Gertz.

D. S.

Studia Catulliana. Dissertatio inauguralis quam pro gradu doctoratus submittet Fredericus Wilhelmus Grebe, die XXII mensis ianuarii anni MDCCCCXII. Amsterdam, Meulenhoff, 1912. 6 feuillets et 135 p. : theses, 4 p. In-8°.

L'Allemand Friedrich a publié, il y a quelques années, un commentaire de Catulle. Le besoin de trouver du nouveau l'a induit à proposer souvent des explications tirées par les cheveux. Tel et le caractère général de son édition, parmi les six ou dix éditions récentes de ce poète secondaire. M. F. W. Grebe présente dans sa thèse inaugurale, des observations sur le commentaire de Friedrich [1].

1. Je dis Friedrich, non M. Friedrich. J'applique aux noms allemands de personnes la règle allemande. Les Allemands se singularisent par un certain nombre d'usages : respectons ces usages, qui les distinguent du reste de l'humanité. Gardons-nous de confondre ces gens-là avec vous et moi. Dans la *Correspondance de Casanova avec J. F. Opiz* (édition Fr. Kohl et O. Pick, Leipzig, 1914), Casanova écrit à Opiz : « Je ne manquerai pas de vous nommer dans mon *Troisième Corollaire*. Mais je vous avertis que j'y dirai : M. Opiz, et non pas : Opiz, car vous vivez encore. Actuellement on dit : Newton, Leibniz, d'Alembert ; mais remarquez que, de leur vivant, on ajoutait à leurs noms la civile épithète de « Monsieur ». On dit aujourd'hui : M. Lagrange, M. Formey, M. Opiz et M. Casanova, car nous ne sommes ni esclaves, ni charlatans, ni rois. Si la coutume de nommer les honnêtes gens sans les honorer du plus mince de tous les titres est de la langue allemande, commencez vous-même, mon cher ami, à la débarbariser ! » La langue allemande n'a pas été débarbarisée ; ou bien les Allemands, qui peut-être auraient voulu être rois, sont-ils restés esclaves et charlatans. Il n'y a pas lieu de rappeler ici l'indignation de Voltaire : « Je me suis toujours révolté contre cette coutume impolie qu'ont prise plusieurs jeunes gens, d'appeler par leur simple nom des auteurs illustres qui méritent des égards. Je trouve toujours indigne de la politesse fran-

Il a suivi l'ordre du texte, ce qui rendra l'ouvrage facile à consulter, à certains égards. A certains égards seulement. Car M. G. a fait grande attention aux particularités du style de Catulle; il a vu d'ensemble quelques-unes des recherches d'élégance qui le caractérisent; il reproche avec justice à Friedrich d'avoir oublié ces données générales dans l'explication des détails. De telles remarques sont dispersées au hasard du texte dans la brochure et on ne sait où les retrouver. Un remède eût été un index. Mais il n'y a pas d'index.

M. G. a le goût du bon sens et de la simplicité, un goût fort rare dans toutes les conditions humaines, plus rare peut-être chez les philologues. En voici des exemples. Ils montreront en même temps où verse Friedrich.

Catulle parle de sa liaison avec Lesbie (8, 3) : « Fulsere quondam candidi tibi soles, | cum uentitabas quo puella ducebat ». Friedrich : *soles*, ce sont les nuits qu'illuminaient l'amour. — Mais *soles* est un synonyme assez banal de *dies*; Catulle emploie *dies* dans une phrase où il désigne textuellement une nuit d'amour : « furtiua nocte, *quem diem* » (68, 142).

Le Minotaure, dit Catulle, essaie vainement de donner à Thésée des coups de corne (64, 111) : « Nequiquam uanis iactantem cornua uentis ». Friedrich : le Labyrinthe est un espace clos dans lequel il n'y a pas de vent. Par conséquent, le vent dont parle Catulle est déterminé par les coups de corne; car, dit Lucrèce (VI, 685) : « Ventus enim fit ubist agitando percitus aer ». — Mais *uanis uentis* est le datif pour *in* et l'accusatif; *in uentum*, *in auras* est ordinaire pour dire : donner des coups dans le vide. Cf. Virgile, *En.*, V, 446 : « Entellus uires in uentum effudit ». Comme le note l'édition Benoist-Thomas (que ne cite jamais M. G.), *uanis* développe l'idée de l'adverbe *nequiquam*.

Ariadne s'écrie : « Plût aux dieux, que jamais Thésée ne fût venu dans la Crète! » « Iuppiter omnipotens, utinam ne tempore primo | Gnosia Cecropiae tetigissent litora puppes, | indomito nec dira ferens stipendia tauro | perfidus in Cretas religasset nauita funem, | nec malus hic celans dulci crudelia forma | consilia in nostris requiesset sedibus hospes » (64, 171-176). Friedrich distingue ici trois actes complètement différents, arriver, aborder, séjourner. Il y a certainement une gradation; mais le poète exprime la même pensée par trois phrases qui

---

çaise, et du respect que les hommes se doivent les uns aux autres, de dire Fontenelle, Chaulieu, Crébillon, La Motte, Rousseau, etc.; et j'ose dire que j'ai corrigé quelques personnes de ces manières indécentes de parler, qui sont toujours insultantes pour les vivants, et dont on ne doit se servir envers les morts que quand ils commencent à devenir anciens pour nous... Je dis toujours le grand Corneille, qui a pour nous le mérite de l'antiquité; et je dis M. Racine et M. Despréaux, parce qu'ils sont presque mes contemporains. » (Aux auteurs du *Nouvelliste du Parnasse*, juin 1731). Ici nous n'avons point affaire à Despréaux ni même à Chaulieu.

ont à peu près le même sens. Elles développent toutes trois l'idée mise en tête, *tempore primo*, les premiers instants de la rencontre de Thésée et d'Ariadne, opposés dans la pensée à la trahison qui a tout fini. M. G., qui a noté aux v. 97-100 (p. 71) la triple expression d'une même pensée, aurait dû y renvoyer ici. Je ne m'explique pas comment M. Em. Thomas peut rapporter *requiesset hospes* à un autre moment : « sans doute après sa victoire ».

Voici un autre passage où Friedrich n'a rien dit de neuf et suit une ancienne explication d'Otto Jahn (64, 259) : « Pars obscura cauis celebrabant orgia cistis, | orgia quae frustra cupiunt audire profani ». M. Thomas d'après Jahn : « Portaient de tous côtés, cachés (*obscura*) au fond des cistes les objets sacrés (*orgia*) du culte ». Friedrich, adoptant ce sens, note l'emploi de l'adjectif *obscura* pour un participe, *occultata*. Si le vers 259 était isolé, on pourrait défendre l'explication de Jahn. Mais M. G. oppose avec raison le vers suivant. Que peut bien alors signifier *audire* ? M. G., d'ailleurs, n'est pas assez complet : il ne parle ni de Jahn ni des archéologues qui ont touché à ce vers. Il aurait pu, s'il s'était mieux renseigné, objecter encore un vers de Tibulle, I, 7, 48, qui n'appuie nullement, comme on paraît le croire, l'interprétation de Jahn : « Et leuis occultis conscia cista sacris ». Le sens ici est parfaitement clair : les *sacra* sont *occulta* ; mais personne n'ajouterait : *quae frustra cupiunt audire profani.*

Dans 68, 137 : « Ne nimium simus stultorum more molesti », Friedrich rapporte *nimium* à *stultorum*. M. G. a raison de joindre l'adverbe à *molesti* ; ou plutôt l'expression : *ne nimium simus molesti* forme un tout. Non seulement la césure le suggère, mais encore le sens. Catulle parle des infidélités de Lesbie, sur lesquelles il veut fermer des yeux indulgents. Il s'agit de n'être pas trop exigeant.

Friedrich veut partout distinguer et définir. Dans l'épithalame, Catulle peint l'épousée semblable à une fleur (61, 192) : « Vxor in thalamo tibi est | ore floridulo nitens, | alba parthenice uelut | luteumue papauer ». On voit comment la comparaison a pris naissance de la simple métaphore *ore floridulo* qui s'est précisée en deux fleurs, la blanche matricaire et le pavot rose. Les épithètes montrent pour Friedrich la pâleur et la rougeur par lesquelles passe tour à tour la jeune femme. Trop d'ingéniosité ! « Rem simplicissam explicatu existimo : uxor nitet ut parthenice nitet uel papauer. *Alba* et *luteum* epitheta sunt ornantia. » M. G. aurait pu inviter Friedrich à lire la strophe suivante : « At marite... nihilo minus | pulcer es... ». Après la beauté de l'épousée, la beauté de l'époux. Ces païens pensent à des réalltés plastiques.

On pourrait parfois trouver que M. G. supprime trop facilement les nuances sur lesquelles Friedrich subtilise. Ainsi de Postumia, *ebrioso acino ebriosioris* (27, 4) : « notre reine Postumia », traduit Patin, « plus amie de l'ivresse que n'est dans la cuve enivrante le rai-

sin lui-même ». Dans 8, 4, que je citais en commençant, *quo puella ducebat*, le verbe paraît bien indiquer la maîtrise de Lesbie : c'est elle qui veut et qui gouverne Catulle. A la paraphrase de Riese, *allicie-bat*, qu'adopte M. G., celle d'Ellis, *uocabat, uenire iubebat*, me paraît préférable. Ici encore on voit que Friedrich n'est pas le premier à défendre l'interprétation critiquée par M. G.; il a été précédé par Ellis, Benoist et d'autres. C'est un défaut du travail de M. G. de s'être limité à l'édition Friedrich. Il cite de loin en loin Baehrens, mais quelle édition ? Il eût fallu s'en tenir aux explications nouvelles de Friedrich, ou du moins les distinguer de celles qui appartiennent déjà à notre tradition de commentateurs.

On peut juger maintenant des tendances différentes de M. G. et de Friedrich. Le mémoire de M. G. est le complément indispensable et jusqu'à un certain point, l'errata de l'édition Friedrich. Voici quelques autres remarques dans l'ordre du texte.

2, 7 : « *Solaciolum libet* is quite solecistic » (Munro). On peut difficilement appeler de cette condamnation. Les exemples cités par M. G. avec *placuit*, *iuuat* où on trouve deux sujets, sont différents ; car on peut dire isolément *placuit aeuum*, *iuuat meta*.

9, 6-9 : « Audiam... oculosque sauiabor » ; bonnes remarques de M. G. sur les diverses explications possibles. Sachons douter.

11, 22 : « Prati | ultimi flos... tactus aratro est ». Voir une variante de cette image, « la fleur cueillie », dans *Mélusine*, t. III (1887), col. 512.

22. Juste appréciation du ton prosaïque de ce poème et de l'absence des recherches habituelles au style de Catulle. Cependant v. 14 : « infaceto infacetior rure ».

37, 11 : *me*, faute de V, pour *mei*, datif. Cf. L. Havet, *Man. de critique verbale*, §§ 907-908.

47, 2, « scabies famesque *mundi* ». Friedrich : « famesque *saecli* », parce que *mundus* a toujours le sens de « ciel » dans Catulle, et que le sens d' « univers » apparaît pour la première fois dans Hor., *Sat.*, I, 3, 112. — Voilà un exemple remarquable de la facilité qu'ont certains philologues à établir des lois purement arbitraires ; « perspici enim non potest cur Catullus hanc uocem non iam eodem modo adhibuerit ».

49, 7 : « Quanto tu optimus omnium patronum's » ; tel est le texte que propose M. G., au lieu de *patronus* (éditions), *patronum* (mss. ; mais R a : *omniums patronum*. Le génitif archaïque *patronum* n'est pas déplacé, même, et peut-être surtout, si on prend la pièce comme un compliment ironique à l'adresse de Cicéron. Mais il fait disparaître la double entente : *optimus omnium patronorum*, et *optimus patronus omnium reorum*.

50, 2 : « Multum lusimus in meis tabellis ». M. G. veut que *tabellis* désigne le cabinet de travail, l'*umbraculum* de Catulle. On dit de

même un bureau, une banque, un café. Il y a pourtant une différence. Dans ce dernier cas, la métonymie est entrée dans le vocabulaire et n'est pas un artifice de styliste. De plus, c'est bien réellement sur des tablettes que les deux amis ont fait assaut d'esprit. Ce qui marque le lieu de l'action, ce n'est pas *tabellis*, mais *meis* : les deux mots suggèrent deux notions, « chez moi », « sur des tablettes ». Est-ce que nous ne dirions pas, avec la même nuance, « sur mon papier »? L'expression latine est d'autant plus naturelle qu'on employait facilement l'adjectif au lieu d'un complément circonstanciel : « tuum prouinciale officium », « les complaisances que tu as eues pour moi dans ta province » (Cic., *Epist.*, V, 19, 1). M. G. a complètement raison d'exclure de cette pièce toute idée d'amour. Friedrich a cédé à une inspiration fâcheuse en donnant une nuance érotique à des mots comme *miserum*, *furore*, *labore*, *dolorem*. Ne prêtons pas à Catulle. Au v. 16, « ut tecum loquerer simulque essem », Friedrich accole l'étiquette « prothysteron ». Cela n'est rien expliquer. Voy. l'article humoristique et sensé de M. T. Page, dans *The Classical review*, t. VIII (1894), p. 203. M. G. écarte avec justesse cette scolie : « *simul esse* plus est quam loqui ». — Au v. 7, *illinc* signifie *ex illo ludo*. L'emploi de l'adverbe au lieu d'un complément nominal n'est pas rare.

51, 8, M. G. donne le meilleur de tous les suppléments à une lacune des mss. : « Simul te | Lesbia aspexi, nihil est super mi | *uocis hianti* ». Je crois que toute la pièce est ironique. Catulle se moque de lui-même et de cet amour qui lui enlève le mouvement, la parole et la conscience. Le début est une forte hyperbole : « Ille mi *par esse deo* uidetur, | ille, si fas est, *superare diuos*, | qui sedens aduersus identidem te | *spectat* et *audit* | dulce ridentem ». Les trois premières strophes sont une imitation de Sappho. La dernière donne la clé du morceau : « Otium Catulle tibi molestum est, | otio exultas nimiumque gestis : | otium et reges prius et beatas | perdidit urbes ». Cette strophe moqueuse met au point cette belle passion : le poète imite le pathos du chœur tragique; c'est la réponse du moraliste banal et sententieux. L'ensemble est une plaisanterie. Nous avons déjà là le tour ingénieux et le détachement gracieux de certaines odes d'Horace, *Donec gratus eram*, et autres, mais avec un fonds d'âpreté qui manque rarement chez Catulle.

54, 4 : Si non omnia ». M. G. propose *sed haec omnia* ; mais il y a dans *si non omnia* une locution connue, à laquelle on peut difficilement toucher.

61, 128 : « Nec nuces pueris negat | desertum domini audiens | concubinus amorem ». M. G. défend avec raison *domini* contre la conjecture *domino* de Friedrich. Le génitif peut signifier : l'amour du maître pour le mignon, ou l'amour du mignon pour le maître. Il me semble, cependant, que l'expression est plus concrète et plus bru-

tale : *amorem* est le *concubinus* lui-même. Il apprend que « les délices » du maître ont reçu leur congé. Bien qu'en ce sens, on trouve plus souvent le pluriel (sur *amores*, voy. M. G., p. 37), le singulier se rencontre (Tér., *Eun.*, 925 ; Ovide, *Métam.*, I, 452). L'exemple de Térence prouve que l'expression appartient à la langue courante et n'est pas une rareté de styliste : « Ei amorem difficillimum et | carissimum a meretrice auara, uirginem | quam amabat, eam confeci sine molestia ». Le heurt des deux mots *concubinus amorem*, pour finir la strophe, est encore plus fort s'ils désignent le même « objet ».

64, 129 : Ariadne abandonnée court dans la mer en soulevant sa tunique et découvrant le bas de sa jambe, « Mollia nudatæ tollentem tegmina surae ». M. G. rappelle qu'aux v. 63-67, on l'a vue, dans le premier moment de désespoir, ne plus supporter rien sur elle et laisser les flots jouer avec ses vêtements. Il faut supposer que dans l'intervalle elle les a repris : détail passé sous silence par Catulle. De telles omissions ne sont pas rares chez les Anciens. M. G. en cite un exemple d'autant plus frappant qu'il est tiré d'un historien, Tite-Live, XXIV, 1, 5. Ce genre de prétérition est familier à Virgile que presse la marche rapide de l'épopée et il est catalogué par ses scoliastes : ils expliquent ces passages κατὰ τὸ σιωπώμενον (Servius, sur *En.*, X, 238, etc.). M. G. aurait pu le rappeler. Mais il a eu tort de recourir à cette explication pour ces vers de Catulle. Les v. 63-67 font partie de la description du peplum. Ensuite le poète a repris toute l'histoire de Thésée et d'Ariadne; il s'aperçoit de sa digression : « Sed quid ego a primo digressus carmine plura | commemorem, ut..., ut.., ut... ». C'est à la suite de ce retour que vient la phrase du v. 129. Catulle n'avait plus à s'occuper de la description faite soixante vers plus haut ni à en raccorder les détails avec le récit nouveau.

64, 292 : « Haec circum sedes late contexta locauit, | uestibulum ut molli uelatum fronde uireret ». Friedrich donne à *uestibulum* le sens d'atrium et à *sedes* celui de sièges (303). Mais il n'est pas douteux que *uestibulum*, ici comme en beaucoup d'autres passages, désigne une place libre en avant de la porte d'une maison importante, d'un palazzo (Aulu-Gelle, XVI, 5, 2; Vitruve, VI, 10, 5). Dans les vers de Catulle, *ut* a le sens de *ita ut* comme le soutient M. G. après beaucoup d'autres. J'ajouterai un rapprochement; Virgile, *Géorg.*, IV, 20, donnant les conditions de l'établissement d'une ruche, veut que l'espace qui la précède soit ombragé : « Palmaque uestibulum aut ingens oleaster inumbret ». *Vestibulum* est donc « le parvis » ; au v. 276, *uestibuli tecta* = *uestibulum tectum*, c'est le porche.

64, 296 : *silici restrictus* veut dire attaché à un rocher. Toutes les corrections de ce passage sont malencontreuses. Mais l'interprétation de M. G., *silici catena*, « une chaîne forte comme la pierre », est ce qu'on a trouvé de pis.

Neuf appendices terminent l'ouvrage : 1° Polysyllabes recherchés à

la fin de l'hendécasyllabe, surtout avec les finales *-ione*, *-iones*, *-ioni*, *-ionis*, *-ionum*, *-iore*, *-iorem*, etc.; 2° emploi de *mente* dans Catulle, avec un sens très faible, voisin du sens de *-ment* dans les adverbes français : 64, 200 *quali mente... tali mente*, « quellement... tellement » ; 3° mots contenant double *l* à la fin du vers; 4° diminutifs ; 5° répétitions de mots ; 6° épithètes d'ornement ; 7° types fréquents d'hexamètres ; 8° idée exprimée plusieurs fois ; 9° répétitions d'expressions, répétitions symétriques de mots.

Tout n'est pas nouveau dans ces listes. Ainsi l'emploi des diminutifs dans Catulle est un sujet rebattu. Il eût fallu, du moins, tenir compte de l'article de M. de Labriolle, *Rev. de philologie*, t. XXIX [1904], p. 277. M. G. y aurait vu que cet emploi n'est pas une simple recherche de formes euphoniques et que Catulle y met un sentiment. Un défaut général de ce mémoire est de considérer certains procédés habituels comme des tics, sans valeur significative. Une partie des listes de M. G. est à refaire, à cause de cela. Il y a réuni pêle-mêle, à la file, des faits qui n'ont qu'une ressemblance extérieure, surtout aux appendices II, V, VI, VIII et IX. Il aurait fallu distinguer les espèces. Ainsi parmi les répétitions de mots, il en est de plusieurs natures. M. G. paraît avoir prouvé que des expressions, disjonctives dans l'usage courant ou postérieur, ont une valeur cumulative et renforcée dans Catulle : *iam...*, *iam...* (p. 66, 100) ; *tum...*, *tum...* (64, 126 ; p. 74) ; *alio...*, *alio...* (62, 15 ; p. 65). M. G. dit, p. 116, que beaucoup de diminutifs n'ont pas chez Catulle la valeur diminutive ; il aurait fallu les désigner d'une manière quelconque dans la liste.

Cette dissertation n'est donc pas exempte d'inexpérience. La préparation paléographique de M. G. semble insuffisante, comme le prouve la façon dont il veut tirer *sub lumina* de *sublimia* (64, 271 ; p. 84) ou *fers*, *paene* de *fers saepe* (110, 4 ; p. 86). Cela rappelle un peu les raisonnements paléographiques de Bentley. Mais Bentley pouvait se les permettre. Dans 64, 271, il faut *sub limina*. — On voudrait aussi que l'orthographe correcte fût respectee et lire *condicionis* (p. 4), *Iuppiter* (p. 78). Les jeunes gens doivent prendre de bonnes habitudes. Enfin la brochure eût été plus mince, si M. Grebe n'avait pas cité si longuement et fort inutilement Friedrich. Ce sont là de petits défauts que l'âge corrigera. Quand l'auteur aura étendu son information et ses lectures, son bon sens net rendra des services à la philologie latine.

1916. A. Book of Homage to Shakespeare, edited by Israël Gollancz, Humphrey Milford, Oxford University Press, in-4, 557 pp. 21 s.

Pour la troisième fois, le centenaire de la mort de Shakespeare coïncide avec une guerre européenne où l'Angleterre, entraînée malgré elle, joue sa destinée. En 1716 et en 1816 cependant, la paix vient

d'être signée qui la délivre d'un long cauchemar et lui permet d'entrevoir une période de prospérité : sa ténacité reçoit sa récompense ; en 1916, au contraire, la lutte soutenue depuis plus d'un an avec des alternatives de revers et de succès, dure encore et la décision reste en suspens. Malgré les circonstances, le Comité, chargé de célébrer la mémoire du grand poète, ne s'est pas laissé détourner de sa mission ; il a eu l'idée de solliciter les hommages des savants, des critiques, des hommes de lettres, des artistes de presque tous les pays et de les réunir en un somptueux volume. Sous la direction de M. Humphrey Milford, la presse de l'université d'Oxford a entrepris l'exécution matérielle de l'œuvre. Les bibliophiles se disputeront un livre où le prestige du génie a accompli le miracle de grouper en pleine guerre alliés et neutres, réalisant ainsi les Etats-Unis du monde avant l'heure fixée pour les délibérations des diplomates. Dans le concert d'éloges qui s'élève de toutes parts, Allemands et Autrichiens, Bulgares et Turcs n'ont pas à faire entendre leur voix, puisqu'ils travaillent au triomphe de ce principe de force brutale et d'oppression que Philippe II d'Espagne rêvait jadis d'imposer à l'Europe et contre lequel toute l'œuvre de Shakespeare proteste. Avec le souci de *fair play* qui caractérise les Anglais, les membres du Comité n'ont pas voulu passer entièrement sous silence la contribution de l'Allemagne érudite à l'étude de Shakespeare. Le professeur Herford, de l'Université de Manchester, a dit ce qu'il convenait de Lessing, de Schlegel, des commentaires d'Ulrici et de Gervinus, du lexique d'Alexandre Schmidt.

Il est impossible de donner une analyse détaillée du livre. Les collaborateurs anglais sont au nombre de quatre-vingt-deux. De l'Inde et des colonies sont venus onze essais différents ; douze professeurs d'Universités américaines ont dit leur admiration pour Shakespeare. La critique française est représentée par les noms suivants : MM. Chantavoine, Bergson, Bouchor, Boutroux, Feuillerat, Emile Hovelaque, Jusserand, Legouis, Romain Rolland, Villey, Henri de Régnier. Viennent ensuite les envois des nations latines, de la Suisse et de la Belgique (Verhaeren, Maeterlinck, Hamelius), de la Hollande, de la Scandinavie, de la Russie et de la Finlande, de la Serbie et de la Pologne, de l'Extrême-Orient (Japon, Chine), de l'Orient (Perse, Arménie). Les uns ont envoyé un sonnet, une page d'impressions, d'autres ont cherché à analyser les raisons de leur admiration, d'autres encore se contentent d'une dissertation sur un point de détail, tels, Sir Sidney Colvin, qui étudie l'influence des tapisseries flamandes dans le poème de Lucrèce (épisode de la prise de Troie), ou le professeur Van Dam qui signal des interpolations dans *Hamelet*. Les allusions aux événements actuels abondent. Nous demandons la permission d'en citer quelques-unes.

Pour M. Lionel Cust « la grandeur de l'Angleterre se reflète dans l'œuvre de Shakespeare ». Il ajoute : « Il est bon que dans une pareille

crise de l'histoire de l'Angleterre, le peuple soit appelé à se souvenir de l'Anglais le plus vrai et le plus complet non seulement à l'époque d'Elisabeth mais de l'Angleterre, celle de notre Empire et de nos frères d'Amérique ; l'Angleterre non seulement de nous-mêmes, mais de nos enfants et de nos petits-enfants jusqu'à la consommation des siècles ». Il semble naturel à des alliés de s'associer dans un commun hommage : « O Angleterre, dit le Russe Amari, nous sommes liés par le sort commun, par l'épreuve de feu de guerre, et par la commune vénération de toi, esprit de Shakespeare ! » Les paroles des neutres sont significatives. « Pour mon cœur, écrit l'Américain Owen Wister, l'Angleterre et son poète sont également familiers et chers ; certains vers du poète chantent dans ma mémoire depuis le premier jour d'août 1914. Ce samedi-là, je quittais St-Pancrace et quelques heures plus tard je descendais la Tamise, à destination de l'Amérique. La nuit était tombée quand le vaisseau dépassant l'embouchure du fleuve arriva en pleine mer. Comme nous passions devant Deal et Douvres et au-delà, nous avons été continuellement éclairés par la lumière des projecteurs qui guettaient, sur terre et sur mer. C'est alors, que les vers chantèrent dans ma mémoire et je les entends depuis... : Cette pierre précieuse enchâssée dans la mer d'argent ; cette terre bénie, ce royaume, cette Angleterre ; cette terre natale de ces âmes bien-aimées, cette terre bien-aimée ». L'opinion du professeur Collin, de Christiania, est à retenir : « Quatre fois au cours de quatre siècles la destinée a voulu que l'Angleterre, alliée à d'autres peuples, écartât la menace d'une monarchie universelle et assurât à l'Europe la liberté des nationalités séparées et indépendantes. Je ne crois pas qu'il y ait façon plus dramatique de célébrer le centenaire de Shakespeare que de jouer sur le théâtre de la vie un drame héroïque semblable à celui que Shakespeare vit jouer sous ses yeux, et c'est ainsi que le peuple anglais et ses alliés font en ce moment. Des fêtes sont futiles, quand on les compare à la résurrection de l'âme même des grandes choses du passé ».

Mais que pense-t-on de Shakespeare à l'heure présente ? Quelle opinion se fait-on véritablement de lui ? Il semble que l'admiration soit sincère et qu'elle s'efforce d'être éclairée. Le Shakespeare du vingtième siècle n'est ni un ignorant de génie, comme le croyaient les romantiques, ni un génie qui s'ignore, comme on dit encore quelquefois ; c'est un simple et un sage. « Shakespeare n'a pas été rongé par le mal des écrivains. Les mesquineries, les petites ambitions, les habiletés professionnelles du littérateur n'ont jamais terni chez lui la pureté de l'inspiration... Il n'a pas visé à l'effet : il s'est contenté d'écouter parler en lui la voix éternelle de l'humanité. Et s'il a peint l'homme avec tant de vérité, c'est peut-être tout simplement parce qu'il n'a jamais cessé d'être homme ». (Feuillerat). On lui prête un parfait équilibre intellectuel et moral (Morton Luce). Son œuvre

reflète sa personnalité. « De la composition de ses pièces, Shakespeare n'attendait pas un seul résultat, mais deux : d'abord un succès immédiat auprès de son auditoire et tout ce qui dépendait pour lui de cette réussite ; ensuite, l'agréable, exhilarante, exquise satisfaction causée par l'exercice d'une fonction normale de son cerveau », (Jusserand). « Tout l'art dramatique de Shakespeare, aussi bien que sa philosophie tolérante, se résume dans le mot qu'il prête au roi Henri V :

There is some soul of goodness in things evil.

Sa vie d'auteur s'est employé à extraire l'*essence de bien* que recélaient de vieilles pièces médiocres, une piètre mise en scène, des comédiens souvent récalcitrants, et un public à demi-barbare ». (Legouis).

Deux mots valent la peine d'être recueillis pour leur profondeur. Georges Brandes, parlant d'un critique qui déclare impossible de rendre un culte à Shakespeare, dit : « Avec des millions d'autres hommes, je fais l'impossible et je le fais sans honte. Dans tous ces jugements (défavorables au poète) je vois la preuve d'une certaine hésitation à s'incliner devant ceux qui sont vraiment grands ». Ce qu'est cette grandeur, notre Bergson nous l'apprendra en quelques lignes : « De la foule immense des humains surgit parfois un être privilégié dont l'imagination semble adopter et continuer l'élan de la nature, créant des personnes à son tour. C'est le poète dramatique. D'ordinaire, les personnages issus de sa fantaisie lui ressemblent, il est vrai, un peu, et se ressemblent aussi les uns aux autres ; ils n'atteignent qu'exceptionnellement la plénitude de la richesse de la vie. Mais ceux de Shakespeare sont d'une vie surabondante ; ils ne se ressemblent pas entre eux ; chacun a son existence indépendante, comme s'il avait été lancé dans le monde par la même force qui donne naissance aux formes organisées, à la vie en général. L'œuvre de Shakespeare est plus qu'humaine ».

Plus qu'humaine, oui, certes ! puisque pareille à une religion révélée elle s'impose à des hommes de races et de parlers divers. Celui qui feuillette ce recueil d'hommages au maître en verra en arabe, en japonais, en chinois, en persan, et même dans le dialecte des Bechuanas de l'Afrique du sud ! [1].

CH. BASTIDE.

LA GAZETTE DES BEAUX-ARTS

Un très bon symptôme de l'activité de notre librairie est la reprise de la publication de la *Gazette des Beaux-Arts*. La plupart de nos

1. Deux fautes ont échappé à la vigilance des correcteurs de la Clarendon presse : p. 85 *Keat's* et p. 519 *O, Angleterre*.

revues d'art ont été suspendues pendant la guerre. Il convenait que la plus ancienne d'entre elles, et la plus fameuse, ne tardât pas davantage à revenir à la vie. La *Gazette* a publié sous l'indication de juin 1916 un important fascicule, qui continue la pagination du numéro d'août 1914; il sera suivi de deux autres avant la fin de l'année, permettant l'achèvement du volume interrompu et le classement régulier de la collection dans les bibliothèques. L'intérêt de ce fascicule n'est pas seulement d'ordre bibliographique et artistique. Composé dans le quatrième semestre de la guerre, c'est à la guerre qu'il est consacré presque entièrement. Il s'ouvre par un article du rédacteur-en-chef, M. Emile Bertaux, où sont honorés comme il convient les collaborateurs morts ou disparus au champ d'honneur : Pierre Goujon, qui écrivit dans la revue le salon de 1909, Robert André-Michel dont elle va publier une étude sur les fresques profanes du palais d'Avignon, fragment du grand ouvrage commencé sur Avignon au temps des papes, Adolphe Reinach, Jean de Foville et Jacques Schnerb, dont le talent d'artiste est rappelé par quelques pages de M. A. Marguillier. M. André Michel a écrit sous ce titre *Ce qu'ils ont détruit*, un travail solide et décisif accompagné d'une documentation illustrée saisissante, sur les églises et les monuments français que les Allemands ont sacrifiés, la plupart du temps dans aucun intérêt militaire. En attendant un inventaire plus complet de nos pertes artistiques, on se référera longtemps à ces pages, qui suffisent à la réfutation provisoire de tant d'allégations mensongères de fonctionnaires ennemis, comme M. Paul Clemen, avocat intéressé du vandalisme. Le même travail a été fait pour la Belgique, non moins saccagée que la France du nord, par un membre de l'Académie des beaux-arts de Belgique, qui a dû, par une prudence que chacun comprend, s'abstenir de signer. La livraison s'achève sur une chronique de la vie artistique pendant la guerre, de M. Léonce Benedite, et le courrier de l'art antique de M. Salomon Reinach, toujours vivant et informé. L'abondance des illustrations, le soin apporté à toute la publication montrent que la vieille *Gazette* se réveille avec l'intention bien assurée de contribuer, comme par le passé, au bon renom des revues françaises.

Pierre de Nolhac.

QUESTIONS

112. Auffresne. Pourrait-on me renseigner en quelques mots sur cet acteur du XVIIIe siècle ?

113. L'élection de Barras a la Convention. Sait-on comment il fut élu ?

114. Becker. Que devint, après la Révolution, ce conventionnel de la Moselle ?

115, Benjamin Constant maire de Luzarches. Serait-il vrai que Constant fut maire de Luzarches ?

116. Miss Berry. Que sait-on de cette Anglaise très répandue dans la haute société de notre XVIIIe siècle ?

117. Les Brigands de Schiller. Un Français a traité cette œuvre d'extravagance ; qui est-ce ?

118. Deux grands chiens qui se disputent un os. A quels personnages s'applique cette comparaison et qui l'a employée ?

119. Les Mémoires de Coligny. Coligny avait-il laissé des Mémoires ?

120. Les Commissions. Nommer une Commission, dit-on souvent, c'est enterrer une affaire. Que de Commissions on a nommées depuis la Révolution ! Que pensait-on des Commissions à cette grande époque ?

121. Conduite mitigée. Frédéric II a dit que leur « conduite mitigée » a souvent perdu les Français ; quelle est la citation exacte ?

122. Consolations académiques. Quel est exactement le mot d'un académicien disant à des candidats évincés que, lui aussi, avait échoué, et ne les consolant pas ?

123. Courier et Fabvier. Paul-Louis Courier connaissait-il Fabvier ?

124. Le discours du 25 novembre 1815. Le discours prononcé à la Chambre par le duc de Richelieu, le 25 novembre 1815, pour lui communiquer le traité dit du 20 novembre, est-il de ce ministre ?

125 Duplaquet. Qu'est-ce que ce personnage qui est en 1815 « administrateur général du département du Nord » ?

126. L'esprit et la matière. Quels sont les deux personnages du XVIIIe siècle dont les portraits, exposés l'un à côté de l'autre, faisaient dire à un plaisant : « Voilà l'esprit et la matière » ?

127. Franklin. Pourquoi Franklin dont on s'est jadis engoué, paraît-il oublié aujourd'hui ?

128. Irréparable. Saint-Simon a dit que Louis XIV perdit dans la duchesse de Bourgogne une princesse irréparable ; connaît-on de semblables exemples de cette épithète ?

129. Le conventionnel Mallarmé. On sait qu'il fut pendant les Cent Jours sous-préfet d'Avesnes et qu'il fut, après Waterloo, arrêté et emmené à Wesel par les Prussiens qui ne le relâchèrent qu'au bout de six mois. Mais on cherche vainement, même dans le travail de Henry Poulet, quelques détails sur son séjour à Avesnes.

130. Marat et Simonne Evrard. La femme, la « jeune citoyenne » qui vivait avec Marat, avait-elle reçu de lui promesse de mariage ?

131. Patriote. Le mot n'a pas été créé par Saint-Simon parlant de Vauban ; mais quels sont les exemples antérieurs ?

132. Patriotisme et talent. Ne disait-on pas, sous la Révolution,

que le patriotisme suppléait au talent chez les écrivains ? A-t-on des exemples topiques de cette façon de juger les œuvres de l'esprit ?

133. Le prieur du bon sens. Quel est le critique qu'on nommait ainsi ?

134. Retz. Quelle est l'orthographe exacte du nom et comment le cardinal signait-il ?

135. Rousseau et Diderot. Est-il vrai que Rousseau avait étudié le style de Diderot ?

136. Saint-Just oratorien. Est-il exact que Saint-Just voulait entrer à l'Oratoire ?

137. Les Mémoires de Sanson. Que faut-il en penser ?

138. Il reste le talon d'Achille. Que signifie ce mot de Boileau, disant que dans tout ce qu'il avait écrit, il restait un côté faible, le talon d'Achille ?

139. Tyrconnell. Qu'était-ce que cet envoyé de France auprès de Frédérlc II ?

140. Le dernier mot de Valazé. Le Girondin Valazé (cf. *Revue critique*, n° 17, p. 272), se frappa stoïquement à la face du tribunal révolutionnaire. Quelle a été sa dernière parole ?

141. Vices et Vertus. Qui a dit qu'il faut vivre avec les soldats pour connaître leurs vertus et qu'ailleurs on ne connait que leurs vices ?

142. Un Voltaire en miniature. Sait-on qui a été nommé ainsi ?

REPONSES

113. Aufresne. Il est né à Genève en 1729 et mort en Russie en 1806. Gœthe l'entendit à Strasbourg et vante son naturel. Voltaire rapporte qu'il a des éclairs admirables. Frédéric II se dit fort content de son jeu « noble, simple et vrai » tout en remarquant qu'Aufresne devrait peut-être avoir un peu du feu que Lekain a de trop. On trouve Aufresne à La Haye en 1764, à Strasbourg en 1770, à Vienne eu 1771, à Berlin en 1774. Il joua à Strasbourg le rôle de Mithridate et celui d'Auguste dans Cinna.

113 L'élection de Barras a la Convention. Il ne fut pas nommé d'emblée par les électeurs du Var qui lui préférèrent Escudier, Charbonnier, Ricord, Isnard, Despinassy, Roubaud, Antiboul et Dubois-Crancé ; il n'était que le premier des trois suppléants. Mais Dubois-Crancé, élu dans les Ardennes, opta pour son département natal, et il fut remplacé par Barras.

114. Becker, Le 18 nivôse an XI, le général Molitor, son gendre, adressait au consul Le Brun et au ministre de l'intérieur, Chaptal, une demande en vue d'obtenir pour lui une place de sous-préfet dans un des départements de l'ancien Palatinat. Becker connaissait ces contrées

et leur langue, pour y avoir été envoyé en mission par la Convention ; il ne pouvait plus remplir les fonctions d'inspecteur des forêts qu'il exerçait, parce qu'elles demandaient trop d'activité pour lui ; deux de ses fils avaient servi dans l'armée ; l'un était mort en défendant son pays ; l'autre était adjudant-général. Le ministre répondit qu'on penserait à Becker lorsqu'il y aurait une place vacante dans les nouveaux départements. Le gouvernement impérial le nomma percepteur en 1804. Becker mourut en 1820.

115. Benjamin Constant, maire de Luzarches. Benjamin Constant s'était rendu acquéreur de l'abbaye d'Hérivaux, sur le ban de la commune de Luzarches : il n'en conserva que le pavillon sud et y habita quelque temps avec Mme de Staël. Par arrêté du Directoire en date du 15 brumaire an VI, il fut appelé à présider l'administration municipale du canton de Luzarches, ce qui n'est pas tout à fait la même chose que d'avoir été maire de cette commune. Sa signature figure encore au bas des arrêtés et des délibérations de cette administration. Il resta en fonctions jusqu'à l'application de la constitution de l'an VIII qui supprima les administrations cantonales. Le 5 frimaire an VIII, il prêta le nouveau serment imposé aux fonctionnaires : « Je jure d'être fidèle à la République, une et indivisible, fondée sur la liberté, l'égalité et le système représentatif. » Benjamin Constant était né à Lausanne ; mais la réunion de Genève l'avait déclaré *Français-né* et il avait d'ailleurs obtenu sa réintégration, comme descendant de protestants français sortis du royaume à la suite de la révocation de l'édit de Nantes.

116. Miss Berry. Elle était très spirituelle, amusante et pleine d'entrain. Très jeune, elle inspira un vif et romanesque penchant au vieil Horace Walpole qui lui légua ses papiers et une partie de sa fortune. Elle ne se maria pas et elle vécut au-delà de quatre-vingt-dix ans. Ce fut une des habituées du salon de Mme Récamier.

117. Les brigands de Schiller. « On a, dit Joseph Chénier, transporté sur notre scène son drame extravagant des *Voleurs* ; il a réussi même, et un tel succès n'a pu que nuire à l'art dramatique. »

118. Deux grands chiens qui se disputent un os. Gardel et Vestris père, les plus célèbres danseurs du temps, jouaient ensemble dans une chaconne d'un opéra de Grétry : c'était un pas de deux et ils poursuivaient Mlle Guémard, fort petite et fort maigre. C'est ce qui fit dire qu'ils avaient l'air de deux grands chiens qui se disputaient un os.

119. Les Mémoires de Coligny. Brantôme raconte que « fut trouvé après sa mort un très beau livre qu'il avait lui-même composé, des choses plus mémorables de son temps, et même des guerres civiles ; il fut apporté au roi Charles, qu'aucuns qui étaient là présents, trouvèrent très beau, et très bien fait, et digne d'être imprimé : mais le maréchal de Retz en détourna le roi, et le jeta dans le feu, envieux de la mémoire et gloire de ce grand personnage ».

120. Les Commissions. Voici un mot curieux. Les Jacobins nommèrent une Commission pour examiner l'affaire de Phélipeaux, et un membre déclara : « Cette Commission n'est autre chose qu'un ordre du jour prononcé en termes plus honnêtes. Un membre de la Commission m'a dit à moi-même : « Bah ! Est-ce que vous avez la bonhomie de prendre cette Commission au sérieux ? Ne voyez-vous pas que cela veut dire qu'il ne faut plus penser à cette affaire ? Nous nous sommes assemblés plusieurs fois ; sur sept membres, il ne s'en est jamais trouvé plus de deux. » Je pense (conclut le membre) qu'on veut ensevelir cette question dans l'oubli. »

121. Conduite mitigée. Frédéric II disait du cardinal Fleury qu'il maintenait les choses en suspens, qu'il fuyait les résolutions hardies et décisives, qu'il était « la dupe de ses ménagements » et que « cette conduite mitigée a souvent perdu les affaires de la France ».

122. Consolations académiques. Fontenelle échoua quatre fois de suite à l'Académie française, quoiqu'il eût des concurrents peu dignes de lui être préférés, et cela, parce qu'il avait contre lui le président Rose et ses amis. « Je l'ai souvent dit, racontait-il à des candidats qui se plaignaient d'avoir été plusieurs fois éconduits ; je leur ai assuré que j'avais essuyé quatre refus successifs ; mais j'avais beau me citer pour exemple ; jamais je ne consolai personne. »

123. Courier et Fabvier. Au mois de novembre 1821, Courier reçoit la visite de Fabvier et il écrit qu'il a vu « un colonel fameux », qu'il le croit « homme de mérite », et il ajoute : « Je ne m'étonne pas qu'il ait l'ambition de se distinguer ».

124. Le discours du 25 novembre 1815. Ce discours avait été rédigé par le comte d'Hauterive, conseiller d'Etat, garde général des archives du ministère des affaires étrangères.

125. Duplaquet. Charles Duplaquet, né à Cerisy (Aisne) le 28 juillet 1767, est d'abord sous-préfet à Porrentruy et à Boulogne, puis secrétaire général du Loir-et-Cher et du Nord. Destitué pendant les Cent Jours, il reçoit les éloges du duc de Berry et la croix de la Légion d'honneur. Le 2 juillet 1815, Bourmont, alors gouverneur de la 16e division militaire, le nomme provisoirement administrateur général du département du Nord, et Duplaquet va siéger à Cambrai. Il devint sous-préfet de Douai, et c'est à Douai qu'il meurt, le 16 avril 1828.

126. L'esprit et la matière. Beaujon le financier, le fondateur de l'hôpital qui porte son nom, était très petit, très gros, sans aucune physionomie, et Calonne offrait son parfait contraste. Les portraits de ces deux hommes, exécutés par Mme Vigée-Lebrun, furent exposés en même temps, et l'abbé Arnault qui les vit à côté l'un de l'autre, s'écria : « Voilà précisément l'esprit et la matière. »

127. Franklin était en effet l'idole du *Magasin pittoresque*. Mais depuis qu'Edouard Charton est mort et que l'éducation populaire s'est raffinée (sinon affinée), Franklin est pour nous trop simple et

trop primitif. « C'est, disait Doudan, le seul homme qui ait su parler un langage qui plût, sans les dépasser, aux esprits peu cultivés; lui-même n'en pensait pas davantage sur les sujets qu'il enseignait. »

128. Irréparable. Le Brun a dit de Montesquieu :

> ... Quand la Parque inexorable
> Frappa cet homme irréparable,
> Nos regrets en firent un dieu.

129. Mallarmé le conventionnel. Je lis dans un journal de Bruxelles, l'*Oracle*, à la date du 15 juillet 1815 : « L'exécrable Mallarmé fit traduire au tribunal révolutionnaire de Paris vingt-deux jeunes demoiselles de Verdun, intéressantes sous tous les rapports, et qui périrent sur l'échafaud. On n'a pas oublié les maux que ce Mallarmé a faits à Bruxelles et dans le département de la Dyle, en sa qualité de commissaire du pouvoir exécutif, et comment il faisait déporter dans les déserts brûlants de la Guyane de vertueux ecclésiastiques! Lorsque Buonaparte était à Avesnes, il y a un mois, ce *citoyen* a poussé l'audace jusqu'à demander une préfecture dans la Belgique et la décoration de la Légion d'honneur, en récompense de ses exploits révolutionnaires; il est à croire que cette double demande lui eût été accordée, si Napoléon avait pu mettre à exécution ses projets contre notre patrie. » Le lendemain, 16 juillet, le même journal publie les lignes suivantes : « Le *citoyen* Mallarmé, sous-préfet d'Avesnes, dont nous avons parlé dans notre feuille d'hier, a été arrêté par les Prussiens, et on le conduit en ce moment en Prusse sous bonne et sûre escorte; il est même surveillé avec beaucoup de rigueur. Ainsi la main de la justice divine s'est appesantie sur la tête d'un homme couvert de crimes! »

130. Marat et Simonne Evrard. Le 1er janvier 1792, avant de partir pour l'Angleterre, Marat fit, par écrit à Simonne Evrard, promesse de mariage : « Les belles qualités de la demoiselle avaient captivé son cœur dont elle avait reçu l'hommage, et il lui laissait pour gage de sa foi l'engagement sacré de lui donner sa main immédiatement après son retour. » Les deux sœurs de Marat et un de ses frères, venus à Paris après sa mort, déclarèrent, le 22 août 1793, qu'ils « reconnaissaient la citoyenne Evrard pour leur sœur ».

131. Patriote. On trouve le mot en 1578 dans le titre d'un pamphlet publié en Flandre : *Lettre d'un bon patriot aux bons patriots* et en 1580, dans le *Secret des finances* de Froumenteau. Il existait à la même époque en allemand, car il est cité dans le « Deutscher Dictionarius » de Simon Rote qui date de 1571.

132. Patriotisme et talent. Un journal de la Gironde, *Le club national*, du 22 mars 1795, rend ainsi compte d'une tragédie républicaine en trois actes et en vers, par André Murville, *Eumène et Codrus ou la liberté d'Athènes* : « Il y a des inversions forcées, des vers durs ou lâches, des pensées fausses; mais le patriotisme a dicté cet ouvrage,

et les maximes dont il est semé ont trouvé de l'écho dans l'âme des spectateurs »

133. Le prieur du bon sens Sarcey.

134. Retz. Le cardinal a signé longtemps Retz, et il signe ainsi jusqu'au 18 mars 1671. Cinq jours plus tard, le 23 mars, sans doute parce qu'il veut écrire son nom comme on le prononce, il signe *Rais*, et jusqu'à sa mort, il ne signe plus autrement.

135. Rousseau et Diderot. Rousseau a dit lui-même qu'il avait, à ses débuts, étudié particulièrement le style de Diderot et que voilà pourquoi, dans ses premiers écrits, sa diction est, comme celle de Diderot, « un peu sautante et sentencieuse ».

136. Saint-Just, oratorien. On a une lettre de 1786, d'un sieur Richardet à la mère de Saint-Just : « Monsieur votre fils, dit-il, s'est présenté à l'Oratoire où l'on l'a fort mal reçu ; il me dit qu'il a été dissuadé par des religieux de votre pays. Je vous avouerai que cet état lui convient très peu. »

137. Les Mémoires de Sanson. L'ouvrage paru en 1829, en deux volumes, est une spéculation de librairie, imaginée par Balzac et l'héritier de l'Ain, et, lors même que Sanson aurait laissé des notes que Balzac aurait utilisées (et que d'Albreuse aurait encore exploitées dans les *Sept générations d'exécuteurs, Mémoires des Sanson*, par Henri Sanson, 1862), il ne faut ni lire ni consulter cette compilation.

138. Il reste le talon d'Achille. Boileau pensait sans doute au sentiment, à la sensibilité qui lui manquait. Telle est du moins l'opinion de d'Alembert qui rappelle à ce propos la fable *de la Mort et du Bûcheron* mise en vers par La Fontaine et par Boileau : que de sécheresse dans la fable de Boileau et que de sensibilité dans celle de La Fontaine !

139. Tyrconnell. Richard-François Talbot, comte de Tyrconnell, fils d'un Irlandais qui avait suivi Jacques II en France, devenu capitaine et aide de camp du maréchal de Saxe, promu maréchal de camp en 1748, fut envoyé en 1749 à Berlin où il mourut en 1752 ; Frédéric qui l'appelait le mylord, ne l'aimait pas ; mais Tyrconnell avait de l'esprit, du sang-froid et de la finesse.

140. Le dernier mot de Valazé. C'est peut-être parce qu'il se frappa d'un poignard qu'on l'a comparé à Caton. Mais il ne put prononcer le mot qu'on lui prête d'ordinaire : « Tu pâlis. — Non, je meurs », puisque le cœur fut traversé de part en part et que la mort fut très prompte. Il est plus vraisemblable qu'il a dit, en se frappant : « Je meurs en homme libre ».

141. Vices et vertus. C'est le colonel Gérard Lacuée, du 59e, qui disait ce mot à Fezensac : « En vivant avec les soldats, on apprend à connaître leurs vertus ; ailleurs on ne connaît que leurs vices ».

142. Un voltaire en miniature. C'est le général Lamarque qui, au mois de mai 1822, nommait ainsi Jouy dont le talent lui semblait prodigieusement souple et facile.

Nous avons reçu le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Saglio et Pottier, 50e fascicule, p. 649-808), Paris, Hachette, 1915. Il contient les articles *Vasa* à *Via*, c'est-à-dire : Vasa (Dugas, Pottier), vasarium, veneficium, venenum, verber, verbera (Ch. Lécrivain), vectiarius, ventilabrum, ventilator (Jardé), vectigal, velites, vestis militaris, vexillarius, vexillatio (R. Cagnat), vectis, velum, velarium (Navarre), vegeiia, vehiculum (Pottier), vehiculum, venatio, venator, vesica (G. Lafaye), vehiculum, venditio bonorum (Collinet), Veiovis, Vertumnus, Vesta, vestalis, Vestalia (Hilo), velamen, velamentum, (Graillot), velum, ventrale, ventralis, vestiarius, vestibulum, vestiplicus, vestispicus, vestitor (Chapot), vexatio, vera, verutum, vericulum, vexillum (Ad. Reinach), venditio bonorum (Beauchet), venti (Lantier), Venus (Séchan), verbena (Piganiol), vestis, vestis militaris (Boulanger), veteranus (Mispoulet), veterinaria ars, via (S. Reinach), via (Besnier).

— M. Charles Du Bus vient de compléter, par un gros volume de 671 pages à deux colonnes, les *Tables générales de la Gazette des Beaux-Arts*, de 1859 à 1908. Le premier volume, contenant la table des articles, avait paru en 1911 ; celui-ci est consacré à la table des illustrations, classées suivant 27 divisions qui comportent chacune de nombreuses subdivisions. Quand on songe que la *Gazette*, dans le premier demi-siècle de son existence, a publié environ 50.000 pages et plus de 15.000 gravures, on se rendra compte du travail énorme auquel M. Du Bus s'est soumis dans l'intérêt des historiens de l'art. Ils possèdent désormais un instrument de travail infiniment précieux, dont ils seront reconnaissants à l'auteur et à l'éditeur. — S. R.

— Au milieu du grand conflit actuel a paru la première partie du cinquième tome de l'*Inventaire sommaire des archives historiques du ministère de la guerre* (Paris, Imprimerie nationale, 1915, in-8°, nos 3352-3634, p. 1-356). Il va de l'année 1751 à la fin de l'année 1762 et il est presque entièrement consacré à la guerre de Sept Ans. L'auteur de cet *Inventaire sommaire*, M. Félix Brun, s'est, de nouveau, acquitté de sa tâche avec un soin digne de tous les éloges : dans l'analyse des volumes, nécessairement brève, il a su mettre une quantité d'indications et d'informations très utiles, et il mérite la reconnaissance des amis de l'histoire. — A. Ch.

Académie des Inscriptions et Belles-lettres. — *Séance du 15 septembre 1916.* — Le P. Scheil fait une communication sur « la prière des morts » chez les Elamites. Il s'agit d'un petit lot de tablettes trouvées dans des tombes susiennes et où chaque formule exprime, soit par la bouche du mort lui-même, soit par celle des survivants, des souhaits de bonheur pour la vie future.

M. Edmond Pottier lit une note d'un propriétaire de Vendres, M. Félix Mouret, qui a exploré à Ensérune, près de Béziers, une nécropole contenant des vases peints grecs et des vases à décor géométrique dits ibériques. Sa découverte prouve que le commerce grec pénétrait profondément dans le Sud de la Gaule, du vie au iiie siècle a. C. — MM. Salomon Reinach et Babelon présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 7 octobre — 1916

H. Hauser, Le principe des nationalités, ses origines historiques (E. d'Eichthal).
J.-Mark Baldwin, Alliance Pan-Atlantique ? pourquoi pas ? (E. d'Eichthal).
Ch. Monteil, Les Khassonké (René Basset).
Léon Daudet, L'Entre-Deux-Guerres (Louis Tarcenay).
Gérard d'Houville, Jeune fille (Ernest Seillière).
Questions et réponses.
Dictionnaire des antiquités, 51.
Mustard, Derniers échos de Calpurnius et de Némésien (H. W.).
Pasgal, Athenaeum, études périodiques de littérature et histoire. III, 4, (J. D.).

Le principe des nationalités. Ses origines historiques par Henri Hauser, professeur à l'Université de Dijon, brochure de 27 p. Alcan, édit. 1916.

M. H. Hauser a eu grandement raison de vouloir éclaircir ce qu'il appelle justement « le type de ce qu'on peut nommer une fausse idée claire », à savoir le principe des nationalités. Il y procède avec beaucoup de méthode et de science en distinguant successivement ce que cette notion soi-disant simple contient de complexe, de vague et même de contradictoire. Il sépare nettement la nationalité de l'État avec lequel elle est souvent confondue, ou plutôt avec lequel le travail de l'histoire est parfois arrivé à le confondre — ce qui est le cas le plus satisfaisant pour le présent des populations ainsi réunies, mais ce qui n'exclut pas dans le passé toute espèce de violences et de discordes d'où on aurait eu bien de la peine à croire qu'il sortirait après des siècles une nation unitaire. Souvent aussi — et c'est le spectacle qu'offre une partie de l'Europe contemporaine — la nationalité déborde l'Etat, se trouve morcelée entre plusieurs Etats qui d'abord veulent chacun garder ce qu'il en a conquis, et ensuite acquérir ce qui est resté à d'autres ou est demeuré indépendant. De là les conflits qui ensanglantent et ensanglanteront le monde à mesure que les nationalités prennent plus conscience d'elles-mêmes par l'oppression dont elles sont victimes, par les progrès de l'instruction, et par l'exemple qui leur est donné de nations unitaires devenues puissantes et prospères.

M. H. passe en revue avec ordre les différents facteurs constitutifs de

qu'on appelle la nationalité : race, langue, religion. Soit chacun de ces facteurs, auquel il est souvent attribué suivant les besoins de la cause, la part prépondérante, soit la réunion des trois sont insuffisantes à la définir ou à la justifier : Ils jouent évidemment un grand rôle dans la question, mais on ne peut s'y fonder entièrement puisque la même nationalité, bien « nationale » aujourd'hui, comprend souvent encore actuellement plusieurs races, plusieurs langues et plusieurs religions, et puisque toutes pour se constituer ont amalgamé ou supprimé un certain nombre de ces éléments. Reste la « conscience collective », ou « vouloir vivre collectif » et c'est la pierre d'assise qui est préférée aujourd'hui pour y appuyer les droits de la nationalité qu'on assimile à une « personne morale » suivant l'expression de Michelet.

M. H. s'y rallie, non sans y apercevoir quelques difficultés. Il rattache avec raison la conscience du moi dans la psychologie collective au sens du non-moi créé par la lutte contre d'autres collectivités. Il n'a peut-être pas suffisamment insisté sur ce côté de la question, qui est le rôle de la force dans la création des rapports pacifiques. On pourrait, je crois, démontrer [1] que toutes les grandes agglomérations civiques qui ont pris la forme de nations se sont faites entre groupes d'abord hostiles qui se sont peu à peu rapprochés pour lutter contre une menace extérieure. Quand le rapprochement s'est fait entre groupes à peu près égaux en force et sans prédominance d'un élément central, il en est résulté des fédérations plus ou moins durables ou fragiles, suivant les événements du dehors : quand un élément central (dynastie, population plus guerrière, puissance féodale supérieure, etc.) a pu peser sur les autres groupes et leur imposer sa règle, l'issue a été les Etats unitaires comme la France, l'Espagne, l'Angleterre, sous nos yeux l'Italie et l'Allemagne. Dans ces Etats la force est devenue protectrice et garante de la sécurité générale, mais en sacrifiant beaucoup d'intérêts, de croyances, de traditions, d'habitudes et de prépondérances particularistes, individuelles ou groupales. L'histoire est un cimetière de nombreuses indépendances. L'avantage a été supérieur à la perte subie et les minorités sacrifiées se sont subordonnées non sans regret mais avec résignation — suivie le plus souvent, ultérieurement, de satisfactions d'ordre multiple, aussi bien morales que matérielles — à la loi de la majorité. Mais celle-ci qu'on a qualifiée de souveraineté nationale reste tout de même un fait de supériorité de nombre, c'est-à-dire au fond un fait de force.

Quand on applique comme le fait M. H. l'idée de souveraineté nationale à la question des nationalités, et qu'on dérive les droits des peuples des droits de l'Homme, il faudrait toujours se rappeler cet

1. J'ai esquissé cette démonstration dans un volume sur « la Guerre et la paix internationale ». Encyclopédie scientifique éd. Doin.

aboutissant pratique de la souveraineté du citoyen : le recours aux urnes, à savoir le calcul des suffrages, avec la victoire assurée à la moitié plus un, et la soumission imposée à la moitié moins un.

Dans ces conditions l'idée de justice devient relative. Dans l'enchevêtrement de races, de religions et de langues qui règne dans certaines régions où les questions de nationalités sont précisément les plus brûlantes, comment au nom de la simple justice faire accepter au groupe le moins nombreux le résultat d'un plébiscite qui d'avance le force à se soumettre à une nationalité qui n'est pas la sienne ? Dans sa conclusion M. H. aperçoit et signale ces difficultés : mais étant donné son point de départ plutôt affirmatif, il a quelque peine à recommander les transactions et les concessions réciproques. Le premier obstacle auquel on se heurte en soutenant exclusivement le principe de la volonté des peuples est l'impossibilité de le concilier avec la constitution d'un empire colonial. M. H. glisse sur l'objection. « Pour que le droit existe, écrit-il en citant un auteur tchèque, il faut un sujet qui le réclame : pour qu'une nation ait le droit d'exister il suffit, mais il est nécessaire, qu'elle le veuille et prouve sa volonté par ses progrès économiques et généraux, par ses protestations et ses efforts ». Qui sera juge ? Celui qui croit apporter une civilisation supérieure et qui dénigre celle qu'il veut opprimer : et c'est ce que les Pangermanistes disent d'une partie de l'Europe au nom de la « kultur » allemande. Bien des indigènes pourraient se réclamer contre nous du droit des peuples. Supposons qu'on les fasse voter, et qu'on respecte l'exercice libre du vote. Restera l'objection des droits de la ou des minorités, et ces droits là vont forcément en travers du principe de justice dans la constitution des nationalités en Etats.

« Aucun principe, dit en terminant M. H., pas plus celui des nationalités que les autres, ne saurait être appliqué dans toute sa rigueur. Il faudra tout un harmonieux système de garanties pour que l'ère des nationalités soit une ère de paix ». J'adhère sans réserve à cette conclusion. J'aurais cependant aimé que M. H. indiquât la nécessité primordiale parmi ces garanties, d'un régime de tolérance et de libéralisme intérieur qui fasse ressembler les nouvelles nationalités aux fédérations, et amène plus vite à la résignation les fractions qui n'auront pas obtenu satisfaction pour leurs aspirations politiques. C'est en somme ce qui s'est passé pour les grands Etats d'abord hétérogènes et qui peu à peu se sont transformés en vastes nationalités unitaires, et fières et satisfaites de leur unité. La force oppressive du début s'est fait oublier par ses bienfaits ultérieurs et a engendré la patrie, puis le patriotisme. Celui-ci n'est pas un phénomène d'origine mais d'évolution. Seulement il y faut d'abord le temps, et ensuite des qualités de conciliation et de sociabilité qui n'appartiennent pas également à tous les types d'humanité.

Eugène D'EICHTHAL.

J. Mark Baldwin, correspondant de l'Institut, **Alliance Pan-Atlantique? Pourquoi pas?** Brochure, imp. Crémieu, Suresnes, 1916.

Telle est l'interrogation que se pose M. J. Mark Baldwin dans une brochure qui ne compte que quelques pages mais qui soulève une bien grande question : à savoir s'il subsistera après la guerre quelque chose de la pensée qui avait institué la Conférence de la Haye et si celle-ci revivra sous une forme nouvelle, modifiée par les nécessités résultant des événements gigantesques que nous traversons, et avec une efficacité plus grande que par le passé. « Abandonner l'objet et les fins dont la Conférence de la Haye est le symbole concret et en grande partie l'instrument réel, écrit M. Baldwin, ce serait pour les Alliés se reconnaître moralement vaincus tout en étant militairement vainqueurs. Par ses décisions, par les méthodes qu'elle emploie pour y parvenir, la Conférence de la Haye représente la conscience légale des nations alliées et du monde. Or la question qui se posera dans un avenir prochain, ne consistera pas en des raisonnements, en des arguties judiciaires, mais en des sanctions militaires et navales effectives... »

L'auteur entrevoit pour la nouvelle conférence de La Haye une œuvre très vaste remplissant en matière de relations internationales les lacunes que la guerre a surabondamment mises en lumière. « La règlementation, dit-il, a été manifestement insuffisante, mais ce qui est pis c'est que cette réglementation insuffisante a manqué de sanction et que son observation n'a pas été obligatoire ». La sanction sera encore plus nécessaire lorsque devront être posées les questions concernant les territoires garantis et la définition des devoirs des puissances signataires, qu'elles soient ou non garantes, questions dont suivant l'auteur la solution s'imposera à la conférence internationale.

Cette sanction nécessaire, M. Baldwin la cherche dans une alliance de la France, de la Grande Bretagne et des États-Unis, alliance à laquelle il donne le nom de Pan-Atlantique, qui serait pour les deux premiers pays la continuation de leur union actuelle, et à laquelle l'auteur engage instamment les États-Unis, sa patrie, à adhérer. Il est sévère pour l'attitude de son pays en face des violations par l'Allemagne, des conventions que l'Amérique avait sanctionnées de sa signature. « Les États-Unis, écrit-il, sont à l'heure qu'il est sous le coup d'un reproche ; celui de n'avoir pas fait honneur, au sens moral du mot, à leur signature, lorsque les conventions passées ont été mises en cause. » Il constate qu'actuellement ils se trouvent en face d'un devoir impératif envers la future paix du monde... Dans un accord de ce genre entre les puissances qui ont le culte de la justice et de la paix, les États-Unis pourraient retrouver leur prestige, car leurs ressources morales et matérielles seraient mises au service de la cause de la justice internationale. Il ne recule pas devant l'objection que les États-Unis pourraient être entraînés dans une guerre. Ils

doivent, suivant lui, être prêts à jouer leur rôle, à payer leur quote-part dans la défense de la liberté des peuples, à partir en guerre s'il le faut demain ou dans dix ans. Mais il pense que précisément une ligue pan-atlantique disposant d'une puissance navale immense, et de ressources matérielles incommensurables, pourrait imposer la paix en invitant les pays pacifiques à se joindre à elle et en contraignant les autres à s'abstenir du recours aux armes : car « quelle nation pourrait espérer aligner des forces qui la contrebalanceraient ? »

C'est là, on le voit, de vastes horizons qu'entr'ouvre M. Baldwin. Il propose une union de puissances qui pèserait en tout cas d'un grand poids dans la balance de l'équilibre général du monde et qui l'entraînerait vraisemblablement du côté de l'œuvre civilisatrice et libérale. C'est certainement par des coalitions de ce caractère que pourront être le mieux contenus les retours offensifs des empires militaristes présents ou futurs. A ce point de vue, son étude vaut la peine d'être signalée aux penseurs qui songent à l'avenir de l'humanité dite policée, et qui pensent qu'il ne pourra être assuré pacifiquement, que, comme le disait Kant, par des « institutions » ayant force coercitive. M. Baldwin aurait dû dire que pour atteindre ce résultat, la première nécessité de la combinaison serait le maintien aux États-Unis et en Angleterre de forces militaires terrestres permanentes et suffisantes.

Eugène D'EICHTHAL.

Ch. MONTEIL. **Les Khassonké**, monographie d'une peuplade du Soudan français. Paris, E. Leroux, 1915, 524 p. in-8, avec carte et planche.

M. C. Monteil, ancien administrateur adjoint aux colonies s'était fait connaître et apprécier par une bonne *Monographie de Djenné* [1] et par un volume de *Contes soudanais* [2]. Il nous donne aujourd'hui sur les Khassonké un volume dont je vais essayer de faire ressortir l'importance.

Les Khassonké sont une population d'origine mixte qui se constitua vers la fin du XIe siècle de notre ère, de certaines fractions poules, mélangées avec des Kagoro du Nord du Sénégal et surtout avec des Malinké au sud de ce fleuve et des Soninkés. Aussi leur langue est-elle un dialecte mandé, voisin du Kagoro et renfermant, dans son vocabulaire des radicaux pouls. Ils sont établis sur les deux rives du Sénégal dans le cercle de Kayes.

Les premiers chapitres du livre sont consacrés aux origines et à l'histoire. Comme tous les noirs convertis, les Khassonké prétendent à une descendance arabe qui remonterait à un contemporain du Prophète. Il n'y a pas lieu, bien entendu, de s'arrêter à ces inventions.

1. Tulle, 1903, in-8.
2. Paris, 1905, in-18.

Les détails réellement historiques qu'a rassemblés M. Monteil complètent ce qu'en avait dit M. Delafosse dans son bel ouvrage *Haut Sénégal-Niger* [1], passim et surtout t. I, p. 290-291.

La vie matérielle occupe les chapitres suivants qui sont d'une extrême importance à cause de l'abondance et de l'exactitude des détails qu'ils renferment; rien n'est négligé : l'alimentation, l'habillement, la parure, le mobilier [2], la pêche, la chasse, l'agriculture, les diverses industries, le commerce sont successivement passés en revue.

Viennent ensuite les chapitres relatifs à la musique et à la danse. On peut regretter que l'auteur n'y ait pas donné, non plus que dans celui qui est consacré à la langue, quelques spécimens de chansons, paroles et musique [3]. Il y est aussi traité du folklore et la classification des thèmes est empruntée au recueil d'Equilbecq, *Aux feux de la Veillée, contes indigènes de l'Ouest africain français* [4]. L'auteur aurait pu se contenter de reproduire ce qu'il en a dit lui-même dans l'introduction à ses *Contes soudanais*, p. 1-14.

Le folk-lore est une transition à l'exposé des croyances : les Khassonké païens sont animistes et leur conception du principe vital, des esprits et de la magie, aussi bien que les cérémonies du culte et le fonctionnement des sociétés secrètes ne diffèrent guère de celles des populations de même race [5].

La suite du volume est remplie par des détails sur l'organisation de la famille, le régime de la propriété foncière, le clan de Khasso et l'islam en pays Khasso. Ce dernier chapitre, qui aurait pu être placé à la suite de celui du culte, mérite une attention particulière. Le tiers des Khassonké seulement est musulman; l'islam qui y a pénétré par infiltration n'en est pas moins un agent actif de troubles et de discorde comme l'ont montré les soulèvements organisés par les marabouts dans la seconde moitié du XIXe siècle. Du reste, c'est un islamisme rudimentaire, nullement supérieur chez la masse au fétichisme.

Nous arrivons à la langue Khassonké (grammaire, texte et lexique) : cette étude est l'essai le plus complet qui ait paru jusqu'ici sur cette matière. Il a été dit plus haut que le Khassonké (*Khaso-nké-Koma*)

---

1. Paris, 1912, 3 v. in-8.

2. A signaler la ressemblance indiquée p. 85 entre la serrure khassonké et une ancienne serrure syrienne : c'est le même principe que dans celles que j'ai vues au Mzab. Cf. aussi les anciennes serrures de l'Aouras décrites par Stuhlmann, *Ein Kulturgeschichtlicher Ausflug in den Aures*, Hambourg, 1912, in-8, p. 63 64 : il y voit la *clavis laconica* romaine, contrairement à Rich et à Ricard qui lui attribuent une origine égyptienne.

3. La traduction seule de deux chansons, relatives à la sorcellerie, se trouve p. 237-238 (*Contes soudanais*, p. 80-82).

4. Paris, 1913-1915, 2 v. in-18.

5. Cf. en particulier J. Henry, *L'âme d'un peuple africain, Les Bambara*, Münsteri W. 1910, in-8.

appartient à la famille mandé : jusqu'ici, nous n'avions que quelques expressions dans la *Langue mandé* de Rambaud [1], un vocabulaire sommaire de G. Bastard [2]; un court chapitre dans l'*Essai du Manuel pratique de la langue mandé* de Delafosse [3] et une série de notes lexicologiques recueillies pendant ma mission au Sénégal en 1888 et restées inédites. Les six textes publiés ici sont les premiers qui aient paru en cette langue. Trois d'entre eux ont été traduits dans les *Contes soudanais* qui renferment aussi la traduction de seize autres dont il serait désirable de voir publier le texte. Si on y ajoute deux contes traduits dans les *Contes du Sénégal et du Niger* de F. de Zeltner [4] et un dans le recueil d'Equilbecq, on aura tout ce qui existe de la littérature Khassonké.

On voit quelle est l'importance de ce livre et l'auteur a eu raison de penser « que son volume apporterait une utile contribution à la connaissance de ce Soudan français où notre civilisation n'est qu'à son aurore » (p. 7) [5].

René Basset.

Léon Daudet, **L'Entre-Deux-Guerres**, *Souvenirs des milieux littéraires, politiques, artistiques et médicaux de 1880 à 1895*, 3e série. Paris, Nouvelle librairie nationale, 1915. Un vol. in-12 de 314 pp., 3 fr. 50.

« Je l'aime parce qu'il est de Pantruche, la seule ville du monde où l'on dise leur fait aux crétins nantis et où les avantages extérieurs n'en imposent pas. » Cette phrase dans laquelle l'auteur donne (p. 85) les raisons de sa secrète sympathie pour le dessinateur Forain, pourrait servir d'épigraphe à son livre. Sa préoccupation dominante en le composant, comme sa principale satisfaction en le livrant au public, semblent avoir été de « dire leur fait » à tous ceux qu'il enveloppe dans la même épithète méprisante de « crétins nantis » et qu'il cherche surtout, de son propre aveu, parmi « les Juifs, les métèques, les banquiers, les politiciens, les salonnards et les larbins » (p. 91). Et comme il ne se pique ni d'indulgence, ni de modération, il en découvre dans tous les milieux qu'il a fréquentés et dont la description forme la trame d'une œuvre où il passe successivement en revue : la période des attentats anarchistes et la mort du président Carnot (1894) ; le monde de la haute finance israélite (chap. II) de la presse politique quotidienne (chap. IV) ou des grandes revues littéraires (chap. VI) ; quelques « types d'Entre-deux-guerres » (chap. III,) ; le Tolstoïsme, l'Ibsénisme et le Nietzschéisme (chap. V) ; les à côtés du

1. Paris, 1896, in-8.
2. *Essai de lexique pour les idiômes soudanais*, *Revue coloniale*, mai 1900.
3. Paris, 1901, in-8, p. 247-251.
4. Paris, 1913, in-18.
5. A la bibliographie, ajoutez Bérenger-Féraud, *Les peuplades de la Sénégambie*, Paris, 1879, in-8, p. 158-159.

drame de Panama (chap. VII) et les souvenirs d'un voyage en Angleterre et dans les Pays scandinaves (chap. VIII). Dans cette excursion à travers les milieux les plus représentatifs de la société française entre 1890 et 1904 l'auteur n'aurait guère, à l'en croire, rencontré que des grotesques ou des coquins : de sorte que son œuvre donne l'impression d'un jeu de massacre plutôt que d'une galerie de portraits et qu'on fait beaucoup plus rapidement le compte de ceux qu'il épargne que de ceux qu'il accable. Dans les quelques douzaines de personnalités parisiennes que sa plume a croquées au passage, MM. Barrès, Claudel, Bourget, Mirbeau, Georges Hugo, Auguste Marin et Armand Gouzien, les peintres La Gandara, Lobre, James Tissot et Santiago Rusinol, Mmes Adam et Bartet, sont les seuls qui échappent à ses sévérités et pour lesquels il exprime un sentiment qui ressemble à de l'affection ou de l'admiration sans réserve.

Conçu dans cet esprit, le livre de M. D. présente un intérêt plus littéraire que documentaire. L'historien futur de la société française sous la troisième République ne pourra sans doute y recourir qu'avec d'infinies précautions, et avec un souci constant d'en vérifier les données; mais le lecteur qui n'y cherche qu'un plaisir de curiosité, pourra y goûter, s'il sait faire abstraction de ses sentiments personnels et si la violence verbale ne l'effraie pas, quelques-uns des dons les plus heureux du satiriste : une verve drue, intarissable et souvent féroce, une forme colorée et pittoresque, une véritable maîtrise dans l'art de la caricature, un sens du ridicule par lequel l'auteur excelle à faire ressortir le côté comique des personnages qui défilent devant son objectif et à le rendre sensible par des détails extérieurs ou des comparaisons inattendues. Quelques courtes citations peuvent donner une idée de sa manière : « En même temps s'avançait un être long, crevard, noir et plat, cravaté de noir sur un plastron d'habit gondolé, terreur des cercles de conversation et des salles à manger... Vous connaissez ce haut plumeau juché sur un bâton à l'aide duquel on enlève au plafond les toiles d'araignée. Tel se présentait l'historien anecdotier des milieux intellectuels des XVIIe et XVIIIe siècles ». « On remarquait aussi un personnage bizarre, sorte de mondain omnibus qui porte une longue tête écarquillée en haut d'un cou de trente centimètres que parcourt une pomme d'Adam semblable à un ludion ». « Il y en avait de longs et de pelés comme des loups, de replets et de frisottés comme des cochons, de carrés et de losangiques comme des punaises géantes, .. de joviaux ouvrant jusqu'aux oreilles capotées des bouches ornées, bordées d'un pneu en jambon ».

La richesse même de ce talent et de ce vocabulaire devait comporter quelque excès : elle entraîne pour l'auteur un manque de goût qui s'aperçoit trop souvent dans son livre, une obsession du mot rare qui aboutit parfois à des effets comiques[1], parfois aussi à des trou-

1. P. 156, *le gâchipatafouillis de sa pauvre cervelle* ; p. 187, *les psycho-tortillons d'Ibsen* ; p. 198. Je reçus de lui un mot *époustoufflé*.

vailles laborieuses ou pédantesques [1], enfin une continuité d'outrance qui fatigue à la longue et qui ne laisse pas que de paraître un peu artificielle quand elle s'étend des hommes aux choses. C'est ainsi que le vin qui lui est servi dans les maisons où il est invité est tour à tour qualifié par lui de divin ou d'infernal (P. 210-238) selon le degré de sympathie que lui inspire l'amphytrion. Les paysages même ne sont pas épargnés par lui quand ils servent de cadre aux milieux mondains qu'il poursuit de son animadversion. Reconnaîtrait-on celui de Montreux dans cette description : « J'ai contemplé ces couchers de soleil qui ont l'air d'un œuf à la gelée de groseille ou d'une assiette pleine d'urine de singe, selon que l'on regarde la montagne ou le lac » (p. 55)? Aucun exemple n'est plus significatif pour montrer à quels écarts de goût peut conduire l'emploi trop uniforme des mêmes procédés de rhétorique vitupérative.

Louis Tarcenay.

Gérard d'Houville, **Jeune fille**. Paris, Fayard, in-16, 3 fr. 50. 1916, 358 p.

Voici de toute évidence un roman d'avant-guerre. Arrêté sous le cylindre même de la presse par les événements de juillet 1914, il a discrètement attendu son heure et différé sa tâche, celle de fournir un instant de détente, une heure de repos dans le bleu à tant de lettrés dont les forces cérébrales se dépensent sans compter au service du pays depuis deux ans. A ce titre, il faut cordialement l'accueillir, car c'est une exquise chose qu'une bouffée d'air frais chargé des effluves de l'éternelle beauté au sein de l'atmosphère empoisonnée par les relents de la barbarie.

Dès le début du récit se pose le contraste qui en fera l'originalité singulière. L'héroïne du récit se trouve déjà vieille avec ses dix-sept années, cependant que les trente-six ans de sa délicieuse maman lui apparaissent charmants et jeunes : « Sois sage, ma Juliette, lui a dit « sa grand'mère avant qu'elle eût neuf ans, et fais bien attention à ta « maman. Tu as une toute petite maman et tu es une grosse fille « d'esprit sérieux. *Protège ta maman* ! » Ces derniers mots pourraient être l'épigraphe du livre et la situation qu'ils résument ne manque pas de nouveauté, on en conviendra sans doute. On la sent vécue malgré tout, au sein de cette vie moderne qui a modifié tant de traditions immémoriales, et nul, après lecture, n'aura la tentation de se rebeller contre le postulat de l'auteur.

Si différente moralement de sa mère, Juliette est au contraire presque identique à sa grand'mère maternelle qui fut un écrivain illustre, une George Sand à peu de choses près, selon ce qui nous est

1. Par exemple dans la phrase suivante p. 165. « Avec cela, autoritaire, tracassier, ronflon, comme on dit dans le Midi, colaslinger comme on dit dans le centre, verdillon comme on dit à Paris ».

confié de son destin. N'est-il pas frappant que la séduisante enfant du XXe siècle se sente toute semblable par les dispositions de l'âme à l'une des plus authentiques incarnations du romantisme français, à celle qui reconnaissait Rousseau pour son père spirituel ? L'aïeule a laissé pour sa petite fille avant de mourir une lettre testamentaire qui contient ce pronostic pénétrant : « Seras-tu pieuse, Juliette ? *Plutôt « un peu mystique.* La religion de l'Evangile t'attirera plus que la « règle de l'Eglise, comme moi ; et c'est, vois-tu, peut-être dommage « pour des natures comme les nôtres. Car l'Eglise ordonne et conduit, « dirige, mène, dit-on, par une voie plus prompte et plus droite à la « même clarté ! » Elle n'en laisse pas moins pour viatique à l'enfant le précepte de n'écouter que son cœur, avec ce correctif de l'écouter *bien*, et de savoir comprendre ce qu'il dit !

Or ce cœur ne dit au total que de fort bonnes choses à Juliette, s'il lui conseille parfois quelques traits d'indépendance espiègle qui sont les chapitres amusants de son histoire. Il lui suggère d'accepter en stoïcienne le rude sacrifice que lui imposera la destinée lorsqu'elle devra renoncer à l'homme qu'elle aime et dont elle s'était crue choisie, en faveur de sa mère-enfant, soudain devenue une amoureuse et une amoureuse aimée. Aussi bien ce décret de la Providence a-t-il peut-être été rendu à son profit sans qu'elle s'en doute. Nous parlions plus haut de Sand. Robert Bourgueil, qui trompe ainsi les espérances de Juliette et devient son beau-père quand elle le souhaitait pour époux, Bourgueil a toute la séduction de Jacques, mais il a aussi l'âge exact de ce héros malencontreux, de même que sa jeune amie a celui de Fernande. Qui sait si quelque Octave ne serait pas venu se placer sans trop de délai en travers de leur bonheur conjugal ? L'héroïne de Gérard d'Houville reprend à temps la liberté de son choix ; elle pourra quelque jour épouser Jimmy Styrenson, un sympathique Américain qui fut son camarade d'enfance ; elle oubliera qu'elle crut aimer ce peu délicat Robert et elle évitera le couvent où s'enferme sous ses yeux une de ses compagnes pour se punir de n'avoir pas su garder, pour toute sa vie, le même, le définitif amour.

Au surplus, sans nous attarder davantage au roman proprement dit dans l'œuvre nouvelle de Gérard d'Houville, cueillons plutôt au passage quelques-unes des fleurs qui l'émaillent ; car toutes choses prennent originale et profonde figure sous ce pinceau magique, depuis les roses trémières « qui ont toujours l'air de s'arrêter après un pèle-« rinage », jusqu'au bol de lait qu'on vient de traire, « mousseux et « tiède encore de vie animale, et qui est à la fois un peu répugnant et « presque sacré ! » N'est-ce pas une épigramme modernisée de l'Anthologie que cette évocation du miroir, « éternel jouet si précieux, au « fond duquel dorment les péchés comme les châtiments de la femme, « et tellement uni à celle qui le possède qu'on le retrouve au fond des « féminins tombeaux ! » N'est-ce pas un aphorisme piquant que celui-

ci : « Je déteste ces mots : convenable, inconvenant ! Je déteste la « niaiserie, mais j'aime le mot de pureté... Pureté, cela ne signifie « pas ignorance, bêtise : c'est un lac prêt aux beaux reflets, un azur « prêt aux grands coups d'aile... et ça n'a pas besoin d'être conve- « nable ! »

Voici le décor de Bretagne, plutôt celle des souvenirs celtiques que celle de l'hagiographie chrétienne, la Bretagne de Merlin, d'Arthur et de Tristan où les pardons évoquent à la fois « les saintes et les sirènes », où les marins après la procession rejoignent leurs « douces » sous les futaies antiques, où je ne sais quoi de païen flotte parmi les vieux arbres puissants et sombres. Un paganisme qui toutefois s'attendrit de romantisme chrétien et rejoint les prédications d'Assise. « Mes chères sœurs, dit une Velleda de seize ans, ne soyez pas « en peine : imitez les fleurs et les herbes fraîches et toute la terre « attentive à plaire au Seigneur. Acceptez la mélancolique nuit, etc. ».

Puis, en pendant, ce sera le fond de tableau parisien, les paysages de notre banlieue dont on dirait qu'ils font moins que les autres partie de la nature parce qu'ils sont plus près des hommes, parce que le voisinage immense et mystérieux de la vaste cité les instruit. « Sans « répit les fumées et les nuages racontent dans le vent aux feuilles et « aux fleurs mille sombres et passionnées histoires ; aussi le moindre « rameau en est-il alourdi de confidences et toute feuille prête à bavar- « der pour peu qu'on l'en prie » !

Enfin, ce seront çà et là quelques vers trop rares, mis sur le compte d'une amie de Juliette, mais qui portent la bonne marque, et nous rappellent ceux que nous avons tant aimés naguère, ceux dont Gérard d'Houville se montre désormais à notre gré trop avare :

La pluie a fané les troènes
Le long du petit chemin vert,
Et le mois de juin n'a plus l'air
D'être le page de la Reine...
Il part sans pleurer, l'infidèle;
Mais sous son grand manteau de fleurs
On voit saigner un peu son cœur
Transpercé de cris d'hirondelles.

Ernest Seillière.

QUESTIONS

143. Le peintre Baudouin. Ce peintre est indécent (*Coucher de la mariée*, *Epouse indiscrète*, *Fruit de l'amour secret*, *Sentinelle en défaut*, *Amours champêtres*). Il a pourtant fait de petits tableaux religieux, une suite de miniatures sur la *Vie de la Vierge Marie*, un volume d'épîtres et d'évangiles exécuté d'ailleurs sur commande pour la chapelle du roi. Connaît-on, dans ce dernier genre, d'autres œuvres de Baudouin ?

144. L'esprit des Beauvau. Saint-Lambert, parlant des nombreux enfants du marquis de Craon qui presque tous étaient distingués, écrit qu'on aurait pu dire au XVIIIe siècle l'esprit des Beauvau comme on disait au XVIIe l'esprit des Mortemart. Où trouver une liste complète de ces Beauvau-Craon ?

145. Bernadotte a Paris en 1814. Comment y fut-il accueilli ?

146. Boufflers après la Révolution. Que fit-il lorsqu'il revint de l'émigration ?

147. Une caricature de 1815. Que signifie cette caricature qui représente un âne noir traînant et versant au précipice le char de la royauté ?

148. Le républicanisme de Chamfort. Etait-il sincère ?

149. Le chartreux de Crébillon. Que signifie cette expression ?

150. Chose légère. Quel est l'écrivain du XVIIIe siècle qu'on appelait ainsi ?

151. Décorer le temple. Quel est exactement ce mot d'un révolutionnaire, Danton, sans doute, qui demande qu'on décore le temple, une fois bâti ?

152. Femme infidèle et maîtresse parfaite. A qui fait allusion ce mot ou ce vers ?

153. Un poète n'est pas une flute. Que signifie ce mot et qui l'a dit ?

154. La folie Baudelaire. Que veut dire cette expression et de qui est-elle ?

155. François de Neufchâteau a la Convention. Il fut élu à la Convention et il ne siégea pas, pourquoi ?

156. Le goujat. Qui nommait-on ainsi à la cour de Louis XIV ?

157. Un grave insensé. Qui a été ainsi qualifié, et par qui ?

158. Hors la loi, mais non hors l'humanité. De qui est ce mot qu'on peut qualifier de sublime ?

159. Le cancer de la Lombardie. On a, je crois, nommé ainsi au XVIIIe siècle le Piémont qui ne cessait de progresser en Lombardie ; connaît-on l'origine de ce mot ?

160. Montagnardiser. Parmi les verbes en *iser*, si communs dans la langue révolutionnaire, celui-là a-t-il existé ?

161. Palette resplendissante. Qui a employé ce mot, et à qui le mot était-il appliqué ?

162. Pot de chambre. Qui a nommé ainsi en 1870 la position de Sedan ?

163. Qui me voit, fuit. De qui est cette devise ?

164. Remaniement territorial. De quand date cette expression ?

165. Schelm. Ce mot allemand qui signifie fripon, coquin, vaurien, a été, paraît-il, usité chez nous au XVIIe siècle. En a-t-on des exemples ?

166. La mort de Vendôme. Comment est mort le duc de Vendôme, le vainqueur de Villaviciosa ?

167. Le vers est un clairon et la prose une épée. Ce vers est-il exact et qui l'a fait ?

RÉPONSES

143. Le peintre Baudouin. En octobre 1777, le *Mercure de France* annonce deux nouvelles estampes gravées par Moitte d'après Baudouin et qui « représentent deux assemblées nombreuses dans l'église, l'une pour l'*Instruction* ou le *Catéchisme*, l'autre pour la *Pénitence* ».

144. L'esprit des Beauvau. On trouvera la liste des Beauvau-Craon dans l'appendice des *Mémoires* du maréchal prince de Beauvau publiés à la suite des *Souvenirs* de la maréchale par leur arrière-petite fille Mme Standish. Les plus connus de ces Beauvau-Craon sont le maréchal prince de Beauvau, la maréchale de Levis-Mirepoix et la marquise de Boufflers, mère du chevalier.

145. Bernadotte a Paris en 1814. Il ne fit qu'entrer et sortir. Toutefois la police avait l'œil sur lui. Un sieur de M...t employé par la police sous le no 1, mais voulant rester inconnu, reçoit, le 1er mai 1814, une somme de cinq cent francs « pour observer les officiers et autres individus qui se rendaient chez le prince royal de Suède ».

146. Boufflers après la Révolution. Ruiné par la Révolution, le vieux chevalier n'avait rien perdu de son esprit. Il se remit à fréquenter les sociétés où l'on causait. Dès 1802, c'était un des habitués du salon de Mme de Staël. On pouvait l'y voir dans le négligé d'un vicaire de campagne, mais souvent avec cette finesse du regard qui faisait oublier sa laideur et disant les mots les plus piquants avec un air de bonhomie extrême.

147. Une caricature de 1815. Il s'agit de Blacas dont le nom, écrit en anglais *Black ass*, signifie « âne noir ». En matière de caricatures nos pères étaient moins exigeants que nous.

148. Le républicanisme de Chamfort contenait plus d'amour-propre froissé que de conviction. C'était un enfant naturel qu'on avait affublé du nom de Nicolas et qui s'était débaptisé lui-même pour s'appeler M. de Chamfort. Cette question toute personnelle du nom ne cessa pas de le hanter. Le marquis de Créqui lui disait un jour : « Un homme d'esprit est l'égal de tout le monde et le nom n'y fait rien ». — « Vous en parlez à votre aise, répondit Chamfort, supposez qu'au lieu de vous appeler M. de Créqui, vous vous appelez M. Criquet, entrez dans un salon, et vous verrez si l'effet sera le même ». Voilà pourquoi Chamfort devint républicain.

149. Le Chartreux de Crébillon. On disait que Crébillon faisait faire ses pièces par un Chartreux parce que de si noires productions ne pouvaient naître que dans la cellule d'un solitaire. On ajoutait même que le moine était mort en travaillant au *Catilina* qui, par

suite, demeurait inachevé. Aussi, un jour que Crébillon avait lu une scène de *Catilina* à un jeune homme qui, sur le champ, lui répéta plusieurs tirades : « ne seriez-vous pas, lui dit plaisamment le poète, ce Chartreux qui a fait mes pièces? »

150. Chose légère. C'était Delille qu'on appelait ainsi parce qu'il était, parce qu'il fut toute sa vie un enfant qui ne s'attachait fortement à rien et qui jouissait de l'heure présente sans songer à l'heure qui devait suivre.

151. Décorer le temple. Le 27 avril 1793, à la Convention, Danton disait : « Quand le temple sera assis, le peuple saura bien le décorer ; après avoir fondé la liberté, nous l'embellirons ».

152. Femme infidèle et maîtresse parfaite. A la mort de la Pompadour on fit ce sixain :

Ci gis d'Etiole et Pompadour
Qui charma la ville et la cour.
Femme infidèle et maîtresse accomplie,
L'hymen et l'amour n'ont pas tort,
Le premier de pleurer sa vie,
Le second de pleurer sa mort.

153. Un poète n'est pas une flute. C'est La Motte qui disait ce mot pour justifier le style de ses odes qui manquait d'harmonie.

154. La folie Baudelaire. L'expression est de Sainte-Beuve, et Sainte-Beuve a dit : « Baudelaire a trouvé moyen de se bâtir, à l'extrémité d'une langue de terre réputée inhabitable et par delà les confins du romantisme connu, un kiosque bizarre, fort orné, fort tourmenté, mais coquet et mystérieux, où on lit de l'Edgar Poe, où l'on récite des sonnets exquis, où l'on s'enivre avec le haschich pour en raisonner après, où l'on prend de l'opium et mille drogues abominables dans des tasses d'une porcelaine achevée. Ce singulier kiosque, fait en marqueterie, d'une originalité concertée et composite, qui, depuis quelque temps, attire les regards à la pointe extrême du Kamtchatka romantique, j'appelle cela *la folie Baudelaire* ».

155. François de Neufchateau. Déjà suppléant à la Constituante et membre de la Législative, François fut élu, le deuxième sur huit, à la Convention par les électeurs du département des Vosges. Mais il refusa, et il allègua non seulement sa santé, mais l'incompatibilité qui, selon lui, existait entre le mandat de député à la Législative et le mandat de député à la Convention.

156. Le goujat. On nommait ainsi le duc d'Elbeuf qui avait épousé la fille aînée du maréchal de Vivonne, et on voulait ainsi « marquer la vie qu'il menait et la compagnie qu'il voyait ».

157. Un grave insensé. C'est Jean-Jacques Rousseau que Voltaire a ainsi qualifié :

O le méchant esprit! Gardez-vous bien de lire
De ce grave insensé l'insipide délire.

158. Hors la loi, mais non hors l'humanité. Condorcet, décrété d'arrestation le 8 juillet 1793 par la Convention, sur la motion de Chabot, puis compris le 3 octobre dans l'acte d'accusation dressé contre les Girondins, puis atteint par le décret du 13 mars 1794 (ce décret déclarait hors la loi tous les conspirateurs poursuivis comme tels qui se seraient soustraits à la justice et punissait de mort ceux qui leur donneraient asile), Condorcet dit alors à Mme Vernet : « je ne puis plus rester chez vous, je suis hors la loi ». — « La Convention, répondit Mme Vernet, a le droit de mettre hors la loi ; elle n'a pas le pouvoir de mettre hors l'humanité ».

159. Le cancer de la Lombardie : Les princes de Savoie, a dit Frédéric II, « étaient en Lombardie comme un cancer qui ronge autour de lui comme il peut, dont les progrès sont insensibles, mais continuels ».

160. Montagnardiser. Le représentant Taillefer écrit de Cahors, le 12 novembre 1793 : « j'ai trouvé le Lot fanatisé, royalisé, girondisé ; j'ai tout défanatisé, tout républicanisé, tout montagnardisé ».

161. Palette resplendissante. « O Saint-Simon, s'écrie une fois Sainte-Beuve, ô Saint-Simon, l'homme au miroir magique, à la palette resplendissante, où es-tu ? »

162. Pot de chambre. Winpffen écrivait le 6 septembre 1870 à un ami qu'il était impossible de se défendre « dans ce pot de chambre qu'on nomme Sedan », et c'est ainsi que durant, la retraite en 1812, Murat qualifiait la position de Vilna.

163. Qui me voit, fuit. Cette devise figurait sur le drapeau du marabout Mahmadou Lamine que le colonel Frey, depuis général, vainquit le 19 avril 1886, dans le Haut-Sénégal, à Tombokané.

164. Remaniement territorial. Benedetti l'employait en 1866 ; il disait que les conquêtes de la Prusse rendaient nécessaire à la sécurité de la France un remaniement territorial.

165. Schelm. Fontrailles nommait ainsi Richelieu et Schelm était de même que *Schnapphahn* (devenu « chenapan ») ce qu'on nommait un terme de soldat, employé par les Français comme par les Allemands ; cf. le récit attribué à l'Hermine, *Mémoire* de deux voyages et séjours en Alsace.

166. La mort de Vendôme. Il mourut en Espagne, dans un petit bourg de Catalogne à Vignaroz, le 10 juin 1712, d'une indigestion de poisson ; il aimait fort le poisson, a dit Saint-Simon, « et mieux le passé et souvent le puant que le bon ».

167. Le vers est un clairon et la prose une épée. Le vers exact est ainsi conçu :

Les vers sont le clairon, mais la prose est l'épée,

et il a pour auteur Louis Veuillot.

Le 51e fascicule du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* rédigé sous la direction de Edmond Saglio, puis de MM. Pottier et Lafaye (t. V, 1re partie, pp. 809-968, fig. 7439-7567; Paris, Hachette, 1916 ; prix 5 fr.) contient les articles suivants : via (Besnier et Chapot); viaticum, viator, vicarius, viginti primi, viginti viri, vis major, vis privata et publica (Lécrivain); Vica Pota, Virtus, Vis, vitula, vitulatio (Hild) ; vicennalia, vicessis, victoriatus, viria (Babelon), vicesima hereditatium, vigiles, vigiliae, volones (Cagnat); vicomagister, vicus, vicani, villa (Grenier); vidulus, vietor, villa, villa urbana, villa publica, vilicus, vinea, viridarium, vivarium, Volturnalia, Volturnus, volumen (G. Lafaye) ; via, violarius, vitis, volsella (Chapot); Victoria, vitta (Graillot) ; viduvium, vinculum (Pottier) ; Viñalia (Carcopino) ; vinculum (Vollgraff); vinarius, vindemia, vinitor, vinum, volgiolus (Jardé) ; vindex, vindicatio, vindiciae, vindicta, vitium, vocatio (Cuq) ; virga (Toutain); vitrum (Morin-Jean) ; vomitorium (Navarie).

— M. Mustard, poursuivant des études qui ont été souvent signalées dans cette *Revue*, a donné à l'*American Journal of Philology* un article : *Later echoes of Calpurnius and Nemesianus* (Vol. XXXVIII [1916], 73-83). Il signale les imitations dans les poèmes latins des humanistes, dans quelques poèmes vulgaires de Sannazar, B. Rota, San-Martino, Garcilaso de la Vega, dans l'*Arcadia* de Sannazar. Cette dernière œuvre est souvent citée. Contribution utile aux sources des écrivains de la Renaissance. — H. W.

— Dans l'*Atheneum, Studii periodici di letteratura e storia*, que dirige l'actif professeur de Pavie, Carlo Pascal, Année III, n° 4, octobre 1915, on trouve : Edmondo Solmi, Concetto e fine della filosofia secondo gli autografi inediti di Vincenzo Gioberti (rien de ce qui touche à Gioberti ne doit être indifférent à un étranger, surtout à un Français ; car Gioberti a été un des centres d'uu des mouvements d'idées dont la connaissance importe pour que nous ne nous fassions pas des illusions) ; C. Pascal, Lo Scipio di Ennio (reconstruction d'après les fragments); Fr. Ribezzo, Anomie etimologiche (discussion de gloses sur des mots latins, illyiens, messapiens, etc.); N. Martinelli, Quidnam capite I libri III De Oratore Cicero significasse uideatur (Cicéron écrit en même temps contre Pison; alors Crassus devient Cicéron, Philippe devient Pison) ; F. Ferri, Un' invettiva latina contro Erasmo Gattamelata (d'après un ms. de Parme 195); F. Guglielmino, Sulla compositione del carme LXVIII di Catullo; C. Pascal, Un uso singolare del nominativo latino (nominatif non construit; Ou., Mét., I, 169; VI, 400; XV, 96; Catulle, 86, 3; 100, 2; Lucr., I, 455 suiv.; Cic., Fin., II, 107); O. Ferrari prouve que l'usage des diminutifs dans Catulle n'est pas arbitraire : depuis longtemps M. de Labriolle a traité la question dans la *Revue de Philologie*, t. XXIX (1905), p. 277; il aurait fallu le dire. — J. D.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — **14 octobre** — **1916**

Barthou, Lamartine orateur (E. Welvert).
Du Vair, Traité de la constance et consolation ès calamités publiques, p. Flach et Funck-Brentano (L. R.).
Jovy, Lettres d'Emery à Le Sage (L. Roustan).
Les sciences économiques et sociales à l'Université de Genève (H. Hauser).
A. de Pouvourville, Jusqu'au Rhin, les terres meurtries et les terres promises (R.).
René, Lorette, une bataille de douze mois;
Stiénon, L'expédition des Dardanelles;
Péladan, L'Allemagne devant l'humanité;
Alaux et Puaux, Le déclin de l'hellénisme;
Carpentier, Les lois de la guerre continentale (S. Reinach).

Louis Barthou. **Lamartine orateur**. Paris, Hachette, 1916, in-8°, 375 pages.

Ce livre est très bon, et cependant il est détestable. Il est très bon, parce qu'il a été fait sur pièces probantes et par un ouvrier qui connaît son métier. Il est détestable cependant, parce qu'il ne traite que de politique, le plus haïssable des sujets. M. Barthou s'était naguère révélé à nous comme historien par un livre sur Mirabeau. Le thème était doublement redoutable pour lui, parce que les questions agitées à la tribune d'alors étaient bien spéciales et que Mirabeau lui-même est un ancêtre déjà lointain. Mais Lamartine est un homme d'hier, presque un contemporain, et l'atmosphère parlementaire dans laquelle il a vécu est si peu différente de celle d'aujourd'hui que M. Barthou a pu s'y trouver comme chez lui.

Le livre est divisé en trois parties. Dans la première, M. Barthou étudie Lamartine comme aspirant politicien. Il nous le montre rêvant de la tribune parlementaire dès les débuts de la Restauration. publiant ensuite une curieuse brochure où il exposait son programme politique, et enfin, nommé député en 1831, se préparant aux luttes oratoires. Dans une deuxième partie, Lamartine est à la tribune. Nous assistons à ses débuts, nous le voyons se rendre peu à peu maître de sa parole, se familiariser avec les sujets les plus divers, se plier aux plus étrangers à son génie, dompter les plus rebelles; nous le suivons dans son évolution qui le conduit du royalisme libéral vers la révolution. Enfin on nous fait repasser sous les yeux les trois mois

de dictature oratoire de Lamartine, du 24 février au 10 mai 1848, sa chute rapide, l'abandon, l'oubli. Dans une troisième et dernière partie, M. Barthou décompose les formes et les procédés oratoires de Lamartine; il nous apprend comment il préparait ses discours, comment il s'était rendu aussi bon orateur d'affaires qu'orateur politique.

Pour garnir ce canevas, M. Barthou s'est servi de tout. Il a fait de larges et judicieux emprunts à la correspondance de Lamartine. Il nous a donné des extraits bien choisis de ses discours; il a même reproduit soit des discours inédits, soit des plans de discours. Il s'est éclairé des témoignages contemporains, des jugements de la presse quotidienne, des appréciations des historiens. Rompu lui-même à la plupart des questions politiques dont Lamartine à eu à s'occuper, il a pu les juger par lui-même et juger la façon dont Lamartine en a parlé. Je l'ai dit et j'aime à le répéter : ce livre est d'un historien consciencieux, bien informé et compétent.

Sur la foi de journalistes qui voulaient faire de l'esprit, d'ennemis politiques qui voulaient nuire à Lamartine, de critiques littéraires qui n'admettaient pas qu'un poète pût faire de la politique, l'œuvre parlementaire du chantre d'*Elvire* était jusqu'ici médiocrement estimée. Le grand mérite de ce livre nouveau et nécessaire, c'est de nous avoir restitué cette œuvre d'après les pièces originales et de l'avoir remise dans son milieu et dans son vrai jour. Nous pouvons ainsi mieux la connaître et, par suite, la juger avec moins d'idées toutes faites ou de préventions. C'est une réhabilitation. Lamartine a dit cent fois qu'il attachait beaucoup moins d'importance à ses vers qu'à ses discours, et longtemps on a pu croire de sa part a une erreur de goût. M. Barthou pense et prouve que Lamartine a été un des plus grands orateurs politiques de la France moderne. Il ne va pas jusqu'à dire qu'il est plus grand orateur que grand poète; mais je ne serais pas surpris qu'il le pensât et que désormais d'autres le pensassent avec lui [1].

Eugène Welvert.

---

1. Quelques négligences déparent ce livre estimable :

Introduction, p. VII : « Les *partages* de l'âge mûr. » Partages, est-ce une coquille ?

Ibid., p. VIII. Louis Veuillot qualifiait de « buffles mornes et pacifiés » le gros du parti démocratique en 1847, et M. Barthou se scandalise de cette image. Cependant ne rend-elle pas bien l'allure domestiquée de ces troupeaux parlementaires qui, de tous temps, se laissent mener par quelque « toucheur » à la voix sonore ?

Liv. I, ch. I, Sommaire : « Ses tendances conservatrices ne font pas obstacle à son détachement de l'ancien régime. » C'est peut-être ainsi que l'on parle à la Chambre, mais ce n'est pas ainsi que l'on parle à l'Académie.

Ibid. : « Lamartine démissionne *noblement* (!).

P. 22 : « La robe virile de sa maturité. » Pléonasme.

P. 27 : *Béranger*, pour *Berenger*.

P. 63 : « Malgré que » n'est pas français.

Guillaume du Vair. **Traité de la Constance et Consolation ès calamités publiques.** Edité par Jacques Flach et Funck-Brentano. Paris, 1915, Librairie de la Société du Recueil Sirey. In-16, p. 255. Fr. 3 fr. 50.

Les éditeurs de cette réimpression ont été bien inspirés en rappelant l'attention du public sur la figure qu'ils estiment trop oubliée de Guillaume du Vair. Il a trouvé cependant en 1909 un savant biographe dans M. Radouant, et plus récemment, en 1914, Mlle Zanta, dans une thèse sur la *Renaissanee du stoïcisme au* XVIe *siècle*, rapprochait l'un de l'autre les deux représentants les plus complets de l'école néo-stoïcienne, Juste-Lipse et du Vair. Il est incontestable cependant que son œuvre, si souvent pratiquée jusqu'au milieu du XVIIe siècle et aujourd'hui presque ignorée, mériterait de nous redevenir plus familière. C'est l'honneur de notre histoire nationale d'avoir suscité, dans les moments de nos troubles intérieurs que les convoitises et les menaces de l'étranger rendaient encore plus redoutables, de ces esprits clairvoyants, graves et fermes, passionnément attachés à leurs devoirs de citoyens et dévoués au salut de l'Etat. Dans la dernière des études que je viens de rappeler l'auteur montrait avec raison comment la philosophie de du Vair a été surtout façonnée par les événements et le reflet qu'ils ont laissé en particulier dans ce *Traité de la Constance* que nous offrent aujourd'hui MM. Flach et Funck-Brentano, et qui fut vraisemblablement écrit pendant le siège de Paris de 1590. En pressant la préparation de leur réimpression vers le milieu de 1914, les nouveaux éditeurs avaient pu craindre un moment que les premiers événements de la présente guerre ne vinssent donner au livre une douloureuse actualite ; mais il restera une grave leçon de patriotisme et de réconfort.

Une sobre introduction de M. Flach esquisse rapidement la carrière politique de du Vair, rappelle sa fermeté inébranlable dans la défense des droits du Parlement vis-à-vis de l'absolutisme royal, son attitude conciliatrice entre la Ligue et le parti du Béarnais, si naturelle à son esprit juste et pondéré, mais si dangereuse à suivre à côté d'un pouvoir insurrectionnel. Une bonne partie du dernier livre du *Traité* développe d'ailleurs sous un voile assez transparent les raisons qui firent adopter à du Vair cette politique de transactions et d'accommodements. Le magistrat philosophe s'est représenté cherchant une consolation aux horreurs du siège dans des conversations élevées avec ses amis auxquels il fait tour à tour soutenir la cause de

---

P. 87 : L'éloquence de Lamartine « ne s'abaissait pas à déroger ». Qui est-ce qui s'élève en dérogeant ?

P. 215, 222 et ailleurs : « Lettre à *de* Champvans. » On ne dit pas plus *de Champvans* que *de Lamartine*. Il faut dire ou Champvans, ou M. de Champvans ou X. de Champvans.

P. 224 : « Il écrivit les *Girondins* dans le but de... » Dans le but de... n'est pas français.

P. 293 et ss. : Lord *Chatam* pour Chatham.

la doctrine stoïcienne, de la Providence, de la foi chrétienne. M. F. a essayé d'identifier ces interlocuteurs : le premier, Musée, est Henri de Monantheuil, régent de la Faculté de médecine et professeur de mathématiques au Collège royal, disciple de Ramus et maître de Thou ; le second, Orphée, serait vraisemblablement Jacques Houllier, magistrat comme du Vair et grand voyageur, et le troisième, Linus, est sans doute le savant bibliographe Nicolas Le Fèvre.

Un opuscule, écrit dans le même esprit que le *Traité*, lui fait suite, l'*Exhortation à la vie civile*, adressée à M. de L., peut-être Mathieu de La Bruyère, un ancêtre direct du moraliste, conjecturent les éditeurs. Du Vair y dissuade son ami de son projet de se réfugier dans la paix de la vie monastique et il lui démontre éloquemment les raisons de se dévouer à l'Etat.

A la suite de l'introduction, une notice bibliographique nous renseigne sur les diverses éditions du *Traité*. C'est le texte de celle de 1606, préférable à celle de 1625, la plus ordinairement suivie, qu'ont reproduit les éditeurs ; ils se sont contentés d'uniformiser l'orthographe et la grammaire. Mais ils ont souvent signalé les différences que présentent les editions ultérieures, en particulier les rajeunissements de style de la dernière, celle de 1641 ; ils y ont joint quelques notes historiques et linguistiques qu'on aurait souhaité un peu plus abondantes.

L. R.

Ernest Jovy. **Quelques Lettres de M. Emery au physicien Georges-Louis Le Sage**, Paris, Société française d'impression et de librairie, 1916, in-8°, p. 60.

L'abbé Emery, supérieur de Saint-Sulpice pendant la Révolution, s'était réfugié après une longue détention dans son pays natal de Gex, puis en Suisse, à Nyon. Il y poursuivit ses études favorites d'apologétique ; il avait fait le rêve ordinaire à beaucoup de théologiens de concilier la science avec la religion et de trouver dans les plus grands savants pilosophes des défenseurs de la révélation. Il chercha ainsi à extraire des œuvres de Bacon, de Descartes, de Leibniz, de Newton tout ce qui pouvait servir à soutenir le christianisme contre la libre-pensée. C'est pendant ce séjour à Nyon qu'il entra en relations avec le savant genevois Le Sage. M. Jovy a trouvé dans les manuscrits de celui-ci que conserve la bibliothèque de Genève huit lettres que l'abbé Emery lui adressa de 1796 à 1799. Elles se rapportent toutes à ces travaux d'apologétique qu'il avait repris. Il y accuse les philosophes français de s'être permis dans les éditions des penseurs qu'ils ont publiées des suppressions qui travestissent les véritables sentiments des auteurs à l'égard de la religion révélée. Ainsi Euler a été présenté faussement au public par Condorcet. Dans l'*Optique* de Newton, Emery a cherché un passage en faveur de la révélation qui existait en partie dans la première édition, mais que la dernière traduction fran-

çaise a aussi supprimé. Là encore il soupçonnait Condorcet, mais il se trompait; M. J. nous apprend que la version était de Marat et il donne de lui une courte lettre à Le Sage. M. J. a joint à l'édition de ces lettres une savante introduction et des notes très abondantes ne laissant ni un nom ni un ouvrage dans l'ombre; un appendice nous renseigne sur le programme des études théologiques à Saint-Sulpice en 1763, pendant la jeunesse d'Emery, et un autre sur la vie et les travaux de Le Sage. Les Sulpiciens en première ligne sauront gré à M. J. de sa publication, mais elle mérite aussi d'être signalée à l'historien des idées religieuses au XVIIIe siècle.

L. ROUSTAN.

Les sciences économiques et sociales à l'Université de Genève. Inauguration de la Faculté des sciences économiques et sociales et de l'Institut des hautes études commerciales (25 octobre 1915). Discours, leçons d'ouverture, mémoires. Genève, Georg et Cie, 1916. In-8°, II-216 p.

Cet élégant volume est une contribution de plus à la thèse de l'utilité des petits Etats, considérés comme laboratoires de la civilisation. Il y a longtemps que les Universités européennes sont en quête de la formule qui a pu se réaliser, en pleine guerre, dans cette république genevoise, minuscule par son territoire, si grande dans l'ordre de l'esprit. Formule d'autant plus heureuse que les Genevois n'ont pas prétendu bâtir de toutes pièces une Faculté toute neuve, séparée de ses voisines par des murailles impénétrables, pourvue de son propre mandarinat. Au contraire, la nouvelle Faculté s'est donné délibérément pour tâche de faire craquer les vieilles cloisons. Il y a seize ans, dans un Congrès international, j'entendais des universitaires soutenir que la division des Universités en quatre Facultés était sacrosainte, qu'elle était fondée en raison, qu'elle correspondait aux catégories de l'entendement. La Faculté genevoise a fait très sagement appel aux Facultés préexistantes. Elle a fait venir à elle des professeurs de la Faculté de droit, de la Faculté des sciences, de la Faculté de médecine, de la Faculté des lettres — laquelle, pendant une période de transition, s'était appelée Faculté des lettres *et* des sciences sociales. Elle n'a même pas eu la prétention d'établir chez elle des cours spéciaux de chacune des disciplines qui peuvent trouver leur application à l'étude des sciences sociales. C'est là une tendance qui a sévi ailleurs, et qui a multiplié les doubles emplois. Ici, on s'est souvent contenté de demander aux professeurs des autres Facultés de vouloir bien tenir compte, dans leur enseignement particulier, des besoins de leurs nouveaux étudiants. D'où vient que la nouvelle Faculté résulte en partie d'une ingénieuse combinaison d'horaires. Quiconque a fait partie d'un Conseil d'université sait tout ce que ces deux mots représentent de ténacité, de patience, de diplomatie.

Le nouveau-né n'a pas tout de suite trouvé sa place dans la vieille

Académie de Calvin. Autour de son berceau se livrèrent des combats qui appartiennent aujourd'hui non seulement à la chronique universitaire, mais même à l'histoire politique de la turbulente cité. L'apaisement s'est fait et c'est dans une atmosphère de commune bonne volonté que s'est déroulée, il y a un an, la cérémonie d'inauguration.

On la trouvera retracée dans ce volume. Les discours de M. William Rosier, chef du département (nous dirions ministre) de l'Instruction publique et en même temps chef du gouvernement genevois, ceux du recteur Rehfous, ceux du doyen et véritable créateur de la nouvelle Faculté, notre compatriote Edgar Milhaud, de M. Ed. Folliet, administrateur de l'Institut des Hautes Études commerciales, du professeur zuricois G. Bachmann, mettent en lumière les traits de la nouvelle institution. La presse a déjà signalé, dans le discours du chef du département, ces phrases où revit, sous une forme démocratique et moderne, le vieil esprit genevois, et qui valent d'être conservées :

« C'est avec une peine profonde que nous avons vu des professeurs éminents, des savants de premier ordre patronner des théories inspirées du culte de la force, des principes d'un autre âge, et que nous avons pu malheureusement constater, par les événements, que le magnifique développement de la science, de la technique, de l'industrie depuis un demi-siècle, n'a pas coïncidé avec un progrès comparable dons les esprits et dans les cœurs....

« Lorsque l'Europe nouvelle se lèvera d'entre les morts, les Universités auront devant elles une tâche plus haute encore que celles qu'elles ont remplie jusqu'ici... Leur rôle sera de défendre les principes d'humanité, du droit et de la justice, sans lesquels aucune civilisation n'est possible, et de prendre en main la cause de la liberté des peuples, des petits États, contre l'orgueil et la passion de domination des puissants. Les sciences sociales, en particulier, ne seraient qu'un jeu de l'esprit si elles ne tendaient, en fin de compte, à orienter les sociétés vers des voies meilleures ».

Nobles paroles, qui font écho, à travers les siècles, au mot admirable de notre Rabelais : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Elles nous renseignent sur l'esprit qui règnera dans la nouvelle Faculté. Quant à son orientation scientifique, on s'en rendra compte en parcourant les mémoires réunis dans ce volume. M. Hans Tœndury, dont nous avons déjà signalé la remarquable brochure sur l'indépendance économique de la Suisse, a traité de *L'économie commerciale* d'une façon à la fois très élevée et très précise, M. Ed. Folliet a donné une leçon très savante sur *Les amortissements*. Sous ce titre, *Hasards et régularités constantes dans les phénomènes sociaux*, M. Liebmann Hersch a présenté une justification de la statistique et une esquisse de son rôle en sociologie. Dans *L'économisme historique d'Adam Smith*, M. W. E. Rappard a recherché l'une des origines de

ce matérialisme historique que les marxistes croient avoir été inventé d'un seul coup par leur dieu ; il montre que le matérialisme de Smith n'était pas exclusif de toute autre explication des faits, qu'il restait « une méthode sans devenir une canonique ». Le mal est venu de ce que l'on a voulu ériger cette méthode en système. Enfin M. Milhaud (*Les monopoles et la multiplicité des prix. Exemple de la régie genevoise et de l'électricité*) a voulu montrer comment les méthodes générales pouvaient s'appliquer à l'étude d'un fait concret et vivant. Sa très intéressante monographie sera lue par tous ceux qui suivent les expériences du socialisme communal et qui pensent que des mesures réfléchies peuvent agir sur l'état social. Grâce à un ingénieux eu de tarifs dépressifs, *qui favorise les petits consommateurs* (tandis qu'en général le prix non uniforme est en raison inverse de la quantité consommée), la régie genevoise a non seulement répandu la lumière mais diminué les risques d'incendie, augmenté le cube d'air vraiment respirable mis à la disposition des masses, bref assaini les taudis. « Et que l'on n'imagine pas, d'autre part, que le service municipal de l'électricité constitue la Ville de Genève en perte ».

On voit si nous pouvons bien augurer des travaux de la Faculté à laquelle nous souhaitons cordialement la bienvenue.

Henri Hauser.

A. de Pouvourville. **Jusqu'au Rhin. Les terres meurtries et les terres promises.** Avec 32 cartes. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1916, XI, 368 p. in-18. Prix : 3 fr. 50.

L'auteur a parcouru pendant les longues années de l'enfance et de la jeunesse les régions de Lorraine et d'Alsace, les terres jadis conquises par l'ennemi, comme celles qu'il occupe temporairement aujourd'hui, en deçà des frontières de 1871. Comme il le dit lui-même, d'un accent pénétrant, « il a su le nom de tous leurs villages, bu à tous leurs ruisseaux, dormi à l'ombre de toutes leurs forêts, aspiré le vent de toutes leurs cimes » ; il en sait, « les dialectes à la fois narquois et rudes ; il en a fréquenté les paysans renfermés et prudents, les ouvriers joyeux et forts, les bourgeois méfiants et probes, les aristocrates mélancoliques et fiers » (p. IX). Et dans le présent volume de croquis et de paysages, il essaie de faire revivre des souvenirs que les années passées dans l'Extrême-Orient n'ont pas effacés. Associant le sol à ses habitants, ses propres impressions aux réminiscences historiques, aux échos de la lutte actuelle, il fait alterner sous nos yeux les paysages et les opérations stratégiques, l'éternelle nature, le présent et le passé [1].

Ses esquisses sont groupées sous deux titres principaux. Dans la première moitié du volume, *Jusqu'à la Moselle*, nous apprenons à

1. Une trentaine de cartes ont été jointes par l'éditeur au volume.

connaître successivement le pays entre la Meuse et la Moselle, les côtes de la Meuse, la Voivre, le pays des forges, puis sur le front de la Moselle le Grand Couronné de Nancy[1] et les attaques furibondes et vaines des Allemands en septembre 1914; Nancy lui-même « la ville aux portes d'or ». Nous descendons ensuite vers Sarrebourg, et la région des grands étangs de Lindres, du Stock et de Gondrexange; nous passons à Morhange contre les mamelons duquel vint se buter notre élan offensif d'août 1914, puis nous saluons Metz, descendant la Moselle, par Thionville et Sierck jusqu'à *Trèves la Romaine*, qui, si l'on en croyait l'auteur, « ne sait pas être et n'est pas allemande » (p. 61).

La seconde partie du volume de M. de Pouvourville porte comme sous-titre *Jusqu'au Rhin*. L'auteur débute par le Sundgau; entrés par la trouée de Belfort, nous visitons avec lui la vallée de la Doller, « Mulhouse l'enfumée », la vallée de la Thur, et celle de la Fecht, « Colmar la claire », « Strasbourg la royale », le « pays de la Schlitte » et la plaine fertile du Rhin. Nous aimons nous-même trop passionnément nos Vosges, que nous avons parcourues pendant plus de soixante ans avec une jouissance toujours nouvelle, pour ne pas être émus par le charme des paysages successivement évoqués par l'auteur devant nos yeux avec un talent descriptif indiscutable, bien que son style soit parfois d'un lyrisme un peu trop soutenu. Mais nous regrettons d'autant plus qu'il ne se soit pas borné à peindre les sites de Lorraine et d'Alsace et d'y joindre les observations sans doute compétentes, du spécialiste militaire sur toutes les opérations stratégiques qui, depuis deux ans, font retentir ces paisibles vallées vosgiennes du bruit du canon. Assurément il serait injuste de juger un ouvrage pareil comme on ferait d'une œuvre d'érudition; mais pourtant, même en des croquis de ce genre, il faut tâcher de conserver quelque exactitude historique, et la documentation scientifique de M. de Pouvourville est vraiment trop défectueuse; en me bornant à l'histoire d'Alsace, je remplirais un bien long catalogue d'erreurs, grandes et petites, que je me garderai d'infliger tout entier à nos lecteurs, mais qui risquent fort de diminuer l'importance du travail de l'auteur, aux yeux des lecteurs compétents, tout au moins. Il m'en faut pourtant citer quelques exemples, pour que l'auteur ne s'imagine pas que je parle ainsi par méchanceté seulement. Ainsi c'est une illusion pure de de représenter les « citadelles rupestres » de la noblesse alsacienne du moyen âge, comme une « garde gauloise » placée là pour arrêter les déprédations germaniques. Ces chevaliers pillards du XIIe au XVe siècle, aussi allemands que leurs congénères d'outre-Rhin, auraient été stupéfiés de se voir métamorphosés en champions de la France.

1. Le père de l'auteur, le colonel de Pouvourville, chef d'état-major de « la division de fer », en fut un des organisateurs autrefois.

Encore au XVIIe siècle, c'est un Reinach qui défend, au nom de Ferdinand III, Brisach contre les soldats de Louis XIII et certainement l'auteur sait, aussi bien que moi, qu'à la fin même du XVIIIe siècle, un Wurmser, de Vendenheim, commandait les armées de François II. Comment peut-il dire que « la race insigne des Ribeaupierre tint en échec l'empire d'Allemagne » (p. 173) alors que les sires de Ribeaupierre étaient au XVIe siècle les vassaux obéissants et (même encore dans le premiers tiers du XVIIe) les gérants ou les envoyés de la maison d'Autriche ? Comment prétendre que par leur invasion momentanée, les bandes pillardes d'Enguerrand de Coucy « détruisirent dans le Sundgau la puissance alémannienne » (p. 220) ? Pourquoi faire du margrave Albert de Culmbach un « prédécesseur de Guillaume II », alors qu'il régnait en Franconie et n'a jamais possédé un pouce de terrain dans le Brandebourg ? Pourquoi dire qu' « Atticus le patrice (il s'agit du duc Etichon) fut installé là (à Eguisheim) *de par la volonté romaine*, après la défaite d'Attila » (p. 251) comme si, dans la seconde moitié du cinquième siècle, les Romains avaient eu à dire quoi que ce soit dans la vallée du Rhin ? Pourquoi répéter, une fois de plus, les vieilles forgeries, depuis longtemps démontrées, de Jérôme Vignier et raconter que « les Eguisheim donnèrent des rois à la France... et des empereurs à l'Allemagne » (p. 251) ? Pourquoi l'auteur fait-il ceindre aux bons abbés de Pairis, en même temps que « la mitre épiscopale, la couronne *princière* ? » (p. 261). Pourquoi appeler de modestes villages et bourgades comme Sigolsheim et Hunawihr, « de *vieilles cités* dont le moyen âge vit la *bruyante illustration* » ? (p. 262). Le transfert du Hohkœnigsbourg à Guillaume II ne fut pas le résultat d'une « souscription de ses fidèles sujets d'Alsace-Lorraine » (p. 278) mais d'un vote du conseil municipal de Schlestadt, désireux de se débarrasser des frais d'entretien fort onéreux de ces ruines. — La petite ville de Barr n'a jamais présenté « un curieux profil de cité de la Décapole alsacienne » (p. 287) pour la simple raison que c'était une bourgade dépendant de la ville libre de Strasbourg jusqu'en 1789. — D'où l'auteur sait-il que Frédégonde « mûrit ses crimes » dans la villa royale de Kirchheim ? (p. 316). Que peut-il bien vouloir dire quand il fait de l'obscur chevalier Robert Bock, de Strasbourg, « une façon d'Etienne Marcel alsacien » ? (p. 318). Le « quartier de la porte Blanche » était si peu « le centre » de la ville romaine d'Argentorat (p. 321) qu'il resta tout à fait en dehors des murs de Strasbourg jusqu'au XIIIe siècle. Les « évêques » (de Strasbourg) n'ont pas pu « garnir la ville d'un rempart continu en 1344 » (p. 322), parce que, depuis près d'un siècle, ils avaient été chassés de la ville à la suite de la bataille de Hausbergen (1261) et n'avaient plus rien à dire dans la ville libre impériale. C'est enfin une contre vérité absolue d'affirmer que « Louis XIV, par l'annexion de 1681, *réalisa pacifiquement le vœu universel et avoué des citoyens* »

p. 323) ; ils s'y *résignèrent* d'abord (et même beaucoup s'en allèrent pour ne pas être les sujets du roi) ; ils s'en *consolèrent* plus tard ; ils *s'en réjouirent* aux fêtes du centenaire de l'annexion (1781) ; voilà la vérité historique.

Je dois m'arrêter ici quoique la matière à maintes autres observations ne fasse pas, assurément, défaut. Si l'accueil bienveillant du public lui procurait la satisfaction d'une édition nouvelle, l'auteur aurait à soumettre à une révision sévère bon nombre de ses assertions historiques qui déparent malheureusement un livre que tant de pages émues et pittoresques rendent attrayant et sympathique; on relirait alors son volume avec un plaisir sans mélange.

Il est vrai qu'il y a encore la politique... Mais dans ce recueil purement scientifique, je préfère ne pas suivre M. de Pouvourville sur le terrain glissant des règlements de comptes futurs. Je dois pourtant, pour être complet, mentionner les conclusions de son ouvrage. Il réclame pour la France victorieuse la rive gauche du Rhin. C'est « l'héritage de Rome, de qui la Gaule, devenue France, descend... » « Le principe des nationalités qui semble devoir régler le statut de l'Europe renouvelée et réparer les criminelles erreurs des derniers siècles est tout à fait d'accord avec nos lettres de crédit romaines..... Dans ce triangle immense qui... remonte jusqu'aux ponts de Coblence, nous trouvons des vestiges latins, des sources gauloises, des traditions franques, mais rien absolument de prussien ni de germain » (p. 142-143). Et la phrase finale du livre est la suivante : « Il nous faut, contre l'Allemagne, le Rhin... Les soldats de la République, en y assurant pour toujours les étendards de la domination française, ne feront que mettre le point final aux *Commentaires* de César » (p. 340).

Nous sommes encore bien loin du Rhin. Mais même si nous y étions déjà, l'auteur serait bien aveugle s'il ne savait pas encore qu'on ne met *jamais* « le point final » sur les pages de l'histoire ; celle de France, et plus particulièrement celle de l'Alsace, depuis deux mille ans, le prouvent pourtant jusqu'à l'évidence. La politique d'annexion violente qu'il préconise, outre qu'elle serait un démenti sanglant à tous nos principes, si hautement proclamés, si courageusement soutenus jusqu'à ce jour, nous priverait bien vite, et à bon droit, des sympathies de l'Europe qui, seules, nous ont rendu la résistance possible contre l'écrasante supériorité matérielle de l'Allemagne au début de la lutte actuelle. Et si l'on faisait fi de ces arguments d'ordre purement moral, je me demande qui donc oserait assumer l'effrayante responsabilité d'introduire, virus déformant, quatre ou cinq millions de Germains en bloc dans le sein de la nation française ou comment il peut y avoir des esprits assez chimériques pour s'imaginer qu'on amènerait ces millions d'Allemands — admettant qu'ils soient con-

quis — je ne dis même pas à *aimer* la France, mais à ne pas la *trahir* à la première occasion propice ! [1]

R.

Henri René. **Lorette, une bataille de douze mois** (oct. 1914-oct. 1915). Paris, Perrin 1916 ; in-8, v-264 p., avec une carte et neuf gravures.

Le plateau de Notre-Dame-de-Lorette, au nord d'Ablain et de Souchez, a été le théâtre de luttes violentes à partir du mois d'octobre 1914. A la fin de juin 1915, au prix de lourds sacrifices, nous avons occupé ce bon observatoire, mais sans mettre fin à une situation difficile, « dans un cirque s'offrant en espalier aux coups de l'artillerie ennemie ». Les Allemands tenant encore Souchez, Givenchy et la côte de Vimy, il fallait se fortifier à nouveau, se protéger tant bien que mal contre leur feu, en attendant l'heure d'une nouvelle attaque. L'assaut du 25 septembre, préparé par cinq jours de tir incessant, nous rendit enfin maîtres de Souchez et de la butte de Givenchy, « depuis six mois l'objectif de l'armée ». Au prix de quels efforts surhumains, de quelle continuité d'héroïsme, le beau livre de M. H. R. peut seul en donner une idée. Vaillance de part et d'autre et qui, loyalement constatée chez l'ennemi, rehausse encore un succès chèrement payé (p. 165) :

« Ceux-là ne reconnaîtraient pas les mérites de nos troupes qui ignoreraient la prodigieuse opiniâtreté avec laquelle nos ennemis ont défendu les moindres parcelles de ce terrain. Il y a loin de cette vérité à la ridicule légende des mains en l'air... L'Allemand se défend comme il attaque, c'est-à-dire avec maîtrise. Et celui qui réussit à le pourchasser est un maître parmi les maîtres. Voilà ce qu'il faut dire à un pays avide de choses vraies ».

Ce qu'il faut lui dire aussi, c'est que la longue bataille de Lorette a donné une preuve nouvelle de cette faculté précieuse du génie français : le don de s'adapter et de s'instruire, même sous le feu. Les premières actions ont été engagées avec un mépris de la mort qui ne tenait

---

1. Voici encore un petit florilège d'errata de moindre importance choisis parmi ceux que nous avons relevés à la lecture :

P. 203. Lire *Vaucher* pour *Waucher*. — P. 227. Lire *Saint-Pirmin* pour *Saint-Primin*. — P. 231. Est-il bien sûr que « sous le règne du Grand-Roi » les carrières près du lac du Ballon « servirent à dresser à Paris les colonnes du Panthéon » dont les plans ne furent établis par Soufflot que dans la seconde moitié du règne de Louis XV ? — P. 264. Léon Lefébure ne fut pas « ministre du septennat » mais simple sous-secrétaire d'État. — P. 306. L'auteur nous parle des « premières amours de Gœthe avec *une vierge d'Urmatt* » (?) et en même temps il nomme Frédérlque *de Sessenheim*. — P. 323. Si l'auteur savait d'où vient la dénomination du quai de la *Petite France* à Strasbourg, il se serait épargué tout lyrisme à cet égard ; c'est là que se trouvait le premier hôpital des vénériens, des victimes des « *Franzosen* » (ou *mal français*) ; de là son nom ; plus tard on a *civilisé* le vocable et *Im Kleinen Frankreich* est devenu la *Petite France*. — P. 327. Saint-Thomas dans « l'ennuyeuse abside » duquel se trouve le mouument de Maurice de Saxe par Pigalle, n'est pas « un temple réformiste » (p. 327) (l'auteur voulait écrire sans doute *réformé*) mais une église *luthérienne*, etc., etc.

pas lieu d'une préparation scientifique. Voici quelques textes à l'appui, avec leurs dates :

1er novembre 1914 : « A la Chapelle et au delà, les Boches ont remué la terre avec une activité que nous ne connaissons pas encore... L'exemple agit sur nous par contagion : il vient à l'appui de théories connues, jusqu'alors négligées par notre fougueux tempérament, notre impatience d'agir, notre amour du grand air... Pour le moment, les artilleurs boches nous sont très supérieurs et on les sent familiarisés avec les procédés spéciaux de cette guerre de position où notre armée a tout à apprendre... Deux batteries de 120 long commencent à travailler dans le secteur, et, faute d'accoutumance sans doute, elles se montrent parfaitement inopérantes lorsqu'elles cherchent à éteindre le feu des pièces ennemies » (p. 38-42).

15 novembre 1914 : « Les Français ne sont point si orgueilleux qu'on l'a dit. Ils font leur *meâ culpâ*. Et demain, ils auront des grenades. Voyez : nous avons nos tranchées, et on commence à savoir les faire » (p. 50).

15 décembre 1914 : « On sait enfin, cela frappe d'évidence, que les Allemands, à cette date, nous dépassent de cent coudées pour la pratique raffinée de cette guerre de positions » (p. 58).

17 décembre 1914 : « Si ces notes devaient porter un nom, ce serait celui de *genèse*, car elles naissent en un monde nouveau, où tout est à apprendre, en pleine évolution d'adaptation, chaque combat préparant ceux du lendemain » (p. 68).

15 mars 1915 : « Nous étions rudement mal préparés : pas une pièce d'artillerie lourde derrière le front des armées, pas ou pas assez de téléphones dans nos batteries de campagnes ! Mais tout vient à point. » (p. 101).

Et encore le 15 juillet, presque à la veille de la victoire :

« C'est dur, une guerre où il faut tout apprendre ! » (p. 180).

On a tout appris, et très vite : qu'il fallait des canons lourds et des obus en quantités illimitées, que la liaison devait être parfaite entre l'aviation et l'artillerie, que les réglages de tir devaient s'effectuer instantanément par la télégraphie sans fil (p. 193). Ces expériences ont porté leurs fruits ailleurs qu'à Souchez ; la tactique de 1914 n'est plus qu'un douloureux souvenir.

Écrit avec verve et avec cœur, ce livre est de ceux qui doivent être lus et médités ; c'est l'œuvre d'un témoin qui fut bien placé pour voir, qui a bien vu et dont la déposition est précieuse.

S. Reinach.

Charles Stiénon, **L'expédition des Dardanelles,** Paris, Chapelot, 1916. Petit in-8°, 135 p.

Le but essentiel de l'expédition des Dardanelles (19 février-20 décembre 1915) était de rétablir, par la Marmara et la mer Noire, les communications avec la Russie. Si elle avait réussi, le ravitaillement de ce pays en munitions n'eût pas éprouvé les difficultés et les retards qui menacèrent, un moment, de paralyser tout le front oriental des Alliés, laissant les mains libres aux Austro-Allemands partout ailleurs. L'expédition ne réussit pas, malgré des prodiges d'héroïsme et des dispositions très bien prises sur beaucoup de points. Cet insuccès tient à trois causes principales : tout d'abord, l'extrême difficulté

du terrain, succession de barrières montagneuses aisées à défendre et d'ailleurs puissamment fortifiées ; puis, l'insuffisance des effectifs, auxquels la situation militaire de l'Angleterre et de la France ne permit pas de porter remède en temps utile ; enfin, une mésestime peu justifiée des forces turques, à la fois plus nombreuses de beaucoup que celles des Alliés et bien pourvues d'artillerie. Malgré tout, on fut à la veille du succès lors du débarquement de Suvla (août 1915) ; mais les hésitations de quelques divisionnaires anglais laissèrent perdre le bénéfice de la surprise. Au mois de septembre, une armée française devait tenter, avec des effectifs considérables, un nouveau débarquement et prendre les Turcs à revers ; les circonstances étaient favorables, car ils commençaient à manquer de munitions. C'est alors que, pour parer à ce danger, l'Allemagne décida de tendre la main aux Bulgares, de conquérir la Serbie et de rétablir les communications par terre avec Constantinople. La nouvelle expédition française fut ainsi détournée de son but et prit pour objectif Salonique, dont elle fit un camp retranché et une base d'opérations. Dès le mois de janvier 1915, M. Briand avait exprimé l'avis que l'Entente devait envoyer des forces dans les Balkans ; il semble certain que l'Angleterre, préoccupée de l'Egypte, s'y refusa, Mais qui pouvait prévoir, à ce moment, la félonie du roi de Grèce, son manquement aux engagements les plus solennels ?

L'exposé de M. S. est clair ; la topographie y éclaire partout l'histoire. Comme de juste, la source principale est le rapport de Sir Ian Hamilton ; mais M. S., qui le cite plusieurs fois sans précision, n'indique nulle part où il a été publié. Il se contente d'écrire (p. 5) : « Documents officiels, récits de témoins oculaires, carnets de route me serviront à raconter la campagne de Gallipoli ». C'est trop peu explicite ; ce n'est pas tout à fait équitable pour le beau rapport du général anglais. Il y a deux cartes fort claires, mais qui ne portent, ni l'une ni l'autre, le nom de Gallipoli ; il aurait fallu un « papillon » pour marquer l'emplacement de cette ville, demeurée en dehors du théâtre immédiat des opérations, mais dont le nom y reste attaché.

S. Reinach.

Péladan, **L'Allemagne devant l'humanité et le devoir des civilisés.** Paris, E. de Boccard, 1916 ; in-8°, XII-324 p.

Le plan de ce livre est bien conçu : après avoir exposé en quoi consiste la civilisation et quelles en sont les maximes, mettre en parallèle celles de la *Kultur* et conclure en formulant le « devoir civilisé », dont l'objet essentiel est d'opposer les « tranchées civilisées » aux futurs envahissements et même aux infiltrations de la *Kultur*.

Malheureusement, si le style de l'auteur est parfois vibrant et original, son information est des plus médiocres et ses jugements souvent

hasardeux. — P. 97 : « Leibnitz, disciple de Descartes, écrit sa *Théodicée* en allemand ». Mais non, il l'a écrite en français, et même avec talent; elle n'a été traduite en allemand que bien plus tard. — P. 193 : « Renan tira de la *Vie de Jésus* de Strauss un ouvrage de propagande, à un franc, qui livra à la discussion des ignares les plus difficiles problèmes de l'exégèse et vulgarisa, dans la mauvaise expression, la figure la plus idéale que l'humanité ait conçue. » Renan plagiaire de Strauss! Quel pangermaniste oserait parler ainsi? P. 104 : « *Fichte.* Quel degré d'abrutissement faut-il atteindre et s'abaisser [1] à lire une phrase aussi honteuse pour qui l'accepte : *Le moi pose un moi limité comme opposé d'un non-moi limité.* Ce n'est pas un langage humain, mais une bestialité de cuistre. Un latin ne tolère pas, comme proposition, ce grognement de porc universitaire. » Evidemment, M. P. ne comprend pas même ce dont il s'agit. – P. 61 : « On n'ose rechercher les sources du militarisme et ses vrais pères dans les sacrées personnes de Luther et de Kant ». L'auteur, sévère d'ailleurs pour la papauté, en veut particulièrement à Luther et à sa « race » (p. 190), pour laquelle aurait travaillé, en petite-fille de pasteur qu'elle était, Mme de Staël. — P. 237 : « Messieurs de la religion prétendue réformée sont fort à plaindre, en ce moment : leurs principes servent de sentences [2] aux pires attentats ; et ils en souffrent s'ils sont français, comme les catholiques ont leur pape pour croix ! La race, qui a voulu réduire l'humanité en esclavage, est protestante, malgré le concert de la catholique et apostolique Autriche. Le Kaiser pense en protestant, comme il parle allemand ». On pourrait faire remarquer à l'auteur que notre alliée l'Angleterre, profondément imbue, aujourd'hui encore, de l'esprit de la Réforme, s'est jetée dans la guerre la plus ardue pour ne pas manquer à sa parole ; mais les citations précédentes doivent suffire. J'ajoute que les épreuves ont été mal lues et que les noms défigurés se comptent par douzaines [3].

S. Reinach.

L. P. Alaux et R. Puaux. **Le déclin de l'hellénisme**. Paris, Payot, 1916, in-12, 136 p.

Comme le disent très justement les auteurs, dont la compétence est connue, l'histoire de l'hellénisme depuis 1830 n'est que celle de l'irrédentisme hellénique. A cette tâche nationale, ni les hommes ni les

1. Le texte parait altéré, mais je ne devine pas la correction.

2. Le texte est-il corrompu? Je ne comprends pas.

3. *Oelohim*, *Hartman*, *Tchenslokhovo*, *Sphann* (Spahn), *Wengartner*, *Goessen* (Giessen), *Greitswald*, *Doniel* (Daniel), *Giesebrecth*, *Otsvald*, *Koettschon*, *Sthal*, *Kock* (Koch), *Wollmann* (Woltmann), *Carltadt*, *Riemens*. *Chneider* (il s'agit du sculpteur), *Bruckmair* (il s'agit du peintre), *Kaafmann* (il s'agit d'Angelica). Même Guillaume II est deux fois appelé *Wilhem* ; il y a une station du Métro qui porte ce nom, mais c'était celui d'un bon musicien.

circonstances n'ont fait défaut jusqu'à l'assassinat du roi Georges Ier à Salonique. Les Grecs avaient beau se livrer à des disputes incessantes : le patriotisme les mettait d'accord, et la « grande idée », enseignée sur les bancs de toutes les écoles, était sans cesse présente aux esprits, non seulement en Grèce même, mais encore, et parfois davantage, dans les communautés grecques de la *diaspora*. Comment expliquer que la Grèce ait renié son idéal au moment même où elle possédait, pour le réaliser, un homme d'Etat éminent, Venizelos, où les puissances qui avaient présidé à sa renaissance, France, Angleterre, Russie, lui prodiguaient des promesses d'agrandissement et de protection, au moment où, liée par un traité formel avec la Serbie, il suffisait à la Grèce, pour servir efficacement ses intérêts, d'agir suivant les lois de l'honneur ? Trois arguments ont été invoqués par la Couronne hellénique pour justifier son abstention : 1° Un argument juridique ; la Grèce n'aurait été liée à la Serbie qu'en vue de l'éventualité d'un conflit purement balkanique. Le texte du traité ayant maintenant été publié, la mauvaise foi de cet argument saute aux yeux et ne fait que déshonorer davantage ceux qui l'ont allégué. 2° Un argument politique ; il s'agissait d'épargner à la Grèce le sort malheureux de la Belgique et de la Serbie. Argument de poltrons et, par surcroît, de poltrons stupides, car le 5 octobre 1915, jour de la dernière démission de Venizelos, la Grèce pouvait déjà compter, dans les Balkans, sur une armée de 142.000 Alliés, dont le nombre aurait été doublé en un mois. 3° Un argument tiré de l'intérêt de l'hellénisme : la crainte de déchaîner en Turquie une explosion de fanatisme et des massacres dont les Grecs ottomans eussent été les victimes. Comme si, depuis l'avènement des Jeunes-Turcs, l'extermination de l'hellénisme, d'abord par le *boycottage*, puis par le fer et le feu sur la côte d'Asie Mineure, n'avait pas été le programme constant des maîtres de Constantinople ! Mais alors, quelle est la véritable explication du *gran rifiuto* de la Grèce ? Les auteurs n'en offrent pas ; ils concluent tristement : « Les philhellènes du monde entier n'ont plus qu'à se voiler la face et à pleurer leurs illusions ». C'est peut-être vrai, mais ne suffit pas à l'histoire. Que la Grèce, stimulée et réconfortée par l'intervention de la Roumanie, par une explosion de patriotisme dans la Macédoine grecque, entre demain en campagne, cela ne changera rien à la conduite qu'elle a tenue depuis la chute de Venizelos ; la raison profonde de cette turpitude sera toujours à trouver. Il faut la chercher là où elle est, et non ailleurs : au Palais. Mais cette recherche est trop délicate pour des étrangers, du moins à cette heure : c'est aux Grecs à faire la lumière, dussent-ils déchirer tous les voiles qui dissimulent mal les deux mauvais génies de la Grèce pendant la grande crise : δωροδοκία, γυναικοκρατία.

S. Reinach.

Paul CARPENTIER. **Les lois de la guerre continentale** (*Kriegsbrauch im Landkriege*). Traduction et notes. Paris, Payot, 1916; in-8°, XXVI-198 p.

Dans la première édition de cette traduction, publiée en 1904, l'auteur avait appelé l'attention des jurisconsultes sur un fait grave : le Grand Etat major de Berlin, par les règles qu'il formulait sur les usages de la guerre dans un Manuel tout récemment paru, se mettait en contradiction avec le Règlement annexé à la Convention de La Haye (29 juillet 1899), que l'Allemagne avait pourtant approuvé et signé. Bien plus : le dit Etat-major publiait officiellement le nouveau code de guerre, alors que l'art. 5 du Réglement visé obligeait les contractants à répandre parmi leurs troupes un texte sensiblement différent. Aujourd'hui, rééditant sa traduction et ses commentaires, M. P. C. est amené à regretter que l'Allemagne ne se soit pas tenue à ce Manuel, quelque barbare qu'il soit à bien des égards, et qu'elle ait renchéri, dans l'application, sur la sauvagerie officielle. Bien entendu, il ne s'agit pas d'actes individuels, mais d'atrocités commandées et controlées.

On trouvera ici : 1° le Réglement de La Haye; 2° le Manuel allemand traduit, avec ses notes; 3° les notes du traducteur, purement juridiques et historiques. L'une d'elles conteste une citation de Rolin-Jacquemyns, écrivain belge germanophile, dont le Manuel n'a pas manqué de faire état, au sujet de la manière de combattre des turcos; on a répandu des légendes absurdes, trop facilement accueillies, sur la conduite des troupes algériennes en 1859 et en 1870. Une autre note montre combien les auteurs du Manuel ont abusé d'un épisode tiré d'une *nouvelle* des frères Margueritte, qui n'a aucune prétention à être de l'histoire (*Les braves gens*, p. 360). M. P. C. n'était pas moins autorisé à protester contre ces lignes (p. 126 de la trad.) : « On peut certes soutenir que la conduite de la population (à Bazeilles, en 1870) aurait exigé la destruction complète du village et la condamnation suivant la loi martiale de tous les habitants adultes ».

En somme, l'Allemagne, représentée par des civils et des militaires, a signé le Règlement de 1899 et s'est engagée à le répandre ; au lieu de cela, elle a promulgué un Règlement de sa façon, qui contredit le premier et, dans la pratique, elle a montré qu'elle ne se souciait ni de l'un ni de l'autre, mais seulement de ses intérêts immédiats. Un gouvernement qui agit ainsi se met hors la loi. La mise hors la loi de l'Allemagne par le Conseil des Alliés ne serait qu'une formalité ; elle s'en est chargée elle-même. Il en découle cette conséquence que des gouvernements civilisés ne peuvent pas négocier avec celui-là; fait très simple dont le peuple allemand sera appelé, tôt ou tard, à tirer les multiples conclusions.

S. REINACH.

L'imprimeur gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — **21 octobre** — **1916**

Cl. Perroud, Le roman d'un Girondin (E. Welvert).
La guerre des nations, publication de la librairie Treves, II (A. P.).
Hennebois, Aux mains de l'Allemagne ; Lettres d'un soldat, préf. d'A. Chevrillon; Parès, Au jour le jour avec l'armée russe ; Thompson, La retraite de Serbie (S. Reinach).
Nothomb, La barrière belge ; J. Reinach, Les Commentaires de Polybe, VI ; R. Moulin, La guerre et les neutres, II (A. Chuquet).
B. Carr Rider, La maison grecque (A. de Ridder).
Académie des Inscriptions.

Cl. Perroud. **Le Roman d'un Girondin**. Paris, Hachette, 1916, in-4°, 65 pages (Extrait de la *Revue du* XVIII*e* *siècle*.)

I

Dans la galerie des nombreux Girondins autour desquels M. Perroud promène depuis quelque vingt ans son minutieux et affectueux crayon, il semble qu'il ait une prédilection pour Bosc. Prédilection justifiée, car c'est une figure attachante. Bosc a du grand Ampère, son contemporain, la candeur, la chaleur de cœur, l'amour de la science, la simplicité ingénue. Il diffère cependant de lui par cette horreur de la religion et des prêtres [1] qu'il partage avec presque tous ses amis politiques. Comme Ampère encore, Bosc a eu son roman de jeunesse qui a fini comme le sien par une catastrophe. C'est ce roman et cette catastrophe que M. Perroud a entrepris de nous rappeler ici. Je dis bien de nous rappeler, car le roman de Bosc nous était déjà connu. M. Perroud, lui-même, au cours de ses études sur M*me* Roland et ses amis, y avait déjà fait plusieurs fois allusion, mais pas avec la précision et l'étendue des détails qu'il y apporte aujourd'hui.

L'histoire est très simple. Dès 1780, le naturaliste Louis Bosc d'Antic faisait partie du groupe de jeunes adorateurs qui dès lors commençaient à tournoyer autour de M*me* Roland, mariée depuis quelques mois. Vingt-cinq ans plus tard, il aura beau écrire, en par-

1. Bosc traitait de « scélérat » le prêtre qui avait voulu faire faire à la fille de Roland sa première communion. De l'apostrophe de M*me* Roland : « Nature, ouvre ton sein ; Dieu juste, reçois-moi ! » Bosc supprima, sur l'édition qu'il fit paraître de ses *Mémoires* en 1795, le « Dieu juste, reçois-moi ! »

lant de son attachement pour elle : « elle ne m'a jamais inspiré le desir de la posséder » ; Bosc a été amoureux fou de Mme Roland, à ne pouvoir s'en cacher aux yeux même du mari. Témoin cette crise de nerfs qu'il eut, lorsque, en septembre 1784, il accompagna le jeune ménage à Longpont : au moment des adieux, Bosc se leva brusquement, fondant en larmes, et s'enfuit sans une parole, à la stupéfaction de Roland. Comme tant d'autres femmes, Mme Roland avait ce fluide qui fait tomber amoureux tous les hommes qui s'approchent d'elles. En dépit de ce que pensait Sainte-Beuve (qui a dit quelques belles sottises sur elle et sur sa fille), il est indéniable qu'elle avait l'allure et le ton provoquants. Très libre dans ses propos et dans ses manières avec ses amis, elle retirait l'appât aussitôt qu'elle les y sentait mordre, ce qui les exaspérait davantage. Dans sa correspondance avec eux, elle ne parle que d'embrassades ; mais elle leur donne en même temps « un petit soufflet ».

Cette idée de l'homme amoureux, qui la hantait pour elle-même, la hanta aussi pour sa fille, dès l'âge le plus tendre. Eudora n'avait pas sept ans que déjà sa mère lui faisait faire des « façons » pour envoyer à Bosc un baiser enfantin. Mais toujours fidèle à sa tactique, Mme Roland cherchait, un an plus tard, à émoustiller Bosc en lui traçant ce portrait de sa fille : « Eudora est grande avec de beaux cheveux blonds qui tombent en boucles naturelles sur ses épaules ; des cils bien bruns entourent ses yeux gris, *et son petit nez un peu relevé sent déjà l'agacerie.* » Passons en 1793. Mme Roland est en prison, soucieuse d'Eudora. Quand elle apprend qu'on l'a mise en pension, elle écrit à la maîtresse : « Vous avez un fils, *et je n'ose pas vous dire* (elle le dit cependant sans la moindre réticence *que cette idée m'a troublée*; mais vous avez aussi une fille, et je me suis sentie rassurée ». Est-il vrai, comme le suppose M. Perroud, que Mme Roland, ayant deviné le sentiment de Bosc pour elle et n'ayant pas cru devoir y répondre, ait cherché à détourner l'amoureux transi vers sa fille, en lui laissant entrevoir qu'elle la lui destinait ? Tous ceux qui ont quelque connaissance des affaires du cœur crieront sans doute à l'invraisemblance. Comment ? Voilà une femme qui ne veut pas de l'amour qu'un homme lui témoigne ; pour le guérir, elle irait lui offrir sa propre fille ? Et M. Perroud qualifie cette tactique de « délicate et charmante » ? Racine l'eût jugée autrement. Cette supposition se heurte d'ailleurs aux faits. Ne venons-nous pas de voir Mme Roland imaginer partout des amoureux pour sa fille, jusque dans la pension où on l'avait placée ?

Après le 9 thermidor, quand Bosc put enfin sortir des bois où il s'était tenu caché pendant la Terreur, il se fit investir légalement de la tutelle d'Eudora, et son premier soin fut de recueillir les débris de la fortune de l'orpheline. Il put ainsi faire plus ample connaissance avec elle, car jusque là il l'avait peu vue. Bien qu'il eût déjà eu deux

liaisons, l'une vers 1782 d'où était né un fils qu'il avait reconnu et qu'il faisait élever, l'autre en 1790 et 1791 avec une femme qui vivait encore et avec laquelle il était toujours en relations d'amitié, Bosc, maintenant âgé de trente-six ans, tomba amoureux de sa pupille qui n'en avait pas quatorze. Sans plus attendre, il lui avoua son amour, et l'enfant sembla, assure-t-il, répondre entièrement à son ardeur ; elle le « sollicitait continuellement de l'épouser ». Même, à en croire Bosc, c'est Eudora qui se serait éprise la première, alors qu'elle dira le contraire dans une lettre du 28 avril 1797. Sans prétendre résoudre ce problème de priorité, il est douteux que le sentiment que la fille des Roland éprouva alors pour son tuteur ait été l'amour. On ne se représente pas très bien, dans cette enfant de quatorze ans, « Vénus tout entière à sa proie attachée », et l'on est beaucoup plus porté à croire que ce sentiment, quelle qu'en ait été la vivacité ou en dépit des mots, fut tout simplement de la reconnaissance. Bosc aurait-il dû s'y tromper ? Cependant ce quasi-quadragénaire était si impatient qu'il voulait épouser tout de suite. Il fallut que les Creuzé-Latouche, autres amis des Roland et de leur fille, voyant les choses avec plus de sang-froid, conseillassent d'attendre, et Bosc finit par s'y résigner. On sépara donc pour quelque temps la pupille de son tuteur, et si quelque chose prouve combien peu profonde était l'impression sur laquelle Bosc s'était si grossièrement mépris, c'est que cette courte séparation suffit à Eudora pour qu'elle se persuadât ou se laissât persuader que ce mariage ne pouvait pas s'accomplir. Les documents utilisés par M. Perroud ne le disent pas et ne pouvaient pas le dire, mais ils laissent deviner que cette rupture est due au ménage Creuzé-Latouche. Ceux-ci comprirent la triple inconvenance qu'il y aurait pour le tuteur d'épouser sa pupille, pour une enfant d'épouser un homme qui avait plus de deux fois son âge, et enfin pour l'ancien amoureux de la mère d'épouser la fille.

Aussitôt qu'il reçut la lettre d'Eudora, Bosc brisa net. Il ne chercha pas à discuter, à sermonner, il rompit. Sans même attendre sa nomination à une place de consul que le gouvernement lui promettait en Amérique, il partit immédiatement, et, trop pauvre pour prendre la diligence, il partit à pied. Son journal de route de Paris à Bordeaux est plein de saveur, et nous donne une image vivante de ce cœur chaud, généreux, naïf. Tuteur démissionnaire, il passa la main à Champagneux. C'était, lui aussi, un ami des Roland, maintenant âgé de quarante-neuf ans, marié, père de cinq enfants, chef de division au ministère de l'intérieur. Bosc et Champagneux étaient aux antipodes. Grave, positif, sévère, probablement besogneux, Champagneux ne se souciait pas de garder Eudora : il la remit aussitôt en pension. Elle n'y resta pas longtemps. Entrée le 5 août 1796 chez Mme Moreau, elle venait d'avoir quinze ans, lorsque, le 20 novembre suivant, elle épousa le second fils de Champagneux qui lui-même n'avait pas encore vingt

ans. M. Perroud pense qu'on doit laver le père de tout soupçon de calcul, attendu que la fortune d'Eudora était médiocre, tandis que Champagneux était « assez gros propriétaire ». Au lieu de cette simple affirmation, peut-être aurait-il mieux valu donner ici une estimation notariée de la propriété du Clos, du domaine de Villeron et autres héritages échus à la fille des Roland, avec le produit des premières éditions des *Mémoires* de sa mère qui eurent, comme l'on sait, un grand débit, et de mettre en regard la fortune de Champagneux père qui avait de lourdes charges de famille et qui fut toute sa vie (M. Perroud semble l'ignorer) un grand quémandeur d'emplois pour lui et ses enfants.

Bosc n'avait fait qu'une fugue en Amérique où tout lui déplaisait. Bien que nommé consul à New-York, il se rembarqua, fin juillet 1798, avant même que sa nomination lui fût parvenue. Le 10 novembre, il était à Saint-Jean-de-Luz, et le 30 à Paris. Trois mois plus tard, il se mariait à son tour avec une cousine qui lui donna peut-être « la paix du foyer », comme l'assure son biographe, mais dont le visage peu séduisant, parait-il, ne dut pas lui faire oublier le joli minois d'Eudora, si tant est que le portrait reproduit par M. Perroud ne l'ait point flattée. Naturellement la trahison de Champagneux père fut de dure digestion pour le pauvre Bosc. Ils continuèrent à s'écrire, l'un froidement, l'autre non sans embarras. Du reste, ils ne devaient jamais se revoir, car Champagneux, que la politique avait rejeté en province, y mourut en 1807. Quant à Eudora, Bosc la rencontra à Paris dès la fin de 1801. Le charme était rompu : « Quand je l'ai revue, écrira Bosc plus tard, elle était défigurée par la petite vérole, par deux couches, et, si l'impression qu'elle fit sur moi fut pénible, elle était toute de réminiscence. » Puis, ils ne semblent plus s'être rapprochés avant 1822. Bosc avait soixante-trois ans, Mme Champagneux quarante-deux ; il était père de cinq enfants ; elle avait deux grandes filles et était à la veille de marier l'aînée. Dès lors, ils renouent par correspondance des relations qui semblent s'être réchauffées assez vite, au point qu'ils y reprennent le tutoiement d'autrefois. Bosc mourut en 1828. Mme Champagneux devait lui survivre jusqu'en 1858.

II

Telle est, trop imparfaitement résumée, l'histoire que nous a racontée M. Perroud. Toutes ses sympathies, on le voit sans qu'il le dise, vont à Bosc. Il est discret sur Eudora, peut-être parce qu'elle est femme, parce qu'elle est assez différente d'elle-même, selon les temps et selon les influences, parce qu'elle est donc plus variable et, partant, d'un profil plus difficile à saisir. En réalité, M. Perroud nous a donné le roman de Bosc, c'est le titre même de son étude. Mais

combien plus émouvant, et donc plus intéressant serait celui d'Eudora?

Sa vie est comme une tragédie en cinq actes. Quelle enfance d'abord! Qui donc a dit que Mme Roland adorait sa fille? Comme toutes les jeunes femmes d'alors qui avaient lu Jean-Jacques Rousseau, elle avait commencé à jouer à la mère. Mais, quoiqu'elle n'eût alors rien d'autre à faire en ce monde, son ardeur à la Jean-Jacques tomba bientôt. Dès qu'Eudora eut pris et donné quelque notion d'elle-même, sa mère, la voyant très différente du type qu'elle avait rêvé, se détacha d'elle; bien plus, elle la méprisa. Et comme Mme Roland n'eut jamais le tact de garder pour elle ses mépris, elle proclama son mépris pour sa fille à qui voulait ou plutôt n'eût pas voulu l'entendre. Si vous vous récriez, ouvrez sa correspondance (édition Perroud, notamment t. II, p. 6, 7, 22, 93, 187, 377, 378, 382, 392); ouvrez ses *Mémoires* (édition Perroud, également); lisez, entre autres, ce passage : « J'ai une jeune fille aimable, [mais que la nature a faite froide et indolente] (les mots entre crochets ici et plus bas sont raturés dans le manuscrit, évidemment de la main de Bosc, et ne sont pas dans son édition); je l'ai nourrie, je l'ai élevée avec l'enthousiasme et les sollicitudes de la maternité; je lui ai donné des exemples qu'on n'oublie plus à son âge, et elle sera une bonne femme avec quelques talents; [mais jamais son âme stagnante et son esprit sans ressort ne donneront à mon cœur les douces jouissances qu'il s'était promises]. Son éducation peut s'achever sans moi... » Hélas! à peine commencée, cette éducation devait se faire tout entière sans la mère. Bientôt en effet la passion des affaires publiques s'empara de Mme Roland et l'absorba. Eudora lui devint importune, une gêne, une entrave. Au fur et à mesure qu'on avance dans la correspondance de Mme Roland, elle parle d'elle de moins en moins, avec une froideur croissante, tout juste de quoi satisfaire aux convenances (voyez en particulier sa lettre doucereuse à Bancal, 28 octobre 1790; une autre du même genre à Robespierre, 27 septembre 1791). Le plus tôt possible, Mme Roland avait confié sa fille à des étrangers, tantôt à Paris et tantôt à Lyon, tantôt à des pasteurs protestants et tantôt à des religieuses catholiques, tantôt à des gouvernantes laïques, telles que cette misérable Marie-Madeleine Mignot, qui, lors de son procès, devait faire contre elle une déposition d'une sottise si féroce. De telle sorte que Eudora, « cette Eudora, — n'a pas craint de dire Sainte-Beuve dans une phrase où la flagornerie le dispute à l'ignorance, — cette Eudora, si cultivée par sa mère et dont elle avait soigné l'éducation jusqu'à l'âge de onze ans, avec un zèle éclairé et tendre... » oui, eh bien, Eudora, vous le voyez ici, avait perdu sa mère longtemps avant d'être orpheline.

Enfant abandonnée à des mains mercenaires, fut-elle plus heureuse jeune fille? Après l'horrible mort de ses parents, M. Perroud nous a

montré ses tuteurs, les Bosc, les Creuzé, les Champagneux, se la passer tour à tour, sinon comme un fardeau, du moins comme un trop lourd dépôt, se tirer de l'embarras qu'elle leur causait, l'un en voulant l'épouser, les autres en la ballottant de pension en pension, tandis que l'infortunée, rongeant son frein, aurait, pour recouvrer sa liberté, épousé le premier venu.

Elle épousa le fils de Champagneux. Le mariage l'émancipa, mais y trouva-t-elle des compensations aux tristesses de sa vie précédente? Il n'y paraît guère. Dès 1801, nous venons de l'apprendre de la bouche même de Bosc, la maladie et la maternité lui avaient enlevé ce qui avait fait le charme de sa jeunesse. La famille dans laquelle elle avait pris place était plutôt austère, froide, renfermée. Sans qu'on nous dise pourquoi, elle vécut longtemps seule à Lyon, séparée de son mari que son emploi fixait à Paris. En 1832, elle eut le malheur de perdre une de ses filles. Elevée, grandie, mariée dans des milieux hostiles à toute idée religieuse, elle était inconsolable, lorsque, entrant un jour par hasard dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, où prêchait l'abbé Combalot, l'ardente conviction de ce prêtre l'émut. Elle et la fille qui lui restait reçurent de lui le baptême et la première communion. Désormais Mme Champagneux ne vécut plus que pour les pauvres, les malades, les incurables surtout, se donnant toute à eux, se retranchant pour eux jusqu'aux choses nécessaires à la vie.

Cette vie ainsi transfigurée, elle l'acheva, cancérée à son tour, et faisant de ses longues souffrances un sacrifice d'expiation pour elle et ses parents. Quand l'abbé Combalot parlait de la vie et de la mort de Mme Champagneux, il avait les yeux pleins de larmes. N'avais-je pas raison de dire tout à l'heure que le roman d'Eudora valait celui de Bosc?

Eugène Welvert.

La guerra delle nazioni, nel 1914-1915 e 1916. T. II. Un vol. in-4° de 408 pp. Milan, Fratelli Treves, 1916.

Le premier volume de cette publication illustrée conduisait le lecteur des origines de la guerre européenne jusqu'à la bataille de la Marne. Les sept chapitres du second volume comprennent les événements militaires et politiques écoulés sur l'échiquier occidental à partir de septembre et sur les autres champs d'opération depuis l'ouverture des hostilités : irruption russe en Prusse-Orientale (chap. IX); première invasion et premier échec autrichien en Serbie (chap. X); défense de la Pologne et invasion de la Galicie par les Russes jusqu'à la prise de Lemberg (chap. XI); siège d'Anvers et occupation de la Belgique Occidentale par les Allemands (chap. XII); bataille de l'Aisne (chap. XIII); campagne de septembre et d'octobre sur le front oriental (chap. XIV); entrée en lice de la Turquie (chap. XV). Trois tableaux

d'ensemble de l'organisation des armées russe (pp. 2-10), autrichienne et serbe (pp. 42-50) précèdent et complètent l'exposé chronologique des opérations militaires [1].

La méthode documentaire reste encore celle dont l'emploi semble le plus indiqué pour retracer une histoire aussi récente. Comme dans le premier volume, l'auteur anonyme de cette publication a fait des communiqués officiels des belligérants la base de son récit. Il les a fondus dans la forme de l'exposition personnelle, quand les données lui en ont paru suffisamment concordantes ; dans le cas contraire il s'est borné à les reproduire face à face, en essayant d'en expliquer les contradictions. Il a tenté enfin, et souvent avec succès, d'en animer la sécheresse par de larges citations empruntées aux relations des correspondants de guerre ; c'est ainsi que les remarquables lettres envoyées du front galicien au *Corriere della Sera* par M. Fraccaroli ont apporté à son œuvre une très utile contribution. Le lecteur a ainsi sous les yeux toutes les pièces du procès.

Le même souci d'objectivité nous a valu la connaissance de documents qu'il serait dommage de laisser perdre. L'auteur, après avoir enregistré les protestations presque unanimes des milieux artistiques et intellectuels italiens contre le bombardement de la cathédrale de Reims, reproduit également deux lettres par lesquelles les comtes Gnoli père et fils jugeaient « déplorable » le « sentimentalisme esthétique » qui inspirait ces manifestations, rappelaient que la guerre est la guerre » c'est-à-dire « une chose sacrée et solennelle », et qu'après tout les Français étaient mal venus à se plaindre, puisqu'ils avaient bombardé Rome en 1849. On ignorait jusqu'ici qu'ils eussent sur la conscience l'anéantissement de Saint-Pierre !

A. P.

Ch. Hennebois. **Aux mains de l'Allemagne**. Avec une préface d'Ernest Daudet. Paris, Plon, 1916 ; in-8, XII-301 p.

Correcteur d'imprimerie, poète à ses heures, l'auteur s'est engagé au commencement de la guerre et a été blessé grièvement devant Saint-Mihiel, au cours d'une attaque qui n'a pu déboucher. Abandonné sur le terrain, il resta quatre jours entre la vie et la mort, témoin de spectacles atroces :

« Je vis dans le matin blafard, et à travers la brume qui s'élevait du sol, trois

1. Quelques erreurs de chiffres semblent s'être glissées dans le tableau d'organisation de l'armée autrichienne. P. 44, le nombre des bataillons de l'armée commune est évalué à 683, celui des escadrons à 351 non compris les unités des deux landwehrs; ces chiffres ne sont atteints au contraire que en les y comprenant, ainsi qu'il ressort d'un second tableau statistique (d'ailleurs un peu différent comme données) placé à la page 46 ; p. 46, la cavalerie qui ne compte, y compris les landwehrs, que 58 régiments est indiquée comme formant 39 brigades : il y a là évidemment, sinon une erreur matérielle, au moins une confusion de termes qu'il faudrait expliquer.

patrouilles ennemies sillonner le terrain. Des blessés de la veille les appelaient de loin et demandaient à boire. Les Allemands les achevèrent à coups de crosse de fusil ou bien à coups de baïonnette, puis les dévalisèrent. J'ai vu cela à quelques mètres. Un groupe de sept ou huit hommes, abattu par un feu croisé de mitrailleuses, se trouvait sur ce point. Plusieurs vivaient encore, puisqu'ils suppliaient les soldats. Ils furent achevés comme je viens de dire, fouillés et mis en tas. Aux cris qui me parvinrent d'autres parties du champ, aux rires suivis de coups sourds, au silence qui succéda, je compris sans difficulté que d'autres malheureux avaient subi le même sort. »

M. H. fut dévalisé à son tour, mais il fit le mort. Ayant appris un peu d'allemand au lycée, il s'en servit pour apostropher une autre patrouille dont faisait partie un étudiant bavarois. Celui-ci le fit relever et porter à une ambulance allemande, d'où il fut dirigé sur l'hôpital de Saint-Mihiel et mal opéré. A côté de lui était un territorial qui venait de mourir, n'ayant sur lui que ses vêtements :

« La poitrine et le ventre, lardés de coups de baïonnette, ne forment qu'une plaie. Le docteur s'est penché soudain. Une vive surprise se lit dans son regard. Il se tourne vers moi, puis, un peu hésitant :

— Y-a-t-il eu un corps à corps, lundi, dans les tranchées ?

— Non, Monsieur le docteur. L'attaque fut brisée avant d'atteindre les vôtres.

« J'ai parlé gravement. Le docteur m'examine.... Il articule simplement :

— Alors ?... ces coups de sabre ?

Je hausse les épaules. Et le praticien a compris. Il fait un geste brusque... »

Le médecin a compris que les blessés français ont été volés et assassinés par les Allemands, mais il ne lui convient naturellement pas d'en faire l'aveu.

Après l'hôpital de Saint-Mihiel, le *Lehrseminar* de Montigny-les-Metz. Là, il y a un docteur très humain, une organisation « de tout premier ordre », mais bientôt des tracasseries, mille persécutions inutiles. Dans un autre hôpital, à San Klemens, une sœur acariâtre, des infirmiers voleurs, un médecin qui torture le malade pour le plaisir, en lui demandant : « Douleur, Monsieur le patriote ? » (p. 137). Enfin, à Offenburg in Baden, une vie supportable, quelques éclairs de bonté, une sœur Arnolde qui est exquise. Evidemment, on s'intéresse à ce garçon instruit et disert ; le docteur cause longuement avec lui et se laisse même agacer par ses répliques :

« Il ne se fâche pas ! Et cela, vraiment, est terrible. J'ai beau l'aiguillonner comme le taureau dans l'arène, lui jeter à la face des mots douloureux et cruels ; sa placidité me désarme ».

Bien entendu, le sujet de ces conversations ne varie pas : la responsabilité et les buts de la guerre, la violation de la neutralité belge, etc. Comme on sait d'avance ce qui sera dit de part et d'autre, l'intérêt en est médiocre. Un argument qui vient souvent, du côté allemand, est que cette guerre a été entreprise pour qu'il n'y eût plus de guerres : « Nos ennemis eux-mêmes reconnaîtront alors que notre victoire était indispensable ; la *Kultur* allemande devait tôt ou tard s'imposer » (p. 197).

Evacué comme grand blessé sur Constance, M. H., au mois de juillet 1916, a pu regagner la France par la Suisse. Les pages où il décrit l'accueil fait aux mutilés français, dans la Suisse alemannique et dans la Suisse française, ne sont pas parmi les moins émouvantes de ce livre bien écrit, où la précision des détails inspire toute confiance; c'est un document à consulter.

S. Reinach.

Lettres d'un soldat. Préface de M. André Chevrillon. Paris, Chapelot, 1916; in-8°, xxxiv-164 pages.

Dans la belle préface qu'il a écrite pour ce volume, recueil de lettres d'un soldat porté *disparu* dans un combat de l'Argonne, M. Chevrillon trace un portrait de l'auteur qui doit être transcrit, non recommencé :

« L'âme d'un artiste complet, mais celle d'un poète aussi, sous les timidités du jeune homme qui, dès treize ans, a quitté l'école pour l'atelier et s'est appris tout seul à traduire ce qui l'émeut en des accents que le lecteur appréciera. Tendresse de cœur, fervente adoration de la nature, mystique intelligence de ses modes changeants et de son éternel langage : c'est tout ce dont les Allemands, prétendus héritiers de Gœthe et de Beethoven, s'imaginent avoir le privilège, que nous percevons et qui nous émeut en ces lignes écrites par un jeune Français pour ses plus aimées et pour lui-même ».

L'amour de la nature, l'amour de l'art, l'amour de la patrie et de l'humanité, voilà les inspirations et les consolations de ce soldat. Il n'en fait pas profession, car il n'écrit pas pour le public, mais il s'en fortifie et s'en exalte, presque heureux de vivre « des heures magnifiques où les choses qui nous étaient les plus étrangères prennent une signification auguste », convaincu dès l'abord que cette guerre « aura remué le bon de toute l'humanite ». Le premier, d'intellectualiste décadent qu'il se croyait être (p. 147), il se sent transformé et purifié par l'épreuve :

« Auparavant, j'aimais la France d'un amour sincère, encore qu'un peu dilettante; je l'aimais en artiste fier de vivre sur la plus belle terre, mais en somme je l'aimais un peu à la façon dont un tableau pourrait aimer son cadre. Il a fallu cette horreur pour sentir tout ce qu'il y a de filial et de profond dans les liens qui m'unissent à mon pays ». (5 septembre 1914).

Mais l'amour du genre humain ne perd pas ses droits, à côte du patriotisme prêt au dernier sacrifice :

« Je voudrais préciser la forme que prendra ma conviction d'un mieux prochain amené par cette guerre. Ces événements préparent l'éclosion d'une vie nouvelle : celle des Etats-Unis d'Europe. Après le conflit, ceux qui auront pleinenement et filialement rempli leurs obligations envers leur pays se trouveront en face de devoirs autrement graves... Ils devront tendre leurs énergies à effacer la trace des contacts blessants entre nations... Les horreurs de la guerre de 1914 conduisent à l'unité européenne, l'unité de race. Ce nouvel état ne s'établira pas sans heurts, spoliations, litiges... ; mais, indubitablement, la porte s'est ouverte maintenant sur le nouvel horizon ».

Voici, au milieu du carnage, la voix de l'artiste que ravit la contemplation du ciel nocturne à l'égal de la beauté du devoir :

« Jamais la majesté de la nuit ne m'apporta autant de consolation... Vénus étincelante m'est une amie... Sache qu'il y aura toujours de la beauté sur terre et que l'homme n'aura jamais assez de méchanceté pour la supprimer. J'en ai recueilli assez pour meubler ma vie. Il est une chose que nul ne pourra nous arracher, c'est le trésor d'âme que nous avons amassé ».

L'optimisme de celui qui regarde au loin et profondément, la vision d'un avenir radieux et réparateur ne l'abandonnent jamais.

« Cette guerre est une forme de cataclysme qui succède aux anciens bouleversements de notre globe ; mais as-tu jamais vu qu'au milieu de tout cela il y ait une parcelle d'âme perdue et que le sentiment d'un ordre supérieur s'en soit trouvé amoindri ?... Nous ne savons pas si cette violence et ce désordre n'acheminent pas notre destinée universelle vers le bien définitif... Si le sort frappe les meilleurs, ce n'est pas injuste : les mauvais qui survivent en seront améliorés. Vous ne savez pas l'enseignement donné par celui qui tombe. Moi, je le sais... Remettons-nous de la surprise causée par ce déchirement, mais adaptons-nous aussitôt à ce nouvel état de choses qui fait de nous des privilégiés à l'égal de Socrate, des martyrs chrétiens et des gens de la Révolution. Nous dédaignons dans la vie ce qui n'est que passager pour goûter ce qu'elle ne nous offre que rarement : le sentiment de ce qui est éternel. »

C'est précisément pour avoir vu la grande guerre *sub specie aeterni*, suivant la formule de Spinoza, que ce petit soldat a écrit des pages d'un accent si grave et si touchant — « les pages les plus pures, les plus consolantes, les plus vivifiantes qui nous soient arrivées du front », disait avec raison M. P. Seippel (*Journal de Genève*, 4 septembre 1916). Nos aînés de 1870 en ont-ils laissé de pareilles ? J'en doute un peu. Les quarante-cinq ans écoulés n'ont pas été perdus pour l'âme de la France ; jamais une cause juste n'aura trouvé, pour la défendre, tant de cœurs dignes d'elle.

S. Reinach.

Bernard Parès, **Au jour le jour avec l'armée russe**. Traduit de l'anglais par B. Mayra. Paris, Chapelot, 1916 ; in-8, viii-336 p.

Directeur de la *Russian Review*, très au fait de la langue, des hommes et des choses de la Russie, M. Parès a vécu sur le front de la troisième armée russe d'octobre 1914 à juin 1915, assistant à la conquête de la Galicie, puis à la retraite des Russes au-delà du San. La traduction de ses lettres est agréable à lire et nous apporte une foule d'anecdotes très instructives qui mettent en lumière les hautes qualités du soldat russe, sa bravoure, sa sobriété, sa bonté, et les relations presque familiales qui l'unissent à ses chefs. Du revers de la médaille, il n'est presque pas question, ce qui s'explique sans doute (ou s'excuse) par la situation officielle et privilégiée de l'auteur. M. Parès affirme à plusieurs reprises que l'artillerie russe, en 1914-15, était beaucoup mieux employée que l'artillerie autrichienne, bien que ne prodiguant pas les munitions comme sa rivale ; quand l'artillerie

allemande intervint à Gorlice, et que des officiers allemands dirigèrent les artilleurs autrichiens, l'avantage passa à l'ennemi. Mais M. P. ne fait aucune allusion au manque de munitions qui a pesé si lourdement sur les Russes; c'est sans doute que la crise n'a éclaté qu'après juin 1915, au moment de la chute des forteresses et de l'abandon de Varsovie. Nous sommes encore mal informés à cet égard; la crise paraît s'être déclarée de façon assez subite, comme conséquence de la terrible explosion qui ébranla tout Petrograd et des mesures de précautions prises par le Japon lors des menaces de complications avec la Chine. L'infanterie russe que M. P. a vue à l'œuvre était bien armée (on a parlé depuis de soldats obligés de combattre avec des bâtons, faute de fusils) et de qualité très supérieure à l'infanterie austro-hongroise, les *honveds* et les Tyroliens exceptés. « Un régiment russe, même à moitié détruit, reste le maître de la situation, toutes les fois que l'issue du combat ne dépend plus que de la baïonnette » (p. 286). A la fin du volume est reproduit le journal d'un officier autrichien, fait prisonnier à Sieniava (18 mars-17 mai 1915), qui offre un très vif intérêt; on y trouve, entre autres aveux, celui-ci : « Les *honveds* sont bien pires que les cosaques. » A la p. 330, phrases inintelligibles, publiées sans commentaire; il faut que le texte ait été mal lu : « On a apporté une machine qui détruit. Un vieillard et un gamin de dix ans y étaient attachés. L'enfant a les yeux pareils à ceux d'un épervier. Il connaît toutes sortes de gens et rejette sur le vieillard la responsabilité de tout ce qu'ils ont fait. » Qu'est-ce que cela peut bien signifier?

L'impression qu'on retire de cette lecture est que l'armée russe, une fois pourvue de grosse artillerie, est invincible; le matériel humain est au-dessus de tout éloge. Les Russes savent maintenant que leurs défaites dans la Prusse orientale, en 1914, sont dues à la trahison d'un colonel, chef de la police secrète, et que leurs revers de 1915, en Galicie et en Pologne, s'expliquent par une pénurie extrême d'armes et de munitions. D'autres armées, ainsi dépourvues de moyens, se seraient effondrées en quelques semaines; les Russes ont cédé du terrain et des forteresses, mais ils ont gardé leurs armées et les ont équipées à nouveau en quelques mois. Si l'escadre anglo-française avait suivi le *Goeben* dans la Marmara, si la Russie avait pu être ravitaillée par la mer Noire, et non par le Transsibérien ou Arckangel, il y a longtemps que la guerre serait finie et que les pertubateurs de la paix du monde auraient été mis hors d'état de la troubler à nouveau [1].

S. Reinach.

1. Il y a un index, chose trop rare et digne d'éloges; mais cet index est mal fait. A quoi peuvent servir des rubriques comme *Allemagne*, *Allemands* (suivi de 112 chiffres), *Autriche*, *Autrichiens* (113 chiffres), *Russie*, *Russes* 211 chiffres)? A quoi peut servir la rubrique *Asie*, *198* (sans autres chiffres), renvoyant à la phrase suivante : « Le Magyar, venu d'Asie? » La rédaction d'un index ne doit pas être purement mécanique; il faut ne jamais perdre de vue les besoins éventuels du lecteur.

Louis L. Thompson, **La retraite de Serbie**. Préface de M. E. Denis. Paris, Hachette, 1916 ; in-8, xxvii-219 p., avec une carte.

Le cœur se serre à lire ce récit très simple, mais infiniment émouvant, d'un médecin français, parti pour combattre le typhus en Serbie au début de 1915, qui fut témoin de la terrible retraite d'une armée et d'un peuple, d'octobre à décembre 1915. De Chabatz en ruines à Saint-Jean de Medua « port d'opérette », ce ne furent que misères, dans la pluie et la neige, sur des chemins affreux, presque sans possibilité de se nourrir. Victorieuse de l'Autriche à Rudnik, maîtresse de 50,000 prisonniers, la Serbie aurait pu les employer d'urgence à créer les routes qui lui manquaient; on ne fit rien, et les conséquences en furent désastreuses. « C'est l'absence totale des 60 kilomètres de route de Lioum Koulé à Dibra (sud de Prizrend) qui a perdu la Serbie ; c'est le manque d'un chemin entre Medua et Scutari qui perdra le Montenegro. Et pourtant il était facile à faire ! » (p. 207). L'auteur ne décrit que ce qu'il a vu; il rend hommage au courage inébranlable des Serbes, à leur résignation dans l'adversité ; mais il n'explique pas les progrès rapides des Bulgares dans une région montagneuse et difficile où ils auraient pu être arrêtés longtemps. Là comme ailleurs, le manque de munitions a dû exercer une influence décisive. M. E. Denis a écrit pour ce livre une éloquente préface, où il déplore, une fois de plus, l'aveuglement de l'Entente qui, trompée par Sofia et par Athènes, n'a su ni laisser la Serbie prévenir la Bulgarie, ni la secourir efficacement quand elle fut attaquée sur trois fronts.

S. Reinach.

Pierre Nothomb, **La barrière belge, essais d'histoire territoriale et diplomatique**. Paris, Perrin, 1916. In-8°, 285 p. 3 fr. 50.

Ce tableau de l'histoire belge, tracé avec soin et avec conscience, ne sera pas inutile : nous saisissons mieux l'attitude actuelle de la Belgique en connaissant son passé et nous entrevoyons mieux son avenir en apprenant de M. Nothomb comment elle fut toujours résistante.

Dans le premier chapitre, l'auteur se moque des Allemands qui regardent la conquête du pays comme une reprise, comme le retour de l'Empire germanique sur des terres perdues. La Belgique n'a pas un passé allemand et l'on ne peut parler que d'une suzeraineté nominale de l'Empire. Nés de la Lotharingie, les Pays-Bas se sont développés sous l'Empire, malgré l'Empire et contre l'Empire. Même lorsqu'ils font partie du cercle de Bourgogne, ils restent indépendants, libres, et forment entre France et Allemagne un État de nécessité historique et géographique.

Au deuxième chapitre, fort curieux et qui s'intitule « Les emprises de la Hollande » M. N. montre comment la Hollande s'est pendant deux siècles et demi acharnée contre la Belgique et comment, en définitive, elle a travaillé pour les Allemands. Pendant que la Belgique reste aux mains des Espagnols, puis des Autrichiens, et n'est plus

qu'un champ de bataille et une matière à traités, la république des Provinces-Unies obtient la fermeture de l'Escaut, obtient des villes, des pays qui lui assurent la Meuse et les chemins du Rhin. Joseph II, au XVIIIe siècle, a beau regimber; il confirme aux Hollandais la souveraineté de l'Escaut et leur reconnaît le droit de garnison dans Maestricht. On sait que Napoléon rendit à la Belgique ses frontières naturelles; mais M. N. lui reproche assez justement de n'avoir pas poussé la Hollande vers l'Est, de ne l'avoir pas augmentée à la frontière allemande; elle n'aurait pas alors essayé en 1814 de reconstituer avec la Belgique l'ancienne Barrière et peut-être ne se fût-elle pas en 1830 avancée sur Maestricht.

Dans le troisième chapitre, *Le rempart de l'Eifel*, M. N. nous fait voir comment le traité de Vienne priva la Belgique de son rempart de l'est de même que le traité de Westphalie l'avait privée de ses fossés du nord. La Prusse détacha de la Belgique tout ce qu'elle pouvait arracher et, pour tenir ouverte la route de Liège, annexa des villages et des cantons habités par deux cent mille Belges (nous ne citerons que Montjoie, Malmédy « sœur de Spa, cité essentiellement liégeoise où ne s'entend avec le français que le patois chantant de l'Amblève », le fameux Elsenborn, la mine de la Calamine à Moresnet, Rolduc). « Désormais, écrit M. N., notre frontière, du haut en bas, est toute droite, toute unie, toute nue. Tous les saillants ont été limés, toutes les presqu'îles détachées, toutes les défenses jetées à bas. On a taillé en pleine chair. On espère que sur les blessures ne se tissera aucun épiderme. La nation de proie qui nous a privés de toutes nos défenses, adhère maintenant à notre frontière réduite; son étreinte menaçante et brutale la colle à notre flanc meurtri; le roi de Prusse nous menace et nous tient » (p. 179).

Le livre se termine par un quatrième chapitre sur l' « histoire belge du grand-duché de Luxembourg » que plusieurs de nos lecteurs connaissent déjà. En 1839, la Belgique dut céder, malgré ses vives et déchirantes protestations, Maestricht, le Limbourg et le Luxembourg. L'Allemagne, dit M. N., « voulait tenir le Luxembourg ou le dominer comme une route ouverte sur la France »; en 1914, elle « devait réunir le Luxembourg à la Belgique dans une même étreinte meurtrière »; elle se le réserve « comme un des profits de son hypothétique victoire ».

Quand la Belgique renaîtra, elle reprendra donc, selon M. Nothomb, à la *Kultur* allemande les habitants de la Fagne, de la Kyll, de la Roer et les Rhénans qui jadis étaient d'excellents Belges; elle reprendra ce Luxembourg dont la *Gazette de Cologne* du 25 avril 1867 recommandait « la rentrée dans le système de l'État belge » [1].

Arthur CHUQUET.

1. Lire p. 47 et 111, Hubertusburg, p. 178, Herzogenrath, p. 196, Venedey, et non *Hubertusberg, Herzogenraid, Verredey*. — P. 132, « deux ans après, il se

Joseph Reinach, **Les Commentaires de Polybe**. Sixième série. Paris, Fasquelle, 1916. In-8°, xi et 409 p. 3 fr. 50.

La sixième série des *Commentaires* de Polybe, qui va du 27 janvier au 4 avril, est consacrée en grande partie à Verdun et, comme dit Polybe, Verdun la domine. Depuis longtemps Polybe avait annoncé l'offensive contre notre front principal, et il ne désespéra pas lorsque eut lieu sur le front occidental le coup de bélier, la « grande attaque », la « sortie torrentielle » qu'il avait prévue, et lorsque dans les premières journées les Français firent leur « mouvement de repli ». Mais on a lu dans le *Figaro* et on relira dans le volume les pages que Polybe a écrites sur la « vaillance splendide » et la « magnifique bravoure » que nos soldats opposèrent à l'assaut le plus formidable « qu'une férocité de joueur ait jamais lancé à travers un feu d'enfer, sur des remparts de terre et de poitrines ». Qui ne pense avec Polybe qu'il y eut du côté allemand « d'épouvantables hécatombes » et la « stratégie de Timour ou d'Attila », et du côté français l'une des plus belles manœuvres de cette guerre? Naturellement Verdun n'est pas l'unique sujet de ces chroniques que Polybe fait si bien de recueillir : « notre cœur, dit-il, est à Verdun, que notre regard circulaire soit partout ». Il expose donc les autres événements du front et les péripéties de l'immense bataille qui se déroule de l'Yser et de la Meuse à l'Euphrate. Il flétrit aussi les mensonges des Allemands, les grossières impostures de leurs dépêches, leur cynisme provocateur envers les neutres qui ont, comme Panurge, la peur des coups, et l'hypocrisie de ce peuple qui prend les armes pour conquérir la primauté et qui continue à se battre en croyant qu'il a toujours défendu ses autels et foyers que nul ne menaçait. D'un bout à l'autre du volume on louera le talent de l'auteur, sa souplesse et sa variété, la franchise et la vigueur de son style, l'à propos de ses souvenirs historiques [1].

Arthur Chuquet.

René Moulin, **La guerre et les neutres**. Deuxième série. Paris, Plon, 1916. In-8°. III et 398 p. 3 fr. 50.

M. René Moulin tâche de nous faire voir les neutres tels qu'ils sont :

---

battait contre eux » ; *il* serait Frédéric II, cité plus haut; or, le roi de Prusse est alors Frédéric-Guillaume II. — Au moment où j'écris ces lignes, paraît dans le n° 12-15 de la *Paix par le droit* un article signé Mémor qui assure que les Luxembourgeois regardent maintenant du côté de Paris, non du côté de Bruxelles, et que le Luxembourg se rattache naturellement à la Lorraine.

1. Lire p. 129 Strantz et non *Strautz*. — P. 186. Le décret qui défère le titre de citoyen français à Schiller est du 26, et non du *10* août. — P. 249. Polybe écrit que Gœthe avait assez de sang-froid pour croire que les Prussiens de 1792 n'entreraient pas à Paris; Gœthe a dit cela, ou à peu près, une trentaine d'années plus tard, dans un livre, la *Campagne de France*; mais en 1792, le 2 septembre, après la capitulation de Verdun, comme nous le savons par une de ses lettres, il comptait entrer à Paris et promettait à sa chère Christiane de lui rapporter de la capitale un petit cadeau. — P. 387. M. Pfister se prénomme Christian et non Charles.

il nous montre ce qu'il nomme très bien leurs tergiversations déconcertantes et il n'hésite pas à dire que certains « brament d'effroi devant l'invincible Allemagne » et « se pâment devant sa Kultur ». Il y a dans son volume nombre de renseignements et de documents qu'on est aise de trouver ou de retrouver sur nos adversaires et sur leur propagande brutale et imprudente, sur la Suède « hargneuse », sur la Grèce dont les journaux glorifient Enver et Ferdinand de Cobourg, sur les exploits de la censure en Suisse et sur les gens de langue allemande qui dans ce pays saluent avec empressement le chapeau de Gessler. Il y a aussi nombre de réflexions justes et d'utiles conseils. L'auteur s'élève à bon droit contre les demi-mesures et il aime les gestes énergiques [1].

Arthur Chuquet.

Bertha Carr Rider, **The Greek house**, its history and development from the neolithic period to the hellenistic age. In-8°, pp. vii-xii, 1-272, avec 53 fig. dans le texte. Cambridge, University Press, 1916.

La thèse de C. R. n'est pas sans mérite, car le sujet est difficile et il en est peu qu'il nous eût importé davantage de bien connaître, mais elle a le tort grave de n'être pas ordonnée avec rigueur et d'abonder en digressions qui n'ont pas de rapports directs avec la question principale. La partie préhistorique en est démesurément développée, d'autant que l'auteur n'en tire pas, pour la suite de son étude, des conclusions directes et précises. L'évolution de la maison grecque ne ressort nulle part avec logique et clarté et l'essai de C. R. fait trop abstraction des dates et de la suite chronologique. L'information de plus est incomplète et l'auteur paraît avoir ignoré, outre les dernières fouilles de Tirynthe et de Délos, les *Civilisations préhelléniques* de Dussaud et surtout le beau livre de Leroux sur les *Origines de l'édifice hypostyle*. Malgré ces lacunes, on trouvera dans la thèse de C. R. beaucoup de bonnes idées de détail et, tout au moins dans les questions qu'elle aborde, un résumé clair et exact des derniers travaux et des fouilles les plus récentes.

P. 13, c'est une question de savoir si la forme ovale est bien en effet une forme de transition (cf. p. 48). P. 18-9, l'Égypte « prédynastique » est ignorée. P. 31-2, la ferme du Schleswig n'a rien à voir avec la maison grecque. P. 36, je crois au contraire que Tsoundas a raison de voir dans ces larnakes l'imitation de maisons contemporaines. P. 43, peut-être abuse-t-on trop de la construction à plan ovale de Chamaizi. P. 60, l'auteur admet avec raison que les Mycéniens ont connu les toits à double versant (cf. p. 168). P. 67, il me semble qu'il ne peut y avoir de doute et que l'entrée était dans l'angle

---

1. Le premier article porte la date 1er juin 1915 et le dernier, la date 6 mai (1916); il y a vingt-quatre articles.

Nord-Est. P. 89, le plan crétois. P. 99, justes réserves sur les antécédents de la στοὰ βασίλειος. P. 109, les piliers de Cnossos servaient évidemment de supports. P. 121, je persiste à ne pas donner le nom d'Arne au palais que j'ai découvert à Gha (voir ma note du *Bulletin*, 1894, p. 446-452). P. 123, le problème de la race est réservé. P. 159, le lanterneau mycénien n'est nullement certain. P. 166-209, le chapitre sur la maison homérique est trop long, l'auteur n'y pouvant discuter que des hypothèses, comme il le reconnaît p. 171. Le portique des p. 172 et 195 est très douteux et l'épithète de σκιόεις (p. 178) semble contredire l'existence d'une ouverture médiane. P. 205, ingénieuse théorie de Myres. P. 217, il ne fallait pas reproduire ce plan conventionnel (il est vrai que celui de la p. 237 ne l'est guère moins, en particulier l'existence d'une colonnade circulaire au ve siècle semble plus que douteuse). P. 255, l'auteur n'a connu que les fouilles de Couve à Délos. P. 265-7, conclusions très générales et très prudentes, mais que la lecture du livre ne permet guère cependant d'affirmer.

A. de Ridder.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 22 septembre 1916.* — M. Salomon Reinach étudie l'anecdote rapportée par Élien sur le portrait équestre d'Alexandre peint par Apelles. Le roi admirait froidement ; mais son cheval, amené devant le tableau, se mit à hennir. Alors Apelles : « O roi votre cheval est beaucoup plus ressemblant que vous ! » Telle était, en 1531, l'interprétation d'Erasme; mais les modernes ont mal compris le texte et mis dans la bouche du peintre cette impertinence : « Votre cheval se connaît en peinture mieux que vous ». Incidemment, M. Reinach montre que Bayle, à l'article *Apelles* de son Dictionnaire, tout en faisant erreur sur le passage en question, a devancé l'érudition contemporaine en remarquant que les deux Vénus attribuées à Apelles se réduisaient, en réalité, à un même tableau. — MM. Alfred Croiset et Théodore Reinach présentent quelques observations.

M. Henri Dehérain lit une étude sur la part qui revient à Pierre Ruffin, conseiller de l'ambassade de France à Constantinople de 1794 à 1824, dans l'orientalisme français. Les lettres inédites de Ruffin à Silvestre de Sacy permettent d'éclaircir ce point d'histoire. Bien que connaissant admirablement la langue, les institutions et les mœurs ottomanes, Ruffin ne composa aucun ouvrage savant ; mais il prodigua ses conseils à un certain nombre de jeunes orientalistes, entre autres Bianchi, Jouannin, Desgranges, Joseph Rousseau, Jean Raymond qui, à des degrés divers, se distinguèrent dans la carrière des consulats, dans l'enseignement et dans les études orientales.

Léon Dorez.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — **28 octobre** — **1916**

Densusianu, Histoire de la langue roumaine, II, 1 (E. Bourciez).
R. Perrin, L'esprit public dans la Meurthe, 1814-1815 (A. Chuquet).
G. A. Borgese, La guerre des idées (A. Pingaud).
R. de Gourmont, Dans la tourmente (S. Reinach).
H. Mariavé, Pour la Salette contre nos princes; E. Py, Chant de haine; J.-M. de Sucre, Du sentiment religieux et de l'immortalité (F. Bertrand).
Questions et réponses.

O. Densusianu, **Histoire de la langue Roumaine**, tome II, fasc. I : *Le seizième siècle* (Phonétique, morphologie). Un vol. in-8°, de 160 pages; Paris, E. Leroux, 1914.

Le tome Ier de cet ouvrage a paru en 1901 : c'est donc un espace de treize ans qui s'est écoulé entre les deux, et qu'on ne peut s'empêcher de trouver un peu long. J'ignore quel est le degré d'avancement du manuscrit; il me paraît souhaitable en tout cas que les fascicules et les volumes suivants ne se fassent pas autant attendre, bien que les circonstances actuelles ne soient pas sans doute très favorables à leur publication rapide.

Quoi qu'il en soit, ce tome Ier qui consistait essentiellement en un relevé méthodique des traits spéciaux au latin vulgaire d'Orient, épars dans les inscriptions du tome III du *Corpus*, annonçait déjà ce que serait la suite, et ce qu'elle est effectivement. Si je ne me trompe, nous ne devons pas nous attendre à trouver dans cet ouvrage une histoire proprement dite de la langue, mais bien plutôt des matériaux scientifiquement coordonnés en vue de cette histoire, ou, si l'on préfère, un tableau grammatical du roumain dressé à des époques différentes. C'est là une conception assez analogue à celle dont M. Brunot est parti, lui aussi, dans son grand ouvrage en cours de publication sur la langue française. En ce qui concerne le roumain, ce qui l'explique et la justifie, c'est qu'il importait avant tout de déblayer le terrain d'une foule de questions obscures et difficiles : cette tâche M. D. s'y emploie avec un courage méritoire, et il semble être très capable de la mener à bien dans une large mesure. On le savait du reste par avance. Le présent fascicule (où quelques pages seulement, celles de la fin, entament l'étude des formes du substantif

est consacré tout entier à un exposé de la phonétique roumaine du XVIe siècle. Tandis que le tome Ier contenait certaines données, quelques détails sur les obscurs mouvements de populations qui se sont accomplis dans la péninsule balkanique pendant le haut moyen âge, il n'y a rien ici d'analogue, rien par exemple sur la constitution d'une nationalité roumaine, ni sur la formation des principautés de Valachie et de Moldavie. Et bien entendu nous n'aurions pas voulu voir une histoire politique se substituer à celle de la langue ; peut-être cependant n'eût-il pas été mauvais d'éclairer un peu le tableau. Les douze pages qui servent d'introduction se contentent de donner quelques précisions sur « les premiers essais d'écrire en roumain ». Mais quel est le peuple qui vers l'an 1500 parle cette langue ? Voilà ce qu'on ne voit pas très nettement, et il semble bien qu'il y ait un trou entre les deux volumes : est-ce parce qu'ils ont été rédigés à un assez long intervalle ? M. D. répondra qu'il n'y a rien — et je le sais bien — entre les inscriptions de l'époque latine et les textes du XVIe siècle, rien sur quoi on puisse s'appuyer pour suivre l'évolution de la langue pendant le moyen âge ; il ajoutera qu'en linguistique il est toujours périlleux de chercher à reconstruire les choses par induction ; que, pour sa part, il ne pouvait et n'a voulu raisonner que sur des faits constatés et des documents authentiques. C'est chose louable assurément que de s'interdire les hypothèses aventureuses, et c'est une façon vraiment scientifique de comprendre sa tâche. Malgré tout je me demande s'il n'était pas possible d'aller un peu plus loin, et d'entrevoir au moins quelques lueurs dans ces siècles pour lesquels on n'a point de documents. S'il est admis que les emprunts slaves étaient, dans ce qu'ils ont d'essentiel, accomplis vers le VIIIe siècle, et que d'autre part les Macédo-roumains se sont séparés des Roumains du Nord vers le XIe ou le XIIe siècle, il me semble qu'on a là deux points de repère suffisamment fixes et permettant d'assigner une date approximative à quelques-uns des traits caractéristiques de l'évolution. Je ne vois pas que M. D. s'en soit servi, du moins d'une façon systématique, dans le chapitre d'ailleurs serré et très intéressant où il a retracé le développement phonétique du roumain antérieur au XVIe siècle. Les faits s'y succèdent strictement dans l'ordre traditionnel, celui auquel nous ont habitués tous les traités didactiques ; la doctrine en est dans son ensemble très sûre, et c'est à peine si çà et là, au courant de la lecture, j'ai relevé quelques traits secondaires qui me semblent contestables. Ainsi à la p. 20, et à propos du changement de *in* en *în* derrière *r* double, j'estime que *curînd* (currendo) n'est pas un exemple pertinent : il est certain qu'en roumain la flexion du gérondif *-endo* a été supplantée de bonne heure par *-ando*, et ce qui le prouve bien c'est que les gutturales gardent un son vélaire dans des formes comme *tăcînd*, *trăgînd*. A la p. 22, je ne verrais pas non plus dans les formes pronominales telles que *acest*,

etc., un exemple du changement roumain de *e* initial en *a* : je persiste à croire qu'il faut (ici comme dans le reste du domaine roman) partir d'une base latine *accu-*, c'est-à-dire *eccum* influencé par *atque*. Et pourquoi dire encore (p. 37) que « la chute de *r* dans *făină* » venant du lat. *farina* « est obscure » ? Il me semble que, puisqu'on connaît la forme concurrente et assimilative *fănină*, citée ici même, il est très naturel de supposer une dissimilation postérieure qui est entrée en jeu à son tour, et a fait tomber dans cette forme le premier *n*. Mais ce sont là de bien minces détails. La vérité c'est que, dans ces pages très denses, l'auteur a résumé avec beaucoup de talent et discuté avec précision toutes les grandes questions qui font de la phonétique roumaine un des chapitres les plus ardus de la philologie romane. Il faut, à plus forte raison, le louer d'avoir, dans les pages relatives à la phonétique du XVIe siècle, réuni tous les exemples essentiels tirés des anciens textes roumains, de les avoir coordonnés en indiquant les références exactes. Grâce à ce travail minutieux, sur tous les points encore controversés il aboutit à des solutions plausibles, et qui paraissent approcher de la vérité, si tant est qu'elles ne soient pas la vérité elle-même : ceci est méritoire, surtout comme vue d'ensemble, même après les travaux spéciaux qu'ont faits sur maintes questions Tiktin, Puscariu, et quelques autres. Je recommande d'une façon particulière ce qui est dit ici (p. 93 suiv.) sur l'effacement de l'*u* final, et où M. D. a d'ailleurs résumé une étude antérieurement publiée par lui. Sont à noter aussi (p. 113 suiv.) les très intéressantes explications données sur le rhotacisme, en tant qu'il avait atteint *n* intervocalique, ce qui forme un pendant remarquable au cas de *l* en Orient.

J'ai dit que les toutes dernières pages seulement de ce fascicule étaient consacrées à la morphologie. Ce n'est pas que, à propos de la déclinaison, il n'y ait déjà là quelques constatations curieuses, et même d'ordre syntaxique. Ainsi l'emploi de *de* (au lieu du génitif-datif) a été un peu plus répandu dans les anciens textes qu'on ne le dit ordinairement. Je me demande toutefois si, pour des cas comme celui de *cetatea de Samaria*, il est bien utile d'invoquer une imitation possible des constructions slaves avec *otu* : la tradition du bas-latin me paraît suffire. D'ailleurs il faut bien admettre d'une façon générale que les prêtres roumains du XVIe siècle, quoique versés surtout dans les langues slaves, avaient aussi une certaine connaissance du latin. Il en résulte que quelques-unes des formes, jugées anormales au cours de l'étude phonétique, peuvent être dues tout simplement à une influence savante directe : M. Densusianu aurait pu çà et là, je crois, insister un peu dans ce sens.

E. Bourciez.

René Perrin. **L'esprit public dans le département de la Meurthe**. Paris, Berger-Levrault, 1913. In-8°, 125 p. 1 francs.

M. René Perrin a, dans ce très bon travail, retracé minutieusement la vie politique du département de la Meurthe et l'état d'esprit de sa population en 1814 et en 1815.

On pourrait le chicaner sur quelques-unes de ses assertions. Il rabaisse trop, ce nous semble, l'influence du clergé et il croit trop au zèle des fonctionnaires : l'administration a été, pensons-nous, plus inerte qu'il ne l'admet.

Voici, en outre, quelques remarques qui sont — j'insiste là-dessus — non pas des critiques, mais de simples remarques, des additions qui conviendraient à un travail plus ample, et non à l'esquisse d'ailleurs fort remarquable de M. Perrin.

Merville (p. 22) dont M. Perrin fait un juste éloge[1], a été préfet intérimaire depuis la mort de Riouffe jusqu'à l'évacuation de Nancy ; mais ne fallait-il pas dire que le gouvernement avait nommé le successeur de Riouffe, le baron de Fréville, qui arriva le 11 janvier à la veille du départ des autorités et administrations fixés à Nancy ?

M. Perrin est très sévère pour le duc de Bellune (p. 24) : il écrit que Victor « se sauva d'Alsace sans accepter le combat, sans même entrer en contact avec l'avant-garde ennemie, en une retraite qui ressemblait à une déroute ». En réalité, Victor ne put faire autre chose qu'évacuer l'Alsace, il opéra sa retraite dans le plus grand ordre, et il prit Rambervillers le 9 janvier, Saint-Dié le 10 ; il abandonna la Lorraine, comme il avait abandonné l'Alsace, lorsqu'il se vit débordé de tous côtés.

Au reste (*id.*) l'auteur ne marque pas assez fortement l'impression de découragement et d'effroi qui se répandit dans le département aux premiers jours de janvier 1814. Un fonctionnaire rapporte que la consternation régna dans la contrée dès qu'on sut que les ennemis occupaient les défilés des Vosges et la côte de Saverne ; les hommes mariés et ayant tous un état industriel quelconque, dit-il à peu près, pensaient qu'ils défendraient leur famille et leurs foyers, mais leur abattement s'accrut lorsqu'ils apprirent par le décret du 6 janvier qu'ils étaient appelés à garantir la ville de Paris. Dès le 3 janvier les bruits les plus alarmants se répandent à Nancy ; chacun emballe ses effets et ce qu'il a de plus précieux ; Defrance conseille de mettre à l'abri les caisses du gouvernement, les magasins, les hôpitaux, les dépôts, et ce général assure que le dénument de munitions et d'hom-

1. Ney et Caulaincourt lui dirent « les choses les plus flatteuses relativement aux dispositions qu'il avait faites, notamment pour ce qui concernait les approvisionnements et munitions ». Le préfet des Vosges avait envoyé à Nancy des fusils d'étoile destinés à la garde nationale de son département : Merville, ne sachant qu'en faire ni comment les soustraire à l'ennemi, imagina de les rendre au fabricant qui les avait fournis et qui n'en avait pas reçu le prix.

mes armés est si grand qu'il ne croit pas qu'on puisse s'opposer au torrent de l'invasion.

On ne trouve rien (p. 24) sur les compagnies franches en 1814, et il n'y a en effet rien ou presque rien à dire. Pourtant, ne fallait-il pas ici mentionner le colonel Viriot dont le nom reviendra en 1815 ? Viriot fut nommé commandant des compagnies franches qui devaient se former dans le département de la Meurthe. Mais toutes les mesures de défense furent prises trop tard, et, comme dit Colchen, l'invasion de l'ennemi avait été si prompte qu'on ne put organiser un corps considérable. Nous savons cependant que Viriot avait rassemblé une troupe de 150 hommes qui se réunit à l'arrière-garde de l'armée, que 30 de ces hommes furent envoyés le 28 janvier par Kellermann aux Islettes, que trente-cinq Nancéiens s'étaient inscrits dès le premier jour de la publication de l'arrêté sur les compagnies franches, qu'on remarquait parmi eux le jeune Poirson, âgé de seize ans et demi, fils d'un conseiller à la Cour impériale. Au reste, Viriot n'était pas sûr. « Ne vous fiez pas à lui, disait Ney à Bongars, j'ai eu de mauvais renseignements sur son compte ». Viriot avait, en effet, promis de lever deux mille hommes au moins dans la Meurthe et lorsqu'il accompagna Bongars dans la Meuse, il le quitta à Vitry sans lui donner avis de son départ avec les officiers et autres militaires que Bongars avait amenés de Bar. Le 22 mars, mais trop tard, le duc de Feltre écrit à Cassagne qui commande à Verdun : « Viriot a été retenu par vous à Verdun pour le service de cette place : je vous invite à ne mettre aucun obstacle aux mouvements de son corps qui doit courir librement la campagne et dont la destination n'est point de servir dans une place. »

Le Perrin de Brichambeau auquel est consacrée la p. 32, est devenu maréchal de camp et il avait épousé la fille du fameux Saint-Huruge ; il fut chargé l'année suivante par les Bourbons de bloquer Bouchain.

L'auteur a bien fait de citer la proclamation de Blücher (p. 25) et son discours à la municipalité de Nancy (bien qu'il n'ait cité que la fin de cette dernière pièce. Il est peut-être utile de reproduire ici un fragment de la lettre que le feld-maréchal écrivait à sa femme le 18 janvier 1814 : « Je suis à Nancy, une des plus belles villes de France... on ne peut décrire combien la nation est mécontente ; ils nous ont reçus avec joie, car ils nous regardent tous comme leurs messagers de paix... Je voudrais que tu puisses manger aujourd'hui des huitres avec moi ; elles sont très belles ici.. Le peuple est pauvre et sous le poids le plus cruel des impôts ; ils me bénissent parce que j'ai envoyé au diable tous les douaniers, employés et gendarmes et parce que je leur ai permis de commercer et de trafiquer librement[1]. »

1. On me pardonnera de citer aussi ce fragment d'une lettre que le prince Guillaume (le futur Guillaume I) écrivait à sa sœur Charlotte le 7 juillet 1815 :

Sur le mécontentement du peuple et des troupes dans la Meurthe sous la première Restauration (p. 5) on connaît des témoignages que l'auteur ne cite pas : par exemple (ce sont les dires d'un délégué de la police) que personne n'accuse Bonaparte, mais qu'on le plaint comme un homme trompé et trahi, que ses fautes et ses revers n'ont servi qu'à adoucir le jugement du public, que gens du peuple et militaires ont toujours une « confiance aveugle dans son savoir-faire ». Et encore, ces réflexions de Beugnot, que le département de la Meurthe offre une administration faible, un peuple encore égaré par les théories révolutionnaires et peu respectueux pour l'autorité souveraine, une ancienne noblesse qui se croit beaucoup au-dessus de la nouvelle. Si bien qu'une Nancéienne de la haute classe s'échappe à dire qu'il n'y a dans cette ville que trois femmes dans les bons principes, « ce qui signifie qu'il n'y a que trois folles qui traitent le roi de jacobin ». Ou bien encore, ce rapport de Lunéville, daté du commencement d'août, que les prêtres y forment une classe « irritable et passionnée », qu'on leur suppose l'intention « de tout ramener à eux, de faire rétablir l'ancien régime et d'imposer leur joug aux individus et aux consciences ».

On lit volontiers le récit des voyages que les Bourbons firent en Lorraine pour se rendre l'opinion favorable, et notamment un banquet qui eut lieu au théâtre de Nancy en novembre 1814 (p. 57). Vaublanc, venu de Metz, assistait à ce « festin militaire » et rapporte que l'enthousiasme fut très vif ; mais il ajoute qu'après le repas, plusieurs personnes se glissèrent dans la salle où nombre d'officiers étaient encore à table, et « qu'elles entendirent alors des discours bien différents de ceux qui avaient frappé les oreilles de Monsieur ».

Le lecteur voudrait peut-être plus de détails sur la défection des troupes qui eut lieu à Nancy et à Toul au mois de mars 1815 (p. 63). L'auteur nous dit bien que deux bataillons d'infanterie furent entraînés par le général Michel ; mais il aurait dû ajouter que c'étaient les chasseurs royaux de France. Il rapporte également qu'à Toul, les dragons suivirent les troupes de Michel ; mais il aurait dû ajouter que ces dragons étaient les dragons du 10e, que leur colonel Chaillot les entraîna le 21 mars, et que, le 24, le major Lajoye, resté au dépôt, apprenant l'entrée de Napoléon à Paris, fit arracher les fleurs de lys et sonner les cloches « quoique ce fût le vendredi saint ». Il ignore le fait suivant qui se passa le 23 mars à Nancy, lorsque la ville acclama Napoléon. Le major Montlivault (le même qui fut promu en 1823 maréchal de camp) commandait alors dans cette

« Nancy est une ville tout à fait charmante : des rues très belles et droites, et une très belle place, entourée de belles et grandes maisons ; les quatre coins de cette place sont pourvus de grilles de fer, et à deux de ces coins on a mis des groupes de pierre d'où jaillissent sans cesse des cascades. L'élégance des dames de Nancy est très grande ; on se croit, en petit, transporté à Paris. »

ville le troisième bataillon et le dépôt du 4e régiment d'infanterie ; il donna sa démission que le ministre n'accepta pas, et, par un décret du 24 avril, il fut suspendu de ses fonctions et arrêté.

A propos de Parmentier, maire de Phalsbourg et baron de l'Empire, qui fut nommé député (p. 66), il n'est pas superflu de remarquer que son fils aîné, alors âgé de 18 ans, et sous-lieutenant de hussards, se fit nommer aide de camp du général Mouton, comte de Lobau, et que, n'ayant pu rejoindre Mouton, il entra comme lieutenant dans le corps du colonel Brice au 2e corps des chasseurs volontaires de la Meurthe.

L'auteur n'est-il pas trop bref sur la Fédération lorraine (p. 68)? Ne pouvait-il parler de la première réunion du 10 juin où 1500 fédérés de Nancy se réunirent dans la grande salle de la maison commune? Le préfet entra, précédé d'un fédéré qui portait le buste de Napoléon, entouré de lauriers, et plusieurs fédérés, dans leur enthousiasme, embrassèrent ce buste. Azaïs prononça un discours; l'assemblée jura les six articles du pacte fédératif déjà signé et affiché depuis quatre jours, et accepta le règlement de la fédération ; on chanta deux hymnes de Mme Azaïs, l'*Hymne des Lorrains* sur l'air de *la Marseillaise* ou, comme on disait, *des Marseillais*, et une *Allégorie* sur l'air de *Partant pour la Syrie*, où la France était représentée comme la plus belle, et Napoléon comme le plus vaillant; enfin, lorsqu'on sortit, un fédéré, portant le buste de l'Empereur, entraîna la foule à sa suite sur la place publique dont les fédérés firent le tour à grands cris. Une pareille scène ne méritait-elle pas d'être rappelée ?

Peut-être fallait-il dire (p. 73) que le général Thiry, dont Verlhac était l'aide de camp, commandait le département de la Meurthe depuis le 4 mai et le quitta le 27 juin lorsque les alliés se présentèrent aux portes de Nancy[1]. Ce général Thiry disait la même année — au mois de novembre, et sans doute pour plaire aux Bourbons — qu'il avait maintenu le bon ordre dans la Meurthe et que, par ses soins, la tranquillité n'avait pas été troublée à Nancy, qu'il avait imposé aux esprits turbulents « tant de la garde nationale que de la populace qui démontraient une grande propension au désordre en provoquant le désarmement de la noblesse et d'une partie des citoyens de cette ville ».

Viriot, cité dans le même endroit (p. 73) a été, en effet, « condamné plus tard à la prison pour avoir répandu des bruits séditieux ». Mais mieux valait dire que la cour d'assises de la Meurthe le condamna, le 7 janvier 1817, à six mois de prison et à cinq ans de surveillance et de haute police parce qu'il avait à Montigny, près Metz, en août et septembre 1815, tenu des propos grossiers et injurieux contre le roi et les

1. Thiry était d'ailleurs Lorrain. Le 26 avril, il avait sollicité le commandement du département de la Meurthe ainsi que « la faveur de lever sur la frontière de la Lorraine, sa patrie, des corps de partisans » et il assurait qu'il connaissait et les localités et l'esprit des Lorrains ses compatriotes.

princes de la famille royale. Notre auteur ne semble pas savoir que Viriot commanda personnellement un corps franc qui devait compter huit compagnies, chacune à 124 hommes et qui, au 16 juillet, n'avait plus que le tiers de son effectif.

On sait (p. 74) par le rapport du conducteur de la diligence qui partit le 22 juin de Strasbourg, l'impression que la nouvelle de Waterloo produisit à Nancy : « Elle a répandu la consternation et l'effroi dans toute la ville et toute la garnison ; les gardes nationales ne manifestent plus aucun enthousiasme ; le découragement est général, et la désertion devient même considérable parmi elles. »

M. Perrin n'a connu sur le blocus de Phalsbourg en 1815 (p. 73) que l'étude incomplète et parfois inexacte d'Arthur Benoît. Voici, en deux mots, les faits qui se passèrent. La place avait pour commandant supérieur le colonel Barthélemy ; il y eut quelques coups de fusil et de canon ; le 23 juillet, les officiers signèrent leur soumission au roi, et le même jour, lorsque Barthélemy reçut une copie de l'armistice conclu entre Rapp et Hohenzollern, il envoya prier le général russe Berdaiev de conclure une pareille trève ; Berdaiev refusa et, dans la nuit du 30 au 31, envoya des obus sur la place ; enfin, le 3 août, après avoir reçu les instructions de Belliard, Barthélemy arborait le drapeau blanc.

Plus loin (p. 78) paraît le colonel Brice, et tout ce qu'on nous dit sur lui est exact [1]. Pourtant, Brice n'a pas été, avant 1820 « impliqué dans d'autres conspirations bonapartistes » et il fut condamné à mort par contumace, non « pour avoir ordonné ou laissé faire des violences mortelles sur un fuyard français » — ce qui est bien vague — mais pour avoir donné à ses partisans l'ordre d'enlever et de fusiller dans une forêt un paysan de l'arrondissement de Lunéville, Jean-Baptiste Gérard de Neuville. Il rentra dans l'armée en 1830 ; mais il fallait ajouter qu'il déplut à Bugeaud qui le fit mettre à la retraite en 1844, que la révolution de 1848 le nomma général de brigade, qu'il commanda le département des Vosges et celui de la Meuse.

Enfin, on regrettera que M. Perrin n'ait pas, lorsqu'il traite de la seconde Restauration, profité des *Souvenirs* du baron Sers qui fut quelque temps sous-préfet à Nancy. Le baron Sers nous donne de curieux renseignements sur le « rusé » Alopeus, sur le préfet intérimaire Antoinet, sur les préfets Bouthillier et Kersaint [2].

---

1. Le général Thiry avait, dès le 26 avril, demandé que les deux frères Brice, ses neveux, lui fussent associés dans sa mission.

2. P. 25, c'est le 14, et non le 13 janvier, que Grouchy fit sa réquisition, et il emmena à Toul, outre le maire, non pas *un* adjoint, mais deux adjoints. — P. 95 on ne peut parler en 1815 du *maréchal* Lobau qui ne reçut le bâton qu'en 1831. — P. 108 pouvait-on dire que Bourcier, parce qu'il était comte de l'Empire, était membre « de la caste nobiliaire » et ne passait-il pas aux yeux des électeurs pour un « plébéien » ?

Ces observations, comme nous l'avons dit, n'atténuent nullement la valeur du livre. M. Perrin a longuement, patiemment étudié son sujet; il a puisé autant que possible à toutes les sources : il a fouillé dans les archives publiques, non seulement à Nancy et à Lunéville, mais à Paris. Aussi, il nous apporte une foule de détails importants, instructifs. On approuvera ses conclusions : les Meurthois aimaient Napoléon, et s'ils n'avaient pas de parti pris contre les Bourbons, ils ne voulaient ni d'une noblesse privilégiée ni d'une religion obligatoire.[1]

Arthur CHUQUET.

G. A. BORGESE, **La guerra delle Idee.** Un vol. in-12 de XIX-239 pp. Milan, Treves, 1916.

« Idées sur la guerre » tel paraîtrait devoir être le titre le plus exact d'un ouvrage où l'auteur a réuni les articles de journaux qu'il a publiés depuis un an, au fil de l'actualité, dans plusieurs périodiques italiens. On y retrouve, à défaut d'une unité à laquelle ne saurait prétendre un recueil de ce genre, les mérites qui faisaient la valeur du précédent ouvrage de M. B. (*Italia e Germania*) : une connaissance approfondie de l'Allemagne moderne, un don aigu d'observation psychologique collective, une réelle aptitude à « manœuvrer » et à organiser les idées.

La variété même des questions traitées dans ce livre en rend l'analyse assez malaisée. On peut à première vue y distinguer deux parties, dont la première est consacrée à l'étude de certaines œuvres littéraires où se reflète la mentalité des nations combattantes. Ce sont : pour l'Allemagne, les fameux discours de Fichte (chap. III) les prophéties de Heine (chap. IV) l'épopée bismarckienne de Frenssen (chap. V) les chants de guerre populaires (chap. XI) les Niebelungen (chap. X) ; pour l'Italie, les poésies patriotiques du XIXe siècle (chap. VII); pour la Serbie, les recueils de chants populaires épiques (chap. XI) ; pour la Belgique, l'*Ulenspiegel* de Charles de Coster (chap. XI). La seconde partie (chap. XII-XIX) contient sur le développement de la guerre actuelle une série de considérations que semblent dominer deux idées maîtresses. Tout d'abord dans le conflit européen, « ni l'intelligence de l'Allemagne n'a été limpide, ni sa volonté n'a été nette. Elle s'est précipitée dans la mêlée avec un élan aveugle, les yeux voilés de passions et d'illusions » ; elle a tour à tour invoqué les principes, défendu les causes et employé les méthodes les plus contradictoires, sans paraître avoir été animée par un autre mobile que le désir de « vaincre pour vaincre » (pp. 158-162). La principale

1. Au moment où nous corrigeons les épreuves de cet article, nous apprenons que René Perrin a été tué à l'ennemi ; lui aussi est une des nobles et héroïques victimes de la guerre; s'il eût vécu, il aurait bien mérité de l'histoire.

conséquence de la confusion qu'elle a ainsi introduite dans le monde est un curieux phénomène que l'auteur a observé l'un des premiers et qui justifie le titre de son ouvrage : c'est que, maintenant comme dans toutes les grandes guerres, « les idéaux des adversaires s'entrecroisent, se pénètrent et s'envahissent. Aujourd'hui l'Entente imite l'organisation sociale et militaire des Allemands,... tandis que ceux-ci s'approprient l'idéologie de l'Entente et portent la guerre dans les Balkans au nom de l'irrédentisme macédonien et du principe des nationalités » (p. 175).

Albert Pingaud.

Rémy de Gourmont. **Dans la tourmente (avril-juillet 1915)**. Paris, Crès, 1906 ; in-12, XIII-129 p.

Miné par la maladie qui devait l'emporter avant la soixantaine, Rémy de Gourmont n'écrivit pas moins, presque jusqu'au bout, son petit article quotidien, avec la philosophie particulière qu'il portait en toutes choses, trouvant, comme le dit son frère dans une préface émue à ce recueil, « la suprême joie de la vie à chercher les raisons de la folie humaine et à contempler le visage contracté de sa propre sensibilité blessée ». Voici quelques-unes de ses pensées ; il y en a bien d'autres qui pourraient être mises en relief et utilement méditées :

« La guerre a augmenté la sensibilité aux dépens de l'intelligence. — L'ironie a disparu de la littérature écrite, et l'ironie est le signe de la sérénité intellectuelle. — La guerre, qui a exalté l'idée de patrie, en a aussi montré le besoin chez l'homme. On voit des hommes se faire tuer pour celle qu'ils pourraient avoir. — Le dernier état de choses n'est pas toujours une amélioration; c'est toujours un progrès. — La bêtise en ces temps-ci, se masque de bonne volonté. C'est même là son danger. Il faut de la perspicacité pour découvrir, sous la grimace de patriotisme, la grimace de vanité, et du courage aussi. — Les destructions sont les vengeances anticipées d'une défaite inévitable ; ce sont de mauvais calculs. — Après avoir presque tout détesté en Voltaire, j'en aime aujourd'hui à peu près tout. Tout ce qu'il a loué méritait d'être loué et tout ce qu'il a bafoué méritait le mépris. Voltaire est un étonnement. — Ce qu'il y aura de terrible, après la guerre, ce sera un bouleversement de valeurs tel qu'on n'en aura jamais vu de pareil..... Il règnera longtemps une indulgence terrible... Il faudrait dès maintenant prendre une résolution : celle d'être attentif à ne pas confondre avec l'expression littéraire l'expresssion sentimentale d'émotions par lesquelles nous ne sommes que trop prêts à nous laisser tromper. — Je hais l'imprécision et je la rendrais volontiers responsable de tous les maux. — La bêtise humaine, l'avidité et la vanité humaines, loin d'avoir désarmé devant la douleur, y trouvent de nouveaux prétextes à leurs manifestations. »

On a dit de Rémy de Gourmont qu'il était le dernier des encyclopédistes ; il se montre tel jusqu'à la fin par la variété des questions dont il traite et la clarté dont il se fait un devoir d'honneur. Son retour tardif à Voltaire n'a surpris que lui-même ; par le fond de son talent, et quelles qu'aient été ses préférences passagères, il était de sa famille.

S. Reinach.

Docteur Henry MARIAVÉ, **Pour la Salette contre nos Princes,** 3e série, vol. in-8°, 182 pages; Montpellier, imprimerie Firmin et Montane; 1916.

Nous avons déjà présenté aux lecteurs de la *Revue Critique* les deux premiers ouvrages de M. Mariavé, *La leçon de l'hôpital Notre-Dame d'Ypres*, en deux tomes. Le troisième a les mêmes qualités et les mêmes défauts que les précédents; l'idée générale y est reprise et développée sur le mode polémiste et humoristique qui est le propre de l'auteur; par exemple :

« Dieu, s'il existe, est amour; et il ne peut nous avoir créés que pour l'aimer. Or, il n'y a qu'une façon d'aimer, se sacrifier », (p. 6·; — « Saint Thomas est le premier des Boches,... après Aristote » (p. 144); etc., etc.

Nous ne reviendrons pas sur le jugement porté par nous sur l'œuvre du docteur Mariavé; son troisième volume en effet ne nous permet pas de le modifier; mais si nous n'ajoutons rien aux louanges que nous lui avons adressées, nous lui ferons un dernier reproche : il travaille trop vite.

Félix B.

Emile PY, **Chant de haine,** plaquette, in-8°, 14 p. Imprimerie de l'*Eclaireur*, Nice, 1916.

Ce chant, œuvre d'un officier revenu du front, est vibrant, non essoufflé; l'auteur nous convie à nous souvenir et à haïr ceux qui ont commis tant de forfaits en Belgique, en Serbie, en Pologne, en France. Tous les Allemands sont coupables :

« Et qu'on n'accuse pas le chef seul de son geste,
Car s'il a commandé, son peuple a fait le reste ».

Pour nous, assez de rêveries, d'illusions; soyons tenaces, méfiants et forts :

« Souffle puissant des grandes haines,
Sois l'aiguillon du souvenir,
Arme nos bras, gonfle nos veines;
C'est être fort que te sentir ».

Ces vers bien frappés sont à lire et à réciter : nos compliments au poète.

Félix B.

José Maria DE SUCRE, **Del sentimento religioso e della immortalita,** in-8° 20 pages, chez l'auteur. Barcelone, via San Salvador de Gracia, 80; — 1916.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur ces brèves et fortes pensées d'un libre Catalan qui ne craint pas d'avoir des idées personnelles dans un Etat neutre. Qu'il en soit loué!

Félix BERTRAND.

QUESTIONS

168. Bergers beaux esprits. De qui a-t-on dit que ses bergers étaient de beaux esprits ?

169. Boissy d'Anglas et Féraud. Est-il vrai que Boissy d'Anglas ait salué ostensiblement avec respect la tête de Féraud qui lui fut présentée au bout d'une pique ?

170. M. de Bondy en 1815. Fut-il en 1815, comme on l'a dit, dans le secret du retour de Napoléon ?

171. Les assassins du maréchal Brune. Les connaît-on ? Furent-ils punis ?

172. Tout connaître. Il faut, a dit quelqu'un, que l'esprit connaisse tout ce qu'il peut connaître ; de qui est cette pensée ?

173. Le couchant de tes jours surpasse leur aurore. De qui est ce compliment et à qui s'adressait-il ?

174. Courtier de littérature. Que signifiait cette expression ?

175. L'enfant de la Convention. Qui a dit et que voulait dire ce mot : « on attaque l'enfant de la Convention » ?

176. Curés en 1851. Y eut-il des curés ou des prêtres qui se prononcèrent hautement contre le coup d'Etat ?

177. Il faut dételer. A quel roi malade un médecin disait-il ce mot ?

178. Frotter d'importance. De quand date cette expression ?

179. Gens du monde et gens de lettres. Comment les gens du monde ou plutôt du grand monde traitaient-ils les gens de lettres après la Révolution ? Peut-on dire que, sur ce point, comme sur tant d'autres, ils n'avaient rien appris, rien oublié ?

180. Journaux étrangers sous le premier empire. Y avait-il à Paris, sous le premier Empire, des journaux en langue étrangère ou, comme on disait alors, en idiôme allemand ou anglais ou italien ?

181. Laon et Soissons. Que sait-on sur la rivalité de ces deux villes qui prétendaient chacune, au commencement de la Révolution, être le chef-lieu du département de l'Aisne ?

182. N.-E. Lemaire. Nicolas-Eloi Lemaire a été sévèrement jugé parce qu'il servit et flatta cyniquement tous les pouvoirs. Mais il publia une collection des classiques latins qui fut longtemps renommée. Que faut-il en penser ?

183. Malade. Qui disait qu'il fallait nommer tel ou tel, parce que ce tel ou tel n'était jamais malade ?

184. Montesquieu et l'Académie française. Montesquieu, lui aussi, disait-il du mal de l'Académie française avant d'y entrer ?

185. Les reprendre ou mourir ! De qui est cette devise ?

186. République. Quand le mot fut-il prononcé pour la première fois après le 10 août 1792 ?

187. Sur le bord des trois rivières. Que signifie cette expression qu'on trouve dans une lettre du XVIIIe siècle ?

188. Secrétaire général de l'opposition. Qui nommait-on ainsi à la fin du second Empire ?

189. L'humeur de Sieyes. Est-il vrai que Sieyes, à la Constituante, montrait ce qu'on nommait alors de l'humeur, qu'il était maussade, bourru et chagrin ?

190. La reine Sophie de Grèce. Quand est-elle née et que sait-on d'elle ?

191. Les terreurs de Mme de Staël. Avait-elle, comme on l'a dit, peur de la mort ?

192. Sa tête est une boîte aux lettres. De qui a-t-on dit cela ?

193. User noblement sa vie. Qui a employé cette expression ?

194. Autant de valeur et plus de vertu. Quel est exactement le vers du XVIIIe siècle qui exprime cette pensée, que les sauvages ont autant de valeur que nous et plus de vertu ?

195. Vérité dans un temps, erreur dans un autre. De qui est ce mot ?

RÉPONSES

168. Bergers beaux esprits. Voltaire a dit de Fontenelle :

> Le Normand Fontenelle, au milieu de Paris,
> Prêta des agréments au chalumeau champêtre :
> Mais il vantait des soins qu'il craignait de connaître,
> Et de ses faux bergers il fit de beaux esprits.

169. Boissy d'Anglas et Féraud. Le duc de Broglie dit dans ses *Souvenirs* que c'est une histoire arrangée, le soir du 1er prairial, par quelques journalistes.

170. M. de Bondy en 1815. Vitrolles a intercepté en mars 1815 des lettres d'une femme qui semblait avoir été dans la plus grande intimité avec Bondy, alors préfet pour le roi à Lyon ; cette femme « écrivait en termes plus familiers qu'élégants qu'il devait être bien heureux du succès de son Empereur et qu'il pouvait espérer de grandes récompenses pour ce qu'il avait fait en faveur de son retour ».

171. Les assassins du maréchal Brune. Les deux principaux assassins du maréchal étaient Louis Farge, ouvrier en soie, ou taffetassier qui tira sur Brune un coup de pistolet, lequel n'emporta qu'une touffe de cheveux au maréchal, et le marinier et portefaix Guindon, dit Roquefort, qui, passant derrière Brune et appuyant sa carabine sur l'épaule d'un voisin, frappa le malheureux d'une balle qui, pénétrant par le derrière du cou, entre les deux épaules, sortit par le devant. La maréchale Brune dénonça les deux hommes le 19 mai 1816 ; mais Farge était mort et ce fut Roquefort qui paya pour tous ; la cour

d'assises du Puy-de-Dôme le condamna par contumace, le 25 février 1821, à la peine de mort.

172. Tout connaître. « L'esprit, dit Fontenelle, a ses besoins ; il veut savoir ; tout ce qui peut être connu lui est nécessaire ».

173. Le couchant de tes jours surpasse leur aurore. Ce vers est de Frédéric qui, le 19 mars 1771, l'adressait à Voltaire, en ajoutant que « Voltaire, chargé de jours et d'années, avait plus de feu, de gaîté, de génie, que cette foule de jeunes gens dont abondait sa patrie ».

174. Courtier de littérature. Cette expression, employée au XVIIIe siècle et notamment par Voltaire (on disait aussi « courtier littéraire ») signifie correspondant : Grimm, par exemple, et Thiériot le nouvelliste étaient des « courtiers de littérature ».

175. L'enfant de la Convention. C'est Collot d'Herbois qui a dit ce mot et il l'appliquait au Comité de salut public : « Attaquer le Comité qui est l'enfant de la Convention, c'est attaquer la Convention ».

176. Cures en 1851. Le curé du village de Sainte-Croix, dans les Basses-Alpes, se mit à la tête des républicains de sa commune ; il put se réfugier en Piémont.

177. Il faut dételer. La Martinière, premier chirurgien du roi, avait « une manière brusque et souvent grossière » de parler à Louis XV. Le monarque, près de mourir, lui disait : « Je sens qu'il faut enrayer ». — « Sentez plutôt, lui répliqua La Martinière, qu'il faut dételer ».

178. Frotter d'importance. C'était en 1743 un mot nouveau. Louis XV l'emploie par deux fois cette année-là dans des lettres au maréchal de Noailles : « avez-vous *frotté d'importance* le superbe Stairs? » et encore : « je désire que vous puissiez *frotter d'importance* ces messieurs Anglo-Autrichiens ; vous voyez que je me conforme aux mots nouveaux, quand ils me paraissent bons ».

179. Gens du monde et gens de lettres. Il ne faudrait pas généraliser : le temps marchait, diminuait les distances. Mais dans certains salons où ils eurent tort de s'égarer, les gens de lettres ne furent pas toujours accueillis avec urbanité. Dans une soirée chez Mme de Montcalm, sœur du duc de Richelieu, la conversation tomba sur les gens de lettres ; on affirmait qu'ils étaient avant la Révolution reçus dans les meilleures compagnies : « Rien de plus faux, dit l'abbé de Montesquiou, on les voyait un peu, on les faisait venir à la campagne, mais c'était par tolérance qu'ils dînaient à table, ils n'étaient dans l'intimité de personne. » Là-dessus Charles de Damas renchérit : « Ils étaient la crasse de la société ». Villemain, présent, s'en alla sur le champ, et il a raconté depuis qu'en sortant de ce salon, il avait compris la Révolution.

180. Journaux étrangers sous le premier Empire. Il y eut à Paris, sous le premier Empire, quatre journaux étrangers au moins : 1° Le

Laufbericht en allemand : propriétaire, le docteur Saiffert (voir sur lui la *Légion germanique*, d'A. Chuquet, p. 7-13), et rédacteur, Haussner ; imprimeur, Cramer (voir sur Cramer la 2e série des *Etudes d'histoire* d'A. Chuquet, p. 172-185) ; ce journal n'insérait que les actes du gouvernement et des articles sur les arts et les sciences ; il fut fondé en 1803 ; Raux, interprète au musée des aveugles, le continue en 1806 ; 2° Le *Monthly repertory of English literature*, recueil mensuel, imprimé à l'imprimerie impériale ; propriétaire, Galignani ; il paraît en avril 1807 ; 3° L'*Abeja Espanola* qui paraît en mai 1806 et qui doit paraître deux fois par semaine, avec promesse de n'insérer que des nouvelles prises au *Moniteur* ; propriétaire et rédacteur, Guitard ; 4° *La Domenica*, journal hebdomadaire en langue italienne ; propriétaire, Antoine Buttura, de Vérone, employé au ministère des relations extérieures ; imprimeur, Damonville ; il vécut quelques mois, les derniers mois de 1803.

181. Laon et Soissons. La lutte fut vive entre les deux villes ; mais Laon était plus central, et à la première assemblée électorale qui se tint à Chauny, sur 450 votants, 37 seulement opinèrent pour Soissons ; en conséquence un décret du 2 juin 1790 déclara Laon chef-lieu de l'Aisne.

182. N.-A. Lemaire. Tout se tient. Même comme professeur et savant, Lemaire, enflé, déclamatoire, charlatan, était la risée des normaliens ; Fontanes le trouvait « ridicule, et connaît-on son commentaire du *Tu Marcellus eris ?* « A ces mots j'entends un cri déchirant ; je vois le maître du monde pâlir de douleur. Quelle est cette femme qui chancelle et tombe ? Ah ! secourez donc Octavie ! Secourez donc Auguste ! Secourez Virgile lui-même. La douleur les a tous terrassés ! »

183. Malade. On lit dans une lettre de Doudan (2 mars 1870) : « J'espère que Napoléon III ne juge pas les hommes comme faisait son oncle qui disait volontiers pour expliquer ses choix : *Il n'est jamais malade* ».

184. Montesquieu et l'Académie française. Il disait que l'Académie française est un établissement singulier et bizarre où sévit la fureur du panégyrique.

185. Les reprendre ou mourir. Cette devise, ainsi conçue : *Recuperare aut mori, nunc aut nunquam*, était la devise de Louis de Nassau, frère du Taciturne.

186. République. Le 27 août 1792, un arrêté de la section de Montreuil demande que la France ait une République.

187. Sur le bord des trois rivières. L'expression signifie : dans l'autre monde, aux Enfers, sur le bord de l'Achéron, du Cocyte et du Phlégéton. Voltaire a dit :

> J'allais passer les trois rivières,
> Phlégéton, Cocyte, Achéron.

188. Secrétaire général de l'opposition. A la fin du second Empire,

en 1867, Prévost-Paradol était surnommé le secrétaire général des anciens partis.

189. L'HUMEUR DE SIEYES. Sieyes lui-même, dans sa *Lettre à Stanislas de Clermont-Tonnerre*, témoigne de « la jolie réputation d'humeur qu'il s'était faite dans l'assemblée. »

190. LA REINE SOPHIE DE GRÈCE. Sophie est la troisième fille du Kronprinz de Prusse, devenu l'empereur Frédéric III. Elle est née le 14 juin 1870 et elle fut baptisée le 24 juillet. Le Kronprinz la tenait dans ses bras lorsqu'au retour de la guerre, le 18 mars 1871, il se montra au peuple de Berlin, et le 14 juin 1888, la veille de sa mort, Frédéric III, incapable de parler, écrivit ce billet à la princesse Sophie qui achevait ce jour-là sa dix-huitième année et qui pleurait à ses genoux : « Reste pieuse et bonne, comme tu l'as été jusqu'ici ; tel est le dernier vœu de ton père mourant. »

191. LES TERREURS DE Mme DE STAËL. Vers la fin de sa vie, elle eut peur de la mort. Sismondi dit, en 1814, qu'elle est excessivement poltronne, qu'elle a peur de la mort et plus encore du jugement dernier, et Mme de Rémusat écrit qu'elle était « au désespoir de mourir et surtout dans un horrible effroi de ce qui l'attendait dans l'autre vie ».

192. SA TÊTE EST UNE BOÎTE AUX LETTRES. Marat accueillait dans son journal toutes les dénonciations qui se présentaient. Aussi un député à la Convention disait-il un jour : « Sa tête est une boîte aux lettres qui reçoit tous les paquets qu'on lui jette ».

193. USER NOBLEMENT SA VIE. Augustin Thierry, disant que ce qui vaut le mieux dans le monde, c'est le dévouement à la science, fait l'éloge de l'étude qui nous offre un refuge, une espérance, une carrière : « Avec elle on traverse les mauvais jours sans en sentir le poids; on se fait à soi-même sa destinée; on use noblement sa vie ».

194. AUTANT DE VALEUR ET PLUS DE VERTU. Alvarez dit, dans l'*Alzire* de Voltaire (I, 1), que l'Américain

Nous égale en courage et nous passe en bonté.

195. VÉRITÉ DANS UN TEMPS, ERREUR DANS UN AUTRE. Montesquieu dit cela dans les *Lettres persanes* lorsqu'il écrit que les princes chrétiens ont affranchi les esclaves de leurs États et plus tard permis le commerce des esclaves dans les pays où ils faisaient des conquêtes.

L'imprimeur gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gimon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — **4 novembre** — **1916**

P. Raphaël, La France, l'Allemagne et les juifs (Ernest Denis).
Ford, Deux tragédies, p. Sherman (Ch. Bastide).
Lettres du duc de Bourgogne à Philippe V, p. Baudrillart et Lecestre (R.).
D. E. Smith, Le vice-roi de l'Amérique espagnole (A. M.-F.).
Bolton, Le Texas au xviiie siècle (A. M.-F.).
Branchereau, Bouguenais pendant la Révolution (H. Baguenier Desormeaux).
Dehérain, Théviôtte; Vovard, Les rosières de l'Empereur; Mellini, L'île d'Elbe sous Napoléon; Allard, Parguez; J. Reinach, La guerre sur le front occidental; Ben Adam, Teutoniana (A. Chuquet).
J. Corail, Les centurions (E. Seillière).

Paul Raphael. **La France, l'Allemagne et les Juifs. Antisémitisme et Pangermanisme** (Paris, Alcan, 1916) 89 p.

Les Allemands ont essayé de gagner à leur cause les Juifs, et leur propagande a obtenu quelque succès dans divers pays et particulièrement en Amérique. — Ne crions pas au scandale et même ne nous étonnons pas. — Chaque année arrivent aux États-Unis des milliers d'émigrants israélites qui fuient la persécution; comment ne garderaient-ils pas quelque rigueur contre les gouvernements qui les ont chassés ou qui n'ont pas su les protéger? Il est parfaitement naturel qu'ils désirent voir s'améliorer le sort de leur race et qu'ils fassent leurs conditions, s'ils sont à même de rendre quelques services. — La question seulement est de savoir de quel côté doit les incliner leur intérêt bien entendu. Ils reconnaissent eux-mêmes que leur cause se confond avec le triomphe des idées de liberté. Ce triomphe sera-t-il favorisé par la victoire des Allemands ou par celle des Alliés?

C'est le point que M. Paul Raphaël s'est proposé d'examiner. Il n'a nullement prétendu étudier la question juive en général, indiquer les réformes qui lui paraîtraient désirables et tracer aux gouvernements un programme d'action. Il n'ignore pas que le problème est compliqué, qu'à côté de la face religieuse, il présente un côté social, et qu'à ce titre il ne saurait être abordé qu'avec les plus extrêmes ménagements. Ses sympathies sont visibles et il ne les dissimule pas. Elles sont d'ailleurs partagées par l'immense majorité des Français, qui croient que la liberté est encore la plus sage des politiques et le moyen le plus sûr d'apaiser les passions. Il sait cependant que des transitions sont

souvent nécessaires, que les mêmes solutions ne sont ni possibles ni désirables dans les divers pays, et, comme nos Révolutionnaires eux-mêmes, quoi qu'on ait dit de leur radicalisme intransigeant, il est tout prêt à tenir compte des faits et des conditions historiques. Il se garde bien par conséquent de nous apporter une solution théorique et absolue. Son objet est beaucoup plus limité, et par là, en somme, plus utile, ou du moins d'une utilité plus immédiate. Dans le passé et jusqu'à nos jours, si la situation des Juifs dans le monde s'est améliorée dans l'ensemble, de quel côté est partie l'impulsion? Où sont nées les idées d'émancipation? Quand elles se sont ensuite traduites dans les faits, quels ont été les inspirateurs des réformes? A qui revient la responsabilité des réactions qui ont arrêté ou ralenti les progrès?

Pour répondre à ces points d'interrogation il n'y avait d'autre moyen, si l'on ne se résignait pas à se contenter de vagues déclamations, que de nous tracer le résumé de la vie politique des juifs, telle du moins qu'elle se reflète dans les lois depuis 1789. C'est ce qu'a entrepris M. R. Il se condamnait nécessairement ainsi à quelque lourdeur. Sa brochure, au point de vue de la propagande, paraîtra un peu touffue ; la première partie surtout, qui traite de la condition des Israélites à la veille de la Révolution, aurait peut-être gagné à être abrégée. On regrette aussi quelquefois que l'auteur, par une rigueur excessive, n'insiste pas avec plus de force sur la valeur et le rôle des idées maîtresses qui ont inspiré les divers législateurs et qu'il laisse le lecteur tirer seul les conséquences des faits qu'il apporte.

De longues luttes ont été nécessaires pour que l'idée de la tolérance pénétrât les esprits. De temps en temps, même chez les peuples les plus avancés, nous assistons à des retours offensifs des haines ethniques et des théories vaincues. En France cependant, ces retours en arrière provoquent très vite un réveil de la conscience publique, parce qu'ils sont en opposition directe avec notre tradition nationale, telle qu'elle s'est fixée depuis 1789, et avec les tendances fondamentales de notre esprit. Le mysticisme a peu de prise sur notre peuple et nos yeux sont largement ouverts à la réalité. Quelque attachement que nous ayons pour nos idées, elles ne nous empêchent pas de voir les individus et de nous émouvoir de leurs souffrances. Nous vivons sur la terre, et si nous partageons les faiblesses de l'humanité, nous compatissons à ses misères. Il y a certes des fanatiques parmi nous ; ils sont tout de même relativement rares et l'acier de leurs convictions a des pailles. Leur triomphe n'est jamais qu'une surprise et nous retrouvons vite notre jugement critique. Nous prenons assez aisément notre parti des dissidences et des hérésies, parce que nous avons le sens du relatif et nous n'imposons pas nos croyances, parce que nous n'ignorons pas qu'elles ne sont jamais que l'expression momentanée et fragile de la vérité, éternellement fuyante. Il en est tout

autrement des Allemands qui sont avant tout des hallucinés et des illuminés. Les objets de leur culte varient, ou plutôt l'idole qu'ils adorent, — et qui n'est jamais que la personnification de leur moi, — prend des formes différentes : le culte qu'ils lui rendent est toujours aussi implacable et féroce. Ils se regardent comme des élus dont la mission est d'écraser sans pitié quiconque, par son origine ou sa foi, n'est pas un fils de leur Dieu.

Après tout, le travail de M. Raphael, s'il perd un peu d'ampleur à négliger ces considérations générales, y gagne plus de solidité, et sa sobriété voulue est de nature à produire une sérieuse impression sur le lecteur attentif. Il a apporté dans ses recherches les qualités de méthode et de conscience qui honorent notre jeune école et qui lui sont habituelles. Bien que sa brochure ne pût pas être une œuvre originale, il s'est entouré de garanties minutieuses, il a consulté les livres les plus sûrs et il a vérifié avec soin les citations et les textes. Son travail inspire une pleine confiance, il sera certainement des plus utiles.

Il ne lui a pas été le moins du monde nécessaire de solliciter les documents pour montrer que chaque victoire de la France concorde avec un progrès des idées de liberté et que chacune de ses défaites est suivie par un retour offensif de l'intolérance. Il lui aurait été certainement facile d'en donner çà et là la preuve, et on regrette un peu qu'il n'ait pas fait par exemple une plus large place à Bœrne. Bœrne, un des esprits les plus libres qu'ait produits la Germanie, nous a laissé des pages éclatantes sur la réaction anti-juive qui suivit la chute de Napoléon et il en a d'autant mieux démêlé les causes profondes que, par plus d'un côté de son tempérament, il rappelle les tendances spécifiquement allemandes.

Une ère meilleure s'ouvrit pour les juifs quand, pendant une heure, nos idées reparurent en triomphatrices de l'autre côté du Rhin. Mais les républicains de 1848 furent rapidement écrasés et ils n'ont jamais tenté de se relever de leur défaite. Depuis, en dépit des fluctuations apparentes de la politique, la Prusse, piétiste et féodale, n'a cessé d'exercer une influence prépondérante sur la marche des événements. Et le nouvel empire germanique a été le soutien de toutes les tyrannies, le conseiller de tous les régimes d'arbitraire, l'inspirateur de toutes les mesures d'oppression. Par tactique, il affiche, quand il le croit utile, des intentions libérales, et, pour gagner des amitiés lucratives, il ne ménage pas les promesses. Que lui importe, puisqu'il ne se regarde pas comme lié par ses engagements ! En 1813, les ministres de Frédéric-Guillaume III et ses généraux prodiguaient les proclamations *jacobines* et Metternich faisait mine de s'en alarmer. Ses inquiétudes n'étaient guère sérieuses et il savait bien qu'il lui suffirait d'un geste pour ramener ce Hohenzollern qui faisait mine de s'émanciper. Que ceux qui seraient disposés à prendre au sérieux les déclarations

de Bethmann-Hollweg, lisent le récit que nous fait M. Raphaël du rôle de Bismarck dans la question des juifs de Roumanie. Ils y trouveront un ample sujet d'édification.

« Il faudra interdire aux juifs de Lithuanie et de Pologne, écrivait le Dr Heinze dans les *Preussische Jahrbücher* d'octobre 1915, de s'établir dans les pays germaniques », — et le rédacteur en chef de cette revue, qui représente une opinion relativement modérée, surenchérit : « Il faudra veiller à ce que les masses d'une nation étrangère au point de vue cultural soient maintenues loin des terres de la vieille culture allemande, *non seulement par l'interdiction de leur émigration, mais encore par la limitation de leur liberté de mouvement à l'intérieur de l'État* ». Aimables aveux et pleins de promesses ! Bien aveugles vraiment seraient les hommes qui se refuseraient à voir les menaces que contiendrait pour les juifs la victoire des empires du centre! Nous souhaitons à la brochure de M. Paul Raphaël un rapide succès. C'est à la fois un bon travail et une bonne action.

Ernest Denis.

John Ford. **Tis Pity and the Broken Heart,** edited by S. P. Sherman, Boston, Heath, in-12, 287 pp. s. d.

Shakespeare était mort depuis au moins dix ans quand on joua ces deux tragédies ; elles ne furent d'ailleurs imprimées qu'en 1633. C'est dire qu'elles appartiennent à une époque où le théâtre anglais était en pleine décadence. Le sujet de la première pièce est un inceste. Malgré son crime, Annabella épouse Soranzo. Celui-ci découvre la vérité, accable la malheureuse d'injures, la jette sur le sol et la traîne par les cheveux à travers la scène. Au dernier acte, elle est tuée par son frère. Cependant il y a fête dans la maison de Soranzo. Le père d'Annabella, des parents, plusieurs notables de la ville dont un cardinal, assistent au banquet. Soudain la porte s'ouvre, le meurtrier d'Annabella paraît, portant le cœur de sa sœur au bout de son couteau ; il glorifie son crime et meurt à son tour.

La seconde pièce est un peu moins répugnante. Penthea, amante d'Orgilus, est forcée par son frère Ithoclès d'épouser Bassanes, Orgilus tue Ithoclès et meurt sur l'échafaud. La mort de Penthea et l'exécution de Bassanes montrent combien il est dangereux de résister à l'amour tout puissant. Il n'y a qu'à rapprocher le caractère d'Annabella ou celui de Penthea de Desdémone pour mesurer le chemin parcouru depuis Shakespeare. On a ici la recherche de propos délibéré de l'élément violent et immoral ; il faut ébranler les nerfs des spectateurs et leur offrir en même temps un régal pimenté. Le travail d'éditeur de M. S. P. Sherman est fait avec soin, l'introduction n'a rien d'un dithyrambe, les notes sont sobres Le livre paraît dans la collection dite *Belles-Lettres* publiée sous la direction du professeur G. P. Baker de Harvard. L'exécution typographique est irréprochable.

Ch. Bastide.

Lettres du duc de Bourgogne au roi d'Espagne Philippe V et à la reine, publiées pour la Société de l'histoire de France par Mgr Alfred BAUDRILLART et Léon LECESTRE. Tome deuxième (1709-1712). Paris, Renouard, Laurens, successeur, 1916, LXXXV, 267 p. gr. in-8°. Prix : 9 fr.

Nous avons parlé déjà[1] de cette correspondance du duc de Bourgogne avec son frère cadet, Philippe V d'Espagne, retrouvée, il y a une trentaine d'années, par M. Baudrillart, alors jeune agrégé d'histoire, dans les archives d'Alcala de Hénarés[2] et dont le premier volume a été mis au jour par lui et M. Léon Lecestre, en 1913. Nous avons dit alors l'impression, assez peu favorable en somme, qu'elle donnait de l'élève docile de Fénelon et de M. de Beauvillier, chez qui l'on peut signaler assurément la piété scrupuleuse et la valeur morale, mais plus difficilement les qualités intellectuelles ou la force de volonté, si nécessaires à un futur souverain. Fort loué de son vivant par la petite coterie dévote qui s'était formée autour de lui, plus loué encore après sa mort prématurée qui supprimait pour cet entourage la possibilité de réaliser un jour le gouvernement de Salente, il reste douteux qu'il eût pu faire jamais preuve d'assez d'énergie pour que son règne fût autre chose que la continuation de la politique bigote et sénile de son grand-père, et l'inévitable réaction qui s'en serait alors suivie aurait été plus violente encore dans les esprits et les mœurs. Tel qu'il se montre à nous dans ses épanchements intimes, le duc de Bourgogne ne paraît nullement de taille à nous « épargner les hontes du règne de Louis XV ou à procurer à la France l'économie de la Révolution ». Le manque absolu de qualités viriles montré pendant la campagne des Flandres (1708) ; l'apathie quasiment incurable que nous montrent certains détails notés par les contemporains[3] ; les faiblesses du jeune prince vis-à-vis de sa très légère et frivole épouse, racontées par M. d'Haussonville ; sa correspondance avec M. de Beauvillier, publiée par M. de Vogüé, vrai dialogue d'un pénitent avec son directeur de conscience, tout cela n'est guère fait pour le rehausser aux yeux de la postérité.

Le morceau le plus important du nouveau volume est la longue introduction de Mgr Baudrillart, qui compte plus de quatre-vingt pages et nous donne une étude aussi pénétrante que sympathique sur le duc de Bourgogne. C'est un plaidoyer convaincu, qui dit en faveur de ses qualités réelles et de ses mérites supposés, tout ce que peut

1. *Revue Critique*, 16 août 1913.

2. Le dossier s'en trouve maintenant aux Archives nationales de Madrid. Dans son *Avant-propos*, l'éditeur principal raconte les péripéties de la mise au net de son manuscrit dont la copie était prête depuis longtemps, mais que d'autres travaux, plus urgents, ont empêché de paraître jusqu'à ce que M. Lecestre fût venu lui prêter son concours.

3. La scène connue du général en chef (nominal, il est vrai) de l'armée royale jouant au volant avec son frère, au moment où l'on vient lui annoncer la prise de Lille, et qui continue placidement sa partie (p. XLIX) montre assez que ce prince débonnaire n'avait pas la fibre royale, ni même française, bien vibrante.

alléguer un admirateur sincère. Mais lui-même, à certains moments, ne peut s'empêcher de lui reprocher une « piété trop monacale... un peu sombre, un peu étroite et peu convenable à qui doit commander aux autres » (p. LXXXI).

Pour les lettres elles-mêmes, elles embrassent la période triennale, du 7 janvier 1709 au 8 février 1712 [1], et ne sont pas, en général, beaucoup plus intéressantes que celles du premier volume. C'est toujours l'expression assez banale [2] de sentiments d'ailleurs tout naturels, à propos de décès ou d'accouchements dans la famille royale [3], à propos de mariages soit dans la dynastie légitime, soit dans les lignées bâtardes; puis encore des bavardages de cour sur « les mille petits incidents de la vie quotidienne », jusqu'aux « tressaillements dans le gros de la jambe » du duc de Berry (p. 132). Çà et là l'on rencontre des nouvelles politiques (souvent exagérées ou fausses) sur des « mouvements » en Angleterre, en Turquie, chez les Moscovites. Ce jeune prince de droit divin aimait assez les révolutions *chez les autres*. « J'espère, écrivait-il à son frère, que *Dieu nous protègera et que l'on verra en Angleterre quelque révolution* semblable à celles dont les histoires sont pleines ». Il ne semble pas lui être venu à l'idée que Dieu pourrait favoriser un jour la révolution dans son propre pays, au risque de « jeter la France hors de ses voies », comme le dit l'éditeur.

Il est rare de rencontrer dans cette correspondance (moitié d'étiquette, moitié familiale), soit une documentation précise sur les faits [4], soit l'exposé d'une pensée politique nette et claire. Quelques-unes de ces lettres, un peu plus animées, présentent pourtant un intérêt plus considérable; ce sont celles où le duc s'efforce de convaincre le roi d'Espagne, son frère, de la nécessité de certains sacrifices. Partisan déclaré de la paix, il éprouvait sans doute quelque impatience à voir ce prince indolent et insignifiant à la fois, pour qui l'Europe était en

1. C'est la dernière de la correspondance; elle annonçait à Philippe V que la Dauphine était prise « d'une extrême douleur à l'oreille ». Quatre jours après, elle était morte, et le Dauphin lui-même la suivait dans la tombe le 18 février 1712.

2. On doit faire exception pour quelques-unes des lettres adressées à sa belle-sœur, la reine d'Espagne; on y trouve des billets bien tournés, madrigaux aimables à l'adresse d'une jeune femme qui ne l'effrayait pas, puisqu'elle était la sœur cadette de sa propre épouse.

3. Un jour il écrit à son frère : « Je souhaite que Dieu nous donne des enfants qui soient des saints quelque jour! » Et ce fut la naissance de Louis XV qui s'ensuivit!

4. On peut répondre sans doute qu'on recevait les gazettes à Madrid, mais il y aurait eu bien des affaires de haute gravité dont ils auraient pu causer ensemble. Une lettre, vive et gaillarde, sur le combat de Rumersheim, en Alsace (p. 28) est tellement en dehors des habitudes et du style ordinaire du prince qu'on se demande si elle est vraiment sortie de sa plume ou s'il n'a pas simplement copié un bulletin de Du Bourg.

feu, se refuser à quelques concessions qui auraient pu amener la rupture des alliances ennemies. Mais même là, ses conseils « tournent insensiblement au sermon » comme il l'écrit naïvement lui-même, et l'on ne peut s'empêcher de sourire quand on le voit offrir au jeune monarque en détresse (comme réconfortant sans doute), le onzième volume in-4° de l'*Histoire ecclésiastique* de Claude Fleury ! Ce qui ressort aussi de ses lettres, c'est qu'il a été, de bonne heure, initié à la casuistique des théologiens d'alors, témoins les paroles adressées à Philippe : « *Soyez* toujours bon Français dans le cœur, mais *paraissez* encore plus espagnol ! » (p. 172) et cette phrase d'un raffinement si parfait, écrite à l'occasion de la mort de l'empereur Joseph I : « *Dieu défend* qu'on s'en *réjouisse*, comme nous ne pouvions la *souhaiter*, quand nous sûmes sa maladie ; mais il *permet* et *veut même* que *l'on profite des bonnes suites* que l'on peut en envisager » (p. 87).

Son biographe nous affirme, en s'appuyant sur une page célèbre de Saint-Simon, qu'après la mort de son père, le « Grand Dauphin », personnage si nul et même méprisable, le duc de Bourgogne « devint un autre homme » et que « délaissant les occupations frivoles qu'on s'était plu à lui reprocher, il s'adonna au travail ». A-t-il tant changé que le disent Saint-Simon et, après lui, Mgr. Baudrillart ? Je n'en suis pas absolument sûr, malgré leurs affirmations ; sans doute il assiste désormais scrupuleusement aux Conseils ; il est même chargé d'apaiser les litiges entre Messeigneurs les Evêques de France ; mais, en réalité, qu'aurait-il pu faire en face d'un vieillard que plus d'un demi-siècle de régime personnel ne disposait pas à tenir compte de l'opinion d'autrui, et comment aurait-il eu le temps de faire quoi que ce soit durant les quelques mois d'influence plus apparente que réelle, précédant sa fin subite ? Là encore l'atmosphère religieuse l'absorbe ; c'est toujours le même prince, auquel Fénelon reprochait de s'enfermer, durant la campagne de 1708, avec son aumônier, qui « se mêlait de lui parler de la guerre » ; il demande à Mme de Maintenon de faire prier Dieu pour lui par les petites pensionnaires de Saint-Cyr « afin qu'il m'éclaire sur mes devoirs et me donne la force de les accomplir » (p. 183). Je dois faire remarquer aussi que dans tout le présent volume je n'ai rien trouvé qui marque cette compassion intense pour la misère effroyable du petit peuple dont on nous affirme qu'il avait « l'âme meurtrie » (p. LXXXIII).

Les éditeurs ont mis en appendice une soixantaine de lettres du duc de Bourgogne (dont une dizaine d'inédites) adressées à diverses personnes, principalement à Fénelon et à Mme de Maintenon ; elles s'étendent chronologiquement de 1695 à 1711. Un second appendice fournit l'*index chronologique* de toutes les lettres du prince, connues jusqu'à ce jour et comprises dans les publications qui se sont occupées de lui. Une table alphabétique des noms propres clôt le volume.

R.

The Viceroy of New Spain by Donald E. Smith (University of California Publications in History). Berkeley. University of California Press. March. 1913. 1 vol. in-8°.

Ce volume est une preuve de l'intérêt croissant que les universités de l'Amérique du Nord portent à l'histoire de l'Amérique espagnole. Il ne s'agit plus, comme au temps de Prescott, de raconter les épisodes héroïques de la conquête, mais de montrer quels furent les principes du gouvernement et de la colonisation des terres nouvellement conquises, et comment ces principes furent appliqués par les agents envoyés d'Espagne. L'auteur a choisi la vice-royauté du Mexique à la fin du XVIIIe siècle, au moment où l'ancien régime gouvernemental subit un changement profond par l'établissement du commerce libre avec la mère-patrie et par la création des intendants : mesures prises sous le règne de Charles III par le ministre José de Galvez en 1778 et en 1786. C'est une époque de transition entre l'ancien régime pendant lequel le vice-roi n'avait guère à compter qu'avec le gouvernement métropolitain et le régime nouveau créé par la rupture entre l'Espagne et ses colonies. M. Smith s'est attaché à faire voir le fonctionnement de la vice-royauté mexicaine d'après de nombreux documents contemporains que lui a fournis la Collection Bancroft de l'Université de Californie, qui complètent très heureusement la littérature espagnole et les textes législatifs où l'on n'apprend pas comment étaient appliqués les lois et les règlements. Ce qui manque à cette étude très méritoire, c'est un tableau de la société mexicaine au temps des derniers vice-rois : il aurait fallu pour le composer pouvoir tirer parti de mémoires et de lettres privées, mais ce genre de témoignages n'est peut-être pas facile à consulter.

A. M.-F.

Texas in the middle eighteenth Century. Studies in Spanish colonial History and Administration by Herbert Eugène Bolton (University of California Publication in History). Berkeley, 1915, 1 vol. in-8°.

Ouvrage qui se rattache au précédent en ce qu'il nous offre aussi une étude sur l'administration coloniale espagnole au XVIIIe siècle. Il s'agit cette fois de la province du Texas qui comprenait alors une partie de la Louisiane. L'administration de ce grand territoire offrait ceci de particulier que les missions franciscaines, chargées par le gouvernement espagnol de la conversion et de l'instruction des indigènes, participaient à l'administration, d'où de nombreux conflits avec l'autorité civile ou militaire. L'enquête à laquelle s'est livré l'auteur, M. Herbert Eugène Bolton, a été très étendue et très approfondie ; son exposition, quoique très documentée, reste toujours claire et se lit agréablement. Ce livre nous offre vraiment un très bon spécimen d'histoire coloniale.

A. M.-F.

Abbé J.-B. Branchereau. **La Paroisse de Bouguenais pendant la Révolution (1790-1800).** A Bouguenais (Loire-Inférieure) chez l'auteur.

Depuis un certain nombre d'années déjà, des érudits et des chercheurs se sont employés fort utilement à écrire des monographies locales, qui sont appelées à rendre de notables services. L'ouvrage de M. Branchereau doit prendre rang parmi les travaux de ce genre qui seront véritablement utiles.

Les paroisses de Rezé, de Bouguenais et de Bouaye, située sur la rive gauche de la Loire, aux portes de Nantes, sont comme les têtes de pont de la grande cité bretonne du côté de la Vendée. Elles ont été, pendant toute la Révolution, le théâtre d'événements importants. Le château d'Aux ou de la Hibaudière, en la paroisse de Bouaye, fut mis par les Nantais, en état de défense, dès que le pays au sud du fleuve commença à s'agiter.

M. B. a peut-être pris son sujet sous un angle bien restreint, ayant eu surtout pour but de retracer l'histoire religieuse de ses compatriotes à cette époque. Mais, alors, comme bien souvent, la question religieuse s'est trouvée si intimement mêlée à toutes les autres, que l'auteur a été forcément amené à étudier tous les grands faits intéressant sa paroisse. La description des différents villages ou écarts qui constituent le territoire de celle-ci et la peinture de l'état des esprits en 1789-1790, donnent un aperçu bien averti de la situation matérielle et morale d'une région où la Constitution civile du clergé et les excès des prétendus « patriotes » de Nantes allaient amener l'explosion de l'une de nos plus effroyables guerres civiles. On trouvera là, dépeints sans apprêt et sans fard, les sentiments qui animèrent successivement toutes les populations de la partie méridionale du comté de Nantes, jusqu'au jour où elles se jetèrent dans les bras de La Cathelinière, de Lucas-Championnière, de Danguy et de Charette, pour échapper à l'oppression de leurs redoutables voisins de la rive droite et, particulièrement du poste établi par ceux-ci au château d'Aux.

J'ai déjà dit que le côté religieux tenait une bien grande part dans le travail de M. B. On ne saurait donc être surpris de l'étude consciencieuse qu'il a faite sur le clergé du pays à cette époque [1]. Il me sera permis de regretter en passant qu'il n'ait pas développé pareillement l'histoire de l'administration civile locale. Les renseignements qu'il donne au sujet de celle-ci sont vagues et mélangés à tant de choses qu'ils sont difficiles à saisir et insuffisants, me semble-t-il.

Après Lallié [2], Biré [3], P. de Lisle [4] et plusieurs autres, il a su rajeunir la question et fortifier son récit à l'aide de documents trouvés dans les archives locales et départementales et des traditions orales

1. P. 37-42, 101-195.
2. *La commune de Bouguenais et la garnison du château d'Aux.*
3. *Les Fouetteuses des Couëts.*
4. *Légendes révolutionnaires. Le brigadier Muscar.*

suffisamment contrôlées et discutées avec une prudence dont je ne le saurais assez louer. C'est ainsi qu'il nous donne un chapitre remarquablement précis sur les lamentables événements dont le monastère des Couëts fut le théâtre et sur les célèbres « fouetteuses » compagnes de l'évêque constitutionnel Minée [1].

Toute la dernière partie du volume a trait à la lutte engagée par la Vendée contre la Révolution, en ce qui concerne le territoire de Bouguenais et ses environs [2]. Les incursions de La Cathelinière et de Charette contre le château d'Aux y sont relatées suffisamment pour servir de cadre au récit des faits et gestes des habitants de la paroisse. On pense bien que les noyades de Nantes y ont leur place au point de vue de ce qui a pu se rapporter à Bouguenais ; noyades de gens du pays, cadavres découverts sur les grèves du fleuve, etc.

Bouguenais fut d'ailleurs bien maltraité par les garnisaires envoyés d'abord de Nantes, puis par les 700 hommes formant le poste du château d'Aux et par leur chef Muscar secondé par Beilver, un infâme gredin établi dans le pays. M. B., comme le regretté Lallié, établit sur pièces que si Muscar fut brave — et, heureusement pour sa mémoire, il l'a prouvé ailleurs qu'en Vendée — il ne fut pas le modéré que Chassin, notamment, nous a dépeint [3]. Chassin était nantais ; il a eu à sa disposition non seulement toutes les traditions orales du pays, qu'il lui était facile de vérifier, mais encore les archives du département et des communes de la Loire-Inférieure, qui lui furent plus largement ouvertes qu'à quiconque, et les notes et les nombreux documents originaux recueillis par son ami M. Dugast-Matifeux ; mieux encore, il a eu les souvenirs et les conversations de celui-ci si parfaitement renseigné. Moins que personne il lui était permis de se tromper aussi copieusement qu'il l'a fait en laisssant de côté tout ce qui était opposé à sa thèse.

La liste des habitants de Bouguenais fusillés au château d'Aux, en 1794, par Muscar ou avec sa complicité, et qui remplit 12 pages en petit texte [4] de l'ouvrage qui nous occupe, suffisent amplement à prouver de quelle qualité fut la prétendue modération de ce commandant du bataillon de l'Union, soutenu par les commissions militaires. Il fallut l'intervention des Représentants Bô et Bourbotte pour faire libérer 70 femmes incarcérées, dont 22, au moins, déjà condamnées à mort [5].

L'intérêt d'un tel travail ne saurait se limiter à l'histoire de la paroisse dont il traite, si importante soit-elle. Il y a, dans cet ouvrage,

1. P. 14-21, 35-100.
2. P. 196-305.
3. *Vendée patriote*, II, 212, 451, 520, III, 370, IV, 337. — *Pacifications*, I, 86, II, 470.
4. P. 320-331, 333.
5. P. 334-336.

une série de renseignements précieux sur les campagnes de Charette aux abords de Nantes. Sans compter nombre d'indications générales utiles. Très bon travail, en résumé, malgré quelques imperfections [1].

H. Baguenier Desormeaux.

Un officier de l'armée d'Égypte, Théviôtte et son œuvre géographique, par Henri Dehérain. Paris, Masson. (Extrait de la « Géographie », bulletin de la Société de géographie, 1914, p. 182-199).

Nous remercions vivement M. Dehérain d'avoir exposé, d'après les archives du ministère de la guerre, avec la précision et la clarté qu'il met dans toutes ses productions, la vie et les travaux de ce Théviôtte qui combattit en Égypte. Né à Jouarre en 1769, volontaire au 1er bataillon de Seine-et-Marne en 1791 et sergent après Fleurus, passé dans le génie à la fin de 1794, Théviôtte a écrit un journal dont M. D. communique de curieux extraits (par exemple, la description de Malte). Malheureusement, le journal s'arrête au récit de la prise d'Alexandrie. A son départ d'Égypte, Théviôtte était adjoint du génie et ses chefs l'avaient remarqué et pour sa bravoure et pour ses reconnaissances topographiques. Il devint aide-de-camp du général Sanson qui dirigeait le dépôt de la guerre, et lieutenant-colonel. Le 7 février 1813, au retour de la campagne de Russie, il mourut de fatigue à Posen. Mais il avait, sous les auspices de Sanson, composé ou du moins élaboré et revu nombre de récits de batailles et de notices sur certaines localités de l'Égypte. M. Dehérain a reproduit quelques passages des notices sur Rosette, sur le lac Burlos, sur la route du Caire à Suez, sur Suez. Ces notices ont, à notre avis, une grande valeur et offrent beaucoup d'intérêt; elles soutiennent la comparaison avec celles de Le Père et les mémoires insérés dans la *Description de l'Égypte* [2].

Arthur Chuquet.

André Vovard, **Les rosières de l'Empereur**. Extrait de la « Revue philomatique de Bordeaux et du Sud-Ouest », XVIIIe année, no 4, juillet-août 1915. In-8°, 11 p.)

Napoléon a été un grand marieur; il a été l'empereur non seulement des soldats et de la guerre, mais des rosières et des épousailles.

---

1. Mme Langlais de la Roussière ne s'appelait pas Langlois (22, 24, 36, 56, 61, 144). Mme Vanberchem (59) s'appelait, en réalité, Van Berchem. Mme Latousche s'appelait de La Touche-Limouzinière (52, 72, 73, 77, 115). Guihokerlégand s'appelait Guïho de Kerlégand et signa en un seul mot pendant la Terreur par crainte de passer pour un aristocrate (131, 134, 137, 142, 185, 304). Tous ces noms et quelques autres gagneraient à être *unifiés* et transcrits selon les graphies usitées aujourd'hui. Fr. Houdart était curé de Villemoisan et non de *la* Villemoisan, localité qui n'existe pas au diocèse d'Angers (140).

2. Lire p. 186 Hompesch et non *Hampesch*.

Nul souverain, nul gouvernement ne créa autant de rosières, ne dota autant de jeunes filles, et, à ce propos, M. Vovard nous raconte avec détail ce qui se passa dans le département de la Gironde : 1° à l'occasion du couronnement ; 2° à l'occasion du mariage de l'Empereur et de Marie-Louise ; 3° à l'occasion de la naissance ou plutôt du baptême du roi de Rome. On lit cette plaquette avec intérêt. M. Vovard approuve même l'idée de faire doter par nos départements et nos municipalités les fiancées des poilus, de faciliter ainsi le mariage de nos braves soldats et de leur donner en même temps un public témoignage d'estime.

A. Chuquet.

Vincenzo Mellini, **L'isola d'Elba durante il governo di Napoleone** I. Firenze, stab. tip. del « Nuovo Giornale », 1914, In-8°, xvi et 373 p. 3 fr.

L'Elbois Vincent Mellini, mort à Livourne le 13 novembre 1897, était un homme fort instruit, presque universel. Devenu par son labeur directeur général des mines de fer de l'île d'Elbe, il s'était voué passionnément à l'étude de sa petite patrie ; aussi le nommait-on le Muratori elbois. Il avait fait une grande *Storia dell' Elba* dont il ne publia que le cinquième livre : *I Francesi all' Elba*. Un autre travail de Vincent Mellini, celui que nous annonçons ici, *L'île d'Elbe durant le gouvernement de Napoléon*, a paru récemment, à propos du centenaire, par les soins de son fils, le commandant Jacques Mellini. Il n'est pas parfait, comme dit M. Pierre Vigo dans la préface ; mais M. Vigo a raison d'ajouter que l'œuvre ne sera pas inutile et qu'elle est neuve en nombre d'endroits. Elle offre un tableau complet de la période elboise de la vie de Napoléon, et il faudra la consulter pour connaître dans le plus minutieux détail l'état moral, politique et financier de l'Elba à l'arrivée de Napoléon et durant sa souveraineté passagère. On ne pourra sans doute négliger Pellet, Livi, Pons de l'Hérault et autres. Mais le livre de Vincent Mellini a été fait avec le plus grand soin, avec une absolue conscience, avec une patience infinie ; exact, plein de documents, de curieuses particularités et de renseignements de toute sorte, c'est un livre précieux [1].

A. Chuquet.

Commandant Allard, **Le général baron Parguez (1773-1829)**. Besançon, impr. Millot, 20, rue Gambetta, 1915. In-8°, 40 p.

Intéressant et utile travail sur un combattant de la Révolution et

1. Lire p. 9 et 192 Koller, p. 23 et 39 Baillon, p. 39 et ailleurs Peyrusse, Foureau, Gatti, p. 204 Lavallette, p. 210 et 217 Maubreuil, p. 217 Pivet de Boessulan, p. 309 Chautard, p. 317 Malijai, p. 318 Tournus, p. 319 Chassey et Sisteron, au lieu de *Koehler, Bainon, Peyrousse, Fourreau, Gatte, Lavalette, Mambreuil et Mambreil, Peret de Bassalan, Chantard, Maligeai, Tourus, Charsey* et *Sideron*.

de l'Empire, un Pontissalien (on nomme ainsi l'habitant de Pontarlier), dont M. le commandant Allard a consulté les papiers. Nous ne retracerons pas ici, d'après M. Allard, la carrière de Parguez. Disons seulement qu'il a été aide de camp de Thiébault qui fait le plus grand éloge de ses talents et de Morand, son compatriote, qu'il suivit de 1806 à 1814. A Eylau, il sauva la vie à Morand ; à Wagram, il eut son cheval tué sous lui ; il était à la Moskova et dans des notes que M. Allard nous communique, il retrace le passage du Niemen et les commencements de la campagne de Russie. Blessé à Leipzig, il fut nommé baron de l'Empire. Lorsqu'il se retira du service, en 1826, il obtint le grade de maréchal de camp. On remerciera M. le commandant Allard d'avoir fait revivre la mémoire de ce brave soldat dont la vie, comme il s'exprime, a été une vie d'honneur et de labeur [1].

A. Chuquet.

Joseph Reinach. **La guerre sur le front occidental. Etude stratégique. 1914-1915.** Paris, Fasquelle. 1916. In-8°, 328 p. 3 fr. 50.

M. Joseph Reinach — qui est non seulement un ardent patriote, mais un des hommes les plus intelligents et les plus instruits de notre temps — sait que son livre, écrit en pleine bataille, est nécessairement incomplet et ne peut être qu'une esquisse. Le récit qui s'arrête à l'automne de 1915, n'expose que les grandes lignes stratégiques.

Mais l'ouvrage est presque un tour de force. Il serait impossible de faire mieux en si peu de temps et avec si peu de documents sûrs. Si l'auteur ne donne que les lieux, les dates et les résultats des chocs, il nous montre les routes qui ont conduit aux champs de bataille ; il décrit, ne fût-ce qu'en une phrase, le théâtre des actions ; il place les faits de guerre dans leur cadre politique ; il retrace très bien les origines de la lutte ; il présente dans ses sept chapitres un exact et vivant résumé des événements ; il écrit avec vigueur, avec vivacité, je dirais même avec verve.

Peut-être aurait-il dû par instants resserrer sa narration et abréger certains développements (par exemple sur la Suisse et ses écrivains militaires, p. 203) [2]. On lit toutefois avec le plus grand intérêt la comparaison entre Allemands et Alliés (p. 93), le portrait de Joffre (p. 109), les étapes de la retraite du mois d'août (p. 119), la bataille de la Marne qui comprend vingt batailles pendant cinq jours (p. 155), la « course à la mer », l'Yser et Ypres, la guerre de tranchées ou la

1. Lire p. 11 et 32 Luziensteig et Pernety au lieu de *Lusilheig* et de *Pernetti*. P. 32 on nous dit que Parguez accompagna Pernety à Paris le 23 mai 1814 pour « rendre compte de la reddition de la place de Mayence contre le gré de ses défenseurs. » Non : Pernety et Parguez venaient porter au gouvernement provisoire l'assurance de l'obéissance et de la fidélité du 4e corps d'armée et de la garnison de Mayence (cf. une lettre de Morand, du 16 avril).

2. Cette page est d'ailleurs à revoir ; elle manque de clarté.

guerre de siège étendue à tous les fronts, les offensives de Champagne et d'Artois.

Composé pour les officiers russes qui désirent en savoir plus que les communiqués et les dépêches, le livre de M. Joseph Reinach trouvera en France de nombreux lecteurs, fiers de notre armée et persuadés du succès final, de l'inévitable défaite d'un ennemi qui « a fini par se croire indéracinable dans ses bastions d'Occident » [1].

A. Chuquet.

Ben Adam. **Teutoniana** (Se vend au profit de l'hôpital auxiliaire de l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm à Paris. Union des femmes de France) In-8°, 56 p. 75 centimes.

Il faut lire ces vers d'un universitaire très connu, très sympathique et que certains devineront sous son pseudonyme de Ben Adam. Ils sont patriotiques — ce qui est commun — ils sont bons — ce qui est rare — et énergiques, superbement ironiques, animés d'une belle et noble flamme d'indignation. L'auteur sait, pour peindre cette *Kultur*, ce *Deutschtum* que maudissent les mères, varier et son mètre et ses accents. Tantôt il met en scène le Kaiser qui frémit d'avoir raté son coup et la Kaiserin que poursuit l'affreuse vision du *Lusitania* ; tantôt il fait chanter aux journalistes soldés par le chancelier la « chanson des reptiles » et débiter au grand état-major allemand son manuel de saccage et de massacre; tantôt il invoque Strasbourg qui de sa *Marseillaise* entend déjà retentir l'entraînant refrain ou Gambetta dont la statue au Carrousel semble s'animer et s'écrier « en avant »; tantôt il célèbre l'alliance « qui joint Petrograd à Paris » et prédit aux neutres, inertes spectateurs, qu'un jour ils se repentiront de n'avoir osé seconder nos efforts.

A. Chuquet.

Jean Corail. **Les Centurions**, roman. Préface de Paul Adam. Chapelot. Paris 1916. In-16, XII et 348 pp.

Le pseudonyme de Corail dissimule un officier qui a fait les campagnes sud-marocaines de ces dernières années, puis le début de la guerre européenne, et qui est actuellement prisonnier au-delà du Rhin.

1. Lire p. 62 Wasserbillig, p. 84 Eupen, p. 88 Famenne, p. 106 Darche, p. 117 et 173 Gerbéviller, p. 117 Nomeny, p. 192 Thiaucourt, p. 205 Termonde, p. 236 Wytschaete (cf. p. 237), p. 256 Gribeauval, et non *Wasserbillich*, *Enpen*, *Fanenne*, *d'Arche*, *Gerbewiller*, *Nomény* (pauvre Nomeny, quand seras-tu débarrassé de ton accent aigu !), *Thiancourt*, *Terremonde*, *Witschoete*, *Grébauval* ; p. 103 Binche est une ville plutôt qu'un *village*; p. 128 écrire plutôt Launois que *Launoy-sur-Vence* ; p. 136 dans l'Argonne que *sur* l'Argonne ; p. 261 le mot « je les grignote » est de Lavedan, non de Joffre ; p. 264 je n'aime guère *dispose*, féminin de « dispos », bien qu'employé par Brizeux; p. 306 je lis « la noire forêt des Thermopyles françaises » (l'Argonne) et p. 188 on nous a dit que la forêt d'Argonne était appelée « avec quelque exagération » les Thermopyles de la France.

M. Paul Adam nous présente son œuvre en quelques pages avec son autorité coutumière. — C'est un récit des impressions africaines de ce vaillant soldat, sous le voile d'une fiction verbale qui consiste à désigner par des noms latins les personnages du récit, leurs fonctions ou leurs grades, ainsi que les provinces qui sont le théâtre de l'action et les différents corps de l'armée de conquête : voile si transparent qu'on se demande quelle en est la raison d'être. On s'y résigne toutefois après quelques pages et l'on rend alors pleine justice aux très réels mérites de l'auteur. Les *Centurions*, ce sont donc les officiers français dans leur rôle conquérant, social et éducateur.

L'inspiration du livre est digne du chef à qui nous devons le Maroc, du général Lyautey qui figure aux premières pages du livre comme « un tribun de grande valeur, très versé dans les questions coloniales, « que le Sénat a délégué pour le représenter auprès du sultan et diriger « les opérations de guerre », dans la Maurétanie Tingitane. Tâche ardue et délicate que celle de ce guerrier dont la vie n'a été qu'un labeur constant au profit de la patrie. Il lui fallait non seulement rendre au sultan ses capitales en proie à l'anarchie, mais encore conquérir une à une les provinces de l'empire qui, successivement avaient secoué le joug du « makhzen ». Il fallait rétablir les voies de communication afin de permettre aux colonnes d'occupation de sillonner le territoire sans cesser d'être approvisionnées par l'arrière. Il fallait amener de gré ou de force les grands seigneurs provinciaux à se courber sous l'autorité du « makhzen », leur faire accepter l'impôt et enfin les convaincre qu'ils devaient respect et protection aux étrangers autorisés à s'établir chez eux. C'est la réalisation de ce programme par les lieutenants de Lyautey que conte le livre de Jean Corail, dont la partie romanesque consiste dans une rivalité de femmes d'un accent quelque peu mélodramatique, mais dont les tableaux militaires témoignent d'un véritable talent de peintre.

Son héros, Horace Néris, aime et vénère son métier, celui des armes, comme un prêtre honore son sacerdoce. Il a accepté la mission de « centurion » avec toutes les responsabilités qu'elle comporte. Il est fier de former des hommes qui deviendront à son école les gardiens du sol sacré de la patrie : il est fier de son autorité qui lui donne le droit de les envoyer à la mort, mais conscient aussi de son devoir qui lui prescrit de ménager ces existences dont il a reçu le dépôt sacré. C'est avec joie qu'il se consacre à débroussailler ces jardins incultes que sont souvent les esprits adolescents. Quand la mauvaise herbe y a germé déjà, Néris l'arrache d'une main patiente et presque toujours il a l'intense satisfaction de découvrir sous les ronces la poussée d'une végétation saine et vivace. Aussi quand il a trempé ces âmes de soldats, quand il a fortifié leurs corps, il appelle de tous ses vœux les jours de combat, curieux de voir jouer ces muscles qu'il a entraînés, d'apprécier dans le péril la force de ces volontés qu'il a organisées, de mettre

à l'épreuve du feu cet outil humain qu'il a forgé. Son expérience s'est d'ailleurs grandement accrue au contact de ces jeunesses insouciantes : son rôle l'a mûri et il a compris la nécessité d'être maître de lui-même pour être plus entièrement le maître d'autrui.

Le réveil d'esprit militaire que produisit parmi nous la manifestation allemande d'Agadir est décrit par Néris en termes heureux. Le patriotisme attiédi des citoyens de la République en fut, dit-il, réchauffé, exalté soudain. Ce peuple se ressaisit au sortir d'un rêve d'ivresse. Il regarda autour de lui pour savoir s'il avait la force, et, dans son sein, il découvrit une armée à la formation de laquelle des « centurions » travaillaient sans relâche, sans distraction, sans faiblesse. Il fut étonné de retrouver, toujours acharnés à la même tâche, ces hommes modestes qu'il avait presque oubliés, tandis qu'il se grisait de plaisirs et s'endormait bercé par les utopies des pacifistes. Ce spectacle le délivra d'une lourde angoisse. Tout entiers à leur besogne, les centurions perfectionnaient sans cesse leur œuvre vivante et frémissante. Depuis ce jour le pays ne redouta plus la guerre qu'il sentait venir : il ne devait pas se dérober devant elle. L'épigraphe empruntée par l'auteur à Donoso Cortés est au surplus significative de l'inspiration qui anime son œuvre. « Quand un peuple montre pour la guerre une horreur « civilisatrice, il reçoit bientôt le châtiment de sa faute ! Dieu change « son sexe : il le dépouille du prestige de la virilité : il le change en « peuple-femme et lui envoie des conquérants pour lui ravir l'hon- « neur ».

L'impression de ce volume n'ayant pu être suivie par l'auteur, quelques fautes s'y sont glissées çà et là : tel titre de chapitre se trouve répété deux fois de suite à la table ou encore il est parlé (p. 30) du visage aux traits fins d'une jeune femme qui se montre d'une distinction « énorme » dans son cadre de bandeaux blonds ! N'est-ce pas plutôt « extrême » ou « exquise » qu'avait écrit le romancier ?

Ernest Seillière.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — **11 novembre** — **1916**

Th. Reinach, La législation économique allemande pendant la guerre actuelle (E. d'Eichthal).
J. Pélissier, Une enquête d'avant-guerre; l'Europe sous la menace allemande en 1914 (S. Reinach).
Gabrieli, L'étude de l'arabe (R. Basset).
Gardiner et Weigall, Catalogue topographique des tombeaux thébains (Seymour de Ricci).
Prutz, Les lettres de Jeanne d'Arc (S. Reinach).
Chauviré, Jean Bodin auteur de la République; Colloque de Jean Bodin (L. Roustan).
Sir C. N. Dalton, La vie de Thomas Pitt (Ch. Bastide).

La législation économique allemande pendant la guerre actuelle, par M. Théodore Reinacg. Imprimerie nationale, brochure in-16, 1916.

M. Théodore Reinach, le savant membre de l'Acédémie des Inscriptions, actuellement chef d'escadron d'artillerie, service d'Etat-Major, publie à l'Imprimerie Nationale l'étude qu'il a faite pour le sous-secrétariat d'Etat du Ravitaillement et de l'Intendance, touchant la Législation économique allemande pendant la guerre, et dont la première partie, actuellement publiée, s'occupe des matières alimentaires.

« Ce travail vise surtout l'analyse et la classification des actes officiels par lesquels l'Allemagne, à la suite du blocus qu'elle subit, a cherché à réglementer le ravitaillement national. Mais pour l'intelligence de ces documents il a été souvent nécessaire d'esquisser, au moins sommairement, les faits et les données économiques qui en ont fourni l'occasion. De même pour en apprécier la valeur, nous avons dû rechercher quels en ont été les résultats pratiques, comment l'application en a été comprise, quelle efficacité elle a présentée. L'étude juridique s'est compliquée nécessairement d'une étude économique et historique ».

C'est dans ces termes que M. Théodore Reinach présente lui-même au lecteur son travail, qui, dans une seconde section, envisagera ce qui concerne les matières premières industrielles. M. Reinach a abordé là un terrain singulièrement confus et enchevêtré par suite du nombre de sources qu'il a dû consulter, la multiplicité de ces sour-

ces répondant elle-même au nombre considérable d'autorités qui, — dans ce pays soi-disant organisateur par excellence — ont été chargées d'édicter sans concert entre elles et sans contrôle unique supérieur jusqu'à une époque récente, les mesures relatives au recensement, à la taxation, à la mise à la disposition de l'administration, à la réquisition enfin ou à la saisie, des diverses matières alimentaires. Rien que le tableau synoptique et chronologique de ces mesures, au nombre d'environ 380 (de noms et d'origines différents), tient 25 pages de texte serré de la brochure de M. Reinach. L'auteur a indiqué en plusieurs colonnes la date, l'autorité édictrice, l'objet, les compléments ou modifications, l'abrogation ou le remplacement quand ils ont eu lieu, de ces divers décrets, arrêtés, ordonnances, dispositions etc., enfin le document où il a puisé. Son étude comprend onze sections s'appliquant à l'agriculture en général, aux céréales, aux fourrages, au bétail et viande, aux pommes de terre, à la laiterie, aux huiles et graisses, au sucre, aux denrées diverses, aux denrées coloniales. La section XI renferme la conclusion. On comprend quelle source précieuse est un pareil recueil pour les renseignements relatifs à un des essais les plus vastes qui aient jamais été tentés en fait de réglementation administrative de l'acquisition et de la répartition des matières nécessaires à la vie en tant qu'alimentation M. Reinach explique fort bien en tête de son étude par quel engrenage fatal le législateur, une fois engagé dans cette réglementation, va des premières mesures prises contre les « accapareurs » ou contre les « spéculateurs », aux taxes successives et toujours plus élevées s'étendant sans cesse à des matières nouvelles, puis au séquestre et à la saisie, puis à l'acquisition monopolaire par l'Etat, à la répartition forcée, au rationnement, bref à ce que M. Reinach appelle justement « le régime obsidional ». Il suit avec un grand souci d'exactitude la genèse de ces divers procédés dans chacune des sections qu'il a instituées. Poussés à leur extrême, ils ont, pour les céréales, en réduisant la ration moyenne à 2/5 de moins qu'elle n'est en temps de paix (ce qui est surtout dur pour les classes pauvres privées de compensations), atteint à peu près le résultat recherché qui était de tenir jusqu'à la récolte actuelle, quitte à amener dans la population une dépression physique indéniable. Pour les autres matières, impuissant à empêcher le renchérissement — qui est après tout le moyen le plus sûr de rationnement et qui en Allemagne a d'une façon générale dépassé de 70 o/o les anciens prix —, le régime a donné lieu à toute espèce de frictions, de mesures prises puis rapportées, de réclamations souvent violentes des populations, qui ont enfin abouti à la crise de mai dernier de laquelle est sorti l'Office général des vivres avec un dictateur de l'alimentation. C'est là que l'auteur arrête sa première étude. Après avoir fait l'énumération des journées sans viande, sans beurre, sans graisse, une ménagère de Cologne a dit qu'on ignorait encore en

Allemagne les journées sans courage. La population fait certainement preuve d'une grande endurance. Jusqu'où ira-t-elle, et quelle sera sur les événements alimentaires l'influence à la fois du resserrement du blocus et du nouveau système dictatorial ? C'est ce que l'avenir nous apprendra. Remercions, en attendant, M. Théodore Reinach d'avoir dans la présente étude recueilli et assemblé d'une façon aussi claire et complète des documents fort difficiles à réunir, à coordonner et à interpréter. Son travail servira de base à l'histoire d'une expérience économique bien essentielle dans l'histoire générale de la guerre actuelle, bien intéressante aussi par ses résultats pour les futurs économistes et hommes d'État.

Eugène D'EICHTHAL.

Jean PÉLISSIER. **Une enquête d'avant-guerre. L'Europe sous la menace allemande en 1914.** Paris, Perrin, 1916 ; in-8, XV-331 p.

Après la guerre des Balkans, terminée par une paix qui avait toute l'apparence d'une trêve, la *Dépêche* de Toulouse envoya un journaliste expérimenté, M. J. Pélissier, pour s'enquérir de la situation politique à Londres, Berlin, Pétersbourg et Moscou. Les lettres de M. P., publiées dans la *Dépêche* de février à juin 1914, sont rééditées ici avec quelques additions, soigneusement distinguées des lettres elles-mêmes. L'impression recueillie par le correspondant du grand journal du Midi fut à la fois mauvaise et bonne : mauvaise, en ce que presque personne, parmi ceux qu'il approcha, ne se dissimulait la tension internationale et les conséquences qu'elle pouvait entraîner à brève échéance ; bonne, en ce que les voix les plus autorisées, à Londres et à Pétersbourg, étaient d'accord pour affirmer la solidité de l'Entente, malgré les circonstances difficiles que traversaient l'Angleterre et la Russie. L'enquête de M. P., postérieure à celle de Jules Huret, la complète et la précise ; elle sera consultée comme un document précieux par les historiens.

Personne n'a parlé à M. P. avec plus de clairvoyance que l'ambassadeur de France à Pétersbourg, M. Paléologue (ses paroles sont reproduites dans la correspondance, p. 235 ; c'est seulement par une addition, p. 315, que nous connaissons le nom de l'interlocuteur, qui ne pouvait pas être révélé en mai 1914) :

« L'armée allemande est, en ce moment, presque prête. Elle est peut-être meilleure qu'elle ne le sera jamais. Par contre, l'armée russe ne va pas cesser de grandir (1). Il est à craindre que l'Allemagne, voyant son effort d'intimidation inutile, n'essaye de tomber à l'improviste sur la Russie et sur la France pour arrêter ce développement. La période critique, je crois, ne durera pas plus d'un ou deux ans. Pendant ce temps, il faut que la France, la Russie et leur amie l'Angleterre

1. Ce qui signifiait, en style diplomatique, que l'armée russe n'était pas même « presque prête » ; elle a été surprise, par la guerre, dans un état de préparation commencée.

aient constamment l'œil ouvert. La crise se produira d'une façon imprévue. Huit jours avant on ne s'en doutera pas. Elle peut éclater d'un moment à l'autre à propos de Constantinople, de l'Arménie, de l'Albanie, de la question d'Autriche, que sais-je?... Il est de toute nécessité que lorsque ces problèmes se poseront, l'Allemagne trouve une Triple-Entente cohérente et bien unie devant elle. Si, pendant un ou deux ans, l'Angleterre, la Russie et la France montrent du sang-froid, de la cohérence et de la fermeté, je crois que le danger de guerre pourra être écarté. Mais malheur à elle si l'Allemagne a la conviction qu'il existe quelque fissure dans la Triple-Entente! » (p. 316).

A Pétersbourg, les hommes politiques mirent M. P. en garde contre toute illusion touchant la promptitude du secours que la France pouvait attendre de la Russie. M. P. écrivait le 17 mai 1914 ces lignes que les événements ont confirmées, et même bien au delà :

« La Russie ne pourra pas, pendant de longues années encore, achever sa mobilisation avant vingt-quatre ou vingt-cinq jours. Or, la France et l'Allemagne termineront, des deux côtés des Vosges, leur mobilisation dans douze ou treize jours. Ainsi, pendant une période de douze jours, au début des hostilités, la Russie ne pourra pas faire davantage que d'immobiliser cinq ou six corps d'armée allemands. »

L'auteur fait observer en note que ces chiffres lui avaient été donnés par « les autorités militaires les plus compétentes », mais qu'ils étaient beaucoup trop optimistes, puisque la mobilisation russe a pris plusieurs mois. En Russie, on ne se faisait aucune illusion sur l'état des préparatifs militaires, tout en reconnaissant, ce qui était vrai, que de très grands progrès avaient été accomplis depuis la guerre de Mandchourie; un homme politique libéral dit même carrément à M. P. qu'il courait des bruits fâcheux sur l'emploi des crédits votés pour la défense nationale, que le public se méfiait de « certaines affaires où apparaissaient des fournisseurs allemands ». A Londres, quelques russophiles sans critique ne voyaient pas ce danger, qui se dévoila si tragiquement en 1915, mais que l'on connaissait à Berlin, d'autant plus qu'on n'y négligeait rien pour l'accroître. L'insuffisance avérée des ressources de la Russie en canons, fusils et munitions a été la cause déterminante de l'offensive diplomatique de l'Allemagne et aussi du fait que son offensive stratégique s'est portée d'abord, presque tout entière, sur le front occidental.

Parmi les Allemands qui reçurent M. P., aucun ne s'exprima avec plus de franchise que M. Kerr, directeur de la revue *Pan* :

« Si l'Allemand ne désire pas la guerre, il ne la craint pas du tout et il se laisserait facilement entraîner à la faire pour peu qu'on lui fît entrevoir à la clef quelque immense profit. Malgré quarante ans de paix, le fond de la race est resté très combatif. Tout le monde ici est persuadé, et je le suis aussi, que c'est la guerre de 1870 qui a été la cause de notre fortune. Le peuple allemand est donc convaincu qu'une guerre, malgré ses horreurs, peut être utile, et si ses dirigeants lui faisaient comprendre qu'il y a beaucoup à gagner, il tenterait l'aventure sans trop de répugnance.... En ce moment, plus que jamais, c'est une mode en Allemagne de paraître belliqueux et de mépriser les idées humanitaires... L'Allemagne a une foi absolue dans la supériorité de son armée... Si parfois le peuple alle-

mand se laisse aller à maugréer contre ses dirigeants, ce n'est pas pour leur reprocher de l'exposer à la guerre, mais, au contraire, de laisser son armée inutilisée. Il faut bien vous mettre dans l'idée qu'en Allemagne, c'est la Prusse qui commande, parce qu'elle a fait l'unité et qu'elle comprend plus de la moitié de la population totale de l'Empire, et qu'en Prusse ce sont quelques centaines de hobereaux qui gouvernent. Loin d'être pour les autres Allemands un sujet d'envie, ils sont, au contraire, un sujet de respect, d'admiration et d'imitation. Cela est vrai non seulement pour les conservateurs, mais encore pour les prétendus libéraux... Quant aux socialistes, au fond, ce sont d'excellents patriotes qui ne veulent chercher querelle à personne, mais qui seraient les plus ardents à faire leur devoir s'il s'agissait d'une guerre défensive. Or, vous n'ignorez pas comment la guerre se prépare. Aucun gouvernement qui veut la faire n'avouera jamais ouvertement ses intentions. Il s'arrangera toujours pour laisser croire au peuple que c'est lui qui est attaqué » (p. 183-191).

Pourtant, en Allemagne comme en France, le grand public se tranquillisait à la pensée que Guillaume II était résolument pacifique ; telle était aussi l'opinion de M. Kerr, qui croyait la guerre inévitable, mais seulement après l'avènement du prince héritier.

« Depuis son avènement au trône, l'empereur n'a pas fait la guerre, bien qu'il en ait eu plusieurs fois l'occasion. Il n'y a pas de raison pour qu'il s'y laisse entraîner avant sa mort. Il sait très bien qu'il jouerait trop gros jeu et qu'une défaite serait probablement la fin de sa dynastie et peut-être aussi de l'Empire. Il ne risquera pas de compromettre par un coup de tête les merveilleux résultats de quarante années d'efforts » (p. 186).

Cela se disait à Berlin en avril 1914, cinq mois après la célèbre dépêche de M. Jules Cambon à M. Pichon : « L'hostilité contre nous s'accentue et l'empereur a cessé d'être partisan de la paix ». Dans sa conversation avec le roi des Belges (nov. 1914), que le diplomate français connaissait par M. de Beyens, Guillaume II s'était montré, suivant M. Cambon, « surmené et irritable. » La campagne entreprise par son entourage pour le décider à une politique agressive se heurtait encore à des scrupules ou à des craintes. Ces craintes, M. Kerr les a très nettement indiquées au journaliste français : c'est la dynastie et l'Empire qui devaient être l'enjeu d'une guerre sur deux fronts. Nul doute qu'il ne faille voir là l'écho de propos tenus souvent en haut lieu et destinés à faire contre-poids aux menées pangermanistes. L'histoire dira que Guillaume II a mesuré la profondeur de l'abîme où il courait et que la sanction future, quelque sévère qu'elle puisse être, n'aura fait que confirmer ses prévisions.

S. Reinach.

G. Gabrieli, **Della importanza storica e filologica che puo avere lo studio dell' arabo.** Roma, Tipografia del Senato (1916), 40 p. in-8°.

La présente brochure contient les deux leçons que l'auteur fit comme introduction à son cours libre de langue et de littérature arabes. L'importance de cette langue au point de vue littéraire est suffisamment exposée ; déjà, il y a un siècle (1810), de Sacy, qu'on

aurait aimé voir cité ici à côté de Renan et à la place de Gobineau, avait lu à la Société asiatique de Paris un mémoire intitulé : *De l'utilité de l'étude de la Poésie arabe* [1]. M. Gabrieli a insisté surtout sur l'importance de cette étude en ce qui concerne l'histoire, la religion, les sciences et il en a tracé un tableau sommaire, mais exact qui mérite de figurer en tête de toutes les histoires de la littérature arabe.

René Basset.

Alan H. Gardiner et Arthur E. P. Weigall. **A topographical catalogue of the private tombs of Thebes.** Londres, Quaritch, 1913 ; pet. in-fol., 45 p., XV pl. en phototypie.

Le Nil partage en deux cités bien distinctes le gigantesque champ de ruines qui marque l'emplacement de la Thèbes des Pharaons : sur la rive orientale, Louxor et Karnak jalonnent les restes de la ville des vivants, avec ses temples, ses palais et ses maisons ; de l'autre côté du fleuve, s'étend, plus vaste encore, le royaume des morts. Dans la plaine, au pied de la montagne, se dressent les temples funéraires des monarques thébains, Medinet-Habou, Kournah et le Ramesséum ; dans les gorges profondes de la chaîne libyque se dissimulent les tombeaux des rois et des reines ; entre les deux, creusés dans les premiers contreforts rocheux, s'étagent les innombrables tombes particulières où furent ensevelis les serviteurs des Touthmôsis et des Ramessês, ministres, grands-prêtres, fonctionnaires militaires et civils.

Ces tombes se répartissent en groupes plus ou moins importants, sur une longueur de 2,000 mètres environ, dans un vaste amphithéâtre montagneux, au centre duquel se détache comme un éperon le massif de Sheikh-abd-el-Kournah. Le voyageur, arrivant de la plaine et se dirigeant vers le temple de Deir-el-Bahari, situé au fond de ce cirque de falaises, voit à sa droite les collines de Drah-abou'l-Neggah ; à sa gauche, l'Assassif et les hauteurs de Sheikh-abd-el-Kournah ; plus loin vers le sud, les pentes de Kournat-Mourraï et de l'Assassif méridional. Autant d'éperons rocheux, autant de nécropoles : c'est par centaines que les tombes antiques trouent en tout sens la montagne, dispersées dans le désordre le plus complet et défiant, au premier abord, toute classification topographique. Une demi-douzaine de villages arabes étagent çà et là, parmi les sépultures, les toits blancs de leurs maisons ; les habitants, grands pillards de la nécropole, vivent souvent en troglodytes dans les galeries mêmes des tombeaux.

Depuis le début du XIXe siècle, il n'est guère d'égyptologue qui n'ait exploré cette région. Dès 1829, Champollion y consacrait de

1. Réimprimé dans ses *Mélanges de littérature orientale*. Paris, s. d. in-8°, p. 96-114.

longues semaines ; vers la même époque, Wilkinson y fit plusieurs séjours et numérota un grand nombre d'hypogées qu'il décrivit dans divers ouvrages et notamment dans son édition du *Guide Murray*, en 1847. Peu après Wilkinson, Lepsius demeura longtemps dans ces parages ; les indigènes, aujourd'hui encore, montrent aux voyageurs la maison qu'il y habitait. Plus près de nous, Dümichen, Piehl, Stern, E. von Bergmann et bien d'autres y vinrent copier des inscriptions

Quand fut fondée la Mission française au Caire, une partie importante de son activité fut consacrée à l'examen des tombeaux thébains : sous la direction de Bouriant, des savants comme le P. Scheil, MM. Virey, Bénédite et Boussac, publièrent un grand nombre de textes importants et explorèrent plus d'une sépulture inconnue.

Dans ces dernières années, ce sont les égyptologues britanniques qui semblent s'être spécialisés dans l'étude de cette portion de la nécropole thébaine : ce furent d'abord MM. Howard Carter et Newbery, puis Colin Campbell, l'admirable copiste qu'est M. N. de G. Davies et enfin MM. Weigall et Gardiner. Un mécène anglais, M. Robert Mond, a fourni au Service des Antiquités les moyens de dégager et de conserver ces précieux hypogées : grâce à ses libéralités, presque toutes les tombes sont maintenant munies de solides portes en fer et celles qui servaient encore d'habitations ont été rachetées à leurs occupants. Cette tâche a été accomplie avec une heureuse patience par M. Arthur Weigall, inspecteur des antiquités de la Haute-Égypte : le catalogue des tombes thébaines qu'il vient de publier, en collaboration avec M. Gardiner, résume les résultats de ces dix années d'activité conservatrice. C'est aux frais de M. Robert Mond que ce catalogue a été édité.

Sous la forme commode de grands tableaux, nous avons ainsi une liste de 252 tombes, donnant la transcription hiéroglyphique du nom et des titres de leur premier propriétaire, ainsi que leur emplacement exact, avec renvoi aux quinze photographies panoramiques terminant l'ouvrage. Des index fort utiles de noms et de titres accompagnent la liste. Une excellente introduction résume l'œuvre salutaire accomplie dans ces nécropoles par M. Weigall et ses amis.

Le nom seul de M. Gardiner est une garantie du soin scrupuleux avec lequel a été compilée cette nomenclature. Pour quelles raisons les auteurs ont-ils cru devoir à tel point faire abstraction de tout le travail accompli par leurs prédécesseurs? En tout et pour tout, ils se contentent de signaler par un astérisque les tombes déjà connues ou publiées. Quelle utilité réelle peut présenter une indication bibliographique aussi sommaire? Est-il juste de passer ainsi sous silence, non seulement l'œuvre des anciens égyptologues, mais encore les travaux de la Mission française au Caire? Et puisque MM. Weigall et Gardiner ont donné des numéros aux tombeaux, pourquoi n'avoir

même pas mentionné le fait que déjà, par deux fois, ces tombes, avant eux, avaient été numérotées : tout d'abord, vers 1830, par Wilkinson ; puis, en 1885, par Eisenlohr, dont le plan figure aux diverses éditions de son Baedeker de la Haute-Égypte? Les numéros de Wilkinson et d'Eisenlohr étant cités dans plus d'un ouvrage égyptologique, MM. Gardiner et Weigall n'auraient-ils pu nous donner la concordance de leurs numéros avec ceux de leurs devanciers ?

Une autre lacune regrettable dans un ouvrage topographique est l'absence de tout plan, même sommaire, de la nécropole : des vues panoramiques, même excellentes, ne sauraient en tenir lieu. On s'attendrait aussi à trouver mentionné, au moins en note, le grand *Plan des nécropoles thébaines*, en une centaine de feuilles, dont M. Baraize, dès 1904, a commencé la publication pour le compte du Service des Antiquités.

SEYMOUR DE RICCI.

HANS PRUTZ. **Die Briefe Jeanne d'Arcs**. Munich, 1914 ; in-8° 50 p. (extrait des *Comptes rendus de l'Académie de Bavière*, 10 janvier 1914).

Il est absolument certain que Jeanne d'Arc n'avait appris, dans son enfance, ni à lire ni à écrire. L'apprit-elle plus tard ? M. de Maleissye a cru pouvoir le prouver [1]. Des dix-huit lettres qu'on est en droit d'attribuer à Jeanne et dont cinq seulement sont connues dans leur texte intégral, la neuvième (17 juillet 1429) n'est pas signée ; la douzième (9 novembre 1429) est signée *Jehanne* et la treizième (16 mars 1430) l'est également. Jeanne aurait appris à écrire dans l'intervalle, ce dont on allègue encore la preuve que voici. Captive du duc de Luxembourg au château de Beaurevoir (novembre 1430), elle aurait écrit aux autorités de Tournai, demandant vingt à trente d'écus d'or pour ses besoins immédiats ; la prière fut accueillie et la somme en question remise à Jeanne dans sa prison d'Arras (A. France, t. II, p. 216, 218). Si l'on peut alléguer : 1° que les trois signatures connues de Jeanne sont le fait de secrétaires qui guidaient sa main ; 2° que les textes conservés de ses lettres sont la mise en œuvre, par quelque clerc (*suum secretarium*, *Pr.* II, p. 181), de canevas dictés par elle — l'histoire de la lettre de Beaurevoir parait, au premier abord, très digne d'attention, car Jeanne, captive, n'avait plus de chancellerie à son service. M. P. a fait valoir des raisons pour ne point accepter ce témoignage, et ces raisons sont de nature à faire réfléchir. « Est-il vraiment croyable que la captive du comte de Luxembourg ait eu à sa disposition, dans son cachot, plume et papier pour correspondre

1. Il s'ensuivrait que l'abjuration canonique, signée d'une croix, serait un faux à la charge de Cauchon, ce qui paraît avoir de l'importance pour le procès de canonisation en cour de Rome. Mais si Cauchon savait que Jeanne était capable de signer son nom, pourquoi n'a-t-il pas fait imiter sa signature ? Un faussaire ne s'arrête pas en chemin.

avec ses amis du dehors ? Nous connaissons les noms des deux officiers municipaux de Tournai qui trouvèrent alors le moyens de communiquer avec Jeanne, d'emporter sa lettre et d'insister auprès de leurs concitoyens pour que la demande fût accueillie. C'étaient des hommes instruits, peut-être des savants, le grand-doyen Bietremieu Carlier et le conseiller Henri Romain ; n'auraient-t-ils point rédigé la lettre d'après les dires de la prisonnière, qui était sans doute enchaînée, comme l'avaient fait si souvent, l'année précédente, les clercs de la chancellerie de Jeanne ?... La somme de vingt à trente écus d'or, que Jeanne demandait à ses amis de Tournai, est très considérable pour l'époque ; on croira volontiers qu'elle n'était pas destinée aux besoins personnels de Jeanne, mais à quelque projet d'évasion ». Ainsi l'épisode de Beaurevoir n'autorise point à contester ce que Jeanne a dit elle-même : *Respondebat quod nesciebat nec legere nec scribere* (*Pr.* III, p. 123).

L'étude de M. P. est bien conduite et apporte, dans l'examen des lettres conservées, quelques utiles précisions de détail. Il montre à l'évidence que *scripsit* signifie « elle fit écrire [1] ; que la date ordinairement assignée à la lettre au roi d'Angleterre (22 mars 1429) est inexacte (probablement du 26 avril) ; que la lettre de Moulins (9 novembre 1429) aux habitants de Riom prête à quelques doutes ; que Wallon a eu raison de contester la lettre du 23 mars 1430 aux Hussites de Bohême ; que la lettre au roi d'Angleterre est celle où la personnalité de Jeanne se révèle le plus nettement, etc. Au sujet des originaux des deux lettres adressées à Reims, appartenant aujourd'hui à M. de Maleissye, il s'étonne qu'il n'en ait pas été question avant 1856 et demande : « Comment se fait-il que les heureux possesseurs d'un tel trésor, qui devait être particulièrement apprécié à l'époque de la Restauration, n'en aient jamais parlé à cette époque, ni après la découverte, faite en 1844, de la lettre signée de Jeanne aux habitants de Riom, ni après l'achèvement de la publication des *Procès* par Quicherat, alors que le tome V de cet ouvrage reproduisait le texte de ces lettres d'après les copies de Jean Rogier, mort en 1617 ? Est-ce que les châtelains d'Houville (où ces documents avaient été apportés de leur cachette souterraine à Vigean) auraient éprouvé des doutes ? Pensaient-ils que le monde n'était pas encore digne de les connaître ? A ces questions, il manque une réponse ». Bien entendu, il ne peut s'agir que de l'authenticité des pièces elles-mêmes, non des textes, qui sont connus d'ailleurs ; l'importance de ce petit problème est donc secondaire, et M. P., tout en exprimant ses scrupules, n'a pas eu la prétention de le résoudre.

S. Reinach.

1. Notamment dans la lettre que Jeanne adressa à ses parents après les avoir quittés (*Pr.* I, p. 129). Cette mention a été omise par M. de Maleissye.

Roger Chauviré, **Jean Bodin auteur de la République**. Paris, Champion, 1914 gr. in-8°, p. 543. Fr. 10.

— **Colloque de Jean Bodin**. Des secrets cachez des choses sublimes entre sept sçauans qui sont de différents sentiments (Traduction française du *Colloquium Heptaplomeres*). Ibid. 1914, gr. in-8°, p. 212, Fr. 6.

I. Dans la province qui nous a donné Bodin, le goût des savantes recherches est une tradition que continue le livre de M. Chauviré, plein d'une érudition robuste et claire. Il nous déclare que c'est par affection pour son pays d'Anjou qu'il a voulu tirer de l'oubli l'auteur de la *République*. Je ne crois pas qu'il ait l'illusion de lui gagner des lecteurs, mais nous devrons à sa pénétrante étude de bien connaître l'homme et son œuvre, plus souvent citée que lue, comme celle de son continuateur Montesquieu. C'est d'ailleurs l'*Esprit des Lois* qui nous a dispensés de pratiquer la *République*, et Bodin, il faut bien le reconnaître, est aujourd'hui entièrement oublié, parce qu'il manque d'art, parce qu'il est diffus et fumeux et que sa lecture est un terrible pensum, dit tout le premier M. Ch. qui se l'est allègrement infligé. Lui-même ne lui a pas ménagé les critiques, mais il l'a étudié, analysé, commenté avec un scrupule rare, et à travers tous ses défauts il a su démêler son originalité de penseur et ses titres à porter le nom glorieux de devancier de Montesquieu. Ce livre est un modèle de critique clairvoyante et impartiale qui sans rien déguiser, sans rien surfaire, a mis l'auteur de la *République* à sa juste place.

C'est du politique que M. Ch. a voulu exclusivement s'occuper. Mais l'un des plus rares mérites de ce théoricien fut justement de faire une part très large à l'expérience, et le critique ne pouvait passer à côté de la biographie de Bodin. Elle forme la matière de son premier livre. Il a esquissé sobrement la carrière de Bodin dont certains points restent encore obscurs. La mère de Bodin était-elle juive? l'auteur hésite à l'admettre. Il repousse plus énergiquement encore la légende qui le fait passer dans un couvent de carmes pendant sa jeunesse. Il est disposé au contraire à croire à un séjour de Bodin à Genève en 1552, et en général il le juge gagné secrètement au calvinisme. Ses divers emplois au service du roi comme procureur, son rôle essentiel aux Etats de Blois de 1576, qu'il « mania à son plaisir », nous dit Bodin lui-même, et dont il a laissé un curieux journal, ses missions en Angleterre, sa conduite difficile, presque équivoque, pendant le régime de terreur que la Ligue fit régner à Laon, forment des chapitres attachants de cette biographie. A côté de l'homme d'affaires, M. Ch. a suivi le savant, signalé à sa place chacun de ses écrits et noté les progrès de sa pensée, quoiqu'on puisse à peine parler d'une évolution dans Bodin. Il faut surtout louer la prudence avec laquelle le biographe avance dans son récit où les obstacles ne manquent pas ; il a dû à plusieurs reprises écarter des documents suspects, éviter des confusions où la ressemblance des noms a fait tomber les historiens :

il a établi fortement, par exemple, ce qui revient à un homonyme de son auteur, à Bodin de Montguichet, et qui avait été attribué injustement à notre Bodin.

Maintenant que l'homme est connu, on peut s'attacher plus absolument au penseur et connaître les directions ordinaires que suivra cette intelligence née aux frontières du moyen âge et des temps modernes. Bodin a gardé le goût de la scolastique, du raisonnement déductif, mais il est pénétré d'humanisme, il s'est fortement nourri de droit romain ; il connaissait bien l'antiquité grecque, il avait une prédilection particulière pour Platon et les néoplatoniciens, une plus grande encore pour la culture juive et l'Ancien Testament. Il est d'une curiosité insatiable, avide de questionner les spécialistes et les étrangers ; il sent la valeur de l'expérimentation et la nécessité du doute scientifique. Mais il n'agit pas toujours d'accord avec ses principes : il confond facilement les méthodes d'investigation, il est trop disposé à admettre le surnaturel et rêve d'un système de connaissances où la science et la religion se rejoignent et se confondent. Très sympathique à la Réforme, quand il écrit la *République*, il l'a déjà dépassée pour aboutir à la religion naturelle, à un déisme vaguement formulé, dont le premier dogme est une tolérance absolue pour toutes les confessions, et qui n'a de rigueurs — mais elles sont féroces — que pour l'athéisme. On garde de lui l'impression d'un esprit à la fois arriéré et novateur, surtout énorme et chaotique, plus près, dit justement M. Ch., de Rabelais que de Montaigne.

De quels matériaux s'est formé l'ouvrage qui fait encore vivre la mémoire de Bodin ? quel en est l'esprit ? quelles sont ses racines dans la réalité contemporaine ? C'est le sujet même de l'étude de M. Ch. et les deux derniers livres, les plus importants, lui sont consacrés. L'antiquité sacrée comme l'antiquité profane sont familières à Bodin ; il a pris à la seconde sa conception de l'Etat souverain absolu ; il cite avec prédilection Platon et il verse facilement dans son mysticisme ; il cite aussi Aristote, mais avec une hostilité évidente et le secret désir de le supplanter ; à Polybe il emprunte sa théorie des gouvernements mixtes et l'utilité sociale de la religion. Le moyen âge lui est peu sympathique : il déteste les théoriciens de la théocratie, comme saint Thomas, et les utopistes, comme Morus ; il a beaucoup pratiqué Machiavel, mais sans trop l'avouer, et il lui en veut pour son impudente immoralité. Dans le seizième siècle français il doit beaucoup à Claude de Seyssel, il a des rencontres avec Calvin, Michel de l'Hôpital, du Haillan, Louis Le Roy, dont il accepte le dogme protectionniste. Enfin il a puisé dans les procès-verbaux des Etats généraux et provinciaux, dans les pamphlets contemporains. La *République* reflète constamment la pensée des Huguenots et du grand parti des Politiques. Tout ce chapitre dont on ne peut qu'indiquer quelques

grandes lignes, est excellent par l'abondance et la précision de l'information.

De ces deux derniers livres le second s'attache au fond même de l'ouvrage, la politique de Bodin. Le problème de la conservation de l'Etat se posait plus pressant pour cette époque anarchique. Bodin l'avait d'ailleurs abordé dix ans plus tôt dans son grand ouvrage, la *Methodus ad facilem historiarum cognitionem*, et tout autour de lui les traités politiques abondent. Mais il a sur ses contemporains un grand mérite, une véritable originalité que son critique a bien mise en lumière. Egalement éloigné de l'empirisme brutal de Machiavel et des utopies de Thomas Morus, Bodin a le souci des réalités, le goût de l'application pratique, sans renoncer à un idéal de justice, auquel il soumet ses théories appuyées sur la science du droit et de l'histoire. De ces théories M. Ch. nous a tracé un tableau expressif et nuancé ; il a mis dans le fatras du livre l'ordre qui en est trop absent, et présenté un ensemble cohérent de l'édifice politique, tel que Bodin l'a constitué, ayant pour assises la famille, fondé sur le principe de souveraineté, se présentant sous ses trois grands aspects de démocratie, aristocratie et monarchie, soumis aux influences fatales de la nature, réglé suivant les lois d'une justice harmonique, s'il doit prospérer, gouverné par une sage politique sociale et financière, soucieux de mettre d'accord les lois avec les mœurs. Mais il faudrait se garder de prendre Bodin pour un penseur abstrait. M. Ch. avoue qu'il n'a cédé qu'à un désir d'exposition lucide en séparant le théoricien et le légiste de l'observateur et de l'homme d'affaires. Il nous fait saisir dans un dernier chapitre tout ce que contient d'actualité le livre de la *République* et comment s'y reflète la royauté de la France du seizième siècle, sa noblesse, ses magistrats, ses clercs, et bien au-dessous, toute la pauvre gent taillable, avec les questions redoutables de l'impôt et de la politique étrangère.

Un pareil livre sur un de nos plus grands érudits réclamait une érudition étendue et variée, mais d'autres qualités non moins précieuses : logique pressante, finesse de jugement, aisance de la démonstration. On les trouve avec la première dans l'étude de M. Ch., et c'est ce qui la rend si attachante. On a déjà consacré à notre seizième siècle beaucoup de travaux excellents : celui-ci comptera parmi les mieux pensés et les plus solides.

II. La *République* de Bodin a fourni à M. Chauviré le sujet de sa thèse principale ; il a trouvé dans le *Colloquium Heptaplomeres* celui de sa thèse complémentaire. Cet ouvrage dont il a eu souvent l'occasion de nous entretenir dans la précédente étude est plus original peut-être et à coup sûr plus hardi que la *République*. Sept savants, venus de tous pays, sont réunis à Venise, la ville lettrée et cosmopolite, et discutent après souper de questions religieuses. Le catholique Coroni est l'amphitryon ; les autres sont le calviniste Curce ; le luthé-

rien Federich ; Octave, qui s'est fait musulman ; Toralba, partisan de la religion naturelle ; Senamus, légèrement sceptique et indifférent ; enfin le juif Salomon, érudit défenseur du mosaïsme. C'est lui qui attaque la divinité du Christ, démontre les contradictions des évangiles, s'acharne sur le dogme de la Trinité, rejette la confession, le péché originel, l'éternité des peines, le culte des saints, pour ne citer que quelques traits de cette discussion confuse et enchevêtrée. On pense si Bodin se garda de publier ce terrible *Colloque* composé au milieu des fureurs de la Ligue ; l'oser eût été affronter le bûcher de Dolet, et il est resté jusqu'à ce jour inédit, au moins en France. Mais il existe un grand nombre de copies de l'original qu'on doit considérer comme perdu. La Bibliothèque Nationale seule en possède huit ; d'autres dépôts français ou étrangers en renferment plusieurs et l'Allemagne en particulier en détient un grand nombre. Un juriste de Helmstedt, Leyser, avait en 1715 entrepris de publier le *Colloquium* ; Guhrauer reprit sa tentative et donna un travail estimable en 1842 ; après lui Noack le premier publia en 1857 un texte complet, mais dans une édition très incorrecte. La publication de M. Ch. était donc justifiée. Seulement il a renoncé à imprimer le dialogue intégralement ; il est par trop diffus, comme les autres ouvrages de Bodin. L'éditeur s'est borné à résumer brièvement les trois premiers livres ; il a reproduit presque en entier le livre IV et ajouté de larges extraits des deux derniers ; tous les passages supprimés ont été analysés. Au lieu de nous donner le texte latin de l'*Heptaplomeres*, M. Ch. a préféré adopter celui d'une traduction française remontant aux premières années du XVIIe siècle et qui a été elle-même la source de nombreuses versions manuscrites ; par son ancienneté elle garde sa valeur propre à côté des autres manuscrits latins.

Il fallait déterminer la valeur respective de toutes ces copies d'un original qui nous manque. M. Ch. l'a fait avec une méthode rigoureuse et son introduction où il établit l'histoire du texte du *Colloquium*, permettra de se rendre compte du travail immense et épineux auquel il a dû se livrer dans cette confrontation des différentes rédactions. Il les a réparties par familles et avec une grande abondance d'exemples caractérisé leurs mérites et leurs défauts, ainsi que les diverses ressources qu'elles offrent à l'interprétation d'un texte difficile. Il a d'ailleurs relevé dans un premier groupe de notes les principales leçons que présentent les manuscrits qu'il a consultés ; dans un second groupe il a signalé les erreurs de sens et les infidélités de la traduction française qu'il publie, discuté les passages obscurs, recherché et le plus souvent retrouvé les références de Bodin qui fréquemment cite de mémoire et par à peu près ; il les a contrôlées et parfois redressées ; il a confronté ses arguments avec des passages de ses autres ouvrages et avec les auteurs qu'il a le plus pratiqués. On sentira quel vaste labeur cette annotation seule représente, en consta-

tant que presque toujours elle occupe en petits caractères plus de la moitié des pages du livre. Que de recherches ardues ou fastidieuses ont été nécessaires pour suivre les détours de la pensée de Bodin et se retrouver au milieu du fatras de son érudition! Une lecture consciencieuse seule permettra de s'en faire une idée. On en vient presque à regretter cet effort de sagacité et de patience dépensé à nous rendre un livre curieux sans doute, mais dont l'importance ne semble pas proportionnée aux soins qu'il a coûtés.

Il est cependant incontestable que l'*Heptaplomeres* a une grande valeur pour préciser la physionomie de Bodin : ses sympathies pour le protestantisme, son inclination plus marquée encore pour le judaïsme apparaissent plus nettement que partout ailleurs, et le juif Salomon, l'un des sept interlocuteurs du dialogue, peut passer avec juste raison pour le porte-parole de Bodin. Ses idées favorites, en dehors des questions religieuses, ce que M. Ch. appelle ses poncifs, reviennent fréquemment et avec plus de liberté dans un livre qu'il n'avait pas destiné à la publicité. D'autre part, l'ouvrage, bien qu'il n'ait pas été imprimé, s'était beaucoup répandu ; les nombreuses copies du manuscrit en sont une preuve, de même que les travaux (des réfutations surtout) qu'il a provoqués de 1600 à 1862 (M. Ch. en a cité trente-un dans ses notes). Il a certainement exercé une grande influence sur la pensée religieuse dans les deux siècles qui ont suivi la mort de Bodin ; il relie les libertins du XVIe siècle, en passant par Bayle, à la libre-pensée de l'époque rationaliste. C'est donc, en même temps qu'un complément à l'étude de Bodin, un document précieux de notre histoire religieuse que M. Ch. nous a restitué, et il faut le féliciter de l'avoir fait avec autant de science et de scrupule [1].

L. Roustan.

Sir Cornelius Neale Dalton. — **The Life of Thomas Pitt,** Cambridge, University Press, 1915, in-8°, 610 pp., 15 s.

Parmi tant de *Nababs* revenus des Indes après fortune faite et étonnant l'Angleterre du dix-huitième siècle par leur faste, Thomas Pitt occupe une place à part. D'abord il a fondé une dynastie destinée à l'emporter de beaucoup sur les Pitt de Strathfieldsay dont il était si jaloux : il est, en effet, le grand-père de lord Chatham. Ensuite il a rapporté de Madras un diamant célèbre que nous connaissons sous le nom du « régent ». On sait moins qu'il fut administrateur colonial de rare mérite et que c'est à lui que la présidence de Madras a dû en partie sa prospérité.

---

1. P. 9, *Thomasen* est inexact, pour Thomas, ou plus fréquemment Thomasius. P. 102, renvoyer au P. Denifle sur Luther, c'est adresser le lecteur à un historien bien prévenu. P. 200, pourquoi ne pas rendre à *Carlostadt* son vrai nom de Karlstadt ?

Thomas Pitt est né le 5 juillet 1653 à Blandford, dans le comté de Dorset. Son père, recteur de la paroisse, possédait un bénéfice considérable pour l'epoque puisqu'il valait 100 livres sterling. Il n'aurait pas été difficile au jeune Thomas d'entrer dans un collège d'Oxford ou de Cambridge, comme tant d'autres fils de *clergymen*, mais on devine chez lui une insurmontable aversion pour les etudes. Le père insista d'autant moins qu'il avait neuf enfants à élever. Dès qu'il eut vingt ans, Thomas Pitt s'embarqua sur le *Lancaster*, vaisseau appartenant à la puissante Compagnie des Indes. Arrivé dans le golfe de Bengale, il déserte, s'engage au service d'un aventurier du nom de Vincent, épouse sa nièce, et revient en Angleterre au bout de quelques années avec une fortune qui aurait suffi à moins ambitieux que lui. « J'avais une maison à Londres, écrit-il, carrosse et chevaux, domesticité suffisante, à ma table toujours trois ou quatre plats de viande, le meilleur vin du monde en abondance, je recevais cordialement parents et amis, si bien que nous étions toujours douze ou quatorze, et je ne dépensais pas plus de mille livres par an ». Nous voilà loin des cent pauvres livres du recteur de Blandford. En 1688, le jeune Nabab est élu député du bourg pourri d'Old-Sarum et en 1691, avec cette sorte de divination que possèdent souvent les hommes d'action, il devient propriétaire du fief électoral. Le fief passera à ses descendants et William Pitt siégera à la Chambre des Communes comme representant du même bourg que son grand-père.

Quelques années plus tard, sans doute parce que la vie oisive d'un propriétaire foncier lui pesait ou parce que l'Orient exerçait sur lui un mystérieux attrait, Thomas Pitt s'embarquait de nouveau sur un vaisseau qu'il avait affrété et dans le dessein avoué de trafiquer pour son compte, en dépit du monopole de la Compagnie. Après avoir vainement cherché à le capturer comme pirate, la Compagnie se décida à le reprendre à son service. Le 5 janvier 1698, elle le nommait président de la côte du Coromandel et gouverneur des forts Saint-George et Saint-David. C'est sur le site du premier de ces forts que s'élève aujourd'hui la ville de Madras. Ce que fut l'œuvre de Thomas Pitt aux Indes, Sir Cornelius Neale Dalton le raconte dans le plus grand détail. Bien que dévoué à la compagnie dont il était l'agent, il ne perdit pas de vue ses propres intérêts. Trois ans à peine après son arrivée dans la colonie, il n'hésitait pas à acheter plus de 40.000 livres sterling le diamant qui occupe une si grande place dans sa vie. C'était une pierre brute du poids de 426 carats ; son fils Robert la porta en Angleterre où la taille la réduisit à 140 carats. En 1717, le duc d'Orléans la payait 2,000,000 livres (125,000 livres sterling). D'après Sir C. N. D., le marché ne fut pas avantageux pour Thomas Pitt. Outre qu'un capital important était resté longtemps improductif, il dut débourser des frais considérables de garde et les démarches nécessitées par la vente furent onéreuses ; enfin il ne toucha que

40,000 livres sterling en numéraire, le surplus du prix de vente étant représenté par une cassette de pierres précieuses.

Le 17 septembre 1709, Thomas Pitt apprit qu'il était révoqué de ses fonctions. Ses ennemis se vantaient de pouvoir le faire pendre ou du moins obtenir la confiscation de ses biens, parce que, malgré l'état de guerre entre l'Angleterre et la France, il avait conclu avec Jean-Baptiste Martin, directeur de notre Compagnie des Indes à Pondichéry, un accord destiné à sauvegarder les établissements des deux Compagnies. Il revint en Angleterre, reprit son siège au parlement et ne fut pas inquiété. En 1716, il fut même quelques mois gouverneur de la Jamaïque. Ses dernières années se passèrent en querelles domestiques. Il mourut en 1726 d'une attaque d'apoplexie.

Le portrait que Sir C. N. D. fait de Thomas Pitt paraît flatté. En réalité, il faut se représenter un homme de belle prestance, haut en couleur, surnourri, grand buveur de bière et de porto. Il est froid en affaires, positif, peu accessible au sentiment, et sans doute beaucoup moins scrupuleux que son biographe ne veut le faire croire. Ce qui devait frapper ceux qui approchaient de lui, c'était sa violence; même quand il écrit, il passe toute mesure : « Quelle planète infernale vous influence tous, écrit-il à son fils, et cause une si inexplicable démence ? A-t-on jamais vu une mère, un frère, des sœurs s'appliquer à leur ruine réciproque plus que ma famille infortunée et maudite ? » On entend éclater les jurons du redoutable gouverneur qui gardera jusqu'à la fin des allures de matelot. « J'ai vécu en exil pour assurer aux miens l'aisance et maintenant tout est détruit par une femme et des enfants infâmes. Pareil coup n'a jamais atteint un homme. Pourrai-je y résister ou succomber ? Dieu seul le sait. Et vous m'invitez chez vous : mais votre société pour moi, c'est l'enfer même ». C'est l'homme qui se fait expédier d'Angleterre « 52 caisses de vin, 4 caisses d'ale de Nottingham, 5 caisses de *pickles* ». Plus tard, il fera venir du vin de Xérès « par foudres ». Six semaines avant sa mort, un ami qui avait dîné à sa table disait : « Le vieux *gentleman* décline et se plaint beaucoup de son estomac, mais il mange mieux que moi ».

Le livre est intéressant, malgré des longueurs. Le récit est aussi quelquefois confus et les répétitions abondent (par exemple : mêmes citations pp. 17 et 111 ; pp. 79, 564 ; pp. 402, 562 ; pp. 108, 403). On relèvera des expressions trop familières : p. 25, T. P. had not yet *made his pile* ; p. 72, P. then *grilling* in Madras ; p. 87, expelled *bag and baggage* ; p. 96, he must have driven a *roaring trade*, etc. l'argot est d'un fâcheux effet dans une œuvre historique.

Ch. Bastide.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 18 novembre — 1916

A. de Tardi, L'Europe court-elle à sa ruine ? (E. d'Eichthal).
E. Driault, Les traditions politiques de la France et les conditions de la paix (H. Hauser).
J. Alazard, L'Italie et le conflit européen (A. Pingaud).
C. Blinkenberg, Un bas-relief grec (A. de Ridder).
Marquis de Vogüé et A. Lesourd, Les campagnes de Mercoyrol de Beaulieu (R.).
Questions et réponses.

L'Europe court-elle à sa ruine? par Alfred de Tarde. Broch. in-18, 1, 70 p. A. Colin, édit. 1916.

La brochure de M. A. de Tarde aura le mérite d'attirer l'attention du grand public sur des problèmes auxquels il ne réfléchit toujours pas suffisamment au milieu de la grande crise que nous traversons et qui sont essentiels soit pour la continuation, soit pour les suites de la guerre : mais l'auteur pèche souvent par l'imprécision des termes et par une tendance regrettable aux généralisations hâtives qui le conduisent à des conclusions discutables. Et cependant dans ses premières pages l'auteur s'était imposé à lui-même la tâche d'être clair : « L'Europe est-elle entraînée vers un cataclysme (financier) irréparable? Les vainqueurs seront-ils écrasés par leur victoire et incapables de reprendre leur rang dans le monde ? Angoissante question ! Pour y répondre avec quelque certitude, il faut que nous nous représentions clairement le mécanisme financier des états belligérants : ce que détruit la guerre et ce qu'elle crée ».

Dans l'analyse de ce mécanisme M. de T. apprécie bien le rôle prédominant que joue le crédit. « Un État en guerre, dit-il justement, vit sur le crédit et uniquement sur le crédit.... Tant que l'opinion est favorable et confiante, on pourrait presque dire que c'est un jeu d'enfant d'établir le budget de la guerre ; mais la paix venue, il faudra faire les comptes, alors s'ouvrira l'ère des problèmes financiers, c'est-à-dire avant tout des problèmes sociaux.

On aperçoit par quelle voie M. de T. est amené à se préoccuper de la première face de la question qu'il a posée « qu'est-ce que détruit la guerre » — avant de rechercher si elle crée et ce qu'elle crée, pour préparer les réparations nécessaires : ou plutôt c'est là le plan qu'il

aurait dû suivre et auquel il ne s'est pas suffisamment conformé, son opuscule étant plus une suite de notes qu'une dissertation méthodique. En tous cas son étude des pertes *réelles* de la guerre, quoique sommaire, aboutit à des conclusions qui, sur certains points, me semblent exactes et qui se rapprochent de quelques-unes de celles que j'ai proposées dans une étude sur le « Coût de la guerre [1] ». Il distingue avec raison dans ce coût les dépenses de l'État d'avec celles de la Nation, beaucoup des premières allant de l'État aux caisses des particuliers, ou se substituant à leurs propres dépenses : nourriture et habillement des troupes, commandes de guerre, réquisitions, soldes, allocations, pensions, secours, etc., etc. Ce qui appauvrit réellement la nation, c'est l'improductivité des hommes sous les drapeaux, la consommation en pure perte d'une quantité considérable de travail et de matières, les destructions d'objets et d'immeubles, enfin et par dessus tout l'invalidité ou la mort de centaines de mille hommes jeunes, riches de présent et d'avenir. Les pertes effectives représentent un total suffisamment formidable — impossible d'ailleurs à chiffrer. — sans qu'on doive le grossir par toutes sortes de confusions entre les charges qu'assume l'État et l'atteinte réelle portée aux ressources de la collectivité. Il ne faut pas cependant aller aussi loin que M. de T. qui a tort de dire en exagérant : « Peut-être n'y a-t-il qu'une perte définitive, qu'une destruction réelle dans la guerre : celle des vies humaines » et qui pense que la libéralité de l'État (facilitée par l'emprunt illimité) « comme celle du prodigue, enrichit le commerce ».

Optimiste en ce qui concerne les pertes de la guerre, l'auteur l'est bien plus encore — et cela dans un sens tendancieux — au sujet des suites de la guerre. Pour lui, le plus durable et le plus éclatant parmi les effets économiques de la crise actuelle est « l'accroissement du pouvoir de l'État. Lui seul s'enrichit sans conditions (on verra dans quel sens M. de T. emploie ce mot *s'enrichit*). Il est le grand profiteur de la guerre ».

Il l'est par le fait, suivant M. de T., que le budget devient comme un immense réservoir où la richesse du pays est aspirée avant d'être à nouveau refoulée dans le pays. Ce double mouvement, pense-t-il, équivaut à une répartition nouvelle, une redistribution du revenu national. De là la faculté pour l'État de s'immiscer de plus en plus dans la vie de la nation... Il y trouve l'occasion de corriger les inégalités économiques, de faire triompher des principes rationnels ou des idées morales... Le terme extrême de cette évolution, ce serait l'État collectiviste, recueillant le revenu intégral du pays et le répartissant à sa guise...

Ce serait là en effet l'aboutissant logique de ce que M. de T. appelle

1. Alcan éroch., 1915. Cf. Ch. Gide, art. de *Scientia*, fev. 1916, qui est plusieurs fois cité par l'auteur et F. Faure, *Rev. polit. et parlementaire*, 1916.

l'*enrichissement* de l'État ; mais qu'est celui-ci ? M. de T., pas plus que beaucoup d'autres qui l'opposent à la nation, ne le voit, ni ne le dit clairement. Pour que cette « répartition à la guise » de l'État fût juste et profitable à l'intérêt général, il faudrait qu'il fût lui-même ce qu'il n'est pas, l'incarnation de cet intérêt général. M. de T. s'en tire en disant que le revenu du pays sera « socialisé » et que l'accroissement de la *richesse-puissance* de l'État lui imposera des devoirs nouveaux : stimuler l'activité productrice du pays, rédiger un plan économique, etc. Mais l'auteur se demande à lui-même, sans y insister, si l'État sera capable de forger ce programme, « d'appeler à y collaborer avec lui toutes les associations groupées et confrontées en une vaste assemblée et d'imposer sa volonté réfléchie à la nation ? » La question est posée... et M. de T. n'y répond pas : et c'est cependant le point essentiel de sa thèse.

Bien des esprits réfléchis l'envisagent à un point de vue différent du sien. Ils reconnaissent qu'une grande partie des ressources de la nation passera après la guerre sous la forme d'impôts entre les mains de l'État ; mais ils voient là un appauvrissement dangereux — bien qu'inévitable — pour l'initiative privée ; et c'est cependant sur elle surtout qu'ils comptent pour réparer les ruines de la guerre, comme elle a su, par un effort merveilleux, combler les impréparations de la guerre. L'énormité du budget enflera, en effet, les disponibilités de l'État, mais elle grossira, en même temps, la prime de la carrière politique proprement dite et ce n'est nullement désirable dans un pays qui aura besoin surtout, non de politiciens formant « l'État », mais d'énergies productives. Ce ne sont pas celles qu'a tendance à favoriser le socialisme, le grand vainqueur de la guerre, à mesure qu'elle se prolonge, si l'on en croit M. de Tarde.

Eugène D'EICHTHAL.

Edouard DRIAULT, **Les traditions politiques de la France et les conditions de la paix.** Paris, F. Alcan, 1916. In 16, 254 p.

Il m'est pénible de n'avoir pas que du bien à dire d'un livre de M. Driault. Robuste travailleur, patriote ardent, l'auteur a tous les droits à notre sympathie. Mais si nous estimons que les idées exprimées dans son livre sont, aujourd'hui surtout, dangereuses pour notre patrie, notre devoir n'est-il pas de le dire ? *Amicus Plato, sed magis amica patria.*

Le livre de M. D. manque d'unité apparente, puisqu'après avoir étudié « la France en 1914 » c'est-à-dire les origines de la situation politique et morale de 1914), il passe à « la question des Frontières », puis à « l'expansion de la France et les intérêts français dans le monde » — sorte de résumé rapide de notre histoire maritime et colo-

niale — enfin « la mission de la France ». Tout cela est fait un peu vite ; et, par malheur, il y paraît [1].

En dépit de cette composition trop peu rigoureuse, une même pensée circule à travers tout l'ouvrage : le Rhin, frontière de la Gaule, doit être la frontière de la France. P. 126 : « La République de l'union sacrée doit faire, fera l'unité française au Rhin ».

Protestons d'abord contre l'espèce de violence morale que l'on essaie de nous faire subir au moyen de phrases de ce genre. L'union sacrée est une chose, la vérité en est une autre et, comme eût dit Fustel, il ne faut pas les confondre. L'union sacrée, c'est le serment fait par tous les Français de mettre de côté leurs opinions particulières et leurs passions politiques, leurs amours et leurs haines, pour consacrer toutes leurs forces à la défense de la patrie. Rien de moins, rien de plus. Mais le pacte ainsi conclu vaut pour tout le monde, et pour toutes les opinions — sauf pour celles qui nous détourneraient du but commun, qui est la victoire définitive. Hormis ces opinions, celles des prédicateurs de découragement et des conseilleurs de paix prématurée, il n'est pas en France, il ne saurait y avoir d'opinions « union sacrée » et d'opinions moins « union sacrée ». — Taisons-nous, si l'on veut, attendons, ne discutons pas. Mais si nous discutons, discutons librement. Il serait intolérable que, sous couleur d'union sacrée, on en vînt à imposer silence aux doctrines qui gênent un certain parti, aux hommes qui ne conçoivent pas comme ce parti l'intérêt suprême de la France. — Avant la guerre, il était d'usage, dans bien des milieux, de se débarrasser des opinions gênantes en leur reprochant de n'être pas assez « avancées ». Ceux qui n'ont pas craint, en ce temps là, de se faire traiter de « réactionnaires » pour n'avoir pas voulu plier le genou devant les idoles de l'internationalisme pacifiste, ceux-là ont peut-être le droit de s'opposer aujourd'hui à certaines manifestations d'intempérance belliqueuse et de patriotisme conquérant. Il n'est pas, en France, de patriotisme breveté.

Ceci posé, disons que chez M. D. l'idée de la frontière du Rhin se présente sous deux aspects différents. D'abord une théorie historique : le Rhin, frontière de la Gaule, a été de tout temps la frontière idéale, la frontière désirée, les géomètres diraient : la *limite* de la France. Puis une thèse politique : cette limite, il faut l'atteindre ; pas de paix durable sans la rive gauche du Rhin.

---

1. P. 4 « Où sont les divergences ? S'il en reste, elles sont plus superficielles, plus *apparentes* que jamais... ». On veut dire : elles n'ont plus que l'apparence. — P. 10 : « Une alliance... eût apparemment brisé la carrière envahissante de Bismarck... ». — P. 13 : « Dès qu'il *parut* à la composition de l'Assemblée Nationale que de pareilles conditions lui *paraîtraient discutables*... » Discutable est pris ici dans le sens d'acceptables, dignes d'être discutées. — Je m'excuse de faire ainsi le pédagogue. Mais à l'heure où nous écrivons, « sous l'œil des barbares », c'est pour nous une impérieuse obligation de respecter notre langue.

Je n'ai pas examiner ici la thèse historique. Elle se couvre, pour ce qui touche aux origines, de la haute autorité de M. Camille Jullian. Je la crois fondée. Mais elle me laisse froid. Je me défie de ce patriotisme archéologique, ayant appris à me défier de ces arguments au moyen desquels les professeurs allemands nous apprenaient que Strasbourg et Metz étaient allemands, et nous auraient aussi bien démontré la germanicité de *Nanzig*, de *Tull*, ou même de cette héroïque *Virten* que nos soldats les ont forcés de nommer Verdun. Quand on me dit : « Le Rhin est à la France. C'est le cadre où elle naquit quand elle n'était encore que la Gaule... », je nie qu'il y ait un rapport entre la conséquence mise en tête de la phrase et les prémices qui suivent. Rendrons nous, à ce compte, la Narbonnaise à l'Italie, parce qu'elle était romaine avant Vercingétorix? Comme disait Renan, avant d'être celtique, ou tudesque, ou romaine, toute la Gaule était aux gorilles.

Il m'importe peu (j'entends comme citoyen de la République française actuelle) que le Rhin ait été un « dieu gaulois ». Il eût été un dieu ibère que cela ne me ferait pas Espagnol. Et je ne vois pas du tout ce qu'on ajoute à la thèse de l'identité géométrique de la Gaule et de la France (p. 72 : « la Gaule ou la France classique, c'est-à-dire la Gaule ou la France normale ») quand on écrit le mot de Gaule en latin après l'avoir écrit en Français (p. 126 : « notre frontière française, la frontière de la Gaule et de la Gallia »). Gaule ou Gallia, ceci est tout un, et c'est le passé. France, c'est le présent — un présent où il entre, je le sais, bien des éléments de ce passé, mais des éléments vivants, adaptés aux conditions nouvelles, et d'où surgira l'avenir.

Bien des siècles se sont écoulés depuis César, et bien des choses sont nées qui ne doivent plus périr. Quand il écrit (p. 72) : « Que s'il lui manque [à la France] quelque chose, vers les Alpes, les Pyrénées *ou le Rhin*, elle semble inachevée ou mutilée et tend incessamment à se compléter » — comment M. D. ne s'aperçoit-il pas qu'il supprime d'un trait la Belgique? A-t-il le dessein, comme Treitschke ou Bernhardi, de dénier aux petits peuples le droit à l'existence, aux peuples qui ne sont pas nés, dans « un cadre » nettement délimité? Est-ce pour cela que (p. 125), en rappelant les tractations par lesquelles Napoléon III essaya, de 1865 à 1867, d'étendre nos frontières, il oublie précisément de mentionner la déplorable affaire belge? Enfin que veut-il dire quand il écrit (p. 111), en soulignant : « le Rhin frontière de la France *depuis l'endroit où il quitte le territoire helvétique jusqu'à celui où il entre dans le territoire batave* »? Veut-il nous ramener intégralement aux frontières de 1795?

Professer un historisme aussi absolu, c'est demeurer, en réalité, insensible aux leçons de l'histoire. Ne nous donnons pas le ridicule que se donnaient les Allemands quand ils voulaient venger sur les Français de Louis-Philippe la mort de Couradin. Ne vengeons pas

le vase de Soissons. Nous avons d'autres vengeances à tirer de nos ennemis, de plus fraîches, à Soissons même, et ailleurs.

Il serait dangereux de trop remuer tout ce passé mort, et de bien étranges odeurs pourraient sortir de ces cadavres. Comment prendre M. D. au sérieux quand il nous montre dans les traités de Westphalie « la grande Charte des libertés germaniques », quand il nous affirme que la France du XVIIIe siècle n'intervenait en Allemagne que pour défendre ce pays « contre les ambitions qui menaçaient ses libertés », quand il veut croire que « sous le bénéfice de cette longue paix et de ces libertés traditionnelles, l'Allemagne développait normalement les ressources de son génie ». *Pax germanica libertas germanica* : depuis le temps où Henri II faisait graver sur son sceau le bonnet phrygien et le poignard de Brutus, ce sont les commodes formules dont usèrent nos rois pour empêcher « les Allemagnes » de devenir un Etat. Politique habile, sage peut-être, mais dont il ne faut pas faire une idylle ou une pastorale. J'ai encore le souvenir des belles leçons où, il y a trente ans, M. Lavisse nous dépeignait l'Allemagne de 1648, soumise au joug de l'étranger, avec une constitution incluse dans un instrument du droit international, vouée à l'anarchie et à l'impuissance. Et c'est par là, par une réaction toute naturelle contre l'oppression louis-quatorzienne qu'il expliquait la naissance du patriotisme germanique, qu'il justifiait le rôle du Brandebourg. De grâce ne réveillons pas ces controverses. Ne faisons pas le jeu des Allemands qui repeignent à neuf les ruines de Heidelberg et veulent nous faire payer les dévastations de ce méchant M. de Mélac. Ne prétendons pas, au XXe siècle, rendre à l'Allemagne « son excellente Bulle d'Or, dont elle s'était fort bien trouvée pendant des siècles, et avec elle toute son originalité gothique et savoureuse ». Non, nous ne détruirons pas l'Allemagne des Krupp, des Thyssen et des Ballin en refaisant le Saint-Empire de Charles IV. Nous travaillons pour l'histoire vivante, et non pour un musée archéologique. Les morts sont morts.

Mais que faites-vous, répondra M. D., de l'œuvre révolutionnaire ? Sur celle-là aussi, le temps a passé. L'histoire même des annexions rhénanes montre combien elles furent faciles et nous explique pourquoi elles ne se referaient plus de la même façon. A des peuples qui se sentaient sans droits et presque sans patrie, la France de l'an II apportait deux trésors : la liberté (c'est-à-dire toutes les réformes que recouvrait ce mot prestigieux) et l'avantage d'être rattachés à un Etat puissant. Il y eut dans les pays rhénans un patriotisme français durant la première République, et encore sous l'Empire. Que bien des Rhénans aient regretté, en 1815, d'être détachés de la grande nation, cela paraît certain. En 1830, Quinet note encore que, chez eux comme chez les Français, le libéralisme politique s'allie au désir de déchirer les traités de 1815, et plus d'un jeune Allemand rêvait, avec Heine, de voir s'étendre jusqu'au Rhin l'ombre des drapeaux de la liberté. 1840

est l'année fatale. Si la royauté de Juillet avait alors fait la guerre, et si cette guerre avait été victorieuse, il est possible qu'une nouvelle annexion des Rhénans aurait donné à la France de nouveaux Français. Au Nord de l'Alsace, nous aurions possédé une sorte d'Alsace plus jeune, un peu plus germanique que la première, un peu plus lente à s'assimiler, mais unie à nous cependant par des souvenirs communs et de communes espérances. Derrière ces Allemands du Rhin il n'y avait encore, pour ainsi dire, pas d'Allemagne.

Mais il ne dépend pas de nous que la guerre n'a pas éclaté en 1840. Le tonnerre de Beyrouth s'éteignit dans le vain tumulte des conférences de Londres, et de tout ce tapage il ne resta que des chansons, chansons de guerre et de haine. 1840, c'est le cri du patriotisme allemand. 1870, c'est la fusion des races allemandes en une seule armée. Croit-on que la guerre actuelle n'a pas encore durci le lien forgé à Sedan ? Comme je l'ai dit ailleurs, elle a même ajouté aux forces qui tiennent unies les Allemagnes une force de plus : la solidarité du crime, l'atroce orgueil d'être un objet de haine pour le genre humain tout entier. Rien de plus solide qu'une société de brigands.

Et c'est avec ces gens là qu'on voudrait, aujourd'hui, faire des Français ? Veut-on, sous prétexte que César a battu Arioviste, faire entrer au Parlement français le député protestataire de Mayence ou celui de Trèves ? Allons-nous, je l'ai déjà dit et ne cesserai de le redire, ouvrir à nos flancs, et contre nous, une nouvelle question d'Alsace ? Si oui, que M. D. ait le triste courage d'effacer de ses pages 13-18 les immortelles déclarations dans lesquelles les représentants de l'Alsace française ont posé pour l'éternité le fondement du droit des peuples. Mais alors, de quel front parlerons-nous, comme le fait M. D., de « la mission de la France », de « la France libératrice », de la France émancipatrice des nationalités, de la France qui met sa force au service de « la paix par le droit » ? Il y aurait hypocrisie à recourir au droit de la force tout en se réclamant de la force du droit.

Il faut choisir : ou bien une France conquérante, une France devenue bismarckienne, treitschkéenne, moltkéenne, vouée à la politique réaliste et pour qui puissance est synonyme de droit. Ou bien une France qui soit la France, celle que Michelet a vue dans ses rêves, celle qui s'impose à l'admiration du monde, celle qui a tant contribué à accroître, comme dit un Américain, « le capital moral de l'humanité ». — Demandez à nos poilus laquelle de ces deux Frances ils veulent être. Demandez, s'il n'est pas indécent de faire parler les morts, demandez à ceux de la Marne, à ceux de l'Yser, à ceux de Verdun pour quelle cause ils sont tombés. Pour qu'un préfet français aille administrer dans un département du Mont-Tonnerre ou de la Roer des populations frémissantes, ou bien pour que la France libre essaie d'instaurer en Europe, sur des bases justes, une paix durable ? Mais n'ont-ils pas répondu, ces admirables soldats qui s'en

allaient au combat en poussant ce cri naïf et sublime : *Guerre à la guerre* ! Espérance irréalisable, cri chimérique d'une nouvelle croisade ; mais nous leur devons au moins de ne pas préparer une paix qui soit, forcément, génératrice de guerres nouvelles.

Je n'ignore pas le terrible dilemme où nous sommes enfermés par la façon dont le gouvernement impérial a déclaré la guerre, par la façon aussi dont le peuple allemand, aveugle esclave de ses chefs, a mené la guerre. C'est préparer une guerre nouvelle que de vouloir créer sur la rive gauche du Rhin une *Germania irredenta* ; c'est en préparer une, non moins sûrement, que de ne pas enlever à l'Allemagne vaincue les moyens de recommencer. Comment sortir de cette contradiction, et de cette angoisse ?

Or, — sur ce point M. D. a bien vu — la clef de la situation, la solution de l'énigme est sur le Rhin. Non pas seulement parce que les territoires rhénans de l'Allemagne sont trop voisins de Paris, mais parce que ces territoires sont le foyer le plus intense de la vie économique allemande. C'est dans les usines rhénanes-westphaliennes que se sont forgés les canons et les obus allemands : c'est pour satisfaire les convoitises des barons de l'industrie rhénane-westphalienne que Guillaume II a dû, après avoir tant de fois agité en un geste de théâtre l'épée de Siegfried, la brandir contre le voisin de l'Ouest.

Il faut briser la force militaire que représentent Mayence, Coblentz, Germersheim. Dans une phrase obscure (p. 245), obscurément écrite, M. D. nous dit : « La France au Rhin, *quelles qu'en soient les modalités...* ». Qu'entend-il par là ? Après avoir préconisé dans tout son livre une annexion, a-t-il reculé devant la tâche décevante de faire avec les Rhénans des Français malgré eux ? A-t-il un autre système à nous proposer : neutralisation ? « barrière », comme celle que les Hollandais maintenaient en Belgique sous l'ancien régime ? [1] Il y a là des solutions qui permettraient de concilier le respect des nationalités et la sécurité nécessaire de notre frontière.

Il faut briser la force économique que représente le bassin rhénan-westphalien. Mais ici le problème dépasse singulièrement en ampleur celui de la rive gauche du Rhin. Je ne parle pas du district de la Sarre, si nécessaire à notre indépendance économique, et qu'il est sans doute encore possible, avec un peu d'habileté et de douceur, de refaire nôtre. — Je parle du vrai pays rhénan. Mais ce n'est pas seulement Ludwigshafen ou Cologne, c'est Essen et Dusseldorf qu'il faut mettre hors d'état de nuire, qu'il faut ramener à leur rôle d'ouvriers de la civilisation industrielle. Ce n'est pas en déplaçant quelques bornes-frontières qu'on y arrivera. Nous aurions toute la rive gauche que cela ne nous protégerait pas. Neutraliser le cours du Rhin, ouvrir au commerce du monde une libre artère — « libre et splendide », disait

1. Il semble qu'à un certain moment, dans le *Bulletin du comité Michelet*, M. Driault s'était rallié à un système de ce genre.

ce grand voyant qui s'appelait Lamartine — entre Bâle et Rotterdam, c'est un premier point. Trouver un régime de neutralité économique pour toute la région industrielle rhénane-westphalienne, c'en est un autre, et le plus délicat.

Que nos diplomates s'y mettent. S'ils y réussissent, ils auront rendu à la France et au monde un plus grand service que s'ils avaient réinstallé une Cour d'appel dans le palais de Constance Chlore ou fait du cardinal-archevêque de Cologne — celui qui bannit Jeanne Darc de ses églises — un citoyen ou tout au moins un administré de la République française. Ne recommençons pas cette faute de Napoléon, que M. D. blâme avec raison, de faire croire au monde qu'une France victorieuse et puissante « est redoutable à la liberté du reste de l'Europe ». Nous avons cette gloire d'être à la tête d'une sainte alliance des peuples. Ne faisons pas que, pour la seconde fois dans l'histoire, les peuples se soulèvent contre nous.

Nous avons cru devoir critiquer les thèses de M. D.[1]. Cela ne doit pas rendre le lecteur aveugle aux réels mérites de son livre. Il y faut louer l'abondance des détails, une information riche et traduite généralement en formules exactes[2], une chaleur de cœur qui séduit et

---

1. Il en est d'autres que nous n'accepterions pas davantage. P. 2 : la France n'a pas, n'a jamais eu peut-être « unité de race ». — P. 85 : M. D. est tendre pour les « guerres de magnificence ». Il est vrai qu'il appelle « politique de magnificence » la politique la plus réaliste, la plus positive qu'aient jamais pratiquée nos rois, celle de l'alliance avec la Sublime Porte. Il n'y avait de « magnifique », là dedans, que les « cérémonies turques ». — P. 154 ; je ne crois pas du tout que la guerre actuelle « abaisse les Etats-Unis ». Je serais plutôt effrayé de la puissance qu'elle valeur donner, jusqu'au jour où cette puissance ira se heurter à celle du Japon. — L'indulgence de M. D. pour Louis XV est déconcertante, de même (p. 154) que son indulgence pour Napoléon III, et surtout pour l'expédition du Mexique. De grâce, qu'on ne nous parle pas de « panlatinisme ». Encore une fois ne singeons pas nos ennemis ! — Je n'ai pas non plus les tendresses de M. D. (p. 177) pour la guerre romantique, « la belle guerre romantique, poétique et colorée », opposée à la « guerre puante et laide », inventée par les Allemands. D'abord la guerre de tranchées n'est pas une invention allemande. Nos ingénieurs du XVIe siècle, Vauban, Carnot l'ont faite avant eux ; nous avions eu le tort de l'oublier et, malgré des leçons récentes, de ne la pas rapprendre. Ensuite la guerre n'est pas un concours d'esthétique. Il ne s'agit pas d'être en beauté, il s'agit de battre l'ennemi. Je n'ai pas le courage de blâmer les petits saint-cyriens qui avaient juré de charger en gants blancs. Mais que doivent être les nuits des chefs qui leur ont laissé prêter et de ceux qui leur ont laissé tenir ce puéril, ce mortel serment? Ne valait-il pas mieux faire une guerre laide, et nous garder cette belle jeunesse ?

2. P. 10 : il est singulier de faire de l'alliance manquée de 1870 une tentative pour reconstituer « contre les Hohenzollern luthériens, l'unité de l'Europe catholique ». L'alliance manqua précisément parce que le catholicisme de l'Impératrice se refusa au sacrifice de Rome, accepté par « ce protestant » de Beust.

P. 85 : Marignan mis, avec Cérisoles, au nombre des causes de la ruine de l'Empire de Charles-Quint. — P. 179 : « l'Algérie... toute française » dès le temps de Louis-Philippe. P. 195 : le mot *Italia farà da sè* attribué aux « révolutionnaires »

nous fait parfois partager les illusions de l'auteur [1]. C'est à cause de ces mérites mêmes que nous avons cru devoir dire que nous nous séparions de lui. Il veut restaurer l'œuvre matérielle de la France révolutionnaire ; nous voudrions en faire revivre ou, tout simplement, en conserver l'esprit.

Henri HAUSER.

Jean ALAZARD, **L'Italie et le conflit européen**. Un vol. in-12 de 271 pp. Paris, Alcan, 1916.

Dans cet intéressant ouvrage, l'un des plus complets qui aient été publiés en France sur l'intervention de l'Italie dans la guerre européenne, l'auteur s'est proposé moins d'en écrire l'histoire chronologique que d'en éclairer les principaux aspects et d'en analyser les divers éléments, afin d'en mieux faire saisir la signification et la portée. Un premier chapitre (*Le giolittisme et les partis avant le conflit européen*) sert à mettre en lumière un point de vue dont l'importance semble avoir été jusqu'ici trop méconnue en France : c'est que, par la continuité de son séjour au pouvoir comme par les procédés de sa politique électorale, M. Giolitti exerçait en fait une véritable dictature parlementaire à la veille de la guerre : la politique extérieure de son pays eût donc probablement suivi une toute autre orientation s'il n'avait éprouvé, au printemps de 1914, le besoin d'abandonner pour un temps le pouvoir, en le laissant à un successeur qui dans sa pensée ne devait être qu'un intérimaire provisoire. Les chapitres suivants sont consacrés à résoudre une contradiction dont l'auteur a eu le premier le mérite de poser nettement les termes. Si l'Italie avait été, au début de la guerre, unanime à vouloir garder la neutralité, malgré les sollicitations de l'Autriche, il n'en est pas moins indéniable que la majorité de l'opinion et du monde officiel semblait résolue, dans les mois suivants, à ne pas se départir de cette attitude pour se ranger aux côtés de l'Entente. Comment dans ces conditions la guerre a-t-elle pu être décidée ? Ce changement radical de la politique italienne a été obtenu au prix d'un triple effort : effort diplomatique par lequel M. Syney Sonnino a eu l'art de rendre la Triple-Alliance caduque en demandant vainement l'exécution de certaines de ses clauses ; effort militaire par lequel le général Cadorna a mis l'armée, désorganisée par l'expédition de Libye, en mesure de faire face aux éventualités d'une guerre européenne ; enfin, et surtout, effort de propagande

---

italiens. — P. 246 : l'ampleur de notre Afrique du Nord opposée à la petitesse de la province romaine d'Afrique. Mais les Maurétanies césarée et tingitane faisaient un assez bel ensemble.

1. P. 5 : L'union sacrée rapprochant tous les partis, amenant la disparition de l'alcoolisme, de la dépopulation. Hélas ! « Ensemble surtout ils [les Français] sont prêts à tout pour assurer le salut et la grandeur du pays... » Je voudrais qu'il fût vrai !

morale pour éclairer les masses sur les véritables intérêts de leur pays et les familiariser peu à peu avec l'idée d'une entrée en campagne. C'est cette évolution dont M. A. s'attache à marquer les progrès dans une série de monographies consacrées à la formation et à la composition des partis neutraliste et interventionniste (chap. III) ; à l'attitude du Gouvernement en présence des manœuvres du prince de Bulow et des mouvements de l'opinion publique (chap. IV) ; au récit de la crise décisive de mai 1915 (chap. V) ; aux dispositions des esprits après la déclaration de guerre et aux circonstances qui les ont amenés, à travers une crise ministérielle, à la conception du « front unique » (chap. VI) ; à l'histoire intérieure du parti socialiste, divisé en deux fractions, l'une interventionniste, l'autre restée neutraliste (chap. VII) ; enfin aux difficultés qu'a rencontrées et aux vertus qu'a déployées l'armée italienne dans la première partie de la campagne (chap. VIII). Les deux chapitres qui terminent le volume servent à poser au moins les données des plus importants problèmes d'après-guerre qui s'imposeront à la politique extérieure de l'Italie. Dans le premier (IX) l'auteur, étudiant les rapports futurs des Italiens et des Yougo-slaves, cherche à montrer que leurs intérêts rivaux dans l'Adriatique n'ont rien d'inconciliable si les uns et les autres savent se dégager des exagérations impérialistes. Dans le second (X) il exprime un vœu auquel l'on ne peut qu'applaudir, bien que l'on n'en voie pas encore nettement les conditions de réalisation pratique : c'est qu'après la guerre la France et l'Italie restent étroitement associées comme elles l'ont été pendant la lutte, pour former le bloc de la latinité en présence des grandes races dominantes qui se disputeront la maîtrise de l'Europe. Une bibliographie, qualifiée modestement de « sommaire », mais où le lecteur français trouvera tout l'essentiel, termine ce livre attrayant et nourri, instructif et suggestif, et qui représente une contribution des plus utiles à l'histoire diplomatique et morale de la grande guerre [1].

Albert Pingaud.

Chr. Blinkenberg. **Un bas-relief votif grec de la Glyptothèque Ny-Carlsberg.** Bull. de l'Académie royale de Danemark, 1916, 3. In-8°, p. 203-9, pl. I.

Furtwængler avait déjà connu et commenté un curieux bas-relief attique conservé à Copenhague. Le sujet est des plus banals. Trois adorateurs, un homme et deux femmes implorent un dieu couché qui tient dans ses mains une phiale et une corne d'abondance ; à ses

1. P. 38, *Aerenthal* pour *Aehrenthal* ; p. 47, *contingent* pour *effectif* ; p. 268, *Studio editoriale lombardo* pour *Istituto editoriale italiano* ; p. 171, l'auteur dit que Raphaël Cadorna « eut l'honneur en 1849 d'obliger Radetzky à dénoncer l'armistice » ; cet armistice fut dénoncé par le Piémont et le père du général actuel fut simplement chargé d'aller en porter la nouvelle au quartier général autrichien.

côtés est assise une déesse; entre les mortels et le couple divin un échanson puise dans un cratère. C'est le repas funéraire que nous connaissons par des milliers d'exemplaires et le bas-relief ne mériterait pas d'arrêter l'attention si l'inscription de l'entablement ne nous apprenait que l'Athénien Olympiodoros, sa femme et sa mère consacrent l'ex-voto à Zeus Epiteleios Philios, à Philia, mère du dieu et à Tychè Agathè, son épouse. Il ne s'agit pas ici d'un culte officiel et public, mais d'une dévotion particulière et toute occasionnelle. M. Blinkenberg suppose ingénieusement que le ménage était sans enfants et qu'il s'adressait au dieu qui mène toute chose à bonne fin pour obtenir que son union ne restât pas stérile. Philia n'est pas représentée sur le monument, mais nous savons, par Hésychios, qu'elle avait un autel sur l'Acropole.

A. De Ridder.

Campagnes de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu, capitaine au régiment de Picardie (1743-1763) publiées d'après le manuscrit original par le Marquis de Vogüé et Auguste Le Sourd. Paris, Renouard (Laurens successeur) 1915, VII, 450 p. in-8°. Prix : 9 francs.

L'auteur des mémoires militaires que M. le marquis de Vogüé et M. Le Sourd viennent de mettre au jour pour la Société de l'histoire de France est assurément pour tous, sauf pour les éditeurs, un inconnu, mais la lecture de ses *Campagnes* éveillera des sympathies chez plus d'un de ceux qui les prendront en main. Jacques de Mercoyrol de Beaulieu appartenait à la petite noblesse du Vivarais, où ses parents vivotaient maigrement, près de Viviers, se privant de tout pour équiper ce fils unique, destiné à la carrière militaire. Né en 1725, il va rejoindre en 1743, âgé de dix-huit ans, le régiment de Picardie, en Allemagne, régiment où son oncle est capitaine. Le jeune homme, bien dirigé par lui, se distingue bientôt par son intelligence, sa bravoure et ses bonnes mœurs. En 1746, à vingt-un ans, il a la chance d'être nommé capitaine; mais il faut que ses parents et sa vieille grand'mère vendent une de leurs dernières fermes pour payer sa commission des 5.000 livres que réclame l'Etat [1]. Puis pendant dix-huit ans, il va de garnison en garnison, de campagne en campagne, sans avancer. Créé chevalier de Saint-Louis en 1760, il passe major en 1764 [2], lieutenant-colonel en 1774, brigadier en 1780, maréchal de camp en 1784. Il se retire, la même année, à Viviers, et il y meurt « par accident » le 29 juin 1817, dans sa quatre-vingt-treizième année.

---

1. Ce sont peut-être les pages les plus touchantes dans leur naïveté du volume que celles racontant la visite du jeune capitaine au foyer paternel, ses hésitations à accepter le sacrifice de ses vieux parents, leur insistance. Nous ne sommes qu'en 1746, mais on dirait un Greuze avant la lettre.

2. Marié en 1769 à Adélaïde de Fontanès, il en eut, nous dit-on, treize enfants.

C'est en 1788, seulement, dans sa retraite, qu'il songe à rédiger ses *Campagnes*, pour charmer ses loisirs. Le manuscrit original en est entre les mains de son arrière-petit-fils, M. Roger de Mercoyrol de Beaulieu, notaire à Avignon. Il est d'une rédaction plutôt prolixe et négligée ; les éditeurs, « sans corriger à proprement parler le texte, et tout en lui laissant sa physionomie originale » declarent qu'ils ont « souvent dû faire des coupures et intercaler des mots » (p. VI). Naturellement l'historien ne peut s'attendre à trouver dans le récit des douze campagnes [1] du très jeune lieutenant et du jeune capitaine, des révélations inédites sur la guerre de la succession d'Autriche ni sur la guerre de Sept ans. Il ne sera pas non plus attiré par le charme de croquis militaires, lestement enlevés ; le style du vieux général est plutôt lourd et terne. Mais je ne crois pas qu'on regrette le temps mis à parcourir ces souvenirs, car, on y voit les événements par le petit bout de la lorgnette, si je puis dire, observés et décrits par un subalterne, intelligent d'ailleurs — ce qui repose des mémoires plus ambitieux des généraux célèbres — et pour lequel les moindres détails de la carrière avaient le charme de la nouveauté, quand il sortit de sa gentilhommière rustique [2]. Quelque chose de cet intérêt professionnel initial est resté vivant dans le cœur du vieil officier et se traduit à certaines pages. Il en est d'autres qui nous touchent par ce qu'on est surpris d'y rencontrer, chez un représentant d'une caste trop justement notée de frivolité au XVIIIe siècle, des sentiments honnêtes et pieux naïvement exprimés [3]. Assurément il mêle à ses récits trop de discours et de harangues, qu'il rédige, trente ans après les événements, comme s'il les avait appris par cœur (les siens ou ceux des autres) [4]. Ailleurs on trouve des élans lyriques qui provoquent le sourire [5], mais on y rencontre également des détails intéressants sur la vie matérielle du soldat [6], des remarques, trop justifiées hélas ! sur

1. Les six campagnes de 1743 à 1748, puis, neuf ans plus tard, celles de 1757 à 1762, toutes en Allemagne, du Danube au Rhin. Il n'a plus décrit celle qu'il fit en Corse.

2. On le voit par exemple « très vif à la course et s'exerçant aux jeux de camp » ; ce qui lui permit de renverser successivement, un jour d'attaque, pendant la campagne de 1760, *quatorze* grenadiers ennemis, par crocs en jambe énergiquement appliqués ; ses soldats n'avaient qu'à les « ramasser » (p. 293).

3. Je citerai comme exemple, la p. 323 : « Si vous voulez être guerrier, soyez chaste ! Si vous voulez que votre carrière soit durable, soyez chaste ! Si vous voulez que votre santé soit toujours bonne, soyez chaste ! Si vous voulez éviter une partie des amertumes de cette courte vie, soyez chaste ! Enfin... si vous voulez plaire au Dieu que vous servez, soyez chaste ! »

4. On trouvera un exemple typique p. 118-119.

5. « O Français, quand est-ce que la méfiance voyagera avec vous et que la présomption sera extirpée de chez vous ? » (p. 155).

6. Un détail qui frappe quand on se souvient des plaintes si fréquentes sur la misère matérielle dont auraient souffert les soldats des armées de Louis XV, c'est d'entendre l'auteur parler de la gloutonnerie des siens. « Il en était une quantité infinie qui mangeaient par jour *six* livres de viande et souvent *huit* » (p. 174).

la jalousie des officiers généraux à l'égard de leurs collègues [1] plus favorisés de la cour [2].

R.

QUESTIONS ET RÉPONSES

196. Un anneau de la chaîne révolutionnaire. Est-ce Chateaubriand qui a dit que le règne de Napoléon n'était qu'un anneau de la chaîne révolutionnaire, et où et quand dit-il ce mot ?

— « Le règne de Napoléon par qui le monde a été ébranlé, n'est qu'un anneau de la chaîne révolutionnaire ». Chateaubriand a dit ce mot dans sa lettre, du 30 juin 1833, à la Dauphine (duchesse de Berry), dans la lettre où il dit que Henri V pourra « rester un prince étranger et banni ».

197. Barère et Bonaparte. Barère fut-il, comme Fievée et d'autres, le correspondant de Napoléon ?

— Lorqu'en 1803, Barère voulut quitter Paris et regagner son pays natal, Duroc vint lui remettre une note du premier consul : Barère resterait à Paris pour faire chaque semaine un rapport sur l'opinion publique, sur la marche du gouvernement, sur tout ce qu'il jugerait intéressant; il enverrait ce rapport cacheté à Duroc et personne ne devait se douter de cette correspondance.

198. Un vers de Barneveldt. Je lis que le *Barneveldt* de Lemierre ne dut son succès qu'à un vers ; quel est ce vers ?

— Sans doute le vers ou plutôt le fragment de vers qui suit. C'est un dialogue entre Barneveldt et son fils Stauembourg qui prie son père de prévenir le supplice par une mort volontaire et lui offre du poison :

Libre au moins dans la mort...
— Mon fils, qu'as-tu dit ?
— Caton se la donna.
— Socrate l'attendit.

199. Corneille n'a que des éclairs. Qui a dit cela ?

— C'est Walpole qui disait cela à Mme du Deffand, et elle répondait : « Oui, Corneille n'a que des éclairs, mais qui enlèvent et qui font que, malgré l'énormité de ses défauts, on a pour lui du respect, de la vénération ».

200. Les inévitables. Quels auteurs nommait-on ainsi sous le premier Empire ?

---

1. Il se souvenait de ce qu'il avait vu, durant la guerre de Sept ans, chez les Saint-Germain, les Broglie, les Soubise, les Contades, quand il déplore « la jalousie et la vengeance particulière de quelques officiers généraux », qu'ils sont, « malheureusement pour le service du Roi, capables d'exercer dans les événements de la plus grande importance ».

2. Le village alsacien de *Richevaux*, dont il est question à la p. 26, doit être *Reschwoog*.

— Le critique des *Débats*, Geoffroy, avait ainsi nommé Alissan de Chazet et autres minces dramatistes qui offraient au public une pièce tous les mois, sinon tous les quinze jours.

201. Louis XV et Montesquieu. Est-il vrai que Louis XV ait publiquement regretté la mort de Montesquieu ?

— La duchesse d'Aiguillon affirme, dans une lettre du 17 février 1755 à l'abbé de Guasco, que Louis XV dit publiquement que Montesquieu « était un homme impossible à remplacer ».

202. Mauvais vice-rois. Qui a nommé ainsi, et avec raison, les frères de Napoléon ?

— C'est Joseph Bonaparte qui s'est jugé ainsi, lui et ses frères ; il écrivait en 1829 que Napoléon eut en ses frères « de mauvais vice-rois parce qu'ils ne pouvaient pas être autre chose, avec le nom de rois ».

203. Panlatinisme. Quand ce mot est-il né ?

— On trouve le mot, croyons-nous, pour la première fois dans une brochure de Passard parue en 1860 et intitulée *Le panlatinisme, confédération gallo-latine et celto-gauloise*. En 1884, Lorédan Larchey l'emploie dans son introduction aux *Suites d'une capitulation* où il écrit : « On ne dit pas encore *panlatinisme*, mais on y pourrait arriver plus tôt qu'on ne pense. A défaut du mot auquel on n'est point encore habitué, je ne crains pas de compter parmi ceux qui désirent la chose ».

204. Panthéoniser et canoniser. Qui a dit qu'il ne faut ni panthéoniser ni canoniser ?

— Lorsque Joseph Chénier proposa de transférer au Panthéon les cendres de Descartes, Mercier déclara qu'il fallait « se garder de panthéoniser à la légère et de renouveler le ridicule des canonisations ».

205. M. du Pathos. Quel est le dramatiste du premier Empire qui reçut ce surnom ?

— Les plaisants appelaient ainsi Mercier-Dupaty, l'auteur des *Valets dans l'antichambre*, de la *Prison militaire*, de *Ninon chez Mme de Sévigné*, etc.

206. Petits ministres. Quels sont les ministres que Napoléon nommait les petits ministres ?

— Napoléon nommait ainsi les présidents des sections du Conseil d'Etat : Boulay de la Meurthe, législation ; Defermon, finances ; Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, intérieur ; Lacuée, guerre ; Ganteaume, marine, et ils obtinrent, en effet, sauf Ganteaume, le titre de ministre d'Etat.

207. On fait des chefs-d'œuvre en province ! Où ai-je lu cette phrase, et de quel « chef-d'œuvre » s'agit-il ?

— C'est en parlant du *Discours sur l'administration de la justice criminelle* de l'avocat général Servan que Voltaire a jeté ce cri. Ce « Discours » lui paraît plein d'éloquence et d'humanité, et il l'admire : « Quoi ! on fait des chefs-d'œuvre en province !

208. Le Rousseau du ruisseau. Qui a été nommé ainsi?

— Ce nom a été donné, assez heureusement, à Restif de la Bretonne à cause de ses « Confessions », *Monsieur Nicolas* et la *Dernière aventure d'un homme de quarante-cinq ans* qui peut être regardé comme un chapitre détaché de *Monsieur Nicolas*.

209. Shakespeare et Mirabeau. Est-il vrai que le dernier mot de Mirabeau ait été une citation de Shakespeare?

— Mirabeau, ne pouvant plus parler, écrivit à Cabanis, pour demander de l'opium, ces mots de Hamlet : *Mourir, c'est dormir.*

210. Le Voltaire des statuaires. Qui a surnommé ainsi David d'Angers?

— C'est Barère qui, en 1837, nommait ainsi David d'Angers, « tant David, disait-il, est fécond, spirituel et universel dans ses œuvres ». Il est vrai que David exposait et vendait dans son atelier les objets d'art dont Barère, alors très pauvre, voulait se défaire.

211. Mme Vigée-Lebrun. De qui sont ses Souvenirs?

— On croit qu'Aimé Martin a composé les Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun d'après des notes qu'elle lui donna; elle écrit, en effet, le 23 novembre 1825, à Aimé Martin que depuis quelques mois, elle note ce qu'elle se rappelle : « Vous n'y trouverez ni style, ni phrases, ni périodes ».

212. Loué dans les villages. Qui a dit qu'un bon prince doit être loué surtout dans les villages?

— « Quelque plaisir, disait l'abbé de Saint-Pierre, que je puisse éprouver en voyant louer les bons princes, et dans les livres qui me sont toujours un peu suspects, et dans leur cour qui m'est encore plus suspecte, je ne suis content de leur éloge qu'après les avoir entendu louer dans les villages ».

213. Il se vend, mais ne se livre pas. De qui disait-on cela sous Louis-Philippe?

— Benjamin Constant était lié envers Louis-Philippe, mais il ne pouvait se décider à ne plus être de l'opposition, et Dupin disait de lui : « Il s'est vendu, mais il ne s'est pas livré ».

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 25 novembre — **1916**

Les persécutions yougo-slaves. Bibliothèque yougo-slave, 1-3 : Hinkovic. Les Yougo-Slaves : Sokolovitch. Le problème italo-slave : Senator, La question de l'Adriatique ; Caprin, Serbes et Slaves méridionaux (H. Hauser).
Carli, L'autre guerre (A. Pingaud).
Saint-Hilaire, Mémoires, V, p. Lecestre (R.).
Curcio, Horace en Italie.

Les persécutions yougo-slaves. Procès politiques (1908-1916). Avant-propos de Victor Bérard. Paris, Plon-Nourrit, 1916. In-16, VI-95 p. — **Bibliothèque yougo-slave** : n° 1, Le programme yougo-slave (carte); n° 2, Le pays et le peuple yougo-slaves; n° 3, Histoire yougo-slave, ibid., 1916, 3 vol. in-16 de 30, 36, 32 p. — H. Hinković, **Les Yougo-slaves**. Leur passé, leur avenir (extr. de la *Revue anthropologique* de juin 1916). Paris, F. Alcan, 1916. In-8°, 28 p. P.-P. de Sokolovitch, **Le problème italo-slave dans la guerre actuelle**. Paris, éd. de la *Revue hebdomadaire*, 1915. In-16, 30 p., 2 cartes. — Italicus Senator, **La question de l'Adriatique**. Rome, Bertero et Cie, 1916. In-8°, 56 p. [1].

Précisément parce que je suis incompétent — slavisant ni peu ni prou, et pas plus italianisant que la moyenne de mes compatriotes, — je voudrais essayer de voir clair dans cette question. Il en est peu d'aussi importantes pour l'avenir de l'Europe. Trieste tient, en effet, une place de premier ordre dans la politique des Empires centraux. C'est la porte du germanisme sur la Méditerranée. Si Trieste tombe en des mains faibles, incapables d'opposer à Vienne une résistance effective, ou si Trieste devient, par malheur, une pomme de discorde entre les Alliés, le germanisme, même vaincu par ailleurs, même coupé du Bosphore, aura tout de même gagné la partie.

Trieste, d'ailleurs, est un symbole, un résumé. C'est toute la côte istriote et dalmate qui est en question. A qui donner cette côte ?

Sur aucun point de l'Europe le principe des nationalités n'est d'une application aussi délicate. Ceux qui croient à l'application facile et universelle de ce principe oublient que l'homme est un être essentiellement mobile, qui ne se laisse pas enfermer même dans des fron-

1. Ajouter G. Caprin, *Serbes et Slaves méridionaux* (*Revue des Nations latines*, 1er oct. 1916).

J'ai d'autre part reçu un mémoire dactylographié *Quelques points fondamentaux du droit de l'Italie sur Fiume et la Dalmatie* (avec une carte).

tières dites naturelles. Les remous de l'histoire ont poussé la vague slave jusqu'à l'Adriatique italienne. Trst ou Trieste, Fiume-Rieka, Split-Spalato, Raguse-Dubrovnik, l'existence de ces doubles noms nous avertit de la complexité du problème. Les deux candidats à la succession des Habsbourg nous écrasent de statistiques contradictoires, de cartes ethnographiques, etc. Tous deux font appel aux droits des peuples. Tâchons de résumer les deux thèses.

Première thèse : Il existe un peuple yougo-slave. Serbes, Croates, Slovènes, ces noms ne sont que des prénoms, le nom de famille est Slaves du sud. Malgré les divisions religieuses, soigneusement entretenues par l'Autriche, ces trois peuples sont un même peuple. Ils ont une histoire commune, qui remonte aux VIe et VIIe siècles. Ils ont une conscience commune, qui devient de plus en plus aiguë depuis qu'ils sont persécutés. Contre les Serbes, les Habsbourg ont agi par la pression politique, la menace, la guerre. Pour les Croates, ils ont été, en 1868, livrés aux Magyars, en vertu d'une véritable escroquerie. Serbes et Croates ont été, dans la Double Monarchie, victimes des pires persécutions. Comédies judiciaires, faux gouvernementaux, prévarications, etc., rien ne leur a manqué. Ils ont droit à une réparation.

Cette persécution même a forgé l'unité yougo-slave, proclamée dès 1869 dans le centre intellectuel des Slovènes, à Liubliana (Laybach). Depuis l'avènement des Karageorgevitch à Belgrade, ce mouvement unitaire est devenu un irrédentisme. Serbes de la monarchie, Croates, Slovènes ont tourné les yeux vers Belgrade, vers « le Piémont yougo-slave ». Contre cet irrédentisme, l'Autriche, ou du moins François-Ferdinand, invente la conception trialiste : c'est une sorte d'hommage involontaire rendu par l'ennemi à l'unité yougo-slave.

Il ne suffit donc pas que l'Europe restaure cette héroïque Serbie, qui a payé cher l'honneur d'avoir servi de barrière aux ambitions germaniques, à la poussée vers Salonique et Stamboul. Il ne suffit pas que la Serbie restaurée englobe les Serbes de la Bosnie-Herzégovine, les Serbes du Banat. Il faut unir tous les Yougo-slaves en un peuple de 14 millions d'hommes ; ce peuple montera la garde contre les Teutons. « La création de la Yougoslavie est une des conditions d'une paix durable. Si elle n'est pas créée, cette guerre aura été vaine. »

A ce nouvel État il faut une mer. Le cri d'enthousiasme poussé par les Serbes lorsqu'ils aperçurent l'Adriatique, c'est le cri de toute une race. Il est vrai que sur cette côte les Slaves se heurtent aux Italiens. Mais que l'Europe soit juge ! Le lion de saint Marc est un intrus à Rieka et à Dubrovnik. « Le paysan slave fut exploité consciencieusement par Venise, selon un régime qui rappelle à s'y méprendre celui de la colonisation espagnole ». Napoléon eut au contraire une idée de génie lorsqu'il créa l'Illyrie : l'idée de l'unité des Yougo-slaves et de leur droit éminent sur cette mer qui est le *mare Dalmaticum*. Que sont ici les Italiens ? Pas 12,000 à Zadar, qu'ils appellent Zara, sur

63,000 habitants. Pas 18,000 en Dalmatie contre 610,000 Serbo-croates. S'ils sont nombreux à Trieste, ils ne tiennent que la ville elle-même. « La population slovène la plus condensée se trouve dans les environs de Trieste et cette ville deviendrait bientôt tout à fait slovène, si le caractère italien ne réussissait un peu artificiellement à s'y maintenir ». Au nom du principe des nationalités, qui a fait la nouvelle Italie, l'Italie doit laisser l'*altra sponda* aux Yougo-slaves. « Les Yougo-slaves ne peuvent constituer pour l'Italie une concurrence dangereuse, mais bien plutôt ils lui serviront d'alliés contre la pression du Nord ». — La seule différence entre les divers représentants de la Yougo-slavie est une différence de ton. Tandis que l'éminent homme d'État serbe qui se dissimule sous le nom de Sokolovitch souhaite une entente avec l'Italie, le Comité yougo-slave — les bannis — représentent l'irrédentisme intégral.

Voyons maintenant la thèse italienne.

Article premier : Il n'y a pas de Yougo-slavie. Cette expression géographique a été forgée par l'Autriche contre les Italiens, et aussi contre les Tchèques et contre les Serbes. Cette invention malfaisante était à la base de la combinaison trialiste, qui avait pour objet l'absorption de la Serbie.

Il y a des Serbes, petit peuple héroïque qui a contribué à sauver la civilisation européenne, et à qui l'Italie est décidée, comme tous les Alliés, à garantir des conditions normales d'existence, notamment un libre accès à la mer. Il y a des Croates, qui sont séparés des Serbes par la religion, et considèrent les orthodoxes comme des païens. Ces Croates ont été de tout temps les soldats de l'Autriche. Ils se sont faits les bourreaux de la Hongrie révolutionnaire de 1848. Avec Radetzky et Haynau, ils ont été les bourreaux de l'Italie. Depuis, l'Autriche a poussé à la croatisation systématique du littoral pour y opprimer les Italiens. Tenir compte des Croates et des Slovènes dans l'*Italia irredenta*, c'est comme si l'on parlait de consulter les immigrés allemands sur la nationalité de l'Alsace. Ce sont des satellites de l'Autriche[1].

Français et Anglais ont le tort, en cette question, d'accepter des statistiques autrichiennes, établies dans l'intérêt de l'Autriche. On sait comment l'Autriche était habile à jouer des nombres, par quelle savante mosaïque elle truquait l'ethnographie. On l'a bien vu en Albanie. L'italianité de Trieste, de Pola, de Fiume ne sont pas contestables. De tout temps l'Adriatique fut italienne, la Vénétie julienne est la sœur de l'autre. Spalato, c'est le palais de Dioclétien. Raguse, c'est la filleule de saint Marc. Si le paysan dalmate est slave, il n'est point serbe; lui aussi est un fervent catholique. Il voit dans l'italianite une

1. Les Italiens se plaignent des régiments croates, qui se seraient montrés particulièrement ardents, contrairement aux régiments tchèques ou roumains, pendant a guerre actuelle.

civilisation supérieure, à laquelle il est fier de participer. La Dalmatie a donné à l'Italie des savants, des écrivains. Le comité « Pro Dalmazia italiana » s'oppose au comité yougo-slave. Il n'y a pas de conscience yougo-slave des Dalmates. Ils ne voudraient pas être rattachés aux Serbes, qu'ils regardent comme inférieurs à eux.

Veut-on d'autres arguments? Orographiquement, géologiquement, l'Istrie et la Dalmatie gravitent autour de la mer latine : le slavisme doit s'arrêter aux montagnes. Frontières naturelles, ces frontières sont stratégiquement nécessaires à l'Italie. Par amour de la paix, pour assurer l'existence des Slaves, elle consent à céder aux Croates, entre Fiume et Zara, 130 kilomètres de côtes ; à l'Herzégovine, entre Spalato et Raguse, un débouché de 20 kilomètres. Les îles, dans les deux cas, restant à l'Italie. Elle ne peut faire davantage. Elle a besoin de « son autre poumon ».

Elle travaille dans l'intérêt de l'Europe. Un Etat yougo-slave, création factice de la diplomatie, où la vaillante Serbie serait noyée, ne serait pas en état d'opposer une résistance efficace au germanisme. Trieste italienne, au contraire, c'est la clef de la Méditerranée dans la poche des Alliés.

Comment choisir entre les deux thèses ? Le lecteur impartial (je ne dis pas désintéressé, nous sommes tous intéressés dans la question ne peut s'empêcher de trouver que le sénateur italique, en dépit de ses protestations, emploie par endroits un langage qui fleure très fort l'impérialisme. L'Italie irrédente devient facilement, sous sa plume, « l'Italie géographique », celle dont « la nature » a tracé « les limites sacrées ». Il déclare d'une façon désinvolte que « la prospérité et le développement... de trente-sept millions d'Italiens ne peuvent, *aussi peu que ce soit*, être compromis par déférence pour un million de Slaves ». Ayons le courage de le dire à nos amis : c'est là un argument à la Bethmann-Hollweg; et quand on nous affirme que la Dalmatie doit être italienne « parce qu'elle est *nécessaire* à l'Italie », nous sommes inquiets. N'avons-nous pas lu des phrases pareilles sur la Belgique, le bassin de Briey, etc.? Que Dioclétien soit mort à Spalato, cela ne nous paraîtrait pas constituer un droit à la troisième Rome sur cette ville, si Spalato voulait être serbe ou croate.

D'autre part, il nous est impossible de ne pas voir dans le Yougo-slavisme une étrange manifestation de mégalomanie. A l'heure où l'admirable petite armée serbe, de concert avec les Alliés, essaie de reconquérir pied à pied le territoire national, que rêveraient ces montagnards héroïques ? D'englober dans la grande Serbie Zagreb et Trst, Liubliana et Rieka, de devenir un des « peuples de la mer » ? Tudieu ! quel appétit ! Nous avons déjà signalé ce fait intéressant que les Serbes du royaume semblent plus modérés dans leurs aspirations que les Yougo-slaves du dehors, ceux que les persécutions austro-magyares ont chassés sur toutes les routes de l'Europe et de l'Amé-

rique. C'est au Chili que s'est tenu, en janvier dernier, le grand congrès des Yougo-slaves. Qu'y a-t-il dans ce comité yougo-slave de Londres, qui mène si ardemment la propagande pour l'idée panserbe ? Des Croates et des Slovènes, deux Bosniaques, dont plusieurs établis en Amérique, *mais pas un Serbe de Serbie*. — On parle du « Piémont yougo-slave ». Mais il y avait des Piémontais parmi les *fuorusciti* du *Risorgimento*, et c'est dans le Piémont même que s'était formé le programme de l'Italie une et libre. L'agitation yougo-slave serait-elle plus littéraire, plus « intellectuelle » que profondément nationale ?

Les Yougo-slaves veulent nous démontrer que les Italiens sont noyés dans la masse slave de l'Adriatique orientale, et que par conséquent le principe des nationalités exige que Trieste, Fiume, Raguse deviennent des ports serbo-croates. Prenons garde cependant : la théorie du plébiscite est dangereuse. Elle pouvait s'appliquer à l'Europe de 1848, *parce que les gouvernements n'avaient pas encore imaginé de modifier artificiellement la composition ethnique des territoires contestés* afin de se pourvoir d'arguments soi-disant tirés du droit national. Depuis, instruits par l'expérience, les gouvernements les plus réactionnaires sont passés maîtres dans l'art de jouer du principe des nationalités à leur profit. S'il était prouvé, comme les Italiens le prétendent, que l'Autriche ait systématiquement favorisé l'élément slave sur l'Adriatique pour y mieux étouffer la conscience italienne; si elle avait combattu l'école italienne ; si une savante géométrie électorale avait eu pour objet d'annihiler l'irrédentisme, devrions-nous considérer l'état de choses ainsi créé comme conforme au droit ? Ce serait donner une prime à la force et à la ruse, la parer du manteau du droit.

On nous opposera les droits de la prescription, si puissants en histoire. Assurément, rien n'est éternel. Si la guerre n'avait pas eu lieu, il aurait peut-être fallu, dans cinquante ans, nous résigner à constater comme un fait la germanisation de l'Alsace-Lorraine, et peut-être aussi la slavisation de Trieste. Mais tant que la conscience italienne vit sur la rive orientale de l'*amarissimo*, nous n'avons pas le droit de lui opposer une prépondérance numérique des Slaves, si cette prépondérance est en grande partie l'œuvre de l'Autriche.

Or il semble bien qu'il en soit ainsi. Assez imprudemment, P.-P. de Sokolovitch cite à l'appui de sa thèse un passage du livre de Wickham Steed. Mais le passage se retourne contre la thèse :

« Tant que l'Autriche occupa ses provinces italiennes et eut besoin de fonctionnaires d'origine et de culture italiennes pour les gouverner, les Italiens de Dalmatie furent flattés et choyés... Mais après la perte de la Lombardie et de la Vénétie... l'élément italien devint moins utile. Les autorités découvrirent que les Italiens de Dalmatie formaient une proportion insignifiante (un peu plus de 3 pour 100) au milieu d'une masse écrasante de population slave, population alors

pitoyablement ignorante, sans culture et considérablement arriérée à tous égards. *On décida donc de lâcher cette population sur la minorité supérieurement civilisée*, et l'âpre lutte entre les Slaves et les Italiens commença, le gouvernement soutenant et encourageant les Slaves... »

C'est bien dire que la Yougo-slavie est une invention autrichienne, arme de guerre contre l'irrédentisme italien. Les droits de celui-ci ne sauraient être considérés comme prescrits à l'heure actuelle.

En résumé, à mon humble avis, le rôle de la France et de l'Angleterre est, non pas d'exciter, mais de modérer les appétits des Yougo-slaves, de les amener à une entente avec l'Italie. Que notre chère Serbie renaisse agrandie, et que soient ouvertes à son commerce les portes de la mer, c'est un point sur lequel nous ne pouvons transiger. Mais, par la voix de M. Bissolati, l'Italie nous répond qu'elle est sur ce point d'accord avec nous. Elle est même disposée à faire plus, à ouvrir des portes aux Croates, tout en conservant l'hégémonie de l'Adriatique. Mais nous ne pouvons lui demander de renoncer aux villes dont les noms, depuis soixante ans au moins, font palpiter les fibres les plus intimes de l'âme italienne. Ce n'est pas en les affublant de noms slaves que l'on enlèvera à Gorizia ou à Trieste leur rôle dans l'histoire de l'irrédentisme. N'oublions pas que le héros national de l'Italie d'hier, c'était Oberdan, et que celui de l'Italie d'aujourd'hui, c'est Cesare Battisti.

Mais la France et l'Angleterre ont aussi le droit, et le devoir, de se retourner vers l'Italie, et de lui dire : « Vous allez, par la force des choses, englober dans les limites de l'Italie rachetée des populations slaves. Veillez à ne pas créer, contre vous, un irrédentisme yougo-slave ». Comme le disait très bien, ici même, M. d'Eichthal, le principe des nationalités a besoin d'un correctif : « un régime de tolérance et de libéralisme intérieur qui fasse ressembler les nouvelles nationalités aux fédérations, et amène plus vite à la résignation les fractions qui n'auront pas obtenu satisfaction pour leurs aspirations politiques ». L'Italie donnera la mesure de sa capacité politique en faisant que les Yougo-slaves italianisés se déclarent contents de leur sort. A quoi nos amis italiens répondent qu'ils ont fait leurs preuves avec les populations françaises des vallées vaudoises, avec les Albanais, etc. Nous nous permettons seulement de leur dire qu'à cette condition seulement la France et l'Angleterre pourront se résigner à voir tant de Slaves soumis aux lois italiennes. A cette condition seulement l'Italie restera ce qu'elle est d'une façon si éminente : un Etat fondé sur le droit national. La douceur doit être son mot d'ordre.

Latins, Slaves, Anglo-Saxons, n'oublions pas que toute discorde entre nous ferait le jeu de l'ennemi. L'Adriatique est un des points sensibles de notre défense, comme ces « charnières » entre deux armées où l'adversaire essaie de se glisser. Contre le germanisme enva-

hissant Trieste doit être une forteresse. Tâchons que cette forteresse soit solide.

Telles sont, sur cette question obscure et quelque peu angoissante, les rêveries d'un incompétent. Il s'excuse de les avoir présentées

Henri HAUSER.

FILIPPO CARLI, **L'altra guerra.** Un vol. in-8° de 340 pp. Milan, Fratelli Trèves, 1916.

Dans cet ouvrage, dont le retentissement a été grand au delà des Alpes, l'auteur embrasse dans toute son etendue et étudie dans toutes ses données un des plus importants problèmes « d'après guerre » qui s'imposent à l'attention de ses compatriotes. Soumis jusqu'alors à la tutelle politique et à la pénétration économique de l'Allemagne, ceux-ci ont secoué l'une en dénonçant la Triple Alliance. Arriveront-ils à se libérer de l'autre, mille fois plus dangereuse pour leur vitalité, en parvenant à se suffire a eux-mêmes ? C'est à la conquête de cette indépendance économique que doit tendre « l'autre guerre » dont M. C. nous trace le programme. Il en examine les conditions en passant successivement en revue tous les moyens de mettre en valeur et de développer les forces de production existant à l'état latent dans le pays.

Son plan ressort naturellement de son sujet. Le but à atteindre étant la formation de la richesse, il faut un personnel de choix pour y travailler, des barrières douanières pour la protéger, des moyens de transport pour l'écouler, une direction pour la conserver. De là, dans le travail de l'auteur, des divisions naturelles que lui-même expose avec une extrême netteté. « La formation des capacités, dit-il p. 30 et par suite le problème de l'enseignement professionnel ; la défense de notre production, et par suite le problème de la production douanière, notamment pour ce qui regarde les machines ; le problème de la marine marchande et celui de l'organisation commerciale : tels sont les quatre points principaux sur lesquels nous fixerons notre attention, non sans toucher en passant à la question des capitaux et à celle des matières premières. Résoudre ces problèmes d'une façon satisfaisante, ce sera assurer la plénitude d'activité economique de notre pays et par suite faire disparaître l'émigration ; ce sera en même temps créer une conscience economique nationale qui se confondra nécessairement avec la conscience politique de l'Italie. Ainsi se formera l'Italie intégrale ».

Reproduire ce passage final du premier chapitre, c'est montrer l'ampleur et la complexité des questions traitées dans les dix autres. Sur chacune d'elles, M. C. apporte, sinon toujours des solutions arrêtées et définitives, au moins des propositions ingénieuses, inspirées par une connaissance approfondie des besoins economiques de son

pays, présentées avec une largeur de vues et une clarté d'exposition tout à fait remarquables, appuyées avec discrétion sur des chiffres statistiques qui permettent de mesurer à la fois l'étendue de l'emprise allemande et les lacunes de la production agricole et industrielle en Italie. On remarquera dans son livre, comme d'un intérêt plus général pour le lecteur français : la longue étude comparative qu'il consacre aux méthodes allemandes et anglaises d'enseignement professionnel (chap. III-IV) ; la critique qu'il fait de la clause de la nation la plus favorisée et l'importance qu'il attache à la voir disparaître des tarifs protecteurs à établir après la guerre (chap. VI) : l'insistance avec laquelle il démontre comme nécessaire l'indépendance de l'industrie des machines, dont toutes les autres sont plus ou moins tributaires (chap. VII) ; le rôle enfin qu'il assigne à l'Etat comme régulateur de la vie économique (chap. X-XI). L'on ne peut qu'exprimer en terminant le vœu de voir tracer en France un aussi large programme de relèvement économique.

Albert PINGAUD.

Mémoires de Saint-Hilaire, publiés pour la Société de l'histoire de France par Léon LECESTRE. — Tome cinquième (1707-1710). Paris, Renouard (Laurens successeur), 1914, 340 p. 8°. Prix : 9 fr.

On a parlé ici, au moment de leur publication [1], des quatre premiers volumes de ces Mémoires purement militaires d'Armand de Mornès de Saint-Hilaire, fils du lieutenant-général, blessé du même boulet qui tua Turenne à Sassbach, le 27 juillet 1675, et lui-même plus tard lieutenant-général d'artillerie. Ces mémoires qui commencent en 1661, embrassent tout le règne personnel de Louis XIV, mais ils n'ont pas été rédigés au cours des événements puisqu'ils ne semblent avoir été commencés qu'après la paix de Ryswick et que l'auteur y travaillait encore après la mort du monarque. Les souvenirs personnels de Saint-Hilaire y tiennent peu de place et son travail représente plutôt une *Histoire militaire du règne de Louis-le-Grand* qu'il s'est appliqué à donner aussi complète que possible, sans se laisser détourner sinon bien rarement) vers d'autres sujets. Dans ce cinquième volume, que la Société de l'histoire de France vient de mettre en distribution, nous trouvons la suite de la guerre de succession d'Espagne, pour les années 1707 à 1710, c'est-à-dire les campagnes de Villars sur le Rhin, celle de Berwick en Espagne, la malheureuse campagne de Flandres en 1708, avec le siège de Lille, celle de 1709, avec la bataille de Malplaquet, l'incursion des Impériaux dans la Haute-Alsace,

1. Voir la *Revue* du 13 juin 1904, 21 septembre 1907, 13 janvier 1910, 22 janvier 1912. — Je rappelle qu'une première édition tronquée des mémoires parut dès 1766. Celle-ci a été complétée d'après les deux manuscrits de la bibliothèque d'Aix et de M. de Nicolay.

repoussée par Du Bourg : enfin les négociations infructueuses avec les coalisés, aux conférences de Gertruydenberg, en 1710 On sent que Saint-Hilaire s'est donné beaucoup de peine pour être exact et impartial et grâce aux nombreuses et savantes notes de M. Lecestre, qui renvoient aux sources parallèles, on est à même de constater ce louable souci de l'auteur, qui n'exclue point, naturellement, de temps à autre, certaines erreurs involontaires, relevées dans les notes [1].

R.

Curcio (Gaetano), **Q. Orazio Flacco studiato in Italia dal secolo XIII al XVIII**. Catania, Fr. Battiato, 1913. VIII-338 p. in-8°. Prix : 5 lires.

Ce volume est le n° 7 de la *Biblioteca di Filologia classica*, fondée naguère à Catane par M. Pascal, qui enseigne maintenant à Pavie. M. Curcio occupe la chaire qu'avait M. Pascal à Catane.

La préface fait prévoir surtout une étude sur l'influence d'Horace dans le développement de la poésie italienne. Le volume est une histoire d'Horace en Italie du XIIIe siècle au XVIIIe, avec des échappées sur l'histoire d'Horace dans le monde occidental pendant la même période. C'est un livre très érudit, qui complète toutes nos bibliographies, qui pousse les recherches très loin, assez loin pour nous, du moins, qui ne sommes pas Italiens et n'y avons qu'un intérêt général.

Le premier nom est celui de Godefroy de Vinesaux, *de Vino Salvo*, un Anglais qui enseigne le latin à Rome et à Bologne au commencement du XIIIe siècle, auteur d'un *Ars Dictaminis* et d'une poétique, *Poietria Noua*, où l'on trouve quelques réminiscences d'Horace. On lit dans les classes les œuvres du poète, surtout les odes. C'est alors tout. Pétrarque ajoutera la méditation enthousiaste et l'analyse esthétique. Il jugera et comparera. Si Virgile est pour lui le premier poète latin, Horace est le premier des lyriques (*Famil.*, XXIV, 11) : cette place, Horace va la perdre aussitôt, pour ne plus la retrouver qu'au XVIIIe siècle. L'étude des œuvres laisse, en outre, des traces incontestables dans le *Canzoniere*. On sent enfin l'influence du poète latin dans le travail du style et dans l'un des deux grands sentiments dont Pétrarque apporte comme la révélation, l'amitié, qu'il célèbre autant que la gloire. Horace, qui trouvait dans la tradition épicurienne tant de louanges et de préceptes sur l'amitié, n'était pas, du reste, moins éloquent sur le chapitre de la gloire. Il me semble qu'on ne saura jamais trop exalter Pétrarque, la grandeur de son génie, cette intelligence lumineuse qui, la première, débarrassée des artifices du moyen âge, a pénétré le vrai sens de l'antiquité. M. C. nous rend service en donnant de nouvelles raisons à notre reconnaissance.

---

1. P. 14, il aurait fallu identifier, en note « l'île de Dalonde » avec la commune de *Dalhunden*, sur le Rhin. — P. [illegible] *Kilgrew* [illegible] sans doute *Killigrew*. — P. [illegible] *Hammerstadt* pour *Hammerstadt*. — [illegible] jamais été une ville, mais un rudiment de hameau, aujourd'hui disparu.

De Pétrarque nous retombons à Boccace, et cela est une chute. Le commentaire sur Dante contient une biographie étriquée et fantaisiste, digne d'un Vinesaux. Cependant le rapprochement des odes et des psaumes ne me paraît pas aussi « ingenuamente medioevale » qu'à M. Curcio. Mais il est médieval de supposer Horace « maestro della scena », si l'expression n'a pas une valeur figurée, ce qui, après tout, n'est pas impossible [1]. Certainement Boccace connaît fort mal et fort peu Horace. Il est de son temps et du temps qui précédait. Les odes d'Horace et les épodes sont des livres *minus usuales*, selon l'expression d'Hugues de Trimberg. Coluccio Salutati, qui cherche des ornements dans les épîtres et les satires, n'est pas plus juste pour le poète lyrique. Victorin de Feltre et Correr au xve siècle sont des amis d'Horace; mais, en général, le goût et la lecture des humanistes vont ailleurs. Horace n'offrait pas de modèles pour les genres alors cultivés. L'ode était trop compliquée et sa métrique était mal connue. Au milieu du xve siècle seulement, Baratella compile les métriques attribuées à Servius (1440); et surtout Nicolò Perotti, par ses traités, *De generibus metrorum* et *De metris horatianis* (1453), assure à l'étude de la lyrique horatienne une base indispensable.

La meilleure preuve du peu de crédit qu'obtient Horace, malgré ces études isolées, c'est qu'il n'a pas de commentateur, à une époque où successivement les principaux écrivains latins sont expliqués avec suite. Cristoforo Landino, lecteur de poésie et d'éloquence au Studio florentin, est le premier à prendre Horace pour texte ordinaire de ses explications et à le placer à côté de Virgile comme modèle de la poésie latine. En 1482, à cinquante-huit ans, après un enseignement d'un quart de siècle, Landino publiait le premier commentaire moderne d'Horace. L'année précédente, Raphaël Regio dédiait à un Morosini la première édition de Porphyrion. On possédait Acron depuis 1474 (Milan, Zarotto); l'édition princeps d'Horace est de 1470 (même imprimeur). Le commentaire de Landino était précédé d'une ode de Politien, animée du plus vif enthousiasme, un des chefs-d'œuvre de la poésie latine de la Renaissance. Vers 1490, Landino était joint dans le même volume aux scoliastes anciens, Acron et Porphyrion (Venise, nones de février 1490, c'est-à-dire 1491, ce que M. C. n'élucide pas). Il trouvait presque aussitôt un émule dans Antonio Mancinelli, qui expliquait Horace à Rome. De ces leçons, Mancinelli tira un commentaire des poèmes lyriques qui, dès le premier jour, fut joint aux scoliastes et à Landino (Venise, 1492). L'œuvre des quatre commentateurs, Acron, Porphyrion, Landino, Mancinelli, si différente et si peu égale, va régner pendant un siècle,

1. Boccace parle de la carrière (non pas des œuvres) d'Horace : « Fugli conceduto d'essere dell' ordine equestre, il quale in Roma a que' tempi era venerabile assai. Fu oltre a ció fatto maestro della scena e singularmente usó l'amistà di Mecenate. »

constamment réimprimée. L'étranger n'avait guère à opposer à cette fin du xve siècle que des éditions misérables et les notes de Badius Ascensius.

Pendant ce temps, le culte d'Horace n'était vraiment florissant parmi les poètes que dans le Nord de l'Italie, malgré les imitations d'Aléandre. Le Midi suit d'autres voies. L'académie de Naples, dont Beccadelli est le vrai fondateur, préfère Catulle et Virgile ; Pontano exprime la passion fébrile et inquiète comme un Properce [1]. Il faut donc revenir à Florence et encore rappeler le nom de Politien. C'est à Ferrare surtout et dans les œuvres latines de l'Arioste que revit la lyrique horatienne. On trouvera dans les préférences de l'Arioste un exemple des variations du goût. M. C. s'étonne de lui voir placer très haut l'ode IV, 4, *Qualem ministrum fulminis alitem*. Cette ode est pour M. C. embarrassée de comparaisons qui l'alourdissent en se prolongeant. Tel n'était pas l'avis de Joseph-Juste Scaliger qui croyait qu'Horace y était supérieur à lui-même et à toute la Grèce. Ce jugement serait à rapprocher de celui de l'Arioste. Les œuvres inspirées à l'Arioste par Horace se placent entre 1495 et 1503 ; la plupart sont des années 1495-1500. Le poète prend texte de l'invasion de Charles VIII en Italie, pour proclamer la neutralité négligente de l'épicurien ; il mêle curieusement les souvenirs de Catulle et d'Horace ; il a rompu avec la tradition du Studio de Ferrare, qui avait été, notamment au temps des Strozzi, engagé dans l'imitation d'Ovide et de Tibulle : il ressuscite en italien la satire d'Horace, avec moins d'âpreté, mais avec un sens presque aussi juste de l'observation.

La fin du xve siècle et le commencement du xvie assistent à la querelle des Cicéroniens et des Anti-Cicéroniens, qui couvait depuis longtemps. Cette querelle, à mon avis du moins, est un événement capital dans l'histoire des études anciennes. On n'y a pas assez pris garde : elle révèle et achève la scission entre l'humanisme et la philologie. Jusque-là l'imitation et le renouvellement des modèles anciens se sont confondus avec l'étude précise et historique. On ne s'est pas trop préoccupé, à vrai dire, des différences que met entre les auteurs la diversité des temps, et entre les temps, l'inévitable évolution. On a été plutôt humaniste que philologue. La querelle du ciceronianisme, en posant sur un point particulier la question des variations du style, a introduit un élément nouveau et mis en cause la méthode. Elle créait un esprit qui devait nécessairement à la longue exiger partout la méthode historique.

Déjà Marullus avait appelé Horace au commencement du xvie siècle un maître de la satire et de la poésie lyrique, et Francesco Florido avait protesté dans un livre dont le titre seul montre que le débat est

1. On ne peut cependant oublier que Sannazar, *Eleg.*, I, 9, s'inspire des malédictions d'Horace, *Od.*, I, 3, contre l'inventeur de la navigation. C'est un thème souvent repris par les poètes humanistes.

une suite de la querelle du cicéronianisme : *F. Floridi Sabini in M. Actii Plauti aliorumque latinae linguae scriptorum calumniatores Apologia* (Bâle, 1540). Successivement Lilio Gyraldo en 1545, Fr. Robortelli en 1555, Angelo Decembrio en 1562, s'attachaient par une critique de plus en plus éclairée, grâce à une connaissance plus large de la littérature latine, à mettre Horace à sa vraie place et en bonne lumière.

C'était d'Italie que sortaient, dès les premières années du siècle, les trois types d'édition qui feront loi, l'Aldine, la Giuntine et l'Ascensienne. La première Aldine (1501) est une nouveauté typographique ; Alde a créé pour elle des caractères dont il réclame la propriété : « Id genus characteres decennium ne attingito. Libros huiuscemodi litterulis excusos neu impressito, neu vendito ». Après de nombreuses réimpressions, elle est renouvelée en 1551 par Alde le jeune, qui l'a fait revoir et annoter par Muret. La première de Filippo Giunta est de 1503. Josse Bade Ascensius publie la même année à Paris un Horace avec ses propres notes, déjà connues par des éditions partielles, et le commentaire de Mancinelli sur les odes ; mais le texte est d'origine italienne, c'est celui de Venise, 1492.

En 1531, à Naples, Parrhasius donnait de l'*Art poétique* un commentaire qui participe encore des hésitations du temps : il est médiéval par son introduction, dépourvue de toute critique et de netteté, « ensemble d'ingénuité, d'impéritie et de confusion », par quelques-unes des notes, où la scolastique suggère un rappel intempestif des termes d'accident, de substance, de matière et de forme ; mais la plupart des notes, si elles ne témoignent pas de vues critiques, sont heureusement inspirées par la lecture de Cicéron et de Quintilien. Peu à peu, les Italiens fortifient leur jugement et prennent contact avec les vrais guides. M. C. classe Parrhasius (Aulo Gianio Parisio) parmi les rares amis qu'Horace a pu compter dans le « mezzogiorno ». Il est né à Cosenza, sans doute. Mais toute sa carrière se fait à Rome et dans le Nord, à Milan, à Vicence. S'il revient malade à Cosenza et y fonde une académie, il paraît avoir surtout subi les influences qui dominaient en Lombardie et à Rome.

Dans le cours du siècle, l'Italie perdait pour toujours la direction des études horatiennes : en 1561, Lambin donnait sa première édition ; en 1565, Cruquius commençait ses publications ; en 1604, Turnèbe ajoutait son commentaire à celui de Lambin. Le travail philologique trouvait en France et dans les Pays-Bas le terrain qui lui convenait.

Les Italiens continuaient cependant à lire Horace et à s'en inspirer. Leur humanisme profitait au développement de leur littérature nationale dans la seconde moitié du XVIe siècle. Pietro Bembo renouvelait la lyrique italienne par les procédés de ciselure et de lente élaboration que recommandait Horace ; l'esprit d'Horace animait l'œuvre

de cet artiste patient, comparable lui aussi à l'abeille du Matinus. Parmi les contemporains, Andrea Navagero, un autre Vénitien, animait de sentiments tout modernes la phraséologie horatienne de ses odes latines. Catulle et Horace étaient unis par l'habile souplesse de Giovanni Cotta da Legnago, par les frères Amalteo d'Oderzo, par Marco-Antonio Flaminio, tous de la République, et dont plus d'un poème latin mériterait de figurer dans une anthologie.

Enfin le XVIe siècle est l'époque des premières traductions suivies. Ludovico Dolci traduit fidèlement en vers les satires, les épîtres et l'*Art poétique* (1535-1559); Giovanni Fabrini rédige une traduction complète littérale en prose (1573) : ce sont encore des Vénitiens. Giovanni Giorgini, de Iési, donne une traduction libre des odes (Iési, 1595).

Le XVIIe siècle, dans l'Italie endormie, est une période de far-niente et d'occupations oisives. Alors enseigne au Collège romain le jésuite Famiano Strada. Ses *Prolusiones academicae* (Lyon, 1617) sont le chef-d'œuvre du rococo. Les leçons V et VI du livre II traitent du « style poétique » de la manière suivante. Comme Strada discutait sur ce sujet avec des confrères, Burgio, préfet des études, raconta un curieux événement arrivé au XVIe siècle. L'anecdote est naturellement le produit de l'imagination de Strada. Théodore Gaza, Flavio Biondo, Platina, Campano, Ercole Strozzi, A. Navagero, Léon X, Bembo, Sadolet et beaucoup d'autres, réunis chez Bessarion, défendaient chacun son modèle, Lucrèce, Virgile, Stace. On était aux approches du carnaval. Il fut convenu que chacun des interlocuteurs, un jour fixé, apparaîtrait dans le costume de son favori. On vit ainsi Giovanni Pontano, monté sur un grand cheval imposant, représenter Stace; Baldassare Castiglione figurer un Claudien paré et sans plis; Strozzi en Ovide, svelte et petit, avec l'arc et les flèches de l'Amour; Bembo s'avancer grave et lent comme il convient au philosophe Lucrèce; Navagero personnifier Virgile sur le char de triomphe que rêvait le poète dans les *Géorgiques*. Parrhasius était Lucain. Dans ce défilé, où le costume est une allusion aux œuvres ou au caractère de la poésie de ces Romains, Horace seul manque. L'omission n'est pas moins significative que la conception de la mascarade.

On pressent ce qu'une telle époque peut apporter à la critique d'Horace. Les uns, comme Benedetto Fioretti, ne font que répéter, avec plus ou moins d'intelligence, les jugements des savants français et flamands. Chez d'autres, on pêchera de vraies perles : « Horatius taciturnus, tristis, iracundus ingenium Plauti facetum, come, festiuum, non adamauit » (B. Averani, professeur de latin à Pise, de 1682 à 1707). Si Horace ne trouve pas en Italie de commentateur à l'époque d'Heinsius, on ne peut vraiment le regretter. Les simples réimpressions sont même rares, sept ou huit, toutes à Venise, sauf une édition romaine imprimée à Munich. Les imita-

teurs sont encore moins nombreux dans la poésie italienne du temps : G. Chiabrera, de Savone, pour les odes et les *Sermones* ; Fulvio Testi de Ferrare, qui dégage la lyrique modénaise des errements du marinisme et la ramène au classicisme.

Mais le dix-septième siècle a produit quelques traductions méritoires en vers. Scipione Ponse rend vers pour vers, presque mot pour mot, l'*Art poétique* (Naples, 1610) ; il fait de bonnes remarques sur le style. Francesco Borgianelli traduit en « rime » tout Horace (Venise, 1662). Cette traduction peu connue est excellente ; M. Curcio s'étonne de la voir rejetée dans l'oubli par Dolce. Federico Nomi s'astreint à rendre les odes avec le moins de mots possible (Florence, 1672) ; le résultat témoigne de plus de conscience que de bonheur. La même tendance est exagérée par Paolo Abriani (Venise, 1680), qui garde le mètre d'Horace et le même nombre de syllabes, « e sovente minore ». Cependant Abriani est supérieur à Nomi et vient immédiatement après Borgianelli. *L'Arte poetica* de Spannocchi, publiée seulement en 1715, ne méritait pas les réimpressions dont l'a honorée le XVIIIe siècle. Faut-il donner le nom de traduction à la *Metamorfosi lirica* de Loreto Mattei (Riesi, 1679), qui change les odes en sermons, qui se vante « d'extraire par une opération d'alchimie l'or du fumier, l'antidote du venin » ? La paraphrase délaie, sous prétexte d'éclaircir, les odes et les épodes dans le volume de Fr. A. Capponi (Venise, 1675), l'*Art poétique* dans celui de G. C. Grazzini (Ferrare, 1698) : pures curiosités sans portée.

Le XVIIIe siècle a renouvelé les idées générales. Ce changement reçoit dans le pays de Vico la marque particulière aux études juridiques. Un précurseur de Montesquieu, l'auteur de *Le origini del diritto civile*, Gian Vincenzo Gravina, renouvelle la critique littéraire des œuvres classiques dans son *Dalla Ragion Poetica* (Naples, 1716). L'effet de cette œuvre judicieuse se fait senttr dans le *Liber de satyrae latinae natura et ratione* de J. A. Volpi, professeur à Padoue (1744). Horace y est proclamé le premier des satiriques latins. Le correspondant de Voltaire, Algarotti, racontait la biographie d'Horace d'après ses œuvres, en homme de goût, plutôt qu'en savant. Un académicien de Florence, Clementino Vannetti, recueillait ses *Osservazioni intorno ad Orazio*, mine précieuse de remarques (trois vol., Roveredo, 1792). Le deuxième volume est formé par deux essais : *Sul sermone oraziano imitato dagli Italiani ; In defesa delle poesie didascaliche d'Orazio contro Giulio Cesare Scaligero*. Ce sont, dit M. Curcio, les premiers modèles de critique littéraire appliquée à Horace qui aient paru en Italie.

L'*Arcadia*, fondée en 1690, ne devint une association prospère et étendue que dans le commencement du XVIIIe siècle. Elle se proposait de porter remède à la décadence de la poésie italienne et de ramener les écrivains à l'imitation des classiques. Ce mouvement, qui se pro-

pagea surtout dans le nord du pays, ne fut pas sans profit pour l'influence d'Horace. La *Vita rustica* de Parini en donne la preuve en plus d'un passage; je ne vois pas, d'ailleurs, pourquoi M. C. veut que le sujet soit sans rapport avec ceux d'Horace. Parini reproduit plutôt, comme le remarque lui-même M. C., l'esprit et la sagesse pratique du poète latin que les mots et les tours. Giovanni Fantoni, au contraire, prétendait surpasser Horace en animant de pensées plus élevées la grâce brillante du poète latin. Malgré le titre d'Horace toscan, donné par de complaisants amis, Fantoni échoua.

Les traducteurs se dirigeaient de plus en plus vers l'idéal moderne de la fidélité absolue. Le lecteur étranger retiendra deux noms : Stefano Pallavicini et Luigi Brami. Le premier est assez connu ; il a joint à sa traduction des odes des remarques et des conjectures que n'ont pas négligées les philologues. Brami Venise, 1798) a rendu la chaleur des odes. Tous deux ont traduit en vers et très fidèlement.

Dans le siècle de Bentley et de Cunningham, de Mme Dacier et de Sanadon, l'Italie ne produit aucune édition. En 1791, la typographie Bodoni livrait à Parme un Horace, œuvre de plusieurs auteurs; mais ce beau livre est négligeable.

En résumé, toute cette histoire est un peu décevante. Souvent on croit qu'un mouvement heureux va entraîner les esprits; l'élan tombe ; ce sont des manifestations individuelles, de séduisants essais que rien n'achève. L'Italie n'a vraiment tenu sa place dans les études horatiennes que par l'humanisme et pendant le temps de l'humanisme. Quand le progrès des connaissances a pénétré de philologie, c'est-à-dire d'histoire et de science précise, cet instinct heureux et enthousiaste qui s'appelle l'humanisme, quand tout ce que l'humanisme contenait d'idées latentes et de nouveauté intellectuelle est sorti au grand jour, l'Italie n'a pas su se renouveler ; elle est restée la terre des humanistes, et ce terme d'humanistes a pris un sens péjoratif. Elle avait vu se lever une brillante aurore ; mais le soleil a poursuivi sa carrière sous d'autres cieux.

Il y a là une leçon pour les peuples qui, sous l'empire de fausses idées, par un dilettantisme fardé de morale ou de nationalisme, laissent à d'autres les tâches sérieuses et fécondes. On peut se demander encore si le génie d'Horace est de nature à trouver une intelligence sympathique dans l'ensemble des Italiens cultivés. Une enquête sur Virgile conduirait peut-être à d'autres résultats.

Le livre de M. Curcio est bien fait. Il abonde en citations heureusement choisies. Les jugements généraux alternent avec les discussions particulières. Le lecteur est vraiment intéressé et entraîné par ce sujet qui, de loin, paraît une bibliographie fatigante. En comparant l'influence et la connaissance d'Horace avec celles des autres auteurs latins et en replaçant toujours dans l'histoire générale de la philologie l'œuvre propre des Italiens, il a bien fait comprendre le caractère et

la valeur de leur activité. Des travaux antérieurs et des recherches personnelles dans les manuscrits des humanistes avaient préparé l'auteur et lui avaient donné l'habitude des bonnes méthodes. Cependant comment un homme qui n'est plus un débutant, peut-il croire retrouver la forme vraie d'un nom de savant, simplement en supprimant la finale *-ius*, en imaginant *Daniele Heins* et *Nicolò Rigalt*, ce bizarre mariage d'un prénom italien et d'un nom qui n'appartient à aucune langue (p. 244)? Le Strasbourgeois Oberlin, administrateur de sa ville natale en 1790, n'est pas un Allemand et sa « splendida edizione » n'a point paru « in Germania » (p. 329). Que l'ombre de Dezeimeris, si ardent à revendiquer notre Brunck, châtie M. Curcio!

Enfin ce livre est-il complet? Certainement non, répondra l'auteur; on peut toujours compléter un ouvrage de ce genre. Ma question ne porte pas sur les additions qu'un hasard de lecture ou une préférence personnelle conduit à faire. Il y a quelques traces d'imitation d'Horace dans Bernardo Tasso, le père du grand poète. Son nom, sauf erreur, — car ce volume plein de noms et de détails n'a pas d'index! — ne s'est pas trouvé sous la plume de M. C. L'auteur de la *Jérusalem délivrée* a aussi des souvenirs de la lyrique horatienne; et encore plus, l'Arioste. M. C. a longuement parlé des poésies latines de l'Arioste. Il ne dit pas un mot de l'*Orlando*. Est-ce un système? Mais il a relevé, au début, les moindres souvenirs du *Canzoniere* de Pétrarque. Il note brièvement les imitations de Bembo. Il apprécie les satires italiennes de l'Arioste. Je ne crois pas qu'une phrase annonce quelque part ces omissions. Je rejette en note les rapprochements [1].

Excellent livre, dans l'ensemble, et puisque M. Curcio pense y joindre une étude du XIXe siècle, qu'il y travaille, s'il n'est pas mobilisé, et qu'il donne l'exemple nécessaire d'un ouvrier qui continue sa tâche.

1. Dans ses *Ode* (1560), Bernardo Tasso exprime des sentiments pris à la lyrique horatienne et imite le style d'Horace, sans faire d'emprunts directs. — *Gerus. lib.*, II, 22, 3 = Hor., *Od.*, III, 11, 33; V, 9, 1 = I, 16, 1; VI, 52, 3 = IV, 9, 29; VIII, 41, 5, condense en trois vers et demi l'idée de l'ode I, 22; XIII, 23, 5 = I, 3, 9. — *Orlando*, 2, 1, 1, inspiré de l'ode I, 38; 6, 78, 8 = ch. sécul. 59; 7, 3 = I, 29, 9; 7, 29 = épode 12; 13, 72 = I, 4, 1; 19, 50, cf., *Od.*, I, 12, 25; 21, 1 = I, 35, 21; 21, 16 = I, 3, 20; 28, 87 = II, 10, 21; 40, 31 = I, 2, 9-12. Je n'ai pas sous la main, en ce moment, les deux études, qu'il suffisait peut-être de citer, de Romizi, sur les sources latines du *Roland* (*Nuova Rassegna*, 1894, p. 29) et de Zacchetti, sur l'imitation classique dans ce poème (*Il Propugnatore*, 1892, p. 222).

L'imprimeur gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 2 décembre — **1916**

PRENTOUT, Dudon de Saint-Quentin (R.).
THIEME, Histoire du vers français (L. R.).
Pages d'histoire, nos 96-110 : ALGLAVE, Problèmes de guerre; CROUVEZIER, La guerre aérienne; A. BERTRAND, La conquête de l'Autriche-Hongrie par l'Allemagne; Deuxième livre gris belge; CERFBERR DE MEDELSHEIM, Le nerf de la guerre; PASSELECQ, Réponse du gouvernement belge au livre blanc allemand; VAFFIER, L'œuvre de Lyautey; L'effort de la France; A. PINGAUD, Le développement économique de l'Allemagne; VARIGNY, Explosions et explosifs; FAYOLLE, Les belligérants; Chansons de la guerre; LIESSE, Les emprunts de l'Allemagne (A. Chuquet).
Questions et réponses
MARSH, L'expansion romaine (M. Besnier).
Idiotikon suisse, 80 (F. P.).
TOUTAIN, Pro Alesia (A. C.).
Académie des Inscriptions.

Etude critique sur Dudon de Saint-Quentin et son Histoire des premiers Ducs Normands par Henri PRENTOUT, professeur d'histoire de Normandie à l'Université de Caen. Paris, Auguste Picard, 1916, XXXII, 490 p. in-8°.

C'est avec une curiosité sympathique bien naturelle que j'ai ouvert le volume de M. Prentout. J'ai débuté jadis à la *Revue Critique* [1] par un compte-rendu du mémoire de George Waitz sur les *Sources historiques relatives à la fondation de la puissance des Normands en France* et je me vois appelé, après plus d'un demi-siècle, à écrire encore un article dans ce recueil — le treize centième environ — sur ce même sujet. Et la première chose qui me frappe, en relisant ces lignes d'un jeune débutant, c'est le fait qu'au cours de ces cinquante années, la position de la question n'a guère changé, et que, pour le grand public tout au moins, l'autorité du témoignage de Dudon de Saint-Quentin n'avait pas été sérieusement ébranlée depuis que Jules Lair s'en était fait le très habile et très convaincu défenseur en 1865, malgré les sérieuses critiques formulées depuis par MM. Ferdinand Lot, Lauer, Merlet et autres savants. Après l'apparition de l'étude approfondie du professeur de Caen, j'estime que la question peut être regardée comme définitivement tranchée *contre* l'importance historique du témoignage du doyen de Saint-Quentin sur les premiers temps de la domination normande en territoire français. M. Prentout a pris

1. *Revue Critique* du 12 mai 1866.

la peine de traiter le sujet sous toutes ses faces, en entrant dans tous les détails, d'en discuter les points controversés avec une verve critique si pressante, quoiqu'absolument courtoise, qu'il me semble bien difficile de ne pas accepter ses conclusions quand il dégage les quelques faits historiques subsistant au milieu des légendes en cours depuis le XIe siècle et qui peuvent se ramener directement ou indirectement aux récits de Dudon. — Le volume s'ouvre par une Introduction sur la vie de Dudon, pour autant qu'elle nous est connue et sur son livre *De moribus et actis primorum Normanniae ducum*, ainsi que sur les nombreux érudits, qui, depuis Dom Maurice, au XVIIIe siècle, Auguste Le Prévost, Freeman, Waitz, Dümmler, Lair, Steenstrup, Karl von Amira, etc., au XIXe siècle se sont occupés de l'homme et de son œuvre. Il en reste acquis que Dudon, clerc du Vermandois, vint à la cour du duc Richard I, vers la fin du Xe siècle, qu'il y revint sous Richard II, vers 1015, et qu'il y termina son ouvrage à la demande de ce dernier, avant la mort du prince advenue en 1026. Il n'était pas normand d'origine et, lettré raffiné, il était peu au courant des mœurs encore un peu barbares de ses hôtes, et peu curieux au fond de leur proche ou lointain passé. Rhéteur de profession, poète plus qu'historien, il use constamment de clichés classiques; « on a trop traité l'œuvre de Dudon comme s'il s'agissait d'une chronique ou d'annales, c'est une composition littéraire » (p. 21). M. Prentout montre encore que le *De moribus* est « un écrit politique, rédigé à une certaine date pour une certaine cause et bien payé » (p. 23), et il démontre combien le disert chanoine est dépendant de ses sources, les *Annales de Saint-Bertin*, celles de Saint-Vaast, de Fulde, Réginon, peut-être même Widukind, mais avant tout, et surtout de Flodoard [1].

L'auteur procède ensuite à l'analyse raisonnée, minutieuse, des quatre livres de l'ouvrage de Dudon. Il y démontre, en entrant dans une foule de détails où nous ne pouvons songer à le suivre ici, combien dans le premier livre, en ce qui concerne la géographie et les origines, la documentation est livresque, tirée de Jornandès, de Paul Diacre, etc. Combien vagues et insignifiantes aussi les considérations générales sur les origines et de quel bizarre mélange de traditions incohérentes sur les premières expéditions des Vikings en France (et jusqu'en Italie) s'est formé pour lui le personnage d'*Hasting*, le pirate norrain typique, héros de ce chapitre initial de son histoire! En face de ces données contradictoires, M. P. en s'appuyant des annales françaises comme des *sagas*, établit les quelques rares points de l'existence de Hasting que nos sources permettent de fixer dans un cadre chronologique.

1. M. Prentout a montré (p. 327) comment Dudon fréquentait l'abbaye de Fécamp et que les religieux avaient dans leur bibliothèque un manuscrit de Flodoard.

Le second livre de l'ouvrage de Dudon est consacré, comme l'on sait, à Rollon. Là encore, nous sommes le plus souvent en pleine légende, et c'est au prix de bien des efforts que M. P. réussit à tirer quelques certitudes de ce chaos de traditions incertaines, souvent contradictoires, où les faits les plus importants, l'arrivée de Rollon en Normandie, la bataille de Chartres, le traité de Saint-Clair-en-Epte avec Charles le Simple, sa conversion au christianisme et sa mort, n'ont pu être fixés encore d'une façon satisfaisante pour des esprits critiques [1]. Le troisième livre même qui nous raconte le règne de Guillaume Longue-Epée ne nous sort pas des ombres de la légende, et il n'y a pas beaucoup de renseignements historiques certains à tirer de son récit, qui fait de Guillaume une espèce de martyr chrétien ; il paraît avoir raconté la mort tragique du duc d'après quelque *chanson* contemporaine. Même pour le quatrième livre, consacré à Richard I, Dudon n'est pas encore un véritable contemporain, du moins ce n'est pas *en contemporain qu'il raconte*. M. P. a démontré ce fait curieux que ce qu'il dit de ce prince, il le dit toujours d'après Flodoard et quand le récit de celui-ci s'arrête après 966, « il n'y aura plus rien que de vague dans les récits du chanoine ». Il n'est donc pas, comme on l'a si souvent répété, « l'écho précieux » du comte Raoul d'Ivry, qui aurait pu lui raconter en effet bien de choses intéressantes sur les trente dernières années de Richard I, mais qui évidemment ne l'a pas fait, car Dudon expédie ce laps de temps considérable « en cinq paragraphes et combien vides ! » (p. 346), alors qu'il y avait beaucoup à dire pourtant sur ce personnage qu'on peut considérer comme le vrai fondateur du duché de Normandie.

Même au point de l'histoire des institutions et des mœurs, M. P. ne croit point qu'on puisse attribuer une grande valeur au doyen de Saint-Quentin. On y peut sans doute puiser quelques détails intéressants et quelques traits exacts, mais on risquerait fort de tomber dans le roman historique en se servant de son livre pour essayer de peindre un tableau complet des réalités d'alors. Aussi les conclusions de son critique sont-elles sévères : « Avant 919, début des Annales de Flodoard, il brouille tout; après 966, date finale de Flodoard, il oublie tout. Il ne sait guère du règne de Richard I, son contemporain, que ce que Flodoard lui a appris » (p. 427).

Nous avons peine à croire que ces conclusions si mûrement posées, si clairement déduites, ne trouvent pas une adhésion générale parmi les savants compétents. Assurément M. Prentout n'a pas solutionné tous les problèmes se rattachant à cette première période légendaire et semi-légendaire, de l'histoire des Normands de France. Il s'est bien gardé d'ailleurs de le prétendre et la lice reste ouverte à de nou-

1. Signalons l'intéressante polémique avec M. Jacques Flach, à propos du mémoire de ce dernier : *La Normandie était-elle un grand fief de la couronne?* Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques, 1914.

veaux tournois érudits. Mais pour ce qui est de l'autorité de Dudon, il semble impossible que ses derniers défenseurs, en France ou à l'étranger, continuent à la proclamer après une démonstration critique aussi maîtrement conduite que l'est celle du savant professeur de Caen.

R.

Hugo-Paul Thieme. **Essai sur l'histoire du vers français.** Paris. Champion, 1916, in-8°, pp. 12, 432. Fr. 10.

En écrivant son *Guide bibliographique de la littérature française de 1800 à 1906*, M. Thieme avait déjà rendu aux chercheurs un signalé service; il leur offre aujourd'hui un autre précieux instrument de travail avec son *Essai sur l'histoire du vers français* et la bibliographie critique dont il l'a accompagné. Cette histoire reste encore à écrire; M. Th. n'a voulu qu'en indiquer les matériaux, en esquisser les grands traits et souligner quelques-unes des questions les plus essentielles. Il insiste par exemple sur la nécessité de ne pas séparer l'évolution de la versification des transformations qu'a subies la culture nationale. Pendant longtemps les études les plus poussées intéressant notre prosodie avaient été en grande partie des travaux allemands; M. Th. est disposé à croire que dans ces questions complexes et délicates les Français sont plus capables que les étrangers de porter un jugement autorisé : les études originales sur l'esthétique du vers ont été entreprises en France, et le principe du rythme déterminé par le sens tend de plus en plus à remplacer la théorie de l'accent qu'avaient répandue les germanistes. Un élément nouveau d'appréciation qui a permis de renouveler certains points de vue ou de fonder plus solidement des hypothèses encore timides est celui qui a été fourni par les expérimentations poursuivies dans le domaine de la phonétique.

Après avoir rappelé les tentatives déjà faites pour donner une bibliographie de la versification française, M. Th. passe en revue les Arts Poétiques qui furent comme les premiers guides littéraires, il en caractérise les tendances générales et note, à mesure qu'elles apparaissent, les nouvelles conceptions qui ont peu à peu élargi et transformé le domaine de l'ancienne prosodie. Au cours de cette évolution une comparaison s'est vite imposée entre la technique du vers français et celle des vers grecs et latins, plus tard avec la structure des vers anglais ou allemands : ce sont ces rapprochements, avec les explications et les thèses qu'ils ont provoquées, que l'auteur étudie dans un nouveau chapitre. Il aborde ensuite la question des origines, signalant l'importance de l'hymnologie et de la versification rythmique, et après avoir résumé les recherches sur l'origine en général du vers français, il présente les résultats auxquels les savants sont parvenus pour certaines formes particulières, l'octosyllabe, le déca-

syllabe, l'endécasyllabe, enfin l'alexandrin qu'il a traité avec plus de détails. Il suit alors les destinées du vers français dans la lutte entre conservateurs et novateurs et ne cache pas son admiration pour cette activité créatrice du génie français qui renouvelle sans cesse les formes de l'art en les adaptant aux transformations sociales de la nation. La technique du vers français engendre tout un ordre de questions qui ont soulevé de nombreuses discussions et suscité maintes réformes : M. Th. s'y est arrêté et il a examiné en particulier celles de l'allitération et de l'assonance, de la césure et de l'enjambement, de l'*e* muet et de l'hiatus. Mais il est deux éléments essentiels de notre versification qu'il se devait d'approfondir, la rime et le rythme, et il leur a consacré ses deux derniers chapitres, les plus étendus et les plus attachants de cet esssai historique. Il est seulement fâcheux que les redites y soient si nombreuses. Sans doute beaucoup des sujets que l'auteur devait séparer pour la commodité de l'exposition sont étroitement unis et il est difficile de les exclure de la discussion de points aussi capitaux que la rime et le rythme; on eût dû néanmoins sacrifier la plupart de ces répétitions littérales.

Je n'ai pu que signaler brièvement l'économie du livre, sans qu'il soit possible d'entrer dans le détail. Les deux parties qui le composent constituent une double bibliographie. La première, distribuée dans l'ordre que je viens d'indiquer, résume en les coordonnant et en les jugeant les principes ou les théories des critiques et des métriciens ; c'est un exposé à la fois chronologtque et systématique. La seconde partie est une simple bibliographie uniquement astreinte à l'ordre chronologique ; pour les ouvrages les plus importants ou les plus nouveaux, ils ont été signalés à l'attention des lecteurs, parfois même résumés dans leurs conclusions essentielles. On devine que beaucoup de ces appréciations ne peuvent que répéter celles qu'on a lues dans la première partie. Les périodiques ont été cités à part, et presque chacun des articles a été pourvu d'une courte note qui en exprime la substance et en signale la portée et la nouveauté ou à l'occasion l'insuffisance.

Une troisième partie constitue un répertoire commode qui servira de complément à la première : elle se compose d'une série de tableaux analytiques embrassant dans l'ordre alphabétique toutes les matières relatives à l'étude de la versification ; pour chacune d'elles l'auteur qu'elle concerne est cité à sa place avec sa date.

Enfin trois index, deux pour les noms d'auteurs, l'un chronologique, l'autre alphabétique, et un troisième pour les matières de la première partie, achèveront de donner au chercheur toutes les facilités de puiser dans ce trésor de renseignements.

La réunion de matériaux si abondants et si divers représente un labeur peu commun, et étudiants et professeurs seront reconnaissants à M. Th. de l'avoir entrepris. M. Lanson, dans la préface, fait un juste

éloge de l'auteur en louant son érudition intelligente et ses vues larges. Je n'aurais qu'un regret à exprimer : c'est que la traduction dans la première partie n'ait pas su éviter de trop fréquentes négligences d'expression et des obscurités de style : les unes et les autres sont si nombreuses, sans parler des lapsus, que je renonce à les signaler en note [1].

L. R.

Pages d'histoire. Paris, Berger-Levrault, 1916, in-12.

N° 96. Alglave, **Problèmes de guerre**, 90 p. 75 centimes.

N° 98. G. Crouvezier. **La guerre aérienne, le rôle de la cinquième arme.** 67 p. 90 centimes.

N° 99. A. Bertrand, **La conquête de l'Autriche-Hongrie par l'Allemagne.** 59 p. 60 centimes.

N° 100. Les pourparlers diplomatiques (2 avril 1914-6 avril 1915). XI. **Deuxième livre gris belge.** 156 p. 1 fr. 25.

N° 101. G. Cerfberr de Medelsheim. **Le nerf de la guerre, les ressources de la défense nationale.** 170 p. 1 fr. 50.

N° 102. Fernand Passelecq. **La réponse du gouvernement belge au livre blanc allemand du 10 mai 1815. Etude analytique de la publication officielle du gouvernement allemand.** 84 p. 60 centimes.

N° 103. Ernest Vaffier. **La bataille marocaine, l'œuvre du général Lyautey.** 85 p. 60 centimes.

N° 105. **L'effort de la France.** 75 p. 60 centimes.

N° 106. Albert Pingaud, **Le développement économique de l'Allemagne contemporaine, 1871-1914.** 108 p. 75 centimes.

N° 107. Henry de Varigny. **Explosions et explosifs.** 80 p. 75 centimes.

N° 108. B. Fayolle, **Les forces économiques des puissances belligérantes avant la guerre.** 20 p. 60 centimes.

N° 109. **Les chansons de la guerre.** Rondeau-préface de Hugues Delorme. 154 p. 1 fr. 25.

N° 110. André Liesse. **Les emprunts de guerre de l'Allemagne.** 55 p. 60 centimes.

La publication de M. Alglave n° 96 *Problèmes de guerre*, renferme deux études : *Le droit de la guerre autrefois et aujourd'hui* et *Comment on paie en temps de guerre*. Dans cette dernière étude, l'auteur nous exhorte à aller jusqu'au bout de nos sacrifices « de manière que nos enfants puissent vivre heureux du bonheur que nous leur aurons gagné par nos propres souffrances ». La première montre que les Latins diffèrent de la race allemande par la manière et que nous

---

1. Ecrire, p. 170, pæon et non *paon* ; p. 94, rigueur, non *vigueur* ; p. 138, au moins, non *du moins* ; partout, Stapfer, Zarncke, au lieu de *Stapher*, *Zarnke*. — Je signale de menus compléments à la bibliographie : chacun pourra en découvrir de pareils et ces petites contributions ne feront que prouver que rien d'essentiel n'a été omis : Retté. *Le Symbolisme*, *Anecdotes et Souvenirs*, 1909. — G. Tournoux, *Bibliographie Verlainienne*, Leipzig, 1912. — Petermann, *Der Streit um Vers und Prosa in der französischen Literatur des 18. Jahrhunderts*. Halle. 1913. — Th. Fitzhugh. *The origin of Verses*. 1915.

voulons être non les esclaves de l'Etat, non les instruments du militarisme, mais des citoyens libres [1].

Dans son travail *La guerre aérienne* n° 98), M. Crouvezier fait d'abord l'historique de l'aviation. Puis il indique et caractérise les appareils des belligérants, les engins que les avions utilisent pour le combat offensif ou défensif, et il résume les raisons pour lesquelles il est très difficile d'atteindre un avion. Enfin, il raconte quelques-uns des exploits de notre cinquième arme et conclut qu'elle déploie une activité qui nous donne les plus belles espérances et provoquera bien des déceptions chez le peuple allemand.

M. Adrien Bertrand dénonce avec verve (n° 99) la nouvelle forme ou mieux la mise au point du pangermanisme : la conquête de l'Autriche par l'Allemagne qui veut créer l'empire de l'Europe centrale et qui a su vaincre les résistances austro-hongroises. C'est Bismarck [2] qui, sans le savoir, a jeté le fondement de l'édifice. Sa *Deutsche Politik* est devenue la *Weltpolitik* de Guillaume II qui rêve la domination commerciale du monde. Pour conjurer le danger, M. Adrien Bertrand propose, non d'empêcher ce *Zollverein*, mais de diminuer, de démembrer l'Autriche-Hongrie, de faire une Autriche-Hongrie qui n'ait plus les provinces du Trentin, de l'Istrie et de la Dalmatie, de la Bosnie et la Croatie, ni les régions roumaines du Banat, de la Transylvanie et de la Bukovine, ni la Pologne reconstituée en état indépendant, ni la Bohême.

Le *deuxième livre gris belge* (n° 100) renferme deux parties. Première partie : outre certains documents relatifs à la guerre, la correspondance au sujet de la rupture des relations diplomatiques entre la Belgique et la Turquie (6 novembre 1914). Seconde partie : protestations adressées jusqu'au 1er mai 1915 par le gouvernement belge aux gouvernements allemand et austro-hongrois contre les violations des lois de la guerre et des conventions de La Haye. Ces documents sont de grande importance, et ils montrent, selon l'expression du cabinet belge, que les allégations allemandes sont mensongères de tout point et que la conduite de l'envahisseur a été vraiment odieuse.

Dans son travail sur *le nerf de la guerre*, c'est-à-dire sur nos ressources financières (n° 101) M. Cerfberr de Medelsheim, chef du bureau du service des émissions de la défense nationale, étudie avec détail le rôle de la banque de France et l'émission des bons, des obligations et de l'emprunt 5 0 0 de la défense nationale. L'étude est claire et intéressante. On y notera les pages sur le change, sur la question de l'or, sur l'installation du pavillon de Flore et le travail

1. Le n° 97 contient les *Communiqués officiels* de janvier-février 1916 avec les discours du président de la République.

2. Mais Bismarck a-t-il été « ulcéré, bouleversé » et a-t-il « changé sa politique à l'égard de la France, parce que la cour de Compiègne se moqua des grands pieds de Mme de Bismarck ?

qui y fut exécuté. On remarquera pareillement ce que l'auteur dit des femmes employées par les administrations : il loue leur bonne volonté, mais il les juge incapables de donner un grand effort et leur reproche de perdre la tête et de fondre en larmes lorsqu'elles commettent des fautes de calcul, des erreurs de chiffres difficiles à corriger.

Il faut lire la réponse (n° 102) que fait M. Passelecq, au nom du gouvernement belge, à l'essai de justification qu'a tenté le gouvernement allemand dans sa publication du 10 mai 1915 dite le *Livre blanc*. La réponse de M. P. est péremptoire, et il suffirait de dire, comme il s'exprime (p. 31), que, lors même que des civils belges auraient résisté à l'ennemi, cet ennemi n'avait pas le droit de faire des exécutions aussi étendues et aussi barbares. Il nous est impossible de résumer ici l'argumentation vive, pressante, convaincante de M. Passelecq. Bornons-nous à remarquer que le *Livre blanc* est partial autant que tardif, qu'il reproduit des dispositions qui ne sont pas des témoignages, qu'il abonde en contradictions et en inventions manifestes. On ne révèle pas le nombre des victimes et des communes sur lesquelles s'est abattu le « poing de fer » allemand. On n'établit pas l'existence de ces francs-tireurs qui hantaient l'imagination des envahisseurs. On ne dit même pas quelles pertes en tués et blessés les prétendus francs-tireurs ont infligées aux conquérants. Sans se soucier des invraisemblances qu'on accumule, on accuse de cruauté la population belge! On réédite la légende des yeux crevés! On assure que l'attitude des Allemands en Belgique a été digne d'être offerte en modèle, qu'elle a été *mustergiltig*! Ne pouvons-nous dire avec le professeur hollandais Strugken que le *Livre blanc* est dénué de valeur probante?

La Bataille marocaine (n° 103) de M. Vaffier est une étude de l'œuvre si considérable du général Lyautey et un juste panégyrique de l'homme qui nous garde intacte la plus belle de nos colonies. Nous louerons l'auteur d'avoir insisté sur la lutte que notre résident général eut à mener contre les Allemands; mais M. Lyautey connaissait toutes les mines sournoisement préparées par l'adversaire; lorsque la guerre eut lieu, Allemands et Autrichiens furent arrêtés et nos troupes portèrent aux tribus de l'Atlas des coups si vigoureux qu'elles rétablirent l'ordre sur tous les points. De même, nous louerons M. Vaffier d'avoir souvent reproduit les discours du général qui marquent éloquemment les étapes de la conquête [1].

Retracer avec brièveté, mais avec relief et avec vérité, l'œuvre accomplie par notre pays depuis plus de deux ans, tel a été le but des

1. On trouve dans le n° 104 les communiqués officiels de mars-avril 1916 et la suite chronologique des dépêches du gouvernement français (discours de M. Deschanel à la Sorbonne, voyage du prince régent de Serbie, visites du président de la République aux armées, bataille de Verdun).

auteurs de l'*Effort de la France* (n° 105). Il suffit de les nommer. M. Victor Bérard étudie les nations européennes et la caserne germanique. M. Gabriel Séailles traite de l'effort moral de la France, M. Pierre Dauzet de l'effort militaire et M. Lévy-Bruhl de l'effort industriel. La conclusion du livre est de M. Victor Basch et la préface, de M. Alfred Croiset. Tous ces auteurs montrent parfaitement comment et pourquoi la France a vaincu et vaincra l'orgueilleuse Allemagne qui prétend imposer au monde sa lourde hégémonie.

Dans son remarquable essai sur *le développement économique de l'Allemagne contemporaine* (n° 106), M. Albert Pingaud fait d'abord voir que l'Allemand a deux qualités : l'obstination de la volonté dans la poursuite du but et la souplesse du caractère dans le choix des moyens. C'est grâce à ces qualités que l'Allemagne avait si promptement acquis de brillants résultats, avait pris si rapidement « un développement économique » que M. P. divise en quatre phases : 1° période d'expériences (1871-1879) ; 2° période de recueillement (1880-1894) ; 3° période d'ascension (1895-1907) ; 4° période d'entraînements. Selon M. P., et il a raison, la transformation du pays n'a donc pas commencé au lendemain de la fondation de l'unité. En 1894 les progrès matériels de l'Allemagne ne dépassaient pas ceux de ses voisins. Mais dans les treize années suivantes elle recueillit les fruits de son labeur, multiplia furieusement ses efforts et sa production. De 1895 à 1907 elle devint, par suite, le foyer industriel et le centre d'exportation le plus actif de l'Europe, devint une nation maritime, conquit la seconde place parmi les peuples commerçants. M. P. ne se borne pas à mesurer par des chiffres cette prodigieuse expansion. Il nous renseigne sur les méthodes de l'Allemagne, sur ses spécialités, sur les directions dans lesquelles elle exerçait son activité, sur sa marine marchande, sur ses acquisitions coloniales. Mais, si tout cela forçait l'étonnement et même l'admiration, l'Allemand avait désormais une confiance excessive en lui-même, le mépris de l'impossible, une mégalomanie morbide qui se traduisait par l'extension démesurée du crédit, par l'abus de la spéculation, par la recherche du gain facile, rapide et abondant (p. 71-72). Cette dernière période est, comme dit M. P., marquée par l'*outrance*, et l'Allemagne court le danger de succomber à l'excès de ses entreprises. Aussi, pour résoudre toutes les difficultés économiques, elle fait la guerre : ce n'est pas une aventure que la guerre ; c'est une affaire où les bénéfices l'emportent de beaucoup sur les risques. Nous ne pouvons que recommander cette étude où M. Albert Pingaud résume avec une profonde connaissance du sujet et avec autant de force que de clarté les origines et les conditions, les étapes chronologiques et les résultats — avantages et périls — de l'essor économique qu'avait pris l'Allemagne.

M. de Varigny (n° 107) nous apporte quelques notions sur les explosifs. Il montre pour quelle raison ils diffèrent dans leur vivacité

et dans leurs aptitudes; il examine comment on mesure leur précision et leur puissance; il les classifie, il les caractérise, il fait leur historique. Nous trouvons beaucoup de renseignements dans ces quatre-vingts pages et nous y voyons que les Allemands qui ne savent guère que prendre les idées des autres, sont dans la science des explosifs non des chefs, mais des ouvriers et des contremaîtres. A la tête de cette science sont les Français, les Anglais et les Italiens (la nitroglycérine a été inventée par Ascanio Sobrero).

Le tableau que M. Fayolle a dressé des forces économiques des puissances belligérantes (n° 108) est à consulter. L'auteur conclut que les trois supériorités qui ont permis à l'Allemagne de nous déclarer la guerre et de la soutenir, les trois armes du militarisme prussien sont : population nombreuse, discipline et organisation, richesse houillère. Il conclut aussi que les trois conditions d'une paix longue et fructueuse sont pour la France : repopulation, réorganisation, indépendance au point de vue combustible.

On trouve dans le volume 109, avec un rondeau-préface de M. Hugues Delorme, une cinquantaine de *chansons de la guerre*; dans la plupart, comme dit le préfacier, le verbe franc pétarade et claironne.

M. André Liesse a dans *Les emprunts de guerre de l'Allemagne* (n° 110) exposé la genèse de ces emprunts et leurs sources. Il n'a disposé que d'un petit nombre de renseignements et de documents. Mais ses hypothèses sur le mécanisme auquel l'Allemagne a recouru pour mobiliser des capitaux et les capter au profit de l'État, sont les plus probables. Ce savant mécanisme ne marche qu'automatiquement, et, quel que soit l'asservissement des volontés, les souffrances, les désillusions, la conscience du danger, la ruine de certaines industries, des transports maritimes, de l'électricité, de l'agriculture, tout cela en précipitera le détraquement. Il n'est plus possible qu'un peuple impose au monde sa domination et que, pour atteindre ce but, il associe l'impérialisme économique à l'impérialisme militaire.

Arthur Chuquet.

QUESTIONS ET RÉPONSES

214. « Elle aime, elle aime tant qu'elle a pitié du diable ». De qui a-t-on dit ce mot?

— On a dit ce mot de Mme de Krüdener.

215. Badiner. Qui a dit au XVIIIe siècle que le caractère français est de badiner?

— Le badinage, a dit Montesquieu dans les *Lettres persanes*, « semble être parvenu à former le caractère général de la nation ; on badine au Conseil, on badine à la tête d'une armée, on badine avec un ambassadeur ».

216. Beugnot avant l'assemblée législative. Beugnot fut nommé en 1791 député à l'assemblée législative, et depuis, sa carrière est connue. Que fit-il auparavant ?

— Il n'y a qu'à le laisser parler lui-même. le 24 juin 1814, il écrivait à Louis XVIII : « La Révolution a commencé en 1788. Je remplissais alors une charge de judicature et j'étais en même temps procureur syndic de l'assemblée de ma province. Dans la lutte avec les parlements je me prononçai pour l'autorité royale et j'acceptai une place de lieutenant général créée par les édits de mai de cette année. En 1789, je me trouvai à l'assemblée des trois ordres, à Chaumont. J'y combattis opiniâtrement un cahier fort démocratique dont l'abbé Sieyes avait rendu porteur M le vicomte de Laval. Je fus éconduit avec violence de l'assemblée. En 1790, le roi me fit l'honneur de me nommer son commissaire pour l'organisation du département de l'Aube, à Troyes. Par suite de la confiance de sa Majesté, je fus nommé procureur général de ce département où le roi avait conservé beaucoup de sujets fidèles. En 1791 je fus nommé député à l'assemblée législative. Mes opinions sont imprimées. »

217. Le plus grand et le plus brutal des commis. Tout le monde sait que Vittorio Siri a ainsi qualifié Louvois. Est-ce bien exact ?

— C'est bien exact. Dans une lettre à Bouhier, l'abbé d'Olivet raconte que l'abbé Vittorio Siri vivait à Chaillot d'une grosse pension que Mazarin lui avait fait donner et recevait volontiers les ministres étrangers qui ne manquaient pas de s'arrêter chez lui au retour de Versailles, après l'audience du roi. Un jour, l'un de ces ministres attribua dans la conversation toute la gloire de la campagne de Flandre à Louvois. Sur quoi Vittorio répondit en son jargon : « Vous nous faites de Monsu Louvet il piu grand homme qui soit dans l'Europe; contentez-vous de nous le donner per il piu grand commis, et, si vous y ajoutez quelque chose, per il piu grand brutal ». Louvois, instruit du propos, se plaignit au roi qui promit de châtier l'insolence de Siri. Mais le secrétaire Rose calma Louis XIV : « Siri, dit-il, a une méchante langue; toutefois il devient fou et furieux lorsqu'il croit qu'on blesse la gloire de Votre Majesté. On s'est avisé, en présence de tous les étrangers qui étaient chez lui, de louer M. de Louvois, comme si la campagne n'avait roulé que sur ce ministre. On l'a voulu faire admirer à tous ces étrangers comme le plus grand homme de l'Europe. La tête a tourné à mon pauvre ami. Il a dit que M. de Louvois pouvait être un grand commis, et rien autre chose; qu'il était aisé de réussir dans son métier lorsqu'avec tout l'argent du royaume, on n'avait qu'à exécuter des projets aussi sagement formés et des ordres aussi prudemment donnés que ceux de Votre Majesté ». Là dessus, le roi décida : « Siri est si âgé qu'il ne faut pas lui faire de peine. »

218. Copiste. Quel écrivain a dit d'un autre qu'il est copiste sans avoir l'air d'être copiste ?

— Malebranche disait que Montaigne « tout copiste qu'il est, ne sent point son copiste ».

219. Une fille de Napoléon. Qu'était-ce qu'une demoiselle Chappuis, de la Franche-Comté, qui se prétendait, au mois de septembre 1815, fille de Napoléon ?

— Nous ne connaissons sur cette demoiselle Chappuis que les deux notes qui suivent et que nous trouvons dans le *Bulletin de police* du 15 et du 19 octobre 1815.

I « Dans les premiers jours de septembre, une fille, nommée Chappuis, se prétendant fille naturelle de Bonaparte, sollicita la protection du général autrichien, commandant devant Besançon, contre les persécutions auxquelles elle se disait exposée par sa naissance et par l'attachement qu'elle avait conservé pour son père. Plusieurs circonstances et surtout un voyage fait en 1814 à l'île d'Elbe semblaient d'abord donner quelque vraisemblance à la fable de son origine. Mais l'imposture n'a pas tardé à se découvrir. Cette fille est née à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) le 22 août 1795, d'une demoiselle Cottin et d'un sieur Chappuis, ex-moine bernardin, mariés dans la même ville le 16 octobre de l'année précédente. Ces faits sont de notoriété publique et constatés d'ailleurs par les registres de l'état civil. Quant à son voyage à l'île d'Elbe, il fut uniquement l'effet d'une passion que lui avait inspirée un jeune militaire de cette île qui retournait dans ses foyers. Ces renseignements sont adressés au prince Metternich ».

II « La nommée Chappuis, fille d'un ex-bénédictin, avait cru devoir se présenter au commandant autrichien à Salins, comme fille naturelle de Bonaparte, gardée d'abord à vue, elle a été remise depuis peu en liberté. Enfin, elle a séjourné à Baume où le préfet du Doubs s'est bientôt convaincu qu'elle ne renonçait ni aux aventures ni aux intrigues qui sont comme son élément. Cette fille dont la tête est exaltée, mais qui ne manque pas d'esprit, pouvant avoir une dangereuse influence, elle a été transférée à Besançon et placée provisoirement dans le dépôt de mendicité. Le préfet se propose de visiter ses papiers et de l'interroger lui-même ».

220. Fou d'amour. « Elle le rendit fou rien qu'en défaisant ses gants ». De qui est ce mot et à qui fait-il allusion ?

— Il s'agit de Benjamin Constant et de Mme Récamier. Le mot est d'Anatole France qui peut-être avait lu dans une lettre de Montesquieu à Guasco, 19 octobre 1747) l'histoire de cet ermite que le diable damna en lui montrant un petit soulier.

221. Le gentilhomme d'en haut. Quel est le gentilhomme qui nommait ainsi Dieu, son confrère ?

— A en croire Chamfort, c'était le duc de Brissac.

222. MONTESQUIEU DIPLOMATE. Montesquieu voulut-il entrer dans la diplomatie ?

— Il écrit en mai 1728 à Fleury et à Chauvelin qu'il serait bien aise d'être employé dans les cours étrangères et qu'il a beaucoup travaillé pour s'en rendre capable ; en même temps il prie l'abbé d'Olivet de l'appuyer : « Je ne suis pas plus bête qu'un autre ; j'ai ma fortune faite et je travaille pour l'honneur, et pour vivre ; je suis assez sociable et assez curieux pour être instruit dans quelque pays que j'aille ».

223. LE 14 OCTOBRE. Pourquoi les Prussiens regardent-ils ce jour comme un jour de malheur ?

— C'est ce jour-là que Frédéric-Guillaume III perdit les batailles d'Iéna et d'Auerstaedt ; ce jour-là que Frédéric II fut vaincu à Hochkirch et ce jour-là que mourut sa sœur, la margrave de Baireuth.

224. ROUSSEAU TRADUCTEUR DE TACITE. « Que sait-on de cette traduction ?

— Rousseau n'a traduit que le premier livre des *Histoires* de Tacite, et il l'a traduit, dit-il lui-même, pour apprendre à écrire ; c'est donc, de son aveu, un travail d'écolier, et il ajoute : « un si rude jouteur m'a bientôt lassé. »

225. SCHILLER A PARIS. Schiller voulut-il venir à Paris sous la Révolution ?

— En 1792, Schiller voulut faire un voyage à Paris, et Humboldt promettait de l'accompagner ; voir une lettre de Humboldt à Schiller, du 7 décembre 1792.

226. SOPORATIVE TRAGÉDIE. Quelle est cette tragédie et qui l'a ainsi baptisée ?

— C'est Voltaire qui qualifie ainsi, en l'envoyant au roi de Prusse, sans croire si bien dire, sa tragédie *Les lois de Minos*.

227. LA MISSION DE VERSEN EN 1870. Qu'est-ce que cette mission ?

— Dans un diner, le 15 mars 1870, le roi de Prusse, le Kronprinz plus tard Frédéric III, Moltke, Roon, Schleinitz, Delbrück, Thile se prononcèrent contre la candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne ; seul, Bismarck était pour. Mais, sur l'ordre de Bismarck, le chef d'escadron Versen partit pour l'Espagne et sonda le terrain. Lorsqu'il revint à la fin de mai, il fit le rapport le plus favorable ; il représenta les Espagnols comme une noble et malheureuse nation qui attendait la main secourable d'un prince habile, et le Kronprinz, se ravisant, se concerta avec Bismarck pour mettre un Hohenzollern sur le trône d'Espagne.

— Dans un mémoire extrait de l'*Annual Report of the American Historical Association for 1913*, I, p. 111-125, et intitulé *Some phases of the problem of provincial administration under the Roman Republic*, M. Frank Burr MARSH note le « caractère intermittent de l'expansion romaine », qui fait alterner les

périodes d'annexion (création des quatre provinces entre 241 et 197 av. J.-C. de quatre autres entre 146 et 121) et les périodes de stagnation (197-146, 121-63). Il était difficile d'adapter les vieilles institutions de Rome, faites pour une seule cité, à l'administration des provinces d'un vaste empire. On y parvint, entre 241 et 197, en portant le nombre des préteurs à six ; deux à Rome, quatre dans les provinces, puis entre 146 et 121, en recourant à des pro-magistrats : les huit provinces furent gouvernées désormais par les deux consuls et les six préteurs, sortant de charge et devenus proconsuls et propréteurs. Dès lors on avait atteint l'extrême limite des accommodements et l'on ne pouvait persévérer dans la voie des conquêtes sans porter atteinte aux principes fondamentaux de l'ancienne constitution, soit en élevant de trois cents à cinq cents le nombre des sénateurs comme le fit Sylla, soit en confiant à un seul homme, favori du peuple, l'administration de plusieurs provinces à la fois, comme ce fut le cas pour Pompée et César. — M. Besnier.

— Le 80e fascicule du *Schweizerisches Idiotikon*, a paru récemment (Frauenfeld, Huber). L'imposant monument linguistique, commencé par F. Staub et L. Tobler, est continué sans relâche ni ralentissement par MM. A. Bachmann, E. Schwyzer et O. Gröger, éditeurs de ce fascicule. Outre de précieuses indications sur la langue parlée et écrite en Suisse dans le passé et à notre époque, on trouve ici, comme dans le dictionnaire tout entier, des renseignements fort intéressants sur es institutions et les mœurs de la Suisse alemannique. C'est ainsi qu'à propos du mot *Schuel*, toute une série de composés et de dérivés fournissent des explications sur l'organisation scolaire suisse, avec des précisions de date et de lieux ainsi que des références aux ouvrages spéciaux. qui sont d'un grand intérêt. Les principaux mots qui paraissent dans ce fascicule sont, outre *Schuel* : *Schuld*, *Schalk*, *Schelm*, *Schalten* et leurs familles. — F. P.

— M. J. Toutain annonce le noble et utile dessein de faire de *Pro Alesia* l'organe propre et la revue spéciale de l'étude des antiquités gallo-romaines. La Revue continuera de rendre compte des recherches et découvertes faites sur le Mont Aussois ; mais elle s'ouvrira à tous les travaux qui concerneront l'histoire générale de la Gaule romaine. Tous nos vœux et tous nos encouragements, et nous ne manquerons pas de faire connaître à nos lecteurs les articles qui paraîtront dans la revue ainsi transformée. Mais pourquoi ne pas intituler la revue simplement *Alesia* ? — A. C.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 29 septembre 1916.* — M. Henri Cordier décrit un manuscrit d'une traduction latine inédite du Tchoung Young, « le milieu immuable », le second des quatre livres Se-Chou, canoniques chinois de second ordre, que le P. de Ventavon exécuta au xviiie siècle.

M. Dehérain donne lecture d'une note dans laquelle M. Seymour de Ricci expose le résultat de ses recherches sur Noël de Harsy, imprimeur rouennais du xve siècle et sur l'ouvrage intitulé : *L'Ordinaire des chrestiens*, sorti de son atelier.

M. Henri Omont est élu membre de la Commission administrative de l'Académie et de la Commission administrative centrale, en remplacement de M. René Cagnat, élu secrétaire perpétuel.

M. Emile Eude lit un mémoire sur le vieux moulin de La Chapelle, près Paris, dont parlent plusieurs chroniqueurs des xive et xve siècles. Certains érudits avaient cru que ce moulin se trouvait à Montmartre, mais l'étude des documents prouve qu'il était à La Chapelle. C'est près de là qu'a eu lieu l'entrevue de l'empereur Charles IV et du roi Charles V, en 1378 ; c'est là aussi qu'a combattu Jeanne d'Arc, au mois de septembre 1429. Un certain nombre de pièces d'archives et de plans permettent de suivre l'existence de ce moulin, qui disparut au xviie siècle et reparut au xviiie. Bientôt quatre nouveaux moulins se dressèrent autour de lui : d'où le nom de butte des Cinq-Moulins donné au canton de la

Goutte-d'Or. Bien qu'il ne reste plus aucune trace de ces ouvrages, on peut retrouver leur emplacement exact. Le plus ancien, le vrai moulin de La Chapelle, ou « des Couronnes », s'élevait sur le point où est aujourd'hui l'école de garçons, rue Erckmann-Chatrian.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 6 octobre 1916.* — M. Leger communique une note sur l'étymologie du mot *obus*. Le mot est d'origine tcheque et remonte aux guerres hussites. Les Tchèques employèrent une pièce d'artillerie appelée *haufnice*, d'où les Allemands firent *haufenitz*, plus tard *haubitze*, d'où est venue la forme *obus*. Le point de départ de *haufnice* est l'allemand passé en tchèque *hauf* (haufen), foule. L'*haufnice* était destinée à tirer sur les massés profondes. Deux de ces obusiers primitifs sont conservés aux Musées de Vienne et de Klagenfurt.

M. Seymour de Ricci communique un petit fragment d'inscription grecque dont il a fait l'acquisition en Egypte, il y a une dizaine d'années. Il en complète les lacunes au tableau et montre le parti qu'on peut tirer de ce fragment pour la connaissance de la constitution des villes grecques de l'Egypte.

M. Salomon Reinach rappelle qu'on connaît aujourd'hui deux exemples de Vénus tenant une balance : sur une monnaie romaine de l'an 49 av. J.-C. et sur la colonne historiée de Mayence, élevée vers l'an 55 après notre ère et dont un moulage a été récemment reconstitué à Saint-Germain. Le buste de Vénus, juxtaposé à une balance, paraît aussi sur une monnaie d'Antonin le Pieux, frappée en Egypte. L'origine de ce motif rare doit être cherché dans l'astrologie, car, lors de la répartition des divinités des planètes dans le Zodiaque, qui fut effectuée avant l'ère chrétienne à Alexandrie, c'est dans le signe de la Balance que fut placée Vénus. Les Romains expliquèrent cela plus tard en alléguant que Vénus assortit les cœurs des époux et des amants comme sous le fléau d'une balance, appelé *joug* par les Grecs ; Vénus aurait donc tenu la balance parce qu'elle imposait aux hommes le joug de l'amour. C'est à quoi les astronomes n'avaient certainement pas pensé.

M. Alfred Croiset commence la lecture d'une étude sur les nouveaux fragments d'Antiphon publiés dans le recueil des papyrus grecs d'Oxyrynchus.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 13 octobre 1916.* — M. Antoine Thomas rappelle que sur la foi de Léopold Delisle (*Bibl. de l'École des Chartes*, t. XXXI, p. 241), Littré a admis dans son Supplément, à l'article *obus*, un extrait de la *Chronique de Metz* de Jacomin Husson, publiée en 1870 par H. Michelant, où figure le mot *hocbus*. Ce mot n'a rien à voir avec le français *obus*; il signifie « arquebuse » et est emprunté à l'allemand *hakenbüchse*, prononcé dialectalement *hokenbüchse*. D'autres documents messins l'écrivent : *hocquebusse*. L'exemple le plus ancien du mot *obus* figure dans cette phrase, souvent citée, des *Mémoires d'artillerie* de Surirey de Saint-Remy, publiés en 1697, t. I, p. 237 : « A la bataille de Nervinde (1693), où l'armée du Roi commandée par feu M. le duc de Luxembourg défit celle des Alliez à platte couture, outre les 77 pieces de fonte que les ennemis laisserent dans leur fuite, il se trouva 8 mortiers appelez *Obus*. » Il est étrange que l'*i* de la dernière syllabe du mot allemand *haubitz* ou *haubitze* soit rendu en français par *u*. Peut-être faut-il voir là l'influence de la terminaison du mot *arquebuse*. Dans la transmission orale des noms d'engins de guerre d'une nation à l'autre, il se produit souvent des contaminations analogues, difficiles à expliquer logiquement. Tel est le cas, par exemple, de l'allemand *armbrust* « arbalète », qui apparait tel quel dès le moyen âge et qui vient du bas-latin *arbalista*, pour *arcuballista*. D'ailleurs, le mot allemand *haubitze* lui-même ne correspond pas d'une manière phonétique rigoureuse à la forme du moyen allemand, qui oscille entre *hufnitze* et *haufnitz* et reproduit assez exactement le tchèque *houfnice*.

M. Alfred Croiset continue la lecture de son mémoire sur les nouveaux fragments d'Antiphon publiés dans le recueil des papyrus grecs d'Oxyrynchus. — MM. Maurice Croiset et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 20 octobre 1916.* — M. Maurice Croiset, président, annonce la mort de M. Auguste Prudhomme, archiviste du département de l'Isère, correspondant de l'Académie depuis 1912.

M. Heron de Villefosse communique, de la part du R. P. Delattre, deux inscriptions chrétiennes trouvées à Carthage dans les fouilles de la grande basilique dont il poursuit l'exploration méthodique. La première, datée de l'année 438 par le 16me consulat de l'empereur Théodose II, permet d'affirmer que cette basilique existait avant la prise de Carthage par les Vandales. La seconde mentionne un Syrien du Haourân, fixé à Carthage pour y faire le commerce et qualifié citoyen de Canatha et de Bostra en Arabie, villes situées sur le parcours de la voie de Damas à Pétra.

M. le comte Paul Durrieu rappelle qu'il a signalé l'an dernier à l'Académie un document publié en Italie et relatif à l'achat fait, en 1269, par trois Français, alors étudiants à Bologne, de livres que l'on devait envoyer à l'un d'eux à Paris. M. Maurice Prou a fait remarquer à M. Durrieu que, dans ce document, en lisant un *u* à la place d'un *n*, on trouvait un nom très célèbre de l'ancienne littérature française. M. Durrieu estime que l'analyse minutieuse du document et sa confrontation avec d'autres sources d'information permettent de conclure que Jean de Meun, l'auteur de la seconde partie du *Roman de la Rose*, a été dans sa jeunesse étudier en Italie, détail biographique absolument ignoré jusqu'ici. Le document en question montre en outre que Jean de Meun a été en relation, à Bologne, avec l'enlumineur Oderisi de Gubbio qui lui-même a été connu de Dante, ce qui établit comme un point de rapprochement entre un des auteurs du *Roman de la Rose* et l'auteur de la *Divine Comédie*. — MM. Antoine Thomas, Maurice Prou et Paul Fournier présentent quelques observations.

M. Charles Diehl commence la lecture d'une étude sur Thessalonique et les invasions slaves en Macédoine aux VIe et VIIe siècles.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 27 octobre 1916.* — M. le Dr Capitan communique une étude sur les collections préhistoriques recueillies par M. le colonel Gadel à 550 kilomètres au N. de Tombouctou et par M. Brédié dans la région du Haut-Sénégal au N. de Kayes. Ces pièces, provenant de six groupes de gisements, comprennent des haches quaternaires, les plus anciennes en forme d'amande, identiques à celles d'Europe, puis des types nouveaux en Afrique, correspondant au plus ancien néolithique d'Europe, et enfin des haches polies trouvées sur l'emplacement de villages antiques. De l'étude de ces pièces il résulte qu'il y a eu, dans l'Afrique centrale, de très anciennes populations, probablement de chasseurs errants, qui se servaient de la hache plate lancéolée ou en amande ; d'autres populations beaucoup plus récentes, qui, vers le cinquième millénaire a. C., ont un outillage nouveau (tranchets, haches néolithiques taillées et pics); et enfin, plus tard, des sédentaires agriculteurs qui employaient la hache polie et le moulin à grain sous forme de meules dormantes.

M. Prou lit un mémoire de M. l'abbé Victor Carrière sur l'origine de l'appellation d'*Urbs Clavorum* souvent appliquée à Verdun depuis le IVe siècle. Ce ne serait là qu'une déformation d'*Urbs Sclavorum*, qui témoignerait de l'établissement à Virodunum d'une colonie de Slaves, probablement des Sarmates venus des pays d'entre la Baltique et le Pont-Euxin, c'est-à-dire de la Russie, comme il y en eut beaucoup d'autres en Gaule au temps de l'Empire romain. — MM. Leger, Thomas et Cagnat présentent quelques observations.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 3 novembre 1916.* — M. Maurice Croiset, président, rappelle qu'il a rendu un dernier hommage, au nom de l'Académie, à M. l'abbé Thédenat, membre libre depuis 1898, décédé le 29 octobre.

M. Gustave Schlumberger signale les pièces les plus importantes du troisième et dernier volume des *Papyrus grecs d'époque byzantine* publiés, à partir de 1910, dans le *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, par Jean Maspero, tué à l'ennemi près de Vauquois. Le volume a pu paraître grâce aux soins de M. Gaston Maspero et de M. Bernard Haussoullier. Il est précédé d'une notice étendue, consacrée à la courte vie et aux travaux déjà nombreux de Jean Maspero par son père qui, lui aussi, a disparu avant le tirage complet du volume.

M. Paul Fournier commence la seconde lecture de son mémoire sur les collections canoniques du pontificat de Grégoire VII.

M. Antoine Thomas résume une étude philologique, destinée aux *Mémoires* de l'Académie et dans laquelle il expose l'origine et l'extension géographique de certains mots français, provençaux, espagnols, catalans, italiens, etc., qui sont synonymes du français « jointée » et désignent le contenu des deux mains jointes en forme de coupe. Les plus anciens se rattachent à des types pré-latins *ambosta* (Lyonnais, Dauphiné, Savoie, Piémont, Catalogne, Aragon, Asturies) et *galoxina* (Normandie, Champagne, Franche-Comté, Belfort), sur la famille linguistique desquels on ne peut que faire des conjectures ; un autre, répandu exclusivement dans le Massif central (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Dordogne, etc.), paraît reposer sur un emprunt au haut allemand *gaufe*, qui a le même sens. — M. le comte Durrieu présente quelques observations.

L'imprimeur-gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — **9 décembre** — **1916**

WELLS, Après la guerre ; Comte DE FELS, L'impérialisme français; Ph. MILLET, En liaison avec les Anglais; ROUSSEL-LÉPINE, Une ambulance de gare; Lettres à tous les Français; FRANKLIN-SCHRADER, Manuel du Germano-Américain (S. Reinach).
PREZIGSI, L'Allemagne à la conquête de l'Italie, trad. LÉMONON (H. Hauser).
V. MORTET, Mélanges d'archéologie.
JUSSERAND, Américains du passé et du présent ; LENÔTRE, Bleus, blancs et rouges ; CITOLEUX, Vigny et La Mennais ; Les origines diplomatiques de la guerre de 1870, X; LANZAC DE LABORIE, Essais historiques et diplomatiques (A. Chuquet).
Académie des Inscriptions.

H. G. WELLS. **What is coming : A forecast of things after the War**. Londres, Cassell, 1916 ; in-8°, 295 p.

Prophète d'habitude, presque de profession, M. W., comme les *Nebiim* d'Israël, prédit et prêche à la fois. On y pourrait trouver quelque inconséquence, car si les choses doivent prendre nécessairement tel ou tel tour, à quoi sert d'exhorter les hommes à suivre la voie où la logique les conduit ? M. W. aurait le droit de répondre que les transformations futures de la société des nations lèseront des intérêts et des préjugés : que, si les peuples ont conscience de leur destinée, ils l'accompliront avec moins de heurts et de souffrances ; qu'il faut donc à la fois les éclairer sur leurs fins prochaines et les persuader de les poursuivre sans commotions superflues. La sagesse antique disait déjà : *Cupias quodcumque necesse est*. Cette réponse n'a pas été donnée par M. W., mais elle ressort clairement de tout son livre et je la trouve, quant à moi, très acceptable.

En ce qui concerne la fin de la guerre, l'auteur ne croit pas à une victoire écrasante des Alliés qui mettrait l'Allemagne et ses complices à leur discrétion. Il ne croit pas non plus à une fin de partie nulle. Il prévoit que l'épuisement de la coalition germanique, en 1917 ou, au plus tard, en 1918, l'obligera à proposer une paix dont l'épuisement moindre, mais pourtant grave, de ses adversaires rendra la conclusion très rapide. Cette paix, qui réparera les iniquités d'un passé de rapine, laissera le bloc des Alliés, accru des États-Unis, en présence du bloc de l'Europe centrale ; des précautions sévères, tant militaires qu'économiques, maintiendront les Empires du Centre

dans un état voisin du blocus. Ce sera le régime de la quarantaine après celui du siège, et cela pourra durer plus ou moins de trente ans suivant ce qui se passera alors en Allemagne. M. W. estime que la révolution allemande ne peut être accomplie que par les Allemands et, contrairement à beaucoup d'autres, qui nient à tort l'esprit révolutionnaire de ce pays, il pense qu'elle se fera aux dépens des Hohenzollern, que l'Allemagne deviendra une république et que cette république, désavouant un passé de mensonge et de barbarie, se réconciliera avec le monde civilisé. Personne ne maintient plus fermement que M. W. la distinction foncière entre le germanisme domestiqué et le prussianisme. Il lui semble possible et même facile de s'entendre avec les gens du *Vorwaerts*, avec la minorité — peut-être une majorité qui s'ignore — dont Liebknecht porte le drapeau. « Pour tout homme civilisé, dit-il, c'est une question d'un intérêt extraordinaire de savoir pendant combien d'années un cercle de précautions et de suspicions doit être tracé et maintenu autour de l'Allemagne, à quelle échéance les Allemands pourront se décider à redevenir des Européens ».

Plus encore que les conséquences internationales de la grande guerre, M. W. s'attache à en prévoir les effets sur la vie politique et sociale de son pays. Il ne faut s'attendre à rien d'entièrement nouveau, mais à la réalisation très accélérée d'idées latentes ou encore peu évoluées en 1914, dont la crise nationale aura démontré la justesse, par la faillite des principes et opinions qui leur faisaient obstacle. Tout d'abord, une socialisation intense des moyens de production. M. W. est d'accord avec M. Thomas pour saluer, dans la transformation industrielle du pays en vue de la guerre, une expérience décisive dont les résultats doivent être consolidés en temps de paix. Des protestations de l'individualisme, il n'a cure; l'individualisme, le « laissez faire » est le père de la confusion, du *muddle* britannique. En second lieu, l'instauration du règne des compétences techniques, à la place de celui des avocats politiciens. Avec ces changements marchera de pair une réforme complète de l'enseignement, hardiment émancipé de la superstition du grec et du latin — qu'on apprend sans jamais les savoir, dit M. W. Les jeunes Anglais parleront le français, le russe, l'indoustani; ils rendront leur propre langue plus accessible par l'adoption d'une orthographe phonétique; ils feront usage, pour devenir bilingues ou trilingues, non de grammaires inspirées des grammaires grecques et latines, mais de manuels pratiques où les langues étrangères, le russe en particulier, seront transcrites suivant l'orthographe phonétique anglaise (observations très justes sur l'immense difficulté que l'alphabet russe oppose à l'apprentissage rapide de la langue). La question féministe trouvera également sa solution, parce qu'elle l'a trouvée déjà au cours de la guerre. La nouvelle femme libre sera une créature grave, une tra-

vailleuse experte, sobrement vêtue et « imposant sa propre décence et sa propre neutralité de conduite aux hommes qu'elle rencontrera ». La femme s'émancipera de plus en plus de la spécialisation sexuelle. Elle aura moins d'enfants ; elle s'en occupera moins, car les crèches et les écoles enfantines lui viendront en aide. Si, depuis 1915, elle a rempli avec honneur des centaines d'emplois jusque-là réservés aux hommes, c'est là une conquête définitive. Entre l'idéal occidental de la citoyenne et l'idéal oriental de l'esclave, qualifiée ou non de maîtresse, la guerre a prononcé. La vieille atmosphère de galanterie a fait son temps, comme celle de la méfiance mutuelle. Ainsi seront résolues « ces questions des rapports entre hommes et femmes, bien plus importantes et d'un intérêt plus soutenu que celles des rapports entre les Germains et le reste de l'humanité » (p. 164).

Enfin, M. W. s'occupe du « fardeau de l'homme blanc », des colonies des peuples civilisés (celles de l'Allemagne ne doivent pas lui être restituées). « L'Européen doit se préparer à se rendre acceptable aux Asiatiques, se faire comprendra de l'Asie, ou quitter l'Asie ». L'Alliance maintenue entre les Puissances qui ont combattu l'Allemagne implique non seulement une sorte de *Zollverein*, mais une politique commune à l'égard du reste du monde. Il faut que les Puissances favorisent l'émancipation des races sujettes, qu'elles y introduisent ou y laissent naître le *self-government* (même en Afrique, où il faut seconder les progrès de l'islanisme, la vraie formule de civilisation qui convient aux noirs). Mais, sur ce terrain aussi vaste que glissant, pour éviter les possibilités de conflits, il faut constituer une autorité supérieure. « Nous en revenons, ici comme ailleurs, à reconnaître la nécessité absolue de quelque grand Conseil, de quelque Cour permanente et souveraine, qui traitera ces questions dans un esprit plus large que celui du nationalisme ou de l'impérialisme patriotique. La réalisation d'une institution de cet ordre est indispensable aux affaires humaines. Elle s'accomplira plus ou moins vite, sans luttes ou au prix de guerres nouvelles, suivant que les hommes d'Etat d'aujourd'hui montreront plus ou moins d'esprit inventif et de courage » (p. 264). C'est bien vague ; mais le prophète lui-même ne peut entrevoir que les grandes lignes de l'avenir, fût-ce de celui qui se dessinera demain.

D'un désarmement universel, de la prohibition internationale des engins de meurtre collectif, il n'est pas une fois question dans ce livre, bien que l'auteur, avant la guerre, ait salué lui-même cet âge d'or — pour 1960 environ. Les temps, apparemment, ne sont pas révolus et M. W. dirait volontiers, avec le voyant de la quatrième Eglogue : *Erunt etiam altera bella*. Il lui arrive même de prévoir que vers 1950 la flotte de guerre germanique pourrait être supérieure à celle de l'Angleterre. Voilà de souriantes perspectives ; est-ce donc pour cela que des millions d'hommes auront combattu et seront tombés à Marathon ? Pourtant, un homme politique peu suspect d'utopie,

Lord Grey, disait le 23 octobre : « S'il doit y avoir encore des guerres, que les règles de la guerre soient désormais observées et que la science ne soit pas appliquée à la destruction de l'humanité ». Le socialiste allemand Bernstein disait au Reichstag : « Nous voulons qu'à la place de la force des armées on établisse, comme base des rapports entre les nations, le droit démocratique des peuples de disposer d'eux-mêmes, l'arbitrage international qui mette fin à l'ère des guerres et exige le désarmement universel ». Et le ministre italien Bissolati disait le 29 octobre : « La victoire, c'est la délivrance de l'Europe et du monde du cauchemar de nouvelles embûches, de nouveaux assauts. Nous ne voulons pas attenter à l'existence du peuple allemand ; au contraire, nous voulons le délivrer de ses ivresses meurtrières et de la domination de ceux qui l'ont enivré. « Je pourrais multiplier ces citations. Il se forme, dans les hautes régions de la pensée, une conviction très ferme : c'est que la prochaine paix, triomphe du droit, ne doit pas être une trêve entre deux orgies de meurtre. De quelque côté qu'on envisage le problème, il apparaît que la solution n'est pas dans la paix armée, mais dans la paix désarmée. Cela ne signifie point l'absence d'une police, au contraire, mais l'efficacité de la police mondiale, garantie à la fois par l'unité de direction (*concilium gentium*), la perfection des armes répressives dont elle aura le monopole et le désarmement préventif des perturbateurs éventuels de la paix.

S. Reinach.

Comte de Fels, **L'impérialisme français**. Paris, Berger-Levrault, 1916 ; in-8°, 83 p.

« Si le terme d'impérialisme a quelque chance de triompher de l'opprobre que lui a valu la conception du pangermanisme, il n'en sera pas de meilleur pour qualifier la politique future de la France. La France possède un empire ; elle doit avoir une politique impérialiste ». Aux yeux de l'auteur, l'impérialisme est l'affirmation de la volonté d'un peuple d'étendre sa domination et son influence au-delà de ses frontières ; or, sauf la Chine, toutes les grandes nations sont impérialistes, et la France a suivi une politique nettement impérialiste depuis Jules Ferry, seulement, elle ne l'a pas suivie d'une manière méthodique et régulière ; elle a commis, notamment en Égypte et au Maroc, des erreurs fâcheuses. Pour l'en préserver à l'avenir, il faut qu'un but précis soit toujours proposé aux Français, et que ce but soit réalisé par leur union. Il faut que notre pays cesse d'être seul à ignorer les ressources de ses possessions d'outre-mer ; il faut lutter contre la dépopulation, pratiquer la tolérance religieuse et la justice sociale, développer les sources de la richesse publique au lieu de les tarir, etc. Tout cela est fort bien, quoique un peu vague, et l'emploi d'un terme aussi discrédité que celui d'*impérialisme* ne laisse pas d'inquiéter le

lecteur. L'auteur dit lui-même que l'histoire, depuis 1877, ne nous offre qu'une série de guerres provoquées par le conflit des politiques impérialistes. Dans la guerre actuelle, il voit surtout la lutte de l'impérialisme germanique contre l'impérialisme slave. Apparence plutôt que réalité ! Cette guerre est essentiellement une lutte d'idées, non d'intérêts. A l'idée barbare de la force qui nie le droit, s'est opposée celle du droit qui doit briser la force. Ce droit est celui des peuples à se gouverner eux-mêmes et son triomphe sera tout autre chose que celui « des impérialismes russe et anglais » (p. 32). Dire que « les guerres de l'avenir seront entreprises comme celle-ci l'a été, pour assurer la satisfaction de convoitises impériales », c'est oublier que tous les peuples ont payé cher le droit de parler haut et qu'ils ne se laisseront plus jeter dans la fournaise pour satisfaire les convoitises de qui que ce soit [1].

S. Reinach.

Philippe Millet. **En liaison avec les Anglais**. Paris, Perrin, 1916 ; in-8° 242 p. 3 fr. 50.

Ces notes ont été prises sur le front franco-anglais du Nord, de novembre 1914 à décembre 1915, par un écrivain de race, qui ne fait jamais de phrases, mais qui sait voir, entendre et témoigner. Les portraits qu'il a tracés d'officiers français et anglais, de Marocains, d'Indiens, de territoriaux, de zouaves, d'alpins, d'aventuriers devenus des héros, ses récits de petites expéditions nocturnes, de duels entre 75 et 77, tout cela laisse une impression perçante de vérité saisie au vol et fixée sans artifice, mais non sans art. Parfois le ton s'élève et nous lisons des lignes comme celle-ci :

« En ce moment même, d'effroyables scènes se déroulent entre Dixmude et Bixschoote : l'eau monte dans les tranchées allemandes, des hommes se noient par centaines. Sur tous les points de la ligne, des Français et des Anglais meurent à chaque minute en se cramponnant au sol reconquis. Rien n'apparaît de tous ces héroïsmes. Les seules réalités palpables, ce sont les deux bêtes monstrueuses qui s'affrontent et se déchirent à travers ces plaines : deux masses collectives qui échappent aux conditions de l'existence individuelle, à qui le sommeil est inconnu, dont les forces sans cesse détruites se renouvellent sans cesse et qui, pareilles aux éléments, semblent ignorer la douleur ».

Mais, le plus souvent, c'est le détail pittoresque qui l'emporte avivé par la simplicité du langage :

« Les Marocains sont les plus gais. Ils ont pris possession d'un quartier de la ville et se promènent, les mains dans les poches, le foulard au cou, ravis d'être regardés. Leurs faces rondes, aux pommettes saillantes, aux barbes courtes, sont celles d'Auvergnats qui auraient cuit au soleil. Seul le regard est africain ».

---

1. M. de F. veut que les neutres soient exclus du futur congrès de la paix et que ceux qui ont été à la peine soient seuls appelés à l'honneur et au bénéfice (p. 25). J'espère bien, pour ma part, que des idées toutes différentes prévaudront. Il ne s'agit pas de partager du butin, mais d'inaugurer un ordre de choses nouveau.

Les Indiens, qu'on dut retirer du front à cause du climat, sont peints avec la même maîtrise :

« Par la grand'rue arrivent majestueusement des cavaliers en khaki, lance au poing, coiffés de hauts turbans d'où s'échappent des boucles noires et luisantes, les épaules protégées par des cottes de maille : des lanciers indiens. Faces hirsutes, couleur jus de tabac, regards sombres et éteints, que l'on n'aimerait guère rencontrer dans une gorge de l'Himalaya. Ils précèdent une brigade indienne. Un bataillon de Sikhs ne tarde pas à se montrer avec les turbans, ronds comme des citrouilles, auxquels les barbes roulées à la mode assyrienne semblent suspendues. Ils avancent d'un pas élastique, l'arme à l'épaule, tenant le fusil par le canon. Puis viennent les Pathans, glabres et olivâtres, le turban surmonté de la « kullah » qui, de loin, fait l'effet d'une mitre. Par derrière, les charrettes régimentaires, attelées de petites mules, les conducteurs accroupis entre les deux roues : toute une caravane que les esprits puissants, asservis par les « sahibs », ont tirée des rues tortueuses de Delhi ou de Lahore et transportée intacte par delà les montagnes, les fleuves et les mers.

Parmi les propos tenus à M. M. par des officiers supérieurs, il y a beaucoup à retenir. Je cite seulement ceux-ci (décembre 1914) :

« On a dit du mal des réservistes du Midi, parce qu'il y a eu parmi eux, au début, quelques défaillances. Je voudrais savoir quelle est la troupe qui n'a jamais flanché... Si vous aviez vécu comme moi avec ce régiment-ci, vous auriez vu ce que peuvent donner des gens du Midi et du pur Midi, vous entendez bien! Pendant la dernière attaque allemande, les miens sont demeurés trois jours et trois nuits sous un feu d'enfer. Je n'ai pas eu une défaillance. Dès qu'un des tireurs était tué, son camarade prenait sa place sans que les officiers eussent à en donner l'ordre ».

Je termine par cette prédiction d'un vieux colonel goguenard, dont l'optimisme, même à cette époque critique (février 1915), était inébranlable :

« Les Allemands ne peuvent se passer de cochon, le cochon de pommes de terre. Mais les Allemands, faute de blé, mangeront les pommes de terre. D'où cercle vicieux : les cochons mourront de faim, les Allemands aussi ».

S. Reinach.

J. Roussel-Lépine. **Une ambulance de gare. Croquis des premiers jours de la guerre.** Paris, Plon, 1916; in-8°, 195 p.

Une gare sur la voie de l'Est, près d'une cathédrale, quelque part dans l'Ile de France; des infirmières volontaires, dames blanches, servantes encore inexpertes de la Pitié; des « accompagnateurs » de cinquante ans en moyenne, aisément lassés de leurs courses nocturnes; puis, l'attente des blessés, au long des nuits tristes et muettes, dans la chaleur lourde qu'aggravent les vapeurs de formol. Enfin, l'appel sonnant l'alarme : *Croix Rouge!* Le premier blessé, un blessé enfin! Mais il n'a que des coliques. Le 15 août, le premier train hôpital :

« Oh! le premier contact... Nuit noire, des wagons à bestiaux, la lourde porte dure à ouvrir qui grince en roulant sur ses gonds... C'est très haut, on se hisse

comme l'on peut avec les coudes et les genoux... Des territoriaux de bonne volonté suivent avec des lanternes. Deux étages de civières, comme des hamacs de matelots... Une tête ou un pied dépassent, des mains pendent... Cela sent l'étable, le renfermé, le sang chaud, odeur fade qui fait tourner le cœur. Dorment-ils? On dirait des morts... Sur chacun, le brave homme dirige son falot; la jeune femme se penche et doucement interroge : « Du bouillon? du café?. »... « Madame! Il y en a un là, blessé aux deux bras... » Elle le découvre en marchant à quatres pattes sous les civières. Il est par terre, sur la paille. Agenouillée, elle soulève le pauvre visage pâle qu'elle appuie sur sa hanche, elle le fait boire d'un geste maternel et joli, tandis qu'il avance ses lèvres avec une grosse moue, comme un gosse. »

Incessamment, pendant cette lugubre fin de mois, les tristes spectacles se renouvellent; si quelques défections surviennent, le petit noyau des infirmières tient bon, réconforté par le soulagement qu'elles apportent. Il faut citer cette page touchante, si simplement écrite, si tendrement sentie :

« Il y a tant à faire et le temps est si court!.. N'importe!.. En deux heures tout le train est visité et lorsque, de nouveau, s'ébranle le long convoi, ce n'est plus le pauvre train mort, le train accablé et silencieux de l'arrière. Toutes les têtes sont aux portières, des faces heureuses et consolées, des yeux brillants, de bons sourires. Un déluge de merci, un délire de cris, mouchoirs, bras, mains, képis, s'évertuant à témoigner une gratitude véhémente. Et quand l'immense clameur partie d'un bout à l'autre du train les salue au passage : « Vive la Croix-Rouge! », la gorge contractée en un profond sanglot, elles se tiennent toutes là, près de leurs compagnons, debout, comme au port d'armes, tandis que les wagons défilent devant elles, *leur* train et *leurs* soldats! »

Bientôt s'ajoute, au flot des blessés, le flot des réfugiés; des nouvelles sinistres circulent; c'est presque la panique.

« *31 août.* — La ville est plus qu'à demi désertée. L'ambulance ne vaut guère mieux. Quelques-uns parmi les « fidèles » commencent à invoquer mille bonnes raisons : leurs enfants, leurs parents, la prudence élémentaire, la sagesse, la santé... Tout le monde fuit, il n'y a pas à dire; il n'y a plus de ville; il n'y a plus de gare; il n'y a plus d'ambulance. Il n'y a qu'une poignée d'obstinés qui se groupent autour du Patron. »

Le lendemain, ordre d'évacuation; l'armée anglaise en retraite traverse la ville. « *Ils* vont être là! » Le dernier train quitte la gare; les ponts vont sauter. Sur la ville abandonnée veille l'unique tour de la cathédrale, à face de sphinx, calme, droite et hautaine :

« Les vagues de la grande Horde déferlèrent jusqu'à tes pieds. Ils pointèrent vers toi leurs gros canons, mais en vain. Tu fus la triomphante tour qui sonna la première cette glorieuse résurrection : la victoire de la Marne. »

Où donc est la « crise du français? » Elle sévit peut-être très loin à l'arrière, mais, tant des tranchées que des ambulances, il ne nous arrive que des livres bien écrits.

S. Reinach

Lettres à tous les Français. Paris, A. Colin, 1916; in-18, 144 p.

Écrites par des savants qui n'ont pas l'habitude de parler à la

légère, ces *Lettres* ont paru d'abord dans des journaux quotidiens et sous forme de feuilles volantes, à partir du mois de juillet 1915. C'était le moment de la retraite russe à travers la Pologne; les plus confiants pouvaient se sentir ébranlés. L'objet des *Lettres* a été de leur montrer et de montrer à tout le pays que les forces de l'Entente restaient supérieures à celles des agresseurs et que le Temps, à défaut de la Fortune, combattait pour la plus juste des causes. En réunissant ces documents en un volume, les auteurs [1] les ont remaniés et mis au courant; on continuera, même après la victoire, à les lire avec fruit, car ils ne prétendent rien qui ne soit fondé sur une étude minutieuse et font peu de part aux impressions personnelles, une part très grande à l'exposé des faits et à la logique. Inutile d'ajouter que les *Lettres* sont très bien écrites et que les neutres y trouveront, à côté d'enseignements opportuns, des modèles de composition et de bon langage. — P. 43, « M. Goschen » s'appelle « Sir E. Goschen ». — P. 69, la « Convention du 5 septembre » s'appelle, officiellement, la « Déclaration du 4 septembre » (*Documents diplomatiques*, 1914, p. 174). — La déclaration de guerre de l'Italie est fixée au 23 mai (p. 69) et au 24 (p. 111); la première date est exacte.

S. R.

Fr. Franklin-Schrader, **Handbook for German Americans.** New-York, 1916, chez l'auteur; in-8, 172 p.

Ce *Manuel du Germano-américain* est une sorte de dictionnaire, où les personnes et les choses dont il peut être question dans une controverse avec un Américain non *hyphéné* sont l'objet d'articles classés alphabétiquement. Muni de ce vade-mecum, l'*hyphéné* sait quels sont les ennemis, quels sont les amis de l'Allemagne aux États-Unis: il reçoit des renseignements très fâcheux sur les premiers, très avantageux sur les autres; il apprend aussi des arguments topiques bons à faire valoir contre les amis des Alliés (c'est-à-dire contre tout ce qui pense aux États-Unis, à quelques exceptions près). Voici quelques spécimens qui dispensent de toute critique : « *Attaques alliées sur des villes sans défense*. La première bombe aérienne lancée au cours de la guerre le fut sur Augsbourg, Allemagne, par un aviateur français, avant que la guerre ne fût déclarée [2] ». L'auteur ment sciemment, puisqu'il sait qu'en Allemagne même on n'ose plus répéter cette misérable histoire; mais que lui importe? — « *Atrocités*. A l'analyse, les « horreurs de Louvain » se réduisent à ceci. Les troupes allemandes avaient été traîtreusement attaquées, à un signal donné, par des coups de feu partis de portes et de fenêtres; des centaines d'Allemands avaient

1. MM. Durkheim, Lavisse, Malleterre, E. Denis, Meillet, Cazamian, Degouy.

2. La contradiction est dans le texte; j'ai traduit littéralement. — Ce n'est donc plus Nuremberg ou Carlsruhe que l'avion-fantôme aurait bombardé!

été ainsi tués et blessés par la populace; beaucoup de femmes jetaient de l'eau bouillante sur les soldats et mutilaient les blessés. Comme la ville s'était rendue et était aux mains des Allemands depuis une dizaine de jours, et comme c'est un acte contraire aux lois de la guerre et passible de représailles immédiates que les civils en ambuscades tirent sur des soldats, il s'ensuivit une lutte de maison en maison entre les troupes allemandes et les citoyens armés; les civils trouvés avec des armes passèrent en cour martiale et furent fusillés. C'est précisément ce qu'ont fait les soldats de la marine américaine à la Vera Cruz et les troupes françaises dans la petite partie de l'Alsace-Lorraine que les Français purent occuper au début de la guerre. » Ce livre de mauvaise foi, rédigé dans un anglais très incorrect, offre cependant quelque intérêt à cause du grand nombre de citations textuelles qui y sont réunies touchant les hommes politiques et la presse des États-Unis de 1914 à 1916.

S. R.

Giovanni Preziosi. **L'Allemagne à la conquête de l'Italie**. Traduction et avant-propos par Ernest Lémonon. Paris, Delagrave, 1916. In-18, xxxix-925 p.

Nous avons trop parlé, ici même et ailleurs, des éditions italiennes de l'ouvrage de M. Preziosi pour qu'il soit utile de présenter longuement au public la présente traduction. On se souvient que ce livre est une analyse vigoureuse et passionnée des méthodes que l'Allemagne avait employées, avec une ténacité inlassable, pour réduire et maintenir l'Italie en état de vasselage économique. Il a un peu le défaut des livres de ce genre. M. Preziosi n'a pas toujours critiqué d'une façon assez sévère les sources dont il se servait. Emporté par son tempérament de polémiste, trompé par des similitudes de noms, égaré par des racontars, il a certainement commis des injustices. Nous serions injustes à notre tour si nous comparions son livre, par exemple, à ceux de M. Léon Daudet. Il y a cependant un peu de cela. Il y a beaucoup de cela dans la fougueuse préface mise par M. Maffeo Pantaleoni en tête de la deuxième édition italienne, et je ne puis blâmer notre censure d'y avoir coupé quelques passages : ils auraient révolté beaucoup de nos compatriotes.

Ce qui reste de plus solide dans le livre de M. Preziosi, c'est son étude du rôle joué en Italie par cette *Banca commerciale* qui s'intitulait habilement *italiana*. Non seulement la preuve est faite, archifaite, mais les Allemands eux-mêmes se sont chargés d'apporter à la thèse de M. Preziosi une éclatante confirmation. Dans un article de la *Weltwirtschaft* de janvier dernier, M. Uebelhör, avec cette candeur dans la sottise qui est souvent l'apanage du pédantisme allemand, a lourdement démontré que la *Commerciale* était une affaire allemande, et que par elle l'Italie était dans la dépendance économique de l'Allemagne. Nous avons, M. Preziosi et moi, publié l'ar-

ticle du *confitentis rei* dans la *Vita Italiana*. On a voulu nous prouver que le texte était apocryphe : le malheur est que nous avons entre les mains le numéro même de la *Weltwirtschaft*. On a également voulu faire d'Uebelhör, à cause de son nom malencontreux, un personnage imaginaire : cet économiste assez connu existe en chair et en os. A sa bévue les défenseurs intempérants de la *Commerciale* ont ajouté une maladresse de plus.

L'avant-propos de M. Lémonon, écrit avant la déclaration de guerre de l'Italie à l'Allemagne, expose fort bien le sujet du livre. Il n'est pas trop tard pour le faire lire à ceux de nos compatriotes qui n'entendent pas l'italien.

Henri Hauser.

Victor Mortet, **Mélanges d'archéologie** (Antiquité romaine et Moyen âge). Première série, Technique architecturale, Métrologie; Deuxième série, Histoire de l'architecture, Lexicographie. 2 vol. in-8° ; III-122 p., 1 pl., et IV-350 p., 13 pl. Paris, Auguste Picard, 1914 et 1915. Prix : 5 francs et 10 francs.

Victor Mortet est mort le 15 janvier 1914 à cinquante-huit ans. D'origine lorraine, fils de magistrat, les hasards de la carrière paternelle le firent étudier dans le Midi, au collège de Dax, au lycée de Pau, à l'université de Bordeaux. Une fois licencié ès-lettres, il entrait à l'Ecole des chartes, d'où il sortait en 1880, premier de sa promotion, laissant assez loin derrière lui M. G. Hanotaux. Il revint en 1882 à Bordeaux, à la bibliothèque universitaire. En 1888, il était chargé du service des périodiques à la Bibliothèque de l'Université à Paris. Ce service est devenu, par la suite, d'une extrême complication. Victor Mortet menait de front sa tâche de fonctionnaire, toujours plus difficile, et ses travaux de savant. Le fonctionnaire était le conservateur le plus diligent et l'hôte le plus serviable [1]. Personne n'a passé à la Sorbonne dans le réduit mal commode, où étouffent les périodiques et leurs lecteurs, sans devoir à Victor Mortet une suggestion, une indication précieuse. Mais il s'épuisait dans son double labeur. La mort de Mme Mortet, en septembre 1911, porta dans une constitution ébranlée un coup terrible, dont il ne s'est pas relevé [2]. Il avait eu l'utile pensée de réunir ses articles et mémoires parus dans diverses revues, sous forme de volumes ; il avait pris la précaution de les faire tirer à part, en les réunissant par une pagination continue. C'est ainsi qu'avaient déjà paru les six articles consacrés à Vitruve dans la *Revue archéologique* et les cinq articles de la *Revue de philologie* sur les *Institutions* de Cassiodore. A ces deux brochures viennent se joindre maintenant deux volumes, le premier compre-

1. Le fonctionnaire aura laissé de son expérience deux témoins durables, son *Catalogue des périodiques* (2.500 nos) et son *Catalogue des cartulaires*.

2. Voy. la notice de M. Jean Bonnerot, dans la *Revue des bibliothèques*, janvier-avril 1914.

nant les articles de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, le deuxième ceux du *Bulletin monumental*. Cette origine explique entre les deux séries une différence de format qui ne pouvait être évitée. C'est M. Charles Mortet, le distingué bibliothécaire de Sainte-Geneviève, qui accomplit aujourd'hui le dessein formé par son frère.

Le premier volume contient les articles suivants : La mesure des colonnes à la fin de l'époque romaine d'après un très ancien formulaire (1896 ; texte remanié ou du moins corrigé ; l'auteur p. 48, appelle son article « première édition » et cite le compte-rendu qu'en a fait Hultsch, p. 1 ; — La mesure et les proportions des colonnes antiques d'après quelques compilations et commentaires antérieurs au XIIe siècle (1898) ; — Observations comparées sur la forme des colonnes à l'époque romaine dans divers monuments du Midi de la France et de pays étrangers (1898 ; sur la diminution du fût de bas en haut) ; — Vitruvius Rufus, § 39, mesure des hauteurs, et § 39 bis, mesure de l'arc surhaussé (réédition corrigée d'un article de la *Revue de philologie*, janvier 1898) ; — la mesure des voûtes romaines d'après des textes d'origine antique (1900 ; avec une note supplémentaire pour la bibliographie).

La deuxième série contient les études suivantes sur l'histoire de l'architecture : Un très ancien devis français, marché pour la reconstruction de l'église des Cordeliers de Provins en 1284 (1897 ; avec la collaboration de M. Justin Bellanger ; — Etude archéologique sur l'église abbatiale Notre-Dame d'Alet (1898) ; — Les piles gallo-romaines et les textes antiques de bornage et d'arpentage (1898) ; — Note sur l'architecte de l'église des Cordeliers de Paris au XIIIe siècle (1899) ; — Anciens marchés et devis languedociens aux XIIIe et XIVe siècles (1899-1900) ; — L'expertise de la cathédrale de Chartres en 1316 (1901 ; Congrès archéologique de France en 1900 ; — La fabrique des églises cathédrales et la statuaire religieuse au moyen âge (1902) ; — L'âge des tours et la sonnerie de N.-D. de Paris au XIIIe siècle et dans la première partie du XIVe (1901-1903 ; — L'ancien niveau de N.-D. de Paris et les portes secondaires de la façade méridionale, XIIIe-XIVe siècles (1904) ; — La loge aux maçons et la forge de N.-D. de Paris, XIIIe siècle (1905) ; — La maîtrise d'œuvre dans les grandes constructions du XIIIe siècle et la profession d'appareilleur (1906) ; — Note sur Geoffroy et Jean de Gisors, maîtres charpentiers des œuvres royales au commencement du XIVe siècle (1907) ; — Un formulaire du VIIIe siècle pour les fondations d'édifices et de ponts, d'après des sources d'origine antique (1907).

La seconde partie du volume contient les fragments de ce lexique archéologique d'architecture dont Mortet recueillait les matériaux et dont il publiait à mesure les parties. On connaissait déjà ses études sur *abside* (1908), *stragulum* dans le Saglio ; *deambulatorium*, *ambulatorium* et *corona ecclesiae* (1912 ; « transept » (1913). Il avait

achevé la notice des mots suivants que l'on trouvera ici pour la première fois : *absida*, *concha*, et *camera absidae* ; *colurus*, *colurium rotundatum*; *epistylium* ; *unda*, *fronticulum* et *ovatium*; *synopsis*; *rotatio camerae*; *umbilicus camerae* ; *stilus*; *cylindrus* et *chelindrus*; *aranea*; *trulla caementaria*; *grus tractoria*, *grue*; *trolium*, *troil*, *truel* ; *viminea via*, *vimineum instrumentum* ; *volumen* ; *volutio*, *transvolutio*, *supervolutio* ; *volutura*, *voltura*, *volutare* ; *volta*, *volte*, *voûte*, *vouta*.

A ces deux volumes, il faut ajouter le mémoire inséré dans les *Mélanges d'histoire offerts à M. Ch. Bémont* et dont Victor Mortet n'eut pas le temps de revoir les épreuves : Hugues de Fouilloi, Pierre Le Chantre, Alexandre Neckam, et les critiques dirigées au XIIe siècle contre le luxe des constructions.

Ces articles ne sont que les glanes d'un laborieux travailleur. Victor Mortet a publié deux volumes, un *Maurice de Sully, évêque de Paris (1160-1196)*, et l'admirable *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au moyen âge*, dont l'index, à lui seul, est une œuvre remarquable. Que l'on joigne à cela les articles non recueillis, publiés dans la *Grande Encyclopédie* (Echard, Engelmann ; Histoire, article très important, écrit en collaboration avec M. Ch. Mortet; Panzer, Petzholdt, Pez, Potthast, programmes des universités, pseudonymes, Quérard, Ribbeck, Ritschl, Vitruve, etc.), la *Revue des bibliothèques*, le *Molièriste*, etc. On les trouvera indiqués dans la bibliographie que M. Bonnerot a jointe à sa notice.

Tous ces travaux me paraissent avoir un double caractère. Ils sont faits d'original et ils sont d'une rigoureuse précision. Remonter aux sources, mieux que cela, éveiller les sources cachées pour en tirer des vues nouvelles ; analyser et expliquer avec méthode et exactitude, sans laisser un détail inexpliqué ou obscur, les documents découverts : tel a été constamment la préoccupation de Victor Mortet. Par ce qu'il a laissé on peut pressentir l'œuvre scientifique qu'il eût accomplie, si la Providence lui avait accordé les loisirs et les années.

J.-J. Jusserand, ambassador of France to the United States. **With Americans of past and present days**. New-York, Charles Scribner's sons, 1916. In-8°, IX et 350 p.

Ce livre comprend sept études.

La première et la plus longue nous présente *Rochambeau en Amérique*. Nul récit de notre expédition aux États-Unis ne fait mieux revivre l'état-major français et surtout le général en chef Rochambeau, son sang-froid, son énergie, sa bonne humeur dans le danger ainsi que sa brusquerie, sa manière tranchante, sa juste sévérité. A côté de Rochambeau parait Washington, « le héros de la Répu-

blique », dont Rochambeau et Closen louent le jugement sain, l'ardent patriotisme et la belle simplicité. M. Jusserand s'est surtout servi, dans cette étude, du journal de Closen qui fut le bras droit de Rochambeau, qui devint maréchal de camp et qui, après la campagne, regagna Deux-Ponts pour y épouser sa fiancée, celle qu'il appelle, comme Ewald de Kleist, sa divine Doris. C'est Closen qui nous dit que Washington s'acquiert le respect et l'affection des Français et que c'était un grand homme au cœur excellent. C'est Closen qui nous décrit l'aspect de Yorktown après la capitulation et l'impression que lord Cornwallis fit sur les vainqueurs : par son attitude, le vaincu montrait la noblesse de son âme et la fermeté de son caractère, et semblait dire qu'il n'avait rien à se reprocher, qu'il avait fait son devoir, qu'il s'était défendu jusqu'à l'extrémité.

La deuxième étude retrace la fondation de Washington, la *federal city* : elle doit sa naissance, comme on sait, à un Français, le major L'Enfant.

Dans la troisième étude sur Washington et les Français, l'auteur montre très bien comment le général américain, d'abord un peu soupçonneux et défiant à notre égard, finit par reconnaître chez nous « l'aptitude à l'enthousiasme désintéressé ». Le cœur de Washington, dit M. J., fut gagné et, si nous n'avons pas dans cette guerre conquis de territoire pour nous-mêmes, nous avons conquis Washington. Il nous appelait « nos généreux alliés ».

Les quatre autres morceaux du volume sont : *Lincoln*, *Franklin*, *Furness* et *De la guerre à la paix*. On lit avec grand intérêt la monographie de Lincoln ; on y remarquera tout ce que dit M. J. des sentiments que le grand président et l'armée de l'Union inspiraient aux Français.

M. Jusserand manie parfaitement l'anglais et il n'a pas négligé de rafraîchir les sujets qu'il traite par des documents nouveaux qu'il a puisés dans toute sorte d'archives ; il a fait œuvre d'historien, et tous ses lecteurs loueront avec nous ces études composées avec soin et avec goût, avec savoir, et qui contiennent nombre de détails inédits.

Arthur CHUQUET.

G. LENÔTRE, **Bleus, blancs et rouges**, récits d'histoire révolutionnaire, d'après des documents inédits. Taupin ; Le mariage de M. de Bréchard ; l'abbé Jumel ; Mlle de la Chauvinière ; Angélique des Melliers ; Auguste. Paris, Perrin, 1913. In-8, XXIV et 392 p. 3 francs (avec un portrait et sept dessins).

Le volume porte ce titre *Bleus, blancs et rouges*, parce qu'on y voit des bleus, des blancs et surtout des rouges, des rouges aussi répugnants que redoutables, des politiciens et terroristes de province qui rançonnent, emprisonnent, tuent leurs concitoyens, et rétablissent cyniquement à leur profit, selon le mot de M. Lenôtre, une basse et cruelle féodalité.

Les aventures contées par M. L. sont, comme toujours, les aventures de gens assez humbles et inconnus, dédaignés par la grande histoire. Comme toujours, elles sont dramatiques, et dans ses six récits l'auteur déploie ses brillantes qualités.

Il a cru convenable, cette fois, de rédiger un avis aux lecteurs et de justifier sa méthode. Pour désarmer les critiques, il a même prodigué, multiplié renvois et références, notes et éclaircissements.

Il est bien bon ! Ses critiques ne sont, pour la plupart, que des envieux ; ils jalousent et son talent et son succès ; ils lui en veulent de faire ce qu'ils ne peuvent pas, de composer des esquisses pittoresques, d'attacher les lecteurs et de tenir en haleine leur curiosité, de donner à ce qu'il écrit l'air et l'attrait d'un roman.

Que M. Lenôtre continue donc, sans s'inquiéter de ses censeurs, à traiter ces sujets révolutionnaires qu'il affectionne, anecdotiques sans doute et subalternes, mais qu'il qualifie justement d'intéressants et de représentatifs.

S'il ne fait pas de l'histoire en médailles, pour parler comme Barbey d'Aurevilly, il fait de l'histoire en médaillons, et il y a souvent plus d'histoire réelle et vraie dans ses médaillons que dans les volumes de ses critiques [1].

A. Chuquet.

Marc Citoleux, **Alfred de Vigny et La Mennais**. In-8°, 22 p. [2].

On trouvera dans cette étude de M. Citoleux la finesse, la pénétration, l'abondance d'ingénieux détails qu'on a déjà remarqués dans ses précédents travaux. Il nous montre l'influence de La Mennais sur Vigny. Pour le poète, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* est toujours resté le prêtre ultramontain, défenseur du pape et de l'autorité. Certes, Vigny écrit dans l'*Avenir*, parce qu'il est curieux de questions sociales, parce qu'il désire agir sur le peuple, parce que, si gentilhomme qu'il soit et malgré sa défiance des démocrates, il comprend qu'on doit faire des concessions à l'esprit d'égalité et de liberté. Bien plus, en 1835, entraîné par les *Paroles d'un croyant*, Vigny demande une armée nationale et délibérante ! Mais, comme dit M. Citoleux, Vigny

---

1. P. 132 qu'est-ce que « les voltigeurs de Valenciennes ? » — P. 207 Esnue-Lavallée était juge au tribunal de Craon, et non procureur, et Bissy, juge au tribunal de Mayenne, et non avocat. — Lire p. 196 Courson et non *Curzon*; p. 203 Granville et non *Grandville*; p. 240 Boulland et non *Boulan*; p. 318 Turreau et non *Tureau*.

2. Cette étude, composée avant la guerre, est un tirage à part des derniers numéros des *Annales de Bretagne*. M. Citoleux, en nous l'adressant du front, envoie son salut à la *Revue critique* et à ses rédacteurs qui « pleins de vaillance, soutiennent le poids et entretiennent le bon renom des lettres françaises » ; nous lui répondrons, par ses propres paroles, que nous « conservons un chaleureux souvenir de nos collaborateurs mobilisés » et que nous attendons avec confiance le retour de ces chers victorieux.

ne suit qu'à regret La Mennais sur la pente démocratique, et il n'approuva jamais son apostasie. Dans le premier plan du roman de *Samuel* il nous représente évidemment La Mennais qui se jette à la Trappe pour se punir, pour y tuer sa pensée, et dans le dernier plan du même roman, il reproche à La Mennais d'abandonner ses disciples. Toutefois il n'enleva pas de cette œuvre la figure de La Mennais; il le regardait comme un de ces hommes rares à l'ardente volonté qui savent attirer les âmes et provoquer, diriger un mouvement religieux.

A. CHUQUET.

Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871, recueil de documents publié par le ministère des Affaires Etrangères. Tome X. Paris, Ficker, 6, rue de Savoie. In-8°, 423 p.

Ce tome X s'étend du 2 juin au 10 juillet 1866. C'est un des volumes les plus utiles de la publication et il renferme nombre de pièces intéressantes, non seulement les lettres de Benedetti connues pour la plupart au moins dans leur partie principale, mais celles de Drouyn de Lhuys, de Gramont et de plusieurs de nos agents. On remarquera tout ce qui concerne la déclaration de neutralité faite par Napoléon III, la cession anticipée de la Vénétie et la conduite de la Prusse, de ce gouvernement si ferme, si entreprenant, comme s'exprime Benedetti, dont Guillaume a remis les rênes à Bismarck. Pendant que la France garde la neutralité, pendant que le grand-duc de Bade essaie vainement de se soustraire au conflit, pendant que le roi de Bavière s'absorbe, comme dit Des Méloizes, dans ses rêveries solitaires et que ses troupes restent inactives, les Prussiens déploient une promptitude incroyable et prennent, comme Cintrat écrit de Hambourg, des mesures rapides et vigoureuses qui leur donnent toute l'Allemagne du nord. En face de ces envahissements de la Prusse et de son plan d'opérations bien arrêté et énergiquement poursuivi, le lieutenant-colonel Merlin, notre attaché militaire à Vienne, prévoit que l'Autriche sera lente et perdra du temps, que Benedek indécis et comme paralysé, très différent de Radetzky, ne pourra que subir la bataille, et Reculot, notre ministre à Francfort, juge le 3 juillet que, si l'artillerie prussienne ne tient pas ce qu'elle promettait, son infanterie a une supériorité de tir écrasante. Le jour même où Reculot trace ces lignes, éclate Sadowa; le duc de Gramont annonce tristement que le fusil à aiguille assure la complète et définitive victoire du roi Guillaume, et Benedetti, que l'exaltation de Berlin ne connaît pas de limites. Evénements et négociations se précipitent : de Kiel, le 9 juillet, notre agent consulaire Meroux de Valois informe Drouyn de Lhuys qu'une assemblée de soixante-dix notables a déclaré la veille que le but à poursuivre était l'unité de l'Allemagne avec et par la Prusse. La publication de ce tome X — d'ailleurs très bien imprimé

est faite avec soin et savoir ; les notes sont brèves et exactes ; quelques-unes, plus longues, se lisent avec grand profit [1].

A. CHUQUET.

L. DE LANZAC DE LABORIE. **Essais historiques et biographiques**. Paris, Plon, 1914. In-8°, x et 316 p. 3 fr. 50.

Les curieux pourparlers qui ont abouti à l'adoption de l'habit vert ; un tableau de l'état des esprits en 1814 ; une étude sur le rôle prépondérant d'Ozanam dans la fondation de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ; une intéressante notice sur un magistrat lorrain, Amédée Madelin ; un attachant résumé de la carrière du comte de Falloux ; deux biographies solides et ingénieuses à la fois, l'une d'Albert Sorel et l'autre de Paul Thureau-Dangin : tels sont les morceaux que renferme cet instructif volume où le lecteur trouvera, outre l'exactitude et l'impartialité de l'historien de *Paris sous Napoléon*, outre l'agrément de la forme, nombre de faits nouveaux et de fins aperçus. Il faut remercier M. Lanzac de Laborie d'avoir réimprimé des essais qui, parmi ses nombreux travaux de bibliographie et de critique, ne sont pas du tout, pour parler comme lui, de nature éphémère.

A. CHUQUET.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 10 novembre 1916.* — L'Académie procède à l'élection d'un membre de la Commission des travaux littéraires, en remplacement de M. Cagnat, nommé secrétaire perpétuel. — M. Maurice Prou est élu.

M. Maurice Croiset, président, annonce la mort de M. le marquis de Vogüé, membre libre de l'Académie depuis 1868.

La séance est levée en signe de deuil.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 17 novembre 1916.* — M. Maurice Croiset, président, annonce que l'Académie a accepté trois nouvelles fondations : 1° celle de M. Le Senne, destinée à récompenser, tous les deux ans, d'une somme de 2.000 francs, un travail relatif à l'histoire de Paris ; — 2° celle de M. Giles, professeur à l'Université de Cambridge, destinée à fonder un prix biennal pour récompenser un travail relatif à la Chine, au Japon et à l'Extrême-Orient en général ; ce prix devra être décerné à un Français ; — 3° celle de M. le duc de Loubat qui fonde, sous le nom de *Prix Gaston Maspero*, un prix quinquennal de 15,000 francs en faveur d'un travail sur l'Orient classique et plus particulièrement l'Egypte.

M. George Foucart, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, expose le résumé des travaux et des publications de cet Institut durant l'année écoulée.

M. Edmond Pottier lit un rapport sur les fouilles de M. Mouret à Ensérune, près de Béziers. — MM. Salomon Reinach, Antoine Thomas et Héron de Villefosse présentent quelques observations.

Léon DOREZ.

---

1. P. 107 lire Von der Tann et non *Von der Thann*..

L'imprimeur gérant : ULYSSE ROUCHON.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — **16 décembre** — **1916**

Viollier, Les sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse (S. Reinach).
M. Collignon, L'emplacement du Cécropion à l'Acropole d'Athènes (A. de Ridder).
Nyrop, Étude syntaxique sur le pronom indéfini « on » (E. Bourciez).
Poete, Paris devant la menace étrangère en 1635 (R.).
Mémoires du jeune Brienne, p. P. Bonnefon. I (R.).
Blok, Histoire du peuple néerlandais, III et IV (R.).
Uzureau, Andegaviana. XVIII (H. Baguenier-Desormeaux).
Pfister, Lectures alsaciennes ; G. Faure, Sur le front italien ; Deville, Virton et la Marne ; Alype, La provocation allemande aux colonies ; Le salut au drapeau, témoignages de loyalisme des musulmans français (A. Chuquet).
Ward et Waller, Histoire de la littérature anglaise, XII (Ch. Bastide).
Académie des Inscriptions.

D. Viollier, **Les sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse.** Genève, Georg, 1916 ; gr. in-8°, x-145 p., avec 40 planches.

Il est aujourd'hui certain que la civilisation de Latène (deuxième âge du fer) est celtique et que les Celtes ou Gaulois la répandirent en Europe. A quelle époque pénétra-t-elle en Suisse? M. V., se fondant sur certaines particularités de l'évolution de la fibule, croit que l'influence celtique commença à se faire sentir en Suisse de 550 à 500 av. J.-C., mais que l'établissement définitif des Celtes sur le sol helvétique n'eut lieu qu'un siècle plus tard. Bien que les Helvètes n'apparaissent dans l'histoire qu'à la fin du IIe siècle, c'est à eux que M. V. attribue l'introduction de la civilisation celtique en Suisse. Ces Helvètes sont connus par leurs sépultures et aussi par quelques établissements terrestres comme Latène, Tiefenau, Wipkingen, qui ne sont ni des villages, ni des postes fortifiés, mais vraisemblablement, comme l'a supposé Déchelette, des postes de douane, situés au bord des rivières ; ainsi s'explique que les armes y sont en abondance, alors que les objets usuels font presque défaut.

A la suite de prolégomènes qui forment une série d'excellentes dissertations (la chronologie du deuxième âge du fer, la tombe, le mobilier funéraire, le vêtement et la parure, les rites funéraires), on trouve un inventaire raisonné des sépultures gauloises fouillées en Suisse, avec bibliographie et muséographie, accompagné de 40 planches de phototypie où sont figurés tous les types connus. Il y a là le résultat

d'investigations patientes poursuivies par l'auteur, depuis des années, à travers tous les musées helvétiques et les innombrables publications de détail où ont été annoncées les découvertes. M. V. était seul capable de publier ce travail d'ensemble et il faut le remercier de l'avoir fait si complètement.

Obligé souvent d'aborder le terrain de l'histoire, M. V. le fait en s'autorisant de bons auteurs ; mais, faute d'avoir eu lui-même recours aux textes, il lui arrive de commettre de légères erreurs. Ainsi, p. 96, il écrit : « Tite-Live et César appellent les tribus du Valais des *semigermani*; cf. Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, 361, note 1 ». Mais le mot *semigermanus* est dans Tite-Live seul (XXI, 38, 8) ; il n'y a rien de tel dans César. Ce n'est pas la faute de M. Jullian, qui n'a point dit cela; sa note, visée par M. V., est ainsi conçue : « Tite-Live fait des Gaulois du Valais (cf. César, III, 1, 6 ; 2, 1 et 2), c'est-à-dire de Galates ou de Belges, des *semigermani*, XXI, 38, 8 ». Sans l'honnêteté de M. V., qui a dûment renvoyé à sa source, j'aurais cherché longtemps l'origine de ce malentendu.

P. 81, l'auteur admet, avec M. Szombathy, que les cas d'incinération partielle, constatés à Hallstatt, sont « le résultat d'observations mal faites ». Cela me semble d'autant moins vraisemblable qu'on peut invoquer des textes à l'appui de ce rite et que nous avons nous-mêmes, M. E. Pottier et moi, constaté quelque chose d'analogue à Myrina (*Nécropole*, p. 75-76).

S. Reinach.

M. Collignon, **L'emplacement du Cécropion à l'Acropole d'Athènes.** Extr. des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XLI. In-4°, p. 1-17, avec 3 pl. et 5 fig. Paris, Klincksieck, 1916. Prix, 2 fr. 80.

Le plan singulier de l'Erechtheion et les détails de sa construction ne sauraient se comprendre si l'on n'admet la nécessité pour l'architecte de respecter des cultes et des monuments antérieurs. Parmi ces édifices était le Cécropion, où la tradition plaçait le tombeau de Cécrops et qui semble bien avoir été situé au Sud du Pandroseion, par suite au Sud-Ouest de l'Erechtheion et en contact étroit avec la tribune des Caryatides. De fait, une niche s'ouvre à cet endroit dans le mur occidental du temple et les fondations en sont taillées en biseau à gauche de l'ouverture, que surmonte, au-dessous de l'ante et à la hauteur même du podium, un long bloc placé en porte à faux. Ces dispositions des assises inférieures, qui avaient nécessité un évidement correspondant des parties supérieures, s'expliquent si le Cécropion était antérieur à l'Erechtheion et placé de biais, de manière à empiéter quelque peu sur le plan de l'Erechtheion, dont l'orientation était différente. De bonnes photographies nous rendent très claires ces dispositions un peu exceptionnelles et dont, sans les travaux de divers savants, surtout de MM. Caskey et Balanos, nous aurions eu peine à

nous rendre compte. Reste à savoir ce qu'était au juste le Cécropion. C. pense que le petit édifice ne dépassait pas en hauteur le bloc dont nous avons parlé, qui servait de linteau à la niche. Il est fort possible et même probable — quoique l'on en ait douté — qu'il y ait eu à cet endroit un tombeau primitif, qui passait pour celui du héros autochthone Cécrops.

A. De Ridder.

Kr. Nyrop, **Étude syntaxique sur le pronom indéfini « on »** (Extr. du *Bulletin de l'Académie royale des Sciences et des Lettres* de Danemark, 1916, n° 2, pp. 169-179).

Ce petit mémoire est évidemment un fragment détaché d'un ensemble plus vaste; il nous fait espérer l'apparition prochaine de ce tome V qui doit être consacré à la syntaxe, et sera le couronnement attendu de cette belle *Grammaire historique de la Langue française*, publiée par M. Nyrop. Voici quelques doutes ou additions que je soumets à l'auteur, sur le présent sujet. Il est dit ici au début que l'usage de *homo* indéfini se retrouve aussi au moyen âge dans les autres langues romanes comme le provençal, l'espagnol, l'italien : mais il s'agirait de savoir si cet usage y est vraiment indigène, ou n'a pas été dû surtout à des influences françaises? Je ne suis pas persuadé non plus qu'il n'y ait pas une certaine relation — de quelque nature qu'elle soit — entre le français *on dit* et la formule germanique *man sagt*. En ce qui concerne l'ancienneté de l'emploi au Nord de la Gaule, outre l'exemple cité IV, 12 dans l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours (*Turonensis* non *Turrensis*!), il y en a au moins un autre VI, 14 dans le même ouvrage. Je crois du reste, comme je l'ai dit dans mes *Eléments de linguistique romane*, qu'il faut bien en définitive remonter jusqu'aux emplois de la Vulgate et à des phrases telles que *Non in solo pane vivit homo*. A propos de la persistance de la valeur nominale originaire dans le français du moyen âge, je ne trouve pas mentionné ici ce qui paraît en être la preuve la plus évidente, c'est-à-dire la possibilité de faire dépendre de *on* un relatif dans des phrases : *Om qui la vait, repairier ne s'en puet* Rol. 293. C'est M. Sechehaye qui a insisté là-dessus *Linguistique théorique*, p. 235, mais qui me semble en avoir un peu abusé pour mettre en doute que la transformation syntaxique fût un fait accompli dans notre ancienne langue.

M. N., comme il l'annonçait dans sa note du début, a surtout voulu insister sur la valeur qu'a prise *on* à l'époque moderne, servant à rendre la première personne du pluriel *nous* et s'y substituant de plus en plus; il a donné à cet égard des détails copieux, cité de curieux exemples, et a eu raison de faire une distinction entre l'emploi stylistique et l'emploi vulgaire, quoiqu'il y ait sans doute des points de contact entre l'un et l'autre. En ce qui concerne le premier, il remonte au moins jusqu'à l'époque classique, et j'ajouterai que les

Précieuses semblent avoir affectionné ce tour. Quant à l'emploi vulgaire, l'auteur l'a constaté dans divers parlers provinciaux de France, aussi en Suisse et en Belgique : il aurait pu ajouter d'autres références encore, et signaler par exemple qu'au Canada *on chante* pour *nous chantons* est devenu tout à fait courant, ce qui prouve la diffusion du tour et peut-être bien son ancienneté. Mais quelle en est en somme l'origine et la cause déterminante? « Besoin d'unification » répond M. Bally (*Le Langage et la Vie*, p. 59), qui y voit avant tout un procédé inconscient pour remédier au désaccord existant entre *chantons* et le paradigme *je chante, tu chantes*, etc. Ceci est un peu bien subtil, et ne doit être vrai qu'en partie. N'oublions pas que *on* peut remplacer *je* aussi bien que *nous*. Dans cette substitution je verrais donc pour ma part, surtout à l'origine, le grand art d'atténuer, le besoin psychologique de dissimuler sa personnalité derrière un indéfini : « *On pourra vous offrir de quoi vous consoler* » dit Arsinoé à Alceste dans la grande scène où elle cherche à le séduire. Et c'est bien aussi à peu près, il me semble, la conclusion à laquelle est arrivé M. Nyrop dans cet intéressant opuscule.

E. Bourciez.

Marcel Poëte, **Une première manifestation d'union sacrée**. Paris devant la menace étrangère en 1636. Paris, Perrin et Comp., 1917, VIII, 358 p. in-18, Prix : 3 fr. 50.

Il y a deux cent quatre-vingts ans, une armée formidable pour l'époque, composée d'Impériaux et d'Espagnols, débordant la frontière, pénétrait sur le sol français et franchissant la Somme, menaçait Paris. M. Marcel Poëte a eu l'heureuse idée de retracer à l'usage de nos contemporains le tableau détaillé de cette alarme si chaude qui émotionna les Parisiens d'alors comme la ruée de septembre 1914 secoua leurs descendants. Comme on devait s'y attendre de la part d'un connaisseur émérite du passé de Paris, de sa vie matérielle, intellectuelle et morale, le tableau n'est pas seulement d'une exactitude complète, mais il est brossé d'un pinceau agile et à l'aide d'une palette chargée de mille couleurs. Il se trouve de plus qu'à aucun moment de notre histoire peut-être notre capitale « ne s'est trouvée dans une situation aussi approchante de celle des débuts de la guerre actuelle » ; il n'est donc pas étonnant que sans cesse l'attention du lecteur (et celle de l'auteur) soit « ramenée à l'heure présente ». — Pourtant l'attaque fut notablement moins brusque que celle d'il y a deux ans, car quinze mois s'écoulèrent entre la déclaration de la guerre (19 mai 1635) et le passage de la Somme (5 août 1636). — Grand fut l'émoi des populations envahies ou menacées, grande aussi la colère contre les mauvais préparatifs de défense faits par les gouvernants ; nous assistons à la fuite des malheureux paysans, aux efforts hâtifs de la bourgeoisie parisienne pour défendre ses foyers ;

nous voyons les corps d'État et les corps de ville consentir aux plus lourds sacrifices, pour se constituer en bataillons civiques, pour se procurer des armes, tout en versant la forte somme pour que le roi pût lever et solder des troupes. Louis XIII et le cardinal de Richelieu s'ingénient à raffermir le courage des défaillants, à flatter avec une bienveillance calculée les amours-propres populaires, sensibles aux poignées de mains royales [1], afin de rendre la résistance plus formidable et d'empêcher les ennemis d'approcher de l'enceinte de la capitale. Certains traits du tableau nous rappellent en effet des souvenirs assez récents et dans le récit de M. Poëte il sera même question d'*embusqués*, de *moratorium* et d'*union sacrée* [2].

Pourtant les forteresses de La Capelle, du Catelet, de Corbie étaient prises après une assez faible défense, la ligne de la Somme franchie, celle de l'Oise menacée ; déjà nombre de Parisiens, assez fournis d'argent pour le faire, se sauvaient vers la Loire, quand Impériaux et Espagnols de Jean de Werth s'arrêtèrent. Ils étaient environ 35,000 hommes, principalement de cavalerie ; ils n'avaient pas d'artillerie de calibre et n'osèrent pas s'attaquer à l'armée royale qui couvrait Paris, alors qu'une seconde armée, en formation, aurait pu les attaquer en flanc. Réduits à leurs propres moyens, les bourgeois de la bonne ville auraient-ils pu résister à une attaque brusquée ? L'auteur le croit ; « Paris debout attend l'ennemi » dit-il fièrement ; pourtant il nous vient quelques doutes quand on lit qu'ils avaient des colonels comme ce chanoine Des Roches, qui possédait bien quarante mille livres de rente, mais qui n'avait jamais porté d'autre épée que celle du commandeur de La Porte, quand il était son laquais (p. 232) ; quand on voit surtout dans une lettre du maréchal de La Force à Richelieu, du 12 août, que « de mil de ses soldats il n'y en a pas, possible, dix qui sachent charger leurs mousquets » (p. 296).

M. Poëte a utilisé, pour écrire sa narration vive et pimpante qui n'a rien de solennel — ce dont nous le félicitons tout particulièrement — toute la littérature officielle et autre, les édits royaux, les

---

1. Quand Sa Majesté eut « embrassé » l'un des savetiers, la corporation lui vota d'enthousiasme un supplément de subsides (p. 142).

2. Peut-être aurait-il mieux valu laisser au seul lecteur le soin de marquer toutes ces analogies du présent et du passé ; l'impression aurait été celle d'une œuvre purement historique. — Pour ce qui est de l'*union sacrée*, l'auteur nous fournit lui-même un exemple combien superficielle était « la destruction des haines religieuses » dont il parle, p. 163, puisqu'il nous raconte que l'archevêque de Paris ordonnait aux fidèles « de s'abstenir de commerce familier avec les protestants » (p. 308).

3. « Depuis le 17 septembre jusqu'à ce jour (3 octobre), j'en ai compté quarante-sept, écrivait l'envoyé hollandais Grotius, dont la plupart se contredisent suivant l'esprit de changement inhérent à la nation française » (p. 339).

arrêtés, les mémoires, contemporains [1], les correspondances [2], les gazettes [3], les pamphlets politiques, les romans du jour, les poésies satiriques, etc. Il nous a donné plus que l'histoire d'une menace de siège qui ne s'effectua que deux cent trente-quatre ans plus tard ; il nous a fourni le tableau authentique du Paris à la fois élégant et raffiné, sale et populaire vers la fin du règne de Louis XIII. Sa science, qui est solide, l'auteur a mis quelque coquetterie à la dissimuler ; il n'y a, dans tout son volume, pas un renvoi précis, pas une seule note. Je sais bien que le grand public, auquel il songeait en première ligne, n'en demande pas ; mais les professionnels auraient aimé savoir parfois à quelle source — il en est de plus ou moins sûres — le narrateur avait emprunté tel menu détail de son récit.

En somme très intéressant et très vivant tableau de Paris qu'on relira certainement avec plaisir, même après que les émotions de la guerre actuelle appartiendront également au passé [4].

R.

Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le **jeune Brienne**, publiés d'après le manuscrit autographe pour la Société de l'histoire de France par Paul Bonnefon. Tome premier, Paris. Renouard (Laurens successeur) 1916, 357 p. in-8°. Prix 9 francs.

Les Mémoires de Louis-Henri de Loménie de Brienne (celui qu'on appelait le *jeune Brienne* à la cour de la régente Anne d'Autriche) ne sont pas pour nous d'une nouveauté absolue, car déjà Fr. Barrière en avait mis au jour certaines parties (Paris, Pouthier, 1828) d'après le même manuscrit, qui est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale [5] et qui était alors entre ses mains. Seulement il l'avait arrangé à sa façon, dans les meilleures intentions du monde, pour faire subir, si je puis dire, un traitement orthopédique aux divagations du fantasque auteur. Mais c'est M. Bonnefon qui nous permet, le premier, de juger aujourd'hui de l'ouvrage tel qu'il est sorti des mains de l'ex-secrétaire

1. Ceux de Richelieu (qu'il regarde trop comme une œuvre *personnelle* du cardinal, de Fontenay-Mareuil, de Mathieu Molé, d'Antoine Arnaud, de Monglat Goulas, etc.

2. Celles de Richelieu, Hugo Grotius, Chapelain, etc.

3. Ce sont également des *gazettes* ou *nouvelles à la main* que la correspondance, restée manuscrite, que Philippe de Marescot envoyait au comte de Béthune en Berry, et dont l'auteur s'est, avec raison, beaucoup servi, car elle renferme des détails intéressants.

4. Quelques vétilles typographiques notées en passant. P. 15, il faut écrire le fort de *Schenk* (Schenkenschantz) et non de *Scherch*. — L'orthographe correcte du nom du général *Enkenfort* est *Enckevort*. — Dans un moment d'inattention l'auteur écrit, p. 299, que l'année 1648 fut celle de la paix, oubliant que la guerre contre l'Espagne ne prit fin qu'en 1659, à la paix des Pyrénées.

5. C'est le manuscrit 6450 des Nouvelles acquisitions françaises de la Bibliothèque nationale. Il a été commencé, ou du moins l'auteur en a écrit le titre en mai 1682 et la première partie a été terminée en février 1684.

d'Etat de Louis XIV. Né en 1636, élevé pendant quelque temps avec le petit roi, désigné pour la survivance du poste de secrétaire d'Etat, occupé par son père, avant même qu'il eût accompli sa quinzième année, il part en 1652 pour un tour d'Europe prolongé bien au delà des limites ordinaires d'alors, car il visite l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Pologne, l'Autriche, l'Italie, et ne revient en France qu'après une absence de trois ans. Il entre en fonctions en 1658 et remplit les devoirs de sa charge avec distinction et succès; du moins c'est lui qui l'affirme. Mais en 1663 il est congédié, d'une façon peu honorable, pour des raisons encore mal connues; lui-même attribue sa chute aux intrigues de Lyonne et de ses amis, et à la disgrâce qui jadis avait frappé le comte de Chavigny, dont il avait épousé la fille. Sa judiciaire semble avoir fléchi sous le poids du malheur; à la mort de ses parents [1] et de sa jeune femme, il quitte le monde, entre à l'Oratoire, devient sous-diacre, puis se remet à voyager, séjourne quelque temps à Schwerin, où le retient, dit-on, un sentiment tendre pour la duchesse de Mecklembourg; puis il retourne au pays, où ses excentricités s'accentuent au point que sa famille le fait interner à Saint-Lazare, 1674). Il y reste une vingtaine d'années; lui-même affirme que c'est pure envie des siens, mais M. Bonnefon nous donnera peut-être, dans son *Introduction*, destinée à un prochain volume, des motifs plus spécieux de cet emprisonnement prolongé, d'ailleurs assez bénin. Quoi qu'il en soit, pour charmer les ennuis de sa captivité, Brienne écrit; il écrit beaucoup, en prose et en vers, en français et en latin. De ses manuscrits nombreux plusieurs sont perdus; on ignore au juste jusqu'à quelle date il a poussé le récit de sa vie et de ses aventures. La première partie, que nous donne aujourd'hui M. Bonnefon, nous le montre très informé de la littérature historique et autre de son temps, ayant très bonne opinion de ses propres talents littéraires, exprimant souvent des idées très arrêtées et non moins sensées sur les hommes et les choses de son temps. Puis on constate des *déraillements* curieux dans ses exposés des affaires de la France et des siennes propres, se perdant dans un océan de détails insignifiants, incapable, dirait-on, d'embrasser nettement les questions qu'il prétend traiter. C'est donc, quasiment au hasard, que l'on s'embarque avec un guide aussi capricieux que notre sous-diacre, dans tous les méandres de ses souvenirs de lectures, d'enfance et de voyage.

Comme *Avant-propos* de ces Mémoires on rencontre d'abord une soixantaine de pages assez intéressantes sur ses prédécesseurs en correspondances et en mémoires depuis le XVIe siècle, Commynes et

1. C'est un des traits touchants de ce touche à tout vaniteux et un peu maniaque, que l'attachement filial qu'il témoigne partout à son père et à sa mère. Il faut voir comment il défend la mémoire de celle-ci contre certaines insinuations de l'Histoire de La Barde, cousin par alliance de sa famille (p. 115-124).

Brantome, Marguerite de Valois, Montrésor et Fontrailles, La Rochefoucauld, Bussy-Rabutin, le duc de Guise, Bassompierre, Pomponne, d'Avaux, Brienne le père, le duc de Rohan, etc. Parfois il revient en arrière, pour parler de Du Perron, d'Ossat, du président Jeannin ; puis il caractérise des historiens proprement dits, comme Priolo et La Barde, et l'on peut dire que ses jugements sont d'ordinaire assez sagaces [1]. La première partie des *Mémoires* qui suivent, s'occupe de la *Régence de la reine Anne d'Autriche*. Elle est partagée en trois livres. Le premier nous entretient tout d'abord de l'auteur lui-même, de ses débuts comme enfant d'honneur de Louis XIV, gagnant les bonnes grâces du jeune roi. Il nous raconte les débuts de la Régence, la cabale des Importants, la querelle entre Chavigny et Mazarin, tout cela pour ce qui concerne les intrigues politiques, non pas comme des réminiscences personnelles, bien entendu, mais d'après les confidences que son père lui aurait faites pour initier son futur successeur aux arcanes d'Etat. Ce sont peut-être les pages les plus intéressantes du volume, mais jusqu'à quel point reproduisent-elles la vérité historique? Le second livre revient en arrière jusqu'aux débuts de la carrière politique de Richelieu, avant et après le meurtre de Concini. On y trouve tout l'historique des intrigues de cour et des complots, depuis celui de Chalais jusqu'à celui de Cinq-Mars, puis aussi, mais très brièvement, certains épisodes de l'histoire extérieure du règne de Louis XIII, avec certains violents coups de griffe à l'adresse du grand cardinal [2]. Dans le troisième livre, Brienne revient à la régence d'Anne d'Autriche ; il nous fournit mainte anecdote sur Mazarin, sur sa famille et ses collections d'art, mais il s'occupe surtout de lui-même, de l'accueil qui lui est fait à la cour, au retour de ses voyages, et insère dans son récit une longue conférence qu'il fit sur la Laponie aux dames et demoiselles d'honneur de la reine et dans laquelle il leur raconte des choses bien singulières [3].

C'est là que s'arrête le premier volume édité par le conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. Une seconde partie du manuscrit racontait les pérégrinations de Brienne à travers le continent européen ; une troisième s'étendait sur ses affaires de famille, sur les fonc-

---

1. Il y parle surtout aussi longuement des *Mémoires du sieur Pontis*, qu'il compare aux Confessions de Saint-Augustin; il nous assure que c'est la lecture répétée du livre du pieux colonel qui lui a donné l'idée d'écrire ses propres Mémoires.

2. C'est à Brienne que remonte la responsabilité du récit, vrai ou faux, montrant Richelieu, revêtu d'un pantalon de velours vert, orné de clochettes d'argent, dansant une sarabande dans le cabinet d'Anne d'Autriche, dont il aurait été amoureux (p. 216-218). — Voy. aussi comme il incrimine sa conduite vis-à-vis du maréchal d'Ancre, et défend presque « l'innocence d'un malheureux » que l'évêque de Luçon laissa tuer quoiqu'il fût prévenu de l'attentat projeté (p. 146-160).

3. « Leurs petites femmes (les Laponnes), qui sont aussi fécondes que des singes, leur donnent deux ou trois enfants à la fois, *jamais moins de deux*, et il y en a telle qui en a fait jusqu'à cinq » (p. 341-342).

tions officielles exercées par lui en 1657, 1658, 1659, et sur ses rapports avec le cardinal Mazarin. On les trouvera, pour autant qu'elles nous sont conservées, dans le volume suivant.

Ajoutons encore, en terminant, que ces Mémoires écrits par un reclus privé pendant longtemps de sa liberté, n'ont rien d'un frondeur, du moins à l'égard des détenteurs actuels de l'autorité royale. Brienne est resté non seulement un ardent royaliste, mais il professe une admiration profonde pour la majesté et le génie du Grand-Roi. Etait-il bien sincère ou comptait-il que cette attitude dévotieuse lui ouvrirait les portes de sa prison? L'éditeur nous l'apprendra peut-être dans l'introduction générale qu'il nous doit encore et qui nous fera mieux connaître le singulier personnage dont il vient d'exhumer les mémoires authentiques et dont lui, mieux que personne, peut nous exposer la vie, l'œuvre et la fin.

R.

Geschiedenis van het Nederlandsche Volk door P. J. Blok, Tweede Druk, Derde Deel, Vierde Deel, Leiden, A. W. Sijthoff, s. date (1914-1915), VIII, 716, VIII, 588 p. gr. in-8°, cartes. Prix : 25 fr. 50.

Après avoir parlé bien souvent ici, dans le cours des vingt dernières années, des volumes, successivement publiés, de la grande *Histoire du peuple néerlandais* de M. P. J. Blok, tant dans sa traduction allemande, revue par l'auteur, que dans le texte original, j'ai eu l'occasion de signaler, assez récemment dans la *Revue critique* les deux premiers tomes de la nouvelle édition, plus compacte et meilleur marché, qu'a donné le savant professeur de Leyde, de son œuvre capitale [1]. J'ai trop fréquemment recommandé la façon consciencieuse et solide du travail de M. B. pour qu'il soit nécessaire de dire qu'il a revu soigneusement son texte et qu'il l'a modifié partout où les publications de documents d'archives en ces dernières années lui ont fourni des matériaux inconnus auparavant [2]. Chacun des deux nouveaux volumes comprend deux volumes de l'édition originale. Le tome III embrasse l'histoire de la République des Provinces-Unies depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'à son effondrement devant l'invasion française en 1795 et l'embarquement du prince stadhouder dans la nuit du 18 janvier de cette année. Il contient les livres VII à X de l'ouvrage, qui sont consacrés à Jean de Witt et son époque, à Guillaume III d'Orange, à l'histoire des Provinces-Unies jusqu'à la guerre de la succession d'Autriche (1740), à l'établissement du stadhoudérat héréditaire, puis à la crise *patriote*, jusqu'à la chute de la république. Je ne vois pas de modifications d'ordre majeur à signaler pour cette édition

1. Voy. *Revue critique* du 29 mars 1913 et du 28 mars 1914.

2. La préface du dernier volume de cette nouvelle édition est datée du 15 novembre 1915.

nouvelle [1]. Les additions sont plus nombreuses au tome IV, qui est également divisé en quatre livres. Le premier raconte la *période française* de la Hollande, de 1795 à 1814 ; le second nous donne l'histoire du royaume uni de la Néerlande, de 1815 à 1830 ; le troisième s'étend de la révolution de 1830 à celle de 1848 ; le quatrième enfin est consacré à l'histoire contemporaine (1848-1914). Si la première période nous est assez bien connue, grâce aux écrits nombreux (récits, biographies, mémoires), sur la Révolution et le règne de Louis Bonaparte ; si nous avons encore des notions plus ou moins précises sur la révolution de Bruxelles et la séparation de la Belgique, il faut bien avouer que notre ignorance des « choses de Hollande » est généralement absolue pour la seconde moitié du XIXe siècle, du moins pour tout ce qui se rapporte à l'histoire intérieure du royaume. Nous connaissons assez bien l'affaire du Luxembourg (1867) ; nous avons partagé avec les Néerlandais l'enthousiasme pour les Boers (1899-1902) ; nous avons suivi avec intérêt à partir de sa naissance, qui fut une grande joie nationale, le développement de la petite reine Wilhelmine ; mais je crains fort que, même parmi nos professionnels de la politique, il n'y en ait que peu qui soient au courant des luttes parlementaires de la Néerlande, de la réforme de sa constitution en 1887, et pour qui les noms des hommes d'Etat hollandais, les plus célèbres dans leur pays, les Thorbecke ou les Kuyper, aient une signification bien précise. Une traduction ou — mieux encore — une adaptation des derniers livres de la *Geschiedenis* de M. Blok serait incontestablement d'une utilité très grande pour nous mieux orienter sur ce peuple voisin [2], où tant de noms français rappellent encore l'immigration des nombreux compatriotes réfugiés au XVIIe siècle et où nous conservons des amis très dévoués, malgré la pression qu'exerce sur la Néerlande, « encerclée » depuis deux ans, son plus proche et très impérieux voisin.

L'auteur s'est arrêté au seuil du *wereldorloog*, de la « guerre mondiale ». Malgré les dangers de l'heure présente, il regarde vers l'avenir avec un optimisme solide et viril. Il déclare dans les dernières pages de son livre, qu'après la paix universelle, qui ne peut manquer d'être proche, s'ouvrira une période d'activité pacifique intense pour son

1. Signalons toutefois l'appendice (p. 679-693) dans lequel M. Blok a groupé et apprécié les sources : *Bronnen der geschiednis*, etc., pour le tome III et p. 549-566, au tome IV, pour la période 1795-1839.

2. Evidemment M. Blok, tout historien impartial qu'il est, considère les hommes et les choses au point de vue national. Les Hollandais ont été trop souvent en gurrre avec les Anglais, les Français, les Allemands, pour que certaines appréciations ne puissent occasionnellement froisser l'amour-propre ou les susceptibilités de ces nations ; mais, en thèse générale, l'on peut affirmer que le désir d'impartialité du professeur de Leyde est absolu. Froid et mesuré dans ses jugements, il ne s'emballe jamais et parfois on le voudrait un peu plus accessible à l'émotion ; mais aussi, par contre, il n'a point d'accès de colère contre les ennemis de la Néerlande.

pays. « La Néerlande ne désire nullement devenir « une plus grande Néerlande » au sens politique du mot, mais elle se refuse à devenir une « plus petite Néerlande ». Elle entend rester absolument indépendante, une nation libre sous la vieille dynastie populaire d'Orange-Nassau. Elle veut continuer à vivre sa vie, d'après ses idées à elle, et elle est prête, s'il le faut, à combattre dans ce but, sur n'importe quel territoire, dans n'importe quelles circonstances, en temps de guerre comme en temps de paix » (IV, p. 544).

R.

Abbé Uzureau. **Andegaviana.** Tome XVIII. Paris, Picard; Angers, Siraudeau, 1916. In-8°, pages.

A peine ai-je rendu compte du 17e volume des *Andegaviana* que paraît le 18e. Il renferme, lui aussi, de nombreux documents qui concernent non seulement l'histoire de l'Anjou, mais l'histoire générale, soit qu'il s'agisse de la Fronde, du Jansénisme, de la guerre de Vendée ou de l'Instruction publique (enseignement secondaire en Anjou et Université d'Angers).

Tout n'est pas d'égale valeur ni d'égale importance dans cet énorme amas de matériaux. Je ne voudrais pas chicaner l'infatigable travailleur. Qui dit *Ana* — et nous sommes dans les *Andegaviana* — dit recueil d'anectotes, de traits d'histoire, de pensées détachées, et M. U. est en droit de les prendre où il les trouve. Mais il reproduit trop souvent, plus souvent que dans les précédents tomes, des extraits de ses devanciers. Il fait de trop fréquents emprunts à des ouvrages récents ou connus, comme à l'ouvrage de Savary (d'où il tire le chapitre sur les colonnes infernales dans la Vendée angevine, Caffin, Bonnaire et Moulin), comme à l'ouvrage de Deniau, comme aux travaux de MM. Caron et Benaerts. N'est-ce pas nuire à sa publication et en abaisser le niveau ?

J'aime bien mieux que M. U. extraie des archives de Maine-et-Loire, des archives de la Ville d'Angers, du greffe de la cour d'appel et des communes ainsi que des gazettes locales et des historiens de jadis certains documents du premier ordre, comme *Michel Le Pelletier évêque d'Angers (1660-1706)*; *Le général Leigonyer et les débuts de la guerre de Vendée; Les Ecoles secondaires à Angers sous le Consulat et l'Empire; Les carriers d'Angers en 1790*; *Démolition de la chapelle de la Vierge à l'abbaye de Bellefontaine (26 août 1791)*, où il rectifie les assertions aventurées de C. Port; *La Pacification d'Hédouville (1799-1800)*; *Un délégué de Hentz et Francastel en Vendée (février-avril 1794)*...

Ces notes, encore trop restreintes à mon goût, sont judicieusement choisies et fournissent d'appréciables renseignements sur les gens et les choses dont traite l'auteur. Il continue également à fournir des

références fort utiles encore qu'un peu succinctes et parfois trop vagues [1].

Pour terminer, je répéterai ce que je disais en parlant du tome XVII de ces *Andegaviana* : quand M. Uzureau se décidera-t-il à nous donner une table générale méthodique et onomastique? Le besoin en est urgent, s'il veut que les chercheurs profitent de ce colossal travail.

H. Baguenier Desormeaux.

Christian Pfister, **Lectures alsaciennes.** Géographie, histoire, biographies. 50 lectures, 38 gravures et 3 cartes. Paris, Colin, 103, boulevard Saint-Michel, 1916. In-8°, 130 p., 1 fr. 90.

C'est, comme l'indique le titre, un recueil de morceaux sur l'Alsace. Tous sont choisis avec goût et bonheur. Les uns décrivent l'Alsace, la vieille et loyale Alsace, comme dit Erckmann-Chatrian, l'Alsace qui, comme écrivait Charles Grad, nous captive par son charme propre ainsi que par les merveilles du travail humain, l'Alsace où, selon la chanson, il fait si bon vivre, *im Elsass isch güat lawa*, son climat, ses monuments, Sainte-Odile et le « peuple infini » de ses chênes et de ses pins, la cathédrale de Strasbourg, les jolis villages avec leurs portes à claire-voie et leurs petits vitraux encadrés de plomb et enguirlandés de houblon et de roses, les coutumes, arbre de Noël, cigognes — *Storik Langabein* ! — œufs de Pâques, fête des ménétriers. Les autres nous présentent quelques villes, Thann, Altkirch, Guebwiller, Ferrette, Colmar, Münster, ou bien retracent des épisodes de l'histoire de l'Alsace et des biographies des grands hommes, Schoepflin, Oberlin, Kellermann, Kléber. On lit avec intérêt, avec émotion la plupart de ces morceaux, tirés des meilleurs auteurs, et on félicitera surtout M. Pfister d'avoir déroulé sous nos yeux comme une histoire de l'Alsace moderne en raccourci : Turenne à Türckheim, Louis XIV à Strasbourg, fêtes du centenaire et de la fédération, la Marseillaise (qui devrait s'appeler plutôt la Strasbourgeoise), Hoche à Frœschwiller, réunion de Mulhouse, Huningue en 1815, tableaux de l'Alsace en 1865 — et de l'école primaire où M. Pfister apprit le français —, bombardement de Strasbourg en 1870, protestation des députés de l'Alsace contre l'annexion, exode des Alsaciens en 1872, Joffre à Thann.

La librairie a eu l'ingénieuse idée de joindre au texte français, sous le titre *Elsässische Lektüren*, une traduction allemande, très bien faite par M. Hatt.

---

1. Je ne sais si c'est un effet de la guerre, mais il me paraît que l'imprimeur n'a pas beaucoup surveillé le tirage; il y a des feuilles entières difficiles à lire, surtout dans la première partie.

Il est inutile de recommander cet excellent petit livre et à notre jeunesse et même aux grandes personnes [1].

Arthur CHUQUET.

Gabriel FAURE, **De l'autre côté des Alpes. Sur le front italien.** Paris, Perrin, 1916. In-8°, IV et 144 p. 2 fr. 50.

M. Gabriel Faure a voyagé dans la Haute-Italie pendant les premières journées de Verdun. Il a trouvé dans les villes, à Brescia, à Bassano et ailleurs, une atmosphère guerrière et il a deviné que les Autrichiens essaieraient de s'emparer du plateau d'Asiago. Il est allé sur le front : à Udine que les aviateurs ennemis tentaient de survoler ; en Carnie, dans les rudes montagnes où les officiers italiens lui montrèrent leurs batteries et burent avec lui à la victoire des alliés ; à Grado d'où il a distingué de loin les monuments de Trieste. La poésie et l'art l'intéressent et l'attirent toujours. Il visite à Venise d'Annunzio presque guéri et il regrette que Carducci, « le vieillard divin », ne vive plus pour chanter le triomphe de la justice et de la liberté. Il maudit la barbarie allemande dont Tiepolo, le délicieux peintre de la Venise du XVIIIe siècle, a été victime, et il décrit avec charme les merveilles de Ravenne et d'Aquilée. Ce nouveau recueil d'articles a eu sûrement et aura le même succès que son aîné que M. Gabriel Faure avait intitulé *Paysages de guerre* [2].

A. CHUQUET.

Lieutenant Robert DEVILLE, **Carnet de route d'un artilleur. Virton. La Marne.** Avec une préface de Pierre Mille. Paris, Chapelot. In-8°, XII et 132 p.

Le jeune sous-lieutenant d'artillerie qui a écrit ses souvenirs, eut

---

1. P. 66 les lignes de Wissembourg furent perdues, non le 28 juillet, mais le 13 octobre. — P. 76, la sortie de Huningue a été autrement dramatique et bien « alsacienne » : après les trois pelotons qui représentaient l'armée régulière, parurent, en quatre pelotons, au nombre de 934 hommes, les pauvres petits Alsaciens mobilisés qui n'avaient pas déserté, qui jusqu'au dernier jour étaient restés fidèlement à leur poste et qui certes méritaient autant d'éloge et autant de gloire que les canonniers du 1er régiment et que les soldats du 6e de ligne. — P. 124 c'est le 21, et non le 22 septembre, que la Convention s'est réunie et qu'elle a proclamé, non pas la République, mais l'abolition de la royauté. — P. 126 Kléber, au siège de Mayence, n'était pas à la tête du 4e bataillon du Haut-Rhin ; il était mieux que cela, il avait le commandement du camp retranché. — *Id.* Il n'était pas à Altenkirchen, lorsque Marceau fut mortellement blessé. — *Id.* Il fut assassiné, non pas « comme il se promenait dans les rues du Caire », mais en traversant la galerie qui menait de la maison de Damas, son chef d'état-major, à sa propre maison.

2. P. 41 « sur un bateau à deux rames » ; je ne sais de quelle traduction s'est servi M. Faure ; mais il y a dans le texte de Gœthe « avec deux rameurs » ; p. 43 c'est dans ses Mémoires, au livre III, que le poète allemand raconte qu'enfant, il joua le Néron de *Britannicus* ; *id.*, la duchesse de Weimar n'était pas « une princesse d'Este » (même au figuré, et la Léonore d'Este du *Tasse* est Mme de Stein) et sa cour n'était pas « vieillotte » du tout.

dès le 13 septembre 1914 le bras gauche broyé par un éclat d'obus. Mais, comme il dit, il en sera quitte pour se servir d'un bras articulé. Il raconte ses souffrances avec sérénité, avec une sorte de joie tranquille ; il observe et note tout ; son journal ne pourra être négligé par les futurs historiens de la guerre. Durant les mois d'août et de septembre 1914 il a vu non seulement la retraite — une retraite qu'on ne s'expliquait pas, qui troublait affreusement le cœur des officiers et qui n'entamait pas la confiance des hommes (p. 97) — mais l'immédiate et glorieuse réaction qui s'appelle la bataille de la Marne, la reculade soudaine des Allemands et son allure de déroute, l'entrain et l'allégresse des Français victorieux. Malgré sa blessure, au bout de ces quarante-quatre jours d'une si rude campagne, il conclut : « Allons, y en a bon ».

A. Chuquet.

La provocation allemande aux colonies, par Pierre Alype. Préface d'Albert Sarraut. Paris, Berger-Levrault, 1915. In-8°, xlii et 244 p. 5 francs.

Le volume de M. Pierre Alype, inspiré par un généreux patriotisme, accompagné de curieux détails et d'importants documents, expose l'avant-guerre aux colonies. Dans la première partie, l'auteur met en lumière les résultats de notre politique d'expansion et l'importance de nos provinces d'Outre-mer. Il étudie dans la seconde partie l'impérialisme colonial allemand de 1884 à 1914, les efforts de Guillaume II pour établir son hégémonie en Afrique et les menées dangereuses de ses agents dans les provinces françaises, belges et portugaises. Inutile d'ajouter qn'il ne croit pas du tout, au contraire de M. Dernburg, que l'Allemagne doive, la guerre finie, recouvrer toutes ses colonies.

A. Chuquet.

Collection de la « Revue du monde musulman ». **Le Salut au drapeau. Témoignages de loyalisme des musulmans français I. Algérie**. Paris, Leroux, 1916. In-8°, 176 p. 12 francs.

On a plaisir à feuilleter, à lire ce beau recueil orné de portraits. Il contient, dans le texte arabe et la traduction française, des réponses, en prose ou en vers, de cent quarante musulmans français à la carte postale du Salut au drapeau que la » Revue du monde musulman » avait répandue en Algérie.

De Tlemcen, des provinces d'Alger, de Constantine, d'Oran et des territoires du sud, ces enfants loyaux et fidèles de la France, comme eux-mêmes se nomment, jeunes et vieux — il y a parmi eux un nonagénaire — adressent leurs hommages à notre drapeau, le drapeau unique, le drapeau sublime, le meilleur de tous les drapeaux, le drapeau de la justice et du droit, le drapeau pour qui l'on fait assaut d'héroïsme et qui inspira d'innombrables actions d'éclat, le drapeau

tricolore dont le bleu symbolise l'espérance, le blanc, la victoire et le rouge, le sang de l'adversaire (p. 26), le drapeau qui groupe sous son ombre immense une valeureuse armée, le drapeau qui s'élève jusqu'aux étoiles et que vénèrent tous les adorateurs d'Allah, le drapeau qui flottera sans doute sur les forteresses allemandes.

Ils acclament la noble et glorieuse France, leur mère bien aimée, leur patrie adoptive, comme ils la qualifient, le généreux pays qui les a nourris de son lait et les a formés dans ses écoles, la brillante et fière nation qui fait l'ornement du monde, ses habiles administrateurs, son gouvernement bienfaisant et magnanime qui partout protège l'Islam, ses principes de liberté et d'humaine fraternité, son grand chef Sid Joffre si avisé et clairvoyant, ses soldats à l'âme ardente, hommes superbes et semblables à des lions.

Ils souhaitent le triomphe légitime et complet de cette France qu'ils affectionnent et admirent; ils souhaitent la défaite de ses ennemis qu'ils méprisent et maudissent, de ces ennemis ignorants, grossiers et barbares qui sont aussi les ennemis de la civilisation; ils souhaitent l'humiliation suprême de Guillaume le menteur qui a violé lois et traités et qui ne sait quel parti prendre.

« O France, disent-ils, sous la poussée de tes braves soldats les retranchements solides comme les rocs ont été brisés. Que la face des Allemands soit couverte de confusion et de honte; que leur empire soit démembré! Et toi, France, puisses-tu demeurer éternellement grande et laisser majestueusement traîner ta robe![1] ».

A. Chuquet.

Sir A. W. Ward et A. R. Waller, **The Cambridge History of English Literature**, Vol. XII, *The Nineteenth Century*, I, Cambridge, University Press, 1915, in-8°, 565 pp. 9 s.

Malgré la guerre, l'université de Cambridge poursuit sans interruption la publication de sa grande histoire de la littérature anglaise. Avec le douzième volume, on aborde le XIXe siècle. Voici l'indication des principaux chapitres : Sir Walter Scott, par le docteur F. F. Henderson; Byron par F. W. Moorman; Shelley et Keats, par le professeur Herford : les petits poètes, Rogers, Campbell, Moore, les publicistes Landor, Hunt, de Quincey, par le professeur Saintsbury. L'honorable Arthur R. D. Elliott, ancien directeur de la *Revue d'Edimbourg*, conte l'histoire de la fondation de la célèbre *Revue* et parle des publications qui lui firent concurrence, notamment de la *Quarterly Review*. Le professeur Howe, de l'université d'Indiana, s'est chargé du chapitre sur Hazlitt. M. A. Hamilton Thompson a disserté sur Lamb, M. Harold Child sur Jane Austen et les romanciers con-

---

1. P. 167 manque la dernière ligne du morceau. La préface est vraiment trop sommaire.

temporains. L'histoire de la théologique a été étudiée par le révérend F. E. Hutchinson (théologie libérale) et par le vénérable W. H. Hutton (mouvement d'Oxford). Enfin les deux derniers chapitres traitent des historiens (Sir A. W. Ward) et des érudits (Sir John Edwin Sandys). Une bibliographie détaillée accompagne le volume. A signaler quelques omissions : T. de Wyzewa, *Byron et Shelley* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1893) ; Marquise de Boissy, *Lord Byron jugé par les témoins de sa vie*, Paris, 2 vol., 1868; Dépret, *Charles Lamb, de l'humeur littéraire en Angleterre*, 1878 ; Derocquigny, *Charles Lamb, sa vie et ses œuvres*, Lille, 1904, et une erreur singulière qui attribue à la thèse de M. Chevrillon la date de 1809 (p. 427). La dissertation de Barnette Miller intitulée *Leigh Hunt's Relations with Byron, Shelley and Keats*, devrait figurer dans la bibliographie de Leigh Hunt aussi bien que dans celle de Byron ; on ne la trouve d'ailleurs ni dans celle de Shelley ni dans celle de Keats. Nous ne pouvons répéter que ce que nous avons dit tant de fois : cette monumentale histoire de la littérature anglaise est un excellent instrument de travail pour les étudiants et pour les chercheurs. Elle fait honneur à l'université qui en a eu l'idée et qui en poursuit la publication malgré les obstacles accumulés.

Ch. Bastide.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 1er décembre 1916.* — M. Antoine Thomas entretient l'Académie du nom propre « Ensérune », au sujet des fouilles récemment faites dans cette localité par M. Mouret et exposées par M. Pottier.

M. de Mély annonce qu'il a étudié les inscriptions tracées sur les vêtements des personnages représentés dans les tapisseries de la cathédrale de Reims actuellement exposées au Petit Palais. Dans l'arbre de Jessé, on lit « le Maire Jean », c'est-à-dire le maître des œuvres de Marguerite d'Autriche, auteur des miniatures d'un manuscrit de Carpentras. Sur le sabre d'un des gardes de l'Adoration des Mages, on lit « Niv » : c'est le monogramme d'un peintre, Nivar, qui en 1530 a fourni le carton d'un autre épisode de la Vie de la Vierge, pour une verrière de Saint-Paul de Liège. Sur une autre tapisserie, on lit « Tebaldo », et sur celle qui représente Anne et Joachim renvoyés par le grand-prêtre : « Joritzel van Baios ». Ce nom se retrouve dans le *Rheinholds-Altar* de Dantzig sous la forme « van Banos » ; on avait attribué ce tableau au « maître de la Mort de la Vierge » de Cologne parce que l'on n'avait rencontré aucune autre mention de Baios ou Banos.

L'Académie procède à l'élection de deux membres de la Commission des inscriptions et médailles. Sont élus MM. Babelon et Chatelain.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 8 décembre 1916.* — M. Paul Fournier fait une seconde lecture de son mémoire sur les collections canoniques du pontificat de Grégoire VII.

M. C. Huart, professeur à l'École des langues orientales, lit une note sur un poème épique persan, le *Gerschasp-nâmé* d'Asadî (milieu du XIe siècle). Cet ouvrage, en grande partie inédit, a passé longtemps pour une imitation du *Livre des Rois* de Firdousi. M. Huart montre qu'il faut y voir plutôt un complément de ce chef-d'œuvre de la littérature persane et que son auteur a utilisé un cycle de légendes qui a pour centre la région de Ghazna dans l'Afghanistan.

Léon Dorez.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, 23, boulevard Carnot.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 23-30 décembre — 1916

G. Dottin, Les anciens peuples de l'Europe (S. Reinach).
G. Maspero, Guide du visiteur au Musée du Caire: Introduction à l'étude de la phonétique égyptienne (A. Moret).
Pages actuelles, 27-61 (A. Chuquet).
Questions et réponses.
Académie des Inscriptions.

G. Dottin. **Les anciens peuples de l'Europe**, Paris. Klincksieck. 1916. in-8°, xiv-302 p.

Il fallait beaucoup de courage, non moins que de savoir, pour condenser en 265 pages la substance des deux volumes bien connus de H. d'Arbois de Jubainville, augmentée de ce qu'a fourni de plus positif, sur le même sujet des anciens peuples de l'Europe, l'archéologie préhistorique et protohistorique, dont d'Arbois — par ignorance, disait-il, en réalité par méfiance — refusait de faire état. La tâche était d'autant plus malaisée que l'accord des documents littéraires avec les monuments de l'art ou de l'industrie reste un idéal de la science, mais est loin d'être encore une réalité. L'auteur a fait, d'ailleurs, une part très large aux textes, ne laissant intervenir l'archéologie qu'à titre accessoire. La matière est répartie en quatre chapitres : 1° *les sources* (auteurs, linguistique, anthropologie, archéologie) ; 2° *les civilisations* (d'après l'archéologie et la linguistique) 3° *les peuples* (Ibères, Libyens, Phéniciens, Crétois, Pélasges, Tyrrhènes, Hellènes, Illyriens, Thraces, Scythes, Ligures, Italiotes, Celtes, Germains) 4° *Histoire locale et histoire générale* (les pays, les communications ; faits essentiels de l'ancienne histoire de l'Europe). Il y a un index soigné, composé avec intelligence, où l'on ne trouve que ce qui mérite d'être cherché (p. 265-295).

Ce livre est le premier d'une série de manuels élémentaires, destinés à l'étude des antiquités nationales, qui doivent paraître sous la direction de M. Jullian ; ouvrant cette série, il est certain qu'il ne la deparera point et sera même un des volumes les plus consultés. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait pas lieu d'y introduire des corrections, qui ne portent pas toutes sur des détails. On constate de singulières inégalités : alors qu'il est longuement question de tribus plus obscures,

les Minyens ne sont nommés qu'une fois en passant (p. 9) et il n'y a rien sur le mémoire, encore si important, qu'O. Müller consacra à ce peuple en 1820 [1]. Pourquoi relater tout au long (p. 169) la retraite des Cimmériens devant les Scythes, alors que cette historiette ne nous apprend rien ni sur les uns, ni les autres ? Pourquoi transcrire les légendes crétoises sur les onze Titans et leur progéniture (p. 227) ? Très justement, l'auteur n'a pas voulu encombrer ses notes de références inutiles ; il a « cité de préférence les livres et les revues qui figurent dans la plupart des bibliothèques publiques de la France ». Mais, cette résolution prise, il devait éviter de renvoyer à des écrits oubliés ou médiocres, aux dépens d'œuvres plus autorisées et plus récentes. On trouve à l'index *G. Meyer* (pour ses recherches sur l'illyrien), mais *E. Meyer* n'y paraît point [2]. Sur les sources des anciens historiens grecs, on nous renvoie à quinze pages d'Egger, écrites en 1875, mais non à Wachsmuth, *Einleitung in das Studium der alten Geschichte*, 1895 (p. 5). Dans la bibliographie de l'âge de la pierre, je vois un ouvrage tout à fait dépassé de Hoernes (1903), mais non celui d'Obermaier, plus récent et surtout plus important (p. 32). En ce qui touche le préhistorique grec, un renvoi au tome VI de Perrot suffisait ; tout ce qui suit (p. 35) n'a plus aucune valeur. P. 51, à propos des Hétéens, deux livres sont cités avec le millésime de 1891, mais l'un est la traduction de l'autre et ils sont tous les deux négligeables, non moins que les autres travaux allégués dans la même note et dont le plus récent est de 1904 (l'article *Hittites* de l'*Encyclopedia Britannica* est un meilleur guide). P. 71 et ailleurs, la thèse attribuée à Benloew est due à Hahn. Sur les rapports des Etéocrétois avec les Philistins, M. D. cite « Evans, *The Academy*, 1894, II, p. 136 », ce qui surprendra Sir A. Evans plus que tout autre, cette question ayant été traitée en détail ailleurs que dans un vieil article de revue. Sur l'archéologie thrace, puisqu'il s'agit de la Thrace préhistorique il ne fallait pas renvoyer aux mémoires épigraphiques de Seure (p. 156). Ce n'est pas Hommel, mais le P. de Cara qui a le premier identifié les Scythes aux Hittites (p. 178). L'article de Vinet sur les Amazones ne vaut rien p. 179 : il fallait citer celui de Toepffer dans Pauly. Je pourrais multiplier les observations de ce genre. On a l'impression, lorsqu'il ne s'agit pas de linguistique et de questions celtiques, que M. D. ne vole pas de ses propres ailes et qu'il a parfois pour guide le hasard d'une lecture faite autrefois. Mais qui oserait lui en faire un reproche ? Est-il possible aujourd'hui d'embrasser un sujet si vaste avec une égale compétence dans tous les domaines ? Ce sera aux lecteurs reconnaissants de M. D. de lui fournir des indications plus

1. En revanche, quantité de mémoires sans valeur sont cités, souvent pour dire qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter.

2. Il est pourtant cité pour son mémoire sur les Pélasges (1892), ce dont on se serait passé.

précises sur les points spéciaux qu'ils étudieront à leur tour, après avoir été conduits par lui jusqu'au seuil. S'il y a quelque peu à redire dans la première édition de son livre, ils y trouveront, comme nous, bien davantage à louer.

S. Reinach.

G. Maspero. **Guide du visiteur au musée du Caire** (4e édition). Le Caire, 1915, (xxv et 556 p.) — Publications du Service des Antiquités de l'Egypte.

Introduction à l'étude de la phonétique égyptienne (ap. *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, vol. XXXVII, liv. 3-4, janvier 1916 — p. 147-202). H. Champion, édit.

I. Maspero a terminé la 4e édition française du *Guide du visiteur au musée du Caire* au moment où il venait de quitter l'Égypte (août 1914). Avec ses 556 pages d'impression serrée, son illustration abondante et bien choisie, ce guide constitue bien, suivant les intentions de l'auteur, un véritable « traité d'archéologie ». L'homme qui connaissait le mieux l'Égypte et son musée attachait une importance très grande à instruire le grand public des dernières découvertes ; c'était pour attirer à l'Égypte l'intérêt et la visite des gens curieux d'art et d'antiquités. Si la taxe des entrées au musée du Caire et les cartes de visite aux monuments de Haute-Égypte qui produisaient moins de 95.000 francs par an, en 1899, ont donné en 1910 près de 350,000 francs au Service des antiquités, cela est dû pour une bonne part aux ouvrages de vulgarisation scientifique, parmi lesquels le *Guide* tient une place éminente. Les spécialistes, autant que les amateurs, trouvent à le lire, un ample profit : pour chaque catégorie des monuments exposés au musée Maspero rappelle « l'usage auquel il servait et les idées mystiques ou religieuses qu'on y attachait dans l'antiquité ». Voici, sous la forme la plus attrayante, éclairée par des figures caractéristiques, la théorie de la stèle funéraire, porte d'accès à l'autre monde, voie de transmission des offrandes (p. 15, 91, 117, 236, 241) ; du sarcophage, demeure divine de la momie (p. 11, 207, 264, 305) ; de la statue, qui sert de support au « double » p. 33, 50, 85, 100, 254 ; de la table d'offrandes, chargée du repas réel ou mystique (p. 24, 43, 331) ; l'exposé des rites osiriens (p. 302) et des croyances relatives à la vie d'outre-tombe (p. 8, 10, 95, 118, 238). Comment ces conceptions évoluent au cours des âges, les monuments, qui s'échelonnent de l'ancien empire à l'époque copte, permettent de le montrer. De ces exposés se dégage l'idée que Maspero a défendue ici même (n° du 7 août 1915) avec passion, c'est que le décorateur de la tombe égyptienne n'a pas voulu évoquer seulement l'existence vécue sur terre pour rappeler le souvenir de la vie du défunt, mais que, grâce à la magie, ce décor se ranime comme la momie elle-même et réalise le cadre d'une vie nouvelle pour le mort revivifié ; en un mot, dans la

tombe égyptienne, tableaux, statues, mobilier, formules, ont une *valeur magique* (p. 39, 352, 371, 502).

Les pages réservées à l'historique des découvertes n'offrent pas moins d'intérêt : vie de Mariette (préface), création des différents musées, découverte des momies royales ou sacerdotales par Maspero, Grébaut, Loret, Davis (p. 275, 362, sqq., trouvailles des bijoux (p. 416). La description technique de tout le mobilier funéraire, des amulettes, abonde en renseignements utiles, en rapprochements ingénieux, en suggestions toujours intéressantes, à cause de l'expérience de la vie orientale, moderne aussi bien qu'antique, réalisée par l'auteur au cours de tant d'années passées en Egypte. Maspero insiste particulièrement sur les monuments de l'art chrétien copte, dédaignés avant lui par les égyptologues, et dont il se fait gloire d'avoir constitué les premières séries dès 1882 (p. 240). Les fouilles de Clédat à Baouit, de Quibell à Saqqara, de Jean Maspero à Baouit de nouveau, ont permis de rapporter au Louvre et au Caire des monuments de tout genre grâce auxquels l'art copte a conquis son droit de cité dans l'histoire (p. 243).

Le lecteur n'éprouve qu'un regret en terminant ce guide : l'absence complète de table ou d'index. Le Service des antiquités devrait faire exécuter ce travail par lequel l'œuvre de Maspero serait mise en pleine valeur, en développant toute son utilité.

II. Le dernier mémoire scientifique publié par Maspero est la première partie d'une *Introduction à l'étude de la phonétique égyptienne*, synthèse très attendue d'une quantité d'études préparatoires, dont il publiait les fragments dans presque chaque fascicule du *Recueil des Travaux* [1]. Elle représente le point de vue du continuateur de De Rougé en regard du système grammatical préconisé par l'école de Berlin. Maspero avait indiqué ici même (1897, I, p. 203-205) l'objection fondamentale qu'il opposait aux grammaires d'Erman, de Sethe et de Steindorff : « L'idée qu'au fond l'égyptien appartient au groupe des langues sémitiques prédomine chez Erman comme chez Steindorff, et ils ont jeté la matière égyptienne dans un moule qui n'est souvent que le moule sémitique à peine modifié. Il me semble bien que l'égyptien a quelque chose de plus libre et de plus fluide, .. peut-être aussi le départ n'est-il pas assez net entre les formes qui appartiennent aux paradigmes verbaux et celles qui sont de la syntaxe pure.... »

A la théorie qui fait de l'égyptien une langue ressortissant presque entièrement au sémitique, Maspero n'a jamais opposé une théorie formelle, mais les auditeurs de ses cours, les lecteurs des *Glossaires* qu'il a rédigés pour les éditions des *Mémoires de Sinouhit*, des *Ins-*

1. Sous les titres : *Notes sur différents points de grammaire ou d'histoire*, depuis 1879 ; *A travers la vocalisation égyptienne*, depuis 1893 (publication de la grammaire d'Erman).

tructions d'Amenemhat et de l'*Hymne au Nil* Bibliothèque d'étude de l'Institut français d'archéologie orientale), savent bien qu'il n'acceptait pas de classer les verbes d'après le nombre des consonnes radicales, qu'il écartait la terminologie sémitique, qu'il ignorait systématiquement les termes de *pseudo-participe*, de *nisbé* ou de *niphal* ; à cela près, il traduisait en nuançant les temps ou les formes sans s'écarter beaucoup des sens adoptés par l'école adverse. Réaliste en philologie, il se souciait peu d'un *système*, sémitique ou autre. Au début de son *Introduction* récente, il revient sur ce sujet : « Comme je l'ai dit un nombre infini de fois et imprimé à plusieurs reprises, nous avons eu la chance de trouver table rase en matière de langue au commencement de notre science et nous avons abordé le déchiffrement sans encombrement de théories préconçues ou de paradigmes préétablis : ne vaut-il pas mieux profiter de la liberté absolue, dont la fortune nous a gratifiés de la sorte, pour créer à l'égyptien une grammaire qui ne soit inspirée exclusivement ni des modèles purement classiques, ni des modèles indo-européens, ni des modèles sémitiques, mais qui ressorte entièrement d'une analyse des textes avec l'aide de tous les moyens que la philologie peut nous prêter à quelque ordre de langue qu'elle s'applique? »

Pour constituer une grammaire, au lieu d'imposer à la langue égyptienne un cadre de *lois* philologiques, Maspero tente de définir exactement les *usages* du parler, ce qui l'amène d'abord à disséquer la vocalisation Tout le monde admet que l'égyptien, comme le sémitique, emploie des voyelles pour distinguer les différents emplois des mots : on sait, par le copte, que le verbe « entendre » *stm* est vocalisé *sōtm* à l'infinitif, — mais il devient *sotmef* avec pronom suffixe, *sōtem* au qualitatif ; il doit en être de même dans l'égyptien hiéroglyphique. Le tableau de toutes les vocalisations d'un mot, à une époque donnée, ferait connaître à quelle forme syntactique, à quel emploi du mot dans la phrase, correspond telle ou telle vocalisation.

Ici se pose une question préalable essentielle. L'égyptien n'est-il point analogue à ces langues sémitiques où l'écriture ne rend pas les voyelles, mais note seulement le squelette consonantique des mots ? L'école de Berlin répond affirmativement : d'où cette conséquence que la transcription en lettres latines de l'égyptien ne doit rendre que les consonnes et proscrire les lettres *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, du moins comme notation de voyelles : le problème de la transcription est donc connexe de celui de la vocalisation [1].

Ces problèmes, Maspero prétend les résoudre non pas au nom d'une théorie, mais par l'analyse des phonèmes ; il tentera de retrouver le son, c'est-à-dire la vocalisation, et la définira par une démons-

1. Voir à ce sujet les réponses à l'enquête ouverte en 1902-1903 par M. Legge dans les *Proceedings of the Society of biblical archaeology*.

tration empirique, comme on prouve le mouvement en marchant. Tout d'abord, il admet l'existence de caractères voyelles dans l'écriture hiéroglyphique : « au point de vue de la prononciation, le sys-système graphique de l'égyptien exprime trois sortes d'articulations différentes : 1° des consonnes; 2° des voyelles; 3° des sonnantes ». Mais l'étude des voyelles n'a point encore été publiée ; la première partie de l'*Introduction* ne traite que des consonnes. Toutefois la méthode préconisée est déjà très instructive.

Maspero analyse chaque lettre pour discerner « quels sons réels recouvre tel caractère ». Ces sons, il les retrouvera dans les transcriptions de mots égyptiens données par des langues qui écrivent la vocalisation, telles que l'assyrien, le grec, ou le copte. Ce faisant, il n'atteindra pas l'articulation fondamentale que chaque caractère présentait à l'origine, car nous n'avons pas de transcriptions en assyrien avant le XVIe siècle de notre ère ; mais, depuis cette époque, la vocalisation sera connue approximativement. Aussi, pour chaque caractère, Maspero distingue trois périodes, où il applique les mêmes méthodes. I. Du XVIe siècle de notre ère à la fin de l'époque saïte, étude des transcriptions hiéroglyphiques de noms sémitiques, données par les listes géographiques des conquêtes pharaoniques en Asie; transcriptions cunéiformes de noms égyptiens données par les tablettes d'El Amarna ; transcriptions hébraïques et grecques des noms d'époque saïte, conservées par les prophètes et Hérodote. II. De l'époque macédonienne au début de l'âge copte, étude des transcriptions grecques des noms propres, conservées par les décrets royaux, les étiquettes de momies, les papyrus démotiques et grecs. III. De l'âge copte à nos jours, étude des transcriptions données par les textes coptes et arabes, anciens ou modernes, y compris les intonations que les moines de la Haute-Égypte donnent aux textes coptes qu'ils lisent encore aujourd'hui à voix haute.

Ce résumé suffira à faire connaître la méthode empirique préconisée par Maspero, et les résulats qu'il pensait atteindre. De cette langue morte depuis tant de siècles Maspero arrivait à faire un langage *parlé*; à « l'étude pour l'*œil* » des hiéroglyphes il ajoutait « l'étude pour l'*oreille* », et par la vocalisation reconstituée il tenterait de définir les lois syntactiques d'après lesquelles les mots déplacent les voyelles ou l'accent, suivant le rôle qu'ils jouent dans la phrase.

Les *notes* préparatoires, ainsi que l'*introduction* synthétique témoignent d'une immense érudition, de l'esprit le plus souple et le plus ingénieux. Mais ces recherches minutieuses avaient amené tant de résultats nouveaux et souvent contradictoires, l'auteur en était arrivé, il le dit lui-même, « si loin des doctrines acceptées », que vraiment lui seul pouvait s'y reconnaître et discerner ce qui devait être proposé comme acquis et ce qui restait provisoire. Souhaitons la publication rapide de la fin de l'*Introduction* synthétique, si on la

retrouve dans les manuscrits du maître. Il serait à jamais regrettable que cet effort si original restât inachevé et que la science perdît le bénéfice des conclusions auxquelles Maspero avait été amené par un demi-siècle de labeur assidu.

A. MORET.

Pages actuelles, 1914-1915. Vol. 27-61. Paris, Bloud et Gay. In-16, chaque volume, 60 centimes.

Nous avons annoncé les vingt-six volumes qui ont ouvert la collection ; voici les trente-cinq suivants qu'il faut pareillement annoncer : nos lecteurs excuseront la brièveté des analyses et des jugements.

N° 27. *La charité et la guerre, tableaux et croquis*, par G. Lechartier (64 p.) : résultats de l'enquête entreprise par l'auteur sur l'organisation nouvelle de la charité à Paris ; il a vu, dit-il, beaucoup de bien, mais il ne cherche à dire, très simplement, que ce qu'il a vu, et il s'attache moins à dénombrer les œuvres et à exposer leur fonctionnement qu'à rendre la physionomie de certaines d'entre elles.

N° 28. *Les Surboches*, par André Beaunier (46 p.). Ceux qui prétendent être des surhommes ne sont, en effet, que des surboches; ce qu'ils poussent au paroxysme, c'est l'orgueil, et ils sont Boches, et non pas Allemands, parce qu' « ils sont quelque chose d'abominable et de monstrueux ». M. Beaunier dépeint les principaux d'entre eux, Lasson, Ostwald, Erzberger qui se ressemblent tous trois, qui ont la même folie (plus doctrinaire chez Lasson, plus bavarde chez Ostwald, plus exaspérée chez Erzberger) et Nietzsche dont la philosophie est « une combinaison de dialectique embrouillée et de mégalomanie dérisoire ». Au reste, selon M. Beaunier, l'Allemagne traverse une crise de nietzschéisme aigu « qui menaçait depuis longtemps, que les Surboches avaient dans le sang, qui a éclaté, qui les tue ».

N° 29. *Contre les maux de la guerre, action publique et action privée*, par Henri Joly (43 p.). L'auteur montre que la charité libre a donné un bel exemple à la méthode créatrice d'initiatives, d'associations, de mutualités, de coopératives professionnelles, et il souhaite que dans toute la France ce soit la méthode préférée et sérieusement appliquée.

N° 30. *Le général Pau*, par G. Blanchon (38 p.). Juste éloge du glorieux blessé de 1870, de ce Français de Lorraine qui a rendu de grands services à la défense nationale.

N° 31. *L'Allemagne s'accuse*, par Jean de Beer (61 p.). L'auteur retrace, d'après les documents allemands, l'invasion et l'occupation allemandes en Belgique : il y a eu « un plan de terrorisation froidement établi et ordonné par les chefs, exécuté avec discipline par les troupes et doctement justifié dans son principe par certains intellec-

tuels »[1]. Il analyse l'*Interprète militaire* de Scharfenort, qu'il nomme un formulaire d'atrocités, et le fameux manuel de l'état-major allemand qu'il appelle non moins justement un code de barbarie. Mais, conclut-il, l'Allemagne a commis plus qu'un crime, elle a commis une faute et sa brutalité, sa violence, sa cruauté n'a fait qu'exalter le courage des alliés, que les raidir dans leur volonté de résistance, que les convaincre de la nécessité d'aller jusqu'au bout, jusqu'à ce que le mal soit radicalement extirpé.

N° 32. *Pendant la guerre*, par S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris (79 p.). Ce sont les lettres pastorales et allocutions du prélat, d'août 1914 à février 1915. Émouvants appels et protestations auxquelles nous nous sommes tous associés! Qui ne se rappelle ces lignes écrites au lendemain du 11 octobre 1914 : « L'attentat dirigé contre la vénérable basilique constitue un sacrilège que Nous dénonçons à la réprobation du monde chrétien » ?

N° 33. *L'Allemagne et la confédération européenne*, par Albert Sauveur, professeur à Harvard University (70 p.). L'auteur réfute les arguments des professeurs allemands et démontre vigoureusement que l'Allemagne a jeté l'Europe dans la guerre pour augmenter sa puissance et assurer son expansion, qu'elle a violé par l'invasion de la Belgique les garanties sacrées des nations, qu'elle a employé des méthodes barbares, tué et torturé des gens inoffensifs, détruit villages, villes et œuvres d'art, semé des mines sur la route des vaisseaux neutres, levé d'énormes contributions sur un peuple dont elle avait juré de protéger l'intégrité. Une Allemagne, conclut-il, « une Allemagne régénérée par de longues années d'expiation pourra sans doute être admise à nouveau dans la société des peuples civilisés; mais l'Allemagne à jamais flétrie du Kaiser et des Krupp restera, aussi longtemps qu'elle vivra, hors la loi parmi les nations ».

N° 34. *Les catholiques allemands jadis et aujourd'hui, quelques précédents au cas du cardinal Mercier*, par le comte Bégouen (47 p.). L'auteur pense avec raison que le peuple allemand tout entier a voulu la guerre et il prouve que les catholiques d'outre Rhin n'ont pas hésité, au mépris des lois fondamentales de la morale chrétienne, à se ranger parmi les partisans de la force primant le droit; il n'y a plus chez ces catholiques de soldats du droit et de la vérité; tous sont intoxiqués par les doctrines germaniques; le clergé suit les directions de Berlin; l'archevêque de Cologne publie des mandements qu'un Lasson ne désavouerait pas et déclare que la parole de l'empereur ne peut être discutée.

---

1 Qu'on nous permette de citer cette phrase de Jean de Beer (p. 36-37) : « La Bible raconte qu'à Sodome, s'il s'était trouvé seulement cinq innocents dans toute la ville. Jehovah promettait de l'épargner. Le dieu des Teutons suit une autre règle : il lui suffit d'un seul coupable pour se croire en droit de détruire toute une ville innocente ».

N° 35. *Notre 75*, par Francis Marre (63 p.) : intéressant travail d'un chimiste blessé qui, pour occuper sa convalescence à l'ambulance de l'École polytechnique, a eu l'audace de décrire un canon — heureuse audace, car il a réussi, en feuilletant des manuels d'artillerie et en interrogeant des officiers, à connaître parfaitement notre 75.

N° 36. *L'opinion américaine de la guerre*, par Henri Lichtenberger (63 p.). Le public américain a pris parti pour les alliés avec décision, en dépit de la neutralité officielle ; la propagande germanique n'a pas eu de succès sérieux ; à mesure que l'attitude de l'Allemagne devenait plus violente, la désapprobation se manifestait avec plus d'énergie, et on finit par se représenter le peuple allemand comme le « mag dog in the street », comme le chien enragé qui se déchaîne à travers les rues. Sans doute l'Amérique ne s'unira pas au reste du monde pour donner le coup de grâce au colosse allemand ; mais elle estime qu'il doit tomber et qu'il tombera ; elle souhaite que le militarisme allemand soit brisé et le cauchemar qui pesait sur la vie européenne, dissipé.

N° 37. *L'occupation allemande à Bruxelles racontée par les documents allemands*, par Dumont-Wilden (93 p.). Reproduction des affiches et proclamations qui parurent sur les murs de Bruxelles, du 20 août au 1er novembre. Tout nous est donné, jusqu'à des règlements sur la police du roulage, et ces documents, « tour à tour doucereux et impérieux » nous racontent presque jour par jour les souffrances de la ville, nous exposent le détail de la politique à la fois cauteleuse et brutale dont usait le gouvernement allemand pour séduire ou pour dompter la population, nous font voir la résistance patiente, ironique, héroïque de ces Belges que rien ne préparait à ce grand rôle et qui l'ont joué supérieurement.

N° 38. *A un neutre catholique*, par Mgr Pierre Batiffol (31 p.). Solide exposé de tout ce qui peut intéresser un neutre catholique au succès de notre cause ; l'auteur montre par exemple, que le péril russe est moins redoutable pour le catholicisme que le péril germanique et il rappelle le mot de sir Edward Grey : plutôt périr ou abandonner le continent que de vivre sous la domination allemande. Quelles conditions l'Allemagne victorieuse ferait-elle aux vaincus, et même aux neutres ? De quel poids pèserait sur le monde la culture germanique telle que la conçoivent Ostwald et consorts ?

N° 39. *Dans les tranchées du front* (61 p.), par Francis Marre. Les belligérants ont, pour creuser les tranchées de la mer du Nord à l'Alsace, remué près de trois fois plus de terre qu'il n'en a fallu excaver pour joindre l'Atlantique au Pacifique et si l'on apportait à Paris toute cette terre, si on l'étendait sur tout l'espace circonscrit par les fortifications, on formerait une couche horizontale qui atteindrait le sommet de la butte Montmartre. Si le canal de Panama, dit M. Marre, est la huitième merveille du monde, les tranchées du front sont la neu-

vième. Il dit donc comment elles sont faites et ce qui s'y passe. A remarquer les dernières pages où l'auteur expose le « peu d'hygiène rationnellement comprise qui s'impose à qui veut visiter ».

N° 40. *L'esprit philosophique de l'Allemagne et la pensée française* (43 p.), par Victor Delbos. Notre recueil a déjà loué cet excellent volume. Notons, en passant, les sentiments que l'Allemagne inspirait à Delbos ; il n'hésite pas à parler de son « abjection », de ses « monstrueuses dispositions d'intelligence et d'âme », de ses « instincts de bête de proie ». Pourtant, il ne condamne pas en bloc toute la philosophie allemande moderne et contemporaine ; il reconnaît même qu'elle a participé à l'œuvre idéale de l'humanité pensante. Mais c'est qu'elle a reçu l'impulsion de la philosophie française ; c'est qu'elle a appris de Descartes comment devaient se poser et se traiter les problèmes ; c'est que Leibniz n'a conquis l'équilibre de sa pensée que sous l'influence du cartésianisme ; c'est que la philosophie dite des lumières s'est nourrie de notre XVIIIe siècle et surtout de Rousseau ; c'est que Kant relève de Descartes. Mais l'Allemand manque de mesure et de souplesse. Fichte, Schelling, Hegel ont employé les procédés les plus abstrus de dialectique, ont recouru à toute sorte de complications, d'artifices et à un verbalisme intempérant qui marque plus d'une fois leur impuissance ; ils ont recherché à tout prix l'identification de notions incompatibles ; ils ont développé des paradoxes. Il faut lire cette brochure de Delbos : lui aussi était un de ces écrivains philosophes, auxquels il fait allusion, de ceux qui voient clair, qui laissent aux idées de droit et de justice un sens tel qu'elles ne puissent jamais recouvrir leurs contraires, l'iniquité et la violence.

N° 41. *La France de demain* (41 p.), par Hébrard de Villeneuve. L'auteur a essayé de grouper et de mettre en lumière les idées « qui sont actuellement communes à la plupart des bons Français ». Il juge qu'il faut, pour résoudre le problème social, compter avant tout sur le développement des associations libres soutenues par l'aide généreuse de l'État, faire l'entente entre le capital et le travail, établir l' « harmonie des intérêts ». Tout ce qu'il dit de la situation économique et financière, de la réforme administrative, de la question religieuse mérite l'attention.

Nos 42 et 43. *Comment les Allemands font l'opinion* (103 p. et 104 p.) par Dumont-Wilden. Dans ces deux tomes, l'éditeur nous donne les nouvelles de guerre affichées à Bruxelles du 20 août 1914 au 25 janvier 1915. On y voit comment les Allemands s'appliquent à faire, à cuisiner l'opinion. Ils ne se lassent pas de pratiquer la méthode du mensonge. On ne lit pas leurs affiches, ou lorsqu'on les lit, on les met en doute ; peu leur importe ; ils placardent d'autres affiches ; ils accentuent leur bluff ; ils répètent leurs assertions : ne sont-ce pas les moyens grossiers qui leur ont réussi en Allemagne ? Ils ne savent jamais se mettre à l'autre point de vue : ils avaient mal jugé les

Belges ; ils ont tenté de les terroriser ; ils essaient de les tromper par le journal de guerre dont ils tapissent les murs de Bruxelles.

N° 44. *Les catholiques espagnols et la guerre* (79 p. par Maurice de Sorgues. L'auteur frémit, selon son expression, devant le péril dont les prétentions allemandes menacent le catholicisme et il combat avec une belle vigueur celui que les carlistes appellent un prophète, ce don Juan Vasquez de Mella qui injurie la France et parle de Guillaume comme d'un héros ou d'un saint, comme l'un des plus grands souverains catholiques du monde.

N° 45. *Un examen de conscience de l'Allemagne d'après les papiers de prisonniers de guerre allemands* (38 p. par P. Hazard, lieutenant interprète. Ces papiers de prisonniers de guerre révèlent l'arrière d'un peuple. Les soldats de la noble Allemagne n'ont souci que des choses matérielles, de ce qui se boit et de ce qui se mange ; ils aiment la destruction ; ils regardent les exécutions sommaires d'habitants comme légitimes et naturelles ; ils voient partout des francs-tireurs ; ils s'indignent contre ces Belges qui ont l'audace de se défendre et plus héroïquement les Belges se défendent, plus les Allemands les trouvent coupables. Il n'y a pour eux d'autre point de vue que le point de vue allemand. Mais voyez-les, écoutez-les lorsqu'ils sont prisonniers ; ils révèlent tranquillement à nos interprètes ce que le devoir leur défend de cacher et sans se douter qu'ils commettent une trahison ; sitôt qu'ils savent qu'ils ne seront pas fusillés, ils jurent qu'ils ne voulaient pas la guerre, que la guerre n'a jamais été populaire chez eux, qu'ils ne détestent pas la France, qu'ils n'ont pris aucune part aux atrocités.

N° 46. *Guerre et philosophie* (46 p.) par Maurice De Wulf. Dans cette remarquable brochure, l'auteur s'est attaché surtout à montrer combien la mentalité des Allemands diffère de celle des alliés, et il ramène les différences irréductibles à trois : au monisme allemand, l'esprit latin oppose la philosophie pluraliste ; au mysticisme rêveur, son amour des idées claires ; à la *Kultur* les droits de la civilisation humaine. Désormais, dit-il, la *culture* est une chose allemande et la *civilisation*, une chose humaine ; la *culture* est un produit de l'esprit germanique et la *civilisation*, une émanation de l'âme humaine ; la *culture* est propre à une race et la *civilisation* constitue l'atmosphère pure et sereine où toutes les races respirent quand elles s'élèvent à une vie supérieure.

N° 47. *Les aumôniers militaires* (64 p. par Geoffroy de Grandmaison. L'auteur qui se qualifie à juste titre de témoin informé, retrace brièvement la création, le développement, l'action des aumôniers militaires, et il ne manque pas de nous montrer quel empressement accueillit, quelle gratitude salua les aumôniers dans la guerre actuelle : on les a vus non seulement à l'ambulance, mais à la relève des blessés, à la ligne du front, dans les tranchées, dans les

cantonnements; ils célébraient la messe au milieu des bois, et parmi les ruines des églises, ils soutenaient les énergies, ils recueillaient les suprêmes confidences, ils accompagnaient les morts, ils bénissaient les tombes; quelques-uns suivirent leurs malades dans les prisons d'Allemagne; plusieurs succombèrent à la fatigue, à la maladie ou tombèrent au champ d'honneur.

N° 48. *Les Arabes et la guerre* (47 p.) par Ernest Daudet. Sur le loyalisme des indigènes qui fut soumis à de rudes épreuves et sollicité par l'espionnage allemand, mais qui s'est depuis la déclaration de guerre manifesté et par la mobilisation et par la générosité qui répondit aux demandes de souscription. On sait ce que furent devant l'ennemi les Africains, devenus des soldats de France, et le lecteur pourra en juger d'après des fragments de lettres envoyées par des officiers de tirailleurs.

N° 49. *Le général Maunoury* (45 p.) par Miles. Rend un juste hommage à ce général qui s'était préparé de tout temps au rôle de commandant d'armée, qui sut animer ses troupes de l'esprit militaire et qui, en 1914, marcha de Paris sur l'Ourcq pour se jeter contre la droite allemande. Qui ne connaît la phrase qui terminait son ordre du 10 septembre à la VIe armée : « C'est avec une vive émotion que je vous remercie de ce que vous avez fait, car je vous dois ce vers quoi étaient tendus depuis quarante-quatre ans tous mes efforts et toutes mes énergies, la revanche de 1870. » Il a aujourd'hui un œil perdu et le maxillaire brisé; mais il supporte ses souffrances avec une âme patiente et, comme dit Miles, ce fut, dans toute la noblesse du terme, un soldat.

N° 50. *La vraie France et l'évolution du patriotisme français* (62 p.) par Samuel Rocheblave. Ce sont des conférences données en février et en avril 1915 à l'Aula de l'Université de Genève et à la Maison du Peuple de Lausanne. En un grave et beau langage M. Rocheblave rappelle ce que fut la France qui surgit du 2 août 1914 « la vraie France, la France identique à elle-même, celle de son lointain passé, celle de son immortel avenir », et il explique pourquoi elle a ainsi « jailli » le 2 août; il montre comment elle a compris et confirmé son rôle, comment elle a été sauvée par le patriotisme de ses enfants. Quelle force que celle d'une nation odieusement assaillie qui compte autant d'âmes unanimes que de soldats, et qui, derrière l'armée, ne fait elle-même qu'une âme avec son armée ?

N° 51. *Le martyre du clergé français* (74 p.) par l'abbé Eugène Griselle. Bien qu'il n'aie pas l'espoir d'être complet, M. Griselle enregistre dans cet essai les meurtres constatés et les sévices graves exercés par les Allemands contre les prêtres français ; il expose plusieurs cas précis où la lâcheté teutonne a opposé aux coups de l'ennemi en guise de boucliers des otages inoffensifs ; il raconte les derniers moments des ecclésiastiques qui furent déportés en Allemagne

et y moururent ; son récit simple et poignant se termine par un nécrologe alphabétique et par un in dex des noms propres.

N° 52. *La conduite des armées allemandes en Belgique et en France d'après l'enquête anglaise* 39 p. par Henri Davignon. La commission anglaise a prouvé que les Allemands, furieux des pertes qu'ils subissaient et persuadés qu'ils pourraient par d'exceptionnelles rigueurs vaincre l'esprit du peuple belge, « s'accoutumèrent rapidement au massacre des civils » et, comme elle dit à la fin de son rapport, qu'en maintes parties de la contrée le meurtre, le pillage, les excès de toute sorte existèrent à un degré qui n'avait pas encore été égalé dans les guerres entre nations civilisées aux trois derniers siècles [1]. Il a fallu à cette commission, selon la remarque de M. Davignon, une patiente et minutieuse étude des témoignages pour mettre de l'ordre dans les horreurs allemandes.

N°s 53-54. *La presse et la guerre. Le Journal des Débats, choix d'articles* recueillis par Raoul Narsy (158 p.). On trouve dans ce volume, non pas la quotidienne « situation militaire », ni les lettres de correspondants étrangers, ni les variétés et les articles de controverse, mais les plus notables articles parus du 25 juillet 1914 au 1er janvier 1915, sur la guerre. M. Narsy les a, tout en respectant l'ordre chronologique, répartis sous de claires rubriques : le camp austro-allemand ; la guerre et la patrie française ; croquis de Paris ; la guerre et nos alliés ; la guerre et les neutres ; la guerre et l'ennemi ; en marge de la guerre. Nombre d'entre nous seront heureux d'avoir, sous cette forme maniable, d'instructives et précieuses études : depuis deux ans, l'autorité du *Journal des Débats* n'a fait que grandir : il a donné d'excellents conseils ; il a dit que la guerre serait longue et terrible, que des deux côtés on voudrait tenir jusqu'au bout, et il a constamment exprimé sa certitude dans le succès final, recommandé une « opiniâtreté impassible », déclaré que les épreuves ne devaient pas nous décourager ni les succès nous rendre trop confiants.

N° 55. *La mission du prince de Bülow à Rome* (décembre 1914-mai 1915) par Henri Welschinger (96 p.). L'auteur montre que Bülow s'est trompé lorsqu'il a cru ramener l'Italie. Bülow s'imaginait qu'il pourrait parler et agir en maître, ourdir des intrigues, créer des pièges, renverser le ministère, séduire certaines consciences, dominer l'opinion. Il a déçu les espérances de son maître et celles de son pays. Il a beau rejeter l'échec de sa mission sur l'impéritie de Bethmann et sur les hésitations de l'Autriche-Hongrie ; lui seul est responsable. Il ne réussira pas plus en Roumanie qu'il n'a réussi en Italie. Sa défaite à Rome est la victoire du droit.

F° 56. *La guerre telle que l'entendent les Américains et telle que*

1. Elle apporte, en outre, des renseignements précis sur la région de Liège ainsi que sur la région comprise dans le quadrilatère que forment Louvain, Aerschot, Malines et Vilvorde.

l'entendent les Allemands 47 p. par Morton Prince. L'auteur s'élève avec force contre les Allemands qui disent que tout est permis par les circonstances et il flétrit leurs propagandistes qui dénaturent les faits et tentent « au moyen des sophismes les plus vides de gagner la sympathie de la nation américaine ». Il appelle cette propagande une prostitution de l'honnêteté intellectuelle. On notera la page qu'il consacre à Cuba. Lorsque les Américains ont conquis l'île de Cuba, ils ont « imposé à l'Espagne un point de vue humanitaire », ils n'ont pas accepté comme excuses les « nécessités de la guerre », et pourtant les Espagnols ne brûlaient ni les villes ni les villages. Et les Allemands « demandent à l'Amérique de tolérer leurs méthodes de guerre encore plus atroces » !

Nos 57-58. *La presse et la guerre, le Figaro, choix d'articles* recueillis par Julien de Narfon 160 p. Vingt-huit articles parus du 3 août 1914 au 29 avril 1915. Beaucoup se lisent encore avec profit; nous ne citerons que l'article de Donnay sur les mots de guerre (*poilus* et *boches*) et celui d'Arsène Alexandre, *Espions et déménageurs* [1].

No 59. *Le duel franco-allemand en Espagne* (62 p.) par Louis Arnould. L'auteur expose avec précision ce qu'est, ou plutôt ce que fut, dans ses causes et ses effets, le « duel franco-allemand » qui se poursuivait dans la péninsule. Il y avait plus qu'un léger malentendu. Mais M. Arnould note déjà quelques faits qui révélaient un retour vers les alliés : les sympathies de Barcelone, le chaud manifeste des trois cents intellectuels de Catalogne, l'hommage du parti républicain au général Joffre, les discours d'avril et de mai 1915 prononcés par les trois chefs des partis libéral, conservateur et réformiste qui demandaient que l'Espagne fût résolument fidèle aux accords de 1905 et de 1912. Il semble même à M. Arnould, lorsqu'il termine son étude, que le vieux bon sens de la race espagnole reprendra peu à peu le dessus, et que deux raisons, le sort de la Belgique plus exactement connu et le fléchissement de la puissance germanique, font grande impression sur nos voisins.

Nos 60-61. *La presse et la guerre, l'Action française, choix d'articles recueillis* par Jacques Bainville 155 p. Une trentaine d'articles des principaux rédacteurs de l'*Action française*, Léon Daudet, Maurras, Bainville, etc. Ils comprennent six rubriques : le devoir national; la guerre; la politique française; la question religieuse; l'éternelle Allemagne; le conflit européen. Léon Daudet dit ce qu'il

1. Un certain Mayer-Graeffe écrit dans un journal berlinois, le 10 septembre 1914, que, quelques semaines auparavant, en se promenant dans le parc de Saint-Germain, par un beau soir, il se représentait l'imminente invasion et « se faisait l'effet d'un touriste qui erre dans de belles ruines »; le même ajoute que les Allemands sont devant Paris à l'heure où il écrit et qu'ils vont recueillir « un héritage immense » !

dirait, s'il était professeur, à ses élèves rentrant en classe ; il glorifie la France qui s'est fait une âme cornélienne, et nos soldats, « jeunes sages parfaitement fixés sur les nécessités de l'heure et l'étendue du sacrifice nécessaire » : il maudit le « système Attila » et dès le 8 septembre 1914, il prophétise la perte de ces Allemands qui « s'imaginent que quarante-quatre ans de paix ont énervé notre fibre nationale au point de la rendre incapable de résistance. »

Arthur CHUQUET.

QUESTIONS ET RÉPONSES

228. BEUGNOT APRÈS LE 10 AOÛT. Menacé d'arrestation pour des notes trouvées chez Montmorin et qui le compromettaient, Beugnot se cacha ; mais il eut l'imprudence de se montrer et il fut enfermé à la Conciergerie ; où s'était-il caché ?

— Il était, à ce qu'il dit, caché dans l'hôtel de la marquise de Mesgrigny, rue de l'Université, vis-à-vis la rue de Beaune.

229. BRUTAL COMME UN FAIT. De qui est ce mot ?

— Sainte-Beuve a dit : « Il n'y a rien de si brutal qu'un fait ».

230. CHARLES DE ROUMANIE ET SES MÉMOIRES. L'ouvrage paru à Stuttgart sous le titre *Aus dem Leben König Karls von Rumänien* est-il l'œuvre du roi Charles ?

— Iorga a prouvé naguère que l'ouvrage est le journal même du roi Charles, revu par un professeur allemand qui fut chargé de corriger le style. Le roi en a fait l'aveu. Tous les détails, aussi exacts qu'abondants, ont été tirés de sa correspondance. Les Mémoires qui s'arrêtent à la proclamation du royaume de Roumanie (26 mars 1881) ont pour but de montrer que la politique du roi Charles fut toujours justifiée par les circonstances.

231. DIDON ET MARIE STUART. Pourquoi Marie Stuart, quittant la France, rappelait-elle le souvenir de Didon ?

— « Je fais, disait Marie Stuart, tout le contraire de Didon qui ne fit que regarder la mer quand Enée se départit d'avec elle, et moi, je regarde toujours la terre ».

432. FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV. Qui a comparé ce roi de Prusse à Théodat, et qu'est-ce que Théodat ?

— Otto Abel, dans son *Theodat König der Ostgothen* qui parut après sa mort en 1855 à Stuttgart, a comparé, inexactement du reste et pédantesquement, Frédéric-Guillaume IV à Théodat, roi des Ostrogoths.

233. GŒTHE ET MIRABEAU. Que pensait Gœthe de Mirabeau ?

— Gœthe avait lu Dumont qu'il jugeait fort instructif, et il a dit que Mirabeau était un Hercule, mais un Hercule antique qui portait ses actions et celles d'autres, un homme qui savait distinguer les talents et les « attirer par le démon de sa puissante nature », qui les pénétrait de sa flamme et les faisait servir à ses buts élevés.

234. Hulleria. Quelle est la dame qu'un poète latin du XVIIe siècle appelle ainsi ?

— Sans doute Mme des Houlières.

235. Plutôt lire des mauvais livres que de ne pas lire du tout. Qui a dit cela ou quelque chose d'approchant ?

— « J'aime mieux, écrit Mme de Sévigné, que Pauline (fille de Mme de Grignan, plus tard Mme de Simiane) avale des mauvais livres que de ne point aimer à lire ».

236. Mirabeau Tonneau. Sait-on la date et le lieu de sa mort ?

— Il est mort le 15 septembre 1792, d'une attaque d'apoplexie, à Fribourg-en-Brisgau, à l'hôtel de l'*Empereur romain*.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 15 décembre 1916.* — M. J. Loth rappelle que, dans une communication faite en 1911 à l'Académie, il avait démontré que le Roman de Tristan, tel que le font connaître les poètes français du XIIe siècle, avait été élaboré en Cornwall. Il avait même retrouvé dans ce pays la plupart des noms de lieu du roman. L'un d'eux, cependant, était resté introuvable : l'île S. Sampson, dans laquelle avait eu lieu le combat entre Tristan et Morholt. D'après le roman, cette île se trouvait dans le voisinage de la résidence du roi Marc, Lancien, aujourd'hui Lantyan, village de la paroisse de S. Sampson sur le bras de mer de Fowey, car la foule pouvait suivre du rivage même les péripéties de la lutte. Or les deux seuls îlots existants sur la côte et dans le voisinage de S. Sampson en sont au moins à 8 ou 10 milles et ne peuvent remplir les conditions du roman. Aussi M. Loth avait supposé que l'île (où îlot) en question, rongée par les flots de la rivière de Fowey, qui est torrentueuse et charrie beaucoup d'alluvions, avait fini par disparaître. Or une charte du roi Edouard Ier, datée du 20 mai 1301, mentionne la confirmation du don fait par Edmund comte de Cornwall, à frère Robert de Penlyn, ermite, d' « une île entourée par l'eau de la rivière de Fowey avec les maisons bâties sur cette île ». Penlyn est dans la paroisse de Llanlivery, limitrophe de S. Sampson et à un mille ou deux de Lantyan. Peut-être l'île se trouvait-elle, tout en dépendant du « manor » de Penlyn, à proximité du rivage de Lancien. L'île n'est plus mentionnée depuis et a aujourd'hui certainement disparu. Il est vraisemblable qu'un des bras de la rivière se sera déplacé et que l'île fait maintenant partie de la terre ferme. Dans le cadastre de la paroisse de S. Sampson figure un champ ou une clairière attenant au grand bois de Lantyan (Lancien) et portant le nom de « Mark's Gate » ou « Porte de Mark «. C'est peut-être un souvenir du roi Mark dont Lancien, dans le roman de Béroul, était la résidence.

M. Cagnat lit une note sur l'origine de la ville romaine d'Algérie qui porte aujourd'hui le nom de Djemila. Il établit, par l'étude des inscriptions dédiées au dieu Mars, que cette cité est une colonie militaire de l'empereur Nerva. — MM. Salomon Reinach et Jullian présentent quelques observations.

M. Omont donne quelques détails sur les origines de la collection Doat conservée à la Bibliothèque nationale. Formée par les soins de Jean de Doat, président de la Chambre des comptes de Navarre, cette collection constitue l'une des sources les plus abondantes et les plus pures de l'histoire du Midi de la France au moyen âge. Doat commença ses recherches sur l'ordre de Colbert en 1663 et les poursuivit jusqu'en 1670 dans plus de 135 dépôts d'archives du Béarn, de la Guyenne et du Languedoc. De nouveaux documents ont permis de retracer complètement son itinéraire dans les provinces méridionales de la France. — MM. Salomon Reinach, le comte Durrieu et Antoine Thomas présentent quelques observations.

Léon Dorez.

L'imprimeur gérant : Ulysse Rouchon

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

Z
1007
R45
n.sér.
t.81-82

Revue critique d'histoire et de littérature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

G.E.STECHERT & Co
(ALFRED HAFNER)
NEW YORK